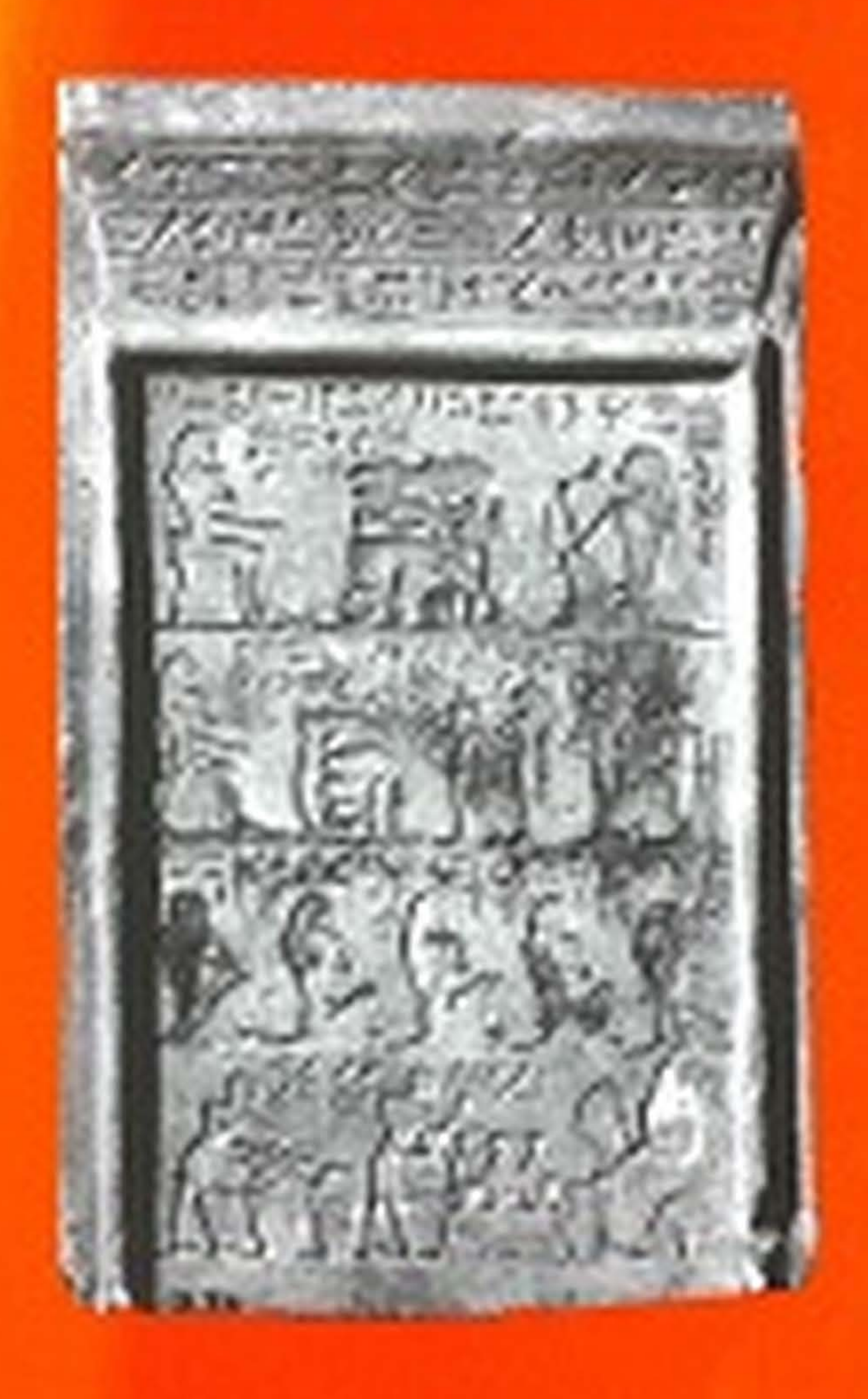
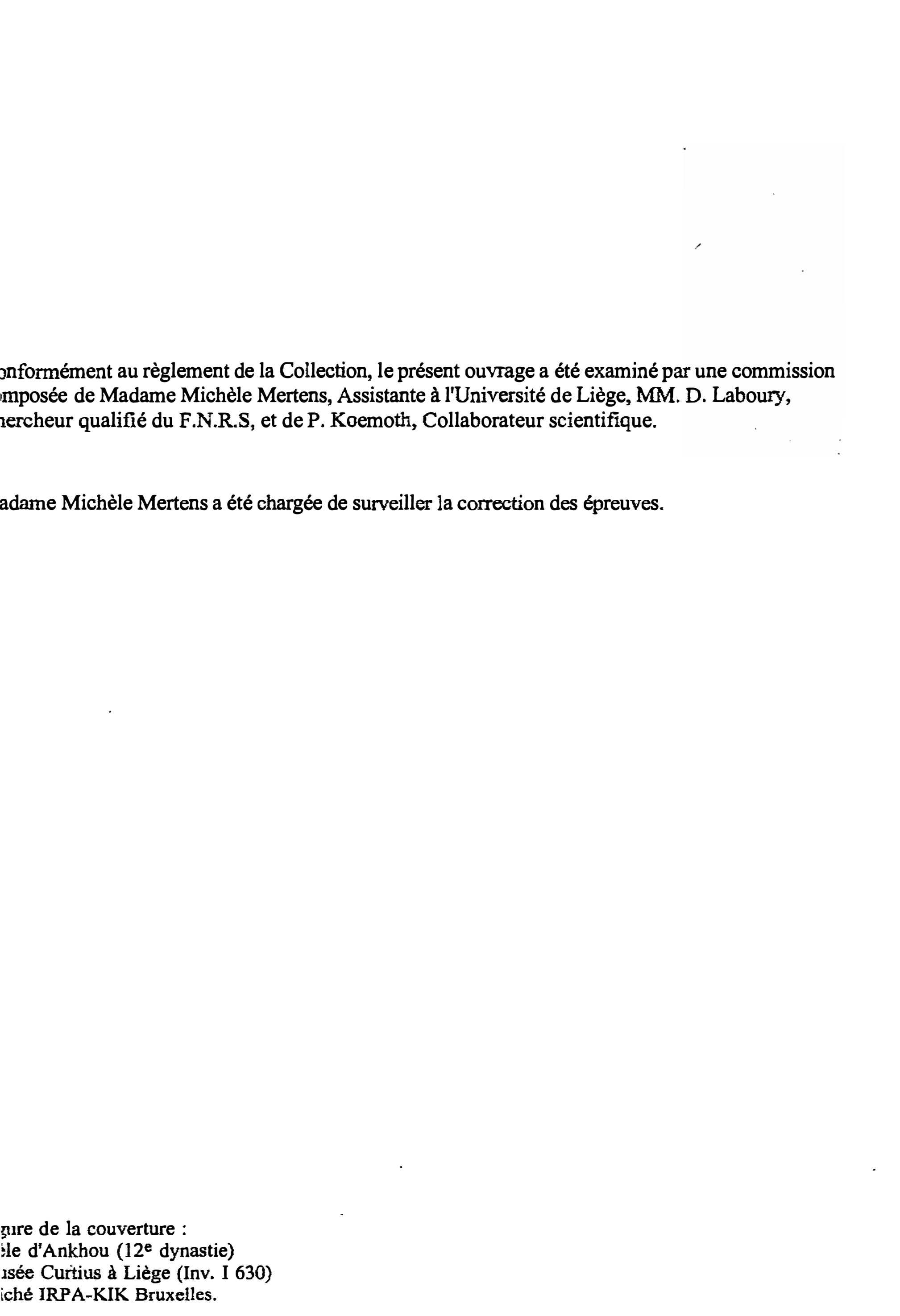
Michel MALAISE et Jean WINAND

Grammaire raisonnée de l'égyptien classique



ÆGYPTIACA LEODIENSIA 6





onformément au règlement de la Collection, le présent ouvrage a été examiné par une commission
mposée de Madame Michèle Mertens, Assistante à l'Université de Liège, MM. D. Laboury,
ercheur qualifié du F.N.R.S, et de P. Koemoth, Collaborateur scientifique.

adame Michèle Mertens a été chargée de surveiller la correction des épreuves.

gure de la couverture :
èle d'Ankhou (12e dynastie)
usée Curtius à Liège (Inv. I 630)
iché IRPA-KIK Bruxelles.

À Baudouin VAN DE WALLE
(1901-1988)

In memoriam

AVANT-PROPOS

Enseigner la langue égyptienne à des débutants, jeunes et moins jeunes, n'a jamais été une tâche facile. Confronté à cette belle mission depuis vingt-cinq ans, nous avons pris conscience que les difficultés inhérentes à cet enseignement n'avaient fait que s'accroître au cours des années, et ce pour de multiples raisons qui tiennent autant à l'approche renouvelée de la matière qu'à la formation préalable des étudiants. Mis dans la nécessité de présenter aux candidats égyptologues un exposé qui tienne compte des recherches récentes, tout en demeurant un ensemble cohérent et structuré, nous avons accumulé notes de lecture et réflexions, puis des versions préparatoires du présent ouvrage. Aujourd'hui, il nous semble qu'il pourrait être utile de livrer au public académique la synthèse qui est issue de ce lent travail.

Avant d'en présenter l'orientation et le contenu, il n'est pas mauvais de préciser un peu la nature des difficultés que nous venons d'évoquer. Ces observations sont évidemment avant tout destinées aux lecteurs qui n'ont pas encore eu l'occasion de se frotter à la grammaire égyptienne, afin de leur indiquer la nature des embûches qu'ils auront à déjouer.

Certains obstacles ne sont pas neufs, et le plus évident est sans doute celui posé par l'écriture hiéroglyphique à des personnes habituées à la simplicité d'un système alphabétique. Etant donné la structure de l'écriture égyptienne, il est impossible d'aborder l'étude de la grammaire sans passer par le texte hiéroglyphique. Il convient donc, dès l'abord, de comprendre les principes de l'écriture hiéroglyphique et de mémoriser un maximum des quelque 750 signes, dont beaucoup sont susceptibles de lectures diverses ou d'emplois multiples. Cette barrière est peut-être la plus visible, mais elle ne constitue pas la difficulté majeure de l'apprentissage. D'ailleurs, en matière d'écriture, le novice se rendra bien vite compte que l'absence de notation des voyelles constitue un handicap bien plus sérieux à la reconnaissance des formes grammaticales que la multiplicité des hiéroglyphes.

Le second obstacle qui surgit très vite est la nécessité de se défaire au maximum des habitudes de son système grammatical pour entrer dans un autre univers linguistique. Si les lecteurs occidentaux ont déjà été mis en contact avec d'autres langues que leur langue

maternelle, il n'en reste pas moins vrai qu'ils ne sont, généralement, jamais sortis de l'espace linguistique de l'indo-européen et qu'ils ont donc concentré jusque là leurs efforts sur des langues apparentées. En abordant l'égyptien, on fait un bond dans l'espace et dans le temps pour pénétrer dans le monde chamito-sémitique, dont la logique est tout autre. Il faut donc essayer de se faufiler dans un nouvel univers et se mettre à l'écoute d'une autre manière de percevoir et de dire les choses. Belle leçon d'humilité, mais dont la route est malaisée. En effet, il nous est très difficile de nous défaire de nos réflexes, d'autant plus qu'une fois le système perçu dans son originalité, il faudra bien le transposer dans sa langue maternelle pour tenter de le traduire, sans le trahir. Tout cela nécessite des qualités de philologue et de linguiste.

Sur ces problèmes sont venus s'en greffer de nouveaux. D'abord, la place réservée à l'enseignement du latin et du grec au cours des humanités s'est considérablement rétrécie. Or, si la connaissance de ces deux langues anciennes n'est pas, en soi, un prérequis indispensable pour entamer l'étude de l'égyptien, il n'en reste pas moins vrai que l'apprentissage du latin et du grec procure une excellente préparation philologique par la gymnastique de l'esprit qu'il impose. En ce sens les humanités classiques sont au futur orientaliste ce que le jogging est aux pratiquants de multiples sports. Ceux qui n'ont pas eu la chance de profiter de cet entraînement devront au moins prendre conscience de l'indispensable dimension philologique, car il n'est pas possible d'apprendre l'égyptien en suivant une méthode globale, un peu à la manière des manuels du type "Assimil". Il appartiendra évidemment à l'enseignant de remédier à ces éventuelles lacunes, en éveillant le sensibilité philologique de ses élèves.

Une autre complication est survenue suite aux multiples recherches, menées principalement dans l'étude du système verbal, surtout depuis la parution en 1976 de l'article fondamental de Polotsky sur *Les transpositions du verbe en égyptien classique*. Jusque-là, l'enseignant disposait d'un système explicatif et normatif qu'incarnait pour une très large part l'*Egyptian Grammar* de Gardiner, dont la première édition remonte à 1927. La vulgate gardinérienne reposait sur une grande importance accordée aux données morphologiques, à un examen attentif de l'origine historique des formes et aux facteurs (psycho)logiques. L'approche de Polotsky, avant tout d'ordre syntaxique, a relancé les recherches grammaticales sur l'égyptien classique. L'aspect novateur de sa théorie réside dans l'idée de la transposition verbale, hypothèse selon laquelle les verbes revêtiraient des formes particulières pour passer de la catégorie proprement verbale aux catégories adjectivale, substantivale et adverbiale. Les idées de Polotsky se cristallisèrent dans un système que l'on appela la "Standard Theory". Cette dernière a entraîné des adhésions, induit des durcissements, et provoqué des polémiques. Aujourd'hui, et ce depuis les

années quatre-vingt-dix, on peut dire que la "Standard Theory" a largement vécu; témoigne de cette histoire le récent ouvrage de P. Vernus : *Les parties du discours en Moyen Egyptien. Autopsie d'une théorie*, Genève, 1997. Il est notamment apparu que ces vues étaient en porte-à-faux avec la typologie linguistique générale. C'est tout particulièrement l'adéquation entre formes et fonctions, fondement du système polotskyien, qui a été remise en cause et progressivement abolie. Le facteur qui a conduit au renouvellement de l'approche de l'égyptien est la prise en compte, tardive dans notre discipline,- même si elle était déjà en germe chez Gardiner,- des acquis de la linguistique générale, et plus spécialement des points de vue sémantique et énonciatif, et de leurs interactions avec le niveau morpho-syntaxique. Il en est résulté un bouillonnement d'idées dans lequel un novice ne peut plus se frayer un chemin. Il devenait dès lors très délicat d'enseigner l'égyptien. On pouvait s'en tenir aux vues anciennes, qui offraient l'avantage de fournir une doctrine, et qui n'empêchaient pas nos devanciers de comprendre l'essentiel d'un texte. Pareil choix menait à deux écueils : d'abord, le jeune égyptologue aurait été formé en dehors des recherches contemporaines; ensuite, on l'aurait empêché de profiter d'approches plus fructueuses et qui enrichissent notre perception de la langue égyptienne. C'est dans ce contexte, comme nous l'avons déjà dit, que nous avons tenté de faire passer ces nouveautés, ou plus exactement certaines d'entre elles, dans nos cours. La difficulté majeure de l'entreprise est d'insérer tous ces apports dans un système. Lequel choisir à partir du moment où diverses théories coexistent. Heureusement, au cours des toutes dernières années, s'établit peu à peu un certain consensus autour d'un système qui emprunte des idées à la fois aux théories de Polotsky et à des considérations linguistiques plus larges. C'est le parti que nous avons pris pour rédiger cette grammaire. Cela ne signifie évidemment pas que le dernier mot a été dit en matière de grammaire égyptienne, d'autant plus que notre connaissance de la langue égyptienne risque de demeurer toujours imparfaite, tant son écriture rend difficile l'étude de la morphologie et l'identification des formes. C'est là une difficulté, dont nous devons bien nous accommoder.

Pour préciser notre approche, signalons que, dans le cadre du domaine sémantique, nous attacherons une grande importance à la notion de temporalité au sens large, c'est-à-dire à l'insertion d'un procès dans l'épaisseur du temps, avec les notions afférentes de temps, d'aspect et d'Aktionsart. Ainsi comprise, la temporalité est le résultat des relations entre moment d'énonciation (temps du locuteur), moment du procès (celui de la proposition logique) et moment de référence (segment envisagé de l'action). Par le biais de la sémantique, l'aspect est ainsi réintroduit dans le système égyptien, étant désormais envisagé comme le point d'aboutissement de multiples composantes (moment de

référence et Aktionsart de la proposition logique). Le point de vue énonciatif est non moins fondamental. Cet angle d'attaque recouvre tout à la fois les problèmes de la modalité, les instances d'énonciation et les marquages de l'énoncé. En d'autres termes, nous avons accordé une attention soutenue à la dimension fonctionnelle du langage, tenant compte du rôle joué par les unités linguistiques dans l'établissement de la communication.

Une dernière complication réside dans l'évolution de l'égyptien au cours des siècles, évolution assez sensible pour qu'il soit possible de distinguer différentes étapes dans l'histoire de la langue. Ceci nous conduit à préciser l'état ici étudié et à expliciter brièvement les notions de moyen égyptien et d'égyptien classique.

Le moyen égyptien, en gros la langue de la Première Période Intermédiaire et du Moyen Empire, est la phase que l'on aborde souvent en premier lieu, sans doute pour des raisons surtout pratiques. En effet, le moyen égyptien n'est pas seulement la langue utilisée pour tous les usages entre l'Ancien et le Nouvel Empire, mais son emploi survivra jusqu'à la fin de l'histoire égyptienne principalement pour écrire inscriptions royales et textes religieux. Cette survivance fait du moyen égyptien un égyptien de tradition, une langue mimétique et savante, ressentie comme classique, même si elle laisse s'infiltrer quelques innovations. Cet état de la langue donne donc accès à un corpus fort étendu. Nous avons préféré l'expression d'égyptien classique à celle de moyen égyptien pour mettre cette réalité en évidence. Notre corpus repose néanmoins avant tout sur des textes du Moyen Empire, puisque l'égyptien de tradition peut abriter quelques innovations qui ne font pas partie du système du moyen égyptien, mais qui ont été empruntées à des états plus récents de la langue. Cependant, dans la mesure où le moyen égyptien lui-même a évolué et a accueilli des traits novateurs ou subi des érosions, nous avons été amenés à puiser des exemples en amont et en aval du Moyen Empire. Le fait qu'un même état de langue soit perméable à des innovations, sensible à des phénomènes d'érosion, tout comme il est capable de conserver des fossiles, ne simplifie évidemment pas la tâche du traducteur. Ces phénomènes sont surtout liés aux divers types de textes, les sources profanes se révélant moins conservatrices.

Bien des concepts et des explications retenues dans cette grammaire ont été puisés dans les multiples travaux philologiques, même si notre ouvrage comporte aussi sa part d'innovations dans l'approche linguistique. L'essentiel ne réside pas là. Une première ambition nous a animé: permettre au novice de faire siennes les acquisitions récentes, mais dans le cadre d'une synthèse cohérente, et non à travers des études dispersées et portant souvent sur des questions précises. Un second souci, majeur, a été d'intégrer les

différentes notions dans un système et de présenter les choses d'une manière fonctionnelle, cherchant à opposer les différentes formes et constructions, afin de voir ce qui fonde leur spécificité. Certes, en soi, toute grammaire recèle un système, mais force est de constater que les articulations de ce dernier sont souvent mal dessinées, peu explicites, voire occultées. Il manque souvent des liaisons entre l'étude des différentes formes ou constructions, qui sont exposées, chacune pour elle-même, de sorte que certaines grammaires s'apparentent plus à un catalogue de formes et à un recueil de règles qu'à l'exposé dynamique des constituants de la langue. Nous aurions pu faire sentir cet effort en introduisant dans le titre le mot "systémique", mais il nous a paru prétentieux; nous lui avons donc préféré le terme "raisonné".

Le plan retenu est simple et assez classique. Les chapitres s'organisent en sept grandes parties. La première est réservée à la présentation générale de la langue et au fonctionnement de l'écriture hiéroglyphique. Vient ensuite l'étude des différents éléments du langage, pris pour eux-mêmes. La troisième partie constitue une introduction qui nous a paru nécessaire pour aborder l'analyse subséquente des diverses prédications. On y trouvera un exposé des fondements théoriques de la linguistique, puis une présentation générale du système prédicatif égyptien, chapitres qui mettront en place des notions et des concepts utilisés dans la suite. Ainsi préparé, le lecteur est convié à découvrir dans une quatrième et une cinquième partie le fonctionnement des prédications non verbales, puis verbales. La sixième partie sera réservée à l'examen des questions soulevées par l'organisation plus complexe des énoncés, c'est-à-dire comment les propositions dépendantes, au sens le plus large, se relient aux propositions principales, de quelle manière se structure le canevas d'une narration complexe, et enfin de quels moyens dispose le locuteur pour produire sur le plan énonciatif un énoncé marqué. La septième et dernière partie est consacrée à une liste des signes hiéroglyphiques, avec leurs diverses valeurs, exposées dans un ordre qui, à nouveau, souhaite faire percevoir la manière dont fonctionne le système, cette fois graphique. Dans la mesure où nous souhaitons que cette grammaire puisse constituer un instrument de travail pour les étudiants, nous avons réservé une large place aux exemples; souvent accompagnés de commentaires, ceux-ci sont essentiels pour illustrer un exposé qui, par la force des choses, est parfois assez abstrait. Enfin, pour faciliter la consultation, nous avons doté le livre d'une table des matières volontairement détaillée et d'index qui permettront de retrouver aisément les renvois à tel ou tel phénomène grammatical.

Il nous faut encore dire un mot de la bibliographie utilisée. Il n'était pas possible de citer toutes les études et tous les articles consultés : pareille bibliographie aurait trop alourdi le texte et le lecteur risquait de se perdre dans une forêt de références. Nous avons

donc choisi de fournir en fin de chaque chapitre une orientation bibliographique. Ce choix n'est en rien dicté par un jugement de valeur, ce que reflète le classement chronologique adopté. La sélection résulte avant tout de la volonté de renseigner les études récentes centrées sur la matière qui vient d'être exposée, même si nous ne partageons pas entièrement les théories qu'elles développent. Conçue de cette manière, notre bibliographie permettra au lecteur curieux de rassembler rapidement de nombreuses autres références.

Le professeur qui souhaiterait utiliser notre ouvrage comme guide de l'étudiant pourra, dans un premier temps, simplifier certaines données, pour s'attacher à l'essentiel, quitte à revenir plus tard sur des points plus précis. Au-delà du public concerné par l'apprentissage de l'égyptien, nous osons espérer que nos collègues trouveront dans notre ouvrage une synthèse commode et stimulante.

Pour terminer, nous voudrions dire notre reconnaissance à Jean Winand attaché à notre service d'égyptologie depuis déjà une bonne dizaine d'années. Lorsque nous avons décidé de mettre en forme le résultat de longues lectures et réflexions, nous avons tout de suite pressenti que la collaboration de ce chercheur tout entier tourné vers la philologie ne pourrait que profiter à l'ouvrage. Il a d'emblée accepté d'apporter son aide à l'entreprise; dès lors, les chapitres de cette grammaire sont tous le fruit d'un travail mené en commun, grâce à des discussions et des échanges de vues quasi quotidiens. Jean Winand a aussi assuré la fastidieuse tâche du "formatage" du texte et l'insertion des caractères hiéroglyphiques.

Ainsi, cet ouvrage, dédié à celui qui fut notre maître en égyptologie, B. van de Walle, et écrit avec l'aide d'un de nos disciples, illustre bien que l'élaboration de la grammaire égyptienne est un travail de longue haleine, sans cesse à remettre sur le métier. Puisse notre grammaire simplement cristalliser une étape de cette longue quête !

Michel MALAISE
Janvier 1999



PREMIÈRE PARTIE

LA LANGUE ET L'ÉCRITURE ÉGYPTIENNES

I. HISTOIRE DE LA LANGUE ÉGYPTIENNE

I. PLACE DE L'ÉGYPTIEN PARMI LES LANGUES CHAMITO-SÉMITIQUES

§ 1 L'égyptien fait partie de la grande famille des langues chamito-sémitiques (appelées aussi afro-asiatiques dans la linguistique anglo-saxonne). Ce terme doit être pris avec précaution. En effet, il pourrait suggérer qu'il existe deux groupes principaux, l'un sémitique, l'autre chamitique. Or, si les langues sémitiques forment effectivement un groupe homogène, il n'en est pas de même pour le chamitique qui ne reflète aucune unité linguistique. L'étiquette chamito-sémitique doit donc être comprise dans son ensemble. Cette appellation recouvre cinq groupes de langues, peut-être six : les langues sémitiques, l'égyptien, les langues berbères, les langues tchadiques et les langues couchitiques. Enfin, la place des langues omotiques fait encore l'objet de débats entre spécialistes (cf. *infra*).

Les langues *sémitiques* (du nom de Sem, un fils de Noé) est la famille la plus importante. Elle est attestée depuis la seconde moitié du IIIe millénaire. Certaines langues de ce groupe sont encore vivantes aujourd'hui, parlées par des millions de personnes (arabe, éthiopien, etc.). Elle comprend différentes langues qui peuvent se présenter de la manière suivante (fig. 1). On notera qu'au découpage géographique, qui sert de base au canevas adopté ici, correspond un découpage linguistique.

L'*égyptien* ancien est la langue qui fut utilisée dans la vallée du Nil, sur un territoire correspondant à peu près à celui de l'Égypte moderne. C'est à un des états de cette langue que le présent ouvrage est consacré.

Les langues *berbères* sont encore parlées par environ cinq millions de locuteurs. Elles s'étendent de la côte atlantique à l'oasis de Siwa, dans le nord de l'Afrique, et de la Méditerranée au Mali et au Niger. Les langues berbères actuelles sont probablement les descendantes de la langue préservée dans les inscriptions dites libyques, écrites à partir du IIe s. av. J.-C. jusqu'à la conquête arabe au plus tard. Les principales langues berbères parlées aujourd'hui sont le kabyle et le touareg.

Les langues *couchitiques* (du nom de Couch, un fils de Cham) concernent environ quinze millions de locuteurs répartis dans la corne orientale de l'Afrique, depuis la frontière sud de l'Égypte jusqu'au nord de la Tanzanie. Elles ne sont attestées que depuis le XVIIe s. Les témoins principaux de ce groupe sont le bédja et l'agaw.

Les langues *tchadiques* forment un agglomérat de plus de 140 langues et dialectes employés par environ trente millions de locuteurs répartis dans la zone sub-saharienne, aux alentours du lac Tchad. La langue principale de ce groupe est le haoussa.

Les langues *omotiques*, parlées par environ un million de locuteurs, tirent leur nom de la rivière Omo, dans le sud-ouest de l'Éthiopie. On estimait jadis que ces langues constituaient le rameau occidental des langues couchitiques. L'appartenance de ce groupe à la famille des langues chamito-sémitiques est actuellement un objet de controverses.

	OCCIDENTAL *Syrie - Palestine*	ORIENTAL *Mésopotamie*
SEPTENTRIONAL	Ougaritique Amorite Cananéen : Phénico-punique Hébreu Moabite Araméen (et syriaque)	Accadien
MÉRIDIONAL	*Péninsule arabique* Arabe Sudarabique *Éthiopie* Éthiopien	

Fig. 1. Distribution des langues sémitiques

§ 2 Au sein de la famille chamito-sémitique, les parentés sont surtout bien établies entre les langues sémitiques, berbères et égyptienne. Ces concordances sont plus nettes - et plus probantes - dans le domaine grammatical que sur le plan lexical. Un des traits de convergence parmi les plus remarquables entre l'égyptien et le sémitique est la présence d'une conjugaison étative (parfait ancien en égyptien et permansif en accadien). L'égyptien possède néanmoins plusieurs traits qui lui sont propres en matière de vocabulaire et de conjugaison.

Il reste encore aujourd'hui bien difficile de préciser la nature des liens de parenté entre les langues de la famille chamito-sémitique. Sans doute, certaines concordances s'expliquent-elles par une lointaine origine commune, tandis que d'autres pourraient résulter de contacts ultérieurs.

II. LA LANGUE ÉGYPTIENNE

1. Introduction

§ 3 L'égyptien est attesté sur plus de 4.500 ans. Les premiers écrits, certes très embryonnaires, apparaissent à l'aube du troisième millénaire. Les fouilles récentes menées à Oum el-Qaʿab permettent de faire remonter l'écriture aux environs de 3150 av. J.-C., soit approximativement 150 ans avant l'unification politique du pays. Quant au copte, ultime prolongement de la langue des pharaons, il fut utilisé comme langue vivante jusqu'aux temps modernes (XVIIe s.) et survit encore aujourd'hui comme langue liturgique. Une langue connue sur une telle durée, cas unique dans les annales linguistiques, a forcément subi plusieurs transformations au cours de son histoire.

L'évolution de l'égyptien, depuis l'égyptien archaïque jusqu'au copte, peut se mesurer à l'aide de différents critères.

a) phonologie : simplification du système des laryngales, disparition des occlusives sonores (cf. *infra*, ch. III) ;

b) morphologie et syntaxe : abandon progressif d'une morphologie synthétique pour une morphologie analytique :
śn.t > **t-sône** (copte) "la soeur" (disparition de la terminaison du féminin et apparition corrélative de l'article défini) ;
śḏm.tj.fj > **p-et-efe-sôtm** (copte) "celui qui entendra" (remplacement d'une forme synthétique par une construction analytique complexe comprenant article, pronom relatif et forme verbale composée) ;

c) vocabulaire :
modification du sens de certains mots : p. ex. *šri* "petit" > "fils" ;
disparition de certains mots : p. ex., *sꜣ* "fils", remplacé par *šri* ;
apparition de mots nouveaux : créations à l'intérieur de l'égyptien, mais aussi emprunts importants aux langues sémitiques, notamment au Nouvel Empire, puis au grec en copte ;

d) typologie : passage, dans l'agencement des constituants, d'un ordre où prime une suite Verbe Sujet Objet à un ordre où domine désormais la suite Sujet Verbe Objet :

iw	*śḏm.n.f*	*md.t*	*nj-św.t*
auxiliaire	verbe-accompli-3e p.sg.	subst.-fém.	subst.-gén.dir.

a-f	**setm**	**t-moute**	**n-p-rro** (copte)
accompli-3e p. sg.	infinitif	article-subst.	génitif-article-subst.

"il a entendu la parole du roi".

§ 4 Sur base de ces critères, on distingue traditionnellement deux grandes articulations dans l'histoire de la langue, appelées respectivement, de manière neutre, l'égyptien de la première phase et l'égyptien de la deuxième phase. Chacune de ces phases comprend elle-même plusieurs stades. Il faut tout de suite attirer l'attention sur le fait que le passage entre les deux phases ne s'est pas effectué de manière brutale, mais qu'il y eut une évolution graduelle. Tout stade de l'égyptien contient en germes des traits qui seront propres au stade suivant. Ce qui caractérise un stade par rapport à celui qui l'a précédée, c'est la cristallisation de ces traits latents en un nouveau système organisé. Il faut remarquer que la classification proposée ici ne repose pas que sur des théories modernes, dans la mesure où les Égyptiens eux-mêmes ont senti le besoin de traduire en égyptien de la deuxième phase des textes rédigés en égyptien de la première phase. En revanche, on ne possède pas de traductions d'un stade de l'égyptien à un autre à l'intérieur d'une même phase.

Dès l'Ancien Empire, on observe des différences imputables aux registres d'expressions. La division primaire s'effectue entre les textes littéraires d'une part, et les textes non littéraires d'autre part, les premiers étant naturellement enclins à retenir des constructions archaïques. À l'intérieur des textes à tendance littéraire, on peut distinguer les écrits religieux, par nature les plus conservateurs, et les inscriptions royales. Parmi les textes non littéraires, ce sont les documents de la vie quotidienne (lettres, contrats, etc.) qui s'éloignent le moins de la langue parlée. Au cours de l'égyptien de la deuxième phase, le choix de langue est en grande partie conditionné par le genre littéraire (cf. *infra*, § 12).

On notera également que le type d'écriture employé n'est qu'un faible indicateur de l'état de langue utilisé. S'il y a bien, généralement, adéquation entre l'écriture copte et la langue copte, ou l'écriture démotique et la langue démotique, l'emploi des écritures hiéroglyphique et hiératique ne préjugent en rien de l'état de langue.

2. L'égyptien de la première phase

§ 5 L'égyptien de la première phase comprend deux états : l'ancien égyptien et l'égyptien classique ou moyen égyptien. Cette première phase de l'égyptien est caractérisée par une morphologie synthétique, qu'il s'agisse de la morphologie verbale, où la conjugaison suffixale prédomine, ou de la morphologie nominale, où les indications de genre et de nombre sont exprimées par des affixes au thème nominal. Le système verbal reflète largement une opposition aspectuelle. Sur le plan syntaxique, les relations entre les propositions ne sont pas systématiquement explicitées par des morphèmes appropriés (conjonctions de coordination ou de subordination).

A. L'ancien égyptien

§ 6 L'ancien égyptien est la langue de l'Ancien Empire (3e-6e dynastie). Il est attesté notamment dans les *Textes des Pyramides* et dans les nombreuses inscriptions autobiographiques.

B. L'égyptien classique

§ 7 L'égyptien classique ou moyen égyptien est la langue de la Première Période Intermédiaire, du Moyen Empire, de la Deuxième Période Intermédiaire et du tout début de la 18e dynastie. De cette époque proviennent de nombreux textes littéraires, mais aussi une littérature religieuse abondante, comme les *Textes des Sarcophages*, des inscriptions royales et privées, des documents administratifs et des lettres. L'appellation "égyptien classique" correspond à une appréciation faite par les modernes sur la littérature de cette époque, mais se justifie également par le sentiment des Égyptiens eux-mêmes, comme le montre, entre autres, la place réservée aux textes du Moyen Empire dans l'enseignement au Nouvel Empire.

Les limites entre l'ancien et le moyen égyptien sont difficiles à définir, comme en témoignent les hésitations des égyptologues. C'est qu'entre les deux phases il n'y a pas eu véritablement solution de continuité, mais évolution graduelle. Par exemple, la construction SN + *ḥr* + infinitif est attestée à partir de la 6e dynastie avec les verbes transitifs, mais il faudra attendre la 11e dynastie pour la voir s'étendre à tous les types de verbes. Par ailleurs, les formes utilisant l'auxiliaire d'énonciation *ᶜḥᶜ.n* n'apparaissent pas avant la 8e dynastie. Il reste que, dans sa maturité, l'égyptien classique se différencie de l'ancien égyptien. Plus que d'un changement radical dans la structure de la langue, il s'agit davantage de modifications dans le "stock" morphologique.

L'égyptien classique se répand à des vitesses variables suivant les registres d'expression. Il est d'abord attesté dans les textes de la vie quotidienne, et ce dès la 6e dynastie, pour gagner ensuite les textes littéraires, les inscriptions royales et les écrits religieux. Dès la fin de la Première Période Intermédiaire, l'égyptien classique accueille des traits novateurs qui s'infiltrent d'abord dans les textes de la vie courante (ainsi dans les lettres, p. ex. les P. *Hekanakhte*), puis gagnent à la Deuxième Période Intermédiaire les textes littéraires (P. *Westcar*), et enfin les inscriptions royales à la fin de cette dernière période et au début de la 18e dynastie (T. *Carnarvon* I et *Urkunden* IV).

Il ne faut donc pas considérer le moyen égyptien ou égyptien classique comme un bloc homogène, demeuré inchangé au cours des siècles qui séparent la fin de l'Ancien Empire du début de la 18e dynastie. Même un corpus relativement homogène et circonscrit dans le temps, comme les *Textes des Sarcophages*, laisse apparaître des variations linguistiques que P. Vernus résume en ces termes : "l'état dominant montre

quelques caractéristiques apparues au Moyen Empire, mais surtout une forte affinité avec celui illustré par les lettres et les autobiographies de la P.P.I.". Cet exemple confirme tout l'intérêt qu'il y aurait à mener des enquêtes centrées sur un type de texte d'une époque donnée, et tout particulièrement de la Première Période Intermédiaire.

Les traits novateurs, parfois simples phénomènes d'érosion d'un usage, ne sont toutefois pas suffisants pour que l'on puisse parler d'un nouvel état de langue. Ceci explique que certains de nos exemples proviennent à l'occasion de périodes antérieures ou postérieures au Moyen Empire.

Par rapport à l'ancien égyptien, l'égyptien classique se caractérise par l'essor de certaines constructions (formes avec auxiliaires d'énonciation, formes de la conjugaison pseudo-verbale) et par l'effacement, voire la disparition, d'autres (p. ex., les négations *nfr-n*, *w*, ou l'ancien perfectif).

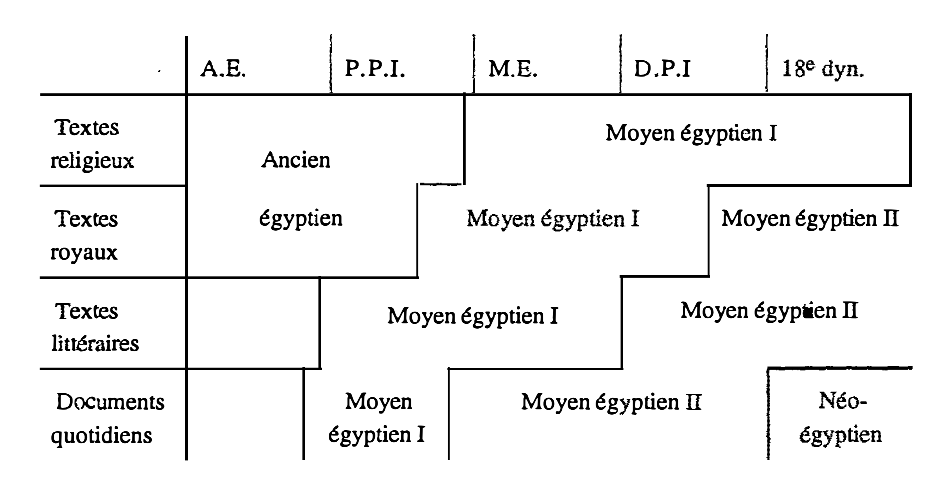


Fig. 2 États de langue et registres d'expression
(d'après Fr. Junge, dans *LdÄ*, V, 1984, tableau 2, col. 1184)

3. L'égyptien de la deuxième phase

§ 8 Par égyptien de la deuxième phase, on entend le néo-égyptien, le démotique et le copte. Par rapport à l'égyptien de la première phase, l'égyptien de la deuxième phase se laisse définir par une série de traits :

a) phonologie : mutations importantes dans le système des consonnes, notamment des dentales ;

b) morphologie :
grammaticalisation de l'opposition défini - non-défini au moyen de l'article,

corrélativement, disparition progressive des terminaisons de genre et de nombre du substantif et de l'adjectif,
extension des formes périphrastiques dans la conjugaison,
simplification de certains paradigmes, notamment du parfait ancien ;

c) syntaxe : explicitations des relations entre propositions au moyen de morphèmes appropriés ;

d) sémantique : passage d'un système aspectuel à un système temporel ;

e) lexicologie : renouvellement du vocabulaire par un large emprunt aux langues sémitiques (en néo-égyptien notamment) et au grec (copte).

A. Le néo-égyptien

§ 9 Le néo-égyptien couvre, en gros, le Nouvel Empire et la Troisième Période Intermédiaire. À l'origine, c'est la langue de la pratique, mais son emploi s'étendit également à des formes littéraires. On le trouve écrit aussi bien au moyen de l'écriture hiéroglyphique que du hiératique. On notera que certains textes en néo-égyptien ont conservé, dans une proportion variable, des traits de l'égyptien classique.

B. Le démotique

§ 10 Le démotique est la langue utilisée depuis la 26e dynastie jusqu'à la fin de l'époque romaine (470 ap. J.-C.). La langue démotique s'identifie presque entièrement avec l'écriture du même nom, même si l'on trouve quelques textes rédigés dans une autre écriture. Comme le néo-égyptien, le démotique sert à écrire des textes de la pratique (d'où son nom), mais fut également utilisé pour des textes littéraires.

Sur le plan de la morpho-syntaxe, le démotique se distingue du néo-égyptien par l'emploi de formes nouvelles (futur I, *nꜣ-nfr.f*, etc.) et par l'abandon de constructions anciennes (p. ex., le séquentiel *iw.f ḥr tm sḏm*). Ces modifications n'affectent toutefois pas le fonctionnement général de la langue, qui demeure fondamentalement le même.

C. Le copte

§ 11 La langue copte ne se distingue guère du démotique que par la présence de certains traits évolutifs. Sa principale caractéristique est le recours à une écriture alphabétique dérivée de l'alphabet grec. À l'origine, langue de la pratique, elle devint également une langue littéraire. C'est notamment l'idiome qui servit à traduire la Bible. Dans sa forme la plus ancienne, le copte n'est pas attesté avant le IIe siècle de notre ère, et son usage vivant ne dépasse pas le XVIIe s.

L'emploi d'un alphabet notant les voyelles a permis de distinguer plusieurs dialectes ; les plus représentatifs sont le sahidique, le bohaïrique, le fayoumique et

l'akhmimique. Leur existence induit généralement à penser qu'il existait déjà des dialectes pour les stades anciens de la langue. La réalité en est, hélas, difficilement démontrable en raison, notamment, de l'imprécision du système hiéroglyphique dans la notation des phonèmes.

4. L'égyptien de tradition

§ 12 À partir du Nouvel Empire jusqu'à la fin du paganisme, l'Égypte connaît un état permanent de diglossie. À côté de la langue vernaculaire (néo-égyptien, puis démotique), coexiste une langue savante, héritière des traditions de l'égyptien classique. Cette langue, dont le statut est comparable à celui du latin au moyen âge et à la Renaissance, est une langue morte s'efforçant d'imiter, parfois simplement de copier, les usages de la langue classique. C'est pour cela qu'on lui réserve le nom d'égyptien de tradition. Cet état de langue fut néanmoins perméable, à des degrés divers, à des traits venant de la langue vernaculaire, notamment du néo-égyptien. Elle sert principalement à la rédaction des inscriptions royales, des traités religieux et funéraires, mais aussi des autobiographies de particuliers. Le recours à cette langue mimétique est "une marque sacralisante" ; comme l'emploi de l'écriture hiéroglyphique, il s'applique à des réalités qui n'appartiennent pas au monde de la communication quotidienne.

Au cours de la domination grecque, puis romaine, l'égyptien de tradition fut, dans certains usages, rédigé dans une écriture spéciale qu'on appelle l'écriture ptolémaïque, caractérisée par une inflation spectaculaire dans le nombre de signes et par des jeux savants d'écriture et de composition.

ÉPOQUES	ÉTATS DE LANGUE	
	LITTÉRAIRE	VERNACULAIRE
Ancien Empire	Ancien Égyptien	Ancien Égyptien
1re Période Intermédiaire Moyen Empire 2e Période Intermédiaire Tout début 18e dyn.	Égyptien classique	Égyptien classique
Suite 18e dyn. 19e-20e dyn. 3e Période Intermédiaire 25e dyn.	Égyptien de tradition	Néo-égyptien
26e dyn. Basse Époque Domination grecque Domination romaine	Égyptien de tradition	Démotique Début du copte
Domination byzantine Époque arabe		Copte (jusqu'au XVIIe s.)

Fig. 3. Les différents états de la langue égyptienne

5. Héritage de l'égyptien

§ 13 Une série de mots égyptiens sont passés dans nos langues modernes, le plus souvent par l'intermédiaire du grec, parfois en empruntant des chemins plus détournés :

Égypte : Αἴγυπτος < *Ḥw.t-kȝ-Ptḥ* "le château du *ka* de Ptah" (désignation de Memphis).

Pharaon : φαραώ < *pr-ʿȝ* "grande maison" (désignation du palais royal).

Oasis : ὄασις < *wḥȝ.t* "chaudron, cuvette, oasis".

Ébène : ἔβενος < *hbnj* "ébène" (mot d'origine africaine).

BIBLIOGRAPHIE

Fr. JUNGE, *Sprachstufen und Sprachgeschichten*, dans *ZDMG*, Suppl. 6 (1985), p. 17-34 ; D. COHEN (éd.), *Les langues chamito-sémitiques*, Paris, 1988 ; J.-L. FOURNET, *Les emprunts du grec à l'égyptien*, dans *BSLP*, 84 (1989), p. 55-80 ; K. JANSEN-WINKELN, *Diglossie und Zweisprachigkeit im Alten Ägypten*, dans *WZMG*, 85 (1995), p. 85-115 ; P. VERNUS, *La position linguistique des Textes des Sarcophages*, dans H. WILLEMS (éd.), *The World of The Coffin Texts*, Leyde, 1996, p. 143-196 ; ID., *Langue littéraire et diglossie*, dans A. LOPRIENO (éd.), *Ancient Egyptian Literature. History and Forms*, Leyde, 1996 (= *Probleme der Ägyptologie*, 10), p. 557-564.



II. LES ÉCRITURES ÉGYPTIENNES

§ 14 L'égyptien ancien a été noté au moyen de plusieurs écritures. Leur emploi est à la fois fonction de l'époque, du support, du niveau de langue utilisé et des genres littéraires. Les principaux types d'écritures sont l'écriture hiéroglyphique, le hiératique, le démotique et le copte. Les trois premiers termes mentionnés furent forgés par les Grecs et ne donnent qu'une idée imparfaite de leur nature et de leur fonction.

I. L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE

§ 15 L'écriture *hiéroglyphique* tire son nom du grec ἱερογλυφικά (γράμματα) "(caractères) sacrés gravés". Cette dénomination s'applique essentiellement à l'époque gréco-romaine, où les hiéroglyphes étaient réservés aux textes gravés dans les temples. Les Égyptiens appelaient d'ailleurs eux-mêmes cette écriture *sš m pr ꜥnḫ* "écriture de la maison de la vie" ou *sš n mdw-nṯr* "écriture des paroles divines". Si l'on fait abstraction de cette phase ultime, l'écriture hiéroglyphique se caractérise avant tout comme une écriture monumentale faite de signes gravés dans la pierre ou peints sur des parois. Elle est aussi une écriture sacralisante qui confère au texte un statut qui le fait échapper à la banalité du monde profane et hausse son message au niveau du monde divin, ou, à tout le moins, l'intègre dans "l'ordre du monde tel que l'a institué le démiurge et que la société pharaonique s'efforce de maintenir" (P. Vernus). Les signes représentent des entités identifiables du monde réel ou d'un monde imaginé. Chaque signe est clairement délimité et toujours séparable des signes qui l'entourent. L'écriture hiéroglyphique se présente en lignes ou en colonnes, les signes pouvant à leur tour s'orienter vers la gauche ou vers la droite. Ces possibilités permettent des dispositions savantes répondant à des critères esthétiques, comme la prise en compte de la structure du support. Ainsi un texte gravé sur le linteau et les montants d'une porte pourra-t-il cumuler les quatre dispositions possibles.

C'est également pour des raisons esthétiques que les signes sont disposés de manière à s'inscrire dans un carré, ou "cadrat", imaginaire. Par exemple, *ib.f* "son cœur", sera écrit , et non ou .

À l'époque gréco-romaine, l'écriture hiéroglyphique connut un accroissement considérable du nombre de signes (près de 10.000). Cette écriture reçoit habituellement le nom d'écriture ptolémaïque.

On trouve également sur papyrus ou sur panneau de bois une écriture hiéroglyphique légèrement simplifiée appelée hiéroglyphique linéaire. Elle fut notamment employée dans la rédaction de livres religieux (*Textes des Sarcophages*, *Livre des Morts*, etc.).

II. L'ÉCRITURE HIÉRATIQUE

§ 16 L'écriture *hiératique* tire son nom du grec ἱερατικά (γράμματα) "(caractères) sacerdotaux", appellation qui lui fut donnée parce qu'elle servait, à l'époque tardive, à la rédaction de livres religieux, comme les *Livres des Morts*. Le hiératique est en fait attesté dès le début de l'écriture. Il s'agit essentiellement d'une cursive, dont les signes sont tracés à l'encre au moyen d'un pinceau, ou plus tard d'un calame, sur une surface plane (papyrus, ostraca, tablettes de bois, voire, plus rarement, sur des parois, etc.). Le hiératique épigraphique, c'est-à-dire gravé, est extrêmement rare. Par rapport à l'écriture hiéroglyphique, les signes hiératiques sont simplifiés. Au cours du temps, le hiératique recourut de plus en plus à des formes abrégées et introduisit des ligatures, phénomène inconnu dans l'écriture monumentale. Toutefois, une transposition du hiératique au hiéroglyphique, signe par signe, fut toujours possible. À l'origine, le hiératique s'écrivait exclusivement en colonnes, puis il adopta une disposition horizontale. Les signes sont toujours orientés vers la droite (sauf à de très rares exceptions). Dans son usage profane, le hiératique cessa d'être employé à la fin de la Troisième Période Intermédiaire, époque à laquelle il fut remplacé par le démotique. En Haute Égypte uniquement et pour une courte période (Troisième Période Intermédiaire et 26e dynastie), on trouve une forme dérivée de hiératique qualifiée de hiératique anormal ou hiératique cursif, et utilisée pour des documents juridiques ou administratifs. Cette écriture se caractérise par ses formes très abrégées.

III. L'ÉCRITURE DÉMOTIQUE

§ 17 L'écriture démotique tire son nom du grec δημοτικά (γράμματα) "caractères profanes (litt. "populaires)". Elle apparaît en Basse Égypte à la 26e dynastie et fut progressivement étendue à toute la vallée du Nil. Elle servit d'abord à écrire des textes de la vie courante, puis son usage fut élargi aux textes littéraires. Son emploi se confond avec celui de la langue démotique. Comme le hiératique, il s'agit essentiellement d'une écriture cursive. Le démotique épigraphique demeure une exception. Comparé au hiératique, le démotique se signale par une simplification accrue des signes, avec pour conséquence qu'il n'y a généralement plus de lien entre le signe iconique et le signe démotique. L'utilisation de ligatures est très répandue. La transposition signe à signe du

démotique au hiéroglyphique n'est plus possible, contrairement à ce qu'on observe pour le hiératique. Le dernier document démotique daté est un graffito de 470 de notre ère.

IV. L'ÉCRITURE COPTE

§ 18 L'écriture copte, dans son état classique (à partir du IIIe s. de notre ère), est un alphabet de 32 signes tiré essentiellement de l'alphabet oncial grec auquel sont ajoutées sept lettres dérivées du démotique afin de noter des sons inconnus du grec. On notera que les lettres Δ, Γ et Z ne servent qu'à noter des mots d'origine grecque. Les sept lettres "indigènes" sont les suivantes :

ϣ (*chai*)
ϥ (*fai*)
ϧ (*khai*)
ϩ (*hori*)
ϫ (*djandja*)
ϭ (*tchima*)
ϯ (*ti*)

BIBLIOGRAPHIE

G. MÖLLER, *Hieratische Paläographie*, 3 vols, Leipzig, 1909-1912 ; W. ERICHSEN, *Demotische Lesestücke*, Leipzig, 1937-1940 ; H. GOEDICKE, *Old Hieratic Palaeography*, Baltimore, 1988 ; Fr. DAUMAS (éd.), *Valeurs phonétiques des signes hiéroglyphiques d'époque gréco-romaine*, 4 vols, Montpellier, 1988-1995.



III. LE SYSTÈME PHONOLOGIQUE

§ 19 Une langue compose ses "mots" au moyen d'un ensemble de sons, qui sont les atomes ou les briques du système. Si l'on étudie la réalisation concrète de ses sons, c'est-à-dire leur production par les organes de l'appareil phonateur, on est dans le domaine de la phonétique. En revanche, si l'on envisage ces mêmes sons du point de leur fonction linguistique, comme des outils qui permettent de créer des oppositions minimales distinctives, on fait de la phonologie. Pour prendre des exemples simples en français, *l* et *r* sont des phonèmes parce qu'ils ont une fonction distinctive qui permet de distinguer les mots "loi" et "roi" ; mais, si d'un point de vue phonétique, on peut distinguer un *r* normal et un *r* roulé (avec vibration accentuée de la langue), ces deux *r* ne constituent pas deux phonèmes, puisqu'en français il n'existe pas d'opposition distinctive entre ces deux types de *r*. On pourrait dire que le phonème est une abstraction linguistique, que chaque locuteur réalise d'une manière plus ou moins correcte, tandis que le son est une réalité physique.

L'égyptien possède 27 phonèmes consonantiques transcrits au moyen de 24 signes ou graphèmes. L'existence des phonèmes qui ne bénéficient pas de signe uniquement réservé à leur transcription est fondée sur le comparatisme avec d'autres langues du monde chamito-sémitique, particulièrement du groupe sémitique, et avec le copte. Par exemple, le phonème *l* rendu dans l'écriture hiéroglyphique par les signes transcrits ꜣ, *n* ou *r* est bien attesté en copte (cf. ég. *ns*, mais copte ⲗⲁⲥ "langue", sémitique *lisan*).

Nous allons fournir brièvement les notions nécessaires à la définition de ces phonèmes, sans aborder des concepts qui ne sont pas utiles pour rendre compte du système phonologique égyptien. Nous prendrons essentiellement en considération les consonnes, puisque l'écriture hiéroglyphique ne note pas d'ordinaire les voyelles (cf. *infra*, § 24).

I. PHONÈMES CONSONANTIQUES SIMPLES

§ 20 Les consonnes se définissent essentiellement par deux coordonnées fondamentales : le point d'articulation du son et son mode d'articulation. Le ***point d'articulation*** précise la partie des organes phonatoires qui servent à produire le son ; il détermine les ***ordres*** de consonnes. On peut ainsi distinguer, en partant de l'avant de la bouche pour atteindre le fond de la gorge :

- les *labiales* (parfois dites plus exactement bilabiales) prononcées avec les lèvres ;

- les *dentales* prononcées avec la pointe de la langue contre les dents ou les alvéoles des dents (parfois appelées aussi apicales [cf. *apex* "pointe"] ou alvéolaires) ;

- les *dorsales* prononcées entre le dos de la langue et une partie du palais : soit le palais dur (*palatum*) pour les *palatales*, soit le voile (*velum*) du palais pour les *velaires*, soit une vibration de la luette (*uvula*) pour les *uvulaires* ;

- les *laryngales* produites dans la gorge, dans une zone qui s'étend, de haut en bas, du pharynx (carrefour des voies digestives et respiratoires) à la fermeture supérieure du larynx, à savoir la glotte, au sommet de la trachée artère. La glotte est un espace triangulaire compris entre les cordes vocales et susceptible de s'ouvrir ou de se fermer. On distingue les *pharyngales*, produites par le contact de la racine de la langue avec la paroi postérieure du pharynx, et les *glottales*, réalisées par une brusque ouverture de la glotte.

Les ***modes d'articulation*** décrivent la manière dont le son passe vers l'extérieur, et déterminent des ***séries*** :

- les *occlusives* (ou explosives) sont des consonnes qui, d'abord retenues par une occlusion du canal vocal, explosent brutalement ;

- les *spirantes* (ou fricatives) sont des consonnes réalisées par une occlusion partielle du canal vocal et dont le son est donc continu ;

- les *liquides* sont en fait des spirantes d'un type particulier parce que l'air s'échappe par les côtés de la langue comme un liquide qui s'écoule ;

- les *nasales* sont des phonèmes avec expulsion d'une partie de l'air par le nez, et non plus seulement par la bouche ;

- les *semi-consonnes* sont des phonèmes de transition, intermédiaires entre les consonnes et les voyelles ; ce sont des spirantes (caractère continu) qui correspondent à des voyelles.

En réalité, les *occlusives* et les *spirantes* peuvent encore se subdiviser en deux séries, selon que le phonème s'accompagne ou non d'une vibration des cordes vocales ; si les phonèmes vibrent, ils sont dits *sonores* (ou voisés) ; dans le cas contraire, ils sont dits *sourds*.

Les *liquides* se subdivisent également en deux séries :

- les *latérales* quand l'air s'écoule librement des deux côtes de la langue,

- les *vibrantes* (ou intermittentes), accompagnées d'une série de battements de l'organe articulant (la pointe de la langue ou la luette) contre le point d'articulation.

II. PHONÈMES CONSONANTIQUES COMPLEXES

§ 21 La fin de la réalisation de certaines occlusives comporte un souffle expiratoire (noté ^{h}) ; c'est pourquoi on les qualifie d'*occlusives spirantisées*. C'est le cas en égyptien des phonèmes transcrits *p*, *t*, *ṯ* et *k* qui se spirantisent dès avant la fin de l'Ancien Empire.

Les occlusives sonores transcrites *d* et *ḏ* se terminent par une mouillure (notée '), c'est-à-dire qu'elles offrent une articulation vélaire secondaire grâce à la langue qui s'étale contre la partie molle du palais ; cette mouillure se perdra assez vite.

III. INVENTAIRE DES PHONÈMES DE L'ÉGYPTIEN

§ 22 En possession de ces données, on peut répartir les 27 phonèmes consonantiques de l'ancien égyptien dans le tableau suivant (cf. p. 20).

À présent, voici des éléments de comparaison qui permettent de réaliser comment ces phonèmes étaient prononcés ; pour ce faire, nous suivrons l'ordre des lignes horizontales du tableau. Les lettres entre barres verticales notent les phonèmes, celles qui sont entre crochets droits rendent la réalité phonétique.

|p| > |p^h| = [p] du français > [p] de l'anglais (cf. *poor*)

|t| > |t^h| = [t] du français > [t] de l'anglais (cf. *time*)

|c| > |c^h| = [ṭ] emphatique de l'arabe > [t'] comme dans *tiare*

|k| > |k^h| = [k] comme le *kaf* arabe

|q| = [ḳ] emphatique comme le *qof* arabe et comme dans *cable*

|ʾ| = coup de glotte comme dans le son initial de *haine*

|b| = [b] comme dans *bon*

|d| = [d'] comme dans l'anglais *deuce*

|ḏ| = [c'] à mi-chemin entre *dieu* et *djébel*

|g| = [g] comme dans *gamin*

|f| = [f] comme dans *femme*

|s| = [s] comme dans *salut*

|š| = [ʃ] comme dans *chat*

|ç| = ch allemand de *ich*

|X| = [χ] allemand de *lachen* ou le *ḫā* arabe

|ḥ| = [ḥ] rauque du *ḥā* arabe

|h| = [h] de l'anglais *hot*

|β| = b de l'espagnol comme dans *caballo*

|z| = [z] comme dans *zèbre*

|ᶜ| = fort coup de glotte comme le ᶜ*ayin* sémitique

|m| = [m] comme dans *Memphis*

|n| = [n] comme dans *Nicolas*

		Labiales	Dentales	Dorsales			Laryngales	
				Palatales	Vélaires	Uvulaire	Pharyngales	Glottales
Occlusives	sourdes	*p* |p|	*t* |t|	*ṯ* |c|	*k* |k|	*ḳ* |q|		*ꜣ* |ʾ|
	sonores	*b* |b|	*d* |d|	*ḏ* |ɟ|	*g* |g|			
Spirantes	sourdes	*f* |f|	*ś* |s|	*š* |š|	*ẖ* |ç|	*ḫ* |χ|	*ḥ* |ħ|	*h* |h|
	sonores	*b* |ƀ|	*s* |z|				*ʿ* |ʿ|	
Nasales		*m* |m|	*n* |n|					
Liquides	latérales vibrantes		*n*, *r*, *ꜣ* *r* |l|, |r|			*ꜣ* |R|		
Semi-consonnes		*w* |w|		*i* |j|				

Fig. 4. Tableau phonologique de l'égyptien

|l| = [l] comme dans *Louis*

|r| = [r] roulé de l'anglais comme dans *write*

|R| = [R] grasseyé de la prononciation des "faubourgs"

|w| = son intermédiaire entre [u] et [w] comme dans *ouate*

|j| = son intermédiaire entre [i] et [j] comme dans *yeux*

IV. MUTATIONS CONSONANTIQUES

§ 23 Certains phonèmes ont subi des mutations au cours du temps. Ce processus est important dans la mesure où des signes en viennent ainsi à noter des sons qui ne leur sont pas originels.

Un certain nombre de mutations consonantiques se sont déjà produites de façon systématique avant la fin de l'Ancien Empire. D'abord, une série d'occlusives sourdes se sont spirantisées, et dès lors *p* = |p| > |p^{h}| ; *t* = |t| > |t^{h}| ; *ṯ* = |c| > |c^{h}| ; k = |k| > |k^{h}| ; pour sa part, à cette époque, le |b| ne s'est peut-être pas encore spirantisé. Par ailleurs, d'autres occlusives se sont assourdies : *g* = |k| > |g| et *z* = |z| > |s|. Ce dernier phénomène entraîne dorénavant dans l'écriture une confusion très fréquente entre —•— et |̂.

D'autres mutations sont facultatives ; il s'agit d'alternances qui s'expliquent par la proximité des phonèmes en cause.

On constate de la sorte que *ẖ* échange parfois avec *ḫ* et avec *š*, tandis que *ḫ* se confond parfois avec *ẖ* : "entourer" s'écrit d'abord *pšr* puis *pḫr* et *pẖr* ; "plaquer" s'écrit *śḫr* et *śẖr*. Le phonème *ᶜayin* échange parfois avec *ỉ* dans des mots à proximité de *ḥ* ou de *ḫ* (cf. *šᶜḥ* > *šỉḥ* "noble" ; *ᶜḫḫw* > *ỉḫḫw* "crépuscule" ; *ᶜṯḫ* > *ỉṯḫ* "filtrer"). Il arrive aussi que *f* passe *p* (cf. *fśỉ* > *pśỉ* "cuire").

D'autres évolutions sont imputables à la nature instable du phonème. De la sorte, le phonème transcrit *r* s'amuït souvent en fin de mot en *ỉ* (cf. *mr* > *mỉ* "comme"), ou disparaît complétement (cf. *nṯr* > ⲚⲞⲨⲦⲈ "dieu"). Parfois, suite à l'alternance observée entre *ỉ* et *ȝ*, le *r* donne parfois l'impression de passer à *ȝ*.

Le phonème transcrit *ȝ* est aussi un phonème instable qui correspond d'abord à une liquide, puis commence à se muer en occlusive glottale ' (d'où des variations entre *ỉ* et *ȝ* comme dans "regarder" écrit *dgỉ* puis *dgȝ*), pour finalement disparaître (cf. "envoyer" déjà noté en moyen égyptien *hȝb* et *hb*).

Le signe transcrit *ỉ* recouvre depuis le début une occlusive glottale ou une semi-consonne. En tant que semi-consonne, il est susceptible d'être omis en syllabe finale ; la même chose est vraie du signe transcrit *w*, permettant de noter le |ß| ou une semi-consonne.

Au Moyen Empire, on se trouve en présence d'autres mutations. Les occlusives notées *d* et *ḏ* se sont assourdies de sorte que |d| se prononce |t| et que |c'| passe à |c|. Plus

important, les occlusives transcrites *ṯ* et *ḏ* peuvent dans certains environnements se dépalataliser et se prononcer respectivement comme *t* et *d*. Dès lors, quand cette mutation s'est produite, *ṯ* et *ḏ* peuvent encore s'écrire 𓍿 et 𓆓 (orthographe historique), soit avec 𓏏 et 𓂧 (orthographe actualisée). Par contrecoup, les *t* et *d* étymologiques sont parfois écrits 𓍿 et 𓆓 par hypercorrection, se fondant en fait sur une fausse étymologie. La où le *ṯ* et *ḏ* se sont maintenus, ils sont écrits 𓍿 et 𓆓 .

V. Les voyelles

§ 24 L'écriture hiéroglyphique ne note pas les voyelles, mais il est possible de se faire une idée de la vocalisation grâce à la transcription de mots égyptiens dans des langues étrangères contemporaines (particulièrement l'accadien), au comparatisme avec les langues chamito-sémitiques et, pour un état tardif, au système alphabétique du copte qui réserve une place aux voyelles, ainsi qu'aux transcriptions grecques, principalement de noms propres.

L'égyptien de la première phase connaît les voyelles *i*, *a*, *ou*, lesquelles peuvent être brèves (|i|, |a|, |u|) ou longues (|i:|, |a:|, |u:|), soit un total de six voyelles. La longueur des voyelles n'est pas phonologiquement pertinente ; elle dépend généralement du type de syllabe : on trouve les voyelles longues en syllabe ouverte, et les voyelles brèves en syllabes fermées. Dans le cadre d'une syllabe non accentuée, la voyelle pouvait se transformer en une sorte de *e* muet ; il ne s'agit cependant pas là d'un véritable phonème, mais d'un simple processus de dégradation de la voyelle.

Ỉ et *w*, en tant que semi-consonnes, peuvent parfois servir à noter une coloration vocalique. Le *w* plus particulièrement se rencontre quelquefois pour rendre un morphème vocalique.

VI. La structure des mots

§ 25 La combinaison des phonèmes donne naissance aux *lexèmes* (unités lexicales porteuses de signification) et aux *morphèmes* (unités grammaticales, comme les *prépositions*, et affixes, c'est-à-dire des éléments qui permettent des dérivations au départ d'une racine ou qui constituent des désinences grammaticales).

Les lexèmes égyptiens sont tous dérivés de quatre types de racines : les racines uniconsonantiques (cf. *t* "pain") et quadriconsonantiques (cf. *ḫśbḏ* "lapis lazuli"), rares toutes les deux, et les racines biconsonantiques (cf. *mn* "être stable") et triconsonantiques (cf. *śḏm* "entendre"), très fréquentes. Par le jeu de la dérivation et de la morphologie, ces racines peuvent s'allonger et compter jusqu'à huit consonnes.

Les jeux de la dérivation recourent, entre autres, aux affixes, qui recouvrent préfixes et suffixes. Les préfixes permettent de nuancer le sens d'une racine : par exemple, le préfixe *n*- marque un renforcement de l'action (cf. *kꜣ(ỉ)* "penser" / *nkꜣ* "réfléchir"), tandis que le préfixe *ś*- sert à donner un sens causatif (cf. *ꜥnḫ* "vivre" / *śꜥnḫ*

"faire vivre") ; la préformante *m*- permet de créer, entre autres, des noms d'instrument (cf. *mḫn.t* "bac" < *m* + *ḫn(i)* "naviguer"), des noms d'agent (cf. *mnhs* "veilleur" < *m* + *nhs(i)* "veiller"), des noms de lieu (*mśḏr* "oreille" < *m* + *śḏr* "dormir" ; littéralement "l'endroit sur lequel on dort"). Placés en fin de mot, les suffixes autorisent des dérivations verbales ou nominales. On citera le cas du -*w*, suffixe nominal permettant la création sur des racines verbales de noms abstraits (cf. *nfrw* "la perfection" < *nfr* "être parfait") et d'agent (cf. *śšmw* "guide" < *śšm* "guider") ; le cas de -*tj* servant à former des noms de métier ou d'agent (cf. *ꜥḥꜣwtj* "guerrier" < *ꜥḥꜣ* "combattre"), le suffixe -*(w)t*/ -*(j)t* du collectif (cf. *ḫnj.t* "équipage" < *ḫn(i)* "naviguer") et le -*j* formant des nisbés, noms qui marquent la relation (cf. *śḫtj* "paysan" < *śḫ.t* "champ").

Un procédé de dérivation courant est la réduplication, qui consiste à redoubler, partiellement ou totalement, une racine. La réduplication de la dernière radicale aboutit notamment à la création des verbes *secundae geminatae* (cf. *mꜣꜣ* "voir") et *tertiae geminatae* (cf. *śḳbb* "rafraîchir"). Le redoublement des deux dernières radicales ou de la totalité de la racine exprime une action répétée (cf. *nḏ* "interroger" et *nḏnḏ* "prendre conseil de", **gm* et *gmgm* "casser en petits morceaux").

On notera pour terminer que la structure syllabique des mots égyptiens présente des régularités dues à des schèmes que postulent les lois de la dérivation ou de la grammaire.

VII. L'ACCENT TONIQUE

§ 26 L'accent tonique en égyptien est indépendant des faits morphologiques. Il porte toujours sur la syllabe finale (oxyton) ou sur la pénultième (paroxyton). Dans un stade ancien de la langue égyptienne, l'accent pouvait également affecter l'antépénultième syllabe. Suite à la chute des voyelles courtes en syllabe ouverte située après l'accent, les mots ayant ce type d'accent tonique furent intégrés dans le schéma n'autorisant pas la remontée de l'accent au-delà de l'avant-dernière syllabe.

BIBLIOGRAPHIE

P. LACAU, *Études d'égyptologie*, I-II, Le Caire, 1970-1972 ; J. VERGOTE, *Grammaire copte*, Ib, Louvain, 1973 ; J. OSING, *Die Nominalbildung des Ägyptischen*, Mayence, 1976 ; ID., art. *Lautsystem*, dans *LdÄ*, III, 1980, col. 944-949 ; G. CONTI, *Studi sul bilitterismo in semitico e in egiziano*, 1, *Il tema verbale N1212*, Florence, 1980 ; P. VERNUS, *L'égypto-copte* dans J. PERROT (dir.), *Les langues dans le monde ancien et moderne. Troisième partie : Les langues chamito-sémitiques* (éd. par D. Cohen), Paris, 1988, p. 164-166 ; W. VYCICHL, *La vocalisation de la langue égyptienne*, I, *La phonétique*, Le Caire, 1990 ; W. SCHENKEL, *Einführung in die altägyptische Sprachwissenschaft*, Darmstadt, 1990, p. 24-93 ; Fr. KAMMERZELL, dans *LingAeg.*, 2 (1992), p. 157-175 ; C. REINTGES, *Egyptian Root-and-Pattern Morphology*, dans *LingAeg.*, 4 (1994), p. 213-244 ; Fr. KAMMERZELL, dans R. HANNIG, *Grosses Handwörterbuch Ägyptisch-Deutsch (2800-950 v.Chr.)*, Mayence,

1995, p. XLII-LII ; A. LOPRIENO, *Ancient Egyptian. A linguistic introduction*, Cambridge, 1995, p. 28-50.

IV. LE SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE

I. LES HIÉROGLYPHES, LEUR DISPOSITION, LEUR LECTURE, LEUR IDENTIFICATION

§ 27 L'écriture hiéroglyphique est composée de signes-images ; en effet, chaque hiéroglyphe est en fait la représentation d'une chose appartenant au monde dans lequel évolue l'Égyptien. Chaque image est tracée en se conformant aux conventions du dessin égyptien, privilégiant les traits et les aspects les plus caractéristiques des êtres et des objets, n'hésitant pas à juxtaposer des points de vues différents dans une même représentation. Ainsi le signe 𓊃 combine-t-il un damier vu de haut avec des pions figurés en élévation.

§ 28 Les signes sont disposés en lignes horizontales ou en colonnes verticales, sans séparation, ni ponctuation, entre les mots. Dans chacune de ces options, ils peuvent être écrits de droite à gauche (cas le plus fréquent) ou de gauche à droite. Le lecteur pourra facilement repérer l'orientation choisie grâce aux signes représentant des êtres humains ou des animaux ; en effet, ceux-ci regardent toujours vers le début de la ligne. En d'autres termes, on effectue une lecture en allant à la rencontre de ces signes animés.

Les hiéroglyphes ne sont cependant pas simplement alignés les uns derrière les autres, mais disposés en fonction de considérations esthétiques. Ce souci est tellement présent que, comme nous le verrons, le scribe peut en arriver à déplacer des hiéroglyphes pour obtenir un groupement plus satisfaisant sur le plan formel. Sans entrer ici dans ces cas, heureusement plutôt exceptionnels, on notera d'emblée que dans la mesure où les hiéroglyphes n'offrent pas tous la même taille et qu'ils peuvent présenter une allure horizontale ou verticale, le scribe cherche à grouper ces éléments pour constituer une suite de carrés fictifs, appelés cadrats. Les signes les plus grands couvriront à eux seuls la totalité d'un cadrat, tandis que des signes plus petits n'occuperont que la moitié ou le quart d'un cadrat. Lorsque un cadrat renferme plusieurs signes, on commence par lire la partie supérieure du carré imaginaire. Dans le cas où deux signes occupent une moitié de cadrat, on commence par lire les signes de droite, si l'écriture est orientée de droite à gauche, et les signes de gauche, dans le cas contraire.

§ 29 Avant d'aborder l'étude de cette écriture, il convient de donner quelques précisions pratiques, d'abord sur la manière dont on prononce aujourd'hui l'égyptien. En

l'absence de la notation des voyelles, les égyptologues ont dû se mettre d'accord sur une prononciation artificielle qui n'a rien de savant, mais qui permet de lire un texte égyptien. Les conventions sont très simples : le *aleph* (ꜣ) et le *ʿayin* (ʿ) se liront *a*, tandis que le *yod* (*ỉ*) et le *waw* (*w*) se prononceront respectivement *i* et *ou* ; enfin, on intercalera entre les autres phonèmes un *e* bref. Par exemple, *nfr* se lira *nefer*, *ỉw* se résoudra en *iou*, et *ʿḥꜣ* en *aha*. Lorsque les noms propres égyptiens sont transcrits en français, on aura intérêt à noter *aleph* par un *a* et *ʿayin* par un *â*, de manière à mieux faire sentir la forme égyptienne sous-jacente ; ainsi le nom de la déesse *Mꜣʿ.t* se transcrira Maât. La transposition en français de beaucoup de noms propres fréquents dans les textes se fera, non en calquant les phonèmes de l'écriture hiéroglyphique, mais en tenant compte d'anciennes transpositions, surtout grecques. Ainsi l'égyptien *Ḏḥwtj* se rendra par Thot, à cause de la forme utilisé en grec pour nommer ce dieu ; pour les mêmes raisons, on parlera de Sésostris pour *s-n-Wśr.t* "l'homme de (la déesse) Ouseret".

Ensuite, en présence des phonèmes (*s* et *ś*, *t* et *ṯ*, *d* et *ḏ*) qui en sont venus à se confondre dans l'écriture, on aura intérêt dans la translitération à garder la forme ancienne, qui peut être plus révélatrice du point de vue de l'étymologie et qui sert au classement des mots dans les dictionnaires. De la sorte, il vaut mieux translitérer *śʿnḫ* que *sʿnḫ* et *ṯn* plutôt que *tn*.

Enfin, si le ou les derniers éléments de la translitération sont précédés d'un point, c'est là une autre convention qui permet de séparer les terminaisons grammaticales marquant le genre, le nombre, les désinences de la conjugaison, voire un pronom suffixe qui s'attache étroitement au mot qui le commande. Ainsi, on écrira *nỉw.t* "ville" (avec la terminaison *-t* du féminin singulier), *pr.w* "maisons" (avec la terminaison *-w* du masculin pluriel), *pr.f* "sa maison" (avec le pronom suffixe *f* marquant le possesseur) et *śḏm.n.f* (avec l'infixe *n* de l'accompli et le *f* marque de la 3e personne du masculin singlier). Ces différents éléments introduits par un point n'interviennent pas dans l'établissement du classement "alphabétique" des dictionnaires. Quant à l'emploi du trait d'union, il sera réservé à la notation des mots composés (comme dans le cas de la plupart des anthroponymes : *Ỉmn-m-ḥꜣ.t* "Amenemhat", qui signifie "Amon-est-en-tête"), et à des expressions dont les deux éléments sont étroitement liés, notamment dans les titres (*ỉmj-r* "chef", littéralement "celui-en-qui-est-la parole") ; il est aussi utilisé pour noter le génitif direct où l'élément déterminant est étroitement arrimé au substantif déterminé (*pr-nṯr* "temple", littéralement "maison du dieu"), ainsi que dans des syntagmes grammaticaux comme *n-sp śḏm.f.*

§ 30 Dans les pages qui suivent, le lecteur trouvera un nombre appréciable de hiéroglyphes d'usage plus ou moins courant à mémoriser. Pour les autres signes ou les autres emplois, on en cherchera la résolution dans notre liste donnée en fin d'ouvrage. Il convient ici d'indiquer comment il faut procéder de manière pratique pour repérer un

signe dans cette liste afin de résoudre les problèmes de lecture. La première démarche consiste à identifier le numéro du signe (une lettre suivie d'un chiffre) soit dans la liste récapitulative où les hiéroglyphes sont regroupés en fonction d'affinités idéologiques, soit, si l'image est peu parlante, dans la liste qui regroupe les signes en fonction de parentés formelles. Une fois en possession de cette référence, on pourra se reporter à la nomenclature détaillée des emplois, en s'aidant des remarques préalables relatives à la présentation de la classification.

II. LES PRINCIPES DE L'ÉCRITURE HIÉROGLYPHIQUE

§ 31 L'écriture est née du désir de l'homme de conserver une trace des choses qu'il lui paraissait nécessaire de perpétuer. À cet égard, les représentations figurées de la préhistoire peuvent, du moins dans certains cas, apparaître comme une première tentative de fixation.

La plupart des écritures sont nées d'une phase préliminaire que l'on qualifie souvent d'écriture pictographique, mais qu'il conviendrait mieux de considérer comme une pré-écriture. En effet, les signes utilisés, appelés pictogrammes, servent à reproduire un message sans se référer à un énoncé linguistique unique et précis ; ils véhiculent donc des idées plutôt qu'une suite donnée de mots. On peut considérer que nos nombreux signaux routiers, et autres signalisations symboliques dans les lieux publics, sont des pictogrammes qui fournissent des informations qui peuvent correspondre à des énoncés différents, bien que l'idée générale soit claire. Ainsi le signe qui sert à renseigner les sorties d'un édifice en cas d'incendie est susceptible d'être compris comme "sortie", "issue", "évacuation".

Nous n'avons pas conservé de trace du système pictographique en Égypte, mais on peut supposer qu'il y a constitué les prodromes de l'écriture. À cet égard, il faut souligner que, déjà dans les plus anciens témoignages écrits conservés en Égypte, on se trouve en présence d'un système qui recourt aux différents types de signes que l'on continuera à utiliser pendant des siècles. Néanmoins, l'étude des principes de l'écriture hiéroglyphique nous permet de voir clairement comment s'est constitué un système qui combine signes visuels et signes phonétiques, ces derniers étant dérivés des premiers. On peut supposer que cette évolution a été très rapide, et s'est effectuée dans le cadre d'une génération, ce qui expliquerait l'absence de traces de cette mise en place. Quoi qu'il en soit, dans la mesure où ce système est animé d'une logique interne et d'un dynamisme créatif, qui d'ailleurs ne cessera jamais, il est bon de le présenter dans une perspective logique, qui est sans doute aussi chronologique.

1. Les idéogrammes

§ 32 Les premiers signes à avoir vu le jour sont certainement les idéogrammes, appelés aussi maintenant sémogrammes. Ceux-ci sont des signes d'écriture (*gramma*) qui retracent la forme (*idea*) des choses. Pour reprendre l'expression de Champollion, ils servent à écrire des mots "dont ils présentent à l'oeil l'image". Ce sont donc des signes-mots, c'est-à-dire des signes notant un énoncé linguistique précis, et non de simples dessins évocateurs à la lecture incertaine.

§ 33 Les idéogrammes servent d'abord à exprimer directement des choses. Ainsi, par exemple :

le visage pour *ḥr* "visage"

l'oeil pour *ỉr.t* "oeil"

la bouche pour *r(ꜣ)* "bouche"

le bras pour *ꜥ* "bras"

les cornes de bovidé pour *wp.t* "front"

le faucon pour *Ḥr* "dieu-faucon Horus"

l'abeille pour *bỉ.t* "abeille"

la branche pour *ḫt* "bois"

la voûte céleste pour *p.t* "ciel"

le soleil pour *Rꜥ* "dieu-soleil Rê"

l'étoile pour *śbꜣ* "étoile"

l'îlot de sable pour *ỉw* "île"

une vallée entre deux collines pour *ḏw* "colline, montagne"

une route bordée de plantes pour *wꜣ.t* "route"

le plan d'une maison pour le mot *pr* "maison"

carrefour dans une enceinte pour *nỉw.t* "ville"

le siège pour *ś.t* "siège, place"

la massue pour *mnw* "massue"

l'aiguière pour *ḥs.t* "aiguière".

Par extension, un idéogramme peut aussi servir de signe pour exprimer des actions ou des particularités suggérées par l'image, comme :

- le vieillard pour *śmśw* "être vieux"
- l'homme frappant avec un bâton pour *ḥwỉ* "frapper"
- le personnage vénérable pour *špśỉ* "vénérable, noble"
- des bras tenant une rame pour *ẖnỉ* "ramer"
- les jambes en mouvement pour *ỉw* "venir"
- l'oreille de vache pour *śḏm* "entendre"
- une peau percée d'une flèche pour *śtỉ* "percer d'une flèche"
- le canard volant pour *pꜣ* "voler"
- les collines du désert pour *ḫꜣś.t* "désert, pays étranger"
- l'épine pour *śpd* "pointu, acéré"
- la barque de pêche avec filet pour *wḥꜥ* "pêcheur"
- la voile gonflée pour *ṯꜣw* "vent"
- le parasol pour *šw.t* "ombre".

§ 34 Les idéogrammes sont en principe capables, à eux seuls, d'écrire un mot. Ceux d'entre eux qui servent à désigner un objet sont alors accompagnés d'un petit trait vertical (|) indiquant que le signe est employé avec sa valeur initiale d'image, comme *pr* "maison" ; si le mot est féminin, le signe peut être suivi éventuellement de la terminaison *-t*, comme *nỉw.t* "ville". Dès le Moyen Empire, les idéogrammes utilisés comme signes-mots peuvent aussi être accompagnés, de façon peu logique car redondante, d'un déterminatif : par exemple, *nś* "langue et *s* "verrou" C'est aussi le cas pour les idéogrammes utilisés pour écrire des verbes : par exemple = signe des intestins plus déterminatif des verbes de mouvement pour *pẖr* ou ... "parcourir".

À propos du trait diacritique, il faut observer que celui-ci est parfois utilisé de façon abusive pour terminer un mot écrit avec des phonogrammes afin de compléter un cadrat, comme dans *ṯꜣt(j)* "vizir" ou *mrj.t* "rive".

Bon nombre d'idéogrammes sont généralement accompagnés d'un ou plusieurs compléments phonétiques qui en précisent la lecture. Nous reviendrons plus bas sur les notions de déterminatifs et de compléments phonétiques.

2. Les phonétiques signes-racines

§ 35 Certains idéogrammes sont susceptibles de voir leur emploi s'élargir pour écrire des mots qui se rattachent encore, mais d'une façon plus ténue, avec l'image présentée par le signe. Ces mots qu'une même image peut évoquer appartiennent donc à la même famille d'idées et dérivent de la même racine consonantique que celle que l'on trouve dans l'emploi idéographique. C'est probablement à travers cet emploi que l'Égyptien a pris conscience qu'existait un étroit rapport entre l'image et le son, puisqu'un même signe sert ici à noter des mots bâtis sur la même racine. On peut dire que pareille utilisation équivaut à la découverte de la voie du phonétisme.

Quelques exemples éclaireront cet usage. Le signe du noeud ( ) employé comme idéogramme pour le mot "noeud" peut aussi fonctionner comme phonétique signe-racine avec la valeur *ṯs* pour écrire *ṯs* "nouer", *ṯs.t* "équipe" (ensemble de personnes), *ṯsw* "banc de sable" (noeud, entrave à la circulation). Le hiéroglyphe de la sandale ( ) est utilisé comme idéogramme dans le mot *ṯb.t* "sandale" et comme phonétique signe-racine *ṯb* dans *ṯbw* "cordonnier" et *ṯb* "être chaussé". Le signe de l'emblème divin ( ) fonctionne comme idéogramme dans *nṯr* "dieu" et comme phonétique signe-racine *nṯr* dans *nṯr(i)* "être divin", *sṇṯr* "encens" (matière qui rend divin).

Dans ces exemples, comme dans d'autres, le rapport qui unit la racine à l'image est encore bien perceptible, mais il est des usages où ce rapport est plus mince, ou devenu obscur pour nous. Ainsi, la patte d'âne (?) avec sabot ( ) sert comme idéogramme pour *wḥm* "sabot" et comme phonétique signe-racine *wḥm* dans *wḥm* "répéter" et *wḥmw* "héraut" (celui qui répète), sans doute par allusion aux mouvements répétés des ânes qui grattent le sol de leur sabot. De même, le lien avec l'image se devine encore avec le signe de la table d'offrande ( ) capable de fonctionner comme idéogramme dans *ḥtp* "table d'offrande" et comme phonétique signe-racine *ḥtp* dans *ḥtp* "offrande" et ses effets (*ḥtp* "être satisfait, satisfaire, se reposer, être en paix"). En revanche, on voit mal comment l'emploi idéographique du signe ☥ débouche sur sa valeur de phonétique signe-racine *ꜥnḫ* dans les mots en rapport avec l'idée de vivre ; le problème est d'autant plus difficile que l'on ignore ce que répresente exactement cet hiéroglyphe.

Si les phonétiques signes-racines puisent leur origine dans un élargissement de l'usage idéographique, ce dernier n'est plus toujours attesté dans l'écriture. Par exemple, l'hiéroglyphe de la tête de spatule ( ) est employé comme phonétique signe-racine pour *p(ꜣ)ḳ* dans des mots qui partagent l'idée de minceur, sans doute parce que le signe a d'abord fonctionné comme idéogramme *pꜣḳ* pour désigner le bec plat de la spatule, un usage que l'on ne trouve plus dans l'écriture.

On signalera pour terminer que les phonétiques signes-racines peuvent être accompagnés de compléments phonétiques et/ou de déterminatifs.

3. Les phonogrammes

A. Nature et inventaire

§ 36 Étant établi qu'un signe pouvait servir à transcrire une même racine dans des mots divers, une nouvelle étape est franchie avec les phonogrammes, des signes d'écriture (*gramma*) purement phonétiques (*phonè*), qui servent à noter un ou plusieurs phonèmes dans n'importe quel mot, et sans plus aucun rapport avec l'image présentée par l'hiéroglyphe. On se trouve donc ici en présence de véritables outils graphiques, comparables aux éléments de notre alphabet.

Ces phonogrammes ont été créés grâce à divers procédés au départ d'idéogrammes ou de phonétiques signes-racines. Une première catégorie est constituée à l'aide d'idéogrammes grâce au principe du rébus, c'est-à-dire qu'un idéogramme peut servir à noter un mot s'écrivant avec la même suite de phonèmes, sans plus aucun rapport avec l'image présentée par le signe. De la sorte, le canard volant ( ) qui est employé, comme idéogramme, pour écrire le verbe *pꜣ* "voler" peut aussi être utilisé comme phonogramme pour noter l'article défini *pꜣ*. De même, le signe du bras ( ) est idéogramme dans *ʿ* "bras", puis, en outre, phonogramme pour transcrire le phonème *ʿayin*. Le même élargissement d'emploi s'applique évidemment aussi aux phonétiques signes-racines : l'hiéroglyphe de la balustrade ( ) est phonétique signe-racine dans les mots tirés de la racine *šsp* et tournant autour de l'idée de protection, refuge, mais phonogramme dans *sšp* (< *šsp*) "lumière" et *šsp.t* "concombre".

En outre, plusieurs signes phonétiques utilisés pour rendre un seul phonème trouvent leur origine dans le procédé de l'acrophonie, appliqué à un idéogramme ou à un phonétique signe-racine, et qui consiste à ne retenir que la première articulation d'un mot. Ainsi, la valeur *f* du signe de la vipère cornue ( ) et la valeur *ḏ* du cobra ( ) proviennent de la valeur idéographique de ces mêmes hiéroglyphes dans les mots *fj* "vipère" et *ḏ.t* "cobra". Pareillement, la valeur phonétique *b* offerte par le signe de la jambe ( ) est tirée du même hiéroglyphe fonctionnant comme phonétique signe-racine dans *bw* "place (où l'on pose le pied)".

Si certains signes se sont spécialisés, totalement ou largement, comme phonogrammes, bien d'autres ont continué à assumer tout autant des fonctions d'idéogrammes et de phonétiques signes-racines.

Les phonogrammes peuvent être classés en trois catégories suivant le nombre de phonèmes qu'ils permettent de transcrire ; on distingue ainsi les trilitères (suite de trois phonèmes), les bilitères (suite de deux phonèmes) et les unilitères (un seul phonème).

Les unilitères sont les phonogrammes les plus courants puisque, ne notant qu'un seul des 27 phonèmes consonantiques de la langue égyptienne, ils sont capables d'entrer dans de très nombreuses combinaisons. Ils sont l'équivalent des lettres de notre alphabet, mais ils n'ont jamais supplanté les autres signes. Cet attachement à un système complexe où se côtoient emplois idéographiques et phonétiques s'explique largement par la quantité de mots qui, en l'absence de la notation des voyelles, présentent la même suite de consonnes. En outre, le recours à des signes avec valeur d'image apporte à l'écriture égyptienne une possibilité de surcodage qu'interdit un système purement phonétique.

Nous avons étudié dans le chapitre précédent les phonèmes de la langue égyptienne et nous avons vu quels étaient les unilitères utilisés pour les transcrire, ces derniers correspondant parfois à plus d'un phonème. Nous allons ici envisager les choses sous un angle plus pratique et voir comment on translitère ces phonogrammes, quelle que puisse être la réalité phonologique précise, problème plus théorique que nécessaire à la compréhension de la grammaire égyptienne, et qui ne peut être résolu qu'en fonction de données tirées du comparatisme avec le copte et les langues sémitiques ; en outre, le système phonologique a varié avec le temps. Que le signe servant à noter *aleph* puisse aussi à l'occasion noter un |R| grasseyé n'est donc pas ici d'une énorme importance.

Dans cette perspective, nous allons énumérer les ***unilitères*** dans l'ordre adopté par les dictionnaires, fournissant pour chacun d'eux le signe hiéroglyphique, l'image représentée par le signe, la translitération phonologique conventionnelle en égyptologie, l'appellation du signe et enfin sa prononciation conventionnelle, et largement artificielle, telle quelle est pratiquée quotidiennement. Si le lecteur veut se faire une idée plus précise de la réalisation phonétique ancienne, il n'a qu'à se reporter au chapitre précédent.

Avant de donner le tableau, il convient de remarquer que les translitérations notées ici *s*, *ś* et *ḳ* sont rendues dans certains ouvrages par *z*, *s* et *q*. En outre, on observera que l'école allemande contemporaine préfère les translitérations *c*, *ṭ* et *č̣* aux habituels *ṯ*, *d* et *ḏ*.

	vautour percnoptère	*ꜣ*	*aleph*	a
	roseau fleuri	*ỉ*	*yod*	i
	double roseau fleuri	*j*	*double yod*	i
\\	double trait oblique	"	" "	"
	bras	*ꜥ*	*ꜥayin*	a
	poussin de caille	*w*	*waw*	ou
	*forme hiératique du précédent			
	pied	*b*	b	b
	natte ou tabouret de jonc	*p*	p	p
	vipère cornue	*f*	f	f

chouette	*m*	m	m
*côte de gazelle (?) même valeur que le précédent			
filet d'eau	*n*	n	n
*couronne rouge (Basse Égypte) même valeur que le précédent			
bouche	*r*	r	r
abri de campagne	*h*	h	h aspiré
mèche de corde	*ḥ*	h "pointé"	h aspiré
crible ou couvercle	*ḫ*	h "rond"	kh
ventre de mammifère (?)	*ẖ*	h "souligné"	kh
verrou	*s*	z	z
étoffe pliée	*ś*	s	s
pièce d'eau	*š*	*chin*	ch
pente sablonneuse	*ḳ*	*qof*	q
corbeille à anse	*k*	k	k
support de vase	*g*	g	g
pain	*t*	t	t
*pilon (peut parfois prendre la valeur *t* < *ti*).			
entrave	*ṯ*	tch	tch
main	*d*	d	d
cobra	*ḏ*	dj	dj

Les signes hiéroglyphiques précédés d'un astérisque sont des doublets, dont l'usage, comme unilières, ne devient courant qu'avec la 18e dynastie. Quant au double *yod*, il peut être écrit en redoublant le *yod* ou en utilisant le double trait oblique, qui est d'abord proprement le déterminatif du duel. Ce double *yod* ne sert pas à écrire un phonème particulier, mais à noter un *yod* qui s'est maintenu dans une syllabe finale.

Il convient d'attirer l'attention sur le fait que l'unilitère *m* est parfois écrit , , surtout à l'initiale. Il s'agit d'un cas exceptionnel où un unilitère est accompagné d'un signe qui note la même consonne ; en effet, les signes et peuvent présenter la valeur phonétique *m*. On trouve même la graphie (voire), où le signe du bras est substitué à celui du bras portant un pain. Cette dernière graphie est ambiguë dans la mesure où elle peut aussi bien recouvrir *m* (cf. *mṯn* "chemin") que *m* + ꜥ (cf. *mꜥr* "réussi").

§ 37 Les ***bilitères***, au nombre d'une bonne centaine, expriment à eux seuls une suite de deux consonnes. Une liste des principaux bilitères est donnée ci-dessous.

ꜣw
ꜣb
ꜣḫ
ỉb
ỉw
ỉm
ỉm
ỉn
ỉn
ỉr
ꜥꜣ
ꜥb
ꜥḳ
ꜥḏ > ꜥd
wꜣ
wꜥ
wp
wn
wn
wr
wḏ
bꜣ
bḥ
pꜣ

pr
pḥ
mꜣ
mỉ
mỉ
mn
mn
mr
mr
mr
mḥ
mś > ms
mt
mḏ
nỉ
nw
nw
nb
nm
nn
nḥ
nś > ns
nḏ
rw

hb
ḥꜣ
ḥw
ḥp
ḥm
ḥm
ḥn
ḥn
ḥn
ḥr
ḥr
ḥs > ḥś
ḥḏ
ḫꜣ
ḫꜣ
ḫꜥ
ẖw
ḫt
ẖꜣ
ẖn
ẖn
ẖr
sꜣ > śꜣ
ś.t

śꜣ > sꜣ	*ḳn*	*tm*
św > sw	*ḳś*	*ṯꜣ*
śm	*ḳd*	*ṯs*
śn > sn	*kꜣ*	*di*
śk	*km*	*di*
śt	*gm*	*ḏꜣ*
šꜣ	*gś*	*ḏw*
šw	*tꜣ*	*ḏb*
šn	*tꜣ*	*ḏr*
šś	*ti*	
šd	*tp*	

Liste des principaux bilitères

§ 38 Les phonogrammes ***trilitères*** authentiques, c'est-à-dire capables de fonctionner dans n'importe quel mot sont moins nombreux, car il n'est pas fréquent que la même suite de trois consonnes se présente dans des mots qui n'ont aucun rapport entre eux. Effectivement, nombre de signes servant à noter une suite de trois consonnes sont en réalité des phonétiques signes-racines, utilisés pour écrire des mots dérivés d'une même racine. Plusieurs trilitères sont d'ailleurs à l'origine des phonétiques signes-racines qui ont fini par fonctionner occasionnellement comme de véritables phonogrammes. La distinction entre ces trois types de signes trilitères n'a pas d'impact sur leur mémorisation. C'est pourquoi nous avons regroupé dans un même tableau l'essentiel des hiéroglyphes qui servent à noter une suite de trois consonnes. Cependant, pour ne pas oblitérer totalement les nuances, nous avons fait suivre la translitération des indications adéquates : PSR = phonétique signe-racine et PSR/T = phonétique signe-racine qui a aussi ensuite fonctionné comme phonogramme trilitère ; l'absence d'indication signifie qu'il s'agit d'un véritable phonogramme trilitère (voir liste ci-dessous).

À la catégorie des phonogrammes, on pourrait encore rattacher les déterminatifs phonétiques, bien que leur nature les situe à mi-chemin entre les déterminatifs et les phonogrammes. Dans la mesure où ils tirent souvent leur origine de leur emploi de déterminatifs, nous préférons les présenter après l'étude des déterminatifs.

iwꜥ

iwn

imꜣ > iꜣm

iśw

idn (PSR)

ꜥꜣb

ꜥbꜣ

ꜥpr (PSR)

ꜥnḫ (PSR)

ꜥrḳ (PSR)

ꜥḥꜣ (PSR)

ꜥḥꜥ (PSR)

ꜥšꜣ (PSR/T)

wꜣḥ

wꜣś

wꜣḏ (PSR)

wꜥb (PSR)

wbꜣ (PSR/T)

wḥꜥ

wḥm (PSR)

wśr (PSR)

wḏb

bꜣś

biꜣ

bnr (PSR)

pꜣḳ (PSR)

pẖr

pśḏ

mꜣꜥ

mwt

mnḫ (PSR)

mdw

mḏꜣ.t

mḏḥ

nfr

nḫb

nṯr (PSR)

nḏm (PSR)

rwḏ (PSR)

rḫ(j).t (PSR)

ḥꜣ.t (PSR)

ḥnḳ

ḥḳꜣ (PSR/T)

ḥtp (PSR)

ḥtm

ḫpr (PSR/T)

ḫnt

ḫnt

ḫrw

ḫrp (PSR)

ḫśf

ẖnm

sꜣb

swn/śwn

śꜣb (PSR)

śꜣḥ (PSR)

śiꜣ

śꜥḥ (PSR)

śbꜣ (PSR/T)

śpr (PSR/T)

śpd (PSR)

smꜣ (PSR/T)

śnḏ

	šḫm (PSR)		*šm*		*dwꜣ* (PSR/T)
	šḫt		*šnʿ* (PSR/T)		*dbn*
	ššm (PSR/T)		*ššp/ššp/ššp* (PSR/T)		*dšr* (PSR)
	ššr/ššr		*ššꜣ/ššꜣ/sšꜣ* (PSR/T)		*ḏʿm*
	štl (PSR/T)		*ššr*		*ḏbꜣ*
	štp (PSR)		*kꜣp*		*ḏbʿ* (PSR/T)
	štꜣ (PSR/T)		*grg*		*ḏšr* (PSR)
	šdm (PSR/T)		*tjw*		
	špš (PSR)		*ṯḥn* (PSR/T)		

Liste des principaux trilitères

B. Usage des phonogrammes

§ 39 Un certain nombre de mots s'écrivent en recourant seulement à l'emploi d'un ou plusieurs phonogrammes. Ainsi, par exemple, les unilitères *r*, *m* et *n* suffisent pour écrire respectivement les prépositions "vers", "dans" et "à", et les bilitères *ḥm* et *sꜣ* pour "Majesté, serviteur" et "fils".

Pour d'autres termes, on combine deux ou plusieurs unilitères, comme dans *rn* "nom", *ḏd* "dire", *ḥnʿ* "avec". Les bilitères peuvent fonctionner de la même manière : *mì* "comme", *ìr(ì)* "faire". Les trilitères sont aussi utilisés pour noter à eux seuls des mots, comme *mdw* "parole", *mꜣʿ* "juste", mais cet emploi est assez rare ; en effet, la plupart des signes de trois consonnes qui servent à écrire un mot sont en réalité des phonétiques signes-racines : *nfr* "parfait", *grg* "fonder".

§ 40 Néanmoins, la plupart du temps, les phonogrammes sont utilisés pour préciser la lecture d'un autre signe ; dans cet usage, ils fonctionnent comme ***compléments phonétiques.*** Il faut bien prendre conscience du fait que dans cet emploi les phonogrammes n'expriment pas de nouvelles consonnes, mais explicitent tout ou partie d'un autre phonogramme ; ce sont donc alors de simples auxilaires de lecture. Cet usage est peut-être issu de la volonté de préciser la résolution de signes capables de

plusieurs lectures (qu'il s'agisse d'idéogrammes comme = *śbꜣ* ou *dwꜣ* ou de phonogrammes comme = *ꜣb* ou *mr*, = *iwꜥ* ou *isw*), bien que les compléments phonétiques soient aussi présents quand il n'y a pas d'ambiguïté possible.

α) Les unilitères et les bilitères peuvent préciser la lecture d'un autre phonogramme, voire d'un phonétique signe-racine.

Le bilitère est le plus souvent suivi d'un complément phonétique qui reprend la lecture de la deuxième consonne. Par exemple, on écrira pour *wr* (*wr* + *r*) "grand", pour *mn* (*mn* + *n*) "être stable", pour *mr(i)* (*mr* + *r*) "aimer". Parfois, le bilitère est suivi d'un complément phonétique qui précise la lecture de la première consonne : pour *ꜥꜣ* (*ꜥꜣ* + *ꜥ*) "grand", pour *wḏ* (*wḏ* + *w*) "ordonner". On trouve même des cas où le bilitère est suivi de ses deux compléments phonétiques : *ꜥꜣ* (*ꜥꜣ* + *ꜥ* + *ꜣ*) "grand".

Le bilitère peut aussi être précédé par un ou deux compléments phonétiques : *pḥ* (*p* + *pḥ*) "atteindre", pour *ib* (*i* + *b* + *ib*) "penser", voire (pour des raisons de cadrat) encadré par ses deux compléments phonétiques : ainsi, les bilitères *ḥn*, *in* et *tꜣ* seront souvent écrits (*ḥ* + *ḥn* + *n*), (*i* + *in* + *n*) et (*t* + *t3* + *3*).

Pour sa part, le trilitère, voire le phonétique signe-racine, est le plus souvent suivi d'un complément phonétique qui reprend sa dernière consonne : pour *ḫpr* (*ḫpr* + *r*) "devenir", pour *śḏm* (*śḏm* + *m*) "entendre". Fréquemment aussi, il est suivi de deux compléments phonétiques qui explicitent les deux dernières consonnes : pour *nfr* (*nfr* + *f* + *r*) "parfait", pour *ꜥnḫ* (*ꜥnḫ* + *n*+ *ḫ*) "vivre", pour *ḥtp* (*ḥtp* + *t* + *p*) "être en paix". Dans des cas plus rares, un ou plusieurs compléments phonétiques précèdent ou encadrent le trilitère ou phonétique signe-racine : pour *wꜣḥ* (*wꜣ* + *ꜣ* + *wꜣḥ*) "poser", pour *ḫrw* (*ḫ* + *r* + *ḫrw* + *w*) "voix". On notera que, comme dans l'avant-dernier exemple, un bilitère peut servir à compléter la lecture d'un trilitère.

β) Les idéogrammes sont aussi souvent écrits avec l'aide de compléments phonétiques. Fréquemment, l'idéogramme est précédé de la totalité de sa lecture : pour *Rꜥ* (*r* + *ꜥ* + *rꜥ*), pour *śb3* (*ś* + *b* + *śbꜣ*) "étoile". Les compléments phonétiques peuvent aussi suivre l'idéogramme : pour *wbꜣ* (*wbꜣ* + *bꜣ* + *ꜣ*) "forer".

4. Les déterminatifs

§ 41 A l'aide des signes étudiés ci-dessus, il est possible d'écrire tous les types de mots, mais il reste à distinguer les homophones, ou plus précisément les homographes, c'est-à-dire des termes qui présentent la même suite de consonnes. C'est sans doute à cette fin qu'ont été créés les déterminatifs. Ceux-ci sont en fait des signes

génériques, des classificateurs, qui s'écrivent tout en fin de mot (après les désinences éventuelles) et indiquent à quelle catégorie du réel se rapporte un terme, sans supporter aucune valeur phonétique supplémentaire. Ainsi, les déterminatifs , et permettent de distinguer entre *ḥr.t* "ciel", *ḥr.t* "route" et *ḥr.t* "tombe".

masculin
gens, collectivité
actions de la bouche
adorer, cacher
fatigue, faiblesse
porter, travailler
prisonnier, ennemi
mort, ennemi
tomber
enfant, jeune
vieillesse
haut personnage
activité vigoureuse
élevé, exaltation
prier
construire
dieu
roi
personnage vénérable
momie, image, forme
être couché
femme

tête
cheveux, peau, deuil, couleur
oeil, vue
face, respirer, joie
écouler, écoulement
enserrer
idées négatives
offrir
force, activité
bras et mouvements
exactitude
mâle
actions du phallus
mouvement
jambe
bovidé
petit bétail
chaos, désordre
dents, actions de la bouche
actions de la langue
peau
chair

dieu, roi
petitesse, idées négatives
se poser, faire halte
uraeus, déesse
reptile, ver
poisson, émerger
arbre
végétaux
arbre, bois
grains, céréales
vigne, vin, fruits, jardin
ciel, élever
nuit, obscurité
soleil, jour, temps
briller
étoile
terrain
contrée irriguée, pays
désert, pays étranger
route, déplacement
eau, liquide
étendue d'eau

- bâtiment, chambre
- ouvrir
- porte
- mur
- détruire, être penché
- pierre, brique
- ville, région habitée
- bateau, naviguer
- voile, vent
- cercueil, enterrer
- feu, chaleur, cuire
- sceau, sceller
- vêtement, vêtir, dévêtir
- flèche, tirer
- peuples étrangers
- couteau, couper
- céréales
- labourer
- retenir
- broyer, pesant
- pesant
- maintenir haut
- corde, lier
- lier
- tresser
- lier
- huile, onguent
- albâtre, fête
- vase, mesure de capacité
- aliments
- aliments
- écrit, notions abstraites
- pluralité
- dualité
- mort, ennemi
- briser, croiser, séparer
- embaumement, maladie, mauvaise odeur

Liste des principaux déterminatifs

L'usage des déterminatifs, d'abord discret, s'est étendu durant le Moyen Empire, et s'est encore développé par la suite, même si aucune confusion entre des homographes n'était à craindre. De la sorte, on écrira *ḥkr* pour "être affamé", *śn* pour "frère", *rḫ* pour "savoir". Il arrive qu'un mot présente deux déterminatifs, le premier étant alors le plus spécifique : *ḥkr* "affamé", *ś r* "fonctionnaire". Les idéogrammes, même utilisés seuls, peuvent aussi être accompagnés d'un déterminatif : pour *iw* "île", pour *ś.t* "siège". Dans le cadre des expressions composées, le déterminatif prend place après la suite des mots qui forment un tout : *ḥm-kꜣ* "prêtre funéraire", *(i)m(j)-r-k3.t* "chef des travaux".

Plusieurs déterminatifs ne constituent en fait qu'un usage élargi des idéogrammes. De la sorte, le signe du soleil ☉ pourra servir de déterminatif aux actions du soleil, mais aussi aux divisions du temps (par exemple, *wbn* "se lever" en parlant du soleil ; ☉ *rk* "moment") ; de même, l'hiéroglyphe du rouleau de papyrus ( ) se retrouvera comme déterminatif des notions relatives à l'écriture et aux idées abstraites (par

exemple, *md.t* "parole"). D'autres déterminatifs paraissent avoir été créés pour servir comme tels.

§ 42 Avec le temps, et dans certains contextes non ambigus, nombre de déterminatifs ont pu être utilisés seuls pour fonctionner à la manière d'une ***abréviation***. Dans pareil emploi, le déterminatif ressemble à un idéogramme puisqu'il fonctionne comme un signe-mot ; dès lors, on pourrait considérer ces déterminatifs comme des idéogrammes de la seconde génération. C'est ainsi qu'il est possible d'écrire le verbe *śwr* "boire" avec le seul déterminatif ; le verbe *ḳd* "constuire" avec le seul ; le substantif *kꜣ* "taureau" avec le seul .

§ 43 Un autre élargissement de l'emploi des déterminatifs a donné naissance aux ***déterminatifs phonétiques***. Il s'agit de déterminatifs qui, figurant régulièrement derrière une suite donnée de consonnes, seront utilisés non plus comme classificateurs, mais comme déterminatifs de son dans des mots qui présentent une suite de consonnes qu'ils ont à l'origine accompagnés en tant que véritables déterminatifs. Ainsi, le signe du chevreau qui fonctionne comme déterminatif dans *ỉb* "chevreau", servira comme déterminatif phonétique dans des mots qui présentent la même suite de consonnes, comme dans *ỉb* "avoir soif", *ỉb* "parfum". De même, l'hiéroglyphe est d'abord déterminatif dans *ḫn* "se poser", puis déterminatif phonétique dans *ḫn* "parole". Quelques déterminatifs phonétiques tirent leur origine d'un idéogramme. Ainsi est-il idéogramme dans *tr* "saison", mais déterminatif phonétique dans *ptr* "qui ?".

dḳr
śꜣḥ
ỉb
b(ỉ)ꜣ
nr
ḫn ; *ḳmꜣ* ; *ṯn*
ỉś
tr
rỉ, *tr*
ḥr

ḥr
nm
ꜣr > ꜣỉ
ḳmꜣ
smn
wṯs
ꜥḏ
śn, *fḳꜣ*
ḥr
śbỉ

Les déterminatifs phonétiques s'apparentent aux phonogrammes, mais ils s'en distinguent par deux traits : d'abord, ils sont toujours précédés des phonogrammes auxquels ils servent de déterminatifs de sons ; ensuite, ils n'apparaissent qu'en fin de mot (avant le déterminatif éventuel). Leur mémorisation n'est pas essentielle puisqu'ils sont toujours précédés des phonogrammes qu'ils accompagnent. Nous nous sommes donc bornés à en citer les plus courants dans le tableau ci-dessus.

III. CONCLUSIONS

§ 44 Au vu des pages précédentes, il est possible de définir le système hiéroglyphique comme une écriture composée de signes porteurs à la fois d'une valeur visuelle et d'un message phonétique (idéogrammes), de signes phonétiques purs (phonogrammes) ou d'un emploi restreint (phonétiques signes-racines) ou particulier (déterminatifs phonétiques), et enfin de signes à signification purement visuelle (déterminatifs). Il convient encore de souligner que si certains hiéroglyphes se sont spécialisés dans un usage, beaucoup de signes ne se sont pas limités à un seul type d'emploi, mais peuvent assumer tout ou partie de ces fonctions. Un bel exemple de cette polyvalence nous est fourni par ⋆, le signe de l'étoile :

Idéogramme : ⋆ ou *sb3* "étoile", *dw3.t* "étoile du matin"

PSR *dw3* dans *dw3* "adorer"

Phonogramme *sb3* dans *sb3* "instruire" et *sb3* "porte"

Déterminatif dans *Spd.t* "(étoile) Sothis", *wnw.t* "heure"

Abréviation pour *wnw.t* "heure" et *dw3.t* "aurore".

Une autre manière de donner un aperçu du fonctionnement du système hiéroglyphique est de passer en revue comment les mots peuvent être écrits, c'est-à-dire à quels types de signes ils recourent.

Idéogramme seul : *Rꜥ* "Rê"

Idéogramme + compl. phonétiques : *Rꜥ* "Rê"

Idéogramme + compl. phonétiques + déterminatif : *grg* "fonder"

PSR + compl. phonétiques : *ḥtp* "être en paix"

PSR + compl. phonétiques + déterminatif : *ḥtp* "être en paix"

Phonogrammes seuls : *ḏd* "dire"

Phonogrammes + compl. phonétiques : *šd* "lire"

Phonogrammes + déterminatif : *pḥ* "atteindre"

Phonogramme + compl. phonétiques + déterminatif : *šd* "lire".

Il ressort de tout ceci qu'il n'existe pas en égyptien de véritable orthographe puisqu'un même mot est souvent susceptible de s'écrire de multiples manières. On constate cependant des tendances orthographiques qui peuvent être le fait d'une époque ou du type de document, telle la présence des compléments phonétiques et des déterminatifs qui sont plus fréquents au fil du temps et dans les documents hiératiques. Certains mots seront toujours écrits au moyen du seul idéogramme, alors que d'autres peuvent accepter des compléments phonétiques : ainsi, *mḏ3.t* "livre" se présentera toujours sous la graphie , alors que *p.t* "ciel" se rencontre tant sous la forme que . Même le choix de bilitères n'est pas totalement libre ; ainsi, *mr(i)* "aimer" recourt au bilitère , alors que *mr* "être malade" emploie le bilitère .

BIBLIOGRAPHIE

H.G. FISCHER, art. *Hieroglyphen*, dans *LdÄ*, II, 1977, col. 1189-1199 ; W. SCHENKEL, art. *Schrift*, dans *LdÄ*, V (1984), col. 713-735 ; *Naissance de l'écriture. Cunéiformes et hiéroglyphes. Galeries nationales du Grand Palais 7 mai- 9 août 1982*, Paris, 1982 ; P. VERNUS, *La naissance de l'écriture dans l'Égypte ancienne*, dans *Archéo-Nil*, 3 (1993), p. 75-108 ; O. GOLDWASSER, *From Icon to Metaphor. Studies in the Semiotics of the Hieroglyphs*, Göttingen, 1995 (*OBO*, 142) ; E. VAN ESSCHE, *La valeur ajoutée du signe déterminatif dans l'écriture figurative ramesside*, dans *RdE*, 48 (1997), p. 201-217.

V. PARTICULARITÉS GRAPHIQUES

§ 45 Mis au courant des principes généraux qui président à l'emploi du système hiéroglyphique, le lecteur doit encore prendre connaissance de certaines particularités graphiques entraînées notamment par le désir de brièveté, par des soucis calligraphiques, ou par la volonté de rendre compte d'évolutions phonétiques. Il convient aussi de présenter succinctement le problème des orthographes cryptographiquess et les principes de l'écriture syllabique.

I. LES ABRÉVIATIONS

1. Les signes simples

§ 46 Les formules courantes, les expressions stéréotypées et les titres sont souvent écrits de manière abrégée. En fait, il convient de distinguer entre les graphies courtes et les véritables abréviations.

Les graphies courtes ne présentent rien d'exceptionnel ; il s'agit simplement de mots dépourvus de complément phonétique et de déterminatif. Par exemple, l'expression *mꜣꜥ-ḫrw* "juste de voix" (appliquée au défunt qui a subi victorieusement le jugement dans l'au-delà) peut s'écrire avec les deux trilitères, sans aucun complément phonétique. De même, *nṯr nfr* "dieu parfait" pourra se noter.

Les véritables abréviations sont de deux sortes. Ou bien le mot est écrit au moyen d'un seul déterminatif utilisé comme abréviation du mot qu'il accompagne normalement, ou bien l'écriture omet tel ou tel phonème (que nous mettrons alors entre parenthèses). Le premier cas est celui que l'on rencontre par exemple pour l'épiclèse royale *kꜣ nḫt* "taureau victorieux" écrit simplement. Le deuxième cas se trouve dans des formules ou des titres habituels. Ainsi, le souhait "qu'il vive, soit prospère et en bonne santé", répété comme une litanie derrière le nom des rois, se note, *ꜥnḫ (w)ḏꜣ s(nb)*, donc sans complément phonétique et sans certains phonèmes. L'expression "à dire" qui introduit des formules ou des discours divins présente aussi l'omission d'une consonne : pour *ḏ(d) mdw*. Parmi les titres, on relèvera les exemples suivants : *(i)r(j)-pꜥ(.t)* "noble" (littéralement "celui qui appartient à la noblesse") ; pour *(i)m(j)-r* "chef" (littéralement "celui en qui est la parole") ; pour *ḥꜣt(j)-ꜥ* "prince" (littéralement "celui qui est avant quant à la place") ; pour *(nj)-św.t bit(j)* "roi de Haute et de Basse Égypte" (littéralement "celui du jonc et celui de l'abeille").

Certains mots sont aussi régulièrement écrits de manière défective, peut-être pour des raisons calligraphiques de cadrat : pour *ḥ(n)ḳ.t* "bière", pour *r(m)ṯ* "gens".

Il arrive enfin que le groupe *sp 2* signifiant "deux fois, bis" indique la répétition d'une partie d'un mot : pour *ršrš* "se réjouir", pour *śkśk* "détruire".

2. Les signes complexes

§ 47 On peut aussi considérer que l'association de deux signes qui se combinent pour former un tout constitue une forme d'abréviation graphique. Cette question des signes complexes est exposée dans notre présentation de la classification qui précède la liste des signes (cf. *infra*, § 1085), car il s'agit finalement plus d'une question de signes que de véritables particularités orthographiques.

II. Les métathèses

1. Signes phonétiques

§ 48 Il arrive que, pour ménager une disposition plus harmonieuse des signes, on permute certains d'entre eux. Ainsi la préposition *ḫft* s'écrira souvent au lieu de ; le mot *nḥḥ* "éternité", en place de ; le titre *ẖr(j)-ḥb(.t)* "porteur du rituel", pour . De même, les terminaisons *-wt* et *-jt* sont fréquemment notées et plutôt que et .

2. Mots

§ 49 Dans une autre optique, il arrive que ce soit des mots entiers qui, cette fois par respect, précèdent le terme qui les commande et qu'ils devraient normalement suivre. C'est le cas des substantifs *nṯr* "dieu" et *n(j)-św.t* "roi".

Avant d'observer ces inversions respecteuses, il nous faut dire un mot sur l'orthographe de *nj-św.t*, elle-même soumise à pareille métathèse. En effet, dans ce terme qui désigne le roi de Haute Égypte et signifie littéralement "celui du jonc", le signe du jonc, sans doute ici emblème de la Haute Égypte, est écrit en tête par respect, suivi de la terminaison grammaticale du féminin (*.t*) et de l'élément *nj* écrit en abrégé *n(j)*. On remarquera encore que le mot *n(j)-św.t* est souvent écrit en abrégé , voire même simplement .

Quelques exemples suffiront à illustrer ces métathèses de respect : pour *ḥm-nṯr* "serviteur du dieu", pour *dwꜣ-nṯr* "prier dieu" (dans le sens de "remercier"), pour *pr-n(j)-św.t* "maison du roi", pour *sš-(nj)-św.t* "scribe du roi", et pour *ḥtp-di-(nj)-św.t* "offrande que donne le roi".

La même principe s'applique aux noms propres désignant une divinité. Ainsi, "la maison d'Amon" s'écrit *ỉmn pr*, mais doit se lire *pr-ỉmn* ; "aimé d'Amon" s'orthographie *ỉmn mrj*, mais se lit *mrj ỉmn*, et "comme Rê" se note *Rʿ mỉ* mais se lit *mỉ Rʿ*. Cet usage est fréquent dans les noms théophores royaux : pour *Nb-mꜣʿ.t-Rʿ*, "prénom" d'Aménophis III signifiant "Maître-de-la-Maât-est-Rê", ou peut-être "Le-Maître-de-la-Maât-de-Rê".

Un usage analogue explique que, dans l'indication des filiations (du type X, fils de Y), le nom du père ou de la mère précède le nom de l'enfant, et ce jusqu'à la 12e dynastie. De la sorte, ce qui est noté *Mrw sꜣ Rnśj* doit se comprendre *Rnśj sꜣ Mrw* "Rensi, fils de Merou".

Exceptionnellement, un mot peut être déplacé pour des raisons calligraphiques, comme dans la formule *sꜣ ʿnḫ wꜣś nb ḥꜣ.f* "toute protection, vie et puissance derrière lui", où l'adjectif indéfini *nb*, qui porte sur les substantifs, est rejeté tout à la fin.

III. GRAPHIES ANCIENNES ET NOUVELLES

§ 50 Comme nous l'avons étudié dans le chapitre réservé à la phonologie, l'égyptien a vu un certain nombre de ses phonèmes évoluer, voire disparaître dans certaines positions. L'écriture a pu tenir compte de ces modifications soit en modernisant l'orthographe ancienne, soit en juxtaposant à l'orthographe ancienne la notation de la transformation. Nous ne reprendrons ici que les faits essentiels qui ont un impact réel sur les graphies.

1. Modernisation de l'orthographe

§ 51 Nous avons expliqué que les phonèmes transcrits *waw* ou *yod* étaient particulièrement instables en position finale, au point de pouvoir disparaître. C'est ce qui s'est passé avec des verbes qui, à l'origine, se terminaient par *w* ou *ỉ*, de sorte que ces verbes sont écrits (sauf dans des cas particuliers) sans noter cette dernière radicale. Ainsi, on écrira *mr* pour *mr(ỉ)* et pour *hr(w)* "être satisfait". Pareillement, la désinence *-w* qui caractérise diverses formes verbales est souvent omise dans la graphie.

Rappelons aussi que, suite à des mutations phonologiques, le /s/ s'est assourdi en /ś/, et que les occlusives notées *ṯ* et *ḏ* se sont dépalatalisées et se sont prononcées respectivement comme les phonèmes transcrits *t* et *d*. Il en résulte que pourra faire place à et que et se changeront souvent en et (sans compter le phénomène inverse).

D'autres phénomènes plus sporadiques ont été signalés dans l'exposé phonologique.

2. Orthographes historiques

§ 52 Les orthographes historiques ajoutent aux anciennes graphies la notation d'une transformation phonologique ou phonétique. De telles graphies se limitent à quelques cas topiques.

Le phonème transcrit *r* s'amuït facilement, en position finale, en *ỉ* : cf. le verbe *św r* "boire" écrit (**śwrỉ*), pour indiquer le passage à *św ỉ* ; l'adjectif *m ꜣr* "malheureux" écrit (**mꜣỉr*) pour signaler le passage à *mꜣỉ*.

Il arrive que le phonème transcrit *f* alterne avec *p* (ce qui reflète probablement des variantes dialectales et chronologiques) comme dans le verbe *fś(ỉ)* écrit **pfś(ỉ)* pour signaler le passage à *pś(ỉ)* (cf. copte ⲠⲒⲤⲈ).

Le phonème transcrit ꜣ, lui aussi assez instable, a probablement parfois disparu en position finale de sorte que des verbes trilitères seraient devenus des bilitères. C'est sans doute ainsi qu'il convient d'expliquer les graphies historiques de verbes comme *ḳmꜣ* "créer" et *ỉmꜣ* "être agréable", écrits respectivement (**ḳmꜣm*) et (**ỉmꜣm*) pour noter le passage de *ḳmꜣ* à *ḳm* et de *ỉmꜣ* à *ỉm* ; on ne peut toutefois exclure une métathèse phonétique *mꜣ* > *ꜣm*.

C'est en tout cas ce dernier type de modification que révèle l'orthographe historique du mot *śśꜣ* "être habile". Ce verbe d'abord écrit *śśꜣ* puis *śsꜣ*, devient ensuite *sśꜣ*, que rend la graphie (**sśśꜣ*).

IV. HAPLOGRAPHIE

§ 53 Lorsque deux consonnes identiques ou proches phonétiquement sont en contact, il arrive que l'on note ces consonnes une seule fois, même si elles appartiennent à des mots différents. Ainsi pourra-t-on écrire *m(w)t* pour *m(w)t.t(ỉ)*, forme du parfait ancien du verbe "mourir" ; *ỉn.f* pour *ỉn.n.f* (forme *śḏm.n.f* du verbe "apporter") ; *mḏ.t* pour *m mḏ.t* "avec de l'onguent".

V. GRAPHIES CRYPTOGRAPHIQUES

§ 54 Les Égyptiens n'ont jamais perdu de vue les jeux potentiels que permettait le système hiéroglyphique. Ainsi, certain scribes ingénieux ont mis au point des combinaisons qui constituent de véritables cryptogrammes, bien que le terme soit mal choisi dans la mesure où le but recherché n'est pas de cacher le contenu d'un texte, mais plutôt d'exercer la sagacité du scribe et d'intriguer le lecteur, voire d'exprimer des caractéristiques de la réalité envisagée. Ce type d'orthographe apparaît occasionnellement dès l'Ancien Empire, mais il se développe surtout à partir du Nouvel Empire.

Pour l'étude de l'égyptien classique, seules quelques graphies courantes sont intéressantes. Ces graphies ont été obtenues en recourant au procédé bien connu du

rébus, mais, cette fois, compliqué d'une énigme qu'il faut d'abord résoudre. De la sorte, le signe de la langue 𓂝 (lu normalement *nś*) servira pour écrire *lmj-r* "chef" (au lieu de l'habituel 𓅓), parce que la langue est "ce qui est dans (*lmj*) la bouche (*r*)". De même, l'hiéroglyphe de la mèche de cheveux 𓎛 sera utilisé pour *ḥrj-tp* "supérieur" en place de la graphie courante 𓁶, puisque la mèche de cheveux est "ce qui se trouve sur (*ḥrj*) la tête (*tp*)". En appliquant le même jeu, le signe de la tête de vautour 𓄿 remplacera l'orthographe 𓂋𓀀 pour *rmṯ*, car 𓄿 représente "le bec (la bouche)" (*r*) d'un "vautour" *m(w)t*. On signalera encore que la graphie normale de 𓅓𓐍𓈖𓏌 *m-ḫnw* "à l'intérieur de" peut faire place à 𓈗 parce que le groupe représente "l'eau" (*mw*) "sous" (*ḫr*) "le vase-*nw*", énoncé très proche par la prononciation de *m-ḫnw*.

C'est en développant au maximum ce genre d'astuces, et en remettant en vigueur les procédés de l'acrophonie et du rébus, que les hiérogrammates de l'époque gréco-romaine donneront naissance à l'écriture dite ptolémaïque utilisée dans l'épigraphie des temples tardifs et riche de plusieurs milliers d'hiéroglyphes.

VI. ÉCRITURE SYLLABIQUE

§ 55 Il s'agit d'un système particulier d'écriture (que les Anglo-Saxons nomment plus justement "group writing") qui sera surtout utilisé au Nouvel Empire pour transcrire les mots étrangers, sémitiques, nubiens ou autres, qu'il s'agisse de noms communs désignant des objets nouveaux ou de noms propres (anthroponymes et toponymes). En néo-égyptien, on recourt aussi à l'occasion à ce système pour écrire des mots égyptiens nouveaux, du moins dans le monde de l'écrit, voire des mots anciens dont l'étymologie a été perdue de vue. À l'intérieur d'un mot, on peut aussi faire appel à l'un ou l'autre groupe à allure syllabique pour noter certains changements phonétiques intervenus en néo-égyptien, et donc mettre en accord le parlé et l'écrit ; l'exemple le plus fréquent est l'emploi de la graphie *tw* ou *ti* pour noter le maintien occasionnel de la terminaison grammaticale -*t* ou l'assourdissement des dentales.

Quand il s'agit de transcrire des mots étrangers, le recours à l'écriture syllabique s'explique naturellement par l'impossibilité de rattacher ces termes à une racine connue de la langue égyptienne. Pour ce qui est des mots égyptiens, cette explication est sans doute vraisemblable dans certains cas, mais ne peut être généralisée. Comme cette écriture apparaît sporadiquement dès la 11e dynastie, nous allons en présenter les grands principes, mais sans entrer dans une analyse détaillée, ni prendre parti sur les débats qui opposent encore les spécialistes de cette question.

§ 56 Cette orthographe particulière se repère tout de suite par la présence anormale à l'intérieur d'un seul mot d'un nombre élevé de semi-consonnes (*waw* et *yod*) et du phonème instable *aleph*. Ces consonnes faibles, qui forment des "groupes" avec l'aide d'un autre phonème, sont à l'évidence trop nombreuses pour représenter des consonnes à part entière ; elles doivent donc recouvrir d'autres indications, qui, le plus souvent ont été interprétées comme des renseignements relatifs à la coloration vocalique

des syllabes. On a en effet généralement considéré que, dans cette écriture, les mots étaient décomposés en syllabes transcrites au moyen de syllabogrammes ou "groupes de signes". Ces derniers sont de deux grands types : des signes purement phonographiques : unilitères ou bilitères, tous deux éventuellement suivis d'un *aleph*, d'un double *yod* ou d'un *waw*, et des signes-mots (sémogrammes), c'est-à-dire des signes utilisés dans l'écriture habituelle pour écrire des mots courts, comme le donne à penser la présence éventuelle du trait diacritique de l'idéogramme ou d'un déterminatif. Il s'agit donc d'une écriture purement phonétique, aucun signe ne fonctionnant avec la valeur d'un idéogramme et chaque "groupe" servant à noter une information phonétique.

Selon J. Zeidl, si quelques syllabogrammes sont spécialisés pour rendre une seule coloration vocalique, la plupart d'entre eux ne recouvrent pas une seule valeur phonétique, mais servent le plus souvent à noter deux réalisations vocaliques possibles, l'une d'elles étant toujours *a*, l'autre étant *i* ou bien *ou*. Certains "groupes de signes", tout particulièrement ceux se terminant par un *aleph*, pourraient recouvrir n'importe quelle voyelle. Selon d'autres auteurs, comme W. Helck et W. Schenkel, le choix des consonnes faibles qui suivent le premier phonème de chaque "groupe" obéirait à un système plus précis, celles-ci ne correspondant qu'à une seule voyelle. De toute manière, cette écriture syllabique ne semble pas avoir constitué un système rigoureux car des mêmes mots peuvent donner lieu à diverses orthographes syllabiques. Tout récemment, W.A. Ward a émis de sages réserves sur les théories jusqu'ici avancées. Il apparaît en effet que plusieurs "groupes" se trouvent utilisés pour fermer des syllabes, c'est-à-dire dans une position dépourvue de voyelle. De même, il est difficile d'admettre que l'écriture dite syllabique puisse apporter des notations vocaliques lorsqu'elle sert à transcrire des mots proprement égyptiens. En outre, la polyvalence aujourd'hui établie pour la plupart des "groupes" doit nous mettre en garde contre l'idée d'un système rigide. Le chose est d'autant plus vraisemblable si l'on garde présent à l'esprit l'idée que chaque scribe a tenté de transcrire, avec un système graphique mal adapté à la notation de la phonologie des langues étrangères, des mots étrangers tels qu'il les entendait, ou croyait les entendre, plus ou moins déformés. Il en résulte que cette écriture n'est peut-être ni purement syllabique, ni nécessairement porteuse d'une coloration vocalique. Peut-être, ces graphies trahissent-elles simplement des informations plus ou moins vagues sur la prononciation des mots ainsi orthographiés.

Dès lors, dans la mesure où pour chaque "groupe", seul, l'élément véritablement consonantique est assuré, il est plus sage de ne transcrire que cette valeur. Le procédé offre d'ailleurs l'avantage de retrouver ainsi le squelette consonantique, élément aussi essentiel en sémitique qu'en égyptien.

Il nous reste à illustrer le système grâce à quelques exemples :

Krkmš "(ville de) Karkémish"

Toponyme ; cf. accadien *Gargamis* et hittite *Kargamis*.

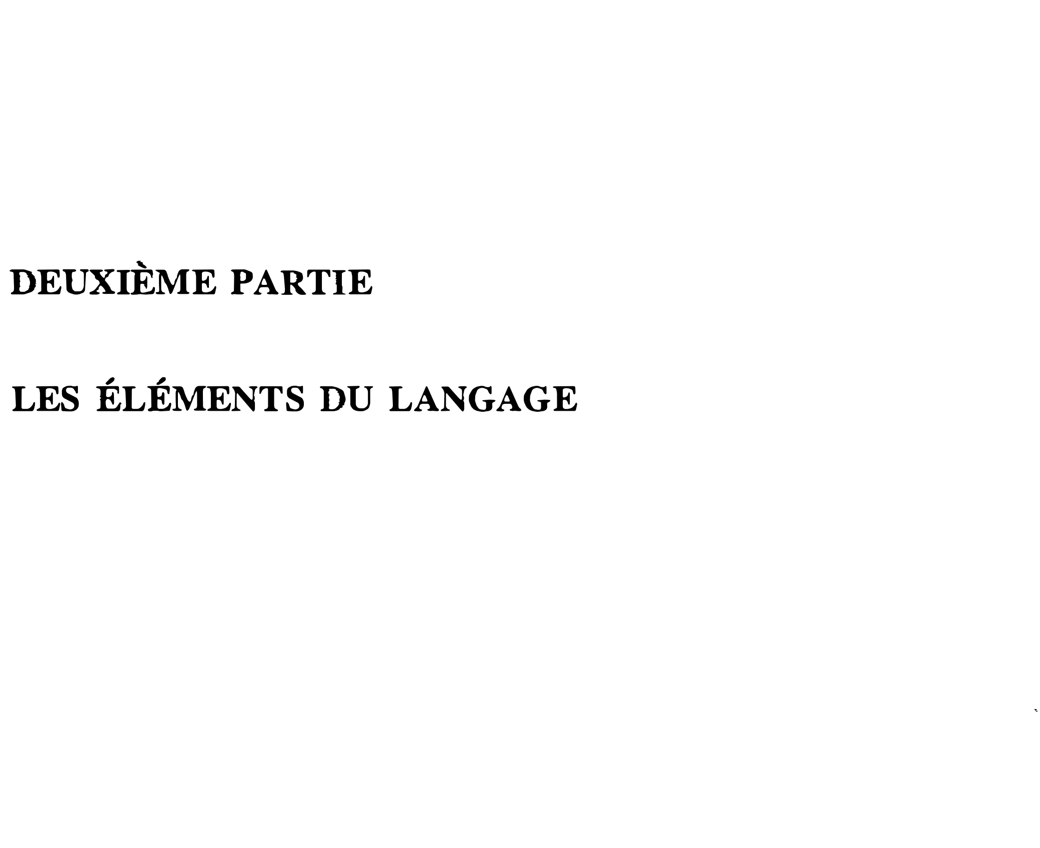
Ṯkr-bʿl "Tjékerbaʿl"
Anthroponyme de Byblos formé sur le nom du dieu Baʿl.

mrkb.t "char"
Mot d'emprunt ; cf. en ouest-sémitique *markabtu*.

bnr ou *bnl* "dehors"
Mot de création récente.

BIBLIOGRAPHIE

Pour l'écriture syllabique : W. SCHENKEL, art. *Syllabische Schreibung*, dans *LdÄ*, VI (1986), col. 114-122 ; W. HELCK, *Grundsätzliches zur sog. "syllabischen Schreibung"*, dans *SAK*, 16 (1989), p. 121-143 ; T. SCHNEIDER, *Asiatische Personennamen im ägyptischen Quellen des Neuen Reiches*, Fribourg-Göttingen, 1992 ; J. ZEIDLER, *A New Approach to the Late Egyptian "Syllabic Orthography"*, dans *Sesto Congresso Internazionale di Egittologia, Atti*, Turin, 1993, p. 579-580 ; J.E. HOCH, *Semitic Words in Egyptian Texts of the New Kingdom and Third Intermediate Period*, Princeton, 1994 ; W.A. WARD, *A New Look at Semitic Personal Names and Loanwords in Egyptian*, dans *CdE*, 71 (1996), p. 17-47.



DEUXIÈME PARTIE

LES ÉLÉMENTS DU LANGAGE



VI. LE SUBSTANTIF

I. FORMATION DES SUBSTANTIFS

§ 57 Les substantifs sont formés au départ de racines consonantiques habillées, selon des schémas fixes, de voyelle(s). Le résultat ainsi obtenu constitue le thème, auquel viendront s'ajouter les terminaisons grammaticales.

Grâce au copte, nous savons que le thème du substantif subissait des changements suivant que celui-ci se trouvait à l'état absolu, à l'état construit ou à l'état pronominal, mais ces modifications ne sont pratiquement pas répercutées par l'écriture hiéroglyphique. Un substantif est à l'état absolu lorsque ne s'accroche pas directement à lui un complément déterminatif ou un pronom suffixe. S'il commande un complément déterminatif, il est alors à l'état construit ; il en résulte une contraction de sa vocalisation et la perte ou la modification de son accent tonique. Lorsqu'un pronom suffixe s'attache à lui, il se met à l'état pronominal, situation où la désinence du féminin se maintient, alors qu'elle disparaît assez vite à l'état absolu.

§ 58 La formation de certains substantifs peut aussi s'obtenir en ajoutant, outre la coloration vocalique, des préfixes ou des suffixes à la racine. En dehors de ces cas que nous avons passés en revue dans le chapitre relatif à la phonologie (cf. *supra*, § 25), il faut également signaler l'existence de substantifs composés. Ces derniers sont formés essentiellement de trois manières différentes.

§ 59 On peut d'abord recourir à deux substantifs en rapport de dépendance, le second étant commandé par des mots comme *ś.t* "siège", *r* "bouche", *r-ꜥ* (lui-même un préfixe composé) "place", "état", "activité", ou *tp* "tête". Par exemple, on trouve : *ś.t-ib* "affection" (littéralement "lieu du coeur") ; *r-pr* "temple" (littéralement "porte de la sortie" ; ce terme a d'abord désigné la stèle fausse porte, le lieu de culte extérieur à la tombe où l'on déposait les offrandes pour que le défunt sorte les prendre, puis la chapelle qui l'a ensuite abrité, et enfin un bâtiment réservé au culte) ; *r-ꜥ-ḫt* "combat" (littéralement "lieu ou activité du bâton") ; *tp-rd* "instruction". Il est aussi possible de recourir à un adjectif nisbé substantivé qui commande un substantif. C'est par exemple le cas du nisbé *nj* "qui appartient à", "en relation avec", comme dans *n(j).t-ḥtr* "charrerie" (littéralement "ce qui est en relation avec l'attelage") et *n(j)-ś.t-ib.f* "son favori" (littéralement "celui qui appartient à son

affection"). D'autres adjectifs nisbés substantivés peuvent fonctionner de même : *ḫr(j.t)-nṯr* "nécropole" (littéralement "ce qui est sous le dieu", dans le sens de "ce qui appartient au dieu"), *ḥr(j).w-šꜥ* "Bédouins" (littéralement "ceux qui sont sur le sable").

§ 60 D'autres composés utilisent un substantif suivi d'un adjectif ; ainsi le substantif *bw* "place, position" suivi d'un adjectif sert à former des substantifs abstraits comme *bw nfr* "le bien", *bw bỉn* "le mal".

Enfin, il existe des procédés plus rares, telle la juxtaposition de deux substantifs, comme dans le mot fréquent *s.t-ḥm.t* "femme" (littéralement "personne de sexe féminin").

§ 61 On remarquera pour terminer que des adjectifs peuvent être substantivés et fonctionner de manière indépendante comme les substantifs. Ces adjectifs substantivés sont généralement accompagnés d'un *déterminatif* adéquat que l'on ne trouve pas lorsqu'ils fonctionnent comme de véritables adjectifs. Par exemple : *wr* "un grand", *wꜥb* "prêtre-*ouâb*" (littéralement "le purifié").

II. Le genre

§ 62 Il existe en égyptien deux genres grammaticaux, le masculin et le féminin ; la notion de neutre étant généralement exprimée par le féminin. Le substantif possède donc un genre grammatical, par opposition aux adjectifs dont le genre (et le nombre) est commandé par le substantif qu'ils qualifient. On notera que le terme "nom" n'est pas synonyme de "substantif", car la catégorie du nom englobe substantifs et adjectifs.

§ 63 Les substantifs masculins ne possèdent pas de terminaison de genre écrite (cf. *infra*, § 68), tandis que les substantifs féminins sont caractérisés par une terminaison *-t*. Celle-ci se place derrière le thème, c'est-à-dire en fin de mot, mais devant le déterminatif éventuel et avant le trait diacritique de l'idéogramme utilisé comme signe-mot. Ainsi trouve-t-on *sn* "frère", *sn.t* "soeur", *nỉw.t* "ville".

Ce *-t* du féminin est tombé assez vite dans la prononciation, du moins quand le substantif est à l'état absolu. C'est pour cette raison qu'à l'état pronominal on note déjà parfois en moyen égyptien le maintien de cette terminaison par sa répétition, après le déterminatif, comme dans *wꜣ.t.n* "notre chemin" (littéralement "le chemin de nous", et non *wꜣ.t.ṯn*). Lorsque le substantif est à l'état pronominal, suite au déplacement de l'accent, peut réapparaître un *w* final, qui était tombé à l'état absolu. Ainsi trouve-t-on *dp.t* "bateau", mais *dpw.t.f* "son bateau".

§ 64 Comme nous l'avons déjà signalé, le neutre *logique* (tels les noms abstraits), mais aussi le collectif, sont, en général, grammaticalement des féminins singuliers, qui sont souvent accompagnés du déterminatif ı ı ı : *ḏw.t* "le mal" ; *mnmn.t* "le troupeau".

Le pronom qui reprend un collectif peut aussi bien être le pronom de la 3e personne du féminin singulier que celui de la 3e personne du pluriel ; dans ce dernier cas, l'accord se fait *ad sensum*. Ainsi trouve-t-on *rmṯ.(t) n.t šf.t št* "des gens que l'on doit craindre" (littéralement "de craindre eux") (*Berlin* 1157, 13).

§ 65 Il faut prendre garde qu'un certain nombre de substantifs masculins se terminent par un *-t* qui n'est pas la désinence du féminin, mais la dernière consonne du thème. Ces principales exceptions apparentes sont les suivantes : *it* "orge", *it* "père", *wmt* "épaisseur", *wt* "bandelette", *m(w)t* "mort", *mt* "vaisseau, conduit", *nḫt* "victoire", *ḫnt* "face", *šśt* "mollet", *ḫt* "bois", *śwt* "brise", *twt* "statue".

§ 66 En revanche, certains substantifs, sans en présenter la terminaison grammaticale, sont cependant bien des féminins, comme le montrent les épithètes qui les qualifient. Rentrent dans cette catégorie les noms de pays étrangers, les noms de villes égyptiennes ou étrangères, et certains éléments dans des noms de nomes : *Rṯnw* "Rétjénou" (région de Syrie-Palestine), *ꜣbḏw* "Abydos", *ꜣtf ḫnt(j).t* "l'arbre-*atef* méridional" (= nome lycopolite).

Quant au substantif *ḫ.t*, il est féminin quand il signifie "choses, biens", mais a tendance à se comporter comme un masculin quand il a le sens de "quelque chose" (cf. *ḫ.t šm* "quelque chose de chaud").

Enfin, le substantif *rmṯ* "homme" (dans le sens d' "être humain") semble en moyen égyptien constituer toujours un collectif féminin ("les gens"), bien que la terminaison *-t* ne soit presque jamais présente (cf. *rmṯ.t nb.t* "toutes les gens").

III. Le nombre

§ 67 L'égyptien connaît trois nombres : le singulier, le pluriel et le duel. Le singulier ne présente pas de désinence marquant le nombre.

1. Le pluriel

A. Formation

§ 68 Le pluriel se distingue par l'adjonction d'une terminaison -*w*, qui peut recouvrir *w* ou a*w*. Cette désinence entraîne l'allongement de la voyelle *u* qui aurait terminé les noms au masculin singulier, ce qui, dans certaines circonstances, se serait traduit dans la graphie au moyen d'un *w* (cf. *supra*, § 63). L'adjonction de ce suffixe entraîne des changements dans la structure syllabique du singulier, mais ceux-ci, qui concernent avant tout le niveau phonologique et l'accent tonique, sont inapparents dans l'écriture. Cette marque -*w* s'attache au thème et précède le déterminatif éventuel. Ainsi, pour le masculin pluriel, trouve-t-on *śn.w* "frères" (formé sur *śn*) et pour le féminin pluriel *śn.wt* "soeurs" (formé sur *śn.t*). Au moins depuis la 18[e] dynastie, la terminaison -*w* disparaît de la graphie du pluriel, d'autant plus facilement que l'introduction des articles définis fournit, de plus en plus systématiquement, l'indication du nombre.

§ 69 Le problème essentiel du pluriel en égyptien est surtout affaire de graphies. Il existe en effet trois manières de signifier le pluriel, et celles-ci ne sont pas forcément exclusives.

- ***graphies "visuelles"*** : cette méthode, qui est la plus ancienne, consiste à répéter trois fois l'idéogramme ou le déterminatif, sans aucune notation phonétique de la désinence. Elle subsiste en égyptien classique comme pluriel archaïque, principalement pour les idéogrammes signes-mots :

> *pr* "maison" > *pr.w* "maisons" ; *w3.t* "chemin" > *w3.wt* "chemins" ; *śn* "frère" > *śn.w* "frères" ; *ḥm.t* "femme" > *ḥm.wt* "femmes".

Le même procédé peut être utilisé en triplant un ou plusieurs phonogrammes :

> *ḥm* "serviteur" > *ḥm.w* "serviteurs" ; *rn* "nom" > *rn.w* "noms" ; *ḥk3* "magie" > *ḥk3.w* "formules magiques".

Une simplification de cette méthode consista à remplacer la triplication du ou des signes par trois traits ( ), voire par ooo ou . Cette marque est devenue le déterminatif du pluriel ; elle s'écrit derrière le déterminatif éventuel propre au mot.

pr "maison" > (voire) *pr.w* "maisons" ; *śn* "frère" > *śn.w* "frères" ; *ḥm.t* "femme" > *ḥm.wt* "femmes" ; *nh.t* "sycomore" > *nh.wt* "sycomores".

- ***graphies phonétiques*** : ce procédé consiste à noter les terminaisons *-w* et *-wt* à l'aide de phonogrammes ou et ou . Parfois, pour des raisons calligraphiques, *-wt* s'écrit . Il faut toutefois préciser que le *w* de la terminaison *-wt* est très souvent omis dans l'écriture : *hp* "loi" > *hp.w* "lois" ; *nh.t* "sycomore" > *nh.wt* "sycomores".

- ***graphies "mixtes"*** : il s'agit d'une combinaison d'une graphie phonétique avec le déterminatif du pluriel : *hp* "loi" > *hp.w* "lois" ; *nh.t* "sycomore" > *nh.wt* "sycomores" ; *śn* "frère" > , voire *śn.w* "frères".

Ce dernier exemple appelle un petit mot de commentaire. Lorsqu'un substantif présente comme dernière radicale de son thème un *n*, et que ce mot prend la terminaison *-w*, la suite *-n.w* se rend souvent de façon plus ou moins redontante au moyen du bilitère *nw*, éventuellement suivi de *w*.

B. Pluriels apparents

§ 70 Un certain nombre de substantifs ont l'apparence de pluriels alors qu'ils sont grammaticalement des singuliers.

Les substantifs qui désignent des matières qui se mesurent ou se comptent peuvent être accompagnés du déterminatif du pluriel, puisqu'ils s'appliquent à des réalités qui évoquent quelque chose de composite (cf. *irp* "vin", *mrḥ.t* "huile"). La même chose vaut pour des collectifs féminins, désignant par nature un ensemble d'êtres ou de choses (cf. *mnmn.t* "troupeau", *ḥnj.t* "équipage", *inw* "tribut").

Les substantifs qui désignent des abstractions ont aussi l'apparence de pluriels car leur thème est formé à l'aide du suffixe *-w*, ou plus rarement *-w.t*, ce qui évoque évidemment les terminaisons du pluriel. De la sorte, ils sont souvent accompagnés du déterminatif du pluriel, ou même écrits comme des pluriels archaïques avec la triple répétition du signe-mot : *ḥkrw* "faim", *ḏbꜣw* "paiement", *rnnw.t* "acclamation" ; *nfrw* "perfection", *bꜣw* "puissance".

2. Le duel

§ 71 Le duel est utilisé pour les réalités qui constituent des paires naturelles (comme les deux yeux, les deux bras, etc.) ou des groupes de deux (comme les deux frères, les deux chiens). En égyptien classique, le duel est déjà en recul ; son emploi est surtout réservé aux choses qui vont naturellement par deux.

A. *Formation*

§ 72 Le duel se forme en ajoutant au thème la désinence *-wj* pour le masculin et *-tj* pour le féminin, avant le déterminatif éventuel.

Comme pour le pluriel, le problème essentiel est celui de la variété des graphies. On peut dire, en résumé, que les mêmes procédés sont à l'oeuvre que dans la formation des pluriels :

- ***Graphies "visuelles"*** : selon ce procédé archaïque, on se borne à répéter deux fois l'idéogramme ou le déterminatif, sans aucune indication phonétique de la désinence : "bras" > *ʿ.wj* "les deux bras" ; *ir.t* "oeil" > *ir.tj* "les deux yeux" ; *śn.t* "soeur" > *śn.tj* "les deux soeurs".

Une méthode plus simple consiste à remplacer la duplication d'un hiéroglyphe par deux traits obliques (\\). Ainsi pourra-t-on écrire : pour *ʿ.wj* "les deux bras" ou pour *itr.tj* "les deux sanctuaires".

- ***Graphies phonétiques*** : dès le Moyen Empire, le signe \\, qui pouvait être considéré comme un déterminatif du duel, en vint à être conçu comme la marque phonétique du double *yod* que l'on trouve à la fin des désinences du duel. Dès lors, les terminaisons *-wj* et *-tj* furent régulièrement notées de manière phonétique et . Ainsi trouve-t-on : *rd.wj* "les deux jambes" ou *ir.tj* "les deux yeux".

- ***Graphies mixtes*** : comme pour le pluriel, on peut aussi utiliser des orthographes combinées. Il s'agit ici d'accompagner la notation phonétique de la désinence du redoublement de l'idéogramme ou du déterminatif. On obtient donc des graphies comme : *ʿ.wj*, *rd.wj*, ou encore *ir.tj*, *śn.tj*.

B. *Duels apparents*

§ 73 Il faut prendre garde que quelques substantifs masculins se terminent par *wj*, mais sont en fait des singuliers, comme *ḫ3wj* "nuit".

Des substantifs féminins singuliers, tout comme certains adjectifs nisbés, présentent une finale *tj* qui évoque celle du duel féminin ; c'est pourquoi il est parfois loisible

d'écrire de tels termes comme s'il s'agissait de duels. Ainsi, le mot *ỉtj* "souverain" pourra recourir à l'orthographe [hiéroglyphes], à côté de [hiéroglyphes], et *pḥtj* "la force" se présentera souvent avec le redoublement de son déterminatif ([hiéroglyphes]), voire en abrégé [hiéroglyphes]. De même des nisbés comme *nỉwtj* "local" ou *ꜣḫtj* "relatif à l'horizon" sont susceptibles de se noter [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes].

IV. SYNTAXE DU SUBSTANTIF

§ 74 Le substantif est capable d'assumer les fonctions grammaticales les plus diverses : sujet, complément déterminatif (génitif), complément d'objet direct, complément d'objet indirect (datif), complément circonstanciel, et prédicat dans le cadre des propositions non verbales. Il peut aussi marquer l'interpellation (vocatif).

Dans la mesure où le substantif égyptien ne présente pas de désinence écrite indiquant les cas grammaticaux, c'est le recours à des prépositions ou l'ordre des mots qui manifestera le rôle dévolu au substantif à l'intérieur d'un énoncé. Ainsi, les fonctions de génitif indirect, complément indirect, complément circonstanciel prépositionnel ou prédicat adverbial sont marquées le premier par un nisbé, les autres par des prépositions, tandis que celles de sujet, génitif direct, complément d'objet direct, prédicat substantival, et souvent de vocatif, voire d'apposition, sont traduites par la place occupée dans la proposition. Il convient d'ajouter qu'un substantif employé absolument, c'est-à-dire sans préposition, peut aussi servir de titre ou de complément circonstanciel de temps. Enfin, un substantif est parfois régi par un adjectif qui le précède.

Dans tous ces rôles, le substantif peut être seul ou qualifié par un adjectif, un démonstratif, un pronom suffixe, ou déterminé par un génitif, voire par un article défini. Il lui est aussi loisible de fonctionner en apposition d'un autre substantif ou d'un pronom. Enfin, il est susceptible d'être, explicitement ou implicitement, mis en coordination ou en disjonction avec un autre substantif.

Dans le présent chapitre, on se bornera à envisager les points que l'on peut traiter en dehors des questions relatives à la structure syntaxique des différents types de propositions.

1. Le substantif employé absolument

§ 75 Un substantif exprimant une notion relative au temps peut fonctionner à la manière d'un complément circonstanciel ou d'un adverbe de temps pour marquer la situation, la durée ou la répétition, sans être régi par une préposition ; il occupe alors le plus souvent la place normalement réservée aux adverbes, c'est-à-dire en fin de proposition. C'est tout particulièrement le cas avec les substantifs suivants : [hiéroglyphes] *ḏ.t* "éternité", [hiéroglyphes] *mīn* "aujourd'hui", [hiéroglyphes] *sf* "hier", [hiéroglyphes] *rnp.t* "année", [hiéroglyphes] *tr*

"moment", *hrw* "jour", *grḥ* "nuit", *dwꜣw* "matin", *sp* "fois" et l'expression *rꜥ nb* "chaque jour".

ex. 1 : ("ce dieu puissant dont la crainte est répandue à travers le pays comme Sekhmet")
rnp.t idw "en une année de peste" (*Sinouhé*, B 45).

ex. 2 :
iw m(w).t m ḥr.i min "la mort est aujourd'hui devant moi" (*Désabusé*, 132).

ex. 3 : "(tu laveras (tes) yeux)"
hrw 6 "pendant six jours" (P. *Ebers*, 60, 16).

ex. 4 : "(on récitera cette formule)"
sp.w 4 "quatre fois" (P. *Hearst*, 11, 14).

Le même usage se rencontre avec l'indication des dates fournies par la mention de l'année de règne d'un pharaon, mais cette fois donnée en tête de la proposition. Ce type de précision, en fait une thématisation, livrée au début d'une phrase ne concerne que l'indication d'un moment, jamais d'une durée.

ex. 5 :
rnp.t sp 30 ꜣbd 3 ꜣḫ.t św 7 ꜥr nṯr r ꜣḫ.t.f "en l'an 30, le troisième mois de la saison de l'Inondation, le 7e jour, le dieu monta vers son horizon" (*Sinouhé*, R 5-6).

Employé absolument, et encore en tête d'énoncé, un substantif peut servir de titre.

ex. 6 :
ḥꜣt(j)-ꜥ m sbꜣj.t ir.t.n ḥm n (n)j-św.t bit(j) Sḥtp-ib-Rꜥ "début de l'Enseignement qu'a fait la Majesté du roi de Haute et Basse Égypte Séhétepibrê". (*Enseignement d'Amenemhat*, Ia).

ex. 7 :
k.t pḫr.t n.t śnḏm pḥwj "autre remède pour adoucir l'anus" (P. *Ebers*, 31, 17).

C'est enfin aussi un usage absolu qui permet à l'expression *ḏś* + pronom suffixe de rendre le français "propre", "en personne", "de soi-même", phénomène que nous étudierons dans le chapitre relatif aux pronoms suffixes (cf. *infra*, § 141).

2. Le substantif au vocatif

§ **76** Un substantif employé en tête de proposition peut recouvrir un vocatif et donc désigner la personne interpellée ; il est alors souvent précédé d'une des deux interjections suivantes *hꜣ* ou *ỉ*, correspondant au français "ô". Plus rarement, le vocatif est placé en fin de proposition ou inclus dans celle-ci. Un substantif au vocatif est volontiers accompagné d'un démonstratif.

ex. 8 :

ỉr.t Ḥr *šd wỉ ḥnʿ.ṯ* "oeil d'Horus, prends-moi avec toi" (*CT* II, 91d B1L).

ex. 9 : N

hꜣ Wśỉr N *pn ỉw.k m nṯr wnn.k m nṯr* "ô cet Osiris N., tu es vraiment un dieu, c'est vraiment un dieu que tu es" (*CT* I, 55a-b B1P).

Noter l'orthographe de *hꜣ*, sans doute contaminée par celle du verbe *hꜣỉ*.

ex. 10 :

m śnḏ(.w) ***śḫtj*** "ne crains pas, oasien" (*Oasien*, B2, 123).

ex. 11 :

(ḏd.ỉn ḥm.f) ***ḏś.k*** *ỉrf* ***Ḥr-ḏdỉ.f sꜣ.ỉ*** *ỉn.t.k n.ỉ św* "(alors sa Majesté dit :) 'toi-même donc, Hordedef, mon fils, tu me l'amèneras' " (P. *Westcar*, 7, 8-9).

3. Le substantif en relation avec un autre substantif

§ **77** Un substantif, ou un syntagme nominal, est évidemment capable de nourrir des relations avec un autre substantif ou syntagme nominal. Ces relations peuvent mettre les deux substantifs sur le même pied grammatical (cas de l'apposition, de la coordination et de la disjonction) ; dans les constructions du génitif, le premier élément régit le substantif qui le suit.

A. Apposition

§ **78** L'apposition sert à déterminer un substantif, voire un pronom, en le faisant suivre d'un élément qui l'explicite. Cette tournure est souvent utilisée pour déterminer un nom propre.

ex. 12 :

Mnṯw nb Wꜣś.t "Montou, seigneur de Thèbes" (*Sinouhé*, B 206).

ex. 13 :
ṯbw Ḥtpì "le cordonnier Hetepi" (P. *Berlin* 10014, 3).

ex. 14 : ("comment se comportera donc ce pays")
m-ḫmt.f nṯr pf mnḫ "sans lui, ce dieu efficient ?" (*Sinouhé*, B 43-44).

Le terme apposé peut ne pas suivre immédiatement le substantif qu'il détermine.

ex. 15 :
s3.f śmśw m ḥrj ìrj nṯr nfr S-n-wśr.t "son fils aîné en était le chef, le dieu parfait Sésostris" (*Sinouhé*, R 12-13).

§ 79 C'est aussi à l'apposition que recourt la construction A *pw* B, schéma habituel d'une proposition non verbale à prédicat substantival dont le sujet est aussi un substantif. Dans pareil énoncé, que l'on peut rendre littéralement par "c'est A (que) B", c'est-à-dire "B est A", A est le prédicat, *pw* est l'indice du sujet, lequel est explicité par le substantif B apposé au démonstratif *pw* (cf. *infra*, § 471).

§ 80 Dans tous ces exemples, l'apposition postule une identité totale entre les deux termes mis en apposition ; mais l'égyptien, à la différence du français, peut aussi recourir à l'apposition lorsque les relations entre deux substantifs sont plus lâches, c'est-à-dire lorsqu'il existe, comme l'écrit P. Vernus, "une progression diminuante", où, à un nom exprimant un ensemble, est apposé un autre nom exprimant une partie de cet ensemble." Ce type d'apposition est utilisé en égyptien pour noter les relations suivantes.

a. Le nombre cardinal

§ 81 Les nombres cardinaux, qui en égyptien sont des substantifs, sont souvent apposés au terme dénombré, lequel demeure fréquemment au singulier.

ex. 16 :
3bd 4 "quatre mois" (*Naufragé*, 118).
Littéralement "mois, quatre" ; le cardinal isole dans le déroulement des mois quatre unités.

b. Les mesures

§ 82 Les unités de mesure sont apposées derrière le substantif indiquant la portion de matière mesurée.

ex. 17 :

ḥ(n)ḳ.t dś 100 "cent cruches de bière" (P. *Westcar*, 6, 18).
Littéralement "de la bière, (et plus précisément) cruches, 100".

c. La situation

§ 83 Une unité territoriale est située par rapport à un ensemble plus vaste.

ex. 18 :
Tp-šmʿw ȝbw "Éléphantine dans la Tête-de-Haute Égypte" (*Urk.* IV, 80, 15).
Littéralement "Tête de Haute Égypte, (et plus précisément) Éléphantine". *Tp-šmʿw* désigne la zone la plus méridionale de la Haute Égypte.

d. La matière

§ 84 La relation entre une matière et l'objet qui en est tiré s'exprime aussi par l'apposition.

ex. 19 :
ʿš ḫȝj(.t) wr.t "un grand autel de cèdre" (*Louvre* C 11, 7).
Littéralement "du cèdre, (et plus précisément) un grand autel".

§ 85 Pour terminer, on remarquera que l'on a parfois baptisé apposition des constructions qui relèvent en fait de la thématisation (cf. *infra*, § 1051).

B. Coordination

§ 86 La coordination entre deux ou plusieurs substantifs est rarement marquée par des moyens formels ; elle résulte alors d'une juxtaposition, que seul le sens permet de distinguer de l'apposition.

ex. 20 :
t 10 ḥ(n)ḳ.t dś 2 "dix pains et deux cruches de bière" (*Oasien*, B1, 84).

Parfois, la répétition d'un élément, notamment d'une préposition, permet de marquer la coordination.

ex. 21 : (toutes choses ...)
m t m *ḥ(n)ḳ.t* ***m*** *iwf* "consistant en pain, en bière et en viande" (*Siut*, I, 286).

Plus rarement, la coordination peut s'effectuer en recourant aux prépositions *ḥr* "sur" ou *ḥnʿ* "avec".

ex. 22 :

*ḏ*ꜥ *ḫr ḥwj.t* "tempête et pluie" (P. *Westcar*, 11, 14).

ex. 23 :

mś.w.i ḥnꜥ śn.w.i "mes enfants ainsi que mes frères" (*Naufragé*, 128).

Lorsque deux sujets sont logiquement coordonnés, l'égyptien préfère rendre le second sujet par un complément circonstanciel d'accompagnement ("A fait quelque chose avec B", plutôt que "A et B font quelque chose").

Enfin, dans des textes archaïsants, on peut encore recourir à la particule / *(i)śṯ/(i)śk* ou *iś* qui, placée derrière le deuxième terme, indique une coordination, à la manière du latin *-que* (cf. *infra*, § 314).

ex. 24 :

nṯr.w kꜣ.w.śn iśṯ "les dieux et leurs *ka*" (*Pyr.*, 824a-b).

C. Disjonction

§ 87 Le plus souvent, la disjonction n'est pas formellement marquée et se réduit à une simple juxtaposition.

ex. 25 :

śwnw nb wꜥb Śḫm.t nb sꜣw nb "tout médecin, tout prêtre de Sekhmet, ou tout magicien" (P. *Ebers*, 99, 2-3).

Le lien disjonctif peut être exprimé par le terme *r-pw* qui se place entre les substantifs, ou plus fréquemment en fin d'énumération. Cette tournure semble marquer des disjonctions d'exclusion (cf. latin *aut*).

ex. 26 :

irṯ.t iḥ ḥ(n)ḳ.t nḏm.t r-pw "du lait de vache ou de la bière douce" (P. *Ebers*, 6, 14).

ex. 27 :

m r(ꜣ).f r-pw m pḥwj.fj r-pw "par sa bouche ou par son anus" (P. *Ebers*, 39, 17).

D. Génitif

§ 88 Un substantif peut être précisé par un autre substantif qui lui sert de complément déterminatif ; le substantif régissant le complément précède toujours ce dernier. Il existe deux manières de construire le génitif : le génitif direct et le génitif indirect.

a. Génitif direct

§ 89 Ce procédé consiste à juxtaposer directement le substantif régissant et le substantif régi. Le premier revêt l'état construit (cf. *supra*, § 57), et les deux éléments sont étroitement liés au point de ne plus former qu'une unité grammaticale, de sorte que rien, en principe, ne peut venir s'intercaler entre eux. Cette liaison est souvent manifestée par le trait d'union qui unit les deux substantifs dans la translitération ; nous suivrons en la matière l'usage du *Wörterbuch*. L'emploi du pronom suffixe derrière certains génitifs directs montre bien que l'ensemble est devenu une sorte de substantif composé. Ainsi, le syntagme *ḥ.t-nṯr*, signifiant littéralement "palais du dieu", c'est-à-dire "temple" peut être suivi d'un pronom suffixe : *ḥ.t-nṯr.f* signifiant "son temple".

On recourt à ce procédé surtout lorsqu'il existe un lien étroit entre les deux composantes du génitif, comme dans les titres de fonctions ou des expressions courantes. Pour le reste, il est difficile d'édicter des règles qui présideraient au choix de l'un des deux génitifs, d'autant plus que dans bien des cas le recours aux deux constructions est attesté. Il reste que le génitif direct se fossilise en égyptien classique, alors que le génitif indirect demeure une construction vivante.

ex. 28 :

nb tꜣ.wj "le maître des Deux Terres (*sc.* la Basse et la Haute Égypte)".

ex. 29 :

(i)m(j)-r-mšꜥ "le chef de l'armée".

ex. 30 :

r iś.k "la porte de ta tombe" (*Sinouhé*, B 195).

ex. 31 :

(i)m(j)-r šḫtj.w mnḫ "un excellent directeur des paysans" (*Sinouhé*, B 244).
On notera que l'adjectif *mnḫ*, bien qu'il porte sur le premier élément est rejeté à la fin de l'ensemble, sans doute parce que *(i)m(j)-r šḫtj.w* est lui-même ressenti comme une seule unité.

ex. 32 :

r-pr pn "ce temple" (P. *Brit. Mus.* 10059, 8, 12).
On remarquera à nouveau que l'adjectif démonstratif est rejeté à la fin.

On notera aussi qu'un substantif unique peut régir plusieurs autres substantifs.

ex. 33 :

sṯj pr ḥbś.w r-pw "l'odeur de la maison ou des vêtements" (P. *Ebers*, 98, 12).

Assez rarement, un infinitif peut assumer le rôle de génitif direct.

ex. 34 :

hrw smꜣ-tꜣ "le jour de l'enterrement" (*Sinouhé*, B 192-193).
Littéralement "de rejoindre la terre". Il est probable que l'expression ait déjà été ressentie comme un substantif composé.

§ 90 On peut rencontrer une éventuelle inversion des substantifs en vertu de la métathèse de respect déjà étudiée dans le chapitre relatif à l'écriture (cf. *supra*, § 49). C'est ce principe que l'on trouve à l'oeuvre dans une série de termes courants comme *pr-n(j)-św.t* "maison du roi, palais", *ḥm-nṯr* "serviteur du dieu, prophète", *ḥ.t-nṯr* "château du dieu, temple", *sꜣ n(j)-św.t* "fils du roi, prince".

ex. 35 :

wꜥb Śḫm.t nb "tout prêtre de Sekhmet" (P. *Ebers*, 99, 2-3).

§ 91 On observera enfin que le génitif direct est capable de revêtir une signification subjective ou objective, érigeant du point de vue sémantique le complément déterminatif en sujet ou objet du substantif régissant. Cette distinction ne s'applique qu'aux substantifs dérivés de verbes. S'il s'agit d'un substantif tiré d'un verbe intransitif, la relation du génitif ne peut être que subjective ; si, au contraire, le substantif est dérivé d'un verbe transitif, les deux types de relations sont possibles.

ex. 36 :

šś3w wbnw m gmꜣ.f "instructions concernant une plaie à la tempe" (P. *Smith*, 7, 7).
Littéralement "à sa tempe", car l'égyptien marque systématiquement le possesseur avec les parties du corps humain.

b. Génitif indirect

§ 92 Dans cette construction, les deux éléments constitutifs du génitif ne sont plus directement en contact, d'où l'appellation de génitif indirect. En fait, le substantif régi est ici relié au substantif régissant au moyen d'un morphème. Ce dernier est à l'origine l'adjectif nisbé *n(j)*, formé sur la préposition *n*, et signifiant littéralement "qui appartient à".

Dans la mesure où ce morphème est de nature adjectivale, il va de soi qu'il va s'accorder en genre et en nombre avec le premier substantif, celui sur lequel il porte. Ainsi, une tournure comme *r nj Km.t* signifie "la langue de l'Égypte", et plus étymologiquement "la langue qui appartient à l'Égypte". On notera qu'en égyptien classique la terminaison *-j* du morphème du génitif indirect ne figure plus dans l'écriture ; elle peut donc être omise dans les translitérations. Les formes présentées par ce morphème sont les suivantes :

	Masculin	Féminin
Singulier	*n(j)*	*n(j).t*
Pluriel	*n(j).w*	*n(j.w)t*
Duel	*n(j).wj*	*n(j).tj*

Les formes du duel ont presque déjà disparu de l'égyptien classique, au profit des formes du singulier. En outre, au cours du temps, le morphème du génitif indirect a tendance à s'écrire sous la forme unique de *n* ; cette évolution est achevée en néo-égyptien.

§ 93 Le génitif indirect présente de multiples significations ; il peut marquer l'appartenance, mais aussi la partie, la matière, l'origine, une caractéristique, une quantité.

ex. 37 :
šn.t n.t mnḏ "conjuration pour un sein" (P. *Ebers*, 95, 7).
Littéralement "conjuration d'un sein (sous-entendu "quand il est douloureux")".

ex. 38 :
sbꜣ.w nw wꜣ.(w)t imḥ.t "les portes des chemins de l'enfer" (*CT* IV, 97g).

Le génitif indirect est ici lui-même constitué d'un syntagme nominal au génitif direct.

ex. 39 :

*ḥm.(w)t **n.t** wr.w* "les femmes des grands" (*Urk.* IV, 185, 8).

ex. 40 :

*hrj.t **n.t** ḥ.t-nṯr* "le journal du temple" (P. *Berlin* 10012, 21).

ex. 41 :

*ś.t-Ḥr **n** ʿnḫ.w* "le trône de l'Horus des vivants" (*Urk.* IV, 229, 12).

ex. 42 :

*mkȝ.tj **ntj** ḏb.t* "deux supports de brique " (P. *Smith*, 2, 7).

ex. 43 :

*wr.w **nw** ȝbḏw* "les grands d'Abydos" (*Louvre* C 3, 10).

ex. 44 :

*ḫnw **n** (n)ḥḥ* "un reposoir d'éternité" (*Gebel Barkal*, 1-2).

§ 94 Les éléments du génitif indirect peuvent être séparés par un pronom suffixe, un adjectif, un démonstratif, l'indice du sujet *pw* (cf. ex. 49), voire un ou plusieurs autres mots, et notamment le mot *ỉm*, fonctionnant comme adverbe ("là") ou suivi d'un pronom suffixe ("dans" + pronom).

ex. 45 :

*ỉnw **nb** **nfr** **n** śḫ.t-ḥmȝ.t* "tous les bons produits du Champ-du-Sel" (*Oasien*, R 35).

ex. 46 :

*ś.t-wr.t **m** **wmt** n.t ḏʿm* "un trône d'électrum (placé) dans une niche" (*Sinouhé*, B 252).

Wmt étant masculin, *n.t* porte clairement sur *ś.t-wr.t*.

ex. 47 :

*ʿḥʿ.n wȝḥ(.w) ihw **ỉm** n ḥm.f* "et alors le camp de Sa Majesté fut établi là" (*Urk.* IV, 655, 15).

Le génitif indirect peut, tout comme le génitif direct, revêtir une signification subjective ou objective (cf. *supra*, § 91) :

ex. 48 :
nmj n mnmn.t "le mugissement du gros bétail" (*Sinouhé*, B 24-25).

§ 95 L'élément introduit par un génitif indirect peut être une forme verbale substantivée (cf. *infra*, § 617) ou un infinitif ; dans ce dernier cas, le *n* du génitif se rendra souvent par la traduction "pour" (génitif objectif).

ex. 49 :
wꜥ pw n didi nṯr "c'est un unique que donne le dieu" (*Sinouhé*, B 70).
Littéralement : "c'est un unique de le dieu donne", avec la forme *mrr.f* du verbe "donner" (*rdi*).

ex. 50 :
pḫr.t n.t śmꜣ ḥf.t "remède pour détruire un ver" (P. *Ebers*, 21, 8).
Littéralement "de détruire".

On notera enfin que la métathèse de respect est rarement observée avec un génitif indirect ; les cas ne semblent pas postérieurs à la 11e dynastie. A *n* B devient alors B A *n* ou B *n* A.

ex. 51 :
mḥ-ib n n(j)-św.t "un confident du roi" (*Hammamat*, 192, 12).

4. Le substantif directement postposé à un adjectif

§ 96 Les adjectifs de qualité peuvent être directement suivis d'un substantif que l'on a généralement considéré comme servant à délimiter la portée de cette qualité, suivant une construction souvent dite "accusatif de relation", par référence au grec (cf. πόδας ὠκὺς Ἀχιλλεύς "Achille aux pieds rapides", littéralement "Achille rapide de pieds"). Ainsi, une expression comme *śr iḳr śḫr.w* est analysée comme "un fonctionnaire remarquable de desseins", que l'on rend souvent par "un fonctionnaire aux desseins remarquables", glissant ainsi par le biais de la traduction à un autre type de relation entre les éléments constitutifs. Ce glissement est sans doute révélateur. En effet, le premier type de traduction est impossible dans bien des cas. Par exemple, lorsqu'un dieu est dit *ꜥšꜣ rn.w*, ce sont évidemment les "noms" (*rn.w*) qui sont "nombreux" (*ꜥšꜣ*) et non le dieu ; il convient donc de traduire "aux nombreux noms", et non "nombreux de noms". De même, lorsqu'un nomarque se vante d'être *ḫpn*

k3.w (*Hatnub*, 20, 19), il est clair que sont les taureaux (*k3.w*) qui sont gras (*ḫpn*), et non le fonctionnaire, d'où la traduction "aux boeufs gras".

§ **97** C'est pourquoi, dans un récent article, K. Jansen-Winkeln a considéré que cette tournure ne sert pas à délimiter la portée d'une qualité attribuée à un antécédent, puisque, en fait, c'est le substantif qui suit l'adjectif qui est porteur de cette qualité. La chose est rendue évidente quand on constate qu'une tournure comme *nḏm ib*, une fois conjuguée, devient *iw ib.k nḏm.w rᶜ nb* "ton coeur est heureux chaque jour" (*Livre des Morts*, 172 = Naville, I, pl. 194, 24), révélant bien que dans *nḏm ib*, la qualité de "douceur" (*nḏm*) appartient au coeur (*ib*).

Dans ces conditions, un énoncé comme *N nfr ḥr* correspond, à tout le moins pour le sens, à une proposition relative avec sujet explicite, soit **N ntj nfr ḥr.f* (littéralement "N qui son visage (est) beau"), construction apparemment inconnue de l'égyptien de la première phase, mais utilisée dans des textes néo-égyptiens ou démotiques, état de langue où *nfr ḥr* devient *p3 ntj n3-ᶜn ḥr.f*. En d'autres termes, si *N nfr* "le beau N" est l'équivalent d'une proposition relative sans sujet propre exprimé ("N qui est beau"), *N nfr ḥr* serait l'équivalent d'une proposition relative dotée d'un sujet explicite ("N dont le visage est beau"). La construction ici envisagée a donc la fonction et la signification d'une proposition relative à sujet explicite, bien que, il faut le souligner, on constate l'absence d'un pronom de rappel pourtant présent dans les constructions relatives. Selon Jansen-Winkeln, à l'origine, la tournure *N nfr ḥr* aurait été conçue comme une proposition attributive, et parenthétique, du type adjectif prédicat + sujet, qui s'est ensuite transformée en un ensemble insécable, de sorte que tout le syntagme est devenu attributif. Ce dernier point est évident puisque dans pareille tournure l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qui le précède.

ex. 52 : la vache [hieroglyphs]
ḥḏ.t ᶜfn.t "à l'*afnet* blanche" (*Pyr.*, 729a).

Il est même possible que les Égyptiens aient finalement ressenti ces tournures comme une sorte de génitif (ici direct). Ainsi s'expliquerait que le substantif qui suit l'adjectif se présente parfois comme un génitif indirect, comme dans *sš iḳr n ḏbᶜ.w.f* "un scribe habile de ses doigts". Dans cette dernière construction, le substantif qui suit l'adjectif est toujours accompagné d'un pronom suffixe qui renvoie au premier substantif. Ce recours au génitif indirect ne paraît possible que lorsque le substantif régissant et le substantif mis au génitif indirect possèdent tous deux la qualité en cause ; en l'occurrence, la qualité d'habileté peut aussi bien appartenir au scribe qu'à ses doigts. En revanche, on ne pourrait trouver **N ᶜš3 n rn.w.f*, parce que la qualité exprimée par *ᶜš3* ne convient qu'au mot *rn*.

ex. 53 :

s.t-ḥm.t 20 m nfr.wt n.t ḥʿ.w.śn "20 femmes qui soient belles de leurs corps" (P. *Westcar*, 5, 10).

§ 98 Lorsque le substantif directement postposé à un adjectif est déterminé, il peut aussi être relié à l'adjectif par la préposition *m* :

ex. 54 :

wr.t m kȝw.ś ḫntj.t m ś.wt.ś "grande de subsistance (?), qui a une place prééminente" (*CGC* 20543, 7-8).

5. Le substantif régi par une préposition

A. Datif

§ 99 Le complément d'objet indirect est introduit par la préposition *n* "à", qui sert d'abord à noter l'attribution ou, de manière atténuée, la destination.

ex. 55 :

iw.ỉ di.ỉ t n gśj.ỉ "je donne du pain à mon voisin" (*Sinouhé*, B 151-152).

ex. 56 : ...

ʿḥʿ.n ... rdi.n.ỉ ḥknw ḥr mrj.t n nb n iwpn "alors ... je rendis grâce sur la rive au maître de cette île" (*Naufragé*, 170-171).
Sur l'ordre des mots, cf. *infra*, ex. 511.

§ 100 Ne disposant pas de verbe signifiant "avoir", "posséder", l'égyptien exprime souvent la possession en recourant à un datif fonctionnant du point de vue syntaxique comme le prédicat adverbial d'une proposition non verbale.

ex. 57 :

ḫ.t.ỉ nb.t m šȝ m niw.t n śn.ỉ ʾIhj-śnb "tous mes biens à la campagne et en ville appartiendront à mon frère Ihy-séneb" (P. *Kahun*, 12, 4).
Littéralement "tous mes biens ... (seront) à mon frère".

ex. 58 :

iw.f n nȝj.ỉ n ḫrd.w "elle (*sc.* ma maison) appartiendra à mes enfants" (P. *Kahun*, 12, 4).

§ 101 Le complément d'objet indirect constitue parfois un datif éthique, c'est-à-dire qui marque l'intérêt que la personne ainsi désignée prend ou doit prendre à l'action.

ex. 59 :
mk nfr sḏm n rmṯ "vois, écouter est utile pour les gens" (*Naufragé*, 182).

B. Complément prépositionnel

§ 102 Un substantif peut être régi par toutes sortes de prépositions pour marquer le but, la cause, le moyen, le lieu, l'instrument, le temps. Le complément prépositionnel peut être un argument compris dans la valence du verbe (cf. *infra*, § 355), porter sur l'ensemble de l'énoncé, auquel il apporte une précision supplémentaire, ou constituer le prédicat d'une proposition non verbale, et dès lors fournir un élément indispensable à la formation d'une phrase.

ex. 60 : sic
rdi.t.f wi m-ḥ3.t ẖrd.w.f "il me plaça à la tête de ses enfants" (*Sinouhé*, B 107-108).
Complément prépositionnel compris dans la valence du verbe.

ex. 61 :
pꜥ.t m imw "le peuple était dans l'affliction" (*Sinouhé*, R 11-12).
Proposition non verbale à prédicat adverbial.

ex. 62 :
wr ḥs.t.i m stp-s3 "grande était ma louange au palais" (*Beni Hasan* I, 25, 99-100).
Proposition non verbale à prédicat adjectival comportant un complément circonstanciel.

§ 103 Plus rarement, un complément circonstanciel porte sur le seul substantif qu'il suit et qu'il qualifie donc à la manière d'un élément adjectival.

ex. 63 :
ḫ.t.i nb.t m š3 m niw.t "tous mes biens à la campagne et en ville" (P. *Kahun*, 12, 4).

D'autres courtes expressions circonstancielles, telles celles qui servent à exprimer la notion de totalité ("en entier", cf. *infra*, § 144), ou une tournure locative peuvent aussi qualifier le seul substantif qui précède :

ex. 64 :

hrw ***r-ȝw.f*** "le jour entier" (*Ptahhotep*, 380).

ex. 65 :

nb šfšf.t m Nn-n(j)-św.t "seigneur de la crainte dans Héracléopolis" (*Louvre* C 30 = Hassan, *Hymnes religieux*, p. 27).

C. Complément d'agent

§ 104 La préposition *in* sert à introduire le complément d'agent derrière une forme passive ou un infinitif.

ex. 66 :

ꜥḥꜥ.n.i rdi.kwi r iw ***in wȝw*** "je fus alors déposé sur une île par une vague" (*Naufragé*, 39-40).
Rdi.kwi est un parfait ancien à sens passif.

ex. 67 :

nꜥ(i).t m ḫd ***in ḥm.f*** "Sa Majesté de naviguer vers le Nord" (*Urk.* IV, 9, 3).
Littéralement "naviguer vers le Nord par Sa Majesté".

6. Le substantif introduit par une particule

A. La particule *ir*

§ 105 La thématicité naturelle d'un substantif sujet peut être renforcée au moyen de la particule *ir* "quant à", "en ce qui concerne" (sur ce procédé de topicalisation, cf. *infra*, § 1053).

ex. 68 :

mk ***ir hrw*** *n ḥ.t-nṯr r-360 pw n rnp.t* "vois, en ce qui concerne un jour de temple, c'est 1/360e de l'année" (*Siut*, I, 300).

Ir peut aussi servir à ériger en thème un élément qui n'est pas le thème naturel de la phrase.

ex. 69 :

ir is pn *ir(.w).n.i m sm(j).t* "quant à cette tombe que j'ai faite dans le désert" (*Leyde*, V 4 = pl. 4, 3).
C'est ici le COD qui est thématisé.

B. La particule 𓇋𓈖 *in*

§ 106 La construction *in* + substantif sujet + un prédicat, ce dernier pouvant être un participe ou le prospectif *sḏm(.w).f*, constitue une phrase coupée dont le sujet est rhématisé (cf. *infra*, § 430, 597, 657, 873 et 1063-1072). La particule *in* dont il est ici question est apparentée étymologiquement avec la préposition *in* que nous avons vue plus haut (cf. *supra*, § 104) pour exprimer l'agent.

ex. 70 :

***in ḥm.i** rdi wśr.f* "c'est Ma Majesté qui a fait qu'il soit puissant" (*Urk.* IV, 766, 5).
Rdi est un participe accompli.

V. DÉFINITION ET INDÉFINITION

§ 107 La définition ou l'indéfinition du substantif en égyptien classique est rarement marquée par la présence d'un article défini ou indéfini. On considérera toutefois comme défini un substantif qui est qualifié par un démonstratif. Quant au pronom suffixe, il est un déterminant, mais pas nécessairement un définissant, car *pr.f* peut aussi bien signifier "une maison de lui" que "la maison de lui". En revanche, l'adjectif possessif du type *p3j.f* (cf. *infra*, § 195) ne peut exprimer que "la maison de lui" ; il a donc une valeur définissante.

§ 108 L'article défini qui s'introduit peu à peu en égyptien classique est en réalité un démonstratif qui a pratiquement perdu sa force déictique (cf. *infra*, § 192 et suiv.). Le masculin singulier offre la forme *p3*, le féminin singulier la forme *t3* et le pluriel la forme *n3*.

ex. 71 :

*in.n.f n3 n mw n **p3** š r ꜥḥꜥ.w.śn* "alors il ramena les eaux du lac à leur emplacement" (P. *Westcar*, 6, 12-13).

§ 109 Quant à l'article indéfini, encore plus rare, et devenu systématique seulement en copte, il est en fait constitué par le cardinal "un" (*wꜥ* / *wꜥ.t*) introduisant le substantif au moyen du nisbé *nj* ou de *m* (cf. *infra*, § 216).

ex. 72 :

***wꜥ** n ḳ3ḳ3w* "un bateau" (P. *Westcar*, 8, 3).

ex. 73 :

wꜣ.t n.t štj.t "une chef-rameuse" (P. *Westcar*, 6, 3).
On notera que *wꜥ* s'est accordé avec le substantif féminin.

On trouve encore le mot *nhj*, qui peut parfois se traduire par "des", mais qui en fait n'est pas l'article indéfini au pluriel, mais le partitif signifiant "une quantité de", "un peu de". *Nhj* est généralement suivi du génitif indirect.

ex. 74 :
nhj n rmṯ "quelques hommes" (*Admonitions*, 7, 3).

ex. 75 :
nhj n ḥmꜣ.t "un peu de sel" (*Oasien*, B1, 48).

VI. Ordre des mots dans le syntagme nominal

§ 110 Lorsqu'un substantif est accompagné de divers déterminants, ceux-ci suivent le substantif déterminé dans l'ordre suivant :

substantif + pronom suffixe + adjectif démonstratif + adjectif épithète + génitif indirect.

L'éventuel nom de nombre ou l'adjectif indéfini *nb* ("tout", "chaque") s'intercale après le pronom suffixe.

À cet ensemble peut encore s'ajouter, en dernière position, une proposition relative, exprimée par un participe, la forme *sḏm.tj.fj*, une forme relative ou une proposition introduite par le pronom déterminatif *ntj*.

ex. 76 :
pr.w.i nb.w ipn nfr.w n inr ir.w.n.k "toutes ces miennes belles maisons de pierre que tu as faites".
Ir.w.n.k est une forme relative.

À l'intérieur d'une phrase l'ordre des mots obéit à des normes strictes de sorte que la place des substantifs est commandée par leur fonction (cf. *infra*, § 424).

Bibliographie

Sur le genre : P. Lacau, *Sur la chute du* ⌓ *final, marque du féminin*, dans *RdE*, 9 (1952), p. 81-90 ; F. Aspesi, *La distinzione dei generi nel nome antico-egiziano e semitico*, Florence, 1977.

Sur le pluriel : W. VYCICHL, *Gab es Pluralendung -w im Ägyptischen*, dans *ZDMG*, 105 (1955), p. 261-270 ; J. VERGOTE, *The Plural of Nouns in Egyptian and Coptic*, dans *Orientalia*, 38 (1969), p. 77-96 ; J. OSING, *Die Nominalbildung des Ägyptischen*, 1976 ; W. SCHENKEL, *Aus der Arbeit an einer Konkordanz zu den altägyptischen Sargtexten*, Wiesbaden, 1983, p. 171-230 ; J.B. CALLENDER, *Plural Formation in Egyptian*, dans *JNES*, 46 (1987), p. 27-37 ; J. ZEIDLER, dans *LingAeg*, 2 (1992), p. 191-197.

Sur l'apposition : K. JANSEN-WINKELN, *Exozentrische Komposita als Relativphrasen im älteren Ägyptisch. Zum Verständnis der Konstruktion* nfr ḥr *"mit schönen Gesicht"*, dans *ZÄS*, 121 (1994), p. 66-69 (avec bibliographie antérieure).

Sur le substantif directement postposé à un adjectif : K. JANSEN-WINKELN, *op. cit.*, p. 51-75.

Sur le génitif : W. SCHENKEL, *Direkter und indirekter "Genitiv"*, dans *ZÄS*, 88 (1962), p. 58-66 ; G.H. FISCHER, *Graphic Transposition of the Indirect Genitive*, dans *JARCE*, 3 (1964), p. 123-124.

VII. L'ADJECTIF

§ 111 La classe des adjectifs n'offre pas de caractéristique morphologique, du moins décelable dans l'écriture égyptienne. Leur trait particulier est de ne point posséder intrinséquement un genre et un nombre, mais de revêtir, lorsqu'ils fonctionnent comme épithètes, le genre et le nombre de l'élément qu'ils qualifient.

La catégorie des adjectifs comporte des adjectifs de qualité et des adjectifs nisbés. Les premiers sont étymologiquement des participes accomplis de verbes de qualité correspondants, puis ils perdent toute nuance aspectuelle et fonctionnent comme de véritables adjectifs. Ainsi, si étymologiquement *dšr* a d'abord traduit la qualité de ce qui est devenu rouge, il prend ensuite la valeur de "rouge", cette qualité n'étant plus ressentie comme un résultat. Bien au contraire, pareil adjectif dans une prédication de qualité indique avant tout une qualité essentielle, et non, contingente. Pour leur part, les adjectifs nisbés sont obtenus par dérivation de substantifs ou de prépositions.

Du point de vue fonctionnel, comme l'a remarqué P. Vernus, la catégorie des adjectifs se caractérise par une triple capacité : la possibilité de jouer le rôle d'épithète, celle de régir un substantif (cf. *infra*, § 114), et celle de remplir le rôle de prédicat dans une prédication non verbale de qualité (cf. *infra*, § 494-511). Dans le premier cas, l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il suit, tandis que comme prédicat, il vient devant le sujet et demeure invariable.

En dehors de ces emplois, les adjectifs peuvent être substantivés et, dès lors, fonctionner comme des substituts du substantif.

Nous rattacherons à ce chapitre l'étude du mot *nb*, adjectif indéfini, et des expressions adjectivales exprimant des notions de l'indéfini. On ajoutera que les cardinaux "un" et "deux", tout comme l'ordinal "premier", appartiennent aussi à la classe des adjectifs (cf. *infra*, § 217 et 218). En revanche, les adjectifs possessifs s'expriment en égyptien à l'aide des pronoms suffixes, tandis que l'adjectif "entier" est rendu au moyen de périphrases faisant intervenir un substantif suivi d'un pronom suffixe (cf. *infra*, § 144).

I. LES ADJECTIFS DE QUALITÉ

§ 112 Utilisé comme épithète, l'adjectif de qualité prend les mêmes marques de genre et de nombre que le substantif qu'il suit et qu'il qualifie. Ces désinences sont identiques à celles du substantif, bien que fréquemment écrites de manière défective ; le déterminatif du pluriel est souvent absent, et, bien plus, le *w* de la terminaison *-wt* du féminin pluriel n'est jamais noté. Les désinences théoriques sont donc :

	Masculin	Féminin
Singulier	-	*.t*
Pluriel	*.w*	*.(w)t*
Duel	*.wj*	*.tj*

ex. 77 :
nṯr pf ***mnḫ*** "ce dieu efficient" (*Sinouhé*, B 44).

ex. 78 :
rnp.wt ʿšȝ.wt "des années nombreuses" (*Sinouhé*, B 92).

ex. 79 :
śn.tj.k ***wr.tj*** "tes deux grandes soeurs" (*Harhotep*, 84).

Exceptionnellement, le pluriel et le duel peuvent se noter, de manière archaïque, par la triple ou double répétition du signe servant à écrire l'adjectif.

ex. 80 :
tḫn.wj ***wr.wj*** "deux grands obélisques" (*Urk.* IV, 590, 13).

L'épithète est éventuellement séparée de son substantif par un pronom suffixe, un démonstratif, l'indéfini *nb* "tout" ou un génitif direct.

ex. 81 :
sȝ.t.f ***wr.t*** "sa fille aînée" (*Sinouhé*, B 79).

ex. 82 :
fnḏ.k pw ***špśś*** "ce tien noble nez" (*Sinouhé*, B 237).

ex. 83 :

ḫ.(w)t nb.(w)t ***nfr.(w)t wꜥb.(w)t*** "toutes choses bonnes et pures"

ex. 84 :

nb.t-pr ***nfr.t*** "la bonne maîtresse de maison".

Si un adjectif épithète porte sur des substantifs de genres différents, il se met au masculin.

On se rappellera que certains substantifs dépourvus de la terminaison *.t* sont néanmoins des féminins grammaticaux (cf. *supra*, § 66), et donc que leurs épithètes prennent la marque du féminin.

ex. 85 :

Kꜣš ***ḫś.t*** "le vil (pays de) Koush" (*Beni Hasan* I, 8, 10).

Il arrive que l'adjectif adhère si étroitement au substantif que l'ensemble est traité comme un nom composé.

ex. 86 :

t-ḥḏ.śn "leur pain blanc" (*Siut*, I, 25).

La place du pronom suffixe montre bien que *t-ḥḏ* forme un seul syntagme nominal.

§ 113 L'adjectif peut être utilisé seul ; il est alors substantivé et souvent accompagné d'un déterminatif approprié. Ainsi, *nfr.t* avec le déterminatif de la femme signifie "la belle (femme)", mais la graphie avec le déterminatif de la couronne ( ) recouvre une dénomination métaphorique de la couronne de Haute Égypte. On notera que, comme pour les substantifs, la notion de neutre est assumée par le féminin singulier ; ainsi, *bin.t* pourrait se traduire par "quelque chose de mauvais".

On signalera, en outre, que l'adjectif qualifiant peut se comporter aussi à la manière d'un substantif. En effet, si l'on veut mettre une certaine emphase sur un adjectif épithète, on peut le faire précéder du *m* d'équivalence signifiant "en tant que", élément dont l'emploi est bien connu devant un substantif (cf. *infra*, § 229).

ex. 87 :

śn.tn ***m iḳr*** "un frère à vous qui soit excellent" (*Néferti*, 6).

ex. 88 :

tꜣ wꜣ.t ***m nfr.t*** "le chemin qui est bon" (*Urk.* IV, 814, 17).

§ 114 Un adjectif de qualité, qu'il fonctionne comme épithète ou qu'il soit substantivé, peut régir un substantif qui lui est postposé, sous l'apparence d'un génitif direct, voire d'un génitif indirect. Cette tournure a été étudiée dans le chapitre réservé au substantif (cf. *supra*, § 96-97). On se contentera ici de prendre un exemple.

ex. 89 : "c'est un maître de sagesse"

iḳr sḫr.w mnḫ wḏ.t-mdw "aux desseins remarquables, aux commandements efficients" (*Sinouhé*, B 48-49).

§ 115 Si l'adjectif de qualité fonctionne comme prédicat, il demeure invariable. Le détail des propositions non verbales à prédicat adjectival sera examiné ultérieurement (cf. *infra*, § 494-511).

ex. 90 :

bin *ḥm.t tn* "cette femme-ci est mauvaise".

§ 116 L'expression des degrés de comparaison ne recourt pas à des formes spéciales de l'adjectif, mais se fait à l'aide de périphrases. Le ***comparatif*** de supériorité se forme en faisant suivre l'adjectif (qu'il soit substantivé, épithète ou prédicat) de la préposition *r* ("par rapport à") régissant l'élément qui sert de terme à la comparaison.

ex. 91 :

wr ***r.k*** "un plus grand que toi" (*Ptahhotep*, 120).
Adjectif substantivé. Littéralement "un grand par rapport à toi".

ex. 92 :

wr n.f irp ***r mw*** "il possédait plus de vin que d'eau" (*Sinouhé*, B 82).
Littéralement "grand était pour lui le vin par rapport à l'eau" ; l'adjectif assume ici le rôle de prédicat.

ex. 93 :

ꜥꜣ ***r ir*** *św* "plus grand que son créateur" (*Destr.*, 10 Séthi Ier).
Littéralement "grand par rapport à celui qui l'a fait".

Dans certains cas, la préposition *r* suivie d'un substantif, d'un pronom ou d'un infinitif offrira plutôt la nuance de "trop pour".

ex. 94 :

dnś ṯw ***r.i*** "tu es trop lourd pour moi" (P. *Kahun*, 3, 33).

ex. 95 :

ˁšꜣ r ỉmn.t śt m sš "trop nombreux pour l'établir par écrit" (*Urk.* IV, 1211, 15).

§ 117 Le ***superlatif relatif*** ("le plus") se forme toujours par nature avec un syntagme nominal défini, qu'il s'agisse d'un adjectif substantivé défini ou d'un adjectif épithète qualifiant un substantif défini. Diverses tournures sont utilisées en égyptien pour rendre ce superlatif relatif. On peut d'abord recourir à deux adjectifs substantivés reliés l'un à l'autre par un génitif direct ou un génitif indirect, procédé surtout attesté dans la formation des titres de fonctions.

ex. 96 :

wr wr.w "le grand des grands", c'est-à-dire "le plus grand" (*Siut,* II, 6).

ex. 97 :

wr n wr.w "le grand des grands", donc "le plus grand" (*Oasien*, B1, 53).

Une autre manière de procéder est de faire suivre l'adjectif substantivé d'un substantif pluriel ou collectif, voire du nisbé *ỉmj* "qui est parmi".

ex. 98 :

wr dỉw "le grand des Cinq", soit "le plus grand des Cinq" (*Urk.* VII, 45, 6).

ex. 99 :

wr ỉm(j) šˁḥ.w "le grand qui est parmi les nobles", c'est-à-dire "le plus grand des nobles" (*Urk.* VII, 39, 6).

Parfois, le nisbé *ỉmj* laisse la place à son équivalent, *ntj m*, une proposition relative déterminative à prédicat adverbial ("qui est parmi") qualifiant le substantif et son adjectif.

ex. 100 :

pꜣ ꜣbw ˁꜣ ***ntj ỉm.śn*** "le grand éléphant qui était parmi eux", donc "le plus grand éléphant" (*Urk.* IV, 893, 16).

La préposition *m* revêt la forme *ỉm* lorsqu'elle commande un pronom suffixe.

§ 118 Le ***superlatif absolu*** ("très") se construit souvent à l'aide de l'un des adverbes signifiant "grandement" (*ˁꜣ/ˁꜣw* ou *wr/wr.t*) placé derrière l'adjectif ; cette tournure peut être renforcée en la faisant suivre de l'expression *r ḫ.t nb.t* "plus que toute chose".

ex. 101 :

***štꜣ wr.t** wꜣ.t* "la route était très difficile" (*Bersheh* I, 14, 1).
L'adjectif *štꜣ* fonctionne ici comme prédicat.

ex. 102 :

***nfr** Ø **wr.t** mꜣꜣ r ḫ.t nb.t* "c'était extraordinairement beau à voir" (*Urk.* VII, 47, 20).
Littéralement "c'était très beau à voir plus que toute chose".

Un résultat analogue peut être obtenu en faisant précéder l'adjectif du mot *wʿ* "seul, unique".

ex. 103 :

wʿ iḳr "excellent au plus haut point" (*Urk.* IV, 495, 14).
Littéralement "le seul excellent".

Enfin, il est possible de noter le superlatif absolu en répétant l'adjectif. Cette réduplication est parfois exprimée par l'expression *sp 2* ("deux fois", "*bis*").

ex. 104 :

*sš pn **nfr nfr*** "ce très bel écrit" (*Urk.* I, 179, 13).

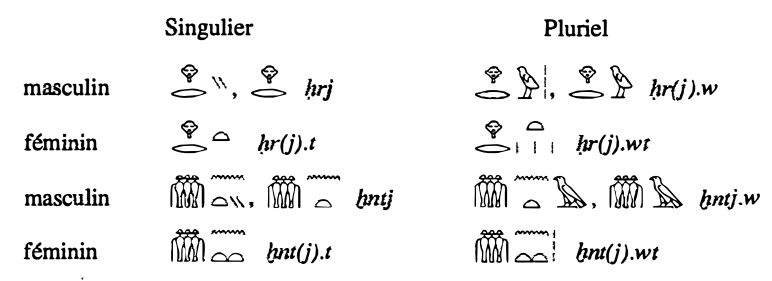
II. LES ADJECTIFS NISBÉS

§ 119 Une série d'adjectifs ont été créés au moyen d'une désinence *-j* ajoutée à des substantifs ou à des prépositions. Ces adjectifs marquent la relation ou la dépendance ; ils sont comparables aux dérivations analogues connues par les langues sémitiques et baptisées par les grammairiens arabes *'ismu-nisbati*, c'est-à-dire "noms de relation" ; ce terme est passé dans la grammaire égyptienne sous la forme "nisbés".

En tant qu'adjectifs, les nisbés se voient attribuer les mêmes suffixes de genre et de nombre que les adjectifs de qualité. On notera que la désinence *-j*, écrite \\ est rarement présente dans l'orthographe ; on la rencontre sporadiquement au masculin singulier, mais jamais lorsqu'elle est suivie des terminaisons de genre et de nombre. Au pluriel, la graphie comporte éventuellement le déterminatif des trois traits. Lorsque le nisbé est dérivé d'un substantif féminin (ex. : *ꜣḫ.t* "horizon" > *ꜣḫtj* "relatif à l'horizon") ou d'une préposition finissant par un *t* (*ḫnt* "devant" > *ḫntj* "qui est devant"), il offre au masculin pluriel une terminaison *-tj.w*, souvent écrite à l'aide du phonogramme trilitère de la buse (*tjw*). On signalera enfin l'orthographe "sportive" qui consiste à écrire un nisbé qui

présente une finale en *-tj*, analogue à celle du duel féminin, en répétant le signe comme s'il s'agissait d'un duel. L'exemple classique est le nisbé *niwtj* "citadin" écrit .

On peut donc résumer le paradigme des nisbés dans le tableau suivant :



§ **120** Les nisbés formés sur des substantifs sont relativement peu nombreux. On signalera les mots *imntj* "occidental" (< *imn.t* "Ouest"), *i3btj* "oriental" (< *i3b.t* "Est"), *mḥtj* "septentrional" (< *mḥ.t* "Nord"), *niwtj* "citadin" (< *niw.t* "ville"), *3ḫtj* "de l'horizon" (< *3ḫ.t* "horizon"), *mitj* "pareil à" (< *mi.t* "copie"), *nṯrj* "divin" (< *nṯr* "dieu").

D'autres nisbés sont formés sur des prépositions ; dans ce cas, nous avons affaire à la transformation adjectivale d'une prédication de situation, de la sorte convertie en une proposition relative déterminative qui exprime un lien très étroit avec l'antécédent ainsi qualifié. Par exemple, *s3 imj niw.t* "le fils qui se trouve dans la ville" est la transformation adjectivale de la proposition à prédicat adverbial sous-jacente "le fils est dans la ville". Cet exemple montre qu'un nisbé construit sur une préposition peut évidemment régir un substantif au même titre que la préposition elle-même. Les principaux nisbés engendrés par des prépositions sont les suivants :

imj "qui est dans" tiré de *im*, forme que prend la préposition *m* devant un pronom suffixe

, ou plus souvent , *n(j)* "qui appartient à" dérivé de *n* "à" ; à l'origine du morphème du génitif indirect

irj, écrit aussi et , "qui a rapport à", "relatif à" formé sur la graphie ancienne de la préposition *r* "relativement à"

ḥ3(j) "qui est autour de" venant de *ḥ3* "autour de"

ḥnʿ(j) "qui est avec" dérivé de *ḥnʿ* "avec"

ḥrj "qui est sur", "supérieur" tiré de *ḥr* "sur"

ḫntj "qui est devant" provenant de *ḫnt* "devant"

ḫrj "qui est sous", "inférieur" formé au départ de *ḫr* "sous"

tpj "qui est sur" tiré de *tp* "sur"

Il est aussi possible de forger des nisbés sur certaines de ces mêmes prépositions utilisées comme premier élément d'une préposition composée.

im(j)-bꜣḥ "qui se trouve devant" dérivé de *m-bꜣḥ* "devant"

im(j)-ḥꜣ.t "qui se trouve devant" formé sur *m-ḥꜣ.t* "devant"

im(j)-ḫt "qui appartient à la suite" tiré de *m-ḫt* "derrière"

ḥr(j)-ib "qui est au coeur de" dérivé de *ḥr-ib* "au coeur de"

ḥr(j)-tp "qui se trouve sur", "supérieur" venant de *ḥr-tp* "sur".

§ 121 Les adjectifs nisbés s'emploient, au même titre que les adjectifs de qualité, comme épithètes ; ils sont aussi capables de régir un substantif ou un pronom, en apposition pour marquer soit une relation de limitation (cf. *supra*, § 114), soit une relation de type prépositionnel lorsque le nisbé est dérivé d'une préposition. Enfin, ils sont susceptibles d'être substantivés. Par contre, seul le nisbé *nj* "appartenant à" peut fonctionner à la manière d'un prédicat adjectival ; il exprime la possession, selon des schémas étudiés dans la cadre de la proposition à prédicat adjectival (cf. *infra*, § 501-504).

ex. 105 :

[Rṯ]nw ḥr(j).t "Rétjénou supérieur" (*Sinouhé*, R 55).

Epithète (au féminin parce que les noms de pays étrangers sont de ce genre).

ex. 106 :

nṯr(j).t ḫꜥw "divine d'apparition"

Relation de limitation. Troisième élément de la titulature d'Hatchepsout.

ex. 107 :

Inpw tp(j) ḏw.f "Anubis qui est sur sa montagne" (*CGC* 20530, b 4).

Nisbé épithète et commandant un substantif à la manière d'une préposition.

ex. 108 :

bw ḫr(j).f "l'endroit où il se tenait" (*Urk.* IV, 892, 9).

Littéralement "l'endroit qui était sous lui".

ex. 109 :

ḥrj "supérieur" dans le sens de "chef".
Nisbé substantivé.

ex. 110 :

n(j) *šj* *im(j).w-ḫt* *R*ʿ "elle appartient à la suite de Rê" (*Deir el Bahari* IV, 109).
N(j) jouant le rôle de prédicat d'appartenance ; *imj.w-ḫt* nisbé substantivé.

§ 122 Le nisbé *irj* présente quelques particularités. Comme tout nisbé formé sur une préposition, il peut commander un complément, mais il se rencontre souvent aussi sans complément, avec le sens littéral de "s'y rapportant". Dans cet usage, il équivaut en fait à un pronom suffixe de la troisième personne et se rendra dans la traduction par un adjectif possessif ou par "à cela", "en". Lorsqu'il est utilisé de la sorte, *irj* demeure le plus souvent invariable et peut se présenter sous la graphie .

ex. 111 :

ḏw.t ***ir(j).t.k*** "un mal qui est en relation avec toi" (*Urk.* IV, 115, 2).
Le nisbé régit un complément pronominal.

ex. 112 :

ʿbȝ.w ***irj*** "leurs stèles" (*Désabusé*, 63).
Littéralement "les stèles s'y rapportant".

ex. 113 :

nfr pw pḫr.t ***irj*** "il n'y a pas de remède à cela" (*Admonitions*, 4, 11-12).
Littéralement "c'est quelque chose de néant qu'un remède s'y rapportant" ; sur la négation *nfr pw*, cf. *infra*, § 307.

ex. 114 : (une armée ...)

sȝ.f šmsw m ḥrj ***irj*** "son fils aîné en était le chef" (*Sinouhé*, R 12).
Littéralement "le chef s'y rapportant".

Il arrive également que *irj*, invariable, soit utilisé derrière une préposition avec la valeur d'un pronom suffixe.

ex. 115 :

šntj.k mm ***irj*** "tu seras un égal parmi elles (*sc.* les âmes)" (*Urk.* IV, 114, 5).

§ **123** Certains nisbés marquent une relation inversée, c'est-à-dire que l'antécédent du nisbé n'en est plus le sujet sémantique, mais entretient avec le nisbé une relation indirecte. De la sorte A *imj* qui signifie le plus souvent "A qui est dans" peut prendre comme nisbé inversé le sens de "A en qui est". L'emploi inversé est un phénomène plutôt ancien ; il ne se rencontre pas seulement avec des nisbés formés sur des prépositions, mais occasionnellement avec des nisbés tirés d'un substantif, comme *mnwj*, épithète royale qui signifie "celui auquel appartiennent les monuments" et non "celui qui appartient aux monuments".

ex. 116 :

nṯr.w nṯr(.w)t ***imj.w*** *ḥ.t-nṯr* "les dieux et les déesses qui sont dans le temple" (*CGC* 20530, b 4).
Nisbé habituel. Noter l'accord de l'adjectif au masculin pluriel.

ex. 117 :

ḫwḫ.t ***im(j).t.k*** "le bateau dans lequel tu es" (*Livre des Morts*, 26, 4).
Nisbé inversé.

ex. 118 :

imj *4 n ḏnḥ* "celui à quatre ailes" (P. *Turin*, pl. 125, 1).
Nisbé inversé ; littéralement "celui en qui sont quatre ailes".

§ **124** D'autres dérivations obtenues également à l'aide de *-j* ajouté à un substantif ou à une préposition, voire à un radical verbal, ne constituent pas de véritables nisbés, mais plutôt des substantifs, et plus précisément des noms d'agent ayant un rapport avec un procès ou une chose, car ces termes ne sont jamais attestés dans un emploi proprement adjectival. Dans cette catégorie rentrent des mots comme *sḫtj* "paysan" (< *sḫ.t* "champ"), *ḫftj* "ennemi" (< *ḫft* "vis-à-vis de") et *rḫtj* "blanchisseur" (< *rḫt* "laver"). Certains de ces substantifs sont des composés, comme *ir(j)-sšm* "le fonctionnaire" (= "celui qui est attaché à la conduite des affaires"), *irj-ḥmw* "pilote" (= "celui qui est attaché au gouvernail"), *im(j).t-pr* "inventaire" (= "ce qui est dans la maison"), *n(j)-ib.f* "son favori" (= "celui qui appartient à son coeur"). Parmi ces noms composés figurent des nisbés inversés, comme *im(j)-rn.f* "liste" (littéralement "en qui est son nom"), *im(j) ir.tj* "surveillant" (littéralement "en qui sont les deux yeux"). Le titre très courant, et abrégé, de *(i)m(j)-r(ꜣ)* "chef" doit sans doute s'interpréter de la même manière : "celui en qui est la parole" plutôt que "celui qui est dans la bouche (de ses subordonnés)".

Si un substantif composé dont le premier élément est un nisbé est accompagné d'un pronom suffixe ou d'un adjectif, ce mot peut s'intercaler entre les deux composantes du substantif.

ex. 119 :
lr(j) nb šśm "tout fonctionnaire" (*Urk.* IV, 1106, 3).

ex. 120 :
lm(j.w)t.śn ḥ3.t "leurs devanciers" (*Urk.* IV, 99, 14).

III. L'ADJECTIF INDÉFINI *NB*

§ 125 Le mot *nb* est un adjectif indéfini qui signifie fondamentalement "quel qu'il soit", "quelque", notion que peuvent rendre "chaque" et "tout". Il fonctionne exclusivement comme épithète qualifiant un substantif, mais il peut aussi porter sur les éléments substantivés suivants : l'adjectif relatif déterminatif *ntj*, un participe ou une forme relative. En principe, *nb* s'accorde en genre et en nombre, mais il a une nette tendance à demeurer invariable.

ex. 121 :
ḫ3ś(.w)t ***nb(.wt)*** "tous les pays étrangers".

ex. 122 :
ḥ3 n.l šsp ***nb*** "ah, si j'avais quelque idole" (*Oasien*, R 43).

ex. 123 :
ḥnʿ ntt ***nb.t*** *lm.f* "avec tout ce qui est dedans" (P. *Kahun*, 11, 23).

ex. 124 :
wḏ.t.n ***nb.t*** *ḥm.f* "tout ce qu'avait ordonné Sa Majesté" (*Ikhernofret*, 10).
Nb.t qualifie ici une forme relative substantivée ; on notera que cet adjectif indéfini s'intercale entre le verbe et le sujet nominal.

À l'intérieur d'un syntagme nominal, *nb* précède toutes les expansions du substantif, à l'exception du pronom suffixe, du génitif direct et de l'adverbe *lm* ou de la préposition *m* servant à former un partitif.

ex. 125 :
b3k.w.l ***nb.w*** *nfr.w* "tous mes bons serviteurs".

Lorsque *nb* appartient à une phrase négative, il peut prendre le sens de "aucun".

ex. 126 :
nn mś wn rmṯ m ś.t nb(.t) "eh bien! il n'y a plus d'Égyptiens en aucun lieu" (*Admonitions*, 3, 2).

§ **126** Dans la mesure où *nb* ne peut être substantivé, on recourra à des périphrases pour exprimer nos pronoms indéfinis. "Chacun" se rendra par l'une des expressions suivantes : *s nb* "chaque homme", *ḥr nb* "chaque visage", *bw nb* "chaque place", ou encore *wʿ nb* "un chacun". Le neutre "tout" est exprimé par *ḫ.t nb(.t)* "chaque chose", tandis qu'à "quiconque" correspond *ntj nb*.

On notera toutefois un exemple inhabituel où *nb* est employé à la manière d'un substantif :

ex. 127 :
mi ḏd.n.f n nb.t "conformément à ce qu'il avait dit en tout" (*Hammamat*, 19, 12).

§ **127** Pour rendre les éléments au sein d'une série ("chaque"), l'égyptien peut encore recourir au substantif (variante) *ṯnw* signifiant "nombre" suivi d'un génitif direct au singulier.

ex. 128 :
r ṯnw *rnp.t* "chaque année" (*Urk.* IV, 55, 9).
Littéralement "par nombre d'années".

IV. AUTRES EXPRESSIONS ADJECTIVALES DE L'INDÉFINI

§ **128** En dehors de *nb* qui est un véritable adjectif indéfini, on trouve en égyptien des mots qui n'appartiennent pas à la classe des adjectifs mais qui correspondent à des adjectifs indéfinis du français exprimant une idée de quantité, d'identité ou de différence.

Parmi les premiers, on trouve "beaucoup de" et "quelques" ou "peu de", en égyptien respectivement *ḥḥ*, littéralement "million", et *nhj* "quelques", tous deux généralement suivis d'un génitif indirect.

ex. 129 :

ḥḥ n sp "beaucoup de fois" (P. *Ebers*, 1, 11).

ex. 130 :
nhj n rmṯ "quelques hommes" (*Admonitions*, 7, 3).

ex. 131 :
nhj n ḥmꜣ.t "un peu de sel" (*Oasien*, B1, 48).

L'expression de l'identité ("même") est rendue, comme nous l'avons vu (cf. *supra*, § 75), à l'aide des substantifs *ḏś* et *ḥꜥw* suivis d'un pronom suffixe.

L'expression de la différence ("autre") se fait en égyptien au moyen du substantif *kj* ; ce terme ne signifie pas "qui est différent", "autre que", mais sert à désigner une nouvelle entité. Ce substantif présente les formes suivantes :

Sing.	masc.	,	*k(j)*
	fém.	*k.t*,	*ktj* devant un pronom suffixe
Plur.	masc.	, , ,	*k(j).w(j)*
	fém.		*kt*

Le mot *kj* précède le substantif qu'il modifie, ce dernier lui étant apposé ; on constate que *kj* prend les mêmes marques de genre et de nombre que le substantif auquel il se rapporte. En outre, le pronom suffixe éventuel s'attache à *kj* et non au susbtantif qui le suit.

ex. 132 :
k.t pḫr.t "un autre remède" (P. *Ebers*, 31, 17).

ex. 133 :
ktj.f wꜣ.t "son autre côté" (*Oasien*, Bt 30-31).

Étant un substantif, *kj* peut évidemment s'employer seul avec le sens du pronom indéfini "l'autre", "un autre" ; il est alors volontiers accompagné d'un déterminatif approprié, comme *kj*. Le pluriel "d'autres" s'exprime au moyen de la périphrase *k.t ḫ.t* (variante *k.t ḫj*), littéralement "d'autres choses".

Le même mot *kj* est aussi utilisé dans l'expression pronominale "l'un ... l'autre" sous une des trois combinaisons suivantes : ... *wꜥ... kj*, ... *kj* ... *kj*, ou ... *kj ... šn.nw.f* (littéralement "son second").

ex. 134 :

nn dl.t kj m-ꜥb kj "sans mettre l'un avec l'autre" (*Urk.* VII, 33, 2).

Cette tournure pronominale "l'un ... l'autre" peut aussi être rendue par les deux combinaisons suivantes : ... *wꜥ ... wꜥ* ou ... *wꜥ ... šn.nw.f.*

ex. 135 :

wꜥ ḏd.f ḫft šn.nw.f "l'un dit à l'autre" (*Urk.* IV, 26, 16).

BIBLIOGRAPHIE

J. VERGOTE, *À propos des adjectifs nisbés de l'égyptien*, dans *ArOr*, 20 (1952), p. 417-423 ; W. SCHENKEL, *Die mitteläqyptischen Nisben als Nuklei in präpositionaler, limitierender und Genitiv-Relation*, dans *CdE*, 41 (1966), p. 50-59 ; J. OSING, *Die Nominalbildung des Ägyptischen*, Mayence, 1976, p. 309-320 ; A. THÉODORIDÈS, dans *AIP*, 23 (1979), p. 100-102 ; H. SATZINGER, *Syntax der Präpositionsadjektive ("Präpositionsnisben")*, dans *ZÄS*, 113 (1986), p. 141-153 ; K. JANSEN-WINKELN, *Nisbe-adjektiv und Partizip*, dans *LingAeg*, 3 (1993), p. 7-16 ; W. BARTA, *Das Adjektiv und die Klassifizierung der Wörter nach Wortarten im Alt- und Mittelägyptischen*, dans *ZÄS*, 120 (1993), p. 109-116 ; K. JANSEN-WINKELN, *Exozentrische Komposita als Relativphrasen im älteren Ägyptisch. Zum Verständnis der Konstruktion* nfr ḥr *"mit schönen Gesicht"*, dans *ZÄS*, 121 (1994), p. 51-75 ; P. VERNUS, dans *LingAeg*, 4 (1994), p. 330, n. 22.

VIII. LES PRONOMS SUFFIXES

§ **129** Les pronoms suffixes sont des pronoms personnels qui s'unissent directement au mot qui les régit, d'où leur appellation de "suffixes".

I. MORPHOLOGIE

§ **130** En fonction des personnes désignées, ils revêtent différentes formes dont voici le paradigme.

		Masculin	Féminin
Singulier	1	*-i*	Ø
	2	*-k* [*kj*]	*-ṯ*
	3	*-f* [*fj*]	*-ś* [*śj*]
Pluriel	1	*-n*	
	2	*-ṯn*	
	3	*-śn*	
Duel	1	*-nj*	
	2	*-ṯnj*	
	3	*-śnj*	
Indéfini		*-tw*	

§ **131** Certaines formes de ce tableau nécessitent un mot de commentaire. La chose est particulièrement vraie pour les différentes orthographes du pronom de la première personne du singulier. La graphie la plus ancienne est phonétique ( ). C'est seulement après l'Ancien Empire que l'on peut adjoindre à cet élément phonétique le

déterminatif , donnant ainsi la graphie , fréquente dans des textes religieux, comme les *Textes des Sarcophages.* Rapidement, c'est le déterminatif seul qui a servi à marquer la présence de ce pronom de la première personne. Le signe de l'homme assis peut être remplacé par des variantes qui sont fonction de la personne qui parle : pour le dieu, pour le roi, renvoyant à un dieu ou à un roi, et typique de l'écriture hiératique, pour un défunt ; au Nouvel Empire, pourra être employé quand le possesseur est une femme. Le signe I sera parfois utilisé dans la mesure où il lui était possible de remplacer pour des raisons magiques l'hiéroglyphe . Enfin, il faut souligner que l'indice du pronom suffixe est parfois totalement absent, surtout dans les textes plus anciens et devant le pronom dépendant *wi.* Lorsque le substantif sur lequel porte le pronom suffixe de la première personne est au duel, ce substantif subit un allongement en *-j* (cf. *infra*, ex. 145).

À la deuxième et à la troisième personne du singulier, on distingue le masculin du féminin ; en outre, lorsque le substantif sur lequel porte ce pronom est au duel, il subsiste encore d'assez rares témoins de formes spéciales (*-kj*, *-fj*, *-šj*). La troisième personne du féminin singulier sert aussi à rendre le neutre.

Au pluriel, toutes les formes sont communes, et le déterminatif du pluriel est souvent omis.

Il est encore possible de recourir à des formes spéciales du duel lorsque les êtres ou les choses auxquelles renvoie le pronom constitue une paire ("nous deux", "vous deux" "eux deux"), mais l'égyptien classique préfère souvent alors les formes du pluriel.

Le pronom indéfini *tw* "on" a été adjoint aux pronoms suffixes dans la mesure où il partage avec eux un certain nombre d'emplois (cf. *infra*, § 145).

II. EMPLOIS

§ 132 De par leur nature, ces pronoms doivent être suffixés à un élément qui les précède et les régit.

1. Derrière un substantif

§ 133 Le pronom suffixe s'unit à un substantif, à la manière d'un génitif direct, pour en indiquer le possesseur. Ils correspondent alors à nos adjectifs possessifs, mais ils ne s'accordent pas, à la différence de ces derniers, avec le substantif puisque leur genre et leur nombre font référence au possesseur, comme par exemple dans l'usage anglais (***his/her house***). Le substantif ainsi suffixé se met à l'état pronominal, ce qui ne se traduit guère dans l'orthographe hiéroglyphique que par la notation éventuelle du maintien de la terminaison *-t* du féminin. La présence du pronom suffixe détermine le substantif, mais

ne le définit pas nécessairement, ainsi que le montrent des exemples comme *b3k.f nb* "tout serviteur de lui" (*Urk.* I, 101, 7). Dès lors, un syntagme comme *s3.tn* peut signifier "votre fils" ou "un fils à vous".

ex. 136 :

pr.k "la maison de toi", c'est-à-dire "ta maison", ou "une maison de toi".

ex. 137 :

pr.tn "la maison de vous", c'est-à-dire "votre maison", ou "une maison de vous".

ex. 138 :

pr.w.k "les maisons de toi", c'est-à-dire "tes maisons", ou "des maisons de toi".

ex. 139 :

pr.w.tn "les maisons de vous" , c'est-à-dire "vos maisons", ou "des maisons de vous".

ex. 140 :

pr.wj.kj "les deux maisons de toi" c'est-à-dire "tes deux maisons", ou "deux maisons de toi".

ex. 141 :

pr.tnj "la/une maison de vous deux".

ex. 142 :

w3.t.n "notre chemin" (Lacau, *TR*, 78, 3).
L'orthographe montre le maintien du *-t* du féminin à l'état pronominal.

ex. 143 :

šr.t.i "mon nez".
Noter l'orthographe du pronom suffixe.

ex. 144 :

ḥm(.i) "Ma Majesté".
Indice du pronom suffixe omis.

En égyptien, les parties du corps humain sont toujours accompagnées de l'indication du possesseur, même lorsque le français recourt au simple article :

ex. 145 :
ʿ.wj.ỉ "mes deux mains" (*Naufragé*, 87).
Noter l'allongement du substantif au moyen d'un *j*.

§ **134** Le pronom suffixe ne renvoie pas toujours au possesseur (cas du génitif subjectif), mais parfois à l'objet sémantique (cas du génitif dit objectif). Ainsi *śnḏ.k* "ta crainte" peut aussi bien signifier "la crainte que tu éprouves" (génitif subjectif) que "la crainte que l'on éprouve à cause de toi" (génitif objectif). Cette double posssibilité n'existe évidemment qu'avec des substantifs dérivés de verbes transitifs. On notera enfin que le pronom suffixe est encore capable de s'attacher à un pronom démonstratif (cf. *infra*, ex. 258).

2. Derrière une préposition

§ **135** Le pronom suffixe peut être régi par une préposition, ou le nisbé tiré de celle-ci, pour former un complément pronominal.

ex. 146 :
ḥnʿ.śn "avec eux".

ex. 147 :
r.f "contre lui".

ex. 148 :
n.śn "pour eux" (datif suffixal).

ex. 149 :
bw ẖr(j).f "l'endroit où il est" (*Urk.* IV, 116, 1).
Littéralement "l'endroit qui est sous lui". *H̱r(j)* est le nisbé formé sur la préposition *ẖr*.

On notera que quelques prépositions prennent une forme un peu différente lorsqu'elles régissent un pronom suffixe. Ainsi, la préposition *m* devient *ỉm*, et *r*, du moins dans les textes anciens, peut se muer en *ỉr*.

ex. 150 :
nn ṯw ỉm.f "tu n'es pas en lui" (*CGC* 583, 3).

3. Sujet de formes verbales du type radical verbal + sujet

§ 136 Le pronom suffixe remplit le rôle de sujet pronominal d'un certain nombre de formes verbales finies, qui présentent toutes l'ordre radical verbal + sujet. Il s'agit des formes de la flexion précisément appelée pour cette raison conjugaison suffixale et des formes relatives. Dans tous ces cas, le pronom suffixe sujet ne peut jamais être séparé du verbe.

ex. 151 :
śḏm.f "il entendra".

ex. 152 :
śḏm.in.f "alors il entendit".

ex. 153 :
ḥm.t mr.t.n.f "la femme qu'il a aimée".

Avec certaines formes auxiliées de la conjugaison suffixale, un pronom suffixe sujet peut s'attacher à l'auxiliaire d'énonciation et anticiper le sujet qui suit le verbe. Ainsi peut-on rencontrer les constructions suivantes : *iw.f śḏm.f* (aoriste), *ḫr.f śḏm.f*, *k3.f śḏm.f* et *ˁḥˁ.f śḏm.f* (cf. *infra*, § 805, 824, 826, 827).

4. Sujet d'une proposition non verbale

§ 137 Le pronom suffixe peut servir de sujet à une proposition à prédicat adverbial ou pseudo-verbal pour autant que celle-ci soit introduite par un auxiliaire d'énonciation (*iw*, *ˁḥˁ.n* et *wn.in*) ou le convertisseur *wnn/wn*, qui peuvent régir le pronom suffixe.

ex. 154 :
iw.f r śmr "il sera un 'Ami' " (*Sinouhé*, B 280).
Proposition à prédicat adverbial.

ex. 155 :
iw.k śwt ś3.t(i) m tk "mais tu es rassasié avec ton pain" (*Hammamat*, 110, 5-6).
Proposition à prédicat pseudo-verbal (parfait ancien).

ex. 156 :
wnn.k ḥnˁ.i "tu seras avec moi" (*Sinouhé*, B 77).

Proposition à prédicat adverbial.

ex. 157 :

wnn.k ḥr rdi.t di.tw n.f ˁḳ.w (nn rdi.t rḫ.f ntt ntk rdi n.f śt) "tu feras en sorte que lui soient fournies régulièrement des provisions (mais sans qu'il sache que c'est toi qui les lui a données)" (*Oasien*, B1, 83).
Proposition à prédicat pseudo-verbal.

Rarement, le pronom suffixe peut être séparé de l'auxiliaire d'énonciation par une particule enclitique.

ex. 158 :

iw grt.k m(w)t.(ti) "mais tu es mort" (*Désabusé*, 36).

§ 138 Le pronom suffixe peut jouer le rôle de sujet d'une proposition non verbale dans des propositions introduites par le pronom déterminatif *ntj* ou la conjonction *ntt*, du moins pour les 2[e] et 3[e] personnes du singulier. Il est toutefois probable que *-k* et *-f* recouvrent ici les formes archaïques des pronoms dépendants *kw* et **fj*.

ex. 159 :

ḏr-ntt.k ii.t(i) m ḥtp "car tu es venu en paix" (*Turin* 21, 9 = *ZÄS*, 19 [1881], 18, l. 9).

ex. 160 :

bw ntj.k im "l'endroit où tu es" (*Urk.* V, 156, 1).

À propos de ce dernier exemple, on remarquera que derrière *im*, il est possible de faire l'économie du pronom suffixe jouant le rôle d'un pronom de rappel reprenant l'antécédent d'une proposition relative.

On notera que *ntj.k* et *ntj.f* peuvent s'écrire *ntk* et *ntf*, c'est-à-dire de la même manière que les pronoms indépendants, avec lesquels il ne faut pas les confondre.

ex. 161 :

bw nt(j).f im "l'endroit où il est" (*Bersheh* II, 19, 1, 14).

5. Sujet sémantique d'un participe passif

§ 139 Il arrive qu'un participe passif soit suivi de l'expression de son sujet sémantique pour désigner l'auteur de l'action ; lorsque cet agent est pronominal, il est

exprimé au moyen du pronom suffixe relié directement au participe à la manière d'un génitif direct.

ex. 162 :

ink mrj nb.t.f ḥsj.s "je suis un aimé de sa maîtresse et loué par elle (*CGC* 20543, 6-7).

6. Derrière un infinitif

§ 140 Derrière un infinitif, le pronom suffixe exprime le complément d'objet direct d'un verbe transitif. L'infinitif fonctionne donc ici comme un substantif suivi d'un génitif direct de type objectif.

ex. 163 :

ꜥḥꜥ pw ir(.w).n.f r wšd.f "alors il se leva pour le saluer" (P. *Westcar*, 7, 14).

Dans le cas d'un infinitif intransitif, le pronom suffixe peut à nouveau suivre l'infinitif, mais ici pour marquer l'agent (c'est-à-dire le sujet sémantique) à la manière d'un génitif direct de type subjectif après un substantif.

ex. 164 :

m pr.t.f tp(j).t "lors de sa première sortie" (*CGC* 20057, d 1).
Littéralement "lors de son acte de sortir".

Il peut aussi marquer le sujet d'un infinitif transitif, pour autant que ce verbe soit également suivi d'un objet, lequel s'exprime par un pronom dépendant s'il est de nature pronominale.

ex. 165 :

rdi.t.i wi imj.tw bꜣ.tj "je me plaçai entre deux buissons" (*Sinouhé*, R 28).
Rdi.t est un infinitif historique.

7. Expression de l'ipséité et de l'intégralité

A. L'ipséité

§ 141 Il est loisible de renforcer un substantif ou un pronom à l'aide d'une expresssion équivalant au français "même", "en personne", "propre" pour souligner l'ipséité (cf. latin *ipse* "lui-même). Pour ce faire, l'élément ainsi souligné est, généralement, suivi du substantif (écrit aussi) *ḏś* ("corps") + pronom suffixe s'accordant en genre et en nombre avec le substantif qu'il met en relief.

ex. 166 :

ḥm.f ḏś.f "Sa Majesté en personne" (*Hammamat*, 191, 6).

ex. 167 :

m hꜣw.k ḏś.k "à ta propre époque" (P. *Westcar*, 6, 24).
Renforcement du pronom suffixe.

ex. 168 :

ỉnk ḏś(.ỉ) "moi-même" (*Louvre* C 3, 7).
Renforcement du pronom indépendant.

ex. 169 : ...

ḥwn nṯrj ... mś św ḏś.f "divin adolescent ... qui s'est mis au monde lui-même" (*Brit. Mus.* 552, 2).
Renforcement du sujet du participe.

Rarement, l'élément *ḏś* + pronom suffixe peut fonctionner de façon quasi autonome, détaché de l'élément sur lequel il porte.

ex. 170 :

(ḏd.ỉn ḥm.f) ḏś.k ỉrf Ḥr-ḏdf.f sꜣ.ỉ ỉn.t.k n.ỉ św "(alors sa Majesté dit :) 'toi-même donc, Hordedef, mon fils, tu me l'amèneras'" (P. *Westcar*, 7, 8-9).

Il arrive que l'expression *ḏś.f* ait une valeur adverbiale et doive se rendre par "de soi-même", "spontanément".

ex. 171 :

n ỉỉ.n ỉś ḫ.t ḏś.ś "ce n'est pas de lui-même qu'un bien peut venir" (*Ptahhotep*, 181).

§ 142 Dès le Moyen Empire, cette tournure peut faire place à une expression constituée d'une préposition (comme *m*, *n* ou *r*) + *ḥʿ.w* ("membres") + pronom suffixe.

ex. 172 :

śḫtj pn m ḥʿ.w.f "cet oasien lui-même" (*Oasien*, B 1, 82-83).

§ 143 Dans des cas exceptionnels, le renforcement d'un pronom suffixe fonctionnant comme génitif direct est exprimé au moyen d'un datif suffixal.

ex. 173 :

*ḥr sḫ n ib.k **n.k*** "sous l'influence de ton propre coeur" (*Sinouhé*, B 182-183).
Littéralement "ton coeur à toi".

B. L'intégralité

§ 144 Pour exprimer le français "entier", "tout entier", l'égyptien utilise différentes périphrases.

Les expressions en cause sont formées au moyen de la préposition *r* + *ḏr* "limite" ou *ꜣw* "longueur", ou *mi* + *ḳd/ḳj* "forme" + un pronom suffixe qui s'accorde en genre et en nombre avec le substantif sur lequel il porte.

ex. 174 :

*tꜣ **r-ḏr.f*** "le pays tout entier" (*Naufragé*, 144).
Littéralement : "le pays jusqu'à sa limite".

ex. 175 :

*tꜣ ḥnj.t **r-ꜣw.ś*** "l'équipage tout entier" (*Urk.* IV, 6, 9).
Littéralement : "suivant sa longueur".

ex. 176 :

*ḫꜣś(.w)t ḥr(.jw)t **mi-ḳd.śn*** "les contrées élevées tout entières" (*Leyde*, V 88 = pl. 10, 8-9).
Littéralement : "suivant leur forme".

ex. 177 :

*md.t tn **mi-ḳj.ś** nb* "cette affaire vraiment tout entière" (*Oasien*, B1, 41-42).
Littéralement : "suivant toute sa forme".

Parfois, le pronom suffixe est omis.

ex. 178 :

*nn n ḫ.t **r-ḏr*** "toutes ces choses" (*Siut*, I, 269).

On notera aussi l'expression lexicalisée :

ex. 179 :

*nb **r-ḏr*** "le maître universel" (*Urk.* V, 51, 2).

Remarque : la même notion d'intégralité peut se rendre à l'aide du parfait ancien des verbes *dmḏ* "réunir" et *tm* "être complet" (cf. *infra*, § 728).

III. LE PRONOM INDÉFINI

§ 145 Le pronom indéfini, à l'origine le morphème du passif en *-tw*, partage certains de ses emplois avec le pronom suffixe, et d'autres avec le pronom dépendant. Ce pronom est traité d'un point de vue grammatical comme un masculin (cf. *infra*, ex. 182). L'émergence de ce pronom ne se fait que très lentement. La plupart des exemples invoqués pour appuyer son existence s'expliquent en effet bien mieux comme des passifs ou des passifs impersonnels dans les cas où le sujet est non exprimé (voir discussion *infra*, § 661). Afin de ne pas troubler les habitudes, nous présentons ci-dessous les emplois qui sont traditionnellement reconnus au pronom indéfini, une fois que celui-ci aura achevé sa mutation, ce qui n'est acquis qu'en néo-égyptien.

1. Emplois analogues à ceux du pronom suffixe

§ 146 Il peut servir de "sujet" aux formes de la flexion suffixale. En fait, il s'agit le plus souvent d'une tournure passive.

ex. 180 :

... *ḥmś.tw ḥr bꜣ.(w)t* "on s'installe dans les buissons" (*Admonitions*, 5, 11).

Aoriste dans un passif impersonnel.

ex. 181 :

pr.t mnwḥ ḫr.tw r.ś šnj-tꜣ "fruits de la plante-*mnwḥ*, qu'on appelle *šnj-tꜣ*" (P. *Ebers*, 9, 19-20).

Littéralement "dit-on à son sujet".

§ 147 Le pronom indéfini peut figurer en début de phrases verbales ou pseudo-verbales pour autant qu'il s'appuie sur les auxiliaires d'énonciation *iw*, *ḫr*, *kꜣ*, *ꜥḥꜥ.n*, *wn.in* ou encore le convertisseur *wnn*/*wn* (cf. *infra*, ex. 452). Cet emploi est cependant plus récent que dans le cas des pronoms suffixes, car *tw* a longtemps manifesté des réticences à la thématisation.

ex. 182 :

ꜥḥꜥ.n.tw ḥꜥ.w im "et alors on fut réjoui de cela" (*Louvre* C 11, 18).

Proposition à prédicat pseudo-verbal (parfait ancien).

On constate que l'indéfini *tw* est traité grammaticalement comme un masculin.

ex. 183 :

wn.in.tw ḥr rdi.t n.i nbw n ḳn.t "et alors on me donna l'or de la vaillance" (*Urk.*, IV, 5, 1).

Proposition à prédicat pseudo-verbal (*ḥr* + infinitif).

Quand cet élément *tw* figure en tête de proposition, derrière un auxiliaire d'énonciation, il est difficile de savoir si l'on a affaire à un sujet indéfini thématisé ou au morphème du passif répété, sur le modèle de ce qu'on trouve, par exemple, dans la construction *ˁḥˁ.n śḏm.n.f*, avec deux fois le morphème *n* de l'accompli.

ex. 184 :

k3.tw psš.tw ḫ.t.f n mś.w.f "alors on divisera ses biens pour ses enfants" (*Urk.* IV, 1068, 7).

Subjonctif ou prospectif. Il s'agit sans doute ici du morphème du passif.

ex. 185 :

ḫr.tw di.tw h3 dḳw n m(i)m(i) "alors on devra ajouter de la farine d'épeautre" (P. *Ebers*, 44, 3).

Subjonctif. Même remarque que l'exemple précédent sur la nature de *-tw*.

Le même pronom indéfini sert de sujet à une proposition dont le prédicat pseudo-verbal est constitué de *r* + infinitif, curieusement sans s'appuyer sur un élément introducteur.

ex. 186 :

***tw** r ḳd inb.w ḥḳ3* "on construira les murs du Prince" (*Néferti*, 66).

Il est aussi capable de fonctionner pour marquer l'agent derrière un infinitif.

ex. 187 :

rnp.t-sp 22 pr.t.tw r ḥsmn n Ḥr ˁnḫ mś.wt "l'an 22, on partit pour (aller chercher) de l'améthyste pour l'Horus Ankh-mesout" (Fakhry, *Wadi el Hudi*, n° 10, 1-4).

2. Emplois analogues à ceux du pronom dépendant

§ 148 *Tw* peut être utilisé comme sujet d'une proposition commandée par un élément introducteur qui exige un pronom dépendant, tel le pronom *ntj* ou l'auxiliaire d'énonciation *mk* (cf. *infra*, ex. 1000).

ex. 188 :

ỉr rf ntj tw nb r gm(ỉ).t.f m-ẖn(w) nȝ n wḏ.w "quant à n'importe quelle personne que l'on trouvera à l'intérieur de ces stèles" (*Amrah*, 29, 5).

On notera que *nb* est séparé du pronom relatif.

BIBLIOGRAPHIE

A. EDEL, *Der absolut gebrauchte Infinitif mit* -tw *"man" als Subjekt*, dans *GM*, 44 (1981), p. 15-16 ; P. VERNUS, dans *Crossroad*, 1986, p. 385, n. 10 ; Fr. KAMMERZELL, *Personalpronomina und Personalendungen im Altägyptischen*, dans *Ägypten im afro-orientalischen Kontext. Gedenkschrift P. Behrens*, Cologne, 1991, p. 177-203.

IX. LES PRONOMS DÉPENDANTS

§ **149** Les pronoms dépendants sont des pronoms personnels qui doivent prendre appui sur un élément qui les précède, d'où leur nom de "dépendants", voire parfois d'"enclitiques".

I. MORPHOLOGIE

§ **150** Le paradigme de ce pronom présente, en fonction des personnes, les formes suivantes.

		Masculin	Féminin
Singulier	1	*wi*	
	2	*ṯw*	*ṯn*
	3	*św*	*śj* *śt*
Pluriel	1	*n*	
	2	*ṯn*	
	3	*śn*	
Indéfini		*tw*	

§ **151** La lecture de ce tableau appelle quelques commentaires. D'abord pour le pronom de la première personne du singulier, on notera que le signe de l'homme peut faire place à d'autres déterminatifs déjà rencontrés avec le pronom suffixe (, , et). Le pronom est aussi écrit simplement *w* (forme qui est la plus fréquente sous l'Ancien Empire, cf. ex. 201), voire *i* ( ). Lorsque *wi* suit un mot se terminant par *n*, il arrive qu'il s'écrive *nwi*, particulièrement dans les *Textes des Sarcophages* ; né d'exigences contextuelles, *nwi* spécifierait la forme tonique du pronom, selon Roccati.

À la deuxième et troisième personne du singulier, les formes varient en fonction du genre. La deuxième forme du pronom de la troisième personne du féminin, *śt*, présente certaines particularités. Elle peut fonctionner comme variante de *śj*, mais elle est aussi capable de remplacer le pronom *śn* de la troisième personne du pluriel et d'exprimer le neutre avec le sens de "cela", "le". En outre, *śt*, à la différence de ses homologues, est capable de remplir le rôle de complément d'objet direct d'un infinitif, sans qu'un pronom suffixe serve de sujet à ce dernier (cf. *supra*, § 140). On remarquera encore que la forme *kw* utilisée sous l'Ancien Empire pour la deuxième personne du masculin singulier semble être à l'origine en moyen égyptien de la graphie *ntk* recouvrant *ntj kw* (cf. *supra*, § 138 et *infra*, § 1007).

On constate que les pronoms du pluriel sont identiques aux pronoms suffixes correspondants. Ce sont les formes du pluriel qui remplacent généralement les anciennes formes du duel (également identiques à celles du pronom suffixe), devenues tout à fait exceptionnelles.

Le pronom indéfini *tw* partage avec les pronoms dépendants l'emploi de sujet dans une proposition commandée par un élément introducteur qui appelle le pronom dépendant. D'autres fonctions l'apparentent aux pronoms suffixes (cf. *supra*, § 146-148).

II. EMPLOIS

§ 152 D'une façon générale, le pronom dépendant doit venir derrière un élément d'appui qui va lui permettre de fonctionner comme sujet ou comme complément d'objet direct.

1. Sujet d'une proposition à prédicat adjectival

§ 153 Le pronom dépendant peut suivre un prédicat adjectival pour lui servir de sujet.

ex. 189 :
ꜣw św r.ỉ "il est plus grand que moi" (*CT* I, 178d).

ex. 190 :
nfr śt r ḫ.t nb.t "cela est meilleur que n'importe quoi" (*Naufragé*, 134).

Dans la prédication d'appartenance (cf. *infra*, § 172, 501 et suiv.) et de non-existence exprimée avec *nn* (cf. *infra*, § 537), propositions qui utilisent le moule de la proposition à prédicat adjectival, le même pronom peut servir à exprimer le sujet. En outre, dans le cadre de la prédication d'appartenance construite avec *n(j)*, le pronom dépendant qui fait suite à cet élément sert à noter le possesseur ou, éventuellement, le

sujet ; cette combinaison fréquente donnera naissance aux orthographes [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes] pour *n(j) św* et *n(j) śj* (cf. *infra* , § 502).

ex. 191 : [hiéroglyphes]

***nn** ntt nn **śt** m-ḫnw.f* "il n'y avait rien qui n'existait en elle (*sc.* "l'île")". (*Naufragé*, 115).

ex. 192 : [hiéroglyphes]

*n(j) **śj** im(j).w-ḫt Rꜥ* "elle appartient à la suite de Rê" (*Deir el Bahari* IV, 109).

ex. 193 : [hiéroglyphes]

*n(j) **św** N tm* "le tout appartient à lui, N" (*CT* IV, 340a L1Li).

§ 154 Le pronom dépendant apparaît aussi dans des propositions qui offrent le schéma A (prédicat constitué par un substantif) + *św* (sujet). Ce moule qui est celui de la prédication adjectivale sert à attribuer une qualité ou une propriété au sujet, et ne constitue donc pas une véritable proposition d'identification (cf. *infra*, § 478). Une construction identique, et pour les mêmes raisons, peut se rencontrer avec un pronom interrogatif jouant le rôle de prédicat (cf. *infra*, § 477).

ex. 194 : N [hiéroglyphes]

N pn (ou *N*) ***wi*** "j'ai la propriété d'être ce N (ou N)" (*CT* VII, 495i).

ex. 195 : [hiéroglyphes]

m** tr **tw "quel es-tu donc ?" (*CT* V, 68j B1C B2L[a]).
On demande un attribut caractéristique de l'interlocuteur pour le qualifier.

ex. 196 : [hiéroglyphes]

***in** św pr* "d'où est-il celui qui est sorti ?" (*ZÄS*, 57 [1922], p. 6*, III, 8).
On s'informe de l'origine de l'interlocuteur et non d'où il vient de sortir.

2. Sujet d'une proposition à prédicat adverbial

§ 155 Le pronom dépendant assume le rôle de sujet dans des propositions à prédicat adverbial (cf. *infra*, § 517) pour autant que celles-ci soient introduites par l'un des auxiliaires d'énonciation suivants : *mk*, *ḥꜣ*, *iśṯ/iśk*, *ti*, ou par le pronom déterminatif *ntj*, la conjonction *ntt* ou encore une préposition-conjonction composée avec son aide, chacun de ces éléments servant d'appui au pronom dépendant.

ex. 197 : [hiéroglyphes]

mk ṯw m ḥwrw "vois, tu es pauvre" (*Oasien*, B1, 168-169).

ex. 198 :

bw ntj śt im "la place où cela est" (P. *Westcar*, 9, 3-4).

ex. 199 :

m mḥ ib.k ḥr-ntt ṯw m rḫ "ne te glorifie pas parce que tu es savant" (*Ptahhotep*, 53).
Littéralement : "ne remplis pas ton coeur".

3. Sujet d'une proposition à prédicat pseudo-verbal

§ **156** Dans les mêmes conditions que celles que nous venons de décrire *sub* 2, le pronom dépendant sert aussi à exprimer le sujet d'une proposition à prédicat pseudo-verbal (cf. *infra*, § 733, 761, 787).

ex. 200 :

mk ṯw r śpr r ḫnw "vois, tu arriveras au pays" (*Naufragé*, 167).

ex. 201 :

r [r]di.[t] rḫ.t(w) ntt **w(i)** *pr.k(wi)* "pour faire en sorte que l'on sache que j'étais monté" (*Urk.* I, 136, 10-11).

4. Sujet d'une proposition du type *św śḏm.f*

§ **157** Un emploi inattendu du pronom dépendant est celui où il fonctionne en tête d'une proposition pour jouer le rôle de sujet d'un prédicat verbal, constitué dans la plupart des cas par une forme *śḏm.f* (voire une *śḏm.n.f*, un passif *śḏm(.w).f*, un parfait ancien, une préposition suivie d'un infinitif), ou d'un prédicat non verbal, tel un prédicat adverbial. Ces constructions ont été étudiées par W. Barta qui a montré que *św* n'était pas une particule proclitique ni le "nouveau pronom", puisque ce type de propositions est attesté avec d'autres personnes, comme *ṯn* et *śn*. Les exemples de pareilles tournures datent presque tous du Nouvel Empire, bien que quelques rares cas soient attestés pour la fin de l'Ancien Empire et dans les *Textes des Sarcophages*. Tous les exemples fonctionnent comme des propositions dépendantes, d'abord comme des circonstancielles virtuelles, puis pour servir de caractérisation à une entité déjà nommée, et ensuite, à partir du Nouvel Empire, pour faire suite à un verbe déclaratif, et surtout comme forme narrative continuative. Le choix du pronom dépendant fonctionnant comme un enclitique par rapport à la proposition principale serait donc un signe de dépendance syntaxique.

ex. 202 :

ỉnk ꜣś[.t] śj m-ḫnw ꜣḫ-bỉ.t "je suis Isis, comme elle était à Chemmis" (*CT* VII, 30j).

Proposition à prédicat adverbial avec valeur de circonstancielle virtuelle.

ex. 203 : ("la brique croît dans l'oeil d'Horus")

Wśỉr św ś(w)ꜥb.f ś(j) "Osiris, il le purifie (*sc.* l'oeil)" (*CT* VII, 219e-f).

Pour Barta, la proposition sert à caractériser Osiris. Ici, on pourrait néanmoins se demander si la proposition n'a pas déjà une valeur continuative ("et Osiris, il le purifie").

ex. 204 :

sbṯ.[ś] ḫft ḥm.f św šm.f ḫr.ś ḥr-ꜥ św hꜣd.f r.ś św rdỉ(.w) ỉb.f r.ś św rdỉ(.w) mꜣ.ś św [m] ỉrw.f n nṯr "[elle] (*sc.* Hatchepsout) rit devant Sa Majesté (*sc.* Amon), et alors elle (*sc.* Sa Majesté Amon) se dirigea aussitôt vers elle, elle brûla d'amour pour elle, quant à son coeur, il fut tourné vers elle et il fut fait en sorte qu'elle le vit en sa forme de dieu" (*Urk.* IV, 219, 14 - 220, 2).

La proposition *św rdỉ(.w) ỉb.f r.ś* doit se rendre littéralement par "quant à lui, son coeur fut tourné vers elle". Quant à *św rdỉ(.w) mꜣ.ś św*, il s'agit à nouveau d'un passif ayant pour sujet grammatical la proposition complétive qui suit (*mꜣ.ś św*).

§ 158 Les constructions du type *św śḏm.f* ne doivent pas être confondues avec des phrases où le pronom dépendant, appuyé sur un auxiliaire d'énonciation, constitue le sujet pronominal normalement antéposé d'un aoriste ou le sujet d'une construction pseudo-verbale.

ex. 205 :

ỉśṯ wỉ ḫd.ỉ "étant donné que je descendais régulièrement" (*Munich, Glypt.* 35 = Sethe, *Les.*, 74, 12).

Pour cet exemple avec un aoriste, cf. *infra*, ex. 1344.

Ces constructions ne seront pas non plus confondues avec des énoncés ou le pronom dépendant est en fait un complément d'objet direct suivi d'une forme verbale, en extension adverbiale.

ex. 206 :

gm.n.ỉ św rḫ(.w) śt "et je découvris qu'il était au courant" (*Naufragé*, 157).

Littéralement : "alors je trouvai lui le sachant (parfait ancien)".

5. Complément d'objet direct

§ 159 Le complément d'objet direct pronominal commandé par une forme verbale quelle qu'elle soit, à l'exception de l'infinitif, s'exprime au moyen du pronom dépendant.

Si ce complément est identique au sujet, notre pronom a alors la valeur d'un pronom réfléchi, éventuellement renforcé par *ḏś* "même" (cf. *supra*, § 141).

ex. 207 :
ʿḥʿ.n ȝṯp.n.ỉ ***śt*** *r dp.t tn* "et alors je le chargeai sur ce bateau" (*Naufragé*, 166).

ex. 208 :
rdỉ.ḫr.k wrḥ.f ***św*** "et alors tu devras faire qu'il s'oigne" (P. *Ebers*, 52, 1).

ex. 209 :
śwḏȝ.k wỉ mỉ śwḏȝ.k ***ṯw ḏś.k*** "garde-moi intact comme tu te gardes intact toi-même" (*Livre des Morts*, 71, 11).

On soulignera que le pronom *śt* peut, pour sa part, aussi servir de complément d'objet direct à un infinitif, même si le sujet de ce dernier n'est pas exprimé (cf. *infra*, § 695).

ex. 210 :
wḏ.tw n.f ḏbȝ ***śt*** "qu'on lui ordonne de les remplacer" (*Oasien*, B1, 48-49).

6. Renforcement du sujet de l'impératif

§ 160 Le sujet de l'impératif est implicitement contenu dans la forme verbale, mais il peut être exprimé de façon pléonastique en recourant, notamment, à un pronom dépendant de la deuxième personne qui suit le verbe.

ex. 211 :
śḏm ỉrf ***ṯn*** "écoutez donc, vous" (*Urk.* IV, 120, 13).

BIBLIOGRAPHIE

A. ROCCATI, dans *Oriens Antiquus*, 6 (1967), p. 173-180 ; R. O. FAULKNER, *"Liaison"* n *between* -n *and* wi, dans *JEA*, 64 (1978), p. 129 et 68 (1982), p. 28-29 ; W. BARTA, *Das Personalpronomen der* wj-*Reihe als Proklitikon im adverbiellen Nominalsatz*, dans *ZÄS*, 112 (1985), p. 94-104 ; Fr. KAMMERZELL, *Personalpronomina und Personalendungen im Altägyptischen*, dans *Ägypten im afro-orientalischen Kontext. Gedenkschrift P. Behrens*, Cologne, 1991, p. 177-203.

X. LES PRONOMS INDÉPENDANTS

§ 161 Les pronoms personnels indépendants, parfois aussi appelés absolus, ont la caractéristique de pouvoir être utilisés sans aucun élément d'appui.

I. MORPHOLOGIE

§ 162 Le pronom indépendant présente le paradigme suivant.

		Masculin	Féminin
Singulier	1	*ink*	
	2	*ntk* *ṯwt* (anc. ég.)	*ntṯ*
	3	*ntf* *św t* (anc. ég.)	*ntś*
Pluriel	1	*inn*	
	2	*ntṯn*	
	3	*ntśn*	

§ 163 Le pronom de la première personne du singulier offre parfois les variantes et lorsqu'il s'applique au roi.

Les formes *ṯwt* et *św t* sont archaïques, mais se rencontrent encore en dehors de l'ancien égyptien, tandis que leur équivalent féminin *ṯmt* et *śtt* ont pratiquement disparu ; c'est pourquoi *ṯwt* et *św t* fonctionnent en moyen égyptien tant pour le masculin que pour le féminin.

ex. 212 :

*ṯwt nb.t ḫ*ʿ*.w* "tu es la maîtresse des apparitions" (Erman, *Hymnen*, 1, 5 = *RdE*, 7, p. 2).
On notera ici la graphie du pronom indépendant, résultat d'une contamination avec le substantif *twt*.

ex. 213 :

*dw*ꜣ*.t(j.).f(j) š(j) ṯwt* ʿ*nḫ.f* "celui qui la louera, c'est celui-là qui vivra" (*Urk.* IV, 257, 14).
Construction pronom indépendant sujet + prospectif dans une "cleft sentence" (cf. *infra*, § 873).

On soulignera que la première personne du pluriel n'est pas encore attestée dans les textes écrits véritablement en égyptien classique.

II. Emplois

§ 164 Les pronoms indépendants offrent la particularité de pouvoir fonctionner de manière absolue de sorte qu'on les trouvera très souvent utilisés en tête d'une proposition, soit pour assumer le rôle de sujet, ou d'apposé au sujet, soit comme prédicat. Ils sont néanmoins capables de quelques autres emplois. Il faut aussi souligner que les pronoms des deuxièmes et troisièmes personnes lorsqu'ils revêtent la forme tonique servent à constituer des énoncés marqués, le pronom étant alors thématisé ou rhématisé (cf. *infra*, § 458). Les pronoms de la troisième personne interviennent toujours dans des énoncés marqués puisqu'ils ne connaissent que la forme tonique. Il importe avant tout de recenser ici les différents emplois des pronoms indépendants, tandis que le détail relatif aux nuances véhiculées par des énoncés marqués sera traité plus loin dans les chapitres réservés aux propositions non verbales et aux phénomènes de thématisation et de rhématisation (cf. *infra*, § 458 et 1059-1062).

1. Sujet d'une proposition à prédicat substantival

§ 165 Les pronoms indépendants servent de sujet à un prédicat substantival, ou à son équivalent : un adjectif substantivé, un pronom interrogatif, un participe substantivé, voire plus rarement une forme relative substantivée ou une phrase verbale entière ; l'ordre des constituants est sujet + prédicat. Si le pronom est tonique, ce sujet assume alors la fonction de rhème et le prédicat, celui de thème, constituant ainsi un énoncé marqué, et non plus un énoncé neutre (sur les notions de thème et de rhème, cf. *infra*, § 374-375 et 424).

ex. 214 :

ỉnk wḥmw ỉḳr "j'étais un héraut excellent" (*Hatnub*, 14, 9).
Ỉnk, non tonique, est le sujet dans un énoncé non marqué.

ex. 215 :

ntf nb ỉgr.t "c'est lui le maître de la nécropole" (Budge, *B.D.*, 38, 9).
Ntf, toujours tonique, est le sujet rhématisé d'un énoncé marqué.

ex. 216 :

twt m tr "qui es-tu donc ?" (*CT* III, 59b).
Twt est le sujet et le thème du prédicat constitué par le pronom interrogatif *m*. Cette construction n'est pas possible avec les pronoms, toujours toniques, de la troisième personne (cf. *infra*, § 1059).

§ 166 Lorsque le rôle de prédicat est assumé par un participe substantivé (inaccompli, accompli, voire *śḏm.tj.fj*) ou une forme relative substantivée, les choses sont plus complexes. Si le pronom est non tonique, on a affaire à une proposition non marquée.

ex. 217 :

ỉnk rḫ wȝ.t.f "je suis un qui connaît son chemin" (*CT* VI, 54c S1C).
Sujet non tonique et thème d'un participe substantivé assumant le rôle de prédicat substantival dans une proposition de classification (cf. *infra*, § 458, 1064). On notera l'absence de corrélation entre les pronoms (*wȝ.t.f* et non *wȝ.t.ỉ*).

ex. 218 :

ỉnk mr(.w).n.k "je suis celui que tu aimes" (*Urk.* IV, 446, 1).
Construction analogue où le rôle du prédicat est tenu par une forme relative substantivée.

Si le pronom est tonique, on a alors affaire à une prédication d'identité dont le sujet est rhématisé. Si, en outre, le pronom présent dans le second membre offre une congruence avec celui du premier membre, on se trouve alors clairement en présence d'une phrase coupée ("cleft sentence") du type ***ỉnk** ỉr wỉ*, "c'est moi qui me suis créé", un énoncé qui n'est plus de nature classificatoire, mais qui insiste sur l'auteur de l'action (cf. *infra*, § 458 et 1063 et suiv.). Dans les énoncés où il n'y a pas de pronom qui puisse reprendre celui du premier membre, la construction est donc ambiguë. Ainsi, hors contexte, un exemple comme *ntf dỉdỉ n.f śt* (*Oasien*, B1, 85-86) peut s'accommoder en principe de deux traductions : "c'est lui celui qui les lui donnait" (classification) ou "c'est lui qui les lui donnait" ("cleft sentence"). En l'occurrence, c'est la seconde solution qui

s'impose car il ne s'agit pas ici de définir *ntf*, mais bien de souligner quel est l'auteur d'une action.

ex. 219 :

św.t ḥkꜣ.t(j).ś(j) tꜣ.wj "c'est elle qui gouvernera les Deux Terres" (*Urk.* IV, 221, 14).

Texte de Deir el Bahari où *św.t* (tonique) supplante l'ancien féminin *śtt*.

Énoncé ambigu vu l'absence de pronom dans le second membre, mais le contexte, les promesses faites par Amon lors de la conception d'Hatchepsout, se prête mieux à la traduction choisie ("cleft sentence") qu'à "elle est celle qui gouvernera les Deux Terres". On notera que l'emploi de la forme *śḏm.tj.fj* comme prédicat d'une "cleft sentence" est très archaïque.

ex. 220 :

ink ir nn n it.i "c'est moi qui ai fait ceci pour mon père" (*Urk.* I, 229, 16).

Ink (tonique) et le pronom suffixe *-i* renvoient à la même personne, il s'agit donc d'une phrase coupée.

On notera que, dans ces énoncés où le sujet est rhématisé, le pronom indépendant est le pendant de *in* + substantif sujet.

Enfin, un pronom indépendant peut exceptionnellement servir de sujet non tonique à toute une proposition verbale du type *ink śḏm.f śḏm.f*. On se gardera de confondre cette construction (étudiée *infra*, § 556) avec celles exposées, *infra*, *sub* 3.

2. Emploi dans les propositions construites avec *pw*

§ 167 Le pronom indépendant tonique peut servir de substitut au prédicat substantival dans une construction du type A *pw* "c'est A" (cf. *infra*, § 463).

ex. 221 :

ntf pw m mꜣꜥ.t "c'est lui en vérité" (*Sinouhé*, B 267-268).

Une variante de la construction A *pw* consiste à faire suivre une telle proposition d'un pronom indépendant apposé à A, selon le canevas A *pw*, *ntf*, "c'est A, lui". Ce schéma sert à thématiser par cataphore l'élément B, ici le pronom indépendant (cf. *infra*, § 467).

ex. 222 :

i[t].i pw ntf "c'est mon père, lui" (*Urk.* IV, 156, 17).

Une autre manière de marquer le thème est de recourir au pronom indépendant pour servir à la fois de prédicat et de thème dans une construction tripartite avec *pw*, selon le moule *ntf pw* B, "lui, c'est B" (cf. *infra*, § 474).

ex. 223 :

Ink pw Wśir "moi, je suis Osiris" (*CT* III, 261 d B2L).

3. Sujet anticipé d'une forme verbale

§ 168 Lorsqu'on veut mettre en relief le sujet d'une forme de la conjugaison suffixale, il suffit de faire précéder cette forme verbale d'un pronom indépendant tonique qui anticipe sur la marque du sujet qui suit le verbe. On se trouve alors à nouveau devant des phrases coupées, dont le sujet est rhématisé et le prédicat verbal réduit au rang de thème.

Cette construction est particulièrement fréquente avec le prospectif *śḏm(.w).f* (à l'origine sans doute une forme substantivée, cf. *infra*, § 597).

ex. 224 :

Ink *in.i św* ***Ink*** *gm.i św* "c'est moi qui l'apporterai, c'est moi qui le trouverai" (P. *Ebers*, 58, 10-11).

On voit très bien avec un exemple comme celui-ci que le sujet est rhématisé puisque la phrase répond à la question qui vient d'être posée "qui donc l'apportera et le trouvera ?".

ex. 225 :

ntśn *ir.śn n.i pꜣ t ḥ(n)ḳ.t* "ce sont elles qui feront ce pain et bière pour moi" (*Siut*, I, 289).

On notera que la construction du type *ntf śḏm(.w).f* a pour équivalent *in* + substantif + *śḏm(.w).f* quand le sujet est nominal.

Quelques cas peu fréquents et archaïques font un usage identique du pronom rhématisé sujet devant d'autres formes verbales.

ex. 226 :

Ink *ṯś śn* ***ink*** *mni ś(j)* ***Ink*** *pr.n.i* "c'est moi qui les (*sc.* les câbles) ai rattachés, c'est moi qui l' (*sc.* le bac) ai réamarré, c'est moi qui suis sorti" (*CT* II, 154f-g S1C).

Pr.n.i étant un verbe de mouvement, la *śḏm.n.f* est ici une forme substantivée, utilisée sans doute pour thématiser le verbe, puisque le rôle de rhème est asssumé par *ink*. Elle ne peut en effet fonctionner pour mettre l'emphase sur un élément adverbial, car le verbe n'est suivi par rien.

§ 169 Il est difficile de cerner ce qui sépare les phrases coupées que nous venons d'étudier avec celles vues *sub* 1. Quelle nuance, par exemple, différencie *ntf sḏm(.w).f* de *ntf sḏm.tj.fj* et *ntf sḏm.n.f* de *ntf* + participe accompli ? On constate cependant que pour le futur, on recourt presque toujours à *ntf sḏm(.w).f*, tandis que pour l'accompli et l'inaccompli, au contraire, on préfère utiliser des constructions avec un participe prédicat. Sans doute la préférence pour l'une ou l'autre construction repose-t-elle sur des raisons diachroniques. Quant à la construction avec *sḏm.tj.fj*, elle se serait introduite, par analogie avec les autres participes, bien que rarement, lorsque cette forme devint plus courante.

4. Sujet sémantique d'un infinitif

§ 170 Il arrive qu'un infinitif soit suivi de l'indication de son agent. Si ce dernier est pronominal on recourt soit au pronom indépendant, soit au pronom suffixe, constructions qui correspondent respectivement, avec un agent substantival, à *in* + substantif ou au génitif direct. On signalera au passage que la notation du sujet derrière l'infinitif au moyen du pronom indépendant dans la tournure *ḥnʿ sḏm ntf* est à l'origine du conjonctif du néo-égyptien (*mtw.f sḏm*).

ex. 227 :
m ḏd st ntf r-gs irj-sšm "quand il dit cela au côté du fonctionnaire" (*Urk.* IV, 1088, 14).
Littéralement "dans l'acte de dire cela de sa part".

Dans un exemple curieux (*Leyde*, V 88 = pl. 10, 10), le sujet de l'infinitif offre la graphie *nnk* au lieu de *ink*.

5. Sujet marqué d'une proposition à prédicat adverbial

§ 171 Il existe quelques exemples qui semblent pouvoir être identifiés comme des propositions à prédicat adverbial recourant, pour exprimer leur sujet, non aux habituels pronoms dépendants ou suffixes (cf. *infra*, § 516-517), mais bien à un pronom indépendant, ce dernier servant à marquer le sujet.

ex. 228 :
ink *ḏs.(i) m ḥʿw.t* "moi-même, j'étais dans la joie" (*Louvre* C 3, 7 = Vernus, dans *RdE*, 25 [1973], 226 q).
Le sujet est ici thématisé, et renforcé par l'emploi de *ḏs.(i)*.

ex. 229 :

ḥ3tj.ỉ n ntf m ẖ.t.ỉ "mon coeur, ce n'était pas lui qui était dans mon corps" (*Sinouhé*, B 255).
Le sujet *ḥ3tj.ỉ* est thématisé par anaphore et repris de manière rhématique par *ntf*.

On peut trouver la même possibilité avec un prédicat pseudo-verbal au parfait ancien, construction qui obéit au même moule que la proposition à prédicat adverbial (cf. *infra*, § 732 et suiv.).

6. Indication du possesseur

§ 172 Une des manières d'exprimer une prédication d'appartenance est de faire suivre l'élément *n(j)* "appartenant à" du pronom indépendant désignant le possesseur, lui-même suivi du sujet, c'est-à-dire de la chose possédée ; si ce sujet est pronominal, on recourt au pronom dépendant. Avec le temps, l'élément *n(j)* a fusionné avec le *n* initial du pronom indépendant, *n(j) ntf* devenant simplement *ntf*. L'étymologie de la construction est cependant encore visible dans les *Textes des Sarcophages*. Il est probable qu'à l'origine, cette construction, face à d'autres moyens de noter l'appartenance, ait comporté une rhématisation du possesseur, mais cette dernière s'est neutralisée avec le temps (cf. *infra*, § 503).

ex. 230 :

***n(j) ỉnk** ỉr.t wr.t* "c'est à moi qu'appartient l'oeil de la Grande " (*CT* II, 157j S1C).
L'orthographe *nnk* recouvre en fait *n(j) (ỉ)nk*.

ex. 231 :

***n(j)-ntk** hrw Wśỉr* "c'est à toi qu'appartient le jour, ô Osiris" (*CT* I, 254f B10Ca, B10Cb, B10Cd).
La version B10Cc offre déjà la fusion des deux élements : *ntk hrw*. Pour un autre exemple de *n(j)-ntf*, cf. *CT* V, 279c B2Be).

BIBLIOGRAPHIE

B. GUNN, *Studies in Egyptian Syntax*, Paris, 1924, p. 45-65 ; A. GARDINER, *Two Employments of the Independant Pronouns*, dans *JEA*, 20 (1934), p. 13-17 ; P. du BOURGUET, *Sur quelques emplois du pronom indépendant ancien à la XVIIIe dynastie*, dans *RdE*, 7 (1950), p. 1-8 ; M. GILULA, *An Adjectival Predicative Expression of Possession in Middle Egyptian*, dans *RdE*, 20 (1968), p. 55-61 ; W. BARTA, *Zu*

ungewöhnlicheren Verwendungsweisen des selbständigen Personalpronomens im Alt-, Mittel- und Neuägyptischen, dans *GM*, 125 (1991), p. 7-13 ; Fr. KAMMERZELL, *Personalpronomina und Personalendungen im Altägyptischen*, dans *Ägypten im afro-orientalischen Kontext. Gedenkschrift P. Behrens*, Cologne, 1991, p. 177-203 ; Fr. JUNGE, dans *LingAeg*, 1 (1991), p. 423-424 ; J.P. ALLEN, *Pronominal Rhematization*, dans *For his Ka. Essays K. Baer*, Chicago, 1994 (= *SAOC*, 55), p. 1-13.

XI. LE "NOUVEAU PRONOM"

§ **173** Déjà dans quelques textes des 17e et 18e dynasties apparaît un nouveau pronom, qui offre, sauf pour les troisièmes personnes, l'apparence d'une préformante *tw*- suivie des pronoms suffixes correspondants. L'origine de ce nouveau pronom n'est pas très claire. Les formes en *tw*- pourraient être dérivées de la conjonction *ntt* + pronom dépendant, ainsi que le donneraient à penser des graphies comme *ntt twi* (pour *ntt wi*) repérées dans les *Textes des Sarcophages* (*CT* III, 133e T3Be, T2Be ; 268-9b B7C ; IV, 306b ; 310a M1NY). Dans le même sens, on notera que les formes des troisièmes personnes sont identiques à celles du pronom dépendant. L'hypothèse défendue par P. du Bourguet, qui proposait de voir dans l'auxiliaire d'énonciation *tꜣ* suivi du pronom dépendant l'origine du nouveau pronom doit être abandonnée.

En néo-égyptien, ce nouveau pronom sera appelé à un essor considérable puisque c'est lui qui servira de sujet pronominal au présent I.

Les différentes formes de ce pronom se présentent de la manière suivante, certaines formes n'apparaissant qu'avec le néo-égyptien.

Sing.	1 c.	*twi*	Plur.	1 c.	*twn*
	2 m.	*twk*		2 c.	*twtn*
	2 f.	*twt*			
	3 m.	*św*		3 c.	*śt*
	3 f.	*śj*			
		neutre	*twtw*		

§ **174** En dehors du néo-égyptien, ce pronom sert à exprimer, en tête de proposition, et sans prendre appui sur aucun élément, le sujet d'une proposition à prédicat adverbial ou pseudo-verbal.

Nos deux premiers exemples datent du règne de Kamosis, et donc de la fin de la 17e dynastie ; le troisième appartient aux propos en langue vulgaire que tiennent des travailleurs dans les scènes de la tombe de Pahéri (18e dynastie).

ex. 232 :

***św** ḥr tꜣ n ꜥꜣmw **twn** ḥr Km.t* "il est en possession du pays des Asiatiques, nous sommes en possession de l'Égypte" (T. *Carnarvon* I, R° 7).

ex. 233 : [hieroglyphs]

twl r ṯḥn ḥnʿ.f "je combattrai avec lui" (Lacau, *ASAE*, 39 [1939], 252).

ex. 234 : [hieroglyphs] sic [hieroglyphs]

twtw ḥr ꜣś.n m šm.t "on nous presse dans (notre) marche" (*Paheri*, 3).

BIBLIOGRAPHIE

P. du BOURGUET, *Le pronom du Présent I en néo-égyptien. Propos sur sa formation*, dans *OLP*, 6-7 (1975-76), p. 43-51 ; J.F. BORGHOUTS, dans *OLP*, 11 (1980), p. 109, n. 67.

XII. LES DÉMONSTRATIFS

§ **175** Si la traduction des démonstratifs ne soulève pas de véritables problèmes, il est cependant malaisé de se prononcer clairement sur l'identité de leur nature grammaticale, d'autant plus que certains d'entre eux se comportent tantôt comme des adjectifs et tantôt comme des pronoms. Certaines difficultés inhérentes au sujet sont sans doute le résultat d'une évolution diachronique. Nous mettrons ici l'accent sur la manière dont fonctionne le système de ces déictiques dans la perspective synchronique de l'égyptien classique.

I. FORMATION ET VALEUR DÉICTIQUE DES DÉMONSTRATIFS

§ **176** Les différentes catégories de démonstratifs sont formées sur une base commune : *p* pour le masculin singulier, *t* pour le féminin singulier et *n* pour le neutre. À cette base s'ajoute une terminaison qui sert d'indicateur déictique : *-w* ou *-wj* pour le démonstratif non marqué, *-n* pour le démonstratif rapproché, *-f* pour le démonstratif éloigné. À cette série, il convient d'ajouter les formes archaïques des pluriels qui se construisent sur la base *ỉp* pour le masculin pluriel et *ỉpt* pour le féminin pluriel.

Dès l'Ancien Empire, commence à apparaître un nouveau type de démonstratifs, dont l'usage va s'étendre ; ils sont construits sur certaines de ces bases augmentées d'un *ꜣ*, ce qui donne *pꜣ*, *tꜣ*, *nꜣ*, et *pfꜣ*, *tfꜣ*, *nfꜣ*, qui s'apparentent aux premiers, non seulement par leur terminaison, mais aussi par leur emploi syntaxique.

§ **177** Avant d'aborder le comportement des démonstratifs, il convient de préciser un peu leur valeur déictique. D'une manière générale, il faut d'abord rappeler que la présence d'un démonstratif est conditionnée par l'une des situations suivantes. Ainsi, le démonstratif peut être utilisé parce que l'élément sur lequel il porte ou qu'il représente a déjà été fourni plus haut dans l'énoncé (= anaphore directe), ou bien le démonstratif se justifie parce que l'élément est précisé au moyen de divers indices de spécification (= anaphore immédiate). Un dernier cas est possible lorsque le substantif n'a pas encore été mentionné, et n'est pas déterminé, mais qu'il s'agit d'une référence à l'expérience commune ou à une situation présente, comme dans l'emploi avec un vocatif (= anaphore médiate).

Si l'on considère à présent les divers types de démonstratifs, ceux en *-w* ont d'abord, semble-t-il, fonctionné pour indiquer des objets ou des êtres rapprochés, c'est-à-dire qui sont désignés comme appartenant au monde du locuteur ("ce ... ci", "celui-ci"),

puis leur valeur déictique s'est usée et ils sont devenus des démonstratifs non marqués ("ce"). Cette évolution expliquerait que *pw*, une fois non marqué, soit devenu l'indice du sujet neutre "ce" dans les propositions non verbales du type A *pw* "c'est A".

Ainsi, dans les *Textes des Sarcophages*, les démonstratifs de la série *pw* sont déjà supplantés comme déictiques du rapproché par les démonstratifs en *-n*. Ces derniers servent effectivement à désigner un élément comme appartenant à la sphère du locuteur, faisant partie de son *hic et nunc*. Ils peuvent aussi renvoyer à un élément déjà exprimé, puisque ce qui est déjà connu peut être considéré comme faisant désormais partie du monde du locuteur ; ils ont alors une valeur équivalant à "le susmentionné", "ledit". Le référent peut être aussi le contexte de l'énonciation, voire l'objet porteur du texte ou visible depuis l'inscription (cf. *infra*, ex. 245). Il est enfin des cas où une forme de la série en *-n* s'accommode bien d'une traduction "le même" et fonctionne donc comme un démonstratif d'identité.

Terminaisons	Éléments de base				
	Masc. sing. *p-*	Fém. sing. *t-*	Masc. pl. *ip-*	Fém. pl. *ipt-*	Neutre *n-*
-w(j)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
-n	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
-f	[illegible]	[illegible]			[illegible]
-ꜣ	[illegible]	[illegible]			[illegible]
-fꜣ	[illegible]	[illegible]			[illegible]

Tableau des démonstratifs

Les démonstratifs en *-f* sont des déictiques de l'éloignement qui s'appliquent à des êtres ou à des choses que le locuteur considère comme n'appartenant pas à son monde personnel ("ce ... là", "celui-là") ; cet éloignement, réel ou subjectif, peut s'accommoder de nuances laudatives (cf. latin *ille vir* "ce célèbre homme-là") ou dépréciatives (cf. latin *iste vir* "cet infâme homme-là").

Quant aux démonstratifs *pꜣ*, *tꜣ*, *nꜣ*, leur valeur déictique est faible. S'ils ont d'abord joué le rôle de véritables démonstratifs (proches de *pn* pour le sens), ils ont surtout véhiculé depuis le début une valeur anaphorique, possédant donc la capacité d'évoquer dans l'esprit de l'interlocuteur un point déjà cité ou défini dans ce qui précède. Par la

suite, ils assumeront peu à peu le rôle d'articles définis selon un processus auquel nous reviendrons.

On ajoutera que le fait de flanquer un nom d'un démonstratif peut lui conférer une valeur vocative, puisque l'élément est alors désigné. C'est surtout le cas de *pw*, puis plus rarement de *pn* et *pf*, et plus tard de *pꜣ*.

II. SYNTAXE DES DÉMONSTRATIFS

1. Les démonstratifs singuliers et pluriels en *-w(j)*, *-n* et *-f*

§ 178 L'étude du fonctionnement le plus habituel des démonstratifs en égyptien classique conduit à distinguer trois grands groupes. Une première série fonctionne essentiellement comme des adjectifs démonstratifs ; elle regroupe les déictiques suivants : *pw(j)/tw(j)/ipw/iptw, pn/tn/ipn/iptn, pf/tf.*

A. En fonction d'adjectifs démonstratifs

§ 179 Ces démonstratifs servent le plus souvent à qualifier le nom qui les précède et avec lequel ils s'accordent en genre et en nombre. Ils suivent directement le substantif qu'ils qualifient, et éventuellement son pronom suffixe et/ou l'adjectif indéfini *nb*. Rappelons que les formes du pluriel ici envisagées sont veillies et apparaissent donc surtout dans des documents conservateurs, comme les textes religieux. Il en va de même des formes du duel que l'on rencontre encore très occasionnellement.

Les démonstratifs *pwj* et *twj* sont d'un usage plus récent que les simples *pw* et *tw* et fonctionnent toujours comme adjectifs. On notera enfin que l'orthographe *pn* (voire *pnn*) peut masquer une graphie de *p(w)* + *n* du génitif indirect, suite à un phénomène phonétique d'assimilation du *w* au *n*.

ex. 235 :

išd pw n Wsir "cet arbre-*ished* d'Osiris" (P. *Ramesseum* IV, C 20).

ex. 236 :

i mr.wtj iptw.tj ntj Rʿ "ô ces deux compagnes de Rê" (*CT* V, 295b S1C).

Iptw.tj est une forme archaïque du duel féminin, tout comme *ntj* l'est du *n(j)* du génitif indirect. *Mrw.tj* est clairement un vocatif, comme l'indique la présence de la particule *i* (cf. *supra*, § 76).

ex. 237 :

wnn tꜣ pn m m "comment se comportera ce pays-ci ?" (*Néferti*, 24).

Le pays, en l'occurrence l'Égypte, appartient au monde du locuteur, un prêtre du Delta, d'où le choix du déictique rapproché.

ex. 238 :

wnn irf tꜣ pf mi m "comment donc se comportera ce pays-là ?" (*Sinouhé*, B 43).
L'Égypte ici est étrangère au locuteur, un Asiatique, d'où le déictique de l'éloignement.

ex. 239 :

ḫr pf "ce vil ennemi" (*Urk.* IV, 8, 15).
Nuance péjorative.

ex. 240 :

nṯr pf mnḫ "ce dieu (*sc.* le roi) efficient" (*Sinouhé*, B 44).
Nuance laudative.

ex. 241 :

ʿ.wt.i iptn "ces miens membres-ci" (P. *Ebers*, 1, 5).

ex. 242 : *sic*

ʿ.w.t.i nb.(w)t iptn "tous ces miens membres" (P. *Brit. Mus.* 10059, 8, 5).

ex. 243 :

iw.śn r ir.t iꜣ.t twj mnḫ.t m tꜣ pn r-ḏr.f "ils exerceront cette fonction bienfaisante dans ce pays tout entier" (P. *Westcar*, 9, 11).

ex. 244 :

hrw p(w) n nšn(j) tꜣ.wj "ce jour de la fureur des Deux Terres " (*CT* V, 10p).
À comparer avec *hrw pw n nšn(j)* (*CT* V, 10e).

ex. 245 : (Sa Majesté a ordonné ... à Antefoqer)

mḏḥ ḥʿw pn "de construire cette flotte" (*Stèle d'Antefoker* = Sayed, *RdE*, 29 [1977], pl. 16, l. 3).
Il n'a pas encore été question de ces bateaux et il est donc vraisemblable, comme le suppose Cl. Obsomer (*Sésostris Ier*, p. 398), que le démonstratif désigne les bateaux visibles depuis l'endroit où était érigée la stèle à Mersa Gaouasis, en bordure de la mer Rouge.

ex. 246 : (mon frère dans les projets duquel j'ai confiance)

pr.nf m ḫ(.t) ḥnʿ.i m hrw pn "car c'est le même jour qu'il est sorti du sein avec moi" (*Urk.* IV, 1947, 7).

Dans ce texte dû aux jumeaux Souty et Hor, il est clair que *pn* constitue un démonstratif de spécification plutôt qu'un banal déictique. *Śḏm.n.f* incidente et emphatique.

B. Emplois archaïques

§ 180 On conserve des traces de l'usage de l'Ancien Empire où les démonstratifs *pn* et *pf* peuvent assumer le rôle d'un pronom :

ex. 247 :

rdi.n.k pn m pf "c'est à la place de cela que tu as mis ceci" (P. *Ramesseum* C, V° 3, 6-7).

Les démonstratifs jouent le rôle de pronoms neutres.

Dans la langue la plus ancienne, les démonstratifs *pn* et *pf* pouvaient précéder le substantif. Les quelques très rares exemples postérieurs apparents de cet emploi peuvent s'expliquer autrement (cf. Schenkel, *MDAIK*, 21 [1966], p. 126).

C. Indice du sujet

§ 181 Une autre exception est constituée par les démonstratifs en *-w*, qui sont capables d'assumer le rôle de sujet pronominal d'une proposition non verbale à prédicat substantival du type A *pw* (cf. *infra*, § 463 et suiv.). À l'origine, le démonstratif a sa pleine valeur et s'accorde avec le prédicat, comme l'indique l'emploi de *tw* lorsque ce dernier est féminin. Mais, très vite, *pw* n'est plus que l'indice du sujet et devient donc invariable, avec le sens de "c'(est)".

ex. 248 : (car je connais le nom de sa tisseuse et de sa fileuse)

Tꜣj.t tw ḥnꜥ Mḥn(.t) "c'est Tayt et Mehenet" (*CT* VI, 5e B1C).

Le pronom sujet est féminin comme le prédicat.

ex. 249 :

ḥm.t wꜥb pw n Rꜥ "c'est la femme d'un prêtre de Rê" (P. *Westcar*, 9, 9).

Le pronom ne s'accorde plus avec le prédicat féminin.

2. Les démonstratifs *nw/nn/nf*

§ 182 La seconde catégorie des démonstratifs regroupe les déictiques présentant *n* comme élément de base, soit *nw*, *nn*, et *nf* (auxquels on peut adjoindre le plus récent *nꜣ*, mais qui sera étudié avec *pꜣ* et *tꜣ*). Ces pronoms démonstratifs, ou grammaticalement plutôt des substantifs (cf. *infra*, ex. 258), offrent apparemment un sens neutre, à l'exception de *nw*, peut-être de création plus ancienne et qui a pu originellement

fonctionner comme un démonstratif pluriel. La naissance, dès l'Ancien Empire, de cette nouvelle série est sans doute due à l'absence de véritables pronoms démonstratifs.

Les représentants de cette catégorie peuvent remplir des fonctions pronominales ou précéder un substantif ou son équivalent avec la valeur d'adjectifs démonstratifs. Dans ce second emploi, lorsque ces démonstratifs introduisent des participes ou des formes relatives, ces derniers sont normalement au masculin singulier, mais le pronom résomptif qui reprend le démonstratif est le féminin singulier, qui sert en égyptien classique à exprimer le neutre.

Selon Schenkel, le passage de l'ordre substantif + démonstratif à démonstratif + substantif n'est pas un phénomène de conversion dans l'ordre typologique des constituants ; le phénomène reflèterait plutôt un changement des fonctions syntaxiques qui assigna le rôle de "nucleus" au pronom et celui de "satellite" au substantif, laissant ainsi intacte la séquence de base "nucleus" + "satellite". Ce nouvel ordre sera généralisé dans l'usage des démonstratifs en néo-égyptien (sauf dans de rares expressions figées qui recourent alors à d'anciens démonstratifs).

A. Avec la valeur d'adjectif démonstratif du neutre ou du pluriel

§ 183 Bien que de nature non adjectivale, les démonstratifs *nw*, *nn*, *nf* (tout comme *nꜣ*) placés devant un élément nominal peuvent lui conférer une valeur démonstrative.

§ 184 Si le démonstratif est suivi d'un élément adjectival, c'est-à-dire un nisbé, un participe, une forme relative ou une proposition relative déterminative introduite par *ntj* ou *iwtj*, celui-ci est directement régi par ce démonstratif. Dans cette catégorie, la construction qui suit le démonstratif est attributive puisqu'elle fonctionne à la manière d'un adjectif qualifiant un substantif. Le démonstratif garde ici sa valeur de neutre.

ex. 250 :

*ir **nw** idd.w mśḏr.wj ḥr.ś* "quant à ce par quoi les deux oreilles deviennent sourdes" (P. *Ebers*, 99, 15).

Nw est le démonstratif qui porte sur la forme relative qui suit ; le pronom de rappel est féminin (*ḥr.ś*), puisque l'antécédent est neutre.

ex. 251 :

*m-ḫt **nn** wḏ.n ḥm(.i) ir(i).t* "suite à ce que Ma Majesté avait ordonné de faire" (*Urk.* I, 283, 13).

Même emploi du démonstratif.

ex. 252 :

ir nf ḏd.w ḫr ḥm(.i) "quant à ce qui a été rapporté à Ma Majesté" (*Urk.* I, 282, 15).
Ḏd.w est un participe accompli passif.

ex. 253 :
***nn** ntj ḥr wḏ pn* "ce qui est sur cette stèle" (*Urk.* IV, 133, 13).

§ 185 Si le démonstratif est suivi d'un substantif, celui-ci est introduit par le morphème *n(j)*. Si certains nisbés sont introduits par *n(j)*, c'est qu'il s'agit de nisbés devenus de véritables substantifs. Le nom ainsi déterminé se met généralement au pluriel, mais il reste encore parfois au singulier comme en ancien égyptien. Cette construction équivaut pour le sens à un pluriel.

Dans la mesure où la construction en cause est en fait de nature attributive, D.P. Silverman propose de voir dans le morphème *n(j)* utilisé pour introduire le substantif un nisbé permettant de transformer ledit substantif en élément attributif. Ainsi, *nn n(j) nṯr.w* signifierait "ceci qui a trait aux dieux" = "ces dieux-ci". On peut toutefois se demander si ce morphème n'est pas plutôt celui du génitif indirect que l'on retrouve dans des expressions comme *nh(j) n ḥmꜢ.t* "un peu de sel" (*Oasien*, B1, 48) ou *wꜥ n mṯn* (*Urk.* IV, 650, 9) "un chemin". Dans ces trois cas, le *n* du génitif indirect permet en réalité d'indiquer que l'on prélève une partie de la classe exprimée par le substantif, fonction bien connue du génitif indirect (cf. *tp n šmw* "les prémices de la moisson" = *Siut*, I, 279). Ainsi, dans *nh(j) n ḥmꜢ.t*, il s'agit d'exprimer que l'on prend en compte une certaine quantité de sel et *wꜥ n mṯn* sert à noter que dans la catégorie "chemins", un seul est envisagé. De même, la construction *nn n nṯr.w* indique que dans la catégorie des dieux ne sont envisagés que certains d'entre eux.

Quelle que soit l'explication retenue, il demeure que la manière d'introduire le substantif derrière le démonstratif trahit bien le caractère substantival du démonstratif.

ex. 254 :
***nn** n sḫtj* "ces paysans-ci" (*Oasien*, B 1, 75).
Le substantif reste au singulier.

ex. 255 :
***nn** n ḥwn.t* "ces filles" (*CT* II, 389b B1Bo).
Ḥwn.t est un collectif singulier.

ex. 256 :
***nw** n irj.w štꜢ.w* "ces préposés aux mutilations" (*CT* IV, 303a B3C).
Étymologiquement un nisbé, *irj.w-štꜢ.w* est traité comme un authentique substantif.

ex. 257 :

nwn *nṯr.w* "ces dieux-ci" (P. *Ebers*, 2, 5).

ex. 258 :

nw.k *n bḥs.w* "ces tiens veaux" (*CT* I, 279b).

On notera la possibilité d'accrocher un pronom suffixe au démonstratif, ce qui montre à nouveau le caractère substantival de cette série.

§ 186 Il arrive que *n(j)* soit omis, mais les exemples concernent majoritairement le démonstratif *nn*, et il est dès lors vraisemblable que cette omission soit entraînée par la coalescence du *n* final de *nn* et du *n* de *n(j)*. En revanche, durant la Seconde Période Intermédiaire, le morphème *n(j)* se met vraiment à disparaître derrière les démonstratifs en -*n*, car ces derniers sont désormais ressentis comme des articles démonstratifs du pluriel. On notera que dans le P. *Westcar*, *nꜣ* est encore suivi de *n(j)*, mais pas *nn*.

B. Pronom à sens neutre

§ 187 Les démonstratifs formés sur la base *n* assument aussi le rôle de pronoms démonstratifs neutres.

ex. 259 :

ḏd.n.f ***nn*** "il dit ceci" (*Sinouhé*, R 56).

Nn est complément d'objet direct.

ex. 260 :

wn n.ỉ ***nw*** "ouvre ceci pour moi" (*CT* IV, 152j).

Nw est complément d'objet direct.

ex. 261 :

mitt nb.t n.t ***nw*** "n'importe quoi de semblable à ceci" (P. *Ebers*, 109, 18).

Génitif indirect.

ex. 262 :

mnḏ pw ***nn*** *n mn.n ꜣś.t* "ceci est le sein dont souffrit Isis (P. *Ebers*, 95, 7-8).

Sujet d'une proposition à prédicat substantival avec *pw*.

ex. 263 :

nn ***nw*** *m wrḏ.t ḫr.ś* "ce n'est pas quelque chose par quoi on éprouve de la fatigue" (*Brit. Mus.* 101, dernière ligne).

Sujet d'une proposition à prédicat adverbial. Sur cette formule, cf. P. Vernus, dans *RdE*, 28 (1976), p. 139 sq.

ex. 264 :

nw nnm(.w) m nḥb.t.f "ceci s'est étendu dans son cou" (P. *Smith*, 2, 1).
Sujet d'une proposition à prédicat pseudo-verbal (parfait ancien).

C. Indice du sujet dans une proposition du type A pw

§ 188 Il arrive que l'indice du sujet *pw* fasse place à un démonstratif neutre, de manière à conférer à l'énoncé une valeur déictique que n'apporte plus *pw*.

ex. 265 :

dp.t m(w).t nn "ceci est le goût de la mort" (*Sinouhé*, B 23).

ex. 266 :

w3.t Ḏḥwtj nw r pr M3ʿ.t "ceci est le chemin de Thot vers la maison de Maât" (Lacau, *Sarc.*, I, p. 212, 72).

3. Les démonstratifs *p3/t3/n3*

§ 189 Ces démonstratifs, comme nous l'avons déjà dit, n'ont jamais été dotés d'une forte valeur déictique et ont surtout servi d'anaphoriques, avant de se transformer en simples articles définis, processus accompli en néo-égyptien, et étudié par A. Loprieno. À ce stade, l'anaphore médiate s'étend à pratiquement tous les substantifs (avec des exceptions comme les noms de parties du corps qui ne prennent pas l'article avant le copte), mais le lien entre anaphore et détermination s'est affaibli. Étant donné cette perte de force individualisatrice, l'article en vient à pouvoir indiquer l'appartenance d'un substantif à une catégorie sémantique (ex. *t3 p.t* "le ciel").

§ 190 Le comportement grammatical du neutre *n3*, qui finira par assumer la valeur de l'article défini au pluriel (cf. *supra*, § 108), est comparable aux démonstratifs en *n-* de la série précédente.

ex. 267 :

ḫ3 n.i n3 n it ntj m p3 mḫr "mesure pour moi cet orge qui est dans le grenier" (*Oasien*, R, 3-4).
Le collectif *it* est traité comme un singulier, d'où le pronom relatif *ntj*, et est en position de génitif indirect derrière *n3*, qui garde ici sa valeur de pronom démonstratif.

ex. 268 :

iw nfr n3 "ceci est vraiment joli" (Mastaba de Mérérouka = Wreszinski, *Atlas*, III, pl. 29).
Emploi comme pronom sujet d'un prédicat adjectival.

§ 191 Il nous reste à étudier les deux autres démonstratifs de cette catégorie (*pꜣ* et *tꜣ*) dont les emplois semblent aussi trahir leur origine pronominale, ou plutôt substantivale. On notera que le féminin *tꜣ* n'est pas attesté avant la Première Période Intermédiaire, alors que *pꜣ* commence à apparaître timidement vers la fin de l'Ancien Empire, dans des textes de nature vernaculaire.

A. *Avec la valeur d'un adjectif anaphorique ou d'un article*

§ 192 *Pꜣ* et *tꜣ* sont placés directement devant le nom qu'ils déterminent et s'accordent avec celui-ci. Ils se différencient donc de *nꜣ* qui a d'abord eu besoin du morphème *n(j)* pour introduire le substantif sur lequel il porte.

Ils gardent encore parfois une valeur de démonstratif anaphorique,

ex. 269 :
m tꜣ ꜣ.t "en ce moment" (*Désabusé*, 116).
Tꜣ renvoie au moment d'énonciation.

ex. 270 :
ntt nb.t m sš ḥr pꜣ šfdw "tout ce qui est écrit dans ce livre" (*Kagemni*, 2, 5 = *JEA*, 32 [1946], pl. XIV).

ex. 271 :
pꜣ hrw "ce jour" (où je parle), c'est-à-dire "aujourd'hui" remplace *hrw pn* des *Textes des Sarcophages*, cette dernière expression signifiant alors plutôt "le même jour".

ou évoluent déjà vers l'article défini :

ex. 272 :
ḥꜣ di.ṯn pꜣ it ꜥꜣ m ꜥ.t ḫtm.ti "puissiez-vous mettre cet orge ici, dans une pièce fermée" (P. *Westcar*, 11, 15-16).

B. *Avec la valeur d'un pronom démonstratif*

§ 193 Assez rarement, il arrive que *pꜣ* fonctionne comme pronom.

ex. 273 :
pꜣ pw Wśir "c'est celui-ci, Osiris" (*Bruxelles* E 5300, 7 = *RT*, 39 [1921], p. 121, 7).
Le sens de cette phrase (du type A *pw* B) est "tel est Osiris". Le démonstratif est ici le substitut d'un prédicat substantival.

Remarque : C'est de l'emploi pronominal de *pꜣ* et de *tꜣ* que sont dérivés les préfixes *p-n-* "celui de" et *t-nt-* "celle de", utilisés en moyen égyptien dans la formation de noms propres. Plus tard, ils seront employés pour former des noms composés comme *t-nt-ḥtr* "charrerie" ou *t-nt-ꜥꜣm.w* "maladie des Asiatiques". On trouve déjà sans doute la même tournure dans

ex. 274 :

pꜣ-n *ś.t wr.t n.t pr-ꜥꜣ* "celui du grand siège de la Grande Maison" (Montet, *BIFAO*, 9 [1911], p. 4).

Légende désignant le conducteur d'un boeuf dans une tombe de Beni Hasan.

ex. 275 :

ḥr(j)-ḥb(.t) ỉkr rḫ p-n gś.w "un prêtre-lecteur excellent qui connaît ce qui a trait aux onguents" (P. *Berlin* 3038, 8, 10).

La forme du masculin pour désigner le neutre est un trait de langue récent, le papyrus datant de la 19e dynastie.

4. Les démonstratifs *pfꜣ*, *tfꜣ* et *nfꜣ*

§ 194 Ces démonstratifs sont formés sur les déictiques en *-f*, allongés d'un *ꜣ*, sans doute identique à celui de la série précédente. En tous les cas, ces trois démonstratifs se placent devant le substantif, et *nfꜣ* peut être relié au substantif au moyen du morphème *n(j)*. Cette série semble garder sa valeur déictique de l'éloigné.

ex. 276 :

n rm.ỉ n ***tfꜣ*** *mś.t nn n.ś pr.t m ỉmn.t r kt ḥr tꜣ* "je ne pleure pas pour cette mère qui est là-bas et pour laquelle il n'y a plus de sortie de l'Occident pour un autre (séjour) sur terre" (*Désabusé*, 76-78).

Un homme, dont la femme a été dévorée, avec ses enfants, par un crocodile, se lamente surtout sur le sort des enfants disparus avant d'avoir vécu. Dans ce contexte, *tfꜣ* fonctionne comme démonstratif d'éloignement puisque cette épouse est désormais dans l'au-delà. Pour la traduction de *n rm.ỉ* par un présent, voir *infra*, § 635.

ex. 277 :

nn śj mỉ ***nfꜣ n*** *ꜥꜣ.wt* "elle n'est pas semblable à ces poches-là (*sc.* d'autres qui ont été décrites plus haut dans le texte)" (P. *Ebers*, 108, 20).

À nouveau, le démonstratif a sa valeur de déictique de l'éloignement.

Ils peuvent aussi fonctionner comme pronoms :

ex. 278 :

sꜣ pfꜣ pw "c'est le fils de celui-là" (*Ptahhotep*, 621).

Pfꜣ est ici un génitif direct

ex. 279 :

m-šꜣ nfꜣ "après cela" (P. *Ebers*, 107, 13).

ex. 280 :

š.t nfꜣ n.t ḥnt "cela est l'endroit du repos" (*Désabusé*, 37).

Nfꜣ semble bien ici désigner l'au-delà ; il garderait donc bien, à nouveau, la valeur d'un démonstratif éloigné. Il assume le rôle de sujet.

5. Les adjectifs possessifs

§ 195 Lorsque l'on souhaite à la fois définir un substantif et déterminer son possesseur pronominal, on recourt aux adjectifs possessifs qui sont dérivés des démonstratifs *pꜣ/tꜣ/nꜣ*. Pour ce faire, le pronom suffixe s'attache non plus au substantif mais aux démonstratifs qui présentent alors les formes *pꜣj*, *tꜣj* et *nꜣj* (allongement qui correspond sans doute à un renforcement déictique de ces éléments, mais qui est parfois omis). L'adjectif possessif s'accorde en genre et en nombre avec le substantif sur lequel il porte, tandis que le pronom suffixe renvoie évidemment au possesseur. Bien que d'un emploi déjà courant dans la langue vernaculaire du Moyen Empire, l'adjectif possessif ne deviendra vraiment usuel qu'en néo-égyptien. On notera pour terminer que *pꜣj.f pr* signifie toujours "sa maison", et non "une maison de lui", traduction qui serait possible avec *pr.f*.

ex. 281 :

***pꜣj.š** rmn* "sa rangée de pagayeuses" (P. *Westcar*, 5, 18).

Littéralement : "la rangée de pagayeuses d'elle".

ex. 282 :

***nꜣj.š** n ḫrd.w* "ses enfants" (P. *Kahun*, 12, 10).

Littéralement : "les enfants d'elle".

On constate que *nꜣj* se relie à son substantif comme le simple *nꜣ*.

ex. 283 :

*mk grt **pꜣ.k** pr* "vois, en outre, ta maison" (*Hekanakhte*, XVII, R° 8).

BIBLIOGRAPHIE

W. SPIEGELBERG, *Der ägyptische Possessivartikel*, dans *ZÄS*, 54 (1918), p. 104-110 ; Fr. DAUMAS, *Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité*, dans *BIFAO*, 48 (1948), p. 81-106 ; H. VON DEINES, *Die Demonstrativa im Wundenbuch des Pap. E. Smith*, dans *MIO*, 2 (1954), p. 1-29 ; W. SCHENKEL, *Die Konversion, ein Epiphänomen der kemischen (ägyptischen-koptischen) Sprachgeschichte*, dans *MDAIK*,

21 (1966), p. 123-132 ; Cl. VANDERSLEYEN, *Les "démonstratifs" dans l'inscription d'Ahmès fils d'Abana à Elkab*, dans *CdE*, 45 (1970), p. 68-75 ; P. LACAU, *Études d'égyptologie*, II, Le Caire, 1972, p. 175-218 ; A. LOPRIENO, *Osservazioni sullo sviluppo dell'articolo prepositivo in egiziano e nelle lingue semitiche*, dans *OrAnt*, 19 (1980), p. 1-27 ; D.P. SILVERMAN, *Plural Demonstrative Constructions in Ancient Egyptian*, dans *RdE*, 33 (1981), p. 59-65 ; P. VERNUS, *La structure ternaire du système des déictiques dans les Textes des Sarcophages*, dans *Studi di Egittologia e di Antichità Puniche*, 7 (1990), p. 27-45 ; ID., *Un emploi particulier du démonstratif* nw *dans les Textes des Sarcophages*, dans *Hommages à Jean Leclant*, IV, 1993, p. 411-415.



XIII. LES MOTS INTERROGATIFS

§ 196 Il convient de distinguer deux grands types de phrases interrogatives : d'une part, les interrogations générales introduites par les auxiliaires d'énonciation *ỉn* ou *ỉn-ỉw*, et d'autre part, les phrases qui comportent un pronom ou un adverbe interrogatif.

I. INTERROGATIONS GÉNÉRALES

Les emplois de *ỉn* et *ỉn-ỉw*

§ 197 Une série de constructions verbales ou non verbales sont rendues interrogatives grâce à l'auxiliaire d'énonciation *ỉn* (parfois écrit *n*) ou *ỉn-ỉw*. Ainsi que le montre la position initiale réservée au morphème interrogatif, elles constituent des interrogations générales portant sur toute la proposition (cf. le français "est-ce que ?" en tête de phrase) ; de telles questions appellent une réponse affirmative ou négative. Dans la mesure, où ces constructions sont étudiées ailleurs (cf. *infra*, § 411-412, 813-815), nous nous contenterons ici de simplement énumérer les emplois de *ỉn* et de *ỉn-ỉw*.

A. *Ỉn* peut introduire les constructions suivantes :

a. Une forme verbale capable d'assumer une position initiale (formes emphatiques *mrr.f*, *śḏm.n.f* ou prospectif *śḏm(.w).f*, et subjonctif *śḏm.f*).

b. Une proposition débutant par l'auxiliaire d'énonciation *ỉw* commandant un aoriste *śḏm.f* ou une forme *śḏm.n.f* prédicative.

c. Une proposition d'existence avec *ỉw wn*.

d. Une proposition à prédicat substantival ou adjectival.

e. Une proposition introduite par le convertisseur *wnn*.

B. *Ỉn-ỉw* doit être considéré comme un morphème interrogatif unique lorsqu'il se trouve devant des constructions incompatibles, sauf à de très rares exceptions, avec l'emploi de *ỉw*, à savoir :

a. une forme emphatique

b. une proposition à prédicat substantival ou adjectival.

Ỉn peut aussi rendre interrogative une proposition avec *ỉw* + prédicat adverbial ou pseudo-verbal. Dans ces deux derniers cas, dans la mesure où cette construction ne s'oppose pas à une interrogation introduite par *ỉn* seul, on peut se demander si le *ỉw* est

bien l'auxiliaire d'énonciation ou s'il fait partie intégrante du morphème interrogatif et doit, dès lors, se transcrire *in-iw*.

On peut donc dire en résumé que *in* est d'un usage beaucoup plus courant que *in-iw*, réservé en fait à des propositions proprement non verbales ou contenant une forme verbale en fonction substantive. Par ailleurs, l'emploi de *in-iw* est sporadique avant le début du Nouvel Empire. On ne remarque pas que son utilisation soit liée au niveau plus ou moins littéraire des textes ; il est donc difficile de voir en lui une tournure d'origine plus vernaculaire.

Au lieu du simple *in*, on trouve des phrases interrogatives introduites par *in ntt*, qui correspond exactement au français "est-ce que", puisque *ntt* est la conjonction "que".

ex. 284 :

in ntt b3k im ʿḳ(.w) r ḥ.t-nṯr "est-ce que ce serviteur est entré dans le temple ?" (P. *Kahun*, 32, 6).

Il faut encore noter que de nombreuses phrases interrogatives ont en fait souvent la valeur de propositions conditionnelles (cf. *infra*, § 813)

ex. 285 :

in-iw ii.n.ṯ r iṯ(i.t).f nn di.i iṯ(i).ṯ św m-ʿ.i "est-ce pour l'enlever que tu es venue ? Je ne permettrai pas que tu me l'enlèves" (*Mutter u. Kind*, 2, 3).

Il est clair que pareille question équivaut à "si tu es venue pour l'enlever, je ne permettrai pas que tu me l'enlèves".

À l'inverse, certaines propositions dépourvues de toute marque écrite de l'interrogation doivent être manifestement comprises comme des questions ; l'intonation seule devait conférer cette nuance à la phrase.

ex. 286 :

sp pw n ḫśf.tw n Ḏḥwtj-nḫt pn ḥr nhj n ḥśmn ḥnʿ nhj n ḥm3.t "est-ce une raison de punir ce Djéhoutynekhet pour un peu de natron et un peu de sel ?" (*Oasien*, B1, 46-48).

La version du manuscrit R interprète d'ailleurs ce passage comme interrogatif, en l'introduisant par *in*. *Ḫśf.tw* est un passif impersonnel de l'inaccompli.

II. LES INTERROGATIONS ORATOIRES

§ 198 L'usage de certaines particules enclitiques placées derrière *in* confère à la question une valeur oratoire, c'est-à-dire que ces questions sont de pure forme, ainsi que l'a établi D.P. Silverman.

a. *Rr* est une particule ancienne qui ne survit pas à l'époque des *Textes des Sarcophages*. Elle n'introduit que des questions formulées de façon positive en égyptien.

ex. 287 : [hieroglyphs]

in rr ḏd.ṯn in.t(w).i r s.t n.t it.i pf ... isk rḫ.n.i ḳd.ṯn mꜣ.n.i ḫnw.ṯn "n'est-ce pas parce que je connais votre caractère et que j'ai vu votre (dessein) intérieur que vous dites que je serai amené à la place de ce mien père ?" (*CT* I, 168d-169a B16C).

Ḏd.ṯn est une forme emphatique qui porte sur la proposition circonstancielle introduite par *isk*.

b. *Rf* peut aussi suivre *in* pour former une question oratoire, que la tournure égyptienne affirmative correspondante soit positive ou négative. On demande à l'interlocuteur d'acquiescer à la proposition qui suit.

ex. 288 : [hieroglyphs]

in rf wrš.i r.f "n'est-il pas vrai que je passe le jour à cela ?" (*Oasien*, B1, 225).

Wrš.i est une forme emphatique ; la réponse attendue est affirmative.

ex. 289 : [hieroglyphs]

in rf n wnm.i ḥs "n'est-il pas vrai que je n'ai pas mangé d'excrément ?" (*CT* III, 86e).

La réponse attendue est à nouveau affirmative.

c. *Tr* intervient aussi dans un exemple derrière *in*, avec la même nuance d'une interrogation oratoire.

ex. 290 : [hieroglyphs] sic

in tr rḫ.w(j) ṯw ir(i).t mrr.t ḥss.t nb.k "est-il bien vrai que tu es capable de faire ce qu'aime et ce que loue ton maître ?" (*Urk.* I, 129, 5).

Rḫ.w(j) est un participe jouant le rôle de prédicat adjectival, renforcé par la particule exclamative *-wj*, que nous avons ici tenté de rendre par "bien". La graphie de la particule s'explique par une confusion due à l'hiératique entre [hieroglyph] et [hieroglyph].

Lorsque ces particules occupent une autre place dans l'interrogation, elles ne seraient investies que d'une valeur de renforcement ("donc") portant sur toute la phrase.

ex. 291 : [hieroglyphs]

in iw tr it.i ꜥꜣ ḥnꜥ(.i) "mon père est-il donc vraiment ici avec moi ?" (*CT* I, 227c).

Dans la traduction, "vraiment" sert à rendre le *iw* indicatif.

§ 199 À côté de ces questions marquées comme oratoires, de nombreuses autres interrogations, qu'elles soient introduites par *in* ou par *in-iw*, bien que dépourvues d'une des particules en cause, peuvent être interprétées de la même manière. On notera qu'une

question oratoire n'appelle pas toujours une réponse souhaitée par l'interrogateur ; elle sert alors en fait à exposer une requête, à topicaliser un sujet abordé (cf. *infra*, § 1053), à décontenancer l'interlocuteur qui ne connaît pas la réponse ou que l'on ne laisse pas répondre.

ex. 292 :

ỉr tꜣ bꜣk.t ꞽImꞽw ntt mr.t(ꞽ) ***(ꞽ)n n ꜥḥꜣ.n.k*** *ḥr.ś grḥ hrw ḥnꜥ ỉrr nb r.ś ḥnꜥ ỉrr.t nb.t r.ś* "quant à cette servante Imiou qui est malade, ne peux-tu pas combattre pour elle, nuit et jour, contre tout homme et contre toute femme qui agit contre elle ?" (*Letters to the Dead*, 6, 2-4).

La question est formulée pour engager l'interlocuteur à agir.

ex. 293 :

ỉn-ỉw.ṯn rḫ.ṯjwnj *rdỉ.t(w) P n Ḥr ḥr.ś n rḫ.ṯn śt ỉw.ỉ rḫ.kwỉ śt ỉn Rꜥ rdỉ n.f św m ỉśw ỉꜣṯ.t m ỉr.t.f* "savez-vous pour quelle raison Pé a été donnée à Horus ? Vous ne le savez pas, (mais) je le sais. C'est Rê qui la lui donna en compensation de la mutilation de son oeil" (*CT* II, 331d-332d).

La question est un simple artifice, de portée pédagogique, pour introduire le sujet traité.

III. LES PRONOMS INTERROGATIFS

§ 200 Les pronoms interrogatifs sont au nombre de cinq. Ils sont, tout normalement, appelés à remplir des fonctions que peut assumer un substantif. Deux d'entre eux (*m* et *sj*) sont également capables de déterminer un substantif et de fonctionner ainsi avec la valeur d'adjectifs interrogatifs.

Les phrases contenant un pronom interrogatif sont volontiers renforcées par l'une des particules suivantes signifiant "donc" : ou *(ỉ)rf*, ou *tr* ou *tj*.

§ 201 *m* (écrit aussi , , ,).

Cet interrogatif s'applique aussi bien aux personnes ("qui ?") qu'aux choses ("quoi ?"). Ces emplois sont multiples.

a. Il est utilisé comme complément d'objet direct, indirect ou circonstanciel. En fonction de la préposition qui l'introduit, il équivaut à différents interrogatifs du français : *ḥr m* "pourquoi ?" (littéralement "sur quoi ?"), *mỉ m* "comment ?" (littéralement "comme quoi ?"), *m m* "parmi qui ?" ou "en tant que qui ?", *r m* "à quel propos ?" (littéralement "vers quoi ?)". Lorsqu'il joue le rôle d'un

interrogatif circonstanciel, il est souvent clairement commandé par une forme verbale substantivée qui permet de faire porter l'emphase sur l'interrogatif, le rhème naturel d'un énoncé. Un mot interrogatif peut aussi être mis en relief en avançant dans la phrase.

ex. 294 :
irj.i m "que ferai-je ?" (*Admonitions*, 2, 9).
Littéralement "je ferai quoi ?".

ex. 295 :
ḏd.i n m min "à qui parlerai-je aujourd'hui ?" (*Désabusé*, 103).

ex. 296 :
didi.ṯn n.f ḥr m "pourquoi donnez-vous à lui ?" (*Admonitions*, 5, 9).
Didi est clairement une forme emphatique.

ex. 297 :
tm.ṯ ḫn ḥr m "pourquoi ne rames-tu pas ?" (P. *Westcar*, 6, 5).
L'emploi de la négation *tm* montre que le verbe est à nouveau une forme substantivée.

ex. 298 :
iw tr r m th.f śt "pourquoi donc les rejette-t-il ?" (*Ptahhotep*, 274).
L'ordre syntaxique normal serait *iw tr th.f śt r m*.

b. Le pronom *m* peut aussi servir de sujet rhématisé dans une phrase coupée (cf. *infra*, § 857) ; il est alors introduit par *in* et la liaison étroite entre les deux éléments donne souvent lieu à la graphie abrégée *n-m*. Dans cette construction, l'interrogatif sujet a pour prédicat un participe ou une forme prospective *śḏm(.w).f*, avec les nuances temporelles suivantes :

in m ir(w.).f (prospectif)	"qui fera ?"
in m ir (participe accompli)	"qui a fait ?"
in m irr (participe inaccompli)	"qui fait ?"

ex. 299 :
(i)n-m in ṯw r iw pn "qui t'a mené dans cette île ?" (*Naufragé*, 84).

ex. 300 :
in m irf in.f św "qui donc l'apportera ?" (P. *Ebers*, 58, 10).

c. L'interrogatif *m* est également utilisé comme prédicat d'une proposition non verbale. En tant que pronom, il est prédisposé à assumer le rôle d'un prédicat substantival, mais on le verra aussi fonctionner à la manière d'un prédicat adjectival ou

adverbial. En fait, comme l'a souligné P. Vernus, ces trois constructions ne sont pas vraiment interchangeables et véhiculent, chacune, une nuance particulière. La prédication substantivale présente la question comme une affaire d'identification ("qui est-il ?"), tandis que le choix du moule de la prédication adjectivale confère à l'interrogation une portée qualitative ("quelle est sa nature ?"), et celui de la prédication adverbiale fait de l'interrogation une question circonscrite à une situation ("qui se trouve-t-il être?"). Pour ces nuances, cf. aussi *infra*, § 477.

ex. 301 :

*ṯwt tr **m*** "qui es-tu donc ?" (*CT* VI, 314h).

Prédicat substantival. On demande à quelle classe appartient l'interlocuteur de façon à l'identifier.

ex. 302 :

***m** tr ṯw* "quel es-tu donc ?" (*CT* V, 68j B1C B2L[a]).

Prédicat adjectival. On demande un attribut caractéristique de l'interlocuteur pour le qualifier.

ex. 303 :

*iw.k tr m **m** n nṯr* "quel dieu te trouves-tu donc être ? (P. *Ramesseum* I, A1, 15).

M m n nṯr signifie littéralement "en qualité de quoi de dieu" (sur cet emploi de *m* déterminant un substantif, cf. le point suivant). La question porte ici sur un statut lié à une situation contingente, comme le souligne l'emploi de *iw*.

d. Le pronom *m* peut porter sur un substantif qu'il introduit au moyen du *n* du génitif indirect ou du *m* d'équivalence ; il correspond alors à notre adjectif interrogatif "quel ?".

ex. 304 :

*śmi.i ṯw irf n **m** m nṯr* "à quel dieu t'annoncerai-je donc ?" (Budge, *B.D.*, 266, 6-7).

§ 202 *sj* (variantes et).

Ce pronom interrogatif signifie également "qui ?" et "quoi ?".

a. Il peut fonctionner comme prédicat d'une phrase non verbale.

ex. 305 :

*ntk **sj*** "qui es-tu ?" (Budge, *B.D.*, 241, 14).

Proposition non verbale à prédicat substantival du type A *B*.

ex. 306 :

***sj** t(j) pw miw pw ꜥꜣ* "c'est quoi donc ce grand chat ?" (*Urk.* V, 51, 3).

Proposition non verbale à prédicat substantival du type A *pw B*.

b. Il se place directement devant un substantif, avec la valeur d'un adjectif interrogatif en français, mais on soulignera qu'en égyptien la place occupée et l'absence d'accord indiquent bien qu'il ne s'agit pas d'un adjectif.

ex. 307 :

mś(i).ś irf sj nw "à quel moment enfantera-t-elle donc ?" (P. *Westcar*, 9, 15).

ex. 308 :

šm.k irf m sj wꜣ.t "sur quel chemin marches-tu donc ?" (Lacau, *TR*, 65, 5).

§ 203 *išš.t* (variantes et).

Cet interrogatif s'applique seulement aux choses ("quoi ?").

a. Il remplit la fonction de prédicat dans une phrase non verbale.

ex. 309 :

***išš.t** pw* "qu'est-ce ?" (*Sinouhé*, B 35).

Littéralement "c'est quoi ?". Proposition à prédicat substantival du type A *pw*.

b. Ce pronom est capable d'assumer les rôles de complément d'objet direct, indirect ou circonstanciel.

ex. 310 :

*ʿnḫ.k irf m **išš.t*** "de quoi donc vivras-tu ?" (Lacau, *TR*, 23, 35).

Remarque : Au Nouvel Empire, *išš.t* suit parfois l'expression interrogative *ḥr sj* "pourquoi ?" ; certains ont voulu y voir une expression interrogative composée signifiant "pour quelle raison ?", "pourquoi ?". Cette expression, très rare, tire peut-être son origine d'un passage de *Sinouhé* (B 35), où *išš.t* forme une proposition autonome *ḥr m išš.t pw*. La version parallèle du Ramesseum porte *ḥr sj **išš.t***, ce qui laisse supposer qu'*išš.t* fonctionne toujours comme une proposition autonome, mais cette fois, sans *pw*. Par la suite, dans les textes du Nouvel Empire, le tout fut sans doute réinterprété comme une expression interrogative composée, ainsi que le montre un passage de l'expédition de Pount, où l'expression interrogative est suivie d'un complément de lieu faisant partie intégrante de la proposition.

ex. 311 :

*pḥ.n.ṯn nn ḥr sj **išš.t** r ḫꜣś.t tn*"pourquoi avez-vous atteint ces (lieux), en ce pays étranger ?" (*Urk.* IV, 324, 8).

On notera la rupture de construction, le COD *nn* étant complété par un complément prépositionnel introduit par *r*.

§ 204 *ptr* (variantes et).

Il peut porter aussi bien sur des êtres animés ("qui ?") que sur des choses ("quoi ?"). Il est parfois écrit *pwtr*, orthographe étymologique qui rappelle que cet interrogatif est formé à l'origine sur un dérivé du démonstratif *pw*, auquel est accolée la particule enclitique *tr*.

Le pronom interrogatif originel se laisse encore percevoir dans l'exemple suivant :

ex. 312 :

pw *ỉrf tꜣ pn n ꜣḫtj.w* "quel est donc ce pays des habitants de l'horizon ?" (*CT* IV, 223c T3L).

D'autres versions (comme T1Be) offrent *ptr ỉrf*; il s'agit donc bien de l'interrogatif *pw*. Cf. encore *infra*, ex. 320.

Ce pronom interrogatif s'emploie essentiellement à la manière d'un prédicat adjectival suivi de son sujet (substantif ou son équivalent, notamment le pronom dépendant). Le recours à ce moule syntaxique indique que l'interrogation est conçue comme ayant une portée qualitative.

ex. 313 :

ptr *śj tꜣ Rdḏd.t* "quelle est-elle, cette Reddjédet ?" (P. *Westcar*, 9, 8-9).

Au pronom dépendant sujet *śj* est apposé *tꜣ Rdḏd.t*.

ex. 314 :

ptr *rḫ mỉ Rꜥ* "quel est celui qui sait comme Rê ?" (P. *Hearst*, 11, 13).

Rḫ est un participe substantivé sujet.

§ 205 *ỉḫ*.

Ce dernier pronom interrogatif offre seulement le sens neutre de "quoi ?". Il est utilisé derrière des prépositions comme interrogatif circonstanciel.

ex. 315 :

śḏd.tw md.t tn ḥr ***ỉḫ*** "pourquoi cette affaire est-elle rapportée ?" (*Urk.* IV, 27, 1).

§ 206 Il arrive que des questions formulées à l'aide de pronoms interrogatifs puissent aussi fonctionner comme des questions oratoires (cf. *supra*, § 198-199).

ex. 316 :

ḫn.ỉ ḫpr(.w) mꜣr ḏr ḫft ḥr.k ***ptr*** *ḏꜣrw.k* "mon discours est terminé, tout mon malheur est devant toi. De quoi as-tu sans cesse besoin ?" (*Oasien*, B1, 280-281).

Littéralement "quoi est ton besoin ?". Il est évident que, dans cette septième supplique adressée par l'oasien au grand intendant, ce dernier n'a plus rien à

attendre pour être parfaitement au courant de la cause plaidée depuis si longtemps.

IV. LES ADVERBES INTERROGATIFS

§ 207 L'égyptien connaît deux adverbes interrogatifs, l'un de lieu, l'autre de quantité, ce dernier d'un emploi très rare étant attesté dans le papyrus mathématique *Rhind.*

§ 208 *ṯn* "où ?", "d'où ?" (variante , voire même , ,).

a. Cet adverbe interrogatif fonctionne d'abord comme n'importe quel complément circonstanciel du verbe. Précédé de la préposition *r*, il signifie "vers où ?".

ex. 317 :
ii.n.ṯn ṯn "d'où êtes-vous venus ?" (*Semnah Desp.*, 2, 14).

b. Il peut aussi fonctionner dans une proposition non verbale soit comme un prédicat adverbial, soit à la manière d'un prédicat adjectival. La différence doit être à nouveau du même type que celle qui a été observée à propos de l'interrogatif *m*.

ex. 318 :
iw.k ṯn "où es-tu ?" (Bugde, *B.D.*, 109, 3).
Proposition à prédicat adverbial.

ex. 319 :
wn.k ṯn "où t'es-tu trouvé ?" (Lacau, *TR*, 32, 2).
Moule de la proposition à prédicat adverbial, le convertisseur *wn*, servant d'appui au pronom suffixe, confère une nuance passée à la proposition.

ex. 320 : ...
pw św ʿḳ ... ṯn św pr "de quelle nature est celui qui a pénétré ... d'où est-il celui qui est sorti ?" (*ZÄS*, 57 [1922], p. 6*, III, 7-8).
Moule de la proposition à prédicat adjectival (avec pronom dépendant sujet, et un participe substantivé apposé) pour demander quelle est l'origine de l'interlocuteur et non d'où il vient de sortir.

§ 209 *wr* "combien ?".

L'interrogatif *wr* est attesté comme prédicat ou comme sujet d'une proposition non verbale.

ex. 321 :
wr pw r ḏbꜣ.ś "combien faut-il pour en être l'équivalent ?" (P. *Rhind mathem.*, 73).

Littéralement "c'est combien pour l'équivaloir ?"

ex. 322 :

nj-św ***wr*** *r* ***wr*** "combien sur combien mesure-t-il ?" (P. *Rhind mathem.*, 45).

Le premier *wr* est le sujet de la prédication d'appartenance (cf. *infra*, § 502) qui peut servir à noter la mesure ; le second *wr* obéit à un emploi circonstanciel.

BIBLIOGRAPHIE

D.P. SILVERMAN, *Interrogative Constructions with* JN *and* JN-JW *in Old and Middle Egyptian*, Malibu, 1980 ; Fr. JUNGE, *Form und Funktion ägyptischer Satzfragen*, dans *BiOr*, 40 (1983), col. 545-559 ; D. SWEENEY, *What's a Rhetorical Question ?*, dans *LingAeg*, 1 (1991), p. 315-331 ; P. VERNUS, dans *LingAeg*, 4 (1994), p. 327-328.

XIV. LES PRONOMS RELATIFS DÉTERMINATIFS

I. GÉNÉRALITÉS

§ 210 Les propositions relatives déterminatives sont introduites par un pronom relatif déterminatif particulier, de formation analogue à celle des nisbés : *ntj* si la proposition est positive et *iwtj* si elle est négative. Comme on l'étudiera plus loin (cf. *infra*, § 1002), une proposition relative déterminative est une proposition de spécification, nécessaire à la compréhension de l'antécédent, celui-ci étant sémantiquement ou morphologiquement déterminé ; en français, un tel antécédent est généralement accompagné de l'article défini. Le pronom déterminatif s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent. Il arrive que ce pronom déterminatif soit utilisé à la manière d'un substantif, sans antécédent. Alors *ntj* signifie, en fonction du genre et du nombre, "celui qui" ou "l'homme qui", "celle qui" ou "la femme qui" (voire "la chose qui" si le féminin exprime le neutre), "ceux qui" ou "les hommes qui", "celles qui" ou "les femmes qui" et *iwtj*, "celui qui .. ne pas", "celle qui ... ne pas", "ceux qui ... ne pas", "celles qui ... ne pas". Dans cet usage, il est souvent accompagné de l'adjectif indéfini *nb*, *ntj nb* signifiant "quiconque" et le neutre *ntt nb.t* "tout ce qui".

Le paradigme de ces deux pronoms déterminatifs est le suivant :

Masculin sing.		*ntj* ; variante archaïque *nt(j)*
Masculin pluriel		*ntjw* ; variante
Fém. sing. et pluriel		*ntt*
Masculin sing.		*iwtj* ; parfois écrit ,
Masculin pluriel		*iwtjw*
Fém. sing. et pluriel		*iwtt* ; variante

II. EMPLOIS DE *ntj*

§ 211 Les emplois de *ntj* commandant des propositions relatives déterminatives seront examinés au sein d'un chapitre réservé aux propositions relatives (cf. *infra*, § 1001 et suiv.) et dans celui traitant des propositions à prédicat adverbial (cf. *infra*, § 532). On

se bornera donc à signaler ici que *ntj* peut introduire une proposition non verbale à prédicat adverbial, une proposition verbale avec une forme de la conjugaison suffixale (emploi assez rare) ou une proposition à prédicat pseudo-verbal. Il faut déjà attirer l'attention sur le fait que lorsque *ntj* reprend son antécédent, exprimé ou sous-entendu, il fonctionne comme sujet de la proposition relative (sauf avec les formes de la conjugaison suffixale où le sujet est réexprimé par le pronom suffixe de la forme verbale), mais que lorsque *ntj* est différent de son antécédent, il ne fait qu'introduire la proposition relative, alors dotée de son propre sujet et d'un pronom de rappel qui reprend l'antécédent.

ex. 323 :

***ntj** m mr.f* "celui qui est dans sa pyramide" (*Désabusé*, 41-42).

Ntj est identique à l'antécédent sous-entendu "celui" ; il joue donc à la fois le rôle d'introducteur et de sujet de la proposition à prédicat adverbial qui suit, comme en français d'ailleurs.

ex. 324 : ...

*wśḫ **ntj** s3 n(j)-św.t ... im.f* "le bateau dans lequel était le fils du roi" (P. *Westcar*, 8, 5).

Le pronom *ntj* ne renvoie pas à l'antécédent "bateau", il sert seulement à introduire la relative, dont le sujet est *s3 nj-św.t*, tandis que l'antécédent est repris par le pronom suffixe de *im.f* jouant le rôle de pronom de rappel.

Traduction littérale "le bateau qui le fils du roi était en lui".

§ **212** Lorsque *ntj* est dépourvu d'antécédent exprimé, il peut fonctionner comme un substantif et en assumer les fonctions.

ex. 325 :

*ḥnʿ **ntt** nb.t im.f* "(ma maison) ... avec tout ce qui est en elle" (P. *Kahun*, 11, 23).

Le pronom déterminatif joue le rôle d'un complément circonstanciel.

ex. 326 :

*n k3 n **ntj** nb rn.f ḥr wḏ pn* "pour le *ka* de toute personne dont le nom est sur cette stèle" (*Leyde* V, 103 = pl. 13, 3).

Ici le pronom déterminatif fonctionne comme un génitif indirect.

ex. 327 :

*ir p3 **ntj** nb ḥr m(w)t m nn wr.w* "si l'un quelconque vient à mourir parmi ces chefs" (*Urk.* IV, 690, 4).

Ntj est cette fois le sujet d'un prédicat pseudo-verbal. On notera que l'emploi de l'article *pꜣ* précédant *ntj nb* est un trait de néo-égyptien.

ex. 328 :

dl.i rḫ.ṯn m ntt wḏḏ.t ḫr.i "je veux faire en sorte que vous soyez au courant de ce qui m'a été commandé" (*Urk.* IV, 352, 16).

Ce dernier exemple illustre le cas rare où *ntt* est suivi d'un participe passif, voire d'une forme relative, comme si le relatif fonctionnait ici à la manière d'un substantif, accompagné d'un élément qualifiant.

III. Emplois de *lwtj*

§ 213 Le détail des emplois de *iwtj* introduisant des propositions relatives déterminatives négatives sera examiné dans le cadre des propositions relatives (cf. *infra*, § 1005 et suiv.), mais aussi des propositions à prédicat adverbial (cf. *infra*, § 532) et des propositions d'existence (cf. *infra*, § 536).

Il suffira donc ici de remarquer que *iwtj* se comporte comme son pendant positif *ntj*, mais que son emploi devant une forme de la conjugaison suffixale est plus fréquent, alors qu'il n'est pas attesté pour introduire une construction pseudo-verbale. En outre, *iwtj* peut marquer la non-possession ou la non-présence (cf. *infra*, § 536).

ex. 329 :

lwtj sḏm.f n ḏd ḫ.t.f "celui qui ne prête pas l'oreille au langage de son ventre" (*Ptahhotep*, 235 L2).

ex. 330 :

lwtj *mrḥ.t.f* "celui qui n'a pas d'huile" (*Admonitions*, 8, 4).

Littéralement "celui qui l'huile de lui est non existante". À nouveau, le pronom suffixe *-f* renvoie à l'antécédent, ici sous-entendu, qui n'est pas le sujet de la relative.

On ajoutera que, lorsque *iwtj* est dépourvu d'antécédent exprimé, il peut fonctionner à la manière d'un substantif. Dans cet emploi, le neutre *iwtt* a le sens de "ce qui n'est pas".

ex. 331 :

ntt lwtt "(un homme à qui est annoncé) ce qui est et ce qui n'est pas" (*Hammamat*, 113, 8).

Expression pour "tout sans exception".

Dès le moyen égyptien, *lwtj* est concurrencé par *ntj* suivi d'une négation de sorte que ce pronom déterminatif négatif ne survivra plus en néo-égyptien que dans des expressions stéréotypées (cf. copte -ⲁⲧ).

BIBLIOGRAPHIE

R. WEILL, *L'adjectif négatif* [hiéroglyphes] *etc.,* [hiéroglyphes] *etc. La lecture et l'étymologie, la fonction dans la phrase,* dans *Cahier complémentaire à la Revue d'égyptologie,* Le Caire, 1950, p. 1-42 ; H. SATZINGER, *Die negativen Konstruktionen im Alt- und Mittelägyptischen,* Berlin, 1968, p. 58-64 ; J.G. GRIFFITHS, *The Relative* NTY *with Generic Reference,* dans *JEA*, 54 (1968), p. 60-66.

XV. LES NOMS DE NOMBRE

I. LES CARDINAUX

1. Les chiffres

§ 214 La base de la numération égyptienne est fondée sur un système strictement décimal. Les nombres cardinaux s'écrivent au moyen de signes particuliers pour indiquer l'unité et chacune des six puissances de dix suivantes.

| pour les unités,

∩ *mḏ* pour les dizaines,

𓍢 *š.t* pour les centaines,

𓆼 *ḫ3* pour les milliers,

𓂭 *ḏbʿ* pour les dizaines de mille,

𓆐 *ḥfn* pour les centaines de mille,

𓁨 *ḥḥ* pour les millions.

Comme la numération égyptienne ignore le zéro, un nombre composé se forme par juxtaposition des chiffres de chaque classe décimale, répétés autant de fois que nécessaire, en commençant par les plus élevés, et en prenant soin de grouper les signes pour obtenir des cadrats.

ex. 332 : 𓁨𓁨𓆐𓆐𓆐𓂭𓂭𓂭𓂭𓆼𓆼𓆼𓆼𓍢𓍢∩∩|||| 2.324.223

Dans la notation des dates, les unités et les dizaines relatives aux jours des mois sont parfois disposés horizontalement, comme en hiératique.

ex. 333 : [hiéroglyphes]

tpj (n) 3ḫ.t św 18 "le premier (mois) de l'Inondation, jour 18" (*Siut*, I, 283).

Le nombre "deux" est naturellement un duel ; il fut d'abord écrit *śn.wj* au masculin et *śn.tj* au féminin. Les autres unités, de 3 à 9, devaient primitivement avoir une désinence *-w*; à l'origine, conçues comme des pluriels, elles ont ensuite été traitées comme des singuliers.

Les nombres d'unité sont parfois écrits de façon phonétique.

ex. 334 : *w*ᶜ "un" ; *śnw* "deux" ; *ḫmt* "trois".

2. Syntaxe

§ 215 En ancien égyptien, le cardinal "deux" se place toujours derrière le substantif dénombré ; s'il est écrit phonétiquement, le substantif se met au duel (*is.wj śn.wj* "deux tombes", *Urk.* I, 143, 14), s'il est transcrit à l'aide du chiffre, le substantif reste au singulier (*sp 2* "deux fois" *Urk.* I, 106, 7). Les unités à partir de trois, quand elles sont notées phonétiquement, se placent devant le substantif qui se met au pluriel, le cardinal, considéré comme un pluriel et prenant le même genre que le substantif, constituant le noyau de la construction ainsi que le montrent le pronom suffixe qui s'attache à lui et le démonstratif qui le suit : *(i)fdw.k ipw ḥr.w* "ces quatre visages à toi" (*Pyr.*, 1207b) ; *(i)fd.t iptw nmś(.w)t* "ces quatre jarres" (*CT* I, 288b). Si les unités sont écrites au moyen des chiffres, le cardinal suit le substantif qui demeure au singulier : *šm.t 4(.t).k iptw* "ces quatre chemins à toi" (*Pyr.*, 1355a).

§ 216 En moyen égyptien, on observe les comportements suivants. Le nombre 1 *w*ᶜ présente un traitement spécial. Il peut s'écrire au moyen du signe du trait vertical et se placer, comme les autres nombres, derrière le substantif, ou bien s'écrire de façon phonétique ( ), soit derrière le substantif, soit devant celui-ci, auquel il est alors relié par un génitif indirect ou par la préposition *m*. *W*ᶜ *n* deviendra l'équivalent de l'article indéfini, tandis que *w*ᶜ *m* signifie "un parmi" ou, derrière une négation, "aucun parmi".

ex. 335 :
mḥ 1 "une coudée" (P. *Westcar*, 10, 10).

ex. 336 :
*dmi w*ᶜ "une ville" (*Urk.* IV, 1069, 5).

ex. 337 :
*w*ᶜ *n mṯn* "une route" (*Urk.* IV, 650, 9).

ex. 338 :
*w*ᶜ *m nn hrw* "un de ces jours" (P. *Westcar*, 9, 21).

ex. 339 :

wꜥ im.in nb "chacun d'entre vous" (*Siut*, I, 288).

§ 217 En moyen égyptien, en dehors de 1 et 2, qui fonctionnent encore comme des adjectifs numéraux placés derrière le substantif, le cardinal est à nouveau clairement traité comme un substantif. Désormais écrit sous la forme de chiffre, il est cette fois considéré d'un point de vue grammatical comme un singulier et suit le substantif dénombré ; ce dernier est le plus souvent au singulier, bien qu'il se mette parfois au pluriel. Au vu de l'ancien égyptien et du copte, il est possible que le cardinal se lisait néanmoins toujours avant le substantif dénombré, sauf pour 1 et 2. En dehors de ceux-ci, les cardinaux et le substantif dénombré sont en apposition. Le numéral suit le pronom suffixe éventuel, mais précède l'adjectif.

ex. 340 : *rnp.t 110* "cent dix ans"

ex. 341 : *hrw 3* "trois jours"

En principe, les cardinaux de 1 à 9 présentent une forme masculine ou féminine. Le cardinal 100 (*š.t*) est toujours féminin, tandis que les autres cardinaux (p. ex. *mḏ* et *ḫꜣ*) sont toujours masculins. Dès lors, quand le substantif est accompagné d'un démonstratif ou de l'article possessif, voire de *kj* "autre", cet élément s'accorde avec le cardinal, qui paraît donc bien rester le nucleus du syntagme. L'accord en genre se fait en fonction de ce qui vient d'être exposé, et le déterminant demeure au singulier, puisque le cardinal est grammaticalement considéré comme un singulier.

ex. 342 :
ḫꜣj.t wꜥ.t "un monceau de cadavre" (*Naufragé*, 132).

ex. 343 :
wꜥ.t n.t štj.t "une chef-rameuse" (P. *Westcar*, 6, 3).

ex. 344 :
pꜣ ẖrd.w 3 "ces trois enfants" (littéralement "cette triade masculine d'enfants") (P. *Westcar*, 9, 7).

ex. 345 :
tꜣ 7 Ḥ.t-Ḥr "les sept Hathor" (littéralement "cette heptade féminine d'Hathor") (P. *Berlin* 3038, 21, 8).
On notera la place inhabituelle du cardinal et l'absence d'accord en genre.

ex. 346 :

tꜣ t š.t "les 100 pains" (littéralement "la centaine de pains") (P. *Rhind mathem.*, 65).

ex. 347 :

kj Nḥśj 6 "six autres Nubiens " (*Semnah Desp.*, 1, 12).

Pour les chiffres à partir de 1.000, il arrive souvent que le nombre vienne devant le substantif auquel il est relié sous la forme d'un génitif indirect, voire, dans la formule d'offrande funéraire ou dans un contexte cultuel, au moyen de la préposition *m*.

ex. 348 :

330 n wr.w "330 chefs" (*Gebel Barkal*, 19).

ex. 349 :

1000 m t ḥ(n)ḳ.t "1000 pains et (cruches) de bière" (*CGC* 20003, 4).

On trouve aussi parfois le substantif dénombré suivi d'un génitif indirect introduisant le cardinal ; cette pratique est surtout attestée dans des comptes ou des listes lorsque le nombre indique la somme totale des éléments qui constituent la réalité évoquée par le substantif dénombré. Dans ce cas, le *n* du génitif indirect pourrait se rendre par "qui compte". Pour certains types d'objets toutefois, on ne peut retenir cette explication. Il se pourrait donc que ce système serve à noter combien d'exemplaires comporte un lot d'objets ("qui se monte à"). Enfin, on ne peut exclure la possibilité qu'une telle expression ait servi à indiquer la valeur de l'objet.

ex. 350 :

mnfr.t n(.t) ḏꜥm n.t 60 "bracelet d'électrum comptant 60 perles" ou "des bracelets d'électrum se montant à soixante" (*ASAE*, 13 [1913], p. 17).

ex. 351 :

ḥnkj.t (n.t) 1400 "1400 lits" ou "lit d'une valeur de 1400" (*ASAE*, 13 [1913], p. 18).

Enfin, on notera que les cardinaux peuvent fonctionner seuls, ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'ils sont en fait des substantifs ; ils sont alors traités comme des masculins singuliers.

ex. 352 :

ỉw mt.w 6 šsm n ꜥ.wj 3 n wnmj 3 n ỉȝbj "il y a six vaisseaux qui conduisent aux deux bras : trois au droit, trois au gauche" (P. *Ebers*, 100, 5).

ex. 353 :

3 pn "ces trois" (*Oasien*, B1, 150).

Plusieurs substantifs sont tirés des cardinaux, comme *ỉfd* "bloc de pierre rectangulaire" (tiré de *fdw* "quatre"), *Ḫmnw* "(ville des) Huit" = "Ashmounein" ou, selon la tradition gréco-romaine, "Hermopolis magna" (tiré de *ḫmnw*, parce que siège de l'Ogdoade), *Psḏ.t* "Ennéade" (tiré de *psḏ* "neuf").

II. LES ORDINAUX

1. Formation

§ 218 Les nombres ordinaux se placent le plus souvent derrière le substantif, avec lequel ils s'accordent. Ils se forment de la manière suivante.

a. "Premier" est l'adjectif nisbé *tpj* (écrit , variante ou), formé sur *tp* "tête".

ex. 354 :

wḏj.t tp(j).t "première expédition" (*Urk.* IV, 740, 7).

b. De "deuxième" à "neuvième", on, utilise le cardinal (écrit par le chiffre ou phonétiquement) suivi du suffixe *-nw* ou *-nw.t*. Dans l'usage ancien, l'ordinal vient avant le substantif auquel il est apposé ou relié par *n*, puis il lui fait suite. L'ordinal "second" est passible de plusieurs orthographes : , , .

ex. 355 :

4.nw hrw "le quatrième jour" (P. *Ebers*, 86, 20).

ex. 356 :

m sn.nw.t.f ỉȝ.t "dans son second office" (*Siut*, III, 20).

ex. 357 :

2.nw n ḥb "la seconde fête" (*Urk.* IV, 740, 17).

ex. 358 :

pẖr.t 6-nw.t "le sixième remède" (P. *Hearst*, 5, 15).

c. À partir de "dixième", les ordinaux se forment au moyen de *mḥ* ou *mḥ.t* (participe signifiant "qui complète"), éventuellement de *r mḥ* ("pour compléter"), placé devant le cardinal correspondant.

ex. 359 :

wḏj.t mḥ.t 13 "la treizième campagne" (*Urk.* IV, 716, 13).

2. Syntaxe

§ 219 Les ordinaux, tout comme les cardinaux, sont susceptibles d'être employés seuls, sans déterminer un substantif.

ex. 360 :

ib.i m šn.nw.i "mon coeur étant mon second" (c'est-à-dire "mon compagnon") (*Naufragé*, 42).

ex. 361 :

rnp.t-sp 23 tpj (n) šmw śww 4 "an 23, premier (mois) de la Récolte, 4e jour" (*Urk.* IV, 648, 9).

§ 220 On remarquera enfin que, dans les dates, la mention de l'année, du mois et du jour se fait à l'aide de chiffres qui sont des cardinaux, mais offrant la valeur d'ordinaux. Le numéro du premier mois est souvent indiqué à l'aide de *tpj*, tout comme le dernier jour du mois l'est par *ꜥrkj* (< *ꜥrk* "fermer la boucle, terminer").

ex. 362 :

rnp.t-sp 2 ꜣbd 2 ꜣḫ.t śww 18 "an 2, deuxième mois de l'Inondation, le 18e jour" (P. *Kahun*, 12, 6).

ex. 363 :

rnp.t-sp 8 tpj n šmw śww 3 "an 8, premier (mois) de la Récolte, le 3e jour" (*Hammamat*, 114, 2).

III. Les fractions

§ 221 Il convient d'abord de noter que les Égyptiens n'utilisaient que les fractions ayant l'unité pour numérateur, à l'exception de 2/3 et de 3/4. La fraction est écrite au

moyen du signe r "partie" qui surmonte le dénominateur, écrit avec les chiffres cardinaux ; si le dénominateur est trop long, il se prolonge après le groupe initial.

ex. 364 : *r-6*
"partie 6", c'est-à-dire "la sixième partie", soit 1/6.

ex. 365 : *r-360*
"partie 360", c'est-à-dire "la trois cent soixantième partie", soit 1/360.

Deux tiers et trois quarts s'écrivent *rwj*, littéralement "les deux parties (de trois) et *3-rw*, littéralement "les trois parties (de quatre)".

À ces signes, il convient d'ajouter l'hiéroglyphe *gś* utilisé pour 1/2, et exprimant l'idée de "moitié". Parfois, le signe ×, tiré du hiératique, est utilisé pour transcrire 1/4.

Dans la mesure où le numérateur est presque exclusivement limité à l'unité, les Égyptiens sont obligés pour écrire des fractions comme 2/9 de procéder à une décomposition, ici 1/6 + 1/18, soit *r-6 r-18*.

Pour indiquer les fractions de la mesure de capacité, appelée (variantes et) *ḥķ3.t* (environ 4,5 litres), on utilisait les différentes parties constitutives de l'oeil *oudjat* ( ), l'oeil d'Horus mis en pièces par Seth et reconstitué par Thot, qui en refit un oeil sain (*wḏ3.t*). Ces signes sont les suivants :

= 1/2 *heqat* ; = 1/4 de *heqat* ; = 1/8 de *heqat* ; = 1/16 de *heqat* ; = 1/32 de *heqat* ; = 1/64 de *heqat.*

BIBLIOGRAPHIE

W. SCHENKEL, *Die Numeri des Substantivs und die Konstruktion der Zählwörter im Ägyptischen*, dans *Orientalia*, 35 (1966), p. 423-425 ; E. GRAEFE, *Ein unbekannter Gebrauch des indireckten Genitivs in Zahlkonstruktionen*, dans *Fs. E. Edel*, 1979, p. 174-184 ; A. LOPRIENO, art. *Zahlwort*, dans *LdÄ*, VI, 1986, col. 1306-1319 ; G. IFRAH, *Histoire universelle des chiffres*, Paris, 1994, p. 387-432 ; Fr. KAMMERZELL, *Zur Etymologie des ägyptischen Zahlworts "4"*, dans *LingAeg*, 4 (1994), p. 165-189.



XVI. LES PRÉPOSITIONS ET LES CONJONCTIONS

I. GÉNÉRALITÉS SUR LES PRÉPOSITIONS ET LES PRÉPOSITIONS-CONJONCTIONS

§ 222 Une préposition relie un syntagme nominal (ou son substitut) à un verbe ou à un autre syntagme nominal. Un syntagme nominal dispose de moyens variés pour exprimer sa fonction dans un énoncé. Il peut le faire soit par la position, sans morphème de liaison (cas du sujet et de l'objet direct), soit par la rection (jeu des désinences casuelles, exclues en égyptien, du moins à l'époque qui nous occupe), soit absolument (cas du vocatif et de l'emploi adverbial), soit enfin en recourant à un lien, la préposition. Trop souvent, on a tendance à limiter le syntagme prépositionnel au complément circonstanciel. Ses emplois sont en fait plus larges :

– Un syntagme prépositionnel peut dépendre directement d'un lexème verbal. Il s'agit dans ce cas d'un complément compris dans la valence du verbe (cf. *infra*, § 355), complément dont la présence est, à ce titre, indispensable : *šm.t r ḫ3s.t* "s'en aller dans un pays étranger".

– Un syntagme prépositionnel peut porter sur la proposition. C'est ce qu'on entend généralement par complément circonstanciel. Dans ce cas, le syntagme exprime, conformément à l'étymologie du mot, une circonstance, c'est-à-dire un fait accessoire, de l'action. Dans cette catégorie, il faut faire rentrer en égyptien les emplois des prépositions fonctionnant comme conjonctions, c'est-à-dire introduisant une forme conjuguée du verbe revêtant pour l'occasion une forme ou ayant, à tout le moins, une fonction substantive. On les appelle alors des prépositions-conjonctions.

– Un syntagme prépositionnel peut encore dépendre d'un substantif (*s ẖr in.w* "un homme sous des présents") ou d'un adjectif (*nfr.t r ḫ.t nb.t* "meilleur que tout").

– Enfin, l'égyptien possède avec d'autres langues, notamment sémitiques, la possibilité d'ériger en prédicat grammatical un syntagme prépositionnel : *iw.f m pr* "il est dans la maison".

§ 223 En ce qui concerne la morphologie, nombre de prépositions en égyptien sont susceptibles d'être employées comme adjectifs, suite à une dérivation de type nisbé

(cf. *supra*, § 119). Cette possibilité trahit peut-être l'origine substantivale des prépositions. Les adjectifs nisbés tirés des prépositions peuvent à leur tour être employés substantivement (*ḥr* "sur" > adjectif *ḥrj* "supérieur, qui est sur" > substantif *ḥrj* "le supérieur, le chef").

Les prépositions peuvent encore passer dans la catégorie adjectivale quand elles sont commandées par les relatifs *ntj* et *ỉwtj* (*nw n nṯr.w ntj ỉm.f* "ces dieux qui sont en lui"). De surcroît, quelques expressions prépositionnelles peuvent fonctionner à la manière d'épithètes : celles qui marquent l'intégralité ("tout entier" : cf. *supra*, § 144) sont directement postposées au mot sur lequel elles portent ; d'autres sont reliées à un substantif par le génitif indirect, comme *ḥs.wt.ỉ n.t ḫr nj-św.t* "mes faveurs de par le roi" (*Bersheh* I, 14, 8). Dans ce dernier cas, le groupe prépositionnel est en fait substantivé. Employées de manière absolue, sans régime, certaines prépositions peuvent également jouer un rôle adverbial (*ḥr-śꜣ* 'ensuite'). Enfin, quelques prépositions, comme en français, sont parfois utilisées comme des substantifs : *Enseignement d'Amenemhat*, VIa : *r-śꜣ mśj.t pw* "c'était l'après-souper" (le néo-égyptien les fera alors précéder de l'article défini).

Quand le régime d'une préposition est un pronom personnel, on recourt au pronom suffixe. Certaines prépositions prennent alors une forme particulière, visible dans l'écriture : *r* > *ỉr* (en ancien égyptien), *m* > *ỉm*.

§ 224 Les prépositions peuvent se classer suivant leur formation. On distinguera les prépositions simples des prépositions composées. Parmi les premières, beaucoup sont à l'origine des substantifs désignant une partie du corps : *tp* "tête", *ḥr* "visage", *ḫnt* "face, front", *ḥꜣ* "nuque", et peut-être *r(ꜣ)* "bouche". Historiquement, la langue n'augmentera que fort peu le stock des prépositions simples. La plupart des créations de prépositions que l'on peut observer à date historique sont en effet des prépositions composées. Parmi celles-ci, on établira une nouvelle classification suivant qu'il s'agit de prépositions formées à partir soit d'une préposition simple suivie d'un substantif, soit d'un substantif ou d'un verbe, suivi d'une préposition.

§ 225 La première catégorie des prépositions composées pose quelques difficultés théoriques. En effet, étymologiquement, ces prépositions ont d'abord été ressenties comme comprenant une préposition simple suivie d'un substantif jouant le rôle de régime, lui-même éventuellement complété d'un pronom suffixe ou d'un substantif au génitif (direct ou indirect). Ce n'est qu'avec le temps que, la cohésion entre la préposition et le substantif étant devenue très étroite, le tout fut réinterprété comme une préposition composée. Le processus est facilement explicable en théorie. Dans la pratique, il n'est pas

toujours aisé de décider si l'on a affaire à une préposition composée ou à une préposition simple suivie d'un substantif. La grande fréquence d'apparition d'un groupe ne suffit pas toujours à faire pencher la balance en faveur de la préposition composée. On peut en effet très bien imaginer des locutions fréquemment employées, sans qu'il s'agisse pour autant de prépositions composées. Les critères suivants peuvent être utiles pour identifier les prépositions composées :

– constatation d'un glissement sémantique, c'est-à-dire, quand le sens d'un groupe prépositionnel n'a plus qu'un lien assez lache avec le sens premier de chacune des parties : p. ex. : *r-ś3* (littéralement "dans le dos") signifiant "après",

– possibilité pour le groupe prépositionnel de se prêter à l'emploi substantival ou adverbial (*m-ḫt* "ensuite"),

– possibilité pour le groupe prépositionnel de fonctionner comme conjonction,

– possibilité pour le groupe prépositionnel d'avoir un **pronom** démonstratif comme régime direct,

– absence de détermination adjectivale (au sens large, y compris les participes et les formes relatives) du substantif,

– figement de la préposition jouant le rôle de premier élément. Ainsi le fait d'avoir, au choix, *m św.t*, *n św.t*, *r św.t* ne plaide pas en faveur d'une préposition composée. En revanche, on a toujours *m-b3ḥ*, jamais *r-b3ḥ*, *ḫft-b3ḥ*, *n-b3ḥ*, etc.

Il reste néanmoins qu'on ne peut toujours être assuré d'avoir affaire à une préposition composée et non à une locution. Dans la liste donnée ci-dessous, nous avons opté pour un choix assez large, essentiellement dans un intérêt pratique.

§ **226** Les prépositions simples sont ici présentées dans l'ordre alphabétique ; les prépositions composées sont énumérées dans l'ordre alphabétique du substantif ou du verbe qu'elles renferment. On rappellera que plusieurs prépositions peuvent aussi fonctionner comme conjonctions.

II. LES PRÉPOSITIONS ET LES PRÉPOSITIONS-CONJONCTIONS SIMPLES

§ **227** [hiéroglyphes] *imj.tw* (variantes [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes]). Peut-être tirée du nisbé *imj* au féminin duel, cette préposition est utilisée pour rendre "entre" (*imj.tw ḫ3ś.t tn r Nhrn* "entre ce pays et le Naharina"), "dans le milieu de" (*imi.tw d3d3.f* "dans le milieu de sa tête"). À la 18[e] dynastie, elle est parfois précédée de *r* (*r.imj.tw špś.w* "d'entre les nobles").

§ 228 *ỉn* (parfois écrit au Nouvel Empire) sert à introduire le complément d'agent substantival, tant derrière une forme du passif (voire un parfait ancien) que derrière un infinitif (sujet sémantique).

§ 229 *m* (écrit *ỉm* devant un pronom suffixe). Son sens premier est "dans". Ses significations les plus usuelles sont "dans" (lieu, temps), "en" (état : *m ḥtp* "en paix" ; manière : *m mꜣꜥ.t* : "en vérité" ; matière : *m ỉnr* "en pierre" ; à cette nuance se rattache le partitif : *wꜥ ỉm.śn* "l'un d'eux"). Dérivés du même usage, il faut encore signaler certains emplois où le COD est vu de manière partitive (ex. : *śḏd.ỉ rf ḫpr.t ḥr.ỉ m mꜣꜣ.t.n.ỉ m bꜣw.f* "je te raconterai donc ce qui m'est arrivé et ce que j'ai pu voir (littéralement "et de ce que j'ai vu") de sa puissance", *Naufragé*, 143). L'objet introduit par la préposition *m* est alors susceptible d'être rhématisé par une forme emphatique (ex. : *dỉdỉ.k n.f m ỉt-mḥ ḥkꜣ.t 8 n ꜣbd* "c'est uniquement 8 *heqat* d'orge de Basse Égypte que tu lui donneras par mois", *Hekanakhte*, I, R° 17 ; sur ce phénomène, cf. *infra*, § 431).

Cette préposition peut encore signifier "au moyen de" (complément d'espèce : *ꜥpr m* "équiper avec" ; *ꜣṯp m* "charger avec"). Comme préposition de lieu, elle est aussi capable de marquer l'origine, la séparation (*pr m* "sortir de"), et rarement la direction ("vers"), emploi où elle cèdera la place à *r*. Fondamentalement, *m* semble situer un être ou une chose par rapport à l'intérieur d'un lieu, que ce rapport soit un pur locatif ("à l'intérieur de"), ou marque la provenance ("de l'intérieur de") ou la direction ("vers l'intérieur de").

Un usage fréquent est celui du *m* d'équivalence introduisant un substantif (*rdỉ.t.f sꜣ.ỉ m ḥrj nỉw.t.f* "il plaça mon fils en tant que chef de sa ville", *Urk.* VII, 46, 15) ou mettant en relief une épithète (des femmes *m nfr.(w)t n.t ḥꜥ.w.śn* "qui soient belles de leur corps", P. *Westcar*, 5, 9-10). Avec cette signification, le *m* d'équivalence sert encore à introduire le prédicat adverbial d'une proposition non verbale (cf. *infra*, § 514).

Cette préposition suivie d'un infinitif peut aussi fonctionner comme prédicat d'une proposition pseudo-verbale (cf. *infra*, § 782-785).

Enfin, comme préposition-conjonction, *m* introduit des propositions circonstancielles temporelles, comparatives et concessives contenant un verbe conjugué en fonction substantive.

§ 230 *mỉ* (parfois écrit simplement ou de manière archaïque) exprime l'idée de ressemblance (*mỉ Rꜥ* "comme Rê"), de conformité (*mỉ ntt r hp* "suivant ce qui est en rapport avec la loi").

Elle peut, tout comme *ḥr*, servir à noter la coordination (*grḥ mi hrw* "la nuit comme le jour") ; la coordination exprimée de cette manière est sans doute plus étroite que celle obtenue par la simple juxtaposition.

Comme préposition-conjonction, elle introduit des propositions verbales comparatives, marquant la ressemblance ou la conformité ("comme", "comme quand", "étant donné que", cf. *infra*, § 946-948).

§ 231 𓅓𓅓 *mm* (variantes 𓅓, 𓅓𓅓 et 𓂝𓂝), peut-être une réduplication du simple *m*, offre le sens de "parmi", "au milieu de".

§ 232 𓈖 *n* (parfois écrit 𓂝 fautivement, à cause de l'hiératique). Le sens fondamental est "à", "pour" ; préposition du datif, elle exprime souvent l'appartenance, l'attribution, l'avantage. Elle indique aussi le mouvement (*hꜣ(i) n* "descendre vers"), la cause (*n ḥḳr* "à cause de la faim"), le temps (*n hrw* "en un jour", *n rk.i* "de mon temps").

Le régime direct de certains verbes transitifs peut être rendu de manière indirecte pour marquer l'intérêt pris au procès par le sujet ; le verbe acquiert ainsi une nuance particulière (cf. *dgi* "voir", *dgi n* "regarder à" ; *śḏm* "entendre", *śḏm n* "prêter attention à").

Comme préposition-conjonction, *n* commande une proposition causale verbale ou non-verbale (cf. *infra*, § 950).

§ 233 𓂋 *r* (écrit rarement 𓇋𓂋 *ir* devant un pronom suffixe). Le sens fondamental de cette préposition doit être de marquer une relation entre deux choses ("relativement à"). Cette mise en relation correspond le plus souvent à une direction dans l'espace ("vers", "sur" ; "jusqu'à" lorsqu'elle continue *pr.t-m* ou *šꜣꜥ-r* "depuis"), éventuellement avec une nuance adversative ("contre"), ou dans le temps (*r* se substituant au *m* d'équivalence pour marquer une équivalence à venir : *iw.f r śmr* "il sera un Ami", *Sinouhé*, B 280), mais aussi à une indication d'origine (*iwd r* "séparer de").

Étant donné son sens de base, elle fonctionne également pour marquer une relation ("en ce qui concerne", "selon" : *r hp* "selon la loi") ; comme telle, elle a aussi le sens de "quant à" et peut mettre en relief un élément antéposé en tête de phrase, elle prend alors sa forme pleine *ir* (*ir ḫm nb r pn n ꜥḳ.n.f* "quant à quiconque ignore cette formule, il ne peut entrer", *Urk.* V, 95, 5-6). Dans ce cas, il ne s'agit plus tant d'une véritable préposition que d'une particule de topicalisation. Le *ir* introduisant une proposition conditionnelle se rattache à cet emploi et signifie littéralement "quant au fait que telle chose ...", c'est-à-dire "si telle chose ... ". *R* exprime aussi le comparatif (littéralement "par rapport à" : *nfr r*

nbw "beau par rapport à l'or" et donc "plus beau que l'or"), et le but (*r* + infinitif: *r sḫr.t ḫftj.w.f* "pour renverser ses ennemis", *Beni Hasan* I, 8, 7).

La préposition *r* est encore utilisée dans la notation d'une relation temporelle pour former des compléments de temps (*r tr n ḫ3wj* "vers le moment du soir" ; *r hrw 4* "jusqu'à quatre jours" dans le sens de "durant quatre jours").

Dans des propositions à prédicat pseudo-verbal, elle a le sens futur (*iw.f r sḏm* "il entendra").

Comme préposition-conjonction, elle introduit des propositions circonstancielles verbales temporelles ("jusqu'à ce que"), consécutives, et rarement comparatives ou finales.

§ 234 [hiéroglyphes] *ḥ3* (écrit aussi [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphe]) signifie "derrière" et "autour", deux sens qui s'expliquent par le substantif *ḥ3* "nuque".

§ 235 [hiéroglyphes] *ḥnꜥ* offre le sens général de "avec" pour noter l'accompagnement (*ḥnꜥ.i* "avec moi"), mais pas l'instrumental.

Elle sert aussi à marquer la possession (*wn.t ḥnꜥ.f* "ce qu'il possédait" ; littéralement "ce qui était avec lui").

Elle est encore capable de coordonner plus ou moins étroitement deux substantifs, deux infinitifs, une forme jussive et un infinitif ("tu devras faire cela" ... *ḥnꜥ rdi.t n.f pḫr.t* "et lui donner un remède", P. *Ebers*, 45, 8), voire deux formes verbales finies.

§ 236 [hiéroglyphe] *ḥr* (plus généralement [hiéroglyphes] devant un pronom suffixe). Le sens premier est "sur". Elle note aussi la provenance (*ii ḥr ḫ3s.t* "revenir d'un pays étranger"), voire rarement l'éloignement (*dr ḥr* "écarter de"). Elle exprime souvent la cause ("au sujet de", "concernant" : *ḥtp ḥr* "être satisfait au sujet de"). Cette préposition marque également l'addition (*šbn ḥr* "mélanger avec"), et dès lors la coordination (*ḏꜥ ḥr ḥj.t* "vent et pluie"). Elle est aussi parfois utilisée pour la notation du temps (*ḥr hrw 3* "sur trois jours" dans le sens de "en trois jours") ou de la répartition (*ḥr wꜥb nb* "par prêtre").

Devant un infinitif, *ḥr* peut commander une action concomitante ("alors il alla avec lui ... " *ḥr rdi.t n.f ꜥ.f* "en lui donnant la main", P. *Westcar*, 8, 2), emploi dont est issue la construction avec prédicat pseudo-verbal. Il ne faut pas confondre ces usages avec les cas où la préposition a gardé son sens sémantique plein (ex. : *in iw.k hr.ti ḥr rdi.t n.k p3 tpj-r3* "es-tu satisfait de ce que l'on te donne le principal", P. *Kahun*, 13, 24 ; on notera que dans pareille circonstance le néo-égyptien utiliserait l'article *p3* devant l'infinitif). Se rattache à ce dernier emploi l'infinitif introduit par *ḥr* derrière quelques verbes comme *iw*, *ii*, *pri*, pour exprimer une action passée ("après que Ma Majesté fut revenue" *ḥr sḫr.t*

Rṯnw "d'abattre le Rétjénou", *Urk.* IV, 745, 12 ; ici, *ḥr* a son sens plein de marque de l'origine).

Comme préposition-conjonction, elle introduit une proposition verbale causale (cf. *infra*, § 960).

§ **237** *ḫft*, souvent écrit pour des raisons calligraphiques, sert à exprimer la confrontation ("en présence de", "envers", "contre") ou la correspondance ("conformément à", "selon", "suivant").

Devant un infinitif, *ḫft* signifie "au moment de". Elle fonctionne enfin pour introduire des propositions verbales temporelles marquant la proximité dans le temps, avec le sens de "au moment où" (*šmś.i nb.i ḫft ḫnt.f* "je suivis mon maître quand il remonta le Nil", *Urk.* VII, 14, 10), mais aussi "dès que" ("faire en sorte que lui soit présenté un rôti de viande" *ḫft rḥś kꜣ* "dès qu'un taureau est sacrifié", Naville, *The XIth Dynasty Temple at Deir el-Bahari*, I, pl. 24), et, surtout durant le Nouvel Empire, "après que" ("qu'il accorde de recevoir l'offrande dans son temple ..." *ḫft ḥtp nṯr* "après que le dieu s'est satisfait de ses offrandes", *Florence* 3708). *Ḫft* est aussi habilité à commander des propositions comparatives ("comme", "selon", cf. *infra*, § 961-962).

§ **238** *ḫnt* est lié à l'idée de ce qui se trouve devant. Il peut se traduire par "devant", "de devant" ("un fils" *pr ḫnt.f* "issu de lui"). Il assume aussi une signification de choix prééminent (*śtp ḫnt* "choisir parmi").

§ **239** *ḫr* véhicule l'idée de proximité, de coexistence. Cette relation peut être spatiale (*ḫr.i* "auprès de moi") ou temporelle ("telle année" *ḫr ḥm n* X "sous la Majesté du roi X"). Parfois, cette préposition remplace le *n* du datif (*ḏd ḫr* "dire en présence de") ou *in* pour introduire le complément d'agent (*drp.tw.f ḫr nṯr.w* "c'est d'auprès des dieux qu'il est nourri ", *Urk.* IV, 490, 17). On se gardera de confondre cette préposition avec la particule *ḫr* (cf. *infra*, § 574) ou avec l'auxiliaire d'énonciation *ḫr* (cf. *infra*, § 421).

§ **240** *ḫt* (variante) signifie "à travers", au sens concret (*śnḏ.f ḫt ḫꜣś.wt* "sa crainte était à travers les pays étrangers", *Sinouhé*, B 44), ou imagé (*ib.śn ḫt mnw pn* "leur coeur se préoccupera de ce monument", littéralement "sera à travers ce monument", *Urk.* IV, 364, 13).

§ **241** *ẖr* a pour signification fondamentale "sous", au sens propre (*ẖr p.t* "sous le ciel") ou métaphorique (*ẖr ršw.t* "en joie"). La même préposition s'emploie pour "se trouver sous" avec le sens de "porter", "contenir" (*ẖr inw* "portant un tribut"). On

notera l'expression fréquente "se trouver à un endroit" exprimée en égyptien par "être sous un endroit" (*bw ntj wl ḫr.f* "l'endroit où je me trouve").

§ 242 *tp* (variantes et) remplace *ḥr* avec le sens de "sur" dans quelques expressions comme *tp tꜣ* "sur terre".

§ 243 *ḏr*, tiré du substantif *ḏr* "limite", signifie "depuis", le plus souvent avec une acception temporelle.

Comme préposition-conjonction, elle rend "depuis que", "dès que" ou "avant que" (cf. *infra*, § 965).

III. Les prépositions et les prépositions-conjonctions composées

§ 244 Les prépositions composées sont formées de trois grandes manières différentes : une préposition simple commandant un substantif, une préposition régissant un infinitif, ou encore un substantif ou un verbe suivi d'une préposition. Quelques-unes d'entre elles sont capables de jouer le rôle de conjonctions.

1. Composées d'une préposition simple et d'un substantif

§ 245 *n-ib-n* "à cause de" (littéralement "à cause du désir de"). Elle s'emploie comme préposition-conjonction pour introduire une proposition verbale de but (cf. *infra*, § 951).

§ 246 ou *m-išw* ou *r-išw* "en échange de", "en payment de", et avec un sens figuré "au lieu de".

§ 247 *n-iḳr-(n)* "à cause de l'excellence de". Elle s'emploie surtout devant un infinitif ou une forme verbale finie pour marquer la cause (cf. *infra*, § 952).

§ 248 Prépositions composées avec ꜥ

a. *m-ꜥ* (parfois écrit), littéralement "dans/de/par la main de", sert respectivement à marquer la possession (*ḫ.t.l m-ꜥ.f* "tous mes biens étant en sa possession", *Sinouhé*, B 240) (avec parfois le sens de "avec" : *ḫtm m-ꜥ* "contracter avec"), l'origine ("de"), l'agent ou la cause ("par", "à cause de" et "parce que" devant un infinitif).

b. *r-ꜥ*, littéralement "à la main de", correspond à "à côté de", "près de".

c. *ḫr-ꜥ*, littéralement "sous la main de", signifie "sous la charge de", "sous la direction de".

d. *tp-ꜥ* ou *tp-ꜥ.wj*, littéralement "sur la main de" ou "sur les deux mains de", correspond à "devant", ou "avant de" devant un infinitif et "avant que" devant une phrase verbale (cf. *infra*, § 964).

§ 249 *n-ꜥꜣ.t-n*, littéralement "à cause de la grandeur de" se rendra par "si grand" et comme préposition-conjonction commandant une proposition verbale, par "parce que ... si", "tellement" (cf. *infra*, § 953).

§ 250 *m-ꜥb*, littéralement "en union avec", rend "en compagnie de" ; elle peut aussi servir à exprimer une forte coordination entre deux substantifs (*nbw n ḫꜣś.t Gbtjw m-ꜥb nbw n Kꜣš ḫs.t* "l'or de la contrée de Coptos ainsi que l'or de Kouch la vile", *Urk.* IV, 931, 8).

§ 251 *r-ꜥḳꜣ*, littéralement "au niveau de", signifie "vis-à-vis de", mais lorsqu'elle est suivie d'un pronom réfléchi, elle prend le sens de "d'aplomb" (cf. J.-M. Kruchten, dans *AIP*, 25 [1981], 55-57).

§ 252 *n-wr-n*, littéralement "à cause de la grandeur de", fonctionne comme variante plus rare de *n-ꜥꜣ.t-n*.

§ 253 *m-bꜣḥ* (variantes et), littéralement "en présence du prépuce de (?)", signifie "devant, en présence de". Cette préposition peut être utilisée en remplacement de *n*, pour marquer une nuance de respect que ne véhicule pas la préposition simple (ex. : "dire en présence de" plutôt que "dire à"). Utilisée comme adverbe avec le sens de "auparavant". Cette préposition connaît un élargissement sous la forme *m-bꜣḥ-ꜥ*.

§ 254 *tp-mꜣꜥ-(n)*, littéralement "sur la tempe de", avec le sens de "en présence de".

§ 255 *n-mrw.t* (variante), littéralement "pour l'amour de", s'emploie pour marquer un but devant un infinitif ("afin de") ou une proposition verbale ("afin que") (cf. *infra*, § 954).

§ 256 *n-nfr-n*, littéralement "à cause de la perfection de", c'est-à-dire "si parfait (est)".

§ 257 *m-h3w*, littéralement "dans l'entourage de", avec signification spatiale ("à proximité de") ou temporelle ("à l'époque de"). On trouve aussi *n-h3w* et *r-h3w* avec un sens analogue.

§ 258 Prépositions composées avec *ḥ3.t*

a. *m-ḥ3.t*, littéralement "au front de" avec le sens de "devant". Comme adverbe, elle signifie "avant", "auparavant".

b. *r-ḥ3.t*, littéralement "au front de", offre les significations de "devant" et "avant".

c. *ḫr-ḥ3.t*, littéralement "sous le front de", présente les mêmes sens que *r-ḥ3.t*. Fonctionne aussi comme adverbe pour "auparavant".

§ 259 *m-ḥ3w*, littéralement "en excédent", c'est-à-dire "plus que", mais aussi "en plus de".

§ 260 Prépositions composées avec *ḥr*

a. *m-ḥr*, littéralement "au visage de", signifie "en présence de".

b. *ḫft-ḥr*, littéralement "devant le visage de", offre le sens voisin de "en face de".

§ 261 *m-ḥr-ib* (écrit aussi et), littéralement "dans le milieu de", c'est-à-dire "au coeur de", "au milieu de".

§ 262 *ḥr-ḫw*, littéralement "à l'exclusion de", avec le sens de "excepté", "sauf", "en dehors de".

§ 263 *m-ḫmt*, littéralement "en tant que chose ignorée", correspond à "sans".

§ 264 *m-ḫnt*, littéralement "en face de", signifie "devant", mais plus fréquemment "dans" ou "hors de". Comme adverbe, elle rend le français "en tête", mais offre aussi la signification de "ensuite".

§ 265 *m-ḫt* a le sens général de "à la suite de". Elle fonctionne aussi bien dans le domaine spatial ("derrière") que temporel ("après"). Elle peut introduire un infinitif, une proposition verbale ou pseudo-verbale, toujours avec le sens temporel de "après (que)" (cf. *infra*, § 949). Comme adverbe, elle signifie "ensuite".

§ 266 *r-ḫt*, littéralement "au bâton de", dans le sens "sous l'autorité de".

§ 267 *m-ḫnw* (variantes et), littéralement "dans/de l'intérieur de", sert aussi bien pour "dans" que pour "hors de".

§ 268 Prépositions composées avec *ś3*

a. *m-ś3*, littéralement "dans le dos de", correspond à "derrière", "à la suite de", avec un sens spatial, et parfois avec le sens temporel de "après". La même préposition peut présenter une valeur métaphorique, "derrière" exprimant alors la prise en charge de quelque chose (*s3.i śmśw m-ś3 wḥj.t.i* "mon fils aîné étant en charge de sa tribu", *Sinouhé*, B 239 ; *rdi ib m-ś3* "mettre son coeur derrière quelque chose", c'est-à-dire "se préoccuper de").

b. *r-ś3*, littéralement "au dos de", signifie "après" dans un sens temporel, ou "après (que)" devant un infinitif ou une proposition verbale (cf. *infra*, § 958).

c. *ḥr-ś3*, littéralement "sur le dos de", marque une relation spatiale ("sur", "derrière") ou temporelle ("après"). Fonctionnant comme adverbe, la préposition signifie "ensuite".

§ 269 *m-ś3ḥ.t* (variante), littéralement "dans le voisinage de", donc "auprès de".

§ 270 *r-śwn.t* "comme prix de", "en échange de", formée à l'aide d'un substantif signifiant "prix", "valeur".

§ 271 *m-k3b-(n)*, littéralement "dans les replis de", s'emploie pour "au milieu de", dans une acception spatiale.

§ 272 *n-g3w*, littéralement "dans le manque de", avec le sens de "par manque de".

§ 273 Prépositions composées avec *gś*

a. *r-gś* (voire *r-gś.wj*), littéralement "à côté de", "aux côtés de", marque la proximité ("à côté de", "près").

b. *ḥr-gś*, littéralement "sur le côté de" offre la même signification que *r-gś*.

§ 274 *ḥr-tp*, littéralement "sur la tête de", est essentiellement utilisée dans la formule *ḥr-tp ˁnḫ wḏꜣ śnb* "pour la vie, la prospérité et la santé (du roi)". Au Nouvel Empire, elle devient un substitut de *ḥr* (*ḥr-tp tꜣ* "sur terre").

§ 275 *(r)-ṯnw* "à chaque" ; comme préposition-conjonction (parfois *r-ṯnw-sp*), elle signifie "à chaque fois que".

2. Composées d'un infinitif précédé d'une préposition

§ 276 ... *r-iwd ... r*, littéralement "pour séparer de", avec le sens de "entre ... et". Cette préposition apparaît avec le Nouvel Empire.

§ 277 *r-mn-m*, littéralement "pour rester dans", offre le sens de "aussi loin que", "jusqu'à", aussi bien dans le domaine spatial que temporel.

§ 278 *m-sn.t-r*, littéralement "dans le fait d'être conforme à", avec le sens de "à la ressemblance de", "à l'image de".

§ 279 *r-ḏbꜣ*, littéralement "pour remplacer", signifie "à la place de (quelqu'un)".

§ 280 *r-ḏꜣ.t* (variante *r-ḏꜣw.t*), littéralement "pour compenser", peut se traduire par "en retour de", "en rapport avec", "selon".

3. Composées d'un substantif ou d'un verbe, et d'une préposition

§ 281 Le substantif est ici utilisé de façon adverbiale. L'élément verbal peut-être tiré de l'infinitif, voire du parfait ancien.

§ 282 *wpw-ḥr* (et devant pronom suffixe), littéralement "séparé de", dans le sens de "excepté", "sauf". Devant un infinitif ou une forme *śḏm.f*, l'expression a la signification de "mais".

§ 283 *pr.t-m*, littéralement "en sortant de", s'emploie pour "depuis" et est suivie de *r* "jusqu'à".

§ 284 *pḥ.t-r* (variante *pḥwj-r*), littéralement "(avec) la fin à", signifie "jusqu'à" et fait suite à *ḥꜣ.t-r*, "depuis" (*ḥꜣ.t-r ḥḏ ḥnˁ nbw pḥwj-r ꜣbw r hbnj* "depuis l'argent et l'or jusqu'à l'ivoire et l'ébène", *Louvre* C 14, 14-15).

§ 285 *nfrj.t-r*, littéralement "(avec) la fin à", correspond à "jusqu'à", suivie aussi bien d'une indication spatiale que temporelle. Cette préposition fait suite à *šꜣ*ʿ*-m* ou *šꜣ*ʿ*-r*, "depuis".

§ 286 *ḥꜣ.t-r*, littéralement "(avec le) commencement à", s'emploie pour "depuis" et se continue par *pḥwj-r* "jusqu'à".

§ 287 *ḥrw-r*, littéralement "mis à part de", signifie "sans compter", "en outre". Derrière une négation, cette préposition prend le sens de "excepté".

§ 288 *šꜣ*ʿ*-m*, littéralement "(avec) le commencement dans", a la valeur de "depuis", tant du point de vue spatial que temporel, et se continue par *nfrj.t-r* "jusqu'à".

§ 289 *šꜣ*ʿ*-r*, littéralement "(avec) le commencement à/vers", se substitue parfois à *šꜣ*ʿ*-m*, et doit dans certains cas se traduire par "jusqu'à".

§ 290 *tp-m*, littéralement "(avec) la tête dans", a la double signification de "devant" et "avant".

IV. LES CONJONCTIONS

§ 291 Un certain nombre de conjonctions sont formées sur le pronom relatif féminin singulier *ntt* "que", dont une des fonctions essentielles est d'introduire les propositions complétives objet (cf. *infra*, § 915-916). Ces conjonctions sont toutes composées d'une préposition suivie de *ntt*. À une exception près, elles servent exclusivement à introduire des propositions causales :

*m-*ʿ*-ntt* "étant donné que"
n-ntt "puisque"
ḥr-ntt "parce que"
ḫft-ntt "étant donné que"
ḏr-ntt "puisque"

Enfin, *r-ntt*, outre un sens causal ("vu que", "car"), est également utilisé pour introduire un discours direct.

§ 292 Les prépositions-conjonctions (à l'exception rare de *n* et *m-ḫt*) sont incapables d'introduire une proposition non verbale ou pseudo-verbale sans l'aide d'un convertisseur. En revanche, les conjonctions formées sur *ntt* commandent aussi bien des

propositions verbales que non verbales, voire pseudo-verbales. Enfin, il faut encore signaler que ces dernières sont incapables de fonctionner en position initiale, à l'inverse de ce qu'on observe avec certaines prépositions-conjonctions.

BIBLIOGRAPHIE

Fr. JUNGE, *Satz und Feld. Versuch zur deskriptiven Semantik toter Sprachen am Beispiel mitteläg yptischer Präpositionen,* dans *GM*, 6 (1973), p. 61-90 ; O. PERDU, *La préposition* ḫft *et les temporelles non-concomitantes,* dans *RdE*, 30 (1978), p. 101-114 ; D.P. SILVERMAN, *An Emphasized Direct Object of a Nominal Verb in Middle Egyptian,* dans *Orientalia*, 49 (1980), p. 199-203 ; Chr. WALLET-LEBRUN, Ḫft-ḥr *dans les textes de construction,* dans *GM*, 58 (1982), p. 75-94.

XVII. LES ADVERBES

I. Formation des adverbes

§ **293** Les adverbes égyptiens constituent un groupe morphologique hétérogène, où quelques rares véritables termes spécifiques voisinent avec quantité de mots qui sont en fait dérivés d'adjectifs ou de prépositions simples, ou qui peuvent fonctionner de façon adverbiale (substantifs ou prépositions composées). Très souvent, les adverbes offrent une nuance comparable à celle qu'apportent les divers types de compléments circonstanciels. Une catégorie à part est constituée par les adverbes de négation.

§ **294** Les véritables adverbes sont très rares : *r-šj* (plus rarement *rš-šj*) "très", *gr* ou *grw* "aussi", *tn* "où ?", "d'où ?" (adverbe interrogatif). À ces derniers peuvent se rattacher *sf* "hier" et *mín* "aujourd'hui", bien que ceux-ci soient probablement à l'origine des substantifs, comme le montrent des exemples où ces mots sont précédés d'une préposition (*m mín*, *m sf*). Quant à *ʿ3* "ici", "d'ici", il s'agit probablement à l'origine encore d'un substantif employé absolument.

§ **295** Les adjectifs de qualité, parfois dotés d'une désinence *-w*, ont donné naissance à des adverbes, surtout de manière. Ils demeurent très généralement au masculin, mais l'on trouve *wr.t* "très" (littéralement "grandement", mais qui pourrait bien être un substantif employé de façon absolue). Parmi les adverbes tirés des adjectifs, on citera : *nfr* "bien", "parfaitement", *bín* "mal", *ʿ3* ou *ʿ3w* et *wr* ou *wr.t* "grandement", *ḫnmw* "amicalement", *nḏś* "un peu", *m3ʿ* "véritablement" et *ʿš3* "beaucoup", "souvent".

Les adverbes tirés d'adjectifs de qualité peuvent aussi être précédés de la préposition *r* : *r ikr* "excellement", "excessivement", *r mnḫ* "parfaitement", "complètement", *r w3ḏ* "vigoureusement".

D'autres adverbes de manière sont dérivés de verbes, comme *3ś* "rapidement", *wdf* "lentement", *ʿn* "à nouveau", "de nouveau".

§ **296** Des adverbes sont aussi formés par dérivation au moyen de *-j* ou de *-w* sur des prépositions ; ces désinences ont rarement été maintenues. Tels sont :

im (voire *nim*, forme récente, cf. *infra*, ex. 737) qui signifie "là", "de là". En fonction de complément circonstanciel, il peut se substituer à la préposition *m* suivie d'un pronom suffixe de la troisième personne.

ex. 366 :
gmḥ.wt 3 śt.t tkȝ im "trois mèches avec lesquelles on allume la lampe" (*Siut*, I, 206).
Im est mis pour *im.śn* ; *śt.t tkȝ im* est une construction complexe avec participe passif (cf. *infra*, § 865 et suiv.), c'est-à-dire, littéralement "trois mèches allumées la lampe avec (elles)".

mj ou *mi* "ainsi", voire *mi-ḳd* (cf. *infra*, ex. 815)

nj "donc", "par conséquent", "à cause de cela"

ḥnᶜ (variante) "en compagnie de cela"

ḫftw "conformément", "de manière conforme"

ḫntw "auparavant", "en outre"

ẖrj "dessous"

ḏr "finalement"

§ 297 Un certain nombre de prépositions simples ou composées peuvent aussi fonctionner comme adverbes, apparemment sans aucun changement morphologique.

mm "là dedans"

m-bȝḥ "devant", "auparavant"

m-ḥȝ.t "devant", "auparavant"

ḫr-ḥȝ.t "auparavant"

m-ḫnt "en tête", "ensuite"

r-ḫnt "au dehors", "par devant"

m-ḫt "ensuite"

ḥr-śȝ "ensuite"

§ 298 On rappellera enfin que des substantifs employés absolument correspondent aussi à des adverbes de temps, tout spécialement *ḏ.t* ou *nḥḥ* "pour l'éternité" (c'est-à-dire "éternellement"), *rᶜ nb* "chaque jour" (c'est-à-dire "quotidiennement"), *sp 4* "quatre fois", *grḥ* "de nuit". La même valeur peut être attribuée à certains substantifs précédés d'une préposition, comme *m dwȝw* "au matin". Un procédé identique est utilisé pour former des expressions ayant la valeur d'adverbes de manière : *m mitt* "semblablement", *m mȝ(w).t* "de nouveau", "à neuf", *n wn-mȝᶜ* "en vérité" (*wn-mȝᶜ* "vérité" est en fait une phrase ayant le sens de "c'est vrai"), *ḥr ᶜ* ou *ḥr ᶜ.wj* "immédiatement", *r ḫ.t nb.t* "plus que toute chose" c'est-à-dire "très". Le

recours à des tournures formées de la même façon donnera encore d'autres types d'adverbes : *r ḥrw* "en haut", *ḏr ꜥ* "depuis longtemps".

II. SYNTAXE DES ADVERBES

§ 299 Au sein de la phrase, l'adverbe peut porter sur l'élément particulier qu'il suit, souvent un adjectif, mais parfois un autre adverbe ; il est très rare, en dehors de certaines expressions, qu'il serve à qualifier un substantif (comme *wꜥ im nb* "chacun d'entre vous"). Dans certains cas, c'est au verbe qu'il confère une nuance particulière. Mais, le plus souvent, il touche l'ensemble de la prédication ; il a alors tendance à se situer vers la fin de la phrase, sauf s'il est thématisé au moyen de *ir*.

ex. 367 :

šbḥ ꜥꜣ ***wr.t*** "un très grand cri" (*Sinouhé*, B 265-266).

ex. 368 :

iw ḥs.n.f w(i) ḥr.f r ***ꜥꜣ.t wr.t*** "il me loua à ce sujet très grandement" (*Brit. Mus.* 828, 7).

L'adjectif substantivé *ꜥꜣ.t* est introduit par une préposition et renforcé par un adverbe ; l'ensemble de l'expression porte sur le verbe.

ex. 369 :

iw ***min*** *ib.f iꜥ(.w)* "son coeur est aujourd'hui apaisé" (*Sinouhé*, B 149).

On notera que *min* a tendance à figurer en tête de phrase. L'adverbe porte sur l'ensemble de la proposition.

ex. 370 :

ir m-ḫt *nḏ.ḫr.k* "ensuite, tu devras broyer" (P. *Ebers*, 53, 16).

Un emploi très différent est celui où l'adverbe devient un élément constitutif, indispensable à la phrase parce qu'il constitue lui-même le prédicat d'une proposition non verbale, qui suit toujours le sujet.

ex. 371 :

mk ṯw ꜥꜣ "vois, tu es ici" (*Sinouhé*, B 77).

§ 300 L'adverbe est capable d'exprimer un superlatif absolu ; il est alors suivi de l'adverbe *wr.t* ou *ꜥꜣ* "grandement". Un autre procécé consiste à répéter l'adverbe, répétition qui peut être signalée au moyen de l'expression *sp 2* "deux fois".

ex. 372 :

ꜥšꜣ sp 2 "très souvent" (P. *Ebers*, 48, 11).

§ 301 On peut nier un adverbe en le faisant précéder de la négation *n iś*, avec le sens de "mais non pas" (cf. *infra*, § 302).

ex. 373 : [hiéroglyphes]
rwḏ inm.f ***n-iś*** *wrt* "sa peau est dure, mais pas beaucoup" (P. *Ebers*, 104, 8).

III. Les adverbes de négation

§ 302 Les adverbes de négation constituent une catégorie particulière. Parmi ceux-ci, la négation [hiéroglyphe] *n* est la plus fréquente. Elle peut servir à nier différentes formes verbales et des propositions non verbales, comme nous le verrons plus loin (cf. *infra*, § 481, 530, 633 et suiv., 688). Cet élément adverbial se retrouve dans les tournures *n-sp śḏm.f* (cf. *infra*, § 654) et *n pꜣ.f śḏm* (cf. *infra*, § 655) qui correspondent, respectivement à "ne ... jamais" et à "ne ... jamais encore". Il se combine aussi avec la particule *iś* pour donner [hiéroglyphes] *n-iś*, signifiant "mais non pas" (cf. *infra*, § 483, 629, 653), et à la négation discontinue [hiéroglyphe] ... [hiéroglyphes] *n* ... *iś*, utilisée dans un énoncé marqué pour nier le rhème (cf. *infra*, § 483, 650 et suiv. et § 1070, 1075).

§ 303 On notera que d'autres négations égyptiennes n'appartiennent pas à la catégorie grammaticale des adverbes, mais sont l'équivalent d'adverbes ou de locutions adverbiales en français ; c'est pourquoi nous les aborderons brièvement dans le présent chapitre.

§ 304 Tel est d'abord le cas de la très fréquente négation [hiéroglyphes] *nn* fonctionnant sur le moule de la prédication adjectivale et signifiant "non existant" ; elle sera étudiée dans le cadre des formes verbales (cf. *infra*, § 642-644) et des propositions non verbales (cf. *infra*, § 485-486, 506-507, 529-530). On verra que le rôle de *nn* peut être assumé, dans certains cas, par *nn wn* et *n wnt* (cf. *infra*, § 507, 536, 643).

§ 305 On rencontre encore deux autres négations d'un emploi, il est vrai, assez rare en égyptien classique, mais plus fréquent en ancien égyptien.

§ 306 La première est [hiéroglyphe] *w*, particule enclitique archaïque que l'on trouve derrière un subjonetif *śḏm.f* pour marquer une interdiction. Elle est caractéristique du discours et des textes religieux.

ex. 374 : [hiéroglyphes]
di.tn w ir.t(w) ḫ.t nb.(t) ḏw(.t) r is pn "ne permettez pas qu'un acte malveillant soit commis contre cette tombe" (Edel, *AG*, II, § 1100).
La forme *di.tn* présente clairement le thème du subjonctif.

Dès l'Ancien Empire, son sens a pu s'affaiblir, car on la rencontre comme particule de renforcement associée à une autre négation.

ex. 374a : *n ḥtm.k w ꜥꜣ.wj p.t*

"tu n'ouvriras certes pas les deux portes du ciel" (*Pyr.*, 1350+44 N).

§ 307 Un autre mode de négation consiste à recourir aux tournures *nfr pw* et *nfr.n*. Le verbe de qualité *nfr* ("être parfait", "être achevé", "être arrivé à son terme") dans le premier cas est un participe accompli ; dans le second, il revêt la forme de l'accompli *śḏm.n.f*. Or, un verbe de qualité à l'accompli exprime qu'une qualité a été acquise et que l'on débouche sur une situation, dès lors *nfr pw* signifie quelque chose comme "c'est néant", et *nfr.n* pourrait se rendre par "c'en est arrivé à rien", c'est-à-dire aussi "c'est néant".

On signalera que la tournure *nfr.n* a souvent été expliquée d'une autre manière, à savoir comme un prédicat adjectival suivi du *n* introduisant un datif. Cette vision repose sur le dogme "gardinérien" qu'un verbe de qualité est incapable de revêtir la forme *śḏm.n.f*, ce qui est cependant tout à fait possible (cf. *infra*, § 558, 720). L'explication avancée par le grand philologue anglais est ici d'autant plus difficile à retenir que le *n* qui suit *nfr* n'introduit jamais un complément indirect et que *nfr.n* apparaît dans des environnements syntaxiques où l'on ne peut normalement trouver un prédicat adjectival.

a. *nfr pw*

Le sujet qui suit *nfr pw* (construction du type A *pw* B ; cf. *infra*, § 463 et suiv.) peut être un nom, un infinitif ou une forme de la conjugaison suffixale.

ex : 375 :

nfr pw *pḫr.t irj* "il n'y a pas de remède à cela" (*Admonitions*, 4, 11-12).

La traduction littérale serait "c'est quelque chose de néant qu'un remède s'y rapportant".

ex. 376 :

nfr pw *śmnḫ ꜥꜣ* "il n'y pas de quoi accomplir (la bière) ici" (P. *Westcar*, 11, 23).

Śmnḫ est un infinitif, jouant ici le même rôle que le substantif sujet réel dans l'exemple précédent.

ex. 377 :

ir wnn ***nfr pw*** *ḏdd.t r.ś* "si c'est néant tout ce qui a été dit à ce sujet, (*kꜣ ṯꜣtj hꜣb.f* ...alors le vizir enverra ...)" (P. *Kahun*, 22, 7).

Wnn est le convertisseur qui permet à la proposition non verbale (avec pour sujet un participe accompli passif substantivé) qui suit de fonctionner derrière *ir*.

Certains exemples semblent attester la possibilité de trouver *nfr pw* devant une forme de la conjugaison suffixale.

ex. 378 :

nꜣ n rmṯ ... ntj nfr pw fꜣꜣ.tw n.śn m śf "les gens pour lesquels il n'y a pas eu de livraison hier" (P. *Boulaq* XVIII, 18).

Traduction littérale "les gens ... qui c'est néant le fait que l'on a livré pour eux hier".

Le verbe est écrit de manière abrégée, mais il convient sans doute de l'interpréter comme une forme substantive *mrr.f* permettant au verbe d'assumer le rôle de sujet réel derrière *pw*. D'ailleurs la précision *m śf* exclut que nous ayons affaire à un prospectif ou un subjonctif.

b. *nfr.n* est suivi d'un élément qui lui sert de sujet ; il peut s'agir d'un substantif, d'une forme verbale substantive ou en fonction substantive, ou encore d'une proposition non verbale introduite par *wnn* qui lui permet de fonctionner comme sujet.

Dans cette tournure, on remarquera que le *n* final peut être rendu par le signe de la négation ( ), selon une confusion provenant de l'hiératique, confusion d'autant plus facile qu'une tournure négative s'accommode bien du signe .

Nfr.n se rencontre dans une proposition complétive ou derrière des prépositions-conjonctions, notamment *ir* conditionnel, *r*, *n-mrw.t*. En égyptien classique, cette tournure négative laisse très souvent la place au verbe négatif *tm*, qui, de façon significative, offre le sens voisin de "être complet", "être achevé" (cf. *infra*, § 728).

ex. 379 :

ir nfr.n wnn m-ʿ.ṯn iw.ṯn r ḏd "s'il n'y a rien dans vos mains, alors vous devrez dire" (*CGC* 20003, 3-4).

Littéralement "si c'est néant dans vos mains ...". C'est la proposition *wnn m ʿ.ṯn* qui sert de sujet à *nfr.n*.

ex. 380 :

ir nfr.n Ø m-ʿ.k kꜣ pr.k ḫbꜣ.(w) "s'il n'y a (rien) venant de toi, alors ta maison sera détruite" (*Letters to the Dead*, 6, 6-7).

Ici, *nfr.n* est dépourvu de sujet exprimé.

ex. 381 :

[ir] nfr.n didi.k ini.t(w) n.(i) mit(j) "[si] tu ne permets pas que me soit amenée une copie" (*Hier. Pap. Berlin*, III, pl. VII, Str. Ba, V° 3).

Didi.k est clairement une forme *mrr.f*.

§ 308 Enfin, on notera que parmi les mots négatifs figurent aussi les auxiliaires *imi* (cf. *infra*, § 649), *tm* (cf. *infra*, § 631, 645-648, 710, 864, 874),

ainsi que le pronom relatif déterminatif 𓏏𓅂 *lwtj* (cf. *supra*, § 213 et *infra*, § 532, 640, 657).

BIBLIOGRAPHIE

W. SCHENKEL, dans *JEA*, 50 (1964), p. 9-11 ; ID., *Das Präpositional- und Adverbialattribut des älteren Ägyptisch, eine Apokoinou-Konstruktion*, dans *JEA*, 52 (1966), p. 53-58.

Sur les négations : H. SATZINGER, *Die negative Konstruktionen im Alt- und Mittelägyptischen*, 1968 ; M. GILULA, dans *JEA*, 56 (1970), p. 205-214 ; I. NEBE, *Bibliographie zu den Negationen (vom Alten Reich bis in die Grieschich-Römische Zeit)*, dans *GM*, 137 (1993), p. 9-29 ; Fr. KAMMERZELL, *Die altägyptische Negation* w. *Versuch einer Annäherung*, dans *LingAeg*, 3 (1993), p. 17-32 ; G. MOERS, *Freie Varianten oder funktional gebundene Morpheme ? Zu den Graphien der altägyptischen Negation* n, dans *LingAeg*, 3 (1993), p. 33-58 ; G. OGDON, *A Note on* nfr-n *and* nfr-pw *as Negatives Morphemes*, dans *DE*, 34 (1996), p. 61-64.



XVIII. LES PARTICULES

§ 309 Les particules sont des petits mots invariables qui le plus souvent servent à apporter une nuance à toute une proposition, bien que certaines d'entre elles affectent (*r-pw*) ou puissent affecter (*ỉś*, *śwt*, *grt*) un seul élément de la proposition. Certaines particules peuvent se combiner. Les particules ne jouent pas un rôle grammatical, à l'exception de *ỉś*, qui peut souligner la dépendance syntaxique d'une proposition. Ces particules, à nouveau à l'exception de *ỉś* et *śwt*, n'interviennent que dans des propositions indépendantes ; elles sont donc utiles, en l'absence de ponctuation, pour servir de repère dans le découpage du discours. En outre, de nombreuses particules aident à assurer l'organisation interne de l'énoncé, en soulignant son articulation logique.

§ 310 Jusqu'ici, on distinguait traditionnellement entre les particules proclitiques, occupant la première position dans une proposition, et les particules enclitiques qui, le plus souvent, tombent derrière le premier mot, ou plutôt la première unité insécable, avec laquelle elles devaient former une seule entité prosodique. En fait, toutes les particules proclitiques sont plutôt des auxiliaires d'énonciation qui agissent sur le plan de la pragmatique, et dont il sera dès lors question plus loin dans la cadre de la présentation du système prédicatif (cf. *infra*, § 405 et suiv.). En dehors des interjections [hiéroglyphes] ([hiéroglyphe]) *hꜣ* et [hiéroglyphes] *ỉ* servant à souligner un vocatif, seule subsiste [hiéroglyphes] *ỉn* qui introduit le sujet d'un participe substantivé ou d'un prospectif en se plaçant en tête d'une phrase coupée (et qui ne doit pas être confondu, du moins dans une vision synchronique, avec la préposition *ỉn* et l'auxiliaire interrogatif). On ne peut toutefois guère ranger ce mot parmi les particules, car *ỉn* constitue un morphème grammatical dont la présence dans ces "cleft sentences" est indispensable, sauf rares exceptions, pour introduire le sujet rhématisé (cf. *infra*, § 430). Il nous reste donc à étudier les particules enclitiques.

§ 311 [hiéroglyphe] *ꜣ* est une particule qui comporte une certaine nuance exclamative ou interjective, comme le montre son emploi dans une phrase (cf. ex. 385) rendue exclamative par [hiéroglyphes] *ḥw(j)*, variante de l'auxiliaire d'énonciation *ḥꜣ*. Il est souvent difficile de la traduire, mais on peut la rendre par "assurément", "certes". Certains auteurs ont postulé l'existence d'une particule négative *ꜣ*, mais, dans de nombreux exemples, cette particule ne peut avoir cette valeur.

ex. 382 : [hiéroglyphes]

n(n) dl.l ꜣ ꜥnḫ m ṯꜣj.śn wꜣḥ.i ꜣ m(w)t lm.śn "certes, je ne laisserai pas de vivant parmi leurs mâles ; assurément, je mettrai la mort parmi eux" (*Urk.* IV, 139, 15-16).

Nous sommes à l'intérieur d'un serment prononcé par le roi. Il est clair que le ꜣ n'est pas ici une possible variante du *w* négatif (cf. *supra*, § 306), puisque la négation est exprimée par *n*.

ex. 383 : [hiéroglyphes]

śḏm.w n ꜣ śḏm.n.k "toi qui dois écouter, tu ne peux vraiment pas écouter" (*Oasien*, B1, 180).

Même remarque que pour l'exemple précédent en ce qui concerne la présence de la négation.

ex. 384 : [hiéroglyphes]

wrš.f ꜣ lś śnḏ.w śḫm m tp(j).t.f "est-ce vraiment effrayé qu'il passera le jour, étant puissant à cause de ce qui est sur lui ?" (*CT* VI, 304i).

À la force de notre particule ꜣ, s'ajoute l'effet de *lś* qui met en relief le parfait ancien *śnḏ.w*, commandé par *wrš.f*, sans doute un prospectif emphatique.

ex. 385 : [hiéroglyphes]

ḥw(j) ꜣ wi lm "puissé-je être là" (Lacau, *TR*, 31, 5).

ex. 386 : [hiéroglyphes]

wnm.i ꜣ m t.k śwr.i ꜣ [m ḥnk.t].k r nḥḥ "c'est seulement de ton pain que je mangerai et de ta bière que je boirai éternellement" (*Oasien*, B2, 125-126).

Wnm.i et *śwr.i* sont des prospectifs emphatiques mettant l'emphase sur le COD partitif introduit par la préposition *m* (cf. *supra*, § 229). Certains auteurs préfèrent voir ici en ꜣ une particule négative ("ce n'est pas seulement de ton pain que je mangerai, etc."), mais, comme nous l'avons dit, l'existence de cette particule est sujette à caution.

§ 312 [hiéroglyphes] *lrf* ou [hiéroglyphes] *rf* est en fait issue de la préposition *r* suivie à l'origine du pronom suffixe imposé par le contexte (par exemple, *(l)r.f* = "quant à lui"). Ensuite, très souvent, la tournure est devenue un tout invariable et insécable.

L'emploi de *(l)rf* sert à souligner le lien logique qui unit une proposition aux idées exposées dans les phrases précédentes ; on peut souvent rendre cette particule par "donc", "certes", voire par "en outre", "aussi", lorsque la particule sert à amener un verbe qui clôture l'exposé d'une série de faits. *(I)rf* est aussi fréquemment utilisée pour renforcer un impératif, une tournure injonctive ou optative, ou une question. Avec

l'impératif, elle est concurrencée par des tournures comme *n.k* "pour toi" ou *r.ṯn* "quant à vous" (cf. *infra*, § 839).

ex. 387 :

*śḏm **r.k** n.i* "prête-moi donc l'oreille" (*Désabusé*, 67).
Dans cet exemple, *r.k* montre encore l'accord du pronom en fonction du contexte.

ex. 388 :

*in m **rf** śt.f n.ṯ mw* "qui donc versera de l'eau pour toi ? " (*Letters to the Dead*, 3, 4).

ex. 389 :

*ḥw.k wi ꜥwꜣ.k ḥnw.i nḥm.k **rf** nḫw.t m r(ꜣ).i* "tu viens de me frapper, tu viens de me voler mes biens, et tu voudrais aussi m'enlever la plainte de la bouche" (*Oasien*, B1, 27-29).

ex. 390 :

*ḥꜣ **rf** ir.n.i ḫrw m tꜣj ꜣ.t* "que n'ai-je donc fait entendre ma voix en ce moment !" (*Admonitions*, 6, 5).
L'exemple montre que la particule peut suivre un auxiliaire d'énonciation.

Très rarement, *rf* fait place à *rś* de sens neutre.

ex. 391 :

*ḫpr.n Ø **rś** nn wi ḥnꜥ* "or il se fit que je n'étais pas avec (eux)" (*Naufragé*, 130).
Ḥnꜥ est ici employé comme adverbe. Sur la valeur de *ḫpr.n* + *Ø*, cf. *infra*, ex. 1465.

§ 313 *iś*, que nous classons ici faute de mieux, est un mot d'un genre un peu particulier. Il n'est pas en effet une simple particule de renforcement, comme on l'a souvent présenté, car il peut aussi fonctionner comme un morphème grammatical marquant la dépendance. Sa signification de base est de marquer une restriction, un contraste, voire par affaiblissement une spécification. Cet effet peut être d'ordre purement sémantique, mais aussi parfois apporter à une proposition une restriction de son autonomie et lui conférer ainsi une valeur de proposition dépendante, du moins sur le plan sémantique, *iś* n'ayant jamais fait l'objet d'une grammaticalisation complète.

a. D'abord, dans une proposition à prédicat substantival, *iś* permet de focaliser le sujet rhématisé, ajoutant éventuellement une des trois nuances évoquées.

ex. 392 :

ntk iś ḥbś ꜣḫ.t tn "mais c'est toi (*sc.* le roi) qui couvres cet horizon" (*Sinouhé*, B 232-233).

Nuance spécificative dans une proposition indépendante à prédicat substantival avec pour sujet un pronom indépendant tonique, et donc rhématisé.

ex. 393 :

in iś śmr wꜥtj im(j)-r pr N śmn ś(j) "c'est l'Ami unique, l'intendant N, qui est celui qui l'a établi" (*Hier. Pap. Berlin* III, pl. IV, A 5).

Nuance restrictive ("c'est un tel et pas un autre") dans une phrase coupée indépendante dont le sujet est rhématisé par *in*.

ex. 394 : *sic*

ḥr-ntt ink iś ir r-ḏr "parce que c'est moi qui ai tout fait" (*CT* I, 385c S1C).

Même nuance et même construction que dans l'exemple précédent, mais la phrase coupée est ici rendue causale par *ḥr-ntt*.

b. Cette particule peut aussi focaliser l'élément adverbial mis en relief par une forme emphatique ou en fonction emphatique.

ex. 395 :

ꜥnḫ.k iś m t n Gbb "est-ce seulement du pain de Geb que tu vis ?" (*CT* III, 234a S2Cb).

c. *Iś* sera parfois à traduire par "comme", "à l'instar de", lorsqu'il confère à une proposition une valeur spécificative. Cet emploi est assuré par des cas de substitution où l'on trouve *mi* ou le *m* d'équivalence en place de *iś*.

ex. 396 :

ḥr.k m śꜣb Inp(w) iś "ton visage est celui d'un chacal, à l'instar d'Anubis" (*CT* VI, 103g B10Cb).

ex. 397 :

ir.n.i n.f m mt.t n.t ib n(j)-św.t iś n nṯr nb "c'est avec loyauté de coeur que j'ai agi pour lui, comme un roi (doit agir) pour tout dieu" (*Urk.* IV, 367, 6-7).

Littéralement " ... que j'ai agi pour lui, à savoir un roi pour tout dieu".

d. La présence de *iś* peut suffire à rendre sémantiquement dépendante une proposition contenant une construction autonome. C'est là un emploi ancien qui fera peu à peu place à d'autres marques de dépendance, syntaxique cette fois, mais qui pendant un certain temps ont accompagné *iś*.

ex. 398 :

wnn ḫrw.i mꜣꜥ m wśḫ.t ink iś mꜣꜥ-ḫrw tp tꜣ "je serai justifié dans la grande salle (du jugement) car j'étais un juste sur terre" (*Urk.* IV, 66, 17-67, 1).
Proposition à prédicat substantival recevant une valeur causale.

ex. 399 : *sic*

di.(i) rḫ.śn wr iś nrw.f "je veux faire en sorte qu'ils sachent que la terreur qu'il inspire est grande" (*CT* IV, 84i).
Proposition à prédicat adjectival dont l'emploi complétif est souligné par *iś*.

ex. 400 :

iw min iś śꜣꜥ.n.k tni "car aujourd'hui tu as commencé à vieillir" (*Sinouhé*, B 190).
Proposition avec l'auxiliaire d'énonciation *iw* rendue capable de fonctionner comme une proposition causale.

ex. 401 :

ḏr-ntt in.n.k iś p w m śbꜣt(j) ḥm.i iw ḫpr.n.k iś m śḏt(j) ḥm.i śbꜣt(j) wꜥ n ꜥḥ.i "puisqu'il y a le fait que tu as tiré profit d'être un pupille de Ma Majesté, car c'est comme nourrisson de Ma Majesté, pupille unique de mon palais, que tu as grandi" (*Ikhernofret*, 6-7).
La notion de subordination est exprimée à la fois par *ḏr-ntt* et par *iś* ; *in(i).n.k* est une forme substantive et *ḫpr.n.k*, une forme emphatique, dont le rôle est souligné par le second *iś* (cf. *supra*, b).

Dans certains cas, il est difficile de voir si la présence de *iś* sert à spécifier un lien de dépendance vis-à-vis de la proposition précédente ou si elle est motivée par la construction au sein de laquelle elle s'inscrit.

ex. 402 :

iw.ṯn rḫ.tiwn(j) in iś N pn ir ṯn "vous savez que c'est cet N qui vous a créés" ou "... vous savez : 'c'est vraiment ce N qui vous a créés' "(*CT* II, 24c B1Bo).
Phrase coupée rendue complétive par *iś* ou discours direct avec *iś* focalisant *N*.

ex. 403 :

dì.k rḫ ỉmn.t nfr.t sꜣ.k ỉś pw "tu veux faire en sorte que le bel Occident sache que c'est ton fils" ou " ... sache : c'est vraiment ton fils" (*CT* I, 104d-e B1P).

Proposition à prédicat substantival transformée en complétive ou discours direct avec *ỉś* focalisant *sꜣ.k*.

Remarque. La place réservée à *ỉś* semble répondre aux normes suivantes. Lorsqu'il porte simplement sur un syntagme nominal (c), il suit directement ce dernier ; quand il porte sur toute la proposition, il remonte le plus haut possible et se place derrière la première unité accentuelle (a, b, d).

e. On notera que la particule *ỉś* intervient aussi pour former la négation *n ... ỉś* ou *n-ỉś*, voire plus tard *nn ... ỉś* ou *nn ỉś*. Elle sert à nier le sujet rhématisé d'une phrase coupée ou l'élément adverbial mis en relief par une forme emphatique (cf. *infra*, § 482, 650-652), en conférant à cet élément une nuance de type constrastif, restrictif ou spécificatif. De même, dans ce type de négation, elle nie au sein d'une proposition à prédicat substantival l'élément encadré par *n ... ỉś* ou qui suit *n ỉś*, terme qui, le plus souvent, joue le rôle de rhème (cf. *infra*, § 482).

§ 314 On trouve aussi une particule enclitique *ỉś* ou *(ỉ)śk/(ỉ)śṯ* qui sert à coordonner deux syntagmes, en se plaçant derrière le second élément, à la manière du latin *-que*. On notera que coordination et comparaison forment des champs sémantiques voisins, ce dont témoigne également la préposition *mỉ*. Bien qu'étymologiquement rattachée à la particule *ỉś* qui vient d'être étudiée, la particule enclitique *ỉś* doit cependant en synchronie être distinguée des usages précédents.

ex. 404 :

rdỉ.n n.k Gb(b) ỉwᶜ.t.f mꜣᶜ-ḫrw.k ỉś "car Geb t'a donné son héritage ainsi que ta justification" (*CT* VII, 49g Sq3c).

ex. 405 :

m ỉṯ n.t Rᶜ ỉᶜr.t.f ỉśṯ ỉm(j.t) wp.t.f "ne saisis pas la couronne rouge de Rê, ni l'uréus qui est à son front" (*CT* VII, 231a).

§ 315 *wj* est une particule qui confère à l'adjectif prédicat ou à son substitut participial, qu'il suit, une nuance exclamative. Peut-être s'agit-il en fait de la désinence du duel qui marquerait une répétition de l'élément ainsi doté d'une force exclamative.

ex. 406 :

rš.wj ḏddj n.f nn "combien se réjouit celui à qui ceci a été dit !" (*Ptahhotep*, 557).

Littéralement "combien est se réjouissant celui ayant été dit à lui ceci (construction complexe du participe passif, ici un accompli).

§ 316 *wnnt* (variante) est une particule de renforcement "en effet", "certes", que l'on se gardera de confondre avec la conjonction *wnt* qui introduit une proposition complétive directe (cf. *infra*, § 912).

ex. 407 :

***ink wnnt** im(j)-ib n nb.f m3ʿ* "certes, j'étais un véritable confident de son maître" (*Brit. Mus.* 614, 7).

§ 317 *m(j)*, écrit aussi , signifie "donc", "je vous en prie" et attire l'attention de l'interlocuteur pour renforcer l'expression d'un impératif ou d'un optatif.

ex. 408 :

*ḥm ir.ṯ **m(j)*** "retire-toi donc, quant à toi !" (P. *Hearst*, 11, 4).

§ 318 *mś* est d'un emploi assez rare et marque la surprise ou le reproche en présence d'une omission commise par l'interlocuteur. On peut la rendre par "eh bien !", "pourtant", "donc".

ex. 409 :

*tm.tw **mś** in(.w) hnw.w ḥr m* "eh bien ! c'est pour quelle raison que les vases ne sont pas apportés ?" (P. *Westcar*, 11, 21-22).

Tm.tw in(.w) est la négation de la forme *mrr.f*.

§ 319 *r-pw* suit le mot qu'elle sert à disjoindre de ce qui précède. Si la disjonction porte sur plusieurs mots, *r-pw* suit généralement le dernier terme de l'énumération. Parfois, cette particule est écrite simplement *pw* (cf. *supra*, § 87).

ex. 410 :

*m ẖrd m s **r-pw*** "comme enfant ou comme homme" (P. *Ramesseum* III, B12).

§ 320 *ḥm* (écrit aussi et) est une particule à valeur assertive, ayant le sens de "assurément".

ex. 411 :

iw.i ḥm r ir(i).t ḫn.t.i "assurément, je vais ramer" (P. *Westcar*, 5, 7).
Littéralement "je vais faire mon action de ramer".

§ **321** *św t* véhicule une idée de contraste ou de restriction. Dans le premier cas, elle a le sens de "mais", "par contre" ; comme élément introduisant une restriction, elle pourra se traduire par "toutefois", "néanmoins". La particule peut porter non sur toute une phrase mais dissocier seulement un élément ou une proposition. Il est possible que la particule *św t* ne soit pas étymologiquement différente de l'ancien pronom indépendant.

ex. 412 :
ir św t gm.k śt ... "si par contre tu le trouves ..." (P. *Ebers*, 110, 3).

ex. 413 :
nn św t rdi.t św3 k3i n Nḥśj.w "sans toutefois permettre que passe un bateau de Nubiens" (*Berlin* 14753, 5-6).

Il arrive enfin que *św t* figure en tête d'un récit avec une nuance dès lors très peu contrastive, et plutôt proche de "or", "et".

ex. 414 :
ḫpr św t śndm ḥm.f m ḏ3dw "or il arriva que Sa Majesté était assise dans la salle d'audience" (*Urk.* IV, 26, 12).

§ **322** *grt* prend la place de la particule *gr* de l'ancien égyptien, laquelle survit en égyptien classique seulement avec la valeur adverbiale d'"aussi". Elle sert à l'origine à introduire un nouvel élément ("en outre", "de plus"), mais souvent elle n'a plus que le sens de "or", "et", "maintenant" en tête d'une nouvelle section, et est souvent précédée par *ir* "maintenant quant à".

ex. 415 :
iw grt ir.n n.f ḥm.i śb3.w ipn "or, Ma Majesté a fait pour lui ces portes" (*Urk.* IV, 168, 12).

§ **323** *tr*, parfois écrite , ou *tj*, exprime rarement la protestation ("en vérité", "pourtant"), et souvent renforce une interrogation ("donc").

ex. 416 :
n ink tr śm3.f "je ne suis pourtant pas son allié" (*Sinouhé*, B 114).

ex. 417 : [hieroglyphes]

tm.k tr śḏm(.w) ḥr m "pourquoi donc n'écoutes-tu pas ?" (*Oasien*, B1, 180).

Tm.k śḏm(.w) est la négation d'une forme emphatique, sans doute la forme *mrr.f*.

BIBLIOGRAPHIE

J. B. CALLENDER, *Notes on Constructions with* in ([hiéroglyphes]), dans *Studies in African Linguitics*, 2 (1971), p. 1-24 ; M. GILULA, dans *JEA*, 57 (1971), p. 16-17 ; ID., *Enclitic Particles in Middle Egyptian*, dans *GM*, 2 (1972), p. 53-59 ; Fr. JUNGE, *Die Negation durch* n ... js *und* n-js, dans *GM*, 33 (1979), p. 74-79 ; A. ABDEL-HAMID YOUSSEF, *The Particles* ist *and* is - *An Arabic Approach to Egyptian Grammar*, dans *BIFAO*, 80 (1980), p. 129-138 ; D. SILVERMAN, dans *Crossroad*, I, p. 316-321 ; A. LOPRIENO, *Der ägyptische Satz zwischen Semantik und Pragmatik : Die Rolle von* jn, dans *Akten München, 1985*, III, 1989, p. 77-98 ; L. DEPUYDT, *Zur Bedeutung der Partikeln* jsk *und* js, dans *GM*, 136 (1993), p. 11-25 ; P. VERNUS, dans *The World of the Coffin Texts*, Leyde, 1996, p. 173-187.

XIX. LE VERBE

§ 324 Le présent chapitre vise simplement à présenter le verbe en tant qu'élément isolé, prenant en compte les questions relatives aux notions de racines, de schèmes dérivés et de thèmes, ainsi que les problèmes de classification. Il n'est pas possible de traiter ici des phénomènes de la conjugaison, dans la mesure où il est vain de vouloir aborder le recensement des différentes formes en dehors du système prédicatif et sans prendre en compte des critères syntaxiques, qui, dans bien des cas, sont les seuls éléments qui permettent d'identifier une forme dont la morphologie, ou plutôt la graphie, ne trahit pas l'identité. Nous reviendrons donc à l'analyse des formes verbales plus loin, lorsque nous aurons fourni, dans la partie qui fait suite à ce chapitre, les données nécessaires pour bien saisir les fondements de la flexion verbale.

I. RACINES ET SCHÈMES DÉRIVÉS

§ 325 La ***racine***, conventionnellement notée au moyen de capitales, est une notion abstraite ; elle est constituée par la suite de consonnes, appelées radicales, que l'on repère dans tous les mots apparentés. La combinaison de ces radicales n'est pas totalement libre, il existe en effet des contraintes qui interdisent certaines combinaisons, comme la cohabitation de phonèmes identiques ou de même nature quant à leur réalisation phonétique. La racine est sous-spécifiée sur le plan phonologique (absence de coloration vocalique), mais elle est aussi neutre du point de vue aspectuel (pas de distinction entre situation et action) et du point de vue catégoriel (la nature du mot - verbe, nom, adverbe - n'est pas donnée par la racine). Il arrive qu'un mot présente exactement la même suite de consonnes qu'une racine (cf. *Bꜣ* et le verbe *bꜣ*), il convient cependant de distinguer les deux, car le mot comporte un vocalisme. Le verbe, comme les autres catégories du langage, est donc la réalisation concrète d'une racine, soit dans son état premier (schème simple), soit dans la forme qu'elle présente, après la mise en oeuvre d'un ou plusieurs phénomènes de transformation (schème dérivé).

§ 326 En effet, dans de nombreux cas, la racine va donner naissance à des ***schèmes*** dérivés, en subissant une ou plusieurs dérivations, un processus commun aux langues du groupe chamito-sémitique. L'originalité de l'égyptien en cette matière est la lexicalisation hâtive des schèmes dérivés, de sorte que les outils de dérivation ont vite

perdu leur souplesse créative, et sont passés du terrain morphologique au monde lexical. Avant d'étudier les moyens de dérivation, il faut souligner que la racine brute engendre toujours des schèmes simples, même si ceux-ci n'ont pas toujours été conservés.

Les procédés de dérivation obéissent à deux grands impératifs. D'abord, en augmentant la racine (qui très souvent ainsi deviendra trilitère), ils permettent des dérivations vocaliques plus nombreuses, et donc la confection d'un plus grand nombre de mots, et notamment de verbes, sur une racine de base. Ensuite, par le jeu des préfixes, il est loisible d'apporter des nuances à la signification de base d'une racine.

Les schèmes tirés d'une racine donnée s'obtiennent par la mise en oeuvre d'une ou plusieurs opérations qui se succèdent dans un ordre que nous allons respecter. Dès le premier stade de dérivation, les contraintes qui pesaient sur la formation de la racine sont levées. Pour présenter cette question, nous nous inspirerons de la récente approche de Chr. Reintges.

§ 327 Une première série de schèmes dérivés s'obtient par une réduplication totale ou partielle de la racine ; le recours à ce procédé confère à la racine un sens intensif ou répétitif. Ainsi, de *NḎM*, que l'on trouve dans *nḏm* "être doux", tire-t-on *nḏmnḏm* "faire l'amour" et de *ḪB* ou *HD*, présent dans *ḫb* "démolir" ou dans *hd* "repousser", obtient-on *ḫbḫb* "tailler en pièces" et *hdhd* "charger". D'une racine *TK*, "approcher", une réduplication partielle fournit *tkk* "attaquer". Les verbes géminés sont donc des verbes obtenus par une réduplication de la dernière radicale d'une racine.

Parfois, une même racine a donné lieu aux deux dérivations sans que l'on distingue une nuance entre les schèmes dérivés, comme avec *dbndbn* ou *dbnbn* "faire des circonvolutions", forgé sur *DBN* que l'on trouve dans *dbn* "tourner autour", et *ḥnḥn* ou *ḥnḥ* "arrêter", tiré de *ḤN*, présent dans *ḥn* "reculer". Si la réduplication s'applique à une racine monosyllabique, elle s'accompagne d'une épenthèse, phénomène sur lequel nous reviendrons un peu plus bas (cf. *ḥḥi* "rechercher" dérivé d'une racine *Ḥ*).

§ 328 Une autre manière d'obtenir des schèmes dérivés est d'ajouter un préfixe à la racine, celle-ci ayant déjà éventuellement fait l'objet d'une réduplication partielle ou totale. On notera qu'une racine ne peut se voir adjoindre plus de deux préfixes et que ceux-ci se suivent dans un ordre hiérachisé (*ś*- > *ḥ*- > *n*-). Le préfixe *ś*- est encore productif sous l'Ancien Empire, alors que les autres sont déjà des fossiles lexicalisés.

Le ***préfixe n-*** est assez fréquent, mais sa signification fondamentale est encore débattue. Il semble offrir parfois un sens moyen, comme dans *nwn* "se décoiffer, s'ébouriffer les cheveux (en signe de deuil)", qui proviendrait de *WN*, que l'on trouve dans *wn* "être/devenir chauve", et dans *nḳdd* "s'endormir", que l'on rapprochera de *ḳdd*

"dormir", formé sur *ḲD*. Ailleurs, il apporte une valeur expressive ou intensive, surtout lorsqu'il se combine, comme c'est fréquent, avec des schèmes obtenus par réduplication : cf. *ngśgś* "déborder" dérivé de *GŚ*, présent dans *gśi* "couler" ; *npꜣpꜣ* "voleter" formé sur *Pꜣ*, que l'on trouve dans *pꜣi* "voler" ; *nftft* "sautiller" qui doit provenir de *FT*.

Le ***préfixe ḥ-*** a été beaucoup moins productif. Il semble posséder un sens adversatif (cf. *ḥwrw* "faible" face à *wr* "puissant), mais aussi conférer une signification dynamique (cf. *ḥtm* "détruire" face à *tm* "cesser"). Ce préfixe est souvent combiné à un schème déjà dérivé, comme dans *ḥnbꜣbꜣ* "onduler", tiré de *Bꜣ* "trou rond".

Le ***préfixe ś-*** sert à former des causatifs, en l'occurrence des verbes exprimant que leur sujet fait advenir telle ou telle situation. Ainsi, *MN*, que l'on trouve dans *mn* "être stable", donne lieu à *śmn* "rendre stable, ériger", et *ꜥNḪ*, racine du verbe *ꜥnḫ* "vivre", donne *śꜥnḫ* "faire vivre", tout comme *NFR*, à la base de *nfr* "parfait", produit *śnfr* "parfaire". Il arrive que le préfixe *ś-* ne confère au verbe qu'une nuance causative très affaiblie (cf. *ḏd* "dire", *śḏd* "raconter'). La préformante causative peut s'adjoindre à un schème déjà dérivé, comme dans *śḳbb* "rafraîchir", formé sur *ḳbb* "être frais" provenant de *ḲB*. Dans certains cas, devant le préfixe *n-* s'ajoute le *ś-* causatif, pour donner lieu à des schèmes comme *śnḫn* "rajeunir", tiré de *ḪN*, et *śnfḫfḫ* "dénouer", dérivé de *FḪ*, que l'on trouve dans *fḫ* "lâcher".

Non seulement ce mode de formation s'est sclérosé, mais la plupart des verbes causatifs ont été remplacés par la périphrase *rdi* ("faire en sorte que, permettre que") suivi du subjonctif du verbe que l'on veut rendre causatif, processus largement entamé en néo-égyptien. De la sorte, *śꜥḥꜥ* a été concurrencé par *rdi ꜥḥꜥ.f*. À l'origine toutefois, cet emploi de *rdi* servait, à proprement parler, à créer des factitifs, c'est-à-dire des verbes dont l'action est commandée par un tiers, en l'occurrence le sujet de *rdi* (*rdi ꜥnḫ.i* "faire en sorte/permettre que je vive"). C'est cette périphrase avec *rdi* qui est à l'origine du causatif copte en **T-**. On notera néanmoins que, dans les textes des temples gréco-romains, on recréa, mais de façon savante et artificielle, une nombreuse série de causatifs en *ś-*.

Il nous reste à dire un mot de l'éventuelle existence d'un ***préfixe w-***. Plusieurs verbes sont dérivés d'une racine augmentée d'un *w-* qui paraît leur conférer une valeur terminative et durative. Ainsi, *wbꜣ* "forer, ouvrir" semble bien apparenté à *bꜣ* "faire un trou dans le sol avec une pioche", et dériver tous deux de *Bꜣ*, "trou rond". De même, *wṯs* "soulever, supporter" provient sans doute de *ṮS*, que l'on trouve dans le simple *ṯsi* "lever". Néanmoins, selon la théorie de Reintges le *w* ne s'expliquerait pas comme un préfixe, mais bien comme une épenthèse, phénomène que nous allons à présent aborder.

§ 329 Une dernière dérivation est possible, soit au départ de la racine, soit au départ d'un schème déjà dérivé, afin de respecter des impératifs prosodiques. On entend

ici par prosodie les règles d'harmonie qui président à la composition d'un mot pour que celui-ci offre une forme phonique optimale. Deux procédés peuvent être utilisés à ce niveau. Le premier est celui de l'épenthèse, c'est-à-dire l'adjonction d'un phonème pour fournir une dérivation prosodique équilibrée, par la création d'une syllabe complémentaire. Selon Reintges, les consonnes faibles *ỉ*, *w*, *ꜣ* et *r* servent précisément à créer des épenthèses, sans que le choix de l'une plutôt que d'une autre ne soit motivé. Dans ce cas, le *ỉ* ou le *w* final des verbes faibles serait un phénomène prosodique. L'épenthèse peut aussi se situer ailleurs dans la racine ou le schème. Ainsi, sur la racine *ꜣḪ*, que l'on trouve dans *ꜣḫ* "verdoyer", une double épenthèse donnerait *wꜣḫỉ* "verdir". Ce phénomène est aussi utilisé pour tirer un schème d'une racine monoconsonatique, comme dans le cas de *ḥḫỉ* "rechercher" dérivé d'une racine *Ḫ*. Une fois insérée, l'épenthèse peut subir un phénomène d'assimilation, ce qui montre bien que cette consonne faible est étrangère à la racine. Un exemple est fourni par la racine *ꜥF* que l'on retrouve dans le verbe *ꜥf* "presser" et son dérivé, de même sens, *ỉꜥf*, qui deviendra, par assililation, *ꜥꜥf*.

§ 330 Un autre procédé prosodique est le recours à une réduplication partielle ou totale qui intervient en fin des processus de dérivation, car cette réduplication comporte les éventuels préfixes et/ou épenthèse. Ainsi sur la racine *ḪB*, obtiendrait-on d'abord *nḫb* "ouvrir" (une mine), puis *nḫbnḫb* "se séparer".

II. Les thèmes verbaux

§ 331 Pour constituer les formes de la conjugaison, schèmes simples et schèmes dérivés vont se transformer en thèmes différents. Le thème, parfois aussi appelé radical, est donc une réalisation concrète obtenue sur le squelette consonantique. Un même schème, simple ou dérivé, est susceptible de revêtir plusieurs thèmes, qui se distinguent par des modifications vocaliques, voire consonantiques. Étant donné les caractéristiques de l'écriture égyptienne, la nature et la présence de ces modifications ne sont hélas pas toujours visibles. On se rappellera d'abord que l'écriture égyptienne ne note pas les voyelles. En outre, des modifications consonantiques éventuelles peuvent être masquées dans la mesure où l'orthographe égyptienne, comme en sémitique, n'écrit une consonne redoublée qu'une fois, sauf si ces deux consonnes identiques sont séparées par une voyelle. À cela s'ajoute que certaines graphies notant un segment du verbe à l'aide d'un signe bilitère sont parfois ambiguës. Ainsi, le bilitère *ỉr* suivi d'un *r* peut recouvrir aussi bien le thème *ỉr* (avec un *r* complément phonétique) que le thème *ỉrr* (le *r* étant la marque de la gémination). Néanmoins, on peut dire que, d'une façon générale, la structure consonantique ne subit guère d'altérations. Il en résulte que certaines classes de verbes ne

présentent sur le plan graphique aucune modification thématique visible d'une forme à l'autre, source de nouvelles difficultés dans l'identification d'une forme.

§ 332 Aux thèmes verbaux peuvent venir s'ajouter des affixes, c'est-à-dire des morphèmes non autonomes, dont beaucoup, malheureusement, ne sont notés que de façon sporadique. Selon la place qu'ils occupent, on distingue les augments, qui viennent en avant du thème, et les suffixes, qui suivent le thème.

a) les ***augments*** en égyptien classique se réduisent à une très rare survivance du *yod* prothétique à l'impératif, aux participes et formes relatives.

b) les ***suffixes*** pourraient être rangés dans deux grandes catégories. Les premiers véhiculent des précisions propres à la conjugaison, comme des nuances aspectuelles ou modales, l'indication de la diathèse, voire la séquentialité d'une forme. Les seconds constituent une désinence de nombre et de genre ajoutée au thème. Il est possible de combiner plusieurs suffixes au sein d'une même forme.

Dans la première catégorie, on rangera :

-t de la forme *śḏm.t.f* et des subjonctifs *iw.t* et *in.t*

-tj de la forme *śḏm.tj.fj*

-w du prospectif *śḏm.w.f*

-w du complément verbal négatif

-w et *-tw* des passifs *śḏm.w.f* et *śḏm.tw.f*

-n de la forme *śḏm.n.f* et de la forme relative *śḏm.w.n.f*

-in, *-ḫr* et *-kꜣ* des formes *śḏm.in.f*, *śḏm.ḫr.f* et *śḏm.kꜣ.f*

-kwi et autres terminaisons caractérisant le parfait ancien, et précisant en outre le genre et le nombre.

Dans la seconde catégorie, on trouve :

les désinences masculines *-w/-j* de plusieurs participes ou formes relatives

la désinence féminine *-t* des participes et des formes relatives, ainsi que de certains infinitifs

la désinence du masculin pluriel *-jw* des participes inaccomplis actifs et accomplis passifs

la désinence féminine *-jt* de certains participes accomplis et prospectifs passifs

la désinence féminine *-ti* des participes prospectifs passifs.

Pour prendre un exemple, on peut décomposer la forme relative *śḏm.w.n.f* de la manière suivante : un thème (*śḏm*), un suffixe de désinence (*w*), un suffixe marquant l'accompli (*n*) et un pronom suffixe (*f*) précisant la personne du sujet.

III. CLASSIFICATION DES VERBES

§ 333 Dans la mesure où, en fonction de leur structure consonantique, certains verbes présentent un infinitif féminin et/ou sont susceptibles d'offrir dans leur graphie un thème bref ou géminé, il est normal de ranger les verbes dans différentes classes. Pour ce faire, on recourt à une classification qui repose sur le nombre et la nature des radicales qui constituent le schème. On remarquera qu'on cite les verbes égyptiens non d'après l'infinitif, mais d'après leur structure consonantique. De la sorte, on dira que le verbe "désirer" en égyptien est *mr(ỉ)*, alors que son infinitif est *mr(ỉ).t*.

Sur cette base, on peut répartir les verbes en trois grandes classes.

1. Les verbes forts

§ 334 Ce sont des verbes à deux ou trois radicales, plus rarement à quatre, cinq ou six radicales, dont la dernière n'est ni une semi-consonne (*ỉ* ou *w*), ni une consonne identique à la pénultième. On prendra garde que certains verbes qui se terminent par un *yod* sont en réalité des verbes forts dont la dernière radicale *r* s'est ensuite amuïe en *yod*. Tels sont, par exemple, les verbes *św r>świ* "boire" et *twr>twi* "purifier", dont l'orthographe historique (cf. *supra*, § 52) manifeste ce changement phonétique. Inversement, le verbe *šm* "marcher" qui a l'allure d'un verbe fort est cependant doté d'un infinitif féminin, et fait exceptionnellement la gémination, ce qui semble indiquer qu'il s'agit d'un verbe faible à l'origine.

Les verbes qui présentent plus de trois radicales sont souvent des schèmes dérivés, obtenus soit par la préfixion d'un *ś*- causatif ou d'un *n*- exprimant notamment l'intensification, soit par réduplication, totale ou partielle, de la racine, éventuellement combinée avec le préfixe *n*-, afin de créer des verbes indiquant des actions répétées ou violentes.

Tous les verbes forts ont pour caractéristiques d'offrir une suite de radicales inchangée et un infinitif masculin, sauf dans le cas des causatifs formés sur une racine bilitère qui ont un infinitif féminin (ex. : *śmn.t* ; cf. *infra*, § 690). Un comportement tout à fait exceptionnel s'observe avec les verbes à trois radicales qui redoublent leur dernière consonne dans la tournure passive archaïque *(n) śḏmm.f* (cf. *infra*, § 680) et les verbes à deux radicales qui redoublent leur dernière consonne au participe accompli passif, comme dans *wḏḏ* (cf. *infra*, § 850).

En fonction de leur formation, les verbes forts se laissent ranger en sept sous-groupes, désignés de la manière suivante :

2-lit. (verbes à 2 radicales ou bilitères) : *wn* "ouvrir", *rḫ* "apprendre à connaître".

3-lit. (verbes à 3 radicales ou trilitères) : *śḏm* "entendre", *ʿnḫ* "vivre".

4-lit. (verbes à 4 radicales ou quadrilitères) : *ḥnḥn* "arrêter" (formé par réduplication), *wśṯn* "aller librement".

5-lit. (verbes à 5 radicales ou quinquilitères) : *ngśgś* "déborder fortement" (formé par réduplication et préfixion de *n-*).

6-lit. (verbes à 6 radicales ou sexilitères), toujours forgés par réduplication et très rares : *nḏmnḏm* "faire l'amour" (à partir de la 22e dynastie), *nḫrnḫr* "se réjouir" (Ancien Empire).

Lorsque la première radicale est le préfixe causatif *ś-*, on parle de :

caus. 2-lit. (verbes causatifs bilitères) : *śmn* "rendre stable", avec infinitif féminin.

caus. 3-lit. (verbes causatifs trilitères) : *śḥtp* "rendre paisible".

On notera que certaines dérivations obtenues avec le préfixe *ś-* ne dénotent pas un véritable causatif, mais confèrent une nuance un peu différente de celle du verbe d'origine. Ainsi sur *ḏd* "dire" et *wḏ* "ordonner" obtient-on *śḏd* "rapporter" et *śwḏ* "enjoindre, transmettre".

2. Les verbes faibles

§ 335 Ce sont des verbes à trois, quatre ou cinq radicales dont la dernière est une consonne faible (*i* ou *w*), celle-ci étant le plus souvent omise dans l'écriture, bien qu'elle apparaisse parfois sous la graphie \\. Lorsque le *yod* final se maintient au contact du pronom suffixe ou de la désinence *yod*, cette dernière radicale est notée au moyen d'un double *yod*. Parmi les verbes à quatre radicales on notera l'existence de causatifs (*caus. 3ae inf.*), tandis que les verbes à cinq radicales sont tous des causatifs (*caus. 4ae inf.*).

Plusieurs de ces verbes peuvent présenter à certaines formes des graphies marquant une réduplication de la pénultième et/ou offrir un infinitif féminin.

Voici les six sous-classes des verbes faibles avec leurs désignations et leurs caractéristiques :

3ae inf. (verbes *tertiae infirmae*, c'est-à-dire à troisième radicale faible) : *mr(i)* "désirer", *pr(i)* "sortir", *hr(w)* "se calmer".

Les *3ae inf.* ont tous un infinitif féminin et font la gémination à certaines formes de la conjugaison suffixale et aux participes et formes relatives de l'inaccompli. On trouve donc à côté du thème de base bref *mr*, un thème allongé *mrr*.

4ae inf. (verbes *quartae infirmae*, c'est-à-dire à quatrième radicale faible). Ce groupe rassemble des verbes au comportement différent. Certains d'entre eux présentent un infinitif féminin, mais ne connaissent pas les formes géminées ; tels sont *ḥmś(i)* "s'asseoir", *wꜣś(i)* "tomber en ruine". D'autres verbes ont un infinitif masculin et possèdent des formes géminées, comme *nṯr(i)* "être divin", *mśḏ(i)* "haïr".

5ae inf. (verbes *quintae infirmae*, c'est-à-dire à cinquième radicale faible) ou plus exactement *caus. 4ae inf.* Ils ont tous l'infinitif masculin et ignorent les formes géminées, tel *śmꜣw(i)* "renouveler" (tiré de *mꜣw(i)* "être neuf").

caus. 3ae inf. (causatifs *tertiae infirmae*, c'est-à-dire causatifs formés sur des verbes à troisième radicale faible). Tous les verbes de cette catégorie présentent un thème bref, mais certains d'entre eux ont un infinitif masculin comme *śmś(i)* "faire naître" (tiré de *mś(i)* "naître"), alors que d'autres ont un infinitif féminin tel *śḫp(i)* "apporter" (tiré de *ḫp(i)* "voyager").

Méritent une mention particulière quelques verbes qui ont l'apparence de *3ae inf.* mais qui dérogent au comportement de ces derniers. Ainsi, *dmi* "toucher" ignore les formes géminées mais possède un infinitif féminin, tandis que des verbes comme *tni* "vieillir" et *šri* "obstruer" se comportent comme des verbes forts, dont la dernière radicale, d'ailleurs normalement écrite, serait un *yod* fort.

3. Les verbes géminés

§ 336 Il s'agit de verbes à trois ou quatre radicales dont les deux dernières consonnes sont identiques. Tous ces verbes ont un infinitif masculin, mais certains d'entre eux, à savoir les *2ae gem.*, présentent, extérieurement dans la graphie, soit un thème doté d'une radicale double (*mꜣꜣ* pour certaines formes de la conjugaison suffixale, les participes et les formes relatives de l'inaccompli, l'infinitif, l'impératif, la forme *śḏm.tj.fj* et le complément verbal négatif), soit un thème bref (*mꜣ*) pour les autres cas. En réalité, les différents thèmes conservent toujours leurs deux radicales identiques, mais celles-ci ne sont écrites deux fois que si elles sont séparées par une voyelle, faute de quoi les deux consonnes étant en contact direct ne sont notées qu'au moyen d'un seul signe.

Il suffit de distinguer deux classes de géminés :

2ae gem. (verbes *secundae geminatae*, c'est-à-dire à deuxième radicale redoublée) : *ḳbb* "être frais", *wrr* "être grand", *m33* "voir".

3ae gem. (verbes *tertiae geminatae*, c'est-à-dire à troisième radicale redoublée). Cette classe, qui, rappelons-le, se comporte comme celle des verbes forts, compte peu de représentants et comprend exclusivement des verbes dérivés de racines simples, et notamment des causatifs (qui sont au sens précis des *caus. 2ae gem.*), tel *śḳbb* "rafraîchir". D'autres dérivations sont possibles, comme *śnbb* "saluer", sans doute tiré de ŚNB, que l'on trouve dans *śnb* "être en bonne santé".

IV. Les verbes dits irréguliers

§ 337 Quelques verbes, d'un emploi très fréquent, offrent des particularités surtout graphiques, qui nécessitent un traitement particulier, bien que leur radical permettrait de les ranger parmi les *3ae inf.*

1. Le verbe "donner" (*rdi/di*)

§ 338 Le verbe "donner" se présente sous deux thèmes différents *rdi* et *di*. En règle générale, on écrit *rdi* (, ou) pour le perfectif *śdm.f*, le prospectif *śdm.w.f*, les formes *śdm.ḫr.f*, *śdm.k3.f*, *śdm.t.f* et *śdm.tj.fj*, le passif *śdm.w.f*, l'infinitif, le complément verbal négatif, le participe accompli passif et la forme relative de l'accompli. En revanche, on emploie le thème *di* (, ou) pour l'aoriste *śdm.f*, le subjonctif *śdm.f*, le participe prospectif passif et la forme relative prospective. Pour d'autres formes, il y a hésitation entre les deux thèmes ; c'est le cas des formes *śdm.n.f* et *śdm.in.f*, des passifs en *-tw*, du parfait ancien, du participe accompli actif, et déjà parfois pour l'infinitif.

En outre, comme les *3ae inf.*, il adopte un infinitif féminin (le plus souvent , *rdi.t*) et est capable de revêtir, à côté des formes brèves déjà énoncées, des formes géminées avec le thème *didi* (, et) que l'on trouve pour la forme substantivée de la conjugaison suffixale (*mrr.f*), les participes actif et passif de l'inaccompli, la forme relative de l'inaccompli, et l'impératif. Ce dernier, toutefois, est le plus souvent assumé par un impératif *imi* tiré d'une autre racine.

2. Le verbe "venir" (**iwi*)

§ 339 Contrairement à ce qui est souvent exposé, *ii* et *iw* ne sont pas deux verbes distincts et apparentés, mais bien deux thèmes d'un même verbe, sans doute **iwi*. Le choix de l'une ou l'autre base est conditionné par des critères purement

morphologiques. Sur la base *iw* se forment le prospectif, le subjonctif (*iw.t.f*), la *mrr.f* (*iww.f*), l'aoriste, les participes inaccomplis et prospectifs, la *sdm.tj.fj*, le complément verbal négatif et certaines personnes du parfait ancien. En revanche, la base *ii* sert à former le perfectif *sdm.f*, le participe acccompli, l'infinitif, les formes *sdm.n.f* et *sdm.t.f*, et les autres formes du parfait ancien. Pour sa part, l'impératif [hiéroglyphes] *mi* est encore dérivé d'une autre racine.

3. Le verbe "aller chercher" (*ini*)

§ 340 Ce verbe a pour sens fondamental "aller chercher", mais aux formes de l'accompli, il prend la signification d' "apporter". Sa seule "irrégularité" est de présenter au subjonctif une forme remarquable avec un suffixe *-t* (*in.t.f*), sans doute une ancienne forme fossilisée, conservée aussi dans *iw.t.f*. Pour le reste, on signalera que ce verbe est l'un de ceux qui peut offrir une graphie ambiguë du thème, puisque l'orthographe [hiéroglyphe] est susceptible de recouvrir aussi bien le thème rédoublé (*inn*) que le thème bref (*in*).

4. Le verbe "faire" (*iri*)

§ 341 Généralement classé avec les irréguliers, ce verbe ne présente en fait aucune particularité, si ce n'est son emploi très fréquent, tant comme verbe plein que comme auxiliaire. Pour le reste, il fonctionne exactement comme un *3ae inf.* Lorsque le thème est écrit [hiéroglyphes], on retrouve la même équivoque que celle que nous venons de rappeler à propos de *ini* ; en effet, cette graphie peut se lire *irr* ou *ir*.

V. PROPRIÉTÉS DES VERBES

§ 342 En dehors de leur structure consonantique, les verbes peuvent encore être classifiés selon des caractéristisques intrinsèques. On peut distinguer, comme dans d'autres langues, entre les verbes transitifs (directs ou indirects) et les verbes intransitifs, qui regroupent les verbes de qualité, les verbes de mouvement et les intransitifs qui ne relèvent pas de l'un de ces deux sous-groupes. Néanmoins, cette classification, qui mêle critères sémantiques et syntaxiques, n'est pas la plus importante en égyptien. Elle rend, il est vrai, largement compte de la diathèse, puisque les verbes transitifs sont capables de se mettre à la voix passive (bien que la langue égyptienne puisse former des participes passifs sur des verbes intransitifs), et explique que certains verbes marquent une prédilection pour certaines formes de la conjugaison. Néanmoins, beaucoup plus pertinente est l'Aktionsart des verbes, c'est-à-dire une classification fondée uniquement sur leurs traits sémantiques. Dans la mesure où les différentes formes de la conjugaison

égyptienne sont avant tout aspectuelles et non temporelles, il est normal que l'Aktionsart, qui est une des composantes de l'aspect des propositions, entre en relation dialectique avec l'aspect de la forme conjuguée. Sans entrer déjà ici dans le détail (cf. *infra*, § 351 et suiv.), on notera que quatre paires d'Aktionsart se révèlent opératoires suivant que le verbe est télique ou non télique (le terme de l'action est ou n'est pas envisagé, comme "briser" face à "marcher"), duratif ou ponctuel (comme "courir" face à "quitter"), pluriphasé ou monophasé (comme "battre" face à "entendre"), transformationnel ou non transformationnel (comme "casser" face à "regarder"). Pour prendre un exemple simple, des verbes comme *mꜣꜣ* "voir" ou *sḏm* "entendre", dont le procès est atélique et monophasé, ne sont guère enclins à se conjuguer à l'inaccompli progressif ; lorsque toutefois ils revêtent cette forme, ils prennent un sens télique et pluriphasé et se rendront alors par "regarder" et "écouter".

BIBLIOGRAPHIE

E. OTTO, *Die Verba Iae inf. und die ihnen verwandten im Ägyptischen*, dans *ZÄS*, 79 (1954), p. 41-52 ; P. LACAU, *Études d'égyptologie* II. *Morphologie*, Le Caire, 1972, M.T. DERCHAIN-URTEL, *Das* n-*Präfix im Ägyptischen*, dans *GM*, 6 (1973), p. 39-54 ; W.A. WARD, *The Four Egyptian Homographic Roots B-3. Etymological and Egypto-Semitic Studies*, Rome, 1978 ; G. CONTI, *Studi sul bilitterismo in semitico e in egiziano. 1. Il tema verbale N1212*, Florence, 1980 ; Chr. CANNUYER, *Les formes dérivées du verbe en ancien égyptien*, dans *GM*, 63 (1983), p. 25-35 ; J. WINAND, *Le verbe* iy/iw *: unité morphologique et sémantique*, dans *LingAeg*, 1 (1991), p. 357-387 ; Chr. REINTGES, *Egyptian-Root- and Pattern Morphology*, dans *LingAeg*, 4 (1994), p. 213-244.



TROISIÈME PARTIE

LE SYSTÈME PRÉDICATIF



XX. LES FONDEMENTS THÉORIQUES DE LINGUISTIQUE

§ 343 Avant d'aborder l'étude détaillée du système prédicatif verbal et non verbal de l'égyptien, il nous a semblé qu'une introduction était nécessaire. Elle vise essentiellement à présenter les fondements théoriques de notre connaissance de l'égyptien.

Ces dernières années, l'égyptologie a davantage cherché à tirer parti des acquis de la linguistique générale. Cette tendance a provoqué l'apparition d'un certain nombre de notions, jusque là absentes de nos études, qu'il vaut la peine de définir. En effet, même pour ceux dont la grammaire est l'objet quotidien de recherches, il n'y a pas toujours unanimité sur la manière de concevoir certains aspects de l'analyse linguistique, ni sur la définition opératoire à accorder à certains termes. En outre, pour expliquer la temporalité, nous serons amenés à recourir à des notions jusqu'ici inhabituelles dans les grammaires de l'égyptien. Enfin, pour les étudiants, auxquels cet ouvrage est largement destiné, la plupart des concepts linguistiques sont totalement neufs.

*

* *

I. LES TROIS POINTS DE VUE DE L'ANALYSE LINGUISTIQUE

§ 344 La grammaire traditionnelle, qui constitue souvent le seul bagage linguistique des étudiants fraîchement sortis des humanités, nous a habitués à ne considérer la langue que comme un ensemble de formes assorties de règles permettant de les agencer. En réalité, on reconnaît aujourd'hui que la langue peut être analysée selon trois points de vue, complémentaires mais distincts :

a) le point de vue *morpho-syntaxique* étudie la relation entre l'énoncé et le système de la langue lui-même, c'est-à-dire le système des marquants (domaine de la morphologie des différentes catégories, comme le nom, le verbe, les adverbes, etc.), de leur liaison et de leur fonction (domaine de la syntaxe). Il s'agit donc en gros du domaine couvert par l'analyse grammaticale traditionnelle ;

b) le point de vue *sémantique* étudie la relation entre l'énoncé et ce qu'il signifie ; on ne s'attache plus ici aux formes, mais au sens qu'elles véhiculent, à ce qu'elles représentent ; c'est par exemple de ce point de vue que dépend l'identification des fonctions logiques des parties d'un énoncé (pour un exemple, voir *infra*, § 370) ;

c) le point de vue *énonciatif* (recouvrant en partie ce qu'on désigne dans la linguistique anglo-saxonne sous l'appellation de *pragmatics* "pragmatique") étudie la relation entre l'énoncé et le locuteur. La fonction première de tout langage est de communiquer. Pour atteindre ce but, le locuteur dispose dans sa langue d'une série de moyens, qui ne sont pas tous équivalents, entre lesquels il va devoir choisir suivant la situation particulière dans laquelle il se trouve ; il peut ainsi prendre position vis-à-vis de son énoncé (domaine de la modalité, voir *infra*, § 373) ou en hiérarchiser les éléments constitutifs (voir *infra*, § 374-375).

Relève également de ce point de vue la nature des instances d'énonciation. Une division fondamentale s'opère entre l'instance de la narration et celle du discours. La ***narration*** expose les événements présentés comme extérieurs au monde immédiat du locuteur, les faits semblant se raconter d'eux-mêmes. Le ***discours***, en revanche, développe une dialectique constante entre un locuteur et un interlocuteur. Les deux premières personnes ont naturellement plus d'affinités avec l'instance du discours, mais cette relation n'est pas exclusive. En effet, un locuteur peut souhaiter narrer des faits qui le concernent comme lui étant complètement étrangers, et sans plus aucune incidence sur sa situation actuelle. Ces deux instances fondamentales ne peuvent toutefois rendre compte de toutes les situations, car il existe une catégorie intermédiaire, de caractère mixte, où des faits du passé, possédant une affinité naturelle avec l'instance de la narration, sont ramenés dans la sphère d'intérêt du locuteur. Nous proposons de désigner cette instance au moyen de l'expression ***discours narratif***.

Chaque point de vue peut être privilégié dans l'étude d'une langue. Toutefois, on ne doit jamais faire complètement abstraction des autres points de vue, car il y a de nombreuses interactions (voir *infra*, § 373 et suiv.). Étant donné que le premier but de cet ouvrage est de donner une description du système grammatical de l'égyptien, nous ne nous préoccuperons des points de vue sémantique et énonciatif que dans la mesure où ils rejaillissent directement sur l'analyse vue morpho-syntaxique.

II. LA TEMPORALITÉ OU L'INSCRIPTION DANS LE TEMPS

§ 345 Dans le monde physique, tout procès s'inscrit doublement dans l'épaisseur du temps. Nous entendons par procès non seulement toute activité, mais aussi des événements de qualité, de relation ou de situation. Tout d'abord, le procès possède en lui-même une certaine durée (fût-elle instantanée) inhérente à l'action exprimée. Ensuite, le procès peut être placé sur la ligne du temps par rapport à un point de repère, par exemple, une date du calendrier. Ces deux dimensions qui servent à situer le procès dans le temps peuvent être réunies sous le terme de ***temporalité***, étant donc bien entendu que "temporalité" est à prendre ici dans un sens large.

Traditionnellement, dans l'analyse linguistique, le ***temps*** est pareillement conçu comme un miroir de la réalité, c'est-à-dire comme une relation existant entre la globalité d'un procès, et donc appréhendé comme il existe dans le monde physique, et un point de repère, ici souvent donné par le moment d'énonciation. Ainsi, dans une proposition comme

ex. 418 : Il abattait la porte.

la totalité du procès est considérée comme accomplie par rapport au moment où le locuteur s'exprime.

En fait, le propre de l'énoncé linguistique est de mettre en rapport un ***segment*** du procès avec un point de repère. Ainsi dans l'exemple cité ci-dessus, l'action est seulement considérée dans son cours, et cet acte peut très bien ne pas s'être conclu par la destruction totale de la porte, tout comme il pourrait, en principe, être toujours en cours au moment où je m'exprime, comme dans :

ex. 419 : Il abattait la porte, mais il dut s'arrêter, exténué.

ex. 420 : Il abattait la porte et son travail n'est pas encore terminé.

Il résulte donc que le temps linguistique n'est pas un rapport établi entre un procès pris dans sa globalité et un point de repère, mais entre un segment choisi dans la durée du procès (dans notre exemple, l'action en cours), et un point de repère (le moment d'énonciation). La partie ainsi sélectionnée dans la durée du procès est ce que nous appellerons le ***moment de référence***.

Si le procès possède intrinsèquement une certaine durée, son extension n'est pas clairement définie par la conjugaison. Toutefois, elle peut être spécifiée par des moyens lexicaux, comme dans l'exemple suivant :

ex. 421 : Hier, depuis deux heures jusqu'à quatre heures, il étudiait ses cours.

§ 346 Il faut encore noter que la façon dont on envisage traditionnellement le temps présente un côté réducteur, dans la mesure où l'expression du temps est souvent perçue comme confinée dans le jeu des oppositions qui traversent la conjugaison. Si cette dernière joue effectivement un rôle essentiel dans beaucoup de langues, comme en français, elle n'en constitue cependant pas le moyen exclusif. Bien souvent, - et ce même dans les langues où la conjugaison verbale est particulièrement développée, - l'expression du temps résulte de l'interaction de données multiples, grammaticales bien sûr, mais aussi lexicales.

§ **347** En marge de son extension dans le temps et de sa position par rapport à un point de repère, le procès peut encore être caractérisé par sa structure interne. Considérons d'abord les deux exemples suivants :

ex. 422 : Pierre est en train de construire sa maison.

ex. 423 : Pierre est en train de courir dans le parc.

Dans les deux cas, le procès exprime une activité qui s'étend sur une certaine durée, laquelle ne peut être établie. Dans l'ex. 422, toutefois, le procès contient de manière inhérente une limite qui, une fois atteinte, entraîne nécessairement la fin du procès. Rien de tel ne se retrouve dans l'ex. 423. Dans ce dernier exemple, en effet, le procès peut durer un temps bref, ou au contraire s'étaler sur plusieurs heures, sans que cela en affecte la validité. Si Pierre a couru, même un court instant, il sera toujours vrai d'affirmer que Pierre a couru. En revanche, dans l'ex. 422, si Pierre s'est adonné à la construction de sa maison même pendant un temps très long, mais qu'il s'est arrêté avant la fin des travaux, on ne pourra pas affirmer que Pierre a construit sa maison.

En d'autres termes, à côté de son extension dans le monde physique, tout procès possède aussi par lui-même une structure logique, qui n'est pas dans tous les cas identique. Nous appellerons cette structure l'aspect de la proposition logique, ou mieux encore, comme on le verra plus bas, l'Aktionsart de la proposition.

Par énoncé, nous entendrons toute proposition logique linguistiquement réalisée.

§ **348** La temporalité, vue de manière générale, peut être envisagée comme le résultat d'un système de relations entre trois points de vue complémentaires, mais distincts : le moment de référence, un point de repère, et l'Aktionsart de la proposition logique, appellation préférable à celle de moment du procès :

a) le moment de référence est le segment de temps que le locuteur choisit arbitrairement d'isoler dans le procès, voire en amont ou en aval de celui-ci ;

b) le point de repère est le moment auquel le locuteur se place pour considérer le moment de référence. Généralement, il s'agit du moment d'énonciation ;

c) l'Aktionsart de la proposition logique correspond à la structure interne du procès, indépendamment de son insertion dans un énoncé linguistique. La structure interne ne doit pas être confondue avec l'extension du procès dans le monde réel.

§ **349** Avant d'aborder ces notions plus en détail, il est sans doute utile de prendre un nouvel exemple afin de montrer comment les trois points de vue peuvent s'agencer. Soit la proposition logique <Pierre aller à la mer>. Le procès implique une activité (un mouvement) tournée vers la réalisation d'un but (arriver à la mer) qui, une fois atteint, entraîne nécessairement la fin de l'activité.

On peut considérer un tel procès à différentes phases de son déroulement, c'est-à-dire choisir un moment de référence. Par exemple, on peut envisager uniquement a) l'activité en cours (ici le mouvement) sans se préoccuper de son aboutissement, ou bien b) la phase initiale du procès, ou encore c) le moment où le procès s'est réalisé pleinement et a débouché sur une situation. En d'autres termes, on peut choisir d'isoler un aspect particulier dans le déroulement du procès. L'aspect est donc la sélection arbitraire d'un segment de temps, le moment de référence, dans la proposition logique. Dans le premier cas (a), on obtient un progressif 'être en train d'aller à la mer', dans le second (b), un ingressif 'se mettre à aller à la mer', dans le troisième (c), un perfectif 'être allé et donc être à la mer'.

§ 350 Cette prise de position du locuteur en ce qui concerne le temps de référence ne dit encore rien sur la place du procès sur la ligne du temps. Comme on l'a énoncé plus haut, la relation temporelle se définit comme la relation entre le moment de référence et un point de repère. Si l'on reprend l'exemple donné ci-dessus, dans la première variante (progressif), on obtiendra les énoncés suivants (cf. *infra*, § 367) : "Pierre était en train d'aller à la mer" (antériorité du moment de référence par rapport au moment d'énonciation), "Pierre est en train d'aller à la mer (inclusion du moment d'énonciation dans le moment de référence), "Pierre sera en train d'aller à la mer" (postériorité du moment de référence par rapport au moment d'énonciation).

En résumé, on peut schématiser les relations entre les trois points de vue de la manière suivante :

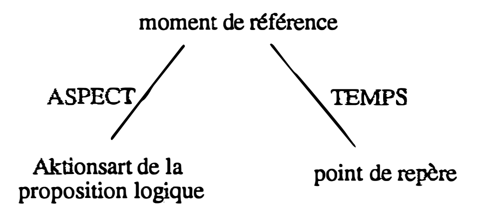


Fig. 5. Les deux axes de la temporalité

Loin de traiter le temps et l'aspect comme deux entités irréductibles l'une à l'autre, le système présenté ici les considère comme les deux faces complémentaires d'une même réalité, la temporalité. Nous avons délibérement choisi de traiter cette dernière d'un point de vue fonctionnel, avec pour corollaire l'obligation d'aller au-delà des oppositions grammaticales pour intégrer tous les moyens mis en oeuvre par la langue pour exprimer la temporalité.

Comme il apparaît clairement dans la fig. 1, le moment de référence constitue la plaque tournante de tout le système de la temporalité, puisqu'il fonde à la fois la dimension proprement temporelle et la dimension aspectuelle.

1. L'Aktionsart de la proposition logique

§ 351 À côté de son extension intrinsèque dans le temps, la proposition logique reflète la manière dont le procès est structuré (cf. *infra*, § 359). Cette structure résulte de la combinaison de plusieurs éléments. Dans le cas de la proposition verbale, où est atteint le plus haut degré de complexité, il faut distinguer deux niveaux d'analyse. Le premier est constitué de ce que nous appellerons l'*Aktionsart étendue*, le second, des *circonstants* éventuels.

A. L'Aktionsart étendue ou l'aspect du noyau verbal

§ 352 Le verbe accompagné de ses arguments forme le "noyau verbal" et constitue une des composantes essentielles de l'Aktionsart de la proposition logique. Ce noyau est à son tour analysable en ses parties constitutives, à savoir l'aspect véhiculé par le lexème verbal lui-même (cf. *infra*, § 353-354), et les arguments qui peuvent en modifier le sens (cf. *infra*, § 355-356). Comme l'aspect verbal est communément désigné par le terme "Aktionsart", nous proposons l'appellation "d'Aktionsart étendue" pour désigner l'aspect véhiculé par le noyau verbal. Cette analyse de la proposition n'est pas traditionnelle en linguistique générale, où le terme "Aktionsart" est couramment utilisé de manière plus étendue pour désigner ce que nous appelons l'Aktionsart de la proposition logique, aucune place n'étant plus dès lors accordée à l'étude du lexème verbal en tant que tel. On notera que l'acception ici retenue est par ailleurs bien reçue en égyptologie.

a) L'Aktionsart ou "aspect lexical"

§ 353 L'Aktionsart (terme repris à la linguistique germanique et désignant littéralement le "mode d'action") désigne la manière dont un lexème, ici le lexème verbal, envisage le déroulement du procès, indépendamment de son insertion dans un énoncé linguistiquement réalisé.

Le concept même d'Aktionsart n'est pas spécialement ardu à saisir. On sent intuitivement que l'organisation interne du procès désigné par un verbe comme "atteindre" est fort différente de celle de "rester", "courir" ou "vivre". Des expériences simples, comme la conjugaison de ces lexèmes au progressif, ou leur combinaison avec différents types de locutions temporelles, suffisent à montrer ce qui les sépare. Ces nuances dans l'organisation du procès sont particulièrement sensibles avec les familles de verbes dérivés d'un thème de base. Ainsi, les verbes "porter", "transporter", "supporter", "apporter", "emporter" partagent l'idée de porter, exprimée de manière générique par le verbe simple "porter". Les autres verbes, par l'adjonction de préfixes appropriés,

présentent le procès verbal d'une manière spécifique. Ainsi "transporter" envisage nécessairement un terme au procès : une fois l'objet arrivé à destination, le procès s'épuise de lui-même. Le verbe "supporter" en revanche n'affirme rien de tel, le procès ne contenant pas en lui-même la définition de sa propre limite. Contrairement à ce qu'on peut lire quelquefois, on ne limitera toutefois pas l'Aktionsart aux jeux de la dérivation.

§ 354 Pour notre compréhension de l'égyptien, l'établissement d'une taxinomie satisfaisante des lexèmes verbaux est sans conteste une priorité. Malheureusement, leur classement en fonction de leur aspect inhérent, c'est-à-dire de leur Aktionsart, ne va pas sans difficulté. D'un point de vue théorique, on pourrait distinguer des classes d'Aktionsart presque à l'infini. Dans la pratique, il convient de se limiter aux catégories qui ont un impact direct sur le système linguistique à étudier. En égyptien, il semble qu'on puisse retenir les catégories suivantes :

télique - atélique

duratif - ponctuel

multiphasé - monophasé

transformationnel - non transformationnel

Un procès est dit *télique* (cf. grec τέλος "but, limite") quand son terme est explicitement prévu. En d'autres mots, un procès télique se caractérise par l'existence, linguistiquement envisagée, de deux situations différentes, une situation de départ et une situation d'arrivée. Par exemple, "casser" ou "venir" sont des verbes téliques car ils postulent l'accomplissement d'un but au terme duquel l'action sera terminée. Dans une proposition comme <venir à la maison>, deux situations sont prévues, une situation de départ T_1, où l'agent n'est pas à la maison, et une situation d'arrivée T_2, différente de T_1, où l'agent est à la maison. En revanche, "voir" ou "marcher" sont des verbes *atéliques* car aucun terme à l'action n'est explicitement prévu.

Un procès est dit *duratif* quand sa réalisation occupe une certaine durée dans le temps. Par exemple, "venir" ou "marcher" sont des verbes duratifs. En revanche, "atteindre" ou "s'en aller" sont des verbes non duratifs, ou *ponctuels*, parce que la réalisation du procès est simultanée avec sa mise en train. En d'autres termes, T_1 et T_2 sont concomitants.

Un procès est dit *multiphasé* quand son déroulement dans le temps est analysable en séquences *différentes* les unes des autres. Par exemple, "courir" est multiphasé parce que son activité est analysable en séquences correspondant aux différentes phases du mouvement. En revanche, "voir" est *monophasé* parce que l'activité que ce verbe exprime est continue et sans variation.

Enfin, un procès est dit *transformationnel* quand son activité affecte la situation d'un des arguments du procès. Par exemple, "casser" est transformationnel parce que l'objet connaît un changement de situation, passant de l'état de non cassé à celui de cassé.

De même, "rougir" est transformationnel parce que le sujet passe de la situation de non rouge à celle de rouge. En revanche, "voir" n'est pas transformationnel parce que l'objet n'est nullement affecté au terme de l'action. En quelque sorte, on retrouve ici l'ancienne dichotomie entre *accusativus effectivus* et *accusativus affectivus* (voir *infra*, § 372, à propos des relations sémantiques).

Ces quatre traits d'Aktionsart ne sont pas totalement hiérarchisables, mais se combinent pour former des classes d'Aktionsart. Par exemple, "atteindre" est télique, ponctuel, monophasé et non transformationnel.

b) Les arguments du verbe et l'Aktionsart étendue

§ 355 Dans une proposition verbale, comme on vient de le voir, le lexème verbal définit l'aspectualité de manière primaire. Toutefois, l'aspect de la proposition ne se résume pas à l'Aktionsart verbale. L'aspect primaire véhiculé par cette dernière peut être modifié ou précisé par la nature, le nombre et la forme des arguments ou des circonstants.

Par "argument" (ou encore "participant" ou "actant"), il faut comprendre tout élément nécessaire à la réalisation de la prédication, c'est-à-dire tout élément qui permet au procès d'être complet. Le nombre de ces éléments, variable, correspond à ce qu'on appelle la valence du verbe, terme repris à la chimie atomique, le verbe jouant le rôle de noyau auquel sont rattachés des arguments gravitant à la manière d'électrons. Par exemple, pour être complet, un verbe comme "atteindre" réclame deux arguments. On dira que le verbe est bivalent. Dans la phrase *J'atteins le sommet*, le procès est complet. En revanche, dans *J'atteins* ou *atteins le sommet* (pour autant que "atteins" ne soit pas un impératif), il manque à chaque fois un élément pour que la proposition ait un sens. Il en va de même avec le locatif de certains verbes de mouvement. Dans la proposition *Je vais à Liège*, "à Liège" est tout aussi nécessaire à la réalisation du procès que "le sommet" dans la proposition citée plus haut. Un circonstant en revanche est un élément facultatif au procès. Par exemple, dans la proposition *Je joue au tennis à Liège*, "à Liège" n'est pas indispensable à la prédication et pourrait être omis sans nuire à la validité du procès.

§ 356 En ce qui concerne l'aspectualité, deux phénomènes nous intéressent au premier chef : a) la forme que revêtent les arguments, b) les cas où le verbe n'est pas complètement saturé de tous ses arguments. Soit les exemples suivants :

ex. 424 : J'écris un livre.
ex. 425 : J'écris des livres.
ex. 426 : J'écris ce livre.
ex. 427 : J'écris.

Les deux premières propositions sont, hors contexte, plus facilement interprétables, la première comme signifiant "je suis en train d'écrire un livre" et la seconde "j'écris habituellement des livres". De même, toujours hors contexte, la dernière proposition "j'écris" pourra éventuellement s'interpréter comme "je suis écrivain", "ma profession est

d'écrire", paraphrase qu'il est difficile d'établir dans le cas de la première proposition "j'écris un livre", plus encore dans le cas de la troisième, où la présence du démonstratif exclut presque automatiquement tout autre interprétation qu'un présent immédiat progressif. Dans tous les exemples, on retrouve le même verbe, le même sujet et le même temps grammatical. En revanche, la nature et la forme de l'objet ont varié, et c'est précisément cela qui affecte l'aspectualité de la proposition. On notera également que l'effacement d'un ou de plusieurs arguments (ex. 427) peut avoir des conséquences directes sur la signification et l'aspect de la proposition. L'absence d'un argument n'est cependant pas nécessairement synonyme d'effacement. Dans de nombreux cas, la langue peut faire l'économie d'un argument quand il peut être implicitement rétabli par le co(n)texte :

ex. 428 : J'ai rencontré Pierre hier et il (m') a demandé de tes nouvelles.

Dans cet exemple, l'expression du complément d'objet indirect n'est pas absolument requise, parce que son identification au sujet de la première proposition ne fait aucun doute. Les langues possèdent des latitudes diverses dans l'omission des arguments implicitement restituables, l'égyptien paraissant à cet égard plus souple que le français.

B. Les circonstants

§ **357** Les circonstants éventuels peuvent à leur tour modifier le noyau verbal. Comme leur nom l'indique, leur présence est facultative et leur nombre, par conséquent, variable. Les circonstants de temps forment un groupe particulièrement important en ce qui concerne la détermination de l'aspectualité. Ils constituent malheureusement en linguistique une entité singulièrement difficile à analyser. La principale difficulté consiste à établir sur quoi porte exactement un circonstant temporel. En effet, il faut distinguer les cas où le circonstant temporel sert à préciser le moment de référence sur la ligne du temps, sans affecter aucunement la proposition, de ceux où il modifie directement la proposition. Les deux types de circonstants sont illustrés dans la paire d'exemples suivant :

ex. 429 : Pendant une heure, chacun a pris son petit déjeuner.
ex. 430 : Chacun a pris son petit déjeuner en une heure.

Dans le premier exemple, l'explication la plus naturelle est de faire porter le complément de temps sur le moment de référence (voir *infra*, § 364). Pendant un intervalle d'une heure auquel se réfère le locuteur, le petit déjeuner a été pris par chacun. En revanche, dans le deuxième exemple, il est dit que chaque personne a pris une heure pour avaler son petit déjeuner. Il n'est absolument pas requis que tous l'aient fait en même temps. Le complément de temps porte ici sur la proposition et non sur le moment de référence. La nécessité de distinguer deux types de circonstants temporels se vérifie par le fait qu'on peut les combiner dans une même phrase. On pourrait ainsi dire "De 8 heures à 10

heures, chacun a pris son petit déjeuner en une heure". On remarquera que les circonstants modifiant le moment de référence ont tendance à être thématisés.

§ 358 La complexité des circonstants de temps agissant directement sur la proposition logique est également manifeste dans les exemples suivants :

ex. 431 : Par deux fois, un de nos chasseurs prit un canard.
ex. 432 : Un de nos chasseurs par deux fois prit un canard.

Dans le premier exemple, il est question de deux procès au cours desquels un chasseur, vraisemblablement différent dans les deux cas, prit un canard, également différent. Dans le second, on a toujours affaire à deux procès distincts, mettant en cause deux canards, mais impliquant nécessairement le même chasseur.

En revanche, dans la phrase : "un de nos étudiants lut un livre deux fois", il n'y a qu'un étudiant et qu'un seul livre ; c'est tout le procès qui a eu lieu deux fois.

C. L'Aktionsart de la proposition logique

§ 359 Comme on l'a dit plus haut, l'Aktionsart de la proposition logique est la résultante de l'aspect inhérent du verbe (Aktionsart), éventuellement modifié par la nature et la forme des arguments, ainsi que par la présence de circonstants. Il existe ainsi différents types de propositions qu'on peut qualifier de la manière suivante : proposition de situation, proposition d'activité, proposition d'achèvement et proposition d'accomplissement. Elles possèdent les traits distinctifs suivants :

proposition de situation	[+ DURATIF] [-MULTIPHASE] [- TELIQUE]
proposition d'activité	[+ DURATIF] [+ MULTIPHASE] [- TELIQUE]
proposition d'achèvement	[- DURATIF] [- MULTIPHASE] [+ TELIQUE]
proposition d'accomplissement	[+ DURATIF] [+ MULTIPHASE] [+ TELIQUE]

Afin de faciliter la visualisation de ces propositions et de mieux comprendre ce qui va suivre, il est utile de recourir à une représentation figurée. La proposition logique sera désormais figurée entre des crochets brisés (<   >). Une activité, c'est-à-dire un procès duratif et multiphasé, sera représentée par des tirets. Une situation, c'est-à-dire un procès duratif mais monophasé, sera représenté par une ligne continue. Enfin, la télicité, c'est-à-dire le passage d'une situation de départ à une situation d'arrivée, constituant le point culminant du procès sera symbolisé par le signe +. On obtient ainsi les configurations suivantes :

proposition de situation : <————————>

proposition d'activité : <-------------->

proposition d'achèvement : <+>

proposition d'accomplissement : <--------+>

Comme on l'a rappelé ci-dessus, si l'Aktionsart de la proposition logique se définit principalement par l'Aktionsart verbale, elle peut être modifiée par la nature des arguments. Par exemple, "se promener du zoo à la gare" est une proposition d'accomplissement, tandis que "se promener entre le zoo et la gare" est une proposition d'activité, la différence venant de la nature du complément de lieu, fixant une limite au procès dans le premier cas, mais se contentant de délimiter une zone d'activité du procès dans le second.

§ 360 À côté du procès au sens restreint du terme, il existe le plus souvent des zones frontières, situées de part et d'autre du procès, qui, sans faire partie linguistiquement du procès, sont néanmoins comprises dans son espace mental, cognitif. Par exemple, une proposition logique comme <venir en ville>, c'est-à-dire une proposition d'accomplissement (<------+>), incorpore l'idée d'une situation qui s'instaure une fois l'action parvenue à son terme. De même, une proposition comme <atteindre l'Égypte>, c'est-à-dire une proposition d'achèvement (<+>), inclut mentalement l'idée d'une situation, comme dans l'exemple précédent, mais envisage de surcroît l'activité préparatoire nécessaire à la réalisation du procès. On appellera "pré-phase" la zone contiguë précédant immédiatement le procès et "post-phase" la zone contiguë suivant immédiatement le procès. Suivant les cas, ces phases peuvent être conçues aussi bien comme des activités (-------) que comme des situations (———-). On se gardera d'assimiler la pré-phase avec tout moment précédant le procès. Pour qu'on puisse parler de phase, il faut que la situation ou l'activité envisagée fasse mentalement partie du procès. Par exemple, une proposition comme <venir en ville> ne connaît pas de pré-phase, l'activité ou la situation qui précède le procès n'ayant en principe rien à voir avec lui. Ceci étant dit, il va de soi que le fait qu'un procès ne possède pas naturellement de pré-phase ou de post-phase ne constitue pas un empêchement à considérer le segment de temps se trouvant en amont ou en aval de celui-ci.

Par exemple, une proposition d'achèvement contenant le verbe *šm* "s'en aller" sera figurée de la sorte : <+>------. En effet, il n'y a pas de pré-phase envisageable pour un tel procès. En revanche, le procès, qui saisit le moment initial de l'action, le fait de se mettre en route, débouche sur une post-phase, conçue comme une activité ("aller"). Une autre proposition d'achèvement contenant cette fois le verbe *pḥ* "atteindre" sera figurée de la sorte : ------<+>————. Comme dans l'exemple précédent, le procès exprimé dans la proposition logique n'envisage que le moment culminant de l'action. Mais le procès envisage aussi mentalement l'idée de l'activité nécessaire pour que le procès s'accomplisse et de la situation qui résulte de l'achèvement de ce dernier. Enfin, une proposition d'accomplissement contenant le verbe *ỉỉ* "venir" sera figurée de la sorte : <------+>————, c'est-à-dire avec une post-phase, mais sans pré-phase.

Les quatre types de propositions logiques énumérés ci-dessus doivent donc être considérés comme des types génériques, autorisant la production de types dérivés en fonction de l'Aktionsart particulière.

2. Le moment de référence et la dimension aspectuelle de la temporalité

§ 361 Comme nous l'avons vu, la proposition logique envisage la structure temporelle du procès. C'est ce que nous avons appelé l'Aktionsart de la proposition. Au moment où la proposition s'inscrit dans un énoncé linguistique, le locuteur doit choisir un moment de référence auquel il se place mentalement pour considérer la proposition. Ce moment de référence est un segment de temps qui opère une sélection dans la proposition logique. C'est ce qui détermine la dimension aspectuelle de la temporalité. Le moment de référence sera matérialisé dans nos schémas ultérieurs par des crochets droits.

§ 362 Sur le plan théorique, l'inventaire des catégories aspectuelles est limité. En effet, les relations entre proposition logique et moment de référence ne peuvent être que des relations d'antériorité, de postériorité ou d'inclusion, totale ou partielle. On obtient ainsi les catégories suivantes, établies pour une proposition d'accomplissement d'un type très fréquent, possédant une post-phase, mais dénuée de pré-phase. Les points (...) indiquent le segment antérieur au procès et le trait continu (——) note la situation de la post-phase.

[.......]<------+>—— mellique ('être sur le point de')

.......[..<--]----+>—— inchoatif, ingressif ('se mettre à')

.........<-[---]--+>—— inaccompli progressif ('être en train de')

.........<-----[-+>-]—— accompli ou perfectif

.........<------+>[——] accompli résultatif ou parfait

[........<------+>——] inaccompli

a) au ***mellique*** (du grec μέλλω "être sur le point de"), le moment de référence isole le segment de temps précédant immédiatement le procès. Avec des propositions pour lesquelles une pré-phase est envisageable, cette combinaison donne lieu à des effets de sens particuliers. Ainsi, avec une proposition d'achèvement comprenant le verbe "trouver", la pré-phase peut correspondre à l'idée de "(re)chercher" ;

b) à ***l'inchoatif*** ou ***ingressif*** (du latin *inchoare* "commencer" et *ingredi* "entrer dans"), le moment de référence sélectionne le moment où le procès entre en vigueur, c'est-à-dire le passage d'une situation à une autre ;

c) à ***l'inaccompli progressif***, le moment de référence est totalement inclus dans le procès, sans toutefois comprendre l'éventuelle réalisation finale de ce dernier ;

d) à ***l'accompli*** ou **perfectif**, le moment de référence sélectionne le moment critique où le procès se réalise, passant de la situation d'activité à la situation d'achèvement ;

e) à ***l'accompli résultatif*** ou ***parfait***, le moment de référence envisage la situation qui résulte de l'accomplisssement du procès ;

f) à ***l'inaccompli***, le procès est considéré de manière globale, sans que le moment de référence ne sélectionne de phase particulière. C'est en quelque sorte un aspect neutre, où le moment de référence ***inclut totalement*** la proposition logique, c'est-à-dire le procès, ici accompagné de sa pré-phase et de sa post-phase éventuelles. Ainsi dans "Pierre est content quand il vient à la maison", l'inaccompli "il vient" ne met l'accent sur aucune phase du procès en particulier, mais le considère en bloc. On envisage tout à la fois la venue de Pierre, son arrivée à la maison, et la situation qui en résulte un certain temps. L'inaccompli équivaut ainsi *grosso modo* à l'infinitif. On pourrait paraphraser l'exemple ci-dessus par "Pierre est content de venir à la maison". Comme le procès est considéré globalement, il importe peu de s'interroger sur ce qui se passe avant ou après le procès. C'est pourquoi, nous ferons l'économie de la pré-phase et de la post-phase dans les représentations graphiques à venir, même s'il convient de rester conscient qu'elles demeurent dans la représentation mentale du procès.

Dans l'inaccompli au sens où on l'entend d'ordinaire, le procès est donc inclus tout entier dans le moment de référence, sans que l'on s'attache à préciser la relation entre le moment de référence et le procès. La seule chose qui importe vraiment est l'inclusion totale du deuxième élément dans le premier. Ainsi dans "Aujourd'hui, je me rends en ville", la position exacte du procès à l'intérieur du moment de référence, dont les limites sont ici précisées par l'adverbe "aujourd'hui", n'a aucune importance ; l'action peut prendre place à n'importe quelle période de la journée.

À côté de cet emploi général, l'inaccompli peut comporter des effets de sens particuliers. Avec des propositions téliques, le procès est en effet susceptible d'être factorisé, c'est-à-dire répété. Dans "le soleil se couche à l'Occident", on n'entend pas constater que le soleil s'est couché une fois à l'Ouest, mais on décrit un procès habituel qui se répète chaque jour. La possibilité qui est ici donnée au procès de se factoriser provient du fait que les limites du moment de référence ont été considérablement élargies, de manière à correspondre au temps cosmique. Cette extension du moment de référence est rendue possible par notre connaissance des réalités du monde physique. En dehors de

ce cas, l'extension du moment de référence doit être indiquée par le contexte ou par des moyens lexicaux. Ainsi, un énoncé comme "il lave les vitres" est susceptible de deux interprétations. S'il répond à la question "que fait-il aujourd'hui ?", il s'agit d'un inaccompli ordinaire. Si la question est "quel est son métier ?", le procès est factorisé. Dans "il lave les vitres depuis 10 ans", ou "il lave les vitres tous les mois", la factorisation du procès est rendue possible par la présence des circonstants de temps, qui élargissent les limites du moment de référence, au-delà de la durée naturelle nécessaire à l'accomplissement du procès. On voit à nouveau par cet exemple combien les réalités du monde physique pèsent sur l'interprétation des énoncés linguistiques. Dans "il lave les vitres depuis 10 minutes", où l'on retrouve le même verbe, conjugué de la même façon, et le même complément d'objet, la modification du complément de temps rend peu probable la factorisation du procès.

Dans une proposition atélique, le procès peut s'étendre de manière à coïncider parfaitement avec le moment de référence. C'est le cas dans "le soleil tourne autour du soleil", ou dans "Pierre écrit des livres". Dans ce type d'emploi, le procès n'est pas factorisé, sauf si l'on recourt à des moyens lexicaux, comme dans "Pierre écrit des livres chaque année".

propositions téliques

a) inacc. ordinaire	[<------+>] ← →	"Aujourd'hui, je me rends en ville".
b) inacc. habituel	[<-------+>(x)] ← →	"Chaque jour, je me rends en ville".
	[<-------+>(x)]	"Le soleil se couche à l'Ouest".

propositions atéliques

a) inacc. ordinaire	[<------->] ← →	"Aujourd'hui, je me promène".
b) inacc. général	[<------->]	"Pierre écrit des livres".

Dans tous les cas repris ci-dessus, la position précise du point de repère (le moment d'énonciation dans les exemples cités) n'a aucune importance. La seule nécessité est que le point de repère doit se trouver à l'intérieur du moment de référence. De même, à l'inaccompli ordinaire, le procès peut se déplacer à l'intérieur du moment de référence, ce qui est symbolisé ici par la présence des deux flèches.

Dans l'usage traditionnel, on trouve souvent appliqué à l'inaccompli les termes "général", "habituel", "itératif" ou "gnomique". Le tableau figurant ci-dessus montre la manière dont on comprend les termes "habituel" et "général". Le terme ***habituel*** sera réservé à des actions récurrentes, répétitives, c'est-à-dire aux cas où le procès est factorisé. Le terme ***général*** porte sur la validité du procès, dont la portée n'est pas restreinte dans le temps. Il est naturellement réservé aux propositions atéliques, dont le procès se rapproche très fort, dans ce cas, d'une situation. Il vaut mieux laisser de côté le

terme "***gnomique***". Dans l'usage courant, il désigne une vérité transcendante, non contingente. Dans le système présenté ici, il pourrait s'appliquer aussi bien à des inaccomplis généraux qu'à des inaccomplis habituels. Ce qui semble faire le propre du gnomique, c'est en quelque sorte l'abolition des limites du moment de référence, celui-ci acquérant ainsi une valeur de vérité générale. La suppression des limites du moment de référence équivaut à une suppression des contingences temporelles, ce qui explique pourquoi le gnomique est souvent ressenti comme émanant d'une norme absolue, s'imposant naturellement. Dans la pratique, on pourra donc reconnaître le gnomique comme un effet de sens spécial de l'inaccompli, mais on évitera d'en faire une catégorie aspectuelle autonome.

Quant à ***l'itératif***, il ne concerne pas le moment de référence, mais porte exclusivement sur la proposition logique. Dans "il donna un coup de sonnette à trois reprises", la proposition logique forme un tout. Bien sûr, le procès peut être logiquement analysé comme étant formé de trois actions distinctes. Mais malgré cela, il n'y a qu'un seul procès, vu comme un tout. C'est ainsi que le premier énoncé peut se transformer en "il donna trois coups de sonnette". Dans ce dernier exemple, il est clair qu'il n'y a qu'un seul procès. On retrouve le même phénomène dans certains lexèmes verbaux comme "voleter", ou "pétarader", catégorie de verbes précisément appelée itérative dans l'usage courant. L'itératif n'est donc pas un aspect de l'énoncé, mais joue à l'intérieur de l'Aktionsart de la proposition logique. Il peut linguistiquement se manifester par l'Aktionsart verbale (voleter), par les arguments (donner trois coups de sonnette) ou par les circonstants (sonner à trois reprises).

§ 363 Si nous avons conservé les appellations inaccompli et accompli, nous n'avons pas cru devoir retenir les catégories (co-)extensif et non extensif devenues pourtant habituelles en égyptologie. Sans doute ces termes saisissent-ils intuitivement une partie de la réalité, mais leur application se justifie principalement dans les relations entre proposition dépendante et proposition principale (voir *infra*, § 368). Dans les propositions autonomes, leur emploi est trompeur. Par exemple, on a vu que l'inaccompli progressif (qui correspondrait à l'inaccompli co-extensif) impliquait l'inclusion totale du moment de référence dans la proposition logique, ce qui est différent d'une co-extension, c'est-à-dire ce qui serait une coïncidence du moment de référence avec la proposition logique (cas de l'inaccompli).

§ 364 Pour fixer linguistiquement le moment de référence, le locuteur dispose dans nos langues de deux moyens essentiels : d'une part, les ressources de la conjugaison verbale, d'autre part, les circonstants de temps. À cela peuvent venir s'ajouter divers moyens lexicaux.

Suivant les langues, les formes de la conjugaison sont au service de plusieurs fonctions ; elles peuvent contenir des indications sur le temps, l'aspect, le mode, la

diathèse, etc. À l'intérieur d'un système verbal, toutes les formes de la conjugaison n'offrent pas nécessairement la même richesse. C'est ainsi que le français possède une forme spécifique, l'imparfait, susceptible d'exprimer le progressif au passé. Il s'agit donc d'une forme ayant, entre autres, une fonction temporelle et une fonction aspectuelle, mais sans correspondant au présent et au futur. Pour rendre le progressif, le français est forcé dans ces cas-là à recourir à des moyens lexicaux ("être en train de").

Le terme "circonstant de temps" doit être pris dans un sens très large, de manière à inclure les adverbes (ex. 433) et les compléments circonstanciels de temps (ex. 434), mais aussi certaines propositions subordonnées (ex. 435).

ex. 433 : Hier, Pierre vint à la maison.
ex. 434 : Pierre vint à la maison entre huit et neuf heures.
ex. 435 : Pierre vint à la maison alors que le soleil était déjà couché.

Comme cela a déjà été signalé (cf. *supra*, § 357-358), il faut établir une démarcation entre les circonstants de temps qui servent à définir ou à préciser le moment de référence, et ceux qui portent sur la proposition logique. Le plus souvent, les circonstants de temps du deuxième type expriment une durée, mais ce n'est pas une règle absolue. De même, on notera que les circonstants du premier type, qui servent à positionner un procès dans le temps, se prêtent souvent à une thématisation. On observera dès à présent que cette même tendance est particulièrement forte en égyptien. Les deux catégories de circonstants peuvent se rencontrer dans un même énoncé :

ex. 436 : Hier, Pierre vint à la maison en moins d'une heure.

Dans cet exemple, le moment de référence se situe avant le point de repère, ici le moment d'énonciation. Cette information de base est donnée par le temps du verbe. L'extension du moment de référence et sa position précise sur l'axe du temps par rapport au point de répère sont spécifiées par l'adverbe de position "hier". La proposition logique est un proposition d'accomplissement <-----+>————. Avec ce type de proposition, le passé simple en français exprime un accompli perfectif. En d'autres termes, le moment de référence saisit le point culminant du procès, c'est-à-dire le passage d'une situation (l'activité de Pierre) à une autre (l'arrivée de Pierre) <----[-+>]——. Le circonstant de durée "en moins d'une heure" précise le laps de temps qui fut nécessaire à cette activité.

On signalera encore d'autres moyens lexicaux, plus diffus, qui servent à préciser ou à marquer le moment de référence, par exemple des adjectifs ou des groupes nominaux employés comme déterminants :

ex. 437 : Les gens d'autrefois vivaient moins vieux.

Dans cet exemple, le moment de référence est marqué à la fois par le temps du verbe et par le déterminant portant sur le sujet (d'autrefois). Dans certaines langues comme l'arabe classique, où la morphologie verbale n'a pas pour fonction première de marquer la

relation temporelle, la présence d'un tel déterminant peut suffire à indiquer le moment de référence.

Enfin, le moment de référence peut encore être marqué par l'instance d'énonciation (cf. *infra*, § 366).

§ 365 On peut donc concevoir les relations entre les différents modes de l'aspectualité de la manière suivante, où l'énoncé représente la proposition logique, linguistiquement réalisée :

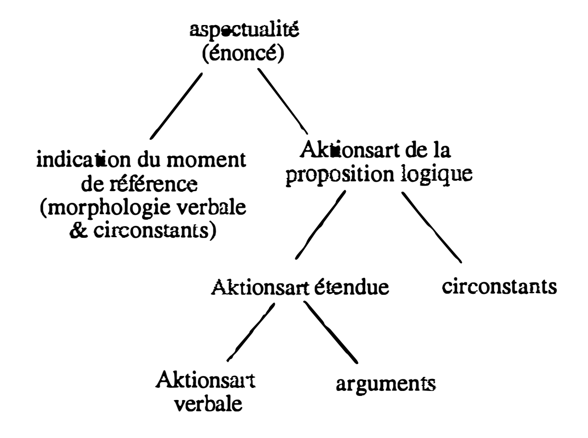


Fig. 6. Les composantes de l'aspectualité

3. Le moment de référence et la dimension temporelle de la temporalité

§ 366 Nous avons défini plus haut la relation temporelle comme l'interaction entre le moment de référence et un point de repère, correspondant le plus souvent au moment d'énonciation. Suivant les langues, la relation temporelle peut être exprimée de manière très lâche, ou au contraire faire l'objet d'une attention constante. Divers moyens peuvent être mis en oeuvre pour spécifier cette relation.

Un des moyens les plus connus est le recours à la conjugaison verbale. Dans une langue comme le français, les formes de la conjugaison, en dehors d'autres renseignements (sur l'aspect, le mode, la voix, etc.), fournissent systématiquement, du moins à l'indicatif, une indication sur la place du moment de référence par rapport au moment d'énonciation. Étant donné qu'en français la presque totalité des relations prédicatives recourent à un prédicat verbal (quand ce ne serait que par le biais de la copule "être"), on comprend pourquoi on peut dire que cette langue fonctionne sur une base temporelle. Cela ne signifie pas que le temps y soit mieux exprimé qu'ailleurs.

Seulement, à chaque énoncé, le locuteur, par le seul fait qu'il doit utiliser un prédicat verbal, est forcé de prendre position sur la relation temporelle.

Un deuxième moyen est le recours à des circonstants de temps ne portant pas sur la proposition logique. Ceux-ci viennent le plus souvent préciser la relation temporelle. Parfois, ils en constituent le seul indice, en situant le moment de référence sur l'axe du temps. Ainsi, même dans une langue comme le français, la relation entre le moment d'énonciation et le moment de référence peut-être spécifiée, dans certaines limites, uniquement par des circonstants de temps, comme l'illustrent les deux énoncés "Maintenant, je vais en ville" et "Demain matin, je vais en ville".

Enfin, la relation temporelle peut encore être fixée par l'instance d'énonciation. C'est ainsi qu'en français le présent de l'indicatif est parfois utilisé dans la narration pour rapporter des faits passés. Certes, le présent confère au récit une nuance propre, différente de celle qui serait véhiculée par le passé simple, mais il n'en demeure pas moins qu'il ne marque pas dans ce cas l'inclusion du moment d'énonciation dans le moment de référence, ce qui est son emploi ordinaire dans le discours. Les différents effets de sens du passé composé en français contemporain (parfait résultatif, mais aussi perfectif) se laissent aussi facilement interpréter en fonction de l'instance d'énonciation.

§ 367 La définition générale de la relation temporelle, telle que donnée ci-dessus, doit donc être nuancée en fonction de l'instance d'énonciation, mais aussi du statut syntaxique des propositions. Le cas le plus simple est celui des propositions autonomes dans le discours et dans le discours narratif. Le point de repère équivaut alors au moment d'énonciation. On obtient ce qu'on appelle habituellement des temps absolus. La relation entre le moment de référence et le moment d'énonciation ne peut s'exprimer que de trois manières. Le moment de référence peut inclure le point de repère, le précéder, ou le suivre. Étant donné que le point de repère ne constitue pas un segment de temps, il ne peut y avoir de phénomène d'inclusion partielle ; de même, il ne peut inclure le moment de référence. En résumé, on a le choix entre les configurations suivantes (où le trait droit vertical symbolise le point de repère) :

[ ] |	passé
[|]	présent
| [ ]	futur

§ 368 Dans la narration, la réalité est plus complexe. Il faut en effet compter avec deux points de repère : un point de repère primaire, général, par rapport auquel se situe toute la narration, et un point de repère secondaire, variable, anaphorique de nature, par rapport auquel se définit toute étape de la narration. Considérons l'exemple suivant :

ex. 438 : Pierre entra dans la chambre, retira son manteau et s'assit à la table. Puis, il se mit à écrire. C'est alors que le souvenir de la journée passée lui revint subitement.

Dans cet exemple, l'emploi du passé simple indique à chaque fois que le moment de référence est antérieur au moment d'énonciation (point de repère primaire). À l'intérieur de la chaîne narrative, chaque moment de référence se définit également par rapport au moment de référence qui le précède (point de repère secondaire). En français, le passé simple indique une relation de postériorité, de séquentialité, par rapport au moment de référence précédent, du moins avec des propositions d'achèvement ou d'accomplissement. Ceci est bien illustré par la première partie de l'ex. 438, qui peut se schématiser de la manière suivante :

```
----[<+>]____
        <-----[-+>]
               <-----[-+>]_____     |
```

Dans la deuxième partie de l'exemple, les choses se présentent de manière quelque peu différente. La proposition logique sous-jacente à l'énoncé "il se mit à écrire" n'est pas une proposition télique (achèvement ou accomplissement), mais une proposition d'activité. Dans ce cas, le passé simple inaugure une activité dont le terme n'est pas précisé. En français, le passé simple a pour fonction d'isoler le moment crucial de l'action. Avec les propositions téliques, le moment crucial ne peut être que celui de l'acte accompli. En revanche, dans une proposition d'activité, ce qui peut être considéré comme le moment significatif est le passage à l'acte, d'où le sens ingressif que le passé simple revêt dans ces constructions. On notera que, à la place de "il se mit à écrire", on aurait pu avoir "il écrivit", avec le même sens ingressif. Le moment de référence de la dernière phrase, à nouveau une proposition d'accomplissement, est consécutif au moment de référence de la phrase précédente, sans toutefois être consécutif au procès, ainsi que l'illustre le schéma suivant, les souvenirs de Pierre lui venant alors qu'il est en train d'écrire :

```
....[..<--]--------------->
        <----[-+>]           |
```

§ 369 Dans les propositions non autonomes, le moment de référence se définit uniquement par rapport au moment de référence de la proposition principale. Ce dernier forme ainsi le point de repère. Le résultat constitue ce qu'on appelle les temps relatifs, qui s'opposent aux temps absolus (cf. *supra*, § 367).

ex. 439 : Pierre regardait les oiseaux qui volaient.

Dans cet exemple, le moment de référence de la proposition relative coïncide avec celui de la proposition principale :

```
<----[--------]----->
<----[--------]----->        |
```

C'est dans des emplois de ce genre que l'appellation 'co-extensif' se justifie pleinement (cf. *supra*, § 363). Une exception est toutefois constituée par les propositions temporelles qui servent à préciser le moment de référence (cf. *supra*, § 364, ex. 435).

III. LES FONCTIONS SÉMANTIQUES

§ 370 Par fonction sémantique, on entend la fonction logique que les constituants occupent dans un énoncé (cf. *supra*, § 344, b). Les plus importantes sont les suivantes : agent (en gros, l'auteur de l'action), patient (celui qui subit l'action), bénéficiaire (celui pour qui on fait l'action), locatif (endroit où l'on fait l'action) et instrumental (ce qui sert à réaliser l'action). Les langues possèdent de multiples moyens pour rendre linguistiquement ces fonctions. Les plus communs sont la position des constituants dans la phrase, particulièrement par rapport au prédicat verbal, le système des déclinaisons et des accords, et le jeu des prépositions. Enfin, il existe des langues où les fonctions sémantiques ne sont guère marquées linguistiquement, étant largement déterminées par le sémantisme du verbe. En français, les fonctions sémantiques de base, agent et patient, sont essentiellement rendues par la position des constituants et, dans une moindre mesure, par l'accord du sujet et du verbe. C'est ce qui différencie "Paul voit Pierre" de "Pierre voit Paul". Le système des déclinaisons n'est plus visible que dans le jeu des pronoms personnels. En revanche, dans une langue comme le latin, la place des mots n'est pas pertinente en regard de la déclinaison "*Paulus Petrum videt*" et "*Petrum Paulus videt*" ont le même contenu sémantique. En égyptien, la place des mots joue un rôle essentiel dans la définition des rôles sémantiques (cf. *infra*, § 424 et suiv.).

À l'intérieur d'une langue, une même fonction sémantique peut être rendue de manière différente. Ainsi la fonction agentive en français est-elle exprimée, entre autres, par le sujet d'un verbe transitif, mais aussi par le complément d'agent d'un verbe au passif. En égyptien, il en va de même ; l'agent peut être rendu par le sujet d'un verbe transitif, voire intransitif, mais aussi être introduit par la préposition *in* (présente dans les tournures passives, mais aussi dans les phrases coupées) ou encore revêtir la forme d'un génitif direct avec certaines constructions.

Il y a certaines affinités entre les fonctions sémantiques et les fonctions grammaticales. Ainsi, dans une langue comme le français, le sujet d'un verbe transitif correspond-t-il le plus souvent à la fonction agentive. Cette corrélation est toutefois loin d'être systématique, ainsi que le montre déjà le procédé de passivisation. C'est d'ailleurs ce qui fonde l'autonomie des trois points de vue (cf. *supra*, § 344). Ainsi, les deux propositions "Pierre donne un livre à Paul" et "Paul reçoit un livre de Pierre" sont assez équivalentes sur le plan logique. Dans la première, le sujet "Pierre" est un véritable agent, tandis que dans la seconde, "Paul" est plutôt le bénéficiaire, l'agent pouvant éventuellement être "Pierre" si on prend la préposition "de" comme la marque de l'origine

de l'action (= "Paul reçoit un livre de la part de Pierre") plutôt que comme la marque de possession du livre ("Paul reçoit un livre de Pierre [de la part de quelqu'un d'autre]").

§ 371 Sur la base des fonctions sémantiques et de leur expression grammaticale, on a pu répartir les systèmes linguistiques en deux groupes principaux : d'une part, les langues accusatives, d'autre part, les langues ergatives. Dans le premier, l'agent d'un verbe transitif et celui d'un verbe intransitif se comportent de la même manière, tandis que le patient d'un verbe transitif reçoit une marque particulière. Dans les langues à déclinaison, cette marque est le cas de l'accusatif. Dans le second, le patient d'un verbe transitif et l'agent d'un verbe intransitif se comportent de la même manière, l'agent d'un verbe transitif faisant de ce fait l'objet d'un traitement séparé et se mettant à un cas dit ergatif. De ce point de vue, l'égyptien fait partie des langues accusatives, même si on peut encore y déceler quelques traces d'ergativité. C'est ainsi qu'avec l'infinitif, l'agent pronominal d'un verbe intransitif et le patient d'un verbe transitif se rendent de la même manière (un pronom suffixe), tandis que l'agent d'un verbe transitif s'exprime d'une autre manière (le pronom indépendant *ntf*, dans lequel on retrouve d'ailleurs la préposition agentive *in*).

§ 372 Les fonctions sémantiques énumérées ci-dessus doivent être considérées dans leur sens prototypique. Cela signifie que la *fonction* sémantique d'agent déborde la *notion* sémantique d'agent. Cette fonction sémantique recouvre, en effet, des acceptions dérivées, où la force agentive est moins fortement ressentie. Par exemple, les verbes *iri* "faire" et *mȝȝ* "voir", deux verbes transitifs, distribuent des rôles sémantiques différents à leurs participants. D'une part, le sujet de *iri* est toujours un véritable agentif. Cela signifie que le sujet a pleinement le contrôle de l'action. En revanche, cela n'est pas toujours vrai de *mȝȝ*, où le contrôle du sujet sur le procès est envisagé comme très faible. De même, à l'objet direct correspondent deux fonctions sémantiques différentes ; avec *iri*, il apparaît le plus souvent comme un patient, c'est-à-dire que l'objet direct se trouve affecté au terme de l'action, ou, en d'autres termes, que sa situation a été modifiée au terme du procès. En revanche, avec *mȝȝ*, l'objet direct désigne simplement l'aire de l'action, mais n'est pas affecté directement par elle.

Ces différences dans les fonctions sémantiques des participants nous laissent présager des interférences avec la morpho-syntaxe. Et c'est bien le cas. Sans entrer ici dans trop de détails, on notera que *mȝȝ* ou *sḏm* marquent une nette réticence à se combiner avec le progressif, une restriction d'emploi que l'on n'observe pas avec *iri*. Cela ne signifie pas que le progressif soit totalement incompatible, mais il en résulte un effet de sens particulier, à la fois sur le sens du verbe et sur la fonction sémantique des participants.

Quand il est conjugué à une forme progressive, un verbe comme *mȝȝ* voit l'agentivité du sujet renforcée. On comparera à cet égard les deux exemples suivants :

ex. 440 : *iw.f m33.f Wśir r' nb* (aoriste)
"il voit Osiris chaque jour" (*CT* VII, 507e).

ex. 441 : *ir.tj.fj ḥr m33* (inaccompli progressif)
"ses yeux regardent avec attention" (*Ptahhotep*, 530).

Dans le premier exemple, le sujet n'est pas conçu comme un véritable agent, mais plutôt comme un simple expérimentateur de l'action. En revanche, dans le deuxième exemple, il est question de décrire les qualités d'un magistrat ; se borner à constater qu'il peut voir, c'est-à-dire qu'il jouit du sens de la vue, n'aurait pas grand sens. On observera également que la proposition logique, très proche d'une situation dans le premier exemple, avec un verbe ayant le trait d'Aktionsart monophasé (cf. *supra*, § 354), devient une proposition d'activité dans le deuxième exemple, l'emploi du progressif forçant l'interprétation du verbe comme multiphasé, au moins dans la conception égyptienne.

On retrouve une nuance identique avec le verbe *śḏm* "entendre".

ex. 442 : *iw mdw.k n.i nn wi ḥr śḏm śt iw.i m-b3ḥ.k ḫm.n.(i) wi*
"tu me parles sans que j'écoute vraiment, pourtant je suis devant toi, mais j'ai perdu ma conscience" (*Naufragé*, 73-75).
La négation est d'ordinaire *n śḏm.n.f* 'il n'entend pas'. Ici, le naufragé dit qu'il ne prête pas attention aux propos de son interlocuteur. On comparera avec une formulation proche trouvée dans l'*Oasien* (B2, 113-114) : *mk wi ḥr śpr n.k n śḏm.n.k śt* "vois, je me plains sans cesse auprès de toi, et tu n'écoutes jamais".

Des effets de sens similaires se laissent observer au parfait ancien. L'objet des verbes *m33* et *śḏm* revêt usuellement la fonction sémantique de thème, c'est-à-dire qu'il désigne l'extension du procès, sans en être affecté. Au parfait ancien, l'objet, promu au rang de sujet, est davantage conçu comme un patient.

ex. 443 : *mk śt śḏm.(w)*
"vois, cela a été entendu" (c'est-à-dire, "on en a pris bonne note") (P. *Brooklyn* 35.1446, R°, ins. B 13).
Dans cet exemple, on ne veut pas simplement acter qu'un propos a été entendu, ce qui serait rendu par un passif, mais qu'il a été réellement pris en considération.

IV. Le point de vue énonciatif et son interaction avec le point de vue morpho-syntaxique

§ 373 Le langage est avant tout un phénomène social ; cela signifie que l'on parle pour dire quelque chose, que le langage correspond à un besoin de communication. En parlant, le locuteur met en oeuvre une véritable stratégie de communication pour atteindre le but qu'il s'est fixé. Il dispose pour cela d'une série de moyens que lui offre le système

linguistique qu'il utilise, et qui ne sont pas tous équivalents. Par exemple, si je désire que l'on me passe un livre qui se trouve sur une table, je n'utiliserai pas le même discours selon que je m'adresse à un ami, un supérieur ou un subalterne ; selon que je désire être plaisant ou au contraire marquer une certaine mauvaise humeur. Voici quelques unes des phrases possibles :

- Voudriez-vous me passer le livre, s'il vous plaît !
- Passez-moi le livre, s'il vous plaît !
- Passe-moi donc le livre !
- Allez-vous enfin me passer le livre !
- Le livre !

Du point de vue sémantique, toutes ces propositions sont équivalentes, mais les énoncés peuvent varier fortement en fonction du point de vue énonciatif. C'est donc également de ce dernier point de vue que l'on doit envisager le problème de la modalité. Comme de nombreuses langues, l'égyptien possède différents modes. Le mode est la manière dont le locuteur prend position vis-à-vis de son énoncé, qu'il choisit de présenter comme un fait objectif (mode indicatif), comme un fait teinté de subjectivité (mode subjonctif) ou comme un ordre (impératif). L'expression de la modalité se fait en égyptien soit au moyen de formes appropriées, spécialisées (comme l'impératif ou le subjonctif *śḏm.f*), soit au moyen de ce qu'on appelle des auxiliaires d'énonciation (cf. *infra*, § 406).

L'étude des rapports entre points de vue morpho-syntaxique et énonciatif recoupe ici les domaines traditionnels de la stylistique et de la rhétorique.

§ 374 Le point de vue énonciatif s'occupe également de la manière dont un message est organisé ou plutôt hiérarchisé. En effet, dans un énoncé, le locuteur établit une gradation entre ce qu'il dit et ce à propos de quoi il le dit. Ce qui fait l'objet de l'assertion du locuteur est appelé le ***thème*** (cf. grec θῆμα "ce qui est posé") et ce qui en est dit est appelé le ***rhème*** (cf. grec ῥῆμα "ce qui est dit").

Le thème est donc ce dont on parle et le rhème l'information que l'on donne du thème. Dans l'énoncé *Pierre est à l'école*, "Pierre" constitue le thème et "est à l'école", le rhème. Par cet énoncé, j'annonce que je veux parler de Pierre et j'en dis qu'il se trouve à l'école. On a ainsi pris l'habitude d'opposer le thème au rhème en termes de données anciennes et nouvelles, le thème constituant une information déjà connue tandis que le rhème apporte l'élément neuf, inconnu. Même si cela se vérifie dans de nombreux cas, il faut se garder de généraliser cette conception. Ainsi, dans l'exemple donné ci-dessus "Pierre est à l'école", la phrase entière peut-elle constituer le rhème si elle répond à la question "Que se passe-t-il ?". À l'intérieur de cette proposition rhématique, on pourra alors éventuellement à nouveau distinguer un thème et un rhème suivant le découpage proposé ci-dessus. Pour reprendre la formulation heureuse de Cl. Hagège (*L'homme de*

paroles, p. 222) : "Le thème et le rhème se déterminent l'un par rapport à l'autre, et non en valeur absolue. Il en résulte que le thème n'est pas nécessairement porteur d'information ancienne ou acquise, ni le rhème vecteur de nouveauté ou d'inconnu. Dans un énoncé donné, le rhème, simplement, est plus informatif que le thème, ce qui n'empêche pas ce dernier, à l'occasion, d'être porteur d'une information nouvelle."

§ 375 En fait, il faut bien constater que les notions de thème et de rhème ne peuvent être définies au moyen d'un seul critère, mais par un ensemble de paramètres. De plus, la plupart de ces paramètres ne peuvent se définir en termes de polarité (de type binaire), mais sont de nature scalaire. Cela signifie que l'appréciation de la thématicité ou de la rhémacité d'un mot ne peut se faire de manière absolue, mais relative. Différents critères peuvent être appliqués pour cerner l'élément thématique à l'intérieur d'un énoncé :

a) la présupposition. Un élément dont la connaissance par l'auditeur est supposée acquise a plus de chance de jouer le rôle de thème. L'évaluation du caractère connu d'un élément peut se révéler difficile là où le contexte est mal connu. Aussi, de manière prudente, peut-on considérer comme présupposés les éléments d'une phrase qui se trouvent dans la phrase immédiatement précédente ou dont le référent est identifiable par l'auditeur au départ de la situation dont on parle ;

b) la détermination : à l'exception des termes génériques, le thème semble être toujours défini ;

c) la hiérarchie de prééminence naturelle : elle participe en quelque sorte de la présupposition, mais définie cette fois, non pas par le contexte immédiat ou propre à chaque locuteur, mais de manière générale, propre à l'esprit humain. D'après cette hiérarchie, articulée selon deux axes, le locuteur est par nature plus thématique que l'interlocuteur ou qu'une tierce personne, et un agent humain est à son tour plus thématique qu'un agent animal, qu'une plante ou un objet inanimé.

d) la hiérarchie de thématicité des constituants sémantiques de la proposition : cette échelle montre que les constituants immédiats ont tendance à fonctionner comme thème. À l'intérieur des constituants, une hiérarchie peut être dessinée sur base des fonctions sémantiques (voir *supra*, § 370-372). L'organisation la plus généralement admise est la suivante (dans l'ordre de thématicité décroissante) : agent > patient > bénéficiaire > instrument > locatif/temps > manière > le reste.

e) la mise en relief : ce critère concerne la distinction entre avant-plan et arrière-plan. Sur le plan psychologique, le locuteur a tendance à commencer sa phrase par des éléments connus et à continuer avec du moins connu.

f) la place des éléments dans la phrase non marquée : la tendance naturelle est d'établir une égalité entre thème et première position dans la phrase. Ce n'est toutefois pas un principe absolu.

Comme on le voit, la définition du thème et du rhème passe par l'appréciation de plusieurs critères qui sont le plus souvent, de surcroît, interdépendants.

Tout énoncé est ainsi susceptible de s'interpréter suivant les trois points de vue définis au § 344. Un énoncé simple comme *Pierre lit le livre* se décomposera donc en
a) un sujet (Pierre) et un prédicat (lit le livre) suivant le point de vue morpho-syntaxique,
b) un agent (Pierre) et un procès (lit le livre) suivant le point de vue sémantique,
c) un thème (Pierre) et un rhème (lit le livre) suivant le point de vue énonciatif.

En étudiant de nombreux énoncés, on a remarqué qu'il y avait des affinités entre certaines fonctions à travers les trois points de vue. Ainsi, avec les verbes transitifs, le sujet est également l'agent et le thème, tandis que le verbe assumera le plus souvent les rôles de prédicat, de procès et de rhème. Mais ce n'est pas toujours le cas, et c'est ce qui fonde la nécessité de distinguer des points de vue séparés. Ainsi dans l'énoncé "Le livre dont tu parles, c'est Pierre qui le lit", le syntagme constitué par "Le livre dont tu parles" joue le rôle de thème ; le locuteur indique qu'il entend communiquer une information à propos de cela. Quant au mot Pierre, il est mis en vedette par un procédé stylistique particulier, une phrase coupée, qui lui confère le rôle de rhème. Par ailleurs, sur le plan de la morphosyntaxe, Pierre continue à jouer le rôle de sujet et "le livre dont tu parles", le rôle d'objet (ici repris par le pronom "le"). Il y a donc une rupture dans le parallélisme des fonctions traditionnelles, suivant les points de vue. On notera enfin que cette phrase est très marquée énonciativement, puisqu'on a à la fois un procédé fort de thématisation et de rhématisation. Dans la phrase "C'est Pierre qui lit le livre dont tu parles", les fonctions énonciatives sont en gros inchangées, mais la charge thématique est moins forte que dans la première phrase.

On prendra garde que le découpage en partie thématique et partie rhématique ne coïncide pas toujours avec le cadre de la phrase. D'une part, une phrase peut être entièrement thématique ou rhématique. D'autre part, on peut appliquer une analyse pragmatique à un texte entier. Dans ce cas, le thème et le rhème peuvent être constitués respectivement par des groupes de phrases. On notera enfin que la cohésion d'un texte est souvent assurée par le jeu alternatif des fonctions thématiques et rhématiques, l'élément rhématique d'une phrase jouant souvent le rôle de thème dans la phrase suivante.

§ 376 Comme on le voit par l'exemple donné ci-dessus, il y a rupture quand le locuteur veut donner un tour particulier à son énoncé, pour en accentuer certaines parties, ou pour présenter les choses autrement. Cette constatation nous amène à distinguer deux grandes catégories d'énoncés : les énoncés neutres et les énoncés marqués :

a) dans un énoncé neutre, chaque élément assume, du point de vue énonciatif, la fonction qui lui est statistiquement la plus familière, par exemple la fonction de thème pour le sujet ;

b) dans un énoncé marqué, un ou plusieurs éléments voient leur fonction énonciative modifiée. Deux possibilités doivent alors être envisagées. Soit le locuteur décide de renforcer la fonction d'un des éléments, sans en changer la nature, par exemple renforcer la thématicité du sujet, soit il peut choisir de modifier la fonction d'un élément de l'énoncé, par exemple ériger le sujet en rhème.

Suivant les langues, il existe de nombreux procédés pour atteindre ces buts. L'égyptien partage avec d'autres langues divers procédés de thématisation (voir *infra*, § 433). Pour ce qui est des moyens de rhématisation, l'égyptien possède la particularité de recourir à une forme spéciale du verbe lorsqu'il veut ériger un complément adverbial en rhème marqué. Il se démarque en cela des langues occidentales qui opèrent davantage avec des moyens syntaxiques.

La stratégie de l'énonciateur peut aussi provoquer un bouleversement de l'ordre habituel des mots. Ainsi la volonté de mettre en relief un datif suffixal entraînera-t-elle le déplacement de ce dernier à la fin de la proposition de manière à pouvoir occuper une position rhématique (cf. *infra*, ex. 521).

BIBLIOGRAPHIE

Manuels de linguistique générale

J. LYONS, *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse, 1970 (traduit de l'anglais) ; A. MARTINET, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin, 1985 ; J. FEUILLET, *Introduction à l'analyse morphosyntaxique*, Paris, PUF, 1988.

Sur la théorie des trois points de vue

Cl. HAGÈGE, *L'homme de paroles*, Paris, Fayard, 1985.

Sur la notion d'actance et les rôles sémantiques

G. HELBIG, *Probleme der Valenz- und Kasustheorie*, Tübingen, 1992 ; G. LAZARD, *L'actance*, Paris, PUF, 1994; F.R. PALMER, *Grammatical Roles and Relations*, Cambridge, CUP, 1994.

Sur l'aspect et le temps

B. COMRIE, *Aspect*, Cambridge, CUP, 3e éd., 1980; B. COMRIE, *Tense*, Cambridge, CUP, 1985 ; D. COHEN, *L'aspect verbal*, Paris, PUF, 1989 ; R. BINNICK, *Time and the Verb. A Guide to Tense & Aspect*, Oxford, 1991 ; H. VERKUYL, *A Theory of Aspectuality*, Cambridge, 1993 ; W. KLEIN, *Time in Language*, Londres-New York, Routledge, 1994 ; A. TER MEULEN, *Representing Time in Natural Language. The Dynamic Interpretation of Tense and Aspect*, MIT, Cambridge (Ma), 1995 ; J.-M. GOSSELIN, *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain, 1996 ; J. WINAND,

Prolégomènes à une théorie unifiée de la temporalité, dans *Actes du VIIe Congrès International des Égyptologues*, Cambridge, 1998, p. 1235-1245.

Sur l'instance d'énonciation

H. WEINRICH, *Tempus. Besprochene und erzählte Welt*, Stuttgart, Kohlhammer, 1964.

Sur le point de vue énonciatif

G. BROWN, G. YULE, *Discourse Analysis*, Cambridge, CUP, 1983 ; S. LEVINSON, *Pragmatics*, Cambridge, CUP, 1983 ; T. RITTER, *Das Verbalsystem der königlichen und privaten Inschriften*, Göttingen, *GOF* IV, 30, 1995 (pour une application à l'égyptien).

Sur l'interaction entre sémantique et syntaxe

P. TEDESCHI, A. ZAENEN (éd.), *Syntax and Semantics*. 14, *Tense and Aspect*, New York, Academic Press, 1981.

XXI. PRÉSENTATION DU SYSTÈME PRÉDICATIF ÉGYPTIEN

§ 377 Le système prédicatif est au coeur de toute langue et la compréhension globale de sa structure permet d'éclairer le fonctionnement de l'égyptien. C'est pourquoi dans ce chapitre, nous commencerons par présenter les modes de fonctionnement du système prédicatif égyptien à ses différents niveaux. Nous reviendrons bien sûr, plus loin, sur les problèmes ici évoqués, mais le présent panorama donnera une première vue d'ensemble, aussi cohérente que possible, et attirera l'attention sur les différents angles d'analyse nécessaires pour saisir la spécificité des constructions et des formes. Cette première approche, pensons-nous, aidera le lecteur à mettre les chapitres suivants en perspective. Dans la mesure où, en égyptien classique, c'est le système prédicatif verbal qui présente le plus de difficultés, nous lui avons volontairement réservé la plus large part.

§ 378 Nous avons opté pour le modèle théorique exposé dans le cadre du chapitre XX. Il n'en demeure pas moins que certaines questions restent en suspens et le lecteur devra parfois mesurer les limites de notre connaissance actuelle de la langue égyptienne. Même s'il subsiste des zones d'ombre, il est néanmoins impératif d'opter pour un système. En possession d'un cadre normatif, il sera toujours loisible par la suite, au gré des progrès, d'en remodeler les contours.

§ 379 Une dernière mise en garde concernera les pièges de la traduction. L'égyptien est une langue qui fonctionne très différemment du français, mais le traducteur est naturellement bien obligé de rendre un énoncé égyptien à l'aide des catégories propres à la langue dans laquelle il effectue sa traduction. Cette dernière est donc un miroir trompeur, car elle donne l'illusion au lecteur qu'il va retrouver en égyptien ce qu'il rencontre en français. L'exemple topique est celui de la conjugaison, fondée surtout dans notre langue sur un système temporel, mais secondaire et marginal en égyptien. L'analyse des propositions peut se révéler également trompeuse. Telle proposition égyptienne qui jouit du statut d'une proposition indépendante et coordonnée à une autre se rendra souvent assez naturellement dans la traduction par une proposition subordonnée. De même, une proposition simplement juxtaposée à une autre peut remplir le rôle d'une proposition circonstancielle et sera donc introduite en français par une conjonction de subordination.

I. Relation prédicative et prédicat

§ 380 Pour être complète, une proposition doit contenir une relation prédicative. Celle-ci établit un lien entre le sujet et le prédicat ; en d'autres termes, le prédicat dit quelque chose du sujet. C'est là le coeur de tout le système des propositions. En français, le prédicat par excellence est le verbe. En revanche, en égyptien, la relation entre sujet et prédicat ne s'épuise pas dans une relation sujet-verbe. Il vaut donc mieux recourir à une terminologie plus générale et parler de procès. Le terme procès doit s'entendre dans son sens le plus large ; il recouvre tout événement, non seulement d'activité, mais aussi de situation, de qualité et de relation. On pourrait dès lors dire que la relation prédicative de l'égyptien établit un lien entre le procès et un sujet, en affirmant que ce dernier fait ou subit le procès en cause. Dans l'énoncé "Pierre regarde la maison", le procès exprimé par "regarder" est dit à propos de Pierre. C'est la présence conjointe de "Pierre" et du verbe qui fonde la relation prédicative. En effet, une phrase commme "regarde la maison" n'a pas de sens parce qu'elle est incomplète sur le plan de la prédication. Dans la pratique, pour se conformer à l'usage, on désignera par le terme prédicat l'élément qui exprime le procès, lequel n'est donc pas nécessairement un verbe, loin de là.

En égyptien, on peut ranger les constructions prédicatives en fonction de leur emploi syntaxique et de la morphologie.

II. Le point de vue syntaxique

§ 381 D'un point de vue syntaxique, il faut distinguer entre :

- les propositions autonomes, c'est-à-dire capables à elles seules d'assumer un énoncé complet (les propositions indépendantes du français) ;
- les propositions non autonomes, qui sont incapables de jouer ce rôle et qui entrent dans une relation de dépendance par rapport à une autre proposition ; c'est pourquoi on les nomme aussi propositions dépendantes. Il faut remarquer qu'il existe des systèmes autonomes complexes, formées de deux propositions non autonomes (p. ex. certains systèmes corrélatifs). On peut distinguer les catégories suivantes :
    - les propositions non autonomes séquentielles, qui servent à énoncer les phases subséquentes d'un procès antérieur et ne peuvent être utilisées en tête d'une phrase. Elles correspondent à des propositions coordonnées ("Il fit ceci, et alors il fit cela"). Le plus souvent, elles appartiennent au registre narratif, où elles peuvent former de longues séquences. On notera qu'il existe également des formes séquentielles spécialisées dans le discours (constructions formées au moyen de *iḫ*, *ḫr* et *kꜣ*). Les propositions non autonomes séquentielles continuent parfois une proposition dépendante ;
    - les propositions non autonomes circonstancielles, également dites adverbiales, qui

sont des subordonnées circonstancielles. Celles-ci peuvent être introduites par une préposition-conjonction (circonstancielles réelles) ou être simplement juxtaposées à la proposition principale, qu'elles suivent le plus souvent (circonstancielles virtuelles ou paratactiques) ;

- les propositions non-autonomes nominales :
  - substantives, c'est-à-dire des propositions qui remplissent un rôle normalement dévolu à un substantif et fonctionnent, par exemple, comme sujet ("Il est bon que tu écoutes"), comme complément d'objet direct ("Il écoute ce que tu dis") ou comme génitif ("Le temps de tu écoutes est venu", c'est-à-dire "Le temps pour toi d'écouter est venu") ;
  - adjectivales, c'est-à-dire qui jouent un rôle normalement assumé par l'adjectif ; elles sont représentées en français par les propositions relatives, dites aussi attributives, voire par les participes.

La notion de proposition principale n'a de sens qu'en relation avec une proposition secondaire. Quand une proposition est en relation de dépendance par rapport à une autre proposition, on dira de cette dernière qu'elle joue le rôle de proposition principale. On se gardera donc d'assimiler proposition autonome et proposition principale. En effet, une proposition principale, c'est-à-dire servant d'ancrage à une proposition dépendante, peut elle-même être une proposition dépendante.

Il nous faut encore dire un mot de la notion d'initialité. Dans une analyse syntaxique, on peut en effet ranger les propositions d'après un critère de position suivant qu'elles sont susceptibles ou non d'être à la tête d'une séquence narrative ou discursive. Le caractère initial ou non d'une proposition ne dit rien sur son degré d'autonomie. Une proposition subordonnée peut en effet occuper une position initiale. Il s'agit néanmoins d'un critère important, notamment quand il faut détecter les emplois emphatiques de certaines formes, comme par exemple la *śḏm.n.f* (cf. *infra*, § 390-391, 431, 577).

III. Le point de vue morphologique

§ 382 D'un point de vue morphologique, on distinguera entre les constructions suivantes : les propositions non verbales et les propositions verbales.

- Les prédicats non verbaux, peuvent être de nature substantivale, adjectivale ou adverbiale, suivant que le rôle de prédicat est assumé par un substantif, un adjectif ou un adverbe (voire un complément circonstanciel, qui est son équivalent). Ainsi, "Le soleil (est) un astre" est une proposition à prédicat substantival ; "Le soleil (est) chaud" est une proposition à prédicat adjectival ; "Le soleil (est) là/dans le ciel" est une proposition à prédicat adverbial. On soulignera que le verbe "être", qui joue le rôle de copule, c'est-à-dire de lien entre le sujet et le prédicat, est très général en français, mais

absent en égyptien. Toutefois, on peut trouver en égyptien *wn/wnn*, mais ce morphème, appelé convertisseur, n'est présent que pour exprimer un temps, une modalité, voire permettre à la proposition d'assumer un emploi substantivé (cf. *infra*, § 435-440). Le verbe plein *wnn* "exister" (à ne pas confondre avec le convertisseur, même s'ils sont étymologiquement apparentés) est indispensable en égyptien dans des phrases de type existentiel, qui posent l'existence de quelque chose, comme "Il y a de l'eau".

- Les prédicats verbaux, qui sont constitués par des verbes revêtant une forme verbale finie, c'est-à-dire portant en elle la marque de la personne et du nombre, ce qui exclut les participes et l'infinitif (à l'exclusion de l'infinitif historique). Une phrase comme "Le soleil brille" est donc une proposition à prédicat verbal.
- On pourrait y ajouter les prédicats pseudo-verbaux qui font intervenir le parfait ancien ou *ḥr/m/r* + l'infinitif. Ces constructions ne méritent cependant pas une place à part entière car elles se construisent en fait comme des propositions à prédicat adverbial, dont elles ne sont qu'une variante. Elles sont dites pseudo-verbales parce ce qu'elles participent à la fois des prédicats verbaux et non verbaux. Si, du point de vue syntaxique, les propositions à prédicat pseudo-verbal se bâtissent comme des propositions à prédicat adverbial, du point de vue morphologique, il s'agit de formes verbales. Enfin du point de vue fonctionnel, ces constructions commutent avec les prédicats verbaux. Ainsi des constructions pseudo-verbales avec *ḥr* + l'infinitif entrent-elles en relation complémentaire avec l'aoriste *sḏm.f* dans l'expression de l'inaccompli.

§ 383 On notera que cette division entre prédicats non verbaux et verbaux est sans doute moins importante en égyptien qu'en français. Cette différence provient du fait qu'en français le système verbal est essentiel et que très rares sont les phrases sans verbe ; ces dernières sont cependant en égyptien très fréquentes.

§ 384 Les propositions à prédicat non verbal sont susceptibles de fonctionner comme propositions autonomes, mais aussi dans certaines constructions dépendantes. Les propositions à prédicat verbal sont d'un emploi plus compliqué, car les conditions syntaxiques commandent le choix des formes verbales, en vertu du principe de la transposition verbale qu'il nous faut d'abord présenter.

1. Le problème de la transposition verbale

§ 385 Les formes verbales égyptiennes appartiennent à différentes catégories (formes prédicatives, substantives et adjectives) qui constituent le système verbal. Le choix de telle ou telle forme verbale est notamment conditionné par la fonction syntaxique qu'elle remplit dans une proposition donnée. En effet, l'égyptien possède différentes catégories verbales, dont certaines sont inconnues du français, et qui permettent de faire passer une forme verbale de la catégorie proprement prédicative à celle du substantif ou

de l'adjectif, tout en conservant l'indication des personnes et la notation aspectuelle et/ou temporelle. En français, l'infinitif peut aussi faire jouer à un verbe le rôle d'un substantif (par ex. : "la joie de lire/d'avoir lu"), et le participe est capable de fonctionner comme une forme adjectivale (par ex. : "un homme faisant/ayant fait le bien), mais ces formes peuvent exprimer seulement l'opposition temps présent ou passé, et elles ne comportent pas la notation de la personne.

§ 386 Pour assurer les fonctions substantives, le verbe égyptien revêt parfois clairement une forme particulière (*mrr.f*) ; dans d'autres cas, vu l'absence de la notation des voyelles, il n'est pas toujours facile de déceler si cette fonction s'accompagne nécessairement de formes spécifiques, ou s'il s'agit simplement de diverses fonctions assumées par une seule et même forme (*śḏm.n.f*; subjonctif *śḏm.f*, prospectif *śḏm.(w).f*).

§ 387 En outre, certaines formes de la conjugaison suffixale (aoriste *śḏm.f*, *śḏm.n.f* et subjonctif *śḏm.f*) peuvent remplir des fonctions circonstancielles (dites aussi adverbiales), c'est-à-dire fonctionner dans des propositions circonstancielles virtuelles, et donc non introduites par une préposition-conjonction. On a d'abord cru, suite aux travaux de Polotsky, qu'existaient des formes circonstancielles morphologiquement marquées, mais il s'agit plutôt en fait d'emplois circonstanciels indiqués par la structure adverbiale de la phrase (sujet = forme substantive ou forme en fonction substantive + prédicat = forme en fonction circonstancielle), parfois par l'auxiliaire d'énonciation *(l)śk/(l)śṯ* ou par le contexte. Ces propositions subordonnées virtuelles suivent souvent la principale, mais elles peuvent la précéder. Ainsi donc l'égyptien possède-t-il des formes qui sont capables, à elles seules, d'assumer une fonction circonstancielle, là où le français doit recourir à des moyens lexicaux (comme les conjonctions de subordination). On notera toutefois que ce dernier moyen existe également en égyptien.

Si, en français, le participe au gérondif peut aussi fonctionner dans un emploi circonstanciel (par ex. :"Il vient en chantant/en ayant chanté"), on soulignera qu'il ne véhicule que l'opposition présent/passé et qu'il ne comporte pas la marque de la personne. Il est donc forcément coréférentiel à l'un des participants.

2. Les catégories verbales

§ 388 Voyons à présent quelles sont les catégories verbales à l'oeuvre. On distinguera les formes synthétiques, c'est-à-dire les formes verbales non accompagnées d'un auxiliaire, et les formes auxiliées, c'est-à-dire précédées d'un auxiliaire d'énonciation.

A. *Les formes synthétiques*

a) Les formes prédicatives

§ 389 Il s'agit de formes proprement verbales, c'est-à-dire qui assument pleinement le rôle de prédicat verbal ; en d'autres termes, employées à l'état isolé, elles suffisent à former un énoncé complet et autonome. À ce titre, elles sont donc susceptibles d'occuper une position initiale et de fonctionner dans des propositions syntaxiquement autonomes. Le nombre de ces formes prédicatives est réduit : l'ancien perfectif *śḏm.f* (prétérit narratif), le subjonctif *śḏm.f* (forme modale du futur subjectif), l'impératif, l'infinitif historique, et très rarement, comme reliquat d'un état antérieur, le parfait ancien (état résultatif ou qui dure) et la *śḏm.n.f* performative.

D'autres formes peuvent fonctionner comme des formes proprement verbales, mais pas à l'état isolé. Il en est ainsi pour le prospectif *śḏm.(w).f* (indicatif futur), utilisé, en emploi autonome, mais uniquement dans la construction *nn śḏm.(w).f* ou dans une phrase coupée. C'est aussi le cas de l'aoriste *śḏm.f* (inaccompli) et de la forme *śḏm.n.f* (accompli), pour autant qu'elles ne soient pas initiales, c'est-à-dire qu'elles n'occupent pas la première place dans une phrase (cf. *infra*, § 394). La valeur prédicative de ces deux dernières formes s'exerce soit en fonction indépendante si elles sont précédées d'un auxiliaire d'enonciation, soit en fonction circonstancielle quand elles dépendent d'une proposition principale. Il en va de même pour les prédicats pseudo-verbaux (parfait ancien [accompli résultatif], ou *ḥr* + infinitif [inaccompli progressif]) qui, comme formes proprement prédicatives, doivent toujours être précédées de l'expression de leur sujet. Nous reviendrons sur ces formes dans le cadre des formes auxiliées et pseudo-verbales (cf. *infra*, § 756 et suiv., 804 et suiv.).

b) La (ou les) forme(s) substantive(s) personnelle(s)

§ 390 La forme substantive personnelle (*mrr.f*) permet à un verbe d'assumer les fonctions normalement dévolues à un substantif (par exemple, objet direct, sujet, génitif, régime d'une préposition, ou encore prédicat substantival ou élément constitutif d'une *Wechselsatz* ; sur cette dernière, cf. *infra*, § 977).

Elle peut aussi, en tant que forme substantive, permettre le déplacement du poids rhématique sur l'élément adverbial (adverbe, complément circonstanciel ou même une proposition circonstancielle), sur lequel est ainsi mise l'emphase ; c'est pourquoi on la nomme aussi couramment forme emphatique (ou temps second, d'après la terminologie de la grammaire copte). Dans cet emploi particulier, la forme *mrr.f* peut fonctionner dans une proposition autonome. La question demeure ouverte de savoir si à ce déplacement des fonctions énonciatives correspond un déplacement des fonctions syntaxiques. En effet, certains auteurs considèrent que dans ces constructions la forme *mrr.f* joue le rôle

de sujet grammatical d'un prédicat adverbial. Dans cette perspective, on ferait à nouveau coïncider prédicat (niveau morpho-syntaxique) et rhème (niveau énonciatif). Ce type d'explication n'est toutefois pas une contrainte absolue, car cela reviendrait à nier l'autonomie des trois points de vue (cf. *supra*, § 344).

Néanmoins, dans cette hypothèse, on voit mal pourquoi la forme *mrr.f* ne pourrait jamais être précédée d'un auxiliaire d'énonciation comme *ỉw* ou *mk*, dont la présence est compatible avec les propositions à prédicat adverbial et tout aussi compatible avec l'aoriste, un inaccompli au même titre que la *mrr.f*. Cette incompatibilité ne pourrait-elle s'expliquer par le fait qu'en moyen égyptien *ỉw*, sans perdre sa valeur énonciative, est devenu un morphème nécessaire pour que certaines formes verbales assument le rôle de prédicat dans une proposition autonome (*śḏm.n.f*, *śḏm.w.f* passif). La seule absence de *ỉw* en serait ainsi venue, par contrecoup, à dépouiller le verbe de son poids rhématique et donc à signaler l'emploi emphatique de ces mêmes formes. Par effet de symétrie, on pourrait expliquer de la même manière la valeur emphatique de la *mrr.f*, toujours dépourvue d'un auxiliaire d'énonciation. Cela ne signifie pas que la *mrr.f* tire sa fonction emphatique uniquement de l'absence d'un auxiliaire d'énonciation, comme le montre les emplois de la *mrr.f* à une époque où les auxiliaires d'énonciation n'avaient pas encore été pleinement investis d'une fonction syntaxique. Il n'en reste pas moins vrai, qu'à l'intérieur du moyen égyptien, en pure synchronie, l'absence d'un auxiliaire d'énonciation a pu être ressentie comme un signal. Dans cette hypothèse, le verbe continuerait à assumer la fonction prédicative (point de vue morpho-syntaxique), mais perdrait sa fonction rhématique (point de vue énonciatif).

Quelle que soit l'explication que l'on retienne pour cette forme, il demeure que le verbe n'est plus porteur de l'information principale, rôle naturel du rhème. Dès lors, les formes substantives doivent d'abord s'interpréter comme des thématisations.

> ex. 444 : ***śḳdd*** *tꜣ ḫft wḏ.k* "c'est selon ton commandement que le pays navigue" (*Oasien*, B1, 267).
> Suivant la première hypothèse, le schéma général serait celui de la phrase à prédicat adverbial, coïncidant avec la distribution des fonctions énonciatives : $^{S}[(\acute{s}\d{k}dd)_{V} + (t\check{}\,)_{S}]_{Thème} + {}^{P}[(\underline{h}ft\ w\underline{d}.k)_{cplt\ circ.}]_{Rhème}$ (= "que le pays navigue (est) selon ton commandement"). Dans la seconde interprétation, il s'agirait d'une phrase verbale, sans coïncidence avec les fonctions énonciatives $^{P}[(\acute{s}\d{k}dd)_{V} + (t\check{}\,)_{S}]_{Thème} + {}^{Cplt\ circ}(\underline{h}ft\ w\underline{d}.k)_{Rhème}$, comme dans la traduction donnée ci-dessus. L'emphase mise sur le complément adverbial est rendue par une phrase coupée en français.

§ 391 Parallèlement à la forme *mrr.f*, clairement marquée dans la morphologie, la forme *śḏm.n.f*, le prospectif *śḏm.(w).f* et le subjonctif *śḏm.f* sont aussi capables de fonctions substantives. Même si le verbe ne montre pas extérieurement de formes particulières (à la différence de la *mrr.f*), il existe un certain nombre d'arguments qui permettent de postuler un schème morphologique propre, du moins pour la forme *śḏm.n.f*

(cf. *infra*, § 573). On peut, par exemple, trouver ces formes dans les fonctions suivantes :

- sujet : "Non existant est que **tu viennes**" (*śḏm.(w).f*).
- objet direct : "Je souhaite **que tu viennes**" (*śḏm(w).f* et subjonctif) ; "Tu sais **qu'il a entendu**" (*śḏm.n.f*).
- régime d'une préposition-conjonction : "Je viens **pour que tu entendes**" (*śḏm(w).f* et subjonctif).

De même, on peut rencontrer la forme *śḏm.n.f* et le prospectif *śḏm.(w).f* dans une fonction emphatique. Du point de vue énonciatif, la forme emphatique permet de faire du complément adverbial le rhème marqué. Du point de vue aspectuel, l'action peut être marquée comme accomplie (*śḏm.n.f*) ; du point de vue modal, elle peut être caractérisée comme prospective (prospectif *śḏm.(w).f*). Comme pour la forme *mrr.f*, la question demeure de savoir si ce bouleversement dans le rôle des constituants énonciatifs s'accompagne ou non d'une modification des rôles grammaticaux, la forme verbale assumant la fonction de sujet d'une proposition à prédicat adverbial. Du point de vue syntaxique, ces formes emphatiques sont susceptibles d'apparaître dans des propositions autonomes.

> ex. 445 : *pḥ.n.k nn ḥr m*
>
> "c'est pour quelle raison que tu as atteint ceci ?" (*Sinouhé*, B 34-35).
>
> Le schéma général est soit celui de la phrase à prédicat adverbial : $S[[ph.n.]_V + [k]_S + (nn)_{Obj.}]_{Thème} + P\,[(hr\ m)_{cplt\ circ.}]_{Rhème}$ (= littéralement "que tu as atteint ceci (est) pour quelle raison"), soit celui d'une phrase verbale $_P[[ph.n.]_V + [k]_S + (nn)_{Obj.}]_{Thème} + {}_{cplt\ prép.}[hr\ m]_{Rhème}$, comme dans la traduction choisie ci-dessus. L'emphase mise sur le complément adverbial est rendue par une phrase coupée en français.

On notera au passage que le subjonctif *śḏm.f* concurrence la forme *śḏm.w.f* dans les emplois nominaux, mais la fonction emphatique lui reste étrangère.

Enfin, on ajoutera que l'infinitif est lui aussi une forme substantive, mais non personnelle et non emphatique (par ex. : "Écouter est utile pour un fils").

c) Les formes adjectivales

§ 392 Elles permettent à un verbe de qualifier un substantif. Il convient de distinguer entre les formes adjectivales non personnelles (participes accompli et inaccompli) et les formes adjectivales personnelles (formes relatives). Les premières, qui existent en français, ne comportent pas l'indication de la personne, à la différence des secondes, qu'ignore le français. Par exemple : "Un homme écoutant" (participe), "Un livre que tu vois" (forme relative). À cela, il faut ajouter la forme *śḏm.tj.fj*, dont les terminaisons (*-fj*, *-śj* et *-śn*), sans doute issues des pronoms personnels, sont en fait des

désinences de genre et de nombre.

Ces formes adjectivales, au même titre que les adjectifs, peuvent aussi être employées sans s'appuyer sur un élément qui précède, l'antécédent étant en somme compris dans la forme elle-même. Dans ce cas, les participes fonctionnent comme un adjectif prédicat (ex. : "Un (homme) se réjouissant (est) lui") ou comme un adjectif substantivé en fonction de prédicat substantival (ex. : Il est un (homme) écoutant les conseils de son père"), tandis que les formes relatives jouent le rôle d'un adjectif substantivé (ex. : "Je vois (la chose) qu'il fait" ; "Il écoute (l'homme) qu'il connaît").

d) Les fonctions circonstancielles

§ 393 Une proposition principale peut être suivie d'une proposition circonstancielle virtuelle marquant la concomitance (aoriste et constructions pseudo-verbales), l'antériorité (*śḏm.n.f*), ou le but et la conséquence (subjonctif *śḏm.f*). Si l'on veut ériger en rhème la proposition circonstancielle, on utilise dans la principale une forme en fonction emphatique.

À côté de ce schéma courant, il existe des cas où la proposition circonstancielle virtuelle (avec formes substantives ou parfait ancien) précède la proposition principale.

B. Les formes auxiliées et les auxiliaires d'énonciation

§ 394 Souvent l'égyptien forme une proposition autonome d'une manière analytique, en combinant une forme verbale avec un auxiliaire d'énonciation. Ainsi, nous avons déjà vu que l'aoriste *śḏm.f* et la *śḏm.n.f* ne pouvaient, seuls, assumer le rôle de prédicat proprement verbal et fonctionner dans une proposition autonome. Ils sont toutefois susceptibles de remplir ce rôle s'ils sont précédés d'un auxiliaire d'énonciation, comme *ἰw*.

§ 395 À l'origine, l'auxiliaire d'énonciation *ἰw* sert fondamentalement à indiquer l'attitude du locuteur face au procès ; il n'a rien à voir avec la syntaxe, mais relève du niveau énonciatif ; son emploi n'est donc pas indispensable pour avoir un énoncé complet. Il peut s'utiliser aussi bien en tête d'une phrase non verbale que d'une phrase verbale. Pour saisir le rôle de *ἰw*, on opposera, par exemple, la phrase *rm.w m mw* "des poissons sont dans l'eau" (énoncé neutre) à *ἰw rm.w m mw* "des poissons sont dans l'eau" (énoncé vérifié au moment où s'exprime le locuteur).

Dans d'autres cas, outre son rôle énonciatif, l'auxiliaire d'énonciation joue un rôle syntaxique en permettant à une forme verbale non prédicative (comme par exemple la *śḏm.n.f*) d'être utilisée comme un prédicat verbal dans un énoncé complet. En égyptien classique, dans ces cas, l'auxiliaire d'énonciation est devenu un élément indispensable, le tout formant un syntagme composé. Si cet emploi s'est grammaticalisé, il subsiste des exemples où l'auxiliaire d'énonciation a conservé une valeur purement énonciative.

Enfin, sur le plan sémantique, la présence de *iw* fait entrer la proposition dans un temps absolu et la transforme en un véritable indicatif.

ex. 446 : (aussi vrai que dure le Souverain) *iw n tš.i r nj-św.t ḥr pri*

"je ne me suis pas séparé du roi sur le champ de bataille"(*Urk.* IV, 38, 10-11).

L'emploi de *iw* devant la forme verbale négative est tout à fait inattendu (cf. *infra*, § 408) ; il s'explique parce que celui qui prête le serment veut insister sur la véracité effective de sa dénégation.

ex. 447 : *iw grt ink ir tp mḏḥ.w rwḏ.t*

"en outre, c'est moi qui ai agi comme chef des tailleurs de grès" (*Munich*, 4, 7).

Ici l'emploi de *iw* devant un pronom indépendant est également surprenant à première vue (on s'attend à un pron. suffixe derrière *iw*), mais il s'explique fort bien : on a en réalité affaire à une phrase coupée, que le locuteur tient à colorer d'un point de vue énonciatif en affirmant fortement son propos.

§ 396 Dans la mesure où l'auxiliaire d'énonciation marque l'attitude du locuteur à l'égard de son énoncé, on peut dire qu'il s'agit d'une question de modalité (cf. *supra*, § 395). Ce trait nous amène à envisager le problème des *modes* en égyptien.

En français, on ne conçoit pas un système verbal fonctionnant en marge du système modal. En égyptien, il existe de nombreuses constructions qui ne sont pas marquées modalement, les phrases non verbales par exemple. À la sphère de l'indicatif appartiennent le perfectif *śḏm.f* (indicatif passé) et le prospectif *śḏm.(w).f* (indicatif futur), à l'exclusion de ses emplois emphatiques, où la modalité de la forme est neutralisée. On ajoutera également les formes précédées d'auxiliaires d'énonciation, comme *iw*, *ˁḥˁ.n*, *wn.in*. Au mode subjonctif se rattache le subjonctif *śḏm.f*. L'impératif est évidemment le mode de l'ordre.

Le plus souvent, des formes égyptiennes non marquées comme modales se rendront en français par un indicatif. Toutefois, il faut également noter que l'absence d'auxiliaire d'énonciation peut parfois provoquer un effet de sens, consistant en la marque inverse de celle véhiculée par l'auxiliaire d'énonciation. Ceci est surtout vrai pour les auxiliaires d'énonciation dont le rôle est précisément de marquer l'indicatif. Ainsi, dans le discours, la présence de *iw* avec certaines constructions est devenue presque systématique. Par contrecoup, son absence pourra impliquer une modalité particulière, différente de l'indicatif, et notamment exclamative ou optative.

ex. 448 : *ˁḥˁ.n ḏd.n.śn tȝj.n štj.t gr.tj nn ḫnj.t*

"alors elles répondirent : '(Mais enfin), notre chef rameuse s'est tue et a cessé de ramer' " (P. *Westcar*, 5, 19-20).

Littéralement "notre chef rameuse s'est tue, sans ramer". L'absence de *iw* dans une construction pseudo-verbale trahit la force exclamative de l'expression, que *iw* serait incapable de rendre, se bornant à constater la véracité d'un fait.

IV. LE POINT DE VUE SÉMANTIQUE

§ **397** On ne reviendra pas ici sur les propositions logiques, celles-ci ayant une validité générale, dépassant le cadre de l'égyptien. En revanche, il convient d'approfondir la notion d'Aktionsart. Traditionnellement, les verbes égyptiens sont ventilés en quatre catégories sémantiques : les verbes transitifs, les verbes de mouvement, les verbes de qualité, et les verbes intransitifs ne relevant pas des deux dernières catégories. On le voit, cette classification mélange des critères syntaxiques, comme la transitivité, et des critères sémantiques. Ces derniers toutefois relèvent davantage de l'intuition que d'une investigation scientifique. C'est ainsi que les verbes de mouvement, contrairement à ce qu'on pourrait croire, sont loin de former une classe homogène sur le plan sémantique. On y trouve en effet des verbes d'activité télique, comme *ii* "venir", *śpr* "arriver", *šm* "s'en aller", mais aussi des verbes non téliques, comme *śḫśḫ* "courir", *pꜣi* "voler", etc. Parmi les verbes téliques, la plupart sont duratifs, mais on dénombre aussi des verbes ponctuels comme *śpr* "arriver", *šm* "s'en aller" ou *wʿr* "s'enfuir". Quant aux verbes atéliques, certains d'entre eux, en fonction de leurs arguments (cf. *supra*, § 355-356), peuvent prendre une valeur télique, voire devenir transitifs, comme *mnmn* "se déplacer", mais aussi "déplacer", lorsqu'il est suivi d'un objet direct. Toutes ces observations s'appliquent de la même manière à la catégorie des verbes transitifs. On y trouve pêle-mêle des verbes téliques comme *iri* "faire' ou *ḫdb* "tuer", mais aussi des verbes atéliques comme *mꜣꜣ* "voir" ou *mdw* "parler".

§ **398** Il est donc préférable de recourir à une taxinomie fondée sur des traits sémantiques vérifiables, du type de celle qui a été introduite au chapitre précédent (cf. *supra*, § 354). Pour mémoire, la classification proposée retient les quatre critères suivants :

télique - atélique
duratif - ponctuel
multiphasé - monophasé
transformationnel - non transformationnel

Comme cela vient d'être rappelé, la transitivité ou l'intransitivité d'un verbe n'est pas un critère sémantique, mais syntaxique. Comme tel, il n'intervient pas directement dans la détermination de l'Aktionsart. Ce critère est toutefois important pour expliquer le comportement des verbes dans la conjugaison. Par exemple, *ii* "venir" et *iri* "faire" sont deux verbes téliques, duratifs, multiphasés et transformationnels. Toutefois, le premier est intransitif, alors que le second est transitif. À ce titre, seul *iri* admet une inversion de la diathèse, c'est-à-dire de la voix.

§ **399** Avant de quitter le domaine de l'Aktionsart, il faut toucher un mot des verbes de qualité. Deux options sont envisageables. On peut les concevoir comme

exprimant par essence une situation, précédée d'une pré-phase, c'est-à-dire -------<————————>, ou comme exprimant une activité, laquelle débouche sur une situation, c'est-à-dire <------->——————. L'avantage de la deuxième solution, c'est qu'on peut expliquer le parfait résultatif comme étant <------>[——————], et l'ingressif, exprimé par *ḥr* + infinitif, comme <--[--]-->——————, c'est-à-dire de la même manière que pour les autres propositions, où cette forme sert à inclure le moment de référence dans le déroulement du procès. Ainsi, il est possible de rendre compte des différentes formes :

ḥr + inf. : <[----]-->—————— *ḫ3ś.wt ḥnk.(w) ḏw.w ḥr im3* "les pays étrangers sont offerts, les montagnes deviennent accueillantes" (*ASAE*, 39 [1939], pl. XXV, l. 7).

parfait ancien : <------>[——————] *ir.tj nḏś.w* "les deux yeux sont devenus faibles" (*Ptahhotep*, 12).

śḏm.f perfectif (archaïque) <----[-->]—————— *im3.f n Ḥw.t-Ḥr m ʿntyw ḥr ḥknw* "il se rendit aimable à Hathor avec de l'encens et des parfums" (Vandier, *Studies Polotsky*, 1964, pl. I, l. 5-6).

sujet + *śḏm.f* de l'inacc. : [<------>]—————— *mṯn św k3.f m irw.w.f ḫpr.(w) m ḥtm-ḫprw.w.f* "voyez, il grandit dans ses formes, devenu un pourvu de manifestations" (Hornung, *Das Buch der Anbetung des Re im Westen*, I, p. 242).

śḏm.n.f perfectif : <----[-->_]—————— *ʿš3.n.(i) m mnmn.t.i* "je devins riche en mes troupeaux" (*Sinouhé*, B 147).

śḏm.tj.fj : <------>[——————] (parfait, avec le trait du futur) : *ikr.tj.fj ḥr ib n śr.w* "qui sera devenu excellent dans le coeur des nobles" (*Ptahhotep*, 567) ; *ir nḫn.tj.fj im.ṯn r md.t tn nḏm.(t) mk it.k św t ḏd(.w).f n.k* "quant à celui qui sera trop jeune parmi vous pour (comprendre) ces propos plaisants, vois ton père, c'est lui qui te l'expliquera" (*Urk*. I, 78, 1-2).

śḏm.t.f: <-----[->_]—————— (perfectif) : *inḏ Wśir P pn m-ʿ.f ḏr ḥḏ.t t3* "protège cet Osiris P. de lui avant que la terre ne se soit éclairée" (*Pyr*., 1334a).

§ 400 L'aspect résulte d'une sélection opérée par le locuteur dans la proposition logique, ce qui a pour effet d'isoler le moment de référence (cf. *supra*, § 349 ; 361-365). Pour marquer ce dernier, l'égyptien dispose des moyens suivants, qui n'ont pas tous la même valeur, ni le même degré de précision :

- les formes de la conjugaison verbale,
- les compléments de temps, pris dans un sens très large (adverbes, propositions dépendantes, etc.),
- l'instance d'énonciation.

§ 401 C'est aux formes de la conjugaison verbale qu'on restreint le plus souvent la notion d'aspect. Nous avons souligné plus haut le côté réducteur de cette position (cf.

supra, § 364). Ceci étant rappelé, il est vrai que les formes verbales, parfois à côté d'autres fonctions, véhiculent le plus souvent un certain aspect, ou, plus justement, envisagent le procès d'une manière particulière. En effet, l'aspect qui découle de l'emploi d'une forme de la conjugaison est également lié au type de proposition logique. En d'autres termes, l'aspectualité n'est pas le seul fait du paradigme verbal, mais résulte, comme nous l'avons dit, de la dialectique entre des faits grammaticaux et des faits lexicaux. Un exemple simple suffira à expliquer notre pensée. Avec les propositions d'accomplissement et d'activité, le progressif est exprimé en égyptien classique au moyen de la construction pseudo-verbale Sujet + *ḥr* + infinitif :

ex. 449 : *dbn.n.ỉ ʿfꜣy.ỉ* ***ḥr nḥm***
"et je parcourus mon campement en criant" (*Sinouhé*, B 201).

En revanche, avec une proposition d'achèvement, la même construction ne peut exprimer un progressif, puisqu'une telle proposition est dénuée du trait duratif. Cela ne signifie pas pour autant que la construction Sujet + *ḥr* + infinitif soit interdite, mais elle sert alors à exprimer un autre aspect, en l'occurrence un conatif ("chercher à", "s'efforcer") ou un mellique, type d'aspect pour l'expression duquel les propositions d'activité et d'achèvement doivent recourir à un autre moyen, en l'occurrence de type lexical.

ex. 450 : *ngꜣw* ***ḥr ỉm*** *r.f*
"un taureau à longues cornes cherche à s'emparer de lui" (*Sinouhé*, B 120).

§ 402 En ce qui concerne la relation temporelle, et non plus aspectuelle, il faut faire une place à part au convertisseur du passé *wn*, dont la fonction semble être de situer explicitement le moment de référence de la forme ainsi introduite avant le point de repère.

ex. 451 : *śḏd.ỉ rf n.k mitt ỉrj ḫpr.w m iw pn* ***wn.ỉ ỉm.f*** *ḥnʿ śn.w.ỉ*

"je vais te raconter quelque chose de similaire qui est arrivé dans cette île dans laquelle je me trouvais avec mes frères et soeurs" (*Naufragé*, 125-126).

Construction à prédicat adverbial.

ex. 452 : ***wn.t(w)*** *ḥr ḳd ḫnrt pn ʿḥʿ.n śmꜣ Nḥśj.w* <n> *sp.t nb.t m Wꜣwꜣ.t*

"on était en train de construire cette enceinte, alors les Nubiens de tout le restant du Ouaouat furent massacrés" (Žaba, *Rock Inscriptions of Lower Nubia*, n° 73, 6).

La construction pseudo-verbale introduite par *wn* ouvre le récit. Le convertisseur transporte sans ambiguïté le moment de référence dans le passé. On notera que cette proposition logique est une proposition d'accomplissement et que l'aspect, véhiculé ici uniquement par la construction *ḥr* + infinitif, est un progressif. La proposition séquentielle introduite par *ʿḥʿ.n* se détache sur l'arrière-plan constitué par la proposition initiale.

§ 403 Les compléments de temps au sens large peuvent servir à marquer, le plus souvent à spécifier, le moment de référence. On distinguera les adverbes ou compléments circonstanciels de temps (*šf, m pꜣ hrw*, etc.) et les propositions subordonnées.

§ 404 L'instance d'énonciation joue également un rôle non négligeable dans la détermination de la temporalité. Dans la narration, le moment de référence se définit selon deux points de repère, un point de repère primaire, et un point de repère secondaire (cf. *supra*, § 368) ; dans le discours, le moment de référence se définit par rapport à point de repère unique. Par exemple, la forme *sḏm.n.f* a la valeur d'un perfectif dans la narration parce que son point de repère est la forme précédente, mais correspond à un parfait dans le discours, étant donné que son point de référence est le moment d'énonciation, ce qui a pour effet de faire prendre en considération la situation résultant du procès.

> ex. 453 : ***pḥ.n.k** nn ḥr m*
>
> "c'est pour quelle raison que tu as atteint ceci ?" (*Sinouhé*, B 34).
>
> Parfait dans un discours.

> ex. 454 : ***ḏd.n.f** nn rḫ.n.f ḳd.i*
>
> "c'est parce qu'il avait appris à connaître mon caractère qu'il dit cela" (*Sinouhé*, B 32-33).
>
> Perfectif dans une narration.

Il en va de même des propositions relatives introduites par *nty*. Dans le discours, le temps de la relative se définit en fonction du moment d'énonciation (temps absolu), tandis que, dans la narration, il s'établit par rapport à celui de la principale (temps relatif) :

> ex. 455 : *ir grt **ntj nb r ḥḏ(i).t twt pn**, ḥḏ.t(w) iꜣw.t.f m ḏbʿ.w.f*
>
> "mais quiconque détruira cette statue, sa fonction sera détruite de ses propres mains" (*Hatnub*, 52, 4).

> ex. 456 : *ir ḥrj-tp nb (...) tm.tj.fj mk(.w) is pn ḥnʿ **ntt im.f** nn šsp nṯr.f t-ḥḏ.f*
>
> "quant à tout commandant (...) qui n'aura pas protégé cette tombe ainsi que ce qui s'y trouve, son dieu n'acceptera pas son pain blanc" (*Siut*, III, 62-64).
>
> Dans un discours, le temps de la relative se définit par rapport au moment d'énonciation. Dans le premier exemple, bien que la relative soit antérieure par rapport à la principale, le futur se justifie par le fait que la relative est postérieure au moment d'énonciation. Dans le second exemple, la proposition relative n'exprime pas une simultanéité par rapport à la principale, mais par rapport au moment d'énonciation, sans quoi il faudrait traduire "Quant à tout commandant (...) qui n'aura pas protégé cette tombe ainsi que ce qui s'y **trouvera** ..."

> ex. 457 : *ḏd.n.f nn (...) mtr.n wi rmṯ Km.t **ntj.w im** ḥnʿ.f*
>
> "c'est parce que des gens d'Égypte qui étaient là avec lui avaient témoigné pour moi (...) qu'il dit cela" (*Sinouhé*, B 32-34).

En revanche, dans la narration, le temps de la relative se définit par rapport à celui de la principale (*mtr.n*), en l'occurrence une simultanéité.

Dans ce cadre, la présence d'auxiliaires d'énonciation permet de marquer formellement le rapport entre le moment de référence et le point de repère (cf. *infra*, § 406 et suiv.).

ex. 458 : ***mk pḥ.n.n*** *ḫnw*

"vois, nous avons atteint le pays" (*Naufragé*, 2-3).

Parfait dans un discours, formellement signalé par la présence de *mk*.

En général, l'auxiliaire d'énonciation ne fait que fixer le moment de référence par rapport à un point de repère. Dans le cas de *ʿḥʿ.n* toutefois, on peut se demander si l'auxiliaire ne dit pas également quelque chose sur la position du moment de référence dans la proposition logique, dans la mesure où l'auxiliaire lui-même est un perfectif (cf. *infra*, § 416-417).

V. Le point de vue énonciatif

§ 405 D'un point de vue énonciatif, nous avons vu qu'il convenait de distinguer les constructions neutres et non marquées (voir *supra*, § 376) des constructions énonciativement marquées par différents moyens grammaticaux. Ces procédés de marquage sont de deux natures : les auxiliaires d'énonciation, qui permettent au locuteur de prendre position par rapport à son énoncé, et divers procédés qui visent à marquer le thème ou le rhème.

1. Les auxiliaires d'énonciation

§ 406 Les auxiliaires d'énonciation servent à colorer la nature de la prédication qu'ils précèdent : en introduisant le point de vue du locuteur sur la véracité de son exposé, en précisant la relation de la proposition avec le reste du texte, en indiquant clairement ce qui est du domaine de l'avant-plan (*foreground*) ou de l'arrière-plan (*background*). Ils peuvent se ranger en diverses catégories suivant leur valeur.

A. Avec valeur indépendante : ỉw, ḥ3, ỉn et ỉn-ỉw, śmwn, nḥmn, mk

§ 407 Ces auxiliaires (tous utilisés dans le discours sauf *ỉw*, et, plus tard, ***mk***) introduisent des propositions autonomes, mais ils se distinguent par leur nuance : les six premiers permettent au locuteur de se prononcer sur la véracité de l'énoncé ; le septième est un présentatif, typique du discours, qui présente à l'interlocuteur un énoncé, mis ainsi à l'avant-plan.

a) ỉw "vraiment"

§ 408 Cet auxiliaire sert à former le véritable indicatif : il présente le procès comme effectif et avéré par rapport à un contexte, qui est souvent la sphère du locuteur. C'est ce qui explique qu'il soit majoritairement employé dans le discours et le discours narratif. Quand il est présent dans la narration, il produit une tension particulière, en ramenant fictivement les faits dans la sphère d'intérêt du locuteur et de l'interlocuteur. À titre de comparaison, on peut rapprocher cet emploi de celui du présent de l'indicatif français dans une narration.

> ex. 459 : ***ỉw*** *wp.n.f r(ꜣ).f r.ỉ, ỉw.ỉ ḥr ḫ.t.ỉ m-bꜣḥ.f, ḏd.f n.ỉ*
>
> "et voilà qu'il ouvre sa bouche vers moi, alors que j'étais à plat ventre en sa présence, et il me dit" (*Naufragé*, 67-69).
>
> La présence de *ỉw* dans une narration crée un effet dramatique puissant. Le locuteur rompt ici le ton normal du récit pour prendre en quelque sorte son interlocuteur à partie ("tu te rends compte, voilà qu'il se met à me parler"). Le lecteur ne doit pas oublier le côté extraordinaire que présente ce passage pour le narrateur, puisqu'il s'agit d'un serpent qui se met à parler.

Avec certaines constructions, l'absence de *ỉw* pourra, par contrecoup, exprimer le souhait ou l'exclamatif (cf. *supra*, § 396).

L'auxiliaire d'énonciation *ỉw* peut être suivi des formes suivantes de la conjugaison suffixale : la *sḏm.n.f*, l'aoriste *sḏm.f*, et leurs correspondants passifs. Il peut également précéder les constructions sujet + parfait ancien ou sujet + *ḥr/r/m* + infinitif, ainsi qu'une proposition non verbale à prédicat adverbial, et, tout à fait exceptionnellement, une proposition à prédicat adjectival ou substantival, ou une "cleft sentence". En revanche, il ne peut s'accomoder du prospectif ou du subjonctif, puisque le premier est essentiellement une forme dépendante, et le second une forme modale, bien différente donc de l'indicatif. *Ỉw* est aussi, en principe (mais voir *supra*, ex. 446), incompatible avec le *n* de la négation, puisque cette dernière confère déjà une valeur indicative à la proposition.

§ 409 En égyptien classique, l'absence de *ỉw* devant les constructions énumérées ci-dessus signale le plus souvent que celles-ci sont employées comme des circonstancielles virtuelles. Toutefois, il faut noter que si *ỉw* fonctionne surtout dans des propositions autonomes, il est aussi utilisé pour introduire le verbe dans des propositions circonstancielles virtuelles. Ce dernier emploi s'explique par un élargissement de *ỉw*. Indiquant tout d'abord le rapport du procès verbal vis-à-vis du moment de l'énonciation, *ỉw* peut, dans un second temps, adopter un autre point de référence, en l'occurrence le procès de la proposition principale (voir déjà l'exemple donné ci-dessus). Cette évolution a abouti à faire de *ỉw* en néo-égyptien la marque par excellence du circonstanciel.

b) ḥȝ "Puisse"

§ 410 Cet auxiliaire donne au verbe qui suit la valeur d'un optatif. Le locuteur émet donc son énoncé comme un souhait. Cet auxiliaire introduit le subjonctif *śḏm.f*, le prospectif *śḏm.(w).f*, ou la *śḏm.n.f* ("puisse-t-il avoir entendu"). En revanche, il est très douteux que l'aoriste *śḏm.f* puisse se rencontrer derrière cet auxiliaire. On le trouve aussi devant la construction Sujet + parfait ancien ou devant certaines propositions non verbales.

c) ỉn et ỉn-ỉw interrogatifs "Est-ce que ?"

§ 411 Ces auxiliaires transforment clairement la proposition qui suit en une interrogation générale, c'est-à-dire qui postule une réponse "oui" ou "non". Dans tous les cas, l'interrogation porte sur le rhème. Dans le cas d'une phrase verbale, l'interrogation portera le plus souvent sur le verbe et ses compléments ; toutefois, avec une forme emphatique ou en fonction emphatique, la portée de l'interrogation sera restreinte à l'élément rhématisé.

L'auxiliaire *ỉn* s'emploie devant une phrase non verbale à prédicat substantival ou adjectival ; il est également utilisé devant une forme de la conjugaison suffixale capable d'occuper une position initiale, que celle-ci soit ou non emphatique.

ex. 460 : ***ỉn** mḫȝ.t pw*

"est-ce une balance ?" (*Oasien*, B1, 312).
Proposition à prédicat substantival.

ex. 461 : ***ỉn** tr rḫ.w(j) ṯw ỉr.t mrr.t ḥss.t nb.k*

"est-ce que par nature tu sais bien faire ce qu'aime et loue ton maître ?" (*Urk.* I, 129, 5).
Le participe *rḫ.w(j)* joue le rôle de prédicat adjectival. La terminaison *-w(j)* a une valeur exclamative, nuance rendue ici par "bien".

ex. 462 : ***ỉn** dỉ.ỉ ʿ.wj.ỉ tp.ỉ ḥr nṯr pn*

"est-ce que je soulèverai mes deux bras au-dessus de moi en l'honneur de ce dieu ?"(*CT* I, 239e).
Subjonctif.

ex. 463 : ***ỉn** ỉrr.t(w) r.ỉ r gś.k*

"est-ce en ta présence que l'on agit contre moi ?" (*Letters to the Dead*, 2, 4).
Ỉrr.t(w) est une forme emphatique.

Par ailleurs, l'auxiliaire *ỉn* peut également introduire des constructions formées à l'aide de l'auxiliaire *ỉw*, qui érige la construction qui suit en énoncé prédicatif. Celle-ci peut être une proposition à prédicat adverbial ou pseudo-verbal, une proposition

d'existence ou encore une proposition formée avec l'aoriste *śḏm.f* ou la forme *śḏm.n.f*. Dans ces deux derniers cas, la question porte sur le verbe puisque ce dernier, grâce à la présence de *ỉw*, assume pleinement son rôle de prédicat et de rhème.

ex. 464 : ***ỉn ỉw.k r s n nḥḥ***

"seras-tu un homme d'éternité ?"(*Oasien*, B1, 95).
Proposition à prédicat adverbial.

ex. 465 : ***ỉn ỉw*** *iwśw nnm.f*

"est-ce que la balance dévie maintenant ?" (*Oasien*, B1, 148).
Aoriste. L'auxiliaire *ỉw* est rendu par l'adverbe "maintenant" ; l'oasien établit ainsi un contraste entre la situation normale (une balance ne doit pas dévier) et la situation aberrante dans laquelle il se trouve (cf. *infra*, § 587).

ex. 466 : ***ỉn ỉw*** *kꜣ mr.f ꜥḥꜣ*

"un taureau désire-t-il maintenant combattre ?" (*Sinouhé*, B 123).
Aoriste.

ex. 467 : ***ỉn ỉw*** *śrwḫ.n.k ꜥ.tj, ỉw śrwḫ.n.ỉ ꜥ.tj*

"as-tu soigné les deux membres ? J'ai soigné les deux membres" (*CT* V, 102g-h).
On voit bien ici à la réponse que l'auxiliaire d'énonciation *ỉw* fait partie de la construction de base (*ỉw śḏm.n.f*), devant laquelle vient se placer la particule interrogative.

ex. 468 : ***ỉn ỉw*** *wn rm.w*

"y-a-t-il des poissons ?" (*Deir el Gebrawi* II, 4).
Proposition d'existence. La présence de *ỉw* montre que la question est contingente, c'est-à-dire liée à un contexte particulier. La question sert d'ailleurs de légende à une scène figurée.

ex. 469 : ***ỉn ỉw*** *mḫꜣ.t ḥr rdi.t ḥr gś*

"est-ce que la balance penche sur un côté, maintenant ?" (*Oasien*, B1, 148).
Proposition à prédicat pseudo-verbal. La présence de l'auxiliaire d'énonciation s'explique de la même manière que dans l'ex. 465, à la suite duquel notre exemple vient.

Enfin, *ỉn* peut rendre interrogatives des propositions introduites par le convertisseur *wnn*.

ex. 470 : ***ỉn*** *wnn ỉb.k ḳb(.w) r.ś*

"est-ce que ton coeur restera calme, et ce malgré cela ?" (*Letters to the Dead*, 1, 8).
Proposition à prédicat pseudo-verbal dont le complément circonstanciel est mis en relief grâce à *wnn*.

§ 412 Dans certains cas, l'auxiliaire *ỉw* est incompatible avec la construction qui suit. Il faut donc postuler l'existence d'un auxiliaire composé *in-ỉw*, où l'élément *ỉw* n'est

plus la marque de l'indicatif, mais forme une unité avec *in*. Cet auxiliaire composé est suivi d'une proposition nominale à prédicat substantival (peut-être parfois à prédicat adjectival) ou d'une forme verbale emphatique ; la question porte alors sur l'élément adverbial. On notera que *in-iw* se répand beaucoup plus tard que *in* et *in iw*. Les emplois à la Première Période Intermédiaire et au Moyen Empire sont rarissimes.

ex. 471 : ***in-iw*** *ḳśn.t pw*
"est-ce quelque chose de pénible ?" (*Désabusé*, 20).
Proposition à prédicat substantival.

ex. 472 : ***in-iw*** *ii.n.ṯ r śn ẖrd pn*
"est-ce pour embrasser cet enfant que tu es venue ?" (*Mutter u. Kind*, 2, 1).
Forme emphatique.

d) śmwn "assurément, probablement"

§ 413 *Śmwn* est un auxiliaire d'énonciation, qui sert à nuancer l'affirmation, comme "sans doute" en français. Suivant les cas, il se rapproche tantôt d'une certitude, tantôt d'un doute.

On le trouve notamment devant une proposition à prédicat substantival et devant la construction Sujet + *r* + infinitif, très rarement devant une forme de la conjugaison suffixale. Si le sujet est pronominal, il s'adjoint un pronom suffixe.

ex. 473 : ***śmwn*** *rf it idb.wj*
"assurément, c'est le père des deux rives" (*Décret du couronnement d'Horemheb*, 11 [*JEA* 39 (1953), pl. II]).
Phrase nominale sans la copule *pw* (cf. *infra*, § 470).

ex. 474 : ***śmwn*** *śḫtj.f pw*
"c'est sans doute un de ses oasiens" (*Oasien*, B1, 44).

ex. 475 : ***śmwn.k*** *r rdi.t m3.i bw wrš.w ib.i im*
"sans doute, tu me permettras de voir la place où réside mon coeur" (*Sinouhé*, B 158).

e) nḥmn "assurément"

§ 414 Ce terme, fort rare, constitue peut-être aussi un auxiliaire d'énonciation renforçant une affirmation ; il commande un pronom dépendant, et est attesté devant une proposition à prédicat adverbial, pseudo-verbal ou verbal.

ex. 476 : ***nḥmn*** *wi m k3*
"assurément, je suis comme un taureau" (*Sinouhé*, B 118).
Proposition à prédicat adverbial avec *m* d'équivalence.

ex. 477 : ***nḥmn** s3.f ʿḳ(.w) r ʿḥ*

"assurément, son fils est entré au palais" (*Sinouhé*, B 46).
Construction pseudo-verbale avec parfait ancien.

ex. 478 : ***nḥmn** wi pr.n.i m S3w*

"assurément, de Saïs, moi je suis sorti " (P. *Hearst*, 6, 6).
Forme *śḏm.n.f* emphatique.

f) mk "voici"

§ 415 Cet auxiliaire d'énonciation est à l'origine le subjonctif du verbe *m* "considérer, prêter attention à" à la 2[e] personne du singulier (masculin ou féminin) et du pluriel, suivant la personne interpellée, ce qui donne les formes :

mk

mṯ

mṯn

Il sert à attirer l'attention de l'interlocuteur sur un élément du discours, qui est ainsi mis à l'avant-plan. Il peut encore garder sa valeur pleine d'origine pour constituer un énoncé complet lorsqu'il est suivi d'un substantif ou d'un pronom dépendant lui servant d'objet direct.

ex. 479 : *mk wi* "considère-moi" c'est-à-dire "me voici !" (*Livre des Morts,* 6, 6).

En égyptien classique, il a tendance à se présenter sous la forme unique de *mk*. Au Nouvel Empire, il s'introduit aussi dans le domaine de la narration.

Cet auxiliaire est suivi de l'aoriste *śḏm.f*, de la *śḏm.n.f*, du prospectif *śḏm.(w).f*, du subjonctif *śḏm.f*, de la *mrr.f*, du *śḏm.(w).f* accompli passif, des constructions pseudo-verbales (Sujet + parfait ancien ou Sujet + *ḥr/m/r* + infinitif), ou encore par une phrase de type non verbal, voire une cleft sentence.

ex. 480 : *iw ḥḥ.n.i **mk** in.n.i*

"j'ai cherché et, vois, j'apporte" (*CT* IV, 174h-j).

Il est important de signaler les différences entre *mk* et *iw*, car on a parfois tendance à considérer que leurs emplois sont parallèles. Sur le plan de la syntaxe, *mk* sert à fonder un énoncé complet, au même titre que *iw*, avec l'aoriste et la *śḏm.n.f*. En revanche, *mk* peut être suivi du subjonctif, du prospectif et de la *mrr.f*, combinaisons qui ne sont pas autorisées avec *iw*.

ex. 481 : ***mk dldl.k** ib.k ḫft hrw nfr*

"vois, tu ne dois te soucier que d'un jour heureux" (P. *Caire* JE 91061, 9-10).
Forme *mrr.f*.

Cela pose une question importante. Étant donné que *mk mrr.f* est bien attesté, il est possible que dans *mk śdm.n.f*, la forme verbale puisse également fonctionner comme une forme emphatique, ce qui est assurément le cas dans l'exemple suivant :

ex. 482 : ***mk*** *gr.t ỉỉ.n.ỉ mỉnȝ m ḫntj.t ḥśb.n.k n.ỉ ḳdb n ȝḥ.t 13 m ỉt-mḥ ḥr [wʿ] t.f*
"vois, je ne suis venu ici dans le Sud qu'après que tu as compté pour moi la rente de 13 aroures uniquement en orge du Nord" (*Hekanakthe,* I, R° 9-10).

Dès lors, *mk* semble avoir un statut grammatical assez ambigu : tantôt, il est nécessaire pour former un énoncé autonome (à la manière de *ỉw*), et tantôt sa présence n'a de valeur que sur le plan énonciatif. En d'autres termes, le processus de grammaticalisation semble moins achevé dans le cas de *mk* que dans celui de *ỉw*.

La répétition de *mk* pour introduire deux phrases parallèles correspond à l'alternative rendue en français par "soit que ... soit que".

ex. 483 : ***mk*** *wỉ r ỉỉ.t* ***mk*** *kj r ỉỉ.t wšd.k*
"soit que je doive venir, soit qu'un autre doive venir, tu (lui) prêteras ton attention" (*Oasien,* B2, 78-79).
Construction pseudo-verbale.

B. Avec valeur séquentielle dans la narration : ʿḥʿ.n, wn.ỉn

§ 416 Dans les propositions d'accomplissement et d'achèvement, c'est-à-dire dans les propositions téliques, les constructions introduites par *ʿḥʿ.n* et *wn.ỉn* se rendront par un ponctuel. En revanche, dans les propositions d'activité et de situation, donc dans des propositions non téliques, elles exprimeront un inchoatif. Dans ce dernier cas, l'effet de sens inchoatif provient du fait que ces auxiliaires possèdent intrinsèquement un aspect perfectif. Comme on l'a déjà remarqué (cf. *supra,* § 362), le propre du perfectif est d'isoler le moment saillant du procès, ce qui se traduit le plus souvent par un inchoatif dans le cas des propositions non téliques.

a) ʿḥʿ.n "et alors"

§ 417 Cet auxiliaire est le résultat de la grammaticalisation du verbe *ʿḥʿ* "se mettre debout" employé à la *śdm.n.f* ; à l'origine, *ʿḥʿ.n śdm.n.f* signifiait "il se mit debout et entendit". Il est spécifique de la narration ; il situe l'action dans le passé par rapport au temps du narrateur et souligne que l'action implique un changement de posture ou d'attitude (physique ou morale) des participants. Il introduit donc dans la trame de la narration une proposition séquentielle qui marque un nouveau développement ; la consécution peut être d'ordre chronologique ou logique.

Il est utilisé surtout devant la *śdm.n.f*, le passif *śdm.(w)* + SN, ou les constructions

pseudo-verbales, rarement devant le perfectif *śḏm.f*.

ex. 484 : ("la servante alla lui chercher un bol d'eau") ***ʿḥʿ.n iṯi.n*** *šj msḥ*

"et alors, un crocodile la happa" (P. *Westcar*, 12, 18).
Forme *śḏm.n.f* dans une proposition d'accomplissement (télique).

ex. 485 : ***ʿḥʿ.n.i ḥr*** *ir(i).t wʿw r-ḏb3.f ... iw.i m šri*

"alors je commençai à remplir les fonctions d'officier à sa place ... alors que j'étais encore un enfant" (*Urk.* IV, 2, 12-14).
Construction pseudo-verbale dans une proposition d'activité (non télique). La valeur inchoative de la tournure semble confirmée ici par la mention du jeune âge auquel le personnage succède à son père.

*b) **wn.in** "et alors", "et aussitôt"*

§ 418 Ce nouvel auxiliaire est le résultat de la grammaticalisation du verbe d'existence *wnn* utilisé à la forme *śḏm.in.f*. Il s'agit donc en fait d'un convertisseur. Il est également typique du registre de la narration. Il sert à introduire un développement dans le récit qui suit immédiatement ce qui précède. La nuance qui le distingue de *ʿḥʿ.n* n'est pas facile à cerner (cf. *infra*, § 1043).

Il est utilisé devant la *śḏm.n.f*, le perfectif *śḏm.f*, les constructions pseudo-verbales et une proposition à prédicat adjectival ou adverbial.

ex. 486 : ("et alors, on parla à Sa Majesté de la situation dans laquelle je me trouvais") ***wn.in*** *ḥm.f* ***h3b.f*** *n.i ḫr 3w.t n.t ḫr nj-św.t*

"et aussitôt Sa Majesté m'envoya (des messagers) porteurs de largesses de la part du roi" (*Sinouhé*, B 174-5).
Perfectif *śḏm.f* dans une proposition d'accomplissement (télique).

ex. 487 : ***wn.in*** *sḫtj pn* ***ḥr rm(i).t*** *ʿ3w wr.t*

"et aussitôt cet oasien se mit à pleurer très fort" (*Oasien*, B1, 24).
Construction pseudo-verbale dans une proposition d'activité (non télique).

ex. 488 : (le grand intendant ... le fit tenir à la Majesté du roi) ***wn.in nfr st*** *m ib.f*

"et alors cela fut agréable à son coeur" (*Oasien*, B2, 131).
Proposition à prédicat adjectival. Proposition de situation (non télique).

C. Avec valeur séquentielle en dehors de la narration : k3, iḫ, ḫr, ʿḥʿ

a) k3 "alors"

§ 419 L'auxiliaire *k3* introduit une proposition séquentielle relative au futur. Il s'agit ici d'une pure séquence, sans lien avec la volonté du locuteur (cas de *iḫ*) ou avec la nécessité externe (cas de *ḫr*).

Cet auxiliaire est suivi de la construction sujet + une construction pseudo-verbale (voire un aoriste, cf. *infra*, § 824) ; *k3* peut encore précèder le prospectif *śdm.(w).f* et le subjonctif *śdm.f*, la forme *śdm.n.f*, voire une proposition à prédicat substantival ou adverbial. Ces constructions sont apparentées à la forme *śdm.k3.f* dont elles prennent le relais.

ex. 489 : ("si l'arrière-garde nous rejoint") ***k3*** *ꜥḥ3.n r nn n ḫ3śtj.w*
"alors nous combattrons contre ces étrangers" (*Urk.* IV, 655, 3).
Subjonctif ou prospectif.

b) ỉḫ "s'il vous plaît"

§ 420 L'auxiliaire *ỉḫ* introduit une proposition séquentielle caractérisée comme dépendant de l'attente du locuteur ("je crois") ou pour exprimer un ordre poli, une requête ("je te prie"). On peut dans la traduction recourir à l'artifice d'une proposition subordonnée, mais ce sont en fait des propositions séquentielles. On notera que bon nombre de tournures introduites par *ỉḫ* sont caractéristiques du langage administratif.

Il s'emploie le plus souvent devant le subjonctif *śdm.f* pour servir de contrepartie séquentielle au subjonctif initial ; on le trouve plus rarement devant la *mrr.f*, forme servant ici de contrepartie emphatique au subjonctif (le forme *śdm.(w).f* n'est pas attestée). On utilise encore *ỉḫ* devant une proposition à prédicat adverbial.

ex. 490 : *w3ḥ ỉb.k ...* ***ỉḫ*** *ḏd śr.w*
"sois patient ... alors (ou : ainsi) les magistrats diront (avec la nuance : j'espère)" (*Ptahhotep*, 625-6).
Subjonctif.

ex. 491 : ("c'est une communication pour qu'ils soient informés") ***ỉḫ*** *ỉr.k ḫft ỉrj*
"ainsi, agis conformément à cela, je te prie" (P. *Berlin* 10470, I, 6).
Subjonctif.

c) ḫr "alors ... nécessairement"

§ 421 Cet auxiliaire introduit aussi une proposition séquentielle, quand le lien avec ce qui précède est considéré comme dépendant d'une norme extérieure ou d'une nécessité ; il exprime donc une nécessité générale, mais qui est contingente. Les formes construites avec *ḫr* peuvent souvent se rendre par un futur à cause de leur caractère d'obligation.

L'auxiliaire *ḫr* est suivi du subjonctif *śdm.f* et, éventuellement, du prospectif, ou de la construction Sujet + parfait ancien, voire d'une proposition non verbale. Ces constructions sont apparentées à la forme *śdm.ḫr.f* qu'elles vont supplanter.

ex. 492 : ("alors il me dit : ") *ḫr ḥm Km.t nfr.tj*

"alors assurément l'Égypte doit être heureuse" (parce qu'elle sait qu'il (*sc.* le roi) est florissant) (*Sinouhé,* B 75-6).
Construction pseudo-verbale.

ex. 493 : ("quand il se lève") *ḫr tꜣ m ḥʿw.t*
"alors le pays est nécessairement en joie" (*Hymne au Nil,* III, c).
Proposition à prédicat adverbial.

ex. 494 : *ḫr ṯꜣtj hꜣb.f*
"alors le vizir devra envoyer" (*Urk.* IV, 1106, 13).
Sans doute un subjonctif.

d) ʿḥʿ "et voilà"

§ 422 L'auxiliaire *ʿḥʿ* trouve son origine dans la grammaticalisation du verbe *ʿḥʿ* employé sans doute au subjonctif *śḏm.f* (cf. *infra,* § 827) Il introduit une proposition séquentielle, marquant une consécution d'ordre chronologique ou logique. L'action introduite par cet auxiliaire est marquée comme une suite, à cause de la valeur du subjonctif capable de noter une conséquence (cf. *infra,* § 610).

Il peut être suivi du subjonctif *śḏm.f,* de son passif *śḏm.(w).f,* de la *śḏm.ḫr.f* ou encore d'une construction pseudo-verbale.

ex. 495 : *ʿḥʿ.f mꜣn.f ḥr ʿ.wj.fj*
"et alors il verra immédiatement" (P. *Brit. Mus.* 10059, 12, 1).
Mꜣn.f est clairement une forme de subjonctif.

ex. 496 : ("prendre un remède") *ʿḥʿ wśš.f ḏdf.t nb.t*
"et voilà qu'il expulsera par l'urine tous les vers" (P. *Ebers,* 20, 7-8).
Subjonctif.

ex. 497 : ("remède pour expulser un vers") *ʿḥʿ.ś hꜣ.tì ḥr-ʿ*
"et le voilà sorti sur le champ" (P. *Ebers,* 51, 18).
Construction pseudo-verbale avec parfait ancien.

D. Avec valeur incidente dans la narration et le discours : ìśk ou ìśṯ "or donc", "en effet"

§ 423 Cet auxiliaire peut se présenter sous diverses variantes : *ìśk, ìśṯ, ìśt, śk, śṯ, śt.* Il sert à marquer la proposition qu'il introduit comme incidente par rapport au fil principal de l'énoncé ; cette proposition peut suivre ou précéder la proposition qui contient le message principal. En d'autres termes, *ìśk/ìśṯ* spécifie un élément comme appartenant à l'arrière-plan et occupant une position subordonnée dans le message. De ce fait, la proposition marquée par cet auxiliaire peut éventuellement se traduire par une proposition circonstancielle.

Les constructions rencontrées derrière cet auxiliaire sont celles que l'on peut trouver après *mk*, mais aussi parfois le perfectif *sḏm.f* (avec *wḏ*), *n sḏm.t.f*, la proposition d'existence et la "cleft sentence".

> ex. 498 : *rnp.t-sp 30 **ist** ḥm.f ḥr ḫ3s.t Rṯnw m wḏj.t 6.n.t nḫt n.t ḥm.f, spr r dmi n Kdš*
>
> "en l'an 30, alors que Sa Majesté était au pays de Rétjénou dans la 6ᵉ expédition de victoire de Sa Majesté, atteindre la ville de Kadech" (*Urk.* IV, 689, 4).
>
> Proposition à prédicat adverbial.

Précédée de ***ist***, la *sḏm.n.f* semble avoir le plus souvent une valeur emphatique en moyen égyptien. Toutefois, le comportement de *ist* n'est pas sans rappeler celui de *mk* : sporadiquement déjà dans *Textes des Sarcophages* (cf. *infra*, ex. 1569), *ist* pourra être suivi d'une *sḏm.n.f* non emphatique ; puis plus fréquemment à partir de la 18ᵉ dynastie, la *sḏm.n.f* seule pouvant alors assumer une valeur prédicative, il pourra en être de même derrière *ist*. Dans tous les cas, la valeur d'incidente se notera naturellement en français par un plus-que-parfait.

> ex. 499 : (Thoutmosis III fit un temple en pierre pour Dedoun et son père) ***ist gm.n** ḥm.i m ḏb3.t w3sj wr.t*
>
> "en effet, c'est en briques très ruinées que Ma Majesté (l') avait trouvé" (*Urk.* IV, 197, 17 - 198, 1).
>
> La *sḏm.n.f* fonctionne ici comme une forme emphatique.

> ex. 500 : ***ist** nj-sw.t **km.n.f** ˁḥˁw.f m rnp.wt ˁš3.(w)t nfr.(wt) m ḳnt m wsr m m3ˁ-ḫrw ... sḥr.f r p.t*
>
> "or donc sa Majesté avait achevé une vie faite de nombreuses années heureuses, de bravoure, de vaillance et de triomphe ..., et elle s'envola vers le ciel" (*Urk.* IV, 895, 14 - 896, 1).
>
> *Sḏm.n.f* en fonction prédicative avec sujet thématisé. Les compléments prépositionnels portant sur le COD et non sur l'ensemble de la proposition ne peuvent être rhématisés.

> ex. 501 : ***ist sḏm.n** ḥm.f r-ḏd*
>
> "or sa Majesté avait entendu dire ce qui suit" (*Urk.* IV, 1312, 6).
>
> La forme est clairement non emphatique, aucun élément adverbial n'étant susceptible d'être mis en relief.

Ist devant un pronom dépendant sujet d'une proposition à prédicat adverbial, d'un aoriste *sḏm.f* ou d'un prédicat pseudo-verbal, marque une dépendance temporelle de concomitance. Il s'agit à nouveau d'un fait incident qui, puisqu'il est exprimé selon le schéma de la prédication adverbiale, marque une situation concomitante à celle du procès principal. Dans cet emploi, *ist* a été de plus en plus écarté par le *iw* à valeur circonstancielle.

ex. 502 : (Hapouséneb explique qu'il surveille l'exécution de la barque d'Amon, et précise) ***ìśṯ wì m ḫrp kȝ.t***

"en effet (ou alors que), j'étais le directeur des travaux" (*Urk.* IV, 474, 8).
Proposition à prédicat adverbial.

ex. 503 : (bétail ramené par Neferrenpet) ***ìśṯ św m šmśw.t ḥm.f***

"alors qu'il accompagnait Sa Majesté" (*Urk.* IV, 1020, 8).
Proposition à prédicat adverbial.

On notera que *ìśṯ/ìśk* est souvent remplacé par *tì*, peut-être une forme abrégée de *ìśt*.

ex. 504 : ("tu m'as donné la royauté") ***tì wì m ḥwn***

"alors que j'étais encore adolescent" (*Urk.* IV, 271, 12).
Proposition à prédicat adverbial.

ex. 505 : ("combien heureux est le temple d'Amon ...") ***tì św šsp.f nfr.w.ś***

"quand il reçoit ses biens parfaits" (*Th.T.S.* I, 40).
Aoriste.

ex. 506 : ***tì ḥm.f ìṯì.n.f ìwʿ.t.f ḥtp.n.f ṯnt.t Ḥr r śwśḫ tȝš.w Wȝś.t***

"or, c'est pour élargir les frontières de Thèbes que Sa Majesté avait pris son héritage et s'était installée sur le trône d'Horus" (*Urk.* IV, 83, 1-3).
Formes *śḏm.n.f* emphatiques.

2. Enoncé neutre et énoncé marqué

A. Enoncé neutre

§ 424 Dans une phrase non marquée, le thème et le rhème correspondent, par affinité naturelle et statistique, respectivement avec le sujet (nominal ou pronominal) et le prédicat (nominal ou verbal) : cf. *supra*, § 375.

En égyptien, l'ordre des mots dans un énoncé neutre obéit à des règles assez strictes. La tendance générale est de regrouper en tête le prédicat (P) et le sujet (S), éventuellement précédés d'un auxiliaire d'énonciation (comme *ìw*), d'une conjonction de subordination, d'une négation ou d'un convertisseur.

Dans la phrase non verbale, l'ordre est fonction de la nature du prédicat :

- la phrase à prédicat adverbial a pour structure fondamentale S + P ;
- la phrase à prédicat adjectival respecte l'ordre P + S ;
- la phrase à prédicat substantival offre comme structure fondamentale P + *pw* (+ S). On trouve aussi l'ordre S + P (obligatoire si le S est un pronom indépendant), mais qui fait plus souvent place à l'énoncé P + S.

Dans les phrases verbales, on rencontre deux schémas d'énonciation, suivant que l'on a affaire aux formes qui présentent le type radical verbal + S (formes de la

conjugaison suffixale ; rarement le parfait ancien quand sa terminaison est le seul indice du sujet) ou, au contraire, le type S + radical verbal (S + *ḥr/r/m* + infinitif), suivi éventuellement de la reprise du sujet exprimée par un pronom anaphorique (cas de la construction S + *śḏm.f* aoriste) ou par la terminaison du parfait ancien (S + parfait ancien). On a donc l'ordre V + S ou S + V, ces éléments pouvant être, comme dans le cas de la proposition non verbale, précédés par un auxiliaire d'énonciation ou un convertisseur.

Derrière ces éléments, les compléments s'énoncent toujours dans le même ordre. Si tous les éléments sont des substantifs, ils se suivent dans l'ordre objet direct (COD) + objet indirect (COI) + cplt circonstanciel, c'est-à-dire qu'ils respectent l'ordre de hiérarchie de thématicité des constituants sémantiques de la proposition (cf. *supra*, § 375, d).

ex. 507 : *iw di ḥ3tj-ᶜ t n ḥkr m niw.t.f*
"le nomarque donne du pain à l'affamé dans sa ville".

ex. 508 : *iw ḥ3tj-ᶜ r rdi.t t n ḥkr m niw.t.f*
"le nomarque donnera du pain à l'affamé dans sa ville".

Les compléments circonstanciels trouvent généralement place à la fin de la proposition. Toutefois, on notera qu'un complément circonstanciel qui appartient à la valence du verbe (p. ex. "se rendre *à tel endroit*") a tendance à se rapprocher de ce dernier.

Si la proposition comporte des substantifs et des pronoms, ces derniers ont presque toujours (voir toutefois *infra*, § 425) le pas sur les substantifs (comme en français), les pronoms suffixes passant avant les pronoms dépendants. Un datif suffixal suit donc immédiatement le verbe, si le sujet est un substantif, et il précède toute espèce de complément. Ainsi la proposition *rdi śr wḏ n sš* "le fonctionnaire donnera un ordre au scribe" peut subir les transformations suivantes :

a. Ordre de base V + S :

α) si le sujet est un substantif

rdi św śr n sš : "le fonctionnaire le donnera au scribe" (COD pronominal)

rdi n.f śr wḏ : "le fonctionnaire lui donnera un ordre" (COI pronominal)

rdi n.f św śr : "le fonctionnaire le lui donnera" (COI et COD pronominaux).

β) si le sujet est un pronom

rdi.f św n sš : "il le donnera au scribe" (COD pronominal)

rdi.f n.f wḏ: "il lui donnera un ordre" (COI pronominal)

rdi.f n.f św : "il le lui donnera" (COI et COD pronominaux).

b. Ordre de base S + V :

α) si le COD est nominal

iw śr (ou *iw.f*) *r rdi.t wḏ n sš* "le fonctionnaire/il donnera un ordre au scribe" (COI nominal)

iw śr (ou *iw.f*) *r rdi.t n.f wḏ* "le fonctionnaire/il lui donnera un ordre" (COI pronominal)

β) si le COD est pronominal

iw śr (ou *iw.f*) *r rdi.t.f n sš* "le fonctionnaire/il le donnera au scribe" (COI nominal)

iw śr (ou *iw.f*) *r rdi.t.f n.f* "le fonctionnaire/il le lui donnera" (COI pronominal)

§ 425 Rares sont les dérogations à cet ordre d'énoncé. Un substantif peut passer devant un pronom lorsque celui-ci représente le substantif en question, car il est normal qu'un pronom soit précédé de son référent (sauf en cas de thématisation : cf. *infra*, § 434).

ex. 509 : *r n rdi.t ib n s n.f*

"formule pour rendre son coeur à un homme" (*Livre des Morts*, 26, 1).

N.f se rapportant à un homme, l'élément pronominal est bien obligé de suivre le substantif auquel il renvoie.

Cette règle n'est toutefois pas absolue. C'est ainsi qu'un datif suffixal peut précéder un sujet nominal, même lorsqu'ils partagent le même référent.

ex. 510 : *ir.n n.f it.i ḥw.t-kꜣ m Mr-nfr.t m inr nfr n ꜥnw*

"mon père fit pour lui-même un *ḥw.t-kꜥ* à Merneferet en belle pierre de calcaire de Toura" (*Urk.* VII, 33, 10-11).

Parfois, un élément circonstanciel quitte la dernière place pour s'avancer dans la proposition, notamment lorsqu'un COD ou un datif est particulièrement développé. Cette tendance est renforcée lorsque le complément circonstanciel est pronominal :

ex. 511 : ("alors je hélai l'équipage qui était dans ce navire") *rdi.n.i ḥknw ḥr mrj.t n nb n iw pn ntj.w im.ś*

"et je rendis grâce sur la rive au maître de cette île et à ceux qui étaient à son bord" (litt. : en lui [*sc.* le bateau]) (*Naufragé*, 171-172).

La longueur du datif amène à le rejeter derrière le complément circonstanciel. On notera que *rdi.n.i* n'est pas une forme emphatique, mais une forme séquentielle faisant suite à *ꜥhꜥ.n.i ḥr iꜣš*.

Le plus souvent, lorsqu'il est dérogé à l'ordre que nous venons de définir, c'est l'effet de la volonté du locuteur de recourir à un énoncé marqué pour introduire de nouvelles nuances.

Remarque : Les particules enclitiques peuvent venir s'intercaler en début de phrase, directement après le premier élément (p. ex. *grt*, *rf*, etc.) :

> ex. 512 : *śḏd.ỉ rf n.k mỉt.t ỉrj ḫpr m-ʿ.ỉ ḏś.ỉ*
>
> "je te raconterai donc quelque chose d'analogue qui m'est arrivé à moi-même" (*Naufragé*, 21-22).

B. Enoncé marqué

§ 426 Dans un énoncé marqué, le locuteur va donner un relief particulier au thème ou au rhème, ou faire assumer à un élément un rôle qu'il ne lui est généralement pas confié.

a) Rhématisation et focalisation

§ 427 La rhématisation peut porter sur le sujet (cas α, β, γ) ou sur le circonstant (cas δ). Dans les trois premiers cas, le procédé permet de transformer en rhème le sujet, qui normalement fonctionne comme thème. Dans le dernier cas, il érige en rhème marqué le complément adverbial ou son équivalent. Un sujet rhématisé peut être suivi de *ỉś*, qui renforce la rhématisation ; on parle alors de focalisation.

α) Dans les propositions à prédicat substantival

§ 428 Le schéma pronom indépendant de la 1re ou de la 2e personne (singulier ou pluriel) + substantif est passible de deux interprétations, qui ne sont vérifiables qu'en copte. Si le pronom indépendant est atone (*ink*, *ntk*, *ntṯ*, *ỉnn*, *ntṯn* vocalisés en copte **anᵊg**, **ᵊntᵊk**, **ᵊnte**, **an(ᵊn)**, **ᵊntetᵊn**), il correspond à la fois au sujet et au thème. Si le pronom indépendant est tonique (**anok**, **ᵊntok**, **ᵊnto**, **anon**, **ᵊntôtᵊn**), tout en demeurant le sujet, il devient le rhème sur le plan énonciatif.

> ex. 513 : *ink* (**anᵊg**) *ỉt.k* "je suis ton père".

> ex. 514 : *ỉnk* (**anok**) *ỉt.k* "c'est moi ton père".

À la troisième personne, l'opposition entre phrase non marquée et phrase marquée s'exprime différemment.

> ex. 515 : *sꜣ Wśir pw* "c'est le fils d'Osiris" (énoncé non marqué).

> ex. 516 : *ntf* (**ᵊntof**) *sꜣ Wśir* "c'est lui qui est le fils d'Osiris" (énoncé marqué).

β) Dans les propositions à prédicat adverbial

§ 429 Très rarement on peut y rencontrer comme sujet un pronom indépendant qui est alors marqué comme rhème.

ex. 517 : *ḥ3tj.ỉ n ntf m ẖ.t.ỉ*
"mon coeur, ce n'était pas lui qui était dans mon corps" (*Sinouhé*, B 255).

γ) Les phrases coupées

§ 430 Ces phrases, dites en anglais "cleft sentences", érigent en rhème marqué le sujet des constructions suivantes :

SUJET	PRÉDICAT
pronom indépendant tonique *ỉn* + substantif	participe accompli actif participe inaccompli actif prospectif *śḏm.(w).f* *śḏm.tj.fj* (rare)

Dans ces constructions, les prédicats peuvent être utilisés avec les deux types de sujets :

ỉn N/ntf prj "c'est N/lui qui est sorti" (accompli)

ỉn N/ntf prr "c'est N/lui qui sort" (inaccompli)

ỉn N/ntf pr.f "c'est N/lui qui sortira" (prospectif)

ex. 518 : *ỉn śn.t.f śʿnḫ rn.f*
"c'est sa soeur qui fait vivre son nom" (*CGC* 20037, f).
Participe inaccompli.

ex. 519 : *ỉnk nḏ.ỉ św m-ʿ ḫftj.w.f*
"c'est moi qui le protégerai de ses ennemis" (P. *Ebers*, 1, 8).
Prospectif.

Il faut prendre garde de ne pas confondre certaines de ces constructions, qui servent toutes à rhématiser le sujet d'une prédication d'action, avec les pseudo-phrases coupées où le sujet est aussi rhématisé, mais qui expriment une prédication de classification (cf. *infra*, § 1059).

δ) Les formes emphatiques

§ 431 L'emploi d'une forme en fonction emphatique (*mrr.f, śḏm.n.f*, prospectif *śḏm.(w).f*, les passifs *śḏm(.w).f* et *śḏm.n.tw.f*, les constructions nominales ou pseudo-verbales précédées du convertisseur *wnn* [voir *infra*, § 435-440]) permet de faire assumer à la partie verbale ou à la proposition principale le rôle de thème et, souvent, d'ériger l'élément adverbial (adverbe, complément circonstanciel ou proposition circonstancielle) en rhème marqué.

On remarquera que dans des cas plus rares, il est loisible de rhématiser un COD. Pour ce faire, on recourt à une forme emphatique et le COD est construit à la manière d'un prédicat adverbial précédé de la préposition *m* :

ex. 520 : ("si trois hommes s'en vont en chemin") *gmm.tw m s 2*

"on n'en trouve plus que deux" (*Admonitions*, 12, 14).

Forme *mrr.f*.

La volonté de mettre clairement en relief le prédicat adverbial s'accompagne parfois d'un bouleversement de l'ordre normal des mots.

ex. 521 : (Quant à tout messager que le vizir envoie concernant tout pétitionnaire, il (*sc.* le vizir) fait en sorte qu'il (*sc.* le messager) se rende auprès de lui (*n.f, sc.* du pétitionnaire). Cependant, quant à quiconque introduira une pétition au vizir concernant des champs) *wḏ.(w).f św n.f* "c'est vers lui-même (*sc.* le vizir) qu'il le mandera". (*Urk.* IV, 1110, 12).

Dans ce bel exemple, où un prospectif emphatique met en relief le datif suffixal, l'auteur a fait précéder le datif suffixal du pronom dépendant objet. Le contexte indique clairement que la personne désignée par ce datif suffixal est une précision importante ; il y a en effet un fort contraste entre le premier *n.f* qui renvoie au pétitionnaire et le second *n.f* qui renvoie au vizir.

§ 432 La charge rhématique peut servir à marquer une opposition, une restriction, une spécification, un élément adverbial interrogatif.

ex. 522 : *pḥ.n.k ḥr m*

"c'est pour quelle raison que tu as atteint ceci ?" (*Sinouhé*, B 34-35).

Une *śḏm.n.f* en position initiale ne peut fonctionner que comme forme emphatique.

ex. 523 : *ii.n.i r bw ntj ḥnw.t.i m3.i nfr.ś*

"c'est pour que je voie sa beauté que je suis venu à l'endroit où se trouve ma maîtresse" (*CT* VI, 53b-c).

La proposition de but est mise en relief par la *śḏm.n.f* emphatique de la proposition principale. On notera l'omission du prédicat adverbial *im.(f)* dans la proposition relative.

Remarque : il arrive que la forme emphatique ne serve pas à mettre en relief la proposition

qui joue le rôle de prédicat adverbial, mais qu'elle souligne simplement que cette proposition est la partie la plus informative de l'énoncé.

b) Thématisation et topicalisation

α) Thématisation et topicalisation par anaphore

§ 433 Pour marquer un élément de la phrase comme thème, il suffit de le mettre en tête de l'énoncé et de le reprendre à sa place normale par un pronom. Souvent l'élément marqué comme le thème est précédé de *ir* "quant à", qui renforce encore la thématisation ; on parle alors de topicalisation.

> ex. 524 : ***ir ḫm nb*** *r pn n ˁḳ.n.f*
>
> "quant à quiconque ignore cette formule, il ne peut entrer" (*Urk.* V, 95, 5-6).
>
> Ici c'est le sujet qui est topicalisé et il est repris dans sa position grammaticale normale par le pronom suffixe *-f*.

> ex. 525 : ***tȝ.n*** *pḥ.n św*
>
> "notre pays, nous l'avons atteint" (*Naufragé*, 11).
>
> Ici la thématisation porte sur le COD, repris ensuite par le pronom dépendant *św*.

β) Thématisation par cataphore

§ 434 Il s'agit d'un procédé qui consiste, à l'inverse de l'anaphore, à annoncer un syntagme nominal ou pronominal assumant le rôle de thème par un pronom ; le syntagme en cause vient donc après le pronom qui le représente.

> ex. 526 : ("comment donc se comportera ce pays") *m-ḫmt.f* ***nṯr pf mnḫ*** "sans lui, ce dieu bienfaisant ?" (*Sinouhé*, R 68).
>
> La tournure souligne que l'élément sur lequel porte la question est bien "ce dieu bienfaisant".

VI. LES CONVERTISSEURS

§ 435 Lorsque l'on examine les moyens mis en oeuvre au service du système prédicatif des phrases non verbales et verbales, force est de constater qu'il manque parfois des outils ou des formes verbales toutes préparées pour exprimer certaines nuances, tant du point de vue syntaxique que du point de vue énonciatif, mais aussi du point de vue modal ou temporel. À la différence de la plupart des formes de la conjugaison suffixale, certaines formes de la conjugaison, ainsi que les propositions à prédicat non verbal ou pseudo-verbal, sont incapables par elles-mêmes d'assumer une fonction substantive. C'est notamment le cas des formes de la conjugaison pseudo-

verbale (sujet + parfait ancien ou + *ḥr*/*m*/*r* + infinitif). Pour combler ces vides, l'égyptien recourt aux morphèmes *wn*/*wnn*, parfois considérés comme des auxiliaires d'énonciation, mais qu'il vaut mieux appeler "convertisseurs", leurs emplois étant en marge du niveau purement énonciatif. Ceux-ci sont fondamentalement au nombre de trois (peut-être quatre) et tirés du verbe *wnn* "exister". À cela, il faut ajouter l'emploi exceptionnel du convertisseur *wn.t* qui revêt la forme *śḏm.t.f* (cf. *infra*, ex. 1667), ainsi que la forme *wn.ln*, qui a été traitée avec les auxilaires d'énonciation (cf. *infra*, § 770).

Certains d'entre eux (cf. 1 et 4) sont seulement capables de substantiver, avec ou sans emphase, la proposition qu'ils introduisent. Les autres (cf. 2 et 3) peuvent donner une coloration modale ou temporelle à la proposition qu'ils introduisent, sans pour autant nécessairement la substantiver. D'une manière générale, on notera que le convertisseur *wn*/*wnn* et l'auxiliaire d'énonciation *lw* sont incompatibles.

1. *Wnn* convertisseur syntaxique, et parfois emphatique, de substantivation

§ 436 Pour substantiver une construction, on recourt au convertisseur *wnn*, conjugué à la forme substantive *mrr.f* (sur la possibilité d'avoir affaire dans certains cas au prospectif *śḏm.w.f*, voir *infra*, § 439). Les propositions introduites par *wnn* sont ainsi aptes à jouer les rôles d'un substantif (sujet, COD, complément circonstanciel, génitif, prédicat d'une proposition à prédicat substantival).

En dehors de sa fonction substantivante, *wnn* confère parfois une emphase au prédicat adverbial.

> ex. 527 : *lw.k m nṯr wnn.k m nṯr*
> "tu es vraiment un dieu, c'est vraiment un dieu que tu es" (*CT* I, 55b).
> Dans cette phrase, *wnn* permet de porter le poids rhématique sur *m nṯr*.

Wnn peut également revêtir la forme d'un participe ou d'une forme relative pour transformer la proposition qu'il introduit en une proposition relative.

2. *Wn* convertisseur du subjonctif et parfois substantivant

§ 437 Les constructions pseudo-verbales (sujet + parfait ancien, ou + *ḥr* + infinitif) sont incapables par elles-mêmes d'exprimer toute modalité, tandis que le prospectif *śḏm.(w).f* et le subjonctif *śḏm.f* sont indifférents à toute opposition aspectuelle. Le recours au convertisseur *wn* (forme du subjonctif du verbe *wnn*) permet de doter les formes pseudo-verbales des valeurs sémantiques et syntaxiques du subjonctif, c'est-à-dire de leur conférer une valeur modale, laquelle tend à devenir un simple futur, et parfois, en même temps, leur permettre d'assumer des fonctions substantives (mais non de temps seconds).

Le convertisseur du subjonctif peut encore introduire les mêmes valeurs dans une proposition non verbale.

3. *Wn* convertisseur du passé et parfois emphatique

§ 438 Ce convertisseur attribue une signification temporelle de passé à l'aoriste *śḏm.f* et aux constructions pseudo-verbales (sujet + parfait ancien, ou + *ḥr/m* + infinitif). Il permet également à ces formes de fonctionner comme des temps seconds. On le trouve également, de manière rarissime, avec un prédicat substantival (cf. *infra*, ex. 552).

Il confère aussi une signification passée à une proposition non verbale, en mettant éventuellement l'emphase sur le complément adverbial.

Sans doute, *wn* recouvre-t-il ici, non l'ancien perfectif, mais une forme *śḏm.n.f* ; il serait donc plutôt à transcrire *wn.n*. Divers indices convergent pour voir dans *wn* une orthographe de la *śḏm.n.f*. L'emploi nominal, et notamment emphatique, est étranger au perfectif. Il existe une incompatibilité entre *ntj* et *wn* convertisseur du passé, alors que le perfectif peut se trouver derrière le pronom relatif (*ntj mr.f* et *ntj n mr.f*). Le schème de la *śḏm.n.f* pourrait rendre compte de l'absence d'un second *n* dans la graphie, comme c'est peut-être aussi le cas pour certains emplois du *wn* existentiel (cf. *infra*, ex. 759). Enfin, il n'est pas impossible que cette orthographe ait répondu à une nécessité de dissimilation avec le *wnn*.

Le convertisseur *wn* du passé peut aussi revêtir la forme d'un participe ou d'une forme relative pour transformer la proposition non verbale ou pseudo-verbale (plus rarement, verbale) qui suit en une proposition relative.

4. *Wnn* convertisseur du prospectif (?)

§ 439 Sous une graphie unique, *wnn* cache peut-être deux formes morphologiquement distinctes : la forme substantive *mrr.f* (cf. *supra*, § 436) et le prospectif *śḏm.(w).f*. Cette hypothèse permettrait de rendre compte de certains emplois du convertisseur nettement orientés vers le futur et de combler une lacune, dans la mesure où le convertisseur *wn* (forme du subjonctif *śḏm.f*) est incapable d'avoir une fonction emphatique. Néanmoins, il faut reconnaître que la forme substantive *wnn*, indifférente à toute coloration temporelle, peut, dans certains cas, servir à rendre le futur.

§ 440 Il existe quelques exemples, où la forme *śḏm.n.f* est précédée d'un *wnn*. Il y a d'abord le cas de la construction *ir wnn śḏm.n.f* où *wnn* paraît bien être le convertisseur présenté *sub* 1 (§ 436), cas qui sera étudié dans le cadre des propositions conditionnelles (cf. *infra*, § 992). D'autres très rares exemples sont beaucoup moins clairs (voir *Hekanakhte*, II, V° 1- et XVI, 7 ; *CT* I, 308c-d ; P. *Ebers*, 107, 20 - 108, 1). Certains auteurs postulent une construction *wnn śḏm.n.f* dans laquelle ils ont voulu voir le moyen de transposer un accompli dans le futur pour créer l'équivalent du futur

antérieur, tout comme *wn* convertisseur du passé peut conférer à l'aoriste *śḏm.f* une valeur d'imparfait. Toutefois, il ne faut pas exclure que, pour certains exemples, *wnn* soit à analyser comme une forme *śḏm.n.f*, ayant pour effet de situer clairement l'accompli *śḏm.n.f* avant le point de repère.

	Convertisseur temporel/modal	Forme substantive		Forme adjectivale
		non emphatique	emphatique	
wnn (*mrr.f*)	-	x	x	x
wn (subjonctif)	x	x	-	-
wn (passé)	x	x	x	x
? *wnn* (*śḏm.w.f*)	?	x	x	x

Fig. 7. Les convertisseurs en égyptien classique

VII. Les formes de la conjugaison égyptienne

§ 441 Du point de vue grammatical, il existe deux façons d'appréhender la classification des différentes formes verbales de la conjugaison égyptienne : soit du point de vue morphologique, soit du point de vue syntaxique, c'est-à-dire en prenant en compte soit les caractéristiques formelles, soit la fonction assumée.

Le premier point de vue est celui qui servira à l'exposé des diverses formes parce qu'il est le plus facilement repérable. Confronté à la traduction d'un texte, on reconnaît d'abord une forme avant de s'interroger sur la fonction qu'elle assume. Dans cette partie, nous ferons abstraction des formes adjectivales, dans la mesure où elles n'assument que des fonctions nominales. Pour ne pas compliquer les choses dès le début, nous laisserons de côté les formes passives.

1. La classification du point de vue morphologique

A. La conjugaison suffixale

§ 442 Toutes ces formes ont en commun d'être construites sur le schème radical verbal + sujet (pronom suffixe ou substantif). Si le sujet est le pronom suffixe, il ne peut

jamais être séparé du radical verbal, si ce n'est par un affixe éventuel.

Aux différentes formes de la conjugaison suffixale correspondaient des thèmes différents que l'écriture hiéroglyphique ne rend pas directement. Heureusement, quelques classes de verbes présentent pour des formes données une altération du radical (formes brèves ou géminées). En outre, pour certaines formes verbales, les modifications du schème sont parfois reflétées dans l'écriture : *-j* (1re pers. du subjonctif et du prospectif) et *-w* (prospectif). Enfin, certaines formes, dites suffixales indirectes, ajoutent entre le radical et le pronom suffixe éventuel l'un des affixes suivants : *-n* (accompli *śḏm.n.f*), *-t* (l'accompli *śḏm.t.f*), *-in*, *-ḫr*, *-kꜣ* (formes séquentielles *śḏm.in.f*, *śḏm.ḫr.f*, *śḏm.kꜣ.f*).

On utilise traditionnellement comme paradigme des différentes formes verbales le verbe *śḏm* "entendre" avec le pronom suffixe de la 3e pers. du singulier comme sujet.

a) Le perfectif śḏm.f

§ 443 Parfois appelé aussi "indicatif", le perfectif *śḏm.f* est une forme de l'accompli. D'un emploi courant en ancien égyptien dans la trame narrative du récit, elle survit en égyptien classique comme prétérit narratif et dans la négation *n śḏm.f*.

b) L'aoriste śḏm.f

§ 444 L'aoriste *śḏm.f* est un inaccompli ordinaire, donc une forme totalement neutre du point de vue aspectuel. Son emploi fréquent dans des phrases de portée générale l'a fait baptiser aoriste par analogie avec le grec (ἄορος, "non limité").

Cette forme est souvent dite "circonstancielle" parce qu'elle peut assumer la fonction d'une proposition circonstancielle virtuelle.

Elle est toujours pronominale et, le plus souvent, précédée d'un élément qui est le sujet de la phrase ou qui joue un rôle dans la proposition précédente :

ex. 528 : *wmt-ib pw mꜣꜣ.f ꜥšꜣ.t*
"c'est un robuste de coeur quand il voit la multitude" (*Sinouhé*, B 58-59).

c) Le prospectif śḏm.(w).f

§ 445 Il s'agit d'un indicatif futur. Le prospectif appartient à la sphère des choses à venir. Quand la réalisation à venir est envisagée comme assurée (indicatif futur), on emploie le prospectif, appelé aussi l'ancien prospectif ou le futur objectif. Cette forme est de plus en plus supplantée par le subjonctif. Celui-ci cependant, à l'origine, est réservé pour exprimer un avenir dont la réalisation est incertaine.

d) Le subjonctif śḏm.f

§ 446 Appelé parfois prospectif *śḏm.f*, le subjonctif est d'abord une forme modale exprimant un futur subjectif, c'est-à-dire dépendant de la subjectivité du locuteur. En outre, forme dépendante de la modalité, le subjonctif en viendra à exprimer la dépendance sur le plan syntaxique.

e) L'accompli śḏm.n.f

§ 447 L'accompli *śḏm.n.f* sert à marquer une action dont le terme est prévu. On soulignera que la notion d'accompli ne se confond pas avec celle de passé, même si l'accompli est évidemment très souvent situé dans le domaine du passé.

f) La forme substantive personnelle mrr.f

§ 448 Substituée à *śḏm.f* comme paradigme pour mettre en évidence la gémination, la forme substantive personnelle *mrr.f* est utilisée pour faire assumer à un verbe conjugué un rôle normalement dévolu à un substantif (par ex. : COD, génitif, régime d'une préposition, voire prédicat). Dans la mesure où l'emploi de cette forme, comme nous l'avons vu (cf. *supra*, § 431), peut avoir pour effet de mettre l'élément prédicatif adverbial en relief, elle est souvent dite forme emphatique. Notons que, du point de vue aspectuel, la *mrr.f* est un inaccompli.

g) Les formes śḏm.ỉn.f, śḏm.ḫr.f, śḏm.kꜣ.f

§ 449 Ce sont des formes séquentielles, appelées aussi contingentes. La première marque un enchaînement dans le récit ou dans le raisonnement ; la seconde note une consécution ressentie comme nécessaire ; la troisième exprime une consécution dans le futur, mais sans caractère obligatoire.

h) La forme śḏm.t.f

§ 450 Cette forme est un accompli qui se distingue par le fait que la post-phase, c'est-à-dire la situation escomptée résultant de l'action, est prise en compte.

B. L'impératif

§ 451 L'impératif est évidemment le mode de l'ordre. En égyptien classique, il n'existe qu'à la 2e personne du singulier et du pluriel. Le radical n'est pas ici suivi de la notation de la personne, mais il peut présenter au pluriel une désinence *-w* ou *-j*.

C. *Les formes pseudo-verbales*

§ 452 Les constructions pseudo-verbales sont composées d'un sujet + parfait ancien ou d'un sujet + *ḥr/m/r* + infinitif. Comme nous l'avons déjà dit, le rôle de sujet peut être confié à un élément qui remplit une fonction dans la proposition qui précède (construction enchâssée).

a) Le parfait ancien est un accompli résultatif décrivant un état acquis ou qui dure dans une circonstance donnée. On rappellera que le parfait ancien est aussi susceptible de fonctionner, mais plus rarement (et uniquement dans la narration), sans sujet antéposé ; sa terminaison est alors le seul indice du sujet et son aspect est celui de l'accompli non résultatif à la 1re personne du singulier, tandis qu'il exprime un souhait ou une injonction à la 2e ou 3e personne, cette fois dans le discours.

b) La construction avec l'infinitif précédé de *ḥr* marque normalement en égyptien classique une action en cours (= inaccompli progressif). Le remplacement de la préposition *ḥr* par la préposition *m* entraîne pour certains verbes une modification aspectuelle (cf. *infra*, § 782-785). La substitution de la préposition *r* à *ḥr* sert à exprimer un futur dit "déontique", c'est-à-dire au caractère nécessaire, et qui va démarrer après le moment de l'énonciation. Par affaiblissement, il sera capable de noter un futur éloigné.

2. La classification du point de vue syntaxique

§ 453 Dans cette vision, nous allons partir, non plus des formes, mais des types d'énoncés et voir quelles sont les formes susceptibles de se rencontrer en leur sein.

On peut résumer l'emploi de ces formes à l'aide d'un tableau (voir *infra*, p. 270) qui marque leur capacité ou leur incapacité à figurer dans des fonctions prédicatives autonomes, ou des fonctions dépendantes : séquentielles, circonstancielles virtuelles ou substantives personnelles. Pour assumer certaines de ces fonctions, il est nécessaire de faire précéder la forme verbale d'un auxiliaire d'énonciation.

BIBLIOGRAPHIE

Depuis 1986, se tiennent régulièrement des colloques sur la grammaire égyptienne, où il est fait une large place à la linguistique générale. On consultera :

P.J. FRANDSEN, G. ENGLUND (éd.), *Crossroads, Chaos or the Beginning of a New Paradigm*, Copenhague, 1986 (= *CNI Publications*, 1) ; A. LOPRIENO (éd.), *Proceedings of the Second International Conference on Egyptian Grammar* (*Crossroads II*), *Los Angeles, October 17-20, 1990*, (= *LingAeg* 1, 1990) ; J.P. ALLEN (éd.), *Proceedings of the International Conference on Egyptian Grammar (Crossroads III), Yale, April 4-9, 1994* (= *LingAeg*. 4, 1994).

On trouvera un tour d'horizon des différentes positions défendues par les égyptologues concernant le temps et l'aspect, mais aussi le niveau énonciatif dans :

R. HANNIG, *Modelle zum Mittelägyptischen Tempussystem. Ein Überblick : 1928-1982*, dans *JAOC* 2 (1987), p. 1-46 ; T. RITTER, *Das Verbalsystem der königlichen und privaten Inschriften*, Göttingen, *GOF* IV, 30, 1995.

Sur l'Aktionsart des verbes égyptiens, voir :

J. WINAND, *Entre sémantique et syntaxe. Pour une classification des lexèmes verbaux en néo-égyptien*, dans *LingAeg*. 4 (1994), 349-367.

Sur les particules énonciatives :

R. HANNIG, *Denkkategorien im Ägyptischen*, dans *GM*, 106 (1988), p. 29-46 ; O. el-AGUIZY, *The Particle* K3 *and other retaled problematic passages in Papyrus Westcar*, dans *BIFAO*, 97 (1997), p. 157-163.

FORMES	FONCTIONS			
	prédicative autonome	séquentielle	circonstancielle virtuelle	substantive
perfectif *śdm.f*	X	*ꜥḥꜥ.n, wn.ỉn.(f) śdm.f*	—	—
aoriste *śdm.f*	SN + *śdm.f* *ỉw.f śdm.f*	—	X (simultanéité)	—
prospectif *śdm.(w)f*	X	—	—	X
subjonctif *śdm.f*	X	—	X	X
mrr.f	—	—	—	X
śdm.n.f	*ỉw śdm.n.f* *mk śdm.n.f*	*ꜥḥꜥ.n. / wn.ỉn.(f) śdm.n.f* *... śdm.n.f*	X (antériorité)	X
śdm.ỉn.f	—	X	—	—
śdm.ḫr.f	—	X	—	—
śdm.kꜣ.f	—	X	—	—
śdm.t.f	*n śdm.t.f*	—	—	X
impératif	X	—	—	—
parfait ancien	- seul (rare) - (*ỉw, mk*) + construction pseudo-verbale	*ꜥḥꜥ.n, wn.ỉn* + construction pseudo-verbale	X	en composition avec *wn/wnn*
infinitif	- seul (rare) - (*ỉw, mk*) + construction pseudo-verbale	*ꜥḥꜥ.n, wn.ỉn* + construction pseudo-verbale	X	- seul - en composition avec *wn/wnn* + S + *ḥr* + inf.

Fig. 8. La classification du point de vue syntaxique

QUATRIÈME PARTIE

LES PRÉDICATIONS NON VERBALES

XXII. PROPOSITION NON VERBALE À PRÉDICAT SUBSTANTIVAL

§ **454** Une proposition à prédicat substantival est une proposition non verbale formée d'un prédicat constitué par un substantif, ou par son équivalent (adjectif substantivé, participe actif ou passif substantivé, forme relative substantivée, pronom interrogatif ou démonstratif, forme substantive *mrr.f*, voire une phrase verbale tout entière), et le plus souvent d'un sujet ; il s'agit donc d'une proposition nominale. On notera que la copule "être", presque toujours présente en français pour relier sujet et prédicat, n'est jamais exprimée en égyptien dans ce type de phrase. La coloration temporelle indispensable dans la traduction française est donc, du moins généralement (cf. *infra*, ex. 552), à tirer du contexte. Cet impératif de la traduction française trahit la pensée de l'égyptien dans la mesure où ce type de proposition ne comporte aucune limitation temporelle en égyptien, mais établit un rapport fondamental, non contingent entre le sujet et le prédicat. La proposition à prédicat substantival s'oppose ainsi à la proposition à prédicat adverbial avec *m* d'équivalence, qui note une prédication occasionnelle, dès lors susceptible d'être limitée dans le temps.

Les propositions à prédicat substantival non marquées, c'est-à-dire celles où sujet et prédicat correspondent respectivement au thème et au rhème (cf. *supra*, § 375), expriment l'appartenance d'une personne ou d'une chose à une classe, éventuellement réduite à un seul représentant. Elles servent donc à ***classifier*** un sujet comme faisant partie d'un prédicat ou à ***identifier*** un sujet à un prédicat. Dans le premier cas, on établit une relation d'inclusion entre deux classes ("les chats sont des félins") ou entre un individu et une classe ("Sinouhé est un homme"), cette dernière n'étant jamais définie. Dans le second cas, la proposition marque une équivalence parfaite entre deux classes réduites à un seul membre ("Néfertari est l'épouse de Ramsès II"). Ces deux membres sont alors logiquement définis, ce qui peut poser un problème d'interprétation dans la mesure où la définition du substantif en égyptien classique n'est pas notée, sauf indirectement, par exemple au moyen d'un adjectif démonstratif qui est un définissant. Ainsi, *ink sḏm* pourrait aussi bien signifier "je suis quelqu'un qui entend" (littéralement "un entendant") que "je suis celui qui entend" (littéralement "l'entendant"), c'est-à-dire exprimer soit une classification, soit une identification (sans oublier qu'il pourrait encore recouvrir une *cleft sentence* "c'est moi qui entend").

Certains schémas de la proposition à prédicat substantival peuvent convenir aussi bien pour noter la classification que l'identification ; par contre, le schéma substantif A =

substantif B sert exclusivement à l'identification.

Ces propositions sont à distinguer soigneusement des constructions marquées dont le sujet est rhématisé, possibilité réservée aux propositions d'identification. Dans de telles propositions, il ne s'agit plus seulement d'identifier le sujet, mais de le spécifier. En d'autres termes, le sujet rhématisé sélectionne un élément parmi l'ensemble des objets désignés par le prédicat.

§ 455 L'étude de la proposition à prédicat substantival a souvent été obscurcie par la confusion des trois niveaux d'analyse linguistique (cf. *supra*, § 344). Ainsi, un déplacement des fonctions thématiques et rhématiques n'implique pas un déplacement corollaire des fonctions de sujet et de prédicat. Par exemple, "je suis le père de l'orphelin" marque une identification entre un sujet ("je") et un prédicat ("le père de l'orphelin"), le sujet constituant le thème, et le prédicat assumant le rôle de rhème. En revanche, dans la phrase "c'est moi le père de l'orphelin", le sujet "moi" joue le rôle de rhème, tandis que le prédicat "le père de l'orphelin" assume celui de thème. Sur le plan logique, les deux propositions expriment une identification entre A et B, mais le deuxième exemple s'accompagne d'un effet supplémentaire, qui peut être, par exemple, de restreindre le choix de A en excluant les autres A possibles (c'est-à-dire "moi, et pas un autre").

§ 456 Le coeur de ce chapitre sera constitué, dans la mesure du possible, par les énoncés non marqués ; toutefois, force sera de confronter certains énoncés neutres à des énoncés marqués, tant les choses sont souvent difficiles à dissocier. Les énoncés marqués seront étudiés plus tard, pour eux-mêmes, dans le chapitre réservé aux procédés de thématisation et de rhématisation (cf. *infra*, § 1059).

Un énoncé non marqué offre la suite Sujet + Prédicat ou Prédicat + *pw* (+ "Sujet").

Certains égyptologues, comme Junge et Roeder, proposent plutôt de considérer l'élément qui vient en tête comme étant toujours le prédicat, suivi de son sujet ; mais cette option, basée en fait sur l'identité des fonctions énonciatives et grammaticales, se heurte à des difficultés. Comment expliquer qu'un énoncé des *Textes des Sarcophages* comme *ỉtm pw N* (cf. *infra*, § 463), où "Atoum" est manifestement le prédicat, puisse alterner avec des versions équivalentes qui offrent *ink ỉtm*, si *ỉtm* devait ici être analysé comme le sujet. En outre, si, dans les nombreuses phrases du type *ink* B, le pronom indépendant assumait toujours le rôle de prédicat, on n'aurait pratiquement aucun cas où le sujet serait un pronom. On pourrait songer à la construction B *wỉ*, mais celle-ci est fort rare, et, surtout, elle sert à tout autre chose (cf. *infra*, § 478). En outre, la possibilité d'avoir un pronom interrogatif occupant la deuxième position (*ntk śj* "qui es-tu ?") ne plaide pas en faveur de cette hypothèse, dans la mesure où l'interrogatif, jouant toujours logiquement le rôle de rhème, a bien plus de chances de constituer également le prédicat.

Les propositions à prédicat substantival servent à exprimer une classification ou une identification essentielle, non contingente (à la différence de la structure à prédicat

adverbial avec le *m* d'équivalence, qui note une prédication occasionnelle) ; c'est pourquoi, elles sont quasi incompatibles avec l'auxiliaire *ỉw* (cf. *infra*, § 458), puisque ce dernier sert à valider, et par conséquent à limiter, un exposé par rapport à un point de repère.

I. Les types de constructions

1. Juxtaposition directe

§ **457** Une première structure grammaticale consiste à juxtaposer directement sujet et prédicat. Cette construction est utilisée lorsque le sujet est un pronom personnel de la 1re ou de la 2e personne (propositions d'identification et de classification) ou lorsqu'il s'agit d'établir une identification entre deux substantifs.

A. 1re et 2e personnes

§ **458** Lorsque le sujet est un pronom de la 1re ou de la 2e personne, on recourt à la forme thématique, c'est-à-dire non tonique, du pronom indépendant. Cette forme du pronom n'est pas identifiable en égyptien, mais elle est bien reconnaissable en copte dans la mesure où, dans cet état de langue, le pronom est capable de revêtir une forme atone ou tonique (cf. *supra*, § 164, 428).

Le rôle du sujet pronominal est encore parfois assumé par l'ancien pronom indépendant *ṯwt*.

La fonction de prédicat est remplie par un substantif, un adjectif substantivé ou encore un participe actif ou passif substantivé ("quelqu'un qui" ou "celui qui"), voire, dans de rares exemples, par une phrase verbale. Le prédicat peut évidemment régir un complément ou être accompagné d'un déterminant.

ex. 529 :
ỉnk šmśw "j'étais un serviteur" (*Sinouhé*, R 2).

ex. 530 :
ỉnk wr m P "je suis un grand dans Pé" (*CT* VI, 287k).

ex. 531 :
ỉnk ḫntj ꜣbḏw "je suis quelqu'un de prééminent à Abydos" (*CT* VII, 480j).

ex. 532 :
ỉnk mrj ỉt.f "je suis quelqu'un qui est aimé de son père" (*CT* V, 78c).

ex. 533 :

ink mr.f nfr.t mśḏ.f ḏw.t "je suis quelqu'un qui aime le bien et qui déteste le mal" (*BiAe* X, § 20 A, l. 8).
C'est ici toute une phrase qui sert de prédicat à *ink*. Sur cette construction particulière avec des *śḏm.f* perfectifs, cf. *infra*, § 556.

Comme le pronom sert ici à classifier ou à identifier le sujet par rapport à une classe, l'éventuel pronom présent dans le second membre qui renverrait au sujet n'offre pas de congruence avec ce dernier, c'est-à-dire qu'il reste toujours à la 3[e] personne (*ink ir św* "je suis celui qui s'est créé"). Dans le cas contraire, c'est-à-dire une proposition du type *ink ir wi*, "c'est moi qui me suis créé", on se trouve en présence d'une "cleft sentence" (cf. *infra*, § 1063 et suiv.), c'est-à-dire d'une proposition énonciativement marquée.

ex. 534 : [hiéroglyphes]
ink ir ḳd.f "je suis quelqu'un qui s'est créé sa réputation" (*Brit. Mus.* 159, 12 = *JEA*, 37 [1951], p. 48, 12).
Le prédicat est un participe actif substantivé.

Lorsque le prédicat est constitué d'un participe actif ne régissant pas de pronom renvoyant au sujet, la construction est donc ambiguë. Il peut, en principe, aussi bien s'agir d'une prédication substantivale que d'une "cleft sentence".

ex. 535 : [hiéroglyphes]
ink ḳmꜢ tn "je suis celui qui vous a créés" ou "c'est moi qui vous ai créés" (*CT* II, 1g B2L).

L'emploi de l'auxiliaire d'énonciation *iw* est en principe exclu, comme nous l'avons déjà souligné. Les exemples, d'ailleurs assez récents dans l'histoire de la langue, où *iw* introduit une proposition à prédicat substantival doivent plutôt s'interpréter comme des propositions commandées par le *iw* circonstanciel.

ex. 536 : ("parmi tous ceux qui sont venus dans cette région, pas un ne m'a égalé") [hiéroglyphes]
iw ink ḥsj n Ḥ.t-Ḥr mfk(Ꜣ).t "car je suis le favori d'Hathor, (dame) de la turquoise" (*Sinai*, 181, 11).
Inscription de l'époque d'Hatchepsout et de Thoutmosis III.

Lorsque le sujet est un pronom personnel de la 3[e] personne, on recourt à une construction avec *pw*, dont il sera question plus bas (*sub* 2).

B. Propositions d'identification du type A = B

§ **459** On retrouve le procédé de juxtaposition directe du sujet et du prédicat pour exprimer une ***identification*** entre deux substantifs. Dans ce type de phrase, il est pratiquement impossible de distinguer le thème du rhème, même si en principe le premier

élément joue, statistiquement, plutôt le rôle du thème. En fait, il s'agit d'énoncés réversibles (cf. *ḥḳr Rꜥ ḥḳr.ỉ* "la faim de Rê est ma faim" [*CT* III, 178b S1C] face à *ḥḳr.ỉ ḥḳr Rꜥ* "ma faim est la faim de Rê" [*CT* III, 178b P. *Gard.* II b]). Cette construction est peu fréquente et se limite à trois emplois.

a. Phrases balancées

§ 460 Les phrases balancées ou "Wechselsätze" obéissent à un schéma corrélatif et présentent un même substantif dans leurs deux membres. On retrouvera le même schéma corrélatif avec des formes verbales substantivées (cf. *infra*, § 556, 575, 601 et 619).

ex. 537 :
mḥ.t.ỉ Mḥj.t wr.t "mon flot est Methyer (litt. "le grand Flot céleste)" (*CT* II, 120g S1C).

ex. 538 :
mk.t.ṯ mk.t Rꜥ " ta protection est la protection de Rê" (*Mutter u. Kind*, V° 4, 7).

b. Présence de noms inaliénables

§ 461 Le moule A = B est aussi utilisé quand l'un des éléments est un nom inaliénable, c'est-à-dire qui désigne une chose appartenant à la sphère de l'autre élément. Pour définir cette notion, on peut reprendre les termes d'É. Doret (dans *LingAeg* 1 [1991], p. 69). "Ces noms dénotent les éléments inséparables de la constitution d'un être divin ou humain, aussi bien sur le plan de la nature que celui de la culture : parties du corps ; entités constitutives de la personnalité, celle du vivant comme celle du mort (*rn, ḳd, ꜣḫ*) ; ce qui émane d'une personne (message, offrandes, respect, crainte ou amour que l'on inspire), et ce qui se situe dans le prolongement de la main (outils, ustensils, bâton, sceptre) ; possessions matérielles (maison, vêtements) ; relations de parenté ; situation et fonction sociale (âge, liens personnels, titres et noms de métier)." On notera que ces mêmes noms inaliénables subissent souvent un traitement particulier ; ainsi, É. Doret (*op. cit*, p. 75-76) a montré que les noms inaliénables peuvent se passer de *ỉn* dans une "cleft sentence".

ex. 539 :
Ḏdỉ rn.f "Djédi est son nom" (P. *Westcar*, 7, 1).
Rn est inaliénable car le nom en Égypte fait partie constituante de la personnalité.

ex. 540 :

mt šspw rn.f "un vaisseau dont le nom est 'le récepteur'" (P. *Ebers*, 99, 18-19).
Littéralement "un vaisseau, 'le récepteur' est son nom".

ex. 541 :
mw.t n.t N ꜣs.t "la mère de N est Isis" (*Pyr.*, 1375a).
Mw.t est un nom inaliénable de relation parentale.

ex. 542 :
bw.t.f grg "son abomination est le mensonge" (*Urk.* IV, 490, 14).
L'abomination ou tabou d'un être humain ou divin peut être considéré comme appartenant à la sphère de son propriétaire.

ex. 543 :
ṯꜣw n r(ꜣ) ꜣḫ n sꜥḥ "le souffle de la bouche est la chose utile pour le noble (décédé)" (*Florence* 2590, b 5).
Le souffle est aussi un élément inséparable de l'être vivant. *A priori*, l'énoncé pourrait aussi s'analyser comme une proposition à prédicat pseudo-verbal, avec le parfait ancien *ꜣḫ.(w)*, mais ce type de construction marque un état résultatif ou lié à une circonstance (cf. *infra*, § 737), alors qu'ici il s'agit manifestement d'une identification de portée générale.

c. Anthroponymes

§ 462 On retrouve le même schéma dans des propositions qui constituent des anthroponymes formés à l'aide d'un mot inaliénable ou d'un nom propre (qui s'apparente aux inaliénables en fonction de sa haute spécificité).

ex. 544 :
Ptḥ-ṯsw.n "Ptah-est-notre-seigneur" (*PN* I, 142, 2).

ex. 545 :
Nb-mꜣꜥ.t-Rꜥ "Maître-de-la-Maât-est-Rê" ("prénom" d'Aménophis III) (cf. la transcription cunéiforme *Nibmuaria*).

Remarque : La construction A = B n'est jamais d'un emploi fréquent et elle cèdera la place le plus souvent à une construction avec *pw*. Ainsi, à côté de la tournure *bw.t.f grg* "son abomination est le mensonge", peut-on rencontrer *bw.t.i pw ḥs* "mon abomination, c'est l'excrément" (Lacau, *TR*, 23, 3 ; cf. *infra*, ex. 584). De même, avec *rn*, trouve-t-on, à côté de N *rn.f* "N est son nom", les canevas N *pw rn.f* (*CT* VII, 508h B4L) ou *rn.f pw* N (*CT* V, 51e). Si dans la structure A = B, comme nous l'avons dit, la distinction entre thème et rhème est négligeable, la prédilection pour la construction A *rn.f* (plutôt que *rn.f* B) s'explique peut-être par la nature même du premier terme : un nom propre ou considéré comme tel, soit un élément à très haute valeur spécifique, a de ce fait tendance à remonter en tête de proposition pour occuper la place naturelle du thème.

Quant au schéma N *rn.f pw* (*CT* VII, 297b B1L) évoqué par Gilula, il semble devoir s'interpréter autrement. En effet, les versions parallèles suggèrent que *rn.f pw* constitue une glose qui serait venue s'insérer par la suite dans le texte. Cette interprétation est manifeste en ce qui concerne la version B1C qui offre *rn.f pw pw* "son nom, c'est cela".

Même les phrases balancées peuvent se construire avec *pw*, comme le montre l'exemple suivant : *šb.w.ỉ pw šb.w Rʿ* "mes aliments, ce sont les aliments de Rê" (*CT* III, 178a S2C), qui alterne avec *šbw.ỉ šbw n Rʿ* "mes aliments sont les aliments de Rê" (B2L). S'il ne s'agit pas simplement d'un phénomène de diachronie, une nuance pourrait séparer ces deux constructions. La seconde version marque une équivalence totale entre A et B, tandis que, dans la première version (A *pw* B), une certaine hiérarchisation est introduite, A jouant le plus souvent le rôle de rhème, mais parfois de thème marqué (s'il est constitué d'un pronom indépendant ou d'un syntagme nominal avec élément anaphorique, comme c'est le cas ici avec le pronom suffixe de *šbw.ỉ* ; cf. *infra*, § 475).

2. Construction avec *pw*

§ 463 Lorsque le sujet est un pronom de la 3e personne, on emploie une construction avec *pw*. C'est également la construction la plus fréquente quand le sujet est nominal. Cette tournure sert à la fois pour les propositions de classification et d'identification. Cette complémentarité avec la construction réservée aux 1re et 2e personnes (cf. *supra*, § 458) est bien mise en lumière par des variantes des *Textes des Sarcophages* comme : *ỉnk ỉtm* "je suis Atoum" (*CT* III, 185b B2Bo) face à *ỉtm pw N pn* "c'est Atoum, ce N" (B1Bo).

L'abandon du pronom indépendant pour exprimer le sujet pronominal tient sans doute au fait que *ntf*, tout comme l'ancien pronom *śwt*, est un pronom très marqué, utilisé pour rhématiser, voire topicaliser le sujet. Son emploi n'est donc pas indiqué dans un énoncé neutre. On notera par ailleurs que le français recourt aussi plus volontiers à "c'est N" plutôt qu'à "il est N". Le fait que *ntf* fonctionne toujours comme un pronom marqué explique bien qu'avec un interrogatif, lequel est toujours le rhème, on puisse trouver *ntk* (atone) *sj* "qui es-tu ?", mais "*sj pw* "qui est-il ?", **ntf sj* étant exclu.

La phrase est bipartite (A *pw*) ou tripartite (A *pw* B). Le rôle de prédicat peut être assumé par les mêmes éléments que ceux déjà rencontrés (*sub* I, 1, a), mais aussi par un pronom indépendant tonique, une forme relative substantivée, une phrase verbale ou pseudo-verbale substantivée.

A. La proposition bipartite avec pw

§ 464 Dans la construction A *pw*, *pw* joue le rôle d'indice du sujet et A, celui de prédicat.

À l'origine, le démonstratif *pw* a sa valeur pleine de pronom démonstratif, comme le montre l'emploi de son correspondant féminin quand le prédicat est féminin. Le démonstratif assume dans ce cas le rôle de véritable sujet.

ex. 546 : ("car je connais le nom de sa tisseuse et de sa fileuse")

Tȝj.t tw ḥnˁ Mḥn(.t) "c'est Tayt et Mehenet" (*CT* VI, 5e B 1C).

Par la suite, *pw* prend le sens de "c'est". Il joue dès lors le rôle d'un pronom anaphorique qui renvoie à un élément précédent, voire à l'acte d'énonciation lui-même ou à une représentation qu'il accompagne. Il est devenu l'indice du sujet et demeure invariable.

Pw occupe en principe la seconde place, mais il ne peut séparer les deux éléments d'un génitif direct, ni le pronom suffixe ou le démonstratif de son substantif.

ex. 547 :

ỉr.t tw ***pw*** *n.t Ḥr* "c'est cet oeil d'Horus" (*CT* VI, 160a B1Bo).

Noter que l'adjectif démonstratif s'accorde au féminin, mais que le pronom *pw* reste au masculin. Cet exemple, où le prédicat est accompagné d'un élément anaphorique, offre peut-être un cas de thématisation "cet oeil, c'est celui d'Horus", comparable aux constructions étudiées *infra*, § 475.

ex. 548 :

tȝ ***pw*** *nfr* "c'est un beau pays" (*Sinouhé*, B 81).

ex. 549 :

ḫnś ***pw*** "c'était quelque chose d'étroit" (*Oasien*, R 45).

ex. 550 :

ḥm.t wˁb ***pw*** *n Rˁ* "c'est la femme d'un prêtre de Rê" (P. *Westcar*, 9, 9).

ex. 551 :

ntf pw m mȝˁ.t "c'est lui en vérité" (*Sinouhé*, B 267-268).

Le prédicat est le pronom indépendant.

Lorsque la construction A *pw* a la valeur affaiblie d'une présentation d'un fait ou d'une situation, sa valeur temporelle peut être exceptionnellement précisée par un convertisseur.

ex. 552 :

wn *s pw tnỉ* "il était une fois un vieil homme" (*Admonitions*, 16, 1).

§ 465 On remarquera encore que l'indice du sujet *pw* peut être remplacé par l'un des démonstratifs neutres (*nw*, *nn*, *nf(ꜣ)* ou *nꜣ*), sur le schéma prédicat + démonstratif sujet. Le choix d'un autre démonstratif est dicté par la volonté d'exprimer réellement le sujet en lui conférant une valeur déictique que ne possède plus *pw*. On notera que ce type de construction ne se prête guère à une extension tripartite du type A *pw* B.

ex. 553 :
dp.t m(w).t ***nn*** "ceci est le goût de la mort" (*Sinouhé*, B 23).

ex. 554 :
ś.t ***nfꜣ*** *n.t ḥn.t* "cela est l'endroit du repos" (*Désabusé*, 37).

ex. 555 :
wꜣ.t Ḏḥwtj ***nw*** *r pr Mꜣʿ.t* "ceci est le chemin de Thot vers la maison de Maât" (*CT* VII, 371j).

ex. 556 :
ink ***nw*** "ceci, (c') est moi" (*CT* V, 24c B2Lb).

La proposition du type A *pw* peut être précédée de certains auxiliaires d'énonciation (comme *iśt* et *mk*, *ḥꜣ*, *śmwn*, l'interrogatif *in-iw*).

ex. 557 :
ḥꜣ *rf grḥ pw m rmṯ* "ah ! si cela pouvait donc être la fin de l'humanité" (*Admonitions*, 5, 14).

ex. 558 :
mṯn *ḫ.t.i pw nw pr it.i* "voyez, ce sont mes biens de la maison de mon père" (*Siut*, I, 288).

§ 466 La construction avec *pw* peut s'accommoder d'une thématisation par anaphore (A, B *pw*), voire d'une thématisation forte, c'est-à-dire d'une topicalisation (*ir* A, B (*pw*)). Ici, A est le sujet thématisé et B le prédicat.

Le schéma A, B *pw* paraît davantage réservé à des propositions où l'élément A est constitué d'un nom inaliénable ou d'un nom rendu hautement spécifique, par exemple au moyen d'un démonstratif ou d'un pronom suffixe, c'est-à-dire d'un mot qui se prête à revêtir le rôle de thème. L'absence de *ir* devant ce type de noms serait à mettre en parallèle avec les cas analogues d'omission de la particule *in* dans les "cleft sentences" (cf. *supra*, § 461, et *infra*, § 1067), ou de *ir* devant le pronom indépendant, fortement spécifique.

ex. 559 :

Ỉtm rn.k pw "Atoum, c'est ton nom" (*CT* VI, 235a).
Schéma A, B *pw*.

ex. 560 :

ḥknw pf ḏd.(w).n.k in.t.f bw pw wr n iw pn "cette huile que tu as demandé d'apporter, c'est la chose principale de cette île" (*Naufragé*, 152).
Construction A, B *pw* où A est un substantif (*ḥknw*) avec son déterminant, ici une forme relative (*ḏd.(w).n.k*).

ex. 561 : ...

ink Mnw / Ỉ3ḥś m pr.wt.f ... ir pr.wt.f mśw.wt.f pw "je suis Min / Iahes dans ses sorties ... Quant à ses sorties, ce sont ses naissances" (*Urk.* V, 18, 17 - 19, 3 = *Livre des Morts*, ch. 17, Rössler-Köhler, *Kapitel 17*, p. 158, l. 15-16).
Schéma *ir* A, B *pw*.

ex. 562 :

ir śf Wśir pw "quant à hier, c'est Osiris" (*Urk.* V, 11, 17 = *Livre des Morts*, ch. 17 = Rössler-Köhler, *o.c.*, p. 157, l. 9).
Schéma *ir* A, B *pw*.

§ **467** La construction qu'on vient d'étudier connaît son pendant symétrique où la thématisation se réalise par cataphore. Ce schéma (A *pw*, B) ne sera pas confondu avec la construction tripartite (A *pw* B), dans la mesure où l'élément thématisé est ici assumé soit par un pronom indépendant, toujours tonique, soit par un syntagme nominal accompagné d'un élément anaphorique, qui montre bien qu'on se trouve en présence d'une réalité déjà fournie.

ex. 563 :

it.i pw ntf ink s3.f "c'est mon père, lui ; je suis son fils" (*Urk.* IV, 156, 17-157, 1).
Cette proposition doit s'analyser selon le schéma A *pw*, B, et non A *pw* B, car elle ne peut s'opposer qu'à la construction non marquée A *pw*, dont elle ne constitue dès lors qu'une variante.

ex. 564 :

rḫ m ib.ṯn nb.ṯn iś pw nṯr pn imj św ḥ.t.f "sachant dans vos coeurs que c'est votre maître, ce dieu qui est dans son oeuf" (*CT* II, 214a-b).
Cet énoncé fait suite à un passage où la déesse Isis a déjà indiqué qu'elle avait façonné un dieu dans son oeuf (*CT* II, 212b).

§ 468 Le rôle de prédicat peut être assumé par une phrase entière pour fournir l'explication d'un fait. C'est ce qu'on appelle quelquefois des propositions thétiques. Cette tournure est donc particulièrement adéquate pour rédiger des gloses, *pw* y prenant le sens de "c'est que", "cela signifie que". Si la phrase qui joue le rôle de prédicat contient une forme verbale conjuguée, celle-ci doit être substantivée. Dans une telle construction, toute la phrase est en fait rhématisée. Il s'agit d'énoncés qui constituent dans leur totalité le commentaire d'un support implicite, c'est-à-dire que le thème, support habituel du rhème, n'est pas explicitement mentionné, mais doit être repris du contexte, au sens le plus large. Pour ce qui est de la syntaxe, on notera que *pw* a tendance à reculer dans la phrase de manière à laisser groupés le verbe et ses arguments immédiats.

ex. 565 :

ḏd.ỉn Ḥr mk wỉ ḥr mꜣꜣ.f ḥḏ ḥḏ ḫpr mꜣ-ḥḏ pw "alors Horus dit : 'voilà que je le perçois tout blanc' ; c'est ainsi qu'apparut l'oryx" (*CT* II, 337d-338b B9C).

Ḫpr est une forme *mrr.f*.

On notera que *mꜣꜣ* est ici conjugué à une forme progressive (cf. *infra*, § 739) choisie pour souligner le contrôle de l'agent sur un verbe dont l'action est souvent peu contrôlée ; c'est pourquoi nous l'avons traduit par "percevoir" et non "voir". La vision d'Horus est d'ailleurs proprement créatrice de l'oryx, ce qui implique un fort contrôle de l'agent sur le procès.

ex. 566 : ("quant à la faiblesse du coeur")

tm md.t ḥꜣtj pw "cela signifie que le coeur ne bat pas" (P. *Ebers*, 100, 15).

Littéralement "c'est que le coeur ne parle pas". *Tm md.t* est la négation d'une forme *mrr.f*. On relèvera la place du sujet *ḥꜣtj* après le verbe nié, ici à l'infinitif (cf. *infra*, § 646).

ex. 567 :

ỉr rw(ỉ).t n.t ḥꜣtj rww.f šw pw ḥr mnḏ.f ỉꜣbj "quant (à l'expression) 'mouvement du coeur', cela signifie qu'il se meut dans la partie gauche de sa poitrine" (P. *Ebers*, 101, 11-12).

Rww est la forme *mrr.f* de *rwỉ*.

Parfois, la copule *pw* a été omise, donnant sans doute à l'énoncé un caractère plus expressif (cf. *infra*, § 470, 484-485).

ex. 568 :

ỉr šw.tj.f ỉꜥr.t ỉmj.t-tp ỉt.f Tm "quant à ses deux plumes, c'est l'uréus qui est au front de son père Atoum" (*CT* IV, 205d-206a version moyenne de B9Ca et L1N4).

Avec quelques variantes minimes, la tradition se sépare en deux groupes, l'un où la copule *pw* est présente (B1P, B5C Sq1C, Sq7C, Sq1Sq, M54C, T1BE, L3Li, M1N4 et BH1Bc) et l'autre où la copule est absente (T1Cb, B9Ca, M8C,

M7C, L1N4, T2Be, T3Be, T3L, M57C).

§ 469 Cette construction doit être distinguée de celle où *pw* est suivi d'une forme verbale (*sdm.f, sdm.n.f*) ou d'une construction pseudo-verbale (parfait ancien ou *ḥr/m/r* + infinitif) en fonction circonstancielle et signifiant, par exemple, "c'est A en train de faire quelque chose" (cf. *infra*, ex. 1556 et 1565). Comme l'a remarqué Vernus, pareille construction sert souvent à introduire un nouveau développement ("voici que") ; dans ce cas *pw* renvoie à l'acte d'énonciation lui-même. La construction peut aussi livrer l'explication d'un énoncé déjà donné. Dans la trame narrative, elle sert le plus souvent à introduire une situation d'arrière-plan, commandant un système narratif.

ex. 569 :

ḏd.i n.f ***ink pw h3.kwi*** *r bi3 m wpw.t itj* "je lui dis : 'il se fait que moi, je descendais vers les mines avec une mission du souverain' " (*Naufragé*, 88-91).
Début du récit du naufragé. Introduction d'un développement à valeur explicative. Sur la traduction du parfait ancien, voir *infra*, ex. 1268.

ex. 570 :

n3 pw *n mt.w n nḥb.t.f* ***šsp.n.šn*** *mr.t* "ce sont les vaisseaux de sa nuque qui ont attrapé une maladie" (P. *Ebers*, 103, 9).
Explication d'éléments déjà mentionnés.

§ 470 Certains exemples semblent omettre *pw*, selon un schéma qui serait A Ø. Selon Borghouts, cette construction serait limitée aux cas où la particule *is* est présente. En fait, il n'est pas assuré que l'on ait affaire à des propositions à prédicat substantival, les exemples évoqués pouvant s'expliquer comme des syntagmes nominaux apposés à ce qui précède, la particule *is* ayant une valeur comparative (cf. *supra*, § 131).

ex. 571 : ("vois, ce N est venu vers toi")
nḏ.f ḥr.ṯ rʿ nb s3.ṯ is "afin de te saluer chaque jour comme ta fille" (*CT* I, 116c-117a B2Bo).

La possibilité d'omettre *pw* est cependant bien assurée dans la construction marquée *ir* A, B (*pw*), ainsi que nous l'avons vu (cf. *supra*, § 468), mais aussi dans une construction non marquée, où elle constitue un trait de langue récent (cf. *supra*, ex. 473).

B. La construction tripartite avec pw

a. Énoncé non marqué

§ 471 La construction bipartite de base avec *pw* peut s'élargir à une construction tripartite du type A *pw* B, où A demeure le prédicat, *pw*, l'indice du sujet, tandis que B, apposé à *pw*, sert à expliciter le sujet. Dans ce qui va suivre, on appellera parfois, par économie, l'élément B "sujet". Du point de vue énonciatif, dans la majorité des cas, il y a adéquation entre prédicat et rhème (A), d'une part, et entre "sujet" et thème (B), d'autre part. Cette construction A *pw* B est la manière normale d'exprimer une proposition à prédicat substantival dont le sujet et le prédicat sont des substantifs. La traduction littérale, qui peut d'ailleurs parfois convenir, est "c'est A que B", c'est-à-dire "B est A".

ex. 572 :

mḫꜣ.t pw n.t rmṯ nś.śn "c'est la balance des gens que leur langue" (*Oasien*, B2, 92-93).

Il faut noter que le déterminant du prédicat (*n.t rmṯ*) précède le sujet.

ex. 573 :

bꜣ.t.ỉ pw nꜣ m wn-mꜣꜥ "ceci est en vérité mon caractère" (*Urk.* IV, 973, 10).

On notera que, dans la construction A *pw* B, le rôle de B peut être tenu par un démonstratif. On comparera avec la construction plus ancienne A *nꜣ/nw/nfꜣ/nn* (cf. *supra*, § 465), où le démonstratif joue véritablement le rôle de sujet.

ex. 574 : N

rḫ wꜣ.t.f pw N pn "c'est quelqu'un qui connaît son chemin que ce N" (*CT* VI, 54c B1B0).

C'est un participe qui remplit ici la fonction de prédicat.

On ajoutera que le moule A *pw* B est à l'origine de deux constructions, fréquemment utilisées, où la fonction de A est assumée par un infinitif et celle de B, par une forme relative substantivée *śḏm.(w).n.f* ou un participe substantivé accompli passif. Ces deux tournures sont l'équivalent de formes narratives, servant le plus souvent à introduire un nouveau développement (cf. *infra*, § 1036).

ex. 575 :

śḏm pw ỉr.(w).n.f "c'est entendre ce qu'il a fait" c'est-à-dire "alors il entendit".

ex. 576 :

śḏm pw ỉrj "c'est entendre ce qui fut fait" c'est-à-dire "alors il entendit".

§ 472 Il faut prendre garde que la suite A *pw* B peut très bien ne pas constituer une construction tripartite, mais plutôt une construction bipartite dans laquelle B est une explicitation apposée à A (A *pw* + B apposé à A). Seul le contexte permet de trancher.

ex. 577 :
Nw pw ỉt nṯr.w peut se traduire par "le père des dieux, c'est Noun" ou "c'est Noun, le père des dieux" (*Urk.* V, 8, 16).
Pour un cas similaire, cf. *supra*, ex. 563.

b. Enoncé marqué

§ 473 L'analyse de la construction tripartite A *pw* B conduit dans certains cas à attribuer au "sujet" B le rôle de rhème (et non plus de thème) et au prédicat A celui de thème (et non plus de rhème). Dans cette optique A *pw* B ne se traduirait plus par "c'est A que B", mais par "quant à A, c'est B". Face à de tels énoncés, il est plusieurs égyptologues qui analysent A comme le sujet et B comme le prédicat, c'est-à-dire qu'ils font coïncider les fonctions grammaticales et énonciatives. Pour sa part, Barta pense que c'est la nature des mots qui permet de reconnaître prédicat et sujet dans les propositions de ce type. Ainsi, noms propres, pronoms personnels et démonstratifs se verraient toujours assigner le rôle du prédicat, tandis que participes et formes relatives fonctionneraient toujours comme sujets ; la question restant ouverte pour les substantifs communs. Cette approche est problématique car la détermination grammaticale ne serait plus alors affaire de syntaxe mais de sémantique, au sens large. En outre, un tel carcan priverait dans de nombreux cas le locuteur de toute souplesse dans son énonciation.

Plutôt que de modifications grammaticales dans l'attribution des fonctions de sujet et de prédicat, nous préférons donc parler de modifications dans la hiérarchie énonciative. S'il n'y a pas de raison pour que les fonctions grammaticales changent, rien n'empêche que A, tout en demeurant le prédicat, puisse constituer le thème et que B, tout en demeurant le "sujet", puisse constituer le rhème. Pareil changement nous semble intervenir dans deux circonstances. Dans les deux cas, il doit s'agir d'énoncés marqués ; nous les traiterons cependant dans ce chapitre, car il est très difficile de séparer cette question de celle qui vient d'être abordée *sub* a. L'interprétation que nous proposons paraît d'autant plus vraisemblable que, dans le schéma A *pw*, l'élément A, clairement identifiable comme le prédicat, peut, quand il est spécifié par un élément anaphorique, être rétrogradé au rang de thème, faisant glisser du même coup le poids rhématique sur un autre élément de la phrase (cf. supra, ex. 547, où le poids rhématique est peut-être confiné au génitif indirect). Cette tournure correspond au deuxième cas examiné ci-dessous (cf. *infra*, § 475).

§ 474 ***Dans le premier cas***, on se trouve en présence d'une proposition du type pronom indépendant (y compris *ntf*) + *pw* + B. Face à un tel énoncé, on peut

évidemment postuler une simple application par analogie du schéma A *pw* B (avec rhème + *pw* + thème), mais on peut aussi se demander si une nuance ne colore pas cette construction. L'alternance présentée dans les *Textes des Sarcophages* entre *ink pw* B et *ink pw ink* B nous inviterait à retenir cette dernière hypothèse, car dans le second énoncé, *ink pw* constitue une tournure topicalisée (cf. *infra*, § 1054). Si *ink pw ink* B signifie "voici que moi, je suis B", on peut supposer que la version *ink pw* B présenterait le même sens. Peut-être même le schéma *ink pw ink* B est-il une explicitation de *ink pw* B, où la thématisation n'est pas grammaticalement marquée, mais résulte simplement de l'emploi du pronom personnel indépendant, c'est-à-dire d'un élément très marqué, convenant donc parfaitement bien pour assumer le rôle de thème. Ces deux tournures à traduire par "voici que moi, je suis B" et "moi, je suis B" s'opposeraient ainsi à *ink* B qui signifie "je suis B" (avec pronom atone) ou "c'est moi B" (avec pronom tonique). On se trouverait de la sorte devant un triple choix qui permet de faire du pronom sujet indépendant le thème marqué, le thème non marqué ou encore le rhème marqué.

ex. 578 :

ink pw ink Wśir / *ink pw Wśir* "voici que moi/ moi, je suis Osiris" (*CT* III, 261d P. *Gard.* II / B2L) .

ex. 579 :

ink pw ink rḫ wꜣ.wt Nnw / *ink pw rḫ wꜣ.wt Nw.t* "voici que moi/ moi, je suis quelqu'un qui connaît les chemins de Noun/Nout" (*Livre des Morts* 78, 28 *Nu* / *CT* IV, 81a D1C).

Cette tournure est également attestée avec un sujet nominal offrant le canevas A *pw*, B *pw*, où A constitue le sujet topicalisé.

ex. 580 :

nṯr ꜥꜣ pw Nw pw "quant à ce grand dieu, c'est Noun" (*Urk.* V, 8, 11).
Cet énoncé sert de glose à l'affirmation "je suis le grand dieu advenu de lui-même". On notera que les gloses du Nouvel Empire ont le sujet thématisé par simple extraposition frontale.

On notera que, dans certains passages, la construction avec adjectif démonstratif alterne avec une thématisation marquée au moyen de *ir*.

ex. 581 :

Ir šw.tj.f / *šw.tj.f pw* "quant à ses deux plumes" (*CT* IV, 204d).
Pour la suite, cf. *supra*, ex. 568.

Les rôles de A et de B peuvent, tous deux, être assumés par des pronoms indépendants.

ex. 582 :

ntf pw ink ṯs-pḫr "lui, c'est moi, et inversement" (*Livre des Morts*, 64, 6 *Nu*).

La possibilité de trouver *ntf*, qui n'a qu'une forme tonique, permet de conclure que les pronoms indépendants des autres personnes doivent aussi recouvrir la forme tonique.

§ **475** ***Dans le second cas***, le terme A de la construction A *pw* B est assumé par un syntagme nominal composé d'un nom accompagné d'un élément anaphorique : pronom suffixe, démonstratif, adverbe ou complément circonstanciel pronominal. Comme ledit élément renvoie à quelque chose qui précède, le nom en cause est donc en quelque sorte du domaine de ce qui est déjà connu, c'est-à-dire du thème.

ex. 583 : N

N pn *pw Šw* "cet N, c'est Shou" (*CT* II, 3d B1P).

L'élément anaphorique est ici le démonstratif *pn*. On soulignera que lorsque le sujet est présenté à la première personne, on trouve la construction que l'on vient précisément d'étudier : *ink pw Šw* (*CT* II, 3d B2L et G1T).

ex. 584 :

bw.t.i *pw ʿḳ r nm.t-nṯr* "mon abomination (thème), c'est d'entrer dans la place d'exécution du dieu" (*CT* V, 59c B2Bo).

C'est ici le pronom suffixe *.i* qui fonctionne comme élément anaphorique.

La version parallèle (B4Bo) offre *bw.t* N *tn ʿḳ r nm.t nṯr* "l'abomination de cette N (thème) est d'entrer dans la place d'exécution du dieu" (*CT* V, 59c). Dans ce cas, le génitif *N tn* opère comme le pronom suffixe dans la version précédente.

ex. 585 : "tu devras multiplier 5 par 4"

ḫpr.t im *pw 20* "son résultat, c'est 20" (P. *Kahun*, 8, 24).

Littéralement "ce qui résulte de cela, c'est 20". C'est l'adverbe *im* qui est ici le référent anaphorique.

ex. 586 :

mdw.w ḥr.ś *pw Gb(b)* "celui qui parle de cela, c'est Geb" (*Pyr.*, 480a).

C'est ici *ḥr.ś* qui asssure la liaison avec le co(n)texte.

Que *Gb(b)* remplisse le rôle de rhème est bien mis en valeur par une expression équivalente *in Gbb mdw.w ḥr.ś* "c'est Geb qui parle de cela" (*Pyr.*, 942c), une "cleft sentence" (cf. *infra*, § 1086).

§ **476** Selon Depuydt, la structure sujet + *pw* + prédicat (il vaudrait mieux dire thème + *pw* + rhème) serait la contrepartie emphatique de la construction plus habituelle prédicat + *pw* + sujet (ou mieux rhème + *pw* + thème) ; la valeur emphatique mise sur le troisième élément découlerait de l'inversion des éléments énonciatifs. Parmi les exemples

retenus par cet auteur, plusieurs rentrent dans une des deux catégories que nous venons d'étudier (cf. ex. 585-586), où il est vrai que le troisième élément joue le rôle de rhème.

Il produit également un exemple où le premier élément n'est ni un pronom indépendant, ni un syntagme nominal accompagné d'un indice anaphorique, mais qu'il propose néanmoins d'analyser comme une construction emphatique.

ex. 587 :

śr pw śr śnḏ.w n.f "le (vrai) noble, c'est le noble qui est craint" (*Urk.* IV, 1091, 6).

Cette manière de comprendre ne s'impose pas. En effet, il vient d'être question du fonctionnaire qui suscite la crainte, et dès lors *śr śnḏ.w n.f* est plutôt le sujet et le thème que le prédicat et le rhème (c'est-à-dire le schéma traditionnel A *pw* B dans lequel A est le rhème) ; il vaut donc mieux traduire "c'est le (vrai) noble, que le noble qui est craint". On comparera cet exemple avec une phrase négative de même structure, où la présence de *iś* indique clairement que le poids rhématique tombe sur le premier élément (cf. *infra*, § 483) :

ex. 588 :

n wr iś pw wr im ˁwn-ib "ce n'est pas vraiment un grand que ce grand qui est rapace" (*Oasien*, B1, 165).
Négation du rhème *wr*. La présence de *im* derrière le second *wr* souligne par ailleurs son caractère thématique (cf. *supra*, ex. 585).

En résumé, si dans la structure A *pw* B, B peut se voir parfois confier le rôle de rhème, cette option nous paraît limitée aux cas où l'élément A s'impose comme thème en raison de sa nature pronominale ou de précisions anaphoriques, deux manières de renvoyer à ce qui précède, ce qui est le propre du thème, dont la fonction énonciative la plus courante est de reprendre ce qui a déjà été posé.

3. Le prédicat est un pronom interrogatif

§ 477 Lorsque le rôle de prédicat est assumé par un pronom interrogatif, on se trouve face à des constructions qui sont parfois différentes de celles que nous venons de voir.

Les tournures utilisées peuvent bien sûr être celles de la prédication substantivale présentant l'interrogation comme une affaire d'identification. Ainsi les interrogatifs *sj* et *išš.t* sont-ils capables de fonctionner comme prédicat d'une construction du type A *pw* ou A *pw* B. De même, on trouvera les pronoms interrogatifs *m* et *sj* utilisés derrière le pronom indépendant.

ex. 589 :

iššt pw ntj im "qu'est-ce celui qui est là ?" (*Oasien*, B1, 129).
Le recours au pronom neutre pour désigner une personne trahit la nuance péjorative de la question.

ex. 590 :

ṯwt ***m*** "qui es-tu ?" (*CT* III, 95g B1L).

ex. 591 :

ntk ***sj*** "qui es-tu ?" (Budge, *B.D.*, 241, 14).

Dans d'autres cas, les interrogatifs "qui ? quoi ?" (*ptr, m, sj*), "quoi ?" (*iḫ, išš.t*) fonctionnent comme des prédicats adjectivaux, c'est-à-dire qu'ils occupent la première place et sont suivis de leur sujet ; si ce dernier est pronominal, on recourt au pronom dépendant. Ce comportement est sans doute dû au fait que de telles propositions sont alors ressenties comme des prédications de qualité et non d'identification ("quelle est sa nature ?" plutôt que "qui est-il ?").

ex. 592 :

ptr *rf św* "quel est-il donc ?" (*Urk.* V, 10, 3).

ex. 593 :

m *tr śn nn n nṯr.w imj.w-bꜣḥ* "quels sont-ils donc, ces dieux primordiaux ?" (*Urk.* V, 30, 8).
Nn n nṯr.w est apposé au pronom dépendant sujet *śn*.

ex. 594 :

m *tj ṯw* "quel es-tu donc ?" (*Licht*, 20, 33).

Les nuances différentes véhiculées par le moule du prédicat adjectival et le moule du prédicat substantival se marquent bien lorsque les deux constructions sont employées conjointement.

ex. 595 :

m *tr ṯw ntk* ***sj*** *ḫpr.n.k ṯnw ink wꜥ im.ṯn* "de quelle nature es-tu donc ? Qui es-tu ? D'où viens-tu ? Je suis l'un des vôtres" (*Livre des Morts*, 122, 2 *Nu*).
Le troisième pronom interrogatif (*ṯnw*) figure dans une construction emphatique.

Quelle que soit la construction choisie, l'élément interrogatif est clairement ressenti comme le rhème ; il n'y a pas d'ambiguïté sur l'identité du sujet et du prédicat. Seul, le pronom indépendant *ntf*, toujours tonique, ne peut fonctionner comme sujet d'un

interrogatif (cf. *supra*, § 463), auquel cas on se trouverait en présence de deux éléments rhématiques.

4. Le sujet est un pronom dépendant

§ 478 Le pronom dépendant apparaît aussi, mais rarement, comme sujet d'une proposition dans le schéma A + *sw*. Le rôle de A peut être tenu par un nom ou un nom propre.

Ce schéma est celui de la proposition à prédicat adjectival, choisi pour exprimer une qualité ou une propriété que possède le pronom dépendant sujet, plutôt qu'une identification.

ex. 596 :
ḏd Rʿ [p]w r sꜣ.f Ḥr mlw ***św*** *m nꜣ n bw nfr irr.f* "cela signifie que Rê dit au sujet de son fils Horus : 'il a les qualités d'un chat dans les bonnes actions qu'il accomplit'" (*CT* IV, 412, 163a - 164a).

ex. 597 : N
N pn (ou *N*) *wi sp 2* "j'ai la propriété d'être ce N (ou N), bis" (*CT* VII, 495i).
Selon Faulkner, *ink*, présent dans B5C, résulterait d'une erreur.

II. Syntaxe générale

§ 479 Les propositions à prédicat substantival constituent souvent des propositions indépendantes ou principales, mais elles peuvent aussi apparaître comme dépendant logiquement d'une autre proposition.

La dépendance logique peut être de deux ordres : soit de nature complétive, soit de nature subordonnée. L'égyptien est capable d'exprimer ces deux types au moyen d'une parataxe, qui est la possibilité la plus ancienne. Dans ce type de constructions, la dépendance peut être soulignée au moyen de la particule *iś*. Par la suite, l'égyptien pourra préciser le type de relation, en introduisant la proposition complétive au moyen de *ntt*, voire ensuite de *r-ḏd* (discours direct rapporté), et la proposition subordonnée, au moyen d'une préposition-conjonction composée contenant *ntt*. On notera dans ces cas la présence, dans une phase transitoire, de la particule *iś*.

ex. 598 : sic
rḫ.n.śn Ø ***ink nb.śn*** "ils se sont rendu compte que je suis leur maître" (*Urk.* IV, 346, 3-4).
Parataxe simple.

ex. 599 :

dỉ.k rḫ Ỉmnt.t nfr.t sꜣ.k ỉš pw "tu veux faire en sorte que le bel Occident sache que c'est ton fils" (*CT* I, 104d-e B1P).
Parataxe avec présence de *ỉs*.

ex. 600 :
ỉw.ỉ rḫ.kwỉ ntt ꜣḫ.t pw Ỉp.t-ś.wt tp tꜣ "je sais que l'Ipet-Sout est l'horizon sur terre" (*Urk.* IV, 364, 1-2).
Complétive introduite par *ntt*.

ex. 601 :
rḫ.kw(ỉ) r-ḏd ntk sꜣ.ỉ ndtj.ỉ " ... sachant que tu es mon fils, mon protecteur" (*Urk.* IV, 1543, 10).
Complétive introduite par *r-dd*.

ex. 602 : N .
<n->ntt N tn ỉš pw śḫm m ḫ.t [nb.t] "car c'est (bien) cette N celle qui a pouvoir sur toute chose" (*CT* III, 86d B3Bo).
On notera que le participe substantivé prédicat ne s'accorde pas avec son sujet féminin. Subordonnée introduite par *<n->ntt* et renforcée par *ỉš*.

ex. 603 :
ḥr-ntt ntk ỉt n nmḥ "parce que tu es le père de l'orphelin" (*Oasien*, B1, 62).
Subordonnée introduite par *ḥr-ntt*.

Dans des textes archaïsants, on les trouve aussi derrière la préposition-conjonction de cause *n*.

ex. 604 :
n św t nṯr.ṯn "parce que c'est elle votre dieu" (*Urk.* IV, 258, 2).
Il s'agit ici, du fait du pronom *św t*, d'un énoncé avec sujet rhématisé. Le pronom renvoie ici à la reine Hatchepsout.

III. NÉGATION

§ 480 Il faut noter d'emblée que les propositions négatives, surtout certains types, sont assez rares, ce qui ne facilite pas leur étude.

1. *N*

§ 481 La négation *n* sert à nier le lien prédicatif qui unit le sujet et le prédicat.

ex. 605 :
n ntf pw m mꜣˁ.t "ce n'est pas lui en vérité" (*Sinouhé*, B 267).

ex. 606 :

n ink tr šmꜣ.f "je ne suis pourtant pas son allié" (*Sinouhé*, B 114).

2. *N ... is*

§ 482 La négation la plus courante est la négation discontinue *n ... iš* (parfois remplacée plus tard par *nn ... iš*), dont les deux parties encadrent le premier élément. Cette négation discontinue se rencontre aussi bien dans les phrases construites avec *pw* que dans les phrases recourant à la juxtaposition directe.

Outre sa fonction de marqueur de dépendance syntaxique, avec laquelle elle ne doit pas être confondue en synchronie, la particule *iš* peut garder un rôle énonciatif ayant pour effet de renforcer le poids énonciatif d'un membre de la proposition. Avec les formes emphatiques et les "cleft sentences", où le poids énonciatif porte nécessairement sur le rhème, *iš* a pour effet de focaliser le rhème marqué. Dans le cadre des prédicats substantivaux, *iš* met en relief l'élément qui précède, en principe, le rhème.

La négation discontinue *n ... iš* est utilisée avec les formes emphatiques (cf. *infra*, § 650-651) et les "cleft sentences" (cf. *infra*, § 1070) pour nier le rhème (respectivement, l'élément adverbial mis en relief ou le sujet rhématisé) ; dans ces énoncés marqués, son emploi s'est grammaticalisé. Le rôle de rhème est souvent assumé par l'élément qu'encadre *n ... iš*, mais pas nécessairement. Ainsi, on notera que lorsque *n ... iš* nie le rhème adverbial d'une construction emphatique, les deux éléments de la négation discontinue n'encadrent pas ce dernier.

§ 483 En ce qui concerne les propositions à prédicat substantival, l'utilisation de *iš* semble résulter d'un choix du locuteur, étant donné que pour un même schéma, on trouve aussi bien des négations avec ou sans *iš*. À l'origine, l'introduction facultative de *iš* ajoutait à la tournure négative une nuance focalisante contrastive supplémentaire ("ce n'est pas A", sous-entendu "c'est un autre"), ou exprimait à tout le moins une restriction ou une spécification. C'est ce qui apparaît bien dans des exemples au positif comme *ntk iš ḥbš ꜣḫ.t tn* "mais c'est toi qui couvres cet horizon" (*Sinouhé*, B 232-233). Dans les *Textes des Pyramides*, on rencontre des exemples où cette nuance est clairement établie par la phrase qui suit ; ainsi *n ḳꜣš.w iš p(i) nꜣp.w pi nw Nb.t-ḥ.t* "ce ne sont pas des liens, (mais) ce sont les tresses de Nephthys" (*Pyr.*, 1363c P). D'autres énoncés dépourvus de *is* n'offrent pas cette nuance contrastive : *n Ḥr šḏr ḥꜣ mr n Ḏḥwti iwj* "Horus n'est pas quelqu'un qui passe la nuit derrière le canal, Thot n'est pas quelqu'un qui est laissé sans bateau" (*Pyr.*, 1429d P). La nuance contrastive est aussi attestée par *n-iš* qui sert à dissocier un élement de ce qui précède ("mais non pas"). En fait, il s'agit du même morphème, mais dont les deux éléments sont liés parce qu'ils portent ici sur tout ce qui suit.

ex. 607 : ("de ses biens de la maison de son père")
***n-ỉś** m ḫ.t pr ḥ3t(j)-ᶜ* "et non pas des biens de la maison du nomarque"(*Siut*, I, 284).

Dans la mesure où l'élément *ỉś* permettait de faire porter l'essentiel du poids négatif sur le rhème, tout en le dotant d'une nuance contrastive plus ou moins forte, le choix de la négation discontinue *n ... ỉś* sert d'abord à nier non pas le lien prédicatif lui-même, mais l'élément mis en relief. En d'autres termes, *n* A *ỉś* (*pw*) B deviendrait une phrase positive que l'on pourrait rendre littéralement par "B est pas A" ou "B, c'est pas A", voire par "pas A est B" ou "pas A, c'est B", si le rôle de thème est assumé par A. Par la suite, l'association fréquente de *n ... ỉś* avec des constructions énonciativement marquées amènera cette négation à nier le lien prédicatif, c'est-à-dire qu'au terme du processus de grammaticalisation, elle quittera le domaine énonciatif pour intégrer la structure syntaxique. Cessant dès lors d'être opposée à la simple négation *n* comme une forme marquée à une forme non marquée, elle perdra tout effet de contraste. C'est un parcours analogue que suivra un peu plus tard la négation *bn ... ỉwn3* en néo-égyptien (cf. *infra*, § 630).

Dans les énoncés où *ỉś* garde un effet focalisant (contrastif, restrictif, spécificatif), on se trouve devant des énoncés marqués. Comme il est difficile de recourir à des traductions littérales du genre "B est vraiment pas A", on peut rendre de tels énoncés par des tournures comme " B n'est vraiment pas/assurément pas B" (*n* A *ỉś pw* B), voire "ce n'est vraiment pas A" (*n* A *ỉś pw*).

ex. 608 :
***n** ḥś **ỉś** rn.k Rᶜ rn.k* "ton nom n'est assurément pas 'Excrément' ; ton nom est Rê" (*CT* V, 30b-c B2L).
Négation du rhème *ḥś* dans une tournure du type A B. Comme dans les "cleft sentences" ou les constructions emphatiques, la présence de la contrepartie positive suggère une valeur contrastive pour la partie négative.

ex. 609 :
*(ỉ)śṯ **n** tr **ỉś** pw n ỉw.t r bỉ3 pn* "et pourtant ce n'était vraiment pas la saison pour venir vers ces mines" (*Sinai*, 90, 2-3).
Négation du rhème *tr*, dans une construction du type A *pw*. L'insistance conférée par la présence de *ỉś* s'explique par la particularité des circonstances météorologiques.

ex. 610 :
*ḥnś pw **n** wśḫ **ỉś** pw* "c'était quelque chose d'étroit, ce n'était vraiment pas quelque chose de large" (*Oasien*, R 45).
Négation du rhème *wśḫ* dans une construction du type A *pw*. Comme on vient de dire que "c'était étroit", le fait d'ajouter que "ce n'est pas large" ne constitue pas un élément neuf, mais une insistance.

ex. 611 :

n wr ỉś pw wr ỉm ʿwn-ib "ce n'est pas vraiment un grand que ce grand qui est rapace" (*Oasien*, B 1, 165).

Négation du rhème *wr* dans la construction A *pw* B. *Ỉś* garde sans doute ici aussi un effet de sens restrictif dans la mesure où l'on oppose deux types de *wr*.

§ 484 Parfois, sans doute à des fins expressives, l'élément *pw* n'est pas exprimé, ce qui ne pose pas de problème dans la mesure où *ỉś* est focalisant et indique bien que le substantif encadré est en fait le rhème d'un thème non exprimé.

ex. 612 :

n rmt ỉś n.t šf.t śt "ce ne sont pas vraiment des gens que l'on doit craindre" (*Berlin* 1157, 13).

ex. 613 :

n s3.ỉ ỉś "(ce) n'est assurément pas mon fils" (*Berlin* 1157, 20).

À comparer avec *nn s3.k is pw* "ce n'est assurément pas ton fils" (*Ptahhotep* 213 L[2] ; manuscrit de la 18[e] dynastie), avec *nn* ayant succédé au simple *n*.

3. *N n*

§ 485 Parfois, *n* est remplacé par *nn*. Dans les exemples les plus anciens, on pourrait songer à faire de *nn* l'expression de la dénégation.

ex. 614 : ("[si] l'oeil de Thot n'est pas dépourvu de bateau")

nn ink ỉś pw ỉwi "(alors) il n'est pas vrai que je serai quelqu'un dépourvu de bateau" (*CT* III, 76h S10C[a]).

Dénégation d'une proposition positive dont le rhème est focalisé par *is*.

En revanche, dans des exemples plus récents ; *nn* en est venu à supplanter l'ancienne négation *n*, le remplacement de *n* par *nn* étant un phénomène largement observable en égyptien (cf. *infra*, § 628-632). On notera tout spécialement que la négation de la prédication substantivale se fait en néo-égyptien au moyen de *bn* (< *nn*) et non plus de *bw* (< *n*).

ex. 615 :

nn ʿḥ3 pw ḥnʿ kj "ce n'est pas un combat avec un autre" (*Urk.* IV, 122, 14).

ex. 616 : sic

nn 3tpw pw ḥr rmn.wj.ṯn "ce n'est pas un fardeau pour vos deux épaules" (*CGC* 20530, 7 - 17[e] dynastie).

À date récente, *nn* peut encore servir de négation à la construction A Ø.

ex. 617 :

nn ꜣꜥb.t n.t ḥwrw m ꜣ.t.f "ce n'est pas une vantardise d'un homme de rien en son temps" (*Urk.* IV, 122, 15).

Noter la proposition au positif qui suit : *md.t nḏm.t Ø n.t śḏꜣ-ḥr* "(mais) c'est la parole agréable de quelqu'un qui prend du plaisir".

4. Conclusion sur les négations

§ 486 *N* nie le nexus : "A n'est pas égal à B" (*n* A B) ou "ce n'est pas A (que B)" (*n* A *pw* [B]).

N... iś nie le rhème en lui conférant, au départ, une nuance contrastive plus ou moins forte. Ainsi, *n* A *iś pw* pourrait se traduire par "c'est assurément pas A" et *n* A *iś pw* B, par "c'est assurément pas A que B". D'autres nuances dans les traductions seront parfois mieux adaptées au contexte. Quant au canevas *n* A *iś* B, on le rendra par "B est assurément pas A". Avec le temps, *n* ... *iś* perd sa valeur focalisante ; il ne sert plus qu'à nier le lien prédicatif.

Nn marque, au départ, une dénégation : "il n'est pas vrai que c'est A" (*nn* A *pw*), avant de supplanter *n* dans l'expression de la négation du lien prédicatif.

Ainsi par des chemins différents, *nn* et *n* ... *iś* en sont venus, au bout de leur évolution, à exprimer la négation du lien prédicatif, supplantant définitivement l'ancienne négation *n*.

IV. APERÇU RÉCAPITULATIF

§ 487 Pour bien saisir les nuances véhiculées entre les différentes constructions marquées et non marquées, il convient de faire la distinction entre thématisation et rhématisation d'une part, et topicalisation et focalisation, d'autre part. À ce sujet, le lecteur voudra bien se reporter à la mise au point exposée dans le chapitre réservé à la thématisation et à la rhématisation (cf. *infra*, ch. XLIII).

En ce qui concerne les propositions à prédicat substantival, on obtient ainsi les schémas suivants (on prendra garde que les questions sous-jacentes mentionnées sont parfois largement théoriques) :

1. Enoncés neutres

§ 488 *ink* (atone) *it.k* "je suis ton père" (*ink* = sujet et thème ; *it.k* = prédicat et rhème). Réponse à la question sous-jacente "qui es-tu ?".

A *pw* "c'est A" (A = prédicat et rhème). Réponse à la question sous-jacente : "qui est-ce ?". La place de A peut être occupée par un pronom indépendant tonique.

A B "A est B" (énoncé réversible où A est plus naturellement le sujet et le thème, et B, plus naturellement, le prédicat et le rhème). Réponse à la question sous-jacente "qui est A ?", voire "qui est B ?".

A *pw* B "B est A" (A = prédicat et rhème ; B = sujet et thème"). Réponse à la question "qui est B ?".

2. Enoncés thématisés

§ 489 *ink* (tonique) *pw it.k* "moi, je suis ton père" (*ink* = prédicat et thème ; *it.k* = sujet et rhème). Réponse à la question sous-jacente "toi, qui es-tu ?".

A + élément anaphorique *pw* B "son A, c'est B" (A = prédicat et thème ; B = sujet et rhème). Réponse à la question sous-jacente "son A, qui est-il ?".

A, B *pw* "A, c'est B" (A = thème et syntagme nominal en prolepse apposé au sujet Ø ; B = prédicat et rhème). Réponse à la question "A, qui est-ce ?".

it.k pw ink "je suis ton père, moi" (*it.k* = prédicat et rhème ; *ink* = élément thématisé par cataphore et apposé à *it.k*, selon le schéma A *pw*, B). Réponse à la question sous-jacente "qui es-tu, toi ?".

A *pw* SN + élément anaphorique "c'est A, ce N" (A = prédicat et rhème ; SN + élément anaphorique = élément thématisé par cataphore et apposé à A, selon le schéma A *pw*, B). Réponse à la question sous-jacente "qui est-il, ce N ?".

3. Enoncés topicalisés

§ 490 *ir* A, B *pw* "quant à A, c'est B" (A = "sujet" et thème, mis en relief par *ir* ; B = prédicat et rhème). Réponse à la question sous-jacente "quant à A, qui est-ce ?".

ink$_1$ *pw ink*$_2$ (non tonique) *it.k* "voici que moi, je suis ton père" (*ink*$_2$ = sujet et thème ; *ink*$_1$ *pw* "voici que moi" = topicalisation ; *it.k* = prédicat et rhème). Réponse à la question sous-jacente "toi que voici, qui es-tu ?".

4. Enoncés rhématisés

§ 491 *ink* (tonique) *it.k* "c'est moi, ton père" (*ink* = sujet et rhème ; *it.k* = prédicat et thème). Réponse à la question sous-jacente "qui c'est, mon père ?".

5. Enoncés focalisés

a. L'élément renforcé est le prédicat

§ **492** A *iś pw* (B) "c'est bien A (que B)" (A = prédicat et rhème ; B = sujet et thème). Réponse à la question sous-jacente "qui est-ce vraiment (B) ?"

b. L'élément renforcé est le sujet

§ **493** *ink* (tonique) *iś it.k* "c'est bien moi, ton père" (*ink* = sujet et rhème mis en relief par *iś* ; *it.k* = prédicat et thème). Réponse à la question sous-jacente "qui est vraiment mon père ?".

BIBLIOGRAPHIE

W. SCHENKEL, *Beiträge zur mittelägyptischen Syntax*, dans *ZÄS*, 88 (1962), p. 117-130 ; M. GILULA, *An Unusual Nominal Pattern in Middle Egyptian*, dans *JEA*, 62 (1976), p. 160-175 ; Fr. JUNGE, *Nominalsatz und Cleft Sentence im Ägyptischen*, dans *Studies Polotsky*, 1981, p. 431-462 ; W. WESTENDORF, *Beiträge zum altägyptischen Nominalsatz*, Göttingen, 1981 (= *NAWG*, 3), p. 77-99 ; W. BARTA, *Das Zweitnomen des AB-Satzes als absolutes Substantiv*, dans *GM*, 78 (1984), p. 15-25 ; J. CALLENDER, *Studies in the Nominal Sentence in Egyptian and Coptic*, Berkeley, 1984 ; W. SCHENKEL, *Fokussierung. Über die Reihenfolge von Subjekt und Prädikat im klassisch-ägyptischen Nominalsatz*, dans *Fs. Westendorf*, I, 1984, p. 157-174 ; W. BARTA, *Das Ertsnomen des AB*pw*-Satzes als topische Konstituente*, dans *GM*, 88 (1985), p. 7-9 ; L. DEPUYDT, *The Emphatic Nominal Sentence in Egyptian and Coptic*, dans *Crossroad* I, 1986, p. 91-118 ; P.-J. FRANDSEN, *On the Relevance of Logical Analysis*, dans *Crossroad* I, 1986, p. 145-160 ; G. ROEDER, *Die Prädikation in nominalen Nominalstaz*, dans *GM*, 91 (1986) ; W. SCHENKEL, *Zur Struktur des dreigliedrigen Nominalsatzes mit der Satzteilfolge Subjekt-Prädikat im Ägyptischen*, dans *SAK*, 14 (1987), p. 265-282 ; A. SHISHA-HALEVY, *Grammatical Discovery and the Egyptian-Coptic Nominal Sentence*, dans *Or.*, 56 (1987), p. 148-175 ; P.-J. FRANDSEN, Bw.t. *Divine Kingship and Grammar*, dans *Akten des 4. Internationalen Ägyptologen Kongresses*, III, 1989, p. 151-158 ; A. LOPRIENO, *Der ägyptische Satz zwischen Semantik und Pragmatik: Die Rolle von* jn, dans *Akten des 4. Internationalen Ägyptologen Kongresses*, III, 1989, p. 77-98 ; É. DORET, *Phrase nominale, identité et substitution dans les* Textes des Sarcophages, dans *RdE*, 40 (1989), p. 49-63 ; 41 (1990), p. 39-56 ; 43 (1991), p. 49-74 ; A. LOPRIENO, *Topics in Egyptian Negations*, dans *Gedenkschrift P. Behrens*, 1991, p. 213-235 ; W. BARTA, *Zur Ambivalenz des A*pw*B-Satzes nach Parallelen der Pyramidentexte und der Sargtexte*, dans *ZÄS*, 120 (1993), p. 116-124 ; W. SCHENKEL, *Tübinger Einführung in die klassich-ägyptische*

Sprache und Schrift, Tübingen, 1994, p. 117-131 ; P. VERNUS, *Observations sur la prédication de classe ("Nominal Predicate")*, dans *LingAeg*, 4 (1994), p. 325-348.

XXIII. PROPOSITION NON VERBALE À PRÉDICAT ADJECTIVAL

§ 494 La proposition à prédicat ajectival est une proposition non verbale composée d'un sujet et d'un prédicat de type adjectival, sans indication de la copule "être", comme "Pierre (est) beau" (cf. *supra*, § 382).

Elle sert fondamentalement à attribuer au sujet une ***qualité*** présentée comme lui appartenant par nature, c'est-à-dire non contingente. Dans la mesure où cette prédication exprime une qualité essentielle, elle se distingue donc à l'origine du parfait ancien des verbes de qualité qui, lui, marque une qualité résultative ou dont la durée est liée à une conjoncture donnée.

La proposition à prédicat adjectival est ainsi particulièrement apte à exprimer des vérités générales, mais elle peut aussi noter une qualité appartenant à un sujet bien concret, si l'énonciateur veut la présenter comme stable et inhérente à ce sujet. La *Satire des Métiers* livre de beaux exemples de caractérisations générales. Ainsi est-il dit du forgeron : *ḫnš św r śwḥ.t rm.w* "il pue plus que la laitance de poisson" (*Satire des Métiers*, IV c). Le *Naufragé* et *Sinouhé* nous offrent, de leur côté, des passages où les qualifications concernent des situations concrètes : description du serpent, seigneur de l'île où a échoué le héros (*ḫbśw.t.f wr ś(j) r mḥ 2* "sa barbe, elle était plus longue que deux coudées [*Naufragé*, 63]), ou du pays de Iaa que le prince du Retjenou confie à Sinouhé (*wr n.f ìrp r mw ꜥꜣ bì.t.f ꜥšꜣ bꜣḳ.f* "il possédait plus de vin que d'eau, son miel était abondant, son huile était nombreuse" [*Sinouhé*, B 82-83]).

L'expression d'une qualité essentielle n'est pas nécessairement synonyme d'atemporalité. Il est en effet possible d'envisager le début ou la fin de la jouissance d'une qualité. La prédication de qualité pourra donc éventuellement se rapporter au passé ou au futur. Ainsi, lorsque le prince asiatique qui a recueilli Sinouhé lui promet le bien-être, si ce dernier reste en sa compagnie, il emploie une proposition à prédicat adjectival qui a une coloration future : *nfr ṯw ḥnꜥ.ì* "tu seras bien avec moi" (*Sinouhé*, B 31). Le sens futur ne fait aucun doute car la version ramesside de l'ostracon B3 a préféré rendre cette promesse au moyen d'une forme *śḏm.ḫr.f* qui marque une consécution nécessaire : *nfr.ḫr.k ḥnꜥ.ì* "et tu seras nécessairement bien avec moi". Pour fixer sans ambiguïté le cadre temporel, l'égyptien peut recourir au convertisseur *wn(n)*, conjugué au prospectif ou au subjonctif, ou à une forme perfective s'il s'agit du passé (cf. *infra*, ex. 648-651). Dans le passage tiré de *Sinouhé*, la phrase aurait encore pu être construite avec l'aide d'autres formes, mais pour exprimer des nuances différentes de celle présentée en B 31. Le subjonctif *śḏm.f*

aurait donné à la proposition l'allure d'un souhait, tandis que le prospectif *sḏm.w.f* aurait mis l'emphase sur *ḥnʿ.ỉ* ("c'est avec moi que tu seras bien"). Enfin, si le scribe avait opté pour une construction pseudo-verbale avec parfait ancien (**wn.k nfr.tỉ ḥnʿ.ỉ* "tu te trouveras dans l'état d'être bien avec moi"), le sens aurait été fort proche de celui choisi par l'auteur de *Sinouhé*, mais la phrase aurait décrit une situation présentée comme résultative plutôt que conféré une qualité. Si la proposition à prédicat adjectival est retenue, c'est qu'elle sert avant tout à attribuer une qualité à un sujet ; bien que cette qualité soit ici inscrite dans le temps, elle est néanmoins présentée comme appartenant au sujet, devenant partie intégrante de lui-même.

I. SYNTAXE DE LA PHRASE À PRÉDICAT ADJECTIVAL

§ 495 La proposition à prédicat adjectival se construit sur le moule Prédicat + Sujet ; elle se distingue donc des autres propositions non verbales qui optent pour l'ordre Sujet + Prédicat.

Le rôle de prédicat adjectival peut être rempli par un adjectif de qualité ou son équivalent, à savoir un participe actif ou passif, l'adjectif nisbé *nj* marquant la possession, ou l'expression *n.f-ỉmj* de même signification. À cela, il faut ajouter la négation *nn* qui fonctionne dans le même environnement syntaxique.

Le sujet est un substantif ou son substitut : un pronom ou une forme verbale capable de fonctions substantives (infinitif, formes relatives ou formes substantivées de la conjugaison suffixale).

1. Adjectif de qualité ou participe

A. Construction de la proposition

§ 496 Le prédicat adjectival reste invariable. Lorsque celui-ci est un adjectif de qualité, il recouvre sans doute à l'origine un participe accompli substantivé au masculin tiré d'un verbe de qualité. Le prédicat peut toutefois prendre la terminaison *-wj* qui lui confère une valeur exclamative ; peut-être s'agit-il à l'origine de la terminaison du duel marquant une répétition du prédicat adjectival, et offrant donc un renforcement de l'expression. On rappellera que le prédicat peut être assumé par un substantif suivant le schéma A + *św* (cf. *supra*, § 478)

Quant au sujet, s'il est de nature pronominale, il recourt normalement au pronom dépendant. Toutefois, lorsque le sujet est le pronom de la première personne du singulier, on emploie presque toujours une autre tournure, à savoir une proposition à prédicat substantival ayant le pronom indépendant *ỉnk* pour sujet et un adjectif substantivé pour prédicat. En d'autres termes, lorsque l'énonciateur veut s'attribuer une qualité, il préfère l'exprimer par le biais d'une proposition de classification plutôt que sous la forme d'une prédication adjectivale. Si le pronom indépendant est le pronom tonique, la phrase peut en

outre se transformer en énoncé marqué, le sujet assumant alors le rôle de rhème (cf. *infra*, § 1059).

ex. 618 :

***nfr** pr.ỉ **wsḫ** s.t.ỉ* "ma maison est parfaite, ma demeure est large" (*Sinouhé,* B 155).

ex. 619 :

***ꜣḫ.w(j)** wỉ* "combien lumineux je suis" (*CT* II, 242c).

Cet exemple montre à merveille que le paradigme *nfr wỉ* existe, même s'il est rare.

ex. 620 :

***nfr** ṯw ḥnꜥ.ỉ* "tu seras bien avec moi" (*Sinouhé,* B 31).

ex. 621 :

***nfr.wj** dwꜣ.(w.)n ỉt.f* "combien parfait est celui qu'a éduqué son père" (*Ptahhotep,* 629).

Le sujet est une forme relative substantivée de l'accompli.

ex. 622 :

***rš.wj** sḏd dp.t.n.f* "combien est se réjouissant celui qui raconte ce qu'il a expérimenté" (*Naufragé,* 124).

Le sujet est un participe inaccompli substantivé.

ex. 623 :

***sṯs.wj** wỉ r wḏ.w.k n ḥr.ỉ ḥr ḫkr.w* "que je suis soulagé en fonction de ce que tu as ordonné pour mon visage à propos des ornements" (*Livre des Morts,* 175 ; trad. P. Vernus, *LingAeg.* 4, 1994, p. 331).

Le prédicat est un participe passif.

ex. 624 :

*ỉnk **bnr** n pr nb.f* "je suis quelqu'un d'agréable pour la maison de son maître" (*Brit. Mus.* 581, 3-4).

Le pronom suffixe *-f* (et non *-ỉ*) montre clairement qu'on a affaire à une prédication de classification et non à une "cleft sentence".

ex. 625 :

*wn.in Rd-ḏd.t ḥr šnt.s **ḳsn** mss.s* "alors Reddjedet entra dans les douleurs, pénible était son accouchement" (P. *Westcar,* 9, 22).

Le sujet du prédicat *ḳsn* est une forme *mrr.f* du verbe *msỉ* "mettre au monde".

§ 497 Il est possible d'intercaler entre le prédicat et le sujet un datif suffixal, qui

va servir, par exemple, à exprimer la possession, voire un adverbe, un syntagme prépositionnel ou un substantif postposé (sur cette notion, cf. *supra*, § 96). Par ailleurs, le prédicat adjectival peut être rendu comparatif par l'adjonction d'un élément introduit derrière le sujet par *r* "par rapport à".

ex. 626 :
wr n.f irp r mw "il possédait plus de vin que d'eau" (*Sinouhé,* B 82).
Littéralement "abondant était pour lui le vin par rapport à l'eau".

ex. 627 :
št3 wr.t w3.t "la route était très difficile" (*Bersheh* I, 14, 1).

ex. 628 :
wr-w3ḥ-św "il-est-grand-de-durée" (anthroponyme) (*PN*, I, 80, 24).
Substantif postposé à l'adjectif ("accusatif de relation").

ex. 629 :
nfr-ib-Rʿ "Rê-est-bon-de coeur" (anthroponyme) (*PN*, I, 194, 13).
Substantif postposé à l'adjectif ("accusatif de relation").

ex. 630 :
3w św r.i "il est plus grand que moi" (*CT* I, 178d).

Le sujet peut être thématisé par anaphore ou cataphore.

ex. 631 :
ḫbśw.t.f wr ś(j) r mḥ 2 "sa barbe, elle était plus longue que deux coudées (*Naufragé,* 63).

ex. 632 :
ḥd.wj śt n3 n rnp.wt wd nṯr ḥr.k "combien elles sont brillantes, les années que le dieu t'attribue" (*Urk.* IV, 1166, 10).

ex. 633 :
3ḫ.w(j) św nṯr pn "combien est-il parfait, ce dieu" (*CT* II, 284b S1P).

Si le sujet est le neutre "ce" (*śt*), il est rarement exprimé, notamment derrière *iw* ou un datif suffixal (voir *infra*, ex. 650 où *śt* est présent).

ex. 634 :
ir.ṯn śt 3ḫ n.ṯn "puissiez-vous faire cela, c'est profitable pour vous" (*Sinai*, 90, 20-21).

Lorsque le sujet est exprimé au moyen du pronom anaphorique *pw*, on peut recourir à la construction A *pw*. Il s'agit donc en fait ici d'une transposition en une proposition à prédicat substantival.

ex. 635 : ("or donc la maison de ce Djéhoutynekhet était riveraine d'un côté du chemin")
ḥnś pw "c'était étroit" (*Oasien*, R 45).
Littéralement "c'était quelque chose d'étroit". *Pw* est bien le pronom anaphorique indice du sujet puisqu'il ne s'accorde pas avec *w3.t* qui est féminin en égyptien.

Si le rôle d'adjectif prédicat est assumé par un participe transitif actif, celui-ci peut régir un COD.

ex. 636 :
śḥḏ.w(j) św t3.wj r itn "il est illuminant les deux terres plus que le disque solaire" (*CGC* 20538, II, c 12).

§ 498 Lorsque le sujet est un substantif, il n'est pas toujours facile de déterminer si l'on se trouve devant une proposition à prédicat adjectival ou devant une forme de la conjugaison suffixale suivie de son sujet. On notera que le recours, pour les verbes de qualité, à une forme de la conjugaison suffixale, c'est-à-dire à une forme dynamique, confère souvent au verbe une nuance processive. Ainsi, *wʿb* "être pur" pourra prendre le sens de "devenir pur", "être devenu pur", voire "purifier" (cf. *supra*, § 399).

ex. 637 : ("tu l'as placé [sc. *ir.t Ḥr*, l'oeil d'Horus] sur ta tête")
wr.k im.ś k3.k im.ś ʿ3 šfšf.t.k im.ś "afin que tu deviennes grand grâce à lui, que tu deviennes éminent grâce à lui, que ta considération devienne grande grâce à lui" (Erman, *Hymnen*, 16, 1-2).
Comme le montrent *wr.k* et *k3.k*, *ʿ3 šfšf.t.k* est aussi une forme verbale conjuguée, en l'occurrence un subjonctif marquant un but.

ex. 638 : ... ...
ʿḥʿ.n in.n.i ḫ.wt.f ... wśḫ.n(.i) m ʿḥʿw.i ʿš3.n(.i) m mnmn.t.i "alors j'emportai ses biens ... je devins au large dans mes trésors, je devins riche en mes troupeaux" (*Sinouhé*, B 143-147).
Il vaut mieux considérer *wśḫ* et *ʿš3* comme des verbes de qualité conjugués à la *śḏm.n.f* (avec omission dans l'écriture du pronom suffixe de la première personne) plutôt que comme des adjectifs prédicats dépourvus de sujet. Le sens processif ainsi obtenu colle parfaitement bien au contexte.

B. Propositions indépendantes et dépendantes

§ 499 La prédication de qualité est surtout employée dans des propositions indépendantes ou principales puisqu'elle sert fondamentalement à marquer une qualité non contingente. Cette construction est donc exclue des propositions subordonnées qui présentent cette qualité comme dépendant de l'action de la proposition principale. Ainsi, par exemple, dans des propositions de but ou de conséquence, dans des propositions complétives directes commandées par un verbe marquant une volonté, on aura recours aux verbes de qualité correspondant conjugués au subjonctif. En revêtant des formes de la conjugaison suffixale qui sont processives, la qualité est dès lors présentée non plus comme statique, mais sous un jour dynamique, ce qu'implique précisément leur environnement syntaxique.

ex. 639 :

di.i šš3.f m ʿ*3.k* "je veux faire qu'il soit informé de ta puissance" (*Naufragé*, 139-140).

Šš3.f n'exprime pas une qualité de nature, mais une qualité dont l'acquisition dépend de la volonté exprimée dans la principale.

L'usage du parfait ancien permet, lui, d'exprimer une qualité comme résultative ou liée à une période.

ex. 640 : ("c'est une communication à mon maître")

r-ntt h3w nb n nb.i ʿ*nh(.w) wḏ3(.w) šnb(w)* ʿ*ḏ(.w) wḏ3(.w)* "à l'effet qu'il sache que toutes les affaires de mon maître,- qu'il soit vivant, prospérant et en bonne santé,- se trouvent sauves et prospères" (P. *Kahun*, 37, 15-16).

Les affaires du roi sont dépeintes comme allant bien au moment où la lettre lui est envoyée.

Dans d'autres propositions subordonnées dont la signification permet de présenter une qualité comme non accidentelle, la proposition à prédicat adjectival est, cette fois, évidemment possible. Cela peut être le cas dans une proposition causale introduite par une préposition-conjonction formée avec l'aide de *ntt*.

ex. 641 :

ḥr-ntt ***dnš tw*** *r.i* "parce que tu es (trop) lourd pour moi" (P. *Kahun*, 3, 33).

ex. 642 :

ḥr-ntt ***nfr ib*** *n b3k im* "parce que le coeur de cet humble serviteur est heureux" (P. *Kahun*, 29, 12-13).

Si une proposition causale recourt au verbe de qualité correspondant c'est que la qualité en cause n'est pas vue comme appartenant par nature au sujet.

ex. 643 :
n-ỉḳr-n mnḫ.f ḥr ib "tant il se révélait efficace au coeur (du roi)" (*Leyde* V, 4 = pl. 4, 2-3).
L'emploi du verbe de qualité *mnḫ* (sans doute à la *mrr.f*) révèle qu'il s'agit d'une efficacité qui s'est dévoilée. La suite de la stèle le montre longuement en détaillant les progrès d'une carrière tôt amorcée.

C. *Auxiliaires d'énonciation et convertisseurs*

§ 500 La proposition de qualité est parfois précédée d'un auxiliaire d'énonciation. L'emploi de *iw* est très rare, ce qui n'est pas étonnant puisque la proposition à prédicat adjectival exprime par elle-même une qualité essentielle, et donc non soumise à l'avis de l'énonciateur. Quand *iw* est présent, ce qui ne semble pas fréquent avant le Nouvel Empire (cf. *supra*, ex. 268), la prédication adjectivale a une valeur contingente.

ex. 644 : ("il a atteint un grand âge en servant le pharaon")
iw nfr św m pꜣ hrw r śf "il est mieux aujourd'hui que hier" (*Th.T.S.* III, 26).
Littéralement "il est bien aujourd'hui plus que hier". Le *iw* apporte peut-être une valeur assertive renforcée, mais indique surtout que la situation est contingente, ce que montre parfaitement le complément de temps.

En revanche, il n'est pas étonnant de trouver des auxiliaires d'énonciation comme *mk*, *iśṯ*, ou *ḫr*.

ex. 645 :
mk nfr śḏm *n rmṯ* "vois, il est bon d'écouter pour les hommes" (*Désabusé*, 67).
Le sujet est ici un infinitif.

ex. 646 :
iśṯ štꜣ wr.t wꜣ.t ii.t.n.f *ḥr.ś* "alors que la route qu'il avait empruntée était très difficile" (*Bersheh* I, 14, 1).
L'adverbe *wr.t* sert à renforcer le prédicat adjectival.

ex. 647 :
ḫr *ḥm* ***nfr wꜣḥ-ib*** *nḥm wi m-ꜥ m(w)t* "assurément, parfaite doit être la clémence qui me sauve de la mort" (*Sinouhé,* B 202-203).

L'auxiliaire *wn.in* introduit une qualité présentée comme séquentielle, mais qui

devient inhérente au sujet.

ex. 648 :
wn.in nfr št ḥr ib.f r ḫ.t nb.t "et alors ce fut agréable à son coeur plus que tout" (*Oasien*, B2, 131-132).

Enfin, un convertisseur peut doter une proposition à prédicat ajectival d'une coloration temporelle.

ex. 649 :
mk ***wnn nḏm šj*** *ḥr ib.f* "vois, cela sera plaisant à son coeur" (P. *Kahun*, 3, 6).
Wnn convertisseur du prospectif.

ex. 650 :
ir šwt rḫ.k sš ***wn nfr n.k št*** *r n3 n i3w.t didi.i [m ḥr.k]* "mais si tu connais l'écriture, cela sera utile pour toi plus que ces métiers que je te mets sous les yeux" (*Satire des Métiers*, XXII a = Louvre 13).
Wn convertisseur du subjonctif.

ex. 651 :
wn ꜥ3 ḥss w(i) ḥm.f *ḥr h3b.t w(i) ḥm.f ḥr.š* "c'était important le fait que Sa Majesté me loue au sujet de la chose pour laquelle Sa Majesté m'avait envoyé" (*Urk.* I, 221, 4).
Wn convertisseur du passé.

2. Prédication d'appartenance

§ 501 Il existe trois manières d'exprimer l'appartenance sur le moule de la proposition à prédicat adjectival. La première, et aussi la plus ancienne, recourt au "nisbé" *n(j)*. La seconde, qui apparaît avec les *Textes des Sarcophages*, marque l'appartenance au moyen d'une construction extérieurement identique au pronom indépendant, mais trouve son origine dans la fusion de *nj* et du pronom indépendant. La troisième, remontant semble-t-il à la 6[e] dynastie, se construit à l'aide de la préposition *n* + pronom suffixe + *im(j)*. Ces trois constructions expriment une appartenance présentée comme naturelle pour le sujet, à la différence de l'appartenance circonstancielle qui est rendue par une proposition à prédicat adverbial du type (*iw*) A *n* B.

A. *Le prédicat* n(j)

§ 502 La construction avec le "nisbé" *n(j)*, "appartenant à", fonctionne à la manière d'un prédicat adjectival placé en tête ; il est normalement suivi du complément

indiquant le possesseur, puis du sujet, c'est-à-dire l'élément possédé (cf. *supra*, § 121). On peut distinguer quatre cas, suivant la nature substantivale ou pronominale du complément et du sujet. Les éléments pronominaux recourent aux pronoms dépendants.

SUJET	COMPLÉMENT	
	substantival	pronominal
substantival	*n(j)* A B (1)	*n(j) św* B (3)
pronominal	*n(j) św* A (2)	*n(j) św wỉ* (4)

La signification de ces tournures est la suivante :

(1) "B est appartenant à A"

(2) "il est appartenant à A"

(3) "B est appartenant à lui"

(4) "je suis appartenant à lui"

La notation du possesseur suit toujours *n(j)*, sauf dans la construction n° 2, où l'ordre **n(j)* A *św* est devenu *n(j) św* A pour respecter la priorité accordée normalement au pronom, qui précède le substantif. Il en résulte une ambiguïté des schémas (2) et (3) qui explique sans doute l'apparition d'une tournure non équivoque qui recourt aux pronoms indépendants quand le complément régi par *n(j)* est pronominal (cf. *infra*, B). Ce dernier procédé est devenu courant en égyptien classique.

ex. 652 :

n(j)-Ptḥ-ʿnḫ "la vie appartient à Ptah" (nom propre) (*PN*, I, 171, 11).
Le nom de Ptah est écrit en tête par inversion respectueuse (cf. *supra*, § 90).

ex. 653 :

n(j) wỉ Rʿ "j'appartiens à Rê" (P. *Ebers*, 1, 7).

ex. 654 :

n(j) św N tm "le tout appartient à lui, N" (*CT* IV, 340a L1Li).
Les versions qui optent pour la 1re personne du singulier recourent à la tournure B (cf. *infra*, § 503).

ex. 655 :

n(j) ṯw ś(j) "il (*sc*. l'oeil d'Horus) t'appartient" (*Pyr.*, 2033).

La combinaison fréquente de *n(j)* + un pronom dépendant de la 3e personne du singulier donne le jour aux orthographes suivantes qui recourent au bilitère *nś* : pour *n(j)-św* et pour *n(j)-śj*. On observe que l'égyptien aura tendance à recourir en toute occasion à une construction pronominale ; si le sujet est nominal, celui-ci sera alors apposé au pronom (cf. *supra*, ex. 654). Cette tournure connaîtra un grand développement en néo-égyptien.

B. Le prédicat ntf

§ 503 Ce prédicat adjectival d'appartenance a pour origine le "nisbé" *n(j)* suivi du pronom indépendant qui lui sert de complément pronominal. Avec le temps, le *n* du nisbé et le *n* que l'on trouve à l'initiale de la plupart des pronoms indépendants ont fini par fusionner ; ainsi *n(j) ntf* est devenu *ntf*. On trouve des traces de cette évolution dans les *Textes des Sarcophages*, où le pronom indépendant est encore parfois précédé de *n(j)*, comme le manifeste, entre autres, souvent la graphie *nnk*, dérivée de *n(j) (ỉ)nk*. Le sujet pronominal est, lui, exprimé par le pronom dépendant. À l'origine, la construction servait à rhématiser le possesseur. Cet effet de sens disparut ensuite, allant sans doute de pair avec l'évolution graphique (cf. *infra*, § 1062).

ex. 656 : N

N tn n(j) ntś Ṯrt(j) "cette N, c'est à elle que Tjerty ("Celui du saule") appartient" (*CT* III, 367c B3C).

Dans cette construction, l'élément N *tn* est thématisé par anaphore.

ex. 657 :

n(j) (ỉ)nk ṯn "c'est à moi que vous appartenez" (*CT* III, 367c S1Ca).

ex. 658 :

ntk ꜥnḫ "la vie t'appartient" (*Sinouhé,* B 263).

ex. 659 :

n(j) (ỉ)nk ỉrf tm "c'est à moi, certes, que tout appartient" (*CT* II, 166c B2B).

La place de la particule enclitique *ỉrf* qui ne sépare pas les deux éléments constitutifs de *n(j) (ỉ)nk* indique bien que le prédicat d'appartenance créé à l'aide de *n(j)* et du pronom indépendant est considéré comme formant un tout insécable.

C. Le prédicat n.f-im(j)

§ 504 Ce prédicat d'appartenance est composé d'un datif suffixal (préposition *n* + pronom suffixe), suivi de l'élément *im(j)*, toujours invariable. Dans cet emploi, il est écrit *n.f im* jusqu'au début de la 18e dynastie ; ensuite, on trouve aussi bien *n.f im* que *n.f imj*.

ex. 660 :
n.k-lmj *ḥḏ* "l'argent t'appartient" (*Urk.* IV, 96, 7).

ex. 661 :
ˁntjw ***n.l-lm*** *św* "la myrrhe, elle m'appartient" (*Naufragé,* 151).
Le sujet est thématisé par antéposition, puis repris par *św.*

Les tournures A et B semblent équivalentes (cf. *supra,* ex. 654). Il en va de même des tournures B et C, qui ne se différencient que sur le plan stylistique, ainsi que le montrent des exemples comme :

ex. 662 :
ntk nbw ***n.k-lmj*** *ḥḏ* "l'or est à toi, l'argent t'appartient" (*Urk.* IV, 96, 6-7).

Mais à la différence des deux premières prédications d'appartenance, cette dernière est aussi susceptible d'être nominalisée, soit pour jouer le rôle d'un substantif, soit pour fonctionner à la manière d'un adjectif épithète, donc derrière un substantif avec lequel elle s'accorde, du moins dans un premier temps. Dans ses emplois nominalisés, la tournure offre toujours la graphie *n.f imj/imj.t.*

ex. 663 :
in ˁ3.t pw ***n.k-lmj*** *ḥr ib.k* "est-ce que ce qui t'appartient est une chose importante pour ton coeur ?" (*Oasien,* B1, 103-104).
Construction nominale du type A *pw* B.

ex. 664 :
pr.t-ḫrw ***n.k-lmj.t*** "l'offrande funéraire qui t'appartient" (*CT* III, 259g ; toutes les versions sauf T1L qui écrit *n.k imj*).

D. La construction iw n.f A

§ 505 En dehors des trois schémas étudiés ci-dessus, on rencontre encore des propositions d'appartenance faisant appel au simple datif suffixal ; celles-ci sont fréquemment introduites par un auxiliaire d'énonciation, le plus souvent *iw* (pour un exemple sans auxiliaire, cf. *infra,* ex. 695). Ce datif suffixal joue normalement le rôle d'un prédicat adverbial (cf. *infra,* § 518) ; il doit donc suivre son sujet, comme dans l'exemple suivant :

ex. 665 :
lw nś.t ***n.l*** "un trône m'appartient" (*CT* III, 88i B1L).

Néanmoins, le plus souvent le datif suffixal vient s'intercaler entre *iw* et le sujet ; en

d'autres termes, la proposition épouse ici le moule d'une proposition à prédicat adjectival, précédée d'un auxiliaire d'énonciation. Ce bouleversement syntaxique ne correspond sans doute pas à une modification de sens, mais reflète la tendance bien connue par ailleurs qui amène les éléments pronominaux à remonter en tête de la phrase.

ex. 666 :

Iw n.k ṯ3w nḏm n mḥj.t "tu possèderas le doux souffle du vent du Nord" (*Cem. of Abydos*, II, 23, fig. 5, l. 5).

Le sens futur vient du sémantisme de la préposition *n*, qui, comme *r*, peut marquer une destination.

ex. 667 : N

Iw ṯ3w.w n N pn "le souffle appartient à cet N" (*CT* IV, 16c).

ex. 668 :

Iw n.ś t3.w nt<ś> h3ś.wt n.ś-im ḥbś.t nb.t p.t šnn.t nb.t W3ḏ-wr "les terres seront siennes, les pays étrangers lui appartiendront, tout ce que couvre le ciel et entoure la Grande Verte lui appartiendra" (*Urk.* IV, 244, 10-12).

Le changement de construction pour exprimer la possession reflète sans doute des préoccupations stylistiques, eu égard au style soutenu du passage, plutôt que des nuances de sens.

ex. 669 :

ḥ3 n.I ḫn.w ḫmmj "ah ! puissé-je avoir des paroles inconnues !" ou "ah ! si seulement j'avais des paroles inconnues" (*Khâkheperrêseneb*, R° 2).

La datif suffixal précède à nouveau le sujet ; *ḫmmj* est le participe accompli passif du verbe *ḫm* (cf. *infra*, § 850).

3. La négation de non-existence *nn*

§ 506 La négation *nn* "non-existant", qui constitue la contrepartie négative de *Iw-wn* "il y a" (cf. *infra*, § 536), peut être utilisée à la manière d'un prédicat adjectival. La construction ainsi obtenue est en fait une prédication marquant la non-existence : *nn* A signifie "non-existant est/était A" ou "il n'y a/avait pas de A". On soulignera que la négation fait ici partie intégrante de la proposition puisque c'est elle qui assume le rôle de prédicat. Si la structure grammaticale est identique à celle de la proposition à prédicat adjectival, il faut toutefois souligner que *nn* + sujet n'est pas la négation de la proposition à prédicat adjectival ; elle ne nie pas l'attribution d'une qualité à un sujet, mais elle dénie l'existence d'un sujet indéfini. Le sujet de ces constructions étant par nature indéfini, il n'est pas possible de trouver ici un pronom comme sujet (voir toutefois l'ex. 685 pour un cas particulier).

ex. 670 :

nn *mȝˁtj.w* "il n'y a pas de justes" (*Désabusé,* 122).
Littéralement : "non-existant sont des justes".

Le sujet peut évidemment être qualifié.

ex. 671 :
nn *nṯr ỉ r ỉr.t.n.ỉ* "il n'y pas de dieu qui ait fait ce que j'ai fait" (*CT* II, 224e).
Littéralement "non-existant est un dieu ayant fait ce que j'ai fait".

ex. 672 :
nn *mśj śȝ.w* "il n'existe pas celui qui est né savant" (*Ptahhotep,* 41).
Śȝ.w est un parfait ancien.

La phrase avec *nn* peut aussi dénier l'existence de quelque chose pour quelqu'un, quand elle contient l'indication du possesseur.

ex. 673 :
nn *mś.w.f* "il n'a pas d'enfants" (*Oasien,* B2, 100).
Littéralement "non-existant sont les enfants de lui". C'est le pronom suffixe qui désigne ici le possesseur.

ex. 674 :
nn *ỉs n śbi ḥr ḥm.f* "il n'y a pas de tombe pour celui qui se révolte contre Sa Majesté" (*CGC* 20538, II, c 19).
Le possesseur est ici noté au moyen de *n śbi* que l'on peut analyser comme un génitif indirect ou un datif.

ex. 675 :
nn *n.k śt* "cela n'est pas à toi" (*Oasien,* B2, 26).
Noter, comme avec *iw,* le choix d'une structure qui est celle du prédicat adjectival (cf. *supra,* ex. 276 et § 505).

Ce type de proposition peut souvent servir à qualifier un nom indéfini à la manière d'une proposition relative, voire circonstancielle. Ce dernier emploi est particulièrement fréquent dans la tournure *nn* + infinitif sujet ; *nn śḏm* se rendra souvent par "sans entendre".

ex. 676 :
mk ṯw m niw.t ***nn*** *ḥḳȝ-ḥw.t.ś mi ḫ.t* ***nn*** *wr.ś* "vois, tu es comme une ville qui n'a pas de gouverneur, comme une corporation qui n'a pas de chef" (*Oasien,* B1, 189-190).
Littéralement "vois, tu es comme une ville, inexistant est son gouverneur, comme une corporation, inexistant est son chef".

ex. 677 : ("notre équipage est arrivé indemne")
nn nhw *n mšʿ.n* "sans perte pour notre armée" (*Naufragé*, 7-8).

ex. 678 :
iw ir.tw.f ***nn rdi.t*** *šntr* "il (*sc.* le remède) est fait sans ajouter de résine de térébinthe" (P. *Ebers*, 86, 5).
Rdi.t est l'infinitif du verbe "donner".

§ **507** Lorsque la proposition négative contient en outre un élément adverbial, deux analyses sont possibles. Dans la mesure où le sujet est indéfini, il s'agit encore d'une prédication de non-existence, dans laquelle l'élément adverbial porte sur le sujet ou sur l'ensemble de la proposition. Par contre, si le sujet est clairement défini (par exemple si le sujet est pronominal), on peut considérer cette construction comme la contrepartie négative de la proposition à prédicat adverbial. En effet, dans de tels cas, la suppression de *nn* n'a pas pour effet de détruire la relation prédicative, établie ici entre un sujet défini et un élément adverbial ou circonstanciel.

ex. 679 :
nn *rkj.i m tꜣ.w rśj.w* "mon adversaire dans les pays du sud n'existe pas" (*Gebel Barkal*, 13).
Littéralement "un adversaire à moi dans les pays du sud n'existe pas". Phrase de non-existence. Si l'on considère que le complément circonstanciel porte sur l'ensemble de la proposition, on peut également comprendre "mon adversaire n'existe pas dans les pays du sud". La négation d'une prédication adverbiale serait "l'adversaire de moi n'est pas dans les terres du sud" ; une telle phrase implique que le sujet soit défini, ce qui pourrait également en égyptien s'exprimer par *nn rkj.i m tꜣ.w rśj.w* (vu la fréquente absence de marque de définition en égyptien), ou par deux constructions non ambiguës : **nn pꜣj.i rkj m tꜣ.w rśj.w* ou **nn rkj.i pn m tꜣ.w rśj.w.*

ex. 680 :
nn *wi m-ḥr(j)-ib.śn* "je n'étais pas au milieu eux" (*Naufragé*, 131).
Négation d'une proposition à prédicat adverbial dont la contrepartie positive serait **iw.i m-ḥr(j)-ib.śn.*

La prédication de non-existence peut être aussi rendue, cette fois sans ambiguïté possible, par *nn wn*, qui aura tendance à marginaliser le simple *nn* (et qui donnera naissance à la négation néo-égyptienne *mn*), ou par *n wnt*, forme au contraire désuète.

ex. 681 :
nn wn *mꜣr n hꜣw.i* ***nn*** *ḥkr n rk.i* "il n'y avait pas de malheureux de mon temps ni d'affamé à mon époque" (*Beni Hasan* I, 8, 19 = *Urk.* VII, 16, 6-7).

Littéralement "il n'y avait pas de malheureux de mon temps, il n'y avait pas d'affamé à mon époque". On notera que le *wn* n'est pas repris dans la seconde proposition.

Les propositions de ce type peuvent fonctionner comme l'équivalent de propositions subordonnées. La dépendance sémantique est généralement signalée par un élément anaphorique, par exemple un pronom suffixe (cf. *infra*, § 926).

ex. 682 : (une blessure à la tempe)
***n wnt** kft.f* "qui ne présente pas de plaie béante" (P. *Smith*, 7, 8).
Littéralement "il n'y a pas de plaie béante d'elle".

ex. 683 :
*ḥꜥw r(w)ḏ **nn** wn mn.t.f* "un corps bien portant qui n'a pas de maladie" (*Turin* 159, 5).

§ 508 La prédication de non-existence peut être réduite à un énoncé minimal *nn wn*, sans sujet exprimé, avec le sens de "il n'y a rien".

ex. 684 :
*ḥr nb ḥr (ḏd) **nn** wn Ø* "chacun (dit) : 'il n'y a rien' " (*Admonitions*, 6, 3-4).

§ 509 Il convient de remarquer que le sujet de ce type de proposition peut être défini (substantif ou pronom). Dans ce cas, s'opère un glissement de signification : l'énoncé n'est plus une proposition d'inexistence mais de non-présence, signifiant "ne pas être là", "ne plus être là", voire par extension de sens "être déficient".

ex. 685 :
*[Rꜥ nn] pr.f iꜥḥ iśk(.w) **nn** św* "Rê ne va pas se lever, la lune est en retard, elle est déficiente" (P. *Salt* 825, I, 3).

II. NÉGATION DE LA PROPOSITION À PRÉDICAT ADJECTIVAL

§ 510 Pour des raisons culturelles, il n'existe pas de véritable négation de la proposition du type *nfr św*, en dehors de la prédication de possession exprimée au moyen de ***n** ... **iś***.

ex. 686 :
***n** n(j) wi **iś** śpꜣ.t* "je ne suis pas du nome" (*CT* III, 390d).
On comparera avec *CT* III, 311a qui contient une proposition analogue au positif : *n(j) wi pr Wśir nb Ḏdw* "j'appartiens au domaine d'Osiris, maître de Bousiris".

L'Égyptien n'aime guère nier une qualité, même si elle est perçue comme une situation contingente ; c'est ce qu'indique la rareté des parfaits anciens négatifs (cf. *infra*, § 791). *A fortiori*, cette réticence augmente lorsque la qualité est présentée comme partie intégrante du sujet. Dès lors, nier l'existence d'une qualité chez une personne peut se rendre par l'attribution de la qualité inverse.

En revanche, si l'égyptien recourt souvent à la négation des verbes de qualité, il faut souligner que cette construction ne constitue pas vraiment l'équivalent de propositions à prédicat adjectival négatives, car l'emploi de formes processives ne présente plus la qualité comme une réalité de nature.

> ex. 687 :
>
> ***n*** *ˁꜣ r(ꜣ).ỉ m šnj.t* "ma bouche n'est pas devenue grande parmi les courtisans" (*Louvre* C 55).
>
> Forme *n śḏm.f* (cf. *infra*, § 635).

> ex. 688 :
>
> ***nn šw.k*** *ỉm.f ḏ.t* "tu n'en seras pas dépossédé pour l'éternité" (*Urk*. IV, 500, 2).
>
> Forme *nn śḏm.f* (cf. *infra*, § 642).

La négation *n śḏm.n.f* (cf. *infra*, § 640), qui sert de négation à l'aoriste, convient particulièrement bien pour nier une qualité essentielle. Nier la possibilité que survienne une qualité est assez proche de la négation de la prédication de qualité, la nuance d'impossibilité pouvant dès lors s'estomper.

> ex. 689 :
>
> ***n nḏm.n*** *n.f wn r(ꜣ).f m-ˁ ỉh.f* "ouvrir la bouche ne lui est pas agréable à cause de sa douleur" (P. *Smith*, 3, 17-18).

> ex. 690 :
>
> ***n nfr.n*** *bw ỉr.w śt ỉm* "l'endroit où cela se fait n'est pas bon" (*Ptahhotep*, 282).
>
> *Ỉr.w śt ỉm* = littéralement "l'endroit fait cela là", c'est-à-dire une construction complexe du participe passif (cf. *infra*, § 865 et suiv.). Une traduction faisant intervenir une nuance d'impossibilité n'est pas à exclure.

De même que la prédication substantivale peut servir au positif de moule à une prédication de qualité, on rencontrera le même phénomène dans des phrases négatives. Ainsi, le rhème peut être nié au moyen de *n ... ỉś* via une construction avec *pw* (cf. *supra*, § 483) :

> ex. 691 :
>
> *ḫnś pw* ***n wśḫ ỉś*** *pw* "c'était étroit, ce n'était pas large" (*Oasien*, R 45).

Littéralement" c'était quelque chose d'étroit, ce n'était pas quelque chose de large".

ou via la construction avec *ỉnk* + adjectif substantivé prédicat :

ex. 692 :
n ỉnk ỉś *ḳꜣ šꜣ ḫnt(w)* "ce n'était pas moi qui étais un orgueilleux auparavant" ou "je n'étais pas un orgueilleux auparavant" (*Sinouhé*, B 230), suivant que le sujet ou le prédicat est considéré comme le rhème.

III. OBSERVATIONS FINALES

§ 511 Il convient de ne pas confondre les propositions suivantes :

nfr rn.k = proposition à prédicat adjectival marquant une prédication de qualité : "ton nom est bon" ;

rn.k nfr = proposition à prédicat substantival notant une prédication d'identité : "ton nom est quelque chose de bon" ;

nfr rn.k = proposition verbale avec verbe de qualité au subjonctif : "puisse ton nom devenir bon" ;

rn.k nfr(.w) = construction pseudo-verbale exprimant l'attribution d'une qualité contingente : "ton nom est devenu bon".

Enfin, la suite substantif + adjectif, ou l'inverse, peut ne constituer qu'un segment de proposition :

N *nfr rn* : "N, beau de nom" c'est-à-dire "au beau nom" ;

rn nfr : "le beau nom".

BIBLIOGRAPHIE

B. GUNN, *Syntax*, p. 140-168 ; U. HECKEL, *Studien zum Eigenschaftsverbum und zum prädikativen Adjektivum im Altägyptischen*, dans *ZÄS*, 82 (1957), p. 36-47 ; M. GILULA, *An Adjectival Predicative Expression of Possession in Middle Egyptian*, dans *RdE*, 20 (1968), p. 55-61 ; P. VERNUS, *Sujet +* sḏm.f *et sujet + pseudoparticipe avec les verbes de qualité : Dialectique de l'aspect et de l'Aktionsart*, dans *Fs. Westendorf*, I, 1984, p. 197-212 ; ID., *Le* sḏm.n.f *des verbes de qualité. Dialectique de l'aspect et de l'Aktionsart*, dans *RdE*, 35 (1984), p. 171-184 ; H. SATZINGER, *Syntax der Präpositionsadjektive ("Präpositionsnisben")*, dans *ZÄS*, 113 (1986), p. 141-153 ; P. VERNUS, *Observations sur la prédication de classe ("Nominal Predicate")*, dans *LingAeg*, 4 (1994), p. 325-348.

XXIV. PROPOSITION NON VERBALE À PRÉDICAT ADVERBIAL

§ 512 La proposition à prédicat adverbial est une proposition non verbale qui met en relation un sujet et un prédicat constitué par un adverbe ("Pierre (est) ici") ou, plus souvent, un complément prépositionnel ("Pierre (est) chez lui"). Comme on l'a déjà vu pour les propositions à prédicat substantival et adjectival, la copule "être", contrairement à l'usage du français, n'est pas exprimée.

La proposition à prédicat adverbial exprime fondamentalement une situation, un état. Dans la mesure où les propositions à prédicat substantival et adjectival sont des prédications essentielles et non contingentes, il n'était pas nécessaire de s'intéresser aux relations entre proposition logique, moment de référence et point de repère, mais il en va autrement de la prédication de situation. Nous allons donc examiner cette question à la lumière de la théorie exposée dans le chapitre réservé aux notions générales de linguistique. Suivant nos conventions (cf. *supra*, § 359), la proposition logique peut être représentée de la manière suivante : <——————> ou ——————. Il s'agit donc d'un procès statique, atélique et dépourvu de phase, sans pré-phase ni post-phase. Toujours sur le plan logique, le procès peut être envisagé avec ou sans limites. Cela tient à notre connaissance du monde physique, et donc à la nature et à la forme des actants. Ainsi, dans l'énoncé "Pierre est dans la maison", notre connaissance du monde nous informe que le procès est forcément limité dans le temps, ne serait-ce que par la durée de vie de Pierre. En revanche, dans un énoncé comme "le soleil est dans le ciel", les limites du procès sont considérablement élargies, sans doute à l'infini dans la mentalité de certaines civilisations.

Une proposition de situation peut être envisagée globalement comme dans l'exemple donné ci-dessus "le soleil est dans le ciel". L'égyptien ne recourt que rarement à ce type d'énoncé. Le plus souvent, on isole un moment de référence que l'on met en relation avec un point de repère, comme par exemple "le livre était hier sur la table". Dans un énoncé comme celui-là, on sélectionne à l'intérieur d'un procès un moment de référence limité à la journée précédant le moment d'énonciation : <——[——]–|——>. La durée exacte du procès ne peut pas être connue linguistiquement. Nous avons arbitrairement choisi ici de prolonger la durée de la proposition logique au-delà du moment d'énonciation afin de bien montrer que le moment de référence et l'extension de la proposition logique doivent être dissociés. Il se peut en effet que le livre soit encore sur la table au moment d'énonciation, sans que le locuteur le sache, comme il est possible que la durée de la proposition logique

coïncide avec celle du moment de référence.

Pour fixer le moment de référence, c'est-à-dire ses limites et sa position par rapport au moment d'énonciation, l'égyptien possède divers moyens : les auxiliaires d'énonciation, les convertisseurs (*wnn/wn*) et les locutions de temps (p. ex. *hrw pn* "en ce jour", *mìn* "aujourd'hui", *śf* "hier", etc.). Le rapport entre le moment de référence et le point de repère peut encore être indiqué par la forme du prédicat. Ainsi, quand le prédicat est constitué par la préposition *n* ou *r*, on peut envisager un moment de référence postérieur au point de repère. En l'absence d'autres moyens, l'instance d'énonciation aide également à cerner le moment de référence. Dans la narration, une proposition à prédicat adverbial a une valeur incidente par rapport à la trame du récit, ce qui s'explique naturellement par l'absence de dynamicité du procès. L'incidence peut se marquer par rapport à un autre procès ou par rapport à un syntagme nominal. Dans le premier cas, la proposition à prédicat adverbial correspond à une circonstancielle, dans le second cas, elle est l'équivalent d'une proposition relative.

La proposition à prédicat adverbial exprime fondamentalement une situation. On a souvent considéré que cette situation est temporaire, contingente, mais ce n'est pas tout à fait exact. La situation ne peut être considérée comme temporaire qu'une fois un moment de référence délimité. Intrinsèquement, la proposition à prédicat adverbial ne fait que déclarer une situation. Ceci étant posé, la proposition à prédicat adverbial peut, dans certains cas, exprimer de manière privilégiée une situation temporaire quand elle s'oppose à un autre type de prédication spécialisé dans l'expression de la non-contingence. Ainsi, la prédication avec un *m* d'équivalence s'oppose à la construction avec prédication substantivale (prédication d'identité ou de classe) comme une situation contingente à une situation inhérente. De même, la prédication de possession recourant au datif *n* s'oppose, dans les mêmes termes, à la prédication adjectivale faite au moyen de *nj*. Ce sont sans doute des considérations de ce genre, jointes à l'emploi fréquent des auxiliaires d'énonciation qui ont conduit à penser que la prédication adverbiale exprimait naturellement une situation contingente.

La prédication de situation est éminement statique par nature. Elle n'envisage donc en elle-même ni le début de la situation, ni la situation comme résultant d'une activité antérieure. Pour exprimer ces notions, l'égyptien recourt à des auxiliaires, notamment *ḫpr*, *ʿḥʿ*, *ḥmśi* ou *śḏr*, conjugués à une forme processive dans le premier cas, et à une forme stative dans le second cas.

ex. 693 :

mtn šwꜣ.w nw tꜣ ḫpr(.w) m ḫwd.w "voyez, les pauvres du pays sont devenus des gens riches" (*Admonitions*, 8, 2).
Parfait ancien marquant un résultat.

I. SYNTAXE DE LA PHRASE À PRÉDICAT ADVERBIAL

§ 513 La proposition à prédicat adverbial se construit sur le moule Sujet + Prédicat, canevas que l'on retrouvera dans les constructions pseudo-verbales (cf. *infra*, § 732).

Le rôle de prédicat est assumé par un adverbe ou par un complément régi par une préposition.

Une proposition à prédicat adverbial peut être utilisée sans élément introducteur. Sa signification est en grand partie fonction de l'instance d'énonciation. Dans la narration ou le discours narratif, elle marque généralement un procès incident, et équivaut dès lors à une proposition circonstancielle virtuelle de concomitance, voire à une proposition relative s'il s'agit d'une incidence par rapport à un syntagme nominal. Le plus souvent, la proposition à prédicat adverbial contient alors un pronom personnel coréférentiel, c'est-à-dire renvoyant à un élément de la proposition principale, marquant ainsi en quelque sorte l'enchâssement logique de la première proposition dans la deuxième.

Dans le discours, l'absence de tout élément introducteur peut générer deux effets de sens. Tout d'abord, il peut s'agir d'un moyen pour ne pas spécifier le moment de référence et conférer ainsi au procès une valeur générale, non contingente ou temporaire. Ensuite, dans la mesure où *iw* est l'auxiliaire d'énonciation le plus employé, son absence peut susciter l'apparition de la marque inverse de l'auxiliaire, en l'occurrence d'une nuance exclamative ou optative.

ex. 694 :

ḫr.t.k m pr.k "ton nécessaire est dans ta maison" (*Oasien*, B1, 93).
Proposition autonome dans un discours, dont la validité n'est pas limitée au moment d'énonciation.

ex. 695 :

wrr.t.i n.ś "ma couronne sera à elle" (*Urk.* IV, 221, 13).
Proposition autonome dans un discours. La présence de la préposition *n* est susceptible de placer le moment de référence après le moment d'énonciation, ce que confirment par ailleurs ici la proposition initiale du discours divin (*iw.ś r ir(i).t nj.t-św.t*) et la "cleft sentence" qui suit avec un prédicat à la forme *śḏm.tj.fj* (*śwt ḥkꜣ.tj.śj tꜣ.wj*).

ex. 696 : ("je fus placé dans une maison princière")

špśś.w im.f "dans laquelle se trouvaient des richesses" (*Sinouhé*, B 286).
Littéralement "des richesses se trouvaient en elle". Proposition relative virtuelle dans une narration. On notera la présence du pronom suffixe *.f*, renvoyant à *pr sꜣ nj-św.t*, lequel fait ainsi figure d'antécédent logique.

§ 514 Parmi les prépositions, on trouve *m* et *r* qui ne notent pas toujours une véritable situation dans l'espace ("dans" et "vers"), mais qui peuvent exprimer une

prédication d'identité conçue de façon temporaire (à la différence de la véritable proposition à prédicat substantival). Dans ce cas, la préposition *m* marque une équivalence et signifie "dans la situation de", dans le sens de "en tant que", tandis que le *r* marque une équivalence à venir.

ex. 697 :

psšw m ꜥ*wnw* "l'arbitre est (maintenant) dans la situation de voleur !" (*Oasien,* B1, 248).

Littéralement "est en qualité de voleur". Le *m* exprime bien une identité non essentielle puisque l'oasien décrit un mauvais fonctionnement de la justice, et donc un renversement accidentel des valeurs habituelles.

ex. 698 :

iw.f r šmr "il sera un Ami" (*Sinouhé,* B 280).

Littéralement "il est vers (c'est-à-dire "destiné à devenir") un Ami".

§ 515 On prendra soin de remarquer que toute proposition non verbale qui comporte un adverbe ou un complément circonstanciel n'est pas nécessairement une proposition à prédicat adverbial ; pour avoir une telle proposition, il est nécessaire que l'adverbe ou son équivalent assume le rôle de prédicat, et pas simplement celui d'un circonstant dont on pourrait faire l'économie syntaxique.

ex. 699 : sic

nn ꜣ*ṯpw pw ḥr rmn.wj.ṯn* "ce n'est pas un fardeau pour vos deux épaules" (*CGC* 20530, 7).

Négation d'une proposition à prédicat substantival (ꜣ*ṯpw*), avec son satellite circonstanciel (*ḥr rmn.wj.ṯn*).

Ainsi qu'on l'a déjà signalé, la question ne se pose avec quelque acuité que dans le cas de la construction *nn* + SN + complément adverbial (cf. *supra*, § 507).

§ 516 Le sujet est un substantif ou son substitut, le plus souvent un pronom personnel, parfois démonstratif.

ex. 700 : ("un bateau ...")

šḳd 120 im.š "dans lequel il y avait 120 marins" (*Naufragé,* 27).

ex. 701 :

*iw n*ꜣ *m šb*ꜣ*j.t* "ceci est en guise d'enseignement" (*Urk.* IV, 1090, 3).

Le sujet est le démonstratif neutre. Cet exemple contient l'auxiliaire d'énonciation *iw*.

ex. 702 :

ḫrj pḥwj m tpj "celui qui se trouvait à la fin est (maintenant) le premier !" (*Enseignement d'un homme*, IV, 7 = O. *Gardiner* 35, l. 6).
Le sujet est un nisbé, tout comme le prédicat introduit par le *m* d'équivalence.

Beaucoup d'anthroponymes sont construits sur ce moule.

ex. 703 :
Ỉmn-m-ḥꜣ.t "Amenemhat" c'est-à-dire "Amon-est-en-tête !" (*PN*, I, 28, 8).

ex. 704 :
Rn.f-m-ib(.i) "Son-nom-est-dans-mon-coeur !" (*PN*, I, 223, 14).

Le type de pronom utilisé pour servir de sujet est largement conditionné par des contraintes syntaxiques. Puisque le sujet d'un prédicat adverbial vient en tête, il est impossible de recourir aux pronoms suffixes ou dépendants, exclus de la position initiale. Ils ne pourront donc apparaître que si la proposition est commandée par un élément leur servant d'appui (auxiliaire d'énonciation, convertisseur, négation *nn*, conjonction *ntt* ou pronom déterminatif *ntj*). Seul, le pronom indépendant est susceptible de figurer comme sujet en tête de la proposition à prédicat adverbial. Son usage est néanmoins restreint car il semble réservé aux cas où l'on veut marquer le sujet.

ex. 705 :
Ink m tꜣ pn ḏ.t "moi, je suis sur cette terre pour l'éternité" (*CT* IV, 93q).

À partir de la 17e dynastie, il devint possible de recourir au "nouveau pronom" pour assumer le rôle de sujet en position initiale (cf. *supra*, § 173-174).

ex. 706 :
tw.n ḫr Km.t "nous sommes en possession de l'Égypte" (T. *Carnarvon* I, R° 7).

II. Les éléments introducteurs

§ 517 Le plus souvent, la proposition à prédicat adverbial est précédée d'un élément introducteur : auxiliaire d'énonciation, convertisseur ou négation. Cet élément sert notamment à fixer le moment de référence et à le relier à un point de repère. La proposition à prédicat adverbial acquiert ainsi une valeur temporaire et circonstanciée. C'est le cas des convertisseurs et d'un certain nombre d'auxiliaires d'énonciation. L'élément introducteur sert aussi à indiquer la modalité, comme le souhait, l'interrogation ou la négation. Il faut prendre garde que la présence d'un élément introducteur, notamment de *iw*, qui semble parfois avoir une valeur assez neutre, n'est peut-être pas toujours sémantiquement ou énonciativement motivée. En effet, en dehors des cas,

d'ailleurs fort rares, où le pronom indépendant est utilisé, l'emploi d'un sujet pronominal personnel requiert toujours la présence d'un élément introducteur. Cette contrainte grammaticale pourrait donc parfois oblitérer l'effet de sens normalement véhiculé par l'élément introducteur.

Le choix du pronom sujet dépend de la nature de l'élément introducteur. On trouve le pronom suffixe derrière les auxiliaires d'énonciation *iw*, *in*, *ḫr*, et derrière un convertisseur. En revanche, on recourt au pronom dépendant après les auxiliaires d'énonciation *ḥ3*, *mk*, *išt/išk* ou *ti*, la négation *nn*, la conjonction *ntt* ou une préposition-conjonction composée avec son aide, et enfin le pronom déterminatif *ntj* (pour l'emploi du pronom suffixe avec ces deux derniers, voir *supra*, § 138).

1. Les auxiliaires d'énonciation

A. *L'auxiliaire indicatif iw*

§ 518 Cet auxiliaire confère une valeur d'indicatif à la prédication adverbiale. Dans le discours notamment, il permet au locuteur de souligner que la situation est validée par rapport à un point de repère (souvent le moment même de l'énonciation, mais parfois un énoncé qui précède). Une phrase comme ***iw*** *mw.t m-ḥr.i min mi śtj ʿntjw* "la mort est aujourd'hui devant moi comme l'odeur de la myrrhe" (*Désabusé*, 132-133) décrit d'autant plus clairement une situation valable à un moment donné que l'énoncé comporte la précision *min* "maintenant". Comme on l'a signalé, l'absence de *iw* peut ainsi avoir pour corollaire de décrire des situations qui ont une portée plus générale.

Iw peut offrir un appui au pronom suffixe servant de sujet. Comme tel, sa présence ne semble pas toujours correspondre à un effet de sens sémantique ou énonciatif. Dans la narration par exemple, la proposition à prédicat adverbial, dans son emploi circonstanciel, est le plus souvent employée sans auxiliaire d'énonciation quand le sujet est nominal. En revanche, *iw* s'introduit naturellement quand le sujet est pronominal, sans qu'on puisse discerner un nuance de sens. Il en va de même quand le sujet neutre est effacé. Ce processus a sans doute favorisé la mutation de *iw* en un morphème de dépendance, phénomène déjà observable au Moyen Empire. On notera que, par un effet de factorisation, le *iw* qui figure en tête d'une proposition à prédicat adverbial peut aussi porter sur des propositions du même type qui suivent. Enfin, le sujet neutre "ce" n'est pas toujours exprimé derrière *iw*.

ex. 707 :

iw *Ø mi śḫr nṯr* "c'était comme un dessein de dieu" (*Sinouhé*, B 43).
Le pronom neutre "ce" n'est pas exprimé.

ex. 708 : ("hommes et femmes passent devant lui en l'acclamant")

iw.f m n(j)-św.t "maintenant qu'il est dans la situation de roi" (*Sinouhé*, B 68).
Proposition à valeur circonstancielle.

ex. 709 : ("je grandis dans la ville d'El Kab")

iw it.i m wꜥw "alors que mon père était dans la situation d'officier" (*Urk.* IV, 2, 10).

ex. 710 :

iw ẖnw m śgr ib.w m gmw "la Résidence était dans le silence et les coeurs dans l'affliction" (*Sinouhé*, R 8-9).
Factorisation de *iw*.

Quand le prédicat adverbial est constitué par un datif suffixal, ce dernier s'intercale souvent entre *iw* et le sujet, reflétant une tendance bien connue des éléments pronominaux à remonter en tête de proposition (cf. *supra*, § 505).

ex. 711 :

iw n.ś tꜣ.w "les terres seront siennes" (*Urk.* IV, 244, 10).

B. L'auxiliaire optatif ḥꜣ

§ 519 Il fait d'un énoncé un souhait, avec souvent une nuance de regret. Son emploi est limité aux propositions indépendantes.

ex. 712 :

ḥw(j)-ꜣ wi im "si j'avais été là" (*CT* IV, 48d).
Ḥw(j)-ꜣ est une autre forme de *ḥꜣ*, suivie de la particule enclitique *ꜣ* (cf. *supra*, § 311).

C. L'auxiliaire interrogatif in

§ 520 Il transforme l'énoncé en une question. Il est aussi réservé à des propositions indépendantes et se combine presque toujours, et exclusivement, avec l'auxiliaire *iw*.

ex. 713 :

in iw.k r s n nḥḥ "seras-tu un homme d'éternité ?" (*Oasien*, B1, 95).
L'élément *iw* n'appartient sans doute pas à l'interrogatif, il est plutôt l'auxiliaire qui donne à la phrase une valeur indicative.

D. L'auxiliaire présentatif mk

§ 521 Cet auxiliaire met sous les yeux de l'interlocuteur une situation dont le

moment de référence inclut nécessairement le moment d'énonciation. Il n'introduit pas une proposition subordonnée.

ex. 714 :
mk *ṯw ꜥꜣ* "vois, tu es ici" (*Sinouhé,* B 77).

ex. 715 :
mk *ṯw m mniw* "vois, tu es dans la situation d'un berger" (*Oasien,* B1, 77).

E. L'auxiliaire de l'optatif ỉḫ

§ 522 L'auxiliaire d'énonciation *ỉḫ*, qui marque, avec une valeur contingente, un ordre poli ou exprime l'attente du locuteur, est assez rarement utilisé seul pour introduire une proposition à prédicat adverbial ; il est souvent suivi du convertisseur du subjonctif *wn* (cf. *infra*, ex. 729).

ex. 716 :
ỉḫ ḥr ỉm [n] wnw.t ḥw.t-nṯr "que l'attention des desservants du temple soit alors (fixée) là-dessus !" (P. *Berlin* 10012, 19-20 = Sethe, *Les.*, p. 97, 1-2).
On notera que *ỉm* s'intercale entre les deux éléments d'un génitif indirect, en raison de la longueur inhabituelle de ce dernier (la proposition continue en effet avec la désignation précise du temple).

F. L'auxiliaire séquentiel ḫr

§ 523 Il marque une séquence nécessaire, mais est d'un emploi rare en tête d'une proposition à prédicat adverbial.

ex. 717 : ("quand il se lève")
ḫr tꜣ m ḥꜥꜥw.t "alors le pays est nécessairement en joie" (*Hymne au Nil,* III c P. *Turin*).

ex. 718 : (que faut-il ajouter à 21/30 pour faire 1 ?)
ḫr r 5 r 10 m wꜣḥ ḥr.f "alors, 1/5 plus 1/10 sont ce qu'il faut lui ajouter" (P. *Rhind mathem.*, 22).
Wꜣḥ est un participe prospectif substantivé : littéralement "en qualité de ce qui doit lui être ajouté".

G. Les auxiliaires d'incidence ỉšṯ/ỉšk/tỉ

§ 524 Ces auxiliaires servent à placer une proposition en retrait de la trame de la narration ou du discours.

ex. 719 :

ἰśṯ *ḥmf ḥr ḫ3ś.t Rṯnw* "alors que Sa Majesté était au pays de Rétjénou" (*Urk.* IV, 689, 4).

ex. 720 : ("il m'a amené à cette place")

śk *śbw.ἰ tp t3* "alors que ma nourriture est sur terre" (*CT* II, 59a-b S1C).
La tradition se partage entre *śk, ἰśk* et *ἰśṯ*.

ex. 721 : ("il aimait que je sois son compagnon")

tἰ *św ḥr prἰ* "tandis qu'il était sur le champ de bataille" (*Urk.* IV, 890, 12).

2. Les convertisseurs

A. Wnn

§ 525 *Wnn* permet de nominaliser une proposition à prédicat adverbial.

ex. 722 :

wnn.ḫr.f w3ḏ(.w) mἰ ***wnn.f*** *tp t3* "alors c'est comme s'il était sur terre qu'il sera florissant" (*Livre des Morts*, 72, 14 *Nu*).

Très souvent, *wnn* sert à mettre l'emphase sur le prédicat adverbial. Dans bien des cas, le sens est futur et l'on peut donc se demander si *wnn* ne recouvre pas tantôt une forme *mrr.f*, tantôt une forme prospective *śdm.(w).f*.

ex. 723 :

t3.w ḥr (ḏd) ***wnn.n*** *n.f* "les terres disent : 'c'est à lui que nous appartiendrons'" (*Urk.* IV, 17, 14-15).
Il est difficile de trancher ici si l'on a affaire à une forme *mrr.f* ou à un prospectif.

ex. 724 :

wnn *ἰrf t3 pf mἰ m m-ḫmt.f nṯr pf mnḫ* "comment donc se comportera ce pays sans lui, ce dieu efficient" (*Sinouhé*, B 43-44).

B. Wn *convertisseur du subjonctif*

§ 526 Il donne à la proposition une coloration modale ou lui confère la possibilité d'assumer des fonctions syntaxiques qui sont celles du subjonctif.

ex. 725 :

wn.k *ἰm.ś r ḥḏ.t t3* "puisses-tu y être jusqu'à l'aube" (*CT* I, 253c version moyenne de B 10Ca-c).

Valeur modale. La version B4C a opté pour un prospectif (*wnn.ṯ*)

ex. 726 :

ḏr ***wn*** *ḥm.i m inp(w)* "depuis que Ma Majesté était un enfant" (*Urk.* IV, 157, 7).

Subjonctif derrière la préposition-conjonction *ḏr*.

ex. 727 :

ir.n *ḥm.i nw n-mr(w).t rdi.t* ***wn.šn*** *m-bꜣḥ-ꜥ it.i ỉmn* "c'est par désir qu'elles (*sc.* des représentations de plantes) soient en présence de mon père Amon que Ma Majesté a fait cela" (*Urk.* IV, 776, 13-14).

Ir.n est une *sḏm.n.f* emphatique ; *wn.šn* permet à la proposition introduite par ce convertisseur de fonctionner comme une proposition complétive dépendant de l'infinitif *rdi.t.*

ex. 728 :

imj n.f ṯꜣw nḏm im ***wn.f*** *mm ḥsj nb m tꜣ n ꜥnḫ.w* "donne-lui là le doux souffle pour qu'il soit parmi tous les loués au pays des vivants" (*Urk.* IV, 1024, 10-11).

Wn.f permet à la proposition qui suit de jouer le rôle d'une subordonnée virtuelle de but, à moins qu'il ne faille l'interpréter comme un subjonctif complétif dépendant de *im*, qui serait alors une graphie tronquée de l'impératif de *rdi* "faire en sorte".

ex. 729 :

iḫ ***wn.i*** *m šmš n nṯr* "alors puissé-je être dans la suite du dieu !" (*CGC* 20538, II c 7).

Iḫ commande le plus souvent le subjonctif.

C. *Wn convertisseur du passé*

§ 527 Transférant une proposition dans le passé, ce convertisseur peut, en outre, mettre l'emphase sur le prédicat adverbial.

ex. 730 :

mrḥ.t ***wn.ṯ*** *tn* "ô huile, où te trouvais-tu ?" (*CT* VII, 105o).

ex. 731 :

iw pn ***wn.i*** *im.f* "cette île dans laquelle je me trouvais" (*Naufragé*, 125-126).

Le convertisseur est sans doute lui-même conjugué à la forme relative (*wn(.w).n.i*).

D. Wn-ḫr *convertisseur du séquentiel nécessaire*

§ 528 Ce convertisseur introduit un procès séquentiel présenté comme nécessaire.

ex. 732 : ("je te commande de gouverner de ma part")

ist n(j)-św.t dnj.t pw n inr ***wn-ḫr.f*** *m ḥs r wrj.t* "en effet, le roi, c'est une digue de pierre, et il ne manquera donc pas de s'opposer au flot" (*Chapelle d'Hatshepsout*, p. 126, 16-17).

Littéralement "et il sera donc nécessairement dans la situation d'un s'opposant au flot".

3. La négation *nn*

§ 529 La négation *nn* sert à nier une proposition à prédicat adverbial ("il est faux de dire que ... ") dont le sujet est défini. Cet emploi est donc à distinguer de son utilisation en tête d'une proposition à prédicat adjectival où, avec un sujet indéfini, elle assume elle-même le rôle de prédicat pour exprimer la non-existence (cf. *supra*, § 506).

ex. 733 :

nn *ś(j) m ib.i* "elle (*sc.* cette fuite) n'était pas dans mon coeur" (*Sinouhé*, B 223-224).

ex. 734 :

nn *wi m-ḥr-ib.śn* "alors que je n'étais pas au milieu d'eux" (*Naufragé*, 131).

ex. 735 :

nn *nw m wrd.t ḫr.ś* "ce (*sc.* le souffle) n'est pas une chose par quoi on éprouve de la fatigue" (*Urk.* IV, 415, 12).

Littéralement "ce n'est pas une chose éprouvée de la fatigue sous elle" ; *wrd.t* est un participe substantivé neutre introduit par un *m* d'équivalence.

ex. 736 :

nn Ø *m i(w)mś* "(ce) n'est pas un mensonge" (*Berlin* 1157, 14 = Sethe, *Les.*, 84, 9).

Proposition avec sujet neutre non exprimé et prédicat adverbial formé avec le *m* d'équivalence.

§ 530 Lorsque *nn* est suivi d'un substantif indéfini et d'un élément adverbial, il s'agit alors de la négation d'une proposition de non-existence avec un élément circonstanciel, qui n'assume pas originellement le rôle de prédicat adverbial (cf. *supra*,

§ 506-507).

ex. 737 :

nn *ḫn nỉm n ꜥbꜥ pr m r(ꜣ).ỉ* "il n'y a pas là de propos vantard sorti de ma bouche" (*Berlin* 1157, 16).
Les deux éléments du génitif indirect sont séparés par *nỉm* (cf. *supra*, § 296) qui fonctionne comme circonstant, mais non comme prédicat adverbial.

La négation *nn* peut faire place à *n* + pronom indépendant lorsqu'il s'agit de nier le lien prédicatif d'une proposition à prédicat adverbial avec un pronom indépendant sujet rhématisé.

ex. 738 :

n *ntf m ỉb(.ỉ) r.k* "ce n'est pas lui (*sc.* ce dessein) qui était dans mon coeur contre toi" (*Sinouhé*, B 185).

4. Conjonction *ntt*

§ 531 Une proposition à prédicat adverbial peut encore fonctionner comme complétive derrière la conjonction *ntt*, où elle prend la valeur d'un indicatif, ou comme circonstancielle après une préposition-conjonction formée à l'aide de *ntt*.

ex. 739 :

ḫr mꜣ.t(w) ***ntt*** *śt ḥr ḫtm n śr ỉrj* "alors on aura à examiner qu'elles (*sc.* les bornes-frontières) portent le sceau de l'officiel compétent" (*Urk.* IV, 1111, 11).
Śr ỉrj : littéralement "officiel s'y rapportant" (cf. *supra*, § 122).

Quand la proposition complétive introduite par une préposition-conjonction formée à l'aide de *ntt* suit un verbe déclaratif, elle prend la valeur d'un indicatif, s'opposant ainsi au convertisseur *wn* du subjonctif employé en parataxe et impliquant une valeur modale (pour ce dernier cas, cf. *supra*, ex. 728).

ex. 740 : (?)

(śwḏꜣ-ỉb pw n nb.ỉ ...) ***ḥr-ntt*** *pꜣ rśj mḥtj m-ꜥ sš ?* "(c'est une communication pour mon maître ...) à savoir que le Sud et le Nord sont en charge du scribe de ... (?) " (P. *Brit. Mus.* 10567, R° 10-11).

Derrière ces éléments introducteurs, on recourt au pronom dépendant, mais parfois aussi au pronom suffixe, du moins aux 2e et 3e personnes du masculin singulier ; ce pronom cacherait en fait le pronom dépendant archaïque *kw* et **fj* (cf. *supra*, § 138).

ex. 741 :

ḏr-ntt.f *m wꜥ mm nw* "puisqu'il est un d'entre ceux-ci" (Budge, *B.D.*, 286, 8).

La conjonction *wnt*, plus archaïque, se rencontre encore quelquefois à la place de *ntt*.

ex. 742 :
r rḫ.t Śtḫ wnt śn ḥnʿ.k "jusqu'à ce que Seth sache qu'ils sont avec toi" (*ZÄS*, 58 [1923], p. 29*).

5. Pronom relatif *ntj*

§ 532 Le pronom relatif *ntj* sert à introduire des propositions relatives déterminatives, c'est-à-dire nécessaires à la compréhension de l'antécédent (cf. *supra*, § 210, et *infra*, § 1002 et suiv.). *Ntj* s'accorde toujours en genre et en nombre avec son antécédent.

Lorsque le sujet de cette proposition relative est identique à l'antécédent, c'est le pronom *ntj* qui, comme en français, assume le rôle de sujet de la proposition relative.

ex. 743 :
ḫnt(j).f ntj m ḥw.t-nṯr "sa statue qui est dans le temple" (*Siut*, I, 290).

ex. 744 :
rmṯ Km.t ntj.w im ḥnʿ.f "les gens d'Égypte qui étaient là avec lui" (*Sinouhé*, B 33-34).
Le sens passé provient de l'emploi de la construction dans une narration.

Si le sujet est différent de l'antécédent, il doit être exprimé derrière le pronom relatif, tandis que l'antécédent sera repris dans la proposition relative par un pronom suffixe, dit, dans cet emploi, pronom de rappel. Dans cette construction *ntj* ne fait plus qu'annoncer la relative. Pour obtenir la traduction française, il convient de transformer le pronom de rappel en pronom relatif correspondant. On notera enfin que le pronom *ntj* introduit le même type de sujet pronominal que *ntt* (cf. *supra*, § 138, 145).

On obtient donc des constructions du type "la barge qui je suis en elle" (*wśḫ ntj wỉ im.f*), c'est-à-dire "la barge dans laquelle je suis".

ex. 745 :
śšm pn ntj wỉ ḫr.f "cette situation dans laquelle je me trouvais" (*Sinouhé*, B 173-174).
Littéralement "cette situation qui j'étais sous elle".

ex. 746 :
bw nt(j).f im "l'endroit où il est" (*Bersheh* II, 19, I, 14).
Littéralement "l'endroit qui il est là". On notera l'absence de pronom résomptif avec *im*.

Ntj peut être substantivé, c'est-à-dire dépourvu d'antécédent, et éventellement qualifié par l'adjectif indéfini *nb* "chaque, tout".

ex. 747 :
mi ntj m mr.f "comme celui qui est dans sa pyramide" (*Désabusé*, 41-42).

ex. 748 :
ntj nb rn.f ḥr wḏ pn "toute personne dont le nom est sur cette stèle" (*Leyde* V, 103 = pl. 13, 3).

Le pronom relatif négatif "qui ne ... pas" est exprimé par *iwtj*. Son emploi n'est pas fréquent devant un prédicat adverbial.

On notera l'expression *iwtj n.f* (sous-entendu *ḫ.t*) "celui qui n'a rien", "le pauvre" (littéralement "celui qui il n'existe pas (des choses) pour lui"), qui est en fait une proposition à prédicat adjectival marquant la non-existence (cf. *supra*, § 506, et *infra*, § 536).

BIBLIOGRAPHIE

J. ALLEN, *Features of Nonverbal Predicates in Old Egyptian*, dans *Crossroads*, I (1986), p. 9-44 ; P. VERNUS, *Les parties du discours en moyen égyptien*, Genève, 1997 (Cahiers de SEG, 5) , p. 23-26, 45-61.

XXV. LES PROPOSITIONS D'EXISTENCE ET DE NON-EXISTENCE

§ 533 Les propositions d'existence servent à poser l'existence d'un sujet ***indéfini*** ("il y a un homme" ou "il y a des hommes"). Un substantif défini, un nom propre ou un pronom ne peuvent servir à former une prédication d'existence dans la mesure où leur définition implique qu'il s'agit de réalités dont l'existence est déjà posée.

Il faut prendre garde que l'on peut trouver des propositions bâties sur le moule de la prédication d'existence dotées d'un sujet ***défini*** (nom ou pronom), mais alors le sens de la proposition n'est plus de poser l'existence de ce sujet, mais clairement d'en affirmer la présence.

Dans certains cas, notamment avec des substantifs susceptibles d'un emploi partitif, la proposition d'existence peut osciller entre l'affirmation de l'existence du sujet et l'assertion de sa présence. Par exemple, lors d'un repas, l'énoncé "il y a du vin" exprime plutôt la présence de vin que l'existence de ce type de liquide.

En égyptien classique, il est vrai que la marque de la définition ou de la non-définition est rarement donnée par la présence d'un article défini ou indéfini. On notera que le pronom suffixe, par lui-même, est un déterminant mais non un définissant. En effet, *pr.f* peut aussi bien signifier "une maison de lui" que "la maison de lui", alors que *pꜣj.f pr* ne peut exprimer que "la maison de lui" (cf. *supra*, § 133).

Les propositions d'existence en égyptien se forment à l'aide du verbe *wnn* "exister", capable de revêtir différentes formes. Il faut prendre garde de ne pas confondre ce verbe d'existence avec les convertisseurs *wnn* et *wn*, outils grammaticaux.

Quand une proposition à prédicat adverbial ou pseudo-verbal a un sujet indéfini, l'égyptien recourt d'ordinaire au moule de la prédication d'existence pour poser au préalable l'existence du sujet. Ce phénomène est connu dans de nombreuses langues ; ainsi le français préférera dire "il y a un livre sur la table" plutôt que "un livre est sur la table".

I. PROPOSITIONS D'EXISTENCE

§ 534 La tournure la plus fréquente pour exprimer une proposition d'existence est de recourir à l'expression *ỉw wn* + sujet indéfini. Il est cependant difficile de déterminer la nature exacte de la forme *wn*.

Le fait que *wn* puisse se combiner avec *ỉw* montre qu'il ne fonctionne pas au même niveau, car l'auxiliaire d'énonciation *ỉw* est incompatible avec les convertisseurs *wnn/wn*.
La signification de *ỉw wn* est "il y a" ou "il y avait". Dans ce dernier cas, la graphie *wn*

cache peut être une forme d'accompli (cf. *supra*, § 438).

ex. 749 :
ỉw wn nḏ[š] "il y a un bourgeois" (P. *Westcar*, 6, 26).

Lorsque cette prédication d'existence est introduite par un autre auxiliaire d'énonciation, *ỉw* disparaît, sauf derrière l'interrogatif *ỉn*, lequel peut s'accommoder de la présence de *ỉw*.

ex. 750 :
ỉn ỉw wn rm.w "y a-t-il des poissons ?" (*Deir el Gebrawi* II, 4).

La prédication d'existence peut être aussi introduite par *ỉśṯ* (et variantes) ou par *mk* pour noter, respectivement, un propos incident ou un présentatif.

ex. 751 :
śṯ wn wr ḥr mḥt.t Kš ḫs.t "or, il y a un prince au nord du vil Kouch" (*Urk.* IV, 139, 2).
Recours à la prédication d'existence avec un sujet indéfini.

ex. 752 :
ỉśṯ wn ḥm.t.f "or, il avait une femme" (*Oasien*, R 2).
Littéralement "or, existait une femme de lui". On constate ici qu'un des moyens d'exprimer la possession est d'adjoindre l'indication d'un possesseur au sein d'une prédication d'existence.

ex. 753 :
mk wn ḏd.tỉ r.f "vois, il y a quelque chose à dire à son sujet" (*Néferti*, 20).
Le sujet est ici constitué par un participe prospectif passif substantivé neutre (littéralement "une [chose] qui doit être dite").

Si la tournure *ỉw wn* fonctionne surtout dans des propositions indépendantes ou principales, on trouve aussi *wn* seul dans une proposition relative déterminative introduite par *ntj*.

ex. 754 :
ntj wn wr n wr.w.f "celui dont les grands ont en lui un plus grand" (*Oasien*, B1, 89).
Littéralement "celui qui il y a un grand pour les grands de lui".

Il faut signaler la possibilité de poser une prédication d'existence au sein d'une proposition conditionnelle introduite par *ỉr*. Comme l'emploi de *ỉw* est exclu derrière une préposition-conjonction, on recourt à *wnn* pour substantiver l'expression *ỉw wn* (*ỉw wn* > *wnn wn*) (cf. *infra*, ex. 1742-1743).

ex. 755 :

ir wnn wn śprw ntj r śpr r.k "s'il y a un plaignant qui veut se plaindre à toi" (*Installation du Vizir*, dans *JEA*, 41 [1955], 20, l. 13).

La tournure *ir wnn wn*, équivalente à **ir iw wn*, est à distinguer d'un exemple comme *ir wnn.k ḥnᶜ rmṯ* "si tu te trouves avec des gens" (*Ptahhotep*, 232), énoncé constitué d'une proposition à prédicat adverbial, qui résulte de la transformation de **ir iw.k ḥnᶜ rmṯ*.

ex. 756 :

ir wnn wn wḥᶜ.t(j).f(j) ḫr-ḥ3.t.k "s'il y a un homme qui aura investigué avant toi" (*Installation du vizir* dans *JEA*, 41 [1955], 21, l. 21).

Le sujet est ici une forme *śḏm.tj.fj* substantivée.

On trouve cependant des exemples analogues aux précédents qui font suivre *ir* de *wn* seul. Sans doute, comme le suppose Kruchten (*JEA*, 80 [1994], 100, n. 19), a-t-on alors affaire, non à la tournure *iw wn*, mais au verbe "exister" utilisé seul.

ex. 757 :

*ir **wn** śḫr m ḫt.ṯ śmḫ św* "s'il existait un dessein dans ton coeur (littéralement "ton corps"), oublie-le !" (*Letters to the Dead*, 5, 2).

Le *wn* qui suit *ir* est sans doute ici un subjonctif.

§ 535 Pour terminer, on notera quelques exemples avec sujet défini, et donc marquant la présence.

ex. 758 :

wnn p.t wnn.ṯ "tant qu'existera le ciel, tu existeras" (*Urk.* IV, 305, 8).

Nous avons ici *wnn* conjugué à la *mrr.f* dans une "Wechselsatz".

ex. 759 :

*ḥḏ.n.i **wn** hrw* "à peine fit-il jour que je me mis en route" (*Sinouhé*, R 34).

La proposition de temps *wn hrw* est mise en emphase par la *śḏm.n.f* d'un verbe de mouvement. Il serait peut-être préférable de transcrire *wn.n* (cf. *supra*, § 438).

ex. 760 :

***wn.k(w)i** rf dwn.kwi ḥr ḫ.t.i* "alors que j'étais présent, allongé sur mon ventre" (*Sinouhé*, B 252-253).

Le *wn.k(w)i* n'est pas nécessaire du point de vue grammatical, et il ne semble pas fonctionner à la manière d'un auxiliaire. Il reste donc à lui donner le sens d' "être présent". On trouve un exemple presque semblable dans *Naufragé*, 136-137.

ex. 761 :

*śk św **wn(.w)*** "alors qu'il se trouve présent" (*CT* VI, 234a B1L).

Proposition à prédicat pseudo-verbal avec parfait ancien de *wnn*.

II. Propositions de non-existence

§ 536 La négation d'une proposition d'existence constitue une proposition de non-existence ("ne pas être", voire "n'être plus").

L'égyptien recourt à trois moyens pour constituer une telle proposition : *nn* ou *nn wn,* ou *n wnt* + un sujet indéfini.

Ces trois négations fonctionnent à la manière d'un prédicat adjectival et sont donc examinées dans le chapitre qui lui est réservé (cf. *supra*, § 507-509).

On ajoutera qu'une proposition de non-existence est parfois précédée de *iw*, cet auxiliaire donnant une valeur assertive forte à l'énoncé qui suit, à moins qu'il n'introduise une proposition circonstancielle.

ex. 762 : ("c'est moi qui assumais son arrière-garde ...")

Iw nn *rmṯ ḥnʿ.i wpw-ḥr šmś.w.i* "il n'y avait (ou "alors qu'il n'y avait") vraiment personne avec moi, excepté mes serviteurs" (*Hatnub*, 16, 5-6).

La proposition de non-existence peut avoir la valeur d'une proposition circonstancielle virtuelle. On la rencontre aussi dans une proposition relative ; la négation est alors exprimée au moyen du pronom relatif négatif *iwtj* "qui ne ... pas", éventuellement substantivé "celui qui ne ... pas", qui est l'équivalent de *ntj nn.* La prédication de non-existence utilisée avec ce pronom se ramène au schéma *iwṯj* + substantif + pronom suffixe. La présence du pronom suffixe, qui renvoie à un possesseur, transforme donc cette prédication de non-existence en une prédication de non-possession.

ex. 763 :

mḏꜣ.t ***iwtt*** *sš.ś* "un livre qui n'a plus d'écriture" (P. *Ebers*, 30, 7).
Littéralement "un livre non-existante est de l'écriture de lui". Cette formule sert à noter (comme *gmj wš* "trouvé vide" ou "*n ḫ.t pw* "il n'y a rien") une lacune dans un manuscrit recopié.

ex. 764 :

iwtj *ḫ.t.f* "celui qui n'a pas de bien" (*Admonitions*, 8, 1).
Littéralement "celui qui non-existant est du bien de lui". Expression désignant "le pauvre".

On notera une expression de sens proche faisant à nouveau intervenir *iwtj*, mais cette fois suivi d'un pronom dépendant sujet, c'est-à-dire d'un sujet défini. Avec un tel sujet, la proposition n'exprime plus la non-existence, mais la non-présence ("ne pas être là", "ne plus être là"), et par élargissement de sens "être déficient, faire défaut".

ex. 765 :

iwtj *św* "celui qui n'est rien" (*CGC* 20537, b 5).

Littéralement "celui qui est déficient".

Rarement, le substantif qui suit *ỉwtj* peut faire place à un infinitif défini, comme le montre l'emploi de l'article en néo-égyptien dans des emplois similaires.

ex. 766 :
ỉwtj *ḫśf.f* "celui que l'on ne peut repousser" (*Urk.* V, 10, 13).
Littéralement "celui que le fait de le repousser n'existe pas".

§ 537 Il convient de noter que la non-existence peut encore s'exprimer au moyen du verbe *wnn* précédé d'une négation. Si le sujet de ce type de proposition est défini (substantif ou pronom), s'opère le même glissement de signification que celui observé dans la prédication d'existence : l'énoncé marque une non-présence, signifiant "ne pas être là", "ne plus être là", voire par extension de sens "être déficient".

ex. 767 :
n<n> wnn.f *n<n> wnn sꜣ.f ḥr nś.t.f* "il ne sera plus là, son fils ne sera pas présent sur son siège" (*Urk.* VII, 30, 3).
Construction *nn sḏm.f*.

ex. 768 : ("cette personne avec laquelle on cheminait")
nn św ***wn(.w)*** "elle n'est plus là" (*Désabusé*, 126-127).
Nn nie ici une proposition à prédicat pseudo-verbal constituée par le parfait ancien de *wnn*.

BIBLIOGRAPHIE

P. VERNUS, *Non-existence et définition du sujet :* bn *prédicatif en Néo-égyptien*, dans *RdE*, 36 (1985), p. 153-168 ; J. WINAND, *L'expression du sujet pronominal au présent I en néo-égyptien*, dans *CdE*, 64 (1989), p. 159-171.

CINQUIÈME PARTIE

LES PRÉDICATIONS VERBALES



XXVI. LA CONJUGAISON SUFFIXALE DIRECTE ET INDIRECTE À L'ACTIF

I. GÉNÉRALITÉS

§ 538 La flexion suffixale est ainsi appelée parce que le sujet pronominal éventuel s'exprime au moyen du pronom suffixe ajouté au thème verbal.

L'adjonction du pronom suffixe peut se faire directement (*śḏm.f*), ou indirectement, c'est-à-dire derrière un suffixe (*śḏm.n.f*, *śḏm.ỉn.f*, *śḏm.ḫr.f*, *śḏm.kꜣ.f*).

Le sujet peut être évidemment un substantif ou son substitut. Dans ce cas, la marque personnelle du sujet n'est pas répétée. Dans *śḏm pꜣ nṯr*, par exemple, *pꜣ nṯr* prend la place du pronom suffixe, alors qu'en latin, dans un exemple comme *venit deus*, le sujet est exprimé par *deus*, mais est aussi rappelé par la marque personnelle du *t* de *venit*.

Le thème de certaines classes de verbes subit des transformations visibles dans l'écriture et qui sont fonction des formes.

II. MORPHOLOGIE

§ 539 Elle est surtout fondée sur les changements qui affectent les 3^{ae} *inf.*, certains 4^{ae} *inf.* et les 2^{ae} *gem.* (forme brève ou géminée). Certaines formes se caractérisent en outre par la présence d'un suffixe, qui s'écrit soit devant le déterminatif éventuel (*-t*, *-w* ou *-j*), soit derrière celui-ci (*-n*, *-ḫr*, *-ỉn* et *-kꜣ*).

1. Perfectif *śḏm.f*

§ 540 Tous les verbes ont la forme brève :

(*śḏm.f*) ; (*mr.f*) ; (*mꜣ.f*) ; ou (*ỉr.f*) ; (*rdỉ.f*).

2. Accompli *śḏm.n.f*

§ 541 Il est reconnaissable au suffixe *-n*. Les *inf.* ont la forme brève, certains *gem.* font la gémination :

(*śḏm.n.f*) ; (*mr.n.f*) ; (*mꜣ.n.f*) ; (*ḳbb.n.f*) ; ou (*rdỉ.n.f* ou *dỉ.n.f*) ; ou (*ỉn.n.f*).

3. Forme *śḏm.t.f*

§ **542** Cette forme est caractérisée par le suffixe *-t* et un thème verbal bref, sauf pour les *2ae gem.*

(*śḏm.t.f*) ; (*mr.t.f*) ; (*m33.t.f*) ; (*rdi.t.f*) ; (*ij.t.f*) ; , voire (*ini.t.f*).

4. "Aoriste" *śḏm.f*

§ **543** Les *inf.* ont la forme brève, mais les *2ae gem.* ont la forme géminée :

(*śḏm.f*) ; (*mr.f*) ; (*m33.f*) ; ou (*ir.f*) ; (*di.f*).

5. Prospectif *śḏm.(w).f*

§ **544** Les *inf.* ont la forme brève, les *2ae gem.* ont la forme géminée. En outre, un suffixe *-w* peut se rencontrer dans toutes les classes de verbes, sauf les *2-lit.* et les *2ae gem.* La terminaison *-j* que l'on trouve parfois est le descendant phonétique du *-w* ou est éventuellement due à la combinaison du pronom suffixe *-i* avec la dernière radicale. On trouve donc les formes suivantes :

ou (*śḏm.(w).f*), (*śḏm.j.f*) ; (*mrj.f*), ou (*mr.(w).f*) ; (*m33.f*) ; (*rdi.f*).

6. Subjonctif *śḏm.f*

§ **545** Les *inf.* et les *gem.* ont la forme brève. Les *inf.* présentent parfois une terminaison *-j.* On notera les formes caractéristiques des verbes irréguliers *ini* et *iw.* Les formes sont donc :

(*śḏm.f*) ; ou (*mr.(j)f*) ; (*m3.f*) et parfois (*m3.n.f*) ; ou (*di.f*) ; (*iw.t.f*) ; (variante) (*in.t.f*).

On trouve encore parfois un *yod* prothétique, héritage de la tradition de l'Ancien Empire (cf. *supra*, ex. 571).

7. Forme substantive personnelle *mrr.f*

§ **546** Les *3ae inf.*, les *4aeinf.* à infinitif "masculin" et les *2ae gem.* présentent une forme géminée : (*mrr.f*) ; (*m33.f*) ; ou (*didi.f*).

8. Formes séquentielles contingentes *śḏm.ḫr.f*, *śḏm.kȝ.f*, *śḏm.ỉn.f*

§ 547 Outre un suffixe caractéristique, le thème verbal des deux premières formes est identique à celui du prospectif *śḏm.(w).f* exception faite de la finale *-w/j* éventuelle ; celui de la troisième est toujours bref, comme celui du perfectif *śḏm.f*.

On peut donc résumer les différents thèmes verbaux dans le tableau suivant :

	3-lit.	2ae gem.	3ae inf.	"donner"	"venir"	"apporter"
Perfectif *śḏm.f*	*śḏm*	*mȝ*	*mr*	*rdỉ*	*ỉỉ/ỉw*	*ỉn*
Accompli *śḏm.n.f*	*śḏm.n*	*mȝ.n*	*mr.n*	*rdỉ.n/dỉ.n*	*ỉỉ.n/ỉw.n*	*ỉn.n*
śḏm.t.f	*śḏm.t*	*mȝȝ.t*	*mr.t*	*rdỉ.t*	*ỉỉ.t*	*ỉn.t*
Aoriste *śḏm.f*	*śḏm*	*mȝȝ*	*mr*	*dỉ*	*ỉw*	*ỉn*
Prospectif *śḏm.(w).f*	*śḏm.(w/j)*	*mȝȝ*	*mr.(w/j)*	*rdỉ*	*ỉw*	*ỉn*
Subjonctif *śḏm.f*	*śḏm*	*mȝ/mȝ.n*	*mr.(j)*	*dỉ*	*ỉw.t*	*ỉn.t*
F. subst. *mrr.f*	*śḏm*	*mȝȝ*	*mrr*	*dỉdỉ*	*ỉw(w)*	*ỉnn*
śḏm.ḫr.f	*śḏm.ḫr*	*mȝȝ.ḫr*	*mr.ḫr*	*rdỉ.ḫr*		*ỉn.ḫr*
śḏm.kȝ.f	*śḏm.kȝ*	*mȝȝ.kȝ*	*mr.kȝ*	*rdỉ.kȝ*	*ỉw.kȝ*	*ỉn.kȝ*
śḏm.ỉn.f	*śḏm.ỉn*	*mȝ.ỉn*	*mr.ỉn*	*(r)dỉ.ỉn*	*ỉỉ.ỉn*	*ỉn.ỉn*

Il faut prendre garde à certaines orthographes susceptibles de plusieurs lectures : [hiéroglyphes] = *ỉr.f* ou *ỉrr.f* ; [hiéroglyphes] = *ỉn.f* ou *ỉn.n.f* ; [hiéroglyphes] = *wn.f* ou *wnn.f* ; [hiéroglyphes] = *wnn.f* ou *wn.n.f*.

Le pronom suffixe *-ỉ* est assez souvent omis, surtout à l'accompli *śḏm.n.f* devant le pronom réfléchi (cf. *supra*, § 131).

> ex. 769 : [hiéroglyphes]
> *ʿḥʿ.n rdỉ.n.(ỉ) wỉ ḥr ẖ.t.ỉ* "alors je me mis sur mon ventre" (*Naufragé*, 161).

III. LES FORMES DE L'ACCOMPLI

§ 548 L'égyptien classique possède plusieurs constructions qui, à des degrés divers, sont susceptibles de rendre l'accompli. Au positif, il s'agit du perfectif *śḏm.f*, de la *śḏm.n.f*, de la *śḏm.t.f*, de la *śḏm.ỉn.f*, du parfait ancien, de l'infinitif dit historique, de la construction *śḏm pw ỉr(.w).n.f*, ainsi que de certaines constructions auxiliées au moyen de

ꜥḥꜥ.n ou *wn.ỉn*. On peut légitimement se sentir désarçonné face à une telle profusion. Cette abondance de moyens s'explique pour de multiples raisons, qui tiennent à la fois à des contraintes structurelles, et à des considérations diachroniques.

En effet, l'égyptien classique consiste en une sorte de pâte feuilletée où se retrouvent superposées des strates linguistiques chronologiquement très différentes. Par exemple, le perfectif *sḏm.f* est devenu une forme archaïque dans cet état de langue, alors que la construction *ꜥḥꜥ.n.f ḥr sḏm* est de création récente. L'émergence de constructions nouvelles a eu pour effet de redéfinir le rôle des anciennes, en allant généralement dans le sens d'une restriction dans les emplois et/ou d'une spécialisation extrême. Par exemple, face à la forme *sḏm.n.f* qui connaît en égyptien classique une grande variété d'emplois, la forme *sḏm.t.f* a vu son importance se réduire considérablement (cf. *infra*, § 581). L'évolution constante des formes doit nous mettre en garde sur les conclusions trop hâtives qui pourraient être tirées de ce qu'on sait d'elles à d'autres moments de leur histoire. Par exemple, le perfectif *sḏm.f* n'est utilisé dans les *Textes des Pyramides* qu'avec un sens de présent ou de présent parfait. On ne relève pas d'utilisation de cette forme comme prétérit narratif, alors que c'est précisément un de ses emplois les plus significatifs en égyptien classique, le sens de présent parfait n'étant plus guère conservé qu'avec les unités lexicalisées *mrỉ* et *msḏỉ*.

§ 549 Dans ce qui va suivre, on trouvera une présentation des formes de l'accompli à l'intérieur de la conjugaison suffixale, c'est-à-dire du perfectif *sḏm.f*, de la *sḏm.n.f* et de la *sḏm.t.f*. Pour des raisons pratiques, l'étude de la forme *sḏm.ỉn.f* n'a pas été dissociée de celle des autres formes contingentes. Après la présentation des trois formes de l'accompli, nous donnons un tableau diachronique destiné à suggérer l'évolution de ces formes dans l'histoire de l'égyptien, depuis l'aube de l'histoire jusqu'à l'égyptien classique.

Les oppositions fonctionnelles qui traversent tout le système de l'accompli seront d'abord évoquées au cas par cas lors de l'étude des différentes formes verbales. Elles seront ensuite reprises de manière plus systématique dans un chapitre de synthèse consacré à la narration (cf. *infra*, § 1034-1042).

1. Le perfectif *sḏm.f*

§ 550 Il s'agit d'un accompli. En ancien égyptien, dans les *Textes des Pyramides*, régulièrement doté d'un sujet nominal, il est attesté avec les verbes intransitifs, comme contrepartie de la *sḏm.n.f* des verbes transitifs. Dans les autobiographies, rédigées à la première personne du singulier, les différentes phases de la trame de la narration sont exprimées, en distribution complémentaire, par le perfectif *sḏm.f* (utilisé avec sujet nominal pour les verbes transitifs) et le parfait ancien indépendant (dans les autres cas). Dès la Première Période Intermédiaire, les formes du récit sont assurées par la *sḏm.n.f* et le parfait ancien, qui constituent des constructions composées à l'aide de *ỉw* (registre du discours narratif) et *ꜥḥꜥ.n* (registre de la narration)

En égyptien classique, le perfectif *śḏm.f* est un accompli ponctuel. Il est presque exclusivement employé dans des propositions téliques, où il met en évidence la réalisation brute du procès, sans considération aucune de la post-phase, ce qui le différencie à la fois de la *śḏm.n.f* et de la *śḏm.t.f*. Dans une proposition d'accomplissement, il isole donc le segment suivant : <----[-+>]. Ce trait aspectuel rend très bien compte des effets de sens de la forme dans la narration, où elle sert souvent à donner au récit une vivacité particulière (perfectif dramatique), et dans le discours, où elle sert à exprimer une action qui vient juste de se produire, sans qu'on insiste sur la situation qui en résulte, effet de sens qui serait assuré par *iw śḏm.n.f* pour les verbes transitifs et *iw.f* + parfait ancien pour les intransitifs. On trouve le perfectif *śḏm.f* aussi bien avec des verbes transitifs qu'avec des verbes intransitifs. Enfin, il faut soigneusement noter que le perfectif *śḏm.f* en égyptien classique est une forme relativement marginale, dont les emplois ont été redéfinis par rapport à ce qu'ils étaient en ancien égyptien, suite à l'émergence de nouvelles constructions. Dans cette perspective, on comprendra aisément que le perfectif *śḏm.f* ait également conservé quelques emplois figés (emplois lexicalisés avec *mri* et *mśḏi*).

En dehors de son emploi proprement indépendant, le perfectif se retrouve encore de façon exceptionnelle dans un type figé de "Wechselsätze".

A. *Prétérit narratif en emploi indépendant*

§ 551 Le perfectif *śḏm.f* se maintient surtout comme un prétérit narratif. Dans le cadre de la narration, il lui est loisible de s'employer comme une forme indépendante et isolée, ce que ne peut faire, habituellement (cf. *infra*, § 562), la *śḏm.n.f* qui, dans cette position, a une valeur emphatique.

ex. 770 :

ḏd.f *n.i (i)n m in ṯw* "il me dit : 'qui est-ce qui t'a amené ?' " (*Naufragé*, 69).

L'emploi du perfectif *śḏm.f* est sans doute ici une survivance phraséologique, tout comme en néo-égyptien la *śḏm.in.f* survivra seulement dans *ḏd.in.f*.

§ 552 En outre, le perfectif *śḏm.f* paraît souvent utilisé pour donner au récit une vivacité particulière. Ce trait de sens provient du fait que le perfectif *śḏm.f* ne tient aucun compte de la post-phase, comme le ferait la *śḏm.n.f*, ce qui force l'attention exclusivement sur la réalisation du procès. C'est ce qui a contribué à donner à cette forme le nom de *śḏm.f* dramatique.

ex. 771 :

wd.ś *śbḥ ꜥꜣ wr.t* "elle poussa un très grand cri" (*Sinouhé*, B 265-266).

ex. 772 : ("la foudre claque, les dieux ont peur")

rś *ꜣś.t bkꜣ.t(i) ḥr mtw.t śn.ś Wśir* ***rś*** *ś.t(i) ḥm.t wn(i).t(i)* "Isis s'éveille

enceinte des oeuvres de son frère Osiris ; la femme se lève vivement ; (son coeur exulte des oeuvres de son frère Osiris. Elle dit : ...") (*CT* II, 210a-b).

ex. 773 :

ḫʿ Śbk ḥḳꜣ.n.f p.t mḥ.n.f tꜣ.wj m wśrw.f "Sobek apparaît, il régente (déjà) le ciel, il remplit les deux terres de sa puissance" (P. *Ramesseum* VI, 105-106).

Après avoir précisé que ciel et terre sont ouverts pour livrer passage au dieu, cet extrait d'un hymne à Sobek décrit l'apparition de la divinité au moyen d'un perfectif à valeur dramatique. Cette forme verbale est suivie de deux accomplis *śḏm.n.f* qui marquent que la prise de pouvoir du dieu est immédiatement réalisée lors de son apparition.

§ 553 Dans le registre de la narration, on dénombre quelques exemples où le sujet est thématisé (SN + *śḏm.f*).

ex. 774 :

śmr.w *nw śtp-sꜣ* ***hꜣb.śn*** *r gś imntj* "les 'Amis' du palais envoyèrent (des messagers) du côté de l'occident" (*Sinouhé*, R 17-18).

ex. 775 :

ḥḳꜣ pf nḏnḏ.f *ḥnʿ.i* "ce chef tint conseil avec moi" (*Sinouhé*, B 113).

ex. 776 :

(*in.n.i ḏr.w tꜣ, in.n.i inw nb*) ***ḥs.t.i pḥ.ś*** *p.t* (*ʿḥʿ.n* ...) "... (j'ai atteint les confins de la terre, j'ai ramené toutes sortes de produits,) de sorte que ma louange atteignit le ciel (et alors, ...)" (*Beni Hasan* I, 8, 9).

On s'est parfois demandé si cette construction ne reflétait pas un aoriste avec sujet antéposé, construction par ailleurs bien attestée (cf. *infra*, § 587). Cette hypothèse apparaît bien fragile pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'inaccompli ordinaire s'accommode mal d'un emploi ponctuel dans la narration. Les exemples assurés de cette construction dans la narration servent tous, en effet, à exprimer un procès habituel ou général (cf. *infra*, ex. 835 et 836).

Par ailleurs, les quelques exemples de la construction sont dépourvus de l'auxiliaire d'énonciation *iw*, ce qui, dans le cas de l'aoriste, ainsi que nous le verrons, sert à donner une validité générale au procès, c'est-à-dire une valeur à l'opposé du prétérit narratif. D'un point de vue diachronique ensuite, on notera que la construction SN + *śḏm.n.f* prend le relai dans la narration de l'ancienne construction SN + *śḏm.f*, bien attestée dans les *Textes des Pyramides* (cf. *Sinouhé*, B 168-169). Pour toutes ces raisons, il nous paraît préférable d'interpréter la construction comme un ancien perfectif *śḏm.f* avec sujet antéposé. Les exemples de SN + *śḏm.f* provenant de la 18e dynastie (notamment des *Urkunden* IV) doivent s'expliquer autrement, la *śḏm.f* étant ici la nouvelle forme perfective remplaçant diachroniquement l'ancienne forme *śḏm.n.f* (cf. *infra*, § 568).

Au début d'une lettre ou d'une autobiographie, on trouve sans doute un emploi analogue, la thématisation du sujet par antéposition servant à mettre l'auteur en lumière.

ex. 777 :
šmś.w Sȝ-nh.t ḏd.f "le serviteur Sinouhé dit" (*Sinouhé*, R 2).

En conclusion, la construction SN + *śḏm.f* est susceptible de recouvrir deux constructions : un perfectif *śḏm.f* et un aoriste. En dehors des rares cas où la morphologie verbale permet de trancher, on retiendra qu'elles peuvent se trouver dans la narration où elles expriment respectivement un prétérit et une action habituelle. Dans le discours, les deux combinaisons peuvent également se rencontrer : le perfectif exprime alors une action ponctuelle qui vient de se produire ; l'aoriste garde sa valeur d'accompli général ou habituel. La construction SN + *śḏm.f*, comme variante de la "cleft sentence" *ἰn* + SN + prospectif sera étudiée plus loin (cf. *infra*, § 1063 et suiv.).

§ 554 Le prétérit narratif se rencontre rarement derrière *ʿḥʿ.n* et *wn.ἰn* dans la narration (cf. *infra*, ex. 1322).

ex. 778 :
ʿḥʿ.n ***rdἰ.f*** *wἰ m r(ȝ).f* "alors il me plaça dans sa bouche" (*Naufragé*, 76).

B. Accompli dans le discours

§ 555 Dans le discours, le perfectif *śḏm.f* est aussi utilisé, avec une valeur actualisante. Un des traits de sens qu'il implique volontiers est la quasi-immédiateté de l'action, le procès venant juste de se produire.

ex. 779 :
ḏd.ἰn śḫtj pn ***ḥw.k*** *wἰ* ***ʿwȝ.k*** *ḫnw.ἰ nḥm.k rf nḫw.t m r(ȝ).ἰ* "alors ce paysan dit : 'tu viens de me frapper, tu viens de me voler mes biens, et tu voudrais aussi m'enlever la plainte de la bouche'" (*Oasien*, B1, 27-29).
L'accompli se justifie bien dans la mesure où l'oasien a déjà été victime de coups et de vol. *Nḥm.k* est un subjonctif marquant l'intention.

Avec les verbes *mrἰ* et *mśḏἰ*, le perfectif est employé depuis l'Ancien Empire pour rendre le parfait (*mr.f* "il aime", *mśḏ.f* "il déteste"). Cet effet de sens reflète un usage très ancien du perfectif *śḏm.f* datant d'une époque où il n'avait pas encore été confiné dans le rôle de perfectif ponctuel et servait encore régulièrement de présent parfait dans le discours (cf. Allen, *Inflection*, § 308-310). Avec ces deux verbes, l'accompli se rendra par un présent en raison de leur Aktionsart. Ainsi, le verbe *mrἰ*, qui signifie fondamentalement "se prendre d'affection pour" (la valeur inchoative de ce verbe est bien marquée à l'inaccompli progressif) prend la signification d' "aimer" à l'accompli. Un effet de sens analogue est obtenu avec *mśḏἰ*, dont le sens premier est "se prendre d'aversion pour".

ex. 780 : ("elle me répondit :")

mr(.I) ḥnw.i r śntj.f "je préfère mon pot (c'est-à-dire mon bien) à son équivalent" (P. *Westcar*, 6, 7).

C. Accompli dans une "Wechselsatz"

§ 556 La construction *ink śḏm.f śḏm.f* contient deux perfectifs *śḏm.f* constituant une "Wechselsatz" traitée comme un substantif servant de prédicat au pronom indépendant sujet (cf. *supra*, § 166, 454). Cette construction s'est grammaticalisée, comme le montre l'absence d'indexation du pronom personnel des verbes conjugués. Elle s'est même lexicalisée, c'est-à-dire figée avec certains mots.

Elle se différencie de la construction *ntf śḏm.f* qui est de signification prospective, offre une rhématisation du sujet et se caractérise sur le plan syntaxique par la coindexation des sujets (cf. *infra*, § 597).

ex. 781 :

ink mr.f nfr.t mśḏ.f ḏw.t "je suis quelqu'un qui aime le bien et qui déteste le mal" (*BiAe* X, § 20 A, l. 8).

Littéralement "je suis : '(si) il aime le bien, il déteste le mal' ". La traduction par un présent tient à l'Aktionsart des verbes *mri*, "se prendre d'affection pour" et *mśḏi* "se prendre d'aversion pour".

D. Accompli dans la négation n śḏm.f

§ 557 L'emploi le plus courant du perfectif *śḏm.f* en égyptien classique se rencontre avec la négation *n* ; cette construction (cf. *infra*, § 634-637) sert de corrélat négatif à la forme *iw śḏm.n.f* pour nier un accompli résultatif (y compris pour les verbes de mouvement) dans le discours ou le discours narratif ; dans la narration, il nie un accompli perfectif.

ex. 782 : ("le grand intendant se tut ...")

n wšb.f n nn n śr.w "il ne répondit pas à ces notables" (*Oasien*, B1, 49-51).

Parfois, en raison de l'Aktionsart du verbe, il convient de traduire par un présent.

ex. 783 :

n rḫ.i in wi r ḫ3ś.t tn "je ne connais pas celui qui m'a amené en ce pays" (*Sinouhé*, B 42).

Littéralement "je n'ai pas appris à connaître".

2. L'accompli śḏm.n.f

§ 558 Cette forme exprime fondamentalement un accompli. Afin de bien saisir ses

différents emplois, il importe de tenir compte de l'instance d'énonciation (essentiellement la dichotomie de base entre narration d'une part, et discours et discours narratif d'autre part), et de la proposition logique (cf. *supra*, § 344, 351 et suiv.).

Dans la ***narration***, en dehors des cas où la forme *śḏm.n.f* a une valeur incidente (voir *infra*, § 564), elle exprime un accompli perfectif. Sa caractéristique essentielle est d'isoler la phase décisive du procès. Dans les propositions téliques (accomplissement et achèvement), c'est le moment crucial où le procès se réalise qui est ainsi isolé (respectivement <----[-+>_]___ ou ----[<+>_]_____). Dans les propositions d'activité, la phase considérée comme décisive sera le passage de l'activité à la situation qui en résulte (<-----[->_]___-). Dans les propositions d'activité dotées naturellement d'une post-phase, comme les verbes de qualité, l'effet de sens obtenu est fort proche de celui des verbes téliques (<----[->_]____).

ex. 784 :

ꜣḫ.n.(i) *m ib.f* ***mr.n.f*** *wi rḫ.n.f ḳn.n.i, rdi.t.f wi m ḥꜣ.t ẖrd.w.f,* ***mꜣ.n.f*** *r(w)ḏ ꜥ.wj.i* "... je me fis considérer utile par lui (littéralement 'je fus utile dans son coeur'), il me marqua son affection parce qu'il s'était rendu compte que je m'étais montré brave. Il me plaça en tête de ses enfants parce qu'il avait remarqué que mes bras étaient vigoureux" (*Sinouhé*, B 106-108).

Dans ce bel exemple, il est possible de juger des effets de la *śḏm.n.f* sur trois verbes non téliques : un verbe de qualité *ꜣḫ*, un verbe de sentiment *mri*, et un verbe de perception *mꜣꜣ*. Avec le premier verbe, la *śḏm.n.f* saisit le moment où le sujet parvient à la situation de *ꜣḫ*, au terme d'une activité. Il faut se garder de confondre ce moment avec celui qui est isolé par le parfait ancien, lequel a pour effet de distinguer uniquement la situation qui résulte du procès, ce qui se rendrait en français par "j'étais devenu utile à ses yeux". Avec le verbe *mri*, la *śḏm.n.f* rend également le moment où la situation (aimer) succède à l'activité qui y conduit (désirer). Enfin, avec le verbe *mꜣꜣ*, l'emploi de la *śḏm.n.f* a pour effet de renforcer l'agentivité du sujet (cf. *supra*, § 372 et *infra*, § 560), en assignant un but à un procès qui en est normalement dénué. Cet effet de sens est particulièrement sensible avec les verbes de perception. Ainsi, à la *śḏm.n.f*, le verbe *śḏm* se rendra-t-il volontiers par "écouter, prêter attention à", et non simplement "entendre" ; quant au verbe *mꜣꜣ*, il prendra le plus souvent le sens de "se rendre compte, remarquer". Des effets de sens similaires sont obtenus à l'inaccompli progressif, autre construction impliquant un fort contrôle de l'agent sur le procès.

Dans le ***discours*** et le ***discours narratif***, la *śḏm.n.f* exprime un accompli résultatif (parfait). Le moment de référence est ainsi étendu de manière à englober le moment d'énonciation. La valeur de parfait est également présente dans la narration,

quand la *śḏm.n.f* est en fonction incidente, c'est-à-dire quand elle présente une situation d'arrière-plan.

Dans l'expression du parfait, la *śḏm.n.f* entre en concurrence avec le parfait ancien. En égyptien classique, l'emploi de ces deux formes est en partie conditionné par la nature du verbe : ainsi, dans le discours, les verbes intransitifs recourent au parfait ancien pour exprimer le parfait, tandis que les verbes transitifs se mettent à la *śḏm.n.f*, d'ordinaire précédée par *iw* ou *mk*, le parfait ancien entraînant pour ces verbes un changement de diathèse (cf. *infra*, 716 et suiv.).

§ 559 En ce qui concerne l'expression du temps, la forme *śḏm.n.f* est neutre. La valeur temporelle se tire d'ordinaire de l'instance d'énonciation (souvent rendue explicite par la présence d'un auxiliaire d'énonciation).

Dans la ***narration***, la relation entre le moment de référence du procès et le point de repère peut être de deux ordres : postérieure ou antérieure. Dans le premier cas, la *śḏm.n.f* a une valeur séquentielle (cf. *infra*, § 569), dans le second cas, elle exprime un passé du second degré (cf. *infra*, § 572). La fonction séquentielle peut être formellement marquée par l'auxiliaire d'énonciation *ʿḥʿ.n*. Quant à la fonction incidente, elle peut être signalée par l'auxiliaire *iśṯ/iśk*. En fonction séquentielle, la *śḏm.n.f* se rendra naturellement en français par un passé simple. En fonction incidente dans la narration, elle correspondra le plus souvent en français à un plus-que-parfait.

Dans le ***discours***, la *śḏm.n.f* se rendra d'ordinaire par un passé composé en français, c'est-à-dire par un présent parfait. Le plus souvent, elle sera accompagnée des auxiliaires d'énonciation *iw* ou *mk*.

§ 560 D'un point de vue sémantique, la *śḏm.n.f* dans la narration a souvent pour effet de forcer, ou de renforcer, l'agentivité du sujet quand elle est employée avec des verbes dont le sujet n'exerce par nature qu'un faible contrôle sur le procès. C'est là un des effets de sens de l'accompli perfectif, que l'on retrouve avec d'autres formes partageant ce même trait aspectuel, comme les formes *śḏm.t.f* ou *śḏm.tj.fj*, mais aussi l'inaccompli progressif (cf. *supra*, *Sinouhé*, B 108, ex. 784 : *mꜣ.n.f rwḏ ʿ.wj.i*, où *mꜣꜣ* "voir" est rendu par "remarquer").

§ 561 Les emplois syntaxiques de la *śḏm.n.f* sont assez variés. En égyptien classique, elle est fort peu utilisée comme forme autonome, en dehors de certains énoncés. Pour fonder un énoncé autonome, la *śḏm.n.f* doit se combiner à des auxiliaires d'énonciation. Comme forme non autonome, on retrouve la *śḏm.n.f* pour exprimer la séquentialité dans la narration. La *śḏm.n.f* est également susceptible d'un emploi circonstanciel pour exprimer une antériorité par rapport à la principale. Enfin, la *śḏm.n.f* apparaît dans des fonctions substantives, où, en plus de son emploi comme forme emphatique, elle peut assumer la plupart des fonctions dévolues au substantif. Parmi les nombreuses façons de présenter la *śḏm.n.f*, nous avons opté pour une présentation reflétant les emplois syntaxiques.

A. *Fonction prédicative dans une proposition indépendante*

§ 562 Une forme *śḏm.n.f* utilisée comme forme prédicative proprement verbale en tête d'une phrase ne se rencontre en égyptien classique que dans le cas du présent performatif. On la trouve également au sein d'une narration pour marquer un procès incident. Enfin, elle peut aussi fonctionner comme un indicatif accompli si elle est précédée d'un auxiliaire d'énonciation.

a. Le présent performatif

§ 563 La valeur fondamentale d'accompli de la *śḏm.n.f* est parfois mise à profit pour exprimer une action dont la réalisation résulte de l'acte d'énonciation. C'est ce qu'on appelle le présent performatif (cf. en français "j'ouvre la séance"). On le trouve régulièrement dans les textes rituels accompagnant les scènes où des dieux énoncent leurs actes. Étant donné le pouvoir des dieux de créer par des mots, leur propos vaut acte ; l'accompli va donc décrire une action comme accomplie par définition.

ex. 785 :
dỉ.n.(ỉ) *n.k ꜥnḫ* "je te donne la vie".

Cet emploi de la *śḏm.n.f* est rapidement devenu formulaire. Dans les textes de la pratique, on rencontre dès le Moyen Empire la construction SN + *ḥr* + infinitif pour acter un présent performatif.

ex. 786 :
ỉw.ỉ ḥr rdỉ.t *pꜣj.ỉ mtỉ n sꜣ n sꜣ.ỉ* "je donne (par la présente) ma fonction de régulateur de phylé à mon fils" (P. *Kahun*, 11, 17-18).

À l'inverse de la première construction, la formulation récente est davantage contraignante sur le plan temporel, ce qui n'est pas le cas de la *śḏm.n.f*.

On a parfois voulu rattacher à cet emploi un usage dérivé, où les propos tenus seraient d'application dans le futur ("futur prophétique"). Les exemples produits doivent en fait se rattacher à l'emploi incident ou circonstanciel de la *śḏm.n.f* (voir *infra*, § 566).

b. L'incidence dans la narration

§ 564 La forme marque l'antériorité d'un procès tenu comme incident par le narrateur par rapport à la trame de son récit. C'est l'usage le plus ancien sous l'Ancien Empire. À l'origine, cette notion d'incidence est une catégorie énonciative et non syntaxique. Toutefois, avec le temps, la cohésion sémantique entre la proposition incidente et la proposition précédente a dû être ressentie comme suffisamment étroite pour induire un emploi proprement circonstanciel. Dans la pratique, en égyptien classique, il est souvent illusoire, en dehors de certains emplois comme les systèmes emphatiques, de vouloir faire la distinction entre *śḏm.n.f* incidente et *śḏm.n.f* circonstancielle. Cet usage comme forme d'arrière-plan se maintient en moyen égyptien dans la narration et dans le

discours.

ex. 787 :

ꜥḥꜥ.n rdi.n.f n.(i) nn rḫ.n.f ikr s.t-ꜥ.(i) "alors il me donna cela, il s'était rendu compte de l'excellence de mon activité" ou "(parce qu') il s'était rendu compte ..." (*BiAe* X, § 20 A, l. 6).

Comparer avec *infra*, ex. 804.

ex. 788 :

iw.t nḫt n (R)ṯnw mt3.f wi m im3.i prj pw nn snw.f ***d3r.n.f s(j) r-ḏr.s*** *ḏd.n.f ꜥḥ3.f ḥnꜥ.i* ... "vint le champion du Rétjénou m'insulter dans ma tente, - c'est un vaillant qui n'a pas son égal (il l' (*sc.* le Rétjénou) avait déjà totalement subjugué) -, et il dit qu'il voulait me combattre ..." (*Sinouhé*, B 109-111).

Dans cet exemple, *ḏd.n.f* est un séquentiel de la narration, se rattachant à l'infinitif historique *iw.t nḫt*. La chaîne narrative est interrompue par la proposition à prédicat substantival *prj pw nn snw.f* qui constitue une incise, ayant une fonction d'arrière-plan. La description sommaire du champion du Rétjénou est complétée par *d3r.n.f*, qui fonctionne comme une incidente justifiant la proposition précédente, d'où la traduction par un plus-que-parfait en français.

§ 565 L'incidente peut être formellement marquée par l'auxiliaire d'énonciation *(i)sṯ/k*. Ainsi qu'on l'a déjà signalé, la *sḏm.n.f* suivant cet auxiliaire peut avoir une valeur autonome ou une fonction emphatique (cf. *supra*, § 423 et *infra*, ex. 817). Dans un exemple isolé, *isṯ* se combine avec *iw*, ce qui montre par ailleurs le glissement de *iw* vers un emploi circonstanciel :

ex. 789 :

(Ptah se repose "après avoir créé toute chose et toute parole divine",) ***sk ms.n.f nṯr.w ir.n.f niw.(w)t*** ... "il avait créé les dieux, il avait fait les cités..." ou "(après qu') il eut créé les dieux et fait les cités" (*Doc. de théologie memphite*, 58-59).

ex. 790 :

iw isṯ rdi.n.i *n [ḥm.t.i] tn 3w.t* "or j'avais donné à cette [mienne femme] un cadeau" (P. *Brooklyn* 35.1446, V° B 29).

On notera qu'on a ici affaire à un document de la pratique, plus proche donc de la langue parlée.

Dans certains cas, *isṯ sḏm.n.f* peut précéder la proposition à laquelle elle sert d'arrière-plan. Elle sert alors à définir l'action de manière générale, en la présentant en bloc ; il n'y a donc pas ici d'antériorité.

ex. 791 :

***ist ḏꜣ.n** ḥm.i r pḥ.w nw Sṯt, iw rdi.n.i mḏḥ.tw ꜥḥꜥ.w ꜥšꜣ* "or c'est jusqu'aux confins de l'Asie que Ma Majesté a traversé ; je fis construire de nombreux bateaux ..." (*Gebel Barkal*, 11 = Vernus, *RdE* 35, 1984, p. 170, ex. 26).

§ **566** Parfois, la *sḏm.n.f* incidente est employée dans un contexte futur, ce qui l'a parfois fait interpréter, à tort, comme un futur prophétique. En effet, pour obtenir un véritable futur prophétique, il faudrait pouvoir produire des exemples de la *sḏm.n.f* où cette dernière, n'étant ni grammaticalement, ni sémantiquement dépendante, annoncerait et certifierait par avance la réalisation d'un procès. Les cas signalés ne répondent malheureusement pas à ces critères, étant toujours syntaxiquement (fonction circonstancielle) ou, à tout le moins, sémantiquement (fonction incidente) dépendants. La *sḏm.n.f* correspond dès lors dans les passages en cause, *mutatis mutandis*, à un futur antérieur français.

ex. 792 : (version moyenne)

(ršw rmṯ n.t hꜣw.f sꜣ n s r ir(i).t rn.f r nḥḥ ḥnꜥ ḏt), wꜣj.w r ḏw.t kꜣj.w sbiw ***sḫr.n.sn** r(ꜣ).w.sn n snḏ.f* "(les hommes de son époque seront heureux, le fils d'un homme de bien fera son renom pour l'éternité et à jamais,) ceux qui se livrent au mal ou qui complotent une rébellion auront alors mis fin à leurs propos en raison de la crainte qu'il (*sc.* le roi) inspire" (*Néferti*, 62-63).

La proposition contenant la *sḏm.n.f* exprime une incidente par rapport à la proposition précédente sise dans le futur (SN + *r* + infinitif).

ex. 793 :

(iw.s r ir(i).t nj.t-sw.t, bꜣ.i n.s ... sšm(.w).s ꜥnḫ.w nb.w ...) ***smꜣ.n.(i)** n.s tꜣ.wj (wnn.(i) ḥr stp-sꜣ ḥꜣ.s rꜥ nb)* "(elle exercera la royauté, mon *ba* lui appartiendra ..., elle dirigera tous les vivants ...), j'aurai déjà réuni pour elle les deux pays, (je la protégerai continuellement chaque jour)" (*Urk.* IV, 222, 3).

La forme *sḏm.n.f* exprime une antériorité (de manière incidente) par rapport aux propositions qui précèdent, indubitablement ancrées dans le futur (*iw.f r sḏm* et prospectif *sḏm.w.f*).

c. Accompli derrière un auxiliaire d'énonciation

§ **567** Avec la Première Période Intermédiaire, la *sḏm.n.f* pourra s'employer comme forme indicative dans la mesure où elle suit un auxiliaire d'énonciation : *iw* (domaine du discours et du discours narratif) dans une proposition indépendante ou principale et *ꜥḥꜥ.n* (domaine de la narration) dans une proposition séquentielle. Cet emploi est inconciliable avec les verbes de mouvement qui revêtiraient le parfait ancien. On trouve aussi *mk* ou *ḫꜣ* (cf. *supra*, ex. 390) dans le domaine du discours.

ex. 794 : ("le prince vint vers le roi et dit :")

iw in.n.i Ḏdi " 'j'amène Djédi' " (P. *Westcar*, 8, 8).
Parfait résultatif dans le discours. La traduction de *in.n.i* par un présent en français se justifie par l'Aktionsart du verbe *ini* 'aller chercher'.

ex. 795 :

ʿḥʿ.n pḥ.n.(i) *W3ḏ-wr* "alors j'atteignis la Grande Verte" (*Hammamat*, 114, 14).
Perfectif dans la narration.

ex. 796 :

mk ***pḥ.n.n*** *ḫnw* "vois, nous avons atteint le pays" (*Naufragé*, 2-3).
Parfait résultatif dans le discours.

§ 568 À partir de la 18e dynastie, le lien entre la forme *śḏm.n.f* et l'auxiliaire d'énonciation devient très lâche. Dans le discours, on rencontre quelques exemples de *śḏm.n.f* autonome. Cet emploi annonce l'usage du perfectif *śḏm.f* en néo-égyptien, descendant ou, à tout le moins, héritier de la *śḏm.n.f*, dont on trouve également les premières attestations dans les textes de la 18e dynastie.

Ceci reflète bien la situation particulière de la *śḏm.n.f* en égyptien classique. Dans cet état de langue, les auxiliaires d'énonciation, fréquemment associés à la forme *śḏm.n.f*, comme à d'autres formes (par exemple, l'aoriste *śḏm.f*), en sont venus à être perçus comme des parties syntaxiquement requises de l'énoncé minimal. Toutefois, même dans ces cas, la valeur énonciative de l'auxiliaire reste toujours présente, ce qui montre qu'il ne fut jamais réduit au rang d'un morphème grammatical (à l'exception notable de *iw* au futur III en néo-égyptien). On rappellera ici que la présence d'auxiliaires d'énonciation n'entraîne pas toujours les mêmes conséquences : fondatrice d'un énoncé autonome avec *iw*, mais pourvue d'un statut moins rigide pour *mk* ou *iśṯ* (cf. *supra*, § 415, 423). L'usage de la *śḏm.n.f* avec auxiliaire dans les textes littéraires classiques apparaît, au vrai, comme une parenthèse, assez marginale, dans l'histoire de la langue. En effet, la possibilité pour la *śḏm.n.f* de figurer dans un énoncé autonome sans auxiliaire d'énonciation existait déjà en ancien égyptien (Allen, *Inflection*, § 432). En outre, même en moyen égyptien, dans la langue de l'administration, la *śḏm.n.f* s'emploie fréquemment derrière *r-ntt, r-ḏd* ou *ḥnʿ-ḏd*, sans auxiliaire d'énonciation, ce qui annonce la pratique des textes du Nouvel Empire.

ex. 797 :

św[ḏ3]-ib pw n nb(.i) ʿnḫ, wḏ3, śnb r-ntt ***śḏm.n*** *b3k im md[w.t in]j.t n b3k im r-ḏd* "c'est une communication pour mon maître, V.P.S. : 'ce serviteur a pris connaissance des affaires qui lui ont été apportées, à savoir'" (P. *Brooklyn* 35.1446, R° ins. A, 3-4).

ex. 798 :

*r-ntt **sḏm.n.i** nꜣ hꜣb.n.k ḥr.ś* "j'ai pris connaissance de ce sur quoi tu m'as écrit" (P. *Berlin* 10038, D, 1).

ex. 799 : *ḥnʿ-ḏd r-ntj*

sḏm.(i) *pꜣ hꜣb i.ir.k* "j'ai pris connaissance de l'envoi que tu as adressé" (*LRL*, 13, 5-6).
Exemple néo-égyptien.

B. En fonction séquentielle

§ 569 À l'origine forme incidente du discours ou de la narration, la *sḏm.n.f* en est venue dans la narration à rendre les différentes étapes du récit. Sur le plan de la syntaxe, la *sḏm.n.f* séquentielle ne peut pas fonctionner comme forme initiale ; elle suit nécessairement une construction apte à figurer en position initiale. Sur le plan sémantique, il faut distinguer deux types de séquentialité. Dans le prèmier cas, d'ailleurs le plus fréquent, les formes séquentielles expriment une consécution des faits à la fois chronologique et logique. Dans le deuxième cas, les formes séquentielles ne reflètent pas nécessairement la succession chronologique, mais peuvent exprimer des faits concomitants ou dont l'ordonnance relative importe peu.

ex. 800 : ("les Amis du palais envoyèrent un message du côté occidental afin d'informer le fils du roi des événements survenus au palais")

gm.n *św wpwtj.w ḥr wꜣ.t* ***pḥ.n.śn*** *św r tr n ḫꜣwj*
"les messagers le rencontrèrent en route, ils l'abordèrent au moment de la nuit" (*Sinouhé*, R 19-20).

§ 570 Lorsqu'une séquence narrative s'ouvre par une forme *sḏm.n.f* introduite par un auxiliaire d'énonciation (*iw*, *ʿḥʿ.n*), celui-ci peut, par un effet de factorisation sémantique, porter non seulement sur la *sḏm.n.f* qui suit immédiatement, mais aussi sur les *sḏm.n.f* suivantes, qui marquent ainsi autant de nouvelles phases dans le récit, et sont donc des narratifs constitutifs de la trame.

ex. 801 :

iw hꜣb.n *w(i) (i)m(j)-r ḥm.(w)-nṯr Ḏf(ꜣ)i r ʾIw-šn-šn,* ***gm.n.(i)*** *ś(j) ḫbꜣ.t(i),* ***grg.n.(i)*** *ś(j)* "le chef des prêtres Djéfai m'a envoyé à (la ville d') *ʾIw-šn-šn*, je l'ai trouvée dévastée et je l'ai (re)fondée" (*Chicago Or. Inst.* 12105 = *BiAeg*. X, § 10, 3-7).

Très souvent, la *sḏm.n.f* peut fonctionner comme un séquentiel, sans faire suite à une forme initiale composée avec *iw* ou *ʿḥʿ.n*. Cet usage est attesté dès l'Ancien Empire (Allen, *Inflection*, § 422). Elle peut alors poursuivre une *sḏm.n.f* emphatique, une forme

śḏm.in.f, une tournure spécifiquement narrative, comme un infinitif historique ou la construction *śḏm pw ir.n.f*, ou un parfait ancien jouant le rôle d'un complément circonstanciel thématisé (cf. *infra*, § 1042). L'emploi séquentiel devait se distinguer du précédent par une autonomie d'intonation.

ex. 802 : [hieroglyphs]

šmś pw ir.n tꜣ wbꜣ.t ***wn.n.ś*** *tꜣ ꜥ.t* "voici que la servante s'en fut, et ouvrit la boîte" (P. *Westcar*, 11, 25 - 12, 1).

Dans une chaîne narrative, la présence d'une forme autonome, après une série de formes *śḏm.n.f*, indique souvent le passage à une nouvelle idée.

ex. 803 : [hieroglyphs]

... *ꜣḫ.n.(i) m ib.f mr.n.f wi rḫ.n.f ḳn.n.i,* ***rdi.t.f*** *wi m ḥꜣ.t ḫrdw.f, mꜣ.n.f r(w)ḏ ꜥ.wj.j* "... je me fis considérer utile par lui, il me marqua son affection parce qu'il s'était rendu compte que je m'étais montré brave. Il me plaça en tête de ses enfants parce qu'il avait remarqué que mes bras étaient vigoureux" (*Sinouhé*, B 106-108).
L'infinitif historique marque ici une nouvelle action.

Une chaîne narrative peut être interrompue par des propositions jouant le rôle d'incidentes (cf. *supra*, ex. 788).

§ 571 Dans son emploi séquentiel, la *śḏm.n.f* sera rapidement concurrencée par la construction *ꜥḥꜥ.n śḏm.n.f*, puis par *ꜥḥꜥ.n.(f) ḥr śḏm*, avant d'être remplacée par la construction *iw.f ḥr śḏm*, dont on note les premières apparitions dès la Deuxième Période Intermédiaire. C'est ainsi que la *śḏm.n.f* séquentielle, fréquente dans *Sinouhé*, est pratiquement absente du P. *Westcar*. Ce dernier, en revanche, fait un emploi abondant de *ꜥḥꜥ.n śḏm.n.f*, d'un usage très limité dans *Sinouhé* (cf. *infra*, § 1043).

C. En fonction circonstancielle

§ 572 Servant à marquer l'antériorité dans les incidentes, la *śḏm.n.f* est susceptible du même emploi dans des propositions subordonnées virtuelles. Comme on l'a dit plus haut, la fonction circonstancielle procède de la fonction incidente. Le départ entre les deux fonctions n'est donc pas toujours facile à établir. Néanmoins, on peut considérer que l'on a affaire à la fonction circonstancielle quand la présence de la *śḏm.n.f* est requise par le sens ou par la grammaire. Cet usage est clairement marqué lorsque la forme fonctionne comme le complément adverbial mis en relief par une forme emphatique. De même, comme relative déterminative virtuelle (cf. *infra*, § 1024b), la *śḏm.n.f* est nécessaire pour que le sens soit complet. On notera, sans que ce soit une règle absolue, que les propositions non téliques, qui n'ont pas pour vocation première de faire

progresser l'action, sont davantage susceptibles d'apparaître dans un emploi circonstanciel.

ex. 804 :

ḏd.n.f nn rḫ.n.f ḳd.i "c'est parce qu'il avait appris à connaître mon caractère qu'il me dit cela" (*Sinouhé*, B 31).
Ḏd.n.f est une forme emphatique. Comparer avec *supra*, ex. 787.

ex. 805 :

mi s ***wnm.n.f*** *k3.w nh.t* "comme un homme qui a mangé des fruits non entaillés du sycomore" (P. *Ebers*, 102, 2-3).
La *śḏm.n.f* a une fonction de relative déterminative virtuelle.

ex. 806 :

ḏd s r(3) pn ***w'b.n.f*** *św* "qu'un homme qui se sera purifié dise cette formule " (*Livre des Morts*, 125 = Naville, II, pl. 332).
La *śḏm.n.f* a une fonction de relative déterminative virtuelle.

On trouve aussi la *śḏm.n.f* dans un emploi circonstanciel derrière des prépositions-conjonctions, mais peut-être s'agit-il ici plutôt d'un emploi nominal, puisque la forme substantive *mrr.f* apparaît dans le même environnement syntaxique (cf. *infra*, § 574).

D. Emploi substantival

§ 573 La forme *śḏm.n.f* est capable de remplir les fonctions dévolues à une forme substantive. Du fait de l'écriture égyptienne, il est difficile de savoir si, morphologiquement, une forme particulière correspond à cet emploi. Un certain nombre d'indices vont toutefois dans ce sens. D'abord, l'alternance entre la forme *rdi.n.f* et *di.n.f* semble refléter une opposition entre une forme circonstancielle et une forme substantivale. L'existence de la *mrr.f* montre bien que l'égyptien est capable de recourir à des formes particulières pour assumer des fonctions substantives. Dans ses emplois substantivés, la *śḏm.n.f* présente d'ailleurs au passif une forme *śḏm.n.tw.f*, nettement spécialisée. On notera aussi dans le domaine des formes relatives, qui sont des formes nominales, mais attributives, l'existence d'une forme *śḏm.w.n.f* pour l'accompli. Enfin, d'un point de vue diachronique, en néo-égyptien, si le *śḏm.f* perfectif prend le relai de l'indicatif *iw śḏm.n.f*, la forme emphatique qui lui correspond est *i.ir.f śḏm*, provenant de *ir.n.f śḏm* attesté au début de la 19ᵉ dynastie. On ajoutera que l'existence de la négation *tm.n.f śḏm* propre aux emplois substantivés ne constitue pas la preuve de l'existence d'une forme particulière ; on songera aux négations latines *non* et *ne* ou grecques οὐκ et μή qui sont capables de nier une même forme verbale. Pareillement, le subjonctif *śḏm.f*, qui ne recouvre qu'une seule forme, change de négation (*nn* pour le futur ; *imi* pour le jussif et l'optatif et *tm* pour les emplois dépendants).

a. Forme substantive, mais non emphatique

§ **574** La *śḏm.n.f* peut assumer les différents emplois d'un substantif, comme sujet, génitif indirect, COD ou prédicat d'une proposition avec *pw*.

ex. 807 :
ś.t nb.(t) n.t ***pḫr.n*** *ḥm.f* "toute place que Sa Majesté a parcourue" (*Urk*. IV, 671, 3).

ex. 808 :
n m3.f ***ḫpr.n.ỉ*** *m-ḥr.f* "il n'a pas vu (*śḏm.f* perfectif) de ses yeux que je vins à l'existence" (*CT* I, 335c M4C).
On notera que les versions parallèles ont soit *ḫpr.ỉ* (forme *mrr.f*), soit *ḫpr.w.ỉ*, qui doit s'interpréter comme un substantif : "mes transformations"..

Elle peut aussi être commandée par une préposition-conjonction ; dans ce cas, elle suit souvent l'énoncé de référence, mais elle peut le précéder, la préposition-conjonction étant alors normalement introduite par *ḫr* ou par *ỉr*. Les prépositions-conjonctions en cause sont : *m-ḫt* "après que" ; *mỉ* "comme", *ḫft* "selon que", *r* "jusqu'à ce que", *ḏr* "depuis que", *m* "quand", *n* "parce que" et *ỉr* "si" (introduisant la protase d'un éventuel du passé ou d'un irréel du passé).

ex. 809 :
ḏd.n.ỉ nn ***ḫft m3.n.ỉ*** "c'est comme je (l')ai vu que je l'ai dit" (*Khâkheperrêseneb*, R° 6-7).
Ḏd.n.ỉ est une forme emphatique.

ex. 810 :
ḫr m-ḫ.t śm3.n *ḥm.f Mntj.w* "après que Sa Majesté eut frappé les Mentiou (d'Asie, elle remonta vers la Nubie)" (*Urk*. IV, 5, 4).
La subordonnée, introduite par *ḫr*, précède ici la principale.

ex. 811 : ...
ỉr ***ṯś.n.f*** *ỉm.f ... ỉr.ḫr.k* "s'il s'est noué en lui ... alors tu devras faire" (P. *Berlin* 3038, 13, 6-7).

§ **575** Ce sont encore des *śḏm.n.f* en fonction substantive que l'on rencontre dans les "Wechselsätze". Celles-ci sont de deux types.

Le premier est constitué de véritables phrases corrélatives qui établissent une identité entre une proposition A et une proposition B. Les deux énoncés, offrant un parallélisme lexical net, sont présentés comme équivalents et se déroulant simultanément.

ex. 812 :

pr.n.śn *r p.t m bik.w* ***pr.n.ỉ*** *ḥr ḏnḥ.wj.śn* "de même qu'ils sont partis vers le ciel comme faucons, de même je suis parti sur leurs deux ailes" (*CT* III, 115g).

Le second type est aussi une "Wechselsatz" mais qui marque une corrélation moins étroite. Le second énoncé est ici un peu postérieur au premier et on pourrait rendre cette nuance par "à peine que A".

ex. 813 :

ḫpr.n.(ỉ) ***ḫpr.n*** *ḫpr.t* "à peine fus-je apparu, qu'apparut ce qui est apparu" (P. *Turin*, CGT 54065 = *GM*, 43 [1981], p. 73).

Paroles du dieu démiurge. L'interprétation du passage n'est pas douteuse car le texte se poursuit par *ḫpr.n ḫpr.t nb.t* ***m-ḫt*** *ḫpr.ỉ* "C'est après que je fus apparu qu'apparut ce qui est apparu". Dans une telle phrase, la première proposition peut se rendre par une circonstancielle, mais en fait il s'agit d'un système corrélatif.

Remarque : Sur le plan grammatical, cette construction a également été expliquée d'une autre manière : la forme *śḏm.n.f* initiale est analysée comme une forme substantive à fonction emphatique et la forme *śḏm.n.f* suivante comme une forme circonstancielle. Dans ce type de construction, la forme *śḏm.n.f* circonstancielle exprime d'ordinaire l'antériorité, ce qui est exclu ici sous peine de contresens. Aussi, certains y voient un effet stylistique de l'égyptien servant à rendre une quasi-simultanéité, ou plutôt une contiguïté (Depuydt) entre deux événements se succédant rapidement dans le temps (sur l'emploi thématique de la *śḏm.n.f*, cf. *infra*, § 979). Un exemple rare, mais clair, d'une *mrr.f*, dont il sera question plus loin (cf. *infra*, § 620 et 979) autorise peut être à faire de la 1re *śḏm.n.f* une forme substantive thématisée à valeur circonstancielle. Pour être complet, il faut également signaler que l'on a aussi proposé d'analyser la première forme *śḏm.n.f* comme une forme circonstancielle, exprimant l'antériorité (le second schème de Vernus, dans *GM*, 43 [1981], p. 73-88)

b. Forme substantive emphatique

§ 576 La *śḏm.n.f* substantive peut jouer le rôle de thème, déplaçant par là-même le poids rhématique sur un élément adverbial, pris au sens large. Il n'est pas impossible (sans que cela soit néanmoins nécessaire) qu'à cette inversion des rôles des constituants énonciatifs ait répondu une inversion parallèle des fonctions grammaticales. Dans ce cas, l'élément adverbial jouerait le rôle de prédicat et la *śḏm.n.f* celui de sujet. L'élément adverbial peut être un adverbe, un complément circonstanciel ou une proposition circonstancielle. Dans cet emploi, notre forme est capable de s'utiliser avec les verbes de mouvement pour mettre en relief le terme de celui-ci.

ex. 814 :

ˁḥˁ.n ḏd.n.f n.ỉ ***pḥ.n.k*** *nn ḥr m* "alors il me dit : 'c'est pour quelle raison que as-tu atteint ceci ?' " (*Sinouhé*, B 34-35).

ex. 815 :

ỉr.n ḥm.f mỉ ḳd n-ˁ3 t-n.t ḥsˁ w(ỉ) ḥm.f r ḫ.t nb(.t) "c'est tellement sa

Majesté me favorisait plus que tout que Sa Majesté a agi de la sorte" (*Urk.* I, 216, 5).

ex. 816 :
špr.n *wḏ pn r.i ʿḥʿ.kwi m-ḥr-ib wḥw.t.i* "c'est alors que je me trouvais au milieu de ma tribu que cet ordre me parvint" (*Sinouhé*, B 199-200).

La fonction emphatique n'est pas réservée à la seule *šḏm.n.f* initiale ; il existe des cas où la *šḏm.n.f*, introduite par *išk/išt*, et marquée ainsi comme incidente par rapport à l'énoncé principal, peut elle aussi avoir une valeur emphatique.

ex. 817 :
išt ***gmn.n*** *ḥm.f r-pr pn m ḏb.t* "en effet, c'est en briques que Sa Majesté avait trouvé ce sanctuaire" (*Urk.* IV, 879, 5).

La *šḏm.n.f*, toujours en fonction emphatique, peut encore être introduite par l'auxiliaire d'énonciation *ḥꜣ* (cf. *supra*, ex. 390).

E. Conclusion

§ 577 En résumé, les emplois de la *šḏm.n.f* permettent les constatations suivantes. En position non initiale, la *šḏm.n.f* peut marquer une antériorité par rapport à la proposition précédente ou jouer le rôle d'un séquentiel. Cette contradiction apparente entre deux emplois, somme toute fort différents, s'explique dans le cadre d'une théorie aspectuelle et à la lumière de l'évolution diachronique. L'emploi incident est le premier usage attesté de la *šḏm.n.f* dans les *Textes des Pyramides*. Ce n'est que par après qu'elle a également reçu une fonction séquentielle, tout en conservant son premier emploi. Cette extension des attributions de la *šḏm.n.f* n'est pas sans parallèle dans les langues à système aspectuel très développé. C'est ainsi qu'une évolution analogue se laisse observer en russe, où le perfectif est à la fois capable d'exprimer la séquentialité dans la narration et de jouer comme passé du second degré. À l'intérieur de l'égyptien, cette évolution de la *šḏm.n.f* fut sans doute favorisée par l'affaiblissement progressif d'anciennes formes perfectives, comme le perfectif *šḏm.f*, mais aussi la *šḏm.t.f* et le parfait ancien dans son emploi indépendant.

Dans la pratique, on est souvent renvoyé au contexte pour décider si l'on a affaire à une forme incidente ou à une forme séquentielle. Le type de proposition logique apporte quelquefois une indication. Ainsi, une proposition non télique sera par nature davantage disposée à exprimer une situation incidente qu'une proposition télique. De même, une proposition incidente aura plus naturellement tendance à reprendre, sous forme de pronom, des éléments déjà contenus dans la proposition précédente. Mais ce ne sont là que des tendances. Il faut encore noter que le recours à une forme *šḏm.n.f* unique, multifonctionnelle, est le propre d'un petit nombre de textes littéraires au style particulièrement relevé, au premier rang desquels il convient de mettre le *Conte de Sinouhé*. Très tôt, dans les textes non littéraires, puis également dans les textes littéraires,

l'égyptien classique s'efforcera d'expliciter les relations logiques au moyen de constructions appropriées : utilisation de l'auxiliaire *ʿḥʿ.n* pour la fonction séquentielle, recours de plus en plus fréquent à *ἰšk/ἰšṯ* pour marquer l'incidente, utilisation plus fréquente des prépositions-conjonctions comme *ḏr* ou *m-ḫt* pour spécifier les emplois circonstanciels.

En égyptien classique ***littéraire***, une forme narrative *śḏm.n.f* ne peut se trouver en tête d'une phrase que si elle suit un auxiliaire d'énonciation. Lorsqu'une *śḏm.n.f* occupe une position initiale, à moins de noter un présent performatif, voire un passé du second degré, elle assume normalement une fonction substantivée, tout particulièrement pour mettre le prédicat adverbial en relief. L'emploi substantivé est accepté même par les verbes de mouvement, qui sont exclus des autres contextes pour laisser la place au parfait ancien.

3. La forme *śḏm.t.f*

§ **578** La forme *śḏm.t.f* est caractérisée par la présence d'un suffixe *t*. Ce suffixe est peut-être celui que l'on retrouve dans certaines formes perfectives des langues sémitiques, comme dans l'accadien *iptaras*. Si les choses se présentent bien ainsi, la forme *śḏm.t.f* serait très ancienne puisqu'elle remonterait à une époque antérieure à la séparation de l'égyptien d'avec la branche des langues sémitiques.

§ **579** Sur le plan aspectuel, la forme *śḏm.t.f* est un accompli. Elle isole donc le moment crucial de l'action, celui où l'action arrive à son terme. Par rapport aux autres formes suffixales de l'accompli utilisées en égyptien classique (perfectif *śḏm.f* et forme *śḏm.n.f*), la *śḏm.t.f* se distingue par le fait que la post-phase est envisagée (contrairement au perfectif), mais elle n'est pas intégrée dans le moment de référence, même en partie (contrairement à la forme *śḏm.n.f*). Avec les propositions téliques, le moment de référence isolé par la *śḏm.t.f* est donc du type <---[-+>]———. Avec les propositions atéliques, l'emploi de la *śḏm.t.f* a pour effet de conférer au procès une certaine forme de télicité puisque la post-phase de l'action est envisagée. Par ailleurs, comme souvent avec les formes de l'accompli, l'emploi de la *śḏm.t.f* renforce le contrôle de l'agent sur le procès. Par exemple, avec les verbes de perception, la *śḏm.t.f* implique que le sujet ne se contente pas de jouir du sens de la vue ou de l'ouïe, mais qu'il s'agit à chaque fois d'un procès émanant de sa volonté (cf. *infra*, ex. 824).

§ **580** Il est vraisemblable que la forme *śḏm.t.f* soit morphologiquement apparentée à la forme *śḏm.tj.fj*, qui, ainsi qu'on le verra, exprime un accompli sis dans le futur. Le suffixe caractéristique *-t* pourrait également se retrouver dans les formes subjonctives archaïques *ἰn.t.f* et *ἰw.t.f* (cf *supra*, § 544).

§ **581** En égyptien classique, les emplois de la *śḏm.t.f* sont limités à quelques tournures typiques (derrière la négation *n* et après les prépositions-conjonctions *r* et *ḏr*), constructions dans lesquelles la forme a toujours une fonction circonstancielle (restriction que ne connaît pas la *śḏm.n.f*). En ancien

s'employer comme régime direct de certains verbes déclaratifs, mais cet usage n'a pas été conservé en égyptien classique. On peut dès lors se demander si les emplois en égyptien classique ne constituent pas des cristallisations d'une forme à l'origine plus polyvalente, phénomène intervenu suite à l'apparition d'autres formes de l'accompli (perfectif *śḏm.f* et *śḏm.n.f*). Il n'est pas interdit de penser que la *śḏm.t.f* ait servi à l'origine à exprimer l'accompli général face au parfait ancien spécialisé comme résultatif. On notera que la *śḏm.t.f* se rencontre aussi bien avec des verbes transitifs qu'avec des verbes intransitifs.

L'existence de la construction *n śḏm.t.f* "il n'a pas encore entendu" postule l'existence ancienne d'une contrepartie positive indépendante signifiant "il a entendu" ou éventuellement aussi "il a déjà entendu", mais celle-ci aurait disparu, avant de laisser des traces dans nos sources écrites.

En effet, comme l'a montré Schenkel en 1973, il n'existe en égyptien classique aucune attestation assurée d'un emploi indépendant narratif de la *śdm.t.f*, puisque le seul exemple avec un verbe fort présentant l'infixe *t* (*š3ḳ.t* dans *Sinouhé*, B 23) semble dû à une mauvaise lecture du texte hiératique. De la sorte, tous les cas de verbes faibles pourvus d'un *t* peuvent parfaitement s'interpréter comme des infinitifs narratifs.

Avec l'apparition de nouvelles formes spécialisées dans l'expression de l'accompli (*n śḏm.f* "il n'a pas entendu" et *n śḏm.n.f*, "il ne peut entendre"), la construction *n śḏm.t.f* s'est réfugiée dans ce qui n'était sans doute à l'origine qu'un de ses effets de sens.

Le processus de rétraction de la *śḏm.t.f* serait donc parallèle à celui qui a amené le perfectif *śḏm.f* à ne plus guère survivre en égyptien classique que dans la tournure négative *n śḏm.f*, face aux empiètements de la *śḏm.n.f*. Le recul de la *śḏm.t.f* est d'ailleurs perceptible à travers les textes, puisque les *Textes des Pyramides* ont gardé la trace de l'emploi de cette forme comme régime direct de quelques verbes (comme *m33* et *śḏm*), mais que pareil usage ne se retrouve pas dans les stades ultérieurs de la langue.

§ **582** La forme *śdm.t.f* est aussi clairement attestée derrière les prépositions-conjonctions *ḏr* et *r*. On notera que dans les *Textes des Pyramides*, l'accompli *śḏm.n.f* ne se rencontre pas dans cet emploi ; à la Première Période Intermédiaire, on le trouve de manière exceptionnelle (derrière *r* : *Siut*, V, 29 ; derrière *ḏr* : *CT* VII, 353a et 444b). Tout comme la *śdm.t.f*, la *śdm.n.f* exprime un accompli, avec la nuance supplémentaire que la post-phase résultant de l'action est prise en compte. En d'autres termes, on peut dire que la situation issue du procès est davantage mise en avant.

Derrière d'autres prépositions-conjonctions comme *m-ḫt*, *ḫft*, *mi*, on trouve des formes présentant l'infixe *t*, mais comme il s'agit toujours de verbes faibles, il est sans doute préférable d'y voir des infinitifs féminins pourvus de leur sujet. On notera que l'emploi derrière une préposition-conjonction ne cessera de se réduire puisqu'en néo-égyptien, la *śḏm.t.f* n'est plus attestée qu'après *r*.

A. *N śḏm.t.f*

§ 583 La tournure négative a la signification de base "il n'a pas encore entendu". Ce qui est ici nié n'est ni le procès lui-même ("il n'écouta pas"), ni la situation qui en résulte ("il n'a pas écouté"), mais la réalisation du procès devant déboucher sur une situation escomptée, présupposée, sans que celle-ci ne fasse partie du moment de référence. Cette valeur est bien illustrée par les emplois du verbe *šm*, qui présente la particularité d'avoir une structure du type <+>----, c'est-à-dire d'un verbe télique ponctuel "s'en aller" dont la post-phase consiste en une activité "marcher". La construction *n šm.t.f* signifie "il ne s'est pas encore mis en route", ce qui montre bien que la post-phase n'est pas intégrée dans le moment de référence. Un effet de sens fréquent de la construction est la négation du moment initial de la post-phase (cf. *infra*, ex. 819-820).

La construction *n śḏm.t.f* s'emploie dans des propositions subordonnées virtuelles.

ex. 818 : ("alors je devins officier ...")
iw.i m šri ***n*** *ir.t.i ḥm.t* "étant très jeune, avant que j'eusse pris femme" (*Urk.* IV, 2, 15).

ex. 819 :
... *n ʿnḫ.t.śn* "alors qu'ils ne s'étaient pas encore mis à vivre" (*Désabusé*, 79-80).

La nuance de dépendance peut s'exprimer en introduisant la forme par *iśṯ* ou *iw*.

ex. 820 :
("de plus, quand il (*sc.* Horus) était encore enfant, on lui sacrifiait un porc,") *iw* ***n mr.t*** *ir.t.f* "alors que son oeil n'était pas encore tombé malade" (*CT* II, 344b-345b).

Pour autant qu'il ne s'agisse pas d'une faute du lapicide, le sens impose curieusement la traduction "sans que" dans un exemple apparemment unique. En effet, ce sens est peu compatible avec la signification de base de la construction *n śḏm.t.f*. Dès lors, il faut peut-être envisager d'autres solutions. On pourrait songer à la construction *nn* + infinitif (le verbe *tši* a bien un infinitif féminin), ou à la négation du perfectif *n śḏm.f* en fonction circonstancielle avec un *-t* superfétatoire.

ex. 821 : ("il pilla la ville de Kadesh")
n tš.t.i *r bw ḥr(j).f* "sans que j'aie jamais quitté la place où il (*sc.* le roi) se tenait" (*Urk.* IV, 892, 8-9).

Dans quelques rares cas, le sujet peut-être omis :

ex. 822 :

m wꜣ(w) n ntt n ***ii.t Ø*** *m ḥꜥ.w n ntt n* ***ḫpr.t Ø*** "ne te vante pas de ce qui n'est pas encore venu, ne te réjouis pas de ce qui n'est pas encore survenu" (*Oasien*, B1, 271-272).

Cette construction peut aussi revêtir un sens passif ; dans ce cas, seuls les *3ae inf.* présentent une forme particulière, caractérisée, par la terminaison *-jt*.

ex. 823 :
iw nṯr pn n ***wpj.t*** *šw.(w)t* "ce dieu est venu avant que les ombres eussent été séparées" (*CT* IV, 101g-h).

B. Derrière des prépositions-conjonctions

§ 584 La *śḏm.t.f* se trouve assurément derrière *r*, avec le sens de "jusqu'à ce que", et *ḏr*, avec la signification "avant que". En ce qui concerne cette dernière préposition-conjonction, on admet parfois le sens de "depuis que". Toutefois, comme les exemples susceptibles de se traduire de la sorte ne contiennent que des verbes faibles, il est sans doute préférable de voir dans ces cas des infinitifs et non des formes *śḏm.t.f*. On notera cependant un exemple apparemment unique d'une construction pseudo-verbale introduite par un convertisseur à la *śḏm.t.f*, où le sens de "depuis que" s'impose (cf. *infra*, ex. 1667).

ex. 824 :
m śḏr grḥ mi hrw r ***śpr.t.k*** *r ꜣbḏw* "ne dors ni de nuit ni de jour jusqu'à ce que tu aies atteint Abydos" (*Néferhotep*, 13).

ex. 825 :
imi.f śiw r.k r ***śḏm.t.k*** "qu'il ne proteste pas contre toi jusqu'à ce que tu l'aies écouté" (*Ptahhotep*, 453).
La forme *śḏm.t.f* donne au verbe *śḏm* le sens d'écouter (et non entendre), c'est-à-dire un procès émanant de la volonté de l'agent.

ex. 826 :
ḏd rn.i in śꜣṯw ***ḏr ḫnd.t.k*** *ḥr.i* "dis mon nom, dit le sol, avant que tu n'aies marché sur moi" (*CT* V, 186f-g).

La forme *śdm.t.f* peut servir à conjuguer le prédicat existentiel *wn* :

ex. 827 :
ḥḥi n.k sp nb mnḫ r ***wn.t*** *śḫr.k nn iw im.f* "recherche donc toute action utile jusqu'à ce que ton plan soit exempt de mal" (*Ptahhotep*, 86-87).

§ 585 On connaît de très rares exemples de la négation de ces tournures réalisée avec le verbe négatif *tm*.

ex. 828 :
("si tu cherches à connaître la nature d'un ami ...") *ir sp ḥnꜥ.f wꜥ.w r tm.t.k mn(.w) ḫr.t.f* "règle l'affaire avec lui seul, jusqu'à ce que tu n'aies plus à souffrir de son caractère" (*Ptahhotep*, 465-6).

4. Bibliographie

É. DORET, *La forme* sḏm.n.f *narrative*, dans *BSEG*, 2 (1979), p. 13-22 ; ID., *A note on the Egyptian construction Noun +* sḏm.f, dans *JNES*, 39 (1980), p. 37-45 ; A. LOPRIENO, *The form* sḏm.t.f : *verbal predicate or "transposition" ?*, dans *GM*, 37 (1980), p. 17-29 ; P. VERNUS, *Formes "emphatiques" en fonction non "emphatique" dans la protase d'un système corrélatif*, dans *GM*, 43 (1981), p. 73-88 ; A. LOPRIENO, *Aspekt und Diathese im Ägyptischen*, dans *Fs. Westendorf* (F. Junge, éd.), 1984, p. 87-102 ; P. VERNUS, *Le* sḏm.n.f *dans le registre de la narration : les intermittences de l'accompli*, dans *RdE*, 35 (1984), p. 159-171 ; ID., *Le* sḏm.n.f *des verbes de qualité. Dialectique de l'aspect et de l'Aktionsart*, dans *RdE*, 35 (1984), p. 171-184 ; ID., *"Ritual"* sḏm.n.f *and some values of the "accompli" in the Bible and in the Koran*, dans *Pharaonic Egypt* (S. Groll, éd.), Jérusalem, 1985, p. 307-316 ; R. HANNIG, *Pseudopartizip und* sḏm.n.f. *Der Kernbereich des mittelägyptischen Verbalsystems* II, (*HÄB* 32), 1991 ; L. ZONHOVEN, *Polostky, Sinuhe, Negation and the* sḏm.n=f. *On the Existence of an Indicative* sḏm.n=f *in Middle Egyptian*, dans *JEOL*, 33 (1993-1994), p. 39-108 ; J. BORGHOUTS, ink mr(i)=f *: an elusive pattern in Middle Egyptian*, dans *LingAeg*, 4 (1994), p. 13-34 ; L. ZONHOVEN, *Studies on the* sḏm.t=f *verb form in Classical Egyptian*, I *The Construction* ḏr sḏm.t=f , dans *BiOr*., 53 (1996), col. 613-644 (avec bibliographie antérieure) ; P. VERNUS, *Les parties du discours en moyen égyptien*, Genève, 1997 (Cahiers de SEG, 5) , p. 63-76 ; L. ZONHOVEN, *Studies on the* sḏm.t=f *verb form in Classical Egyptian*, édition privée, Leyde [1997].

IV. LA FORME DE L'INACCOMPLI - L'AORISTE *śḏm.f*

§ 586 L'aoriste est par excellence la forme de l'inaccompli ordinaire (cf. *supra*, § 362). Il présente donc le procès dans sa globalité sans en isoler spécifiquement l'une des phases. Il s'oppose en cela à l'inaccompli progressif *iw.f ḥr śḏm* qui considère l'action dans son développement (cf. *infra*, § 738). Avec les verbes de qualité, l'aoriste confère au procès une valeur dynamique (cf. *infra*, ex. 845).

L'inaccompli *śḏm.f* est susceptible d'un certain nombre d'effets de sens, dont voici les plus importants. L'aoriste exprime volontiers une vérité de portée générale ("aoriste gnomique"). Il se rendra alors le plus souvent par un présent en français. D'ordinaire, l'aoriste adopte dans ce cas le schéma de la construction à prédicat adverbial (S + P), c'est-à-dire avec son sujet antéposé, construction particulièrement apte à rendre une prédication de situation avec laquelle l'inaccompli général possède des affinités (comparer en français "il écrit" et "il est écrivain").

En dehors de l'inaccompli général, l'aoriste *sḏm.f* peut encore exprimer un habituel, caractérisé par la factorisation du procès (cf. *supra*, § 362).

La valeur générale ou habituelle de l'aoriste est souvent indiquée ou renforcée par les éléments suivants : substantifs à valeur générique (p. ex. *rmṯ* "les gens"), substantifs déterminés par *nb* "tout, chaque" ou par des adjectifs de quantité (p. ex. *ˁšꜣ* "nombreux", cf. *infra*, ex. 836), effacement du deuxième argument avec un verbe télique (cf. *infra*, ex. 842), adverbe fréquentatif (p. ex. *m-mn.t*, *rˁ nb*).

L'aoriste est neutre du point de vue temporel. Le temps se définit en fonction de l'instance d'énonciation (éventuellement spécifiée par l'emploi d'auxiliaires d'énonciation), de la syntaxe (emploi circonstanciel), ou d'adverbes éventuels.

L'aoriste s'emploie toujours de manière pronominale ; il est le plus souvent précédé d'un élément qui est son sujet ou qui joue un rôle dans la proposition précédente. Il s'agit peut-être là de la grammaticalisation du schéma de la construction à prédicat adverbial.

Comme on l'a dit (cf. *supra*, § 444), le terme aoriste donné à l'inaccompli *sḏm.f* provient d'une analogie avec le grec ancien, où cette forme sert notamment à exprimer des vérités d'ordre général. On trouve aussi l'appellation de forme circonstancielle. Cette dénomination a été particulièrement en faveur dans le système édifié par H. Polotsky, où l'aoriste *sḏm.f* était envisagé comme une véritable transposition adverbiale du verbe, assumant le rôle de prédicat dans une phrase à prédicat adverbial (cf. *supra*, § 387). Même si cette théorie doit être abandonnée, l'appellation garde quelque justification dans la mesure où l'aoriste fonctionne souvent comme une proposition circonstancielle virtuelle. Ainsi donc, l'aoriste *sḏm.f* n'est pas une forme particulière réservée aux emplois circonstanciels, comme on l'a d'abord cru, mais une forme proprement verbale dont la fonction circonstancielle, fréquente, est marquée par la structure adverbiale de la phrase (sujet = forme substantive personnelle ou forme en fonction substantive + prédicat = aoriste *sḏm.f*), parfois par la particule *(ỉ)sk/ỉsṯ* ou par le contexte.

1. Fonction prédicative dans une proposition indépendante

§ 587 Dans le ***discours***, l'aoriste a la signification d'un inaccompli général. Pour fonctionner dans une proposition indépendante, l'aoriste *sḏm.f* est normalement précédé de l'auxiliaire d'énonciation *ỉw*. Le sujet peut être antéposé et rattaché à *ỉw* (*ỉw* + sujet + *sḏm.f*) ou seulement exprimé derrière la forme de l'aoriste (*ỉw sḏm.f*).

ex. 829 : [hiéroglyphes]
ỉw r-ỉb.f mr.f "son estomac souffre" (P. *Berlin* 3038, 13, 3).

ex. 830 : [hiéroglyphes]
ỉw r(ꜣ) n s nḥm.f sw "la bouche de l'homme le sauve" (*Naufragé*, 17-18).

ex. 831 : [hiéroglyphes]

iw ḫꜥḏꜣ.tw "on pille" (*Désabusé*, 112).

La présence de l'auxiliaire d'énonciation *iw* n'est toutefois pas syntaxiquement requise. Dans la mesure où *iw* sert au locuteur à se prononcer sur la réalité de son énoncé, on peut considérer que son absence donne à l'aoriste une valeur encore plus générale pour exprimer une affirmation présentée comme vraie au-delà de l'assertion du locuteur.

ex. 832 :

ir.t nb mꜣ(ꜣ).sn im.k "tous les yeux voient grâce à toi" (*RB*, 113, 16).
On notera la présence de l'adjectif *nb* (cf. *supra*, § 586).

ex. 833 : sic

mś.(w) wi rꜥ nb dì.f wi r šr.t.f it.i Itm "celui qui m'enfante chaque jour me porte à sa narine, à savoir mon père Atoum" (*CT* II, 38d-g).
On notera l'expression *rꜥ nb* qualifiant le sujet nominal antéposé.

ex. 834 :

ṯꜣw m p.t ḫnm.t(w).f ḏd.k "le souffle du ciel, il est respiré quand tu (*sc.* le roi) le dis" (*Sinouhé*, B 233).
Affirmation générale avec un aoriste passif.

De fait, quand on considère les exemples donnés plus haut (ex. 829-831), on constate que la proposition introduite par *iw* est à chaque fois limitée à un cas particulier. Dans l'ex. 829, il s'agit d'une situation limitée à un diagnostic médical ; dans l'ex. 830, l'aphorisme sert d'illustration à la situation de l'interlocuteur du naufragé ; enfin, dans l'ex. 831, la situation décrite n'est pas présentée comme une vérité générale, mais comme une situation spécifique, typique des temps troublés qui forment le cadre du récit. En revanche, l'absence d'auxiliaire dans les ex. 832-834 confère à l'assertion une portée générale, sans limitation.

§ **588** Dans la ***narration***, l'aoriste apporte au procès une valeur générale (proposition atélique) ou habituelle (proposition télique), ce qui se rendra le plus souvent en français par un imparfait.

ex. 835 :

wpw.tj ḫdd ḫnt(j) r-ḫnw ꜣb.f ḥr.i "le messager qui faisait route vers le Nord ou vers le Sud, en direction de la Résidence, il faisait halte chez moi" (*Sinouhé*, B 94).
Proposition télique. Le caractère habituel du procès est par ailleurs souligné par la graphie explicite du participe *ḫdd*, un inaccompli.

ex. 836 :

("j'étais quelqu'un d'aimé de son maître ...") *ḥm.f hꜣb.f w(i) sp.w ꜥšꜣ.w r wpw.t nb* "Sa Majesté m'envoyait plusieurs fois en toute mission" (*Brit.

Mus. 569, 3-4 = Vernus, *Future*, ex. 365 = *HTBM* II, pl. 20).
Proposition télique. On notera la présence de l'adjectif *ˁšȝ* et de l'adjectif *nb*.

De même, *iw* est absent lorsque l'aoriste sert de légende, car, dans cet emploi, le point de référence est l'image elle-même et non l'énonciateur.

ex. 837 :
Ỉmn-Rˁ dỉ.f ˁnḫ "Amon-Rê donne la vie" (*Chapelle de Sésostris*, § 229).

ex. 838 :
Mn-ḫpr-Rˁ šnḳ.f mw.t.f ȝś.t "Menkheperrê tête sa mère Isis" (*PM*, I², 2, p. 553 Aa).

§ **589** La construction *iw.f śḏm.f* a parfois la valeur d'une circonstancielle virtuelle :

ex. 839 :
śḥtp.n.ỉ nṯr.ỉ m mrr.t.f ỉw.ỉ śḫȝ.ỉ śpr.ỉ r nṯr "et j'ai contenté mon dieu de ce qu'il aimait, me rappelant (sans cesse) de me rendre auprès du dieu" (*Siut*, I, 267).
La nuance de passé vient donc du contexte. La forme *śḏm.n.f* a une valeur séquentielle.

§ **590** Lorsque *iw* fait place au convertisseur du passé *wn*, ce dernier transpose la proposition dans le passé (cf. *supra*, § 402). Avec les propositions téliques (propositions d'achèvement et d'accomplissement), le procès est factorisé, ce qui n'est pas le cas avec les propositions non téliques (proposition d'activité).

ex. 840 :
wn.ỉ wšd.ỉ ḥm.wt ḥr.ś "j'interrogeais les travailleurs à ce sujet" (*Sinai*, 90, 8).
Proposition télique ; *wšd.ỉ* "poser une question" est ici factorisé, d'où la traduction "interroger".

ex. 841 :
wn.ỉ mȝˁ.ỉ r biȝ pn "je me rendais habituellement dans cette région minière" (*Sinai*, 90, 13).
Proposition télique.

ex. 842 :
ỉnk wn.(ỉ) ỉr.(ỉ) n.śn śḫr "c'est moi qui les commandait" (*Urk.* I, 102, 9).
Proposition atélique, la non-définition du COD oblitérant la télicité du verbe *ỉrỉ*.

ex. 843 :

("j'étais quelqu'un aimé de son père, loué par sa mère et honoré par son maître chaque jour") ***wn.śn ḏd.ś<n>*** *r.(ỉ) m33.śn w(ỉ) ˁḳ.(ỉ) m rw.t.(ỉ) : mk ỉm3ḫw pw m3ˁ ỉw.f ḫrw.śn r.(ỉ)* "ils disaient habituellement de moi, quand ils me voyaient entrer par ma porte : 'vois, c'est un vénérable véritable qui entre', ainsi disaient-ils de moi" (*ZÄS*, 83 [1958], p. 8).

Dans ce magnifique exemple, le personnage rapporte une activité habituelle. Pour ce faire, il utilise une série d'aoristes. La construction *wn.f śḏm.f* souligne que les propos tenus étaient habituels et qu'ils se produisaient dans le passé. L'aoriste *m33.śn*, en fonction circonstancielle, indique la concomitance des deux actions : c'est à chaque fois qu'on le voit qu'on s'exclame. De cet aoriste en fonction circonstancielle, dépend un troisième aoriste *ˁḳ.ỉ* : à chaque fois qu'on le voit entrer. Enfin, dans le discours rapporté, on trouve l'aoriste *ỉw.f*, dont la fonction est d'indiquer qu'on se situe dans une vérité d'ordre général. Les participants n'entendent pas dire "c'est un vénérable qui est en train d'entrer", auquel cas on aurait eu recours au progressif. Le caractère habituel de tout le passage est encore souligné par *rˁ nb* (ligne précédente).

2. Fonction circonstancielle dans une subordonnée virtuelle

§ 591 L'aoriste, apte à décrire une situation, fonctionne souvent dans une proposition subordonnée virtuelle (circonstancielle ou relative) marquant la simultanéité par rapport à la proposition principale. Ce caractère circonstanciel est bien mis en lumière par son alternance avec les constructions pseudo-verbales (*ḥr* + infinitif, ou parfait ancien) qui assument aussi souvent ce rôle (mais avec un aspect progressif ou résultatif), tout comme par son emploi en tant que prédicat adverbial après une forme emphatique.

ex. 844 :

wmt-ỉb pw ***m33.f*** *ˁš3.t* "c'est un robuste de coeur quand il voit la multitude" (*Sinouhé*, B 58-59).

Proposition circonstancielle virtuelle.

ex. 845 :

k.t n.t dr wšš śnf ***ˁš3.f*** "autre (remède) pour chasser une émission de sang, quand il abonde" (P. *Ebers*, 16, 7-8).

Proposition circonstancielle virtuelle.

ex. 846 :

mśḏr ***dỉ.f*** *mw ḥw3* "une oreille qui produit une eau nauséabonde" (P. *Ebers*, 91, 3).

Proposition relative virtuelle.

ex. 847 :

mw m ỉtrw śwr.t(w).f ***mr.k*** "l'eau du fleuve est bue quand tu le veux" (*Sinouhé*, B 233-234).

Cet exemple contient deux aoristes, le premier au passif dans la proposition

principale, le second dans la proposition circonstancielle.

3. Bibliographie

P. VERNUS, *Sujet +* sḏm.f *et sujet + pseudoparticipe avec les verbes de qualité : Dialectique de l'aspect et de l'Aktionsart*, dans *Fs. Westendorf* (Fr. Junge, éd.), Wiesbaden, 1984, p. 197-212 ; M. COLLIER, *Predication and the Circumstancial* sḏm(=f)/sḏm.n.(=f), dans *LingAeg*, 2 (1992), p. 17-65 ; ID., *Pro verb*, dans *Actes du VIe Congrès des Égyptologues*, II, Turin, 1993, p. 77-85 (avec bibliographie antérieure).

V. LES CONSTRUCTIONS PROSPECTIVES

§ **592** L'égyptien possède dans le prospectif *śḏm.w.f* et le subjonctif *śḏm.f* deux formes assez proches à la fois par la morphologie et par le sens, toutes deux étant orientées, d'une façon ou d'une autre, vers le futur.

Pour ce qui est de la morphologie, les deux formes ne peuvent être distinguées que dans des occasions favorables étant donné que les différences ne se marquent qu'avec certaines classes de verbes (cf. *supra*, § 544-545).

La situation est d'autant plus embrouillée que le subjonctif a concurrencé, puis supplanté le prospectif dans un certain nombre d'emplois. C'est ce qui explique que les deux formes n'aient été distinguées l'une de l'autre que relativement tard par les égyptologues. Leur proximité se révèle enfin dans la terminologie puisqu'on les qualifie quelquefois toutes deux de prospectifs. Par souci de clarté, nous réserverons le terme prospectif à la forme *śḏm.w.f* et le terme subjonctif à la forme *śḏm.f*.

§ **593** Dans un premier temps, on peut opposer le prospectif au subjonctif comme un futur objectif face à une forme modale. Sur le plan syntaxique, le premier est essentiellement une forme substantive, ce qui n'est pas le cas de la seconde.

Le prospectif et le subjonctif sont rarement caractérisés sur le plan aspectuel. Cela tient en partie au fait qu'ils n'entrent pas, pour les emplois où ils apparaissent, dans un jeu d'oppositions aspectuelles aussi riche et varié que celui qu'on connaît avec d'autres formes. Néanmoins, cela ne veut pas dire que la manière dont le procès est considéré par ces formes soit indifférente. Avec le prospectif et le subjonctif, il semble en effet que le moment de référence isole dans la proposition logique un segment correspondant à celui de l'accompli perfectif. Un certain nombre d'éléments viennent appuyer cette hypothèse.

a) Il y a quelque temps, Loprieno a montré de manière suggestive que les formes en -*w* (prospectif *śḏm.w.f* et passif *śḏm.w.f*) pouvaient être historiquement apparentées et reliées entre elles par un trait commun, celui de la perfectivité. En cela, les formes en -*w* seraient assez semblables aux formes en -*t* (forme *śḏm.t.f*, forme *śḏm.tj.fj*, vestiges de subjonctif *iw.t.f* et *in.t.f*, passif *śḏm.tw.f*) qui partageraient également le même trait de perfectivité.

b) Une confirmation de l'hypothèse de Loprieno peut être recherchée dans la

sémantique. En effet, quand elles sont conjuguées au prospectif ou au subjonctif, les propositions logiques prennent toujours un sens perfectif. Cet effet de sens se remarque le mieux dans le cas des propositions non téliques.

- Par exemple, avec les verbes de qualité, le moment de référence isolé par le prospectif ou le subjonctif ne considère ni le procès en cours (ce qui serait du domaine de l'inaccompli), ni la situation résultant du procès (ce qui serait du domaine de l'accompli résultatif, c'est-à-dire en l'occurrence du parfait ancien). Ce qui est mis en évidence, c'est le passage du procès à la post-phase, c'est-à-dire précisément le moment de référence qui correspond à l'accompli perfectif : <-----[->--]——— (cf. *supra*, § 550).

ex. 848 :

śnb.w.f *ḥr-ꜥw(j)* "c'est immédiatement qu'il guérira" (P. *Berlin* 3038, 21, 11).

Le moment de référence envisagé est le moment précis où le patient guérit (<-----[->--]------), non celui où il est en train de guérir (<-[-----]->———) ou celui où il est déjà guéri (<------>[————]).

Voir encore *infra* les exemples avec *ḫm* "être sec" (ex. 868), *dhỉ* "être humilié" (ex. 892), *nfr* "être bon" (ex. 868).

- De même, avec les verbes de perception, comme *mȝȝ* ou *śḏm*, on constate que le prospectif et le subjonctif entraînent le plus souvent un sens où l'agent est impliqué dans le procès, conférant du même coup une certaine télicité au procès. Comme nous l'avons déjà vu, c'est là un des traits caractéristiques de l'accompli.

ex. 849 :

ỉr ***mȝȝ.k*** "fais (-le) et tu constateras (que c'est efficace)" (P. *Ebers*, 75, 12).

L'emploi du prospectif renforce l'agentivité du sujet et donne à la proposition logique un sens télique. Il n'est évidement pas question ici de dire que le personnage jouira du sens de la vue. On notera également que le verbe, sans objet direct exprimé, prend un sens prégnant.

- Enfin, derrière certaines prépositions-conjonctions, des formes de l'accompli comme la *śḏm.n.f* ou la *śḏm.t.f* peuvent apparaître comme variante contextuelle du prospectif ou de subjonctif. Ainsi, dans les *Textes des Sarcophages*, la *śḏm.t.f* peut alterner avec la *śḏm.w.f* dans une subordonnée introduite par *ḏr* (*CT* I, 242f et II, 2c). Le prospectif ou le subjonctif peut encore alterner avec la *śḏm.n.f* dans le même environnement (*CT* VII, 353a et 444b). Derrière *ḫft*, on trouve deux formes (*śḏm.n.f* et prospectif ou subjonctif, auxquelles il faut ajouter la forme relative de l'accompli *śḏm.w.n.f*) en variante contextuelle (*CT* I, 394a). Enfin, le prospectif peut alterner avec la *śḏm.t.f* derrière la préposition *r* (*CT* IV, 58d et VI, 357j-k).

ex. 850 :

ḏr rḫ.ỉ *psg.ỉ nsp.w* "car je sais comment cracher sur les blessures" (*CT* VII, 444b version moyenne).

Prospectif ou subjonctif. La version de B1Bo présente *ḏr rḫ.n.ỉ*.

Derrière *ir* conditionnel, la *śḏm.w.f* est la forme habituelle. Elle sert à exprimer la réalisation d'un fait, réalisation nécessaire pour envisager l'apodose. Il s'agit donc bien d'une manifestation de l'accompli. Dans certaines formules, on trouve en lieu et place de cette construction la forme *śḏm.tj.fj* qui, ainsi qu'on le verra, véhicule également l'accompli. Enfin, il faut signaler quelques rares exemples de la *śḏm.n.f* derrière *ir* conditionnel, à nouveau pour acter l'accomplissement d'un fait dont la réalisation est nécessaire pour envisager l'apodose.

ex. 851 :
ir ṯś.n.f im.f ḫpr.n.f m šnʿ ir.ḫr.k " s'il s'est noué en lui et qu'il s'est transformé en obstacle, tu devras faire" (P. *Berlin* 3038, 13, 6-7).

1. Le prospectif *śḏm.(w).f*

§ **594** Le prospectif *śḏm.w.f* marque un futur objectif ou obligatoire ; par affaiblissement de sens, il peut aussi noter un futur lointain. En égyptien classique, son domaine s'est déjà rétréci ; ainsi le futur déontique en position autonome est-il rendu par la construction pseudo-verbale ayant pour prédicat *r* + infinitif. Le prospectif ne se conserve plus guère que dans des emplois dépendants, particulièrement des emplois substantivaux. Pour un certain nombre d'entre eux, le prospectif est même concurrencé de plus en plus par le subjonctif *śḏm.f*. Le prospectif reste bien vivace essentiellement dans trois constructions : après *ir* conditionnel, dans la phrase coupée *in* SN/*ntf śḏm.w.f* et comme forme emphatique. En néo-égyptien, en dehors de certains exemples rares comme dans la construction *ḫr-śḏm.f*, la forme *śḏm.w.f* survit probablement dans la forme *i.śḏm.f*, spécialisée dans deux emplois, typiques de la *śḏm.w.f* en égyptien classique : la "cleft sentence" et la fonction emphatique.

Le prospectif n'est jamais employé en égyptien classique comme forme autonome. La seule exception est la construction *nn śḏm.w.f*, à condition de la considérer, en synchronie, comme une seule entité. En effet, étymologiquement, la forme *śḏm.w.f* y joue le rôle de sujet du prédicat de non-existence *nn*. Il s'agit donc à nouveau d'une forme substantive.

A. Fonction prédicative

a. Fonction prédicative dans une proposition indépendante

§ **595** La *śḏm.(w).f* paraît jouer un rôle prédicatif proprement verbal dans deux constructions qui se sont grammaticalisées, mais qui, étymologiquement, semblent des constructions substantives.

α. La tournure négative *nn śḏm.(w).f*

§ **596** Du point de vue étymologique, le prospectif utilisé assume une fonction

substantive qui en fait le sujet du prédicat *nn* ("non existant est qu'il entendra").

La tournure sert surtout de corrélat négatif à la construction récente du futur déontique, c'est-à-dire à la construction pseudo-verbale dont le prédicat est *r* + infinitif. En effet, cette construction ne connaît pas de négation symétrique avant le tout début de la 18e dynastie (*nn św r śḏm*, avec toutefois peut-être une tentative chez Ankhtifi, [cf. Vandier, *Mo'alla*, p. 185]). Dans les *Textes des Sarcophages*, la négation est encore parfois écrite *n*.

ex. 852 :

mtn nn šrr pꜣ t ḥ(n)ḳ.t irr.w n.i tꜣ ḳnb.t n.t ḥw.t-nṯr "voyez, ce pain-bière que la *qenebet* du temple délivre pour moi n'en viendra pas être diminué" (*Siut*, I, 295).

Négation d'une prédication qui au mode affirmatif recourrait à *iw.f r śḏm* ; *šrr* est un verbe 2*ae gem.* Le verbe *šrr* est un verbe de qualité. Le prospectif exprime l'aboutissement du procès, c'est-à-dire le passage de l'activité à la situation qui en résulte, d'où la traduction "n'en viendra pas à être diminuée" pour essayer de rendre la nuance perfective.

ex. 853 :

n(n) ḥmś.w N tn m-ḫnw ḥꜣd.w.śn " Cette N ne s'installera pas dans leurs filets " (*CT* IV, 324a B3C).

Il existe aussi une tournure *nn śḏm.f* qui sert de négation au subjonctif, d'où dans certains cas, sa coloration modale d'impossibilité (cf. ex. 963).

β. Phrase coupée : *in* N/ pronom indépendant + *śḏm.(w).f*

§ **597** Cette construction sert à mettre le sujet en vedette, à en faire un rhème marqué (sur une attestation exceptionnelle du subjonctif, cf. *infra*, ex. 1435). La tournure est complémentaire des constructions où la *śḏm.(w).f* laisse la place à un participe perfectif ou imperfectif, c'est-à-dire à des formes nominales adjectivales (cf. *infra*, §, 1063 et suiv.). On se gardera de confondre cette construction avec la tournure *ink śḏm.f śḏm.f* impliquant l'ancien perfectif (cf. *supra*, § 556).

ex. 854 :

in šwꜣw.w wnm.śn t "seuls les pauvres mangeront du pain" (*Néferti*, 56-57).

ex. 855 :

in m irf in.f św gm.f św " qui donc l'apportera, qui le trouvera ? " (P. *Ebers*, 58, 10).

La forme du verbe *ini* est caractéristique du prospectif. Le sens de "apporter" que prend ici *ini* (au propre "aller chercher") illustre la valeur d'accompli de

la *śḏm.w.f* (cf. le cas analogue *lw.l ln.n.l* A "j'apporte A", où la valeur d'accompli est également bien perceptible). Voir encore *infra*, ex. 869 pour un autre effet de sens de *lnl* au prospectif.

ex. 856 :
ntf lr.f n.l pȝ t ḥ(n)ḳ.t "c'est lui qui fera pour moi ce pain et bière" (*Siut*, I, 323-324).

ex. 857 :
ink nḏ.l św m-ʿ ḫftj.w.f "c'est moi qui le protégerai de ses ennemis" (P. *Ebers*, 1, 8).

b. Fonction prédicative dans une proposition principale non autonome

§ **598** La *śḏm.(w).f* est employée pour marquer un futur dans l'apodose d'une conditionnelle ou après un impératif. Il ne s'agit pas syntaxiquement des mêmes emplois. Dans le premier cas, la *śḏm.w.f* forme un système avec la protase, aucune des deux parties n'ayant de statut autonome. Dans la seconde en revanche, la *śḏm.w.f* continue une proposition autonome. Elle joue dans ce cas un rôle fort proche d'une circonstancielle virtuelle de but, usage banal pour le subjonctif *śḏm.f*, mais très rare pour la *śḏm.w.f*, dont ce n'est sans doute pas un emploi originel (cf. J. Allen, *L'Égyptologie en 1979*). Il faut peut-être imaginer que la *śḏm.w.f* n'a pu être ainsi employée que suite à la fusion partielle des deux paradigmes du prospectif.

ex. 858 :
lr kȝś.ś mś.ś "si elle vomit, elle enfantera" (P. *Berlin* 3038, V° 1, 4 et 1, 5).

ex. 859 :
lr mȝȝ.k "fais (-le) et tu constateras" (P. *Ebers*, 75, 12).
Formule qui conclut une prescription médicale. On pourrait toutefois penser que dans ce type de construction, on a affaire à une proposition virtuelle de but.

c. Fonction prédicative dans une proposition séquentielle

§ **599** Le prospectif fonctionne comme une forme séquentielle lorsqu'il suit les auxiliaires d'énonciation *kȝ* et *ḫr* dans les constructions *kȝ śḏm.f* et *ḫr śḏm.f*. Derrière *kȝ*, il alterne avec le subjonctif de manière à opposer un futur obligatif à un futur volitif. Derrière *ḫr*, il semble avoir été utilisé avant que le subjonctif ne l'évacue, car *ḫr śḏm.f* est encore attesté au début de la 19e dynastie avec des formes typiques de la *śḏm.(w).f*.

ex. 860 :
kȝ rdl.l ḫpr mw nw mḥ 4 "alors je devrai faire que surviennent quatre coudées d'eau" (P. *Westcar*, 9, 18).
Forme *śḏm.(w).f*.

ex. 861 : [hiéroglyphes]
("quiconque tire droit sur moi") *ḫr ḫnr.w nʒj.śn ʿḥʒ.w* "ses flèches s'éparpillent inévitablement (au moment de m'atteindre)" (*KRI* II, 65, 11-14).

Parfois, la forme séquentielle introduite par *ḫr* ou *kʒ* fait figure de proposition autonome, la dépendance étant plutôt d'ordre logique :

ex. 862 : [hiéroglyphes]
in iw.ś m Ṯmḥw, kʒ iri.n ʿnw " est-ce que ce sont des Libyens ? (si oui), alors nous retournerons " (*Admonitions*, 14, 13-14).
La construction *kʒ śḏm.f* fait ici suite à la réponse implicite à la question.

B. Fonction circonstancielle

§ 600 On rencontre la *śḏm.(w).f* dans des propositions circonstancielles réelles. Le fait qu'elle soit alors utilisée derrière des prépositions-conjonctions implique sans doute plutôt un emploi substantival (cf. *infra*, § 603).

C. Fonctions substantives

a. Fonction substantive mais non emphatique

§ 601 Le prospectif *śḏm.(w).f* peut assumer, comme nous l'avons vu (cf. *supra*, § 596), la fonction nominale de sujet dans la construction négative *nn śḏm.(w).f*.

Il est également attesté dans une proposition complétive directe.

ex. 863 : [hiéroglyphes]
wḏ n.k ḥmś.w N ir gś.k "commande, toi, que N siège à ton côté" (*Pyr.*, 1480c).

ex. 864 : [hiéroglyphes]
mrr.k ḫʿ.w nṯr.w.k ... "si tu désires que tes dieux apparaissent ..." (Vernus, *Future*, ex. 61).
Mrr.k est le premier élément d'une "Wechselsatz".

On le trouve aussi dans une "Wechselsatz".

ex. 865 : [hiéroglyphes]
mr.w.f m(w)t.ṯn m(w)t.ṯn mr.w.f ʿnḫ.ṯn ʿnḫ.ṯn "s'il désire que vous mourriez, vous mourrez, s'il désire que vous viviez, vous vivrez" (*Pyr.*, 153c).
Littéralement "qu'il désirera que vous mourriez/viviez (est) que vous mourrez/vivrez".

ex. 866 :

gm.w.tw kf.t.ś sb.w.ś r im3ḫ "si on reconnaît ses fondements (*sc.* de la justice), elle conduira à l'état de bienheureux" (*Oasien*, B1, 321-322).

Littéralement "que l'on découvre ses fondements (est) qu'elle conduira à l'état de bienheureux".

§ 602 Le prospectif est peut-être encore employé comme prédicat d'une proposition substantivale de type A *pw*.

ex. 867 :

ꜥnḫ.f pw "cela signifie qu'il vivra" (P. *Ramesseum* IV, C 19).

Le sens futur qui se dégage manifestement du contexte semble exclure la *mrr.f* au profit d'un prospectif.

§ 603 Enfin, elle se rencontre dans des propositions subordonnées réelles, surtout après des prépositions-conjonctions marquant le but, telles *r*, *n-ib-n*, *ḥr*, et dans la protase d'une proposition conditionnelle après *ir* ou *ḏr*.

ex. 868 :

ir ḫm.w.ś rdi.ḥr.k mrḥ.t "si cela en vient à être sec, alors tu appliqueras un onguent" (P. *Ebers*, 65, 5).

La valeur d'accompli de la *śḏm.w.f* se trahit à nouveau quand elle est employée avec un verbe de qualité. La forme saisit le moment précis où l'on passe du non sec au sec. Ce moment est assez difficile à rendre en français si l'on veut marquer la différence avec l'inaccompli ("si cela sèche"), avec une prédication de qualité ("si c'est sec") ou avec un parfait résultatif ("si c'est devenu sec"). Voir encore *ir nfr.f* "si cela en vient à être bon" (P. *Ramesseum* IV, C 24).

ex. 869 :

ir in.k imi n śnw.k "si tu acquiers, donne à ton semblable" (*Oasien*, B1, 252).

Le sens "apporter" est conféré à *ini* par la valeur d'accompli du prospectif (cf. *supra*, ex. 855). Le sens spécifique d'acquérir provient de l'effacement de l'objet et du fait que le bénéficiaire implicite du procès s'identifie au sujet (littéralement "si tu apportes [quelque chose pour toi]").

ex. 870 :

ḏr ir.w.k ḫ.t nb.t r.i ... "puisque tu fais quelque chose contre moi ..." (*CT* VII, 308c B1C).

ex. 871 :

śf.in.k gś.f wꜥ n-ib-n h3.w śnf.f ḥr gś.f wꜥ "alors tu entailleras un seul de ses côtés afin que son sang tombe par un seul côté" (P. *Ebers*, 91, 15-16).

ex. 872 :

śʿm m ḥ(n)ḳ.t r pr ntt nb.t m ẖ.t.f "à avaler avec de la bière pour que sorte tout ce qui est dans son ventre" (P. *Ebers*, 8, 15-16).

b. Fonction substantive emphatique

§ 604 En tant que forme substantivée, elle permet de faire porter l'emphase sur l'élément circonstant. Dans ce rôle, elle est parfois la contrepartie emphatique du futur *iw.f r śḏm*, du subjonctif et de *śḏm.ḫr.f*.

ex. 873 :

wnm.ỉ *ꜣ m t.k* "c'est seulement de ton pain que je mangerai !" (*Oasien*, B2, 125).

Le COD est exprimé de manière partitive au moyen de la préposition *m* ; il est ainsi susceptible de recevoir l'emphase quand il est employé avec une forme en fonction substantive. *ꜣ* est une particule enclitique exclamative.

ex. 874 :

śmn.j.(ỉ) *św irf ḥr iśś.t* "sur quoi donc le fixerai-je ?" (*CT* V, 92f).

ex. 875 :

śm.w.ỉ *m Šw, ỉw.ỉ m Šw* "c'est comme Shou que je m'en irai, c'est comme Shou que je reviendrai" (*CT* III, 34b version moyenne).

ex. 876 :

śnb.w.f *ḥr-ʿw(j)* "c'est immédiatement qu'il guérira" (P. *Berlin* 3038, 21, 11).

Contrepartie emphatique de *iw.f r śḏm* dans une prognose de texte médical.

ex. 877 :

ḏd.ỉ *m mꜣʿ.t* "c'est en vérité que je veux parler" (*Hatnub*, 22, 6).

Le COD est mis en emphase; contrepartie emphatique du subjonctif marquant la volonté.

ex. 878 :

rdỉ.ḫr.k śtp śnʿʿ m gś ḥr(j) ỉr.tj m-ḥꜣ.t ***rdỉ.k*** *pḫr.t tn m gś ḥr(j) ỉr.tj ḥr śtp <p>n* "alors tu devras d'abord mettre une bande douce sur la partie supérieure des deux yeux. C'est sur cette bande, sur la partie supérieure des deux yeux, que tu devras placer ce remède" (P. *Ramesseum* III, A 23-24).

Clairement contrepartie emphatique de *śḏm.ḫr.f*.

ex. 879 :

... ḫftj ḫftj.t ntj ***ḏꜣj.w.śn*** *śt m ỉr.tj ỉptn (n) s* " ... un ennemi ou une ennemie qui s'opposeront précisément aux deux yeux de cet homme" (P. *Brit. Mus.* 10059, 7, 4-5).

Littéralement "à ces deux yeux d'homme". Le prospectif, ici dans une

proposition relative, met l'emphase sur *m ỉr.tj ỉptn (n) s*. Cette forme alterne dans d'autres textes avec *śḏm.tj.fj*.

D. *Conclusion*

§ 605 Dans les constructions initiales, le prospectif intervient comme premier membre d'une "Wechselsatz", dans une phrase coupée (*ỉn* SN / pronom indépendant + prospectif), ou comme forme substantive en fonction emphatique.

Dans ses usages dépendants, le prospectif peut fonctionner derrière une préposition-conjonction ; comme forme substantive dans une proposition complétive sujet (*nn śḏm.(w).f*) ou objet, ou encore jouant le rôle de prédicat dans le second membre d'une "Wechselsatz" ; et enfin dans une proposition principale non autonome (derrière une proposition conditionnelle ou un impératif).

2. Le subjonctif *śḏm.f*

§ 606 Cette forme est souvent désignée comme le prospectif *śḏm.f*, étiquette qui s'explique surtout par l'invasion de cette forme dans le domaine du prospectif *śḏm.(w).f*. Néanmoins, nous préférons l'appeler subjonctif pour deux raisons. D'abord, l'existence de deux termes différents permet d'éviter bien des ambiguïtés ; ensuite, le terme "subjonctif" qui est utilisé dans la grammaire française pour caractériser le mode du non-assumé nous semble bien convenir pour recouvrir les emplois de cette forme.

Le subjonctif *śḏm.f* est donc une forme modale qui présente l'action comme n'étant pas placée sur le plan de la réalité, c'est-à-dire n'étant pas assumée. Cette modalité peut exprimer un désir (volitif), un souhait (optatif), un ordre (jussif). Dans tous ces cas, le déroulement de l'action est voulu, attendu par le locuteur. Cette valeur modale lui permettra aussi d'exprimer un futur subjectif dépendant de la volonté ou de l'attente du locuteur. Ce futur subjectif est souvent un futur immédiat, car "je veux faire cela" est proche de "je vais faire cela", du moins en opposition au futur objectif éloigné exprimé par *ỉw.f r śḏm*.

En bref, le subjonctif *śḏm.f* marque une action comme dépendante, qu'il s'agisse d'une dépendance syntaxique au sein d'une proposition subordonnée ou d'une dépendance sémantique dans une construction indépendante initiale. Dans le premier cas, la forme est niée par *tm* ; dans le second, par *nn*. Si le subjonctif *śḏm.f* est souvent utilisé dans des propositions dépendantes, c'est que dans de telles propositions l'action est, par nature, non actuelle, son accomplissement dépendant de l'action ou de la situation de la proposition qui la gouverne. Il semble même, pour cette raison, que les formes brèves de la conjugaison suffixale rencontrées derrière des prépositions-conjonctions qui n'impliquent aucune valeur prospective soient aussi des subjonctifs. On songera à cet égard au français qui recourt au subjonctif dans des subordonnées pour marquer non une modalité mais la simple dépendance ; ainsi utilise-t-on de plus en plus, mais fautivement, le subjonctif derrière "après que".

Sur le plan aspectuel, ainsi qu'on l'a déjà signalé (cf. *supra*, § 593), le subjonctif appartient à l'accompli perfectif, comme le prospectif *śḏm.w.f*. Ce trait est surtout visible dans le cas des propositions naturellement non téliques, de même qu'avec les propositions d'achèvement (propositions téliques ponctuelles). Autre trait inhérent à l'accompli, l'emploi du subjonctif a pour effet de renforcer le contrôle de l'agent sur le procès, un effet de sens prévisible dans l'emploi d'une forme impliquant fortement le locuteur.

Notons que dans la mesure où le subjonctif marque une action comme non objective, il est évidemment incompatible avec l'auxiliaire d'énonciation *ỉw*. Enfin, le subjonctif n'est jamais emphatique.

A. *Fonction prédicative*

a. Dans une proposition indépendante ou principale initiale

§ 607 Le subjonctif sert à exprimer, tout particulièrement à la première personne, la possibilité, la volonté, l'intention de faire quelque chose, et parfois le futur immédiat.

> ex. 880 :
> ***śḏd.ỉ*** *b3w.k n ỉtj* "j'ai l'intention de relater ta puissance au souverain" (*Naufragé*, 139).

> ex. 881 :
> ***ỉrj.ỉ*** *r ḥś.t.k* "j'agirai (je veux/je vais agir) selon ce que tu désires" (*Th.T.S.* II, 26).

§ 608 Il peut aussi être utilisé pour rendre un ordre poli ou un souhait, généralement derrière *ḥ3*.

> ex. 882 :
> *nb śgr* ***dỉ.k*** *r.k n.ỉ ḫ.t.ỉ* "Maître du silence, donne-moi, je t'en prie, mes biens" (*Oasien*, B1, 29-30).

> ex. 883 :
> ***ỉn.t.k*** *n.ỉ św* "veux-tu me l'apporter" (P. *Westcar*, 7, 8-9).
> Le sens pris ici par *ỉnỉ* illustre la valeur d'accompli du subjonctif. Voir *supra*, les exemples 855 et 869.

> ex. 884 :
> *ḥ3* ***dỉ.tn*** *p3 ỉt* "puissiez-vous donner l'orge" (P. *Westcar*, 11, 7).

Si l'action à venir est considérée comme objective, on recourt à *ỉw.f r śdm*. Au mode négatif, une seule et même tournure (*nn śḏm.f*, issue de la fusion de *nn śḏm.f* et *nn śḏm.w.f*) sert à nier *ỉw.f r śḏm* et le subjonctif, du moins jusqu'à la fin de la 18e dynastie (cf. *infra*, § 642).

On rappellera ici que le subjonctif se rencontre exceptionnellement dans une "cleft sentence", en remplacement du prospectif.

b. Fonction prédicative dans une proposition principale non autonome

§ 609 En fonction séquentielle, on trouve le subjonctif dans des constructions non initiales marquées comme telles. Il s'agit de tournures où le subjonctif fait suite aux auxiliaires d'énonciation *ỉḫ* (cas particulièrement fréquent), *kꜣ* (cas commun), et peut-être *ḫr*. Derrière ce dernier auxiliaire, la forme primitive paraît avoir été le prospectif *śḏm.(w).f*, encore aisément identifiable au début de la 19e dynastie, mais qui aurait ensuite cédé la place au subjonctif. La présence du prospectif *śḏm.(w).f* derrière *ḫr* est logique puisque le morphème *ḫr* sert à exprimer une séquence ressentie comme nécessaire et donc inéluctable. De leur côté, comme nous l'avons vu (cf. *supra*, § 419-420), *kꜣ* marque une pure séquence et *ỉḫ* lie cette séquence à la volonté du locuteur. *Kꜣ śḏm.f* et *ḫr śḏm.f* sont les successeurs diachroniques de *śḏm.kꜣ.f* et *śḏm.ḫr.f*.

ex. 885 :
("je me coucherai chez moi, et alors je feindrai de tomber malade, mes voisins entreront me voir,") ***kꜣ ỉw.t* *tꜣ śn.t m-dỉ.śn*** "et la soeur viendra avec eux" (P. *Harris* 500, R° 2, 9-11).

ex. 886 :
("fais qu'il m'écrive au sujet des travailleurs qui ont été enlevés") ***ỉḫ dỉ.ỉ*** *dỉ.t(w) n.f* "et je ferai en sorte qu'(ils) lui soient rendus" (P. *Reisner* II, pl. 10, G 2).

ex. 887 :
nḏ.ỉ ḫr.t ḥnw.t tꜣ ntt m ꜥḥ.f śḏm.ỉ wpw.wt n.t ḫrd.w.ś, ***ỉḫ rnpỉ*** *ḥꜥw.ỉ* "je voudrais saluer la maîtresse de la terre qui est dans son (*sc.* le roi) palais et prendre connaissance des instructions de ses enfants, ainsi mon corps en deviendra rajeuni" (*Sinouhé*, B 167).
Le verbe de qualité *rnpỉ* prend le sens de "en venir à être rajeuni", un effet de sens dû à la valeur perfective du subjonctif.

ex. 888 :
... ***ỉḫ tm.ỉ śbḥ*** "... afin que je ne crie pas" (*Oasien*, B1, 30-31).

B. Fonction circonstancielle

§ 610 Le subjonctif se rencontre dans des propositions circonstancielles virtuelles de but ou de conséquence.

ex. 889 : [hieroglyphs]

ii.n.i r bw nt(j) ḥnw.t.i m3.i nfr.ś "c'est pour que je voie sa beauté que je suis venu à l'endroit où se trouve ma maîtresse" (*CT* VI, 53b-c S1C).

La proposition finale avec *m3.i* est mise en emphase par la *śdm.n.f* initiale d'un verbe de mouvement.

ex. 890 : [hieroglyphs]

mtn iś ḫ.t w3.ti r k3 pr wbd.t.ś r ḫfti.w t3 "et voyez, le feu en est venu à s'élever de sorte que son incendie avance contre le pays" (*Admonitions*, 7, 1).

R ḫfti.w (littéralement "contre les ennemis") est une expression euphémique; cf. G. POSENER, dans *ZÄS*, 96 (1969), p. 30-35.

C'est du même emploi qu'il doit s'agir lorsque le subjonctif fait suite à un impératif ; en effet, au mode négatif, il est nié par *tm*, signe de sa dépendance.

ex. 891 : [hieroglyphs]

mi.w m3.tn mnw pn nfr "venez et voyez ce beau monument" (*Chapelle d'Hatshepsout*, p. 260, A 2-3).

Littéralement "venez afin de voir ...".

ex. 892 : [hieroglyphs]

m k3 ib.k tm.f dḥi "n'exhalte pas ton coeur de telle sorte qu'il n'en vienne pas à se trouver humilié" (*Ptahhotep*, 374).

Le sens que prend ici *dhi*, un verbe de qualité, illustre une nouvelle fois la valeur d'accompli du subjonctif.

Lorsque le sujet est nominal, il se place d'ordinaire après le complément verbal négatif.

ex. 893 : [hieroglyphs]

("ne sois pas hautain ...") *tm śpr bw dw r.k* "afin que le mal ne t'atteigne pas" (*Oasien*, B1, 214).

C. Fonctions substantives

§ 611 Le subjonctif peut assumer la fonction nominale de sujet, tout particulièrement dans la construction négative *nn śdm.f*, où il fait plus souvent place au prospectif *śdm.(w).f*, et dans la tournure *n śp śdm.f* ("il ne s'est pas produit qu'il puisse entendre", c'est-à-dire "il n'a jamais entendu"). On soulignera qu'en égyptien classique ces deux constructions sont en fait grammaticalisées. Occasionellement, le subjonctif peut être une partie constitutive d'une "Wechselsatz".

Derrière des verbes comme *rdi* "faire en sorte que", ou des verbes signifiant "ordonner, souhaiter, promettre", le subjonctif possède une nuance modale que n'offre

pas le prospectif *śḏm.(w).f*, qui présente l'action dépendante comme un fait simple : *rdi.f iw.t.f* "il fait en sorte qu'il vienne", mais *rdi.f iw.f* "il fait en sorte qu'il vient". Toutefois, cette opposition s'est sans doute neutralisée assez tôt. On rencontre aussi le subjonctif après le verbe *gmi*.

ex. 894 :
k.t n.t rdi.t di s.t r t3 "autre (remède) pour permettre qu'une femme mette au monde" (P. *Ebers*, 94, 10).

ex. 895 :
n gm.n.f dg3.f n k3ḥ.wj.fj "il ne peut pas trouver un moyen de regarder ses épaules" (P. *Smith*, 1, 25).
Le verbe *gmi* peut signifier "trouver un moyen", "être capable de". On notera que *dg3* est la forme récente de *dgi*.

ex. 896 :
ir grt m3.n.k ḫ.t ḥr ir.tj.śj " si tu constatais quelque chose à ses yeux... " (P. *Kahun med.*, 3, 24).
On notera la forme caractéristique du verbe *m33*. La traduction de *m33* par "constater" résulte de la valeur d'accompli du subjonctif, cf. *supra*, § 593.

ex. 897 :
wrš.ś ḥkr.t(i) r iw.t nw n ś3 iʿw-r(3) " elle doit passer la journée à jeun jusqu'à ce que vienne le moment d'après le petit déjeuner " (P. *Kahun med.*, 2, 5).
La forme *iw.t* exclut la possibilité d'avoir à faire à une forme *śḏm.t.f*, qui appellerait *ij.t*.

Enfin, le subjonctif peut être utilisé, sans doute de façon substantivale, dans des propositions subordonnées réelles, surtout après des prépositions-conjonctions marquant le but, telles *r*, *n-mrw.t*, où il alterne avec le prospectif *śḏm.(w).f*. On le trouve aussi dans la protase d'une proposition conditionnelle après *ir*, mais beaucoup plus rarement que le prospectif *śḏm.(w).f*.

ex. 898 :
ir iw.t.k <r.i> m ḥf3.t nb(.t) m(w)t.k3 Rʿ "si tu viens <contre moi> comme un quelconque serpent, alors Rê mourra" (*CT* VII, 418c-419b B3C).
Le complément de direction *r.i* est donné par trois versions parallèles, mais absent de six autres.

3. Bibliographie

J. ALLEN, *Synthetic and analytic tenses in the Pyramid Texts*, dans *L'Egyptologie en 1979*, I, 1982, p. 19-27 ; A. LOPRIENO, *Aspekt und Diathese im Ägyptischen*, dans *Fs. Westendorf*, I, 1984, p. 87-102 ; L. DEPUYDT, *A History of Research on the Prospective sdm f Forms in Middle Egyptian*, dans *JARCE* 29 (1992), p. 11-21 ;

bibliographie antérieure) ; P. VERNUS, *Future*, ch. 1 et 2.

VI. La forme substantive personnelle *MRR.F*

§ 612 Cette forme permet à un verbe de jouer les rôles normalement dévolus à un substantif. Un de ses emplois les plus marquants est de mettre l'emphase sur le prédicat adverbial (cf. *supra*, § 390), d'où le nom de forme emphatique qu'on lui donne souvent, bien que cet usage ne soit qu'une retombée de la nature profonde de la *mrr.f*.

En ce qui concerne l'expression de l'aspect, la forme *mrr.f* est un inaccompli général. Elle est donc particulièrement apte à rendre des procès généraux ou habituels. Avec des propositions téliques, elle marque fréquemment la répétition du procès. Mais elle peut aussi exprimer un procès brut, unique. C'est notamment le cas dans certains emplois proprement substantivaux (cf. *infra*, ex. 899, 900).

La forme *mrr.f* est neutre quant à l'expression du temps. La coloration temporelle qu'elle reçoit est généralement tirée du contexte syntaxique quand la *mrr.f* joue le rôle d'un substantif. Quand elle fonctionne comme forme emphatique, la nuance temporelle peut également se déduire de l'instance d'énonciation.

1. Sans fonction emphatique

§ 613 Étant donné sa nature, la *mrr.f* se rencontre donc dans les multiples emplois du substantif, à l'exception du vocatif.

A. Sujet d'un prédicat adjectival

§ 614 La forme *mrr.f* peut se substituer à un substantif pour servir de sujet à un prédicat adjectival.

ex. 899 :

ḳśn mśś.ś "pénible était son accouchement" (P. *Westcar*, 9, 22).
Littéralement "pénible (était) qu'elle enfantait". Le sens passé se tire du contexte.

B. Prédicat d'une proposition avec pw

§ 615 Le schéma de la construction à prédicat substantival est utilisé pour donner à une proposition entière la fonction de prédicat, ce qui, sur le plan énonciatif, revient à la rhématiser globalement. *Pw* qui sert d'indice du sujet doit ici se traduire par "c'est que", "cela signifie que" (cf. *supra*, § 468). La construction est fréquente dans les gloses des textes médicaux.

ex. 900 : ("quant à (l'expression) 'mouvement de son coeur' ",)

rww.f św pw ḥr mnḏ.f ỉ3b.t(j) "cela signifie qu'il se meut dans la partie

gauche de sa poitrine" (P. *Ebers*, 101, 12).
Constatation générale.

C. Régime direct dans une proposition complétive

§ 616 La forme *mrr.f* peut servir de régime direct de certains verbes, notamment des verbes jussifs.

ex. 901 :
iw grt wḏ.n ḥm.f prr.(i) r ḫꜣś.t tn "Sa Majesté a donc ordonné que je monte vers ce désert" (*Hammamat*, 113, 10).

Dans cet emploi, on notera que la *mrr.f* alterne avec le prospectif *śḏm.w.f* ou le subjonctif *sḏm.f*. (cf. *supra*, § 601, 611 et *infra*, § 906 et suiv.).

D. Régime d'un génitif indirect

§ 617 Dans cet emploi, la *mrr.f* semble fonctionner à la manière d'une proposition relative du français. À la différence d'autres constructions que possède l'égyptien (participes, formes relatives, formes de la conjugaison suffixale employées en combinaison avec *ntj*), la construction génitivale examinée ici ne fait pas référence à un procès particulier, se contentant de qualifier le substantif de manière générale. Ainsi, dans l'exemple suivant, il ne s'agit pas du pain que le roi donne à un certain moment, mais d'un type de pain tel que le roi en donne habituellement.

ex. 902 :
*wnm.k špśś.w **n didi** n(j)-św.t* "tu mangeras des choses raffinées telles qu'en donne le roi" (P. *Westcar*, 7, 21).

ex. 903 :
*r tr **n nšnn** p.t* "à la saison où le ciel fait rage" (P. *Kahun*, 2, 19).

E. Comme régime d'une préposition-conjonction

§ 618 Par sa nature substantive, cette forme est habilitée à servir de régime à une préposition-conjonction.

ex. 904 :
*rḳ.t-ib pw ḥr **mꜣꜣ.f** wi ḥr ir(i).t wp.t.f* "c'était de la jalousie parce qu'il (*sc.* le fort du Retjénou) me voyait accomplir ses (*sc.* le prince) missions" (*Sinouhé*, B 116-117).
Le manuscrit R a opté pour le style direct et donne *wp.wt.k* "tes missions".

ex. 905 :
*śḳdj.k ḫft **didi** ib.k* "c'est suivant ton désir que tu navigueras" (*Urk.* IV, 116, 17).

Littéralement "selon ton coeur donne". *Šḳdj.k* est une forme prospective emphatique.

F. Dans les 'Wechselsätze'

§ 619 La forme substantive personnelle est utilisée dans les deux propositions d'un système corrélatif. Cette structure peut souligner une identité totale entre les deux éléments ; dans ce cas, elle est généralement reconnaissable à son parallélisme lexical étroit.

ex. 906 :

prr.śn *r p.t m bìk.w* ***prr.ì*** *ḥr ḏnḥ.w.śn* "montent-ils vers le ciel en faucons, que je monte sur leurs ailes" (*CT* III, 24c-25a).

Littéralement "qu'ils montent vers le ciel en faucons (est) que je monte sur leurs ailes".

ex. 907 :

ȝd.t(w) r.f, ***dìdì.f*** *śȝ.f* "l'attaque-t-on qu'il tourne le dos" (*Berlin* 1157, 12).

Parfois, la corrélation est moins étroite et il est alors assez facile de rendre dans la traduction la première proposition par une subordonnée virtuelle.

ex. 908 :

mrr.ṯn *Wp-wȝ.wt ... ḏd.ṯn* "aussi vrai que/ si vous aimez Oupouaout ... vous direz" (*CGC* 20153, 7-8).

ex. 909 :

dìdì *śt N,* ***dìdì.f*** *śt n ḫnmś, ntf didi n.f śt* "quand N les donnait, c'est à son ami qu'il les donnait, et c'est lui qui les lui (= l'oasien) donnait" (*Oasien*, B1, 85-86).

Procès habituel, ainsi que cela ressort du passage qui précède immédiatement (*wn.ìn.tw ḥr rdì.t n.f t 10 ḥnḳ.t dś 2 rʿ nb* "et on se mit à lui donner 10 pains et deux cruches de bière chaque jour").

G. Forme initiale thématisée en fonction circonstancielle

§ 620 La forme *mrr.f* en tête de proposition peut fonctionner à la manière d'une proposition circonstancielle devant une proposition autonome, sans donc entrer dans un système corrélatif. Cet emploi est parfaitement illustré dans l'exemple suivant, où la négation *nn ḏd.ì* exclut une forme substantive, et donc toute possibilité d'un système corrélatif.

ex. 910 :

tm.k ìw.(w) *r.ì nn ḏd.ì r.k* "si tu ne viens pas contre moi, je ne parlerai pas contre toi" (*CT* V, 323i B2L).

La négation utilisée dans le premier membre est caractéristique d'une forme

substantive, sans doute ici une *mrr.f.*

À la lumière de cet exemple, heureusement indubitable, il convient de se demander si des exemples traditionnellement interprétés comme des *Wechselsätze* ne devraient pas plutôt s'expliquer selon le même canevas.

H. Dans les titres

§ 621 La forme *mrr.f* peut servir à noter un titre de chapitre ou de formule, comme le fait également l'infinitif, une autre forme substantive, mais cette fois non personnelle. La *mrr.f* permet, elle, d'expliciter le sujet de l'action.

ex. 911 :
ḫpp s m im3ḫj ḫr nṯr "l'homme s'en va, vénérable, auprès du dieu" (*CT* IV, 390a).

2. Avec fonction emphatique

§ 622 Lorsque la forme substantive personnelle assume la fonction énonciative de thème, elle permet au complément adverbial (complément circonstanciel ou proposition circonstancielle) de recevoir la charge rhématique, ce qui a pour effet de le mettre en relief (voir *supra*, § 390). D'ordinaire, elle sert de corrélat emphatique à l'aoriste. Dans le discours et dans la narration, elle exprime ainsi, suivant la nature de la proposition logique (cf. *supra*, § 612), une action générale ou habituelle. Dans la narration, la forme *mrr.f* s'oppose à la *śḏm.n.f* qui exprime l'accompli.

Dans le discours, elle sert parfois de corrélat au subjonctif, voire à l'impératif, ce qui explique qu'elle a parfois la valeur modale de ce dernier, et notamment celle d'un injonctif. Elle entre ainsi en concurrence avec le prospectif *śḏm.w.f*, corrélat emphatique habituel du subjonctif.

ex. 912 :
śḳdd t3 ḫft wḏ.k "c'est selon ton commandement que le pays navigue" (*Oasien*, B1, 267).
Inaccompli général avec une proposition atélique.

ex. 913 :
h33.k r bw mrj.k im "c'est vers l'endroit où tu aimeras être que tu descendras" (P. *Kahun*, 6, 21).
Corrélat du subjonctif.

ex. 914 :
prr.ṯn ḫrw śṯṯ.ṯn m t ḥ(n)ḳ.t wnn.t(j).f(j) m ᶜ.ṯn "c'est avec le pain et la bière qui seront entre vos mains que vous devez faire une offrande funéraire et une libation" (*Turin* 1447, 12).
Littéralement : "c'est avec ... que vous devez sortir la voix et faire une libation".

ex. 915 : [hiéroglyphes]

*m dg(.w) r ntj m-bꜣḥ.f, **dgg.k** r ntj m-bꜣḥ.k* "n'essaye pas de regarder ce qui est devant lui ; tu ne regarderas que ce qui est devant toi" (*Ptahhotep,* 122-123 L2).

La forme *mrr.f* fonctionne ici comme corrélat emphatique positif du vétitif. La fonction thématique de la *mrr.f* est particulièrement bien mise en évidence ici, *dgg.k* reprenant le verbe de la proposition précédente. Le verbe *dgi* exprime l'effort que l'on fait pour apercevoir quelque chose. Sur l'orthographe *dgꜣ*, cf. *supra*, ex. 895.

ex. 916 : [hiéroglyphes]

***irr.k** wp(w).t mi ḏd.f* "c'est comme il (le) dit que tu dois exécuter une mission" (*Ptahhotep,* 148 L2).

La graphie n'exclut pas la possibilité de lire *ir.(w).k*, c'est-à-dire une forme de prospectif, mais c'est moins probable. La version du P. *Prisse* porte un impératif *ir n.f wp(w).t*, etc., ce qui illustre bien les affinités que la forme *mrr.f* entretient avec l'impératif quand le rhème est énonciativement marqué.

ex. 917 : [hiéroglyphes]

***irr** ḥm.k m mrr.f* "Ta Majesté n'agit que comme elle le souhaite" (*Sinouhé*, B 264).

La *mrr.f* fonctionne ici comme le corrélat de l'aoriste. On a affaire ici à une proposition logique d'activité. On notera la présence d'une autre *mrr.f*, derrière la préposition *m*.

La forme *mrr.f* peut-être exceptionnellement précédée de l'auxiliaire d'énonciation *iḫ* :

ex. 918 : [hiéroglyphes]

(décret royal annonçant l'accession au trône de Thoutmosis Ier et sa titulature) ***iḫ didi.k** di.tw mn ꜥnḫ m rn n ḥm.i* "c'est au nom de Ma Majesté que tu voudras bien faire établir le serment" (*Urk*. IV, 80, 17).

Remarque : Il arrive que la forme emphatique ne serve pas à mettre en relief la proposition qui joue le rôle de prédicat adverbial, mais qu'elle souligne simplement que cette proposition est la partie la plus informative de l'énoncé, ce qui est normal, puisque la *mrr.f* est une forme thématisée (cf. *supra*, § 390).

3. Bibliographie

J.P. ALLEN, *Is the "Emphatic" Sentence an Adverbial-Predicate Construction ?*, dans *GM*, 32 (1979, p. 7-15 ; Fr. JUNGE, *Emphasis and Sentential Meaning*, Göttingen, 1989 (avec bibliographie antérieure) ; P. VERNUS, *Future*, p. 41-45.

VII. Les formes séquentielles contingentes *śḏm.ḫr.f*, *śḏm.kꜣ.f* et *śḏm.ỉn.f*

§ 623 Ces trois formes sont construites à l'aide de trois éléments, particules ou infixes vraisemblament apparentés aux verbes *ḫr*, *kꜣ* et *ỉn*, qui signifient tous trois "dire". Les deux premières formes constituent un sous-groupe car elles sont bâties sur un thème identique, probablement celui du prospectif. Pour sa part, la troisième est construite sur le thème du perfectif. En revanche, les trois formes ont en commun d'avoir des thèmes qui se rattachent à l'accompli. La valeur de l'accompli se trouve réalisée pour chacune des formes, avec des nuances propres.

Ces trois formes sont employées uniquement dans des propositions principales non initiales, en tant que formes séquentielles et contingentes (cf. *supra*, § 449), c'est-à-dire conditionnées par un autre procès.

1. *śḏm.ḫr.f*

§ 624 Elle exprime un séquentiel nécessaire, un "obligatif", c'est-à-dire une action dont le lien avec ce qui précède est considéré comme inévitable en fonction d'une norme extérieure ou d'une logique interne (ordre cosmique, la nature des choses, la logique des mathématiques ou de la médecine, du droit, du rituel religieux). Elle apparaît donc souvent dans des textes scientifiques (par exemple, pour exprimer des prescriptions ou des diagnostics) ou dans des descriptions dont les actions obéissent à la nécessité.

La forme *śḏm.ḫr.f* ne véhicule en elle-même aucune notion temporelle. Dans le discours, le futur est souvent un moyen commode de rendre la nature séquentielle de la *śḏm.ḫr.f*, surtout quand il s'agit d'une action unique. En français, le présent peut également servir à exprimer une norme ayant une validité générale ou universelle. Avec des propositions téliques, la *śḏm.ḫr.f* peut encore rendre un procès habituel. Le caractère répétitif du procès peut être souligné par des adverbes de fréquence (ou des constructions assimilées). Dans la traduction, ces propositions peuvent parfois se rendre par des propositions consécutives ou finales (cf. *infra*, § 933).

Beaucoup plus rarement, la *śḏm.ḫr.f* peut s'appliquer au passé au sein d'une narration :

> ex. 919 :
>
> *ḏd.ḫr.śn* "et alors, ils ne manquèrent pas de dire" (*Urk.* IV, 324, 6).
>
> Introduction des propos tenus par les princes de Pount lors de l'accueil de l'expédition d'Hatchepsout.

Dans son emploi prescriptif, la forme pourra se rendre par "alors ... devoir" ; dans son usage descriptif, on traduira plutôt par "alors ... nécessairement".

On notera que *śḏm.ḫr.f*, déjà en moyen égyptien, a tendance à être supplanté par *ḫr.f śḏm.f* (ici thème de l'aoriste *śḏm.f*) ou *ḫr śḏm.f* (ici thème du prospectif *śḏm.(w).f*, puis

subjonctif *śḏm.f*).

ex. 920 : (si telle chose,) [hiéroglyphes]
rdl.ḫr.k *wrḥ.f św* "alors, tu devras faire qu'il s'oigne" (prescription médicale) (P. *Ebers*, 52, 1).

ex. 921 : [hiéroglyphes]
ḥtp.ḫr.f *ś.t.f rʿ nb* "et alors il (le serpent dans la barque solaire) occupe son siège chaque jour" (Hornung, *Amduat*, p. 174, 4).
Présent général.

ex. 922 : [hiéroglyphes]
("tu dois multiplier 2,5 quatre fois") ***ḫpr.ḫr 10*** "alors résulte (nécessairement) 10" (P. *mathématique Moscou*, XI, 2).

ex. 923 : [hiéroglyphes]
wśf.f ***ḫr*** *ḏb3.w fnḏ.w* "(quand) il (*sc.* le Nil) est paresseux), alors les nez se bouchent nécessairement" (*Hymne au Nil*, II, d).
Description d'un phénomène inévitable. *ḏb3* se comporte ici comme un *3ae inf.* Sur ce phénomène, cf. J. WINAND, *Études de néo-égyptien*, I, Liège, 1992, § 56.

2. *śḏm.k3.f*

§ 625 Il exprime un séquentiel qui marque une pure séquence chronologique, un nouveau degré dans la succession d'actions à venir, sans lien avec une nécessité (cas des formes avec *ḫr*) ou avec la volonté du locuteur (cas des formes avec *lḫ*), mais dépendant d'une condition explicite ou implicite. Cette forme est donc liée à la sphère du futur.

Dès la fin de la 12e dynastie, *śḏm.k3.f* tend à disparaître au profit de *k3.f śḏm.f* (ici thème de l'aoriste *śḏm.f*) ou *k3 śḏm.f*. Dans cette dernière tournure, le verbe peut présenter le thème du prospectif *śḏm.(w).f* ou celui du subjonctif ; le premier sert à exprimer un futur obligatif et le second, un futur modal.

ex. 924 : [hiéroglyphes]
("si on dit que je mange ceci") ***wnm.k3*** *Rʿ štw.w* "alors Rê mangera des tortues" (*CT* V, 30e-f).

ex. 925 : [hiéroglyphes]
("si vous n'avez rien en votre possession"), ***ḏd.k3.ṯn*** *m tp-r(3)* "alors, vous direz comme formule" (*Denkmäler der Oase Dachla*, 58, 5).

ex. 926 : [hiéroglyphes]
k3 rdl.l *ḫpr mw nw mḥ 4* "alors je devrai faire que surviennent quatre coudées d'eau" (P. *Westcar*, 9, 18).
Prospectif.

3. *sḏm.in.f*

§ 626 Cette forme est fondamentalement un séquentiel narratif qui introduit une nouvelle étape dans le récit, mais elle fonctionne aussi comme la *sḏm.ḫr.f* dans les textes médicaux. Elle marque donc un enchaînement dans le récit ou dans le raisonnement. Peut-être son sens de futur dans les textes médicaux n'est-il qu'un effet de traduction. Le recours à la *sḏm.in.f* présenterait l'enchaînement comme tellement évident, qu'il serait exprimé à l'aide d'une forme perfective.

On a noté que *sḏm.in.f* servait souvent à introduire les paroles de dieux ou de hauts personnages, comme le roi et sa famille, ou à rapporter des messages importants.

ex. 927 :
***ḫʿr.in** ḥm.f r.s mi 3bj* "alors Sa Majesté se fâcha à ce sujet comme une panthère" (*Urk.* IV, 8, 13).

ex. 928 : (devant tels symptômes)
ḏd.in.k "alors, tu diras" (P. *Smith*, 8, 3).

4. Les propositions incises

§ 627 Comme nous l'avons signalé, *ḫr*, *k3* et *in* pourraient être à l'origine des verbes signifiant "dire". En tous les cas, on rencontre dans des propositions incises, en conclusion d'une phrase, les verbes *in.f* et *ḫr.f* signifiant "dit-il" (présent et passé) et *k3.f* signifiant "dira-t-il".

ex. 929 :
*ḏd n.i rn.i **in** mni.t* "dis-moi mon nom, dit le pieu" (*Urk.* V, 203, 10).

ex. 930 :
*mk wi **k3.k*** "'me voici', diras-tu" (*Livre des Morts*, 6).

Pour *ḫr.f*, on trouve aussi (et) *ḫrw.fj* qui trahit bien le mot *ḫrw*. On rencontre aussi *ḫrw.s* et *ḫrw.sn*. Ces expressions sont suivies d'un substantif ou d'un pronom dépendant qui représente la personne qui parle :

ex. 931 :
ḫrw.f sw "ainsi dit-il" (P. *Kahun*, 13, 17).
Littéralement "dit-il, lui".

5. Bibliographie

P. VERNUS, *Future*, ch. 4-6 ; L. DEPUYDT, *Contingency*, dans *Conjunction, Contiguity, Contingency. On Relationships between Events in the Egyptian and Coptic Verbal Systems*, Oxford, 1993, p. 201-256.

XXVII. LES NÉGATIONS DE LA CONJUGAISON SUFFIXALE ACTIVE

INTRODUCTION

§ 628 Comme dans beaucoup de langues, le système négatif de l'égyptien classique n'est pas un miroir fidèle du système positif. Cela signifie que les constructions négatives ne se présentent pas comme les contreparties morphologiques des constructions positives, comme c'est le cas, par exemple, en français ("je mange" vs. "je ne mange pas"). Ainsi, pour ne prendre qu'un seul exemple, la construction *iw sḏm.n.f* est d'ordinaire niée par *n sḏm.f*, alors que *n sḏm.n.f* est la contrepartie négative de *iw.f sḏm.f*. Ce manque apparent de cohésion s'explique avant tout par des raisons diachroniques et typologiques.

Le système négatif originel de l'égyptien, observable encore à l'époque historique, est largement fondé sur une opposition pragmatique, entre d'une part la négation du nexus prédicatif (lien unissant d'ordinaire le thème au rhème), appelée également en linguistique générale ***négation de contradiction***, et d'autre part la négation spécifique du rhème ou d'une partie de celui-ci, constituant le focus pragmatique, appelée ***négation de contrariété***. En égyptien ancien, la négation de contradiction est rendue par *n* ( ), celle de contrariété par *n is* ( ). La négation de contradiction exprime le rejet d'un jugement catégoriel, c'est-à-dire affectant la validité de toute la proposition ; la proposition est globalement négative. En revanche, la négation de contrariété n'affecte pas le nexus prédicatif ; la proposition reste ainsi positive. C'est le prédicat ou une partie seulement de celui-ci qui est affectée. Ce type de négation crée donc, explicitement ou implicitement, un contraste. Ainsi, en français, l'énoncé "ce n'est pas avec ***mon père*** que je suis venu" suggère implicitement que le locuteur est venu avec quelqu'un d'autre. Dans une conversation normale, le locuteur préciserait ensuite qui est véritablement son accompagnant ; dans le cas contraire, l'interlocuteur serait amené à poser une question. En revanche, l'énoncé "je ne suis pas venu avec mon père" n'implique pas forcément que le locuteur ait été accompagné d'une autre personne.

En égyptien ancien, la négation *n* peut nier n'importe quel type de prédicat : un prédicat substantival, un prédicat adjectival, un prédicat adverbial, une forme de la conjugaison suffixale, comme le *sḏm.f* perfectif, la *sḏm.n.f*, la *sḏm.t.f*, mais aussi le subjonctif et le prospectif. On trouve également la négation *n* dans l'expression de la non-existence.

ex. 932 :

n h3.w N *tn r wḥ3.wt.śn* "cette N ne descendra pas dans leurs chaudrons" (*CT* IV, 323d).
Prospectif.

ex. 933 :

n mw.t.k m rmṯ "ta mère n'est pas une personne humaine" (*Pyr.*, 2203b).
Prédicat adverbial, avec *m* d'équivalence.

ex. 934 :

n p3k.f "il n'y a pas de pain de lui" (*Pyr.*, 1322c).
Non-existence.

À côté de la négation de contradiction, l'ancien égyptien possède une négation de contrariété *n is*. Celle-ci peut apparaître sous une forme compacte *n-is* ou sous une forme discontinue *n ... is*. Le morphème *is* est le même que celui que l'on retrouve à l'état isolé dans une série d'emplois, où sa fonction première est de démarquer, d'isoler. Dans le domaine sémantique, *is* sert ainsi notamment à restreindre le poids rhématique à un élément de la proposition. Dans le domaine syntaxique, la valeur de restriction engendrée par *is* a pour effet de marquer la dépendance (cf. *supra*, § 313). Quand la négation affecte directement un mot ou une proposition, *n-is* s'emploie de manière compacte et se place directement devant ce mot ou cette proposition. En revanche, quand *n is* nie le rhème ou une partie du rhème, il s'emploie sous une forme discontinue et se place en tête de proposition, de manière à entourer la première unité accentuelle.

ex. 935 :

ir gm.k ḏ3iśw m 3.t.f m ḥwrw n-is mi.tw.k "si tu rencontres un contradicteur en action, qui est pauvre, mais qui n'est pas ton égal" (*Ptahhotep*, 74-75).
La négation *n-is* porte uniquement sur *mi.tw.k*. On notera que la préposition *m* n'a pas été répétée.

ex. 936 :

irw.k pw n irw.i is pw "c'est ta forme, ce n'est certes pas ma forme" (*CT* VI, 332k-l).
La négation discontinue *n ... is* nie spécifiquement le pronom suffixe qui forme ici la partie contrastive du rhème, comme le montre la proposition positive qui précède.

L'ancien égyptien possède encore une négation spécialisée dans la fonction circonstancielle, la négation *nj*.

ex. 937 : ("quant au fils royal ...")

(*Ir.f [wḏ.t-mdw] ˁnḫ.(w) ḥr rd.wj.f(j)*) ***nj mn.f*** *iḫ.t* "(il a fait un testament (littéralement 'une ordonnance'), bien en vie sur ses pieds,) et sans souffrir de quoi que ce soit" (*Urk.* I, 16, 15-17).

ex. 938 :

("quant à celui qui aura pris une pierre de ma tombe") *ˁk.t(j).f(j) r.f* ***nj wˁb.n.f*** "ou qui y sera entré sans s'être purifié" (*Urk.* I, 250, 6).

§ 629 Par après, le système négatif de l'égyptien va connaître une évolution reflétant un double principe, bien attesté en linguistique. D'une part, la tendance à remplacer les constructions exprimant la contradiction par des constructions plus marquées exprimant la contrariété, et d'autre part, la tendance à la grammaticalisation, qui caractérise ici, comme en de nombreux autres domaines, l'évolution de l'égyptien ancien vers l'égyptien classique. La première tendance est illustrée par le remplacement progressif de la négation *n*, d'une part, par la négation *n iś* en certains contextes, d'autre part, par l'émergence de la négation *nn*, étymologiquement un renforcement de la négation *n* par la particule intensive *in*.

Quant à la seconde tendance, elle trouve son expression dans le figement de la négation originelle *n* dans quelques constructions de la conjugaison suffixale : *n śḏm.f*, *n śḏm.n.f* et *n śḏm.t.f*. La négation *nn* est d'abord l'expression de la ***dénégation*** ("il n'est pas vrai que"). Dans un second temps, par opposition à *n*, elle devient aussi la négation du ***non-vérifiable***, du ***non-assuré***, c'est-à-dire de tout ce qui n'est pas présenté comme pleinement assuré par le locuteur. Elle prendra ainsi naturellement le relai de *n* comme négation du subjonctif et du prospectif, mais aussi de la non-existence et de la prédication adverbiale, la négation de cette dernière, d'ailleurs fort rare, étant historiquement une prédication de non-existence flanquée d'une extension adverbiale ("un homme n'est pas dans la ville" < "il n'y a pas d'homme dans la ville").

Dans un premier temps, la négation *n iś* est spécialisée dans la négation du ***focus pragmatique*** et s'emploie tout naturellement dans un certain nombre de constructions, en opposition au simple *n*, qui nie le lien prédicatif. Par après, suite à l'évolution rappelée ci-dessus, qui amène les constructions énonciativement marquées à se substituer aux constructions non marquées, *n iś* devient en moyen égyptien la négation exclusive d'un certain nombre de constructions où son emploi est très fréquent, sans opposition possible désormais. En d'autres termes, *n iś* a subi un phénomène de grammaticalisation. C'est ainsi qu'on la retrouve dans les "cleft sentences", dans les propositions à prédicat substantival de type A *pw* B, etc., qu'il y ait ou non effet de contraste. Un phénomène analogue s'observera plus tard en néo-égyptien avec la négation *bn ... iwn3* (cf. *infra*, § 630).

ex. 939 :

n** s3.ỉ **ỉś "ce n'est assurément pas mon fils" (*Berlin* 1157, 20, contrepartie négative de *s3.ỉ pw* présent deux lignes plus haut).
Contrairement à sa valeur initiale, la négation *n* ... *ỉś* n'implique plus ici un effet de contraste ("ce n'est pas mon fils, mais le fils d'un autre").

Quant à l'ancienne négation *nj*, spécialisée dans la fonction circonstancielle, elle est remplacée par la construction *nn* + infinitif quand le sujet de la circonstancielle est coréférentiel à celui de la principale, par *n-ỉś* suivi d'une forme de la conjugaison suffixale dans les autres cas, ou par une proposition autonome paratactique en fonction circonstancielle.

À la fin du Moyen Empire, on note une nouvelle tendance au renforcement des négations. La construction *n ỉś* (en mode compact ou en mode discontinu) laisse ainsi progressivement la place à *nn ỉś* (cf. *infra*, ex. 1920).

ex. 940 : [hiéroglyphes]
***nn** s3.k **ỉś** pw, **nn** mś.n.tw.f **ỉś** n.k* "ce n'est assurément pas ton fils, ce n'est pas pour toi qu'il a été mis au monde" (*Ptahhotep*, 213-214 L[2]).
À nouveau, l'emploi de *ỉś* n'implique pas un effet de contraste.

§ 630 À sa manière, le néo-égyptien répétera l'expérience de l'égyptien classique. Le néo-égyptien utilise au début du Nouvel Empire la particule *ỉwn3*, dont les attributs sont *grosso modo* comparables à ceux de *ỉś*. À l'époque de ses premiers emplois, la particule *ỉwn3* a une valeur éminement pragmatique, se combinant librement avec la négation *nn*. Il est intéressant de noter qu'étymologiquement, la particule *ỉwn3* n'est sans doute rien d'autre que l'ancienne particule intensive *ỉn*, elle-même à l'origine de la négation *nn*. Ensuite, en raison de la présence régulière, quasi systématique, de *ỉwn3* dans certaines constructions, celle-ci en vint à devenir obligatoire, répétant ainsi le schéma évolutif déjà observé pour *n ỉś* (cf. *supra*, § 629). Un phénomène analogue s'observe en français, où l'ancienne négation *ne* pourra être occasionnellement renforcée au moyen âge par de petits mots comme *pas*, *point*, *goutte* ou *mie*, avant que la langue ne sélectionne *pas* pour en faire le complément indispensable d'une nouvelle négation discontinue *ne* ... *pas*. Et comme en égyptien, l'élément de renforcement *pas* en viendra, dans certaines tournures, à être investi à lui seul du sens négatif (comparer la négation ⲁⲛ en copte et "pas" en français dans "pas de pain").

ex. 941 : ***bn** mntk rmṯ **ỉwn3*** "tu n'es même pas un homme" (O. *Berlin* 10627, 6).
Comparer ***n** ntk **ỉś** s* "tu n'es pas un homme".

§ 631 L'égyptien possède encore une négation spécialisée pour nier la transformation nominale du prédicat (fonctions substantive et adjective du verbe). Il recourt pour se faire au verbe négatif *tm*. Dans certaines cas, comme celui des constructions emphatiques, *tm* s'oppose à *n* ... *ỉś* dans le sens qu'il nie le thème, c'est-à-

dire le plus souvent l'élément présupposé, exprimé par le verbe, et non le focus pragmatique.

§ 632 En terminant cette introduction, il faut une nouvelle fois insister sur la nature composite, parfois hétéroclite de l'égyptien classique, phénomène particulièrement visible dans les oeuvres littéraires. À côté de constructions relativement récentes, bien intégrées dans le système linguistique de l'égyptien classique (par exemple la négation *nn*), cet état de langue a conservé des tournures plus anciennes, attestées sous l'Ancien Empire, avec lesquelles elles entrent parfois en conflit.

En résumé, le système négatif de l'égyptien (jusqu'à la fin du Moyen Empire) a subi une évolution en trois phases que l'on peut schématiser de la manière suivante. On prendra garde que les phases se succèdent bien entendu dans le temps, mais que l'apparition d'une nouvelle phase n'implique pas la disparition totale de la (ou des) précédente(s).

Phase A

- *n* : négation du nexus prédicatif (contradiction)
- *n-ỉś / n ... ỉś* : négation du focus pragmatique (contrariété)
- *nj* négation du circonstanciel

Phase B

- *n* : négation du nexus prédicatif > morphème lié
  négation du vérifiable (par opposition à *nn*)
  Évolution : a) des constructions niées par *n* en A sont reprises par *nn* (*nn śḏm.f*)
  b) des constructions niées par *n* en A sont reprises par *n-ỉś/n...ỉś* (*n* A *ỉś pw*)

- *nn* (< *n* + *ỉn*) dénégation
  négation du non-vérifiable
  Évolution : reprend des constructions niées par *n* en A (préd. adverbial, non-existence, subjonctif et prospectif)

- *n-ỉś/n ... ỉś* négation du focus pragmatique, mais aussi
  négation de constructions adverbiales et substantivales sans effet focalisant
  Évolution : reprend des constructions niées par *n* en A (avec, puis *sans* obligatoirement un effet contrastif)

- *nj* disparaît au profit de *nn* + infinitif ou *n-iś* + circonstanciel

Phase C

- *n* : morphème lié (*n-śḏm.f*, *n-śḏm.n.f*, *n-śḏm.t.f*)
- *nn* garde le même statut qu'en phase B
- *n-iś/n ... iś* garde le même statut qu'en phase B
  Évolution : concurrencé par *nn-iś/nn ... iś*

I. La négation *n*

§ 633 En égyptien classique, la négation *n* est utilisée de manière figée avec le perfectif *śḏm.f*, la forme *śḏm.n.f* et la *śḏm.t.f*. On la trouve dans les propositions principales ou indépendantes, ainsi que dans des circonstancielles virtuelles. Dans ce qui va suivre, on s'attachera uniquement aux emplois de *n śḏm.f* et *n śḏm.n.f*, ceux de la construction *n śḏm.t.f* ayant déjà été discutés (cf. *supra*, § 583).

En égyptologie, la relation entre les constructions *n śḏm.f* et *n śḏm.n.f* est le plus souvent exprimée dans ce qu'on appelle la règle de Gunn. Selon cette règle, il y aurait une sorte de parallélisme inversé entre les constructions positives et les constructions négatives, ainsi que cela ressort du tableau suivant :

	positif	négatif
accompli	*iw śḏm.n.f* "il a entendu"	*n śḏm.f* "il n'a pas entendu"
inaccompli	*iw.f śḏm.f* "il entend"	*n śḏm.n.f* "il n'entend pas"

Comme on peut le voir, les formes de la conjugaison suffixale donne l'impression de s'échanger en passant du positif au négatif, dans un effet de chiasme.

En fait, le parallélisme est illusoire. Tout d'abord, sur le plan de la morphologie, la forme *śḏm.f* figurant dans *iw.f śḏm.f* est différente de celle qu'on trouve dans *n śḏm.f* : la première est une forme d'aoriste, la seconde, une forme de l'ancien perfectif. Par ailleurs, le manque de symétrie que l'on croit observer entre *iw śḏm.n.f* et *n śḏm.n.f* trahit davantage le système linguistique de la langue de traduction que celui de l'égyptien. Les valeurs de *n śḏm.f* et *n śḏm.n.f* en égyptien classique résultent d'un figement opéré sous l'Ancien Empire. Dans les deux cas, le sens des constructions se laisse facilement expliquer par les valeurs aspectuelles fondamentales du perfectif *śḏm.f* et de la *śḏm.n.f*. Il

s'agit à chaque fois de la négation d'un accompli. Dans le premier cas, on a affaire à la négation d'un accompli perfectif, sans prise en compte de la post-phase. La négation *n śḏm.f* est ainsi apte à nier la réalisation de l'accomplissement de l'action. Dans la narration, elle équivaut à un prétérit. Dans le discours, en revanche, la pression de l'instance d'énonciation lui donne le plus souvent la valeur d'un accompli résultatif. La construction *n śḏm.f* est sans doute historiquement plus ancienne que *n śḏm.n.f*. En ce qui concerne cette dernière, la négation porte sur la réalisation du procès (valeur fondamentale de l'accompli), mais prend également en compte la post-phase du procès (cf. *supra*, § 362). Étant donné que *n śḏm.n.f* est apparue plus récemment, elle n'a pas servi à nier l'accompli résultatif (fonction déjà assumée par *n śḏm.f*). Au lieu de nier la situation résultant du procès, la négation en vint à nier la possibilité de réalisation du procès, évolution sémantique qui n'est pas sans parallèle en linguistique.

Enfin, on notera que la symétrie entre construction positive et construction négative est rétablie dans les temps seconds. Ainsi, à *śḏm.n.f* emphatique correspond bien *n śḏm.n.f iś* au négatif, et non un hypothétique **n śḏm.f iś*. De même, à *mrr.f* emphatique correspond sans doute *n mrr.f iś* au négatif (voir *infra*, § 652).

1. *N śḏm.f*

§ 634 Comme nous l'avons vu (cf. *supra*, § 557), c'est surtout derrière la négation *n* que l'on rencontre encore couramment le perfectif *śḏm.f* en égyptien classique. La construction *n śḏm.f* sert de corrélat aux constructions de l'accompli *iw śḏm.n.f* ou *mk śḏm.n.f* des verbes transitifs, à la construction pseudo-verbale avec parfait ancien des verbes intransitifs, tout particulièrement des verbes de mouvement (auxquels il faut ajouter *rḫ* "connaître" et *ḫm* "ignorer"), et à certains verbes encore conjugués au perfectif au positif, comme *mri* ou *mśḏi* (cf. *supra*, § 555).

§ 635 Dans le ***discours***, *n śḏm.f* exprime la négation de l'accompli résultatif, c'est-à-dire qu'il se rendra le plus souvent en français par un passé composé. Un effet de sens analogue peut être obtenu par la construction *n-sp śḏm.f* (cf. *infra*, § 654), ainsi que le montrent plusieurs formules tirées des autobiographies :

ex. 942 :

n ii ḫ.t im.(i) "rien (de fâcheux) n'est survenu à cause de moi" (*CGC* 20506, b 6).

ex. 943 :

n-sp iw.t ḫ.t im.(i) "il n'est jamais rien survenu (de fâcheux) à cause de moi" (*CGC* 20005, a 7)

En raison de leur Aktionsart, l'accompli résultatif de certains verbes correspond à une situation que l'on rendra communément par un présent en français ; c'est tout

spécialement le cas avec des verbes comme *rḫ* "prendre connaissance" et *śḫꜣ* "garder en mémoire".

Avec les verbes de qualité, *n śḏm.f* nie une situation au présent : ***n wr** n.k ꜥntjw* "la myrrhe ne s'est pas accrue pour toi" = "tu n'es pas riche en myrrhe" (*Naufragé*, 150, cité *infra*, ex. 946).

Autre effet de sens de l'accompli, la tournure négative *n śḏm.f* peut encore exprimer une assertion de portée générale avec les verbes intransitifs, les passifs, voire même les transitifs dépourvus de COD. Dans cet emploi, *n śḏm.f* est très proche de la construction *n śḏm.n.f* "il ne peut entendre", voire de *n(n) śḏm.(w).f* "il n'entendra pas" (voir *infra*, § 638, 639, 642).

§ 636 Dans la ***narration***, *n śḏm.f* correspond à un accompli perfectif. Ici aussi, la construction négative *n-sp śḏm.f* possède un sens relativement proche.

§ 637 En ce qui concerne la syntaxe, on peut trouver *n śḏm.f* dans des propositions autonomes, dans des propositions relatives virtuelles, ainsi que dans des propositions relatives déterminatives. On notera tout spécialement que la négation *n* et l'auxiliaire d'énonciation *iw* sont devenus incompatibles en égyptien classique (sauf rarissimes exceptions). En ancien égyptien, *n* et *iw* ne s'excluent pas forcément parce que la négation n'a pas encore acquis de valeur modale, énonciative. L'apparition de *nn* bouleverse la situation. Étant donné que cette dernière reprendra à *n* la négation du subjonctif et du prospectif, elle en viendra à assumer la valeur modale et énonciative de ce qui est non-vérifiable, non-assumé. Par contre-coup, la négation *n* acquérera la marque inverse, celle du vérifiable et de l'assumé, c'est-à-dire qu'elle prendra les valeurs énonciatives de *iw*. Ainsi s'explique la non-occurrence de *iw* aussi bien avec *n* qu'avec *nn*. Dans le premier cas, la présence de *iw*, sans être aberrante, apparaît comme redondante ; dans le second cas, la présence de *iw* est inacceptable car l'auxiliaire et la négation expriment des valeurs opposées.

ex. 944 : [hiéroglyphes]
***n** mꜣ.i mitj śrw pn* "je n'ai pas vu l'équivalent de cette oie" (*Meir* III, 23).
Accompli résultatif dans le discours.

ex. 945 : [hiéroglyphes]
*gr pw ir(.w).n (i)m(j)-r pr wr Rnśi sꜣ Mrw, **n wšb**.f n nn n śr.w* "le grand intendant Rensi, fils de Mérou se tut, il ne répondit pas à ces notables" (*Oasien*, B1, 50-51).
Accompli perfectif dans la narration.

ex. 946 : [hiéroglyphes]

n wr n.k ˁntjw "tu n'es pas riche en myrrhe" (*Naufragé*, 150).
Littéralement "la myrrhe ne s'est pas accrue pour toi".

ex. 947 :
n mdw.k dm.t(w) rn.k "tu ne parles pas (bien que l') on prononce ton nom" (*Sinouhé*, B 259-260).
Verbe intransitif. La construction négative a ici la valeur d'un présent général.

ex. 948 :
s ntj n škm.f "un homme qui n'est pas grisonnant" (P. *Ebers*, 65, 14).
Subordonnée relative. Littéralement "qui n'est pas devenu gris".

ex. 949 :
In ḏꜣ(i).n.k n.i s n rḫ.f tnw ḏbˁ.w.f "m'as-tu vraiment amené quelqu'un qui ne sait pas compter sur ses doigts ? " (*CT* V, 115c-d).
N rḫ.f est une proposition subordonnée relative virtuelle signifiant littéralement : "qui n'a pas appris à connaître le nombre de ses doigts" ; *ḏꜣ(i).n.k* est une forme emphatique.

ex. 950 :
tꜣ wꜣ n rḫ św rmṯ "un pays lointain que les hommes ne connaissent pas" (*Naufragé*, 148).
Proposition subordonnée relative virtuelle.

ex. 951 :
n gm.f śt irj "il ne l'a pas trouvé fait" (*Rifeh*, I, 16).

2. *N śḏm.n.f*

§ 638 Étant donné que la négation habituelle de l'accompli se fait au moyen de *n śḏm.f*, la construction *n śḏm.n.f* s'est spécialisée pour exprimer l'impossibilité d'accomplissement d'un procès. Un tel sens ne doit pas surprendre outre mesure ; dans d'autres langues (p. ex. en russe), la négation de l'accompli peut entraîner des effets de sens du même ordre.

La tournure marque donc une nuance d'impossibilité indifférente au temps ("il ne peut entendre", "il ne pouvait entendre"). Elle fonctionne comme la contrepartie négative de l'aoriste *iw.f śḏm.f*. Dans certains contextes, *n śḏm.n.f* peut également avoir un sens fort proche de *n(n) śḏm.(w).f*, c'est-à-dire de la négation du subjonctif ou du prospectif, ainsi que le montrent particulièrement bien certaines versions parallèles de formulations identiques :

ex. 952 :

n ḏd.n.ỉ n wḥm.n.ỉ *n nṯr.w* "je ne peux parler, je ne peux le répéter aux dieux" (*CT* II, 316b version moyenne de S3P et S2C).

Les versions parallèles (cercueils d'el-Bersheh) ont *n(n) ḏd.ỉ*. La version correspondante du *Livre des Morts* (ch. 116) porte *nn ḏd.ỉ* (cf. P. Vernus, *Future*, p. 127).

L'exemple suivant montre fort bien en quoi le domaine de la négation *n sḏm.n.f* est proche de celui du subjonctif. La portée de *n sḏm.n.f* s'étend explicitement dans le futur, ainsi qu'on peut le voir par la mention expresse d'une limite qui, une fois atteinte, signifie la fin de l'impossibilité :

ex. 953 :

n ỉmꜣ.n.ỉ *st r sḏm.t.ỉ ḏd.tỉ.ṯn r.s* "je ne peux les tuer avant d'avoir entendu ce que vous direz là-dessus" (*Destr.*, 9-10 Séthi Ier).

§ 639 Ainsi qu'on l'a déjà vu (cf. *supra*, § 635), la construction *n sḏm.f* concurrence parfois *n sḏm.n.f* dans l'expression du présent général ou habituel.

Toutefois dans la narration, *n sḏm.n.f* exprime le plus souvent une activité ou une situation. Avec les propositions téliques, le sens est généralement habituel. Dans cette instance, la distance qui sépare *n sḏm.n.f* de *n sḏm.f* est parfois très faible, ainsi que le montrent certains passages où les deux constructions sont en variante contextuelle :

ex. 954 :

n gm.n.ỉ *bw ꜥḥꜥ.ỉ ỉm* "je ne pouvais trouver un endroit où je puisse me tenir" (*CT* II, 33g B1C).

La version B2L porte ***n gm.ỉ*** *bw ꜥḥꜥ.ỉ ḥms.ỉ ỉm*.

§ 640 Syntaxiquement, *n sḏm.n.f* est utilisée dans des propositions indépendantes ou des subordonnées relatives réelles ou virtuelles. Derrière l'adjectif relatif négatif *ỉwtj*, la *sḏm.n.f* a le même sens que dans la construction *ntj n sḏm.n.f*, également attestée (cf. *infra*, ex. 960).

ex. 955 :

("c'est un vindicatif") ***n ꜥḥꜥ.n.tw*** *m hꜣw.f* "on ne peut se tenir debout en sa présence" (*Sinouhé*, B 55-56).

ex. 956 :

n ḫm.n *nṯr sḫpr sw* "un dieu ne peut ignorer celui qui le fait vivre" (Habachi, *Heqaib*, n° 10, l. 12).

ex. 957 :

("Sa Majesté ordonna de curer ce canal après l'avoir trouvé bloqué par des pierres") ***n sḳd.n*** *dp.t ḥr.f* "si bien qu'aucun bateau ne pouvait plus naviguer dessus" (*Urk.* IV, 814, 11-13).

Circonstancielle virtuelle dans une narration.

ex. 958 : [hiéroglyphes]

("alors cet oasien passa jusqu'à quatre jours à supplier ce Djéhouty-nekhet") ***n rdi.n.f m3ʿ f r.ś*** "sans qu'il ne prêtât attention à ses suppliques (littéralement "à cela") (*Oasien*, B1, 31-32).

Circonstancielle virtuelle dans la narration. La proposition, télique, a ici un sens habituel.

ex. 959 : [hiéroglyphes] sic

*m pḥ ntj **n** pḥ.n.f ṯw* "n'attaque pas celui qui ne peut t'attaquer" (*Oasien*, B1, 316).

En raison de l'Aktionsart ponctuelle de *pḥ*, on pourrait également penser à un sens conatif "celui qui ne cherche pas à t'attaquer".

ex. 960 : [hiéroglyphes]

(un dieu) ***lwt(j) wdb.n.f*** *św ḥr dd.t.n.f* "qui ne peut revenir sur ce qu'il a dit" (*CT* I, 385b BiBo).

La négation *n śdm.n.f* est la tournure habituellement employée pour nier une prédication adjectivale (cf. *supra*, § 510).

ex. 961 : [hiéroglyphes]

n nfr.n *bw ir.w śt im* "l'endroit où cela se fait n'est pas bon" (*Ptahhotep*, 282).

§ 641 Dans les textes plus novateurs, on trouve quelquefois *nn śdm.n.f* au lieu de *n śdm.n.f* (voir *infra*, § 644). Plutôt que d'interpréter le phénomène comme une erreur des scribes, nous préférons y voir une nouvelle illustration de la loi décrite plus haut (cf. *supra*, § 629), selon laquelle l'ancienne négation de contradiction tend à être remplacée par une négation plus forte.

II. La négation *nn*

§ 642 Cette négation, qui provient du renforcement de la négation *n* au moyen de la particule d'intensité *in*, fonctionne comme un prédicat de non-existence. Quand elle est suivie d'une forme de la conjugaison suffixale, cette dernière assume le rôle de sujet. La négation *nn* est régulièrement suivie du prospectif *śdm.(w).f* ou du subjonctif, exceptionnellement de la *śdm.n.f*.

À l'origine, il existe deux constructions avec *nn* : *nn śdm.f* nie les nuances du futur volitif ou proche du subjonctif (avec parfois pour résultat une coloration modale d'impossibilité), tandis que *nn śdm.(w).f* nie les nuances du futur objectif ou lointain du prospectif, ou du futur déontique *iw.f r śdm* qui le concurrence. En égyptien classique,

ces deux constructions se confondent largement dans la tournure *nn* + subjonctif *śḏm.f*, susceptible de rendre les nuances véhiculées par les deux constructions primitives. Suite à cette confusion, on verra apparaître avec la 18e dynastie la construction *nn lw.f r śḏm* pour servir de contrepartie spécifique à *lw.f r śḏm*, clairement marqué comme un futur objectif.

Devant le subjonctif et le prospectif, ainsi qu'on l'a rappelé dans l'introduction (cf. *supra*, § 629), la négation *nn* a pris la place de l'ancienne négation *n*, encore présente dans certaines versions des *Textes des Sarcophages* (cf. *infra*, ex. 966).

ex. 962 :
mṯn nn lrr *p3 t ḥ(n)ḳ.t* "voyez, ce pain-bière n'en viendra pas être diminué" (*Siut*, I, 295).
Futur déontique avec la forme *śḏm.(w).f*.

ex. 963 :
nn dl.l *dl.ṯ śgr lm.f* "je ne voudrai pas permettre que tu fasses silence en lui" (*Mutter u. Kind*, 2, 2).
Futur volitif avec le subjonctif *dl.l*.

ex. 964 :
nn śsp *nṯr.f ḥḏ.f* "son dieu ne devra pas accepter son pain blanc" (Habachi, *Heqaib*, n° 9, l. 24).
Futur déontique avec le subjonctif.

ex. 965 :
nn ḫpr *sp mʿr m-ḫmt mkw* "un heureux événement ne surviendra pas en l'absence d'un sauveur" (*Enseignement d'Amenemhat*, VII f).
Subjonctif avec la nuance "ne pourra survenir".

ex. 966 :
n(n) h3.w *N tn r wḥ3.wt.śn* "cette N ne devra pas descendre dans leurs chaudrons" (*CT* IV, 323d B3C).
La forme *h3.w* indique bien un prospectif. On notera que, dans le même passage, certaines versions écrivent la négation récente *nn* et que d'autres optent pour la forme du subjonctif *h3.f* (voir *supra*, ex. 932).

Ainsi qu'on l'a déjà signalé, *nn śḏm.(w).f* est parfois très proche pour le sens de *n śḏm.n.f*, construction avec laquelle elle se trouve parfois en variante contextuelle. Comparer les exemples suivants (cf. P. Vernus, *Future*, p. 142) :

ex. 967 :
n(n) lm.l *n.ṯn śḫdḫd.kwl* "il n'est pas question je vienne à vous la tête en bas" (*CT* III, 85g B9C).

ex. 968 :

n ỉm.n.ỉ śḫdḫd.k(wỉ) "je ne peux venir la tête en bas" (*CT* VI, 197s).

§ 643 Le rôle de prédicat de non-existence joué par *nn* peut être aussi assumé par *nn wn* (> *mn* en néo-égyptien), qui aura tendance à marginaliser le simple *nn* ; on trouve encore parfois *n wnt*, forme au contraire désuète. Ce phénomène montre sans doute que *nn* s'est grammaticalisé avec certaines constructions, ce qui veut dire qu'il a perdu sa valeur première de dénégation. Il faut dès lors recourir à une tournure renforcée pour marquer la dénégation.

ex. 969 :

nn wn m(w)t.k ḥr ḫꜣś.t "il n'arrivera pas que tu meures en terre étrangère" (*Sinouhé*, B 197).

ex. 970 :

n wnt ḳd.ỉ ḥr r-pr.f "il ne s'est pas produit que je veuille dormir au sujet de son temple" (*Urk.* IV, 363, 12).

§ 644 Il existe des exemples, assez rares il est vrai, où la négation *nn* est utilisée devant la *śḏm.n.f*. Certains de ces passages semblent s'expliquer par la tendance, que nous avons déjà observée, à substituer au simple *n* la négation renforcée *nn* (cf. le mouvement parallèle pour *n ... ỉś* > *nn ... ỉś*). Dans certains cas toutefois, la présence de *nn* provoque un effet de sens particulier, conforme à sa valeur fondamentale de dénégation ; *nn śḏm.n.f* paraît alors revêtir une forte coloration modale niant avec emphase qu'une action sera achevée ou puisse avoir été achevée. Le processus à l'origine de ce phénomène est probablement à mettre en rapport avec les constructions étudiées au paragraphe précédent. On notera que la *śḏm.n.f* fonctionne ici uniquement en tant que forme perfective.

ex. 971 :

ỉr šsp sꜣ s ḏd ỉt.f, nn nm.n śḫr.f nb "si le fils d'un homme bien né accepte que son père (lui) parle, il ne peut arriver qu'un de ses desseins se trouve égaré" (*Ptahhotep*, 564-565).

ex. 972 : sic

nn pr.n.k r ḥrw mꜣ.k Rꜥ "il ne t'arrivera plus jamais de monter (*sc.* sur terre) pour voir Rê" (*Désabusé*, 59).

ex. 973 :

nn ỉrỉ.n.ỉ n rmṯ ḏd.tw ꜥbꜥ r.ś "il n'est pas question que j'aie agi envers les hommes pour que l'on puisse dire qu'il y a exagération en cela" (*Urk.* IV, 751, 10-11).

III. L'AUXILIAIRE NÉGATIF *tm*

§ 645 *Tm* est un verbe négatif qui sert à nier les formes qui ne se suffisent pas à elles-mêmes pour assumer un énoncé complet. En d'autres termes, il s'agit de formes qui, d'une manière ou d'une autre, sont dépendantes, dans la mesure où elles doivent suivre une autre proposition. *Tm* est donc utilisé quand le verbe n'est pas le coeur prédicatif d'une phrase.

C'est par exemple tout particulièrement le cas lorsqu'un verbe fonctionne à la manière d'un substantif. Aussi *tm* sert-il à nier les formes nominales du verbe : la *mrr.f*, mais aussi l'infinitif, les participes, les formes relatives et la *śḏm.tj.fj*, ou des verbes remplissant une fonction nominale.

§ 646 Le verbe négatif *tm* revêt la forme adéquate (*tm.f*, *tm.n.f* [très rare], *tm.kꜣ.f*, etc.), tandis que le verbe nié par l'auxiliaire prend la forme du complément verbal négatif, lequel est en principe caractérisé par une terminaison *-w*. Dès avant la 18ᵉ dynastie, le complément verbal négatif peut être remplacé par l'infinitif, ainsi que le montre la terminaison *-t* des infinitifs féminins (cf. *infra*, § 711).

Si le sujet est un pronom, il suit immédiatement *tm* ; si c'est un substantif, il se place le plus souvent après le complément verbal négatif (cf. *infra*, ex. 979 ; voir encore *infra*, § 649). Cette tendance s'observe surtout quand le verbe est intransitif.

§ 647 *Tm* se rencontre d'abord dans les conditions suivantes :

- lorsque le verbe est réduit au rang de thème : cas de la forme *mrr.f* ou de la *śḏm.(w).f* en fonction emphatique, cas des *Wechselsätze* et cas du verbe servant de sujet à la négation *nn* ;

- lorsque le verbe est réduit au rang de prédicat substantival : propositions d'identité avec *pw* et cas des *Wechselsätze*.

En outre, *tm* est employé lorsque le verbe nié apparaît dans une proposition subordonnée dépendante, qu'il s'agisse :

- d'une proposition nominale complétive avec *mrr.f*, *śḏm.n.f*, le prospectif ou le subjonctif ;

- d'une proposition subordonnée réelle introduite par une préposition-conjonction (cas du prospectif, du subjonctif, de la *śḏm.t.f*) ou par *ir* conditionnel (cas du prospectif, et plus rarement du subjonctif) ;

- d'un énoncé qui dépend d'un élément antérieur, même si cet énoncé peut se rendre dans la traduction par une proposition principale. C'est le cas d'une proposition séquentielle marquée comme telle par *kꜣ* ou *iḫ*, et sans doute *ḫr*, suivis du subjonctif, peut-être aussi du prospectif dans le cas de *ḫr*, ou d'une proposition séquentielle non

marquée comme telle par une particule d'énonciation, mais contenant les formes *śdm.k3.f* ou *śdm.hr.f* ;

- d'une proposition dont le lien séquentiel avec l'énoncé qui précède peut se rendre dans la traduction par une proposition subordonnée ; c'est le cas du subjonctif dans une proposition virtuelle de but.

Il est important de souligner que la négation porte sur le verbe lui-même, et non sur une autre partie de la phrase. Si l'on veut nier le rhème, ce qui correspond au syntagme adverbial dans ce type de phrase, on recourt à la négation *n ... iś*.

ex. 974 :

(quant à telle chose,) ***tm.f wn*** *r(3).f pw mdw.f* "cela signifie (littéralement "c'est") qu'il n'ouvre pas sa bouche pour qu'il puisse parler" (P. *Smith*, 4, 2-3).

Tm.f wn est le prédicat de *pw* ; *mdw.f* est un subjonctif dans une proposition virtuelle de but.

ex. 975 :

iw wd.n Gbb it Wśir ***tm.i wnm*** *hś* "Geb, le père d'Osiris, a ordonné que je ne mange pas d'excrément" (*Harhotep*, 396-397).

Prospectif ou subjonctif dans une proposition complétive directe.

ex. 976 : ...

ink ... śgr k3-hrw r ***tm.f mdw.(w)*** "je suis celui qui fait taire celui qui parle haut pour qu'il ne parle plus" (*Siut*, I, 229).

Subjonctif dans une proposition réelle de but.

ex. 977 :

tm.t hn *hr m* "pourquoi ne rames-tu plus ?" (P. *Westcar*, 6, 5).

Forme emphatique mettant le circonstant interrogatif en relief.

ex. 978 :

(imj ś3j n.n nb.n ph.wj n mš'.f ...) k3 ***tm.n rdi.t*** *ib.n m-ś3 ph n p3(j).n mš'* "(que notre maître surveille pour nous l'arrière-garde de son armée ...) et alors nous ne nous soucierons pas de l'arrière de notre armée" (*Urk.* IV, 654, 17 - 655, 4).

Subjonctif derrière *k3* ; le complément verbal négatif laisse clairement la place à l'infinitif *rdi.t*.

ex. 979 :

("si le sceau est détruit...") ***tm.k3 'k*** *śtp.t r nm.t-ntr* "alors le bétail de choix ne pénétrera pas dans l'abattoir divin" (*CT* II, 174i).

("donne-moi mon bien") *iḫ tm.i sbḥ* "afin que je ne crie pas" (*Oasien*, B1, 30).
Subjonctif derrière *iḫ*.

§ 648 La tournure négative avec *tm* peut être elle-même niée par le prédicat négatif *nn* ; cette double négation est l'équivalent d'une affirmation renforcée.

ex. 981 :
***nn tm.f ir(.w)** bw nfr n ḫ3s.t wnn.tj.sj ḥr mw.f* "il ne peut manquer de faire du bien au pays qui lui sera fidèle" (*Sinouhé*, B 74-75).
Littéralement "non existant (est) qu'il ne fait pas du bien" ; le verbe "faire", ici nié, est une forme substantive servant de sujet à *nn*. On peut se demander si l'on n'a pas ici le prototype de la double négation d'un système emphatique comme on la trouve en néo-égyptien. Dans ce cas, l'emphase serait mise sur le datif ("ce n'est qu'au pays qui lui sera fidèle qu'il fait du bien").

Exceptionnellement, c'est la négation *n* qui précède la tournure négative avec *tm*. Dans ce cas, ou bien il faut considérer que *n* est mis pour *nn*, et que nous avons affaire au schéma précédent, ou bien *tm* est ici le verbe signifiant "cesser". Dans l'exemple suivant, le parallélisme entre *n tm.n.f* et *n-wnt 3bw* inviterait peut-être à pencher pour la seconde solution. On trouvera un cas parallèle dans *Urk.* IV, 123, 10.

ex. 982 :
*stj-mw **n tm.n.f** ʿn(.w ?) w3ḥ-ḫ.wt n-wnt 3bw* "le choachyte, il ne peut cesser de revenir ; l'offrande, (elle) n'aura de cesse" (*Urk.* IV, 519, 2-3).

IV. L'AUXILIAIRE NÉGATIF *imi*

§ 649 *Imi* est également un verbe négatif, qui se met au subjonctif pour former la tournure *imi.f sḏm(.w)*, où *imi* est écrit ou (cf. *infra*, § 840).

La tournure *imi.f sḏm.(w)* sert à nier le subjonctif ayant valeur d'un jussif, d'un injonctif ou d'un optatif. Si le sujet du verbe négatif *imi* est un pronom, on emploie le pronom suffixe qui s'accroche à *imi* ; si le sujet est un substantif, il vient derrière le verbe nié (cf. *supra*, § 646). Ce dernier revêt la forme du complément verbal négatif.

On peut le trouver dans une proposition initiale ou dans une proposition subordonnée virtuelle de but.

ex. 983 :
***imi.k** ḏd sw n 3 ... **imi** iw N pn r.k* "je t'en prie, ne le dis pas à A (pour) que cet N ne vienne pas contre toi" (*CT* VI, 295e-g).
La première négation est initiale, la seconde est dépendante.

Étant donné son sens, on ne s'étonnera pas que *ỉmỉ.f śḏm.(w)* puisse alterner avec *nn śḏm.f.*

V. LA NÉGATION *n* ... *ỉś*

§ 650 La négation *n* se combine avec la particule *ỉś* pour former la négation discontinue *n* ... *ỉś*. Elle sert à nier le rhème, ou la partie du rhème sur laquelle est placée l'emphase. Il est naturel que *n* ... *ỉś* soit la négation habituelle des constructions énonciativement marquées : on la trouvera donc avec les temps seconds, mais aussi dans les "cleft sentences" (cf. *supra*, § 482), et dans certains types de propositions à prédicat substantival. Elle se place d'ordinaire en tête de la proposition, de manière à encadrer la première unité accentuelle. En ce qui concerne les temps seconds, il convient de rappeler qu'on utilise *tm* quand la négation porte sur le verbe lui-même, c'est-à-dire, au plan énonciatif, sur le thème.

§ 651 Contrairement à ce qu'on observe dans les constructions non marquées, il n'y a pas d'effet de chiasme sémantique entre les constructions positives et les constructions négatives (cf. *supra*, § 633), ce qui s'explique dans la mesure où la négation n'affecte pas la forme verbale. Par exemple, *n śḏm.n.f ỉś* est le corrélat négatif de la *śḏm.n.f* emphatique.

ex. 984 :
n ỉỉ.n ỉś *ḫ.t ḏś.ś* "ce n'est pas de lui-même qu'un bien peut venir" (*Ptahhotep*, 181).

En fonction de la tendance au renforcement des négations, *n* ... *ỉś* pourra quelquefois être remplacé par *nn* ... *ỉś* (cf. *supra*, ex. 940 et *infra*, ex. 1920).

ex. 985 :
nn ỉỉ.n.ỉ ỉś *r tm ỉr* "ce n'est pas pour ne pas agir que je suis venu" (Moret, *Rituel du culte*, p. 105, X, 3-4).
Littéralement "que je sois venu n'est pas pour ne pas agir".

§ 652 Il n'y a que très peu d'attestations de la tournure *n śḏm.f ỉś*. Les exemples disponibles ne permettent pas de savoir s'il s'agit d'une forme *mrr.f* ou du prospectif.

ex. 986 :
sš N *m ḏbꜥ wr*, ***n sš.f ỉś*** *m ḏbꜥ šrr* "c'est avec le grand doigt que N écrit, ce n'est pas avec le petit doigt qu'il écrit" (*Pyr.*, 475b-c).
Le sens s'accomode ici d'une *mrr.f*.

ex. 987 :
n m(w)t.k ỉś *m(w)t.t* "vraiment, tu ne mourras pas" (*Pyr.*, 810a).

Littéralement "tu ne mourras pas l'acte de mourir". Le sens suggère ici une forme *sḏm.w.f*.

VI. La négation *n-is*

§ 653 *N-is* est une négation composée, à bien distinguer, sur le plan syntaxique, de la négation discontinue *n* ... *is*. Comme la négation discontinue, elle est investie d'une fonction contrastive pouvant porter sur n'importe quel élément de la phrase (cf. *supra*, ex. 935). Employée avec les formes de la conjugaison suffixale, elle sert à dissocier un élément adverbial (adverbe, complément circonstanciel, proposition circonstancielle) de ce qui précède. On la rendra dans la traduction par "et non pas", "mais non pas", "à moins que".

ex. 988 :

("mon coeur est satisfait de moi") ***n-is wnm.i*** *šꜥt.t n.t Wsir* "mais non quand je mange le pain d'Osiris"(*Livre des Morts*, 26, 2 *Nu*).

ex. 989 :

(" ... si donc je me suis fais enterrer dans une seule tombe avec Djaou, c'est dans l'intention d'être avec lui en une (même) place") ***n-is n tm.(i)*** ***wnn*** *ḥr ꜥ n ir(i).t is.wj šnw* "et non parce que je n'étais pas capable de construire deux tombes" (*Urk.* I, 146, 16 - 147, 3).

N-is dissocie une proposition qui est rendue négative par *tm*, car le verbe *wnn* assume un rôle substantival puisqu'il dépend de la préposition-conjonction *n* "parce que". Pour le début de l'exemple, voir *infra*, ex. 1045.

ex. 990 :

nn di.n ꜥḳ.k ḥr.n in bnš.w n sbꜣ pn, ***n-is ḏd.n.k*** *rn.n* "nous ne te permettrons pas de passer par nous, disent les montants de cette porte, à moins que tu ne (nous) aies dit notre nom" (Budge, *B.D.*, 264, 3-4).

VII. La tournure *n-sp sḏm.f*

§ 654 Cette construction négative est formée de la négation *n* combinée avec le verbe *sp* "se produire", utilisé à la forme *n sḏm.f*, et ayant le plus souvent pour sujet le subjonctif *sḏm.f*, ou plus rarement le prospectif.

La construction *n-sp sḏm.f* signifie "il ne se produisit pas qu'il puisse entendre", c'est-à-dire "il n'a jamais entendu". Comme on l'a déjà signalé (cf. *supra*, § 635), son champ sémantique la rend fort proche de la négation simple *n sḏm.f*. Par contraste avec cette dernière, *n-sp sḏm.f* prend implicitement en compte un point de repère et signale que durant tout le moment de référence ainsi délimité le procès en cause ne s'est pas produit ; souvent, le début du moment de référence est explicitement délimité

par une expression lexicale (le plus souvent au moyen de la préposition *ḏr*). Par opposition, *n sḏm.f* constate simplement qu'un procès ne s'est pas produit.

ex. 991 :
n-sp ***iw.t ḫ.t im(.i)*** "il n'est jamais rien survenu (de fâcheux) à cause de moi" (*CGC* 20005, a 7).
Subjonctif.

ex. 992 :
n-sp h3.w mit.t ir(j).t r Km.t ḏr rk nṯr "jamais rien de pareil n'est descendu en Égypte depuis le temps du dieu" (*Nouvelles inscriptions du Wadi Hammamat*, 61, 15-16).
Prospectif *sḏm.w.f*.

La construction connaît aussi une variante *nn-sp sḏm.f* orientée vers le futur, où *sp* est propbablement un subjonctif.

ex. 993 :
nn-sp irj.i ḏd.t.n.s "jamais je ne ferai ce qu'elle a dit" (*Hirten.*, 6), cité par Gardiner, § 457.

ex. 994 :
n-sp m3.k iw pn ḫpr m nwj "jamais plus tu ne reverras cette île, une fois qu'elle se sera abîmée dans les flots" (*Naufragé*, 153-154).
Le sens futur qui se dégage du contexte invite à voir une construction *nn-sp sḏm.f*, avec graphie défective de la négation.

VIII. La tournure *n p3.f sḏm*

§ 655 La négation *n* se combine ici avec le verbe *p3* (sans doute à l'origine un *3ae inf.*) qui est conjugué et suivi du verbe auxilié à l'infinitif. Ce verbe *p3* signifie "avoir fait dans le passé (l'acte de)". Dès lors *n p3.f sḏm* a le sens de "il n'a/avait pas entendu". Cette construction se répandra en néo-égyptien sous la forme *bwpw.f sḏm*, désormais grammaticalisée.

ex. 995 :
n p3 ḥr n rmṯ ḫpr wḏ.t nṯr pw ḫpr.t "une intention des hommes ne s'est jamais produite ; c'est l'ordre du dieu ce qui se réalise" (*Ptahhotep*, 115-6).

§ 656 Cette tournure négative peut encore se combiner avec le verbe *sp* pour donner *n-sp p3.f sḏm*, "il n'avait jamais entendu" (littéralement "il ne se produisit pas qu'il puisse avoir fait l'acte d'entendre").

ex. 996 : N

n-sp pꜣ.t(w) ỉr(ỉ).t śt ḏr hꜣw (nj)-św.t bỉt(j) N "on ne l'avait encore jamais fait depuis le temps du roi N" (*Sinai*, 139, 10-11).

IX. Autres négations

§ 657 Dans le domaine de la négation suffixale, l'égyptien classique possède encore d'autres tournures négatives qui n'ont pas été traitées dans ce chapitre. Il s'agit le plus souvent de négations archaïques ou confinées à un emploi syntaxique particulier. Il s'agit de la négation enclitique *w* (cf. *supra*, § 306), du verbe négatif *nfr* (cf. *supra*, § 307), et du pronom relatif *ỉwtj* (cf. *supra*, § 213, 532 et *infra*, § 1005-1008).

X. Conclusions

§ 658 Ainsi que nous avons eu l'occasion de le vérifier à plusieurs reprises, les négations de l'égyptien classique ne se laissent pas facilement ranger dans des compartiments hermétiquement clos. En fonction de leur sens, nombre de constructions éprouvent des affinités envers d'autres constructions qui leur sont proches. C'est ce que révèlent à leur manière les variantes contextuelles là où nous avons la chance de conserver des versions parallèles d'un même texte. Par exemple, la négation typique de l'accompli *n śḏm.n.f* est parfois très proche pour le sens de la négation modale *nn śḏm.f*, elle-même peu éloignée de la négation du futur objectif *nn śḏm.w.f*.

Le schéma qui suit n'a d'autre ambition que de faire apparaître, sous une forme graphique, les aires sémantiques respectives des constructions négatives, en tenant compte des chevauchements éventuels. Pour des raisons évidentes, seules les constructions susceptibles d'une valeur autonome et énonciativement non marquées ont été reprises, c'est-à-dire que les constructions négatives formées avec *tm* ou *n ỉś* n'ont pas été retenues.

Bibliographie

Une bibliographie générale concernant les négations en égyptien est donnée par I. Nebe, *Bibliographie zu den Negationen (vom Alten Reich bis in die Griechisch-Römische Zeit)*, dans *GM*, 137 (1993), p. 9-29. Pour l'égyptien classique, il faut signaler plus particulièrement H. Satzinger, *Die negativen Konstruktionen im Alt- und Mittelägyptischen*, Munich, 1968 (= *MÄS*, 12) ; M. Gilula, compte rendu du précédent, dans *JEA*, 56 (1970), p. 205-214 ; Fr. Junge, *Die Negation durch* n ... js *und* n-js, dans *GM*, 33 (1979), p. 74-88 ; J. Osing, *Zur Entstehung der mittelägyptischen Negation* , dans *Fs. Edel*, 1979, p. 302-313 (= *ÄAT*, 1) ; W. Westendorf, *Zur Lesung der mittelägyptischen (prädikativen) Negation*, I, dans *GM*, 36 (1979), p. 61-67, II, dans *GM*, 45 (1981), p. 71-80 ; R. Hannig, *Die neue*

Gunnsche Regel, dans *Fs. Westendorf*, I, 1984, p. 63-70 ; D. SILVERMAN, *Verbal Nominal Clauses in Middle Egyptian*, dans *Mél. Mokhtar*, Le Caire, II, 1985, p. 274-276 ; A. LOPRIENO, *Topics in Egyptian Negations*, dans *Gedenkschrift Behrens*, 1991, p. 213-235 ; ID., *Focus, Mood, and Negative Forms: Middle Egyptian Syntactic Paradigms and Diachrony*, dans *LingAeg.*, 1 (1991), p. 201-226 ; P. VERNUS, *Future*, ch. 7 ; J. WINAND, Bn ... iwn3 *en néo-égyptien*, dans *LingAeg*. 5 (1996), p. 255-265.

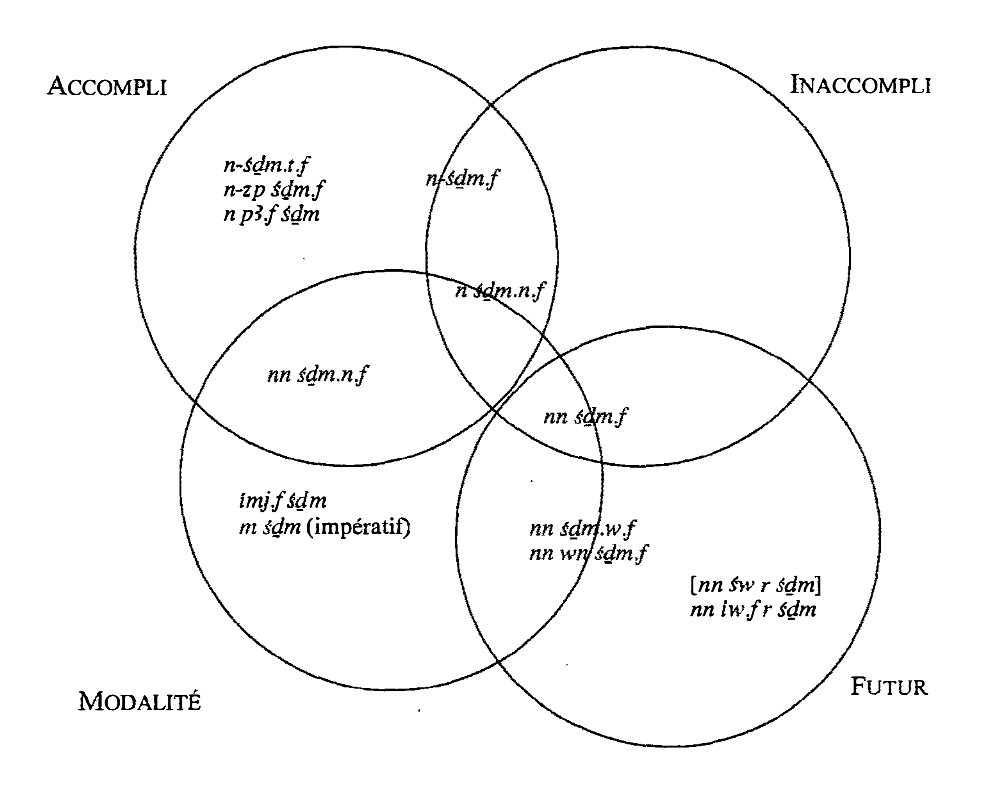


Fig. 9. Schéma récapitulatif des négations

XXVIII. LE PASSIF SUFFIXAL

I. Remarques liminaires

§ 659 Par rapport à la construction active, la construction passive consiste en une modification de l'assignation des fonctions syntaxiques des participants. Le complément d'objet de la tournure transitive devient le sujet du verbe passif. Le sujet de la tournure transitive est exprimé facultativement sous la forme d'un complément d'agent. Le choix d'une tournure passive plutôt qu'active correspond souvent à des impératifs sémantiques ou énonciatifs, qui vont le plus souvent de pair.

Du point de vue sémantique, la langue a tendance à opter pour un passif quand l'objet de la construction active est plus haut que le sujet dans l'échelle de thématicité des constituants sémantiques de la proposition (sur cette notion, cf. *supra*, § 375).

Du point de vue énonciatif, le changement syntaxique des rôles sémantiques aboutit à faire du patient le thème ; quant à l'agent, il pourra, mais pas nécessairement, faire l'objet d'une rhématisation (cf. *infra*, ex. 1067).

§ 660 À côté des tournures passives construites sur des verbes transitifs, l'égyptien accepte également le passif de verbes intransitifs pour autant que leur sujet à l'actif soit considéré comme un véritable agent (voir *infra*, ex. 1013, 1019).

Enfin, l'égyptien admet un certain nombre de constructions impersonnelles, c'est-à-dire sans sujet linguistiquement réalisé. Il s'agit alors le plus souvent d'un sujet sémantiquement vide, ou coréférentiel avec un élement de la proposition précédente. L'effacement du sujet sert alors de moyen de cohésion interphrastique par ellipse (cf. *infra*, ex. 1007).

§ 661 Les formes passives de la conjugaison suffixale constituent un des problèmes les plus épineux de la grammaire égyptienne. En égyptien classique, deux grands groupes de formes peuvent être distingués : d'une part, des formes caractérisées par un suffixe *-w*, le plus souvent non écrit ; d'autre part, des formes qui montrent un suffixe *-tw*. Chacun de ces deux groupes comporte des problèmes qui lui sont propres.

a) Les formes *sḏm.w.f* ne se laissent pas facilement distinguer entre elles. Sur la base d'indications morphologiques fort ténues, on peut tenter une répartition entre formes de l'aoriste, de l'accompli, du subjonctif et du prospectif. Par ailleurs, même si toutes ces formes sont attestées avec un sujet pronominal, il n'en demeure pas moins que certaines d'entre elles sont volontiers dans ce cas remplacées par une construction pseudo-verbale avec parfait ancien. Cette tendance semble s'affirmer davantage dans les textes littéraires

du Moyen Empire.

b) Les formes *śḏm.tw.f* posent moins de problème pour ce qui est de leur identification morphologique. En revanche, en présence d'une construction *śḏm.tw* + syntagme nominal, on peut légitimement hésiter entre deux types d'explication : soit considérer que l'on a affaire à une forme *śḏm.tw.f* avec sujet nominal, soit faire de *śḏm.tw* une forme active ayant comme sujet le pronom suffixe neutre *-tw*, et comme objet le groupe nominal qui suit. En égyptologie, la tendance générale est de favoriser la deuxième hypothèse. Toutefois, il faut remarquer qu'on manque d'exemples probants assurant l'interprétation active de la forme : ainsi quand le patient est pronominal, on trouve toujours *śḏm.tw.f*, jamais **śḏm.tw św*. Par ailleurs, la présence occasionnelle d'un complément d'agent avec des formes *śḏm.tw* + Ø doit certainement inciter à la prudence.

ex. 997 :
n sꜣ.n.t(w) bꜣ.i ***în*** *irj.w-ꜥ.wt* "mon *ba* ne peut être retenu par les gardiens des membres" (*CT* I, 396b S1C).
Le complément d'agent incite à faire de *bꜣ.i* le sujet d'une forme passive.

ex. 998 : N
ir wḏꜥ.t(w) m N *pn* ***în*** *Gbb* "si un jugement est rendu sur ce N par Geb" (*CT* VI, 164b).
Le complément d'agent nous force à faire de *wḏꜥ.t(w)* un passif impersonnel.

Aussi il nous paraît préférable, en égyptien classique, de considérer les formes *śḏm.tw* + Ø comme des constructions passives impersonnelles. Cette hypothèse est rendue d'autant plus vraisemblable que les tournures impersonnelles sont attestées avec les passifs en *-w* et les passifs archaïques *śḏmm.f*. La présence du suffixe *-tw* derrière certains auxiliaires d'énonciation n'est pas davantage un élément suffisant pour considérer qu'il a dès le départ été assimilé à la série des pronoms suffixes, ainsi que le montre l'exemple suivant.

ex. 999 :
îw.tw *śḏm.tw.f m r(ꜣ) n r(ꜣ)* "il est entendu de bouche en bouche" (*Urk.* IV, 344, 9).
La présence du pronom suffixe sujet ne laisse aucun doute sur la nature passive de la construction.

Il n'en reste pas moins vrai que le morphème du passif *-tw* sera réinterprété comme un pronom suffixe plus tard dans l'histoire de la langue, l'évolution étant accomplie en néo-égyptien. On en a probablement déjà une attestation dans l'exemple suivant, où il est difficile de faire du premier *tw* un morphème accolé à l'auxiliaire d'énonciation *mk*, vu l'étymologie de ce dernier.

ex. 1000 :
mk tw ḏd.tw "vois, on dira" (*Urk.* IV, 1090, 15).

Dans cet exemple, le premier *tw* est traité comme un pronom neutre ; avec *ḏd.tw* on a donc affaire à une construction active, où *tw* fonctionne également comme un pronom suffixe.

De même, dans l'exemple suivant, la place de *hnw* derrière *in(.w)*, et non directement derrière *tm.tw*, suggère que *hnw* est considéré comme l'objet direct de *in(.w)* plutôt que comme son sujet, même si l'on constate une tendance à rejeter le sujet nominal derrière le verbe nié.

ex. 1001 :
tm.tw *mś in(.w) hnw.w ḥr-m* "eh bien ! c'est pour quelle raison qu'on n'a pas apporté les vases ?" (P. *Westcar*, 11, 21-22).

Enfin, dans un exemple tiré de *Ptahhotep*, la valeur active du pronom suffixe *-tw* est particulièrement bien mise en évidence par une version parallèle qui lui a substitué le pronom de la 3e personne du pluriel :

ex. 1002 : (Pr.) (L)
iḫ ***ir.t(w)*** *n.k mitt* (Pr.) *iḫ* ***ir.śn*** *n.k mitt* (L)
"Puisse-t-on/ puissent-ils agir pour toi de même" (*Ptahhotep*, 33).

II. LE PASSIF DE L'AORISTE *śḏm.f*

1. Emploi autonome

A. *Mode affirmatif*

§ 662 On emploie la forme *śḏm.tw.f*, c'est-à-dire une forme caractérisée par l'insertion d'un infixe *-tw-* entre le thème de l'aoriste (cf. ex. 1014) et le pronom suffixe éventuel. On notera que cet infixe peut être écrit au moyen d'un simple *-t-*. Comme à l'actif, cette forme peut se combiner, à partir du Moyen Empire, avec l'énonciateur *iw* pour former un énoncé autonome, proprement indicatif :

ex. 1003 :
mw m itrw ***śwr.t(w).f*** *mr.k* "l'eau du fleuve est bue quand tu le veux" (*Sinouhé*, B 233-234).

ex. 1004 :
iw ***mḥ.tw*** *ib im.k* "le coeur est rempli de toi" (*Oasien*, B1, 236).

ex. 1005 :
iw ***gm.t(w).ś*** *m-ʿ ḥm.wt ḥr bnw.t* "elle (la parole sensée) peut être trouvée auprès des servantes à la meule" (*Ptahhotep*, 59).

B. Mode négatif

§ 663 La négation de l'aoriste est *n śḏm.(w).f* ; on notera qu'elle ne se distingue pas de la négation de l'accompli (cf. *infra*, § 670) ; il n'est d'ailleurs pas impossible qu'il s'agisse en fait de la même forme, puisque la négation de l'aoriste à l'actif se fait au moyen de *n śḏm.n.f*, c'est-à-dire de l'accompli :

ex. 1006 :
n ṯn.(w)* *śnḏw r śḫm-ib "le timide ne se distingue pas du téméraire" (*Admonitions*, 11, 13).

Cette tournure connaît l'emploi impersonnel, avec sujet effacé.

ex. 1007 :
iw ꜣḥ.t śṯꜣ.tj.i m ḥtp ***n iṯ.w Ø*** *m-ꜥ.i* "mes deux aroures de champs sont en offrande, (elles) ne peuvent m'être enlevées" (*CT* VII, 506a-b B5C).

§ 664 Dès le Moyen Empire, on trouve la construction *n śḏm.n.tw.f*, c'est-à-dire le pendant morphologique passif de la tournure active.

ex. 1008 : (un crocodile)
n tkn.n.tw.f "que l'on ne peut approcher" (*Urk.* IV, 616, 10).
Circonstancielle virtuelle. Le verbe *tkn* est ici transitif.

ex. 1009 :
n ḳn.n.f ***n gr ḳn.<n>.tw.f*** "il ne peut vaincre, mais il ne peut être vaincu" (*Mérikarê*, 92).
L'absence d'un deuxième *n* peut facilement s'expliquer par une haplographie. La valeur d'aoriste est bien établie par la construction qui précède.

ex. 1010 : (un exploit au combat)
n mꜣ.n.tw.f "tel qu'on ne peut le voir" (*Enseignement d'Amenemhat*, V c).
La nature de la forme *mꜣ.n.tw.f* est difficile à établir. À première vue, on peut en faire une forme *n śḏm.n.tw.f*. Les versions parallèles ont toutefois *n(n)* . La plupart des traducteurs en ont fait une forme *śḏm.t.f* ("tel qu'on ne l'a pas encore vu"), difficile à concilier avec la graphie.

Très souvent, cette tournure est employée de manière impersonnelle, sans sujet exprimé.

ex. 1011 :
n ꜥḥꜥ.n.tw Ø *m hꜣw.f* "on ne peut se tenir debout en sa présence" (*Sinouhé*, B 55-56).

ex. 1012 :
n iwr.n.tw Ø "on ne peut enfanter" (*Admonitions*, 2, 4).

§ **665** Enfin, il existe également une construction impersonnelle *n sḏm.tw* :

ex. 1013 :
n mś ḫd.tw Ø r Kpn min "certes, on ne navigue (plus) vers Byblos aujourd'hui" (*Admonitions*, 3, 6-7).
La construction *n* + perfectif exprime une assertion de portée générale avec les verbes intransitifs (cf. *supra*, § 635).

2. Emploi circonstanciel

§ **666** La forme *sḏm.tw.f* est passible, comme l'aoriste actif *sḏm.f*, d'un emploi circonstanciel. Son moment de référence est alors coextensif à celui de la proposition principale. Le plus souvent, la cohésion entre les deux propositions est soulignée par la présence dans la proposition circonstancielle d'un pronom personnel coréférenciel avec un élément de la proposition principale.

ex. 1014 :
pr-ˁ nn twt n.f m33.t(w).f h3.f r-pḏtj.w "... un champion qui n'a pas son pareil quand on le voit s'abattre sur les Asiatiques" (*Sinouhé*, B 52-53).
La forme *h3.f* est un aoriste en fonction circonstancielle. Dans le sens de "fondre sur", ce verbe est transitif.

ex. 1015 :
iḫ wšb.k wšd.t(w).k "tu répondras quand tu seras interrogé" (*Naufragé*, 14-15).

III. LE PASSIF DE L'ACCOMPLI *sḏm.n.f*

§ **667** La forme passive est *sḏm.(w).f* ; elle est caractérisée par une désinence *-w*, qui passe communément à *-j* avec les 3^{ae} *infirmae*. Tous les verbes présentent un radical bref : ou ; ou ou ; ; ou ou ; ou ou .

Ainsi qu'à l'actif, il faut distinguer quatre emplois.

1. Les constructions autonomes

§ **668** Le correspondant passif de la construction *iw/mk sḏm.n.f* est *iw/mk sḏm.(w).f*. Le sujet peut être soit nominal, soit pronominal. Toutefois, dans ce dernier cas, l'égyptien a nettement tendance, dans les textes littéraires du Moyen Empire, à

recourir à une construction pseudo-verbale avec parfait ancien *iw.f sḏm.(w)*. Suivant l'instance d'énonciation, la forme passive *sḏm.(w).f* exprime le prétérit (narration) ou le parfait (discours et discours narratif).

ex. 1016 :
*iw **rdi.(w)** n.k ṯ3w* "l'air t'a été donné" (Lacau, *TR*, 2, 72).

ex. 1017 :
*mk **ms.(w)** n.k ẖrd.w 3* "vois, trois enfants ont été mis au monde pour toi" (P. *Westcar*, 11, 5-6).

L'accompli passif connaît également des emplois impersonnels, aussi bien avec des verbes transitifs que des verbes intransitifs qui ont un sujet agentif à l'actif :

ex. 1018 :
***iw ip.(w)** Ø m-ᶜ.i m pr (n)j-sw.t* "il fut procédé au comptage sous mon autorité dans le palais" (*Metropolitan Museum* NY 12184, 7-8 = Sethe, *Les.*, 79, 10).

ex. 1019 :
***iw iw.(w) i3s.(w)** n.i* "on vint et on m'appella" (*Sinouhé*, B 248-249).

§ **669** La forme *sḏm.tw.f* semble également pouvoir être employée comme forme prédicative de l'accompli, dans une proposition autonome :

ex. 1020 :
mk N *iw(.w) sḫr.n* N *ḫftj.w.f tp t3 ẖ.t* N ***krs.t(w).s*** "vois, N est venu, après que N a abattu ses ennemis sur terre ; le corps de N a été enseveli" (*CT* IV, 49s).

§ **670** La négation correspondante est *n sḏm.(w).f* : "il ne fut pas entendu" ou "il n'a pas été entendu". À nouveau, l'emploi pronominal est très rare.

ex. 1021 :
***n it.(w)** k3.w.n* "nos boeufs n'ont pas été saisis" (T. *Carnarvon* I, R° 6).

ex. 1022 :
*dp.t tn pw **n ᶜpr.(w).s** m 3ḫ3ḫ.w.s* "c'est que ce bateau n'a pas été équipé de ses agrès" (*CT* V, 110g version moyenne de TiBe et M2C).

Dans une proposition relative, on peut trouver le pronom négatif *iwtj* :

ex. 1023 :
*wr **iwt(j) rḫ.w** rn.f in nṯr.w* "le Grand dont le nom n'est pas connu des dieux" (*CT* VI, 301o-p).

2. Les constructions séquentielles

§ 671 Le passif *śḏm.(w).f* peut entrer en combinaison avec l'auxiliaire d'énonciation *ʿḥʿ.n* (*ʿḥʿ.n śḏm.(w).f*), correspondant ainsi à la forme active continuative :

ex. 1024 :
ʿḥʿ.n rdi.(w) *ʿḥʿ n.f ḳ3ḳ3.w 2* "alors il fut fait en sorte que deux bateaux soient à sa disposition" (P. *Westcar*, 5, 13).
ʿḥʿ n.f ḳ3ḳ3.w 2 est le sujet du passif *rdi.(w)*.

ex. 1025 :
ʿḥʿ.n ***m3.(w)*** *n3-n k3.wt* "alors ces travaux furent vus" (*Louvre* C 12, 16).

Il existe au moins un exemple de cette construction avec un sujet pronominal :

ex. 1026 :
ʿḥʿ.n ***ḳd.(w).ś*** "alors elle fut bâtie" (*Berlin* 13272, 8-9 = *BiAe* X, § 31).

3. Les constructions circonstancielles

§ 672 Le passif *śḏm.(w).f* peut également s'employer de manière circonstancielle, c'est-à-dire dans une circonstancielle virtuelle, paratactique, exprimant l'antériorité par rapport à la principale, ou dans une circonstancielle formellement marquée par une conjonction de subordination.

ex. 1027 :
iʿ.in.śn św ***šʿd.(w)*** *ḫp3.f* "alors elles le lavèrent après que son cordon ombilical eut été coupé" (P. *Westcar*, 10, 11-12).

ex. 1028 :
ii.n.(i) ***ʿrḳ.(w)*** *Ø m-ʿ.(i)* "c'est après que cela fut accompli sous mon autorité que je revins" (*Urk.* I, 220, 7).
Emploi impersonnel de la forme *śḏm.w.f* en fonction circonstancielle rhématisée.

Pour autant qu'il ne s'agisse pas d'un *nomen actionis* employé derrière une préposition ("après sa naissance"), le passage suivant nous fournirait un rare exemple d'une forme *śḏm.w.f* avec un sujet suffixal :

ex. 1029 : ("ce dieu vint voir sa fille")
m-ḫt ***mś.w.ś*** "après qu'elle fut mise au monde" (*Urk.* IV, 228, 3).

4. L'emploi substantival

§ 673 La forme substantive *śḏm.(w).f* peut remplir des rôles dévolus au substantif ; le plus souvent, elle fonctionne avec une valeur emphatique, de même que la forme *śḏm.n.f* à l'actif. Signalons que la forme *śḏm.(w).f* est régulièrement attestée à l'état pronominal dans cet emploi. Dès la P.P.I., la forme *śḏm.(w).f* sera concurrencée, puis remplacée par *śḏm.n.tw.f*, parallèle morphologique de la forme active :

ex. 1030 : *ii.n.(i) m niw.t.(i), pr.n.(i) m śpꜣ.t.(i)* **ḳrś.(w).(i)** *m is.(i) pn, ḏd.n.(i) mꜣ*ꜥ*.t mrr.t nṯr r*ꜥ *nb* "si je suis venu de ma ville, si je suis sorti de mon nome et si j'ai été enterré dans cette tombe qui est mienne, c'est parce que j'ai dit chaque jour la vérité qui plaît à la divinité" (*Urk.* I, 57, 11-14).

Dans cet exemple, on a affaire à un système emphatique : les formes *ii.n.f*, *pr.n.f* et *ḳrś.w* jouent le rôle de thèmes, et la forme *ḏd.n.i* celui de rhème marqué.

ex. 1031 :

wbꜣ.(w).ś *n ḥm.f ḏś.f* "elle ne fut révélée que pour sa Majesté en personne" (*Hammamat*, 191, 6).

ex. 1032 :

rdi.n.tw.k *r śḏm md.t* "c'est pour prendre connaissance des affaires que tu as été nommé" (*Oasien*, B1, 234).

ex. 1033 : (j'ai joué le rôle de protecteur pour quiconque est venu ici, en étant effrayé)

r ***śśnb.n.t(w).f*** "jusqu'à ce qu'il soit réconforté" (*Hatnub*, 16, 9-10).

La forme substantive joue ici le rôle de régime d'une préposition.

Comme à l'actif, la négation du focus pragmatique (cf. *supra*, § 628, 650) s'obtient par la construction *n ... iś* ; les exemples de *n śḏm.n.tw.f iś* sont très peu nombreux :

ex. 1034 :

n{n} ***mś.n.tw.f*** *iś n.k* "ce n'est pas pour toi qu'il a été enfanté" (*Ptahhotep*, 214).

Enfin, parallèlement à l'évolution observée à l'actif, le moyen égyptien connaît une forme récente *śḏm.tw.f* qui succède à *śḏm.n.tw.f* dans l'expression de l'accompli emphatique.

ex. 1035 :

mk ***in.tw.f*** *m mḥ ḥr tꜣ wꜣ.t pꜣ dmi* "rendez-vous compte, il a été ramené comme captif et ce, depuis le bord de la ville" (*Urk.* IV, 4, 6).

IV. LE PASSIF DU PROSPECTIF *śḏm.(w).f* ET DU SUBJONCTIF *śḏm.f*

§ 674 Deux formes sont principalement à envisager pour l'égyptien classique : une *śḏm.(w.)f* et une *śḏm.tw.f*. Le très petit nombre d'exemples significatifs nous interdit de nous prononcer avec certitude sur l'identification morphologique de ces deux formes. En ce qui concerne la *śḏm.tw.f* toutefois, il existe quelques indices conduisant à peut-être distinguer deux formes, sur le modèle de ce qu'on trouve à l'actif : l'une correspondant au subjonctif (cf. ex. 1057 : *nn dỉ.t(w).k*), l'autre au prospectif (cf. ex. 1041 *ỉr m33.t(w).ỉ* et ex. 1047 : *rdỉ.t(w).f*). Il est d'ailleurs significatif de constater que les deux exemples susceptibles de s'interpréter comme des prospectifs sont employés en fonction emphatique (ex. 1047) ou derrière *ỉr* (ex. 1041), c'est-à-dire précisément dans les emplois les plus typiques de la forme *śḏm.(w.)f* à l'actif. À ces deux formes, il faut ajouter la construction archaïque *śḏmm.f*. Les trois constructions apparaissent parfois comme variantes textuelles :

ex. 1036 : [hieroglyphs] N [hieroglyphs]

n nḥmm/ n nḥm(.w)/ n nḥm.tw tp.ỉ/ n N pn m-ꜥ.ỉ/f "ma tête/ la tête de ce N ne me/lui sera pas enlevée" (*CT* V, 62c).

1. Emploi autonome

§ 675 Le correspondant passif du subjonctif est *śḏm.(w)* SN. La forme ne semble pas être utilisée avec un sujet pronominal. En revanche, son emploi comme passif impersonnel est bien attesté, tout particulièrement dans des prescriptions ou des recettes médicales :

ex. 1037 : [hieroglyphs]

ỉr.w m ḏd.t.f "qu'on agisse comme il dit !" (*Oasien*, R 54).

En dehors de ces cas, le passif du subjonctif s'obtient en employant la forme *śḏm.tw.f*.

ex. 1038 : ("tu embrasseras tes enfants, tu rajeuniras dans la Résidence")

[hieroglyphs]

ḳrś.t(w).k "tu seras enterré (c'est-à-dire 'tu jouiras d'une sépulture')" (*Naufragé*, 169).

Une ancienne construction passive est la forme *śḏmm.f* caractérisée par la gémination de la dernière radicale des 2ae *gem.*, des bilitères et des trilitères forts. À la différence des autres, cette forme, devenue rare, ne connaît pas d'emploi impersonnel.

ex. 1039 : *prj.i mm ʿšꜣ.wt.k tw r p.t*

wḥʿʿ *imy.w iꜣḫw* "je vais monter au ciel parmi cette multitude qui t'appartient ; ceux qui sont dans l'éclat du soleil seront relâchés" (*CT* II, 260e-f B1C).

2. Emploi circonstanciel

§ 676 La forme *śḏm.tw.f* peut être utilisée dans des propositions virtuelles de but ou de conséquence (à la manière du subjonctif) ou derrière des prépositions-conjonctions, comme *ir* (à la manière du prospectif), mais aussi *mi* :

ex. 1040 : *iw ir.n.(i) ś(j) n ꜣbd 7, in.n.(i) inw nb im.ś nfr ḳʿḥ*

ḥs.t(w).(i) *ḥr.ś ʿꜣ wr.t* "je l'ai accompli en 7 mois, j'en ai ramené tous produits excellents et rares, de sorte que je fus très grandement loué pour cela" (*Urk.* I, 124, 13-15).

ex. 1041 :

ir ***mꜣꜣ.t(w).i*** *iw.(i) ḥr wꜣ.t in rmṯ nb* "si je suis vu par quiconque alors que je viens sur le chemin" (Tombe de Khentika, dit Ikhekhi, *ZÄS*, 83 [1958], p. 10).

ex. 1042 :

šsp.t mi ***ir.t(w).ś*** "des concombres comme s'ils étaient cultivés" (*Naufragé*, 50).

L'emploi de l'irréel dans la subordonnée rend la nuance modale du subjonctif.

§ 677 La forme *śḏm.w.f* se rencontre également, plus rarement il est vrai, dans cet emploi.

ex. 1043 :

ir śwt ***ḫtm.(w)*** *wḏ pw* "mais si cet ordre a été scellé" (*CT* II, 174j).

ex. 1044 : N N

ir ḥm ***dj*** *n* N *tn sꜣ n(j)* N *tn* "si, de fait, la protection de cette N a été donnée à cette N" (*CT* VI, 367i-j).

On notera ici l'ordre inhabituel des mots : la position inattendue du datif nominal, devant le sujet, reflète sans doute l'adaptation faite par le scribe d'une tournure pronominale à l'origine.

Sur les formes *śḏm.t(w).f* passives derrière *ḏr*, voir *infra*, ex. 1064.

3. Emploi substantival

§ 678 En égyptien classique, la forme *śḏm.tw.f*, qui peut recouvrir le prospectif

ou le subjonctif, joue notamment le rôle de COD d'un verbe, comme *rdi*, *wḏ*, *dbḥ*, à la manière du subjonctif, voire du prospectif :

ex. 1045 : [hieroglyphes]
rdi.n.(i) śwt ḳrś.t(w).(i) m iś wꜥ (ḥnꜥ X *n-mrw.t wnn.(i) ḥnꜥ.f m ś.t wꜥ.t, n-iś n tm.(i) wnn ḫr-ꜥ n ir(i).t iś.wj śnnw)* "si donc je me suis fait enterrer dans une seule tombe (avec X, c'est dans l'intention d'être avec lui en une (même) place et non pas parce que je n'étais pas capable de construire deux tombes)" (*Urk.* I, 146, 16).
Sur cet exemple, voir *supra*, ex. 989. *Rdi.n.(i)* est une forme emphatique portant sur les propositions subordonnées qui suivent.

ex. 1046 : [hieroglyphes]
mṯn grt rdi.n.i in.tw n.ṯn dbn ḥmtj 24 r ḳdb n(j) ꜣḫ.t in X "voyez donc, j'ai fait en sorte que vous soient attribués 24 débens de cuivre pour la location du champ par X" (*Hekanakhte*, II, V° 1).
La présence du complément d'agent *in* X force l'interprétation passive.

Elle peut également, à la manière du prospectif, servir à mettre l'emphase sur un complément adverbial :

ex. 1047 : ("il sera un Ami parmi les nobles")
[hieroglyphes]
rdi.t(w).f m ḳꜣb šny.t "c'est parmi les courtisans qu'il sera placé" (*Sinouhé*, B 280-281).
On notera que *rdi.tw.f* présente le même radical que le prospectif actif *śḏm.w.f* (cf. *supra*, § 543).

La forme connaît également un emploi impersonnel :

ex. 1048 : [hieroglyphes]
imi śpr.tw Ø r.f m tꜣ ꜣ.t "fais en sorte qu'on s'approche de cela dans l'instant" (P. *Kahun*, 34, 38-39).

§ **679** La forme *śḏm.w.f* est beaucoup plus rare dans cet emploi, mais néanmoins attestée avant le Moyen Empire.

ex. 1049 : [hieroglyphes]
rdi ḥm.f (...) ḫws.(w) n.f is in iś.wt n.t ir.w-is "Sa Majesté a fait en sorte qu'une tombe lui soit construite par les équipes des constructeurs de tombes" (*Caire* JE 67.573, 6-9 = Fischer, *ZÄS*, 93 [1966], p. 57).

ex. 1050 : [hieroglyphes]

iw rdi.n.f ***sḏm.(w)*** *n.i m-bȝḥ ʿm ʿȝ* "il fit en sorte que l'on m'écoute en présence de l'avaleur d'âne" (*CT* III, 169h B2Bo).
Passif impersonnel.

La variation entre la forme *sḏm.(w).f* et la forme *sḏm.tw.f* est illustrée par l'exemple suivant :

ex. 1051 :
iw wḏ.n n.i Rʿ ***rdi.t(w)/rdi.(w)*** *n.k tp.k* "Rê m'a ordonné que ta tête te soit donnée" (*CT* I, 199f B10Cb et B12C respectivement).

4. Passif négatif

§ 680 *N n sḏm.(w).f*, anciennement *n sḏm.(w).f*, est le corrélat passif du prospectif actif *nn sḏm.(w).f*, qui marque un futur déontique, d'où des traductions comme "il ne peut être question de". Cette négation alterne avec l'ancienne construction *n sḏmm.f*, forme où les *2ae gem.*, les bilitères et les trilitères redoublent leur dernière radicale :

ex. 1052 :
n ***ȝr.(w).i*** *in ḫftj.w.i* "je ne serai assurément pas déplacé par mes ennemis" (*Livre des Morts*, 52, b9 *Nu*).

ex. 1053 :
n ***ȝmm.i*** *in ȝkr.w* "je ne serai assurément pas saisi par les serpents (*CT* II, 112e).
ȝmm.i est un *2ae gem.*

ex. 1054 :
n pḥḥ *ḥkȝ.[w].i* "mes pouvoirs magiques ne seront pas atteints" (*CT* V, 312h B2C).
Les deux autres versions (BIBo[a] et S14C[a]) ont *n(n) pḥ.(w)*.

ex. 1055 :
n ***nḥmm*** *tp.i m-ʿ.i m-ḫt ḥsḳ.(w).f* "certes, ma tête ne me sera pas enlevée après qu'elle aura été coupée" (*Harhotep*, 371).
On notera l'emploi du passif accompli *ḥsḳ.(w).f* dans une subordonnée.

ex. 1056 :
nn bs.(w).k *in pḏtj.w* "tu ne seras certes pas introduit par les Asiatiques" (*Sinouhé*, B 259).

Cette négation est concurrencée, puis remplacée par *nn/n sḏm.tw.f*, qui peut aussi servir de passif négatif au subjonctif *sḏm.f*.

ex. 1057 :
nn di.t(w).k *m inm n sr* "tu ne seras pas introduit dans une peau de bélier"

(*Sinouhé*, B 198).
Le thème *dl-* est celui du subjonctif.

ex. 1058 :
n(n) ndr.t(w).f " il ne sera pas expulsé" (*CT* V, 312i BiBo).
On notera que la version S14C porte *n ndrr.t.*

V. Le passif de la forme substantive *mrr.f*

§ 681 Le passif s'obtient en ajoutant l'infixe *-tw* au radical ; cette forme peut avoir un sujet nominal ou pronominal ; les *3ae inf.* et les *2ae gem.* font la gémination. Les emplois sont les mêmes qu'à l'actif :

ex. 1059 :
nlś.t(w).f m ḫm-ḫ.t pw "c'est qu'il est qualifié d'ignorant" (*Ptahhotep*, 66).
Prédicat d'une proposition thétique entièrement substantivée.

ex. 1060 :
dgg.tw.f mi Rʿ wbn.f "c'est comme Rê quand il se lève qu'on le cherche des yeux" (*Urk.* IV, 19, 6).

ex. 1061 :
dl.i ln.t(w) n.k ḥʿ.w ꜣtp.w ḫr śpśś.w nb n Km.t mi lrr.t(w) n nṯr mrr.w rmṯ m tꜣ wꜣl "je ferai en sorte qu'on t'amène des bateaux chargés de toutes sortes de biens précieux de l'Égypte comme on le fait pour un dieu qui aime les hommes dans un pays lointain" (*Naufragé*, 146-148).
Forme *mrr.tw.f* impersonnelle derrière une préposition-conjonction. On notera toutefois qu'une forme participiale substantivée n'est pas exclue ("comme ce qu'on fait pour un dieu ...").

VI. La forme *śdm.t.f* passive

§ 682 La forme *śdm.t.f* se rencontre avec un sens passif, dans les mêmes emplois qu'à l'actif, c'est-à-dire, derrière la négation *n*, ou derrière une préposition-conjonction, comme *dr*. L'infixe *-t* est parfois écrit *-tw*, parfois *-jt* avec les verbes *3ae inf.*

ex. 1062 :
hrw pw n ḫnn n ṯs(i).t wśr.wt "ce jour du tumulte, alors que les cous n'avaient pas encore été noués" (*CT* IV, 181 l-m).

ex. 1063 :
kmd nti n śdm.t.f "une lamentation qu'on n'a pas encore entendue"

(*Enseignement d'Amenemhat*, V b).

ex. 1064 :
ḥr.f r.ś ḏr mś.t.f "son esprit est tourné vers cela depuis qu'il a été enfanté" (*Sinouhé*, R 93).
Il n'est pas non plus impossible de considérer cette forme comme un subjonctif. La leçon de B 69 est dépourvue de *waw* derrière le *.t*.

VII. Le passif des formes *śḏm.ḫr.f*, *śḏm.kȝ.f* et *śḏm.ìn.f*

§ 683 En dehors de la forme *śḏm.ìn.f*, le passif n'est guère attesté. Il se forme en insérant l'infixe *-tw-* entre le radical et le pronom suffixe sujet éventuel :

ex. 1065 :
ìn.ìn.tw.f n.f "alors, il lui fut amené" (P. *Westcar*, 4, 24).

ex. 1066 :
rdì.ḫr.t(w).f ḥr gś.f wʿ "alors, il sera mis inévitablement sur un seul côté" (P. *Kahun*, 7, 39-40).

VIII. L'expression de l'agent

§ 684 Le complément d'agent éventuel est exprimé par *ìn* (voir *supra*, ex. 997, 998, 1023, 1041, 1046, 1049, 1052, 1053 et 1056) ou par *ḫr* . Le complément d'agent suit d'ordinaire l'éventuel complément prépositionnel quand ce dernier fait partie de la valence verbale, mais le précède quand il est un véritable circonstant.

ex. 1067 :
drp.tw.f ḫr nṯr.w "c'est par les dieux qu'il est nourri" (*Urk.* IV, 490, 17).

Quand l'agent est pronominal, l'égyptien préfère une tournure active. Si la construction passive est néanmoins adoptée, on recourt alors à une autre construction, par exemple à la préposition *m-ʿ* (cf. *supra*, ex. 1018, 1028).

IX. L'expression du sujet

§ 685 Le sujet des formes de la conjugaison suffixale susceptibles de se traduire par un passif dans nos langues peut correspondre à l'un des cas suivants :

- sujet nominal ou suffixal avec certaines formes passives *śḏm.w.f* ou *śḏm.tw.f*,

- pron. suffixe neutre *-tw* avec des formes actives,

- aucun sujet exprimé (passif impersonnel).

X. Les autres moyens d'exprimer le passif

§ 686 Avec les verbes transitifs, la diathèse passive s'obtient encore en recourant au parfait ancien. Celui-ci entre ainsi en concurrence avec les formes passives, notamment à l'accompli, mais aussi au subjonctif/prospectif dans son emploi optatif ou précédé du convertisseur *wn(n)* (cf. *infra*, ch. XXX). Originellement les constructions passives et les constructions utilisant le parfait ancien s'opposent aspectuellement comme des formes dynamiques et des formes résultatives (cf. *infra*, § 717).

§ 687 Enfin, l'infinitif étant neutre quant à la diathèse, il existe des tournures où il équivaut sémantiquement à un passif. C'est notamment le cas de la construction *r* + infinitif, l'égyptien rejoignant en cela d'autres langues, comme le français (cf. *infra*, § 689).

ex. 1068 :
mś.w ntj.w r mś.t "les enfants qui sont à mettre au monde" (*Siut*, III, 1).

Avec les verbes faibles, on fera attention qu'il y a quelques risques que l'éventuelle terminaison *-t* de l'infinitif soit considérée comme la marque du passif *-t(w)* :

ex. 1069 : (il me déposa)
nn dml.t.l "sans me heurter" (*Naufragé*, 79).

XI. Résumé

§ 688 Voici le résumé de l'emploi des formes passives. On notera que les formes renseignées avec sujet pronominal peuvent aussi se rencontrer avec sujet nominal.

1. Formes en *-(.w)*

śdm.(w).f: passif de l'accompli *śdm.n.f*, du prospectif et du subjonctif.

2. Formes en *-.t(w)*

śdm.tw.f: passif de l'aoriste, du prospectif et du subjonctif (et de l'accompli dans un état de langue plus récent)

śdm.n.tw.f: passif plus récent de la forme substantive de l'accompli *śdm.n.f*

mrr.tw.f: passif de la forme substantive *mrr.f*

śdm.ḫr.tw.f, *śdm.kꜣ.tw.f* et *śdm.ln.tw.f*: passif des formes *śdm.ḫr.f*, *śdm.kꜣ.f* et *śdm.ln.f*.

3. Passif archaïque *śdmm.f*

śdmm.f : passif du prospectif.

4. Passifs négatifs en -(.w)

n śḏm.(w).f: passif négatif de l'aoriste

n śḏm.(w).f: passif négatif de l'accompli *iw śḏm.n.f*

n śḏm.(w).f > nn śḏm.(w).f passif négatif du prospectif.

5. Passifs négatifs en -.t(w)

nn/n śḏm.tw.f: passif négatif du prospectif et du subjonctif

n śḏm.tw.f: accompli dans un état de langue plus récent

n śḏm.n.tw.f: passif négatif de l'aoriste

n śḏm.n.tw.f iś : passif négatif de la construction emphatique *n śḏm.n.f* (négation du rhème).

6. Passif négatif archaïque

n śḏmm.f: passif négatif du prospectif *śḏm.(w).f*.

BIBLIOGRAPHIE

B. GUNN, *Studies in Egyptian Syntax*, Paris, 1928 ; W. WESTENDORF, *Der Gebrauch des Passivs in der klassischen Literatur der Ägypter*, Berlin, 1953 ; ID., *Vom Passiv zum Aktiv. Die Entwicklungstendenzen der altägyptischen Sprache*, dans *MIO*, 1 (1953), p. 226-232 ; A. ROCCATI, *Coniugazioni derivate dell'egiziano*, dans *Atti della Academia delle Scienze di Torino*, 105 (1970-1971), p. 45-60 ; L. DEPUYDT, *Zum Passiv im Ägyptischen*, dans *Orientalia*, 56 (1987), p. 129-135 ; R. HANNIG, *Überlegungen zum* sḏm.w-*Passiv*, dans *GM*, 103 (1988), p. 13-31 ; W. BARTA, *Bemerkungen zum Verständnis des "Indefinitpronomens"* tw, dans *Gedenkschrift für Winfried Barta*, Munich, 1995, p. 17-18 ; Chr. REINTGES, *The* sḏm-tw-f *as a Morphological Passive*, dans *GM*, 153 (1996), p. 79-99 ; ID., *Passive Voice in Older Egyptian. A Morpho-Syntactic Study*, La Haye [1997].

XXIX. L'INFINITIF ET LE COMPLÉMENT VERBAL NÉGATIF

I. L'INFINITIF

1. Généralités

§ 689 L'infinitif est une forme substantive non personnelle du verbe. C'est fondamentalement une forme neutre en ce qui concerne les oppositions de temps, d'aspect ou de diathèse. Pour ce qui est de ce dernier point, l'infinitif d'un verbe transitif se rendra d'ordinaire par un actif, eu égard au caractère dynamique de la forme. Toutefois, si le deuxième argument d'un infinitif est effacé, et pour autant qu'il possède le même référent que le sujet, l'infinitif pourra se rendre soit à la manière d'un passif, soit par une tournure pronominale si le sujet est conçu comme un agent. Cette possibilité semble limitée à la construction *r* + infinitif. L'égyptien rejoint en cela d'autres langues où le même effet de sens est obtenu après une préposition exprimant un événement à venir (cf., en français, "quelque chose à faire", équivalent de "quelque chose qui doit être fait").

ex. 1070 :

ḏ3.t ntt r rdì.t "le solde qui doit être donné" (P. *Rhind mathem.*, 82).
Équivalent d'un passif avec un sujet non agentif.

ex. 1071 :

ìw t3 pn r grg ḥr.ś "ce pays sera bien établi grâce à cela" (*Mérikarê*, 49).
Ou bien "ce pays s'établira (convenablement) grâce à cela". Équivalent d'un tournure pronominale avec un sujet agentif.

Le caractère passif peut être souligné par l'expression d'un agent, introduit par la préposition *in*.

ex. 1072 :

ìw.f r wḏ῾ ḥr.ś ìn nṯr ῾3 "il sera jugé là-dessus par le grand dieu" (*Urk.* I, 122, 16).

2. Morphologie

§ 690 Les *infirmae* présentent un thème bref, tandis que les *geminatae* offrent un thème avec redoublement de la dernière radicale (à l'exception du verbe "voir" qui, à côté de *m33*, est parfois écrit *m3*).

Certaines classes verbales se caractérisent par le suffixe *.t*, tandis que d'autres sont dépourvues de tout suffixe. Ce suffixe n'est sans doute pas à l'origine la marque du féminin, mais a parfois été interprété comme telle par les Égyptiens, ainsi que le montrent des exemples où l'infinitif est accompagné d'un adjectif accordé au féminin. On notera toutefois que tous les infinitifs sont traités comme des masculins en néo-égyptien, comme le montre l'emploi constant de l'article défini *pꜣ*.

ex. 1073 :
m pr(i).t.f tp(j).t "lors de sa première sortie" (*CGC* 20057, d 1).
L'adjectif *tp(j).t* est au féminin.

Présentent un suffixe *.t* les classes verbales suivantes : *caus. 2-lit.* : *śmn.t* "établir" ; *3ae inf.* : *mr(i).t* "aimer" ; les verbes irréguliers : *rdi.t* (rarement *di.t*) "donner" ; *iw.t* ou *ii.t* "venir", et certains verbes au classement incertain comme : *šm.t* "aller" (cf. *supra*, § 334).

À l'intérieur de la classe des verbes à quatrième radicale faible, la présence ou l'absence du suffixe *.t* varie avec les verbes : *4ae inf.* : *mꜣw(i)* "se renouveler" ("masculin"), mais *ḥmś(i).t* "s'asseoir" ("féminin") ; *caus. 3ae inf.* *śmśj* "faire un accouchement" ("masculin"), mais *śḫp(i).t* "apporter" ("féminin").

Les autres classes verbales sont toujours dépourvues du suffixe *.t*.

3. Signification de l'infinitif

§ 691 Ainsi que nous l'avons dit, l'infinitif est neutre quant à l'aspect. Le procès exprimé par le verbe est considéré en bloc, dans son ensemble, incluant la pré-phase et/ou la post-phase éventuelle. Ceci explique que l'infinitif a toujours en égyptien un sens dynamique, car il n'existe pas de verbe ayant une Aktionsart purement stative, à l'exception du verbe *wnn* "être", qui ne connaît d'ailleurs pas d'emploi à l'infinitif autrement que comme outil grammatical :

iri.t "faire"	[<-----+>]	verbe d'accomplissement
gmi.t "trouver"	[-----<+>]	verbe d'achèvement
dšr "rougir"	[<-----+>———]	verbe de qualité
mꜣꜣ "voir"	[<------->]	verbe d'activité

Il en va autrement quand l'infinitif est utilisé dans la construction grammaticalisée *ḥr* + infinitif ou *m* + infinitif. L'infinitif entre alors dans une opposition aspectuelle avec d'autres constructions et recouvre une valeur précise que nous examinerons plus bas (cf.

infra, § 738 et suiv., 782-785).

4. Syntaxe

§ 692 Les verbes transitifs sont susceptibles de prendre un objet direct. Par ailleurs, l'agent de l'infinitif, qu'il soit transitif ou non, peut être spécifié.

A. *L'agent*

§ 693 Avec tous les types de verbes, l'agent nominal peut être introduit derrière l'infinitif par la préposition *in*, ou parfois par la préposition *ḥr*. Si l'agent est pronominal, il est exprimé par le pronom indépendant. Le pronom neutre *tw* peut servir à noter l'agent indéterminé.

ex. 1074 :
gm(i).t.f in *ḥm.f* "le trouver par sa Majesté" (*Urk.* IV, 6, 2).

ex. 1075 :
ḏd śt ntf "dire cela de sa part" (*Urk.* IV, 1088, 14).

ex. 1076 :
pr(i).t ntśn "sortir par eux" (*Siut*, I, 307).

ex. 1077 :
rnp.t-sp 22 ***pr(i).t.tw*** *r ḥsmn* "l'an 22, on partit pour (aller chercher) l'améthyste" (Fakhry, *Wadi el Hudi*, n° 10, 1-3).

§ 694 Avec les verbes intransitifs, l'agent nominal peut aussi être exprimé par un génitif direct ; dans le cas d'un agent pronominal, l'égyptien peut recourir au pronom suffixe.

ex. 1078 :
pr(i).t ***śm*** "l'acte de sortir (effectué) par le prêtre-*sem*" (*Beni Hasan* I, 24, 3).

ex. 1079 :
pr(i).t.f "l'acte de sortir (effectué) par lui" (*CGC* 20057, d 1).

La même construction se rencontre avec les verbes transitifs, pour autant que l'agent et l'objet soient tous deux exprimés.

ex. 1080 :
rdi.t.f św *r (i)r(j)-pꜥ.(t) ḥꜣt(j)-ꜥ* "l'acte fait par lui de le placer pour noble et prince" (*Beni Hasan* I, 25, 30).
Sur le pronom *św*, cf. *infra*. § 695.

B. Le complément d'objet direct

§ 695 Un verbe transitif à l'infinitif peut avoir un objet direct qui, vu le caractère nominal de l'infinitif, est ressenti comme un génitif direct (substantif ou pronom suffixe). L'objet de l'infinitif est donc exprimé de la même manière que le complément déterminatif d'un substantif.

ex. 1081 :
rdỉ.t *mw n.f* "donner de l'eau à lui".
On notera que l'objet indirect pronominal a été rejeté à la fin, *rdỉ.t* et *mw* formant une association sémantique étroite.

ex. 1082 :
gm(ỉ).t.f "trouver lui" = "le trouver".

Toutefois, en fonction de la nature verbale de l'infinitif, l'objet direct est parfois ressenti comme un véritable objet direct, ainsi que le révèle l'ordre des mots, l'objet direct reculant alors au profit d'autres éléments pronominaux, comme l'objet indirect. C'est sans doute la même perspective qui explique la possibilité d'avoir le pronom dépendant *śt* pour rendre le neutre et la 3e personne du pluriel.

ex. 1083 :
rdỉ.t *n.f pḫr.t* "lui donner un remède" (P. *Ebers*, 40, 8).

ex. 1084 :
rdỉ.t *śt* "donner cela".

Lorsque le pronom suffixe sert à exprimer l'agent d'un verbe transitif, l'objet pronominal sera rendu par le pronom dépendant (cf. *supra*, ex. 1080).

§ 696 Il est intéressant de remarquer que l'égyptien peut recourir aux mêmes marques pour exprimer d'une part l'objet d'un verbe transitif et d'autre part l'agent d'un verbe intransitif (*śḏm.f* "l'entendre" et *prỉ.t.f* "sortir par lui"), la langue recourant à une marque spéciale pour exprimer l'agent d'un verbe transitif (*ỉn* + sujet nominal ou pronom indépendant, lequel comprend vraisemblablement le même élément *ỉn* dans sa formation). Cette particulartité a parfois été interprétée comme une trace d'ergativité (cf. *supra*, § 371).

5. Emplois

A. Fonctions indépendantes

§ 697 L'infinitif peut être utilisé de façon absolue comme l'équivalent d'une proposition autonome.

a. Titre

§ 698 L'infinitif absolu est souvent employé pour exprimer le titre d'un ouvrage ou la légende d'une scène, surtout lorsque l'agent de l'action n'est pas exprimé. Lorsque ce dernier est spécifié, l'égyptien peut l'introduire au moyen de la préposition *in*, mais préférera utiliser la forme *mrr.f* (cf. *supra*, § 621).

ex. 1085 :
ḫsf *ꜥꜣpp m wiꜣ Rꜥ* "repousser Apopis de la barque de Rê" (*CT* V, 244a B2L).
Titre d'une incantation.

ex. 1086 :
ḏ(d) *mdw* ***in*** *ỉmn-Rꜥ* "paroles à réciter par Amon-Rê" (litt. "réciter les paroles par Amon-Rê") (*Chapelle de Sésostris*, § 231).
Formule introductive des propos tenus par les dieux dans les scènes des temples.

b. Infinitif historique

§ 699 L'infinitif absolu sert aussi à introduire un nouvel épisode dans la trame du récit. Il peut servir de base à des constructions continuatives comme, par exemple, la *śḏm.n.f* (voir *supra*, § 570 et *infra*, § 1034).

ex. 1087 :
nꜥ(i).t *... in ḥm.f* "Sa Majesté de naviguer (ou) navigua ..." (*Urk.* IV, 9, 3).

On prendra garde que l'infinitif suivi de *in* + l'expression de l'agent nominal peut prêter à confusion avec la *śḏm.in.f*. De même, un infinitif dépourvu du suffixe *.t* et suivi du pronom suffixe se présente extérieurement comme une forme *śḏm.f*. Enfin, un infinitif avec suffixe *.t* et accompagné d'un pronom suffixe offre la même apparence que la forme *śḏm.t.f*.

B. Fonction continuative

§ 700 Une proposition verbale ou non verbale qui exprime un ordre, un souhait, une prescription peut être suivie d'un infinitif coordonné à ce qui précède au moyen de la préposition *ḥnꜥ* "avec". La même tournure se rencontre également pour faire suite à un autre infinitif.

L'action ainsi introduite forme avec la construction de base une unité thématique. Toutefois, à la différence du *śḏm.n.f* séquentiel, cette tournure n'implique pas nécessairement une séquence chronologique des faits. Elle constitue donc un prolongement thématique, qui est fondamentalement de type "accumulatif". Aussi, et toujours par

opposition au *śdm.n.f* séquentiel, elle pourra s'appliquer à des procès habituels ou itératifs. Cet effet de sens s'explique par la valeur d'inaccompli général, fondamentale avec l'infinitif. Cet emploi est typique du discours.

ex. 1088 :

ir.ḫr.k ... ḥnʿ rdi.t n.f pḫr.t "tu feras (telle ordonnance) ... et lui donneras un remède" (P. *Ebers*, 40, 8).

Cette prescription est évidemment susceptible de se renouveler.

ex. 1089 :

didi.k św n ṯbw N ḥnʿ ir(i).t.f m sš "c'est au cordonnier N que tu la (*sc.* la peau) donneras et tu la mettras par écrit" (P. *Berlin* 10050, 4 = Sethe, *Les.*, 97, 7-8).

Étant donné que cette construction constitue le prolongement thématique de la construction de base, l'agent demeure le plus souvent inchangé et n'est donc pas explicitement exprimé. Toutefois, il est toujours loisible de le spécifier derrière l'infinitif au moyen du pronom indépendant, ou d'un nom introduit par *in*.

ex. 1090 :

contrat (passé avec les prêtres) *m rdi.t n.f t ḥḏ ... ḥnʿ pr(i).t ntśn m-śȝ ḥm-kȝ.f* "consistant à lui donner un pain blanc ... et à sortir en procession de leur part derrière son prêtre funéraire" (*Siut*, I, 307).

L'ordre dans lequel sont énoncées les deux obligations contractuelles, donner du pain blanc et sortir en procession, ne reflète pas nécessairement une séquence chronologique à respecter.

À la fin de la 18ᵉ dynastie, le pronom indépendant marquant l'agent change de place et vient se mettre devant l'infinitif. Sa présence devient alors obligatoire, même quand il est identique au sujet de la proposition de base. Cette construction *ḥnʿ ntf śdm* deviendra en néo-égyptien le conjonctif (*mtw.f śdm*), qui gardera la même valeur fondamentale que la construction dont il procède. Dans cet état de langue, le conjonctif s'oppose au séquentiel *iw.f ḥr śdm*, qui marque une consécution chronologique et ponctuelle.

C. *Fonctions substantives*

§ 701 L'infinitif peut fonctionner à la manière d'un substantif, comme sujet, objet ou prédicat. Il est aussi susceptible d'être utilisé comme régime d'une préposition à la manière d'une proposition circonstancielle.

a. *Sujet d'une phrase nominale ou verbale*

ex. 1091 :

ȝḫ śdm n śdm.w "écouter est utile pour celui qui écoute" (*Ptahhotep*, 540).

Sujet d'une phrase à prédicat adjectival.

ex. 1092 :

n nḏm.n n.f ḫtḫt im "revenir là-dessus ne lui agrée pas" (*Siut*, I, 310).
Sujet d'une construction *n śḏm.n.f*. La valeur processive de la *śḏm.n.f* du verbe de qualité "être agréable" a été rendue par le verbe "agréer".

ex. 1093 :

nḥ.t.i pw ir(i).t n.f śt "c'était mon désir que de lui faire cela" (*Urk*. IV, 367, 8).
Apposition à l'indice du sujet *pw* dans une construction à prédicat substantival.

L'infinitif est souvent le sujet du prédicat de non-existece *nn*. Le plus souvent, *nn śḏm* est à traduire par "sans entendre" (litt. "non existant (est) le fait d'entendre").

ex. 1094 : (il s'envola)

nn rdi.t rḫ śt mšʿ.f "sans permettre que son armée le sût" (*Sinouhé*, R 22).

b. Prédicat

§ 702 L'infinitif peut servir de prédicat dans une phrase à prédicat substantival avec sujet *pw*.

ex. 1095 :

śwḏ3-ib pw n nb[.i] "c'est une communication pour mon maître" (P. *Kahun*, 27, 1).
Śwḏ3-ib est une expression composée qui signifie littéralement l' "acte de réjouir le coeur".

C'est également un infinitif assumant le rôle de prédicat qui apparaît dans la construction *śḏm pw iri(.w).n.f* "entendre (est) ce qu'il a fait" (cf. *supra* , § 471 et *infra*, § 885).

c. Complément d'objet direct

§ 703 L'infinitif peut rendre une proposition complétive pour rapporter un procès émanant directement de l'intention du sujet de la principale. Ce type de complétive se rencontre derrière les verbes jussifs, les verbes de souhait ou de crainte, les verbes d'opinion, ou, parfois, les verbes déclaratifs ou de perception, l'emploi de l'infinitif entraînant dans ce dernier cas une modification de leur sens de base (cf. *infra*, § 921). L'infinitif est employé quand le sujet de la proposition complétive est non exprimé ou quand il est identique à celui de la principale. Autrement, l'égyptien recourt à une forme de la conjugaison suffixale, d'ordinaire le subjonctif.

Les verbes les plus usuels sont *ꜣb(i)* "désirer de ", *wḏ* "ordonner de", *mꜣꜣ*, dans le sens de "veiller à", *mr(i)* "désirer de", *rḫ*, dans le sens de "savoir comment", *rdi* "accorder de", *ḫmt* "se proposer de", *śnḏ* "craindre de", *śḫꜣ* "se souvenir de", *šꜣ* "ordonner de", *kꜣ(i)* "se proposer de", *ḏd*, dans le sens de "penser, imaginer".

ex. 1096 :
*wḏ ḥm.f **śꜥḥꜥ** wḏ pn* "Sa Majesté ordonna d'ériger cette stèle" (*Hammamat*, 192, 3).

ex. 1097 : (aliments)
*mrr.t ꜣḫ.w **wnm** im* "dont les esprits désirent se nourrir" (*Louvre* C 14, 5).

L'infinitif est également utilisé si le sujet de la complétive est coïndicé avec un élément de la proposition principale :

ex. 1098 :
*wḏ.n.i **n.k** ir.t śt* "je t'ai ordonné de faire cela" (*Urk.* IV, 618, 16).

Les verbes déclaratifs, de connaissance ou de perception commandent d'autres constructions quand la complétive rapporte un procès global (voir *infra*, § 904 et suiv.). De même les verbes de perception recourent à des tournures spécifiques quand la complétive rapporte un procès présenté comme une situation (cf. *infra*, § 918).

L'infinitif joue encore le rôle d'objet direct de verbes aspectuels (cf. *infra*, § 923) comme *ꜣb* "cesser de", *wḥm* "recommencer à", *ḫpr* "se mettre à", *šꜣꜥ* "commencer à".

ex. 1099 :
*imi.k di(.w) wḥm.ś **iw.t** r.f* "ne le (*sc.* le mal) laisse pas revenir contre lui" (*Pyr.*, 1622b).

d. Génitif

§ **704** Comme le substantif, l'infinitif peut être utilisé à la manière d'un génitif direct ou indirect. On notera que le génitif direct est rare en dehors de certaines expressions, de caractère figé. Le *n* du génitif indirect se rendra volontiers par "qui mérite de/que".

ex. 1100 :

hrw sm3-t3 "le jour de rejoindre la terre" (c'est-à-dire de l'enterrement) (*Sinouhé*, B 192-193).

ex. 1101 :
r(3) n swr pḫr.t "formule pour boire le remède" (P. *Ebers*, 2, 1).

ex. 1102 :
s iḳr n wb3 n.f ib "un homme excellent qui mérite qu'on se confie à lui" (*Bersheh* II, 21, 4).
Littéralement "d'ouvrir le coeur à lui".

e. Régime d'une préposition

§ 705 L'infinitif peut suivre une préposition. Il importe ici de distinguer deux types d'emplois. Tout d'abord, à la manière d'un substantif, l'infinitif sert de régime à une préposition, dans un syntagme circonstanciel. La préposition garde son sens lexical et l'infinitif est grammaticalement défini, ainsi que le montre le néo-égyptien qui recourt dans ce cas à l'article défini. Dans le second emploi, l'infinitif forme, avec certaines prépositions seulement, une unité grammaticalisée. La préposition est alors vidée de son sens lexical et l'infinitif n'est plus traité comme un substantif défini.

α) L'infinitif figure dans un syntagme circonstanciel

§ 706 Un certain nombre de prépositions sont capables de régir un infinitif pour exprimer l'équivalent de propositions circonstancielles. Le plus souvent, on emploie l'infinitif quand le sujet de la subordonnée coïncide avec celui de la principale, mais les deux propositions peuvent également avoir leur propre sujet exprimé. Si ce dernier est pronominal, l'infinitif utilise le pronom indépendant, voire le pronom suffixe avec les verbes intransitifs ; s'il est nominal, il recourt au génitif direct ou à la préposition agentive *in*. Les prépositions concernées sont *m* "quand", *m-ḫt* "après", *mi* "comme", *n* "à cause de", *n-mrw.t* "afin de", *r* "pour, afin de" *r-s3* "après", *ḥr* "à cause de", *ḫft* "au moment où", et *tp-ʿ* "avant". Ces constructions font l'objet d'un traitement détaillé dans le chapitre réservé aux propositions circonstancielles (cf. *infra*, § 941 et suiv.).

ex. 1103 : ("alors cet oasien alla vers Héracléopolis") N
r spr n N "pour porter plainte auprès de N" (*Oasien*, B1, 33).

ex. 1104 : (paroles à réciter)
ḫft swr pḫr.t "au moment de boire le remède" (P. *Ebers*, 2, 6).

La préposition composée *wpw-ḥr* "excepté", suivie de l'infinitf signifie "mais", "plutôt".

ex. 1105 : [hiéroglyphes] ... [hiéroglyphes]
nn ḏd śḏm.tj.fj nn ... wpw-ḥr ḏd "celui qui entendra ceci ne dira pas ... mais il dira" (*Urk.* IV, 368, 3-4).

On notera encore que certains verbes, comme *ib* "désirer", *śnḏ* "craindre de" peuvent se construire de manière idiomatique avec la préposition *r*.

ex. 1106 : [hiéroglyphes]
ib.i r nḥm Km.t "je désire sauver l'Égypte" (T. *Carnarvon* I, R° 4).
Ib peut se comporter comme un verbe en égyptien classique, comme le montre la possibilité de lui adjoindre le pronom neutre *-tw*.

ex. 1107 : [hiéroglyphes]
śnḏ.kwi r th(i).t śśm.f "... craignant de transgresser ses instructions" (*Urk.* IV, 974, 4).

Parfois, *r* + infinitif marque une conséquence inévitable. On trouve le même emploi dans des gallicismes comme "il y entra pour en sortir aussitôt".

ex. 1108 : [hiéroglyphes]
m3.tw.f r 3pd ḥr-ᶜ "il est vu pour fuir aussitôt" = "dès qu'on le voit, on doit fuir" (*Amada*, 5).

β) L'infinitif forme avec la préposition une unité grammaticalisée

§ 707 L'infinitif peut former avec les préposition *ḥr* et *m* des syntagmes verbaux au sein d'un type particulier de la construction pseudo-verbale appelé la construction enchâssée, sur laquelle nous reviendrons (cf. *infra*, § 794 et suiv.).

D. Emploi avec les auxiliaires

§ 708 L'infinitif peut servir d'objet direct aux verbes auxiliaires *iri* et *p3(w)* (cf. *infra*, § 831-832).

E. Emploi comme prédicat pseudo-verbal

§ 709 L'infinitif intervient aussi dans les constructions pseudo-verbales (sujet + *ḥr/r/m* + infinitif) où son emploi est grammaticalisé. Ces tournures feront l'objet d'un chapitre séparé (cf. *infra*, § 732 et suiv.).

F. Négation

§ 710 Comme forme nominale, l'infinitif est nié par *tm* qui se met à l'infinitif suivi, en principe, du complément verbal négatif. Dans des textes plus récents, il est des cas où le verbe nié par *tm* se met à l'infinitif.

ex. 1109 :
r tm š'š3 md(.w)t "pour ne pas multiplier les paroles" (*Urk.* IV, 693, 13).

II. Le complément verbal négatif

§ 711 Lorsqu'une forme verbale ne constitue pas un énoncé complet, elle doit être niée par l'auxiliaire négatif *tm* (cf. *supra*, § 585, 606, 610, 631, 645-648). De même, l'auxiliaire négatif *imi* est requis pour construire la contrepartie négative du subjonctif jussif ou optatif, et, sous sa forme *m* pour forger le vétitif (cf. *supra*, § 649 et *infra*, § 840). Les verbes qui sont ainsi rendus négatifs par un de ces deux auxiliaires revêtent une forme particulière que l'on appelle le complément verbal négatif. Toutefois, dès avant la 18[e] dynastie, cette forme spéciale est de plus en plus souvent remplacée par un infinitif, au point qu'en néo-égyptien, elle a disparu, en dehors de deux cas où elle s'est lexicalisée (*m ir* et *m dj*, et jamais *m ir.t* ou *m di.t*). C'est pour cette raison que le problème du complément verbal négatif est abordé dans le présent chapitre, et ce d'autant plus que l'absence fréquente du suffixe du complément verbal négatif entraîne dans bien des cas une confusion possible avec les infinitifs "masculins".

Le complément verbal négatif est en principe caractérisé par le suffixe *-w*, noté devant le déterminatif éventuel, mais cette terminaison fait souvent défaut dans l'écriture. Le thème verbal est toujours bref, sauf dans le cas des *2ae gem.* Pour les verbes irréguliers, on trouve pour "donner" le thème *rdi* et pour "venir" le thème *iw*.

Par lui-même, le complément verbal négatif est toujours de signification active ; lorsqu'il doit être transposé au passif, le changement de diathèse s'opère par le biais de l'auxiliaire négatif qui, lui, se met au passif.

Le sujet suit directement l'auxiliaire négatif, mais s'il est nominal il est rejeté derrière le complément verbal négatif.

Dans la mesure où le complément verbal négatif est une forme verbale, il peut régir un complément d'objet direct, exprimé par le pronom dépendant si ce complément est pronominal. Ce complément d'objet direct peut être un infinitif lorsque, à partir du Nouvel Empire, le vétitif peut être exprimé de façon périphrastique par la tournure *m ir(.w) sḏm* "ne fais pas l'acte d'entendre".

Dans les cas où l'infinitif a supplanté le complément verbal négatif, il est évident que le complément d'objet direct pronominal est alors assumé par le pronom suffixe.

ex. 1110 :
tm šfn.w n ḫrwj pḥ św "qui n'est pas doux pour l'ennemi qui l'attaque" (*Berlin* 1157, 8).
Négation du participe.

ex. 1111 :
tm.t(j).f(j) 'ḥ3(.w) ḥr.f "celui qui n'aura pas combattu pour cela" (*Berlin*

1157, 19-20).
Négation de la forme *śḏm.tj.fj*.

ex. 1112 :

im(i) śip.w *tw N pn n mw.t.k* "ne permets pas que ce N t'assigne à ta mère" (*CT* V, 50d B6C).
On notera que le sujet nominal du verbe vient après le complément verbal négatif et, suivant la règle, après le complément d'objet direct pronominal.

ex. 1113 :

m ***k3hś.w*** "ne sois pas fier !" (*Oasien*, B1, 213).
Vétitif.

ex. 1114 :

m ***ir(.w)*** *iḳr ḫnmś* "ne fais pas le malin, ami !" (*Naufragé*, 183-184).
Vétitif.

ex. 1115 :

r n tm ***rdi(.w)/rdi.t*** *iṯ.tw ib n* N "formule pour empêcher que ne soit enlevé le coeur de N" (*Livre des Morts*, 27, 1).
Alternance suivant les versions entre le complément verbal négatif et l'infinitif.

ex. 1116 :

ir ... tm.f ***ir(i).t*** *śb3j.t.k* "s'il n'accomplit pas tes instructions" (*Ptahhotep*, 208 L2).
Emploi de l'infinitif.

ex. 1117 :

t3-nṯr tmm ***ḫnd.f*** "le Pays-du-Dieu qui n'a jamais été foulé" (*Urk.* IV, 344, 7).
Littéralement "n'ayant pas été fait (l'acte) de le fouler", *tm* revêtant ici la forme d'un participe accompli passif. Le choix du pronom suffixe comme COD de *ḫnd* montre bien que ce dernier est à l'infinitif.

BIBLIOGRAPHIE

B. GUNN, *A passive use of the infinitive*, dans *Studies in Egyptian Syntax*, Paris, 1924, p. 66-68 ; L. DEPUYDT, *Zum Passiv im Ägyptischen*, dans *Or.*, 56 (1987), p. 129-135 ; J. WINAND, *Entre temps, aspect et mode. Le conjonctif en néo-égyptien*, dans *Fs Groll*, à paraître dans *LingAeg.* 7, 1999.

XXX. LE PARFAIT ANCIEN

I. Dénomination

§ 712 Morphologiquement, apparenté au statif accadien, le parfait ancien est une forme verbale comprenant un suffixe obligatoire de personne et de genre, indice du sujet. Les appellations de cette forme sont diversifiées suivant les auteurs. À côté de parfait ancien (*old perfective* en anglais) qui se réfère, via la grammaire comparée, au sémitique et surtout au statif accadien, on trouve encore couramment les appellations suivantes : forme d'état, statif ou qualitatif, ce dernier terme étant emprunté à la grammaire copte, tous vocables qui soulignent que cette forme sert le plus souvent à exprimer un état. La tradition allemande utilise majoritairement le terme de pseudo-participe, forgé par A. Erman qui l'avait ainsi baptisée parce que, avant lui, la forme était interprétée comme un participe.

II. Morphologie

§ 713 Les verbes faibles et géminés ont un thème bref (sauf quelques cas exceptionnels). Le verbe *rdỉ* présente d'ordinaire le radical plein *rd-* ; quant au verbe *ỉw(ỉ)*, il offre le plus souvent le thème *ỉỉ-* aux 1re et 2e personnes, et le thème *ỉw-* aux troisièmes personnes.

Les désinences suffixées au thème ne peuvent être, à la différence de la conjugaison suffixale, remplacées par un substantif jouant le rôle de sujet.

1re p. sg.	*-kwỉ* :		
2e p. sg.	*-tỉ* :		
3e p. m. sg.	*-(w)* :	Ø	
3e p. f. sg.	*-tỉ* :		
1re p. pl.	*-wjn* :		
2e p. pl.	*-tỉwnỉ* :		
3e p. pl.	*-(w)* :	Ø	
3e p. f. pl.	*-tỉ*		très rares en m.-ég.
duel 3e m.	*-wj* :		et remplacés
duel 3e f.	*-tj* :		par *-w*.

À l'origine, les désinences de la 3e personne du masculin singulier et pluriel étaient respectivement *-i* et *-wi* ; on retrouve la trace de ces anciennes terminaisons avec les *infirmae* où, combinées avec la dernière radicale, elles se présentent sous la forme *-j.* ex. : *h3.j*, *ir.j.*

On notera que la désinence *-w* de la 3e personne du masculin singulier et de la 3e personne commune du pluriel est rarement écrite.

Les désinences se placent derrière le déterminatif éventuel, sauf et ; on écrit donc *hr.ti*, mais *hr.t(i).*

§ 714 Selon certains auteurs, notamment Fr. Kammerzell, le parfait ancien aurait originellement connu deux séries de terminaisons : d'une part, une série simple, et d'autre part, une série complexe, formée par l'adjonction d'un *-i* final à la première. La série complexe aurait servi à exprimer la fonction circonstancielle. Pour séduisante que soit cette théorie, force est de constater que la distribution des formes n'est déjà plus strictement conditionnée par la syntaxe dans les *Textes des Pyramides*, puisqu'on trouve des formes des deux séries en variante complémentaire. En ce qui concerne l'égyptien classique, il est illusoire de rechercher une explication sur le choix de l'une ou l'autre terminaison. Nous considérons donc, pour l'égyptien classique à tout le moins, que nous avons affaire à des variantes graphiques.

Selon Schenkel enfin, la répartition entre les graphies avec ou sans *-i* refléterait une différence sémantique. Les formes simples exprimeraient fondamentalement le perfectif, tandis que les formes augmentées recouvriraient le statif, ou plutôt le moyen.

III. SIGNIFICATION FONDAMENTALE

§ 715 Aspectuellement, le parfait ancien est un accompli résultatif, c'est-à-dire une forme envisageant une situation conçue comme une acquisition du point de vue du sujet. Ainsi qu'on l'a exposé plus haut, le moment de référence sélectionne la post-phase à l'intérieur de la proposition logique (cf. *supra*, § 362). En fonction de l'Aktionsart du verbe, cette post-phase peut être conçue comme une situation, - c'est le cas le plus fréquent, - ou comme une activité (voir *infra*, § 716).

Le parfait ancien a une signification neutre quant au temps, au mode (il peut avoir une valeur indicative ou optative), et à la voix.

En ce qui concerne la syntaxe, le parfait ancien, en égyptien classique, est le plus souvent employé comme une forme dépendante, c'est-à-dire prenant appui sur un élément qui le précède, jouant en quelque sorte le rôle de sujet de ce parfait ancien (schéma : sujet + parfait ancien), mais on le trouve encore parfois, à la 1re personne du singulier, utilisé comme forme indépendante (schéma : parfait ancien seul). Toujours comme forme indépendante, aux 2e et 3e personnes, il marque un optatif. Le parfait ancien peut encore jouer le rôle de prédicat d'une phrase pseudo-verbale, alternant avec *ḥr* + infinitif, mais

cet emploi sera étudié dans le chapitre suivant, réservé à cette construction.

Le sens du parfait ancien peut être modifié en fonction de l'instance d'énonciation. Dans le discours et le discours narratif, il garde toujours sa signification aspectuelle fondamentale, c'est-à-dire celle d'un accompli résultatif. En revanche, dans la narration, il peut évoluer vers un accompli ponctuel.

§ 716 Il nous faut revenir un peu plus en détail sur les relations que le parfait ancien entretient avec la proposition logique. Le sens même de la forme exclut en principe les verbes qui sont dépourvus de post-phase, comme par exemple *mdw* "parler". Les verbes susceptibles de se mettre au parfait ancien seront donc avant tout des verbes téliques et transformationnels. On notera que le caractère transitif ou intransitif des verbes n'est pas ici le critère principal de classement.

Ainsi qu'on l'a signalé ci-dessus, le parfait ancien sélectionne la post-phase du procès. Avec la plupart des verbes, cette post-phase correspond à une situation. Ainsi le verbe *ỉw(ỉ)* "venir", qui présente la structure logique <-----+>——, signifie au parfait ancien "être arrivé" : <-----+>[——]. Dans certains cas toutefois, la post-phase exprime une activité. Cette situation s'observe notamment avec les verbes ponctuels, dits "inchoatifs". Par exemple, le verbe *šm* "s'en aller" présente la structure logique suivante : <+>------. Au parfait ancien, il revêt par conséquent le sens de "marcher, aller" : <+>[----]---.

Des verbes dépourvus normalement de post-phase peuvent parfois se trouver au parfait ancien. L'emploi de cette forme force alors un changement sémantique. Par exemple, le procès exprimé par le verbe *śḏm* "entendre" n'envisage pas de post-phase. On peut néanmoins le trouver au parfait ancien dans de très rares occasions. Le verbe prend alors une signification qui fait ressortir que la situation a été obtenue au terme d'une activité et qu'elle garde sa pertinence au moment de référence. En d'autres termes, l'utilisation du parfait ancien force la création d'une post-phase. En ce qui concerne le verbe *śḏm*, l'effet de sens correspond au français "prendre en considération", "écouter attentivement".

ex. 1118 :
mk śt śḏm.(w) "vois, on en a pris bonne note" (P. *Brooklyn* 35.1446 R°, ins. B 13).

Ainsi qu'on l'a dit, le caractère transitif ou intransitif du verbe n'est pas un critère pour l'utilisation du parfait ancien. Il est toutefois utile de tenir compte de la transitivité pour apprécier pleinement la signification de la forme puisque le parfait ancien peut entraîner des modifications dans la diathèse. C'est pourquoi nous traiterons d'abord des verbes transitifs, puis des verbes intransitifs.

1. Les verbes transitifs

§ 717 Comme on l'a dit (cf. *supra*, § 715), le parfait ancien envisage une situation conçue comme une acquisition du point de vue du sujet.

Dans les premiers états de la langue, le recours au parfait ancien n'a pas d'incidence sur la diathèse des verbes transitifs, le choix de celle-ci s'opérant en fonction de la présence ou de l'absence d'un complément d'objet direct. Dès lors, dans le premier cas, la situation est conçue comme un actif (par exemple, *rdi.kwi* X "j'ai placé X", dans le sens de "je suis dans l'état d'avoir placé X") ; dans le second cas de figure, l'absence d'objet a pour effet de désigner le sujet du verbe comme aboutissement de l'action, ce qui se rendra dans nos langues par un passif (par exemple, *rdi.kwi* "j'ai été placé").

À l'époque classique cependant, on constate que la première possibilité tombe largement en désuétude. En néo-égyptien, elle aura même disparu, à l'exception notable de *rḫ* "connaître". Cette spécialisation du parfait ancien est peut-être à mettre en rapport avec le développement de la construction *iw sḏm.n.f* dans l'expression du parfait à l'actif.

Quand le parfait ancien entraîne un changement de diathèse, le sujet ne jouant plus le rôle d'agent, il est possible d'introduire le véritable auteur du procès par le biais d'un complément d'agent, régi par la préposition *in*.

ex. 1119 :
ʿḥʿ.n.i rdi.kwi r iw in wꜣw n wꜣḏ-wr "alors je me trouvai transporté sur une île par une vague de la Très Verte" (*Naufragé*, 39-41).

Le parfait ancien entre ainsi en concurrence, d'une certaine manière, avec les constructions passives. La différence entre les deux constructions est celle d'un processif, exprimé par le passif, face à un résultatif, domaine du parfait ancien. Ainsi, dans le discours, *iw.i ꜣtp.kwi* signifie "je suis chargé", mais le passif devrait se rendre par "j'ai été chargé".

ex. 1120 :
šsp(.w) ḫrp ḥwi(.w) mni.t ḥꜣt.t rdi.t(i) ḥr tꜣ "le maillet a été saisi, le pieu a été frappé, l'amarre de proue est déjà posée sur le sol" (*Naufragé*, 3-5).
Dans cet exemple, les actions décrites par les deux passifs *šsp(.w)* et *ḥwi(.w)* ne prolongent pas leur effet au moment de l'énonciation, ce qui est en revanche le cas avec le parfait ancien *rdi.t(i)*.

Au cours de l'histoire de la langue, cette opposition sémantique s'est fortement affaiblie suite à un procédé de grammaticalisation, le passif tendant à se généraliser avec un sujet nominal, le parfait ancien, avec un sujet pronominal ; ce phénomène est très avancé en néo-égyptien, sans aboutir complètement toutefois, suite à l'émergence de constructions actives à sujet neutre pour exprimer le passif dynamique dans cet état de langue.

ex. 1121 :

rdỉ.(w) n.ỉ ḥm.w-kꜣ "des prêtres funéraires me furent donnés" (*Sinouhé*, B 305).

ex. 1122 :

rdỉ.kwỉ r pr sꜣ n(j)-šw.t "je fus placé (c'est-à-dire je me trouvai placé) dans une maison de prince" (*Sinouhé*, B 286).

ex. 1123 :

ṯꜣ.kwỉ ꜥꜥb.(w) šnw.ỉ "je fus épilé, mes cheveux furent peignés" (*Sinouhé*, B 291).
Parfait ancien avec sujet pronominal, passif avec sujet nominal.

§ 718 Ainsi qu'on l'a dit, le parfait ancien conserve un sens actif avec un petit nombre de verbes, et ce, uniquement à la 1re personne du singulier. Le sens fondamental du parfait ancien reste pleinement perceptible, sélectionnant la post-phase de l'action :

ex. 1124 :

ḏd.kwỉ "je dis" (= "je suis dans l'état d'avoir dit").
En d'autres termes, "je dis et je continue à assumer mes paroles" : <-----+>[—].

ex. 1125 :

rḫ.kwỉ rn.k "je connais ton nom" (= "je suis au courant de ton nom")

2. Les verbes de mouvement

§ 719 Les verbes de mouvement sont souvent considérés comme formant une classe homogène, ce qui est loin d'être le cas. Une division fondamentale doit être établie entre les verbes téliques et les verbes atéliques. Seuls les premiers acceptent le parfait ancien parce qu'ils incorporent une post-phase dans la représentation mentale du procès. Si le procès est duratif, la post-phase est une situation ; dans le cas contraire (procès ponctuel), la post-phase pourra être envisagée, selon le cas, comme une situation ou activité, selon le sens du verbe. Ainsi, *prỉ* "sortir" a une post-phase consistant en une situation, tandis que *šm* "s'en aller" a une post-phase consistant en une activité.

Certains verbes ont une attitude ambiguë en ce qui concerne la télicité. Dépourvus de complément de direction, ils expriment une activité non télique et ne peuvent dès lors plus se conjuguer au parfait ancien. Accompagnés d'un tel complément, ils prennent une signification télique et acceptent alors le parfait ancien.

Au parfait ancien, les verbes de mouvement entrent en opposition avec la forme *šḏm.n.f*. Comme on l'a vu (cf. *supra*, § 558), cette dernière sélectionne le moment crucial de l'action : <----[-+>-]—. Avec les verbes de mouvement, cela se traduit par une mise en évidence du but vers lequel tend l'action, c'est-à-dire, généralement, du complément de

direction qui dépend de la valence verbale. En égyptien classique, l'opposition s'est grammaticalisée : la forme *śḏm.n.f* s'est spécialisée dans l'emploi emphatique pour mettre en relief le complément de direction ; quant au ponctuel narratif, il sera exprimé par la tournure *ḥr* + infinitif, précédée d'un auxiliaire d'énonciation (*iw*, *ʿḥʿ.n* ou *wn.in* : cf. *infra*, § 761 et suiv.).

On signalera pour terminer que les verbes de posture *ʿḥʿ* "se mettre debout", *ḥmśi* "s'asseoir" et *śḏr* "se coucher" sont traités comme des verbes de mouvement.

3. Les verbes de qualité

§ 720 Avec les verbes de qualité, le parfait ancien est en distribution complémentaire avec la construction adjectivale (*nfr św*) ; cette dernière note une qualité *per se*, c'est-à-dire "essentielle", qui appartient par nature au sujet (= étatif), tandis que le parfait ancien exprime une qualité "accidentelle", vraie dans un contexte donné, mais qui n'est pas par définition inhérente au sujet. Cette qualité "accidentelle" peut être ressentie comme le résultat d'un procès accompli ou simplement comme présente dans une conjoncture donnée. À nouveau le verbe de qualité pourrait revêtir la forme *śḏm.n.f*, mais alors pour conférer une coloration processive, voire transitive, au verbe de qualité. En dehors des emplois transitifs, la forme *śḏm.n.f* connaît par ailleurs les mêmes limitations avec les verbes de qualité qu'avec les verbes de mouvement. La forme *śḏm.n.f* sert alors à rhématiser le complément adverbial, l'égyptien recourant à *ḥr* + infinitif, généralement précédé d'un auxiliaire d'énonciation, dans une phrase énonciativement non marquée. Lorsque, peu à peu, la construction adjectivale recula, le parfait ancien en vint à pouvoir exprimer aussi une qualité essentielle. Cette dernière situation est bien acquise en néo-égyptien, mais moins fréquente en égyptien classique.

ex. 1126 :

mṯn wi hꜣ.kwi [r] sš iw.f tkn.(w) m mḫr pn "voyez, je suis descendu vers l'étang qui touche à ce pâturage" (*Hirten.*, 1-2).

4. Les autres verbes intransitifs

§ 721 Les verbes intransitifs qui ne font pas partie des verbes de mouvement ou des verbes de qualité sont susceptibles de se mettre au parfait ancien, pour autant que leur procès accepte une post-phase. On citera par exemple *mwt* "mourir", qui offre la structure logique <-----+>———, et donc le sens de "être mort, être décédé" au parfait ancien (<-----+>[———]), *rśi* "se réveiller", de structure <+>------, et ayant le sens de "veiller" au parfait ancien (<+>[------]), ou encore *ʿnḫ* "vivre", probablement de structure <+>———, et ayant le sens de "être vivant" au parfait ancien (<+>[———]).

IV. EMPLOIS

1. Forme verbale indépendante

A. À la première personne

§ 722 Ainsi qu'en ancien égyptien, le parfait ancien peut encore fonctionner, mais rarement, dans l'instance de la narration comme une forme narrative dans une proposition indépendante ou principale. Cet usage est pratiquement limité à la 1re personne du singulier. Dans ce cas, la désinence du parfait ancien est le seul indice du sujet.

L'instance de la narration a ici pour effet de restreindre l'extension du moment de référence de manière à ce que la limite droite de celui-ci ne coïncide pas avec le point de repère, ce qui peut quelquefois entraîner un sens ponctuel, à rendre dans la traduction par un prétérit, quand cet effet est poussé à son maximum.

On notera avec Doret l'opposition en ancien égyptien, au sein d'une même autobiographie, entre *iw ḳrś.n.(i) it.(i) pn* "j'ai enterré ce mien père" (*Urk.* I, 139, 1) et *krś.kwi N pn* "j'enterrai ce N" (*Urk.* I, 140, 8). La première forme, grâce à l'auxiliaire *iw*, marque l'intérêt que prend le sujet à l'action, puisqu'il s'agit de son propre père ; la seconde forme est purement narrative. Cet exemple montre les raisons qui peuvent amener à préférer, ici dans le discours narratif, une forme suffixale à un parfait ancien.

En égyptien classique, cet emploi indépendant à la 1re personne du singulier paraît bien être limité aux verbes *rḫ*, *iri*, *ḏd*, *rdi* et *ini*, qui peuvent garder un sens actif (cf. *supra*, § 717).

ex. 1127 :

***rdi.kwi** r pr sꜣ-n(j)-św.t* "je me trouvai placé dans une maison de prince" (*Sinouhé*, B 286).

Verbe transitif de signification passive. Notre traduction rend la nuance de situation, typique du parfait ancien.

ex. 1128 :

***rdi.kwi** iw.t ḏꜣm.w n ḥwn.w nfr.w* "je fis que viennent des bandes de jeunes gens vigoureux" (*Urk.* VII, 47, 14).

Signification active possible avec certains verbes et marquée par la présence d'une proposition complétive.

ex. 1129 :

***ḏd.kwi** n rḫ.i św* "je dis que je ne le connaissais pas" (*Sinouhé,* B 114).

ex. 1130 :

***in.kwi** im r ꜥꜣ.t wr.t* "je rapportai de là (des pierres) en très grande quantité" (Sadek, *Wadi el-Hudi*, I, n° 14, l. 10).

§ **723** En dehors de la narration, on peut aussi trouver un parfait ancien à la 1re personne du singulier, mais cette fois sans signification ponctuelle.

ex. 1131 :
Ir.k(wl) mi wḏ.t.n nb.t ḥm.f "j'ai agi suivant tout ce qu'avait ordonné Sa Majesté" (*Ikhernofret*, 10).
Discours narratif.

§ **724** Dans certains cas, il n'est pas nécessaire de postuler un emploi indépendant, le parfait ancien pouvant se rattacher syntaxiquement à un élément qui le précède, même si c'est parfois à une certaine distance. Cet emploi fait l'objet d'un exposé détaillé ci-dessous (cf. *infra*, § 727).

ex. 1132 :
ḥm.i ḥmś.(w) ḥr.ś mi mȝi ḥr rś.kwi ḥr.ś grḥ [mi hrw] "Ma Majesté, veillant sur elle (*sc.* la ville), de nuit comme de jour, l'assiégeait comme un lion vigilant" (*Urk.* IV, 184, 17 - 185, 1).
Rś.kwi, plutôt qu'une forme indépendante, doit se rattacher au pronom suffixe de *ḥm.i*.

En outre, il est des cas où un parfait ancien, *en position initiale*, semble plutôt fonctionner comme une forme dépendante rattachée à un élément qui vient plus loin dans la phrase. Nous reviendrons également sur cet emploi dans l'étude des fonctions dépendantes (cf. *infra*, § 729).

§ **725** En conclusion, l'emploi indépendant ne s'impose que dans quelques cas rares. Il n'est pas indifférent de noter que cet usage est limité à la 1re personne du singulier et à quelques verbes, qui, par ailleurs, peuvent conserver un sens actif. Toutes ces constatations pointent vers un emploi archaïque et fossilisé.

B. Aux 2e et 3e personnes

§ **726** Dans le discours, et seulement aux 2e et 3e personnes, le parfait ancien peut avoir la valeur d'un optatif dans les formules de souhait et de salutation. Il s'agit en quelque sorte d'une situation projetée dans l'avenir. Comme on l'a dit dans l'introduction, le parfait ancien est modalement non marqué ; la valeur d'optatif qu'il reçoit ici n'est donc qu'un effet de sens rendu possible par l'instance d'énonciation et le contexte.

ex. 1133 :
rś.ti "puisses-tu veiller !" (*CT* I, 182c B10Cc).

ex. 1134 :
Ii.ti n.i "puisses-tu être (bien) arrivé près de moi !", c'est-à-dire "sois le

bienvenu !" (*Urk.* IV, 620, 5).

ex. 1135 :
s3w.ti ḥr sp n mḥ.t-ib "garde-toi de (toute) occasion de négligence" (*Ptahhotep*, 154).

C'est cet emploi qui est à l'origine de la formule de souhait que l'on trouve régulièrement derrière le nom d'un roi, d'une institution royale, voire d'un haut personnage. Cette formule *ʿnḫ(.w) wḏ3(.w) śnb(.w)* signifie littéralement "qu'il soit vivant, qu'il soit prospérant, qu'il soit en bonne santé !". Elle est souvent rendue dans les traductions de façon abrégée en V.P.S "vie, prospérité, santé !", voire en V.S.F. "vie, santé, force !". Au féminin, elle se présente sous la forme *ʿnḫ.ti wḏ3.ti śnb.ti*.

2. Forme verbale dépendante

A. Le parfait ancien suit la proposition principale

§ 727 Le plus souvent, le parfait ancien se présente comme une forme circonstancielle se rattachant à un substantif ou à un pronom qui le précède et dont il décrit la situation. Il s'agit en fait ici d'une construction enchâssée qui découle de la construction pseudo-verbale (cf. *infra*, § 801) et qui est en distribution complémentaire avec celle de l'infinitif utilisé derrière une préposition (cf. *supra*, § 797 et suiv.). Aussi, par souci de cohérence, cette construction sera-t-elle traitée dans un chapitre séparé.

§ 728 Rarement, le parfait ancien peut aussi fonctionner, à la manière d'un participe, comme épithète derrière un substantif. C'est le seul emploi commun avec le participe. Dans la plupart des cas, le parfait ancien garde la nuance d'une situation résultative, ce que n'exprime pas le participe.

ex. 1136 :
bn.t špś.t b3k.ti m ḥḏ nbw "une harpe magnifique travaillée en argent et en or" (*Urk.* IV, 174, 13-14).

Ainsi le parfait ancien de *dmḏ* "réunir", *tm* "être complet" et *twt* "rassembler" s'emploie avec le sens d' "entier".

ex. 1137 :
ir.t tm.ti "l'oeil complet" (P. *Ebers*, 99, 20).

ex. 1138 :
gś t(w)t.(w) "la moitié entière" (*Urk.* I, 151, 1).

B. Le parfait ancien précède la proposition principale

§ 729 Comme nous l'avons relevé, il est des parfaits anciens en position initiale qui peuvent s'interpréter comme des formes dépendant d'un élément qui suit, plutôt que comme des formes indépendantes. Cette explication offre l'avantage de ne pas attribuer au parfait ancien une valeur narrative anormale en égyptien classique. Dans ce schéma, le parfait ancien ne constitue donc pas un point dans la trame de la narration mais décrit les circonstances dans lesquelles se déroule(nt) la ou les actions suivante(s). Le fait de mettre en tête le parfait ancien correspond peut-être à la volonté de thématiser la circonstance, en d'autres termes de planter d'abord le décor.

La *śḏm.n.f* qui suit un parfait ancien initial à valeur circonstancielle est susceptible de deux interprétations. Dans certains cas, elle sert à mettre l'emphase sur l'élément circonstant qui la suit.

ex. 1139 : ...

ḫnt.k(w)i* *r in(i).t biꜣ.w ... ḫnt.n.i ḥnꜥ (i)r(j)-pꜥ(.t) ḥꜣt(j)-ꜥ sꜣ n(j)-św.t wr
"me rendant vers le Sud pour aller chercher des merveilles..., c'est en compagnie du noble et prince, le fils aîné du roi, que je fis route vers le Sud" (*Beni Hasan* I, 8, 11 = *Urk.* VII, 15, 1-3).

Après le parfait ancien qui situe globalement l'action, le même verbe revêt la forme *śḏm.n.f* emphatique pour mettre en relief le circonstant. *Ḫnt* étant un verbe de mouvement ne peut d'ailleurs prendre que la *śḏm.n.f* emphatique.

Un autre passage de la même inscription montre comment l'auteur s'exprime lorsqu'il n'éprouve pas le besoin de mettre un élément en emphase : *ꜥḥꜥ.n.i ḫnt.kwi r sb(i).t biꜣ.w ... ḥnꜥ (i)r(j)-pꜥ.t ḥꜣtj-ꜥ N* "alors je naviguai vers le Sud pour apporter des merveilles ... en compagnie du noble et prince N" (I, 8, 14 = *Urk.* VII, 15, 8-9).

Dans les contextes où la possibilité d'une emphase est exclue, la *śḏm.n.f* forme un système complexe avec le parfait ancien qui précède. En pareil cas, nous avons affaire à une *śḏm.n.f* à valeur narrative. Cet emploi est un peu comparable à une *śḏm.n.f* séquentielle capable de jouer ce rôle parce qu'elle suit une forme narrative. Le néo-égyptien présente des exemples similaires de systèmes complexes, mais faisant intervenir d'autres formes. Ainsi, la suite *ḫr ir* + présent I + séquentiel (*iw.f ḥr śḏm*), voire (*ḫr*) *ir* + complément adverbial + séquentiel, constitue un énoncé autonome uniquement par la conjonction de ses deux parties, alors qu'aucune d'entre elles, prises isolément, ne peut jour ce rôle (pour des exemples, cf. P. Frandsen, *Outline of the Late Egyptian Verbal System*, § 53, ex. 6-7). On notera que cette construction néo-égyptienne recourt également à un procédé de thématisation formellement marqué par *ḫr ir* ou *ir*.

ex. 1140 : ("si son messager (*sc.* du vizir) vient se plaindre en disant (*r-ḏd*) :")

h(ꜣ)b.kw(i) m wpw.t n sr mn rdi.n.f sṯꜣ.tw.i rdi.n.f di.tw nkt ḥr nḥb.t.i "alors que j'étais envoyé avec un message auprès du fonctionnaire un tel, il m'a fait introduire et il a fait que me soit imposé quelque chose sur la nuque" (*Urk.* IV, 1108, 7-9 = van den Boorn, *Duties of the Vizier*, p. 88 sq.).

Hꜣb.kwi est clairement en position initiale puisqu'il fait suite à *r-ḏd* introduisant le discours direct.

L'expression "mettre quelque chose sur la nuque" semble indiquer que l'on a forcé le messager à plier la nuque devant le fonctionnaire.

ex. 1141 :

ḫn.kwi r iw n Km-wr ḥr n ib.t ꜣs.n.f w(i) "ayant fait halte sur une île de la Grande Noire, une attaque de soif m'assaillit" (*Sinouhé*, B 21-22).

§ 730 En résumé, on distinguera bien la structure parfait ancien + *sḏm.n.f* de la construction *sḏm.n.f* + parfait ancien. La première sert à thématiser la circonstance, c'est-à-dire à planter un décor qui ne constitue évidemment pas l'information essentielle de l'énoncé. La seconde sert à rhématiser la circonstance, c'est-à-dire à faire d'elle l'information principale et lui attribuer tout le poids rhématique.

3. Prédicat d'une proposition pseudo-verbale

§ 731 Le parfait ancien fonctionne ici selon le schéma sujet + parfait ancien. Pour ces emplois, avec présence éventuelle d'un auxiliaire d'énonciation, on se reportera au chapitre suivant.

BIBLIOGRAPHIE

W. WESTENDORF, *Dynamischer Gebrauch des passivisch-intransitiven Pseudopartizips*, dans *MIO*, 1 (1953), p. 38-56 ; J. VERGOTE, *La fonction du pseudo-participe*, dans O. FIRCHOW (éd.), *Ägyptologische Studien*, Berlin, 1955, p. 338-361 ; M. GILULA, *The Stative Form of the Verb* sḏm *'to hear'*, dans *JARCE*, 14 (1977), p. 37-40 ; E. ZAKRZEWSKA, *Syntactic Classification of Uses of the Old Perfective in Middle Egyptian*, dans *GM*, 97 (1987), p. 79-93 ; Fr. KAMMERZELL, *Funktion und Form. Zur Opposition von Perfekt und Pseudopartizip im Alt- und Mittelägyptischen*, dans *GM*, 117/8 (1990), p. 181-202 ; Fr. KAMMERZELL, *Augment, Stamm und Endung. Zur morphologischen Entwicklung der Stativkonjugation*, dans *LingAeg.*, 1 (1991), p. 165-199 ; R. HANNIG, *Pseudo-partizip und* sḏm.n.f. *Der Kernbereich des mittelägyptischen Verbalsystems*, II, Hildesheim, 1991 (= *HÄB*, 32) ; K. JANSEN-WINKELN, *Das ägyptische Pseudopartizip*, dans *OLP*, 24 (1993), p. 5-28 ; W. SCHENKEL, scm.t-*Perfekt und* scm.ti-*Stativ* : *Die beiden Pseudopartizipien des Ägyptischen nach dem Zeugnis der Sargtexte*, dans *Quaerentes scientiam. Festgabe*

Westendorf, 1994, p. 157-182.

XXXI. LES CONSTRUCTIONS PSEUDO-VERBALES

I. Dénomination et morphologie

§ 732 Les constructions pseudo-verbales sont bâties suivant le même schéma que la proposition à prédicat adverbial, c'est-à-dire qu'elles offrent l'ordre sujet + prédicat. Le prédicat est ici soit le parfait ancien, soit *ḥr/m/r* + infinitif. C'est en raison de sa parenté formelle avec la proposition à prédicat adverbial, que ces constructions ont été appelées pseudo-verbales. À cette raison s'ajoute le fait que l'infinitif n'est pas une forme finie de la conjugaison. Au terme d'un processus de grammaticalisation, les constructions pseudo-verbales sont devenues partie intégrante de la conjugaison, c'est-à-dire qu'elles sont entrées dans le jeu des oppositions aspectuelles et temporelles. Le tableau qui suit donne une idée de la parenté entre la construction pseudo-verbale et la construction à prédicat adverbial.

ex. :	*nj-św.t ỉm*	*nj-św.t ỉw.w*
	le roi est là	le roi est venu
	nj-św.t ḥr tȝš	*nj-św.t ḥr ỉỉ.t*
	le roi est à la frontière	le roi vient

§ 733 La nature du sujet des constructions pseudo-verbales est multiple. Il peut toujours être constitué par un substantif. Lorsque le sujet est pronominal, le choix du pronom dépend de son environnement. On peut recourir au pronom indéfini *tw* ou au "nouveau pronom" (cf. *infra*, § 758 et 785), sans que ceux-ci ne prennent appui sur un élément introductif. Si la proposition est précédée d'un auxiliaire d'énonciation, en fonction de la nature de ce dernier, on utilise le pronom suffixe ou le pronom dépendant (cf. *infra*, § 761). On emploie encore le pronom dépendant pour exprimer un sujet pronominal derrière la négation *nn*, le pronom déterminatif *ntj* qui introduit une proposition relative sans en assumer le rôle de sujet, et une préposition-conjonction forgée sur *ntt*. Si la construction pseudo-verbale est précédée d'un convertisseur, celui-ci commandera un pronom suffixe comme sujet pronominal. Enfin, le pronom déterminatif *ntj* peut lui aussi assurer la fonction de sujet d'une proposition relative.

§ 734 On observera par ailleurs que l'élément qui joue le rôle de sujet peut aussi en même temps assumer une première fonction dans une construction qui précède. Les tournures de ce type sont appelées "constructions enchâssées". Ainsi, dans l'exemple 1142 ("si tu examines un homme en train de souffrir de l'estomac"), le substantif "homme" est à la fois l'objet direct du verbe "examines" et le sujet de "en train de souffrir". Ces constructions seront examinées en détail à la fin du chapitre.

II. SIGNIFICATION GÉNÉRALE

§ 735 Avant d'aborder leurs emplois, il faut dire quelques mots de la signification de ces constructions, tant du point de vue aspectuel que du point de vue temporel.

1. La signification aspectuelle

§ 736 Le sens des constructions est fonction à la fois de l'aspect fondamental véhiculé par le prédicat et de l'aspect de la proposition logique. Dans un premier temps, nous examinerons donc l'aspect véhiculé par le parfait ancien et par le syntagme constitué de *ḥr* suivi de l'infinitif. Ensuite, nous passerons en revue les différentes catégories d'Aktionsart. Le cas des prépositions *r* et *m*, suivies de l'infinitif, sera étudié ultérieurement.

A. Le parfait ancien

§ 737 Au sein de la construction pseudo-verbale, le parfait ancien garde fondamentalement la signification que nous lui avons reconnue lors de l'étude qui lui a été consacrée au chapitre précédent. Il véhicule donc essentiellement un ***accompli résultatif***, exprimant un état. La seule modification sensible concerne les verbes transitifs qui, à l'exception constante de *rḫ* 'connaître', ont toujours ici une diathèse passive. Ainsi que nous l'avons déjà signalé, l'accompli résultatif est assumé à l'actif par la construction *iw*/*mk sḏm.n.f.*

B. Ḥr + infinitif

§ 738 Dans le chapitre consacré à l'infinitif, nous avons vu que ce dernier exprimait un inaccompli général (cf. *supra*, § 691, 700). Dans la construction grammaticalisée *ḥr* + infinitif, le prédicat entre dans un jeu d'opposition aspectuelle avec l'aoriste *sḏm.f*. Il en résulte une spécialisation de la construction qui exprime désormais l'inaccompli progressif (cf. *supra*, 362). Quant à la préposition *ḥr*, elle est totalement désémantisée. Un tel procédé est connu dans de nombreuses langues (par exemple, en neerlandais, *ik ben aan het schrijven* "je suis en train d'écrire"). À l'inaccompli progressif, le procès est donc présenté dans son développement. Cela signifie que le moment de référence sélectionne un segment à l'intérieur du procès, après le moment initial de ce dernier et avant sa conclusion : pour une proposition télique

d'accomplissement, on obtient le schéma suivant <--[---]-+> (cf. *supra*, § 362). Une autre propriété fondamentale du progressif est d'envisager le procès de manière multiphasée, c'est-à-dire comme possédant la propriété d'être sécable. En d'autres termes, le progressif est avant tout un aspect dynamique. L'opposition entre l'aoriste et le progressif est fort bien illustrée par l'exemple suivant :

ex. 1142 :
ỉr ḫꜣ.k s ***ḥr mn*** *r-ỉb.f* ***ỉw.f mn.f*** *gꜣb.f*: "si tu examines un homme en train de souffrir de l'estomac et qui souffre du bras" (P. *Ebers*, 37, 10-11). Construction enchâssée.

Le progressif *ḥr mn* exprime une douleur qui se manifeste au moment de l'examen clinique. À cela s'ajoute une circonstance annexe exprimée par l'aoriste *ỉw.f mn.f* qui dénote une douleur récurrente, mais pas forcément présente au moment de l'examen. On notera que le parfait ancien, autre possibilité qui n'a pas été retenue ici, aurait simplement acté une situation.

§ 739 De ces caractéristiques découlent les faits suivants. D'abord, le progressif s'utilise naturellement avec des procès duratifs. Il est en effet difficile de sélectionner un segment de temps dans un procès conçu comme ponctuel. Ensuite, le progressif s'emploie naturellement avec des procès possédant une dynamique interne. L'existence d'affinités entre le progressif et certaines catégories de verbes ne signifie pourtant pas que le progressif soit exclu avec les autres catégories de verbes. Seulement, de la combinaison du progressif avec un verbe ayant une Aktionsart naturellement peu compatible avec celui-ci résultera une modification du sens du verbe.

Quand le progressif est employé avec des verbes d'Aktionsart ponctuelle, il faut distinguer deux cas. Si le verbe possède une pré-phase, celle-ci est naturellement sélectionnée par le progressif. Il en résulte un effet de sens conatif, voire une altération plus marquée de la signification de base du verbe afin de rendre l'activité de la pré-phase. La première possibilité est illustrée par *ḥr pḥ* "chercher à atteindre" (--[---]-<+>), la seconde par *ḥr mwt* "agoniser" (----[---]-<+>——). Si le verbe est cognitivement dépourvu de pré-phase, il en résulte d'ordinaire un effet de sens mellique ou ingressif : *ḥr mn* "être sur le point de rester" ou "se mettre à rester" ([ ]<——> ou [<-]——>).

Avec des verbes d'Aktionsart non dynamique, monophasée, l'emploi du progressif a pour effet de transformer le procès en action multiphasée et de renforcer le contrôle de l'agent sur le procès. L'exemple prototypique en la matière est fourni par les verbes *mꜣꜣ* "voir" et *sḏm* "entendre", qui expriment l'exercice des sens à l'inaccompli général, et qui prennent au progressif respectivement le sens de "regarder, examiner, faire attention" et "écouter, prêter l'oreille". Le glissement de sens est perceptible dans les exemples suivants :

ex. 1143 : sic
ỉw mdw.k n.ỉ nn wỉ ***ḥr sḏm*** *śt* "tu me parles et je n'y prête pas attention"

(*Naufragé*, 73-75).

ex. 1144 :

[lw.l] ḥr šdm nȝ hȝb.n.k ḥr.š m ḫȝ n ṯȝt(j) "je prends connaissance de ce sur quoi tu as écrit au bureau du vizir" (P. *Berlin* 10470, III, 11).

ex. 1145 :

mk (w)l ḥr šdm ḏd.t(j).f(j) nb m ʿnḫ.wj.l "vois, j'écoute de mes deux oreilles quiconque dira ..." (*Urk.* IV, 509, 17).

La présence du complément circonstanciel *m ʿnḫ.wj.l* souligne l'agentivité du procès.

§ **740** Au cours du Moyen Empire, la construction *ḥr* + infinitif envahit progressivement le domaine de l'aoriste, lequel sort petit à petit de l'usage. Elle sera dès lors apte à exprimer l'inaccompli général et l'inaccompli progressif. La différence ne sera plus marquée que dans les tournures négatives, l'inaccompli général continuant à être nié par *n śḏm.n.f*, et l'inaccompli progressif étant nié par *nn wi ḥr śḏm*. Il faudra attendre le néo-égyptien pour voir la langue recréer des moyens spécifiques pour exprimer le progressif au positif (comme, par exemple, *twi dj ḥr śḏm* ou *twi ʿḥʿ.kwi ḥr śḏm*). L'évolution est perceptible dans les exemples suivants.

ex. 1146 :

nhpw ḥr ḫpr rʿ nb "l'aube arrive chaque jour" (*Khâkheperrêseneb*, R° 12).

La présence de l'adverbe force l'interprétation itérative, qui appartient à la sphère de l'inaccompli général.

ex. 1147 :

mk wi ḥr špr n.k n śḏm.n.k śt "vois, je me plains sans cesse auprès de toi et tu n'écoutes jamais" (*Oasien*, B2, 113-114).

La forme *n śḏm.n.k*, contrepartie négative de l'aoriste, montre qu'il s'agit bien d'un itératif, effet de sens ressortissant à l'inaccompli général.

§ **741** Par ailleurs, et ce uniquement dans la ***narration***, la construction *ḥr* + infinitif glissera vers un accompli ponctuel, spécialisé dans l'expression de la séquentialité narrative, remplaçant ainsi progressivement la *śḏm.n.f* dans cet emploi (cf. *infra*, ex. 1189, et § 1042-1044). Le plus souvent *ḥr* + infinitif est alors accompagné de l'auxiliaire d'énonciation *lw*, du moins dans l'état récent du moyen égyptien. Avec les verbes atéliques, on observe souvent un effet de sens inchoatif : comme l'accompli ponctuel sert à isoler le moment crucial d'un procès, son emploi avec les verbes atéliques sélectionne naturellement la phase initiale du procès, le moment de sa mise en route. Avec les verbes ponctuels, le sens est plus souvent conatif ou mellique. L'ensemble se grammaticalisera en néo-égyptien en un tout indissociable, appelé le "séquentiel".

ex. 1148 :

ḫt.w ḥr gmgm, tꜣ ḥr mnmn "les arbres se mirent à craquer, la terre à bouger" (*Naufragé*, 59-60).
Valeur inchoative dans la narration avec des verbes atéliques.

C. Les classes d'Aktionsart

§ 742 Dans cette section, nous examinons plus en détail les effets de sens de la construction pseudo-verbale en fonction de l'Aktionsart. Pour aborder cette question, nous avons réparti les verbes suivant les classes générales traditionnelles, ce qui nous obligera peut-être à certaines redites.

a. Verbes transitifs

§ 743 Avec le parfait ancien, la construction exprime une situation résultative, entraînant la diathèse passive, sauf pour le verbe *rḫ* "apprendre à connaître", qui prend le sens de "connaître, savoir". Les verbes qui admettaient encore comme forme narrative une diathèse active à la première personne du singulier (*rdi, iri, ini*, et *ḏd*) ont tous une diathèse passive.

ex. 1149 :
iw śṯi.ś ꜣbḫ(.w) m Pwn.t "son parfum est mélangé à celui du pays de Pount" (*Urk.* IV, 339, 16).

§ 744 Avec *ḥr* + infinitif, la construction a toujours la diathèse active. Elle exprime originellement l'inaccompli progressif, c'est-à-dire l'action vue dans son déroulement. Avec une proposition d'accomplissement (c'est-à-dire télique et multiphasée), le moment de référence sélectionné correspond à <-[---]-+>. Un des effets de sens de la construction est de renforcer l'agentivité du sujet dans le cas de verbes peu agentifs (comme *mꜣꜣ* ou *śḏm*), et d'envisager l'action comme multiphasée (cf. *supra*, § 738-739). Pour la catégorie des verbes transitifs, l'opposition télique/atélique n'est pas pertinente, puisque le progressif ne prend en compte que l'activité du procès. Par conséquent, l'effacement éventuel de l'objet direct d'un verbe télique, qui a souvent pour résultat de faire perdre à la proposition le trait de télicité, n'affecte pas la valeur de progressif.

ex. 1150 :
in-mrw.t wn.f ḥr ḏd gr "pour qu'il puisse continuer à parler, tais-toi" (*Oasien*, B1, 79-80).
L'effacement de l'objet direct de *ḏd* entraîne un glissement de sens caractérisé par la perte de télicité, rendu par le verbe "parler" dans la traduction. Sur la construction, voir *infra*, § 777.

En revanche, le progressif se combine mal avec les verbes d'Aktionsart ponctuelle pour des raisons évidentes. Avec ces derniers, l'effet de sens induit est souvent un conatif.

ex. 1151 :

*n śpd.n ḥr **ḥr pḫꜣ śt*** "on ne se montre pas malin quand on cherche à les connaître" (*Ptahhotep*, 283).
Construction enchâssée. Le verbe *pḫꜣ* exprime étymologiquement l'idée de pénétration.

§ **745** Il est sans doute bon de rappeler ici le sens que prennent au progressif certains verbes fort fréquents, ayant une Aktionsart particulière. Le verbe *mri* n'a le sens d' "aimer" qu'à l'accompli ; au progressif, il signifie "désirer, s'éprendre, souhaiter". Il en va de même de son antonyme *mśḏi*, qui signifie "détester" au progressif. Le verbe *rḫ* n'a le sens de "connaître" qu'au parfait ancien ; au progressif, il signifie "apprendre à connaître, essayer de".

ex. 1152 :

... *ir.n.(i) ḫr wn Ḥr **ḥr mr(i).t** grg.ś* "je le fis, car l'Horus désirait le restaurer" (*Mo'alla*, I, α, 2).
La construction pseudo-verbale est ici précédée du convertisseur du passé.

ex. 1153 :

*iw pḥ.tw m(w).t **ḥr rḫ** śt* " on atteint la mort en cherchant à les connaître" (*Ptahhotep*, 288).
Construction enchâssée.

b. Verbes de qualité

§ **746** Avec le parfait ancien, la construction sélectionne originellement comme moment de référence la post-phase du procès (cf. *supra*, § 399). La situation est donc envisagée comme résultant d'un procès antérieur (p. ex. *dšr.w* "être devenu rouge"). Par la suite, la construction pourra également exprimer une situation sans considération d'un éventuel procès antérieur (*dšr.w* "être devenu rouge" > "être rouge").

ex. 1154 :

*ib.f **ꜣw.(w)** m ḳn.t nḫt* "son coeur est dilaté en raison de (sa) vaillance et de (sa) victoire" (*Urk.* IV, 5, 13).

ex. 1155 :

*ꜣḥ.t.f ntj **tkn(.w)** n niw.t rśj.t* "ses champs qui sont proches de la cité méridionale" (*Urk.* IV, 1110, 15).
Parfait ancien à valeur non résultative.

Il est des cas où un parfait ancien à valeur circonstancielle alterne avec une proposition à prédicat adjectival introduite par *ntj* et ayant pour prédicat un participe passif ou actif d'un verbe intransitif suivi du pronom dépendant sujet. Ce choix est sans doute dicté par la volonté de présenter une circonstance sous un angle générique, comme si elle

existait par nature, et non comme un résultatif. La nuance entre les deux est assez faible, d'autant plus que, suite au recul de la construction adjectivale, comme nous l'avons vu, le parfait ancien en est venu à pouvoir exprimer une qualité essentielle.

ex. 1156 :

ḏd mdw ḫft wȝḥ pḫr.t ḥr ʿ.t nb.t ntj ***mr sj*** "paroles à réciter en plaçant le remède sur tout membre malade" (P. *Hearst*, 6, 11).

Mr sj se rapporte à *ʿ.t* et envisage la maladie comme un cas générique.
Le même texte conservé par le P. *Ebers* (1, 11) a préféré *ʿ.t nb.t n.t s ntt mr.tj* "tout membre tombé malade d'un homme" ; la situation est ici envisagée comme un résultat.

§ **747** Avec *ḥr* + infinitif, la construction sélectionne comme moment de référence l'action en cours (*ḥr dšr* "devenir rouge"), ce qui, pour cette catégorie de verbes, peut encore induire les effets de sens suivants : inchoatif ("se mettre à"), conatif ("s'efforcer de"), voire mellique ("être sur le point de").

ex. 1157 :

ḫȝs.wt ḥnk(.w) ḏw.w ***ḥr*** *imȝ* "les pays étrangers sont offerts, les montagnes deviennent accueillantes" (*ASAE*, 39 [1939], pl. XXV, l. 7).
On pourrait également admettre : "les montagnes s'efforcent d'être accueillantes".

L'opposition entre les deux constructions est fort bien illustrée dans le passage suivant :

ex. 1158 :

ir.tj ***nḏs.w*** *ʿnḫ.wj imr.w pḥtj* ***ḥr*** *ȝk n wrḏ-ib.i* "les yeux sont devenus faibles, les oreilles sont devenues sourdes, la force faiblit à cause de la fatigue de mon coeur" (*Ptahhotep*, 12).

Le prédicat des deux premières constructions verbales est au parfait ancien. Le locuteur décrit une situation nouvelle, déjà réalisée au moment de l'énonciation. En revanche, le progressif exprime une action en cours, en l'occurrence l'affaiblissement progressif du sujet.

c. Verbes de mouvement

§ **748** Le parfait ancien sélectionne le moment de référence correspondant à la post-phase du procès. Dans le discours, il exprime la situation résultant d'un procès antérieur ; dans la narration, il garde le plus souvent le même sens, mais peut également, sous certaines circonstances, rendre un ponctuel (cf. *infra*, § 768-769).

ex. 1159 :

mk wi ii.kwi "vois, je suis venu (et donc je suis là)" (P. *Westcar*, 8, 12).
Parfait résultatif dans le discours.

§ **749** Avec *ḥr* + infinitif, la construction dénote un mouvement en cours. On notera au passage que le progressif a été introduit avec les verbes de mouvement plus tard qu'avec les autres verbes. Le cas de *m* + infinitif sera examiné plus bas (cf. *infra*, § 782-785).

On rappellera ici que les verbes de posture (*ʿḥʿ*, *ḥmśi* et *śḏr*) sont traités comme des verbes de mouvement.

d. Autres verbes intransitifs

§ **750** Avec les autres verbes intransitifs, le sens est fonction de l'Aktionsart particulière de chaque verbe. Les effets de sens peuvent être fort différents puisque certains verbes sont dynamiques (*nhm* "crier"), tandis que d'autres sont presque statiques. Les principes généraux restent toutefois identiques.

Le parfait ancien exprime en général un état résultatif, sauf quand la post-phase exprime une activité (par exemple *rśi.w* "veiller" <+>-[---]-).

La construction *ḥr* + infinitif exprime le procès en cours. Avec les verbes ponctuels, c'est généralement la pré-phase qui est ainsi sélectionnée, avec des effets de sens inchoatif ou mellique : par exemple, *mwt* "mourir, être sur le point de mourir" -[---]-<+>———, *rśi* "s'éveiller" [<+>]----. Ainsi, *mk śj* ***mwt.ti*** "vois, elle est morte" s'oppose à *s* ***ḥr mwt*** "l'homme se meurt".

Le progressif peut même être employé avec des verbes d'Aktionsart éminemment stative, comme *mn* "rester". Il signifie alors l'entrée dans une situation.

ex. 1160 :
ḫ.wt ḥr śb(i).t k.t ḥr mn "des générations disparaissent, d'autres s'installent" (P. *Harris* 500, R° 6, 3-4).

§ **751** L'alternance entre le progressif et le parfait ancien correspond parfois seulement à un point de vue différent sur la même action. Ainsi *ʿnḫ* au parfait ancien signifie-t-il "être vivant", procès essentiellement statique, tandis qu'au progressif, il signifie "vivre", dans le sens de "vivre sa vie", avec contrôle de l'agent sur le procès.

ex. 1161 :
ink šʿd ḏr.t.f iw.f ʿnḫ(.w) "c'est moi qui coupai sa main (= la trompe d'un éléphant) alors qu'il était encore vivant" (*Urk.* IV, 894, 1).

2. La signification temporelle

§ **752** La signification temporelle de la construction (au sens établi *supra*, § 345 et suiv.) se définit en fonction de plusieurs critères dont les principaux sont l'instance d'énonciation, la fonction syntaxique (cf. *infra*, § 756-760), et la présence éventuelle d'un

auxiliaire d'énonciation ou d'un convertisseur (cf. *infra*, § 761-781).

§ 753 On peut affirmer, en gros, que le moment de référence de la construction pseudo-verbale est coextensif par rapport à un point de repère. Dans le ***discours***, en position autonome, la construction pseudo-verbale englobe donc naturellement le point de repère, constitué en l'occurrence par le moment d'énonciation. Dans l'exemple suivant, le moment de référence des trois constructions pseudo-verbales englobe le moment d'énonciation. Les limites et l'extension du moment de référence ne sont toutefois pas spécifiées.

ex. 1162 :

ỉr.tj nḏś.w ꜥnḫ.wj ỉmr.w pḥtj ḥr ỉḳ n wrḏ-ib.ỉ "les yeux sont devenus faibles, les oreilles sont devenues sourdes, la force faiblit à cause de la fatigue de mon coeur" (*Ptahhotep*, 12).

Ce type de construction autonome est plutôt rare. D'une part, elle exclut dans la pratique tout sujet pronominal, et, d'autre part, elle comporte souvent un effet de sens affectif. Aussi l'égyptien recourt-il volontiers à un auxiliaire d'énonciation (voir *infra*, § 761 et suiv.). Par exemple, la présence de *ỉw*, dans un discours, souligne que le moment de référence inclut le moment d'énonciation. L'extension du moment de référence et/ou la précision de son début ou de sa fin peuvent être linguistiquement spécifiées par des moyens lexicaux. Dans l'exemple ci-dessous, le début du moment de référence est précisé par la mention circonstancielle *ḏr rk nṯr*. Dans l'exemple suivant, c'est la fin du moment de référence qui est linguistiquement donnée (*r-mn hrw pn*).

ex. 1163 :

ỉw.f ḥr ꜥḥꜣ ḏr rk nṯr : "il combat depuis le temps du dieu" (*Mérikarê*, 93).
L'emploi de l'auxiliaire *ỉw* signale que le moment de référence englobe le moment d'énonciation. Inaccompli général.

ex. 1164 : ...

ỉw.f ḥr wnm t 500 ... r-mn-m hrw pn : "il mange 500 pains jusqu'à ce jour" (P. *Westcar*, 7, 2-4).
Inaccompli général.

Dans l'exemple suivant, le syntagme adverbial *sp.w ꜥšꜣ.w* porte sur la proposition logique et indique la factorisation du procès, ce qui implique que la construction *ḥr* + infinitif recouvre ici un inaccompli général, non progressif.

ex. 1165 : ***ỉw bꜣk ỉm ḥr hꜣb ḥr.ś sp.w ꜥšꜣ.w***

"le présent serviteur écrit très souvent à ce sujet" (P. *Berlin* 10056, R° 4 = Vernus, ***Future***, ex. 398).

§ 754 Dans la ***narration***, la construction pseudo-verbale est quelquefois employée en position autonome. Des effets de sens particuliers, dus à la pression de l'instance d'énonciation, sont alors perceptibles. Avec *ḥr* + infinitif, la construction évoluera vers un accompli ponctuel, avec une phase intermédiaire où elle exprimera l'ingressif ou le conatif. Au parfait ancien, la construction pourra garder son sens de base, indiquant donc une situation nouvelle servant de cadre à la suite du récit. Sous certaines conditions, elle pourra également rendre un accompli ponctuel. Le détail sera examiné au cas par cas dans les paragraphes qui suivent.

§ 755 Quelle que soit l'instance d'énonciation, si la construction pseudo-verbale est en position dépendante, circonstancielle, son moment de référence est coextensif par rapport au moment de référence de la proposition précédente. En fonction de la nature des propositions logiques de la principale et de la proposition dépendante, la coextension peut être une coïncidence parfaite, ou être partielle, un des deux moments de référence englobant alors l'autre. Schématiquement, on peut avoir les trois possibilités suivantes :

a) [ ] b) [ ] c) [ ]
[ ] [ ] [ ]

ex. 1166 : (son fils ... gouverna sur le trône de son père)

śn.t.f ... ḥr ir(i).t mḫrw tꜣ "alors que sa soeur ... prenait soin du pays" (*Urk.* IV, 59, 16 - 60, 1).
Cas de figure a).

ex. 1167 :

rdi.n.k n.i t(ꜣ) ḥ(n)ḳ.t iw.i ḥḳr.kwi "c'est quand j'étais affamé que tu m'as donné du pain et de la bière" (*CT* III, 19a-b S2C).
Cas de figure c).

III. SYNTAXE

§ 756 Dans cette section, nous allons étudier les emplois syntaxiques, et par ce biais, approfondir un certain nombre de points concernant les relations temporelles.

1. Sans auxiliaire

A. Proposition principale ou indépendante

§ 757 La construction pseudo-verbale peut être employée de manière autonome, sans auxiliaire d'énonciation, avec un sujet nominal. Cette possibilité est quasi exclue avec un sujet pronominal puisque ce dernier doit s'appuyer sur un auxiliaire d'énonciation ou un convertisseur. La chose est toutefois envisageable quand la phrase est négative car

le pronom dépendant pourra prendre appui sur la négation *nn*.

Une construction pseudo-verbale sans auxiliaire d'énonciation est normalement ressentie comme sémantiquement dépendante (emploi traité plus bas sous B, a).

Toutefois, dans la ***narration***, la construction sujet + parfait ancien est capable de fonctionner comme une forme autonome pour introduire une nouvelle étape dans la trame du récit avec les verbes qui répugnent à revêtir la *sḏm.n.f*, tels les verbes de mouvement. La construction exprime dans ce cas l'avènement d'une nouvelle situation servant de toile de fond aux actions subséquentes.

> ex. 1168 :
> ***ḏꜥ pr(.w)*** "une tempête était survenue" (*Naufragé*, 32).
> La construction pseudo-verbale sert d'arrière-plan aux formes narratives dynamiques qui suivent.

Dans le ***discours***, une fois que *ḥr* + infinitif sera devenu apte à exprimer l'inaccompli non progressif, la construction S + *ḥr* + infinitif pourra servir à énoncer des vérités de portée générale dans des propositions indépendantes, souvent avec une nuance modale, exclamative.

> ex. 1169 :
> *ḥw.f m sḫm.f ... ꜥ.wj N pn* ***ḥr*** *in(i).t n.f m wiꜣ ꜥꜣ* : "puisse-t-il frapper avec son sceptre ! ... puissent les bras de ce N livrer pour lui dans la grande barque !" (*CT* IV, 164a-c B1C).
> Le subjonctif (*ḥwi N*) confère une nuance modale à la proposition pseudo-verbale qui suit ; cette dernière est une proposition autonome. Si elle était dépendante, le sujet en aurait été *ꜥ.wj.f*, le pronom suffixe assurant la coréférence des deux sujets et faisant de la proposition pseudo-verbale une proposition enchâssée.

> ex. 1170 :
> *ḏd.in sḫtj pn ḫꜣw n ꜥḥꜥw ḥr iꜣṯ n.f* "alors cet oasien dit : 'le mesureur des tas de grains triche à son profit !' " (*Oasien*, B1, 104-105).
> L'absence d'auxiliaire donne à nouveau à la phrase une charge affective.

§ 758 Dès la 17e dynastie, le prédicat pseudo-verbal peut recevoir pour sujet le "nouveau pronom" (cf. *supra*, § 173-174).

> ex. 1171 :
> ***twn ḳb.wyn*** *ḥr tꜣ(j).n Km.t* "nous sommes à l'aise dans notre possession de notre (part) d'Égypte" (T. *Carnarvon* I, R° 5).

C'est la grammaticalisation de cette structure qui donnera le jour avec le parfait ancien ou *ḥr/m* + infinitif à la forme du présent I du néo-égyptien, susceptible de fonctionner dans une proposition indépendante.

ex. 1172 :
ḫr twtw ḥr ꜣs.n m šm.t "et on nous presse dans (notre) marche" (*Paheri*, 3).
Langue vernaculaire, milieu de la 18ᵉ dynastie.

Le même pronom peut encore servir de sujet au prédicat pseudo-verbal *r* + infinitif ; cette possibilité ne sera toutefois pas conservée en néo-égyptien.

ex. 1173 :
twỉ r ṯḥn ḥnᶜ.f "je combattrai avec lui" (*ASAE*, 39 [1939], p. 252).

B. Proposition subordonnée

a. Propositions subordonnées virtuelles

§ 759 L'emploi indépendant n'est cependant pas le plus fréquent. Une proposition à prédicat pseudo-verbal, dépourvue de tout élément introducteur, sert surtout à décrire un arrière-plan dans le récit ; elle est donc ressentie comme une proposition sémantiquement dépendante. Le plus souvent la cohésion avec ce qui précède est marquée par l'emploi d'éléments anaphoriques ; c'est ce qui la différencie des emplois indépendants.

ex. 1174 :
ᶜ.wj.śn nḫt.(w) wᶜ im ḥr ir(i).t pḥ.t s ḫꜣ "leurs bras se montrant vigoureux, chacun d'eux déployant la force de 1000 hommes" (*Urk.* VII, 48, 1-2).
Description des ouvriers qui transportent une statue colossale. On notera que la proposition *ḥr ir(i).t pḥ.t*, malgré la présence d'un verbe télique, a une valeur atélique due à la nature du COD.

ex. 1175 : ("tu me parles") *sic*
nn wi ḥr śḏm śt "et je n'y prête pas attention" (*Naufragé*, 74-75).
Littéralement "et je ne l'écoute pas". Circonstance dans laquelle se trouve le locuteur. On remarquera ici le renforcement de l'agentivité du sujet au progressif, qui confère à *śḏm* le sens d ' "écouter, prêter attention".

ex. 1176 :
rdj n.f ḥkꜣ.t tꜣ ḏśr Ḏḥwt(j) ḥr rd(i).t n.f nś.wt Gbb " (tu es le grand dieu) à qui la royauté du pays sacré a été donnée, Thot lui donnant les trônes de Geb" (*CT* I, 179h-i B3Bo).
Circonstance par rapport à la proposition principale.

ex. 1177 :
ii.n.(i) r in(i).t.f ib.i ꜣw(.w) niw.t.i dmḏ.t(i) ḥᶜ.t(i) "c'est avec le coeur

dilaté et alors que toute ma ville était en joie que je suis venu pour l'apporter" (*Urk.* VII, 47, 18-19).
Les deux constructions pseudo-verbales qui décrivent les circonstances accompagnantes sont mises en emphase par *ii.n.i.*

ex. 1178 :
m hrw.w šmw p.t tȝ.t(i) "en ces jours d'été quand le ciel est devenu chaud" (*Désabusé*, 88).
Proposition circonstancielle temporelle virtuelle.

Néanmoins, la dépendance est souvent marquée par un auxiliaire (*iśk/iśṯ* puis également *iw* circonstanciel) :

ex. 1179 :
pḫr.t św r ir.t iw.tw ḥr ir(i).t pḫr.t "une potion faite quand on fait un remède" (P. *Berlin* 3038, 19, 7).

b. Propositions subordonnées réelles

§ 760 La proposition à prédicat pseudo-verbal fonctionne aussi comme une subordonnée marquée comme telle par un élément introducteur. La construction avec *ḥr* + infinitif ne se rencontre que dans les propositions relatives.

- complétives après *ntt* ou *wnt*

ex. 1180 :
r rdi.t rḫ.t(w) ntt w(i) pr.k(wi) "pour faire en sorte que l'on sache que j'étais monté" (*Urk.* I, 136, 10-11).

- relatives après le pronom déterminatif *ntj/ntt*

ex. 1181 :
mi ntj ḥr śḫȝ.t kt md.t "comme quelqu'un qui songe à quelque chose d'autre" (P. *Ebers*, 102, 16).

ex. 1182 :
ptj nȝ ntt n ii.wjn r.ś "quelle est la chose pour laquelle nous sommes venues" (litt. "que nous sommes venues pour elle") (P. *Westcar*, 11, 10-11).

- causales après *ḥr-ntt*, *ḏr-ntt*, *ḫft-ntt*

ex. 1183 : (je passe ma charge)
ḫft-ntt wi tn.kwi "parce que je suis devenu vieux" (P. *Kahun*, 11, 19).

- temporelles après *m-ḫt*

ex. 1184 :
ḥr m-ḫt nꜣ n ꜥḥꜥ.w mni(.w) "après que ces bateaux eurent abordé" (P. *Westcar*, 7, 11).

2. Avec auxiliaire

§ 761 De même qu'une proposition à prédicat adverbial, une proposition à prédicat pseudo-verbal peut être précédée par un auxiliaire d'énonciation, tout particulièrement *lw* et *ꜥḥꜥ.n*. Si son sujet est pronominal, on emploie le pronom suffixe (cas de *lw*, *ꜥḥꜥ.n*, *in lw*, *śmwn*, *wn.ln*) ou dépendant (cas de *mk*, *lśṯ*, *lśk*, *tl*, *ḥꜣ*) accroché à cet auxiliaire.

A. Ꞽw

§ 762 L'auxiliaire d'énonciation *lw* sert à conférer à l'énoncé qu'il introduit une valeur indicative, c'est-à-dire à le considérer comme avéré par rapport au locuteur (cas d'une proposition indépendante) ou par rapport à une proposition principale concomitante (cas d'une subordonnée virtuelle). *Ꞽw* introduit donc des propositions indépendantes ou des propositions subordonnées virtuelles (circonstancielles ou relatives) marquant la concomitance. Quand le prédicat est *ḥr* + infinitif, il exprime, dans une proposition indépendante, soit un présent progressif (emploi originel), soit un présent immédiat ou général (emploi récent) ; quand le prédicat est un parfait ancien, il exprime un état.

ex. 1185 :
lw ḫr(j)-ḥb(.t) ḥr lr(l).t ḫ.t "le prêtre-ritualiste est en train d'accomplir le rituel" (*Mereruka*, II, pl. 109, l. 1).

ex. 1186 :
lw.k śwt śꜣ.t(l) m t.k "mais tu es rassasié de ton pain" (*Oasien*, B1, 124-125).

ex. 1187 :
lw.i ḥr rdl.t pꜣj.i mtj n sꜣ n sꜣ.i "je donne ma (fonction de) directeur de phylè à mon fils" (P. *Kahun*, 11, 7-8).
Présent immédiat. La construction remplace ici le *śḏm.n.f* performatif.

ex. 1188 :
lnk šꜥd ḏr.t.f lw.f ꜥnḫ(.w) "c'est moi qui coupai sa main (= la trompe d'un éléphant) alors qu'il était encore vivant" (*Urk.* IV, 894, 1).
Ꞽnk šꜥd est une phrase coupée ; *lw* introduit une circonstance concomitante.

§ 763 *Ꞽw* + sujet + parfait ancien peut aussi servir de forme narrative constitutive

de la trame du récit, particulièrement avec les verbes de mouvement puisque ceux-ci ne peuvent revêtir la forme de l'accompli *sḏm.n.f* que pour exprimer une forme emphatique. Cette construction est donc pour les verbes de mouvement la contrepartie de *iw sḏm.n.f* pour un verbe transitif. Néanmoins, dans de nombreux cas, comme *iw* ramène le procès à la sphère du narrateur, il est difficile de ne pas voir d'abord en cette forme un parfait. La construction exprime plutôt une nouvelle situation servant de cadre, d'arrière-plan, aux actions subséquentes. Le parfait ancien peut toutefois exprimer le ponctuel quand il est associé à *ʿḥʿ.n* ou *wn.in*, deux auxiliaires aspectuellement marqués (cf. *infra*, § 765 et suiv.).

ex. 1189 :
iw *grt (i)m(j)-r-mšʿ n ʾIwn* ***ij*** *r ḏd* "le général d'Hermonthis est alors venu dire" (*Moʿalla*, II, ϵ, 1).

§ 764 Toujours dans la narration, *iw* + sujet + *ḥr* + infinitif ne joue le rôle de forme proprement narrative que dans les états récents de l'égyptien classique (c'est-à-dire pas avant la 13e dynastie), parce que ce prédicat pseudo-verbal passe, comme nous l'avons vu, du domaine de l'inaccompli progressif à celui de l'inaccompli général. Dans cet emploi, il a le plus souvent une valeur séquentielle. Cette construction annonce l'emploi séquentiel de *iw.f ḥr (tm) sḏm* en néo-égyptien. Avant d'offrir la signification d'un pur ponctuel, elle a dû d'abord se limiter à la sphère de l'inchoatif. Avec les verbes ponctuels, elle offre plus précisément un sens conatif ou mellique (suivant que la volonté du sujet est directement impliquée ou non) ; avec les verbes atéliques, elle correspond à un véritable inchoatif. Ces deux effets de sens sont visibles dans l'exemple suivant :

ex. 1190 : ...
ʿḥʿ.n rdi.n pꜣ wr n Kdš pr wʿ.t ssm.t (...) ***iw.s ḥr ʿḳ*** *m-ḫnw pꜣ mšʿ* ***iw.i ḥr šhšh*** *m-sꜣ.s ḥr rd.wj.(i)* "alors le prince de Kadesh fit que sorte une cavale (...), elle voulut pénétrer au sein de l'armée et je me mis à courir à toutes jambes derrière elle" (*Urk.* IV, 894, 5-8).

ʾIw est parfois employé de façon impersonnelle quand le sujet est sémantiquement vide, surtout avec les verbes de qualité.

ex. 1191 :
iw ***nfr.w*** "(c')est bon" (Gardiner, *EG*, p. 387, 6a).

B. ʿḥʿ.n et wn.in

§ 765 Les constructions *ʿḥʿ.n/wn.in* + sujet + parfait ancien ou *ḥr* + infinitif sont caractéristiques de la narration, où elles offrent une valeur séquentielle.

a. ˁḥˁ.n

§ 766 Pour les verbes de mouvement et les verbes intransitifs, *ˁḥˁ.n* + sujet + parfait ancien est une construction fréquente qui est l'équivalent de *ˁḥˁ.n śḏm.n.f* des verbes transitifs. Avec les verbes transitifs, cette construction a évidemment une signification passive. Le sujet pronominal est rendu par le pronom suffixe. Dans de très rares cas, la construction semble dépourvue de tout sujet exprimé ; il se peut toutefois qu'il ne s'agisse que d'une simple omission du pronom.

§ 767 La construction *ˁḥˁ.n* + sujet + *ḥr* + infinitif est rare en égyptien classique. C'est que *ḥr* + infinitif exprime essentiellement un inaccompli progressif, alors que *ˁḥˁ.n* présente le procès comme un ponctuel. Il y a donc, au départ, une sorte d'irréductibilité logique à combiner les deux types de constructions. La nécessité s'en faisait d'autant moins sentir que la construction *ˁḥˁ.n.f śḏm.n.f* servait précisément à exprimer la séquentialité dans la narration. Lorsque *ḥr* + infinitif envahit la sphère de l'inaccompli général (suite à la désaffection progressive de l'aoriste *śḏm.f*), la construction commença par marquer un inchoatif : *ˁḥˁ.n.f ḥr śḏm* signifiait ainsi "il se mit à entendre". Beaucoup d'exemples avec *ˁḥˁ.n* (ou *wn.ỉn*) + sujet + *ḥr* + infinitif s'accommodent très bien de ce sens. Ce n'est que plus tard que *ˁḥˁ.n* + sujet + *ḥr* + infinitif prendra le sens d'un narratif ponctuel, supplantant largement l'ancienne construction *ˁḥˁ.n śḏm.n.f*. Les verbes de mouvement n'apparaîtront qu'assez tard (au début du NE) dans cet environnement. Enfin, on notera que, suite à l'emploi de *ḥr* + infinitif pour exprimer un ponctuel dans la narration, l'inchoatif sera exprimé en néo-égyptien par une nouvelle construction *ỉw.f ḥr ˁḥˁ ḥr* + infinitif ou parfait ancien.

§ 768 L'emploi du parfait ancien pour rendre un ponctuel peut sembler étonnant au premier abord. Il résulte en fait de la combinaison des valeurs propres de l'auxiliaire *ˁḥˁ.n* et du parfait ancien. Le parfait ancien exprime essentiellement une situation résultant d'un procès arrivé à son terme. L'emploi de l'auxiliaire *ˁḥˁ.n* a pour effet de condenser le procès pour le ramener à un point sur la ligne du temps, gommant du même coup l'aspect résultatif, ou plutôt mettant l'accent sur l'entrée subite dans une situation plutôt que sur la situation elle même. À l'origine, *ˁḥˁ.n.f ỉw.w* a probablement eu le sens de "et alors voilà qu'il est venu". C'est la pression de l'instance d'énonciation, propre à *ˁḥˁ.n*, qui a rapidement fait évoluer cette construction vers le sens de "alors il vint". De même, avec un verbe comme *ỉwr*, *ˁḥˁ.n.ś ỉwr.tỉ* a d'abord dû signifier "alors, elle se retrouva enceinte" (entrée subite dans un nouvel état) avant de prendre le sens de "alors, elle fut enceinte".

§ 769 En général, les constructions introduites par *ˁḥˁ.n* marquent un nouvel épisode à l'intérieur de la trame narrative.

ex. 1192 : [hiéroglyphes]
ˁḥˁ.n dp.t m(w)t.t(ỉ) "alors le bateau périt" ou peut-être "et voilà que le bateau a péri" (*Naufragé*, 106).

ex. 1193 :

ʿḥʿ.n.i ḫr ir(i).t wʿw r-ḏbꜣ.f ... iw.i m šri "alors je remplis les fonctions d'officier à sa place ... alors que j'étais encore un enfant" ou peut-être "alors je commençai à remplir les fonctions ..." (*Urk.* IV, 2, 12-14).

La valeur inchoative de la tournure semble confirmée ici par la mention du jeune âge auquel le personnage succède à son père.

ex. 1194 : (On demande à Djédi de ressouder la tête d'un boeuf décapité. "Alors Djédi prononça ses paroles magiques")

ʿḥʿ.n pꜣ iḥ ʿḥʿ(.w) ḥr sꜣ.f ʿrk.f ḫr(.w) r tꜣ "et voilà que le boeuf se retrouva debout derrière lui, son licou tombé sur le sol" (P. *Westcar*, 8, 26 - 9, 1).

Comme l'a souligné Derchain (*GM*, 89, 15-17), la valeur d'accompli résultatif du parfait ancien *ḫr(.w)* sert à montrer qu'une fois le tour de magie réussi, la longe de l'animal, tombée à terre avec la tête décapitée, est restée à terre. Quant à la construction introduite par *ʿḥʿ.n*, elle montre bien ici la rapidité avec laquelle l'animal s'est retrouvé debout.

ex. 1195 :

ʿḥʿ.n dp.t tf ii.t(i) mi sr.t.n.f ḫnt(w) ʿḥʿ.n.i šm.kwi "alors ce bateau vint, comme ce qu'il avait prédit ; alors, j'allai" ou "et voilà que le bateau est venu ..." (*Naufragé*, 155).

Les phrases introduites par *ʿḥʿ.n* marquent ici les différentes phases de la narration ; elles sont d'ailleurs suivies encore par plusieurs séquences commandées par le même auxiliaire. L'Aktionsart particulière de *šm* 's'en aller' (verbe ponctuel) le met à part des autres verbes de mouvement. L'effet de sens résultant de l'emploi du parfait ancien correspond à un procès en cours ("avoir fait l'acte de s'en aller" > "être en train d'aller").

ex. 1196 :

ʿḥʿ.n.i rdi.kwi r iw in wꜣw n wꜣḏ-wr "alors je me trouvai transporté sur une île par une vague de la Très Verte" (*Naufragé*, 39-41).

Il est des cas où l'auxiliaire d'énonciation ne porte pas seulement sur le parfait ancien qui le suit immédiatement, mais aussi sur un parfait ancien qui vient plus loin. Par un effet de factorisation, le second parfait ancien peut assumer une fonction narrative séquentielle.

ex. 1197 :

ʿḥʿ.n.i ḫnt.k(w)i ... r dmi n Gbtiw ... ḫnt.n.i m ḥsb 600 ... ii.kwi m ḥtp "alors je remontai vers la ville de Coptos ..., - c'est avec 600 conscrits que je fis route vers le Nord ...,- puis je revins en paix" (*Beni Hasan* I, 8, 14-15).

Ii.kwi fonctionne comme une forme séquentielle sur laquelle porte *ʿḥʿ.n.i*. Entre ces deux formes on trouve *ḫnt.n.i* qui est une forme emphatique dans

b. Wn.ỉn

§ **770** *Wn.ỉn* traduit une consécution dont il est difficile de déterminer la nature précise par rapport à *ꜥḥꜥ.n* (cf. *infra*, § 1043). Ainsi, dans l'autobiographie d'Ahmose les deux auxiliaires semblent employés indifféremment. Par contre, on notera l'absence totale de *wn.ỉn* dans le *Naufragé*. On soulignera que l'auxiliaire d'énonciation *wn.ỉn* est en fait étymologiquement un convertisseur conjugué à la *śḏm.ỉn.f*. Si l'on a choisi de le traiter ici plutôt qu'avec les autres convertisseurs, c'est parce qu'il est entré dans un jeu d'oppositions avec d'autres auxiliaires d'énonciation spécialisés dans la narration (cf. *infra*, § 1043).

ex. 1198 :
wn.ỉn śḫtj pn śnḏ.(w) "et alors ce paysan fut effrayé" (*Oasien*, B2, 117).

ex. 1199 :
wn.ỉn.tw ḥr ỉwꜥ.ỉ m nbw ḥr śn.nw-śj "et alors on me récompensa avec de l'or à nouveau" (*Urk.* IV, 5, 10).
Un peu plus loin (*Urk.* IV, 7, 16), la même affirmation est rendue par *ꜥḥꜥ.n.tw ḥr ỉwꜥ.ỉ m nbw*.

C. ꜥḥꜥ

§ **771** Dans de très rares exemples, l'auxiliaire d'énonciation *ꜥḥꜥ.n* + parfait ancien fait place à *ꜥḥꜥ*. Cet auxiliaire marque aussi une action séquentielle, mais présentée comme la suite nécessaire de ce qui précède. Il est propre au discours. Il est vraisemblable que l'auxiliaire *ꜥḥꜥ* recouvre la forme du subjonctif (cf. *supra*, § 422, mais voir également *infra*, § 827). Le sens est "et alors il se trouvera dans tel état".

ex. 1200 :
("en effet, si, d'une part, je suis satisfait de cette troupe de Hefat") *ꜥḥꜥ tꜣ pn ḥr.w* "alors ce pays se trouvera satisfait" (*Moꜥalla*, II, β, 2).

ex. 1201 :
(on applique tel remède) *ꜥḥꜥ.ś hꜣ.tỉ ḥr-ꜥ* "et il (le ver) se trouvera expulsé immédiatement" (P. *Ebers*, 51, 18).
La précision apportée par "immédiatement" montre encore que l'auxiliaire *ꜥḥꜥ* peut noter un passage rapide, ici à un nouvel état.

D. Autres auxiliaires

§ **772** Les constructions pseudo-verbales peuvent encore suivre d'autres auxiliaires d'énonciation.

Dans le discours, on rencontre le présentatif *mk*, l'optatif *ḥꜣ* ou l'interrogatif *ỉn(-ỉw)*.

ex. 1202 :

ḥ3 t3 mḥ(.w) m mit(j).w.f "ah ! puisse le pays être rempli de ses semblables !" (*Brit. Mus.* 562, 9).

ex. 1203 :

mk wi ḥr špr n.k "vois, je me plains sans cesse auprès de toi" (*Oasien*, B2, 113-114).
Inaccompli général.

ex. 1204 :

in iw mḫ3.t ḥr rd(i).t ḥr gś "est-ce que la balance penche sur un côté, maintenant ?" (*Oasien*, B1, 148).
Inaccompli général. Interrogatif *in*.

Les auxiliaires *ḫr* et *k3* commandent, dans de rares exemples, une construction pseudo-verbale avec parfait ancien. Le choix de l'auxiliaire apporte à la construction une valeur contingente, avec une nuance de nécessité dans le cas de *ḫr*.

ex. 1205 :

ir nfr-n Ø m-ˁ.k k3 pr.k ḫb3.(w) "s'il n'y a pas (d'aide) venant de toi, alors ta maison sera détruite" (*Letters to the Dead*, 6, 6-7).
Nfr-n est une négation devenue très rare en égyptien classique (cf. *supra*, § 307).

ex. 1206 :

ḫr ḥm Km.t nfr.t(j) <n>-ntt ś(j) rḫ.t(j) rwḏ.f "alors assurément l'Égypte doit être heureuse puisqu'elle sait qu'il (le roi) est valeureux" (*Sinouhé*, B 76).

Dans la narration, on trouve *iśṯ*, *iśk* ou *ti*, auxiliaires qui marquent l'incidence dans le récit.

ex. 1207 :

tj św h3b(.w) r ḥw(i).t ḫ3ś.wt "alors qu'il avait été envoyé pour frapper les pays étrangers" (*Sinouhé*, R 13).

ex. 1208 :

iśṯ ib.i ḥr iṯ(i).t in(i).t ḥr k3(i).t mdw rḫj.t "or mon coeur s'agitait en pensant aux paroles des gens" (*Urk.* IV, 365, 6-7).
Iṯi ini est une expression signifiant "s'agiter".

3. Avec convertisseurs

§ 773 Les constructions pseudo-verbales sont incapables d'assumer certains rôles. Elles ne peuvent, par elles-mêmes, remplir des fonctions nominales, et il leur est

donc également impossible de fonctionner comme des temps seconds mettant l'emphase sur le circonstant. Elles sont aussi dépourvues de toute nuance modale et étrangères au domaine du futur. Enfin, le parfait ancien marquant un état et *ḥr* + infinitif un événement en cours, elles sont incapables d'exprimer l'antériorité. Pour leur permettre de se doter de ces caractéristiques, il convient de les faire précéder d'un convertisseur *wnn* ou *wn*.

Sous la graphie *wn* se cachent peut-être deux formes distinctes : le subjonctif et la forme *śḏm.n.f*. En effet, il existe des exemples où le convertisseur donne manifestement à la proposition un sens passé. Ce convertisseur du passé est d'ailleurs bien attesté en néo-égyptien, en démotique et en copte. Les emplois syntaxiques dans lesquels on retrouve cet auxiliaire nous empêchent d'y voir une forme de l'ancien perfectif. En effet, le convertisseur *wn* est souvent employé en fonction substantive, soit derrière une préposition-conjonction, soit pour mettre l'emphase sur un prédicat adverbial, c'est-à-dire dans des environnements incompatibles avec le perfectif. La graphie défective de *wn* pourrait s'expliquer par le schème même de la *śḏm.n.f*, la place de l'accent facilitant l'assimilation des consonnes semblables (cf. copte ⲚⲈ-).

Il s'ensuit qu'avec les convertisseurs, la construction *ḥr* + infinitif doit présenter un aspect progressif, même lorsque cette construction pseudo-verbale est utilisée à une époque où elle est devenue susceptible de véhiculer aussi bien l'inaccompli général que l'inaccompli progressif. En effet, si l'énoncé était ressenti comme non progressif, on aurait pu se passer de convertisseurs et recourir à des formes non progressives capables d'être nominalisées (*mrr.f*), d'exprimer une modalité ou un prospectif indifférent à l'aspect (subjonctif *śḏm.f* et prospectif *śḏm.(w).f*), ou encore de marquer une antériorité non progressive (*śḏm.n.f*)

A. Wnn convertisseur de nominalisation

§ 774 *Wnn* permet aux formes pseudo-verbales d'assumer des fonctions nominales, avec éventuellement aussi une mise en emphase du prédicat adverbial. Étant en fait une forme *mrr.f*, *wnn* ne véhicule aucune coloration temporelle particulière.

ex. 1209 :

wnn *Šw pw ḥr ỉr(ỉ).t ỉm.t-pr n sꜣ Gbb* "cela signifie que Shou était engagé à faire un testament pour Geb" (*Urk.* V, 53, 1-2).

Wnn permet à toute la construction pseudo-verbale de fonctionner comme le prédicat de *pw*. Il faut distinguer cette construction de *Šw pw ḥr ỉr(ỉ.)t* "c'est Shou qui est engagé à faire", où le prédicat est le seul *Šw*.

ex. 1210 :

ỉr.n.ỉ nw n-mrw.t ***wnn*** *rn.w.śn mn(.w) n ḏ.t* "c'est pour que leurs noms soient établis éternellement que j'ai fait ceci" (*Meir* III, 11).

Wnn rend possible l'utilisation d'une forme pseudo-verbale dans un emploi nominal derrière une préposition-conjonction. Pour une formulation quelque peu différente, voir *infra*, ex. 1216.

ex. 1211 :

wnn(.ἰ) *ḥr štp s3(.ἰ) ḥ3.ṯ mἰ Rˁ* "c'est comme Rê que je ne cesse d'étendre ma protection derrière toi" (*Urk.* IV, 227, 6).

Wnn permet à la construction pseudo-verbale d'assumer une fonction emphatique.

§ 775 Dans certains cas, la construction pseudo-verbale est le prédicat d'une phrase où *pw* n'est pas exprimé ; une telle tournure comporte une nuance exclamative ou marque une affirmation solennelle. On rapprochera cet emploi de la *mrr.f* qui donne à un énoncé complet une valeur injonctive.

ex. 1212 :

wnn *mś ntj ἰm m nṯr ˁnḫ ḥr ḫśf ἰw n ἰr św* "mais il y a le fait que celui qui se trouve là comme dieu vivant ne cesse de repousser le mal contre celui qui le commet !" (*Désabusé*, 142).

§ 776 Le convertisseur *wnn* peut lui-même revêtir une forme participiale ou relative pour transformer la construction pseudo-verbale en une proposition relative. Dans le cas de l'infinitif, une telle proposition relative caractérise le procès comme habituel (*wnn* étant une forme de l'inaccompli) par opposition à la proposition relative *ntj* + construction pseudo-verbale, où le procès exprimé par *ḥr* + infinitif peut être, dès la deuxième moitié de la 12e dynastie, aussi bien progressif que non progressif.

ex. 1213 :

nn n 3ḫ.w ***wnnj.w*** *ḥr ˁḳ pr(ἰ).t m R-śṯ3w* "ces esprits qui ont l'habitude d'entrer et de sortir dans Ro-setaou" (Budge, *B.D.*, 270, 2-3).

Wnnj.w est clairement un participe de l'inaccompli au pluriel.

ex. 1214 :

k.t ἰrr.t n ***wnn.t*** *ḥr wšš b3g* "autre (remède) que l'on fait pour une (femme) qui ne cesse d'éliminer une humeur épaisse" (P. *Ebers*, 93, 11).

Wnn.t est le participe substantivé de l'inaccompli qui sert de sujet au prédicat pseudo-verbal.

ex. 1215 :

k.t n.t dr wḫ3w ***wnn*** *dnś(.w) r ḥˁ.w* "autre (remède) pour écarter une maladie de la peau qui est habituellement pesante pour le corps" (P. *Ebers*, 23, 14-15).

B. Wn convertisseur du subjonctif

§ 777 Ce convertisseur (forme du subjonctif de *wnn*) permet de doter les formes pseudo-verbales des valeurs sémantiques (futur subjectif, volitif, immédiat) et syntaxiques (fonctions nominales mais non emphatiques) du subjonctif.

ex. 1216 : ***wn.k*** *ij.tj m3.i ṯw*

"puisses-tu être arrivé pour que je te voie"(P. Vernus, dans D. Cohen (éd.), *Les langues dans le monde ancien et moderne*, 3e partie, p. 179).

La valeur résultative du parfait ancien se combine avec la valeur modale du subjonctif grâce à *wn*.

ex. 1217 :

n mrw.t ***wn*** *rn.i mn(.w) w3ḥ(.w) m r-pr pn* "afin que mon nom puisse rester stable et établi dans ce temple" (*Urk.* IV, 366, 15).

Wn permet au parfait ancien d'assumer une fonction nominale derrière une préposition-conjonction. Le choix de *wn* (plutôt que de *wnn* comme dans l'exemple 1209) donne aussi une nuance modale à la construction que nous avons rendue par "puisse".

ex. 1218 :

in-mrw.t ***wn.f*** *ḥr ḏd gr* "pour qu'il puisse continuer à parler, tais-toi" (*Oasien*, B1, 79-80).

Même emploi avec *ḥr* + infinitif. L'effacement du COD de *ḏd*, un verbe télique, a été rendu dans la traduction par "parler".

ex. 1219 :

r ***wn*** *k3 n ḥk3 ḥr ḥs(i).t.k* "pour que le *ka* du souverain puisse te louer sans cesse" (P. *Kahun*, 29, 43-44).

C. Wn convertisseur du passé

§ 778 Ce convertisseur (peut-être à la forme *sḏm.n.f*), à soigneusement distinguer du précédent, permet à une construction pseudo-verbale d'exprimer un arrière-plan sur lequel vient se détacher l'action principale. De même, il rend possible d'attribuer à une construction pseudo-verbale une fonction nominale, voire celle d'un temps second.

ex. 1220 :

wn.t(w) *ḥr ḳd ḫnrt pn* "on était en train de construire cette enceinte" (Žaba, *Rock Inscriptions of Lower Nubia*, n° 73, 6).

Sur *ḫnrt*, mot masculin, cf. S. Quirke, dans *RdE* 39 (1988), p. 83-106.

ex. 1221 :

ḫft ***wn.f*** *mr.(w)* "quand il était déjà tombé malade" (P. *Kahun*, 13, 34).

Le convertisseur du passé *wn* peut lui-même revêtir une forme participiale ou relative (à l'accompli) pour transformer la construction pseudo-verbale en une proposition relative qui marque une antériorité.

ex. 1222 : ...

ntk Rꜥ... ***wn*** *rḫ(.w) ḏ.t.f* "tu es Rê ... qui avais pris conscience de son propre corps" (*Brit. Mus.* 103, 12 = *JEA*, 15 [1929], p. 3, l. 12).

ex. 1223 :
św3.n.(i) mitj(.i) nb wn ḥr ḫrp m pr pn "j'ai surpassé tous mes pairs qui avaient été en charge de diriger ce temple" (*CGC* 20543, 19).

D. Wnn convertisseur du futur

§ 779 Dans nombre de cas, la construction pseudo-verbale introduite par *wnn* renvoie clairement à un futur ; il est donc licite de se demander si l'on n'a pas affaire ici à un convertisseur du prospectif qui conférerait une valeur nominale et emphatique à un prédicat pseudo-verbal. On ne peut cependant exclure qu'il s'agisse du *wnn* étudié sous A, la valeur prospective découlant alors du contexte.

ex. 1224 :
iw.i r rw(i).t r 3bd ***wnn.i*** *ii.k(w)i r tpj-rnp.t rnp.k(w)i* ... "je m'en irai à la fête du mois ; c'est redevenu jeune que je serai de retour à la fête de l'année" (*CT* III, 356e-f).

La proposition introduite par *wnn.i* a clairement une valeur prospective puisqu'elle fait suite à la construction *iw.i r rw(i).t* de signification prospective. En outre, *rnp.kwi* porte manifestement l'emphase.

Il est également possible de transformer une construction pseudo-verbale en proposition relative si le convertisseur *wnn* revêt la forme *śḏm.tj.fj*. L'existence de cette forme apporte une confirmation indirecte de la réalité du convertisseur au prospectif, dans la mesure où la forme *wnn.tj.fj* est construite sur le radical du prospectif.

ex. 1225 :
ršj ... ***wnn.tj.f(j)*** *ḥr šmś n(j)-św.t* "content est ... celui qui accompagnera régulièrement le roi" (*Néferti*, 70).

Le convertisseur est ici au participe futur *śḏm.tj.fj* ; substantivé, il sert de sujet à la fois au prédicat *ršj* et à la construction pseudo-verbale.

E. Wn-ḫr convertisseur du séquentiel nécessaire

§ 780 Si la forme est à la fois consécutive et marquant un procès en cours ou un état, on emploie *wn-ḫr* qui exprime avant tout un procès consécutif qui apparaît comme nécessaire. Cette séquentialité n'est pas liée à une sphère temporelle particulière. Elle peut correspondre à un futur, à un aoriste, voire même à une forme narrative à partir de la 18e dynastie. Cette construction est donc la contrepartie progressive de *śḏm.ḫr.f*.

ex. 1226 :
sin.ḫr.f iwf.f im ***wn-ḫr*** *ḥ*ʿ*.w.f [w3ḏ.(w)] mi nn n nṯr.w* "alors il devra frotter sa peau avec cela, et alors son corps se retrouvera nécessairement florissant comme celui de ces dieux" (*CT* V, 200a-b B10C).

Cf. P. Vernus, *The World of the Coffin Texts*, p. 150.

ex. 1227 :
wn-ḫr.i *ḥr ḳn(i).t* "alors je me mis à accomplir des actions d'éclat" (*Urk.* IV, 3, 8).
En fonction de l'Aktionsart du verbe intransitif *ḳni*, la forme prend un sens inchoatif avec *ḥr* + infinitif.

f. *Wnn-ḫr convertisseur emphatique du séquentiel nécessaire*

§ 781 Si la forme marque à la fois une consécution nécessaire et une action progressive ou un état au sein d'une construction emphatique, on emploie *wnn-ḫr*. Cette construction se distingue du subjonctif *wn.ḫr.f* en ceci que cette dernière est incapable de fonctionner comme forme emphatique. Par ailleurs, le thème *wnn* est clairement celui du prospectif.

ex. 1228 :
wnn-ḫr.f *wꜣḏ(.w) mi wnn.f tp tꜣ* "alors c'est comme s'il était sur terre qu'il sera florissant" (*Livre des Morts*, 72, 14 *Nu*).
Wnn-ḫr.f a une fonction emphatique ; *wnn.f* permet de substantiver la proposition après une préposition-conjonction.

IV. SUBSTITUTS DE *ḥr*

1. *M* + infinitif

§ 782 Avec les verbes de mouvement, mais pas exclusivement, on trouve parfois la préposition *m* employée à la place de *ḥr*. Pour comprendre la nuance de sens que cette préposition véhicule, il faut reprendre les choses depuis l'ancien égyptien. Dans les *Textes des Pyramides*, *m* + infinitif a la valeur d'un progressif. Son emploi n'est pas limité à une classe d'Aktionsart verbale. À la même époque, l'aoriste *śḏm.f* exprime l'inaccompli général, mais également le progressif dans la construction Sujet + *śḏm.f*.

ex. 1229 :
("ce roi s'écartera de la terre dans ta barque, Rê, alors que tu sera en train de venir de l'horizon"), *śt św ꜥbꜣ.f m ꜥ.f m śḳd wiꜣ.k Rꜥ* "alors que lui, son sceptre à la main, sera en train de piloter ta barque, Rê" (*Pyr.*, 368b-c).

À cette époque la construction *ḥr* + infinitif n'est pas attestée. Quand cette dernière tournure émergera, elle relèguera l'aoriste à l'expression de l'aoriste général et entraînera une spécialisation de la construction *m* + infinitif. Cette dernière servit alors à exprimer un procès sur le point de se produire (aspect mellique) ou un procès dans lequel on vient d'entrer (aspect inchoatif ou ingressif). Le manque de précision reflété ici par l'égyptien n'a pas de quoi étonner puisqu'il se retrouve dans de nombreuses langues. D'une manière générale, le moment de référence sélectionné correspond donc graphiquement à

[<] >. Avec les verbes ponctuels toutefois, l'aspect est nécessairement conatif ou mellique ([ ]<+>).

Cette construction se rencontre après les auxilaires d'énonciation *iw*, *mk*, *iśṯ*, *śk*, la conjonction *r-ntt* et le pronom relatif *ntj*.

ex. 1230 :

*śk (i)r(j)-mḏ3.t **m iw.t** r R3-3w ḥnˁ wśḫ.t* "en effet, le courrier va venir à Toura avec le chaland" (P. *Caire* JE 49623, 4-5).

Une autre traduction possible serait "s'est mis en route". Sur cet exemple de la 6ᵉ dynastie et le passage qui le comprend, cf. *infra*, ex. 1237.

ex. 1231 :

*mṯ wi **m h3(i).t** r Km.t r in(i).t ˁkw im n ẖrd.w.i* "vois, je vais descendre en Égypte pour en rapporter de la nourriture à mes enfants" (*Oasien*, R 2-3).

Le contexte permet d'établir sans aucun doute que la construction exprime une action sur le point de commencer.

ex. 1232 :

*p3 w n Nfr<wšj> **m h3(i.t)*** "le district de Néférousy est sur le point de tomber" (T. *Carnarvon* I, R° 15-16).

ex. 1233 :

*in N ir nn n ḫntj.w iw.f **ḥr iw.t** r in(i).t šś* "ce fut N qui fit ces images alors qu'il revenait pour rapporter l'albâtre" (*Hatnub*, 25, 19-20).

Les images dont il est question sont l'inscription elle-même. Cet exemple montre que dans un premier temps *ḥr* + infinitif rend bien avec un verbe de mouvement un progressif.

§ 783 Dans certaines tournures lexicalisées, connues déjà sous l'Ancien Empire, *m* continue à exprimer un procès en cours. Ainsi en va-t-il de *m ḫnti.t* "en remontant le Nil" et *m ḫdi.t* "en descendant le Nil". À partir de la seconde moitié du Moyen Empire, l'évolution de la construction *ḥr* + infinitif, couvrant désormais la totalité du domaine de l'inaccompli, aura pour effet de pouvoir rendre à *m* + infinitif son sens primitif, phénomène complètement achevé en néo-égyptien.

ex. 1234 :

wn.in.i ḥr ẖn(i).t N *iw.f **m ḫntj.t** r Kš* "alors je convoyai **X** tandis qu'il remontait vers le pays de Koush" (*Urk.* IV, 6, 17 - 7, 1).

ex. 1235 :

*gm.n.i ḥf3w pw iw.f **m ii.t*** "je découvris que c'était un serpent qui venait" (*Naufragé*, 61-62).

Après avoir entendu un grand vacarme, le naufragé découvre qu'il s'agit du

bruit fait par un serpent et dont il donne la description. Il serait donc bien difficile de donner à la construction le sens de "un serpent qui était sur le point de venir". La tournure a déjà repris ici une valeur progressive.

§ 784 Comme pour le progressif, la construction *m* + infinitif peut être introduite par un convertisseur conjugué au participe, pour assurer la fonction adjectivale.

ex. 1236 : [hieroglyphs]
sꜥḳ.t ššm.w r kȝr.w.śn wn.w m ptḫ r tȝ "réintroduire dans leurs chapelles les statues qui étaient sur le point de se précipiter par terre" (*Stèle de la Tempête*, R° 17-18).
L'Aktionsart ponctuelle de *ptḫ* force le sens mellique.

§ 785 On peut donc résumer l'emploi des formes de l'inaccompli pour les verbes de mouvement dans le tableau suivant, qui retrace l'évolution depuis l'ancien égyptien jusqu'au néo-égyptien.

	inacc. général	progressif	ingressif/mellique
A. ég.	S + *śḏm.f*	S + *śḏm.f* S + *m* + inf.	
M. ég. I	S + *śḏm.f*	S + *ḥr* + inf.	S + *m* + inf.
M. ég. II	S + *śḏm.f* S + *ḥr* + inf.	S + *ḥr* + inf. S + *m* + inf.	S + *m* + inf.
Néo-ég.	S + *ḥr* + inf.	S + *ḥr* + inf. S + *m* + inf.	constructions spécialisées

Fig. 10. Les formes de l'inaccompli pour les verbes de mouvement

Un passage d'une lettre de la 6ᵉ dynastie, en réponse à un vizir, montre bien les nuances des trois constructions. Il s'agit d'une protestation contre la demande du vizir qui veut faire habiller les travailleurs des carrières de Toura à la Résidence, ce qui exige beaucoup de temps, alors qu'un courrier, qui va venir avec un chaland pour prendre les pierres, pourrait apporter ces vêtements :

ex. 1237 : ("on a apporté cette lettre du vizir à l'humble serviteur que je suis afin d'emmener la troupe des équipes de Toura pour l'habiller en sa présence dans l'Enceinte de l'Ouest.")

[hieroglyphs]

[hieroglyphs]

[hieroglyphs]

*šk bȝk im **ḥr md.t** m dbḥ.w kʿḥ šk (i)r(j)-mḏȝ.t **m iw.t** r Rȝ-ȝw ḥnʿ wšḫ.t šk bȝk im **iṯ.f** hrw 6 m ḫnw ḥnʿ ṯs.t tn n ḥbš.t.š* "Mais voilà, le serviteur que je suis ***conteste par la présente*** cette requête bizarre ; en effet, le courrier ***va venir*** à Toura avec le chaland ; or ***le serviteur que je suis prend à chaque fois*** 6 jours à la Résidence avec cette équipe avant qu'elle ne soit habillée".

("C'est un gâchis pour le travail que l'on exige de moi, car un seul jour doit être prélevé pour cette équipe afin de l'habiller.") (P. *Caire* JE 49623, 4-6).

Sk introduit des propositions qui constituent l'arrière-plan par rapport à la première phrase qui définit la mission assignée au serviteur.

Ḥr md.t : la traduction "conteste par la présente" souligne le caractère progressif de l'action ; *m iw.t* : la valeur mellique de la construction a été rendue par "va venir" ; *iṯ.f* : on a tenté de rendre la valeur d'aoriste de la tournure sujet + *sḏm.f* par "le serviteur que je suis prend à chaque fois".

2. *R* + infinitif

§ **786** La préposition *r* utilisée devant l'infinitif donne le jour à une construction pseudo-verbale, grammaticalisée depuis la fin de l'Ancien Empire, qui marque un véritable futur, c'est-à-dire une action qui aura bien lieu, sans aucune restriction modale. À l'origine, dans cette structure pseudo-verbale, attestée depuis la 5e dynastie, la préposition *r* devait encore avoir sa valeur pleine de "destiné à", ce qui confère à cette tournure une valeur d'obligation. Ainsi *iw.f r sḏm* signifie-t-il "il est (maintenant) destiné à entendre". Il s'agit donc d'une action qui va obligatoirement démarrer au moment où l'on parle.

Cette valeur déontique explique que cette forme peut aussi, dans de rares exemples, fonctionner dans un contexte passé. Ainsi, un graffito relatant le retour de Sésostris III du pays de Kouch et voulant expliquer que les basses eaux obligèrent l'expédition à trouver un chemin à travers les bancs de sable exprime cette nécessité dans les termes suivants : *iw.tw r gm(i).t mw* "on eut à chercher l'eau" (Dunham, *Second Cataract Forts*, II, pl. XXV, 3 = Vernus, *Future*, p. 14).

Cette construction exprime donc le futur déontique (action obligatoire ou inéluctable, comme dans des prophéties ou des prédictions) ou, par affaiblissement de cette valeur de base, un futur éloigné.

§ **787** Lorsque le prédicat pseudo-verbal *r* + infinitif a pour sujet un nom ou le pronom indéfini *tw*, ce sujet peut ne s'appuyer sur aucun élément introducteur ; ce cas est néanmoins assez rare. En revanche, lorsque le sujet est pronominal, on recourt au pronom suffixe ou au pronom dépendant, qui doivent nécessairement prendre appui sur un élément introducteur. Le pronom suffixe s'utilise derrière les auxiliaires d'énonciation (*iw*, *in iw* ou *šmwn*), les convertisseurs, ou les conjonctions *wnt* et *n/r-ntt* ; le pronom dépendant s'emploie derrière l'auxiliaire d'énonciation *mk*.

Cette construction est essentiellement utilisée dans le discours. Elle fonctionne surtout comme proposition indépendante, mais aussi dans une proposition subordonnée

introduite par *ntj, wnt, n/r-ntt*. Dans les propositions relatives commandées par *ntj*, le pronom déterminatif joue lui-même le rôle de sujet, pour autant que ce dernier soit identique à l'antécédent.

On notera enfin que le prédicat pseudo-verbal *r* + infinitif est le plus souvent utilisé dans le schéma *iw.f r śḏm*. Ceci n'a rien d'étonnant : dans la mesure où *iw* est un auxiliaire d'énonciation marquant l'indicatif, il est facilement lié à une tournure qui traduit un futur qui ne peut manquer de se produire. C'est suite à cette affinité naturelle que *iw* est devenu en néo-égyptien un constituant du futur III, comme le montre le futur III circonstanciel *iw iw.f r śdm*, obligé de s'adjoindre un *iw* supplémentaire pour assumer la valeur circonstancielle dans cet état de langue. Comme pour les autres constructions pseudo-verbales, l'absence de tout auxiliaire d'énonciation peut induire un effet de sens exclamatif.

ex. 1238 :
sꜣ.f Ḏśr-kꜣ-Rꜥ r fꜣ(.i).t mhr.w "son fils Djéser-ka-Rê portera les cruches" (*Urk.* IV, 1020, 16).
Construction pseudo-verbale sans élément introducteur.

ex. 1239 :
tw r šsp ḫꜥ.w nw ꜥḥꜣ "on prendra les armes du combat" (*Néferti*, 39).
Idem avec pronom neutre "on".

ex. 1240 :
...
ib n ḥm.k r ḳbb n mꜣꜣ ḫnn.śn ḫn.t ... iw ib.k r ḳbb ḥr.ś "le coeur de ta Majesté se divertira en les voyant faire de la rame ! (...) vraiment ton coeur se divertira grâce à cela" (P. *Westcar*, 5, 3-7).
Les deux propositions expriment la même idée, mais il y a probablement une gradation entre les deux, reflétée par la présence de *iw* dans la seconde proposition. La première phrase correspond à une exclamation, tandis que la seconde énonce le même fait, présenté cette fois comme une évidence.

ex. 1241 :
iw(.i) ḥm r rdi.t ḫnd śt mšꜥ.ṯ "assurément, je ferai en sorte que ton armée les foule aux pieds" (*Urk.* IV, 344, 17).
Il s'agit d'un propos oraculaire tenu par Amon pour Hatchepsout.

ex. 1242 :
iw.f r iṯ(i).t tꜣ.w rśj.w "il conquerra les pays du Sud" (*Sinouhé*, B 71-72).
La forme exprime que c'est là un fait inéluctable.

ex. 1243 :

*ḥs.tw.i ḥr rḫ.i m-ḫt rnp.wt in ntj.w r **šn(i).t** r ir.t.n.i* "puissé-je être loué à cause de mon savoir, après des années, par ceux qui imiteront ce que j'ai fait" (*Urk.* IV, 58, 2-3).

Il s'agit ici d'un futur éloigné, avec le pronom déterminatif pour sujet.

ex. 1244 :

*mk wi r **nḥm** ꜥ3.k sḫtj ḥr wnm.f šmꜥ.i* "vois, je vais devoir m'emparer de ton âne, paysan, car il mange mon orge" (*Oasien*, B1, 11).

Le futur marque ici que l'acte est rendu inéluctable à cause de l'âne qui dévore l'orge.

ex. 1245 :

*mk ṯw r **špr** r ḫnw* "vois, tu arriveras au pays" (*Naufragé*, 167-168).

Promesse d'un dieu.

§ 788 Il faut encore mentionner une construction connexe, où *r* + infinitif sert d'expansion à une phrase à prédicat substantival. Cette tournure permet notamment de présenter un nouvel élément, non encore défini, en le thématisant.

ex. 1246 :

*n(j)-św.t pw r **ii.t** n rśj* "il est un roi qui viendra du Sud" (*Néferti*, 57-58).

Le syntagme *r ii.t* fonctionne en extension circonstancielle du prédicat *nj-sw.t*. Cette portion de la *Prophétie de Néferti*, après avoir dépeint le chaos de l'Égypte, annonce la venue d'un roi. Après cette présentation, on nous dépeint avec des *iw.f r śdm* les actes qu'il posera pour le pays.

On rappelera ici que l'infinitif correspond parfois sémantiquement à un passif (cf. *supra*, § 689).

§ 789 Cette construction peut être nominalisée, et éventuellement rendue emphatique, grâce au convertisseur de nominalisation *wnn*, qui pourrait aussi bien recouvrir une forme *mrr.f* qu'un prospectif *śdm.(w).f*.

ex. 1247 :

*ir **wnn.f** r rdi.t śt* "s'il doit le donner" (P. *Kahun*, 36, 13).

L'emploi de *iw* est exclu après *ir*, fonctionnant ici comme préposition-conjonction.

ex. 1248 :

***wnn** nb.i ꜥnḫ (w)ḏ3 ś(nb) r ir(i).t hrw ꜥ3* "c'est ici que mon maître, V.P.S., passera un jour" (P. *Kahun*, 32, 8).

Wnn permet de conférer une valeur emphatique au verbe.

3. Récapitulation sur le futur

§ 790 Au terme de cette section, il est sans doute utile de faire le point sur les

différentes manières de rendre le futur en égyptien.

*1. **Futur déontique***: sujet + *r* + infinitif

Action obligatoire, inéluctable, puis, par affaiblissement, futur éloigné. Sa contrepartie emphatique est *wnn* + sujet + *r* + infinitif ou *śḏm(.w).f*.

*2. **Futur objectif***: *śḏm(.w).f*

Action dont la réalisation à venir est envisagée comme assurée. Elle fonctionne principalement comme une forme substantivée et peut servir elle-même comme forme emphatique.

*3. **Futur subjectif***: subjonctif *śḏm.f*

Futur modal : volitif, optatif, jussif, potentiel, irréel ; puis, par affaiblissement, futur immédiat. Sa contrepartie emphatique est *mrr.f* ou *śḏm(.w).f*.

4. ***Futur subjectif résultatif*** ou ***progressif***: *wn* (subjonctif) + sujet + parfait ancien ou *ḥr* + infinitif. La construction permet de doter une tournure pseudo-verbale des nuances modales propres au subjonctif. Cette même construction peut avoir des fonctions nominales, mais non emphatiques.

5. ***Futur résultatif*** ou ***progressif***: *wnn* (prospectif ou *mrr.f*) + sujet + parfait ancien ou *ḥr* + infinitif. La construction permet de doter une tournure pseudo-verbale d'un sens futur. Cette même construction peut revêtir une valeur emphatique.

6. ***Futur normatif***: *śḏm.ḫr.f* et constructions précédées de *ḫr*. En fait un séquentiel, qui a souvent valeur de futur, et qui note une action dont le lien avec ce qui précède est considéré comme nécessaire. La contrepartie emphatique est *śḏm(.w).f*.

7. ***Futur séquentiel***: *śḏm.kꜣ.f* et constructions précédées de *kꜣ*. En fait un séquentiel, qui a souvent valeur de futur, et qui note une action dont le lien avec ce qui précède est considéré comme chronologique. À cela, il faut ajouter, la tournure *ḥnꜥ* + infinitif (+ pronom indépendant) après une construction de sens futur.

8. ***Futur dans les propositions adjectivales***: *śḏm.tj.fj*, forme relative prospective, participe prospectif (essentiellement passif), construction pseudo-verbale avec sujet + *r* + infinitif précédée de *ntj*, formes du futur envisagées sous les points 4 et 5 avec le convertisseur conjugué au participe.

IV. NÉGATION

§ 791 La tournure négative de sujet + parfait ancien est très rare, on trouve toutefois des exemples comme :

ex. 1249 :

nn št* *ꜣḫ(.w)* *n.k "ce n'est pas profitable pour toi" (*Mérikarê*, 48).

Plutôt que de nier une situation, l'égyptien préfère nier le procès menant à cette situation et donc utiliser la négation de l'inaccompli général *n śdm.n.f*.

ex. 1250 :

n nḏm.n *n.f ḫtḫt im* "revenir là-dessus ne lui agrée pas" (*Siut*, I, 280-281).
Le sujet est un infinitif.

La construction avec un verbe de mouvement au parfait ancien fonctionnant comme un narratif (cf. *supra*, § 768-769) recourt à la négation *n śdm.f*.

§ 792 Le progressif sujet + *ḥr* + infinitif possède sa propre négation *nn* + sujet + *ḥr śdm*. L'inaccompli général est nié par *n śdm.n.f*, tournure qui, suivant les époques, peut correspondre au positif *iw.f śdm.f* (aoriste) ou sujet + *ḥr* + infinitif.

ex. 1251 : sic

iw mdw.k n.i nn wi ḥr śdm št "tu me parles et je n'y prête pas attention" (*Naufragé*, 73-75).
On notera que derrière *nn* le pronom est le pronom dépendant.

ex. 1252 :

mk wi ḥr śpr n.k n ***śdm.n.k*** *št* "vois, je me plains sans cesse auprès de toi et tu n'écoutes jamais" (*Oasien*, B2, 113-114).

La contrepartie négative de sujet + *r* + infinitif est d'abord assumée par *nn śdm.f*, puis plus tard par *nn* + sujet + *r* + infinitif (cf. *supra*, § 642).

ex. 1253 : [ ]

nn ḫpr *dḥr.t [m ꜣbd pn]* "la maladie ne surviendra pas [en ce mois]" (Vernus, *RdE*, 33, p. 120, l. 14).
Futur inéluctable dans un présage.

ex. 1254 : ***nn ḫpr*** *mit(j.i)*

nn *św r ḫpr* "un homme comme moi ne pourra advenir, il n'adviendra pas à l'existence" (*Moʿalla*, II, α, 2).
Il y a une gradation dans l'expression, depuis la négation d'une possibilité jusqu'à l'assertion pure et simple.

§ 793 Les tournures négatives à l'inaccompli de la construction pseudo-verbale dont le prédicat est *ḥr* + infinitif sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Les constructions *św ʿḥʿ ḥr śdm* et *św dj ḥr śdm* du néo-égyptien sont des tournures marquées pour rendre le progressif, ainsi que le présent immédiat pour ce qui est de la

dernière. La première est composée d'un auxiliaire de posture (*ʿḥʿ*, *ḥmśi* ou *śḏr*) conjugué au parfait ancien (littéralement "il s'est mis debout à entendre") ; la deuxième est composée de l'adverbe de lieu *dj* "ici" (littéralement "il est ici à entendre").

	Progressif	Inacc. général
M. ég. I	*iw.f ḥr śḏm* *nn św ḥr śḏm*	*iw.f śḏm.f* *n śḏm.n.f*
M. ég. II	*iw.f ḥr śḏm* *nn św ḥr śḏm*	*iw.f śḏm.f* *iw.f ḥr śḏm* *n śḏm.n.f*
Néo-ég.	*św ḥr śḏm* *św ʿḥʿ ḥr śḏm* *św dj ḥr śḏm* *bn św ḥr śḏm*	*św ḥr śḏm* *bw śḏm.n.f* > *bw śḏm.f* > *bw ir.f śḏm*

Fig. 11. Les constructions négatives de la construction pseudo-verbale

V. Les constructions enchâssées

§ **794** Ce type de construction se rencontre uniquement avec *ḥr/m* + infinitif ou le parfait ancien. Il s'agit d'un procédé syntaxique par lequel une construction pseudo-verbale est intégrée dans une autre construction qui lui sert de matrice. Pour ce faire, le sujet de la proposition pseudo-verbale doit être identique à un élément de la matrice. Cet élément est alors en facteur commun assumant à la fois sa fonction primaire dans la matrice et la fonction de sujet de la proposition pseudo-verbale ; au terme du procédé d'enchâssement, le sujet originel de la proposition pseudo-verbale est donc effacé.

§ **795** Cette tournure est particulièrement fréquente dans deux types d'emplois.

a) Tout d'abord, la construction enchâssée revêt un caractère nécessaire dans des constructions qui sont sémantiquement ou pragmatiquement incomplètes.

Ainsi, une construction enchâssée peut servir de complétive à un verbe de perception pour exprimer l'activité dans laquelle est engagé un élément de la proposition principale (généralement le sujet ou l'objet direct). Ainsi, dans l'exemple 1258, l'objet de *gmi.n.f* est-il en même temps le sujet de *ḥr pri.t*. Dans ce cas, la construction *ḥr* + infinitif revêt un caractère nécessaire, servant en quelque sorte de second prédicat, celui de la proposition principale n'ayant qu'une prédication incomplète.

Du point de vue pragmatique, une proposition enchâssée à valeur circonstancielle peut également être ressentie comme nécessaire quand elle revêt le rôle de rhème marqué.

b) Ensuite pour servir de complément circonstanciel à un élément de la proposition

principale, ce dernier pouvant être le sujet, l'objet ou un complément prépositionnel. Dans ce cas, la construction *ḥr* + infinitif a un caractère accessoire.

§ 796 Dans les deux cas, la relation temporelle de la construction enchâssée se définit par rapport à la principale. Les deux moments de référence sont dans une relation de coextension, sans que cela signifie qu'il y ait nécessairement coïncidence parfaite, l'un des deux moments de référence pouvant englober l'autre (cf. *supra*, § 755). Nous allons maintenant examiner successivement les constructions enchâssées faisant intervenir *ḥr* + infinitif, puis *m* + infinitif, et enfin le parfait ancien.

1. La préposition *ḥr*

§ 797 *Ḥr* + infinitif développe le sujet ou l'objet de la proposition principale à la manière d'une proposition complétive. Ainsi qu'on l'a dit, le procès de la principale exprime alors le plus souvent une prédication incomplète. Le premier cas (expansion du sujet) est particulièrement fréquent avec des verbes ou des locutions verbales comme *wrš* "passer le jour", *śḏr* "passer la nuit", *iri* x *hrw* "passer x jours à (faire quelque chose)", etc. Le second cas (expansion de l'objet) se rencontre le plus souvent avec des verbes de perception tels *m33* "voir", *gm(i)* "trouver", *ḫ3(i)* "examiner".

ex. 1255 :

rdi.t(w) irj.i hrw m 'I33 ḥr śwḏ.t ḫ.t.i n mś.w.i "on permit que je passe la journée à Iaa à transmettre mes biens à mes enfants" (*Sinouhé*, B 238-239).
Ḥr + infinitif développe le sujet de *iri*.

ex. 1256 :

ʿḥʿ.n.(i) ir.n.(i) hrw 8 ḥr ḏʿr ḫ3ś.t tn "alors j'ai passé huit jours à explorer ce désert" (*Hammamat*, 199, 7).
Ḥr + infinitif développe le sujet de *iri*.

ex. 1257 : sic N

ir.in śḫtj pn ʿḥʿw r hrw 10 ḥr špr n N "alors ce paysan passa une période de 10 jours à se plaindre auprès de N" (*Oasien*, B1, 31-32).
Ḥr + infinitif développe le sujet de *iri*.

ex. 1258 : ("cet oasien vint ...")

gm.n.f św ḥr pr(i).t "et il le trouva sortant" (*Oasien*, B1, 34).
Ḥr + infinitif développe l'objet de *gmi*. Sur cet exemple, cf. *infra*, ex. 1264.

ex 1259 :

ir ḫ3.k s ḥr mn r-ib.f iw.f mn.f g3b.f: "si tu examines un homme en train de souffrir de l'estomac et qui souffre du bras" (P. *Ebers*, 37, 10-11).

On se reportera à l'exemple 1142 pour un commentaire.

C'est à cette catégorie que se rattache l'emploi idiomatique de *ḥr* + l'infinitif pour marquer une action passée après les verbes [hieroglyphs] / [hieroglyphs] *iî/iw* "revenir de" (faire quelque chose) ou [hieroglyphs] *pr(i)* "sortir de", c'est-à-dire "venir de" ou "avoir fini de" (faire quelque chose).

ex. 1260 : (Ma Majesté ordonna de doubler ces offrandes ...)
[hieroglyphs]
m-ḫt iî.t ḥm.i ḥr dr Rṯnw "... après que Ma Majesté fut revenue de vaincre le Rétjénou" (*Urk.* IV, 745, 12).

ex. 1261 : (...) [hieroglyphs]
m-ḫt pr.f ḥr ir(.t) ḫ.t m ḥw.t-nṯr rʿ nb "... après qu'il a fini d'accomplir les rites dans le temple chaque jour" (*Siut*, I, 308-309).

§ 798 *Ḥr* + infinitif exprime une circonstance dans laquelle se trouve un élément de la proposition.

ex. 1262 : [hieroglyphs]
dbn.n.i ʿf3j.i ḥr nhm "et je parcourus mon campement en criant" (*Sinouhé*, B 201).
Dbn.n.i est une forme substantive mettant l'emphase sur *ḥr* + infinitif ; *ḥr nhm* joue le rôle de complément circonstanciel du sujet de la proposition principale.

ex. 1263 : [hieroglyphs]
n śpd.n ḥr ḥr pḫ3 śt "on ne se montre pas malin quand on cherche à les connaître" (*Ptahhotep*, 283).
Ḥr + infinitif revêt ici un sens conatif avec un verbe non duratif (cf. *supra*, § 744).

2. La préposition *m*

§ 799 La préposition *m* se rencontre dans les mêmes contextes que *ḥr* + infinitif. Sa signification est inchangée par rapport à celle qu'elle possède dans la construction pseudo-verbale. Elle peut servir de complément à des verbes de prédication incomplète :

ex. 1264 : [hieroglyphs]
gm.n.f św m pr(i).t m śb3.f "il le trouva sur le point de franchir son portail" (*Oasien*, R 82-83).
L'autre version porte *gm.n.f św ḥr pr(i).t* (B1, 33-34). Cette divergence entre les deux traditions s'explique par l'Aktionsart du verbe *pri*, qui exprime un procès télique ponctuel. Avec cette catégorie de verbes, la différence de signification entre les deux constructions est assez faible. Avec *m* + infinitif, on envisage l'imminence de l'action, tandis qu'avec *ḥr* + infinitif, est considérée l'action elle-même présentée en bloc, puisque le procès est ponctuel.

§ **800** Elle peut également servir de complément circonstanciel, en expansion d'un élément de la proposition servant de matrice. Le cas échéant, elle occupe le rôle de rhème dans une construction emphatique :

ex. 1265 :

dỉdỉ.k ḫpr ỉḳr.k r.f m gr ỉw.f ḥr md.t bỉn.t "c'est en gardant le silence, tant qu'il parle mal, que tu rendras manifeste ton excellence contre lui" (*Ptahhotep*, 70-71).

M gr est une expansion du pronom suffixe de *ỉḳr.k*. La tournure a encore ici la valeur d'un progressif.

3. Le parfait ancien

§ **801** Dans la construction enchâssée, le parfait ancien garde sa signification aspectuelle fondamentale, c'est-à-dire celle d'un accompli résultatif, mettant l'accent sur un état. Sur le plan temporel, la construction exprime une simultanéité, son moment de référence coïncidant ou englobant celui de la principale. Ainsi l'exemple 1265 donné ci-dessous peut-il être représenté de la sorte :

ỉw.t pw ỉr(.w).n.f n.ỉ	<----[-+>]	|
ʿḥʿ.kwỉ	[<————>]	

Le moment de référence de *ʿḥʿ.kwỉ* est coextensif à celui de l'action de la principale. Linguistiquement, il n'est pas possible de savoir si cette coextension reflète une stricte simultanéité, ou si le moment de référence de *ʿḥʿ.kwỉ* englobe celui de la principale (option retenue dans le schéma ci-dessus). En revanche, quand le procès de la principale offre une prédication incomplète, dont le parfait ancien constitue le complément nécessaire, il y a fatalement coïncidence parfaite entre les deux moments de référence, pour autant que les deux sujets soient identiques, comme c'est le cas des verbes et locutions visées ci-dessous sous B, a.

Le parfait ancien enchâssé est susceptible de plusieurs traductions, dont voici les plus courantes.

A. Circonstance concomitante

ex. 1266 :

ỉw.t pw ỉr.(.w).n.f n.ỉ ʿḥʿ.kwỉ "alors il marcha sur moi qui me tenais debout" (*Sinouhé*, B 156).

Le parfait ancien développe le complément de direction de la principale.

ex. 1267 :

(mỉt.t ỉrj ḫpr m-ʿ.ỉ ḏś.ỉ) šm.kwỉ r bỉꜢ n ỉtj "(quelque chose d'analogue qui m'advint à moi aussi) lorsque j'étais parti en direction des mines du

Souverain" (*Naufragé*, 23-24).

Le parfait ancien développe le pronom personnel du syntagme prépositionnel *m-ʿ.ỉ*. Le parfait ancien *šm.kwỉ* dénote ici une activité (cf. *supra*, § 716).

ex. 1268 :

ỉnk pw h3.kwỉ r bỉ3 "il se fait que je descendais vers les mines" (*Naufragé*, 89).

Le parfait ancien est une expansion circonstancielle du pronom indépendant *ỉnk*. Il s'agit fondamentalement d'une phrase à prédicat substantival. Ce type de construction, également attestée avec *ḥr* + infinitif, sert souvent à introduire une nouvelle phase de la narration, en décrivant la situation de départ. D'un point de vue macro-syntaxique, la proposition entière joue le rôle de thème.

Le sens dynamique de la construction provient de l'Aktionsart de *h3ỉ*, un verbe ponctuel ayant une post-phase dynamique : <+>[-----].

B. Exprimant l'état ou la condition du

a) sujet de certains verbes comme *wrš* "passer le jour à", *śḏr* "passer la nuit à", *ḏr* "finir".

ex. 1269 :

wrš(.w).ś ḥkr.t(ỉ) r ỉw.t nw n š3 ỉʿỉ-r(3) "c'est jusqu'à ce que soit venu le temps de l'après petit déjeuner qu'elle devra rester à la diète" (P. *Kahun*, 2, 4).

Wrš(.w).ś est une forme emphatique prospective.

ex. 1270 :

ḏr.ỉn.f ḥmś(.w) "et il finit par s'asseoir" (littéralement "étant assis") (*Désabusé*, 75).

Il en va de même de certaines expressions comme *ỉrỉ hrw* x "passer un nombre x de jours" :

ex. 1271 :

ỉr.n.ỉ hrw 3 wʿ.kwỉ "je passai trois jours étant seul" (*Naufragé*, 41).

b) du complément d'objet direct des verbes de perception comme *m33* "voir", *gm(ỉ)* "trouver" et *ḫ3(ỉ)* "examiner".

ex. 1272 :

ỉr ḫ3.k ỉš.f ḫr(.w) r špt.f "si tu examines sa salive tombée de ses lèvres" (P. *Smith*, 3, 3-4).

ex. 1273 :

*ʿḥʿ.n.(ỉ) šm.kwỉ r śmỉ.t śt gm.n.ỉ św **rḫ(.w)** śt* "alors j'allai pour l'annoncer et je le trouvai au courant (littéralement "ayant appris") de cela" (*Naufragé*, 157).

C. *Exprimant une conséquence*

Le parfait ancien revêt parfois un sens consécutif. Dans cet emploi, la situation est présentée comme simultanée à l'action de la principale, alors qu'elle ne peut logiquement qu'en résulter, d'où la traduction par une consécutive dans nos langues. L'effet de sens qui en découle est peut-être de présenter la conséquence comme immédiate et donc avérée, contrairement à ce qu'on aurait avec un subjonctif ou avec *r* + infinitif.

ex. 1274 :

*ʿḥʿ.n ỉn.n.f św **rdỉ(.w)** n ḥnw.t.f* "alors il l'emporta pour être remis à sa propriétaire" (P. *Westcar*, 6, 10).

BIBLIOGRAPHIE

R. HANNIG, *Der Kernbereich des mittelägyptischen Verbalsystems I. Die Infinitivtempora*, dans *JAOC*, 1 (1986), p. 21-125 ; ID., *Pseudopartizip und* sḏm.n.f. *Der Kernbereich des mittelägyptischen Verbalsystems II*, Hildesheim, 1991 (= *HÄB* 32) ; P. VERNUS, *Aspect and Morphosyntactic Patterns in Middle Egyptian*, dans *Crossroad* I, Copenhague, 1986, p. 375-388 ; ID., *Future at Issue*, New Haven, 1990 (= *YES*, 4) ; ID., *Les parties du discours en Moyen Egyptien*, Genève, 1997 ; M. BROZE, *A propos de la forme* ʿḥʿ.n.f + *pseudoparticipe dans une narration*, dans *Fs. Derchain*, *OLA*, 39 (1991), p. 65-77.

XXXII. LES FORMES AUXILIÉES DE LA CONJUGAISON SUFFIXALE

§ 802 Comme les constructions pseudo-verbales vues dans le chapitre précédent, les formes de la conjugaison suffixale peuvent être précédées d'un auxiliaire d'énonciation.

Il est des auxiliaires modaux qui reflètent l'attitude du locuteur par rapport à la validité de son énoncé : ce dernier reçoit grâce à l'auxiliaire introductif une coloration "modale" qui le présente comme avéré (*iw* indicatif), optatif (*ḥ3*), interrogatif (*in, in-iw*), confirmatif ou dubitatif (*śmwn*). À ce titre, la négation est aussi un opérateur modal, mais elle est traitée ailleurs pour des raisons de commodité (cf. *supra*, ch. XXVII). L'auxiliaire *mk* a lui une fonction proprement phatique, c'est-à-dire qu'il soumet l'énoncé à l'attention de l'interlocuteur, maintenant ainsi ouvert le canal de la communication.

L'auxiliaire peut encore avoir comme fonction d'organiser la structure générale de l'énoncé, soit en le marquant comme séquentiel dans le registre narratif (*ʿḥʿ.n, wn.in*), ou dans le discours (*k3, iḫ, ḫr, ʿḥʿ*), soit en le marquant comme incident (*iśk, iśṯ, ti*), voire comme une circonstancielle virtuelle concomitante (*iw*).

§ 803 Les propositions introduites par un auxiliaire d'énonciation constituent des propositions indépendantes ou principales, fonctionnant de manière autonome ou séquentielle. Toutefois, *iśk/iśṯ* et variantes marquent un énoncé comme incident, et *iw*, suivi du pronom suffixe sujet, peut commander une proposition subordonnée virtuelle de concomitance (cf. *supra*, § 409). De même, *mk* peut introduire une subordonnée.

Certaines formes de la conjugaison suffixale sont incapables de s'accommoder de tel ou tel auxiliaire, étant donné leur valeur fondamentale. Ainsi, dans la mesure où *iw* est la marque d'un véritable indicatif, il est incompatible avec le prospectif ou le subjonctif. De même, on rappellera que *iw* est exclu devant les temps seconds.

On notera encore que les auxiliaires d'énonciation sont mutuellement exclusifs, à l'exception de *iśṯ/iśk* (qui n'offre aucune coloration modale et qui sert seulement à faire passer une information à l'arrière-plan) et de l'interrogatif *in* (qui peut précéder un indicatif formé à l'aide de *iw*).

Enfin, il faut remarquer qu'un auxiliaire porte non seulement sur la forme qu'il précède immédiatement, mais parfois aussi sur une ou plusieurs formes qui suivent ; ce procédé est qualifié de factorisation.

I. LES AUXILIAIRES AVEC VALEUR INDÉPENDANTE DANS LE DISCOURS

1. L'auxiliaire indicatif 𓇋𓅱 *iw*

§ 804 Cet auxiliaire, parfois écrit 𓇋, précède l'aoriste *śḏm.f* et l'accompli *śḏm.n.f* pour former l'indicatif (cf. *supra*, § 394-396 et 408-409). Dans ce rôle, et plus spécifiquement avec l'accompli *śḏm.n.f*, sa présence est ressentie comme syntaxiquement requise, du moins dans les textes littéraires du Moyen Empire, pour que la *śḏm.n.f* puisse fonctionner en tête de phrase comme une forme proprement prédicative (cf. *supra*, § 568).

Il est typique du discours, mais *iw śḏm.n.f* se rencontre aussi dans le discours narratif.

A. *Avec l'aoriste*

§ 805 Avec l'aoriste, sont attestées les constructions suivantes : *iw* + *śḏm.f* ou *iw* + sujet (nom ou pronom suffixe) + *śḏm.f* à l'actif, et *iw śḏm.tw* + sujet au passif. À l'actif, la différence entre les deux constructions, avec ou sans sujet antéposé, n'est pas simple à définir. La possibilité d'offrir au sujet une place antéposée tient sans doute pour une bonne part à l'emploi de l'aoriste, lequel, comme nous l'avons vu (cf. *supra*, § 587), suit très souvent le schéma de la construction à prédicat adverbial (Sujet + Prédicat), de sorte que son sujet précède fréquemment la forme *śḏm.f*. Une telle antéposition a sans doute à l'origine pu servir à thématiser le sujet, mais par la suite cette thématisation n'a plus été ressentie, comme le montre la possibilité de topicaliser le sujet au moyen de *ir* (cf. *infra*, ex. 1278). L'idée que le sujet antéposé aurait d'abord marqué une thématisation trouve un appui, comme l'a noté P. Vernus, dans le fait que "l'écrasante majorité des exemples de *iw śḏm.f* sont des exemples avec *śḏm.tw*, le statut de *tw* [pronom indéfini] ne lui permettant pas encore d'être thématisé". Il reste qu'à partir d'une certaine époque, dans une vision synchronique des choses, il devient bien difficile de discerner une véritable différence entre *iw śḏm.f* et *iw.f śḏm.f*.

L'aoriste étant un inaccompli général, la forme composée *iw(.f) śḏm.f* sert surtout à marquer des actions habituelles ou à exprimer des généralisations, le plus souvent dans la sphère du présent (présent d'habitude ou de définition), mais aussi parfois dans le passé (imparfait d'habitude). Dans cet emploi, l'aoriste n'est pas le seul moyen pour exprimer une situation. Il faut rappeler ici que l'absence de *iw* donne souvent à l'aoriste une valeur plus générale encore, pour exprimer une affirmation présentée comme vraie au-delà de l'assertion du locuteur (cf. *supra*, § 587).

Les effets de sens caractéristiques de l'aoriste sont souvent renforcés par les traits suivants : effacement de l'objet direct à l'actif (ou du sujet au passif), emploi générique des arguments ou des circonstants, présence de circonstants à valeur itérative, affinité avec les propositions atéliques.

ex. 1275 : [hieroglyphs]

Iw ir.i *m mt.t n.t ib n nb.(i) r^c nb* "j'agissais avec un coeur loyal pour mon maître, chaque jour" (*Urk.* IV, 489, 2).

Action habituelle dans le passé. L'Aktionsart télique de *iri* est oblitérée par l'effacement de l'objet direct, ce qui transforme la proposition logique en proposition d'activité. On notera également la présence de l'adverbe itératif *r^c nb*.

ex. 1276 : ("quant à tout esprit pour lequel ceci est fait")

[hieroglyphs]

Iw.f wnm.f św r.f "il mange et il boit (en présence d'Osiris chaque jour)" (Budge, *B.D.*, 300, 7-8).

Factorisation de *iw* qui porte sur les deux verbes. À nouveau, l'absence de tout objet direct fait des deux propositions logiques des propositions d'activité.

ex. 1277 : ("la bouche de l'homme le sauve")

[hieroglyphs]

iw *mdw.f* ***di.f*** *ṯ3m n.f ḥr* "sa parole fait qu'on lui soit indulgent" (littéralement "fait que la face se voile pour lui") (*Naufragé*, 18-19).

Proposition à allure proverbiale. Le sujet est ici antéposé.

ex. 1278 : [hieroglyphs]

ir s nb nt(j) im ***iw.f m33.f*** *Wsir r^c nb* "quant à tout homme qui est là, il voit Osiris chaque jour" (*CT* VII, 365g-366a version moyenne).

Topicalisation du sujet antéposé. On notera ici la valeur générique du sujet (déterminé par *nb*), la présence d'un adverbe d'itérativité, et le sens atélique de *m33* "voir".

§ **806** L'auxiliaire d'énonciation *iw* peut également introduire un aoriste passif *sḏm.tw.f* (cf. *supra*, § 662).

ex. 1279 : [hieroglyphs]

iw sḫ3.t(w).f *ḥr bw nfr* "on se souvient de lui (*sc.* celui qui a pratiqué la justice) à cause du bien (qu'il a fait)" (*Oasien*, B2, 75).

ex. 1280 : [hieroglyphs]

iw grg.tw *n.i* "on piégeait pour moi" (*Sinouhé*, B 89-90).

Effacement du sujet avec un aoriste passif. On notera la place inhabituelle du déterminatif.

ex. 1281 : [hieroglyphs]

iw ḥ^cḏ3.tw "on pille" (*Désabusé*, 112).

Effacement du sujet avec un aoriste passif.

§ **807** Timidement encore au Moyen Empire, l'auxiliaire d'énonciation commence à se spécialiser syntaxiquement comme une marque de dépendance circonstancielle,

emploi qui sera caractéristique du néo-égyptien.

ex. 1282 :
(śḏm.n.ỉ ḫrw.f) ***ỉw.f mdw.f*** "(j'entendis sa voix) alors qu'il parlait" (*Sinouhé*, R 25).
Proposition atélique.

B. Avec l'accompli (ỉw śḏm.n.f et ỉw śḏm(.w).f)

§ 808 Cette construction sert à exprimer un accompli indicatif ; elle est cependant exclue avec les verbes de mouvement qui, eux, revêtent le parfait ancien (*ỉw* + sujet + parfait ancien) (cf. *supra*, § 748 et 763). Dans le discours et le discours narratif, elle correspond à un parfait.

ex. 1283 :
ỉw rdỉ.n.ỉ *śnḏ.k m Ḏdw* "j'ai placé ta terreur dans Bousiris" (*CT* IV, 97h).

ex. 1284 :
ỉw rdỉ.n(.ỉ) *t n ḥkr ḥbś.w n ḥꜣj* ***śḏm.n(.ỉ)*** *śpr.t n.t ḫꜣr.t* ***dỉ.n(.ỉ)*** *pr n nmḥ* "j'ai donné du pain à l'affamé et des vêtements à l'homme nu, j'ai écouté la plainte de la veuve, j'ai donné une maison à l'orphelin" (Brunner, *Siut*, IV, 62-64).
Le *ỉw* porte non seulement sur le premier verbe mais aussi, par factorisation, sur les suivants.

§ 809 On trouve aussi *ỉw* au sein d'une narration afin de ramener des faits passés aux préoccupations actuelles du locuteur, de dramatiser une donnée. Dans la traduction, on peut recourir à un présent narratif pour rendre cette nuance.

ex. 1285 :
ỉw ḫpr.n *rnp.wt ḥkrw* "survinrent des années de famine" ou "et voilà que surviennent des années de famine" (*Urk.* VII, 16, 8).

ex. 1286 : ("j'entendis alors un cri terrible ... et je découvris que c'était un serpent qui s'approchait...")
ỉw wp.n.f *r(ꜣ).f r.ỉ* "et voilà qu'il ouvre sa bouche vers moi" (*Naufragé*, 67).

Quelle que soit l'instance d'énonciation, on rencontre, plus rarement, la construction *ỉw* + sujet + *śḏm.n.f* ; sans doute ici l'antéposition du sujet sert-elle à le thématiser.

ex. 1287 :

ỉw N tn ỉṯ.n.ś tꜣ.wj.ś m mꜣꜥ-ḫrw "cette N que voici a pris possession de son Double Pays en triomphe" (*CT* I, 53b).
L'effet de thématisation est rendu d'autant plus probable que le sujet est accompagné d'un adjectif démonstratif anaphorique.

L'auxiliaire *ỉw* peut aussi introduire l'accompli passif qui se présente sous la forme *ỉw śḏm(.w).f* (cf. *supra*, § 668).

ex. 1288 :
ỉw ḳwś.w n.ỉ mr m ỉnr "voilà qu'une pyramide en pierre est construite pour moi" (*Sinouhé*, B 300).

C. Cas rares

§ 810 Comme nous l'avons vu, *ỉw* est à l'origine un pur auxiliaire d'énonciation. En moyen égyptien, dans les textes littéraires à tout le moins, sa présence régulière dans certaines constructions l'a presque transformé en morphème grammatical, entraînant un affaiblissement corrélatif de sa force sémantique. Toutefois, il subsiste des cas où *ỉw* n'est pas syntaxiquement indispensable pour assurer la grammaticalité de l'énoncé. Cela signifie qu'il garde alors, dans ces environnements inhabituels, sa pleine force énonciative.

Ainsi, *ỉw* peut se trouver devant *n śḏm.f* dans des formules de serment où l'auxiliaire sert sans doute à renforcer la dénégation (cf. *supra*, ex. 446 et § 408). La présence de *ỉw* peut aussi s'expliquer par la valeur circonstancielle qu'il est capable d'apporter à la proposition qu'il introduit.

ex. 1289 : ("je ne me suis pas vanté ...")
r-ḏd ỉr.n.ỉ ḫn ỉw n ỉr św ḥm.ỉ "disant : 'j'ai accompli une chose alors que ma Majesté ne l'a pas faite' " (*Urk.* IV, 751, 8-9).
Ỉr.n.ỉ est une forme emphatique.

Assez rarement, *ỉw* introduit la forme *n śḏm.t.f* (cf. *supra*, ex. 820), peut-être pour exprimer plus clairement la valeur de dépendance de la forme en cause.

2. L'auxiliaire optatif *ḫꜣ*

§ 811 L'auxiliaire *ḫꜣ* caractérise l'énoncé comme un souhait, une exhortation, une invitation. Il se présente aussi sous la forme *ḫwj* ou *ḫw*, les deux mots étant éventuellement suivis de la particule enclitique *ꜣ*.

Vu sa nuance optative, cet auxiliaire est normalement suivi d'un prospectif ou d'un subjonctif.

ex. 1290 :
ḫꜣ dỉ.ṯn pꜣ ỉt ꜥꜣ "puissiez-vous mettre cet orge ici !" (P. *Westcar*, 11, 15-

16).
Dl est le thème du subjonctif.

ex. 1291 :

ḥꜣ rdl.t(w) śwḏꜣ.l lb.k ḥr pꜣ ḫn n md.t "puisse-t-on permettre que je t'informe au sujet de cette plainte ! (litt. 'que je réjouisse ton coeur')" (*Oasien*, B1, 67-68).
Rdl est le thème du prospectif.

ex. 1292 :

ḥw lrj.k ḫft ḏd.l "puisses-tu agir selon ce que je dis !" (*Urk.* IV, 1074, 14).
Ꞽrj.k peut recouvrir un prospectif ou un subjonctif.

§ 812 Lorsqu'il s'agit d'exprimer un souhait qui n'est plus réalisable, et donc en fait un regret, l'auxiliaire est alors suivi de l'accompli *śḏm.n.f*. La contrepartie négative en est *ḥꜣ n śḏmf*. Quand il est directement suivi de la *śḏm.n.f*, il est difficile, vu le petit nombre d'exemples attestés, de savoir si la *śḏm.n.f* est en fonction emphatique, ou bien si *ḥꜣ* joue le même rôle que *iw* ou *mk*, c'est-à-dire s'il peut fonder un énoncé autonome complet. Dans l'exemple suivant, l'information principale ne semble pas être "de faire entendre sa voix", mais de la faire entendre à un moment particulièrement crucial, ce qui nous inclinerait plutôt à penser que *ir.n.i* est ici en fonction emphatique.

ex. 1293 :

ḥꜣ rf lr.n.l ḫrw.i m tꜣj ꜣ.t "que n'ai-je donc fait entendre ma voix en ce moment !" (*Admonitions*, 6, 5).
La présence de *rf*, intercalé entre *ḥꜣ* et *ir.n.i*, est peut-être un indice supplémentaire de la présence d'une forme emphatique.

ex. 1294 :

lśṯ ḥꜣ n lr mšꜥ n ḥmf rdi.t ib.śn r ḥꜣḳ nꜣ n ḫ.t n nꜣ n ḫr.w "mais, si seulement l'armée de Sa Majesté n'avait pas livré son coeur au pillage des biens de ces ennemis (elle se serait emparée de la ville de Megiddo à ce moment)" (*Urk.* IV, 658, 8-9).
N ir mšꜥ, une forme *n śḏm.f*, est bien ici une forme proprement prédicative.
Ce texte est une considération parenthétique (d'où la présence de *iśṯ*) au milieu de la description de la bataille de Megiddo livrée par Thoutmosis III.

3. Les auxiliaires interrogatifs *in* et *in-iw*

§ 813 Ces deux auxiliaires transforment un énoncé en une interrogation générale (cf. *supra*, § 411-412). Lorsqu'ils sont suivis d'une forme assumant pleinement la fonction prédicative verbale, la question porte sur ce prédicat lui-même. Si l'auxiliaire

introduit un temps second (forme emphatique ou en fonction emphatique), l'interrogation porte sur le prédicat adverbial mis en emphase.

On notera que certaines interrogations sont de pure forme et équivalent, comme en français, à la protase d'une proposition conditionnelle. Cette protase conditionnelle serait à situer dans le présent par opposition aux conditionnelles introduites par *ỉr* qui dénotent une condition à venir ou non remplie (cf. *infra*, § 983 et suiv.).

A. *L'auxiliaire ỉn*

§ 814 Cet auxiliaire interrogatif peut être suivi des formes de la conjugaison suffixale capables d'occuper une position initiale. Parmi ces formes proprement prédicatives de la conjugaison suffixale, on trouve le subjonctif.

ex. 1295 :
ỉn nn ỉrf dỉ.k śwꜣ.n ḥr wꜣ.t "veux-tu donc nous empêcher de passer sur le chemin ?" (*Oasien*, B1, 39-40).
Dỉ.k montre le thème du subjonctif.

ex. 1296 :
ỉn gśꜣ ỉwśw "une balance pourrait-elle pencher ?" (*Oasien*, B1, 353-354).
Gśꜣ est sans doute un subjonctif dont la valeur modale serait ici celle d'un potentiel. On pourrait néanmoins encore envisager la possibilité d'une prédication adjectivale, dont le sens serait "est-ce dans la nature de la balance de pencher ?"

Le même auxiliaire précède aussi les temps seconds, c'est-à-dire la forme emphatique *mrr.f* ou la forme *śḏm.n.f* et le prospectif *śḏm.(w).f* en fonction emphatique.

ex. 1297 :
ỉn ꜥwꜣ.tw.ỉ ỉrf m ḏꜣt.t.f "est-ce dans son district que je serai puni ?" (*Oasien*, B1, 18).
ꜥwꜣ.tw.ỉ est un prospectif passif en fonction emphatique.

ex. 1298 :
ỉn ỉrr.t(w) r.ỉ r gś.k "est-ce en ta présence que l'on agit contre moi ?" (*Letters to the Dead*, 2, 4).
Ỉrr.t(w) est clairement une forme *mrr.f*.

ex. 1299 :
ỉn ḏꜣ.n.k n.ỉ s n rḫ.f ṯnw ḏbꜥ.w.f "m'as-tu vraiment amené un homme qui ne sait pas compter sur ses doigts ?" (*CT* V, 115c T1C).
Une *śḏm.n.f* en tête de phrase doit être emphatique. L'emphase porte sur la proposition *n rḫ.f ṯnw ḏbꜣ.w.f*, ici en fonction circonstancielle.

Enfin, l'auxiliaire *In* est capable de rendre interrogatives les formes indicatives de la conjugaison suffixale auxiliées par *Iw*, c'est-à-dire l'aoriste et la *śḏm.n.f.*

ex. 1300 :

***In Iw** k3 **mr.f** ˁḥ3 prj **mr.f** wḥm š3 m ḥr(j).t n.t mḫ3.f św* "un taureau désire-t-il combattre, (alors) un taureau d'élite aime-t-il prendre la fuite de peur qu'il ne l'égale ?" (*Sinouhé*, B 123-124).

Les formes interrogatives sont des aoristes.

ex. 1301 :

***In Iw In.n.k** mi ḳd* "as-tu tout emporté ?" (*CT* II, 116b).

Accompli *śḏm.n.f*, à moins qu'il ne s'agisse d'un accompli passif suivi d'un datif : "est-ce que tout t'a été apporté ?". La réponse formulée au moyen de *iw in.n.i mi ḳd* (ou *iw in n.i mi ḳd* si l'on envisage un passif) montre bien que *iw* est l'auxiliaire de l'indicatif.

ex. 1302 :

***In Iw rdI(.w)** n.k wḏ n 3b.t.k tn* "est-ce que le décret concernant ta famille t'a été donné ?" (*CT* II, 201a B2L).

Accompli passif. Littéralement "concernant cette tienne famille".

B. L'auxiliaire In-Iw

§ 815 Dans certains cas, le *iw* qui s'intercale entre *in* et la forme de la conjugaison suffixale n'est pas le morphème d'une construction indicative car il se trouve devant des formes incompatibles avec l'auxiliaire *iw*, à savoir la forme *mrr.f* ou les formes *śḏm.n.f* et *śḏm(.w).f* prospectif en fonction emphatique. Dès lors, *iw* est ici partie constituante du morphème interrogatif (cf. *supra*, § 412).

ex. 1303 :

***In-Iw II.n.ṯ** r šn ḫrd pn* "est-ce pour embrasser cet enfant que tu es venue ?" (*Mutter u. Kind*, 2, 1).

La forme *śḏm.n.f* d'un verbe de mouvement fonctionne comme temps second.

ex. 1304 :

***In-Iw wrš.n** ḥr f3(I).t It ḥnˁ bd.t ḥḏ.t šnw.t mḥ(.w) ḥr ngśgś* "allons-nous passer le jour à porter de l'orge et de l'épeautre blanc alors que les greniers sont remplis à déborder ?" (*Paheri*, 3).

Comme l'indique le contexte, *wrš.n* est ici une forme *mrr.f* qui met l'emphase sur la proposition circonstancielle.

ex. 1305 :

***In-Iw dIdI.tw** tp-rd n rḫ n Ptḥ* "est-ce à Ptah que l'on doit donner des

instructions à connaître ?" (Davies, *Ken-Amun*, 8, 14).
Dldl est clairement une forme *mrr.f*.

4. L'auxiliaire *śmwn*

§ 816 Cet auxiliaire qui marque un renforcement ou une atténuation de l'affirmation est très rarement utilisé devant une forme de la conjugaison suffixale.

ex. 1306 :
śmwn *rf ḥtp.f ḥr śnśw.ś* "assurément, il sera satisfait de son adoration" (*Stèle de l'adoption de Nitocris*, 2 = *JEA*, 50 [1964], pl. VIII, 2).
Texte de la 26ᵉ dynastie. Probablement un subjonctif.

5. L'auxiliaire présentatif *mk*

§ 817 L'auxiliaire *mk* (également écrit ou) est typique du discours, mais il s'étend avec la 18ᵉ dynastie au registre de la narration.

Comme nous l'avons vu, l'auxiliaire *mk* a une fonction proprement phatique, c'est-à-dire de soumettre l'énoncé à l'attention de l'interlocuteur, de maintenir ouvert le canal de la communication. Il est notamment utilisé pour présenter une nouvelle idée ou un nouveau locuteur (cf. *supra*, § 415).

À la manière d'un morphème non lié, cet auxiliaire précède les formes capables de fonctionner seules, c'est-à-dire les formes verbales proprement prédicatives (subjonctif ou aoriste, lequel peut se passer de *iw* si le sujet est antéposé) et les constructions négatives, mais aussi les formes en fonction emphatique (*mrr.f*, *śḏm.w.f*, *śḏm.n.f*).

ex. 1307 :
mk ib.k *śšm.f n.k ṯw* "vois, ton coeur te servira de guide" (*Urk.* IV, 519, 14).
D'après le contexte, probablement un subjonctif ; un aoriste est théoriquement envisageable, ce qui donnerait alors dans la traduction "vois, ton coeur te sert de guide". *N.k* est ici un équivalent de la voix moyenne.

ex. 1308 :
mṯn n m33.n.tw *b3w irj* "voyez, on ne peut apercevoir son pouvoir" (*Admonitions*, 12, 5-6).
Corrélat passif de l'aoriste.

ex. 1309 :
mk pẖr *t3 3ḥ.t n (i)m(j)-r sm.t nb ḫpr.t(j).f(j)* "vois, ce champ reviendra à tout chef du désert qui adviendra" (*Siut*, I, 323).
Prospectif emphatique ou subjonctif.

ex. 1310 :
mk dldl.i *wg(g) n.k ḥr iẖ* "vois, pourquoi est-ce à toi que j'infligerai la

disette ?" (*Hekanakhte*, I, V° 15).

La forme emphatique *mrr.f* met probablement l'emphase sur le datif suffixal, ce que reflète sans doute sa position dans la phrase, derrière et non devant le complément d'objet substantival.

ex. 1311 :

mk n wḏ.tw *ir(i).t mn.t irj* "vois, on n'a jamais commandé de faire pareille chose" (P. *Westcar*, 8, 17).

Négation passive de *iw sḏm.n.f*.

§ **818** Par ailleurs, lorsqu'il précède la *sḏm.n.f*, celle-ci peut acquérir le statut d'une forme verbale proprement prédicative, comme derrière *iw* ; dans ce cas, l'auxiliaire est un morphème lié, car sa présence est indispensable pour utiliser l'accompli prédicatif. *Mk* peut encore introduire l'accompli passif *sḏm(.w).f*.

ex. 1312 :

mk ḏd.n *n.i (i)m(j)-r ḥw.t-nṯr Tti* "vois, le chef du temple Teti, m'a dit" (P. *Kahun*, 29, 41).

Forme proprement prédicative de l'accompli.

ex. 1313 :

mk pḥ.n.n *ḫnw* "vois, nous avons atteint le pays" (*Naufragé*, 2-3).

ex. 1314 :

mṯn ii.n.i *min3 m ḫntj.t ir.n.i ˁk.w.ṯn r nfr* "voyez, c'est après que j'ai fixé vos rations au mieux que je suis remonté ici" (*Hekanakhte*, II, R° 3-4).

Étant un verbe de mouvement, *ii.n.i* est une forme *sḏm.n.f* emphatique, mettant ici l'emphase sur *ir.n.i*, une autre forme *sḏm.n.f*, cette fois en fonction circonstancielle.

ex. 1315 :

mk ms.(w) *n.k ḫrd.w 3* "vois, trois enfants ont été mis au monde pour toi" (P. *Westcar*, 11, 5).

Accompli passif *sḏm(.w).f* avec sujet nominal.

§ **819** On notera pour terminer qu'une proposition subordonnée introduite par *ir* peut, dans un style sans doute proche du style parlé, se glisser entre *mk* et la proposition principale. Puisque les subordonnées introduites par *ir* peuvent occuper la position initiale, *mk* n'a donc pas comme fonction de leur servir de support syntaxique.

ex. 1316 :

mk ir *kn.sn dw3.t(w) n.k nṯr* "vois, s'ils sont vaillants, on priera dieu pour toi" (*Hekanakhte*, II, R° 31).

II. Les auxiliaires séquentiels dans la narration

1. L'auxiliaire *ꜥḥꜥ.n*

§ 820 L'auxiliaire *ꜥḥꜥ.n* (parfois écrit) est typique du registre de la narration ; il sert à introduire dans la trame du récit une proposition séquentielle, située dans le passé par rapport au locuteur (cf. *supra*, § 417, et *infra*, § 1042-1043).

L'auxiliaire *ꜥḥꜥ.n* introduit le plus souvent une forme *śḏm.n.f* ou son équivalent passif *śḏm.(w)* SN. Avec les verbes de mouvement, la forme de la conjugaison suffixale fait place au parfait ancien ; la même substitution s'opère au passif si le sujet est pronominal. Très rarement, le sujet antéposé peut se placer derrière l'auxiliaire ; on a alors la construction *ꜥḥꜥ.n* SN *śḏm.n.f*, qui sert notamment à indiquer le changement de thème, sans que cela implique nécessairement une thématisation forte. Fort rares également sont les cas où *ꜥḥꜥ.n* est suivi d'une forme *śḏm.f* qu'il faut sans doute interpréter comme un perfectif, dans la mesure où on ne retrouve dans cette construction aucune des nuances propres à l'aoriste, autre forme théoriquement envisageable sur le plan de la morphologie.

Employé avec une proposition atélique, la construction a le plus souvent un sens inchoatif.

ex. 1317 :
ꜥḥꜥ.n rdỉ.n.f *n.ỉ mw* "alors il me donna de l'eau" (*Sinouhé*, R 51).

ex. 1318 :
ꜥḥꜥ.n Rdḏdt wꜥb.n.ś *m wꜥb n hrw 14* "alors Reddjedet se purifia par une purification de 14 jours" (P. *Westcar*, 11, 18-19).
Sujet antéposé.

ex. 1319 :
ꜥḥꜥ.n šꜥ.w *nḥb.t.ś* "alors son cou fut coupé" (*Hammamat*, 110, 6).
Accompli passif.

ex. 1320 :
ꜥḥꜥ.n šnṯ *Rdḏdt ḫ.t n tꜣ wbꜣj.t* "alors Reddjedet se mit à se quereller avec la servante" (P. *Westcar*, 12, 9-10).
Proposition atélique. La forme du verbe *šnṯ* est sans doute un perfectif. Pour un autre exemple probable de perfectif, voir *supra*, ex. 778. L'expression *šnṯ ḫ.t n* X signifie "reprocher des choses à X".

§ 821 L'auxiliaire *ꜥḥꜥ.n*, par un effet de factorisation, peut porter non seulement sur la première forme qui le suit en tête de phrase, mais aussi sur d'autres *śḏm.n.f* qui suivent.

ex. 1321 :

ḥ*ʿ.*n* *ir.n.(i) *ḥʿw pn* ***sbi.n.(i)*** *św m ḫ.t nb.t* "alors je construisis cette flotte et l'envoyai (chargée) de toutes sortes de biens" (*Hammamat*, 114, 14).

2. L'auxiliaire *wn.in*

§ **822** Cet auxiliaire appartient aussi au registre de la narration et sert également à introduire une forme continuative (cf. *supra*, § 418). La nuance qui le sépare de *ʿḥʿ.n* n'est pas facile à préciser (voir toutefois *infra*, § 1042 et suiv.). *Wn.in* est suivi du perfectif ou rarement de la forme *śḏm.n.f*. Avec une proposition atélique, la construction prend un sens inchoatif. Parfois, le sujet nominal antéposé est placé derrière l'auxiliaire. En l'absence de toute indice morphologique clair, l'antéposition du sujet n'est pas en soi un argument suffisant pour faire nécessairement de la forme verbale qui suit un aoriste. Toutefois, l'aoriste semble s'imposer dans les cas, fort rares il est vrai (cf. *infra*, ex. 1323), où le sens impose une itération du procès. La construction *wn.in* + aoriste sert alors à exprimer le début d'une série d'actions.

ex. 1322 :

wn.in ***ʿḥʿ.śn*** ***ḥmś.śn*** *ḫft(w)* "alors, ils se mirent à vivre ainsi" (*Kagemni*, 2, 7).
Littéralement "alors ils se levèrent et s'assirent conformément".

ex. 1323 :

wn.in *ḥm.f* ***wšd.f*** *wi* (*ʿnḏ.f bi3.t(i) n.t rʿ nb*) "alors, Sa Majeté se mit à me saluer, (connaissant mon caractère de chaque jour)" (*Brit. Mus.*, 574, 3-4).
Sur la lecture *ʿnḏ.f bi3.t(i) n.t rʿ nb*, cf. A. Gardiner, *Admonitions of an Egyptian Sage*, Leipzig, 1909, p. 81.

III. Les auxiliaires séquentiels dans le discours

§ **823** Ces auxiliaires ont en commun d'introduire des propositions principales séquentielles dans le discours, mais la nature du lien séquentiel diffère d'un auxiliaire à l'autre.

En égyptien classique tardif, *k3* et *ḫr* pourront aussi introduire une séquence dans la narration.

1. L'auxiliaire *k3*

§ **824** L'auxiliaire *k3* (parfois écrit) introduit une proposition purement séquentielle relative au futur (cf. *supra*, § 419), sans implication expresse de la volonté du locuteur (cas de *iḫ*) ou de la nécessité d'une norme extérieure (cas de *ḫr*). Étant donné sa connotation future, il est souvent suivi du prospectif ou du subjonctif, avec une nuance soit obligative, soit modale.

ex. 1324 :
k3 rdl.l *ḫpr mw nw mḥ 4* "alors je devrai faire que surviennent quatre coudées d'eau" (P. *Westcar*, 9, 17-18).
Rdl.i est la forme du prospectif *śḏm.(w).f.*

ex.1325 :
k3 lw.t *Ḥ'pj* "alors viendra Hâpy" (*CGC* 583, 11).
Ỉw.t est la forme du subjonctif.

Lorsque le sujet est antéposé et exprimé derrière *k3* (*k3.f śḏm.f* ou *k3* SN *śḏm.f*), la forme suffixale pourrait être celle de l'aoriste. La chose n'est cependant pas assurée car un subjonctif ou un prospectif, par exemple, peuvent s'accommoder de cette construction (comme le montre *'ḥ'.f m3n.f* où le sujet antéposé précède clairement un subjonctif, cf. *infra*, ex. 1334) ; par ailleurs, on ne retrouve pas dans les exemples en cause les nuances aspectuelles propres à l'inaccompli. Au contraire, dans l'exemple 1327, le sens d' "apporter" pris par *ini* s'explique beaucoup mieux en recourant à une forme perfective, comme le prospectif (cf. *supra*, § 593) qu'à une forme de l'inaccompli.

ex. 1326 :
iw n3 m śb3j.t ***k3.k lr.k*** *mitt* "voici l'enseignement, aussi devras-tu agir de même" (*Urk.* IV, 1090, 3-4).

ex. 1327 :
k3 *b3k im* ***In.f*** *św* "alors ce serviteur l'apportera" (P. *Kahun*, 36, 15).

L'auxiliaire *k3* accompagne aussi l'accompli *śḏm.n.f* du verbe *rḫ*. Il marque ici un simple lien séquentiel.

ex. 1328 :
("je les connais") *k3* ***rḫ.n.i*** *rn.wś[n]* "et ainsi je connais leurs noms" (*Mutter u. Kind*, 6, 5).

2. L'auxiliaire ***iḫ***

§ 825 Cet auxiliaire marque une proposition séquentielle comme liée à l'attente du locuteur ou exprimant une requête (cf. *supra*, § 420). Il est normalement suivi du subjonctif. On ne trouve pas ici la possibilité d'antéposer le sujet.

ex. 1329 :
lḫ m3n.k *wi m 3tf '3 rdi.n n.i R'* "regarde-moi, je te prie, avec la grande couronne-*atef* que m'a donnée Rê" (*CT* IV, 87c-d).
M3n.k est la forme du subjonctif.

ex. 1330 : ("je suis habile dans l'art de Celle-qui-fait-respirer les gosiers" [*sc.* Serket])

lḫ šḫtj.l ꜥpp lw.l ḥr dꜣ(l).t ḥr.t "dès lors je repousserai Apophis tant que je traverserai le ciel" (*CT* VI, 381i-j).

Iḫ šḫtj.l note ici l'attente du locuteur, étant donné la situation dans laquelle il se trouve.

L'emploi, rare, de la *mrr.f* sert de contrepartie emphatique au subjonctif.

ex. 1331 :

***lḫ dldl.k** dl.tw mn ꜥnḫ m rn n ḥm.l ꜥnḫ wḏꜣ šnb* "c'est au nom de ma Majesté, V.S.F., que tu voudras bien faire établir le serment" (*Urk.* IV, 80, 17).

3. L'auxiliaire *ḫr*

§ 826 L'auxiliaire *ḫr* (aussi écrit) introduit une proposition séquentielle dont le lien avec ce qui précède est ressenti comme nécessaire en fonction d'une norme (cf. *supra*, § 421). Lorsque le sujet antéposé suit *ḫr* (*ḫr.f šḏm.f* ou *ḫr* SN *šḏm.f*), la forme suffixale pourrait être un aoriste. La même objection que précédemment s'applique toutefois ici encore : l'hypothèse d'un aoriste est peu probable parce qu'on ne retrouve pas dans la construction en cause les caractères aspectuels propres à l'aoriste. L'auxiliaire *ḫr* commande le subjonctif, et sans doute également le prospectif *šḏm.(w).f*. Si ce dernier a été très largement supplanté par le subjonctif, on le reconnaît encore à travers des formes typiques dans des textes du début de la 19e dynastie (cf. *supra*, § 599).

ex. 1332 :

***ḫr.šn šꜥ.šn** šr.t ḥnꜥ šp.tj n.t ḫm rn.w.šn* "ils ne manqueront pas de couper le nez et les lèvres de celui qui ignore leurs noms" (*CT* V, 182f).

ex. 1333 :

***ḫr mꜣ.t(w)** ntt št ḥr ḫtm n šr irj* "alors on aura à examiner qu'elles (*sc.* les bornes-frontières) portent le sceau de l'officiel compétent" (*Urk.* IV, 1111, 11).

Mꜣ est la forme du subjonctif.

4. L'auxiliaire *ꜥḥꜥ*

§ 827 L'auxiliaire *ꜥḥꜥ* introduit une proposition séquentielle, à la manière de *ꜥḥꜥ.n*, mais, cette fois, dans le registre du discours (cf. *supra*, § 422). Il est difficile de se prononcer sur la nature morphologique de l'auxiliaire. D'une part, on pourrait songer à un prospectif (futur objectif), vu que l'auxiliaire accorde à la séquence un caractère assuré. D'autre part, la nuance consécutive ou finale qui va souvent de pair avec cette construction plaide plutôt en faveur d'un subjonctif (voir encore *supra*, § 771). La construction

présente une nuance assez proche de celle véhiculée par *ḫr* marquant une consécution dépendant d'une norme extérieure. Ainsi, les deux élements peuvent se renforcer mutuellement dans des exemples du type *ʿḥʿ sḏm.ḫr.f* (cf. ex. 1336). Il est possible que la construction marque aussi l'entrée rapide dans une nouvelle activité.

Derrière *ʿḥʿ*, on rencontre le subjonctif, la forme passive de sens futur en *-w* et la *sḏm.ḫr.f*.

ex. 1334 :
***ʿḥʿ.f m3n.f** ḥr ʿ.wj.fj* "et voilà qu'il verra aussitôt" (P. *Brit. Mus.* 10059, 12, 1)
M3n.f est une forme du subjonctif.

ex. 1335 : ...
***ʿḥʿ rdi.(w)** rmṯ.t.f ... r ḥtp-nṯr it.i Mnw* "et voilà que ses gens ... seront livrés pour les offrandes de mon père Min" (*Koptos* 8, 9-10).
Passif sur le thème du prospectif. Pour *rmṯ.t*, cf. *supra*, § 66.

ex. 1336 :
***ʿḥʿ ḏd.ḫr.sn** n.f* "et voilà qu'ils devront lui dire" (Gardiner, *EG*, § 477, 3 = Coffin B7C, 3).

IV. LES AUXILIAIRES AVEC VALEUR INCIDENTE

§ 828 L'auxiliaire d'énonciation *isṯ*, qui peut se présenter aussi sous les graphies *ist*, *st*, *sṯ*, *isk*, *sk*, sert à placer un énoncé en arrière-plan par rapport à la trame du récit ou du discours (cf. *supra*, § 423, et *infra*, § 939). L'effet stylistique ainsi obtenu est plus marqué qu'il ne l'est avec une forme de la conjugaison suffixale en fonction circonstancielle ou avec l'auxiliaire *iw* en emploi circonstanciel. Les constructions introduites par *isk* ont la valeur de véritables rétro-actes par rapport à l'action principale qui vient d'être énoncée, un peu à la manière d'un flash back cinématographique. C'est pourquoi on n'hésitera pas dans certains cas à rendre l'auxiliaire d'une manière forte "il faut savoir que", "en effet", etc.

Cet auxiliaire peut s'accommoder en principe des différentes formes de la conjugaison suffixale, y compris des temps seconds. Sur le plan de la syntaxe, *isk* semble se comporter comme *mk*. Il peut en effet fonder un énoncé autonome quand il est combiné à des formes incapables d'assumer cette fonction par elles-mêmes, comme la *sḏm.n.f*, ou bien fonctionner comme une particule extra-phrasale, c'est-à-dire sans incidence grammaticale sur la construction qui suit. Dans ce dernier cas, les formes non autonomes comme la *sḏm.n.f* ont une fonction emphatique.

Du point de vue de la sémantique de la temporalité, *isk* signale la concomitance du moment de référence de la proposition qu'il précède par rapport au moment de référence de la principale. Avec les formes de l'accompli, le moment de référence se situe dans la

post-phase du procès, ce qui se rendra d'ordinaire, dans la narration, par un plus-que-parfait (passé du deuxième degré), et, dans le discours ou le discours narratif, par un passé composé. Avec les formes de l'inaccompli, c'est-à-dire ici l'aoriste, le moment de référence sélectionne le procès de manière globale. Si la proposition logique a un sens télique, il s'ensuit un phénomène de factorisation (= itératif). Dans la narration, on le rendra d'ordinaire par un imparfait (cf. *infra*, ex. 1344), dans le discours ou le discours narratif, par un présent (cf. *infra*, ex. 1342).

ex. 1337 : ("mais si tu trouves cet homme avec une chair devenue chaude à cause de cette blessure ...")

***Ìśk** s pf **ỉd.n.f** tj3 ḥr wbnw pf* "et qu'en outre cet homme a attrapé des maux de dents suite à cette blessure" (P. *Smith*, 3, 9).

Accompli *śḏm.n.f* dans le discours. Pour un accompli dans la narration, cf. *supra*, ex. 500. Le fait que le sujet soit thématisé incite à voir dans la *śḏm.n.f* une forme pleinement prédicative.

ex. 1338 :

***Ìśṯ ỉỉ.n.ỉ** wnm.ỉ ḥk3.śn* "en effet, c'est pour dévorer leur pouvoir magique que je suis venu" (*CT* V, 391j S2C).

Ỉỉ.n.ỉ est une *śḏm.n.f* emphatique d'un verbe de mouvement dans le discours.

ex. 1339: ...

***Ìśṯ ỉr.n** ḥm.ỉ nn n mnw n it.ỉ Wśir ... n-ˁ3.t-n mrr.ỉ św r nṯr.w nb.w* "or, c'est parce que je l'aimais plus que tous les dieux que Ma Majesté avait fait ce monument à mon père Osiris" (Helck, *Historisch-biogr. Texte*, p. 29, l. 39-40).

Ỉr.n.ỉ est une *śḏm.n.f* emphatique dans la narration. Voir un autre exemple *supra*, ex. 499.

ex. 1340 :

***Ìśt** h3b(.w) r mś.w-n(j)-św.t* "or, on avait dépêché vers les enfants royaux" (*Sinouhé*, R 22-23).

Accompli passif impersonnel dans la narration.

ex. 1341 :

***Śk n ỉr.t.k** sp pn* "(et cela,) avant même de traiter ce cas" (P. *Ebers*, 39, 19).

Construction *n śdm.t.f* dans le discours.

ex. 1342 :

***Śk** b3k ỉm **ỉṯ.f** hrw 6 m ḫnw* "or, le serviteur que je suis prend à chaque fois 6 jours à la Résidence" (P. *Caire JE* 49623, 5 = Gunn, *ASAE*, 25, pl. Ia, 5).

Aoriste (pour le contexte, cf. ex. 1237). La proposition logique étant télique,

Il s'ensuit une factorisation du procès.

ex. 1343 : ("mais, si seulement l'armée de Sa Majesté n'avait pas livré son coeur au pillage des biens de cet ennemi, elle se serait emparée de la ville de Megiddo en cet instant")

ỉšṯ ỉṯḫ.tw *pꜣ ḫrw ḫśj n Ḳdš ḥnʿ ḫrw ḫś(j) n dmỉ pn m ḫꜣś r śʿḳ.t śt r dmỉ.śn* "mais sur ces entrefaits, ce vil ennemi de Qadesh et le vil ennemi de cette ville avaient dû être hissés avec peine (?) pour les introduire dans leur ville" (*Urk.* IV, 658, 11-13).

Accompli passif récent, sans doute emphatique (cf. *supra*, § 673). Pour la phrase qui précède, cf. *supra*, ex. 1294.

ex. 1344 :

ỉšṯ wỉ ḫd.ỉ *r nḏ-ḫr.t r ḫnw pf wr n ḥm.f śḏꜣwtj.w ntj(.w) m pr-n(j)-św.t ʿnḫ.w nt(j.w) r ʿrrj.t ḥr mꜣꜣ śṯꜣ.ỉ r pr-n(j)-św.t ỉr.kwỉ m ʿḳ nn ḏd.f* "étant donné que je descendais régulièrement pour présenter mes hommages à cette grande résidence de sa Majesté, - les trésoriers qui étaient dans le palais et les sujets préposés à la porte étant témoins de mon introduction au palais, - je fus fait un (intime) qui a accès (au palais) sans qu'on l'annonce" (*Munich, Glypt.* 35 = Sethe, *Les.*, 74, 12-15).

Ḫd.ỉ est un aoriste employé dans une proposition télique, ce qui entraîne une signification itérative ; on notera l'emploi du pronom dépendant pour exprimer le sujet pronominal antéposé derrière l'auxiliaire d'énonciation

Ḥr mꜣꜣ est un inaccompli progressif dans une proposition pseudo-verbale, sémantiquement dépendante de la principale. Le choix du progressif sert à souligner que trésoriers et préposés à la porte assistent bel et bien à l'introduction et peuvent contrôler les dires de l'auteur de la stèle (renforcement de l'agentivité du sujet, cf. *supra*, § 739).

L'auteur de l'inscription présente donc le voyage comme fréquent et l'introduction au palais comme une action que les témoins ont pu voir en long et en large.

Ỉr.kwỉ est un parfait ancien à valeur narrative.

On constate que les moyens de traduire ces propositions incidentes diffèrent suivant le contexte, et varient en fonction de l'aspect propre à une forme verbale. Dans bien des cas on pourra les rendre par des propositions circonstancielles ou les introduire par des termes comme "or", "en effet", "mais", "etce".

§ 829 L'incidence marquée par *ỉšṯ/ỉšk* peut se référer à un message qui n'est pas linguistique, mais qui est constitué par l'objet porteur de l'inscription ou par l'image que

celle-ci accompagne, comme l'a montré P. Vernus. Il s'agit d'un phénomène analogue à l'emploi de l'aoriste qui marque un temps synchrone par rapport à l'image qu'il légende (cf. *supra*, ex. 837-838).

ex. 1345 : N (...)

ỉśṯ wḏ.n.tw *m ḥm n śtp-s3 ʿnḫ wḏ3 śnb n N (...) r sb(ỉ).t mšʿ r Pwn.t* "or, c'est à N qu'on avait ordonné dans la majesté du palais, V.S.F., de conduire l'expédition à Pount" (*Urk.* IV, 354, 15-17).

Wḏ.n.tw est en fonction emphatique. L'inscription est gravée au-dessus d'un personnage figuré dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. On notera la place du datif, rejeté après le complément circonstanciel afin de pouvoir être rhématisé.

Dans certains textes, on rencontre l'auxiliaire d'énonciation *tỉ*, qui offre les mêmes caractéristiques que *ỉśṯ* dont il n'est peut-être qu'une variante orthographique. On en trouvera des illustrations dans les exemples 504-506 donnés *supra*.

V. Les autres auxiliaires

§ 830 Certains verbes peuvent s'employer exceptionnellement à la manière de *ʿḥʿ.n śḏm.n.f*. Il s'agit des verbes *ỉỉ* "venir", *prỉ* "sortir" et *ḏr* "finir". Comme *ʿḥʿ.n*, ils servent à exprimer la séquentialité, mais précisent, ce que ne fait pas *ʿḥʿ.n*, que le procès envisagé est le dernier élément de la série, qu'il se présente, à ce moment du récit, comme un point final.

ex. 1346 :

ỉỉ.n *ḥḏ.n.ś p3j.ś rmn* "et elle en vint à perturber sa rangée (de pagayeuses)" (P. *Westcar*, 6, 4).

ex. 1347 :

pr.n *fk3.n.f ḫr(j)-ḥb(.t) ḥrj-tp* "et alors il récompensa le prêtre-lecteur et chef" (P. *Westcar*, 6, 14).

ex. 1348 :

ḏr.n *ḏd.n.f n.śn* "à la fin, il leur dit" (*Kagemni*, 2, 4).

§ 831 Le verbe *p3* (sans doute à l'origine *p3(w)*, *3ae inf.*) qui signifie "avoir fait dans le passé (l'acte de)" peut revêtir une forme de la conjugaison suffixale et former avec l'infinitif qui le suit une forme verbale composée.

ex. 1349 :

ỉr ḫ3.k s.t ***p3.n.ś*** *h3(ỉ).t ḫ.t mỉ mw* "si tu examines une femme qui a déjà évacué des matières aqueuses" (P. *Ebers*, 96, 16-17).

Littéralement "alors qu'elle a fait dans le passé l'acte d'évacuer". Forme *śḏm.n.f*

de *p3(w)* à valeur circonstancielle.

ex. 1350 :

iw p3.n sdm mitt "nous avons été habitués à entendre pareille chose" (*Sinai*, 90, 11).
Littéralement "nous avons fait habituellement dans le passé l'acte d'entendre". Forme aoriste *iw sdm.f*.

§ 832 Le verbe *iri* "faire" est aussi capable de fonctionner comme auxiliaire devant des verbes qui présentent plus de trois radicales ou des verbes composés. Les verbes ainsi auxiliés se mettent alors à l'infinitif. Cet emploi d'*iri* est encore rare en égyptien classique, mais deviendra courant en néo-égyptien.

ex. 1351 :

iw ib.f ir.f dbdb "son coeur bat" (P. *Ebers*, 42, 9-10).
Littéralement "son coeur fait l'acte de battre". La forme composée est ici à l'aoriste *iw.f sdm.f*.

On trouve aussi parfois le verbe *iri* suivi de l'infinitif d'un verbe de mouvement. Ce phénomène ne semble pas ici le reflet d'une contrainte grammaticale, ainsi que le montre le néo-égyptien où les verbes de mouvement ne sont pas traités différement des autres verbes à moins de quatre radicales. Le recours à une tournure périphrasée pourrait refléter des intentions stylistiques.

ex. 1352 :

ir n.k iw.t r Km.t "reviens, toi, en Égypte !" (*Sinouhé*, B 188).
Littéralement "fais, toi, l'acte de revenir en Égypte !". Ce souhait aurait pu s'exprimer au moyen de l'impératif *mj* ou du subjonctif *iw.t.k* (comme en B 199), mais la tournure choisie pourrait peut-être se rendre par "fais l'effort de revenir".

ex. 1353 :

ir.t.i šm.t m hntj.t "je fis route vers le Sud" (*Sinouhé*, B 5-6).
Ir.t.i est un infinitif historique ; on retrouve la même tournure en R 45. L'emploi de la forme périphrasée dans ces deux passages, doit sans doute s'expliquer par l'Aktionsart particulière du verbe *šm*, un verbe d'achèvement, donc ponctuel. La forme simple devrait se rendre par "je me mis en route vers le Sud", alors que la forme périphrasée a sans doute pour effet de transformer la proposition logique en une activité, ce que rend notre traduction.

BIBLIOGRAPHIE

W. BARTA, *Die einleitende Partikel* ḫr *und* k3 *in Verbindung mit den Formen der Suffixkonjugation*, dans *ZÄS*, 120 (1993), p. 124-130 ; O. el-AGUIZY, *The Particle* K3 *and other related problematic passages in Papyrus Westcar*, dans *BIFAO*, 97 (1997), p. 157-163.

XXXIII. L'IMPÉRATIF

I. Morphologie

1. Généralités

§ **833** Le mode impératif n'existe en égyptien qu'à la 2e personne du singulier et du pluriel. L'auteur de l'action n'est pas directement exprimé par la forme verbale, mais la personne à laquelle on s'adresse peut être explicitée par l'intermédiaire d'un vocatif ou par un pronom placé derrière le verbe (cf. *infra*, § 839).

Le thème est en général bref, bien que pour les *2ae gem.* on rencontre *m33* à côté de *m3*. Il n'y a pas de désinence au singulier. Au pluriel, on trouve l'ancienne désinence *-i* (écrite *-j* avec les verbes faibles, suite à la coalescence de la dernière radicale et de la désinence) ou une désinence *-w*, et le déterminatif est fréquemment écrit après les autres déterminatifs éventuels.

On notera enfin que l'on retrouve exceptionnellement en égyptien classique le *-i* prothétique qui sert souvent de préformante en ancien égyptien aux verbes *2-lit.* Ce *-i* prothétique redeviendra courant en néo-égyptien.

ex. : *dd* "dites" ; *mrj* "aimez" ; *mr* "aime" ; *šm.w* "allez" ; *i.mś* "apporte".

2. Verbes irréguliers

A. *"Donner"*

§ **834** À côté de *di* au sing., et *rdi* ou *dj* au pluriel, on emploie le plus souvent un impératif tiré d'un radical différent : *imi* (où = *im* et = idéogramme), souvent écrit , à partir de la 18e dynastie (parce que devient une graphie de *m*).

B. *"Venir"*

§ **835** À côté des formes normales *iw* et *ii*, on rencontre plus souvent un impératif formé sur un autre radical : *mi* (où est le phonogramme *mi*), voire *mj* au pluriel.

C. "Vois"

§ 836 [hieroglyphs] *m*, qui se présente souvent sous les formes [hieroglyphs] *mk* (2e pers. m. sg.), [hieroglyphs] *mṯ* (2e pers. f. sg.) et [hieroglyphs] *mṯn* (2e pers. pl.), est sans doute à l'origine un impératif signifiant "vois", "voyez", suivi d'un pronom marquant la personne. De bonne heure, ces formes se sont réduites le plus souvent à *mk* et ont fonctionné dans le discours comme un auxiliaire d'énonciation doté d'une valeur présentative (cf. *supra*, § 415).

D. Auxiliaire négatif imi

§ 837 [hieroglyphs] *m* est l'impératif du verbe de négation [hieroglyphs] *imi*, "n'être pas" qui sert à former le vétitif (cf. *infra*, § 840).

E. "Prends"

§ 838 [hieroglyphs] *m* "prends" est l'impératif d'un verbe non attesté autrement. Cet impératif est ordinairement suivi d'un datif suffixal, au point que le bilitère [hieroglyphs] *mn* peut servir, de manière non étymologique, à écrire cet impératif suvivi de la préposition du datif : [hieroglyphs] = *mn n.k* pour *m n.k* "prends pour toi".

II. RENFORCEMENT DE L'IMPÉRATIF

§ 839 Le plus souvent, l'impératif s'emploie seul.

ex. 1354 : [hieroglyphs]
iʿi *ṯw* ***imi*** *mw ḥr ḏbʿ.w.k* "lave-toi, mets de l'eau sur tes doigts" (*Naufragé*, 13-14).

Parfois, le sujet est explicité, de manière à le renforcer, par :

- le pronom dépendant de la 2e personne

ex. 1355 : [hieroglyphs]
mḥ ṯn ḏr sp 2 "prenez, vous, très fermement" (*Urk.* IV, 660, 9).

ex. 1356 : [hieroglyphs]
wḏʿ ṯw ḏś.k "décide, toi-même" (*Oasien*, B2, 133).

- le pronom suffixe de la 2e personne introduit par *r*, parfois écrit [hieroglyphs] *ir* ("quant à"), ou par *n* (datif réfléchi).

ex. 1357 : [hieroglyphs]
mi r.k r ḥw.t ʿ3.t "viens, toi, vers le grand temple" (*Urk.* IV, 568, 17).

ex. 1358 :
sḫꜣ n.k hrw n ḳrś "songe, toi (littéralement "pour toi") au jour de l'enterrement" (*Sinouhé*, B 190).

L'expression *r* + pronom suffixe se place après le COD pronominal, mais avant le COD nominal.

ex. 1359 :
mꜣ ỉr.ṯn Ḥr nṯr.w "quant à vous, dieux, regardez Horus" (*CT* II, 222d).
Nṯr.w est un vocatif.

ex. 1360 :
ṯs ṯw r.k ỉt.ỉ Wśỉr "dresse-toi, toi, mon père Osiris" (*CT* VI, 217m).
ỉt.ỉ Wśỉr est un vocatif. Le pronom dépendant est un objet direct et non le moyen de renforcement de l'impératif.

L'impératif peut être aussi renforcé par les particules *ỉrf*, *ḥm* ou *m(j)* signifiant "donc".

ex. 1361 :
śḏm ỉrf ṯn "écoutez donc, vous" (*Urk.* IV, 120, 13).

ex. 1362 :
ỉr m(j) n(.ỉ) mỉt.t ỉr(j).t "fais-moi donc la même chose" (*JEA*, 16 [1930], p. 19, l. 2).

III. VÉTITIF

§ 840 La négation de l'impératif s'obtient au moyen de *m* (impératif du verbe négatif *ỉmỉ*), suivi à l'origine du complément verbal négatif, puis, plus tard de l'infinitif (cf. *supra*, § 711).

ex. 1363 :
m ḏd(.w) grg "ne dis pas de mensonge" (*Oasien*, B1, 132).

À partir de la 18e dynastie, on trouve aussi la construction *m ỉr(.w)* suivie de l'infinitif "ne fais pas l'acte de ..." dans les textes en langue vernaculaire, ce qui annonce le néo-égyptien :

ex. 1364 :
m ỉr(.w) śnḏ "ne crains pas" (*Paheri*, 3).

On peut également recourir au verbe négatif *ỉmỉ* employé au subjonctif, et suivi du complément verbal négatif.

ex. 1365 :

imi.k tnm.w "puisses-tu ne pas te tromper !" (*Oasien*, B1, 131).

On rappelera enfin que l'emploi indépendant de sens optatif de la 2e personne du parfait ancien (cf. *supra*, § 726) de verbes comme *s3w* "prendre garde" ou *ḫri* "se garder de" constitue en quelque sorte une variante de vétitif.

ex. 1366 :

s3w.tj ḥr sp n mh.t-ib "garde-toi de la (moindre) occasion de négligence" (*Ptahhotep*, 154).

IV. EXTENSION DE L'IMPÉRATIF

§ 841 On recourt à une circonlocution causative pour étendre un impératif à la 1re ou à la 3e personne. À cette fin, on utilise ( ) *imi* (dans le sens de "permets que", "fais que"), suivi généralement du subjonctif. Cette tournure fait songer à l'anglais "let him hear". Si pareille construction est capable de signifier "qu'il entende", elle peut aussi garder son sens causatif et vouloir dire "fais qu'il entende".

ex. 1367 :

imi ḏd.f ḫr.t ib.f "qu'il dise (littéralement "fais qu'il dise") ce qu'il a sur le coeur !" (*Sinouhé*, B 125).
Extension de l'impératif à la 3e personne.

ex. 1368 :

imi di.tw n.i wꜥ n k3k3 "fais-moi donner un bateau" (P. *Westcar*, 8, 3).
La construction conserve ici son sens causatif premier.

La négation de cette construction s'obtient au moyen de *m rdi(.w) sḏm.f* "ne permets pas qu'il entende", c'est-à-dire "qu'il n'entende pas". Ici aussi, la tournure peut éventuellement garder son sens de causatif négatif.

ex. 1369 :

m rdi(.w) sḏm.tw n.sn "qu'on ne leur prête pas l'oreille !" (*Urk.* IV, 1070, 4).
Vétitif.

ex. 1370 :

m rdi(.w) šm.n ḥr mṯn pf št3 "ne fais pas que nous allions sur ce chemin difficile", c'est-à-dire "ne permets pas que nous allions" (*Urk.* IV, 650, 14).
Causatif négatif.

V. SUBJONCTIF

§ 842 Dans certains cas, la nuance véhiculée par le subjonctif est assez proche du mode impératif. À la 1re personne, le subjonctif peut marquer une exhortation ; aux 2e et 3e personnes, un souhait.

ex. 1371 : [hiéroglyphes]
dî.k *r.k n.i ḫ.t.i* "puisses-tu me rendre mes biens !" (*Oasien*, B1, 29).
On notera la présence de la tournure de renforcement *r.k*.

BIBLIOGRAPHIE

A. SHISHA-HALEVY, (jr)f *in the Coffin Texts : a Functional Tableau*, dans *JAOS*, 106 (1986), p. 641-658.

XXXIV. LES PARTICIPES

I. NATURE ET FORME DES PARTICIPES

§ 843 Les participes sont des formes adjectivales du verbe qui peuvent assumer, comme en français, le rôle d'épithète ("un homme *loué*") ; comme tout adjectif, le participe peut encore être employé substantivement ("[une chose] *produite*"). D'un point de vue morpho-syntaxique, leur comportement et leur fonctionnement reflètent leur double nature, à la fois verbale et nominale.

Sur le plan de la *morphologie*, le participe, comme le verbe, connaît des variations de thème (forme brève ou géminée) correspondant à des modifications aspectuelles, ainsi qu'une désinence *-w* ou *-j*, qui est toujours écrite avant le déterminatif éventuel, alors que la désinence *-ti* du participe prospectif suit le déterminatif éventuel, mais le précède si elle se réduit à ⏢. Comme l'adjectif, et avec les mêmes hésitations dans les graphies (cf. *supra*, § 112), le participe prend les désinences de genre et de nombre.

Sur le plan de la *syntaxe*, le participe, comme le verbe, peut recevoir des arguments et des compléments (par exemple, "un homme ayant apporté de l'or à Amon dans son temple"). Nous verrons ci-dessous les problèmes posés par l'expression du premier argument. Comme l'adjectif cette fois, le participe peut fonctionner comme épithète d'un substantif, comme prédicat d'une proposition à prédicat adjectival, ou comme substantif. Enfin, le participe peut encore être utilisé comme prédicat d'une "cleft sentence".

On remarquera que les participes égyptiens sont souvent rendus en français par une proposition relative ; par exemple, "un homme entendant" équivaut à "un homme qui entend".

§ 844 Il existe trois formes de participes, attestés chacun à l'actif et au passif.

Deux de ces participes reflètent l'opposition aspectuelle fondamentale entre l'inaccompli et l'accompli ; le troisième, beaucoup plus rare, véhicule la notion de prospectif.

Le participe de l'inaccompli (souvent appelé participe *imperfectif*) est caractérisé par l'absence de borne, de limite. Avec les propositions téliques, il sera ainsi apte à exprimer une factorisation du procès, c'est-à-dire sa répétition ; avec les propositions atéliques, un procès général. Dans la narration, il se rendra fréquemment par un imparfait, dans le discours par un présent général, voire par un futur incertain, s'opposant en cela à la *śḏm.tj.fj* (voir *infra*, § 871). À l'inaccompli, les propositions téliques sont le plus souvent caractérisées par la présence d'arguments génériques (cf. *infra*, ex. 1376), non définis (cf. *infra*, ex. 1377), accompagnés de *nb* (cf. *infra*, ex. 1378), ou par l'omission

d'argument (cf. *infra*, ex. 1395), c'est-à-dire par des facteurs oblitérant la télicité. On relèvera également la présence d'un complément de temps itératif (cf. *infra*, ex. 1426).

Le participe de l'accompli (souvent qualifié de participe *perfectif*) est caractérisé par la présence d'une borne, d'une limite assignée à l'action. Il aura donc des affinités particulières avec les propositions téliques. Dans le discours, il sera susceptible de prendre la valeur d'un parfait. Dans la narration, son moment de référence sera le plus souvent antérieur à celui de la proposition principale. À la différence du participe de l'inaccompli, on le trouvera avec des arguments définis (cf. *infra*, ex. 1381) ainsi que des circonstants de temps de position (cf. *infra*, ex. 1388). Il est susceptible de diverses traductions ; mais souvent il véhiculera ce que ne peut rendre le participe imperfectif, à savoir, dans la narration, l'aspect ponctuel dans le passé. Dans le discours, il exprime de temps à autre une caractérisation générale acquise, mais plus toujours actuelle.

Le dernier type de participe est le participe *prospectif* qui exprime ce qui appartient au domaine des choses à venir ; comme tel, il est rendu par un futur ("qui entendra"), éventuellement modalisé : "qui pourra entendre", "qui devra entendre". À l'actif, il est fortement concurrencé par la forme *śḏm.tj.fj*.

Ainsi qu'on l'a déjà remarqué maintes fois pour des formes verbales entrant dans un jeu d'oppositions aspectuelles, le choix de l'inaccompli ou de l'accompli entraîne parfois des variations sémantiques importantes pour certains verbes.

§ 845 Comme l'avaient déjà observé Schenkel et Allen, et plus récemment Jansen-Winkeln, le participe inaccompli peut s'introduire là où on attendrait plutôt l'accompli quand surgit une idée de pluralité, ou de sérialisation, contenue dans l'un des arguments du verbe (sujet, complément d'objet, etc.) ou dans l'un des circonstants, voire une idée d'intensité du procès. L'inaccompli exprime ainsi une sorte de factorisation du procès.

ex. 1372 :

Ḏḥwty-ḥtp.(w) ***mrj*** *n(j)-św.t* ***mrr.w*** *niw.t.f* ***ḥss.w*** *nṯr.w.ś nb.w* "Djéhouty-hotep, aimé du roi, aimé des gens de sa ville, loué de tous ses dieux (*sc.* de la ville)" (*Urk.* VII, 49, 2-3).

C'est le sujet logique des participes passifs qui peut seul expliquer le passage de l'accompli à l'inaccompli, car l'amour du roi n'est pas plus un fait accompli que celui des gens et des dieux de la ville.

ex. 1373 :

ink ***mrj*** *it.f* ***mrr.w*** *it.f wr.t* "je suis un aimé de son père, un très aimé de son père" (*CT* V, 78c).

Dans cet exemple, en revanche, le scribe a préféré l'emploi de l'inaccompli dans le second membre, manifestement pour rendre l'intensification d'une action durative marquée par *wr.t*. On pourrait gloser par "qui reçoit beaucoup de marques d'affection".

Un procès, même envisagé de manière plurielle, peut toutefois être présenté

globalement, comme le montre l'exemple suivant, où l'énoncé prend la valeur d'un bilan général au terme de la vie du personnage bénéficiaire de l'inscription :

> ex. 1374 : ... [ ]
> *ỉnk ... ḥs n nb.f m ḫr.t hrw [n.t rʿ nb]* "je fus un loué de son maître chaque jour" (*BiAe* **X**, § 20 A, l. 14).
> L'action est itérative, comme le montre l'expression circonstancielle.

§ 846 On soulignera encore que les participes accomplis doivent peut-être parfois se rendre par un présent dans le discours. Avec certains verbes, cet effet de sens est imputable à l'Aktionsart. Ainsi le participe accompli passif *mrj* de *mrỉ* "se prendre d'affection" signifie-t-il "celui pour lequel on s'est pris d'affection", c'est-à-dire "celui que l'on aime". En revanche, dans des exemples comme

> ex. 1375 : *ỉr m ʿ.wj.fj* "qui agit avec ses deux bras" (*BIFAO* 21, 110),

le participe décrit une qualité toujours d'actualité, sans qu'on puisse ici invoquer l'Aktionsart. En fait, dans les deux cas de figure, l'accompli, dans le discours, exprime un parfait, c'est-à-dire que le moment de référence sélectionne la situation résultant d'un procès antérieur. En ce qui concerne le dernier exemple, l'accompli véhicule une nuance par rapport à l'inaccompli, également possible dans un tel contexte. En effet, l'accompli présente la situation comme une qualité avérée (ce sens découle du fait qu'une action déjà accomplie peut toujours être vraie), tandis que l'inaccompli la présente comme une activité générale. Il est également possible que l'accompli, puisqu'il envisage le procès comme achevé, donne ici à *ỉrỉ* le sens de "réaliser", qui implique une limite, par opposition à "agir", qui dénote une activité non télique.

Les participes de l'inaccompli et de l'accompli existent à l'actif et au passif. Le cas du participe prospectif est un peu différent. En égyptien classique, il n'est plus guère utilisé qu'à la voix passive, tandis qu'à la voix active, son rôle est relayé par la forme *śḏmtj.fj*, qui pour des raisons pratiques, sera étudiée plus loin (cf. *infra*, § 871-874).

1. Participe inaccompli actif

§ 847 Cette forme est caractérisée par la gémination des verbes *3ae inf.*, des *4ae inf.* à infinitif "masculin", des *2ae gem.* et des irréguliers. Le plus souvent, elle ne présente pas de désinence spéciale, mais conserve parfois au masculin singulier l'ancien *-w* ou *-j*, et au masculin pluriel, l'ancien *-jw*, parfois réduit à *-w*.

	Masculin	Féminin
Singulier	*śḏm* *ꜥnḫ.j* *šḥḏ.w* *mrr* *dꞽdꞽ*	*śḏm.t* *mrr.t*
Pluriel	*śḏm.w* *ꜥnḫ.jw* *mrr.w*	*śḏm.(w)t* *mrr.(w)t*

ex. 1376 :
nṯr mrr rmṯ "un dieu qui aime (sans cesse) les hommes" (*Naufragé*, 147-8).

ex. 1377 :
(un homme) *ꞽrr ꜣḫ.t n nb.f* "qui fait (habituellement) ce qui est utile pour son maître" (*Urk.* IV, 960, 3).

2. Participe inaccompli passif

§ 848 Ce participe présente les géminations comme à l'actif. La désinence -*w* est souvent écrite au masculin singulier et pluriel.

	Masculin	Féminin
Singulier	*śḏm.w* *mrr.w*	*śḏm.t* *mrr.t*
Pluriel	idem	*śḏm.(w)t* *mrr.(w)t*

ex. 1378 :
nfr.t nb.t ꞽnn.t n ḥm n nb.ꞽ "toute chose parfaite apportée (d'habitude) à la Majesté de mon maître" (*Brit. Mus.* 614, 5).

3. Participe accompli actif

§ 849 La forme n'offre pas de gémination et, en général, pas de désinence spéciale, sauf parfois -*w* au masculin (surtout pour les participes substantivés).

	Masculin	Féminin
Singulier	*śḏm* *mr* *dỉ, rdỉ*	*śḏm.t* *mr.t* *dỉ.t, rdỉ.t*
Pluriel	*śḏm.w* *mr.w*	*śḏm.(w)t* *mr.(w)t*

ex. 1379 :
tp.t-r ***pr.t*** *m r(ꜣ) n ḥm* "la parole sortie de la bouche de la Majesté" (ponctuel et passé) (*Urk.* VII, 26, 19-20).

4. Participe accompli passif

§ 850 En général, il ne se distingue pas extérieurement de la forme active. Cependant, les *3ae inf.* et les verbes irréguliers se terminent souvent par un -*j*, résultant sans doute de la fusion de la radicale faible avec une ancienne désinence.

On notera encore que quelques verbes forts à deux radicales offrent parfois, à côté de formes régulières, une gémination, tout à fait particulière, et éventuellement au masculin singulier la désinence -*j*; il s'agit là de formes archaïques.

	Masculin	Féminin
Singulier	*śḏm* *mrj* *rdj* *wḏḏ* (< *wḏ*) *ḏdd* (< *ḏd*) *rḫḫ.j* (< *rḫ*)	*śḏm.t* *mrj.t* *rdj.t* *ḏd.t* *wḏḏ.t* (< *wḏ*) *ḏdd.t* (< *ḏd*)
Pluriel	*śḏm.w* *ḥsj.w*	*śḏm.(w)t* *rdj.t*

ex. 1380 :

s3.f mrj.f "son fils aimé de lui " (*CGC* 20501, e).
Sur l'interaction de l'accompli et de l'Aktionsart du verbe *mri*, cf. *supra*, § 555.

ex. 1381 :

sš pn inj n b3k im "cette lettre qui a été apportée au serviteur que je suis" (P. *Kahun*, 35, 38).
Action ponctuelle dans le passé.

ex. 1382 :

mi gmj.t m sš "comme ce qui a été trouvé par écrit" (*Sinouhé*, B 311).
Action ponctuelle dans le passé.

5. Participe prospectif passif

§ 851 Ce participe ne présente pas de gémination, mais il se reconnaît à ses désinences *-j* pour le masculin (parfois omise) et *-ti* (parfois écrit *-t*) pour le féminin. On n'a pas encore repéré d'exemple au pluriel. Comme nous l'avons dit, sa signification est celle d'un futur, éventuellement modalisé.

	Masculin	Féminin
Singulier	*sdmj* *mrj* *dj* *m3j*	*sdm.ti* *mrj.ti* *di.ti* *m3.ti*

ex. 1383 :

hr.f šd.f šd.t(i) "il devra répartir ce qui est à répartir" (*Urk.* IV, 1111, 12).
Forme brève d'un verbe *3ae inf.*

ex. 1384 :

h.t nb.t nfr.t w'b.t 'nh.ti im "toute chose bonne et pure dont on pourra vivre" (*CGC* 20286, b 2-3).

Remarque : Dans certains cas, il est très difficile de trancher entre un participe prospectif passif et un parfait ancien à valeur finale ou consécutive (cf. *infra*, § 801 C).

ex. 1385 :

("à mettre dans un vase") *di.ti m h.t* "qui sera mis sur le feu" (P. *Ebers*, 53, 21-22).

6. Participe prospectif actif

§ 852 En égyptien classique, ce participe se rend normalement par la forme *sḏm.tj.fj*. Néanmoins, il existe quelques exemples où une forme extérieurement identique au participe prospectif passif offre manifestement un sens actif.

ex. 1386 : [hiéroglyphes]
kj rḫ mś.t(l) r tm(.t) mś(l).t "autre manière de reconnaître celle qui enfantera de celle qui n'enfantera pas" (P. *Carlsberg* 8, V, 1, x + 6).
On notera la tournure parallèle avec la forme *sḏm.tj.fj* dans le P. *Kahun*, 3, 2-3 : [hiéroglyphes] *śi3 mś.t(j).śj m ḥm.t n.t iwr* "reconnaître celle qui va enfanter à la matrice de la femme enceinte".

ex. 1387 : [hiéroglyphes]
n rḫ.n.tw ḫpr.t(l) "on ne peut savoir ce qui peut advenir" (*Kagemni*, 2, 2).

§ 853 En résumé, les désinences rencontrées sont les suivantes :
Participe inaccompli actif : parfois *-w* ou *-j* au masculin singulier et *-(j)w* au maculin pluriel.
Participe inaccompli passif : souvent *-w* au masculin (singulier et pluriel).
Participe accompli actif : parfois *-w* au masculin (singulier et pluriel).
Participe accompli passif : *-j* pour les *3ae inf.* et les irréguliers.
Participes prospectifs : *-j* pour le masculin, *-tl* pour le féminin.

Pour identifier les participes, on peut donc attendre une aide des marques suivantes, qui sont significatives :
- le *-w* est surtout caractéristique du participe inaccompli passif au masculin,
- le *-j* caractérise le participe accompli passif des *3ae inf.* et des verbes irréguliers, mais aussi des participes prospectifs au masculin,
- le *-tj* est la désinence typique des participes prospectifs au féminin,
- le *-jw* peut se rencontrer au masculin pluriel du participe inaccompli actif,
- la gémination exceptionnelle de certains verbes *2-lit.* est typique du participe accompli passif,
- enfin, avec les verbes faibles et géminés, la gémination permet facilement de distinguer les participes inaccomplis des participes perfectifs et prospectifs.

Quand un participe se termine par un *-w*, il n'est pas toujours facile de décider, surtout en l'absence de déterminatif, si l'on a affaire à la désinence ou à la marque du masculin pluriel. Il existe des cas où la terminaison du pluriel est manifestement omise ou réduite au déterminatif du pluriel (ı ı ı).

II. FONCTIONS DES PARTICIPES

1. Épithète

§ 854 Dans ce rôle, ils suivent les mêmes règles que l'adjectif. On peut d'ailleurs considérer que tous les adjectifs de qualité sont des participes lexicalisés.

ex. 1388 :

it.w.i ***ḫpr(.w)*** *ḫr-ḥ3.t* "mes ancêtres ayant existé auparavant" (*Munich*, 3, 19).
Participe accompli actif.

ex. 1389 :

ḥ3 n.i ib m ***rḫ*** *wḫd* "ah ! si j'avais un coeur qui sût souffrir !" (*Khâkheperrêseneb*, R° 13-14).
Littéralement : "en qualité de (*m* d'équivalence) sachant (participe accompli actif) souffrir". Le sens de "savoir, être capable de", résulte de l'Aktionsart de *rḫ*.

ex. 1390 :

wpwtj ***ḫdd ḫnt*** *r ẖnw* "le messager qui faisait route vers le Nord ou vers le Sud en direction de la Résidence" (*Sinouhé*, B 94-95).
Participe inaccompli actif.

ex. 1391 :

.... *dmi.n.i inb.w ḥk3* ***irj*** *r ḫśf Śtj.w* "et j'atteignis les Murs du Prince réalisés pour repousser les Bédouins" (*Sinouhé*, B 16-17).
Participe accompli passif.

2. Substantivé

§ 855 Le participe dépourvu d'antécédent est substantivé, c'est-à-dire qu'il fonctionne comme un substantif, dont il peut assumer les différents rôles. Un tel participe substantivé est fréquemment accompagné d'un déterminatif ; celui-ci est éventuellement rejeté après l'élément qui complète le participe, avec lequel il forme une unité lexicalisée, comme dans *rḫ-ḫ.t* "sage" (*Désespéré*, 145-146) écrit .

Le neutre est souvent exprimé par le féminin, accompagné du déterminatif du pluriel (cf. ex. 1383 et 1387).

ex. 1392 :

ḥsj "un (homme) loué" (*Oasien*, B1, 68).
Participe accompli passif de *ḥsi*.

ex. 1393 :

mśḏḏ.t "une (femme) haïe" (P. *Ebers*, 67, 5).

Participe inaccompli passif de *mśḏi*.

ex. 1394 :
irṯ.t n.t mś.t ṯ3j "le lait d'une (femme) qui a enfanté un fils" (P. *Ebers*, 26, 1).
Participe accompli actif de *mśi* jouant le rôle de génitif indirect.

ex. 1395 :
3ḫ n irr "utile pour celui qui agit" (*Berlin* 7311, k 2).
Participe inaccompli actif de *iri* assumant la fonction de datif.

ex. 1396 :
mr.ti k3.f pw ir.ti "c'est ce que son *ka* désirera qui sera fait" (*Urk.* IV, 162, 8).
Mr.ti k3.f est une forme relative prospective ; *ir.ti* un participe prospectif passif de *iri* servant de sujet réel dans une construction non verbale avec *pw*.

ex. 1397 :
iw.t pw iry r b3k im "on vint vers cet humble serviteur" (*Sinouhé*, B 236).
Correspondant passif de la construction *śḏm pw ir(.w).n.f* (littéralement : "c'est venir ce qui fut fait vers cet humble serviteur" ; cf. *infra*, ex. 1456).

3. Prédicat adjectival

§ 856 Dans cet emploi, le participe exprime une qualité inhérente au sujet, alors que les formes de la conjugaison suffixale dénotent un procès occasionnel.

ex. 1398 :
śḥḏ.w św t3.wj r itn "il illumine les deux terres plus que le disque solaire" (*Caire* 20538, ii, c 12).
Littéralement "il (est) illuminant".

ex. 1399 :
rš.wj śḏd dp.t.n.f "combien se réjouit celui qui raconte ce qu'il a expérimenté" (*Naufragé*, 124).
Littéralement "combien (est) se réjouissant celui qui raconte (participe substantivé sujet) ce qu'il a goûté (forme relative de l'accompli)".

4. Prédicat dans une cleft sentence

§ 857 Le participe de l'accompli et de l'inaccompli, à l'actif, peut servir de prédicat dans une phrase coupée servant à rhématiser le sujet. On rappelera que c'est le prospectif *śḏm.w.f* actif (cf. *supra*, § 597), et non le participe prospectif ou la forme *śḏm.tj.fj*, - cette dernière étant toutefois exceptionnellement attestée (cf. *infra*, § 873), - qui sert normalement de construction complémentaire pour exprimer le prospectif.

SUJET	PRÉDICAT
(in) + substantif pronom indépendant	Part. accompli actif (passé) Part. inaccompli actif (présent) *śḏm.w.f* (prospectif)

ex. 1400 :
in ḥm.i rdi wśr.f "c'est Ma Majesté qui a fait qu'il soit puissant" (*Urk.* IV, 766, 5).
Rdi est un participe accompli actif ; *wśr.f* est un subjonctif.

ex. 1401 :
("il y a quatre vaisseaux") *ntśn dldl n.ś mw* "ce sont eux qui lui donnent l'eau" (P. *Ebers*, 100, 8-9).
Participe inaccompli actif.

Rappelons que le sujet peut être le pronom interrogatif *m* précédé de *in*, ce qui donne souvent

ex. 1402 :
(i)n-m ḏd św "qui le dit ?" (P. *Kahun*, 8, 24).

§ 858 Le participe égyptien ne joue ***jamais*** le rôle d'un gérondif ("il entra en riant") ou d'une proposition circonstancielle ("il nous regarda, ému"). Ce sont les constructions de la conjugaison suffixale (précédée d'un auxiliaire d'énonciation comme, par exemple, *iśk/iśṯ* ou *iw*) ou les constructions pseudo-verbales (avec *ḥr/m* + infinitif ou avec le parfait ancien) qui assument ce rôle (cf. *infra*, ch. XXXIX).

III. SYNTAXE

§ 859 Le participe, étant une forme verbale, peut être accompagné de tous ou d'une partie des arguments compris dans sa valence, ainsi que de circonstants. Deux cas particuliers sont à envisager : celui de l'objet direct dans le cas d'un participe transitif actif, et le cas du sujet logique dans le cas du passif.

1. Complément d'objet direct d'un verbe transitif actif

§ 860 L'objet pronominal d'un participe transitif actif s'exprime de la même manière que celui d'un verbe de la conjugaison suffixale, c'est-à-dire au moyen du pronom dépendant. Le cas échéant, il recule au profit du datif suffixal.

ex. 1403 :
n rḫ.i in wi r ḫ3ś.t tn "je ne connais pas celui qui m'a amené en ce pays" (*Sinouhé*, B 42).
Participe accompli actif.

2. Sujet logique

§ 861 Dans le cas d'un participe actif, le sujet est exprimé par l'antécédent du participe. Si l'antécédent est non exprimé, le sujet a alors un référent indéterminé ("celui qui, ce qui"), ou doit être tiré du contexte.

Quand le participe est au passif, le sujet logique peut être spécifié pour désigner l'agent. Le sujet logique peut être un substantif ou un pronom.

A. Agent substantival

§ 862 Pour exprimer l'agent substantival, le participe peut recourir à deux procédés faisant respectivement écho à sa nature verbale ou nominale : il peut tout d'abord le rendre au moyen de *in* ou de *ḫr*, c'est-à-dire de la même manière que pour le passif suffixal (cf. *supra*, § 684), ou sous la forme d'un génitif direct ou indirect, à la manière d'un substantif. Cette dernière possibilité ne semble toutefois pas attestée dans le cas des constructions complexes du participe passif (cf. *infra*, § 865 et suiv.).

ex. 1404 :
rḫ.t inw ***inj*** *n b3w ḥm.f* ***in*** *wr.w* "liste des tributs apportés à la puissance de Sa Majesté par les princes" (*Urk.* IV, 689, 17).
Participe accompli passif.

ex. 1405 :
mrr.w *nb.f*
"un qui est aimé de son maître" (*Siut*, I, 214).
Participe inaccompli passif. Génitif direct.

ex. 1406 :
ḥsj *n nb t3.wj* "loué du seigneur des deux terres" (*Urk.* IV, 95, 9).
Participe accompli passif. Génitif indirect.

B. Agent pronominal

§ 863 Lorsque l'agent est pronominal, l'égyptien utilise le pronom suffixe, attaché au participe sous la forme d'un génitif direct. Cette construction sera à l'origine des formes relatives (cf. *infra*, § 876).

ex. 1407 :
s3.f ***mrj.f*** "son fils aimé de lui" (*Caire* 20501, d).
Participe accompli passif.

IV. NÉGATION DES PARTICIPES

§ 864 Comme toutes les formes nominales du verbe, les participes sont niés au moyen du verbe négatif *tm*, revêtant le participe, suivi du verbe nié qui se met originellement au cas du complément verbal négatif, puis à l'infinitif (cf. *supra*, § 711). On notera que le participe accompli passif de *tm* est *tmm*.

ex. 1408 :
kj rḫ mś.t(ỉ) r tm(.t) mś(ỉ).t "autre manière de reconnaître celle qui enfantera de celle qui n'enfantera pas" (P. *Carlsberg* 8, V, 1, x + 6).
Il faut ajouter un *-t* au verbe négatif substantivé puisqu'il renvoie à un féminin ; ici le verbe *tm* est suivi de l'infinitif.

ex. 1409 :
tm ỉr(.w).n.f krś "un (homme) qui n'avait pas fait pour lui un cercueil" (*Admonitions*, 7, 8).
Participe accompli actif substantivé. La négation est ici suivie du complément verbal négatif.

ex. 1410 :
tmm.t rḫ(.w) "ce qui n'était pas connu" (*Sinai*, 54, 9).
Participe accompli passif substantivé au neutre.

V. LES CONSTRUCTIONS COMPLEXES DES PARTICIPES PASSIFS

1. Le participe passif avec un objet logique pour antécédent

§ 865 En français, nous n'employons le participe passif derrière un substantif que dans les cas où le substantif auquel se rapporte le participe est à la fois le sujet grammatical et le patient de ce participe (par exemple, "le pays pillé"). Ces constructions équivalent plus ou moins à des propositions relatives dont le sujet est identique à l'antécédent : ainsi "le pays pillé" peut-il être glosé par "le pays qui est pillé".

On trouve le même phénomène en égyptien :

ḫ3ś.t ḥ3k.t "le pays pillé"

Comme nous l'avons vu, l'égyptien peut aussi employer le participe de manière substantive, c'est-à-dire sans antécédent exprimé. Le français recourra alors volontiers à une proposition relative à relatif indéterminé ("celui qui, ce qui") :

ex. : *mśj* (participe accompli passif) "le mis au monde" ou "celui qui a été mis au monde"

mrr.w (participe inaccompli passif) "le désiré" ou "celui qui est

désiré"

En outre, en égyptien, on trouve même des participes passifs pour des verbes intransitifs : ***prr.w*** "un sorti".

2. Extension de la construction

§ **866** L'égyptien a encore la possibilité d'étendre cette construction en ajoutant derrière le participe passif un nouvel élément (complément d'objet direct, indirect ou circonstanciel), de sorte que l'antécédent n'est plus l'objet logique de ce participe. La relation entre l'antécédent et le participe passif devient dès lors indirecte. Le rôle sémantique de l'antécédent, à l'intérieur de la proposition participiale, doit être spécifié au moyen d'un pronom de rappel (aussi appelé pronom résomptif). L'antécédent garde toutefois son statut grammatical de sujet puisque le participe continue à s'accorder en genre et en nombre avec celui-ci.

Dans ce type de construction, le rôle sémantique de patient, originellement assumé par l'antécédent, est d'ordinaire repris par un syntagme jouant en quelque sorte le rôle d'objet direct, ainsi que le montre l'emploi du pronom dépendant lorsque ce syntagme est pronominal.

Pour exprimer l'équivalent du français "l'homme dont on a tué le fils" ou "l'homme dont le fils a été tué", l'égyptien recourt à une construction dont la paraphrase est "l'homme tué le fils de lui". Dans cette construction, le participe est au passif, mais l'antécédent n'est plus le patient. Celui-ci est exprimé par le syntagme "le fils". La fonction de l'antécédent est exprimée par le biais d'un pronom de rappel, ici "de lui" ; l'antécédent joue donc le rôle de complément déterminatif de "fils".

Très souvent, le participe passif n'a pas de patient exprimé, soit que celui-ci soit omis, soit que le participe soit un verbe intransitif. Le rôle sémantique de l'antécédent se détermine de la même manière que dans le cas précédent, c'est-à-dire au moyen d'un pronom de rappel.

Dans l'exemple français "l'homme acheté au fils de lui" ou "l'homme au fils duquel on a acheté", l'antécédent n'est pas le patient. Ce rôle sémantique n'est par ailleurs repris par aucun syntagme de la construction participiale ; il est par conséquent omis. La fonction sémantique de l'antécédent est indiquée par le pronom de rappel "de lui", lequel joue le rôle de complément déterminatif de "au fils", ce que rend la traduction française "l'homme au fils duquel on a acheté". .

Dans l'exemple "le pays allé en lui", ou "le pays dans lequel on va", il ne saurait y avoir de patient puisqu'on a affaire à un verbe de mouvement. Le rôle de l'antécédent est précisé par le pronom de rappel, qui joue ici le rôle de complément de direction. Cette construction ne semble toutefois pas attestée avec les verbes intransitifs à l'accompli.

En résumé, cette construction équivaut à des propositions relatives où ce n'est plus le sujet qui est identique à l'antécédent, mais bien le pronom de rappel, que l'on

transforme dans la traduction en pronom relatif. Quant au participe passif, on le rend par un temps de la voix active ayant pour sujet le pronom indéfini "on" ou par un temps de la voix passive ayant pour sujet l'objet logique éventuel.

Cette possibilité de l'égyptien d'employer un passif avec un verbe intransitif, ou avec un verbe transitif en confiant le rôle de sujet à un élément de la phrase autre que le patient se retrouve dans de nombreuses langues (notamment les langues de l'Asie du Sud Est). À titre de comparaison, on rappellera que l'anglais a aussi la faculté d'élire comme sujet d'un verbe passif un syntagme autre que le patient, par exemple un bénéficiaire, comme dans *I am given a book* "un livre m'est donné".

§ 867 Les exemples qui suivent ont été classés suivant la fonction de l'antécédent à l'intérieur de la construction participiale.

A. *Complément déterminatif*

ex. 1411 :
ḫ3ś.t ḥ3.k.t mnmn.t.ś
"le pays pillé le gros bétail de lui" = "le pays dont on a pillé le gros bétail" ou "le pays dont le gros bétail a été pillé".
Le pronom de rappel joue le rôle de complément déterminatif de l'objet logique.

ex. 1412 :
s.t mś.t s3.ś "la femme enfantée le fils d'elle" = "la femme dont le fils a été enfanté".
Le pronom de rappel joue le rôle de complément déterminatif de l'objet logique.

ex. 1413 :
nṯr wᶜ ᶜnḫ.w ḫr śšm.f "dieu unique vécu sous la direction de lui" = "dieu unique sous la direction duquel on vit" (*Rifeh*, IV, 56-57).
Le pronom de rappel joue le rôle de complément déterminatif du régime de la préposition *ḫr*.

B. *Complément d'objet indirect*

ex. 1414 :
nṯr irr.w n.f "le dieu agi pour lui" = "le dieu pour lequel on agit".

ex. 1415 : ... ...
Wśir ... rdj n.f ... 3w.t-ib "Osiris ... donné à lui ... la joie" = "Osiris à qui la joie a été donnée" (*Louvre* C 30, I, 2-3).
La construction participiale comprend à la fois un complément d'objet indirect et un complément direct.

C. Complément circonstanciel

ex. 1416 :

wśḫ.t rdj.t ḥmw ḥr.ś "un chaland placé un gouvernail sur lui" = "un chaland sur lequel a été placé un gouvernail".

La construction participiale comprend à la fois un complément circonstanciel et un complément direct.

On peut trouver les mêmes constructions avec un ***participe substantivé.***

a. ex. 1417 :

mś.t s3.ś "celle enfantée le fils d'elle" = "celle dont le fils a été enfanté".

ex. 1418 :

prr.w h33.w ḫr śḫr.w.f

"celui monté et descendu selon ses plans" = "celui selon les plans duquel on monte et descend" (*CGC* 20359, 4-5).

b. ex. 1419 :

m(w)t.t n.ś "celle morte pour elle" = "celle pour qui on meurt".

ex. 1420 :

ḏd.w n.f md.t ḥ3p.t "celui dit à lui une parole secrète" = "celui à qui une parole secrète est dite"(*CGC* 20538, I c 10).

c. ex. 1421 :

ʿnḫ.f m m(w)t.t ḫr.ś "il vit de ce par quoi on meurt" (*Ptahhotep*, 581).

Participe prospectif passif.

3. Syntaxe

A. Objet et sujet logiques

§ 868 Si l'objet logique du participe passif est pronominal, on emploie le pronom dépendant. Le sujet logique éventuel, c'est-à-dire l'agent, pour autant qu'il soit nominal, est introduit par *in* ou par *ḫr*.

ex. 1422 :

ir.n.i h3b.t wi r.ś "j'ai fait (la chose) envoyée moi pour elle" = "ce pour quoi j'ai été envoyé" (*Leyde*, V 88 = pl. 10, 10-11).

ex. 1423 :

bw irr.w śt im "l'endroit fait lui (*sc.* le bruit) en (lui)" = "l'endroit où on le faisait" (P. *Westcar*, 12, 3).

ex. 1424 :

nḥḥ.w n.f śnb ʿnḫ ỉn rmṯ.(t) nb.t "(celui) demandé pour lui la santé et la vie par tous les hommes" = "celui pour qui la santé et la vie sont demandées par tous les hommes" (*Urk.* IV, 972, 14).

ex. 1425 :

mś.t n.ś wỉ ỉn mw.t.ỉ "celle (= la chose) mise au monde pour elle moi par ma mère" = "la chose pour laquelle j'ai été mis au monde par ma mère".

ex. 1426 :

ỉr grt šdd św nb ḥr.f rʿ nb "mais quant à celui, quel qu'il soit, sur lequel elle (*sc.* la formule) est lue chaque jour" (*Urk.* V, 96, 7).

On notera la place de l'adjectif *nb*, portant logiquement sur l'antécédent non exprimé de *šdd*, mais reculant dans la proposition participiale au profit du pronom dépendant *św*.

§ 869 Très rarement et, semble-t-il, seulement à l'accompli, l'objet logique pronominal peut être exprimé au moyen du pronom suffixe en lieu et place du pronom dépendant.

ex. 1427 :

b(w) pn ỉnj.k ỉm "cet endroit d'où tu as été amené" (Budge, *B.D.*, 124, 3-4).

Il reste toutefois possible d'interpréter les quelques exemples en cause comme autant de passifs personnels en fonction circonstancielle.

B. Rôles assumés par le participe passif substantivé

§ 870 Lorsque le participe passif est substantivé, il peut jouer dans une phrase les rôles dévolus au substantif.

ex. 1428 :

rš.wj ḏddj n.f nn "combien se réjouissant (est) celui dit à lui ceci" = "combien se réjouit celui à qui ceci a été dit" (*Ptahhotep*, 557).

Rš.wj est le prédicat adjectival suivi de *ḏddj*, participe accompli passif substantivé sujet.

ex. 1429 :

nn nw m wrḏ.t ḥr.ś "ce n'(est) pas une chose fatiguée sous elle" = "ce n'est pas une chose par quoi on éprouve de la fatigue" (*Urk.* IV, 415, 12).

Nn est la négation d'une proposition à prédicat adverbial ; *nw* est le démonstratif sujet ; *m wrḏ.t* joue le rôle de prédicat adverbial avec *m* d'équivalence.

ex. 1430 :

ḥs grt mśj n.f św "loué certes est celui à qui il est né !" (*Ptahhotep*, 623).

Littéralement "l'enfanté pour lui [*sc.* le père] lui [*sc.* le fils] ; le participe

accompli passif *msj* sert ici de sujet au participe prédicat *ḥs(w)*.

BIBLIOGRAPHIE

H. SATZINGER, *Attribut und Relativsatz im älteren Ägyptisch*, dans *Fs. Westendorf*, I, 1984, p. 125-156 ; J. OSING, *Die Partizipien im Ägyptischen und in den semitischen Sprachen*, dans *Form und Mass*, 1987, p. 337-360 ; E. MELTZER, *Participles, Relative Forms and Gemination in Middle Egyptian*, dans *LingAeg.*, 1 (1991), p. 227-240 ; K. JANSEN-WINKELN, *Nisbeadjektive und Partizip*, dans *LingAeg.*, 3 (1993), p. 7-16 ; L. DEPUYDT, *Twixt Relative Verb Form and Passive Participle in Egyptian*, dans *ZDMG*, 146 (1996), p. 1-24 ; K. JANSEN-WINKELN, *Intensivformen und "verbale Pluralität" im Ägyptischen*, dans *LingAeg.*, 5 (1997), p. 123-136.



XXXV. LA FORME *śḏm.tj.fj*

I. Nature et morphologie

§ 871 La *śḏm.tj.fj* est une forme nominale utilisée avec la signification d'un participe prospectif actif ; elle exprime donc ce qui appartient au domaine du futur, éventuellement modalisé. On peut la traduire par "qui entendra", "qui peut entendre" ou "qui doit entendre". En fait, la forme *śḏm.tj.fj* exprime à l'origine un perfectif. Elle décrit donc un procès qui est envisagé comme terminé et comme débouchant sur une nouvelle situation. C'est cette nuance qui l'oppose à la construction pseudo-verbale *r* + infinitif, où la nuance de perfectivité est absente. Cette particularité se remarque le mieux lorsque la *śḏm.tj.fj* est employée avec des verbes d'Aktionsart inchoative ou atélique. On opposera ainsi les paires suivantes :

śḏm.tj.fj	qui écoutera	*nty r śḏm*	qui entendra
m33.tj.fj	qui regardera	*nty r m33*	qui verra
ḥk3.tj.fj	qui gouvernera	*nty r ḥk3*	qui prendra le pouvoir

Cette forme est caractérisée sur le plan morphologique par les désinences suivantes, qui sont rarement complètes, car elles peuvent s'écrire sans le(s) *-j* :

Sing.	masc.	[hiéroglyphes]	*t(j).f(j)*
	fém.	[hiéroglyphes]	*t(j).ś(j)*
Pl. commun		[hiéroglyphes]	*t(j).śn*

Les désinences sont notées après le déterminatif éventuel, sauf ⌓ (graphie abrégée de *-tj*) qui précède volontiers le déterminatif. Celles-ci sont évidemment fonction de l'antécédent exprimé ou virtuel. Le neutre est rendu par le féminin ou par le pluriel.

ex. 1431 : [hiéroglyphes] *św3.t(j).śn* "ceux qui viendront à passer".

ex. 1432 : *ḫpr.tj.śj/śn* "ce qui doit arriver"

Les *gem.* ont une racine géminée, mais les *inf.* présentent une racine brève.

ex. : [hiéroglyphes] *m33.t(j).fj* ; [hiéroglyphes] *mr.t(j).f(j)* ; [hiéroglyphes] *rdi.t(j).fj*

II. Emplois

§ 872 En tant que forme nominale, la forme *śḏm.tj.fj* peut assumer les fonctions d'adjectif (à l'exception toutefois de la fonction prédicative) ou de substantif.

A. Épithète

ex. 1433 :

ḫꜣś.t wnn.tj.śj ḥr mw.f "un pays qui lui sera fidèle " (*Sinouhé*, B 75).
Littéralement "qui sera sur son eau".

B. Substantif

ex. 1434 :

ꜣḫ.t n śḏm.t(j).fj "une chose utile pour celui qui écoutera" (*Ptahhotep*, 49).

§ 873 En tant que verbe, cette forme peut recevoir un COD (substantif ou pronom dépendant).

ex. 1435 :

ir grt fḫ.t(j).fj św "mais quant à celui qui la (*sc.* cette frontière) délaisserait" (*Berlin* 1157, 19).

Très rarement, la forme *śḏm.tj.fj* peut être utilisée dans une "cleft sentence" pour exprimer le prospectif.

ex. 1436 :

in m rf mḥ.t(j).f(j) mḥn "qui donc remplira le *méhen* ?" (*CT* VI, 194o).
On pourrait aussi imaginer de comprendre, avec haplographie de la préposition *m*, *in m rf mḥ.t(j).f(j)* <*m*> *mḥn* "qui donc s'emparera du serpent-*méhen* ?" On notera également la graphie inhabituelle du pronom interrogatif.

On se gardera de prendre pour une forme *śḏm.tj.fj* ce qui n'est qu'un subjonctif, comme dans l'exemple suivant :

ex. 1437 : ...

ir ḥm śḏm.t(j).f(j) nb (...) św t ḥm iw.t.f ḥr-ꜥ "mais quiconque aura entendu (comment le nom de sa Majesté a été proclamé), celui-là devra venir immédiatement ..." (*Urk.* IV, 257, 16-17).
Ainsi que le montre le reste du texte, il faut interpréter la forme *iw.t.f* comme un subjonctif et non comme une graphie défective de la *śḏm.tj.fj*.

III. Négation

§ 874 Cette forme est niée au moyen du verbe négatif *tm*, qui se met à la *śḏm.tj.fj*, suivi du complément verbal négatif, voire de l'infinitif (cf. *supra*, § 711).

ex. 1438 :

tm.t(j).śn *śʿr.w wi n nṯr pn špśj* "ceux qui ne m'auront pas laissé monter vers ce dieu vénérable" (*Néferhotep*, 38).

XXXVI. LES FORMES RELATIVES

I. Rappel et introduction

§ 875 Comme de nombreuses langues, l'égyptien a la possibilité de transformer une proposition autonome en une proposition de nature adjectivale dépendant d'un syntagme nominal. L'égyptien possède un large éventail de constructions pour rendre ce qui correspond en français aux propositions relatives déterminatives (cf. *infra*, § 1003 et suiv.). Quand le prédicat de la proposition relative est verbal, et que ce prédicat participe de l'opposition aspectuelle de base entre l'accompli et l'inaccompli, ou qu'il recouvre le prospectif, l'égyptien a le choix entre les participes et les formes dites relatives. Le choix d'un participe ou d'une forme relative est essentiellement dicté par des considérations syntaxiques, portant notamment sur la diathèse du verbe et sur la relation du verbe avec l'antécédent.

Rappelons ici que, pour qu'une proposition puisse être transformée en une relative, il faut nécessairement un syntagme nominal ayant le même référent (noté ici par l'indice *i*) que le syntagme nominal de la proposition principale qui servira d'antécédent.

1. Si l'antécédent coïncide avec le sujet grammatical du verbe de la proposition relative, que ce dernier soit à l'actif ou au passif, l'égyptien utilise un participe. Le sujet du verbe de la proposition relative est alors effacé (cf. *supra*, § 854).

> ex. : j'ai vu le dieu$_i$, le dieu$_i$ aime les hommes ⇒ j'ai vu le dieu$_i$ qui aime les hommes.

Contrairement au français, l'antécédent peut être inexprimé en égyptien quand il a une valeur générique ou une valeur référentielle neutre ; le participe est alors substantivé.

> ex. : (celui) *qui aime* / (celui) *qui est aimé*.

Au passif, l'agent de l'action peut être spécifié ; en égyptien, il est introduit par *in* ou par *ḥr* ou exprimé par un génitif direct ou indirect.

> ex. : (celui) qui est aimé *du roi*.

2. Si le verbe de la proposition relative est à la voix *passive* et que le sujet grammatical *diffère* de l'antécédent, on emploie la *construction complexe du participe passif*. Un pronom de rappel reprend nécessairement l'antécédent. Le participe garde néanmoins une trace de l'antécédent par le biais des marques de genre (cf. *supra*, § 865).

> ex. : j'ai vu le vizir$_i$; la parole du vizir$_i$ est écoutée ⇒ j'ai vu le vizir$_i$ dont la parole est écoutée (littéralement "le vizir *écouté la parole de lui*").

ex. : j'ai vu le bateau$_i$; je suis transporté dans le bateau$_i$ $\Rightarrow$ j'ai vu le bateau$_i$ dans lequel je suis transporté (littéralement "le bateau *transporté moi en lui*").

La même construction se rencontre avec les verbes intransitifs.

ex. : le bateau$_i$; on navigue dans le bateau$_i$ $\Rightarrow$ le bateau$_i$ dans lequel on navigue (littéralement "le bateau *navigué en lui*").

L'antécédent peut être inexprimé ; le participe passif est alors substantivé.

ex. : (celui) à qui est annoncée une parole (littéralement "(celui) *annoncé à lui une parole*").

L'agent peut être introduit par *ỉn* ou par *ḫr*.

3. Si le verbe de la proposition relative est à la voix *active* et que le sujet grammatical *diffère* de l'antécédent, on emploie une *forme relative*. Dans une phrase de ce type, le sujet grammatical est *toujours* exprimé (soit par le pronom suffixe, soit par un substantif), à la différence des cas précédents où le sujet grammatical est impliqué dans le participe.

La relation entre l'antécédent et la proposition relative peut être directe ou indirecte. Dans le premier cas, le syntagme nominal coindicé avec l'antécédent joue le rôle d'objet direct du verbe de la proposition relative. Lors du processus de relativisation, ce syntagme nominal disparaît en égyptien sans laisser de trace.

ex. : la tombe$_i$; j'orne la tombe$_i$ $\Rightarrow$ la tombe$_i$ *que j'orne Ø*

Dans les autres cas, le syntagme nominal joue un autre rôle que celui d'objet direct. Lors du processus de relativisation, ce syntagme laisse une trace, sous la forme d'un pronom de rappel, rappelant sa fonction au sein de la proposition relative. Dans tous les cas, la forme verbale relative conserve une trace de l'antécédent par le biais des désinences de genre.

ex. : le vizir$_i$; je donne un ordre au vizir$_i$ $\Rightarrow$ le vizir$_i$ *à qui* je donne un ordre (littéralement "le vizir que je donne un ordre *à lui*").

ex. : l'huile$_i$; mon frère aime le goût de l'huile$_i$ $\Rightarrow$ l'huile$_i$ *dont* mon frère aime le goût (littéralement "l'huile que mon frère aime le goût *d'elle*").

Comme dans les constructions précédentes, et selon les mêmes modalités, l'antécédent peut rester inexprimé ; la forme relative est alors substantivée.

ex. : (celle) *que j'aime*.

On trouve aussi cette construction avec les verbes intransitifs.

ex. : le chemin$_i$; je marche sur le chemin$_i$ $\Rightarrow$ le chemin$_i$ *sur lequel* je marche

(littéralement "le chemin que je marche *sur lui*").

ex. : le bateau$_i$; je navigue dans le bateau$_i$ ⇒ le bateau$_i$ *dans lequel* je navigue.

II. Nature, morphologie et signification des formes relatives

§ 876 Les formes relatives sont des formes adjectivales du verbe, mais qui, à la différence des participes, sont toujours actives et personnelles, car elles comportent nécessairement l'indication du sujet grammatical. Les formes relatives fonctionnent donc à la manière d'un adjectif ("un homme *que j'ai loué*"), lequel peut être substantivé ("j'ai fait *ce que louent les dieux*").

En tant que formes verbales, elles peuvent recevoir des arguments et des circonstants. De par leur caractère nominal, elles reçoivent une désinence de genre, comme l'adjectif, le substantif et les participes.

Les formes relatives se distinguent par le thème bref ou géminé, mais aussi, pour deux d'entre elles, soit par le suffixe *-n*, soit par une désinence *-j* (écrite avant le déterminatif éventuel) ou *-ti* (écrite après le déterminatif éventuel). Rappelons qu'elles présentent en outre des terminaisons de genre conformes à celui de l'antécédent.

Les formes relatives dérivent sans doute des participes passifs accompagnés d'un sujet logique. Le cas est particulièrement clair pour la forme de l'inaccompli. Ainsi, dans *ḥm.t mrr.t.f* "la femme aimée de lui" (participe inaccompli passif), le pronom *-f* a fini par être ressenti comme le sujet grammatical d'une forme verbale ***active***, c'est-à-dire "la femme qu'il aime". La naissance de ces formes relatives n'a toutefois pas entraîné la disparition de la construction précédente, et il est parfois difficile de déterminer si l'on a affaire à une construction complexe du participe passif ou à une forme relative (cf. *infra*, III).

La traduction littérale d'une forme relative est du type "(celui) qu'il entend", "(celui) qu'il a entendu", "(celui) qu'il entendra". Il faut bien se garder de ne jamais introduire le verbe par le pronom "qui" (ex. : "qui entend"),- lequel reprend l'antécédent,- puisque le sujet de la forme relative est toujours différent de son antécédent.

§ 877 Il existe trois types de formes relatives, toutes de sens ***actif*** ; deux expriment une opposition aspectuelle (inaccompli/accompli) ; la troisième véhicule la notion de prospectif.

- La première (dite *imperfective*) est une forme marquée qui note l'aspect de l'*inaccompli* (étiquette que nous préférons utiliser) ; elle se traduit souvent, dans le discours, par un présent ou, dans la narration, par un imparfait.

- La seconde (dite *perfective*) est une forme de l'aspect *accompli* (terme que nous choisirons). Sa morphologie lui vaut aussi l'appellation de forme *sḏm.(w).n.f.* Dans la narration, elle correspondra généralement à un passé simple ou un plus-que-parfait, tandis que, dans le discours, elle se rendra d'ordinaire par un passé composé.

- Le troisième est la forme *prospective* qui exprime ce qui appartient au domaine des choses à venir. Dans le discours, elle se traduit par "(celui) qu'il entendra" ; ce futur est parfois modalisé "(celui) qu'il pourra entendre", "(celui) qu'il devra entendre", (voir *infra*, ex. 1452). Dans la narration, la forme se rendra par un conditionnel, voire un subjonctif.

1. La forme relative de l'inaccompli

§ 878 Elle présente le même thème géminé que le participe inaccompli passif, dont elle semble dériver, et offre à l'occasion au masculin la désinence *-w*, écrite avant le déterminatif éventuel.

Masculin	Féminin
śḏm.(w).f	*śḏm.t.f*
mrr(.w).f	*mrr.t.f*
m33.(w).f	*m33.t.f*
didi.(w).f	*didi.t.f*

Cette forme relative, comme les deux autres, se conjugue au moyen des pronoms suffixes sujets qui indiquent la personne ; un substantif peut évidemment aussi servir de sujet. Dans ce dernier cas, un sujet nominal peut être séparé de la forme verbale par un datif suffixal.

ex. : *śḏm.w.k* "(celui) que tu entends".

śḏm.w ḥm.t.k "(celui) que ta femme entend".

2. La forme relative de l'accompli

§ 879 La forme relative de l'accompli est aisément reconnaissable à son suffixe *-n*, qui doit être analogue à celui de la forme suffixale de l'accompli *śḏm.n.f* (les deux formes étant toutefois vocalisées différemment). Elle présente pour les verbes faibles et géminés un thème bref. Au masculin, elle offre parfois la désinence *-w*, qui précède son suffixe *-n*.

ex. : *śḏm.w.n.k* "(celui) que tu as entendu".

śḏm.w.n ḥm.t.k "(celui) que ta femme a entendu".

Masculin	Féminin
śḏm(.w).n.f	*śḏm.t.n.f*
mr(.w).n.f	*mr.t.n.f*
mꜣ.(w).n.f	*mꜣ.t.n.f*
rdi.(w).n.f	*rdi.t.n.f*

3. La forme relative prospective

§ 880 Dérivée du participe prospectif, son thème est bref et peut présenter une désinence *-j* au masculin et *-ti* au féminin (parfois réduite à ⌓, qui précède alors le déterminatif éventuel), surtout avec les *3ae inf.*.

Masculin	Féminin
śḏm(.j).f	*śḏm.ti.f*
mrj.f	*mr.tj.f*
mꜣj.f	*mꜣ.ti.f*
dj.f	*di.ti.f*

ex. : *śḏm.j.k* "(celui) que tu entendras".

śḏm.j ḥm.t.k "(celui) que ta femme entendra".

Enfin, J.-J. Clère a suggéré l'existence d'une quatrième forme relative, qui aurait été en usage avant la 12e dynastie. D'un point de vue morphologique, elle paraît identique à la forme relative prospective (absence à la fois de gémination et du suffixe *-n*), mais recouvrirait un sens accompli. En réalité, les exemples invoqués à l'appui de cette forme sont également susceptibles de s'expliquer comme des prospectifs. C'est le caractère modal du prospectif qui est utilisé pour exprimer des faits présentés comme souhaitables dans le passé, voire des faits indéfinis dans le passé. On observera notamment qu'on trouve cette forme dans des contextes où le français recourt lui-même volontiers au subjonctif, c'est-à-dire dans des propositions négatives ou des propositions dont l'antécédent est indéfini.

Si, dès le début de la 12e dynastie, sauf avec de rares exceptions comme les verbes

wnn et *ḫpr*, l'égyptien utilisera la forme *sḏm.(w).n.f* pour marquer l'accompli, il n'est donc pas exclu qu'à haute époque une seule forme relative ait pu exprimer l'accompli et le prospectif.

ex. 1439 :
nn ʿwꜣ(.ỉ) nn ỉṯ(.ỉ) ỉš.t.f "il n'y a pas d'homme que j'aie volé, il n'y a pas d'homme dont j'aie pris les biens" (*Abydos* III, 29).
Littéralement "non existant est (celui) que j'aurais pu voler, non existant est (celui) que j'aurais pu prendre les biens de lui". La présence de deux formes sans *-n* exclut une omission accidentelle du *-n* de la *sḏm.(w).n.f*. Par ailleurs, le contexte et une formule parallèle (*nn ỉṯ(.w).n.(ỉ) ỉš.t.f* [*Siut*, III, 7]) imposent clairement l'aspect accompli.

ex. 1440 :
ỉw ỉr.n.(ỉ) r mšʿ n ḏꜣm.w m Ḥfꜣ.t m ỉw nb ḳśn hꜣj.(ỉ) r.f "j'ai commandé les recrues à Héfat et en tout endroit dangereux où j'ai pu aller" (*Moʿalla*, VI, α, 6-8).
L'expression *ỉrỉ r mšʿ* signifie sans doute littéralement "exercer la fonction de 'bouche de l'armée' ".

III. DISTINCTION ENTRE PARTICIPES ET FORMES RELATIVES

§ 881 Nous avons vu que *ḥm.t mrr.t.f* pouvait aussi bien s'analyser comme "la femme aimée de lui" (participe inaccompli passif) que comme "la femme qu'il aime" (forme relative de l'inaccompli). On peut toutefois considérer qu'on a affaire à une forme relative de l'inaccompli plutôt qu'à un participe passif inaccompli dans les cas suivants.

- Lorsque le verbe est suivi d'un sujet et d'un COD tous deux substantivaux.

ex. 1441 : ...
ỉnk ... ḥss.w nb.f šm.t.f "je suis ... (un homme) dont le maître loue la démarche" (*Louvre* C 1, 8-9).
Littéralement "je suis un (homme) que son maître loue la démarche de lui". Dans le cas d'une construction complexe du participe passif, le sujet serait introduit par *ỉn* ou par *ḫr* (cf. *supra*, § 868).

- Lorsque le substantif sujet est séparé du verbe. Dans pareil cas, le sujet ne peut plus être analysé comme le sujet logique d'un participe passif exprimé au moyen du génitif direct.

ex. 1442 :
mrr.t nb.t kꜣ.ỉ "tout ce que mon ka désire" (*Urk.* IV, 618, 11).

- Lorsque le verbe est suivi d'un sujet et d'un complément indirect ou circonstanciel.

ex. 1443 : [hieroglyphs]
ir wpwtj nb h(3)b.w ṯ3tj m wp.t "quant à tout messager que le vizir envoie avec une mission" (*Urk.* IV, 1107, 11).
Si *ṯ3tj* était le sujet logique d'une construction complexe du participe passif, il serait introduit par *in* ou par *ḫr*.

§ 882 La graphie [hieroglyphs], à première vue, peut recouvrir différentes choses :

- une forme relative *śḏm.w.n.f*, "(celui) qu'il a entendu",
- un participe passif d'une construction complexe suivi d'un datif suffixal, donc *śḏm.w n.f*, "prêté l'oreille à lui",
- un participe actif suivi d'un datif suffixal, donc *śḏm.w n.f* "prêtant l'oreille à lui".

Si cette même graphie est suivie d'un substantif, on peut hésiter entre :

- une forme relative de l'inaccompli suivie d'un datif suffixal, puis du sujet, donc *śḏm.w n.f* N, "que N prête l'oreille à lui", c'est-à-dire "à qui N prête l'oreille",
- un passif *śḏm.w* (forme de la conjugaison suffixale) suivi d'un datif suffixal puis du sujet.

IV. EMPLOIS DES FORMES RELATIVES

§ 883 Elles fonctionnent soit avec la valeur d'une épithète, soit avec la valeur d'un substantif, selon que l'antécédent est ou n'est pas exprimé.

1. Rôle d'épithète

§ 884 Utilisées derrière un antécédent, les formes relatives le qualifient à la manière d'un adjectif.

a) Si le COD dans la proposition relative est *identique* à l'antécédent, la forme relative s'emploie sans pronom de rappel.

ex. 1444 : [hieroglyphs]
nn n ḫ.t rdi(.w).n.i n nn n wʿb.w "ces choses que j'ai données à ces prêtres" (*Siut*, I, 270).
Forme relative de l'accompli.

b) Si le COD est *différent* de l'antécédent, ce dernier sera repris dans la proposition relative par un pronom de rappel, lequel, dans la traduction, sera transformé en pronom relatif correspondant.

ex. 1445 : [hieroglyphs]
mḫ3.t tw n.t Rʿ f33.t.f M3ʿ.t im.ś "cette balance de Rê avec laquelle il pèse la Maât" (*CT* V, 321c B1C).

Littéralement "cette balance de Rê qu'il pèse la Maât avec elle" ; forme relative de l'inaccompli.

ex. 1446 :

(Hatchepsout) *ḳmỉ.t.n bꜣ.w ỉwnw nfr(w).ś* "dont les Âmes d'Héliopolis ont créé la perfection" (*Urk.* IV, 361, 9).

Littéralement "que les Âmes d'Héliopolis ont créé la perfection d'elle" ; forme relative de l'accompli.

c) Si le verbe est intransitif, on ne peut évidemment lui adjoindre qu'un complément indirect ou circonstanciel.

ex. 1447 :

(Wśỉr ...) nrr.w n.f śḫm.w ꜥꜣ.w "(Osiris) à cause duquel les grands et les puissants ont peur" (*Louvre* C 30, I, 9-10).

Littéralement "Osiris (...) que les grands et les puissants ont peur à cause de lui" ; forme relative de l'inaccompli.

ex. 1448 :

wꜣ.t ỉỉ.t.n.f ḥr.ś "la route qu'il avait empruntée" (*Bersheh* I, 14, 1).

Littéralement "la route qu'il était venu sur elle" ; forme relative de l'accompli.

Il arrive que le pronom de rappel doive être recherché dans une proposition dépendant de la forme relative, qu'il s'agisse d'une forme de la conjugaison suffixale servant par exemple de complétive, ou d'un infinitif. La dépendance doit parfois être prise dans un sens large. C'est ainsi que le pronom de rappel se trouve parfois dans un discours direct introduit par une forme relative.

ex. 1449 : ("cette narine")

mrr.w Mntw nb Wꜣś.t ꜥnḫ.f ḏ.t "dont Montou, maître de Thèbes, désire qu'elle vive éternellement" (*Sinouhé*, B 237-238).

Littéralement "que Montou désire qu'elle vive". Le pronom de rappel *.f* sert de sujet à la proposition complétive objet régie par la forme relative.

ex. 1450 :

mrr.w Ḏḥwtj mꜣ.f m ḥr.t-hrw n.t rꜥ nb "celui que Thot aime voir chaque jour" (*Hatnub*, 17, 6).

Littéralement : "que Thot aime de voir lui". Le pronom de rappel *.f* joue ici le rôle d'objet de l'infinitif, lui-même objet de la forme relative.

2. Rôle de substantif

§ 885 La forme relative peut jouer les rôles d'un substantif. Le neutre est exprimé par le féminin, souvent accompagné du déterminatif du pluriel. Une épithète peut accompagner la forme relative substantivée (ex. : *mỉ ḏd.t.n.f nb.t* "comme tout ce qu'il a dit"). Le pronom de rappel n'est nécessaire que si le COD est différent de l'antécédent. La

forme relative peut être accompagnée d'un déterminatif spécifique, placé derrière le sujet pronominal éventuel ; si le référent est un être humain, on trouvera le plus souvent l'homme assis (cf. *infra*, ex. 1454), si le référent est un neutre, le signe de l'abstraction.

A. *Sujet*

ex. 1451 :

nfr ir.t.i n.k "bon (est) ce que je ferai pour toi" (*Sinouhé*, B 77).

Forme relative prospective servant ici de sujet à une proposition à prédicat adjectival.

B. *Complément d'objet direct*

ex. 1452 :

r rḫ di.t.i m r(ꜣ).i "pour chercher une (chose) que je pourrais mettre dans ma bouche" (*Naufragé*, 46).

Forme relative prospective. La traduction de *rḫ* par "(re)chercher" est un effet de sens de l'aspect inaccompli véhiculé par l'infinitif.

C. *Génitif direct et indirect*

ex. 1453 :

sꜥꜣ.f rn pr(.w).n.f ḫnt.f "il magnifie le nom de celui dont il est issu" (*Urk.* VII, 46, 17).

Littéralement "de celui qu'il est sorti de lui" ; forme relative de l'accompli.

D. *Complément circonstanciel*

ex. 1454 :

("le noble") *tm ṯni ḫm.(w).n.f r rḫ.(w).n.f* "ne distinguant pas celui qu'il ne connaît pas de celui qu'il connaît" (*Urk.* IV, 971, 10).

La première forme relative joue le rôle de COD, la seconde est le régime de la préposition *r* ; les deux formes de l'accompli se traduisent par un temps présent à cause de l'*Aktionsart* des verbes utilisés.

E. *Prédicat d'une phrase nominale avec pw pour sujet*

ex. 1455 :

mk irr.t.sn pw "vois, c'est ce qu'ils font de coutume" (*Oasien*, B1, 45).

Forme relative de l'inaccompli.

F. *Construction sḏm pw ir(.w).n.f*

Dans cette construction, presque limitée aux verbes de mouvement, *pw* est le sujet apparent, la forme relative substantivée *ir(.w).n.f* est le sujet réel, et l'infinitif *sḏm* le prédicat, d'où la traduction littérale "c'est entendre ce qu'il a fait", construction narrative à traduire par "alors il entendit" (cf. *infra*, § 1034). Quel que soit le genre de l'infinitif, on notera que la forme relative se présente toujours au masculin.

ex. 1456 :

wḏꜣ pw ir(.w).n ḥm.f r pr-mḏꜣ.t "alors Sa Majesté se rendit à la bibliothèque" (*Néferhotep*, 6-7).

Pour la construction *śḏm pw irj*, avec un participe passif "c'est entendre ce qui fut fait", cf. *supra*, ex. 1397.

V. NÉGATION

§ **886** Forme adjectivale ne constituant pas le coeur de la relation prédicative, la forme relative est niée grâce au verbe négatif *tm*, qui revêt la forme relative, tandis que le verbe nié se met au cas du complément verbal négatif, voire à l'infinitif (cf. *supra*, § 711).

ex. 1457 :

ś.t nb.t tm.t.n(.i) ir(.w) mnw im.ś "tout endroit dans lequel je n'ai pas fait de monument" (*Louvre* C 15, 4).

§ **887** On prendra garde qu'une forme relative encadrée par la négation *n...iś* reste positive, demeurant en dehors du champ de la négation. En effet, cette tournure négative peut porter non pas sur la forme qu'elle encadre, mais sur le lien prédicatif (cf. *supra*, § 302 ; 483 ; 628-631).

ex. 1458 :

n gm.t.(i) ir(.w) iś pw in it.w "ce n'est certes pas (une chose) que j'ai (pu) trouver (déjà) faite par les ancêtres" (*Mo'alla*, IV, 25).

Sur cette construction, cf. Vandier, *Mo'alla*, p. 196-197. *Gm.t.(i)* a sans doute un sens accompli (peut-être pas exempt d'une certaine modalisation, ce que reflète notre traduction) ; si l'on ne retient que la valeur d'accompli, on aurait ainsi un exemple de la quatrième forme relative dont il a été question plus haut (cf. *supra*, § 880). Cette forme relative substantivée sert de prédicat à *pw*. Quant à *ir(.w)*, c'est un parfait ancien qualifiant l'objet, c'est-à-dire l'antécédent non exprimé de la forme relative. On notera que le parfait ancien ne présente pas la désinence *-ti*, terminaison normalement utilisée pour exprimer le féminin et le neutre. Ainsi qu'il en existe d'autres exemples dans des textes du Moyen Empire, on peut se demander si l'on n'assiste pas déjà dans ce cas à un changement dans l'expression du neutre préfigurant l'usage du néo-égyptien, lequel recourt au masculin.

§ **888** Une forme relative substantivée peut aussi être utilisée derrière la négation *nn* ou *nn wn*. Avec ce prédicat de non-existence, auquel la forme relative substantivée sert de sujet, à nouveau ce n'est pas la forme relative elle-même qui est niée, mais bien le lien prédicatif.

ex. 1459 :

nn wn ḫm.t.n.f r-śj "il n'y a absolument rien qu'il ignore" (*Urk.* IV, 1074, 3).

La forme relative de l'accompli se traduit par un présent à cause de

l'Aktionsart du verbe *ḫm* (cf. *supra*, ex. 1454).

BIBLIOGRAPHIE

B. GUNN, *The Prospective Relative Form*, dans *Studies in Egyptian Syntax*, Paris, 1924, p. 1-25 ; J.-J. CLÈRE, *Une nouvelle forme verbale relative en égyptien*, dans *Actes du 21e Congrès des Orientalistes*, Paris, 1949, p. 64-66 ; W. BARTA, *Die relativischen Formen der Suffixkonjugation versus Relativformen im Alt- und Mittelägyptischen*, dans *ZÄS*, 119 (1992), p. 3-9.



SIXIÈME PARTIE

ORGANISATION DE L'ÉNONCÉ

XXXVII. LES PROPOSITIONS DÉPENDANTES PRÉSENTATION

§ **889** La notion de proposition dépendante est assez lâche en linguistique. Dans un premier temps, il convient de distinguer deux grandes structures: le niveau macro-syntaxique et celui de la phrase.

I. MACRO-SYNTAXE

§ **890** La macro-syntaxe s'occupe de la manière dont un texte est structuré, c'est-à-dire principalement de la manière dont les phrases s'articulent. Dans nos langues occidentales, la cohésion interphrastique est assurée surtout par des moyens lexicaux (conjonctions de coordination ou adverbes). D'autres langues au contraire recourent à des moyens grammaticaux spécialisés. C'est ainsi que l'égyptien possède plusieurs formes dont la fonction essentielle est d'exprimer la continuité du récit. Ces questions seront abordées dans un chapitre particulier (cf. *infra*, ch. XLII).

II. LA PHRASE

§ **891** Au niveau de la phrase, il faut établir des distinctions selon la fonction des propositions dépendantes. Comme on a souvent eu l'occasion de le souligner, il y a rarement dans les langues adéquation entre formes et fonctions. Dans ce cas précis, une approche fonctionnelle est d'autant plus justifiée eu égard à la multiplicité des moyens mis à la disposition de l'égyptien pour exprimer une même fonction. On isolera ainsi les propositions non autonomes à valeur adverbiale (*grosso modo* les circonstancielles), à valeur adjectivale et à valeur substantivale.

§ **892** Les propositions à valeur adjectivale modifient un syntagme nominal. Plusieurs constructions sont concernées en égyptien:

- les participes et formes relatives,
- les constructions introduites par *ntj*.

À celà il faut ajouter des formes de la conjugaison suffixale enchâssées et certaines constructions asyndétiques avec pronom co-indexé (p. ex. *niw.t nn ḥḳ3.ś* "une ville qui n'a pas de gouverneur"). Toutefois, il faut rester conscient qu'il s'agit de propositions à valeur circonstancielle. À ce titre, elles seront traitées dans le chapitre réservé aux propositions circonstancielles (cf. *infra*, ch. XXXIX).

§ **893** Les propositions à valeur substantivale sont essentiellement des propositions complétives objet ou sujet. Ces emplois font l'objet d'un chapitre séparé (cf. *infra*, ch. XXXVIII). Les autres emplois substantivaux (*Wechselsätze*, etc.) n'ont pas fait l'objet d'un chapitre de synthèse.

§ **894** Les propositions à valeur adverbiale ont pour fonction de modifier la proposition logique ou l'énoncé (cf. introduction), ou un syntagme nominal. Quand elles portent sur la proposition, elles correspondent dans nos langues à des propositions circonstancielles; si elles précisent un syntagme nominal, elles se rendront par des propositions circonstancielles ou relatives. Ces propositions à valeur adverbiale font l'objet d'un chapitre séparé (cf. *infra*, ch. XXXIX).

XXXVIII. LES PROPOSITIONS COMPLÉTIVES

§ 895 Les rôles de sujet et d'objet sont d'ordinaire remplis par les substantifs ou leurs substituts. Par exemple, dans l'énoncé "il mange du pain", le pronom personnel "il" est le sujet, et le syntagme nominal "du pain", l'objet. Avec certains verbes, des propositions complètes peuvent assumer ce rôle. On les appelle des propositions complétives sujet ou objet. Ainsi, dans l'énoncé "il sait que je suis parti", c'est la proposition "je suis parti" qui est l'objet du verbe "savoir". De même, dans "il advint qu'il fut nommé général", la proposition "il fut nommé général" joue le rôle de sujet du verbe "advenir".

I. La proposition complétive sujet

§ 896 Une proposition prédicative peut jouer le rôle de sujet dans un certain nombre de combinaisons. Toutes ne sont pas à proprement parler des complétives. C'est ainsi que nous ne traiterons pas ici des propositions substantivées jouant le rôle de sujet dans une *Wechselsatz* (cf. *supra*, § 575, 601, 611, 619), dans une proposition à prédicat adjectival (type *nfr śḏm.f* "il est bon qu'il entende", cf. *supra*, § 495), ou dans une proposition avec un prédicat de non-existence (*nn, nn wn, n-wn.t*, cf. *supra*, § 642-643). Nous nous bornerons donc à examiner les propositions prédicatives jouant le rôle de sujet d'un verbe.

1. Le verbe *ḫpr* "advenir, se produire"

§ 897 Un procès peut être entièrement substantivé et servir de sujet logique à *ḫpr* pour marquer une manifestation soudaine. Il faut, semble-t-il, envisager différents types de constructions. Tout d'abord, l'égyptien peut avoir recours à une forme substantive *mrr.f*. C'est le cas du premier exemple, et probablement des exemples 1461 et 1462. La coloration temporelle provient de la forme à laquelle est conjugé le verbe *ḫpr* : forme *śḏm.n.f* dans le premier exemple, subjonctif ou prospectif dans l'exemple 1461, "nouveau" perfectif succédant, à la 18[e] dynastie, à la construction (*iw*) *śḏm.n.f* dans l'exemple 1462 (cf. *supra*, § 568).

ex. 1460 :

ḫpr.n h33 mśw-(nj)-św(t) r wı͗3.wj "il se produisit que les enfants royaux descendent dans les deux bateaux" (P. *Ramesseum* B, 53).

Dans ce document, la construction *ḫpr.n* + complétive sujet est abondamment attestée. La répartition des formes semble s'effectuer de la manière suivante : à l'actif, forme *mrr.f*, au passif, forme *śḏm.w.f*, mais forme *śḏm.tw.f* si l'agent est spécifié.

ex. 1461 :

ḫpr iś iwd.k tw r ś.t tn "et il adviendra que tu t'en iras de ce lieu" (*Naufragé*, 153).

ex. 1462 :

ḫpr świ śnḏm ḥm.f m ḏ3dw "or, il se fit que Sa Majesté s'installa dans la salle du trône" (*Urk.* IV, 26, 12).

Dans l'exemple suivant, il est difficile, au vu de la graphie, de faire de *rwi.f* une forme substantive *mrr.f*. Il est sans doute préférable de l'interpréter comme un subjonctif, forme dont la présence s'explique à la fois par le souci de modaliser le procès de la complétive et par la valeur de dépendance qui s'attache au subjonctif (cf. l'emploi du subjonctif derrière certaines prépositions-conjonctions).

ex. 1463 :

nn ḫpr m-ʿ.f rwi.f hrw ḳśn.t "il n'adviendra pas de son fait qu'elle (*sc.* l'âme-*ba*) puisse s'échapper le jour [du malheur]" (*Désabusé*, 9-10).

Dans l'exemple 1464, il ne peut à nouveau être question d'une forme substantive *mrr.f*. La graphie *rdi.tw.i* suggère un aoriste passif ou un subjonctif passif. L'un et l'autre peuvent se justifier. L'emploi de l'aoriste peut sembler inattendu au premier abord. Toutefois, le néo-égyptien offre des parallèles en la matière puisque *ḫpr* peut prendre comme complétive sujet une proposition circonstancielle introduite par *iw*. Enfin, la présence du subjonctif, à défaut de modaliser le procès dans le cas présent, peut à nouveau se justifier comme forme dépendante.

ex. 1464 :

ʿḥʿ.n (...) ḫpr.n rdi.tw.i ḥr ẖ.t.i r dw3-nṯr n.f "et il arriva que je fus projeté à plat ventre pour lui rendre grâce" (*Naufragé*, 166-167).

À l'actif, l'expression "se mettre sur le ventre" se construit d'ordinaire avec un complément d'objet réfléchi. On trouve néanmoins des cas où l'objet direct a été effacé : *Néferti* P, 8 : *rdi.in.śn ḥr ẖ.t.śn m-b3ḥ ḥm.f* "ils (se) mirent alors à plat ventre en présence de Sa Majesté". Comme la graphie du verbe *rdi.tw.i* nous invite d'ailleurs à le faire, la construction du *Naufragé* peut dès lors s'interpréter comme la conversion passive de cette tournure, plutôt que comme un infinitif (*rdi.t(w).i*).

L'exemple suivant offre un cas où l'on a affaire à une proposition autonome, sans doute à valeur circonstancielle, utilisée en parataxe. Il faut ici supposer que le sujet grammatical de *ḫpr.n* a été effacé (forme verbale à sujet zéro).

ex. 1465 :

ḫpr.n Ø rś nn wi ḥnʿ "or, il se fit que je n'étais pas avec (eux)" (*Naufragé*, 130-131).
Rś est une particule.

Dans le dernier exemple, le verbe principal *ḫpr.n* semble presque faire office d'une particule d'énonciation. En effet, il n'est guère vraisemblable que la proposition suivante, pleinement autonome et contenant le convertisseur du passé *wn*, se rattache grammaticalement à *ḫpr*, même si théoriquement, on pourrait songer à faire de *wn* un subjonctif. On notera par ailleurs que le verbe *ḫpr* connaît une tendance à la grammaticalisation, voire à la lexicalisation (cf. copte ϵϣωπϵ).

ex. 1466 :

ḫpr.n św wn ḥm n (nj)-św(t) bit(j) N m n(j)-św mnḫ m tꜣ pn r-ḏr.f "il se fit que le roi de Haute et de Basse Égypte N était un roi efficient dans le pays tout entier" (*Néferti*, 1).

2. La complétive sujet de verbes passifs

§ 898 Comme on le verra en détail plus bas, certains verbes acceptent, à l'actif, une complétive objet. Quand ces verbes sont conjugués au passif, la complétive objet devient naturellement une complétive sujet. Cette possibilité est particulièrement bien attestée pour le verbe *rdi* dans son emploi factitif "faire en sorte que", mais on la rencontre aussi avec d'autres verbes, notamment les verbes jussifs.

ex. 1467 :

rdi.(w) ḳꜣ.ś śt ḥr-ʿ.wj "on fit en sorte qu'elle s'élève immédiatement" (P. *Kahun*, 5, 36).

ex. 1468 :

*mk wḏ(.w) św*ʿ***b.k** *pꜣ r-pr n ꜣbḏw* "vois il t'a été ordonné de purifier le temple d'Abydos" (*Louvre* C 12, 6).

Pour terminer, il faut signaler une tournure avec le verbe *wdf* "retarder", qui, dans certains cas, équivaut presque à une négation.

ex. 1469 :

ir wdf.(w) rdi.k mꜣ.i bꜣ.i šw.t.i "si tu tardes à me permettre de voir mon *ba* et mon ombre" (*Livre des Morts*, 89, 7).
Littéralement "s'il est retardé que tu fera en sorte que je regarde mon *ba*". *Rdi.k* et *wdf(.w)* sont des prospectifs.

ex. 1470 :

ỉr wdfỉ ḏꜣꜣ.ṯn mḫn.t n N pn "s'il tarde que vous conduisiez la barque à cet N" (*Pyr.* 1223a).

Ḏꜣꜣ est une forme verbale substantivée ; *wdfỉ* est une orthographe archaïque de *wdf.*

3. La complétive sujet dans la négation *n-sp sḏm.f*

§ 899 Pour rappel, la négation *n-sp sḏm.f* fait également usage d'une complétive sujet, la forme *sḏm.f* étant grammaticalement un subjonctif jouant le rôle de sujet du verbe *sp* "se produire". Cette construction a été vue en détail dans le chapitre consacré aux négations de la conjugaison suffixale (cf. *supra*, § 654).

II. La proposition complétive objet

§ 900 La proposition complétive objet est toujours dans une position de dépendance logique vis-à-vis d'une autre proposition qu'on appellera la proposition principale. Cette dépendance logique ne se reflète pas toujours dans la syntaxe. Considérons, par exemple, le cas des propositions complétives après un verbe déclaratif. La comparaison avec le français est trompeuse, car la dépendance de la proposition complétive y est fortement marquée, entre autres, par la présence d'un relateur, mais encore par des contraintes sur le choix du mode ou du temps (concordance des temps), et par l'harmonisation des éléments déictiques due au passage au discours indirect. Ainsi, dans l'énoncé "il disait qu'il viendrait", la proposition complétive est introduite par un relateur "que", et l'énoncé sous-jacent du discours direct "je viendrai" a subi, du fait de son inclusion dans une autre proposition, une modification dans la conjugaison du verbe (utilisation du conditionnel) et dans le choix du pronom (emploi de la 3e personne en style indirect). Toutes les langues n'ont pas un tel système. Par exemple, l'allemand, à côté des complétives introduites par le relateur "daß", peut, avec certains verbes, recourir à une juxtaposition simple : "ich glaube, daß du verrückt bist" et "ich glaube, du bist verrückt". De même, en anglais, le relateur "that", qui introduit la complétive objet, peut être omis comme dans l'énoncé "he said Ø he didn't want to come". Le grec ancien quant à lui utilise habituellement le relateur ὅτι pour introduire une complétive, mais se dispense généralement de toute concordance des temps ('Απεκρίνατο ὅτι αὐτοῖς οὐ μεταμελήσει "il répondit qu'ils n'auraient pas à s'en repentir"), et peut même laisser les pronoms personnels comme ils apparaissent dans le style direct. Enfin le latin garde des vestiges de l'ancienne relation paratactique entre proposition principale et proposition (logiquement) dépendante : *ad me scribas velim* "je voudrais que tu m'écrives", littéralement "pourrais-tu m'écrire, je le voudrais".

§ 901 Tous ces moyens de rendre la complétive objet se retrouvent en égyptien, depuis la parataxe simple, jusqu'à l'emploi d'un relateur spécifique comme *wnt* ou *ntt*. Le choix est fonction de plusieurs critères. Le plus important semble être la nature logique de la proposition complétive. En effet, sous la dénomination générique de proposition complétive se cache une réalité diversifiée. On peut en gros répartir les propositions complétives en trois classes suivant qu'elles rapportent un procès présenté globalement, un procès vu comme une situation où se trouve l'un des actants ou, enfin, un procès soumis à la subjectivité du sujet du verbe introducteur.

a) Les propositions complétives rapportant un procès global sont très fréquentes. Elles se trouvent d'ordinaire après des verbes déclaratifs, de connaissance ou de perception : "je dis qu'il fait beau", "je sais que vous viendrez demain".

b) Une proposition complétive peut aussi rapporter un procès en le présentant comme une situation. Dans ce cas, un des actants de la proposition complétive joue le rôle d'objet direct du verbe introducteur. Ce sont les verbes de perception qui recourent le plus volontiers à cette possibilité. Dans l'énoncé "j'ai trouvé la porte ouverte", "la porte" fait figure d'objet direct et "ouverte" joue le rôle d'attribut, ou mieux d'une extension adverbiale. La manière de présenter la situation est donc un peu différente de celle qui consiste à rapporter un procès de manière brute. À côté de l'énoncé cité ci-dessus, on pourrait en effet avoir "j'ai trouvé que la porte était ouverte", où le locuteur rapporte le fait globalement. La distinction entre ces deux types de complétives est assez aisée à opérer en français, mais beaucoup moins en égyptien, ainsi que nous le verrons.

c) Enfin, il existe des complétives objet qui expriment une intention du sujet de la principale. Ce type de complétive se trouve principalement avec les verbes jussifs et les verbes exprimant un souhait ou une crainte "je vous ordonne de venir", mais aussi avec les verbes déclaratifs "je vous dis de venir".

complétives rapportant un procès global	verbes déclaratifs verbes de connaissance verbes de perception
complétives rapportant un procès vu comme une situation	verbes de perception verbes de connaissance
complétives reflétant la subjectivité du sujet de la principale	verbes jussifs verbes de souhait ou de crainte verbes déclaratifs verbes de perception ou d'opinion

On voit d'après ce tableau que certaines catégories de verbes peuvent recevoir deux types de complétives, tandis que d'autres sont limitées à un seul type. Cette situation se

retrouve en égyptien, où le choix de l'un ou l'autre type de complétive entraîne une modification du sens du verbe de la principale (cf. *infra*, § 903, 921).

§ 902 Un autre critère important est la diachronie. En effet, l'égyptien classique charrie, dans des proportions variées, des constructions isofonctionnelles, c'est-à-dire des constructions entre lesquelles aucune différence de sens n'est perceptible. Seulement, certaines d'entre elles ne sont plus que des vestiges en égyptien classique, tandis que d'autres ont été récemment créées. Aussi le plus souvent, la différence entre ces constructions devra davantage être recherchée sur le plan stylistique.

§ 903 Les verbes susceptibles en égyptien de recevoir une complétive objet peuvent se répartir en quelques grandes classes suivant le sens. On gardera présent à l'esprit que certains verbes, moyennant une construction appropriée dans la complétive, peuvent changer de classe. Dans la liste qui suit, nous avons laissé de côté les verbes auxiliaires grammaticaux (*ỉrỉ* "faire"), ou temporels (*pꜣ(w)* "avoir fait dans le passé", etc.) et les verbes aspectuels (*wḥm* "recommencer", *ḫpr* "se mettre à", *ꜣb* "stopper", *šꜣꜥ* "commencer", etc.), qui ne posent guère de problème, se construisant tous avec l'infinitif. Les premiers ont déjà été examinés précédemment (cf. *supra*, § 655, 831, 832) ; quant aux auxiliaires aspectuels et modaux, ils feront l'objet d'un bref traitement dans le dernier paragraphe de ce chapitre.

a) verbe déclaratif : *ḏd* "dire"

b) verbes de connaissance : *rḫ* "connaître, savoir", mais aussi comme auxiliaire modal "être capable de" ; *śỉꜣ* "savoir"

c) verbes de perception : *ỉb* "s'imaginer", *mꜣꜣ* "voir, constater", mais aussi, dans certains cas, verbe jussif "veiller à" ; *śḏm* "entendre, entendre dire" ; *gmỉ* "trouver, s'apercevoir, constater"

d) verbes exprimant une opinion ou un sentiment : *ꜣw-ỉb* "être content", *ḥmt* "penser", *śnḏ* "craindre", *śḫꜣ* "se souvenir", *kꜣỉ* "penser"

e) verbes jussifs : *wḏ* "ordonner", *rdỉ* "faire en sorte", *mrỉ* "souhaiter, désirer".

1. Les complétives rapportant un procès global

§ 904 Ce type de complétive peut se rencontrer après un verbe qui n'implique pas la subjectivité de son sujet, c'est-à-dire principalement un verbe déclaratif, un verbe de connaissance ou un verbe de perception. Les faits rapportés peuvent être de nature fort différente : une action ou une situation ; le fait peut s'inscrire dans le présent, le passé ou le futur, être lui-même modalisé ou présenté d'une manière énonciativement marquée. En d'autres termes, la proposition complétive reflète quasiment toutes les constructions attestées en égyptien, à l'exception de l'impératif qui appartient exclusivement au domaine du style direct. On trouvera donc des propositions non verbales, des propositions

verbales, voire des propositions énonciativement marquées comme les "cleft sentences" ou les temps seconds.

A. *La parataxe simple*

§ 905 La manière la plus simple de rendre la complétive est de recourir à une parataxe, c'est-à-dire de juxtaposer la principale et la complétive. Ce moyen de procéder est attesté dès l'Ancien Empire et se rencontre encore à la 18e dynastie. Il est utilisé avec tous les types de propositions. Si la complétive contient une forme de la conjugaison suffixale, on recourt à la forme substantive correspondante (*mrr.f*, *śḏm.n.f* et *śḏm.w.f*). Ces formes ne paraissent pas pouvoir mettre l'emphase sur un éventuel syntagme adverbial, dans la mesure où l'égyptien recourt à la particule *iś* quand il veut à la fois se servir d'une forme de la conjugaison suffixale dans une complétive paratactique et conserver à cette forme son emploi thématique (cf. *infra*, § 911). La parataxe avec *iś* semble exclue avec les propositions à prédicat adverbial ou pseudo-verbal, qui recourent à un relateur (*wnt* ou *ntt*), en dehors du discours direct toujours possible.

L'égyptien ne pratique pas la concordance des temps. Cela signifie que la complétive garde le temps et l'aspect qu'elle aurait si elle était employée de manière autonome.

ex. 1471 :
gm.n.i Ø ḥfꜣw pw iw.f m ii.t "et je découvris que c'était un serpent qui venait" (*Naufragé*, 61-62).
Proposition à prédicat substantival.

ex. 1472 :
iśt gm.n ḥm.i Ø nfr wr.t śkꜣ šr.t "or, Ma Majesté s'était aperçue que ce serait très bien de faire cultiver des céréales" (*Urk.* IV, 747, 9).
Proposition à prédicat adjectival.

ex. 1473 :
ir [śiꜣ].i rḫ.n.i Ø nṯr ṯnw, kꜣ irj.i n.f "si je connaissais, si je savais où se trouve le dieu, alors j'agirais pour lui" (*Admonitions*, 5, 3).
Proposition à prédicat adverbial dans une interrogation indirecte servant de complétive.

§ 906 Avec les formes de la conjugaison suffixale, la complétive rapporte également un procès pris globalement. Le sujet de la complétive peut être identique ou différent de celui de la principale.

ex. 1474 :

nt(j.w) r ʿrrj.t ḥr mꜣꜣ Ø śṯꜣ.ỉ r pr-(nj)-św.t "les sujets préposés à la porte étant témoins de mon introduction au palais" (*Munich, Glypt.* 35 = Sethe, *Les.*, 74, 14).
Forme substantive *mrr.f* de *śṯꜣ*, ici en emploi intransitif.

ex. 1475 :

n gm.n.f Ø dgꜣ.f n kꜣḥ.wj.fj "il ne peut pas trouver un moyen de regarder ses épaules" (P. *Smith*, 1, 25).
Forme substantive *mrr.f*.

ex. 1476 :

n mꜣ.f Ø ḫpr.n.ỉ m-ḥr.f "il n'a pas vu de ses yeux que je vins à l'existence" (*CT* I, 335c M4C)
Forme *śḏm.n.f* sans emphase. On notera que la complétive est enchâssée entre le prédicat *n mꜣ.f* et le complément circonstanciel *m-ḥr.f*. Pour ce qui est de la complétive, la tradition se partage encore entre la forme *ḫpr.ỉ*, probablement la forme substantive *mrr.f*, et un nom d'action (*ḫpr.w.ỉ*).

ex. 1477 :

ỉr gm.k Ø ṯś.n.f "si tu constates qu'il s'est noué" (P. *Ebers*, 40, 19).
Forme *śḏm.n.f* sans emphase.

La complétive peut également contenir un prospectif *śḏm.w.f* pour rapporter un procès situé dans le futur. Quand le verbe introducteur implique naturellement la subjectivité du sujet (verbes de sentiment, verbes jussifs, etc.), c'est le subjonctif *śḏm.f* qui a tendance à s'imposer (cf. *infra*, § 908). Le prospectif n'est toutefois pas exclu, la réalisation du procès dans le futur étant alors présentée comme inéluctable, et non plus comme intimement liée à la volonté ou au souhait du sujet du verbe introducteur.

ex. 1478 :

ỉn ḏd.ṯn Ø hꜣ.w N *pn r wʿb r-gś ỉšnw pỉ* "est-ce que vous dites que ce N descendra se purifier aux côtés de cet *ishenou* ?" (*CT* VI, 316r).
Prospectif.

ex. 1479 : *mrr.k Ø ḫʿ.w nṯr.w.k ... bꜣk.w ḥʿ.(w).k*

"si tu désires que tes dieux apparaissent ... et que tes membres soient lumineux" (Stèle du Musée Rodin, cité d'après P. Vernus, *Future*, ex. 61).
Prospectif.

§ 907 Lorsqu'une forme substantive fait place à un subjonctif, deux cas de figure doivent être envisagés. S'il s'agit d'un verbe déclaratif, de perception, ou de connaissance, le subjonctif apporte à la proposition complétive une nuance modale qui

subordonne sa réalisation à une intention, une attente ou une volonté de la part du *sujet du verbe de la complétive.*

ex. 1480 :

ḏr rḫ.i Ø psg.i nsp.w "car je sais comment cracher sur les blessures" (*CT* VII, 444b B9C).

L'autre partie de la tradition a opté pour un infinitif (*rḫ.i psg*). On notera encore, pour être complet, que certaines versions présentent une forme *sḏm.n.f* dans la subordonnée (*rḫ.n.i*).

ex. 1481 :

n sḏm.t šnj.t Ø sw3ḏ.i n.k "alors que la cour n'avait pas encore appris que je voulais te transmettre (le pouvoir)" (*Enseignement d'Amenemhat*, VIIIb).

§ 908 En revanche, avec un verbe introducteur impliquant par lui-même fortement la subjectivité de *son sujet* (verbes d'opinion, verbes jussifs, verbes de sentiment), le subjonctif de la complétive ne reflète le plus souvent que la modalité naturelle du verbe introducteur. On a donc affaire dans ce cas à des propositions complétives d'un autre type (cf. *infra*, § 919-920).

Lorsque les verbes jussifs s'accommodent d'une complétive recourant à une forme substantive de la conjugaison suffixale, c'est que l'on veut présenter le procès de manière, non plus modalisée, c'est-à-dire envisagée comme dépendant d'une injonction, mais de manière brute, comme un fait objectif. L'ordre est sans doute alors adouci par rapport à une construction utilisant le subjonctif (cf. *infra*, § 919).

ex. 1482 :

iw grt wḏ.n ḥm.f Ø prr.(i) r ḫ3s.[t tn] "Sa Majesté a donc ordonné que je monte vers ce désert" (*Hammamat*, 113, 10).

Si l'on avait eu le subjonctif *pr.i*, l'effet de sens serait à rendre par "Sa Majesté m'a donc ordonné de monter ...".

Une situation analogue s'observe avec les verbes de sentiment :

ex. 1483 :

... m snḏ m33 wršj.w tp ḥw.t imj.t hrw.s "par crainte que les veilleurs de la citadelle qui était en activité ne (me) voient" (*Sinouhé*, B 18).

Forme substantive *mrr.f* ; un prospectif *sḏm.w.f* est peu probable.

§ 909 Les complétives introduites par le verbe *ḏd* "dire" appellent quelques commentaires. Le plus souvent, le discours rapporté reste au discours direct. Il ne s'agit pas alors à proprement parler d'une proposition complétive.

ex. 1484 :

ḏd.f n.i nfr tw ḥnʿ.i śḏm.k r n Km.t "il me dit : 'tu seras bien avec moi, tu entendras la langue égyptienne' " (*Sinouhé*, B 31-32).

Tout en conservant la parataxe, l'égyptien peut marquer la dépendance logique de la complétive en adaptant les pronoms personnels au style indirect.

ex. 1485 :

ḏd.n.f Ø ʿḥ3.f ḥnʿ.i "il dit qu'il voulait combattre avec moi" (*Sinouhé*, B 111).

En style direct, on aurait *ʿḥ3.i ḥnʿ.k*.

ex. 1486 :

iḫ ḏd rmṯ [m-ḫmt].k ḫśf.k r-ḏ3.t i[i.t].k "et puissent les gens dire en ton absence que tu punis en proportion de son crime" (*Mérikarê*, 30-31).

Pour ce passage, il a été tenu compte des améliorations figurant dans l'édition de J.F. Quack (*Studien zur Lehre für Merikare*, Wiesbaden, 1992, p. 168). En style direct, on aurait *ḫśf.f r ḏ3.t ii.t.k*. On notera que la tradition hésite entre la formulation en style direct (P: *i[i.t].k*) et en style indirect (M: *i[i.t].f*).

ex. 1487 :

ḏd.n.f Ø śbi.f r Rʿ "il a dit qu'il se rebellerait contre Rê" (Lacau, *TR*, 35, 10).

En style direct on aurait *ḏd.n.f śbi.i r Rʿ*.

ex. 1488 : ...

ḏd.kwi (...) Ø rḳt-ib pw ḥr m33.f wi ḥr ir(i).t wpw.t.f "je dis (...) que c'était de la jalousie parce qu'il (*sc.* le fort du Rétjénou) me voyait accomplir ses (*sc.* le prince) missions" (*Sinouhé*, B 114-117).

Sinouhé parle au prince. Tout le passage dans le manuscrit B est en style indirect, alors que le manuscrit R a opté pour *wpw.t.k*.

§ **910** La négation des formes de la conjugaison suffixale se fait au moyen de *tm*.

ex. 1489 :

rḫ.n.k Ø tm.śn śfn(.w) "tu sais qu'ils ne sont pas doux" (*Mérikarê*, 53).

B. Parataxe avec iś

§ **911** L'égyptien peut marquer la complétive au moyen de la particule *iś*, laquelle se place d'ordinaire après la première unité accentuelle. Comme on l'a vu (cf. *supra*, § 313), cette particule a un effet restrictif, qui peut se traduire aussi bien au niveau

énonciatif (marque de focalisation), que syntaxique (marque de dépendance). En ce qui concerne les complétives objet, l'emploi de *ỉś* est susceptible, selon les cas, de rendre l'un ou l'autre effet. Quand le verbe de la complétive est une forme substantive de la conjugaison suffixale, la présence de *ỉś* signale que la forme revêt une valeur focalisante. Il en va de même quand *ỉś* se combine avec le relateur *ntt* (cf. *infra*, § 916).

ex. 1490 :

ḏd.śn n Rʿ ḏśr rmn m ỉ3b.t pr.n.k ***ỉś*** *m nṯr sj.n.k* ***ỉś*** *m nṯr h3.n.k* ***ỉś*** *m nṯr* "ils disent à Rê, qui étend le bras dans l'Est, que c'est comme dieu que tu es monté, que c'est comme dieu que tu es parti, que c'est comme dieu que tu es descendu" (*CT* I, 278c-f version moyenne).

La présence de *ỉś* sert à rendre emphatiques les formes *śḏm.n.f* dans la complétive. La fonction emphatique est rendue évidente par la triple répétition de *m nṯr*.

ex. 1491 :

ỉw ḥm.t.ỉ rḫ.tỉ nṯrr.f ỉr.n.ỉ ***ỉś*** *<ś>t ḫr wḏ.f* "Ma Majesté sait qu'il est divin et que c'est conformément à son ordre qu'elle a fait cela" (*Urk.* IV, 363, 6-7).

On notera l'absence de *ỉś* derrière la première proposition complétive *nṯrr.f* (absence d'emphase).

Avec les autres types de constructions, la présence de *ỉś* semble ne pas avoir d'effet énonciatif, elle se contente de marquer la dépendance de la complétive. Cet emploi appartient à un stade relativement ancien de la langue ; on le trouve en effet dès l'Ancien Empire, puis très régulièrement dans les *Textes des Sarcophages*.

ex. 1492 :

ḏd.k Ø wnn ỉś N <p>n m ʿb.śn "tu diras que cet N existe parmi eux" (*Pyr.*, 1489b-1490a).

Prédicat d'existence.

ex. 1493 :

n rḫ.(ỉ) ***Ø*** *mrr.t nṯr* ***ỉś*** *p(w)* "car je sais que c'est ce qu'aime le dieu" (*Urk.* I, 222, 12).

Prédicat substantival constitué par une forme relative.

ex. 1494 :

dì.k rḫ ìmnt.t nfr.t Ø *sꜣ.k* ***ìś*** *pw* "tu veux faire en sorte que le bel Occident sache que c'est ton fils" (*CT* I, 104d-e B1P).
Prédicat substantival.

ex. 1495 :
dì.(ì) rḫ.śn Ø *wr* ***ìś*** *nrw.f* "je veux faire en sorte qu'ils sachent que la terreur qu'il inspire est grande" (*CT* IV, 84i).
Prédicat adjectival.

ex. 1496 :
ìw.ṯn rḫ.tìwn(j) Ø *ìn* ***ìś*** *N pn ìr ṯn* "vous savez que c'est cet N qui vous a créés ?" (*CT* II, 24b-c B1Bo).
"Cleft sentence".

Exceptionnellement, une proposition introduite par l'auxiliaire d'énonciation *ìw* peut être traitée comme une complétive par le biais de *ìś* :

ex. 1497 :
ḏd.n.śn ìw.ì ìś *rḫ.k(w)ì śn m śšm.w.śn* "ils ont dit que je les connaissais dans leur comportement" (*CT* VII, 475i-j).
On notera l'adaptation au style indirect du pronom personnel dans la complétive (*ìw.ì* au lieu de *ìw.k*, voire *ìw.f* si l'interlocuteur est une tierce personne).

C. Présence d'un relateur

a) *wnt*

§ 912 Dès l'Ancien Empire, l'égyptien peut recourir au relateur *wnt* pour introduire une complétive. Ce dernier, sans doute une forme substantivée du participe du verbe *wnn*, correspond étymologiquement à l'expression "le fait que", marquant ainsi le caractère substantival de la proposition complétive. Les complétives introduites par *wnt* semblent constituer l'équivalent de propositions contenant l'auxiliaire *ìw* en fonction autonome, ce qui signifie qu'elles véhiculent un temps absolu et non plus relatif par rapport à celui de la principale, et qu'elles ont la valeur d'un indicatif. En conséquence, on ne trouvera qu'exceptionnellement derrière *wnt* des constructions qui ne se marient normalement pas avec *ìw*, comme les propositions à prédicat substantival ou adjectival, ou encore les "cleft sentences". Dès le Moyen Empire, l'emploi de *wnt* est devenu obsolète. Déjà dans les *Textes des Sarcophages*, elle est excessivement rare.

ex. 1498 :
śìꜣ.n ḥm.ì ***wnt*** *nn ìr.t(j).f(j) śt nb ḥr-ḫw.k* "car Ma Majesté savait qu'il n'existe personne qui pourrait le faire en dehors de toi" (*Berlin* 1204, 9).

Prédicat de non-existence. La présence de *wnt* fait du temps de la complétive un temps absolu ; la validité de l'énoncé n'est pas limitée au moment de référence de la proposition principale (ce qui se rendrait en français par "car Ma Majesté savait qu'il n'existait personne qui pourrait le faire en dehors de toi").

ex. 1499 :

[ḏd.k ḫr ḥm.i] wnt.k r ir(i).t š "[tu dis à Ma Majesté] que tu vas faire un lac" (*Urk.* I, 62, 1).

Proposition à prédicat pseudo-verbal.

ex. 1500 :

iw ḏd.n.śn wnt.ś(n) r ḫnn m3ʿ.t "ils ont dit qu'ils troubleraient la Maât" (*CT* VI, 278d).

Proposition à prédicat pseudo-verbal.

ex. 1501 :

r rdi.t rḫ.t(w) wnt.k h3.t(i) m ḥtp m ʾI3m ḥnʿ mšʿ nt(j) ḥnʿ.k "afin qu'on sache que tu es revenu en paix du pays d'Iam avec l'armée qui était avec toi" (*Urk.* I, 128, 7-9).

Proposition à prédicat pseudo-verbal.

ex. 1502 :

ḏd.n.k r mḏ3.t.k tn wnt in.n.k dng "tu as dis dans ta lettre que tu as ramené un pygmée" (*Urk.* I, 128, 14-15).

Forme *śḏm.n.f.* On notera qu'il n'y a pas d'emphase.

ex. 1503 :

ḏd.n.k [r] mḏ3.t.k tn wnt in.n.k inw nb ʿ3 nfr "tu as dit dans ta lettre que tu as ramené toutes sortes d'importants et beaux tributs" (*Urk.* I, 128, 10-11).

§ 913 Exceptionnellement, on trouve la particule subordonnante *iś* employée conjointement avec *wnt.*

ex. 1504 :

(*ḏd.in Rʿ-Tmw) wnt mtw.t Wśir iś pw* "("alors Rê-Atoum a dit") que c'est la semence d'Osiris" (*CT* II, 217e).

§ 914 Dans les textes de l'Ancien Empire, on trouve quelquefois *iwt* comme contrepartie négative de *wnt.*

ex. 1505 :

ḏd.n.k ḫr ḥm.(i) iwt sp in.t(w) mi.t.f in kj nb "tu as dit à Ma Majesté que jamais quelque chose d'analogue n'avait été rapporté par quiconque" (*Urk.* I, 129, 2-3).

On notera que le même texte (cité *supra*, ex. 1501-1503) utilise bien *wnt* au positif. *In.t(w)* est un subjonctif passif.

b) ntt

§ 915 En égyptien classique, le relateur servant par excellence à introduire une proposition complétive est *ntt*, à l'origine le pronom relatif féminin (cf. "que", "that", "daß", "quod", ὅτι, etc.). Contrairement à *wnt*, *ntt* ne semble pas connaître de limitation : on le trouve aussi bien avec des propositions verbales que non verbales, voire avec des constructions marquées comme les "cleft sentences".

ex. 1506 :

[r] rdi.t rḫ.t(w) ntt w(i) pr.k(wi) "pour faire en sorte que l'on sache que j'étais monté" (*Urk.* I, 136, 10-11).

Proposition à prédicat pseudo-verbal.

ex. 1507 :

iw.i rḫ.kwi ntt ꜣḫ.t pw Ip.t-św.t tp tꜣ "je sais que Karnak est l'horizon sur terre" (*Urk.* IV, 364, 1-2).

Prédicat substantival.

ex. 1508 :

i(w).k rḫ.t(i) ntt ḏd.n N r sꜣ.f "tu sais que X a dit à propos de son fils" (*Haskell Museum* 13945, 1 = *JEA*, 16 [1930], p. 19, l. 1).

Forme *śḏm.n.f*, sans effet d'emphase.

ex. 1509 :

nn rdi.t rḫ.f ntt ntk rdi n.f śt "sans qu'il sache que c'est toi qui les lui a donnés" (*Oasien*, B1, 83).

"Cleft sentence".

§ 916 Rarement, on trouve la combinaison de *ntt* et de *iś*, dans ce qui apparaît comme un surcodage. Avec les formes substantives de la conjugaison suffixale, toutefois, *iś* semble contenir un effet focalisant.

ex. 1510 :

śḏm.śn ḏd.t.ś nb.t nfr.(t) m hrw [p]n ntt ṯwt i ś św.t t w wbn.t m tꜣ-nṯr "puissent-ils entendre toutes les bonnes choses qu'elle dit en ce jour, à

savoir que tu es cette ombre qui apparaît dans le pays du dieu" (*CT* I, 28c-29a B3Bo).

La proposition commandée par *ntt* apparaît comme une glose du COD *ḏd.t.ś nb.t*. La particule *iś* n'a pas d'effet focalisant au vu des versions parallèles, rédigées à la 3ᵉ personne, qui offrent clairement une thématisation du sujet.

ex. 1511 :

i(w).k rḫ.t(i) ntt irr.(i) iś ḏ3rw im "tu sais que c'est de cela dont j'ai besoin" (*Haskell Museum* 13945, 6-7 = *JEA*, 16 [1930], p. 19, l. 6-7).

Forme *mrr.f* mettant vraisemblablement l'emphase sur l'adverbe *im*. On notera l'absence de *iś* avec une forme *śḏm.n.f* dans le même document (cité *supra*, ex. 1508).

§ **917** Enfin, les complétives peuvent encore être introduites par *r-ntt*, qui n'apparaît que récemment dans l'histoire de la langue. On trouve également l'expression *r-ḏd* (littéralement "pour dire"). Dans ce cas, toutefois, il s'agit toujours d'un discours direct et non d'une véritable complétive.

ex. 1512 :

rḫk r-ntt ḫpr pr.t Śpd.t "puisses-tu savoir que va se produire l'arrivée de Sothis" (P. *Berlin* 10012, 19).

ex. 1513 :

ʿḥʿ.n ḏd.n.f n.śn r-ḏd mṯn rdi.n.i n.ṯn t3 wʿb.t "et alors il leur dit : 'voyez, je vous ai donné cette viande sacrée' " (*Siut*, I, 275).

2. Les complétives rapportant un procès présenté comme une situation

§ **918** Le procès peut encore être présenté comme une situation. Dans ce cas, le sujet de la complétive est promu au rang d'objet du verbe principal et le reste de la proposition suit comme une extension circonstancielle. Ce type de construction se rencontre surtout avec les verbes de perception et, dans une moindre mesure, les verbes de connaissance. Étant donné la nature réelle de ce type de complétive, cette construction aurait pu être traitée dans le chapitre consacré aux subordonnées. Il n'est toutefois pas inutile de l'étudier ici dans la mesure où la frontière entre une véritable complétive et une tournure comprenant une extension circonstancielle est parfois très ténue, surtout sur le plan logique. On notera à ce propos qu'une proposition circonstancielle introduite par *iw* peut servir de complétive à *gmi* en néo-égyptien. Dans l'exemple suivant :

ex. 1514 :

gm.n.(i) ḥḳ3 I3m šm(.w) rf r t3 Ṯmḥ "je découvris que le seigneur de Iam s'en était allé pour le pays des Libyens" (*Urk.* I, 125, 15-16),

il est difficile, sur le plan logique, de faire de *ḥkꜣ* l'objet direct de *gml*, puisqu'il est parti. On pourrait donc être tenté d'en inférer, sur le plan syntaxique, que *ḥkꜣ (...) šm(.w)* constitue une proposition complétive paratactique. Dans ce cas, on aurait affaire à une complétive rapportant un fait (cf. *supra*, A). En revanche, dans l'exemple suivant

ex. 1515 :

rḳ.t-ib pw ḥr mꜣꜣ.f wi ḥr ir(i).t wpw.t.f "c'était de la jalousie parce qu'il me voyait accomplir ses missions" (*Sinouhé*, B 116-117).

on a bien affaire à une complétive de situation dans laquelle le sujet (*wi*) a été promu au rang d'objet du verbe *mꜣꜣ*. Il en va de même dans l'exemple ci-dessous, la construction enchâssée ayant cette fois-ci un aoriste comme prédicat.

ex. 1516 :

[mꜣ]ꜣ.śn w(i) ʿḳ.(i) m rw.t.(i) "quand ils me voyaient entrer par ma porte" (*ZÄS*, 83 [1958], p. 8, 7).

3. Les complétives reflétant la subjectivité du sujet de la principale

§ 919 Ainsi qu'on l'a vu dans l'introduction, les propositions complétives peuvent servir à rapporter un procès émanant directement de l'intention du sujet de la principale, intention qu'on se gardera de confondre avec celle qui reflète la subjectivité du sujet de la complétive (cf. *supra*, § 907). Ce type de complétives se rencontre derrière les verbes jussifs, les verbes de souhait ou de crainte, les verbes d'opinion, ou encore, dans certains cas, derrière les verbes déclaratifs ou de perception.

La règle générale est relativement simple. Quand le sujet de la proposition complétive est non exprimé (cas des verbes jussifs), ou quand il est identique à celui de la proposition principale, l'infinitif, comme dans beaucoup de langues (cf. latin, français, etc.), est de rigueur. Si le sujet de la complétive est différent de celui de la principale, l'égyptien recourt au subjonctif.

ex. 1517 :

mr.n.f wn.i m Mꜣdw ḥr ir(i).t ḫ.t "il a désiré que je sois à Médamoud à accomplir les rites" (*CGC* 20712, a 10-11).
Subjonctif.

ex. 1518 :

mrr.w Ḏḥwtj mꜣ.f m ḥr.t-hrw n.t rʿ nb "celui que Thot souhaite voir chaque jour" (*Hatnub*, 17, 6).
Le sujet de la complétive est identique à celui de la principale, d'où l'emploi de l'infinitif.

ex. 1519 :

wḏ ḥm.f sʿḥʿ wḏ pn "Sa Majesté ordonna d'ériger cette stèle" (*Hammamat*, 192, 3).

Sujet de la complétive différent de celui de la principale, mais non explicité, d'où le recours à l'infinitif.

§ 920 L'emploi du subjonctif est particulièrement fréquent avec le verbe *rdi* "faire en sorte que" pour exprimer le factitif. Cette construction concurrence les verbes causatifs à préfixe *s*-, sans les remplacer toutefois, et suivant des modalités qu'il serait trop long d'expliquer ici (cf. *supra*, § 328).

ex. 1520 :

imi in.tw.f m s3w "qu'il soit amené sous bonne garde" (P. *Brooklyn* 35.1446, R° ins. B, 14).

Subjonctif passif.

ex. 1521 :

ir.n ḥm.i nw n-mr(w).t rdi.t wn.sn m-b3ḥ-ʿ it.i Imn "c'est par désir qu'elles (*sc.* les plantes) soient en présence de mon père Amon que Ma Majesté a fait cela" (*Urk.* IV, 776, 13-14).

Construction permettant à une proposition à prédicat adverbial de jouer le rôle de complétive.

Plus rarement, l'égyptien recourt à l'infinitif en faisant du sujet logique de l'infinitif l'objet indirect de *rdi*. Il s'ensuit une modification de sens, la construction exprimant davantage une permission qu'un ordre.

ex. 1522 :

di.n.(i) n.k ir(i).t ḥḥ.w m ḥb-sd ḥr s.t Ḥr "je t'ai donné de célébrer des millions de jubilés sur le trône d'Horus" (*Urk.* IV, 292, 8).

ex. 1523 :

di.n.(i) n.ṯ wnn ḫnt k3.w ʿnḫ.w nb.(w) "je t'accorde d'être à la tête des *ka* de tous les vivants" (*Urk.* IV, 223, 16).

La même construction est occasionnellement attestée pour le verbe *wḏ*, sans qu'une différence de sens soit, cette fois, perceptible.

ex. 1524 :

wḏ.n.i n.k ir(i).t st "je t'ai ordonné de faire cela" (*Urk.* IV, 618, 16).

§ **921** Les verbes déclaratifs ou de perception sont susceptibles de se construire avec un infinitif. Il en résulte une modification de leur sens fondamental de manière à rendre la subjectivité du sujet de la principale.

ex. 1525 :

n ḏd.i ꜥnḫ r-šꜣ.f "je n'imaginais pas vivre après cela" (*Sinouhé*, B 7).
Le verbe déclaratif *ḏd* "dire" prend ici le sens de "penser, imaginer".

ex. 1526 :

n ḏd rḫ.tjw fꜣ(i).t *ꜣtp.w.f* "les blanchisseurs ne pensent pas à porter leurs charges" (*Admonitions*, 1, 2).

ex. 1527 :

iw mꜣ.n.i ***sꜥḥꜥ*** *pr-wr m hbnj* "j'ai veillé à faire ériger un naos en bois d'ébène" (*Urk.* IV, 521, 10).
Le verbe de perception *mꜣꜣ* "voir, constater" prend ici le sens de "veiller à".

§ **922** La négation se fait au moyen de *tm*. Dans la construction *rdi* + subjonctif, en revanche, la négation se fait en niant le verbe introducteur.

ex. 1528 :

iw ***wḏ.n Gbb*** *it* ***Wsir tm.i wnm(.w)*** *ḥs* "Geb, le père d'Osiris, a ordonné que je ne mange pas d'excréments" (*Harhotep*, 396-397).

ex. 1529 :

m rdi(.w) *sḏm.tw n.sn m [ḫꜣ] nb n (nj)-swt* "qu'on ne leur prête l'oreille dans aucun bureau royal" (*Urk.* IV, 1070, 4).

4. Les auxiliaires grammaticaux, temporels, aspectuels et modaux

§ **923** Une proposition à l'infinitif peut servir de complétive directe à différents types d'auxiliaires. On peut classer ceux-ci en quatre catégories. Les auxiliaires ***grammaticaux*** sont des aides à la conjugaison et n'ont aucun rôle sémantique. En égyptien, il s'agit du verbe *iri*, qui sert notamment d'auxiliaire aux verbes comptant plus de trois radicales et, parfois, aux verbes de mouvement (cf. *supra*, § 832), ainsi que dans certaines constructions, comme par exemple le vétitif causatif *m ir sḏm*. Les auxiliaires ***temporels*** sont peu nombreux : il s'agit principalement de *pꜣ(w)* "avoir fait dans le passé", attesté au positif (cf. *supra*, § 831, 903), et promis à un bel avenir en néo-égyptien dans la construction négative *n pꜣ.f sḏm* "il n'a pas entendu" (> *bwpw.f sḏm*). Par auxiliaires ***aspectuels***, il faut comprendre des verbes qui précisent le déroulement du procès. On peut citer notamment *wḥm* "recommencer à, refaire", *šꜣꜥ* "commencer à",

ḫpr "se mettre à", *ꜣb* "cesser de". Dans l'état de langue qui nous occupe, aucun de ces verbes ne subira de processus de grammaticalisation.

ex. 1530 : [hieroglyphs]
imi.k di.(w) wḥm.š iw.t r.f "ne le (*sc.* le mal) laisse pas revenir contre lui" (*Pyr.*, 1622b).

ex. 1531 : [hieroglyphs]
šꜣʿ.n.f ḫšf ḥr k[ꜣ.f] "et il commença à défendre son *ka*" (*Admonitions*, 16, 2).

ex. 1532 : [hieroglyphs]
[š]ꜣʿ.n ḥꜣtj.i šmš ḳd.i "et mon coeur s'était mis à suivre mon sommeil" (*Enseignement d'Amenemhat*, VI d).

Enfin, les auxiliaires ***modaux*** servent à exprimer la subjectivité du locuteur. Certaines langues ont un jeu important de ce type d'auxiliaires (cf. *can, must, might, will* en anglais, ou *müssen, können, dürfen, sollen* en allemand). En égyptien, la modalité est d'ordinaire exprimée via le subjonctif. Le seul auxiliaire modal d'emploi courant est le verbe *rḫ* "connaître", qui, suivi de l'infinitif, peut prendre le sens de "pouvoir, être capable de". On se gardera toutefois de traiter tous les cas de *rḫ* suivi de l'infinitif comme autant d'exemples d'auxiliaires modaux, car cette construction peut également signifier que le sujet sait comment faire telle ou telle chose. L'utilisation de *rḫ* comme auxiliaire modal semble un développement récent de la langue (cf. copte ϣ-).

ex. 1533 : [hieroglyphs]
... *r rḫ šmš pr-ʿꜣ* "afin de pouvoir servir Pharaon" (*Décret d'Horemheb*, 13).

ex. 1534 : [hieroglyphs]
mk n rḫ.wjn šmšj "vois, nous savons comment faire un accouchement" (P. *Westcar*, 10, 5).

Il n'y a pas vraiment en égyptien de correspondant à l'auxiliaire modal d'obligation "devoir". Signalons toutefois l'adjectif *šꜣw* "digne de", qui, suivi d'un infinitif, peut parfois comporter cette nuance. La tournure ne semble toutefois pas attestée avant le néo-égyptien.

ex. 1535 : [hieroglyphs]
šꜣw di.t di.k st m sbw.t m wʿ hrw wʿ.tw "il faut que tu le livres comme chargement en un seul jour" (P. *Anastasi* VIII, R° 1, 5-6 = *KRI* III, 500, 4-5, époque de Ramsès II).

BIBLIOGRAPHIE

H.J. POLOTSKY, dans *Or.*, 38 (1969), p. 480-481 ; M. GILULA, dans *JEA*, 57 (1971), p. 16-17 ; J.B. CALLENDER, *Middle Egyptian*, Malibu, 1975 (= *Afroasiatic Dialects*, 2), p. 72-74 ; G. ROQUET, Wḥm, *verbe plein et semi-auxiliaire*, dans *BIFAO* 78 (1978), p. 487-495 ; J.P. ALLEN, *Is the "Emphatic" Sentence an Adverbial-Predicate Construction ?*, dans *GM*, 32 (1979), p. 7-15 ; D. SILVERMAN, *Verbal Nominal Clauses in Middle Egyptian*, dans *Mél. Mokhtar*, II, 1985, p. 269-285 ; J.P. ALLEN, *Tense in Classical Egyptian*, dans *Essays on Egyptian Grammar*, New Haven, 1986 (= *YES*, 1)), p. 11-13 ; D. SILVERMAN, *Determining Initiality of Clauses in Middle Egyptian*, dans *Essays on Egyptian Grammar*, *YES* 1 (1986), p. 38-39 ; ID., *Clauses in Middle Egyptian*, dans *Crossroad*, I, 1986, p. 316-320 ; M. COLLIER, ḫpr *and the 'raising' Paradigm in Middle Egyptian*, dans *Wepwawet*, 3 (1987), p. 1-10 ; J.P. ALLEN, dans *LingAeg.*, 1 (1991), p. 19.

XXXIX. LES PROPOSITIONS CIRCONSTANCIELLES

§ 924 Par propositions circonstancielles, on entend les propositions qui modifient la proposition logique ou l'énoncé de la principale (cf. *supra*, § 347, 364).

D'une manière générale, il faut remarquer que les propositions peuvent se diviser en deux catégories sur le plan narratif. D'une part, on trouve des propositions qui font progresser la narration, et, d'autre part, des propositions dont la fonction est plutôt de camper une situation. On retrouve ici la division faite par les théoriciens de la narration entre formes d'avant-plan (*foreground*) et formes d'arrière-plan (*background*). Celles du premier type sont dynamiques, les autres sont d'ordinaire statiques. On peut illustrer la différence par l'ex. suivant :

> ex. 1536 : (a) Hier, je sortis de chez moi vers midi. (b) Il faisait beau. (c) Je me mis à marcher le long du quai.

Dans ce petit texte, nous avons trois phrases. La première et la dernière sont des propositions dynamiques ; la deuxième, une proposition statique. Ce qui caractérise les propositions dynamiques, c'est d'avoir un moment de référence qui se déplace par rapport à celui qui précède. En revanche, dans une proposition de situation, le moment de référence ne s'imbrique pas de la même manière dans la structure narrative. On pourrait schématiquement représenter le texte de l'ex. 1536 de cette façon :

```
      <----[-+>]                                        (a)
  <————[————————————————>          |                    (b)
                ...[..<--]------>                       (c)
```

Par nature, les propositions de situation expriment les circonstances servant de cadre à l'action, sans qu'il soit toujours besoin de les marquer syntaxiquement comme des propositions circonstancielles. La possibilité d'expliciter la relation logique par des moyens syntaxiques demeure toutefois, comme en atteste l'exemple suivant :

> ex. 1537 : Hier, je sortis de chez moi vers midi. Comme il faisait beau, je me mis à marcher le long du quai.

> ou bien encore

> ex. 1538 : Hier, je sortis de chez moi vers midi alors qu'il faisait beau. Je me mis à marcher le long du quai.

La relation logique entre la situation et les actions du récit, laissée en quelque sorte à l'appréciation du lecteur dans le premier exemple, est explicitée dans les deux exemples

suivants. Cette précision n'est pas une fioriture ainsi qu'on peut le voir, puisqu'au moins deux types de relations sont envisageables : relation de causalité dans l'ex. 1537 et relation temporelle dans l'ex. 1538.

En revanche, les propositions dynamiques ne se prêtent pas aussi aisément à exprimer des situations d'arrière-plan, à moins d'être dûment marquées comme telles, par exemple au moyen d'une forme spécifique de la conjugaison. C'est un emploi que connaît l'imparfait français ou latin.

ex. 1539 : Je me rendais chez moi, et je vis soudainement passer deux aigles.

Dans cet exemple, les deux propositions sont dynamiques. L'opposition entre l'imparfait et le passé simple (fondamentalement motivée par des considérations aspectuelles) contribue à structurer le récit.

§ 925 L'égyptien possède de nombreuses possibilités pour rendre la fonction circonstancielle, possibilités qui mettent en jeu des moyens grammaticalement fort différents. Ceux-ci peuvent se ranger suivant une gradation allant des moyens les moins marqués jusqu'aux plus marqués sur le plan grammatical, c'est-à-dire du moins intégré ou plus intégré. On distinguera :

a) les propositions en asyndète,
b) les constructions contingentes,
c) les constructions en fonction circonstancielle,
d) les propositions signalées par *îsk/îst*,
e) les propositions introduites par *îw* à valeur circonstancielle,
f) les propositions subordonnées introduites par une conjonction,
g) les prépositions suivies de l'infinitif.

Certains effets induits de subordination se laissent observer dans d'autres constructions comme la *Wechselsatz* ou les constructions emphatiques.

I. LES PROPOSITIONS EN ASYNDÈTE

1. L'asyndète pure

§ 926 Les propositions à fonction circonstancielle placées en asyndète sont d'ordinaire des propositions statives sur le plan du récit, c'est-à-dire des propositions qui ne font pas progresser la marche du récit, mais qui donnent des explications d'arrière-plan (situations, relations causales, etc.). La cohésion entre les deux propositions est souvent assurée sémantiquement par la présence de pronoms anaphoriques ou d'éléments partageant le même champ sémantique. Par exemple, en français entre les deux phrases "J'ai vu un bateau. Le mât était peint en blanc", il n'y a aucune liaison grammaticale (ce

qui serait le cas dans " ... dont le mât était peint en blanc"), mais la cohésion sémantique est assurée par "bateau" et "mât" (voir *infra*, § 1029 et suiv.).

Sur le plan grammatical, les constructions susceptibles de jouer le rôle de circonstancielles asyndétiques sont essentiellement les propositions à prédicat adverbial, les propositions de non-existence et les propositions à prédicat pseudo-verbal. Dans ce dernier cas, on trouve surtout le parfait ancien, mais *ḥr* + infinitif n'est pas exclu, quand il s'agit de marquer la coextension.

Ce type de propositions peut porter sur la proposition logique, sur l'énoncé, ou sur un syntagme nominal. Dans ce dernier cas, elles sont assimilables aux propositions relatives, mais elles restent fonctionnellement des propositions circonstancielles, l'égyptien n'établissant pas de distinction en la matière.

Ainsi que nous l'avons dit, la proposition en asyndète exprime logiquement une circonstance dans laquelle s'exerce l'action de la proposition précédente. En l'absence de tout élément de liaison, la nature exacte de la circonstance doit être tirée du contexte. Essentiellement, il s'agit d'une relation temporelle, mais des effets de sens peuvent intervenir qui feront opter, suivant les cas, pour une nuance concessive ou causale.

A. *Proposition à prédicat adverbial*

§ 927 Dans la narration, une proposition à prédicat adverbial en asyndète et dépourvue d'auxiliaire d'énonciation a généralement une fonction d'arrière-plan. Elle exprime une situation coextensive par rapport au procès de la principale.

ex. 1540 :

ir.n.i hrw 3* (...) *ib.i m snw.i "je passai trois jours (...), avec mon coeur pour seul compagnon" (*Naufragé*, 39).

Les pronoms suffixes de la proposition en asyndète assurent la cohésion sémantique avec la première proposition.

B. *Proposition de non-existence*

§ 928 Il s'agit principalement de la construction *nn* + infinitif pour marquer l'absence de procès.

ex. 1541 :

iw ir.tw.f nn rdi.t šnṯr "il (*sc.* le remède) est fait sans ajouter de résine de térébinthe" (P. *Ebers*, 86, 5).

Comme en français, un indice de cohésion est l'omission du troisième argument de *rdi* (cohésion par ellipse), présent dans le contexte (* *nn rdi.t r.f šnṯr*, cf. français "sans y ajouter de résine").

C. Proposition à prédicat pseudo-verbal

§ 929 Une proposition pseudo-verbale dont le prédicat est au parfait ancien exprime une ***situation*** coextensive au procès de la proposition assumant logiquement le rôle de la principale. On notera à nouveau dans les exemples ci-dessous la présence régulière dans la proposition en asyndète de pronoms suffixes coïndicés avec des éléments de la proposition principale, assurant ainsi la cohésion sémantique des deux propositions.

ex. 1542 :

ii.n.(i) r in(i).t.f ***ib.i ꜣw(.w) niw.t.i*** *dmḏ.t(i)* ***ḥꜥ.t(i)*** "c'est avec le coeur dilaté et alors que toute ma ville était en joie que je suis venu pour l'apporter" *(Urk.* VII, 47, 18-19).

ex. 1543 : sic

ꜥḥꜥ.n pꜣ iḥ ꜥḥꜥ(.w) ḥr sꜣ.f ***ꜥrḳ.f ḫr(.w) r tꜣ*** "et voilà que le boeuf se retrouva debout derrière lui, son licou tombé sur le sol" (P. *Westcar*, 8, 26 - 9, 1).

Pour la traduction, cf. *supra*, ex. 1194.

Avec *ḥr* + infinitif, la proposition pseudo-verbale exprime une ***activité*** coextensive au procès de la principale.

ex. 1544 : ("tu es le grand dieu ...")

(rdj n.f ḥkꜣ.t tꜣ ḏsr) Ḏ {bꜥnd ***ḥr rdi.t*** *n.f ns.wt Gb(b)* "("à qui la royauté du pays sacré a été donnée,) Thot lui donnant les trônes de Geb" (*CT* I, 179h-i B3Bo).

ex. 1545 : (description d'une scène de tribut)

smr.w n(j)-sw.t ***ḥr*** *wšꜣw ḥs.wt* ***ḥr rdi.t*** *iꜣw n ḥm.t.s* "les Amis du roi prodiguaient des louanges et adressaient des adorations à Sa Majesté" (*Urk.* IV, 502, 10-12).

ex. 1546 : sic

iw mdw.k n.i ***nn wi ḥr sḏm*** *st iw.i m-bꜣḥ.k ḫm.n.(i) wi* "tu me parles et je n'y prête pas attention, pourtant je suis devant toi, mais j'ai perdu ma conscience" (*Naufragé*, 73-75).

Ḫm.n.(i) wi est en fonction circonstancielle.

§ 930 Les propositions recourant à la conjugaison suffixale sont traitées dans un paragraphe séparé car elles n'ont pas, sur le plan syntaxique, de valeur autonome, à la

différence des constructions non verbales vues ci-dessus. En revanche, à l'intérieur des propositions contenant des formes de la conjugaison suffixale, il faut faire une place aux propositions négatives, qui ont une valeur autonome sur le plan syntaxique (à distinguer des propositions niées par *n-iś*, cf. *infra*, § 936). Elles sont souvent aptes à rendre une situation, particulièrement à certains temps : par exemple, l'aoriste négatif *n śḏm.n.f* exprimant l'impossibilité d'une situation convient particulièrement pour dépeindre une situation d'arrière-plan. À nouveau, la nuance sémantique précise exprimée par la proposition en asyndète est fonction du contexte : par exemple, nuance temporelle (ex. 1548 et 1549) ou consécutive (ex. 1547).

ex. 1547 : ("Sa Majesté ordonna de curer ce canal après l'avoir découvert bloqué par des pierres")

n śḳd.n dp.t ḥr.f "si bien qu'aucun bateau ne pouvait plus naviguer dessus" (*Urk.* IV, 814, 11-13).

ex. 1548 : ("alors cet oasien passa jusqu'à quatre jours à supplier ce Djéhouty-nekhet")

n rdl.n.f m3ᶜ.f r.ś "sans qu'il n'y prêtât attention" (*Oasien*, B1, 31-32).

ex. 1549 : ("alors je devins officier ...")

lw.l m šrl n lrl.t.l ḥm.t "étant très jeune, avant que j'eusse pris femme" (*Urk.* IV, 2, 15).

De même, les propositions passives, considérant le point de vue du patient, sont davantage aptes à exprimer une situation.

ex. 1550 :

lᶜ.in.śn św šᶜd.(w) ḫp3.f "alors elles le lavèrent après que son cordon ombilical eut été coupé" (P. *Westcar*, 10, 11-12).

On notera à nouveau le jeu des pronoms personnels dans la proposition en asyndète pour assurer la cohésion sémantique. Il faut noter ici tout particulièrement l'emploi de *śt* (ex. 1546) et de *r.ś* (ex. 1548), qui ne réfèrent pas à un mot précis, mais à l'ensemble de la proposition : le référent du premier est le propos tenu par le serpent, celui du second la supplique de l'oasien.

§ 931 Certaines de ces propositions portent quelquefois sur des substantifs indéfinis à valeur générique. Elles sont donc assimilables à des propositions relatives déterminatives, ayant un antécédent indéfini à valeur générique (cf. *infra*, ex. 1813), mais elles restent fonctionnellement des propositions circonstancielles, l'égyptien n'établissant pas de distinction en la matière.

ex. 1551 :

mk tw m niw.t ***nn ḥḳ3-ḥw.t.š*** *mi ḫ.t* ***nn wr.š*** "vois, tu es comme une ville qui n'a pas de gouverneur, comme une corporation qui n'a pas de chef" (*Oasien*, B1, 189-190).

ex. 1552 :
in ḏ3.n.k n.i s ***n*** *rḫ.f ṯnw ḏbʿ.w.f* "m'as-tu vraiment amené un homme qui ne sait pas compter sur ses doigts ?" (*CT* V, 115c T1C).
Sur cet exemple, voir *supra*, ex. 1299.

2. Les propositions en asyndète avec la particule *is*

§ 932 La fonction circonstancielle des propositions autonomes en asyndète peut être signalée par la particule *iś*, à l'origine une particule de sens restrictif, la restriction pouvant être d'ordre pragmatique (marquage du focus), sémantique (emploi comparatif) ou syntaxique, ce qui est le cas ici (cf. *supra*, § 313). Cet usage semble assez ancien.

ex. 1553 :
wnn ḫrw.i m3ʿ(.w) m wśḫ.t ink ***iś*** *m3ʿ-ḫrw tp t3* "je serai justifié dans la grande salle (du jugement) car j'étais un juste sur terre" (*Urk.* IV, 66, 17 - 67, 1).
Proposition à prédicat substantival.

II. LES CONSTRUCTIONS CONTINGENTES

§ 933 Par constructions contingentes, on entend les constructions précédées de l'auxiliaire d'énonciation *iḫ*, *k3*, ou *ḫr*, ainsi que les formes *śḏm.k3.f*, *śḏm.in.f* et *śḏm.ḫr.f*. Il s'agit de constructions autonomes mais pas indépendantes, puisque, comme leur appellation le suggère, elles dépendent de la construction qui précède. Sur un plan fonctionnel, elles peuvent être l'équivalent d'une proposition de conséquence ou de but. Comme ces constructions ont déjà fait l'objet d'un traitement séparé (cf. *supra*, § 623-626, 824-826), il suffit de rappeler ici ce qui les oppose. L'auxiliaire *iḫ* présente la proposition contingente comme émanant de la subjectivité du locuteur, *ḫr* la présente comme émanant d'une norme logique et nécessaire, tandis que *k3* se contente de souligner la séquence temporelle.

ex. 1554 : ("donne-moi mon bien")
iḫ tm.i śbḥ(.w) "afin que je ne crie pas " (*Oasien*, B1, 30).
Littéralement "et alors, je ne crierai pas". Le caractère dépendant de la construction est souligné par l'emploi de la négation *tm*.

III. LES CONSTRUCTIONS EN FONCTION CIRCONSTANCIELLE

§ 934 Il s'agit de propositions qui ne peuvent fonder un énoncé autonome, et qui constituent une extension grammaticale et sémantique de la principale. Ce sont en fait des propositions enchâssées, c'est-à-dire qu'un élément, le plus souvent le sujet de la circonstancielle, est soit commun aux deux propositions, soit coïndicé avec un élément de la principale. Trois groupes de constructions sont ici concernés : les propositions non verbales introduites par un convertisseur, les constructions avec *ḥr/m* + infinitif ou parfait ancien, et certaines formes de la conjugaison suffixale (inaccompli *śḏm.f*, forme *śḏm.n.f* et subjonctif/prospectif). En ce qui concerne ces dernières, la forme *śḏm.f* de l'inaccompli exprime une action coïncidant avec celle de la principale, mais non extensive. Du point de vue aspectuel, elle est en distribution complémentaire avec la construction *ḥr/m* + infinitif ou parfait ancien, qui exprime la coïncidence coextensive. La forme *śḏm.n.f* de l'accompli exprime une antériorité par rapport à la principale. En fait, elle a plus exactement la valeur d'un parfait, la situation résultant du procès étant coextensive au procès de la principale. La forme *śḏm.f* du subjonctif exprime une finalité ou une conséquence.

Les constructions en fonction circonstancielle suivent d'ordinaire la principale, mais peuvent aussi la précéder (cf. *infra*, § 974-980).

§ 935 Sur l'axe temporel, les constructions en fonction circonstancielle constituent des temps relatifs, c'est-à-dire que le point de repère avec lequel leur moment de référence est en relation est un autre moment de référence, à savoir celui de la principale. Voici comment les relations des moments de référence des propositions circonstancielles peuvent se définir schématiquement par rapport au moment de référence de la principale. Pour la proposition circonstancielle, nous avons choisi arbitrairement une proposition d'achèvement. Certains effets de sens sont possibles avec d'autres types de propositions logiques (cf. *supra*, § 368).

[ ]	moment de référence de la prop. principale
[<----+>]	aoriste *śḏm.f* (coïncidence globale)
<-[---------]-+>	*ḥr/m* + inf. (coextension)
<-----[-+>————————]	*śḏm.n.f*
<------+>[————————]	parfait ancien
<----[-+>]	subjonctif

ex. 1555 :

ʿḥʿ.n rdỉ.f wỉ m r(ꜣ).f ỉṯ.f wỉ r s.t.f "alors il me plaça dans sa bouche pour m'emmener chez lui" (*Naufragé*, 76).

Subjonctif exprimant le but. Le sujet de la circonstancielle est identique à celui de la principale. On pourrait également interpréter *ỉṯ.f* comme coordonné à *rdỉ.f* (alors il me prit ... et m'emmena ...).

ex. 1556 :

wmt-ib pw ***mꜣꜣ.f*** *ꜥšꜣ.t* "c'est un robuste de coeur quand il voit la multitude" (*Sinouhé,* B 58-59).

Aoriste actif exprimant la coïncidence des deux procès. Le sujet de la circonstancielle est identique à celui de la principale.

ex. 1557 :

pr-ꜥ nn twt n.f ***mꜣꜣ.t(w).f hꜣ.f*** *r-pḏtj.w* "... un champion qui n'a pas son pareil quand on le voit s'abattre sur les Asiatiques" (*Sinouhé,* B 52-53).

Suite de deux aoristes. Le premier *mꜣꜣ.t(w).f* est un passif exprimant la coïncidence du procès avec celui de la principale ; le second *hꜣ.f* est un actif exprimant la coïncidence du procès avec celui de la circonstancielle qui précède. Dans les deux cas, le sujet de la circonstancielle réfère au sujet de la principale.

ex. 1558 :

ꜥḥꜥ.n.(i) ir.n.(i) hrw 8 ***ḥr dꜥr*** *ḫꜣś.t tn* "alors j'ai passé huit jours à explorer ce désert" (*Hammamat,* 199, 7).

Activité coextensive par rapport au moment de référence de la principale.

ex. 1559 :

imi n.f ṯꜣw nḏm im ***wn.f m-m ḥsj nb*** *m tꜣ n ꜥnḫ.w* "donne-lui là le doux souffle pour qu'il soit parmi tous les loués au pays des vivants" (*Urk.* IV, 1024, 10-11).

Proposition à prédicat adverbial précédée du convertisseur *wnn,* conjugué ici au subjonctif pour exprimer une nuance de finalité. Ce type de proposition utilisé en asyndète ne peut exprimer que la coextension (cf. *supra,* § 927). Sur l'interprétation de *im,* cf. *supra,* ex. 728.

ex. 1560 :

ir grt śḳd nb fꜣ.t(j).f(j) ꜥ.f n twt pn, iw.f r pḥ pr.f śnb.(w), ***ir.n.f*** *ii.t.n.f r.ś* "quant à tout voyageur qui aura levé son bras devant cette statue, il rentrera chez lui en bonne santé, ayant fait ce pour quoi il était venu" (*Hatnub,* 20, 22-23).

Graphiquement, cette phrase se laisse représenter comme ci-dessous. La relation temporelle de la circonstancielle est totalement exprimée par la relation des deux moments de référence. Il n'y a aucun lien direct entre le point de repère et le procès de la circonstancielle.

```
!  <---+>[----------]                          fꜣ.tj.fj
                  [-----<+>-------]            pḥ
                  [<---------------------->]   śnb.(w)
            <----[-+>------------------]       ir.n.f
```

§ **936** La négation des formes suffixales en fonction circonstancielle est assurée par *n-ἰś*, ce qui les différencie des formes autonomes vues plus haut dans un emploi asyndétique (cf. *supra*, § 930).

ex. 1561 : ("mon coeur est satisfait de moi")

n-ἰś *wnm.ἰ š*ʿ*t.t n.t Wśἰr* "mais non quand je mange le pain d'Osiris" (*Livre des Morts*, 26, 2 *Nu*).

ex. 1562 :

nn dἰ.n ʿ*ḳ.k ḥr.n ἰn bnš.w n śbꜣ pn*, ***n-ἰś ḏd.n.k*** *rn.n* "nous ne te permettrons pas de passer par nous, disent les montants de cette porte, à moins que tu ne (nous) aies dit notre nom" (Budge, *B.D.*, 264, 3-4).

Avec le subjonctif toutefois, la négation est *tm.f śḏm*.

ex. 1563 :

m ḳꜣ ἰb.k ***tm.f dḥl*** "n'exhalte pas ton coeur de telle sorte qu'il n'en vienne pas à se trouver humilié" (*Ptahhotep*, 374).

§ **937** Ainsi qu'on l'a signalé plus haut, ces constructions sont parfois accolées à des substantifs. Une fois de plus, il s'agit syntaxiquement de propositions circonstancielles, mais fonctionnellement proches de propositions relatives.

ex. 1564 :

k.t pḫr.t n.t mnḏ mr.f "autre remède pour un sein quand il est douloureux" (P. *Ebers*, 95, 5).

ex. 1565 :

nꜣ pw n mt.w n nḥb.t.f ***šsp.n.śn*** *mr.t* "ce sont les vaisseaux de sa nuque qui ont attrapé une maladie" (P. *Ebers*, 103, 9).

La valeur de parfait de la *śḏm.n.f* est ici indiscutable, puisque la maladie contractée est toujours présente au moment de l'auscultation.

§ **938** Souvent, les propositions de la conjugaison suffixale en fonction circonstancielle sont imbriquées dans un système emphatique, jouant dès lors le rôle de rhème marqué.

ex. 1566 :

mṯn ỉỉ.n.ỉ mỉnꜣ m ḫntj.t ỉr.n.ỉ ʿḳ.w.ṯn r nfr "voyez, c'est après que j'ai fixé vos rations au mieux que je suis remonté ici" (*Hekanakhte*, II, R° 3-4).

Plutôt que l'antériorié du procès par rapport au procès de la principale, la forme *śḏm.n.f* exprime dans le discours le parfait, c'est-à-dire la simultanéité de deux situations, résultant respectivement du procès de la principale et de la subordonnée, puisque *ỉỉ.n.ỉ* marque le résultat du mouvement. Le sujet de la circonstancielle est identique à celui de la principale.

ex. 1567 :

ỉỉ.n.ỉ r bw nt(j) ḥnw.t.ỉ mꜣ.ỉ/mꜣ.n.ỉ nfr.ś "c'est pour que je voie sa beauté que je suis venu à l'endroit où est ma maîtresse" (*CT* VI, 53b-c).

Subjonctif.

Les constructions avec *ḥr/m* + infinitif ou parfait ancien peuvent également faire l'objet d'une rhématisation marquée selon le même schéma.

ex. 1568 :

šm.(w).ỉ ʿḥʿ.k(w)ỉ "c'est debout que je m'en irai" (*CT* VII, 233c).

Situation coextensive par rapport au moment de référence de la principale pouvant se représenter graphiquement ainsi :

| [<+>-]-----

<----+>[————]

En ce qui concerne la dimension temporelle de la proposition en fonction circonstancielle, seule importe la relation entre les deux moments de référence. La relation entre le procès de la circonstancielle et le point de repère n'a aucune importance. La disposition relative du point de repère et du moment de référence de la circonstancielle n'est donnée qu'à titre d'exemple possible.

La proposition est probablement emphatique si l'on en juge par la phrase suivante : *n šm.ỉ iś śḥdḥd.kwi.*

IV. LES PROPOSITIONS SIGNALÉES PAR *ỉśk/ỉśṯ*

§ 939 La fonction circonstancielle peut être formellement signalée par l'auxiliaire d'énonciation *ỉśk/ỉśṯ* qui introduit un élément d'arrière-plan (cf. *supra*, § 423). Cet auxiliaire peut introduire une proposition à prédicat substantival, une proposition à prédicat adverbial (éventuellement précédée du convertisseur du passé *wn*), une proposition d'existence, une proposition à prédicat pseudo-verbal, un perfectif *śḏm.f*, un aoriste *śḏm.f*, une forme *śḏm.n.f* (à valeur emphatique ou non), une forme *mrr.f*, la construction *n śḏm.t.f* ou une "cleft sentence". La proposition ainsi introduite se place généralement après la proposition sur laquelle elle porte logiquement, sauf rares exceptions où elle précède la principale.

ex. 1569 : ...

*in rr ḏd.tn in.t(w).i r s.t n.t it.i pf ... **isk rḫ.n.i** ḳd.tn m3.n.i ḫnw.tn* "n'est-ce pas parce que je connais votre caractère et que j'ai vu votre (dessein) intérieur ... que vous dites que je serai amené à la place de ce mien père ?" (*CT* I, 168d-169a B16C).

ex. 1570 : (il y avait un homme qui s'appelait X ; c'était un oasien de l'Oasis du sel)

***ist** wn ḥm.t.f Mr.t rn.s* "or, il avait une femme qui s'appelait Mérit" (*Oasien*, R 2).

Proposition d'existence.

ex. 1571 :

*... ir.n.k n.f wt ḥr [?] r b3g st m-ḥ3.t **sk** n ir.t sp pn* "... après que tu lui auras préparé au préalable, avant même de traiter ce cas, une bande pour le visage [?] afin d'épaissir cela (*sc.* le sang)" (P. *Ebers*, 39, 19).

La forme *sḏm.n.f* initiale est en fonction circonstancielle. La construction introduite par *sk* contient une forme *sḏm.t.f* passive.

ex. 1572 :

*h3(i).t pw ir.n.f m ḥtp **isṯ** grt in ḥm n nṯr pn nb ḫ3s.wt rdi m3ᶜ n s3.f* (...) "alors elle (*sc.* l'armée) redescendit en paix ; en fait, c'est la majesté de ce dieu, maître des contrées désertiques, qui avait fait un cadeau pour son fils..." (*Hammamat*, 110, 7).

La proposition introduite par *isṯ* est une "cleft sentence". Sur la traduction de la dernière partie, cf. I. Shirun-Grumach, *Offenbarung*, p. 4. La traduction proposée par W. Schenkel (*ÄA* 12, n° 441) "... qui avait réellement agi pour son fils", suppose un sens inhabituel pour *rdi* et laisse non résolue la place de *m3ᶜ*, traité comme un adverbe.

ex. 1573 : ("combien heureux est le temple d'Amon ...")

***ti** sw šsp.f nfr.w.s* "quand il reçoit ses biens parfaits" (*Th.T.S.* I, 40).

Aoriste *sḏm.f*. *Ti* est une variante de *isk*.

V. Propositions circonstancielles introduites par *iw*

§ 940 Timidement à partir de la Première Période Intermédiaire, l'auxiliaire d'énonciation *iw* pourra être utilisé comme marque de subordination pour exprimer la fonction circonstancielle. Cette évolution aboutira en néo-égyptien à la grammaticalisation de *iw* comme morphème de dépendance. Le glissement de fonction est perceptible dans un l'exemple ci-dessous, où la proposition à prédicat adverbial introduite par *iw* peut encore s'interpréter comme une forme autonome :

ex. 1574 : sic

iw mdw.k n.i nn wi ḥr śḏm śt iw.i m-bꜣḥ.k "tu me parles et je n'y prête pas attention pourtant je suis devant toi (ou "alors que je suis devant toi")" (*Naufragé*, 73-75).

La mutation est au contraire évidente dans un exemple comme

ex. 1575 :

rdi n.k n.i t ḥ(n)ḳ.t iw.i ḥḳr.kwi "c'est quand j'étais affamé que tu m'as donné du pain et de la bière" (*CT* III, 19b S2C)

comparé à

ex. 1576 :

di.k n.i t ḥḳr.kwi "puisses-tu me donner du pain, étant affamé" (*CT* III, 19b B2Bo).

Iw peut introduire pratiquement tout type de proposition autonome. Comme dans les cas vus précédemment, la proposition ainsi introduite peut porter sur la proposition principale dans son ensemble ou sur un de ses syntagmes nominaux. Les valeurs aspectuelles et les relations entre le moment de référence de la circonstancielle et de la principale sont les mêmes que pour les constructions en fonction circonstancielle.

a) la proposition introduite par *iw* porte sur l'ensemble de la proposition principale

ex. 1577 :

iḫ śḫtj.i ʿpp iw.i ḥr ḏꜣ(i).t ḥr.t "dès lors je repousserai Apophis tant que je traverserai le ciel" (*CT* VI, 381i-j).
À noter la proposition contingente introduite par *iḫ*, ici à valeur de conséquence, reflétant l'attente du locuteur (cf. *supra*, § 825).

ex. 1578 : ("de plus, quand il (*sc.* Horus) était encore enfant, on lui sacrifiait un porc")

iw n mr.t ir.t.f "alors que son oeil n'était pas encore tombé malade" (*CT* II, 344b-345b).

b) la proposition introduite par *iw* porte sur un syntagme nominal

ex. 1579 :

ink šʿd ḏr.t.f iw.f ʿnḫ(.w) "c'est moi qui coupai sa main (*scil.* la trompe d'un éléphant) alors qu'il était encore vivant" (*Urk.* IV, 894, 1).

ex. 1580 : [hieroglyphs]

gm.n.ỉ ḥfȝw pw ỉw.f m ỉỉ.t "je découvris que c'était un serpent qui venait" (*Naufragé*, 61-62).

VI. PROPOSITIONS SUBORDONNÉES

§ **941** Par subordonnée, on entend toute proposition prédicative introduite par une préposition-conjonction. En fonction du type de préposition-conjonction et du type de proposition, certaines adaptations grammaticales peuvent être nécessaires obligeant l'égyptien à recourir tantôt à une forme substantive, tantôt à un convertisseur. Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, certaines prépositions-conjonctions (*m-ḫt*, *ḥr*) peuvent introduire telle quelle une proposition autonome.

La subordonnée se place généralement après la principale. Plus rarement, et ce uniquement dans le cas des temporelles et des conditionnelles, elle la devance. Dans ce cas, elle est introduite par *ỉr* ou *ḫr*.

Par rapport aux propositions en asyndète ou aux autres constructions déjà étudiées, les vraies propositions subordonnées permettent de préciser le lien sémantique qui les lie à la proposition principale. Le choix des constructions est d'autant plus restreint que la conjonction est sémantiquement très marquée. Ainsi, derrière *tp-ʿ* "avant que", le nombre de constructions attestées est bien moins grand que derrière *m* "quand", conjonction assez neutre pouvant prendre différentes nuances d'après le type de construction employé.

Le plus souvent, les conjonctions de subordination ont un emploi fondamental, bien que certains sens dérivés soient possibles en fonction de la construction qui suit. Par exemple, certaines conjonctions temporelles sont parfois proches de la causalité, tout comme certaines conjonctions comparatives. Lorsque ces conjonctions s'emploient comme prépositions, pour introduire un infinitif, elles gardent le plus souvent leur sens fondamental.

Avant d'entrer dans le détail des constructions, il convient de mettre en garde sur les points suivants. Tout d'abord, l'énumération des emplois est tributaire de notre corpus ; dès lors, l'absence de certaines constructions, notamment derrière des prépositions-conjonctions peu utilisées, n'est peut-être que le fruit du hasard. Ensuite, l'ambiguïté des graphies ne permet pas toujours une indentification assurée de la forme en cause ; le problème est particulièrement aigu en ce qui concerne le prospectif et le subjonctif.

§ **942** Les propositions subordonnées peuvent être présentées de deux manières : soit en adoptant un classement sémantique (par type de propositions subordonnées), soit en adoptant un classement lexical (par conjonctions). Le classement sémantique a des avantages, mais aussi des inconvénients, dans la mesure où il reflète plutôt un classement des proposition subordonnées de la langue de traduction qu'un classement inhérent à

l'égyptien. Aussi avons-nous opté pour la seconde solution. Nous avons remédié à l'éclatement de la matière qui en résulte inévitablement par un paragraphe final, où les faits sont repris succinctement en adoptant un classement selon le premier point de vue.

1. Types de conjonctions de subordination

m

§ 943 C'est fondamentalement une conjonction temporelle exprimant la concomitance "quand, lorsque". Les constructions susceptibles de suivre *m* sont parfois difficiles à identifier. En dehors des cas où elle est suivie de l'infinitif (voir *infra*, ex. 1585), elle peut régir un prospectif ou un subjonctif.

ex. 1581 :

m lw Ptḥ "quand Ptah vint" (*CT* VI, 269h).

On trouve parfois *m lw.t* avec un sens très voisin (cf. *CT* VI, 309i).

ex. 1582 : A

m ln.k *ḫpš n kꜣ* ***m lw*** *sꜣ.k lm ḥnꜥ* A "quand tu emportas un cuissot de taureau, quand ce tien fils vint avec A" (*Letters to the Dead*, 2, 2-3).

Avec l'auxiliaire de substantivation *wnn*, conjugué au subjonctif, *m* peut également introduire des constructions adverbiales ou pseudo-verbales, toujours pour rendre la concomitance.

ex. 1583 : ... ...

m mś(l).t.f *Šw Tfn.t (...)* ***m wn.f*** *wꜥ.j (...)* ***m wp(l).t.f*** *Gb(b) r Nw.t* "quand il donna naissance à Shou et Tefnout (...) quand il était seul (...) quand il sépara Geb de Nout" (*CT* II, 39d-f).

La proposition *m wn.f wꜥ.j* est entourée d'infinitifs. Certains auteurs en ont tiré parti pour faire de *wn.f* un infinitif.

ex. 1584 :

lr m wn.l m *ẖrd wn.l m śmr m s n ꜥ-ḫnwtj n(n) śnw.f* "lorsque j'étais enfant, j'étais (déjà) un courtisan, un homme de la Résidence, sans son égal" (*Hatnub*, 22, 2-3).

La proposition temporelle, précédant la principale, est introduite par *lr*.

§ 944 La préposition *m* peut être suivie d'un forme *śḏm.n.f* pour exprimer cette fois l'antériorité. Dans ce cas, le moment de référence de la subordonnée correspond à la

post-phase de l'action. L'opposition entre *m* + infinitif (exprimant la concomitance) et *m* + *śḏm.n.f* est visible dans l'exemple suivant :

ex. 1585 : ("moi qu'Atoum a fait en tant que Néper")

m śh3(ỉ).t.f *wỉ r t3 pn r ỉw nśrśr m* ***ḫpr.n.ỉ*** *m Wśỉr s3 Gb(b)* "quand il me fit descendre vers cette terre, dans l'île de l'embrasement, quand j'étais devenu Osiris, fils de Geb" (*CT* II, 40g-h).

Voir encore *CT* VII, 37h, pour une opposition du même type.

ex. 1586 :

wḏb.k ʿ.k ***m śr.n.ỉ*** *n.k ḳd* "mais tu détourneras ta main quand je t'aurai annoncé la construction" (*CT* VI, 173r).

§ **945** Comme sens dérivé, la préposition *m* peut également introduire une forme *mrr.f*, avec une valeur de comparaison ou de condition.

ex. 1587 :

rdỉ(.w) śḫp.f śt ***m mśḏḏ.f*** "il est fait en sorte qu'il l'ingère (?) même s'il ne veut pas" (P. *Ebers*, 70, 24).

Sens concessif, provenant du contexte.

ex. 1588 :

ỉrr ḥm.k ***m mrr.f*** "Ta Majesté n'agit que comme elle le souhaite" (*Sinouhé*, B 263)

La lecture n'est pas complètement assurée ; il se pourrait qu'il faille lire *m mr.t.f* "comme ce qu'elle souhaite" (forme relative substantivée).

mỉ

§ **946** Fondamentalement une conjonction de comparaison signifiant "comme", *mỉ* peut introduire une construction à prédicat adverbial (précédée de *wnn*), une forme substantive *mrr.f*, un prospectif/subjonctif actif ou passif, ou encore un infinitif (voir *infra*, § 973).

ex. 1589 :

("les Occidentaux te parlent, rendant hommage") ***mỉ m33.śn*** *nṯr pn* "comme quand ils voient ce dieu" (*CT* I, 206c).

La gémination de la forme suggère un prospectif ou une forme *mrr.f* (cf. P. Vernus, *Future*, p. 30). À signaler qu'une version (B17C) a rendu la même nuance au moyen d'un aoriste.

ex. 1590 :

wnn-ḫr.f wꜣḏ(.w) ***mi wnn.f*** *tp tꜣ* "alors c'est comme s'il était sur terre qu'il sera florissant" (*Livre des Morts*, 72, 14 *Nu*).
Wnn.f est une forme substantive *mrr.f*.

ex. 1591 :

... ***mi mrr*** *bꜣk im* "... ainsi que le souhaite ce serviteur" (P. *Kahun*, 28, 2).
Forme substantive *mrr.f*.

ex. 1592 :

šsp.t ***mi ir.t(w).š*** "des concombres comme s'ils étaient cultivés" (*Naufragé*, 50).
Subjonctif passif. Pour la traduction, cf. *supra*, ex. 1042.

ex. 1593 :

ir n.f wpw.t ***mi ḏd.f*** "accomplis donc la tâche pour lui comme il (le) dit" (*Ptahhotep*, 148).
Le manuscrit L[2] porte *ir.k* (peut-être à lire *irr.k*, voire *ir r.k*).

§ 947 Le contexte aidant, *mi* peut parfois introduire une proposition dont le sens est proche de la causalité et se rendre par "dans la mesure où, vu que, étant donné que". Ce sens dérivé est surtout perceptible avec des formes de l'accompli *śḏm.n.f* ou *śḏm.n.tw.f*, ou un accompli passif *śḏm.w.f*, car de même qu'une chose s'est produite, telle autre doit se produire (cf. l'ambiguïté de "comme" en français).

ex. 1594 :

("ma dignité est à Pé") ***mi wꜥb*** *Wśir* "étant donné qu'Osiris est purifié" (*CT* VII, 290a B1L).
La conjonction *mi* est en variante contextuelle avec *m* (4 témoins contre 7). En raison de son Aktionsart, *wꜥb* ne peut être ici conjugué qu'à une forme perfective, en l'occurrence un prospectif ou un subjonctif ; si *wꜥb* était conjugué à la forme *mrr.f*, le verbe exprimerait un procès en cours ("étant donné qu'Osiris se purifie"), ce qui ne donne pas un sens satisfaisant dans le présent contexte.

ex. 1595 :

irj.i kꜣ.t m ḥw.t-ꜥꜣ.t n it.(i) Itm di.f wśḫ.f ***mi rdi.n.f*** *iṯ.i* "je veux faire des travaux dans le grand château de mon père Atoum, de sorte qu'il établisse son ampleur à la mesure de ce qu'il m'a permis de conquérir" (*Berlin* 3029, I, 15 = *Acta Orientalia*, 17, p. 50).

ex. 1596 :

mḥ.n.k tꜣ.wj m nfrw.k (...) ***mi mś.n.tw.k*** *m itn m p.t* "tu as remplis les deux terres de ta perfection (...) étant donné que tu as été engendré en tant que disque solaire dans le ciel" (*Urk.* IV, 1861, 20 - 1862, 2).

ex. 1597 :

ḥnk.w n.i m rnp.wt nb.t ***mi św*ꜥ*b.i*** *ḥr.t-š m mꜣ(w).t* "faites-moi l'offrande de toutes sortes de plantes vivaces étant donné que j'ai remis en état le jardin à nouveau" (*Urk.* IV, 753, 6-7).

ex. 1598 :

("c'est moi qui vous ai créés et qui vous ai faits") ***mi ḳmꜣ.(w).i in it.ṯn*** *Itm* ... "de même que je fus créé par votre père Atoum" (*CT* II, 1h-2a B1C).

Accompli passif *śḏm.w.f*. Le *waw* est écrit dans la leçon de G1T.

Il y a parfois ambiguïté sur le type exact de relation logique entre la subordonnée et la principale. Dans l'exemple ci-dessous, on peut hésiter entre une vraie comparaison ou une comparaison à nuance causale.

ex. 1599 :

("j'ai réservé une partie de la nécropole pour mon père Oupouaout") ***mi ir.n*** *Ḥr n it.f Wśir Wnn-nfr* "comme/de même qu'Horus (l') a fait pour son père Osiris Ounennefer" (*Amrah*, 29, 2).

§ 948 La possibilité de trouver une forme *śḏm.t.f* derrière *mi* a souvent été évoquée, pour être généralement rejetée, tous les exemples en cause étant susceptibles de s'interpréter comme des infinitifs. Le passage ci-dessous semble pourtant ne pas pouvoir s'interpréter autrement que comme une forme *śḏm.t.f*.

ex. 1600 :

("permets que j'envoie pour moi les grands qui président aux flots") ***mi sb.t śn*** *nṯr.śn pw špś* "comme leur dieu auguste les a envoyés" (*CT* IV, 398b Y1C).

Si *sb.t* était un infinitif, on aurait *in nṯr.śn*. Le reste de la tradition a opté pour une forme *mrr.f* (14 témoins), ou pour une forme de prospectif/subjonctif (un témoin).

m-ḫt

§ 949 Cette conjonction temporelle exprime l'antériorité "après que". Elle peut être suivie du subjonctif, du prospectif *śḏm.w.f* (sans doute par contamination avec le subjonctif), de la *śḏm.n.f*, du passif *śḏm.w.f*, d'une construction pseudo-verbale, voire d'un infinitif (cf. *infra*, ex. 1681). Les propositions temporelles introduites par *m-ḫt* servent souvent à situer le moment de référence de la proposition principale. À ce titre,

comme en français, elles se prêtent régulièrement à une thématisation. Elles doivent dans ce cas être introduites par *ỉr* ou *ḫr*.

La nature des constructions susceptibles de se trouver derrière *m-ḫt* ne sont pas toujours faciles à déterminer en raison de l'indigence des graphies. Il existe par ailleurs une certaine latitude dans le choix des formes, comme le montre ce passage des *Textes des Sarcophages*, où trois constructions différentes sont en variante contextuelle.

ex. 1601 :

... ***m-ḫt ỉṯ / ỉṯ(ỉ).t / ỉṯ.n*** *Ḥr ḫr.wj n Śtš* "après qu'Horus eut arraché les testicules de Seth" (*CT* IV, 236a-b).

ex. 1602 :

m-ḫt ḫnm.w.f *tꜣ pn* "après qu'il a protégé ce pays" (*CT* VII, 31k).
La forme est très clairement un prospectif *śḏm.w.f*.

ex. 1603 :

ỉr m-ḫt ỉʿ.ś *ḥr.ś rʿ nb ḫr.ś gś.ś ḥr.ś ỉm* "quand elle se sera lavé le visage chaque jour, alors elle devra oindre son visage avec (cet onguent)" (P. *Ebers*, 87, 9-10).
Sans doute un subjonctif.

ex. 1604 :

ḫʿr.ỉn ḥm.f r.ś mỉ ꜣbj ***m-ḫt śḏm.f*** *śt* "alors Sa Majesté s'insurgea contre cela comme une panthère quand elle eut entendu cela" (*Urk.* IV, 139, 9-10).
Sans doute un subjonctif.

ex. 1605 :

("ce dieu vint voir sa fille") ***m-ḫt mś.w.ś*** "après qu'elle fut mise au monde" (*Urk.* IV, 228, 3).
Passif *śḏm.w.f* de l'accompli.

ex. 1606 :

n nḥmm tp.ỉ m-ʿ.ỉ ***m-ḫt ḥśḳ.(w).f*** "certes, ma tête ne me sera pas enlevée après qu'elle aura été coupée" (*Harhotep*, 371).
Passif *śḏm.w.f* de l'accompli.

ex. 1607 :

ḫ r m-ḫt śmꜣ.n *ḥm.f Mntj.w Śṯ.t wn.ỉn.f ḥr ḫntj.t r Ḫntj-ḥn-nfr* "après que Sa Majesté eut frappé les Mentiou d'Asie, elle remonta vers la Nubie" (*Urk.* IV, 5, 4-5).

Accompli *śdm.n.f.*

Une proposition pseudo-verbale peut suivre directement *m-ḫt*, sans être introduite par un convertisseur, ce qui est curieux.

ex. 1608 :
lw.ṯnj r wḏ3.tj Ḥr m-ḫt ṯnj gm.tjwnj "vous serez les deux parties retranchées d'Horus même après que vous aurez été retrouvées" (*CT* II, 350a).
Le sens impose une valeur concessive à la temporelle.

ex. 1609 :
ḫr m-ḫt n3-n ꜥḥꜥ.w mnl(w) r mrj.t š3ś pw lr.n.f m ḥrtj "après que ces bateaux eurent abordé au rivage, il s'en alla par voie de terre" (P. *Westcar*, 7, 11).
Proposition à prédicat pseudo-verbal.

Très rarement, *m-ḫt* peut être suivi d'une forme *mrr.f.*

ex. 1610 :
ḏd s m-ḫt prr.f "dire de la part d'un homme quand il sort" (*CT* V, 333p B3L).
Dans cet exemple, l'Aktionsart ponctuelle de *prl* combinée avec la forme *mrr.f* entraîne, d'une part, une atténuation de la signification d'antériorité de *m-ḫt* et, d'autre part, l'itération du procès.

Dans de très rares cas, *m-ḫt* est utilisé à la manière d'un adverbe.

ex. 1611 :
lr m-ḫt nḏ.ḫr.k "ensuite, tu devras broyer" (P. *Ebers*, 53, 16).

n

§ 950 Il s'agit fondamentalement d'une conjonction causale signifiant "parce que". Elle peut être suivie de constructions non verbales comme la construction à prédicat substantival et adjectival, et, dans la conjugaison suffixale, de la forme *mrr.f*, de la forme *śdm.n.f*, ainsi que du prospectif et du subjonctif. On prendra garde de ne pas confondre ces constructions avec *n(j) + mrr.f*, c'est-à-dire une forme substantive introduite par un génitif indirect.

ex. 1612 :
m3ꜥ.ḫr.f śj krf.ḫr.f śj ḥr ꜥ.wj n ḳśn lr(l).t.f "alors il les étendra, mais pour les replier tout aussitôt sous l'effet de la douleur" (P. *Smith*, 17, 17).

Prédicat adjectival. Littéralement "parce que c'est douloureux de le faire".

ex. 1613 :

n nfr n.ỉ m hrw pn r sf wr.t "parce que c'est bien meilleur pour moi aujourd'hui qu'hier" (*CT* II, 124c).

Prédicat adjectival.

ex. 1614 :

n św *nṯr.ṯn* "parce que c'est elle votre dieu" (*Urk.* IV, 258, 2).

Prédicat substantival. Sur l'emploi archaïque du pronom indépendant *św*, cf. *supra*, § 163.

ex. 1615 :

(...) ***n ỉw.ś ḥnꜥ.f ỉś pw m ỉw nśỉśỉ hrw.f n ỉw.t*** "parce qu'il y a le fait qu'elle vient avec lui de l'île de l'embrasement le jour où il vient" (*CT* VII, 237k).

Le régime de la préposition *n* est constitué de toute une proposition substantivée au moyen de *pw*. La particule *ỉś* souligne ici la valeur dépendante de la proposition.

ex. 1616 :

ḥꜥ.n ỉm.k ***n nỉś.k*** *r.n* "si nous nous réjouissons à ton sujet c'est parce que tu nous appelles" (*Urk.* IV, 566, 12).

ex. 1617 :

(...) ***n ỉr.n.(ỉ) ỉś n ỉt.ỉ*** "parce que c'est pour mon père que j'ai agi" (*CT* VII, 238h).

Dans cet exemple, la présence de *ỉś* n'est pas requise par la syntaxe, mais suggère probablement que *ỉr.n.(ỉ)* est en emploi emphatique. On trouve d'ailleurs dans le même passage une deuxième proposition causale d'où *ỉś* est absent, ce qui doit sans doute indiquer que la construction n'a pas de charge énonciative particulière :

ex. 1618 :

n ḳbb.n.ỉ *šn-tꜣ.f* "étant donné que j'ai rafraîchi sa végétation" (*CT* VII, 238k).

ex. 1619 :

("... si donc je me suis fais enterrer dans une seule tombe avec Djaou, c'est dans l'intention d'être avec lui en une (même) place") ***n-ỉś n tm.(ỉ) wnn ḥr ꜥ n ỉr(ỉ).t ỉś.wj śnw*** "et non parce que je n'étais pas capable de construire deux tombes" (*Urk.* I, 146, 16 - 147, 3).

Proposition subordonnée globalement niée dont le prédicat est lui-même nié au moyen de *tm*.

n-ib-n

§ 951 Cette conjonction exprimant la finalité signifie "afin que". Contrairement à ce que l'étymologie pourrait laisser supposer, la subjectivité du locuteur n'est pas présente.

ex. 1620 : [hiéroglyphes]

šf.in.k gś.f wˁ ***n-ib-n*** *h3.w šnf.f ḥr gś.f wˁ* "alors tu entailleras un seul de ses côtés afin que son sang tombe par un seul côté" (P. *Ebers*, 91, 15-16). Prospectif.

n-iḳr-n

§ 952 Conjonction marquant la causalité et signifiant littéralement "à cause de l'excellence de ce que". De même que *n-ˁ3.t-n*, elle s'emploie d'ordinaire avec des verbes exprimant des actions ou des qualités gradables, et introduit une forme à la nature ambiguë, sans doute une forme *mrr.f*, comme avec *n-ˁ3.t-n*.

ex. 1621 : [hiéroglyphes]

n-iḳr-n mnḫ.f *ḥr ib* "tant il se révélait efficace au coeur (du roi)" (*Leyde* V, 4 = pl. 4, 2-3).

n-ˁ3.t-n

§ 953 Conjonction introduisant des propositions circonstancielles de cause, avec une idée de proportion, de gradation qualitative, ce qui explique que cette conjonction se trouve d'ordinaire avec des verbes de qualité ou des verbes exprimant une activité gradable. Dans les exemples où la morphologie est explicite, on ne trouve que la forme *mrr.f*.

ex. 1622 : [hiéroglyphes]

(... pour restaurer Osiris) ***n-ˁ3.t-n mnḫ.f*** *ḥr-ib n Rˁ nṯr.w* "tant il était excellent au coeur de Rê et des dieux" (*CT* VII, 112m).

ex. 1623 : [hiéroglyphes] (...)

iśṯ ir.n ḥm.i nn mnw n it.i Wśir ... ***n-ˁ3.t-n mrr.i*** *św r nṯr.w nb.w* "or, c'est tellement je l'aimais plus que tous les dieux que Ma Majesté avait fait ce monument à son père Osiris ..." (Helck, *Historisch-biogr. Texte*, p. 29, l. 39-40).

n-mrw.t

§ 954 Conjonction introduisant des propositions de but avec le sens de "dans le souhait de/que". On trouve aussi bien des prospectifs que des subjonctifs, voire une proposition à prédicat pseudo-verbal précédée d'un convertisseur. L'infinitif est d'un emploi plus rare, du moins en égyptien classique ; il se généralisera par la suite (cf. *infra*, § 973). On le trouve néanmoins fréquemment quand la proposition est niée.

ex. 1624 :

ỉr.n.ỉ nw ***n-mrw.t wnn*** *rn.w.śn mn(.w) n ḏ.t* "c'est pour que leurs noms soient établis éternellement que j'ai fait ceci" (*Meir* III, 11).

Le convertisseur *wnn* est au prospectif et introduit une proposition à prédicat pseudo-verbal avec parfait ancien.

ex. 1625 :

("fais-le attendre ici sans répondre à tout ce qu'il dit") ***ỉn-mrw.t wn.f*** *ḥr ḏd* "pour qu'il puisse continuer à parler" (*Oasien*, B1, 79-80).

Le convertisseur *wn.f* est probablement au subjonctif.

Pour la négation, on peut trouver l'auxiliaire négatif *tm* conjugué au prospectif ou au subjonctif :

ex. 1626 :

ỉr.n.f śt r ỉmj.w-ḫt.f ***n-mrw.t tm.śn*** ***śśn.t*** *ṯ3w.w* "c'est afin de les empêcher de respirer qu'il a fait cela contre ses suivants" (*Livre des Morts*, 149, 56-57).

Cependant, la négation se fait d'ordinaire en recourant à l'infinitif :

ex. 1627 :

ỉr.n.ỉ ỉs ḥr wʿr.t ḥr rd.wj nb.ỉ ḥs wj ***n-mr(w).t tm*** *w3 ỉ n b3k r ỉr k3(w).f* "si j'ai fait une tombe sur le plateau désertique au pied de mon maître qui m'a loué, c'est afin de ne pas être éloigné de celui qui m'a nourri" (*Bersheh* II, 21, mur g., l. 13-15).

Littéralement "dans le désir que le serviteur (= moi) ne soit pas éloigné de celui qui fit sa nourriture". Le pronom suffixe accolé à *k3(w)* renvoie au serviteur.

r

§ 955 Dans son emploi comme conjonction, *r* indique essentiellement la direction. Suivie d'un subjonctif, elle exprime le but ("pour que"). Elle alterne dans cet emploi avec le subjonctif seul en fonction circonstancielle ; son rôle est sans doute de marquer explicitement le rapport sémantique. Le prospectif est beaucoup plus rare, mais

néanmoins attesté. Sur le plan syntaxique, *r* + subjonctif/prospectif est en distribution complémentaire avec la construction *r* + infinitif, préférée quand le sujet de la subordonnée est identique à celui de la principale. Enfin, on trouve également la construction pseudo-verbale précédée du convertisseur *wnn*. La négation éventuelle se fait au moyen de *tm*.

ex. 1628 :

śꜥm m ḥ(n)ḳ.t r pr ntt nb.t m ẖ.t.f "à avaler avec de la bière pour que sorte tout ce qui est dans son ventre" (P. *Ebers*, 8, 15-16).

ex. 1629 :

ḥr.k m ḫrw ***r wšd.f ṯw*** "que ton visage soit abaissé jusqu'à ce qu'il t'appelle" (*Ptahhotep*, 128).

ex. 1630 :

r wn *kꜣ n ḥḳꜣ ḥr ḥs(i).t.k* "pour que le *ka* du souverain puisse te louer sans cesse" (P. *Kahun*, 29, 43-44).

Construction pseudo-verbale introduite par le convertisseur *wnn* conjugué au subjonctif.

ex. 1631 :

r mꜣꜣ *ṯw s pf* "afin que cet homme te voie" (*CT* II, 102b).

Prospectif.

ex. 1632 :

ink ... śgr kꜣ-ḫrw ***r tm.f*** *mdw(.w)* "je suis celui qui fait taire celui qui parle haut pour qu'il ne parle plus" (*Siut*, I, 229).

§ 956 Suivie d'une forme perfective, généralement la forme *śḏm.t.f*, *r* exprime la limite "jusqu'à ce que". L'emploi de la *śḏm.n.f* est beaucoup plus rare. À nouveau, la négation éventuelle se fait au moyen de *tm*.

ex. 1633 :

r rḫ.t Śtẖ *wnt śn ḥnꜥ.k* "jusqu'à ce que Seth sache qu'ils sont avec toi" (*ZÄS*, 58 [1933], p. 29*).

ex. 1634 :

("si tu cherches à connaître la nature d'un ami ...") *ir sp ḥnꜥ.f wꜥ.w* ***r tm.t.k*** *mn(.w) ẖr.t.f* "règle l'affaire avec lui seul, jusqu'à ce que tu n'aies plus à souffrir de son caractère" (*Ptahhotep*, 465-6).

ex. 1635 :

n śmꜢ.n.i śt r ***śḏm.t.i*** *ḏd.ti.ṯn r.ś* "je ne peux les tuer avant d'avoir entendu ce que vous direz là-dessus" (*Destr.*, 9-10 Séthi Ier).

ex. 1636 :

ḫḥi n.k sp nb mnḫ r ***wn.t*** *śḫr.k nn iw im.f* "recherche donc toute action utile jusqu'à ce que ton plan soit exempt de mal" (*Ptahhotep*, 86-87).
Proposition d'existence.

ex. 1637 :

r śśnb.n.t(w).f "jusqu'à ce qu'il soit réconforté" (*Hatnub*, 16, 10).
Forme *śḏm.n.tw.f* passive.

La construction *r* + subjonctif/prospectif peut parfois avoir un sens proche de *r* + *śḏm.t.f*, mais il s'agit d'un effet de traduction.

ex. 1638 :

("il la placera sur son genou, en crachant") *r iw ˁff* "jusqu'à ce que vienne une mouche" (*CT* II, 94c B2L B2P).
Prospectif. Littéralement "pour que vienne une mouche". La version B1C porte *r iw.t ˁff.*

ex. 1639 :

wrš.ś ḫkr.t(i) ***r iw.t*** *nw n śꜢ iˁw-r(Ꜣ)* "elle doit passer la journée à jeun jusqu'à ce que vienne le moment d'après le petit déjeuner" (P. *Kahun med.*, 2, 5).
Subjonctif. La forme *iw.t* exclut la possibilité d'avoir à faire à une forme *śḏm.t.f*, qui appellerait *ii.t.*

§ 957 Suivie d'une forme substantive *mrr.f*, la préposition *r*, de même que *mi* ou *ḫft* avec lesquels elle alterne quelquefois, exprime la comparaison, sans doute à l'origine avec une nuance de proportion.

ex. 1640 :

di.i wnm.k t ***r mrr.k*** "je permets que tu manges du pain autant que tu le désires" (*CT* I, 265g).

r-śꜢ

§ 958 Conjonction exprimant l'antériorité avec le sens "après que". Elle peut être suivie de la forme substantive *mrr.f* ou de l'infinitif, mais aussi vraisemblablement du prospectif.

ex. 1641 :

ir r-ś3 iw.f ḥr ḏbʿ.w.k ir.ḫr.k n.f dw3.t 4 ... "après qu'il sera venu sous tes doigts, tu devras faire pour lui, pendant quatre matins ..." (P. *Ebers*, 41, 16-17).
Prospectif.

ex. 1642 :

ḏd s r pn ʿḳ.f r imn.t r-ś3 prr.f "qu'un homme récite cette formule pour entrer dans l'Occident après en être sorti" (*CT* IV, 326j).

On prendra garde que *r-ś3*, en tête de phrase (introduit par *ir*) peut fonctionner comme adverbe de temps thématisé servant à fixer le moment de référence.

r-ṯnw

§ **959** Conjonction exprimant la répétition du procès et signifiant "chaque fois que", elle peut être suivie du subjonctif ou de la forme substantive *mrr.f*.

ex. 1643 :

("le désir viendra à la femme qui est sous lui") *r-ṯnw nk.f* "chaque fois qu'il copulera" (*CT* VI, 191n).

ex. 1644 :

ś(i)ʿr.t(w) n.f r-ṯnw ibb.f "(quelque chose) lui est apporté chaque fois qu'il a soif" (*CT* V, 11c).

Il existe une variante *r-ṯnw-sp* attestée avec la forme substantive *mrr.f*:

ex. 1645 :

r-ṯnw sp gmm św b3k im "à chaque fois que ce serviteur le trouve" (P. *Kahun*, 36, 26).

ḫr

§ **960** Conjonction causale ("parce que"), que l'on trouve suivie d'un prospectif *śḏm.w.f*, d'une forme *śḏm.n.f*, ou d'un infinitif (voir *infra*, § 973). Les graphies ne permettent pas de se prononcer sur la possibilité d'avoir également une forme substantive *mrr.f*.

ex. 1646 :

("je suis venu de ...") *ḫr rḫ.n.i* "parce que je sais" (*CT* III, 316i).

ex. 1647 :

("il a hérité de toi") *ḥr ḥtp.j.ỉ* "parce que je suis content" (*CT* V, 154f M4C).

Sans doute graphie du prospectif.

ex. 1648 :

ḫr wn Ḥr ḥr mr(ỉ).t grg.ś ḥr ỉn.f w(ỉ) r.ś r grg.ś "car Horus désirait le restaurer étant donné qu'il m'y avait amené pour le restaurer" (*Mo'alla*, I, α, 2).

Prospectif.

ex. 1649 :

ḥr ḫ'.k m ś.t.f "parce que tu apparais en son lieu" (*CT* VII, 239u).

L'absence de gémination empêche de faire du verbe une forme *mrr.f*.

ex. 1650 :

mk wỉ r nḥm '3.k śḫtj ḥr wnm.f šm'.ỉ "vois, je vais devoir m'emparer de ton âne, paysan, car il mange mon orge" (*Oasien*, B1, 11).

ḫft

§ 961 C'est fondamentalement une conjonction temporelle, exprimant la coïncidence, soit logique ("selon", "conformément à", "comme"), soit chronologique ("au moment où", "lorsque", mais aussi "dès que", pour exprimer la contiguïté). Il est très peu vraisemblable que la préposition s'accommode de la *śḏm.t.f* comme le pensait Perdu. Les exemples évoqués par cet auteur peuvent comporter des infinitifs (cf. *infra*, § 973), voire des formes relatives substantivées, comme dans l'exemple suivant :

ex. 1651 :

ḫft wḏ.t.n.f n.ỉ "conformément à ce qu'il m'a ordonné" (*CT* I, 394a S1C).

La tradition est fort divisée: à côté d'une forme relative de l'accompli, on trouve également un subjonctif actif et un subjonctif passif.

Comme conjonction temporelle, *ḫft* introduit fréquemment une temporelle ponctuelle, souvent avec un effet de sens de contiguïté. En dehors de l'infinitif (cf. *infra*, § 973) et des constructions pseudo-verbales avec convertisseur au subjonctif, les graphies des formes verbales sont peu explicites, mais il semble qu'on ait affaire dans certains cas à des prospectifs ou à des subjonctifs.

ex. 1652 : (sic)

ḫft ḳm3 mdw Nnw "dès que la parole de Noun eût été créée" (*CT* II, 7e B2L).

Subjonctif/prospectif passif. La version B1Bo porte *ḳm3.w*.

ex. 1653 : [hieroglyphs] A [hieroglyphs] B [hieroglyphs]

ii.n.(i) r 3bḏw ḥnᶜ A *r mś(i).t Wśir ḫntj-imntj.w nb 3bḏw* ***ḫft wḏ3*** *(nj)-św.t bit(j)* B *ḥr śḫr.t Kš ḫs.t* "c'est pour façonner (la statue d') Osiris Khentimentiou, maître d'Abydos, que je suis venu à Abydos avec A dès que le roi de Haute et de Basse Égypte B fut revenu d'avoir renversé le vil Kouch" (*Genève* D 50 = *ANOC* 1.9).

Vraisemblablement un subjonctif.

ex. 1654 : [hieroglyphs]

ḫft wn.f mr.(w) "quand il était déjà tombé malade" (P. *Kahun*, 13, 34).

Wn est le convertisseur conjugué au subjonctif introduisant une construction pseudo-verbale avec parfait ancien.

ex. 1655 : [hieroglyphs]

ḥw irj.k ***ḫft ḏd.i*** "puisses-tu agir selon ce que je dis !" (*Urk.* IV, 1074, 14).

Forme ambiguë. On peut envisager ici une forme *mrr.f* (ce qui apparenterait l'exemple à ceux qui sont cités ci-dessous) ou un subjonctif.

§ 962 Suivi de la *mrr.f*, *ḫft* exprime la conformité, ce qui se rendra le plus souvent par une comparaison, mais qui peut déboucher, dans certains cas, sur un effet de sens causal.

ex. 1656 : [hieroglyphs]

śḳdj.k ***ḫft didi*** *ib.k* "c'est suivant ton désir que tu navigueras" (*Urk.* IV, 116, 17).

Forme substantive *mrr.f*.

ex. 1657 : [hieroglyphs]

m 3d ib.k r.f ***ḫft ḫss.f*** "ne t'insurge pas dans ton coeur contre lui, étant donné qu'il est faible" (*Ptahhotep*, 76).

Forme substantive *mrr.f*.

ex. 1658 : [hieroglyphs]

mdw.k ***ḫft wšd.f*** *tw* "tu ne parleras que quand il s'adressera à toi" (*Ptahhotep*, 129).

Probablement forme *mrr.f*. L2 porte la leçon *iw wšd.f*.

Quand elle est suivie de la *śḏm.n.f*, *ḫft* exprime une comparaison avec un fait avéré.

ex. 1659 : [hieroglyphs]

ḏd.n.ỉ nn ***ḫft m33.n.ỉ*** "c'est comme je (l') ai vu que je l'ai dit" (*Khâkheperrêseneb*, R° 6-7).

š3w, m-šnḏ **et** ***n-šnḏ-n***

§ 963 *š3w* (littéralement "prendre garde que") et *m-šnḏ* ou *n-šnḏ-(n)* (littéralement "de peur que"), toutes trois suivies du prospectif, servent à nier une finalité. À ce titre, elles servent de constructions complémentaires au subjonctif en fonction circonstancielle ou aux subordonnées introduites par *n-ib-n* ou *r*.

ex. 1660 :

ỉw.tw r rdỉ.t ʿrḳ.šn ḥr.š m ʿnḫ n nb ʿnḫ (w)ḏ3 š(nb) ***s3w*** *ʿnn.šn št ḥr.[š] r nḥḥ* "on les fera jurer là-dessus par le serment du maître, V.S.F., afin qu'ils ne s'écartent de cela à jamais" (*Caire* JE 52.453, 21 = Helck, *Historisch-biogr. Texte*, p. 68, 13-14).

ex. 1661 :

(j'ai voulu construire un abri auprès de Rê) ***n-šnḏ m33.f*** *ỉsf.t* "de peur qu'il ne voie le mal" (*CT* I, 174f).

tp-ʿ

§ 964 Conjonction exprimant l'antériorité ("avant que"). D'un emploi assez rare, elle peut-être suivie d'un infinitif (cf. *infra*, § 973) ou d'un subjonctif, selon que le sujet est identique ou non à celui de la proposition principale.

ex. 1662 :

("une tempête était survenue alors que nous étions en mer") ***tp-ʿ š3ḥ.n*** *t3* "avant que nous eussions touché terre" (*Naufragé*, 33).

ḏr

§ 965 Fondamentalement une conjonction temporelle ("avant que"), *ḏr* a parfois un effet de sens causal ("étant donné que"). Elle peut dans certains cas exprimer la contiguïté ("depuis que, dès que"). Elle est suivie du prospectif *šḏm.w.f*, de la forme *šḏm.n.f*, de la forme *mrr.f*, de la forme *šḏm.t.f*, sans doute du subjonctif *šḏm.f*, voire d'une construction pseudo-verbale avec convertisseur. En position initiale, elle sera introduite par *ir*.

ex. 1663 :

ḏr ỉr.w.k *ḫ.t nb.t r.ỉ* ... "puisque tu fais quelque chose contre moi ..." (*CT* VII, 308c BIC).

Prospectif.

ex. 1664 :

ḏr rḫ.i *psg.i nsp.w* "car je sais comment cracher sur les blessures" (*CT* VII, 444b version moyenne).

Subjonctif. Certaines versions ont *rḫ.n.i*.

ex. 1665 :

ḏr ***ḫr.n.ś*** *im* "depuis qu'elle y est tombée" (*CT* VII, 353a B4Bo).

Le reste de la tradition porte *ḫr.ś*.

ex. 1666 :

ḏd rn.i in ś3ṭw ***ḏr*** ***ḫnd.t.k*** *ḥr.i* "dis mon nom, dit le sol, avant que tu n'aies marché sur moi" (*CT* V, 186f-g).

ex. 1667 :

("tu l'as placée dans tes bras") ***ḏr wn.t.ś ii.t(i)*** *3ḫ.t(j) ꜥpr.t(i) m iw nśiśi* "depuis qu'elle est venue glorifiée et équipée de l'île de l'embrasement" (*CT* I, 141e B3Bo).

Construction pseudo-verbale introduite par le convertisseur *wnn* conjugué à la forme *śḏm.t.f*.

ex. 1668 :

ḥr.f r.ś ***[ḏr] mś.tw.f*** "son esprit est tourné vers cela depuis qu'il a été enfanté" (*Sinouhé*, R 93).

Subjonctif/prospectif ou infinitif. On notera que B 69 offre *ḏr mś.t.f*.

ex. 1669 : (*sic*)

ir ***ḏr gmm.k*** *s pf ḥtr(.w) w3.t n.t ꜥr.tj.fj* "dès que tu constates que cet homme a le ligament des mâchoires noué" (P. *Smith*, 3, 7).

Littéralement "le ligament de ses mâchoires a été noué", avec une forme *śḏm.w.f* passive de l'accompli en emploi circonstanciel.

On trouve en de rares occasions *m-ḏr* en lieu et place de *ḏr*.

ex. 1670 :

3w ib n nṭr.w im ***m-ḏr m33.śn*** *wi rnp.kwi* "le coeur des dieux en est dilaté puisqu'ils me voient rajeuni"(*CT* III, 157c-158a A1C).

Probablement un prospectif.

La tradition se partage en trois options : *ḏr* (5 témoins), *m-ḏr* (6 témoins), et un aoriste en fonction circonstancielle. La nuance qui sépare l'aoriste des

véritables subordonnées est celle qui sépare une temporelle concomitante ("quand ils me voient") d'une explicative ("depuis que" > "puisque").

Prépositions-conjonctions à sens négatif

§ 966 En dehors des cas où la négation est rendue par un adverbe ou un verbe négatif, l'égyptien peut rendre la même idée en recourant à une préposition-conjonction ayant elle-même un sens négatif (cf. les tournures équivalentes dans d'autres domaines : *s3w* + prospectif, *wdf* + infinitif, *n-šnḏ-n*, etc.; cf. *supra*, § 963). On retrouve ce procédé en dehors des propositions subordonnées.

ex. 1671 :

in iw k3 mr.f ʿḥ3 prj mr.f wḥm š3 ***m-ḫr(j.t) n.t mḫ3.f św*** "un taureau désire-t-il combattre, (alors) un taureau d'élite aime-t-il prendre la fuite de peur qu'il ne l'égale ?" (*Sinouhé*, B 123-124).
Sans doute une forme de subjonctif ou *mrr.f*.

2. Conjonctions de subordination bâties sur *ntt*

§ 967 Un certain nombre de prépositions simples peuvent entrer en composition avec le pronom relatif neutre (*ntt*) pour former des conjonctions de subordination (cf. l'élement "que" du français présent dans de nombreuses conjonctions composées). Dans ces propositions subordonnées, on trouve aussi bien des constructions verbales que non verbales. Sémantiquement, toutes ces conjonctions ont en commun d'exprimer une cause, une raison. Les conjonctions sont les suivantes : *n-ntt*, *ḫft-ntt*, *ḥr-ntt* "étant donné que, parce que", *ḏr-ntt* "puisque", *m-ʿ-ntt* "vu que", *r-ntt* "à savoir que, vu que". Quand le sujet pronominal suit immédiatement la conjonction, notamment dans les propositions à prédicat adverbial et dans les constructions pseudo-verbales, l'égyptien recourt d'ordinaire au pronom dépendant, mais peut aussi, uniquement à la 2e et à la 3e personne, utiliser le pronom suffixe (cf. *supra*, § 138).

ex. 1672 :

ḫft-ntt wi tn.kwi "parce que je suis devenu vieux" (P. *Kahun*, 11, 19).
Proposition pseudo-verbale avec parfait ancien.

ex. 1673 : *sic*

ḥr-ntt *ink* ***iš*** *ir r-ḏr* "parce que c'est moi qui ai tout fait" (*CT* I, 385c S1C).
"Cleft sentence". À noter la présence de *iš* servant ici à focaliser le rhème marqué.

ex. 1674 :

ḏr-ntt in.n.k is pw m šbꜣt(j) ḥm.i iw ḫpr.n.k is m šḏt(j) ḥm.i šbꜣt(j) wꜥ n ꜥḥ.i "puisqu'il y a le fait que tu as tiré profit d'être un pupille de Ma Majesté, car c'est comme nourrisson de Ma Majesté, pupille unique de mon palais, que tu as grandi" (*Ikhernofret*, 6-7).

Construction à prédicat substantival A *pw*, dont le prédicat est une proposition avec une *sḏm.n.f* substantivée. Le premier *is* sert à souligner le lien de dépendance ; quant au second, il marque nettement l'emploi emphatique de la construction.

ex. 1675 :

... *ḏr-ntt iṯ.n.f rsj.w* "étant donné qu'il a conquis les gens du Sud" (*Urk.* IV, 1298, 7).

Forme de l'accompli.

ex. 1676 :

ḏr-ntt.f m wꜥ mm nw "puisqu'il est un d'entre ceux-ci" (Budge, *B.D.*, 286, 8).

Prédicat adverbial. On notera l'expression du sujet pronominal au moyen du pronom suffixe.

ex. 1677 : N

<n->ntt N tn is pw sḫm m ḫ.t [nb.(t)] "car c'est (bien) cette N celle qui a pouvoir sur toute chose" (*CT* III, 86d B3Bo).

Proposition à prédicat substantival. *Is* sert à focaliser le rhème N *tn*.

ex. 1678 :

nḏhḏh rf ḥꜣtj m-ꜥ.sn m-ꜥ-ntt prr.f ps(.w) "alors le coeur chute à cause d'eux du fait qu'il en vient à être cuit" (P. *Ebers*, 100, 21).

Forme substantive *mrr.f*. Le verbe *pri*, un peu comme en français d'ailleurs, est ici utilisé comme auxiliaire aspectuel pour marquer l'aboutissement de l'action (cf. *supra*, § 830, où le même verbe figure cette fois à la *sḏm.n.f*).

3. Les propositions subordonnées suivant l'angle fonctionnel

§ 968 Les emplois des prépositions-conjonctions ont été repris dans un tableau récapitulatif (cf. page suivante). Les grandes croix en gras indiquent les emplois de base, les plus petites signalent les usages dérivés.

§ 969 Les propositions temporelles peuvent être introduites par *m, m-ḫt, r, r-sꜣ, r-ṯnw, ḫft, tp-ꜥ* et *ḏr*. Le sens dérive en partie de la conjonction et en partie de la construction employée. À cet égard, *m*, de sens assez neutre, admet davantage de constructions que *r-sꜣ, r-ṯnw, tp-ꜥ*, sémantiquement très marqués. Dans le tableau

	Temporelle	Causale	Comparative	Finale
m	X		x	
mỉ		x	X	
m-ḫt	X			
n		X		
n-ib-n				X
n-ỉḳr-n		X		
n-ꜥꜣ.t-n		X		
n-mrw.t				X
r	x			X
r-šꜣ	X			
r-ṯnw	X			
ḥr		X		
ḫft	X	x	x	
tp-ꜥ	X			
ḏr	X	x		

Fig. 12. Tableau des prépositions-conjonctions en fonction subordonnée

récapitulatif ci-dessous, les emplois dérivés sont écrits en petits caractères. Les constructions non verbales doivent être traitées séparément car elles ne présentent pas de caractère uniforme, la nuance temporelle ou aspectuelle pouvant être influencée par la forme à laquelle le convertisseur *wnn* est conjugué.

	mrr.f	*sḏm.n.f*	prospectif	subjonctif	*sḏm.t.f*	non verbal
m	comparaison	quand (antériorité)	quand (concomit.)	quand (concomit.)		quand (concomit.)
m-ḫt	quand (rare)	après que	après que	après que		après que
r	comparaison	jusqu'à			jusqu'à	
r-šꜣ	après que		après que (rare)	après que (rare)		
r-tnw	chaque fois que			chaque fois que		
ḫft	comparaison	comparaison		dès que		dès que
tp-ʿ				avant que		
ḏr		depuis que	quand > causal	quand > causal	dès que avant que	depuis que

Fig. 13. Les conjonctions de subordination de temps

§ 970 Les propositions causales sont fondamentalement introduites par *n, n-ʿꜣ.t-n, n-ikr-n* et *ḥr*, ainsi que par les conjonctions composées formées sur le relatif *ntt*. Des quatre conjonctions de base, *n* semble être la plus répandue. C'est en tous cas celle qui admet la plus grande diversité de constructions. Elle exprime la cause présentée comme un fait objectif, alors que *ḥr* peut être teintée de subjectivité. Ainsi qu'on l'a déjà signalé, *n-ʿꜣ.t-n* et *n-ikr-n* ont un emploi plus restreint, exprimant la cause avec une idée de proportion.

D'autres conjonctions, temporelles ou comparatives, peuvent avoir un effet de sens causal ; il s'agit de *mi*, *ḫft* et *ḏr*. Dans le premier cas, la nuance causale n'est présente qu'avec des formes perfectives ; elle procède de l'image d'une comparaison avec un fait accompli (cf. l'ambiguïté du français "comme"). Avec *ḫft*, la nuance causale est un effet de sens dérivé de l'emploi causal de la conjonction quand elle est suivie de la *mrr.f*. Enfin, avec *ḏr* le sens causal ne semble attesté, comme effet de sens, qu'avec le prospectif/subjonctif. Les remarques faites au paragraphe précédent pour les propositions non verbales s'appliquent également ici.

	mrr.f	*śḏm.n.f*	prospectif	subjonctif	*śḏm.t.f*	non verbal
mi		étant donné que	étant donné que			
n	parce que	parce que	parce que	parce que		parce que
n-ỉḳr-n	vu que (intensité)					
n-ꜥꜣ.t-n	vu que (intensité)					
ḥr	?	parce que	parce que			
ḫft	vu que					
ḏr			étant donné que			

Fig. 14. Les conjonctions de subordination de cause

§ 971 Les propositions de comparaison sont introduites par *mi*, dont c'est la fonction principale. Les conjonctions temporelles *m* et *ḫft* peuvent de manière dérivée exprimer la comparaison quand elles sont suivies de la forme *mrr.f*. Il s'agit le plus souvent dans ce cas d'une comparaison générique, et moins souvent d'une comparaison avec un fait précis.

§ 972 Les propositions subordonnées finales se construisent d'ordinaire avec *r*. Les locutions *n-ỉb-n* et *n-mrw.t-n* sont d'un emploi plus restreint.

VII. PRÉPOSITION + INFINITIF

§ 973 Un certain nombre de prépositions peuvent se construire avec l'infinitif pour exprimer l'équivalent de propositions circonstancielles. Le plus souvent, on emploie l'infinitif quand le sujet de la subordonnée coïncide avec celui de la principale, mais les deux propositions peuvent également avoir leur propre sujet exprimé. Si ce dernier est pronominal, on utilise le pronom suffixe. S'il est nominal, l'égyptien peut recourir au génitif direct ou à la préposition agentive *ỉn*. D'une manière générale, les prépositions conservent leur sens de base et ne se prêtent guère à des sens dérivés, comme c'est le cas quand elles sont suivies de formes de la conjugaison suffixale.

m exprime la concomitance, et, de façon dérivée, la manière :

ex. 1679 : [hiéroglyphes] N [hiéroglyphes] sic [hiéroglyphes]

(nj)-św.t-bìt(j) N *ìr.n.<f> m mnw.f n ìt.f Ỉmn-rꜥ śmnḫ.f ḫnt nṯr.w* ***m śꜥꜣ.f*** *r pśḏ.t* "c'est le roi de Haute et de Basse Égypte N qui a fait ce monument pour son père Amon-Rê, qu'il rend excellent à la tête des dieux en le magnifiant plus que l'Ennéade" (*Chapelle de Sésostris*, § 72).
Nous suivons ici J.-M. Kruchten (*JEA*, 82, 1996, p. 52-60) en rendant la formule par une "cleft sentence".

L'infinitif peut être accompagné d'un sujet logique, exprimé au moyen du pronom suffixe si le sujet est pronominal.

ex. 1680 : [hiéroglyphes]

m pr(ì).t.f *m ḥw.t-śr ìm(j).t Ỉwnw* "quand il sort du château du prince qui est dans Héliopolis" (*CT* II, 265e).

m-ḫt exprime l'antériorité :

ex. 1681 : [hiéroglyphes]

wḏ ḥm.f šꜥd mr pn ***m-ḫt gm(ì).t.f*** *św ḏbꜣ.w m ìnr.w* "Sa Majesté ordonna de curer ce canal après l'avoir trouvé bloqué par des pierres" (*Urk.* IV, 814, 11-12).

mì exprime la comparaison, et, de façon dérivée, la cause.

ex. 1682 : [hiéroglyphes]

("les dieux se réjouissent pour moi quand je vis") ***mì ḥꜥ(ì).t.śn*** *m Ptḥ* "comme ils se réjouirent pour Ptah" (*CT* II, 265d).

ex. 1683 : [hiéroglyphes]

dì.ì śḫm.f ***mì dì.t.f*** *śḫm.ì* "je veux faire en sorte qu'il soit puissant dans la mesure où il a fait en sorte que je sois puissant" (*Urk.* IV, 198, 7-8).

n exprime la cause :

ex. 1684 : [hiéroglyphes]

ìb n ḥm.k r ḳbb ***n mꜣꜣ*** *ḫnn.śn ḫn.t* "le coeur de Ta Majesté se divertira en les voyant faire de la rame ... " (P. *Westcar*, 5, 3-7).

n-mrw.t exprime le but. L'apparition de l'infinitif, en remplacement d'une forme de la conjugaison suffixale, semble un développement plus tardif, du moins au positif :

ex. 1685 :
*ỉr.n ḥm.ỉ nw **n-mr(w).t** rdỉ.t wn.śn m-bȝḥ-ʿ ỉt.ỉ ʾImn* "c'est par désir qu'elles soient en présence de mon père Amon que Ma Majesté a fait cela" (*Urk.* IV, 776, 14).

r exprime la finalité, le but.

ex. 1686 :
*ỉn-ỉw ỉỉ.n.ṯ **r śn** ḫrd pn* "est-ce pour embrasser cet enfant que tu es venue ?" (*Mutter u. Kind*, 2, 1).

ex. 1687 :
r tm śʿšȝ md.wt "pour ne pas multiplier les paroles" (*Urk.* IV, 693, 13).

r-šȝ exprime la postériorité "après". En l'absence d'exemple indiscutable, il n'est pas impossible que tous les cas d'infinitif évoqués jusqu'ici doivent plutôt s'interpréter comme des passifs en *.t(w).*

ex. 1688 :
*rdỉ.(w) ʿntjw m [...].ś **r-šȝ** ỉr(ỉ).t nn* "ajouter de la myrrhe dans son [...] après avoir fait cela" (P. *Kahun med.*, 2, 11).

ḥr exprime la cause. On ne confondra pas cet usage avec l'emploi de la préposition pour exprimer l'inaccompli progressif coextensif dans une structure pseudo-verbale grammaticalisée Sujet + *ḥr* + infinitif (voir *supra*, § 732 et suiv.). Dans l'usage dont il est ici question, le verbe est employé comme un substantif (grammaticalement défini) et reste en dehors de l'opposition aspectuelle progressif / non progressif.

ex. 1689 :
("ce serpent ... que sa (*scil.* d'Isis) parole a fait advenir sur lui (*scil.* d'Horus) en présence du maître unique") *ḥr ỉn(ỉ).t.ś św n Ḥr* "par le fait qu'elle l'apporta à Horus" (*CT* VI, 390b).

ḫft exprime fondamentalement la coïncidence, avec parfois, comme sens dérivé, la contiguïté.

ex. 1690 :
*ḏd mdw **ḫft** wȝḥ pḫr.t ḥr ʿ.t nb.t ntj mr śj* "paroles à réciter en plaçant le remède sur tout membre malade" (P. *Hearst*, 6, 11).

ex. 1691 : [hieroglyphs] (...)

iw mḥ.n.(i) r-pr.f m ḫ.t nb.t nfr.t (...) ḫft ii.t ḥm.i ḥr ḫ3ś.t Rṯnw "j'ai rempli son temple de toutes bonnes choses (...) dès que Ma Majesté fut revenue du pays de Rétjénou" (*Urk.* IV, 767, 1-3).

tp-ʿ exprime l'antériorité "avant de".

ex. 1692 : [hieroglyphs]

św r tp-ʿ śḏr "à boire avant de se coucher" (P. *Ebers*, 34, 13).

ḏr exprime la contiguïté "dès que". Les verbes faibles présentent naturellement un infinitif féminin, qu'on se gardera de confondre avec la *śḏm.t.f* (cf. *supra*, § 584)

ex. 1693 : (j'ai fait telle et telle chose) [hieroglyphs]
ḏr ḫʿ(i).t.i *m n(j)-św.t* "dès que j'apparus comme roi" (*Urk.* IV, 386, 2).
Infinitif. Il s'agit de propos tenus par Hatchepsout.

VIII. Types particuliers

1. Les "Wechselsätze" et les propositions en emploi substantival thématisées

§ 974 Dans certains cas, la proposition en fonction circonstancielle peut précéder la principale. Il s'agit d'un effet de sens résultant de la thématisation de la proposition. Sur le plan morphologique, il s'agit de propositions substantivales. La forme substantive personnelle (*mrr.f*), tout comme le prospectif *śḏm.(w).f* et la *śḏm.n.f*, qui sont capables de remplir des fonctions substantivales, peuvent jouer au début d'une phrase le rôle d'une proposition circonstancielle virtuelle par rapport à la proposition principale qui suit. Elles ont alors un emploi analogue à celui de substantif employé absolument avec la valeur d'un complément circonstanciel. La présence éventuelle d'une préposition-conjonction devant la forme substantive, comme le révèle l'alternance entre *m mrr.ṯn* et *mrr.ṯn* dans la protase de l'appel aux vivants ("Aussi vrai que vous souhaitez ..."), indique bien la valeur circonstancielle de la proposition initiale.

§ 975 Le prospectif *śḏm.(w).f* est utilisé dans une proposition conditionnelle virtuelle, tandis que *śḏm.n.f* marque l'antériorité (parfois très proche de la contiguïté) dans une proposition circonstancielle par rapport à la principale. La traduction de la *mrr.f* sera fonction du contexte.

§ 976 Pour expliquer un tel emploi, on peut recourir à deux hypothèses. Soit la forme substantive assume une fonction analogue à celle du substantif utilisé absolument

avec la valeur d'un complément circonstanciel. Soit on se trouve devant des "Wechselsätze" dégradées, et l'apparente valeur circonstancielle n'est qu'un effet de traduction.

§ 977 Les véritables ***"Wechselsätze"*** sont des phrases corrélatives ou balancées qui servent à exprimer une identité parfaite entre deux propositions qui se succèdent. Cette tournure est souvent aussi caractérisée par un parallélisme grammatical et lexical, ou simplement lexical. Les deux propositions recourent à une forme emphatique ou à une forme en fonction substantive. Dans ce canevas du type proposition A = proposition B, la protase (A) fonctionne comme sujet et l'apodose (B) comme prédicat substantival. La relation logique qui unit les deux propositions se déduit le plus souvent du contexte. Les effets de sens les plus fréquents sont les rapports temporels (quand A, alors B), conditionnels (si A, alors B) ou causal (puisque A, alors B).

Cette tournure est parfois clairement reconnaissable lorsqu'elle recourt à deux formes bien identifiables sur le plan morphologique, comme dans l'exemple suivant :

ex. 1694 :

***prr.śn** r p.t m bik.w **prr.ỉ** ḥr dnḥ.w.śn* (*CT* III, 24c-25a-b) "montent-ils vers le ciel comme faucons, que je monte sur leurs ailes".

Littéralement "qu'ils montent vers le ciel en faucons (est) que je monte sur leurs ailes". Emploi de deux formes *mrr.f.*

En revanche, à l'accompli (voir *infra*, ex. 1695), si la première forme *śdm.n.f* est incapable en position initiale de fonctionner autrement que comme une forme substantive, il est impossible dans le cas de la deuxième *śdm.n.f* de choisir *a priori* entre une forme substantive (schème de la "Wechselsatz") et une forme en fonction circonstancielle (schème de la construction emphatique). Dans ce cas précis, c'est le parallélisme lexical qui permet d'opter pour le schéma corrélatif : "sont-ils montés vers le ciel en faucons, que je suis monté sur leurs ailes" et non "c'est après que je suis monté sur leurs ailes qu'ils sont montés vers le ciel en faucons".

ex. 1695 :

***pr.n.śn** r p.t m bik.w **pr.n.ỉ** ḥr dnḥ.wj.śn* "de même qu'ils sont partis vers le ciel comme faucons, de même suis-je parti sur leurs deux ailes" (*CT* III, 115g).

Un raisonnement similaire permet de lever l'ambiguïté apparente de l'exemple suivant :

ex. 1696 :

> ***hꜣꜣ.śn*** *r tꜣ m ḥfꜣ.w* ***hꜣj.i*** *m kꜣb(.w).śn* "s'ils descendent sur terre sous la forme de serpents, je descendrai dans leurs replis" (*CT* III, 24a-b B2Bo).

La première forme est clairement une *mrr.f*, mais la seconde pourrait recouvrir un subjonctif en fonction circonstancielle marquant un but dans une proposition virtuelle, aussi bien qu'un prospectif, ou un subjonctif fonctionnant comme une forme substantive. La première hypothèse donnerait une traduction sans grand sens : "c'est pour que je puisse descendre dans leurs anneaux qu'ils descendent vers la terre". On optera donc plutôt pour le sens : "descendent-ils vers la terre comme serpents, que je descendrai dans leurs anneaux" (littéralement "qu'ils descendent vers la terre comme serpents (est) que je descendrai dans leurs anneaux").

§ 978 La structure de base de cette construction peut se dégrader, d'abord en renonçant au parallélisme lexical.

> ex. 1697 :
>
> ***ḥḏ.n*** *rf tꜣ dwꜣ dwꜣ* ***ḏꜣ.n.f*** "à peine la terre s'éclaira-t-elle qu'il traversa" (*CT* VII, 36r T9C).
>
> Littéralement "que la terre s'éclaira très tôt (est) qu'il traversa". L'effet de sens de contiguïté provient de l'Aktionsart ponctuelle de *ḥḏ*.

§ 979 Une nouvelle étape est franchie quand la proposition thématisée contient une forme substantive, mais que la deuxième proposition accueille une forme verbale non substantive. On pourrait bien sûr interpréter ce schéma comme une forme encore plus dégradée de la construction corrélative. Mais il nous paraît plus économique de considérer qu'il n'y a plus de système corrélatif dans ce cas. En d'autres termes, la deuxième proposition a une véritable valeur autonome sur le plan syntaxique et joue dès lors le rôle de principale vis-à-vis d'une proposition substantive thématisée.

> ex. 1698 :
>
> ***rmm.śn*** *iw.f ḥr śḏm* "pleurent-ils qu'il écoute" (*Mérikarê*, P. *Carlsberg* VI, 5, 7).

La protase contient une *mrr.f* et l'apodose, une construction pseudo-verbale. Il n'y a plus ni parallélisme lexical, ni parallélisme morpho-syntaxique. De surcroît, *iw.f ḥr śḏm* ne peut être ici qu'une construction autonome. La même remarque vaut pour l'exemple suivant, mettant cette fois en scène une forme *śḏm.n.f* thématisée.

> ex. 1699 :
>
> ***ḥḏ.n tꜣ*** *iw.i ḥr.f mi wn(.i) bik* "à peine la terre s'éclaira que j'étais sur lui comme si j'étais un faucon" (T. *Carnarvon* I, R° 14).

À nouveau, la proposition adverbiale introduite par *ỉw* constitue une véritable proposition autonome. On comparera cet exemple avec l'ex. 1697 cité plus haut qui décrit une situation identique, mais avec des moyens différents puisqu'il s'agit encore d'un système corrélatif. La fonction substantive de la proposition thématisée est également patente dans l'exemple suivant, puisqu'on trouve l'auxiliaire négatif *tm* :

ex. 1700 :

***tm.k ỉw** r.ỉ, nn ḏd.ỉ r.k* "si tu ne viens pas contre moi, je ne parlerai pas contre toi" (*CT* V, 323i B2L).

Le statut autonome de la construction *nn ḏd.ỉ* ne fait pas de doute.

§ 980 Dans certaines phrases, une proposition initiale contenant un parfait ancien employé absolument est suivie d'une proposition avec une forme *śḏm.n.f*. On a parfois voulu donner au parfait ancien une valeur autonome et faire par conséquent de ces deux propositions deux phrases coordonnées. Il nous semble que, dans de nombreux cas, il est possible d'interpréter le parfait ancien en position initiale comme une forme dépendant de la proposition qui lui fait suite. À cet égard, on notera que le sujet du parfait ancien peut toujours se rattacher à un membre de la proposition principale, généralement le sujet. Le fait de mettre en tête le parfait ancien procéderait de la volonté de planter d'abord le décor, puis de livrer l'information qui appartient à la trame proprement narrative.

ex. 1701 :

***ḫnt.kwỉ** pḥ.n.ỉ ȝbw* "ayant remonté le Nil, j'atteignis Éléphantine" (*Hatnub*, 14, 6).

À noter la tournure *ỉw.(ỉ) ḫd.kwỉ, mnỉ.n.ỉ* dans l'inscription d'Ankhtifi (Vandier, *Moꜥalla*, p. 202), dans laquelle on a affaire à une proposition pseudo-verbale précédée de l'auxiliaire *ỉw*, suivie d'une *śḏm.n.f* à valeur séquentielle.

2. Propositions autonomes avec convertisseur *wn*

§ 981 Ce type de proposition peut exprimer une situation d'arrière-plan sur laquelle vient se détacher l'action de la principale.

ex. 1702 :

***wn.t(w)** ḥr ḳd ḫnrt pn (ꜥḥꜥ.n śmȝ.(w) Nḥśj.w <n> sp.t nb.t m Wȝwȝ.t)* "on était en train de construire cette enceinte, (alors les Nubiens de tout le restant du Ouaouat furent massacrés)" (Zaba, *Rock Inscriptions of Lower Nubia*, n° 73, 6).

Sur *ḫnrt*, cf. *supra*, ex. 1220.

Pour rendre cet effet de sens dans nos langues, on peut transformer la première proposition en une proposition subordonnée de temps ("comme/alors qu'on était en train

de construire ..., les Nubiens furent massacrés"), ou encore adopter l'équivalent du *cum* inversif latin ("on était en train de construire ..., quand les Nubiens furent massacrés").

3. Les propositions relatives avec *ntj* et *lwtj*

§ 982 Dans un certain nombre de cas, une proposition relative introduite par *ntj* ou *lwtj* peut avoir le sens d'une proposition circonstancielle.

ex. 1703 :

wnm in ś ***ntj n fgn.n.f*** "à manger par un homme qui ne peut déféquer" (P. *Ebers*, 12, 15).

L'antécédent indéfini a une valeur générique ; la proposition relative a nécessairement une valeur déterminative.

Cet effet de sens est plus perceptible encore avec *lwtj*, étant donné la distance qui sépare dans de nombreux exemples le pronom relatif de son "antécédent". Le sens équivaut d'ordinaire à "sans que".

Les constructions attestées sont *lwtj + śḏm.n.f*, *lwtj + śḏm.f* subjonctif/aoriste, *lwtj + śḏm.f* passif. L'existence de cette construction a été mise en évidence pour l'*Amdouat* et le *Livre des Portes*.

ex. 1704 :

wnn.f m ir(j) wꜣ.t tn ***lwtj šm.n.f*** *r ś.t nb(.t) rꜥ nb* "il sera un gardien de ce chemin sans pouvoir chaque jour s'en aller vers un quelconque endroit" (Hornung, *Amduat*, p. 66, 3).

ex. 1705 :

irr.f ḫpr.w <*m sr*> *m-ḫt ꜥpp.f ꜥrrj.t tn* ***lwt(j) (l)ꜥr*** *mwt.w ḫt.f* "c'est après qu'il aura passé ce portique, mais sans que les morts ne s'introduisent derrière lui, qu'il fera une transformation en bélier" (Hornung, *Amduat*, p. 11, 10 - 12, 1).

Le complément *m sr* a été déplacé et doit être réintroduit après *ḫpr.w* : cf. E. Hornung, *Äg. Abh.*, 13, 1967, p. 60-61.

BIBLIOGRAPHIE

R. ANTHES, *Zur Übersetzung der Präpositionen und Konjunktionen* m *und* ḏr, dans *Studies Wilson*, 1969, p. 1-13 ; M. GILULA, *Two new Conjunctions in Middle Egyptian*, dans *JNES*, 28 (1969), p. 122-123 (*m-śnw* et *m-mśḏwt*) ; O. PERDU, *La préposition* ḫft *et les temporelles non-concomitantes*, dans *RdE*, 30 (1978), p. 101-114 ; J. JOHNSON, dans *Fs. Westendorf*, I, 1984, p. 73-74 ; W. BARTA, *Subjunktivische Konjunktionen als Einleitung von Umstandssätzen*, dans *GM*, 90 (1986), p. 7-10 ;

P. VERNUS, dans *RdE*, 38 (1987), p. 168-172 ; L. ZONHOVEN, *Studies on the* sḏm.t.=f *verb form in Classical Egyptian*, édition privée, Leyde [1997].

XL. LES PROPOSITIONS CONDITIONNELLES

I. LES VÉRITABLES PROPOSITIONS CONDITIONNELLES

§ 983 En égyptien, les véritables propositions conditionnelles, c'est-à-dire celles qui sont clairement marquées comme telles, sont introduites par *ỉr*, forme développée de la préposition *r*, signifiant "quant à". L'énoncé qui suit et qui constitue la protase de la phrase fonctionne donc de manière nominale. Il en résulte que les constructions qui suivent *ỉr* sont soit des formes verbales capables de fonctionner à la manière d'un substantif, soit des formes ou des propositions qu'il conviendra de nominaliser au moyen d'un convertisseur pour qu'elles puissent s'employer dans pareil environnement syntaxique.

Entre le *ỉr* introducteur et la proposition conditionnelle peut s'intercaler une particule comme *św t* ("mais si" notant un contraste ou une restriction ; cf. ex. 1720, 1723 et 1746), *grt* ("mais si" introduisant un nouvel élément ; cf. ex. 1738), *ḥm* ("si vraiment" ; cf. ex. 1725).

1. *Ỉr* introduisant une forme de la flexion suffixale

§ 984 Diverses formes verbales sont capables d'être directement utilisées derrière *ỉr* ; elles ont en commun d'être toutes des formes suffixales capables d'assumer des fonctions substantives. Le plus souvent, on trouve le prospectif *śḏm(.w).f* ; bien que d'une manière générale, celui-ci soit concurrencé en moyen égyptien par le subjonctif *śḏm.f*, dans la plupart des cas, il n'a pas encore cédé la place au subjonctif dans cet emploi. On rencontre également la *śḏm.n.f*.

En théorie, le choix de la forme permet de nuancer la nature de la condition. Le prospectif envisage une hypothèse pure et simple ; le subjonctif exprime un éventuel (c'est-à-dire un futur possible). Il est de bonne méthode de postuler, à l'origine, une différence de sens entre les deux constructions. On restera toutefois conscient que, dans ce cas comme dans d'autres, le subjonctif et le prospectif ont sans doute parfois été employés indistinctement, ce que suggèrent notamment des passages similaires des papyrus médicaux. Quant à la *śḏm.n.f*, elle présente l'hypothèse comme accomplie, et le plus souvent réelle ; avec une apodose à l'accompli, elle peut véhiculer un irréel du passé (cf. ex. 1713).

Dans l'apodose, constituant la proposition principale, on trouve une forme autonome ou séquentielle contingente.

ex. 1706 :

ỉr ḳmꜣ.w.śn fn(ṯ).w ... nn ỉw.ś (r) mś(ỉ).t "s'ils produisent des vers ... elle n'accouchera pas" (P. *Carlsberg* 8, II, 1, 4).

Ḳmꜣ.w.śn est clairement un prospectif *śḏm(.w).f*. Pour d'autres cas tout aussi évidents, cf. *supra*, ex. 868-869. On notera la négation récente du futur *nn ỉw.f r śḏm*.

ex. 1707 :

ỉr mꜣꜣ.k ḫrj śt.t "si tu vois un homme en proie à des éléments pathogènes" (P. *Ebers*, 52, 1-2).

Mꜣꜣ.k peut en principe recouvrir aussi bien un prospectif qu'une forme *mrr.f*. Toutefois, dans la mesure où nous n'avons, derrière *ỉr*, aucune forme géminée avec les verbes *infirmae*, il convient de retenir la première hypothèse.

ex. 1708 :

ỉr ỉw.t mwj[.t] "si l'urine venait" (P. *Kahun*, 3, 27).

La forme *ỉw.t* est typique du subjonctif de ce verbe. Nous avons traduit par un potentiel pour rendre la nuance du subjonctif.

ex. 1709 :

ỉr ỉw.t.k r.ỉ m ḥfꜣ.t nb(.t) m(w)t.kꜣ Rꜥ "si tu venais/viens contre moi comme un quelconque serpent, alors Rê mourrait/mourra" (*CT* VII, 418c-419b version moyenne).

Subjonctif, comme dans l'exemple précédent. La présence d'une *śḏm.kꜣ.f* dans l'apodose invite peut-être à voir dans la protase une conditionnelle réelle (cf. *infra*, ex. 1724).

ex. 1710 :

ỉr wn śḫr m ẖ.t.ṯ śmḫ św "s'il existait un dessein dans ton corps, oublie-le" (*Letters to the Dead*, 5, 2).

Wn est sans doute ici le subjonctif du verbe *wnn*. Étant donné que le sujet est indéfini, il doit avoir son sens plein d'"exister".

Pour un autre cas avec le subjonctif, cf. *supra*, ex. 896.

ex. 1711 :

ỉr nỉś.n.k n.f ỉw.f dgm.j n mdw.n.f "même si tu l'as interpellé, il demeure hébété, il ne peut parler" (P. *Smith*, 8, 12).

Cas d'une forme de l'accompli.

ex. 1712 : ...

ir ṯś.n.f im.f ḫpr.n.f m šnʿ ir.ḫr.k "s'il s'est noué en lui et qu'il s'est transformé en obstacle, alors tu devras faire ..." (P. *Berlin* 3038, 13, 6-7).

Nouvel exemple d'un accompli.

Dans un passage difficile de l'*Enseignement d'Amenemhat* (VII c-d), il est possible que la protase conditionnelle avec *sḏm.n.f* doive se traduire par un irréel du passé (cf. *infra*, § 1000) ; peut-être est-ce la présence d'une autre forme de l'accompli dans l'apodose qui est responsable de cet effet de sens. La présence de *iw* "indicatif" dans l'apodose est à première vue déconcertante, si l'on se réfère à nos langues occidentales qui recourent au conditionnel dans l'apodose. Entre la protase et l'apodose, l'égyptien semble changer de point de vue, envisageant d'abord la protase comme irréelle, puis l'apodose comme réelle (ce que cherche à rendre notre traduction).

ex. 1713 :

ir šsp.n.i ꜣš ḫʿ.w m ḏr.t.i iw di.n.i ḫt ḥm.w "si j'avais fait hâte, armes en main, je n'aurais pas manqué d'obliger les lâches à reculer" (*Enseignement d'Amenemhat*, VII c-d).

Version moyenne. Toutes les versions (cf. Goedicke, *Studies in "The Instructions of Amenemhet I"*, pl. 27-28 : P. *Sallier* II, XI, 1-2 ; *BM* 5623, 16 ; P. *Berlin* 3019, 4 ; *Deir el Médineh* 1346) qui ont conservé ce passage donnnent *šsp.n.i*, à l'exception du P. *Millingen* 2, 3 qui a *šsp.i*.

§ 985 Curieusement, on ne semble pas trouver d'exemple incontestable de la forme *mrr.f* directement derrière *ir*. Peut-être, cela s'explique-t-il dans la mesure où une condition est plus normalement ressentie comme déjà intervenue ou à venir plutôt que sous l'aspect d'un inaccompli. On trouve néanmoins quelques exemples de la *mrr.f* pour exprimer une condition qui se répète, mais ces emplois semblent limités à la fonction emphatique de la *mrr.f*, ce qui oblige l'égyptien à recourir à la construction *ir wnn* (cf. *infra*, § 992).

§ 986 Quant la protase comporte plus d'un verbe, l'égyptien peut recourir à quatre constructions. Dans le premier cas, le plus simple, l'égyptien répète la conjonction *ir* (cf. en français "si tu fais ceci et si tu fais cela") :

ex. 1714 :

ir iṯ.tw.i ir ḏꜣ.t(w).i r iꜣb.t "si je suis emmené, si je suis convoyé vers l'Orient" (*CT* VI, 144h T2L).

Dans le deuxième cas, les verbes qui suivent le verbe initial sont à la même forme que ce dernier (cf. en français ; "si tu fais / as fait ceci et que tu fais / as fait cela ") :

ex. 1715 :

ir ṯś.n.f im.f ḫpr.n.f m šnꜥ.w "s'il s'est noué en lui et qu'il s'est transformé en obstacle" (P. *Berlin* 3038, 13, 6).

Dans le troisième cas, les procès qui succèdent à celui exprimé par le premier verbe sont présentés de manière adverbiale, en utilisant des constructions en fonction circonstancielle (cf. en français, "si tu fais ceci en faisant / après avoir fait cela") :

ex. 1716 :

ir ḫꜣ.k s n nśw.t m ṯs n nḥb.t.f iw ḥr.f mn(.w) n pḫr.n n.f nḥb.t.f ḏd.ḫr.k "si tu examines un homme ayant un enfoncement d'une vertèbre du cou, alors que sa face demeure figée, et que son cou ne peut plus bouger, alors tu devras dire" (P. *Smith*, 11, 1-2).

Enfin, le premier verbe peut être complété par une ou plusieurs formes *mrr.f* en fonction thématique. Cet emploi, qui contraste avec l'énonciation simple *ir gm(i).k*, fait songer aux phrases françaises où "si" + indicatif est suivi d'une seconde hypothèse exprimée par "que" + subjonctif (ex. : "si je vais en Égypte et que j'y sois tué, tu te reprocheras ce cruel silence"). Ainsi, du point de vue du sens, la seconde supposition est ressentie comme dépendant logiquement de la première. Il doit en aller de même dans les exemples égyptiens où le fait de découvrir est subordonné à l'examen préalable effectué par le médecin.

ex. 1717 :

ir ḫꜣ.k św ... gmm.k ḏrw.f šm(.w) ... ḏd.ḫr.k "si tu l'examines ... et que tu trouves que son côté est chaud ... alors tu devras dire ..." (P. *Ebers*, 37, 2-3).

ex. 1718 :

ir wp.k ꜥꜣ.t n.t ꜣd m ꜥ.wt nb(w).t n.t s gmm.k śj šm.ś iw.ś ḫr ḏbꜥ.w.k wnn.ś m wḏꜥ.w in ḏr.t.k mn(.w) "si tu examines une poche de graisse en n'importe quel endroit du corps d'un homme, et que tu la trouves allant et venant sous tes doigts, et qu'elle est telle que ce qui est séparé par ta main demeure figé" (P. *Ebers*, 107, 1-3).

Il ne semble pas y avoir de contrepartie morphologique négative à ce dernier emploi, c'est-à-dire de tournure utilisant l'auxiliaire négatif *tm*. L'égyptien préfère recourir à la troisième tournure, c'est-à-dire à une proposition en fonction circonstancielle. On comparera à cet égard l'exemple suivant, pendant négatif parfait de l'exemple 1717 ci-dessus.

ex. 1719 : ...

*ir ḫꜣ.k św **n gm.n.k** ḫꜣj.t m ḫ.t ... ḏd.ḫr.k ...* "si tu l'examines sans pouvoir trouver d'altération dans le corps ... alors tu devras dire ..." (P. *Ebers*, 39, 8-9).

Le choix de la construction *n śḏm.n.f* est notamment motivé par l'Aktionsart du verbe *gmỉ* : comparer à cet égard l'anglais "he cannot find it".

§ 987 Pour le passif, on utilise la forme *śḏm.tw.f* (passif du prospectif ou du subjonctif) ou le passif en *-w* (qui peut recouvrir le passif de l'accompli *śḏm.n.f*, voire, si le sujet est nominal, du prospectif ou du subjonctif).

ex. 1720 :

*ir śwt **dỉ.t(w)** ỉt n N pn n.f* "mais si le père de cet N lui était donné" (*CT* II, 191c B2L).

Le thème *dỉ* invite à y voir un subjonctif.

ex. 1721 :

*ir **mꜣꜣ.t(w).ỉ** iw(.ỉ) ḥr wꜣ.t ỉn rmṯ nb* "si je suis vu par quiconque alors que je viens sur le chemin" (Tombe de Khentika, dit Ikhekhi, *ZÄS*, 83 [1958], p. 10).

Mꜣꜣ est le thème du prospectif.

ex. 1722 :

*ir **ỉṯ.tw.ỉ** ir **ḏꜣỉ.t(w).ỉ** r ỉꜣb.t* "si je suis emmené, si je suis convoyé vers l'Orient" (*CT* VI, 144h T2L).

Il peut s'agir de deux prospectifs ou de deux subjonctifs.

ex. 1723 :

*ir śwt **wnḫ(.w)** ṯś ḥrj-ib n nḥb.t.f* "mais si la vertèbre médiane de son cou est déplacée" (ou "a été déplacée") (P. *Smith*, 10, 16).

§ 988 La négation de la forme verbale se fait au moyen de *tm*, puisque celle-ci est une forme substantive (sauf dans le cas évoqué plus haut à propos de l'ex. 1719). Dans les

textes plus anciens, on exprime aussi la négation au moyen de *nfr.n* (cf. *supra*, ex. 380-382). Enfin, le verbe *wdf* "tarder" peut être utilisé derrière *ỉr* avec un sens très proche de celui de la négation.

ex. 1724 :

ỉr tm.tn ỉr(.w) n.ỉ wꜣ.t šwꜣ.ỉ r.ỉ wd.kꜣ.ỉ Ỉmntj.w "si vous ne me faites pas le chemin pour que je passe, je rejetterai les Occidentaux (*sc.* les morts)" (*CT* VI, 231d-e B1L).

ex. 1725 :

ỉr ḥm tm.k rdỉ.t prj.ỉ r ḫftj.w.ỉ "si vraiment tu ne permets pas que je sorte contre mes ennemis" (Budge, *B.D.*, 147, 11-13).
On notera que le verbe nié est à l'infinitif (*rdỉ.t*) et non au cas du complément verbal négatif (*rdỉ.w*).

ex. 1726 :

***ỉr tm** wnn sꜣ **n** s* "si un homme n'a pas de fils" (*CT* VI, 333i).
Wnn est ici le verbe "exister".

ex. 1727 :

ỉr wdf rdỉ.k mꜣꜣ.ỉ bꜣ.ỉ šw.t.ỉ gm(ỉ).k ỉr.t Ḥr ꜥḥꜥ.tỉ r.k "si tu tardes à me permettre de voir mon *ba* et mon ombre, tu trouveras l'oeil d'Horus dressé contre toi" (*Livre des Morts*, 89, 7).
Traduction littérale "si tarde (le fait) que tu feras en sorte que je vois ..." Le sujet de *wdf* est constitué par le prospectif *rdỉ.k*.

§ **989** Dans certains cas, *ỉr* peut introduire une citation textuelle qui fait l'objet d'une glose. Cet emploi est manifeste quand *ỉr* est suivi d'une forme verbale niée par la négation *n* (et donc non-substantive) ou ***n-wnt***, ou de l'auxiliaire d'énonciation *ỉw* (caractéristique des énoncés autonomes). *Ỉr* conserve ici son emploi originel de particule de thématisation. Quand *ỉr* est suivi d'une forme de la conjugaison suffixale, deux cas sont donc théoriquement envisageables. Soit on a affaire à une protase ordinaire (cas le plus fréquent), soit la forme verbale fait partie d'une citation. En règle générale, l'emploi dont il est question est le plus souvent signalé dans les manuscrits par une rubrique. Par ailleurs, l' "apodose", qui constitue la glose, adopte d'ordinaire la construction A *pw*.

ex. 1728 :

ir rḫ.k spr.f r ḫ.t "quant à l'expression 'tu sais qu'il a atteint le point décisif'" (P. *Smith*, 2, 10 = glose C).
Rḫ.k est le début de la citation ; il ne faut donc pas comprendre "si tu sais ...".

ex. 1729 :

ir n gm.n.f dg3.f n kꜥḥ.wj.fj "quant à (l'expression) 'il n'est plus capable de regarder ses épaules ', (cela signifie que ...)" (P. *Smith*, 1, 25 = glose B).

ex. 1730:

ir iw ḥr.f tmś(.w) dšr irtjw ḥr.f pw mi irtjw pr.t tmś.t "quant à (l'expression) 'sa face est rougie', cela signifie que rouge est la couleur de son visage comme la couleur du fruit-*temeset*" (P. *Smith*, 3, 20-21 = glose F).
On remarquera que lorsque *pw* introduit une glose, il a tendance à reculer dans la phrase, de manière à conserver intact, dans la mesure du possible, le noyau prédicatif (cf. *supra*, § 468)

ex. 1731 :

ir iw.f dgm.j wnn.f pw gr(.w) "quant à (l'expression) 'il est hébété', cela signifie qu'il est silencieux" (P. *Smith*, 8, 16-17).
On notera que *iw.f* du texte glosé est remplacé par *wnn.f* dans la glose.

§ 990 Le *ir* conditionnel est à distinguer, du moins en synchronie, de la particule de topicalisation *ir* qui s'est déjà grammaticalisée puisque cette dernière peut introduire une protase circonstancielle commandée par une préposition-conjonction (comme *ir m-ḫt*) ou par la particule *iśk/iśt*. Dans cet emploi, on fait appel à la particule de topicalisation, puisque la protase circonstancielle relève à l'origine de ce phénomène, la subordonnée constituant le thème, et l'apodose, le rhème de la phrase.

ex. 1732 :

ir iśk śt kb(.w) rdi.ḫr.tw Ø r ꜥnḏw r iꜥ(i).t śt "une fois cela refroidi, (cela) doit être placé dans un vase pour le laver" (P. *Smith*, 21, 19).

ex. 1733 :

ir m wn.i m ḫrd wn.i m śmr "lorsque j'étais enfant, j'étais (déjà) courtisan" (*Hatnub*, 22, 2-3).

2. *Ỉr wnn* introduisant une proposition non verbale ou pseudo-verbale

§ 991 Pour fonctionner comme des propositions conditionnelles introduites par *ỉr*, les propositions non verbales et pseudo-verbales doivent être précédées du convertisseur du prospectif *wnn*. La très grande majorité des cas est constituée par des propositions à prédicat adverbial ou pseudo-verbal, mais on rencontre à l'occasion des propositions à prédicat substantival ou adjectival. Il est même possible de trouver des propositions d'existence.

ex. 1734 :

*ỉr **wnn.k** m šsmj hr(.w) sḏm.k mdw sprw* "si tu es un directeur, sois calme quand tu écoutes le discours d'un quémandeur" (*Ptahhotep*, 264-265).
Proposition à prédicat adverbial construite avec le *m* d'équivalence.

ex. 1735 :

*ỉr **wnn.k** m rwj.t* "si tu es dans l'antichambre" (*Ptahhotep*, 220).
Proposition à prédicat adverbial.

ex. 1736 :

*ỉr **wnn** mrj n.k wnn b3.k n.k* "si tu désires que ton *ba* soit à ta disposition" (*CT* II, 111b G2T).
Mrj est un participe passif jouant le rôle de prédicat adjectival avec la proposition *wnn b3.k n.k* pour sujet. La traduction littérale serait "s'il est désiré pour toi que ton *ba* soit à ta disposition".

ex. 1737 :

*ỉr **wnn** nfr pw ḏdd.t nb.t r.s* "si c'est néant tout ce qui a été dit à ce sujet" (P. *Kahun*, 22, 7).
Proposition à prédicat substantival. Sur *nfr pw* et cet exemple, cf. *supra*, ex. 377.

ex. 1738 :

*ỉr grt **wnn** ntj pw ꜥ3 m [...]* "si, par contre, c'est celui qui est ici dans [...]" (P. *Berlin* 10030A, 16).
Autre cas de proposition à prédicat substantival.

ex. 1739 :

*ỉr **wnn** ỉb.f r ꜥḥ3 ỉm ḏd.f ḫr.t ỉb.f* "si son coeur est décidé à combattre, qu'il dise ce qu'il a sur le coeur" (*Sinouhé*, B 125).

Nominalisation de la construction du futur objectif exprimé par (*iw*) + sujet + *r* + infinitif.

ex. 1740 :
ir wnn.f r rdi.t št "s"il doit le donner" (P. *Kahun*, 36, 13).
Même type de construction que dans l'exemple précédent.

ex. 1741 :
ir wnn ꜣḫ.w ḥr ꜣḫ iw bꜣ.i r šmś Wnn-nfr "si les esprits acquièrent la qualité *d'akh*, mon *ba* suivra Ounennéfer" (*CGC* 34057, 9-10).
Proposition pseudo-verbale avec *ḥr* + infinitif. Sur cette formule, cf. H. Grapow dans *ZÄS*, 77(1942), p. 57 sq. Le verbe de qualité *ꜣḫ*, conjugué au progressif, prend un sens dynamique.

ex. 1742 :
ir wnn wn inj.t š(j) ḥr.š "s'il y a ce pour quoi cela a été apporté" (P. *Berlin* 10024, R° 9 = Vernus, *RdE*, 39 [1988], p. 149).
Wnn wn est en réalité la nominalisation de l'expression *iw wn* "il y a".

ex. 1743 :
ir wnn wn wḥꜥ.t(j).f(j) ḥr-ḥꜣ.t.k "s'il y a quelqu'un qui aura fait une investigation avant toi" (*Urk.* IV, 1093, 4-5).
Même nominalisation de l'expression *iw wn*.

3. *Ir wnn* introduisant une forme de la flexion suffixale

§ 992 Il existe des exemples où *ir* est suivi d'une des formes substantives de la conjugaison suffixale étudiées *sub* 1), mais aussi parfois de la *mrr.f*, et précédées de *wnn/wn*.

Diverses explications ont été apportées pour rendre compte de la présence de *wnn/wn*. Une première approche consiste à voir dans *wnn/wn* un prospectif ou un subjonctif qui a conservé quelque chose du verbe *wnn* "exister", et qui servirait à marquer une hypothèse réelle dans le premier cas ("s'il existe", c'est-à-dire "s'il est vrai que") et un éventuel dans le second cas ("s"il peut exister que", c'est-à-dire "s'il peut être vrai que"). Nous serions donc ici dans le domaine de la sémantique, et plus précisément dans celui de nuances indicatives ou modales. Pour L. Depuydt, l'opposition entre *ir* + forme substantive suffixale et *ir wnn* + forme substantive suffixale est d'ordre déictique. Seule, la seconde construction relierait le contenu de la proposition conditionnelle au moment d'énonciation et constituerait donc une proposition marquant une supposition ou une prémisse, tenue pour vraie. La première construction servirait, elle, à exprimer une véritable condition, au sens d'une hypothèse dont

on ne sait rien quant à sa survenance. Ces explications ont en commun de justifier la présence de *wnn/wn* par des considérations de sens.

À nos yeux, ces modifications de sens que certains croient reconnaître dans l'alternance des constructions ne sont au mieux que des effets de sens, et ne suffisent pas à rendre compte de la signification originale de la construction *ỉr wn(n)*. C'est pourquoi il nous a paru préférable, avec d'autres, de privilégier ici une approche syntaxique. De manière plus précise, comme les formes substantives de la flexion suffixale peuvent être utilisées directement derrière *ỉr*, sans l'appui de *wn(n)*, nous suivons J.-M. Kruchten qui propose de préciser la présence du morphème *wn(n)* comme un indice permettant de noter que la forme verbale qui suit est non seulement substantive, mais qu'elle fonctionne, en outre, comme une forme emphatique, permettant donc de mettre en relief l'élément adverbial, indispensable dans ce schéma. Dans de telles conditions, c'est le choix de la forme suffixale (*mrr.f*, prospectif, *śḏm.n.f*) qui permettrait de colorer la proposition conditionnelle, puisque le morphème *wn(n)*, étant à la forme substantive *mrr.f*, n'a qu'un rôle syntaxique. Une série d'exemples montrent clairement que l'hypothèse porte effectivement, non sur l'action de la protase, mais sur son élément adverbial qui constitue la modalité de l'action. En d'autres termes, ce n'est pas l'action en elle-même qui conditionne l'apodose, mais bien les circonstances qui la caractérisent.

ex. 1744 :

ỉr wnn *ꜣḫ.tw ḥr ỉr.t mꜣꜥ.t ỉw.ỉ r ꜣḫ r šmś Wnn-nfr* "si c'est en pratiquant la maât que l'on devient un *akh*, je deviendrai sûrement un *akh* pour suivre Ounennéfer" (*Louvre* A 60 = H. Grapow, dans *ZÄS*, 77 [1942], p. 64).
ꜣḫ.tw est une forme *mrr.f* ou un prospectif emphatique.

ex. 1745 :

ỉr wn(n) *ỉrr.t(w) nn śḳr.w m-dỉ rḫ.ṯ mṯ pr m-ꜥ ḫrd.(w).ṯ wgg(.w)* "si c'est avec ta connaissance que ces coups sont faits, vois, (ta) maison ainsi que tes enfants sont misérables" (*Letters to the Dead*, 5, 1).
Passif en *-tw* de la forme *mrr.f*.

ex. 1746 :

*ỉr św*t ***wnn*** *ỉr(r) ỉś sš.k nn r śḏ ꜥḥꜣ* "maintenant, si c'est pour écarter le combat que tu (littéralement "ton scribe") m'as écrit ceci" (P. *Berlin* 8869, 5-6).
La graphie hiéroglyphique peut se lire *ỉr* (prospectif) ou *ỉrr* (forme *mrr.f*). On notera la présence de *ỉś*, marque claire de focalisation de l'élément adverbial (cf. *supra*, § 313), ici une proposition de but, qui forme un contraste avec une autre éventualité évoquée à la ligne précédente.

ex. 1747 : [hieroglyphs]

*ir **wn[n h]ꜣj.f** r ḥꜣ.t mḫn.t in bꜣ.f ḥtm.f św ir **wnn** [hꜣj].f r pḥwj mḫn.t wꜥ im pw [n] ꜣḫ* "si c'est à la proue du bateau qu'il descend, ce sera son *ba* qui l'anéantira, si c'est à la poupe du bateau qu'il descend, ce sera un *akh* parmi (eux)" (*CT* V, 203g-j).

Hꜣj.f est un prospectif. La fin de la phrase *wꜥ im pw [n] ꜣḫ* n'est pas facile à expliquer ; nous avons fait de *wꜥ n ꜣḫ* le prédicat de *pw* rendu partitif par *im*, pour *im.śn*. L'opposition entre les deux alternatives montre bien que ce n'est pas l'action elle-même, ici un verbe de mouvement, qui est en cause, mais bien son point d'aboutissement.

ex. 1748 : [hieroglyphs]

*ir **wnn** rdi.n.k in.t(w) n.i it-mḥ iś r ꜥb.t pꜣ it-mḥ mꜣ* "si c'est pour conserver le nouvel orge que tu m'as fait apporter le vieil orge" (*Hekanakhte*, I, V° 3-4).

L'emploi emphatique de *rdi.n.k* est indiscutable au vu de l'opposition sémantique entre *iś* "vieux" et *mꜣ* "nouveau".

Remarque. Les *ir wnn* étudiés *sub* 2) et 3) donneront en néo-égyptien la particule *inn* qui introduit des propositions conditionnelles. Ainsi s'explique que *inn*, englobant le morphème de substantivation *wnn*, soit toujours suivi d'un énoncé autonome, alors que le simple *ir*, encore utilisé en néo-égyptien, commande toujours une construction ou une forme verbale non autonome.

II. Les équivalents de propositions conditionnelles

§ 993 Il existe un certain nombre de propositions qui ne sont pas introduites par *ir*, mais qui constituent cependant des énoncés que l'on pourrait rendre en français par des propositions conditionnelles.

1. *Ir śḏm.tj.fj*

§ 994 Dans la mesure où la signification fondamentale de la *śḏm.tj.fj* est d'exprimer un perfectif du futur (cf. *supra*, § 871), on la trouvera fréquemment employée comme équivalent d'une protase conditionnelle du futur, avec un sens fort proche de celui du futur antérieur. Dans cet emploi, la *śḏm.tj.fj* peut fonctionner de manière adjectivale, derrière un substantif, ou de manière substantivale. Le syntagme nominal est en position thématique, devant l'apodose, et est introduit par la particule thématique *ir*. La forme *śḏm.tj.fj* sera progressivement supplantée dans cet emploi par *ntj* + *r* + infinitif, construction dépourvue du

trait de perfectivité (cf. en français la neutralisation des deux tournures "quant à celui qui aura fait telle chose / quant à celui qui fera , il ... ").

ex. 1749 :

*ir śḳd nb fꜣ.t(j).f(j) ꜥ.f n twt pn, **iw.f r pḥ** pr.f śnb.(w) ir.n.f ii.t.n.f r.ś* "quant à tout voyageur qui aura levé son bras vers cette statue, il rentrera chez lui sain et sauf, ayant fait ce pourquoi il était venu" (*Hatnub*, 17, 14-15).

Forme *śḏm.tj.fj* en emploi adjectival. Equivalent sémantique de "quant à tout voyageur, s'il a levé son bras ..."

ex. 1750 :

*ir **ḥḏ.t(j).f(j)** nn n ḫntj.w in nṯr.w nw wn.t ḫśf.śn [n.f]* "quant à celui qui aura endommagé ces statues, ce sont les dieux du nome du lièvre qui s'opposeront à lui" (*Hatnub*, 19, 6).

Forme *śḏm.tj.fj* substantivée. Équivalent sémantique de "si quelqu'un a endommagé cette statue ...". Comparer avec *Hatnub*, 52, 4 : *ir grt **nt(j) nb r ḥḏ(i).t** twt pn, ḥḏ.t(w) iꜣw.t.f m ḏbꜥ.w.f* "quiconque détruira cette statue, sa fonction sera détruite de ses propres mains".

ex. 1751 :

*ir grt (...) nb sš nb ikwy nb ḫrp nb **šd.t(j).f(j)** wḏ pn, **ḏd.t(j).f(j)** ḫꜣ m t (...) n twt pn, **iw.f r pḥ** m ḥtp ir.n.f ii.t.n.f r.ś* "quant à tout ..., tout scribe, tout carrier, tout chef d'équipe qui aura lu cette stèle et qui aura dit un millier de pains (...) pour cette statue, il rentrera en paix, ayant fait ce pourquoi il est venu (*JEA*, 54 [1968], pl. IXa, 6-8).

Sans entrer dans un système conditionnel, la *śḏm.tj.fj* est capable par elle-même d'exprimer une condition dans le futur.

ex. 1752 :

(un enseignement) *m ꜣḫ.t n **śḏm.t(j).fj** m wgg n **ntj r th(i).t śt*** "consistant en quelque chose d'utile pour celui qui l'écoutera et ennuyeux pour celui qui le transgressera" (*Ptahhotep*, 49-50).

Le recours à la *śḏm.tj.fj* s'explique dans ce cas précis par l'Aktionsart de *śḏm*, qui ne prend le sens d'écouter qu'avec une forme perfective.

ex. 1753 :

iḫ ḏd rmṯ m33.t(j).śn "alors ceux qui le regarderont diront" (*Ptahhotep*, 600).
Même remarque que pour l'exemple précédent.

2. Les "Wechselsätze"

§ 995 Lorsque deux propositions forment un système corrélatif, que celui-ci implique ou non un parallélisme lexical et morphologique étroit, la première proposition se rendra souvent fort bien par une conditionnelle. Pour construire ce système balancé, l'égyptien utilise dans les deux membres des formes de la conjugaison suffixale qui sont substantives ou en fonction substantive (*mrr.f*, prospectif et subjonctif)

ex. 1754 : [hieroglyphs]

***h33.śn** m ḥf3.w h3j.i ḥr k3b.w.śn* "s'ils descendent sous la forme de serpents, je descendrai dans leurs replis" (*CT* III, 24a-b).
Littéralement "qu'ils descendent (forme *mrr.f*) sous la forme de serpents (est) que je descendrai (prospectif) dans leurs replis". Pour d'autres exemples, cf. *supra* § 619.

ex. 1755 : [hieroglyphs]

ḥmś.i r wnm t ḥmś.w Rᶜ r wnm t "si je m'assieds pour manger du pain, alors Rê s'assiéra pour manger du pain" (*CT* III, 185c-d S1C).
Même système corrélatif, mais avec deux prospectifs. Pour d'autres exemples, cf. *supra*, ex. 865-866.

Quand on a deux *śḏm.n.f*, l'effet de sens conditionnel n'est plus possible. Conformément à son emploi premier, la construction sert à poser une équivalence entre deux propositions dans le passé.

ex. 1756 : [hieroglyphs]

***pr.n.śn** r p.t m bik.w pr.n.i ḥr ḏnḥ.wj.śn* "de même qu'ils sont partis vers le ciel comme faucons, de même suis-je parti sur leurs deux ailes" (*CT* III, 115g).
Système corrélatif avec deux accomplis.

Pour une illustration d'un parallélisme moins étroit, cf. *supra*, ex. 907, que l'on peut traduire par "si on l'attaque, il tourne le dos".

Un cas particulier, mais figé, est la construction qui recourt à deux perfectifs dans le schéma *ink mr.f mśḏ.f* (cf. *supra*, ex. 781).

3. Propositions interrogatives

§ 996 Les propositions qui marquent une interrogation générale et de nature oratoire (cf. *supra*, § 813), sont susceptibles de se rendre par des propositions conditionnelles. C'est ce que montre bien l'exemple suivant où le même énoncé se présente dans un même texte sous une forme proprement conditionnelle et sous l'apparence d'une question.

ex. 1757 :
ir wn mrj (n).ṯn ḥs(i) ṯn n(j)-św.t wnn imȝḫ.ṯn ḫr nṯr ꜥȝ "si vous désirez que le roi vous loue et posséder l'état de vénérable auprès du grand dieu" (*Urk.* I, 218, 8-9).
Mrj (n.)ṯn est une proposition à prédicat adjectival assumé par un participe passif et ayant pour sujet les deux propositions qui suivent, l'une verbale avec *hs(i)* (prospectif ou subjonctif), l'autre non verbale à prédicat adverbial précédée du convertisseur *wnn*. Quant au *wn* subjonctif qui suit *ir*, il permet d'utiliser la proposition à prédicat adjectival dans un environnement nominal.

ex. 1758 :
in-iw mrj n.ṯn ḥs ṯn n(j)-św.t wnn imȝḫ.ṯn ḫr nṯr ꜥȝ "désirez-vous que le roi vous loue et posséder l'état de vénérable auprès du grand dieu, ... " (*Urk.* I, 218, 16-17).
La construction est identique si ce n'est que la proposition principale est présentée sous une forme interrogative.

ex. 1759 : ...
in ii.n.k r iṯ(i).t ḥȝtj.i ... n(n) rdi.n.i ḥȝtj.i pn n ḫppw "si c'est pour prendre mon coeur que tu es venu (...), je ne donnerai pas mon coeur à un étranger" (*CT* V, 54c-55b B9C).
Littéralement "est-ce pour prendre mon coeur que tu es venu...". Pour d'autres illustrations, cf. *supra*, ex. 285, ex. 1300 susceptibles aussi de se rendre par des propositions conditionnelles.

4. Propositions circonstancielles

A. Forme initiale thématisée en fonction circonstancielle

§ 997 La forme *mrr.f* (et peut-être aussi les formes suffixales en fonction substantive) peuvent être thématisées et jouer le rôle d'une proposition circonstancielle initiale. Il est en effet des cas où la forme que l'on trouve dans le second membre ne peut fonctionner comme une forme substantive, ce qui exclut un système corrélatif (cf. déjà *supra*, ex. 910).

ex. 1760 : [hieroglyphs]

mrr.tn *Wp-wꜣ.wt* ... *ḏd.tn* ... "aussi vrai que/si vous aimez Oupouaout ... vous direz ..." (*CGC* 20153, 7-8).

ex. 1761 : [hieroglyphs]

rmm.sn *iw.f ḥr sḏm* "s'ils pleurent, il écoute" (*Mérikarê*, P. *Carlsberg* VI, 5, 7).

Littéralement "pleurent-ils qu'il écoute" ; *iw.f ḥr sḏm* ne peut, à l'évidence, fonctionner comme une forme substantive.

B. *Proposition circonstancielle virtuelle non initiale*

§ 998 Certaines propositions circonstancielles virtuelles faisant suite à la principale peuvent se rendre dans la traduction par une proposition conditionnelle, tout aussi bien que par une proposition temporelle.

ex. 1762 : [hieroglyphs]

k.t smꜣꜥ mwj.t ***tm.s*** *mꜣꜥ.w* "autre (remède) pour régulariser l'urine, si / quand elle n'est pas normale" (P. *Ebers*, 49, 8).

Forme substantive *mrr.f* dans l'équivalent d'une conditionnelle.

ex. 1763 : [hieroglyphs]

rdi.t šsp ḫrd ***tm.f*** ***snḳ****.w* "faire en sorte qu'un enfant accepte (le sein), s'il ne veut pas téter" (P. *Ramesseum* III, B 11).

Cas analogue au précédent.

Dans le passage cité *supra*, ex. 847, le second aoriste (*mr.k*) peut se traduire par "si tu le veux".

C. Propositions circonstancielles comparatives

§ 999 Des propositions circonstancielles comparatives introduites par les prépositions-conjonctions *m* ou *mi*, qui marquent la conformité, se rendront parfois par des conditionnelles, voire par des propositions causales.

ex. 1764 : [hieroglyphs]

swḏ.tn iꜣw.t.tn n ḫrd.w.tn ... ***mi*** *ḏd.tn* ... "vous transmettrez votre fonction à vos enfants ... dans la mesure où/si vous direz/dites ..." (*Urk.* IV, 48, 5-6).

Voir aussi *supra* l'ex. 1592.

ex. 1765 :

m mrr.k mꜣ(ꜣ).i śnb.kwi "aussi vrai que / si tu souhaites me voir en bonne santé, (retiens-le ici)" (*Oasien*, B1, 78).

On notera que la version R 123 porte *mrr.k* ..., sans préposition.

5. L'auxiliaire d'énonciation *ḥꜣ*

§ 1000 L'auxiliaire d'énonciation *ḥꜣ* placé en tête d'une proposition confère à celle-ci une nuance optative. Dans certains cas, le souhait exprimé n'est pas réalisable ; il correspond en fait à un irréel du présent ou du passé. Cet emploi est différent des précédents, car il ne s'agit plus d'un système conditionnel comprenant protase et apodose.

ex. 1766 :

ḥꜣ n.i ḫnw ḫmmj "ah ! si seulement j'avais des paroles inconnues" (*Khâkheperrêseneb*, R° 2).

La proposition non verbale marquant la possession exprime un irréel du présent car le locuteur regrette précisément son incapacité à trouver pareil moyen d'expression.

ex. 1767 :

ḥꜣ rf grḥ pw m rmṯ "ah ! si cela pouvait donc être la fin de l'humanité !" (*Admonitions*, 5, 14).

Il s'agit à nouveau d'un irréel du présent puisque l'humanité est toujours sur terre.

Dans le cadre de propositions verbales, l'emploi de la forme *śḏm.n.f* (ou de son équivalent négatif *n śḏm.f*) confère à la proposition la nuance d'un irréel du passé, comme l'illustrent les exemples 1293-1294.

BIBLIOGRAPHIE

H. GRAPOW, dans *ZÄS*, 71 (1942), p. 57-62 ; M. MALAISE, *La conjugaison suffixale dans les propositions conditionnelles introduites par* ir *en ancien et moyen égyptien*, dans *CdE*, 60 (1985), p. 152-167 ; L. DEPUYDT, dans *RdE*, 39 (1988), p. 204-208 ; P. VERNUS, dans *RdE*, 39 (1988), p. 149-150 ; L. DEPUYDT, *Late Egyptian* inn, *"if", and the Conditionnal Clause in Egyptian*, dans *JEA*, 77 (1991), p. 69-78 ; H. SATZINGER, *Die Protasis* ir sḏm.f *im älteren Ägypten*, dans *LingAeg*, 3 (1993), p. 121-135 ; J.-M. KRUCHTEN, Ir wnn sḏm.f (sḏm.n.f) *et* ir sḏm.f (sḏm.n.f) *: une approche structuraliste*, dans *JEA*, 80 (1994), p. 97-108 ; L. DEPUYDT, *Condition and Premise in Egyptian*, dans *RdE*, 46 (1995), p. 81-88 ; W. WESTENDORF, *Zur Doppelfunktion des* jr *der Hervorhebung*, dans *GM*, 151 (1996), p. 109-111.

XLI. LES PROPOSITIONS RELATIVES

§ 1001 Les propositions relatives sont un moyen de nominaliser une proposition verbale, pseudo-verbale ou non verbale, pour leur faire assumer un rôle équivalent à celui d'un adjectif qualifiant un antécédent, éventuellement sous-entendu. Il s'agit donc d'un phénomène de transposition. Dans un exemple comme "le fidèle *qui écoute l'ordre d'Amon*", la proposition relative joue un rôle similaire à celui que remplirait l'adjectif épithète "pieux" dans "le fidèle pieux".

§ 1002 Il existe deux types de propositions relatives : les déterminatives et les explicatives.

Les ***propositions relatives déterminatives*** servent à déterminer l'antécédent, à le spécifier ; elles sont nécessaires à sa compréhension, soit parce qu'elles l'identifient, soit parce qu'elles lui confèrent un attribut ressenti comme essentiel, et non pas accessoire ou fortuit. Ainsi, dans la phrase "le fils *que j'ai eu* sera un bon scribe", la proposition "que j'ai eu" est indispensable pour identifier de qui on traite ; elle sert à opérer un choix et répond à la question "*quel* fils sera un bon scribe ?". D'une autre manière, dans une phrase comme "le roi *qui est l'héritier d'Horus* gouverne l'Égypte", la proposition relative constitue aussi une relative déterminative ; elle ne sert pas à identifier le roi, puisque tout pharaon est l'héritier d'Horus, mais elle exprime une réalité profonde qui n'a rien de circonstanciel.

L'antécédent des propositions relatives déterminatives est le plus souvent par nature défini ; dès lors, il pourra être accompagné, en égyptien, d'un article défini (encore d'un emploi peu fréquent en moyen égyptien), ou d'un démonstratif. Par ailleurs, une proposition déterminative peut aussi qualifier un antécédent indéfini (éventuellement accompagné de l'article indéfini) "un homme *qui fait le bien* est aimé de Dieu" ou accompagné du quantificateur universel "tout" (*nb* en égyptien) "tout homme *qui fait le bien* est aimé de Dieu". Dans de tels exemples, l'antécédent a une valeur générique, s'identifiant à toute une classe. Comme dans beaucoup de langues, dont le français, l'égyptien hésite entre l'article indéfini et l'article défini pour exprimer un objet générique. L'antécédent indéfini des propositions relatives déterminatives s'oppose ainsi à celui des propositions relatives explicatives, qui réfère toujours à un spécimen d'une classe et non à toute la classe. Dans de très rares cas, une relative déterminative peut être accolée à un antécédent indéfini non générique (cf. *infra*, ex. 1775).

De telles propositions restrictives ne peuvent s'employer derrière un nom propre, puisqu'un individu spécifique n'est pas susceptible d'être défini davantage. On

remarquera qu'en français, une proposition relative déterminative n'est normalement pas séparée de son antécédent par une virgule, et que son antécédent est fréquemment accompagné de l'article défini.

Les ***propositions relatives explicatives*** quant à elles ajoutent une donnée descriptive qui n'est pas nécessaire à la compréhension de l'antécédent. Elles fournissent donc une sorte de parenthèse circonstancielle, dont la suppression n'enlèverait pas son sens à la phrase. Par exemple, dans l'énoncé "je revins en Égypte, non par terre, mais grâce à un bateau, *dont le gouvernail était en cèdre*", la proposition relative ne fait qu'ajouter un détail, dont on pourrait très bien se passer, sans nuire au caractère complet de la proposition ; la relative n'apporte en effet nulle portée restrictive (ce bateau-là plutôt qu'un autre), ni ne confère au navire une qualification qui serait essentielle. Ces relatives explicatives s'appuient assez normalement sur des antécédents non définis. Il est néanmoins possible qu'un antécédent défini soit accompagné d'une relative explicative, comme dans "les obélisques ont voyagé dans le bateau royal, *qui était lourdement chargé*", où la proposition relative ne sert en rien à identifier le navire. Les propositions explicatives correspondent assez naturellement en français à des relatives qualifiant un substantif accompagné de l'article indéfini et précédées d'une virgule. En français, un test permettant de reconnaître une relative explicative est de voir si l'on peut utiliser le pronom relatif "lequel", particulièrement apte à rendre le côté incident de ce type de relative. Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, pourrait-on avoir "les obélisques ont voyagé dans le bateau royal, *lequel* était lourdement chargé".

Les relatives explicatives existent aussi en égyptien, mais elles n'y constituent pas de véritables propositions relatives, dans la mesure où elles recourent à des moyens d'expression qui ne sont pas propres à des propositions de ce type, et ce, à la différence du français, qui utilise, dans les deux cas, des pronoms relatifs. L'égyptien emploie ici en fait des constructions de type circonstanciel.

En égyptien classique, le choix du type de relative est encore, dans une certaine mesure, sémantiquement motivé. On veut dire par là qu'il est possible, suivant le sens, de qualifier n'importe quel type d'antécédent au moyen d'une proposition déterminative ou explicative. Cela étant posé, il faut remarquer que, statistiquement, une proposition déterminative accompagne presque toujours un antécédent défini, et qu'une proposition explicative est généralement accolée à un antécédent indéfini. Cette tendance logique fera au cours du temps l'objet d'une grammaticalisation. Avec l'émergence, au cours du Moyen Empire, de moyens spécifiques pour exprimer la définition et la non-définition du substantif (article défini et indéfini), le choix de la relative tendra à être grammaticalement conditionné : un antécédent défini n'acceptera plus que les relatives correspondant aux anciennes déterminatives, tandis qu'un antécédent indéfini sera accompagné des relatives correspondant aux anciennes explicatives, et cela sans que l'on s'interroge sur la nature sémantique des relatives.

Pour bien faire saisir les nuances des différentes constructions, nous étudierons d'abord toutes les propositions relatives déterminatives, puis les explicatives.

I. Les propositions relatives déterminatives

§ 1003 En égyptien, on peut distinguer deux grandes catégories de propositions déterminatives, selon qu'elles utilisent des formes nominales de la conjugaison (participes ou formes relatives) ou qu'elles recourent à des subordonnées introduites par *ntj* ou *ỉwtj* suivi d'une forme de la flexion suffixale ou d'une proposition non verbale ou pseudo-verbale. Nous examinerons ensuite quelques constructions égyptiennes qui peuvent aussi correspondre à des propositions déterminatives (nisbé, génitif indirect *nj* + formes verbales substantives, propositions relativisées au moyen de *wnn*).

On notera que toutes ces propositions ont en commun d'être des propositions adjectivales, possédant à chaque fois au moins un élément s'accordant en genre et en nombre avec l'antécédent.

Ainsi qu'on l'a déjà observé, l'antécédent est presque toujours défini. La définition peut être exprimée par un article défini ou un adjectif démonstratif. Quand l'antécédent est indéfini, il a une valeur générique.

1. Participes et formes relatives

§ 1004 Nous avons déjà longuement abordé l'emploi de ces formes dans des propositions relatives verbales. Nous nous contenterons de rappeler ici quels sont les raisons qui commandent le choix d'une des trois constructions suivantes : participes actifs ou passifs, constructions complexes des participes passifs et formes relatives.

L'égyptien recourt à un participe actif ou passif, voire à la forme *śḏm.tj.fj*, pour rendre une proposition déterminative à la voix active ou passive, ayant en français pour sujet un pronom relatif identique à l'antécédent (proposition française du type "l'homme qui aime/qui est aimé" > "l'homme aimant/aimé" en égyptien).

L'égyptien emploie la construction complexe du participe passif pour traduire une proposition déterminative à la voix passive, dont en français le sujet diffère de l'antécédent (proposition française du type "l'homme dont l'enseignement est écouté" > "l'homme écouté l'enseignement de lui" en égyptien). Un pronom de rappel, qui reprend l'antécédent après le participe, est indispensable.

Le même type de proposition, mais cette fois à la voix active, s'exprimerait au moyen d'une des formes relatives (proposition française du type "l'homme dont j'écoute les paroles" > "l'homme que j'écoute les paroles de lui" en égyptien). Un pronom de rappel doit reprendre l'antécédent, sauf si ce dernier est le COD de la forme relative (comme dans "la tombe que j'orne").

Ces trois constructions déterminent toujours un substantif (qu'il soit explicitement exprimé ou sous-entendu). Il leur est donc impossible de s'appuyer sur un pronom, ce qui est normal puisque le pronom est déjà par nature déterminé et ne peut donc s'accommoder que d'une proposition relative explicative, qui serait ici exprimée à l'aide du parfait ancien.

2. Propositions introduites par *ntj* ou *lwtj*

§ **1005** Des propositions relatives déterminatives peuvent aussi se construire à l'aide du pronom relatif *ntj* "qui" ou de son correspondant négatif *lwtj* "qui ... ne pas" (cf. *supra*, § 210-213), ceux-ci prenant, à nouveau, toujours appui sur un substantif, mais jamais sur un pronom.

Ces deux pronoms relatifs s'accordent en genre et en nombre avec leur antécédent. Ils peuvent aussi être utilisés sans antécédent et fonctionner eux-mêmes comme un substantif ("celui qui" ou "celui qui ... ne pas"). Dans ce cas, ils ont toujours une valeur générique et sont ressentis comme définis, ainsi que le montre le néo-égyptien où le pronom relatif est toujours alors accompagné de l'article défini (voir déjà *infra*, ex. 1798).

A. Propositions non verbales

§ **1006** Parmi les propositions non verbales, seules les propositions à prédicat adverbial sont attestées derrière *ntj* ou *lwtj*, bien que, du point de vue théorique, rien n'interdise au pronom relatif de commander une proposition à prédicat substantival ou adjectival. Il est vrai que la nominalisation de propositions à prédicat substantival et adjectival peut emprunter d'autres voies. Une phrase comme "je vois cet homme qui est ton frère" est capable de se rendre par une apposition "je vois cet homme, ton frère". Dans le cas des propositions à prédicat adjectival, la nominalisation peut s'effectuer par le biais d'un attribut : "j'entends cet homme qui est intelligent" > "j'entends cet homme, intelligent" ; "j'aime cet homme dont le coeur est doux" > "j'aime cet homme, doux de coeur". La simple parataxe avec ce type de proposition exprime aussi à l'occasion des relatives déterminatives (cf. *infra*, ex. 1813-1814).

§ **1007** Les propositions déterminatives à prédicat adverbial ont déjà été étudiées (cf. *supra*, § 532). On rappellera que si le pronom relatif ne joue pas le rôle de sujet de la proposition relative, celle-ci doit contenir un pronom de rappel qui reprend l'antécédent. Le sujet pronominal s'exprime normalement par le pronom dépendant, voire par les pronoms *.k* et *.f*, abréviations des pronoms dépendants archaïques *kw* et **fj*. Par abréviation toujours, *ntj.k* et *ntj.f* peuvent s'écrire [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes], graphies qui sont identiques à celles des pronoms indépendants.

ex. 1768 : [hiéroglyphes]

mi ntj m mr.f "comme celui qui est dans sa pyramide" (*Désabusé*, 41-42).

ex. 1769 :

ir nṯr pn ntj ḥr.f m ṯsm "quant à ce dieu dont la face est (celle d') un chien" (*Urk.* V, 66, 16 - 67, 1).

Littéralement "quant à ce dieu qui la face de lui est comme (celle d') un chien". Le prédicat adverbial est ici construit avec le *m* d'équivalence et le pronom de rappel *.f* qui reprend *nṯr*. L'antécédent est défini au moyen de *pn*.

ex. 1770 :

bw nt(j).f im "l'endroit où il est" (*Bersheh* II, 19, I, 14).

Littéralement "l'endroit qui il est là". On notera que l'adverbe *im* peut jouer le rôle de la préposition *im* + pronom suffixe (*ntj im.f*). Il arrive même que l'adverbe soit omis : *bw ntj Rˁ* (*CT* IV, 313l).

§ 1008 Les propositions existencielles s'accommodent également d'une nominalisation à l'aide de *ntj*.

ex. 1771 :

ntj wn wr n wr.w.f "celui dont les grands ont en lui un plus grand" (*Oasien*, B1, 89).

Littéralement "celui qui il y a un grand pour les grands de lui".

On remarquera que *iw wn* derrière *ntj* se réduit à *ntj wn* car en moyen égyptien on répugne encore à utiliser *iw* derrière *ntj*.

Les propositions de non-existence se bâtissent à l'aide de *iwtj* qui est alors l'équivalent de *ntj* + *nn*/*nn wn*/*n-wnt* "non existant" (cf. *supra*, § 213).

ex. 1772 :

iwtj śn.nw.f "celui dont l'égal n'existe pas" (*Urk.* IV, 1077, 8).

Littéralement "celui qui non existant est son égal".

ex. 1773 :

ink pw ṯȝj iwt(j) wn kj "moi, je suis un brave qui n'a pas son pareil" (*Moˁalla*, I, β, 3).

Littéralement "c'est que moi, je suis un brave qui non existant est un autre (tel que lui)".

ex. 1774 :

iȝ.t twj n.t ȝḫ.w iwtt śḳdw ḥr.ś "cette butte des glorifiés sur laquelle il n'y a pas d'équipage" (Budge, *B.D.*, 369, 8).

Littéralement "cette butte ... qui non existant est un équipage sur elle". Antécédent défini au moyen de *twj*.

ex. 1775 :

(w^c-n nj-św.t) iwtj śn.nw.f "(un roi) qui n'a pas son pareil" (*CGC* 20539, I, b 14).

Exemple rare d'un antécédent indéfini, non générique, suivi d'une relative déterminative.

B. *Propositions verbales*

§ 1009 Le verbe qui suit est pratiquement toujours doté d'un pronom suffixal sujet, même si ce sujet est identique à la personne désignée par *ntj* ou *iwtj* (propositions du type "le fonctionnaire qui il entend" ou "le fonctionnaire qui il n'entend pas"). Quand le sujet du verbe de la proposition relative diffère de son antécédent, ce qui est plus rare, le sujet doit évidemment toujours être exprimé et l'antécédent repris par un pronom de rappel (propositions du type "le fonctionnaire qui tu prêtes l'oreille à lui" ou "le fonctionnaire qui tu ne prêtes pas l'oreille à lui"). Dans ce cas, *ntj* et *iwtj* ne fonctionnent plus comme le sujet de la relative, ils ne sont plus qu'un élément introducteur de celle-ci.

Outre les nuances que nous allons essayer de dégager pour différencier les relatives introduites par un pronom relatif et les relatives exprimées par un participe ou une forme relative, il convient peut-être d'ajouter que participes et formes relatives conservent un caractère plus nominal et que la relative introduite par le pronom relatif peut contenir des formes verbales exprimant des nuances aspectuelles ou pragmatiques étrangères aux participes ou aux formes relatives.

a. Le pronom ntj

§ 1010 Le pronom *ntj* est rarement suivi d'une forme de la conjugaison suffixale. On a considéré que la rareté des exemples utilisant des formes de la conjugaison suffixale tenait au fait que l'égyptien préférait exprimer ce type de propositions à l'aide d'une des constructions mentionnées *sub* 1. On doit cependant se demander si les exemples qui recourent à une forme suffixale ne véhiculent pas une nuance particulière.

§ 1011 Toute une série d'exemples contiennent des formes fonctionnant comme temps seconds afin de mettre l'emphase sur l'élément circonstanciel. L'exemple suivant est très révélateur dans la mesure où une forme relative est suivie d'une proposition introduite par *ntj* :

ex. 1776 : [hiéroglyphes]

mtn nn šrr p3 t ḥ(n)ḳ.t irr.w n.i t3 ḳnb.t n.t ḥw.t-nṯr ntj rdi.n.i n.ṯn św
"voyez, ce 'pain-bière' que me délivre la *qenebet* du Temple et que c'est à vous que j'ai rétrocédé n'en viendra pas à être diminuée" (*Siut*, I, 295).

Irr.w ... t3 ḳnb.t (forme relative) identifie de quel 'pain-bière' il s'agit, tandis que la proposition commandée par *ntj* veut spécifier les personnes auxquelles l'auteur du contrat a réservé la jouissance. L'antécédent est défini au moyen

de *p3*. Le sujet suffixal de *rdi.n.i* diffère de l'antécédent ; ce dernier est donc repris par un pronom de rappel, ici le pronom dépendant *św*.

Pour *nn śrr*, futur déontique, cf. *supra*, § 642.

D'autres exemples peuvent recevoir la même interprétation, tel ce passage qui recourt à une forme géminée, qui doit être la forme substantive personnelle *mrr.f*:

ex. 1777 :

ir.tj.k(j) ip(t)n ***ntj m33.k im.śn*** "ces tiens yeux grâce auxquels tu vois" (Budge, *B.D.*, 191, 10 *Nu*).

Le choix de la forme *mrr.f* permet de mettre l'emphase, à l'intérieur de la proposition déterminative, sur l'élément circonstanciel, dont le pronom suffixe sert de pronom de rappel. L'antécédent est défini au moyen *ip(t)n*.

ex. 1778 :

sic

h3j.k ḥr p3 iwtn ***ntj pḏ.n.k p3j.k d3iw ḥr.f*** "tu tomberas sur le sol à l'endroit même où tu as étendu ton pagne (?)" (P. *Leyde* I, 345, R° X, 13-14).

La forme *śḏm.n.f* joue sans doute ici également le rôle d'un temps second. L'antécédent est défini au moyen de l'article.

Le prospectif *śḏm(.w).f* peut aussi fonctionner comme temps second dans une proposition relative.

ex. 1779 :

ś.t-ˁ nṯr ś.t-ˁ nṯr.t ... ***ntj ḏ3j.w.śn śt m ir.tj iptn (n) s*** "l'influence d'un dieu, l'influence d'une déesse ... qui s'opposeront précisément aux deux yeux de cet homme" (P. *Brit. Mus*. 10059, 7, 4-6).

Le prospectif permet de souligner que c'est contre les deux yeux en cause que s'exercera l'attaque. L'antécédent est indéfini et a une valeur générique ("n'importe quel dieu ou déesse ...). Un texte parallèle (P. *Ebers*, 1, 15-16) a, lui, opté pour *ḏ3.tj.fj św im.i* "qui s'opposera à moi", une forme qui ne permet pas de mettre l'emphase sur l'élément circonstant.

§ 1012 Toutes les formes suffixales rencontrées ne fonctionnent cependant pas nécessairement comme temps seconds, ainsi que le montre l'exemple suivant où il s'agit très vraisemblablement d'un aoriste puisque le sujet précède le verbe.

ex. 1780 :

iw.i rḫ.kwi ḏw pf n B3ḫw ***ntj p.t tn rhn.ś ḥr.f*** "je connais cette montagne de Bakhou sur laquelle s'appuie ce ciel" (*CT* II, 375c - 376a B17C).

Toutes les versions connues de ce passage utilisent la même construction ; aucune ne s'exprime à l'aide d'une forme relative. L'aoriste exprime ici avec

un verbe atélique un inaccompli général, la portée du procès n'étant pas restreinte dans le temps (cf. *supra*, § 362f). Comme on l'a vu, le procès se rapproche ici très fort d'une situation. C'est d'ailleurs ce que montrent bien les variantes de ce même texte qui, dans le *Livre des Morts*, à partir de la 18e dynastie, ont remplacé *ntj pt tn rhn.ś ḥr.f* par *ntj p.t tn rh.tj ḥr.f* (cf. Sethe, *ZÄS*, 59 [1924], p. 44*, VIII, 8), recourant donc à un parfait ancien qui, par sa nature stative convient mieux pour marquer une situation qu'une forme processive. Sur ce passage de l'aoriste au parfait ancien avec des verbes très proches des verbes de qualité, on verra P. Vernus dans *Fs. Westendorf*, I, p. 208-212.
L'antécédent est défini au moyen de *pf*.

§ **1013** Les propositions introduites par *ntj* contiennent moins rarement des constructions suffixales négatives. Le choix de pareilles tournures n'est pas non plus le simple équivalent de la négation des participes et des formes relatives effectuée avec *tm*. En effet, les négations des formes suffixales véhiculent des nuances que ne peut rendre *tm*, qui sert simplement à nier le participe ou la forme relative. Ce type de propositions négatives est cependant relativement récent, car l'ancien égyptien recourt dans ces cas à *ìwtj* (cf. *infra*, § 1014).

Derrière *ntj*, on trouve :

- *n śḏm.n.f* "il ne peut/pouvait entendre", contrepartie négative de l'aoriste (déjà rencontré *supra*, ex. 959).

ex. 1781 :

ś ntj n fgn.n.f "un homme qui ne peut déféquer" (P. *Ebers*, 12, 15).
L'antécédent indéfini a une valeur générique.

- *nn śḏm.f* avec ses différentes nuances modales (cf. *supra*, § 642).

ex. 1782 :

śì3 ntt r ìwr r ntt nn ìwr[.ś ?] "reconnaître celle qui enfantera de celle qui n'enfantera pas" (P. *Kahun med.*, 3, 12).
Étant donné la valeur de futur assuré (avec *r* + infinitif, cf. *supra*, § 786), on peut considérer que la seconde partie véhicule la même nuance (celle de *nn* + *śḏm.w.f*). Il n'est pas sûr qu'il faille restituer le pronom suffixe *-ś* dans la lacune derrière *ìwr* ; son absence n'est peut-être pas accidentelle, elle peut tenir au fait que le sujet du verbe est identique à l'antécédent sous-entendu de *ntt*. Pour un cas analogue, cf. *infra*, ex. 1784.

- *n śḏm.f* "il n'a pas entendu" permet avec certains verbes, suite à leur Aktionsart, d'exprimer une négation de portée générale (cf. *supra*, § 635).

ex. 1783 :

mì ntj n mr.f "comme (celle) de celui qui n'a pas mal" (P. *Ebers*, 47, 17-18).

- *n śdm.t.f* "avant qu'il ait (ou qu'il eût) déjà entendu" (cf. *supra*, § 583).

ex. 1784 :

m ḥ*ʿ*.w n ntt n ḫpr.t Ø "ne te réjouis pas de ce qui n'est pas encore survenu" (*Oasien*, B 1, 272).

Le pronom est ici le féminin-neutre dépourvu d'antécédent. Le sujet de *ḫpr.t* étant identique à l'antécédent sous-entendu, le verbe n'est pas accompagné de son pronom suffixe sujet et un pronom de rappel n'est pas requis.

- *n śdm.tw.f* négation du prospectif et du subjonctif passif

ex. 1785 :

... ***ḫpr.t(i) m ntj n m3.t(w).f*** "étant devenu comme celui que l'on ne pourrait plus voir" (*Naufragé*, 73).

Littéralement "comme celui qui il ne pourrait être vu". Nous avons rendu la nuance modale du subjonctif *m3.tw.f* par un potentiel.

- *n śdm.tw* négation de l'accompli passif

ex. 1786 :

iw grt ir.n.i ntt n ir.t(w) in k(j).w rmṯ ii.w ḫr-ḥ3.t.i "j'ai ainsi fait ce qui n'avait été fait par personne d'autre venu avant moi" (*Hatnub*, 22, 17-18).

b. Le pronom iwtj

§ 1014 Le pronom déterminatif négatif *iwtj* peut être assez fréquemment suivi d'une forme de la conjugaison suffixale. Il équivaut alors à *ntj* + la négation (*n* ou *nn*) de la forme suffixale. Que la négation correspondante puisse être *nn* ou *n* ressort, entre autres, de l'emploi de *iwtj* dans des propositions non verbales comme *iwtj n.f* "celui qui n'a rien", expression équivalente à *ntj nn n.f* que l'on rencontre d'ailleurs (*Urk.* IV, 1161, 10), ou *iwtj wnt gnn.t.f* "celui dont la faiblesse n'existe pas" (*Urk.* I, 192, 14), qui ne peut correspondre qu'à *ntj n-wnt*, puisque *nn wnt* n'existe pas.

Si en ancien égyptien, *iwtj* est seul employé pour nier des propositions relatives déterminatives contenant une forme de la conjugaison suffixale, il sera ensuite concurrencé par les constructions *ntj* + négation que nous venons d'étudier. Ensuite, *iwtj* tend à disparaître et ne survivra plus en néo-égyptien que dans des expressions figées et donc lexicalisées.

§ 1015 Les formes suffixales rencontrées derrière *iwtj* sont les suivantes :

- *śdm.n.f*

La construction *iwtj śdm.n.f* peut correspondre soit à *ntj n śdm.n.f* "celui qui ne peut entendre", tournure attestée, soit à **ntj nn śdm.n.f* "celui qui il n'est pas question qu'il

puisse entendre" (négation avec forte coloration modale [cf. *supra*, § 644], non repérée derrière *ntj*). De toute façon, cette tournure rend une négation de portée générale.

ex. 1787 :

lwt(j) sḏr.n rmṯ *špt(.w) r.f* "quelqu'un contre lequel les gens ne passent pas la nuit en colère" (*Brit. Mus.*, 159, 11).

Littéralement "un qui les gens ne peuvent passer la nuit en colère contre lui" ou "qui est exclu que les gens passent la nuit ...".

Iwtj nie la forme emphatique *sḏm.n.f* qui lui fait suite et qui sert à mettre en relief *špt(.w)* (parfait ancien). Le pronom suffixe de *r.f* renvoie à l'antécédent sous-entendu dans la mesure où un pronom de rappel est nécessaire puisque c'est *rmṯ* qui est le sujet de la relative, et non *lwtj*.

- *mrr.f*

La relative négative *lwtj mrr.f* est l'équivalent de **ntj nn mrr.f*, "celui qui non existant est qu'il aime". Ce mode de négation évoque un passage de *Sinouhé* : *nn tm.f ir bw nfr* ... "il ne manque pas de faire du bien ..." (*Sinouhé*, B 75), où la forme substantivée est de surcroît niée par *tm*. La construction *lwtj mrr.f* est donc une proposition de non-existence et équivaut de ce fait à une dénégation plutôt qu'à une simple négation.

ex. 1788 :

lwtj b(ȝ)gg.f *ḥr mnw n nb nṯr.w* "un homme qui ne se montre pas négligent pour les monuments du maître des dieux" (*Urk.* IV, 410, 6).

Littéralement "un homme qui non existant est qu'il se montre négligent".

ex. 1789 :

lwtj thh.f *rdj.t m ḥr.f* "un qui ne transgresse pas ce qui lui a été confié" (*Urk.* IV, 97, 8).

Littéralement "un qui il n'existe pas qu'il transgresse ce qui a été placé devant son visage", phrase où *thi* revêt clairement une forme *mrr.f*, et *rdj.t*, un participe passif.

Dans un exemple comme celui-ci, où le verbe conjugué n'est pas accompagné d'un élément circonstanciel, le choix de la *mrr.f* n'a pas été opéré pour disposer d'un temps second.

ex. 1790 : (le noble)

tm b(ȝ)g ḥr rdj.t m ḥr.f ***lwtj ḳdd.f*** *m grḥ* "qui n'est pas négligent envers ce qui a lui a été confié, qui ne dort même pas la nuit" (*Urk.* IV, 959, 14-15).

Littéralement "(le noble) ... qui non existant est qu'il dorme même pendant la nuit".

Il est difficile ici de se prononcer *a priori* sur la nature de la forme *ḳdd.f* du verbe fort *ḳdd* "dormir". Dans la mesure où *ḳdd.f* s'oppose à la négation d'une proposition relative exprimée par le participe *tm b(ȝ)g*, il est logique de postuler qu'elle apporte une nuance supplémentaire. Et en effet, le sens

général de la proposition commandée par *iwtj* est clairement de spécifier que le personnage est toujours vigilant, même la nuit.
Pour *rdj.t m ḥr.f*, cf. l'exemple précédent.

- perfectif *śḏm.f*

Cette forme est bien attestée dans la construction *iwtj sp śḏm.f*, l'équivalent de *ntj n-sp śḏm.f*. On la rencontre aussi dans *iwtj śḏm.f*, équivalent de *ntj n śḏm.f* servant à nier une assertion de portée générale (cf. *supra*, § 635).

ex. 1791 :

iwtj sp ir.f *šnn.t rmṯ nb* "un qui n'a jamais fait ce qu'un homme quel qu'il soit conteste" (*Urk.* I, 47, 5).
Littéralement "un qui il ne s'est pas produit qu'il puisse faire ...". Sur la construction *n-sp śḏm.f*, cf. *supra*, § 654.

ex. 1792 :

iwt(j) rḫ nṯr.w *rn.f* "un dont les dieux ne connaissent pas le nom" (*ASAE*, 5 [1905], p. 235, l. 17-18).
Littéralement "un qui les dieux n'ont pas appris à connaître le nom de lui". C'est l'Aktionsart de *rḫ* qui amène à traduire par un présent.

- On peut enfin rencontrer derrière *iwtj* un infinitif accompagné d'un pronom suffixe.

ex. 1793 :

iwtj ḫśf.f *m nṯr.w* "celui que l'on ne peut repousser parmi les dieux" (*Urk.* V, 10, 13).
Littéralement "celui qui repousser lui n'existe pas" (équivalent de *ntj nn ḫśf.f*).
Dans ce type de construction, le pronom suffixe COD peut être omis (cf. *Urk.* V, 10, 16, avec note b de la p. 11).

C. Propositions pseudo-verbales

§ 1016 Les propositions à prédicat pseudo-verbal qui obéissent au même moule que les propositions à prédicat adverbial fonctionnent donc comme ces dernières derrière le pronom relatif *ntj*.

Voici d'abord des exemples où *ntj* fonctionne comme sujet :

ex. 1794 :

ir św t ꜣḥ.t.f ***ntj tkn(.w)*** *n niw.t rśj.t* "mais en ce qui concerne ses champs qui sont proches de la cité méridionale" (*Urk.* IV, 1110, 15).
Tkn(.w) est un parfait ancien ; le pronom relatif est ici invariable.

ex. 1795 :

ḳiś nb ntj r pr(i).t m r(3).ś "tout vomissement qui sortira de sa bouche" (P. *Kahun med.*, 3, 16).

L'antécédent indéfini est accompagné du quantificateur *nb*, ce qui lui donne une valeur générique.

ex. 1796 :

mi ntj ḥr śḫ3.t k.t md.t "comme quelqu'un qui songe à quelque chose d'autre" (P. *Ebers*, 102, 16).

Dans d'autres cas, le pronom relatif est différent du sujet de la proposition relative, d'où la présence d'un pronom de rappel :

ex. 1797 :

ir.tw m ntt tw r wḏ n.f "qu'on agisse selon ce qu'on lui ordonnera" (P. *Kahun*, 22, 5).

ex. 1798 :

ptj n3 ntt n ii.wjn r.ś "quelle est la chose pour laquelle nous sommes venues ?" (P. *Westcar*, 11, 10-11).

Littéralement "quelle est la chose que nous sommes venues pour elle".

3. Les "nisbés"

§ 1017 Les "nisbés" formés sur des prépositions peuvent correspondre aussi à des propositions relatives déterminatives. Ces constructions sont très proches des propositions à prédicat adverbial commandées par *ntj* jouant le rôle de sujet et comportant la préposition correspondante. La nuance entre les deux structures tient sans doute au fait que le "nisbé" marque une relation présentée comme plus étroite, étant historiquement plus ancienne. En effet, le nisbé, comme le génitif direct face au génitif indirect, est devenu une construction peu productive en égyptien classique, se rencontrant principalement dans des expressions figées. En d'autres termes, l'attribution opérée par le nisbé est plus fondamentale pour l'antécédent que celle exprimée par *ntj*, dont la portée se réduit au moment d'énonciation ou à un autre segment de temps envisagé.

ex. 1799 :

nṯr imj.k "le dieu qui est en toi" (*Urk.* IV, 117, 12).

ex. 1800 : ("je mis mon nom")

r bw ḫr(j) nṯr Wśir "à l'endroit où réside le dieu Osiris" (*Brit. Mus.* 574, 15).

Littéralement "à l'endroit qui est sous Osiris".

ex. 1801 :

wr.w ỉmj.w k3r ꜥ3 "les grands qui se trouvent dans la grande chapelle" (*CT* IV, 97m).

4. Propositions verbales traitées comme génitif indirect

§ 1018 Une forme suffixale capable d'être substantivée (*mrr.f*, *śḏm.n.f* [cf. ex. 807] et prospectif *śḏm.w.f*) peut fonctionner comme un génitif indirect et correspondre à une proposition relative déterminative. De telles relatives ont une portée générale et doivent signifier quelque chose comme "de la sorte que". En d'autres termes, un énoncé comme *t dỉdỉ nṯr* signifie "le pain que le dieu donne" (avec une forme relative), mais *t n dỉdỉ nṯr*, "le pain de la sorte que le dieu donne" (avec une *mrr.f*), c'est-à-dire un don spécifique de la divinité. Cette nuance rappelle la construction de l'infinitif introduit par le *n* du génitif indirect (cf. *supra*, § 704) dans des expressions comme *s n śḏm n.f* "un homme digne de lui prêter l'oreille".

ex. 1802 :
s3 nfr ***n dỉdỉ nṯr*** "un bon fils tel que dieu (le) donne" (*Ptahhotep*, 633).
Littéralement "de dieu donne".

ex. 1803 :
tr ***n wnn.k*** "le temps de ton existence" (*Ptahhotep*, 481).
Littéralement "de tu existes" (*mrr.f*) ou peut-être "de tu existeras" (prospectif).

ex. 1804 :
hrw ***n mś.ś*** "le jour où elle enfantera" (P. *Kahun*, 6, 26).
La forme non géminée est un prospectif.

ex. 1805 :
w3ḥ ỉb.k tr ***n mdwj.k*** "sois patient le temps durant lequel tu parleras" (*Ptahhotep*, 624).
Le forme avec *-j* est clairement un prospectif.

5. Propositions relativisées par *wnn*

§ 1019 Une proposition à prédicat adverbial ou pseudo-verbal peut être transformée en proposition relative déterminative grâce au convertisseur *wnn* revêtant une forme participiale ou une forme relative. L'intérêt de recourir au convertisseur est de conférer à la relative une nuance aspectuelle ou temporelle que ne peut lui apporter le pronom relatif.

Sur le plan aspectuel, la forme de l'inaccompli permet à *wnn* de caractériser le procès comme habituel.

Sur le plan temporel, le convertisseur peut être à une forme de l'accompli (*wn*) ; il donne alors à la proposition relative une valeur d'antériorité. S'il est à une forme prospective (*wnn.tj.fj*), celle-ci apportera à la proposition relative une valeur de postériorité. Outre les exemples 1212-1214, 1221-1222 et 1224, relatifs aux constructions pseudo-verbales, on citera encore :

ex. 1806 :

ỉw pn wn(.w).n.ỉ ỉm.f "cette île dans laquelle je me trouvais" (*Naufragé*, 125-126).

Littéralement "cette île que je me trouvais en elle" ; *wn(.w).n.ỉ* est la forme relative accomplie du convertisseur du passé utilisé en place de *ntj wỉ ỉm.f*. L'antécédent est défini au moyen de *pn*.

ex. 1807 :

wn m wpwtj ḥr h3b kj "celui qui (jadis) était en qualité de messager envoie un autre" (*Admonitions*, 8, 3).

Le participe substantivé du convertisseur du passé *wn* fonctionne à la place de *ntj* + prédicat adverbial.

ex. 1808 :

ỉw ṯś.n.(ỉ) s3.wt wn śkj "j'ai redressé les murs qui avaient été détruits" (*Siut*, I, 235).

Wn śkj est le convertisseur du passé au participe suivi d'un parfait ancien au lieu de *ntt śkj*.

ex. 1809 :

bw wnn Ḥ.t-Ḥr ỉm rʿ nb "l'endroit où Hathor se trouve chaque jour" (*CT* VI, 80g).

La nuance de durée est renforcée par *wnn*, nuance absente d'un texte parallèle invoqué par Vernus : *bw ntj Ḥ.t-Ḥr ỉm* "l'endroit où se trouve Hathor" (*CT* VI, 78e).

§ 1020 D'autres constructions sont encore susceptibles d'exprimer des relatives déterminatives. Nous avons jugé préférable de signaler cet emploi, plutôt marginal, dans la partie réservée aux relatives explicatives, dans la mesure où ces constructions servent avant tout à rendre des propositions de ce type.

II. LES PROPOSITIONS RELATIVES EXPLICATIVES

§ 1021 Les propositions relatives explicatives sont exprimées en égyptien par des constructions paratactiques, le parfait ancien ou l'auxiliaire d'énonciation *ỉw*, lequel commence en moyen égyptien à introduire des propositions subordonnées concomitantes avec la proposition principale.

1. Parataxe

§ 1022 La parataxe est capable d'exprimer une dépendance syntaxique par rapport à la proposition qui précède. En effet, une proposition paratactique peut s'intercaler au sein d'une phrase, montrant bien par là qu'elle s'intègre à celle-ci. Quand il s'agit d'une dépendance par rapport à un syntagme nominal, une des manières fréquentes de la rendre en traduction est de recourir à une proposition relative. Cette proposition relative est de nature explicative ; la parataxe suit donc le plus souvent un antécédent indéfini. Toutes ces propositions renferment nécessairement un pronom de rappel qui reprend l'antécédent.

A. *Propositions non verbales*

§ 1023 Les propositions à prédicat substantival, adjectival ou adverbial simplement juxtaposées à un substantif correspondent dans bien des cas à des relatives explicatives.

ex. 1810 :

sꜣ s pw Ἰśrj rn.f "c'était le fils d'un homme, dont le nom était Iséry" (*Oasien*, R 39-40).

Proposition à prédicat substantival avec le pronom suffixe *.f* comme pronom de rappel.

ex. 1811 :

špśś pw ꜥꜣ n.f ḫ.t r mitj.f nb "c'est un homme riche, qui possède plus de biens que n'importe lequel de ses semblables" (*Néferti*, 10-11).

Littéralement "grands sont pour lui les biens". Proposition à prédicat adjectival dans laquelle *n.f* renvoie à l'antécédent.

ex. 1812 :

iw dp.t r ii.t m ḫnw śḳd.w im.ś rḫ(.w).n.k "viendra du pays un bateau, monté par des marins que tu connais" (*Naufragé*, 119-121).

Littéralement "un bateau, des marins que tu connais (*rḫ(.w).n.k* = forme relative) sont en lui". Proposition à prédicat adverbial avec *im.ś* pour reprendre l'antécédent.

Dans certains cas, un antécédent indéfini peut avoir une valeur générique. La proposition relative prend alors une valeur déterminative.

ex. 1813 :

pḫr.t n.t mśḏr nḏś śḏm.f "remède pour une oreille qui entend mal" (P. *Ebers*, 91, 2).

Littéralement "une oreille, son entendre est faible", voire "faible quant à son entendre". *Śḏm.f* est un infinitif suivi d'un sujet logique exprimé par le pronom suffixe qui sert de pronom de rappel.

Les propositions de non-existence introduites par *nn*, *nn wn* et *n-wnt* sont capables de fonctionner de la même manière.

ex. 1814 :

nṯr pw gr.t nn śn.nw.f "c'est certes un dieu qui n'a pas son pareil" (*Sinouhé*, B 47).

Littéralement "un dieu, non existant est un pareil à lui". La relative est déterminative. Sinouhé n'entend pas déclarer que le roi est un dieu, mais que c'est un dieu sans pareil. On notera que l'égyptien recourt également à la tournure *lwtj śn.nw.f*, ce qui montre bien la valeur déterminative de la relative (pour un exemple analogue, cf. *supra*, ex. 764).

B. Propositions verbales

§ **1024** Dans l'étude de la flexion suffixale (cf. *supra*, § 387, 572, 591), nous avons vu que plusieurs de ces formes étaient capables de remplir des fonctions circonstancielles. Dans certains cas, de telles formes pourront aussi bien se rendre par des circonstancielles que par une proposition relative. Ce choix montre que si l'on opte pour des propositions relatives, il s'agit de relatives explicatives.

Les formes en cause sont l'aoriste *śḏm.f* (marquant une concomitance) ou la *śḏm.n.f* (notant une antériorité), à la voix active ou passive, voire leurs contreparties négatives.

Un pronom de rappel est nécessaire ; on utilise pour ce faire le pronom suffixe, sauf si ce pronom de rappel joue dans la relative le rôle de COD, ce qui entraîne alors l'emploi d'un pronom dépendant.

a. Aoriste

ex. 1815 :

ʿn.w pw n rdl.n.f śꜣ.f "c'ést un acharné, qui ne peut tourner le dos" (*Sinouhé*, B 58).

Littéralement "c'est un qui revient (à la charge)". Forme *n śḏm.n.f*, corrélat négatif de l'aoriste. On ne peut exclure que *n rdl.n.f śꜣ.f* soit une proposition autonome, coordonnée "c'est un acharné ; il ne peut tourner le dos".

L'antécédent indéfini peut avoir une valeur générique, c'est-à-dire représenter l'ensemble d'une classe. La proposition relative a alors une valeur déterminative.

ex. 1816 :

lrr.t n ḫrd mn.f ḏꜣdj.t "ce que l'on doit faire pour un enfant qui souffre (ou "quand il souffre") d'une incontinence d'urine" (P. *Ebers*, 49, 21).

Le pronom de rappel est ici le sujet de l'aoriste.

ex. 1817 : ("un crocodile")

n tnk.n.tw.f "que l'on ne peut approcher" (*Urk.* IV, 616, 10).

Littéralement "il ne peut être approché". La forme négative *n śḏm.n.tw.f* est la contrepartie négative de l'aoriste passif.

ex. 1818 :

k3.t pw n ir.t(w).ś ḏr b3ḥ "c'est un travail qui n'a pas été fait depuis le temps des ancêtres" (*Urk.* IV, 57, 11).

Il s'agit à nouveau de la contrepartie négative de l'aoriste passif dans une forme récente, attestée à partir de la 18e dynastie, en place de *n śḏm.n.tw.f.*

b. Formes de l'accompli

ex. 1819 :

t3 w3 n rḫ św rmṯ "un pays lointain, que les hommes ne connaissent pas" (*Naufragé*, 148).

Forme *n* + perfectif *śḏm.f* servant de corrélat négatif à la *śḏm.n.f*; le sens présent est imputable à l'Aktionsart du verbe *rḫ*. Le pronom de rappel est ici le COD *św*.

L'antécédent indéfini peut avoir une valeur générique, c'est-à-dire représenter l'ensemble d'une classe. La proposition relative a alors une valeur déterminative.

ex. 1820 :

mi s wnm.n.f k3.w nw nh.t "comme un homme qui a mangé (ou "après qu'il a mangé") des fruits non entaillés du sycomore" (P. *Ebers*, 102, 2-3).

Le pronom de rappel est ici le sujet de la *śḏm.n.f.*

ex. 1821 :

hnw m3 whb(.w) kf3.f "un pot neuf dont le fond a été perforé (ou "après que son fond a été perforé") (P. *Ebers*, 54, 21-22).

La forme *śḏm(.w)* N est la contrepartie passive de l'accompli *śḏm.n.f.* Le pronom suffixe du sujet *kf3* joue le rôle de pronom de rappel. On ne peut exclure la possiblité d'une construction complexe du participe passif.

Plus rarement, une proposition paratactique à valeur déterminative peut accompagner un antécédent défini.

ex. 1822 :

hrw pwj śḫtm.tw ḫftj.w nw Nb-r-ḏr im.f "ce jour où l'on a anéanti les ennemis du Maître du Tout" (*Urk.* V, 12, 5-6).

"Nouveau" perfectif actif (cf. *supra*, § 568) à sujet indéfini dans une glose du Nouvel Empire.

C. Propositions pseudo-verbales

§ **1025** Une proposition à prédicat pseudo-verbal est susceptible d'être apposée à un antécédent, mais cet emploi est peu fréquent.

ex. 1823 : [hiéroglyphes]
tḫn.wj m ḏʿm bnbn.t.śn ỉbḫ.w m ḥr.t "deux obélisques en électrum, dont le pyramidion est uni au ciel" (*Urk.* IV, 365, 1-2).
Le pronom suffixe *.śn* renvoie à l'antécédent *tḫn.wj*. On notera que le duel n'a plus entraîné la désinence correspondante du parfait ancien.

2. Le parfait ancien

§ **1026** Nous avons vu que le parfait ancien fonctionnait souvent comme une forme dépendante prenant appui sur un nom ou un pronom, dont il décrit la situation, conçue surtout comme un état résultatif ou valable dans une conjoncture donnée (cf. *supra*, § 727). Dans cet emploi de type circonstanciel, certains énoncés s'accommodent bien d'une traduction recourant à une proposition relative explicative. Puisque l'indice du sujet fourni par la terminaison du parfait ancien désigne ici toujours la même personne que l'antécédent, on ne trouve jamais de pronom de rappel.

ex. 1824 : [hiéroglyphes]
ỉw.t pw ỉr.(.w).n.f n.ỉ ʿḥʿ.kwỉ "alors il vint sur moi, qui me tenais debout" (*Sinouhé*, R 156).

ex. 1825 : [hiéroglyphes] ... [hiéroglyphes]
ḥm.t wʿb pw n Rʿ ... ỉwr.tỉ m ẖrd.w 3 "c'est la femme d'un prêtre de Rê..., qui était enceinte de trois enfants" (P. *Westcar*, 9, 9-10).

ex. 1826 : [hiéroglyphes]
mś.w wr n Kš ḥs(ỉ).t wtḫ.w ḫr-ḥ3.t nb t3.wj "les enfants du prince du vil Koush, qui s'étaient enfuis devant le Seigneur des Deux Terres" (*Urk.* IV, 139, 4-5).

3. *Ỉw*

§ **1027** L'auxiliaire d'énonciation *ỉw* est déjà capable en moyen égyptien d'indiquer un point de repère constitué par une proposition principale derrière laquelle il peut alors fonctionner pour introduire une proposition circonstancielle concomitante. De telles subordonnées se rendront parfois par une proposition relative explicative.

Cet emploi, encore discret, se rencontre devant des propositions à prédicat adverbial ou pseudo-verbal. Le sujet de ces dernières est exprimé par un pronom suffixe qui s'attache à *lw*.

ex. 1827 : ...

s pw ... lw.f m-ḫnw kkw "c'est un homme (...), qui est dans les ténèbres" (*CT* VII, 496j B1Be).

ex. 1828 :

wnn.f im(j)-tj nṯr.wj ʿ3.wj lw.śnj m p.t "il sera entre les deux grands dieux, qui sont dans le ciel" (*CT* V, 387c-d S2C).
Noter que le pronom suffixe présente encore la forme archaïque du duel.

ex. 1829 : ("il y a un bourgeois de 110 ans ...,")

...

lw.f ḥr wnm t 500 ... lw.f rḫ(.w) *ṯs tp ḥśk* "qui mange 500 pains ... et qui sait rattacher une tête coupée" (P. *Westcar*, 6, 26 - 7, 4).

ex. 1830 :

ḥf3w pw ***lw.f m ll.t*** "c'était un serpent qui venait" (*Naufragé*, 61-62).

BIBLIOGRAPHIE

R. WEILL, *L'adjectif négatif* ... *etc,* ... *etc. La lecture et l'étymologie, la fonction dans la phrase,* dans *Cahier complémentaire à la Revue d'égyptologie*, Le Caire, 1950, p. 1-42 ; Fr. DAUMAS, *La proposition relative égyptienne étudiée à la lumière de la syntaxe structurale*, dans *Orbis*, 11 (1962), p. 21-32 ; H. SATZINGER dans *Die negativen Konstruktionen im Alt- und Mittelägyptischen,* Berlin, 1968, 58-64 ; J. G. GRIFFITHS, *The Relative* NTY *with Generic Reference*, dans *JEA*, 54 (1968), p. 60-66 ; J. VERGOTE, *Grammaire copte*, IIb, Louvain, 1983, p. 258-269 ; H. SATZINGER, *Attribut und Relativsatz im älteren Ägyptisch*, dans *Fs. Westendorf*, I, 1984, p. 125-156 ; J.P. ALLEN, dans *Crossroad*, I, 1986, p. 21-22 ; M. COLLIER, *The Relative Clause and the Verb in Middle Egyptian*, dans *JEA*, 77 (1991), p. 23-42.

XLII. LA NARRATION ET LE DISCOURS NARRATIF
ÉLÉMENTS DE MACRO-SYNTAXE

§ 1028 Au cours des chapitres précédents, nous avons d'abord étudié les éléments de base de la langue égyptienne (pronoms, substantifs, formes verbales simples), pour ensuite passer à des syntagmes plus complexes. Dans tous les cas, l'analyse n'a jamais débordé le cadre de la phrase. Il est temps maintenant de passer à ce que nous appelons la macro-syntaxe, c'est-à-dire l'appréhension du texte dans son ensemble comme unité d'analyse. Il serait en effet trompeur et réducteur de considérer que le texte se définit avant tout comme l'addition des phrases qui le composent. Dans cette perspective, une analyse macro-syntaxique n'aurait évidemment aucun sens. En réalité, la linguistique générale a reconnu depuis peu qu'au-delà de la phrase existe une unité supérieure - le texte - qui possède sa propre structure d'organisation, laquelle pèse dès lors sur le choix des constructions au sein de la phrase et sur la manière de les agencer.

Pour être reconnu en tant que tel, un texte doit posséder à la fois une cohésion sémantique, pragmatique et grammaticale. Soit l'extrait suivant : "La marmite se met à bouillir. La neige remplissait déjà les abords des carrefours. Le papillon bleu s'envolera demain". Il s'agit de trois phrases correctes individuellement sur le plan de la grammaire, mais aussi de la sémantique. Pourtant, il est difficile de considérer qu'on a affaire à un texte parce qu'il n'y a aucune cohésion.

Une étude de texte devrait donc comprendre un volet sémantique et un volet pragmatique, à côté d'une approche grammaticale. Dans un ouvrage comme celui-ci, destiné avant tout à donner une description grammaticale, il est malheureusement impossible de consacrer de longs développements aux deux premiers aspects. Avant d'en venir à la macro-syntaxe proprement dite, nous dirons brièvement en quoi consiste la cohésion sémantique et pragmatique.

§ 1029 Par cohésion sémantique, on entend une certaine cohérence de sujet qui se poursuit par delà les phrases. Cette cohérence peut être linguistiquement exprimée par la répétition de certains mots, mais aussi très souvent, par l'apparition de mots nouveaux situés dans la même sphère sémantique. Par exemple, dans "Je découvris alors le navire à quai. Le mât de misaine était encore dépourvu de voile", la cohésion sémantique entre les

deux phrases est assurée par le couple "navire - mât de misaine", dans un rapport de ***synecdoque.***

§ 1030 La cohésion pragmatique concerne essentiellement l'articulation entre thème et rhème. Nous avons déjà vu ce type d'organisation à l'oeuvre dans la phrase (cf. *supra*, § 374-375). Le même phénomène se retrouve avec des entités plus larges, que ce soit le paragraphe ou le chapitre. À l'intérieur d'un bloc de phrases, la cohésion est souvent assurée par un phénomène de relai entre le thème et le rhème, le rhème d'une proposition devenant souvent le thème de la proposition suivante. Linguistiquement ce type de cohésion sera souvent rendu par des pronoms anaphoriques.

§ 1031 Dans ce chapitre, nous nous occuperons de la structure de la narration et du discours narratif. Le discours a été volontairement laissé de côté, parce que sa structuration est beaucoup moins rigide que ce qu'on observe pour les deux autres instances d'énonciation. En effet, le discours, argumentatif par essence, se modifie constamment au fur et à mesure qu'il se déroule, ne serait-ce que parce qu'il doit réagir continuellement aux interventions de l'interlocuteur. Le discours progresse donc d'une manière plus hâchée, faite d'incises, de parenthèses, d'appels à l'interlocuteur et d'effets rhétoriques de toutes sortes. En d'autres mots, bien qu'étant structuré, le discours n'a pas de cadre d'expression très fixe, ce qui rend son étude fort aléatoire dans le cadre d'une approche macro-syntaxique.

La narration et le discours narratif, en revanche, parce qu'ils s'occupent de rapporter des faits passés, sont astreints à une structure plus stricte. Le fil conducteur d'une narration est d'abord la séquence chronologique des faits. Cela ne signifie pas que les considérations d'arrière-plan ou les effets rhétoriques soient exclus, mais il demeure que l'armature de la narration est d'abord l'exposition des faits qui font progresser l'action. Pour ce faire, l'égyptien dispose de formes spécialisées. Dans ce qui va suivre, nous examinerons d'abord le cas de la narration, puis du discours narratif.

Pour illustrer nos propos, nous serons souvent obligés de citer des portions relativement importantes de textes. C'est pourquoi nous avons choisi de n'indiquer ici que la translitération.

I. La narration

§ 1032 Comme il a été exposé dans le chapitre d'introduction aux notions de linguistique générale (cf. *supra*, § 344), la narration rapporte des faits présentés comme extérieurs au monde immédiat du locuteur. Il se crée ainsi une distance réelle entre le locuteur et les événements qu'il rapporte, distance qui n'a rien à voir, il faut le préciser, avec l'écart chronologique réel qui existe entre le moment des faits et le moment d'énonciation ; on peut très bien présenter comme une narration des faits vieux de

quelques minutes seulement. Dans une narration, les faits sont d'ordinaire rapportés à la troisième personne. Ce serait toutefois une erreur de limiter la narration à la troisième personne. Il n'est pas rare en effet de trouver un récit à la première personne, le locuteur se distanciant ainsi expressément des faits vécus.

Dans une narration, on peut sommairement diviser les constructions en deux catégories : d'une part, les constructions destinées à faire progresser le récit, et, d'autre part, des constructions que l'on peut qualifier d'arrière-plan, exposant le plus souvent des circonstances annexes (voir *supra*, § 924). Sans que ce soit une règle absolue, on constate que les verbes dynamiques constituent majoritairement la première catégorie, tandis que les verbes statiques, ainsi que les constructions non verbales ont davantage d'affinité avec la seconde catégorie.

§ 1033 L'égyptien classique possède un éventail de constructions proprement narratives. Leur emploi est fonction de leur signification, mais pas exclusivement. On constate, en effet, que les textes égyptiens, notamment les textes littéraires, ne suivent pas tous le même usage. Il faut reconnaître ici l'influence due au style de chaque auteur, ainsi que les modifications que l'usage a parfois fait subir à certaines constructions au cours du temps. La tripartition en discours, discours narratif et narration est commode, mais il faut rester conscient que ces grands ensembles recouvrent une réalité plus complexe. À l'intérieur de chacune de ces instances d'énonciation, il faudrait pouvoir faire une place aux registres d'expression et aux genres littéraires, voire, dans certains cas, aux idiosyncraties de chaque auteur.

Sur le plan syntaxique, les constructions narratives peuvent se grouper en deux catégories. D'une part, il faut distinguer les constructions ayant une valeur autonome, et, d'autre part, les constructions à valeur séquentielle, incapables de fonctionner de manière indépendante. Dans certains textes, l'alternance des formes autonomes et des formes séquentielles permet de rythmer la narration en isolant des séquences narratives, que l'on peut rapprocher du paragraphe dans nos mises en page modernes. Cette interprétation est confirmée en partie par la présence de rubriques dans plusieurs manuscrits littéraires. Par rubrique, on entend la mise à l'encre rouge de certaines parties du texte. Le rôle premier de la rubrique est naturellement de différencier, de mettre en évidence. De ce principe de base découlent de multiples emplois dans lesquels il est inutile d'entrer ici. Ce qui importe pour la macro-syntaxe, c'est de relever que la rubrique, dans les textes narratifs où elle est présente, sert à souligner les phases essentielles du récit.

1. Les constructions narratives autonomes

§ 1034 Les constructions narratives autonomes sont les suivantes : le perfectif *śḏm.f* (actif et passif) et la construction négative *n śḏm.f* (actif et passif), l'infinitif narratif, la construction *śḏm pw ir(.w).n.f* et *śḏm pw irj*, la construction pseudo-verbale

avec un prédicat au parfait ancien, la construction *ỉw śḏm.n.f*. À cela il faut ajouter, les constructions énonciativement marquées, à savoir la forme emphatique *śḏm.n.f* et la phrase coupée.

Ces constructions s'opposent sur des plans différents.

§ 1035 Le perfectif *śḏm.f* est d'un emploi fréquent dans la narration, mais limité. En effet, en égyptien classique, on ne le rencontre guère en dehors du verbe *ḏd* "dire". Il sert le plus souvent à introduire une étape importante dans la trame du récit. À ce titre, il est parfois rubriqué. Dans le *Conte de Sinouhé*, le perfectif est quelquefois employé avec un sujet thématisé, autre manière de marquer une nouvelle étape dans la narration. À l'intérieur de la narration, le perfectif *śḏm.f* du verbe *ḏd* est concurrencé dans de nombreux textes par la forme *śḏm.ỉn.f*.

§ 1036 La construction *śḏm pw ỉr(.w).n.f* sert également à marquer les grandes étapes de la narration ; aussi est-elle quelquefois rubriquée. Elle est le plus souvent, mais pas exclusivement, employée avec un verbe de mouvement. Elle semble peu fréquente en dehors des textes littéraires.

ex. 1831 : *ḫr m-ḫt mšrw ḫpr.(w)*
ỉw.t pw ỉr(.w).n pꜣ nḏś *mỉ nt-ˁ.f n.t rˁ nb*
ˁḥˁ.n ḫꜣˁ.n pꜣ ḥrj pꜣ mśḥ n mnḥ r-śꜣ.f r mw
ˁḥˁ.n [ḫpr.n].f m mśḥ n mḥ 7
ˁḥˁ.n mḥ.n.f m pꜣ nḏś

"et quand le soir fut venu, le bourgeois s'en vint comme il en avait l'habitude chaque jour, alors l'intendant jeta le crocodile de cire derrière lui dans l'eau et celui-ci se transforma en un crocodile de sept coudées, et il s'empara du bourgeois" (P. *Westcar*, 3, 10-14).

§ 1037 L'infinitif narratif est typique du style des annales. Les faits sont rapportés de manière brute, de façon à donner le sentiment d'une énumération objective. On le trouve fréquemment dans les rapports de missions, mais aussi, quoique modérément, dans certains textes littéraires. Dans la narration, l'infinitif sert parfois à introduire une nouvelle phase du récit, isolant ainsi des séquences narratives. Cette fonction de l'infinitif rappelle son emploi absolu dans les titres ou les en-têtes. Le *Conte de Sinouhé* en particulier fait un usage important de l'infinitif narratif, notamment quand il s'agit de décrire les grandes étapes de la fuite du héros, qui revêt ainsi la forme d'un bulletin administratif, artifice stylistique peut-être destiné à minimiser la responsabilité de Sinouhé dans ses propres actes.

ex. 1832 : *wdỉ.t-ˁ m kꜣ.t m ḏw pn* (...)
wḥm bỉꜣ.t
ỉr.t ḥw

m33 ḫpr.w nw nṯr pn
di.t b3w.f n rḫj.t
ir(i).t ḫ3ś.t m nwj
bs(i).t mw ḥr nḥ3 n inr
gm(i).t ḫnm.t m ḥr-ib in.t

"entreprendre le travail dans cette montagne (...) ; renouvellement du miracle ; apparition de la pluie ; spectacle de la manifestation de ce dieu ; communication de sa puissance à l'humanité ; transformation du désert en étendue d'eau ; jaillissement de l'eau par une fissure du rocher ; découverte d'un puits en plein coeur du ouadi" (*Hammamat*, 191, 1-5).
Suite de huit infinitifs dans un rapport de mission.

ex. 1833 : *ii.t m ḥtp*
śpr r w n Ḳdš
ḥ3ḳ dmi 3 im

"revenir en paix ; atteindre le territoire de Qadech ; y piller trois cités" (*Urk.* IV, 730, 8-10).
Suite de trois infinitifs dans le texte des *Annales* de Thoutmosis III.

ex. 1834 : *psḫ ib.i*
sš ˁ.wj.i
śd3w ḫr(.w) m ˁ.t.(i) nb.t
nfˁ.i {r} wi (...)
rdi.t.i wi imj.tw b3.tj (...)
iri.t.i šm.t m ḫntj.t

"mon coeur se troubla, mes bras se détachèrent, un tremblement s'étant abattu sur tous mes membres, je m'éloignai (...), je me mis entre deux buissons (...), je fis route vers le Sud" (*Sinouhé*, B 2-5).
Début du récit de la panique et de la fuite de Sinouhé. On notera que le manuscrit R présente la variante *nfˁ.n.i*. La même alternance se retrouve en B 15. La construction pseudo-verbale *śd3w ḫr m ˁ.t.(i) nb.t* a une valeur circonstancielle.

Dans les textes de la 18e dynastie, on trouve quelquefois l'expression *ḫpr (śwt)* + infinitif pour introduire l'arrière-plan d'un récit.

ex. 1835 : date
ḫpr ḥmš(i).t (nj)-św.t m ḏ3dw ...

"(date), il se fait que le roi était dans la salle d'audience ..." (*Urk.* IV, 1252, 11-12).

§ **1038** La construction pseudo-verbale avec un parfait ancien est très rarement employée comme forme narrative. On la trouve parfois en tête de séquence où elle a le plus souvent une valeur de titre, c'est-à-dire qu'elle annonce en bloc un événement dont les étapes sont développées par la suite. Ainsi, dans le *Naufragé* , la phrase *ḏˁ pr(.w)* "une tempête était survenue" (ex. 1167) introduit les péripéties qui conduisent au

naufrage du navire et au rejet du héros sur une île déserte. De même, dans le *Conte de Sinouhé*, la phrase *Rṯnw ii.ti* "le Rétjénou était arrivé" introduit toute la scène du combat de Sinouhé avec le fort du Rétchénou.

ex. 1836 : *ḏʿ pr(.w)*
iw.n m w3ḏ-wr
tp-ʿ š3ḫ.n t3
f3(i).t ṯ3w
ir.f wḥmj.t
nwj.t im.f n.t mḥ 8
in ḫt ḥḥ n.i š(j)
ʿḥʿ.n dp.t mwt.t(i) ...
ʿḥʿ.n.i rdi.kwi r iw in w3w n w3ḏ-wr

"une tempête était survenue alors que nous étions en mer, avant que nous eussions touché terre ; le vent se soulève et fait naître la houle ; sous son action il y eut une vague de 8 coudées ; c'est le mât qui m'écrasa le bateau et il sombra (...), alors je me trouvai transporté sur une île par une vague de la Très Verte" (*Naufragé*, 32-40).

Ce passage narratif, par le nombre de constructions différentes qu'il renferme (construction pseudo-verbale, infinitif historique, phrase coupée, puis constructions séquentielles introduites par *ʿḥʿ.n*), fait ressortir la vivacité de l'action et l'émotion du narrateur.

ex. 1837 : *ḥḏ.n t3 Rṯnw ii.ti*
ḏdb.n.š wḥj.t.š
šḥw.n.š ḫ3św.t n.t gš.w(j).šj
k3.n.š ʿḥ3 pn
iw.t pw ir.n.f n.i ʿḥʿ.kwi
di.n.(i) wi m h3w.f

"à l'aube, le Rétjénou était arrivé. Il avait rassemblé sa tribu, rameuté les territoires qui étaient à ses côtés et imaginé ce combat. Alors il vint sur moi, qui me tenais debout ; je m'approchai de lui (*Sinouhé*, B 129 - R 156).

Les trois premières formes *šḏm.n.f* expriment des actions incidentes, antérieures à la venue du Rétjénou, d'où la traduction par un plus-que-parfait. La construction *šḏm pw ir(.w).n.f* marque une nouvelle étape de l'action. Le dernier *šḏm.n.f* est une forme séquentielle.

§ 1039 La construction *iw šḏm.n.f* est rare dans la narration. Là où on la rencontre, elle est le plus souvent le signe d'un discours narratif, ce qui signifie que le narrateur considère que les faits conservent une certaine pertinence au moment d'énonciation. On trouve néanmoins quelques exemples de *iw šḏm.n.f* dans la narration. L'effet semble être avant tout stylistique. En ramenant de manière factice les faits dans la sphère d'intérêt du locuteur, on leur confère du même coup une intensité dramatique. Dans l'*Oasien* (R 60), par exemple, *iw šḏm.n.f* est employé de manière significative pour mettre en relief l'action de l'âne qui sera à l'origine de tous les malheurs ; on notera que

la version parallèle (B 40) a préféré la construction *ʿḥʿ.n śḏm.n.f*, c'est-à-dire une forme séquentielle. Dans le *Naufragé* (cf. *supra*, ex. 1286), *iw śḏm.n.f* est employé deux fois avec un effet de sens analogue à celui de l'*Oasien*. On notera la présence de la rubrique dans les deux cas.

ex. 1838 : *pḥ.n.f rf ḏd md.t [tn]*
[i]w mḥ.n wʿ m n3 n ʿ3 r(3).f m b3.t n.t šmʿ

"à peine eut-il finit de tenir ce propos, qu'un des ânes remplit sa bouche d'une touffe d'orge" (*Oasien*, B1, 9-10).

§ **1040** La construction négative est d'ordinaire *n śḏm.f* ; elle est très peu attestée en dehors du discours ou du discours narratif. Il en va de même pour *n-sp śḏm.f* qui semble propre au discours et au discours narratif. Dans la narration, ces constructions ont le plus souvent une valeur d'incise, en marge de la trame narrative, valeur qui peut être soulignée par l'emploi d'une particule.

ex. 1839 : *ḫr ḫt iw.t.(i) m w3ḏ-wr*
ir.n.(i) wḏ.t.n ḥm.f
in.n.(i) n.f in.w nb (...)
h3.n.(i) ḥr W3g R-hnw
in.n.(i) n.f inr.w špś.w (...)
n-sp h3 mit.t ir(i).t (...)
n-sp ir.tw mit.t in rḫ-n(j)-św.t nb

"après être revenu de la mer, ayant accompli ce que Sa Majesté avait ordonné et lui amenant toutes sortes de produits (...), je suis descendu par Ouag et Ro-hanou et j'ai emporté pour lui des blocs de qualité (...). Jamais quelque chose de semblable n'était descendu (...), jamais quelque chose de semblable ne fut accompli par un quelconque connu du roi" (*Hammamat*, 114, 15-16).

Dans cet exemple, il est clair que les deux propositions introduites par *n-sp* ne font pas progresser le récit, mais sont plutôt des incises à valeur de parfait. Le narrateur quitte ici la narration proprement dite pour offrir une réflexion gardant toute sa pertinence au moment d'énonciation. On notera d'ailleurs que les verbes employés (*h3i* et *iri*) apparaissent déjà plus haut et n'ont qu'une valeur de reprise d'un thème déjà abordé.

§ **1041** Les constructions énonciativement marquées sont d'un emploi beaucoup plus rare dans la trame narrative. D'ordinaire, elles ont plutôt une fonction d'arrière-plan, servant à jeter rétrospectivement un nouvel éclairage sur un fait déjà narré. Cette fonction peut être soulignée par l'emploi d'une particule.

ex. 1840 : *wn.in.tw ḥr rdi.t n.f t 10 ḥ(n)ḳ.t dś 2 rʿ nb*
didi śt imj-r pr (...)
didi.f śt n ḫnmś.f
ntf didi n.f śt

"et alors on se mit à lui donner dix pains et deux cruches de bière chaque jour ; quand l'intendant (...) les donnait, c'est à son ami qu'il les donnait et c'est lui qui les lui donnait" (*Oasien*, B1, 85-86).

La "Wechselsatz" et la "cleft sentence" ne font pas progresser l'action, mais explicitent les modalités de ce qui a été énoncé dans la proposition introduite par *wn.ìn.f*.

Néanmoins, on peut quelquefois trouver une forme emphatique ou une "cleft sentence" dans un emploi proprement narratif.

ex. 1841 : *ʿḥʿ.n rdì.n.f n.ì mw*
pś.(w) n.ì ìrṯt
šm.n.ì ḥnʿ.f n wḥj.t.f

"alors, il me donna de l'eau, et on me mit cuire du lait. C'est dans sa tribu que je m'en allai avec lui" (*Sinouhé*, B 27).

Šm.n.ì étant un verbe de mouvement, il doit s'agir d'une forme emphatique. Pour un autre exemple avec une "cleft sentence", cf. *supra*, ex. 1836 : *ìn ḫt ḥḥ n.ì ś(j)*.

2. Les constructions narratives à valeur séquentielle

§ 1042 Les constructions narratives séquentielles les plus usitées sont : le *śḏm.n.f* séquentiel, les constructions formées sur l'auxiliaire d'énonciation *ʿḥʿ.n*, c'est-à-dire principalement *ʿḥʿ.n śḏm.n.f*, *ʿḥʿ.n śḏm(.w).f* passif, *ʿḥʿ.n.f* + parfait ancien et *ʿḥʿ.n.f* + *ḥr* + infinitif (*ʿḥʿ.n* devant le perfectif étant exceptionnel), les constructions formées sur l'auxiliaire d'énonciation *wn.ìn*, c'est-à-dire principalement *wn.ìn.f* + *ḥr* + infinitif, mais aussi *wn.ìn.f* + parfait ancien, *wn.ìn śḏm.f*, *wn.ìn.f śḏm.ḫr.f*, *wn.ìn* + préd. adjectival et *wn.ìn.f* + préd. adverbial, ces quatre dernières étant fort rares, et, enfin, la forme *śḏm.ìn.f*. À cela, il faut ajouter à partir de la 18e dynastie la construction *ìw.f ḥr śḏm* qui annonce le séquentiel du néo-égyptien.

D'un point de vue aspectuel, les constructions séquentielles sont toutes fondamentalement des accomplis non extensifs, avec des nuances diverses, notamment en fonction du prédicat (*ḥr* + infinitif, parfait ancien, prédicat non verbal). Comme le nom l'indique, les constructions séquentielles expriment les phases successives d'un récit et dépendent syntaxiquement d'une forme autonome ou initiale. Parmi toutes ces constructions, le *śḏm.n.f* séquentiel occupe une place à part. En effet, étant dépourvue d'auxiliaire d'énonciation, cette forme peut suivre directement soit une forme autonome, soit une forme séquentielle avec auxiliaire d'énonciation. Quand on a affaire à ce dernier cas, la forme séquentielle avec auxiliaire (*ʿḥʿ.n* ou *wn.ìn*) acquiert par contre-coup une nouvelle valeur, marquant, au niveau macro-syntaxique, des unités plus larges que la proposition séquentielle, mais inférieures au paragraphe. À ce titre, les formes séquentielles avec auxiliaire peuvent être rubriquées. Il en va de même de la forme *śḏm.ìn.f* qui se comporte syntaxiquement comme les formes avec auxiliaire.

Dans l'exemple suivant, les constructions *ꜥḥꜥ.n śḏm.n.f*, *ꜥḥꜥ.n śḏm.f* passif et *ꜥḥꜥ.n.f* + parfait ancien servent de forme séquentielle de base :

ex. 1842 : ... *ꜥḥꜥ.n św ꜥb.n.ỉ św (...)*
ꜥḥꜥ.n A *wḏꜣ(.w) r ḥtp (...)*
ꜥḥꜥ.n dwꜣ.n.f n.ỉ (...)
ꜥḥꜥ.n rdỉ.n.f n.ỉ (...)
ꜥḥꜥ.n śr n kꜣp wḏꜣ(.w) m ḫd
ꜥḥꜥ.n mꜣ.(w) nꜣ-n kꜣ.t
ꜥḥꜥ.n.tw ḥꜥ.w ỉm wr r ḫ.t nb.t

"... puis je le purifiai (...), et A alla en paix (...), et il me loua (...), il me donna (...), le noble du sérail s'en alla au nord, et on vit les travaux, et on s'en réjouit plus que tout" (*Louvre* C 11, 7-17).

Dans l'exemple ci-dessous, en revanche, la construction *ꜥḥꜥ.n śḏm.n.f* est complétée par un nombre variable de *śḏm.n.f* séquentiels ; elle sert ainsi à structurer la narration en découpant des unités plus grandes que la proposition :

ex. 1843 : *ꜥḥꜥ.n ỉr.n.f [ ]*
ḫmt.n.f ḥwtf.ỉ
ḫꜥm.n.f wỉ
śtỉ.n.ỉ św
ꜥḥꜣ.w.ỉ mn(.w) m nḥb.t.f
śbḥ.n.f
ḫr.n.f ḥr fnḏ.f
śḫr.n.ỉ św <m> mỉnb.f
wd.n.ỉ ỉšnn.ỉ ḥr ỉꜣt.f
ꜥꜣm nb ḥr nmỉ
rdỉ.n.ỉ ḥknw n Mnṯw
mr.w.f ḥb(.w) n.f
ḥkꜣ pn ꜥmwnnšỉ rdỉ.n.f wỉ r ḥp.t.f
ꜥḥꜥ.n ỉn.n.ỉ ḫ.t.f
ḥꜣk.n.ỉ mnmn.t.f
kꜣ.t.n.f ỉr(ỉ).t śt r.ỉ, ỉr.n.ỉ śt r.f
ỉṯ.n.ỉ ntt m ỉmꜣ.f (...)
ꜥꜣ.n.ỉ ỉm
wśḫ.n.(ỉ) m ꜥḥꜥ.w.ỉ
ꜥšꜣ.n.(ỉ) m mnmn.t.ỉ

"alors il fit [ ], car il s'imaginait me dépouiller, il s'approcha de moi, mais je lui décochai une flèche qui resta fichée dans son cou, il cria et tomba sur le nez, je l'abattis avec sa propre hache et je poussai mon cri de guerre sur son dos au milieu des cris des Asiatiques (littéralement "alors que tous les Asiatiques hurlaient"), je rendis grâce à Montou, alors que ses partisans étaient en fête à cause de lui. Ce prince, Amounenchi, m'embrassa. Alors

j'emportai ses biens et pillai son bétail. Ce qu'il avait pensé faire contre moi, je le fis contre lui, je pris ce qu'il y avait dans sa tente (...) ; ainsi je devins grand, je devins au large dans mes trésors et je m'enrichis en mes troupeaux" (*Sinouhé*, B 136-147).

Noter que la thématisation du sujet (*ḥḳꜣ pn (...) rdi.n.f wi r ḥp.t.f*) ou de l'objet (*kꜣ.t.n.f ir.t št r.i, ir.n.i št r.f*) sert à marquer le changement de thème ou revêt une valeur de titre (visible dans le deuxième cas où la proposition *kꜣ.t.n.f ir.t št r.i, ir.n.i št r.f* est développée par les *śḏm.n.f* qui suivent).

§ **1043** Le choix d'une forme plutôt que d'une autre est en partie affaire de sens, de style et d'époque. Avec l'auxiliaire *ꜥḥꜥ.n*, les verbes transitifs à l'actif se mettent d'ordinaire à la forme *śḏm.n.f*. La construction *ꜥḥꜥ.n.f* + *ḥr* + infinitif ne devient fréquente qu'à partir de la 18e dynastie ; auparavant, elle a sans doute un sens inchoatif avec les propositions atéliques.

ex. 1844 : *ꜥḥꜥ.n(.i) hꜣ.kwi r mrj.t m hꜣw dp.t tn*
ꜥḥꜥ.n.i ḥr ìꜣš n mšꜥ ntj m dp.t tn

"alors je me retrouvai en bas sur le rivage à proximité de ce bateau, et je me mis à crier en direction de l'équipage qui était dans le bateau" (*Naufragé*, 169-170).

Au passif, la construction est habituellement *ꜥḥꜥ.n śḏm(.w).f* passif. La construction *ꜥḥꜥ.n.f* + parfait ancien, banale avec les verbes intransitifs, est plutôt rare avec les verbes transitifs ; elle exprime peut-être à l'origine l'entrée dans une situation à la différence de *ꜥḥꜥ.n śḏm(.w).f* passif qui rend l'accompli ponctuel (cf. *supra*, § 820).

La construction *wn.in.f* + *ḥr* + infinitif offre un cas particulier. Attestée dès la 6e dynastie, elle est très peu employée durant la plus grande partie du Moyen Empire pour réapparaître à la fin de la 12e dynastie et devenir dès lors une forme très utilisée. À l'origine, la spécificité de cette construction est d'exprimer à la fois l'inchoatif (*ḥr* + infinitif) et la contingence (*wn.in.f*). À partir de la 18e dynastie, elle est réduite comme la construction *ꜥḥꜥ.n.f* + *ḥr* + infinitif au rôle de séquentiel narratif.

ex. 1845 : *wḏ ḥm.f in(i).t n.f mnw pn (...)*
wn.in.śn ḥr hd inr.w (...)
wn.in nn n inr.w ḥr wꜣś(i).t r śḏ
(...)
ḏd.in ḫrp-kꜣw (discours)
ꜥḥꜥ.n ir(.w) pꜣ śmꜣ
wn.in.tw ḥr śfn nꜣ-n mnw (...)

"Sa Majesté a ordonné qu'on lui rapportât ce monument (...) ; alors on se mit à tirer les blocs (...), mais ces blocs se détérioraient au point de se briser (...). Alors le chef des travaux (...) dit (discours), et la rampe fut réalisée et on fit glisser ces blocs du monument (...)" (*Hammamat*, 19, 2-11).

On notera que le sens inchoatif ne s'impose pas pour la dernière occurrence.

Après le Moyen Empire, il n'est pas toujours clair de voir ce qui sépare les différentes constructions séquentielles. Dans le P. *Westcar*, la construction *wn.in.f ḥr śḏm* semble avoir une valeur de contingence, d'enchaînement immédiat, par opposition à *ꜥḥꜥ.n.f śḏm.n.f* qui marque plutôt une nouvelle étape. Il en va sans doute de même dans l'*Oasien* (B1, 42 et 84).

ex. 1846 : *ꜥḥꜥ.n ḏd.n Ddi ḏd.t.f m ḥkꜣw*
wn.in pꜣ śmn ꜥḥꜥ ḥr ḥbꜣbꜣ

"et alors Djédi dit ce qu'il devait dire comme formule magique et aussitôt l'oie, une fois redressée, se mit à se dandiner" (P. *Westcar*, 8, 20-21).

À la 18e dynastie, la nuance de contingence véhiculée par *wn.in.f ḥr śḏm* semble en grande partie gommée, la construction étant parfois traitée comme une simple forme narrative.

ex. 1847 :
(1) *wn.in.tw ḥr ꜥḥꜣ m tꜣ Km.t rśw.t n dmi pn*
(2) *ꜥḥꜥ.n in.n.i śḳr-ꜥnḫ s 1*
(3) *hꜣ.n.i r pꜣ mw*
(4) *mk in.tw.f m mḥ ḥr tꜣ wꜣ.t pꜣ dmi*
(5) *ḏꜣ.n.i ẖr.f ḥr mw*
(6) *śmi.w n wḥm nj-św.t*
(7) *ꜥḥꜥ.n.tw mk <ḥr> iwꜥ.i m nbw ḥr śn.nw.śj*
(8) *wn.in.tw ḥr ḥꜣḳ Ḥw.t-wꜥr.t*
(9) *wn.in.i ḥr in(i).t ḥꜣḳ.t im s 1, ś.t-ḥm.t 3 dmḏ r tp 4*
(10) *wn.in ḥm.f ḥr rdi.t śt n.i r ḥm.w*
(11) *wn.in.tw ḥr ḥmś(i).t ḥr Šrḥn m rnp.t 4*
(12) *wn.in ḥm.f ḥr ḥꜣḳ.ś*
(13) *ꜥḥꜥ.n in.n.i ḥꜣḳ.t im (...)*
(14) *wn.in.tw ḥr rdi.t n.i nbw n ḳn.t*

"alors on commença à se battre en Égypte, au sud de cette ville ; je ramenai un prisonnier, 1 homme - je suis même descendu dans l'eau, rendez-vous compte, il a été ramené comme captif et ce, depuis le bord de la ville, et j'ai retraversé l'eau en le portant -, et on le rapporta au héraut du roi ; alors, rendez-vous compte, on me récompensa avec de l'or pour la deuxième fois. Puis on se mit à piller Avaris, j'en emportai du butin, 1 homme et 3 femmes, soit 4 personnes au total ; Sa Majesté me les donna comme esclaves. Puis on mit le siège devant Sharouhen pendant 4 ans, Sa Majesté la pilla et j'en emportai du butin (...) ; alors Sa Majesté me donna l'or de la vaillance" (*Urk.* IV, 4, 3 - 5, 1).

Dans ce long extrait, la construction *wn.in.f ḥr śḏm* sert à la fois à introduire une nouvelle étape (l. 1, 8, 11) et à marquer la séquentialité à l'intérieur d'un paragraphe (l. 9, 10, 12, 14). La construction *ꜥḥꜥ.n śḏm.n.f* (l. 2 et 13) semble fonctionner à un niveau hiérarchique inférieur que la construction *wn.in.f ḥr śḏm*. Les formes des l. 3-5 sont des procès incidents ; certaines sont d'ailleurs en fonction emphatique. La forme passive *śḏm.w.f* (l. 6) est en fonction séquentielle.

La difficulté de cerner les différentes valeurs des nombreuses constructions séquentielles de l'égyptien transparaît parfois dans les cas où deux constructions constituent une variante contextuelle. Ainsi, dans l'*Oasien*, la construction *ꜥḥꜥ.n śḏm.n.f* peut être en variante avec *iw śḏm.n.f*, la forme *śḏm.in.f* ou encore le perfectif *śḏm.f*. De même, toujours dans l'*Oasien*, la *śḏm.in.f*, outre son alternance avec la construction *ꜥḥꜥ.n śḏm.n.f* mentionnée ci-dessus, constitue une variante contextuelle avec la construction *śḏm pw ir(.w).n.f* dans un autre passage. Dans le *Conte de Sinouhé*, l'infinitif narratif alterne parfois avec une forme *śḏm.n.f* séquentielle (B 15), ou un perfectif (B 19). Enfin, dans un autre ordre d'idées, un même texte recourt parfois, à quelque distance, à deux constructions différentes pour exprimer une même idée. C'est ainsi que dans l'inscription d'Ahmose, fils d'Ibana, datant du début de la 18e dynastie, on trouve l'expression *wn.in.tw ḥr iwꜥ.i m nbw ḥr śn.nw-śj* (*Urk.* IV, 5, 10) qui devient, quelques lignes plus bas (*Urk.* IV, 7, 16), *ꜥḥꜥ.n.tw ḥr iwꜥ.i m nbw*, sans qu'on discerne véritablement les raisons de ce changement.

§ 1044 À partir de la Deuxième Période Intermédiaire, la construction *iw.f ḥr śḏm* pourra servir à exprimer la séquentialité dans la narration, suivant en cela un processus de glissement sémantique attesté par ailleurs (inaccompli progressif > inaccompli général > séquentialité dans la narration, avec éventuellement un sens inchoatif pour les propositions atéliques). Ce nouvel emploi, timidement attesté en égyptien classique "tardif", connaîtra un surprenant essor en néo-égyptien où la construction *iw.f ḥr śḏm* est la forme narrative par excellence.

ex. 1848 : *wḏ r di.t m ḥr n* A (...)
ꜥḥꜥ.n wḏ.(w) rdi.t n.i pḥwj (...)
ꜥḥꜥ.n wḏ.(w) rdi.t m ḥr.i m-ḏd
(...)
iw.i ḥr ir(i).t mi wḏd.t nb.t

"ordre d'enjoindre à A (...), alors il fut ordonné de me confier l'arrière-garde, et alors il fut ordonné de m'enjoindre ceci, à savoir (...), et j'agis conformément à tout ce qui m'avait été ordonné" (*Louvre* C 12).

ex. 1849 : *ꜥḥꜥ.n rdi.n pꜣ wr n Ḳdš pr wꜥ.t śśm.t (...)*
iw.ś ḥr ꜥḳ m-ẖnw pꜣ mšꜥ
iw.i ḥr śḫśḫ m-śꜣ.ś ḥr rd.wj.(i) (...)
iw.i ḥr wn ẖ.t.ś

"alors le prince de Kadesh fit que sorte une cavale, elle voulut pénétrer au sein de l'armée et je me mis à courir à toutes jambes derrière elle (...) et je l'éventrai" (*Urk.* IV, 894, 5-10).

Succession de trois *iw.f ḥr śḏm* après la construction *ꜥḥꜥ.n śḏm.n.f* fonctionnant ici à un niveau supérieur dans l'articulation du récit. On notera le sens inchoatif de la deuxième proposition séquentielle, contenant un verbe atélique.

ex. 1850 : *m-ḫt m3.n ḥm.f p3 ḥ3ḳ ꜥš3 wr.t*
lw.tw ḥr lr(l).t śt m śḳr-ꜥnḫ
lw.tw ḥr ir(l).t šdj 2 m ḳd.śn nb

"quand Sa Majesté vit que le butin était très abondant, On en fit des prisonniers et On fit deux tranchées tout autour d'eux" (*Urk.* IV, 1307, 10-12).

La première occurrence de *lw.f ḥr śḏm* forme un système complexe avec la subordonnée, sur le modèle de ce qu'on trouvera plus tard en néo-égyptien.

II. LE DISCOURS NARRATIF

§ 1045 Le discours narratif occupe une place à part dans l'organisation générale de l'énoncé. Rapportant des faits passés, il s'apparente à la narration. Néanmoins, vu que les faits rapportés gardent une incidence au moment de l'énonciation, il participe également au domaine du discours. En égyptien classique, ce sont les constructions bâties avec l'auxiliaire *lw* qui sont les plus aptes à remplir cette fonction, notamment les constructions *lw śḏm.n.f*, *lw śḏm.(w)* SN au passif, la construction pseudo-verbale avec parfait ancien *lw.f śḏm.(w)*, contrepartie de *lw śḏm.n.f* pour les verbes intransitifs, ainsi que les constructions négatives *n śḏm.f* et *n-sp śḏm.f*.

§ 1046 La manière d'organiser les faits peut être différente dans le discours narratif par rapport à ce qu'elle est dans la narration. Comme on l'a rappelé plus haut, la narration s'occupe essentiellement d'énumérer les faits dans un ordre chronologique. D'ordinaire, la trame du récit tend à reproduire fidèlement la succession des événements. Dans le discours narratif, en revanche, cela ne constitue pas la préoccupation centrale.

ex.1851 : *lw h3b.n wi nb.l* (...)
lw grt wḏ.n ḥm.f prr.(l) r ḫ3ś.t [*tn* (...)]
lw ln.n.(l) n.f nb-ꜥnḫ (...)
n-sp h3 mlt.t ḥr ḫ3ś.t [*tn ḏr rk nṯr*]

"mon maître m'a envoyé (...). Sa Majesté a donc ordonné que je monte vers ce désert (...). J'ai ramené pour lui un sarcophage (...). Jamais quelque chose de semblable n'est descendu de [ce] désert [depuis le temps du dieu]" (*Hammamat*, 113, 9-13).

ex.1852 : *lw ḏ3l.n.(l) nlw.t tn r-3w.ś m šmꜥw rnp.wt* (...)
lw dl.n.(l) t n ḥkr, ḥbś.w n ḥ3j
n śrḫ.(l) ꜥ3.w
śḳbḥ.n.(l) nḏś.w
lw dl.n.(l) ṯ3b.t n Šmꜥw (...)
lw dl.n.(l) mrḥ.t n Nḫn m-ḫt nlw.t.(l) ḥtp(.w)
lw lr.n.(l) dp.t n 40 (...)

"j'ai pourvu cette ville entière d'orge de Haute Égypte pendant des années (...), j'ai donné du pain à l'affamé et des vêtement à celui qui était nu, je

n'ai pas calomnié les grands personnages, et j'ai été amène pour les humbles, j'ai donné du gâteau à la Haute Égypte, j'ai donné de l'huile au nome d'El-Kab après que ma ville a été servie, j'ai fait faire un bateau de 40 (coudées), etc." (*Brit. Mus.* 1671, 3-7 = *JEA*, 16 [1930], p. 195).

Il est manifeste que l'ordre dans lequel les actions sont présentées ici ne reflète pas nécessairement une succession chronologique.

BIBLIOGRAPHIE

P. VERNUS, dans *DE*, 9 (1987), p. 97-111 ; M. BROZE, dans *OLA*, 39 (1991), p. 65-77 ; J. WINAND, dans *BiOr*, 52 (1995), p. 307-316 ; ID., *La ponctuation avant la ponctuation. L'organisation du message écrit dans l'Égypte pharaonique*, dans *La ponctuation* (éd. J.-M. Defays, Fr. Tilkin), Bruxelles, 1998, p. 163-178.

XLIII. THÉMATISATION ET RHÉMATISATION

§ 1047 Du point de vue énonciatif, une proposition est normalement constituée d'un thème et d'un rhème (cf. *supra*, § 374). Le thème est le support qui pose ce dont on parle; il est habituellement porteur d'une information déjà connue, mais peut à l'occasion présenter une nouvelle information. Le rhème, toujours plus informatif que le thème, apporte un commentaire sur le thème. Le thème et le rhème ne s'évaluent pas de manière indépendante, mais se jaugent l'un par rapport à l'autre.

Dans un énoncé non marqué, thème et rhème coïncident respectivement avec le sujet et le prédicat. Le plus souvent, le thème précède le rhème, l'ordre reflétant ainsi la suite logique. Le locuteur peut cependant développer une stratégie d'énonciation particulière et, renonçant à un énoncé neutre, choisir de mettre en avant une information grâce à un énoncé marqué, ce qui pourrait avoir pour conséquence de modifier l'ordre naturel du thème et du rhème. Dans l'énoncé marqué, un ou plusieurs éléments vont voir leur fonction énonciative renforcée ou modifiée.

La ***thématisation*** consiste à marquer formellement le thème d'une proposition, que cet élément soit ou non le thème naturel. Par exemple, dans le cas des propositions à prédicat substantival, la thématisation permet de faire jouer au prédicat le rôle de thème. De même, le choix d'une forme substantive personnelle permet de faire assumer à un verbe le rôle de thème et à son élément circonstant, celui de rhème (cf. *supra*, § 375-376). Si à l'intérieur de la thématisation, on souhaite encore renforcer le poids du thème, on obtient une ***topicalisation***, une sorte de thématisation au second degré. Ce procédé s'accompagne souvent d'un effet contrastif plus ou moins fort.

Pour sa part, la ***rhématisation*** sert à marquer formellement le rhème d'une proposition, que cet élément assume ou non la fonction de rhème naturel. Ainsi, dans le cadre des propositions à prédicat substantival, le choix du pronom indépendant tonique pour exprimer le sujet érige celui-ci en rhème. Si à l'intérieur de la rhématisation, on désire encore mettre en relief le poids rhématique, on se trouve devant un procédé de ***focalisation***. À nouveau, ce renforcement du poids rhématique entraîne une nuance constrastive plus ou moins forte.

I. THÉMATISATION ET TOPICALISATION

§ 1048 La thématisation d'un élément recourt à deux procédés essentiels, soit l'antéposition (thématisation par anaphore), soit la postposition (thématisation par cataphore). Ces deux systèmes répondent sans doute à des nuances différentes. Comme

l'a noté Cl. Hagège (*L'homme de paroles*, p. 224) à propos du français, "le thème comme information ancienne ou reprise du connu tend à être postposé, alors que l'on antépose plutôt le thème comme support". Il oppose ainsi "ça s'élève tout seul, *les enfants*" à "*les chiens*, ça mord quand on les provoque". Dans le premier énoncé, "les enfants" est une information déjà donnée; dans le second, "les chiens" présente le support de la phrase. Dans le cas où, en égyptien, les deux procédés sont grammaticalement admissibles, le premier noterait une plus forte thématisation.

1. Thématisation par anaphore

§ 1049 L'anaphore permet à un **élément qui n'est pas nécessairement le sujet** d'assumer le rôle de thème, en le plaçant en tête de l'énoncé. L'élément antéposé doit être à nouveau repris à sa place syntaxique habituelle par un pronom personnel.

A. L'élément thématisé est le sujet

ex. 1853:

m33 ś(j) n m(w)t.n.f "celui qui la voit, il ne peut mourir" (*CT* IV, 38k Sq1C).

ex. 1854:

ḥbśw.t.f *wr ś(j) r mḥ 2* "sa barbe, elle avait plus de deux coudées" (*Naufragé*, 63).

ex. 1855:

ʿntjw *n.i-im(j) św* "la myrrhe, elle m'appartient" (*Naufragé*, 151).

ex. 1856:

śḫr pn *in.n.f ib.k n ntf m ib(.i) r.k* "ce dessein, il a emporté ton coeur; ce n'est pas lui qui était dans mon coeur contre toi" (*Sinouhé*, B 185).

Dans la seconde proposition, *ntf* est au contraire un sujet rhématisé (cf. *infra*, ex. 1882)

B. L'élément thématisé n'est pas le sujet

ex. 1857:

t3.n *pḥ.n św* "notre pays, nous l'avons atteint" (*Naufragé*, 11).

C'est ici le COD qui est thématisé.

ex. 1858:

wʿ im nb *mʿk3 ib.f nḫt ʿ.f r śn.nw.f* "chacun d'eux, son coeur était plus brave, son bras était plus fort que celui de son compagnon" (*Naufragé*, 99-100).

L'élément thématisé est le complément déterminatif des substantifs *ib* et *ʿ*, repris ici par le pronom suffixe *-f*.

§ 1050 Comme l'a observé P. Vernus, il convient de ne pas confondre la véritable thématisation avec des constructions comme Sujet + aoriste ou *ḥr* + infinitif dont le sujet antéposé n'est plus ressenti comme une thématisation, puisqu'il peut être le pronom indéfini *tw*, incapable d'être thématisé (cf. *supra*, § 147).

Plus rarement, on rencontre la construction *(iw)* + sujet + *śḏm.n.f*, où l'antéposition du sujet sert sans doute encore à thématiser le sujet, mais aussi à signaler le changement de thème dans le fil d'une narration.

ex. 1859:
ḥḳ3 pn ʿmwnnšì rdì.n.f wì m ḥpt.f "ce chef, Amounnenshi, il m'embrassa (littéralement : "il me mit dans ses bras") (*Sinouhé*, B 142-143).

§ 1051 Il existe enfin des cas où une suite de deux substantifs suivis d'un parfait ancien a été envisagée comme une apposition "diminuante" (cf. *supra*, § 80) ou comme un substantif sujet suivi d'une proposition circonstancielle virtuelle (Sujet + parfait ancien) lui servant de prédicat. De telles constructions s'expliquent en fait à la lumière d'une thématisation.

ex. 1860:
iw Ḥr ib.f 3w(.w) "Horus, son coeur est dilaté" (*CT* IV, 333c B1Y).

Dans le cadre de la première hypothèse, il conviendrait de voir en *ib.f* un substantif apposé à "Horus" et comprendre "Horus, (ou plus précisément) son coeur, est dilaté". La seconde explication donnerait lieu à la traduction suivante "Horus (est dans la situation que) son coeur est dilaté".

En ce qui concerne cette dernière, il est difficile d'ériger le segment *ib.f 3w(.w)* en une construction pseudo-verbale jouant le rôle d'un prédicat circonstanciel, et de traduire "Horus est (alors) que son coeur est dilaté", puisque les recherches récentes tendent à prouver qu'il n'existe pas de transposition qui permette à une forme verbale d'assumer par elle-même le rôle d'un prédicat adverbial.

Quant à la première hypothèse, elle ne résiste pas à l'analyse d'exemples qui ne peuvent s'accommoder de pareille explication.

En effet, dans un texte comme :

ex. 1861:
iw b3k.t tn n.t Mrrj ib.ś ʿnḫ(.w) r.f "assurément, cette servante de Méréri, son coeur en est réconforté" (P. *Boulaq* VIII, 8).

le syntagme *b3k.t tn n.t Mrrj* ne peut être le sujet, avec *ib.ś* en apposition, puisque le parfait ancien ne présente pas la désinence du féminin qui s'imposerait alors. Il n'est donc

pas possible de comprendre "assurément, cette servante de Méréri, ou plus exactement son coeur en est réconforté".

Toutes ces difficultés disparaissent si l'on considère que dans de telles constructions le premier substantif est antéposé pour être thématisé. Dans tous les exemples rassemblés par Jansen-Winkeln (*ZÄS*, 121, 68-69), ces propositions sont commandées, entre autres, par *iw*, *wnn* et *mk*, c'est-à-dire qu'elles apparaissent dans des environnements où le terme thématisé ne peut être marqué comme tel au moyen de *ir*. Il conviendrait donc de traduire nos deux exemples respectivement par "Horus, son coeur est dilaté" et "assurément, cette servante de Méréri, son coeur en est réconforté". Ces deux énoncés sont donc tout à fait parallèles aux constructions *iw* SN *sḏm.n.f* et *mk* SN *sḏm.f*, dans lesquelles le sujet nominal antéposé est clairement thématisé.

2. Topicalisation par anaphore

§ **1052** Ce procédé permet de donner un relief spécial au thème d'un énoncé, dans une proposition verbale ou non-verbale. Cet élément antéposé doit être repris à sa place syntaxique normale par un pronom personnel ou le pronom anaphorique *pw*.

§ **1053** Un procédé de topicalisation par anaphore consiste à introduire l'élément antéposé par *ir* "quant à", qui structure formellement l'énoncé en permettant une identification aisée du thème. Ce procédé est particulièrement employé dans le cas des gloses multiples (cf. *Urk.* V, 16, 13-15).

ex. 1862:

Ir* *ḫm* *nb r pn n ʿḳ.n.f "quant à quiconque ignore cette formule, il ne peut entrer" (*Urk.* V, 95, 5-6).
Sujet anticipé du verbe *ʿḳ*.

ex. 1863:

Ir iw.tj.f(j) nb *r md(w).t m rdi sḏm.tw n.sn m ḥ3 nb n (nj-)św(.t)* "quant à quiconque serait venu pour discuter, qu'on ne lui prête l'oreille dans aucun bureau du roi" (*Urk.* IV, 1021, 8-9).
Le syntagme antéposé est le complément indirect.

ex. 1864: (...)

Ir is pn *ir.n.i m sm.t ... ir.n.i st r śmnḫ st(.i)* "quant à cette tombe que j'ai faite dans le désert, ... je l'ai faite pour rendre excellente ma place" (*Leyde*, V, 4 = pl. 4, 3).
Le syntagme antéposé est le COD.

Ir s'emploie aussi en tête de la construction *ir* A, B *pw* "quant à A, c'est B".

ex. 1865:
ir wḏ3.t *ir.t wnm.t pw n.t Rʿ* "quant à l'oeil *oudjat*, c'est l'oeil droit de Rê" (*CT* IV, 241c-d BH1Br).
Sujet dans la construction *ir* A, B *pw* .

La présence de *ir* n'est pas indispensable.

ex. 1866:
mw.t.śnj *3ś.t pw* "leur mère à eux deux, c'est Isis" (*CT* II, 346a S2P).

Parfois, le pronom anaphorique *pw* n'est pas exprimé, mais cette construction *ir* A, B Ø est surtout attestée en néo-égyptien.

ex. 1867:
ir ʿpr *im.śt śpd ḥr* "quant à celui qui en est nanti, (c'est) un homme avisé" (*Enseignement loyaliste* 11, 8 = T. *Carnarvon* II, 7).

ex. 1868:
ir rḫ *śn gmm w3.t.śn* "quant à celui qui les connaît, (c'est) celui qui trouve leur chemin" (*CT* VII, 340c B1C).
Une partie de la tradition a toutefois opté pour une "cleft sentence" (*in rḫ śn gmm w3.t.śn*).

§ 1054 En moyen égyptien archaïque, l'antéposition d'un pronom indépendant suivi de *pw* constitue une topicalisation; *ink pw* est en fait un présentatif équivalent à "me voici", "quant à moi". Cette construction ne paraît pas pouvoir amener un élément dont il n'a pas encore été question, à la différence de *ir* qui peut introduire quelque chose de neuf.

ex. 1869:
ink pw *ink Rʿ m ḫʿw.f* "quant à moi (littéralement "c'est moi"), je suis Rê à son lever" (*CT* IV, 343b-c B1L).

ex. 1870:
šw.tj.f(j) *pw iʿr.tj pw wr.t(j) it.f Itm* "quant à ses deux plumes, ce sont les deux grands uraeus de son père Atoum" (*CT* IV, 205d et 207a M1NY).
B9Ca, M54C et, probablement, M1C présentent *ir šw.tj.f(j)*.

§ 1055 L'auxiliaire d'énonciation *mk*, de par sa valeur présentative, peut aussi servir à des fins de topicalisation.

ex. 1871:

mk *grt pꜣ[j].k pr* ***mk*** *św rdỉ(.w) n pꜣ wꜥb Nḫt* "vois donc, ta maison, vois, elle a été vendue au prêtre-*ouâb* Nakht" (P. *Caire* JE 91061, 8 = *Hekanakhte*, pl. 26a, l. 8).

Dans certains cas, il est difficile de savoir si *mk* est une marque de topicalisation ou un simple présentatif suivi d'une thématisation, puisque l'égyptien a également le loisir de combiner *mk* et une topicalisation exprimée au moyen de *ỉr* (cf. *supra*, ex. 68).

ex. 1872:

mk nṯr *rdỉ.n.f ꜥnḫ.k* "vois, dieu, il a permis que tu vives" (*Naufragé*, 113-114).

3. Thématisation par cataphore

§ 1056 Cette forme de thématisation se marque par la postposition d'un élément qui est annoncé à sa place syntaxique normale par un pronom. Le procédé est utilisé dans les propositions verbales et non-verbales.

ex. 1873:

n(n) śḫm.ỉ św ***rn.ỉ pn*** "je ne l'oublierai pas, ce nom qui est mien" (*CT* V, 236g S14C).

ex. 1874:

wnn ỉrf tꜣ pf mỉ m m-ḫmt.f ***nṯr pf mnḫ*** "comment donc ce comportera ce pays sans lui, ce dieu efficient ?" (*Sinouhé*, R 67-68).

ex. 1875:

ptr śj tꜣ ***Rdḏd.t*** "qui est-elle, cette Reddjédet ?" (P. *Westcar*, 9, 8).

On se gardera de confondre la postposition utilisée pour noter le vocatif avec la cataphore, comme procédé de thématisation.

ex. 1876:

wḏꜣ ỉb.k ḥꜣtj-ꜥ "que ton coeur soit en repos, prince" (*Naufragé*, 1-2).

4. Thématisation d'une proposition

§ 1057 Une proposition subordonnée circonstancielle commandée par *ỉśt/ỉśk* ou par une préposition-conjonction suit normalement la proposition principale. Il arrive toutefois que la proposition subordonnée vienne en tête, phénomène qui s'apparente donc à la thématisation par anaphore. Pour transformer celle-ci en protase, l'égyptien introduit

la subordonnée par *ir*, voire par *ḫr*. Le procédé s'est ensuite grammaticalisé, comme on le voit en néo-égyptien où la proposition subordonnée vient régulièrement en tête.

> ex. 1877:
> *ir m-ḫt iʿ.ś ḥr.ś rʿ nb ḫr.ś gs.ś ḥr.ś im* "après qu'elle aura lavé son visage chaque jour, elle devra oindre son visage avec (cela)" (P. *Ebers*, 87, 9-10).

§ 1058 Lorsqu'une phrase commence par un parfait ancien, nous avons vu (cf. *supra*, § 729) que le fait de le mettre en tête correspond peut-être à la volonté de thématiser la circonstance, en d'autres termes de planter d'abord le décor.

II. RHÉMATISATION ET FOCALISATION

1. Rhématisation du sujet

A. Dans une proposition à prédicat substantival

§ 1059 Lorsqu'on veut faire porter le poids rhématique sur le sujet pronominal, on recourt à la construction Sujet + Prédicat. Le sujet est alors exprimé par les pronoms indépendants (formes toniques pour les 1[res] et 2[es] personnes, voire les anciens pronoms *ṯwt* et *św̌t*). La traduction pourra faire sentir la rhématisation du sujet en recourant à une phrase coupée introduisant le sujet rhématisé par "c'est"; en effet, cette tournure française est à la fois capable d'exprimer l'identification (cas présent) et la sélection (cas des "cleft sentences" et des constructions emphatiques étudiées *infra*, § 1063-1075).

Rappelons que le rôle de prédicat peut être rempli par un substantif ou son équivalent: un participe actif ou passif ou un adjectif substantivés. Comme de telles propositions servent à identifier le sujet à une classe, le pronom éventuellement commandé par le participe prédicat n'offrira pas de congruence avec celui du premier membre et le participe se traduira par "quelqu'un qui entend" ou "celui qui entend". On obtient donc des phrases du type "c'est lui celui qui entend". De telles propositions sont en fait des pseudo-phrases coupées ("pseudo-cleft sentences") par opposition aux véritables phrases coupées ("cleft sentences") qui sont du type "c'est moi qui entends" (cf. *infra*, § 1064), avec congruence des pronoms.

> ex. 1878:
> ***ntf sꜣ Wśir*** "c'est lui le fils d'Osiris" (*CT* IV, 37f Sq6C).

> ex. 1879:
> ***św̌t Ḥr*** "c'est lui Horus" (*CT* VII, 61a).

> ex. 1880:

ntš *wr ḥkꜣw* "c'est elle la grande de magie" (*CT* II, 383a B3Ca).

ex. 1881:

šwt *dìdì [tp] n bꜣk* "c'est lui celui qui donne les directives du travail" (*Louvre* C 167, 8).

B. Dans une proposition à prédicat adverbial

§ **1060** Le sujet de pareille proposition peut également être rhématisé, en recourant au pronom indépendant, à la différence des énoncés neutres qui, eux, emploient les pronoms dépendants ou suffixes (cf. *supra*, § 516).

ex. 1882:

sḫr pn ìn.n.f ìb.k n ntf m ìb.(ì) r.k "ce dessein, il a emporté ton coeur, ce n'est pas lui qui était dans mon coeur contre toi" (*Sinouhé*, B 185);
La négation *n* porte sur le lien prédicatif.

On peut trouver la même possibilité avec un prédicat pseudo-verbal au parfait ancien.

ex. 1883: N

ꜣḫ ìr(.w) N tn ìw.f wn(.w) ꜣḫ šfꜣ.ì n ***ntf*** *wn(.w)* "l'*akh* que fait cette N, il est existant; l'*akh* que je dénonce, lui n'est pas existant" (*CT* VII, 293b-c B3C).

Dans ces deux exemples, la construction grammaticale est celle d'une rhématisation, mais le contexte indique qu'elle s'accompagne d'un effet contrastif. Dans l'exemple 1883, la seconde partie de la phrase combine rhématisation et thématisation.

2. Focalisation du sujet

§ **1061** Le sujet rhématisé peut être suivi de *ìś* qui, ayant une valeur focalisante (cf. *supra*, § 313), est capable en outre d'ajouter parfois un effet contrastif ("c'est A et pas un autre").

ex. 1884:

ìwꜥw ꜣḫ.t Rꜥ ***ìnk ìś*** *ꞽtm nb Kns.t* "ô héritier de l'horizon de Rê, c'est moi Atoum, maître de Kenset" (*CT* VII, 514c-d B4L).

3. Rhématisation du possesseur

§ **1062** Le choix du pronom indépendant dans une proposition à prédicat adjectival avec le nisbé *n(j)* marquant la possession permet aussi la rhématisation du possesseur. Si le possesseur n'est pas rhématisé on emploie *n(j)* + pronom dépendant.

ex. 1885:

Iw n.k grḥ n(j) ntk hrw Wśir "la nuit t'appartient, c'est à toi qu'appartient le jour, Osiris" (*CT* I, 254f B10Ca).

ex. 1886:

n(j) Ink Ir.t wr.t "c'est à moi qu'appartient l'oeil de la Grande" (*CT* II, 157j S1C).

Dans cette construction rhématisée, l'élément *n(j)* finira par disparaître, sauf à la 1re personne du singulier on l'on trouve encore la graphie *nnk* pour *n(j) (I)nk*. À ce stade de l'évolution de la langue, il se peut que ce nouveau prédicat d'existence ne serve plus à marquer un énoncé, puisqu'il supplante la construction du type *n(j) św* A (cf. *supra*, § 504).

ex. 1887:

n(j) (I)nk p.t n(j) Ink tꜣ "c'est à moi qu'appartient le ciel, c'est à moi qu'appartient la terre" (*Harhotep*, 562).

ex. 1888:

ntk nbw n.k-Imj ḥḏ "l'or est à toi, l'argent t'appartient" (*Urk.* IV, 96, 6-7). Le fait que la seconde proposition utilise *n.k-imj*, qui n'a rien de marqué, permet de conclure que *ntk* ici n'a pas de valeur rhématisante.

4. Les phrases coupées

§ 1063 Il s'agit de phrases, appelées en anglais *cleft sentences*, servant à rhématiser le sujet selon le schéma suivant :

SUJET	PRÉDICAT
In + substantif pron. indépendant (voire *ṯwt*, *św t*)	participe inaccompli actif participe accompli actif prospectif *śḏm.w.f* *śḏm.tj.fj*

Dans de rares exemples, le subjonctif se substitue au prospectif (cf. *supra*, ex. 1437).

Ces constructions sont donc soit des propositions nominales avec un participe substantivé fonctionnant comme prédicat substantival, soit des propositions formées avec le prospectif *śḏm(.w).f*.

§ **1064** Lorsque le sujet est pronominal et que le prédicat est un participe, ces propositions évoquent les "pseudo-phrases coupées" (cf. *supra*, § 1059), mais elles en sont néanmoins différentes. En effet, il ne s'agit plus de propositions d'indentification dont le sujet est rhématisé, mais de propositions exprimant une prédication d'action dont le sujet est rhématisé. Le participe garde donc ici une valeur quasi verbale.

La différence entre les deux types de constructions apparaît clairement dans l'harmonisation éventuelle des pronoms personnels. Dans la "cleft sentence", les pronoms personnels du 2e membre désignent la même personne que le pronom indépendant du 1er membre. On sent bien la différence entre une phrase comme *ink ir ḳd.f* "c'est moi celui qui s'est créé sa réputation" ("pseudo-cleft sentence") et *ink ir wi* "c'est moi qui me suis créé" ("cleft sentence"). En d'autres termes, le premier exemple exprime une classification, tandis que la "cleft sentence" sert à noter un contraste, une restriction, voire offre une simple valeur spécificative ou présentative (cf. *infra*, § 1069).

Il arrive que le participe prédicat s'accorde encore avec le sujet, ce qu'il ne fait pas lorsqu'il figure dans une pseudo-phrase coupée. Enfin, le prédicat d'une "cleft sentence" est toujours une forme active, à la différence des "pseudo-cleft sentences" qui acceptent également des formes passives.

§ **1065** Dans la traduction, le participe inaccompli se rendra naturellement par un présent ou un imparfait d'habitude, le participe accompli par un passé, tandis que la *śḏm.tj.fj* et le prospectif *śḏm.(w).f* se traduiront par un futur. Dans la traduction française, on pourra souvent noter la rhématisation du sujet en l'introduisant par "c'est".

ex. 1889:

ntś iṯ.t ṯ3w.f "c'est elle qui s'est emparée de son souffle" (*CT* VI, 258e Sq3C).

On notera que le participe s'accorde encore avec le sujet.

ex. 1890:

ink ir wi "c'est moi qui me suis créé" (*CT* VI, 344c).

ex. 1891:

ink rdi.i ir.tw.f n.k "c'est moi qui ferai que cela soit fait pour toi" (P. *Kahun*, 28, 27).

ex. 1892:

ink ir nn n it.i "c'est moi qui ai fait ceci pour mon père" (*Urk.* I, 229, 16).

ex. 1893:

św t ḥḳ3.t(j).ś(j) t3.wj "c'est elle qui gouvernera les Deux Terres" (*Urk.* IV, 221, 14).

ex. 1894:
ỉn m ḏd św "qui le dit ?" (P. *Kahun*, 8, 24).

ex. 1895:
(ỉ)n-m tr šḫm.f m tm ỉn n.k "qui s'emparera donc de celui qui ne va pas quérir pour toi ?" (*CT* V, 110e M2C).

ex. 1896:
ỉn nṯr ỉrr ỉḳr "c'est dieu qui fait la prospérité" (*Ptahhotep*, 184 L^2).

§ 1066 L'emploi de *ỉś* permet probablement de souligner la valeur restrictive du rhème.

ex. 1897:
ỉn ỉś śmr *wꜥt(j) (ỉ)m(j)-r pr* N ***śmn*** *ś(j)* "c'est l'Ami unique, l'intendant N, qui l'établit" (*Hier. Pap. Berlin* III, pl. IV, A 5).
C'est un tel et pas un autre.

§ 1067 Parfois, le substantif sujet n'est pas précédé de *ỉn*. Selon É. Doret, cette absence pourrait s'accompagner d'une plus grande implication de l'énonciateur, ce qui prédispose les noms inaliénables (cf. *supra*, § 461) à pareil emploi. On observe cette caractéristique, par exemple, dans l'introduction des autobiographies idéales ou dans des graffiti commémoratifs.

ex. 1898:
sꜣ.f ỉr n.f nw "c'est son fils (lui-même) qui a érigé ceci pour lui" (Edel, *Hierogl. Inschr. des Alten Reiches*, p. 50 et fig. 20).

§ 1068 Face à la "cleft sentence", la "pseudo-cleft sentence" aura tendance à être exprimée par la construction pronom indépendant + *pw* + participe.

ex. 1899:
śwt pw rdỉ n.ỉ śn "c'est lui celui qui me les a données " (*CT* II, 402b B2Bo).
"Pseudo-cleft sentence" notant l'identité.

ex. 1900: ("mon siège est en ma possession; ce n'est pas mon père qui me l'a donné, ce n'est pas ma mère qui me l'a donné; c'est *Iwꜥ-pw*, le grand de *Kenset*")
śwt rdỉ n.ỉ ś(j) "c'est lui qui me l'a donné" (*CT* III, 336i S1C).
"Cleft sentence" à valeur contrastive, comme le montrent les propositions négatives qui précèdent.

§ 1069 Le choix d'une "cleft sentence" répond souvent, comme l'a noté P. Vernus, à une des trois nuances suivantes: un effet contrastif ("ce n'est pas toi, c'est moi qui ai fait cela"), restrictif ("c'est moi et pas un autre", "il n'y a que moi"), ou le plus souvent simplement spécificatif ("il y a moi", "c'est moi").

ex. 1901:

n wḏ.i ir.t iśf.t ***in ib.w.śn*** *ḥd ḏd.t.n.i* "je n'ai pas ordonné de commettre l'iniquité. C'est leurs coeurs qui ont transgressé ce que j'avais dit" (*CT* VII, 464b B1L).
Nuance contrastive.

ex. 1902:

ink *sp.(i) ḥnᶜ Wśir* "il n'y a que moi qui resterai avec Osiris" (*Livre des Morts*, 175 *Ani* = *CdE*, 1962, p. 253).
Nuance restrictive. Une autre version porte *ink sp.tj.fj*.

ex. 1903:

iw mt.w 4 m mśḏr.tj.fi ***in 2*** *didi nšw.t* ***in 2*** *didi śnf* "quatre vaisseaux sont dans les deux oreilles. Il y en a deux qui donnent les humeurs; il y en a deux qui donnent le sang" (P. *Ebers*, 99, 5-6).
Spécification.

§ 1070 La négation de la "cleft sentence" s'effectue au moyen de la négation discontinue *n...iś*; il arrive exceptionnellement que la négation ne soit pas discontinue (*n-iś*) et précède l'élément mis en relief. Le choix de cette négation a sans doute d'abord été opéré pour ajouter à la rhématisation un effet focalisant de type contrastif (c'est-à-dire "ce n'est pas lui", sous-entendu "c'est un autre"), puis elle se serait grammaticalisée et n'aurait plus nécessairement véhiculé cette nuance contrastive.

ex. 1904:

n ink iś *ḏd n.k nw in Gb ḏd n.k nw ḥnᶜ Wśir* "ce n'est pas moi qui t'ai dit cela, c'est Geb qui t'a dit cela, et Osiris" (*CT* I, 302e-f Sq3C).

ex. 1905:

nś.t.i m-ᶜ.i ***n-iś*** *it.i rdi n.i n-iś mw.t.i rdi n.i in ʾIwᶜ-pw pw ᶜ3 Kns.t św\t rdi n.i ś(j)* "mon siège est en ma possession; ce n'est pas mon père qui me (l')a donné, ce n'est pas ma mère qui me (l')a donné; c'est *ʾIwᶜ-pw*, le grand de *Kenset*, c'est lui qui me (l')a donné" (*CT* III, 336e-i).

Dans la dernière proposition, il y a une rupture de construction, le sujet développé derrière *in* est repris par le pronom indépendant *swt*.

§ **1071** Rappelons que si l'on veut bâtir un énoncé neutre, on recourt pour la 3e personne à la construction A (participe) *pw* B, ou, si le sujet est un pronom de la 1re ou 2e personne, au pronom indépendant non tonique.

ex. 1906:

rḫ w3.t.f pw N *pn* "c'est quelqu'un qui connaît son chemin que ce N" (*CT* VI, 54c B1Bo).

ex. 1907:

ink šdm "je suis quelqu'un qui entend".

Observations finales

§ **1072** Il faut bien prendre garde que la suite pronom indépendant de la 1re et de la 2e personne + participe substantivé prédicat, en l'absence de pronom commandé par le participe, est une construction ambiguë que le contexte seul permet d'identifier.

Ainsi, une phrase comme *ink ir* est susceptible de trois analyses :

1) une proposition à prédicat substantival dans un énoncé non marqué "je suis quelqu'un qui a fait" ou "je suis celui qui a fait". Pareille construction sert à identifier le sujet en indiquant son appartenance à une classe.

2) une proposition à prédicat substantival dans un énoncé marqué, avec rhématisation du sujet "c'est moi celui qui a fait". Une telle "pseudo-cleft sentence" sert aussi à identifier le sujet, mais ici rhématisé, en indiquant son appartenance à une classe.

3) un énoncé marqué servant à rhématiser le sujet "c'est moi qui ai fait". Il s'agit cette fois d'une "cleft sentence" exprimant une prédication d'action dont le sujet est rhématisé. La "cleft sentence" exprime souvent une nuance contrastive ("ce n'est pas toi, c'est moi"), restrictive ("c'est moi et pas un autre" ou "il n'y a que moi") ou simplement spécificative ("c'est moi" ou "il y a moi").

5. Les constructions emphatiques

§ **1073** Les constructions emphatiques permettent la rhématisation d'un ou plusieurs circonstants (adverbe, complément circonstanciel, datif, proposition circonstancielle, et tout spécialement un élément interrogatif, qui est en principe le rhème naturel dans une proposition).

Le phénomène de mise en emphase s'obtient grâce à l'emploi de formes verbales substantivées ou capables d'assumer une fonction substantive (*mrr.f*, prospectif *šdm.(w).f*, *šdm.n.f*, passifs *šdm.(w).f* et *šdm.n.tw.f*), ou de propositions non-verbales ou

pseudo-verbales précédées du convertisseur de nominalisation *wnn*. Ces constructions, qualifiées aussi de "temps seconds", sont ainsi rétrogradées au rang de thème au profit du prédicat adverbial érigé en rhème.

Ces constructions pourront être rendues en les introduisant par "c'est" suivi du prédicat rhématisé (cf. *supra*, § 1059).

ex. 1908:

[in ib.i] śḫnt ś.t.i iḳrw(.i) ***di.n.f*** *wi m sḥ* "c'est mon coeur qui a fait avancer ma position; mon excellence, c'est au conseil qu'elle m'a placé" (*Urk.* IV, 1195, 14-15).

In ib.i est le rhème marqué dans une "cleft sentence"; *iḳrw.i* est le sujet thématisé par anaphore d'une *śḏm.n.f* emphatique qui érige le complément circonstanciel *m sḥ* en rhème marqué.

ex. 1909:

didi.k *ḥtp.f ḥr mr.t.f* "c'est avec ce qu'il désire que tu as à le satisfaire" (*Hekanakhte*, II, R° 37).

Littéralement "que tu fais qu'il soit satisfait". Forme *mrr.f.*

ex. 1910:

ir.f *n.i mi mrr imj.w Iwnw* "c'est comme le désirent ceux qui se trouvent dans Héliopolis qu'il agira pour moi" (*CT* V, 113b M2C).

Ir.f est un prospectif *śḏm.(w).f.*

ex. 1911:

ꜥnḫ.k *irf m (i)šś.t* "de quoi donc vivras-tu ?" (*CT* III, 86f B9C).

Prospectif *śḏm.(w).f.*

ex. 1912:

ii.n.k *r.k tn* "d'où es-tu donc venu ?" (*CT* V, 74d).

Le recours à un temps second n'est pas totalement indispensable avec un syntagme adverbial interrogatif, comme le montre l'exemple suivant: *iw.k wrḥ.ti m śj mrḥ.t* "de quel onguent te trouves-tu oint ?" (*Livre des Morts*, 145, B 7, Pg).

Parfois, l'ordre syntaxique normal des mots est bouleversé pour bien mettre en évidence l'élément focalisé. On a ainsi vu un exemple (cf. *supra*, ex. 521) où un pronom dépendant passe devant un datif suffixal, lequel constitue clairement l'élément sur lequel porte l'emphase.

§ 1074 Les constructions emphatiques entraînent les mêmes effets contrastifs, restrictifs et spécificatifs que les "cleft sentences", à côté desquelles on les trouve fréquemment (cf. *supra*, § 1069).

ex. 1913: ...

n mś.f wi m r(ꜣ).f ... nfꜣ.n.f wi m śr.t "il ne m'a pas mis au monde par sa bouche ... C'est par sa narine qu'il m'a soufflé" (*CT* I, 354c - 356b B1C).
Sens contrastif.

ex. 1914:

dldl.tn *pꜣ ˁḳw n rmt.i iw.śn ḥr ir(i).t kꜣ.t* "ne donnez, je vous prie, cette ration à mes hommes qu'aussi longtemps qu'ils travaillent" (*Hekanakhte*, II, R°, 29-30).
Sens restrictif.

ex. 1915:

mk ***wnn.i*** *r-gś.f nn tš.t* "vois, c'est sans interruption que je me trouve à son côté" (*T.T.S*, II, 8).
Sens spécificatif.

En outre, à la différence des "cleft sentences", les constructions emphatiques peuvent servir, ainsi que l'a souligné P. Vernus, à hiérarchiser une phrase complexe, puisque la proposition qui sert de rhème est marquée comme telle par le temps second qui la précède. Il convient aussi de noter qu'une même forme emphatique peut focaliser plusieurs propositions subordonnées.

ex. 1916:

ir.n.i *rnp.wt ˁšꜣ.(w)t ḫrd.w.i ḫpr.(w) m nḫt.w s n b m dꜣr wḥj.t.f* "c'est alors que mes enfants étaient devenus des chefs et que chacun dominait sa tribu, que je passai de nombreuses années" (*Sinouhé*, B 92-94).
ir.n.i est une forme *śḏm.n.f* emphatique qui transforme en rhèmes marqués les deux propositions à valeur circonstancielle qui suivent.

À l'inverse, plusieurs formes emphatiques peuvent focaliser une même subordonnée.

ex. 1917:

ˁḏ.n.i *p.t* ***wbꜣ.n.i*** *ꜣḫ.t* ***šꜣś.n.i*** *iꜣḫw* ***šꜣ<ś>.n.i*** *nmt.t.f* ***iṯ.n.i*** *ꜣḫw wr.w r.i n-ntt ink iś ꜣḫ ˁpr ḥḥ.f* "si j'ai sillonné le ciel, si j'ai ouvert l'horizon, si j'ai piétiné le lumineux, si j'ai piétiné ses traces, si je me suis emparé d'esprits plus puissants que moi, c'est parce que je suis un esprit équipé de sa

myriade" (*CT* VI, 183j-184d S1C = P. Vernus, dans *LingAeg*, 1 [1991], 350).

Enfin, il arrive que plusieurs temps seconds focalisent plusieurs subordonnées.

ex.1918:

pḥ.n.i wḫ3.t imnt.t dʿr.n.i w3.wt.ś nb.t in.n.i wtḫw gm.n.i im.ś mšʿ(.i) wd3.(w) nn nhw.f śwd.t n.i ii(.w) m ḥtp "c'est (avec) mon armée intacte, sans perte, tous mes ordres menés à bien, que j'ai atteint l'oasis occidentale, que j'ai reconnu toutes ses routes et que j'ai ramené le fugitif que j'y avais trouvé" (*Berlin* 22820, 4-6 = P. Vernus, dans *LingAeg*, 1 [1991], 351).

§ 1075 Rappelons que la négation qui porte sur le temps second lui-même se fait au moyen de *tm*, tandis que la négation portant sur l'élément adverbial mis en emphase est exprimée par la négation discontinue *n ... iś*.

ex. 1919:

tm.f ḫr(.w) im.[f] ḥr rḫ.f rn.f "c'est parce qu'il connaît son nom qu'il n'y tombera pas" (*CT* VII, 11o).

ex. 1920:

nn ii.n.i iś r dr nṯr ḥr ś.t.f ii.n.i r di.t nṯr ḥr ś.t.f "ce n'est pas pour expulser le dieu de sa place que je suis venu; c'est pour mettre le dieu à sa place que je suis venu" (Moret, *Rituel du culte*, III, 6-7).

Sur la négation *nn ... iś*, cf. *supra*, § 651.

6. Rhématisation d'une proposition

§ 1076 Dans certains cas, c'est toute une proposition indépendante qui peut être rhématisée par *pw*, cette proposition servant toute entière de commentaire à un thème non exprimé dans la phrase. Cette tournure avec *pw* est fréquente dans les gloses, aussi bien avec des propositions contenant une forme verbale substantivée qu'avec un prédicat non-verbal ou pseudo-verbal précédé du convertisseur de nominalisation *wnn*.

ex. 1921:

wnn mt.w pw nw nḥb.t.f dwn(.w) nḫt(.w) m-ʿ ih.f "cela signifie que les vaisseaux de son cou sont étirés et raidis en raison de son mal" (P. *Smith*, 3, 20).

ex. 1922:

ir ib.f mḥj(.w) mhh ib.f pw "quant au fait que son coeur est immergé, cela signifie qu'il oublie" (P. *Ebers*, 102, 15-16).
Mhh est la forme *mrr.f* du verbe *mḥ(i)*,

ex. 1923:
ir ib.f sš.f wnn mt.w pw n ḥ3ti ḥr ḥś "quant au fait que son coeur s'élargit, cela signifie que les vaisseaux du coeur sont porteurs de déchets" (P. *Ebers*, 100, 17-18).
La proposition commandée par *pw* est une proposition à prédicat adverbial.

ex. 1924:
wnn ib pw t3(.w) "cela signifie que son coeur est chaud" (P. *Ebers*, 102, 1).
Proposition à prédicat pseudo-verbal.

Dans certains cas, la construction pseudo-verbale *wnn.f ḥr śdm* est le prédicat d'une phrase dont le sujet *pw* est inexprimé; une telle tournure, outre sa nuance exclamative ou fortement affirmative, constitue aussi un procédé de rhématisation (cf. *supra*, § 775).

ex. 1925:
ir grḥ pwj n śšt3 ʿ3 wnn.tw ḥr krś ḫpš d3d3 drw.w mn.t n.t Wnn-nfr "quant à cette nuit du grand secret, c'est que l'on enterre le bras, la tête, les côtes et la jambe d'Ounennéfer" (*Livre des Morts*, 18, Aa, 30-31).
Il s'agit d'une glose d'un passage de ce chapitre du *Livre des Morts*.

BIBLIOGRAPHIE

B. GUNN, *Studies in Egyptian Syntax*, Paris, 1924, p. 45-65; M. GILULA, *An Adjective Predicative Expression of Possession in Middle Egyptian*, dans *RdE*, 20 (1968), p. 205-214; J.B. CALLENDER, *Notes on Constructions with* in, dans *Studies in African Linguistics*, 2 (1971), p. 1-23; Fr. JUNGE, *Nominalsatz und Cleft Sentence im Ägyptischen*, dans *Studies Polotsky*, 1981, p. 431-462; J.F. BORGHOUTS, *Prominence Constructions and Pragmatic Functions*, dans *Crossroad*, I, 1986, p. 45-70; Fr. JUNGE, *"Emphasis" and Sentential Meaning in Middle Egyptian*, Wiesbaden, 1989; A. LOPRIENO, *Der ägyptische Satz zwischen Semantik und Pragmatik: Die Rolle von* JN, dans *Akten des vierten internationalen Ägyptologen Kongresses München 1985*, Hambourg, III, 1989, p. 77-98; É. DORET, *Phrase nominale, identité et substitution dans les textes des Sarcophages*, dans *RdE*, 40 (1989), p. 49-63; ID., *Cleft-sentence, substitutions et contraintes sémantiques en égyptien de la première phase (V-XVIII Dynasties)*, dans *LingAeg*, 1 (1991), p. 57-96; P. VERNUS, *Le rhème marqué: typologie des emplois et effets de sens en Moyen Egyptien (Temps Second, Cleft Sentences et constructions apparentées dans les stratégies de l'énonciateur)*, dans *LingAeg*, 1 (1991),

SEPTIÈME PARTIE

LISTE DES SIGNES



§ **1077** Une grammaire égyptienne qui se veut un outil pédagogique se doit d'être accompagnée d'une liste des signes hiéroglyphiques. Avant de fournir cette liste, il nous a paru nécessaire d'expliquer les fondements de notre classification et sa présentation.

I. LES FONDEMENTS DE LA CLASSIFICATION

§ **1078** La classification des signes en diverses catégories correspond, pour une large part, à notre besoin de logique occidentale, et semblable opération n'est pas toujours aisée, d'autant plus que les Égyptiens n'ont pas avoir conceptualisé cette taxinomie. En effet, le système de l'écriture égyptienne obéit à une dynamique qui continue à déployer ses virtualités au cours du temps. La floraison des jeux graphiques mis en place par les hiérogrammates de l'époque gréco-romaine n'est donc qu'une systématisation des virtualités d'un jeu jamais délaissé.

Pour opérer cette classification, nous avons suivi des principes que nous allons définir et pris en compte une série d'études, souvent récentes, trop nombreuses pour être citées ici. L'ouvrage de J. Kahl, *Das System der ägyptischen Hieroglyphenschrift in der 0.-3. Dynastie*, Wiesbaden, 1994, est fondamental puisqu'il nous renseigne sur les valeurs les plus anciennes, ce qui permet de détecter des emplois idéographiques remontant à une haute époque.

Néanmoins, il est évident que la classification qui suit est d'abord destinée à des fins pratiques : faciliter la lecture de textes écrits en égyptien classique. Notre liste n'a donc pas l'ambition d'avoir résolu tous les problèmes de phylogénèse posés pour expliquer la valeur d'un signe à un moment donné. De même, notre classification n'a pas de prétention normative dans la mesure où les frontières qui séparent les différents types d'emplois sont souvent floues. Notre travail de rationalisation dans la présentation est donc surtout de portée pédagogique.

1. Idéogrammes et déterminatifs

§ **1079** La frontière entre les deux est souvent indécise puisque ces deux catégories ont en commun le fait que leurs signes conservent une valeur visuelle plus ou moins précise. En outre, les idéogrammes sont parfois écrits en fin de mot et occupent ainsi la place normalement dévolue aux déterminatifs. Cet embarras explique que, pour de très nombreux hiéroglyphes, la plupart des listes hiéroglyphiques ne tranchent pas entre l'emploi d'un signe comme idéogramme ou comme déterminatif. Il est toutefois possible

de tenter une distinction et nous allons fournir les éléments qui ont présidé à notre classification.

Si d'un point de vue **synchronique**, il est licite d'opérer une distinction entre idéogrammes et déterminatifs, il n'en reste pas moins vrai que d'un point de vue **diachronique**, certains signes spécialisés en égyptien classique comme déterminatifs ont pu à l'origine fonctionner comme des idéogrammes. La chose est d'autant plus vraisemblable que beaucoup de déterminatifs sont clairement des idéogrammes dont le sens s'est élargi puisqu'ils sont encore capables d'assumer ce rôle (cf. ☉ N 5 dans *Rꜥ* et *rk*; ☆ N 14 dans *śbꜣ* et *Śpd.t*).

§ **1080** On peut considérer comme **idéogramme** le signe qui représente à la fois l'image et le squelette consonantique du mot. La valeur visuelle portée par le signe offre alors un rapport étroit avec l'objet dans le nom duquel il apparaît. L'idéogramme est susceptible d'être employé sans complément phonétique et de fonctionner comme signe-mot. Dans ce cas, certains idéogrammes peuvent être suivis d'un petit trait vertical, révélant que le signe joue le rôle d'idéogramme pur, et éventuellement de la terminaison grammaticale du féminin (*.t*) (cf. *pr* "maison", *r* "bouche", *niw.t* "ville"). Cette orthographe est réservée aux substantifs. De leur côté, des idéogrammes utilisés comme signes-mots pour écrire des verbes sont éventuellement accompagnés d'un déterminatif (cf. *pḫr* ou *dbn* "parcourir"). Un idéogramme peut aussi être suivi, ou plus rarement encadré, d'un ou plusieurs compléments phonétiques (cf. *ḥtp* "table d'offrande", *śḏm* "entendre", *śṯꜣ* "traîner"). Dans certains cas, le signe est précédé de sa transcription phonétique complète; il a alors l'apparence d'un déterminatif, mais il s'agit bien d'un idéogramme si cet hiéroglyphe est également capable d'être employé comme signe-mot (cf. et *rd* "jambe"; et *Rꜥ* "Rê") ou de n'être accompagné que par une partie de ses compléments phonétiques (cf. *grg* "fonder"). Dans le cas contraire, lorsqu'un signe est régulièrement utilisé en fin de mot, il vaut mieux y voir un déterminatif.

§ **1081** Pour leur part, les **déterminatifs** ne supportent aucune valeur phonétique; ils sont des signes génériques, des classificateurs, qu'on ne lit pas, mais qui indiquent à quelle catégorie d'idées appartient un mot. L'image qui sert à noter le déterminatif est souvent utilisée de façon extensive. Ainsi, le rouleau de papyrus ( ) est utilisé pour tous les mots de portée abstraite et le bras armé d'un bâton ( ) pour tous les termes exprimant un effort physique. Le déterminatif est toujours placé en fin de mot; il ne peut être suivi que d'un second déterminatif éventuel, de portée plus générique.

On ajoutera que certains déterminatifs ont également ensuite été utilisés comme des

abréviations, sans compléments phonétiques (cf. 𓄿 pour *nḫt*; 𓀾 pour *f3i* "porter" ou *k3.t* "travail"), ce qui leur donne l'apparence d'idéogrammes puisqu'ils fonctionnent comme un signe-mot. On pourrait considérer de telles abréviations comme des idéogrammes de la seconde génération. Pareil emploi est souvent réservé à des contextes non ambigus, soit parce que le mot a déjà été donné un peu avant dans une *scriptio plena*, soit parce qu'il s'agit de notations à caractère technique de type administratif ou scientifique (cf. 𓀁 *śwr* "boire" et 𓀃 *pś* "cuire" dans les papyrus médicaux, 𓍅 *ḥśb* "compte" dans des documents comptables), ou religieux (cf. dans la liste *sub* C, les noms propres de divinités). *On ne peut cependant exclure que certaines de ces abréviations apparentes ne soient en réalité une résurgence d'un ancien emploi idéographique (cf. § 1079).*

Un autre type d'évolution peut conduire un déterminatif, voire un idéogramme, à assumer les fonctions d'un **déterminatif phonétique** pour jouer le rôle d'un déterminatif de son. À la différence des véritables signes phonétiques, l'usage du déterminatif phonétique est soumis à deux restrictions : d'abord, il n'est utilisé qu'en fin de mot, et ensuite il est toujours accompagné des éléments phonétiques qu'il détermine. Il arrive qu'au terme d'une ultime étape, des déterminatifs phonétiques d'un emploi assez fréquent en viennent à fonctionner comme de purs phonogrammes.

2. Phonétiques signes-racines

§ 1082 À côté de leur emploi comme idéogrammes, certains signes sont susceptibles de fonctionner comme phonétiques signes-racines pour écrire des mots dérivés de la racine présente dans l'emploi idéographique.

À mi-chemin entre idéogrammes et phonogrammes, les phonétiques signes-racines présentent deux particularités. D'abord, l'image offerte par le signe conserve encore un certain lien visuel avec la chose évoquée par le mot. Ensuite, le phonétique signe-racine est utilisé pour écrire les termes dérivés d'une même racine. Par exemple, 𓄖, idéogramme dans *śpr* "côte" > phonétique signe-racine dans *śpr* "accoster".

Même si les phonétiques signes-racines puisent leur origine dans un élargissement de l'emploi idéographique, ce dernier n'est plus toujours attesté dans l'écriture hiéroglyphique.

Par la force des choses, la plupart des trilitères sont en fait des phonétiques signes-racines, puisque une suite de trois consonnes constitue souvent une racine. Dans certains cas, il faut avouer que le lien visuel établi par les Égyptiens entre un phonétique signe-racine et les termes qu'il sert à écrire ne nous est plus toujours clairement perceptible (cf. 𓄤 *nfr*).

3. Phonogrammes

§ 1083 Lorsqu'un signe d'écriture (*gramma*) est utilisé pour noter un son (*phonè*) ou une suite de sons dans n'importe quel mot (du moins en principe, car il existe certaines restrictions imposées par des traditions orthographiques), il fonctionne en tant que phonogramme. Il se comporte donc comme un pur outil qui a perdu tout lien avec la valeur visuelle de son image.

Beaucoup de phonogrammes sont des signes qui se sont spécialisés dans ce seul usage. D'autres ont, en outre, conservé leur ancienne fonction d'idéogramme, de phonétique signe-racine ou de déterminatif phonétique dont ils ont tiré leur valeur de phonogrammes.

Les phonogrammes sont capables d'être utilisés seuls ou en compagnie d'autres signes. Dans ce dernier cas, s'ils servent à préciser la lecture d'un autre hiéroglyphe, ils fonctionnent comme des compléments phonétiques. Rappelons que les Égyptiens n'ont jamais opté pour une écriture purement phonétique, sauf très tardivement pour noter le copte, avec une version adpatée de l'alphabet grec.

II. PRÉSENTATION DE LA CLASSIFICATION

§ 1084 La présentation formelle de notre liste s'inspire de celle dressée par Gardiner dans son *Egyptian Grammar*. Nous lui avons repris, suivant un usage devenu traditionnel, principe de classement et numérotage. Les signes sont d'abord regroupés en catégories idéologiques (identifiées par des lettres) fondées sur la parenté des images qu'offrent les hiéroglyphes, en dehors de leur valeur comme signes d'écriture. Ainsi, la première classe regroupe tous les hiéroglyphes représentant un homme, que ces signes soient idéogrammes, phonogrammes ou déterminatifs. À l'intérieur de ces classes, chaque signe porte un numéro d'ordre. Il est ainsi possible d'identifier chaque élément du système par une lettre, suivie d'un numéro.

La présentation de chaque hiéroglyphe suit le même schéma : numéro de l'hiéroglyphe au sein de sa classe, reproduction du signe, description de l'image qu'il offre, les différentes acceptions de l'hiéroglyphe comme signe d'écriture, et les éventuelles confusions ou échanges avec d'autres signes de forme assez proche.

Dans l'énumération des différentes valeurs d'un signe, on suivra toujours un même ordre qui est de nature logique, et qui reflète sans doute aussi une évolution chronologique. Dans la mesure où les signes ont d'abord fonctionné comme idéogrammes, on commencera donc par indiquer cet emploi, pour autant que celui-ci soit encore attesté. Viendront ensuite les éventuelles valeurs phonétiques, dérivées (par

acrophonie ou en application du principe du rébus) de cet emploi. Au sein des usages phonétiques, on distinguera entre les phonétiques signes-racines et les simples phonogrammes. Dans cette catégorie, on signalera d'abord les phonétiques signes-racines, qui marquent la découverte de la voie du phonétisme dans l'écriture, et dont l'utilisation s'accompagne encore, pour l'Égyptien du moins, de la perception d'un certain lien qui subsiste entre l'image offerte par l'hiéroglyphe et le mot qu'il sert à noter. On livrera ensuite les emplois comme simples phonogrammes. Après ces valeurs phonétiques, on passera aux éventuels emplois d'un signe comme déterminatif, usage souvent dérivé d'un élargissement de la fonction idéographique qui conduit le signe à revêtir une valeur générique, mais qui ne se traduit pas dans la lecture. L'utilisation comme déterminatif peut ensuite mener un tel signe à fonctionner tout seul à la manière d'une abréviation, que l'on pourrait qualifier d'idéogramme de la seconde génération. L'énumération des valeurs se terminera par la mention d'un emploi possible comme déterminatif phonétique, rôle dérivé de l'utilisation d'un hiéroglyphe comme déterminatif.

Lorsqu'il sera dérogé à cet ordre, ce sera à nouveau pour des raisons inhérentes à la logique du système hiéroglyphique. Ainsi, si la valeur phonétique d'un signe découle de son emploi en tant que déterminatif phonétique ou de son usage comme abréviation, cette valeur phonétique fera suite à l'emploi du signe en tant que déterminatif phonétique ou abréviation. L'ordre d'énumération est donc choisi pour refléter la dynamique qui présida à la mise en place du système et qui permit à un même signe de remplir des usages différents.

Il va de soi que rares sont les signes susceptibles de tous les emplois et, pour beaucoup d'entre eux, un ou deux types d'usages suffisent à rendre compte des rôles qui leur sont dévolus.

§ 1085 Certains hiéroglyphes résultant en fait de la combinaison de deux signes, parfois plus rarement de trois signes (R 10), sont souvent appelés monogrammes. En réalité, ces combinaisons sont de deux grands types. Lorsque l'on se trouve devant une combinaison ***occasionnelle*** de signes qui sont ***analysables séparément***, et qu'il serait parfaitement loisible d'écrire l'un à la suite de l'autre, on peut parler de véritables ***monogrammes***. L'assemblage des signes obéit ici d'abord à des considérations de portée esthétique. Les éléments combinés peuvent être de nature différente. Il est ainsi possible de combiner deux signes exprimant chacun un mot (cf. *ḫr.t-hrw* [N 7]; *wp-rnp.t* [F 14]; *ḥm-kꜣ* [D 31]; *Nb.t-ḥ.t* [O 9]; *ḫrj-ḥb.t* [W 5]), un idéogramme ou un phonogramme avec un complément phonétique (cf. *ꜥḥ* [O 12], "palais" ; *wꜥb* [D 60], "pur" : idéogramme + complément phonétique; *wḏꜥ* [Aa 22], "trancher" = phonogramme + complément phonétique), deux phonogrammes (*wḏ*

"ordonner" , *mm* [G 18], "parmi"), ou encore un phonogramme avec son complément phonétique (*ḥḏ* [T 5], "clair"), ou de son déterminatif (*ḏʿm* [S 14a], "électrum"). Les combinaisons de cette nature peuvent se multiplier, en fonction des jeux que permet l'écriture égyptienne.

Le second type est d'un genre très particulier; il s'agit d'une association de deux signes qui forment un tout ***insécable*** et ***figé***, et que nous proposons d'appeler signes ***complexes***. Parmi ceux-ci, une première catégorie comporte des signes ***composites*** dont les parties sont ***analysables***, c'est-à-dire que la signification du signe se définit comme la somme de ses parties constitutives. Un signe peut, par exemple, être constitué d'un idéogramme ou d'un phonogramme et d'un déterminatif (cf. D 29), ou d'un déterminatif et d'un signe fonctionnant à la manière d'un détermiantif (cf. I 13). Cette catégorie repose en fait sur la possibilité qu'offre l'écriture égyptienne d'ajouter un message extra-linguistique par le biais de l'image.

Une seconde catégorie regroupe des hiéroglyphes que nous avons qualifiés ***d'amalgames***. Leurs éléments sont non seulement insécables, mais aussi ***inanalysables***, c'est-à-dire que la valeur du signe ne se résume pas à la somme de ses constituants. Le signe ne peut donc s'interpréter que de manière globale. Beaucoup sont formés au moyen d'un phonogramme posé sur le déterminatif des jambes en mouvement (cf. M 18, N 40, O 35, V 15 et W 25). Ici, on est en fait en présence d'un signe à part entière, capable, lorsqu'il est utilisé seul, de fonctionner comme signe-mot. Ainsi le verbe *šm* peut-il s'écrire au moyen du seul signe complexe , alors que celui-ci ne renferme que le phonogramme *š* et le déterminatif du mouvement. On notera que ces deux mêmes éléments écrits à la suite l'un de l'autre ne pourraient jamais assumer une telle lecture. D'autres assemblages sont possibles. Ainsi G 26 offre-t-il une lecture *Ḏḥwtj* que ne peut porter ni l'ibis, ni le pavois sur lequel il est perché, mais il est évident que l'image de l'ibis, animal sacré de Thot, nourrit un rapport étroit avec le nom divin qu'il note.

§ 1086 Dans la mesure où un signe combiné ne retient rien de ses éléments constitutifs, nous avons préféré le considérer comme un signe unique. Ainsi, D 39 est-il susceptible de s'analyser comme la conjonction du signe du bras et du vase rond, mais seul leur assemblage est capable de fonctionner dans l'écriture des mots *ḥnk* et *drp*, où l'on ne retrouve rien de la valeur des deux signes pris séparément; les deux images isolées n'offrent pas davantage de lien visuel précis avec l'idée d'offrir.

La distinction ici opérée entre diverses catégories de signes combinés n'est pas une vue purement théorique, même si les frontières sont parfois peu tranchées, puisque les

Égyptiens eux-mêmes ont joué des diverses potentialités offertes par leur système graphique. La meilleure illustration nous en est donnée par l'écriture ptolémaïque. Ainsi, le signe du babouin portant un oeil ( ) servira en tant que nouvel amalgame, à écrire le nom du dieu Onouris, *ỉn-ḥr.t*, parce ce que ce dernier, sous sa forme de babouin, ramena (*ỉn*) l'oeil éloigné (*ḥr.t*) de Rê.

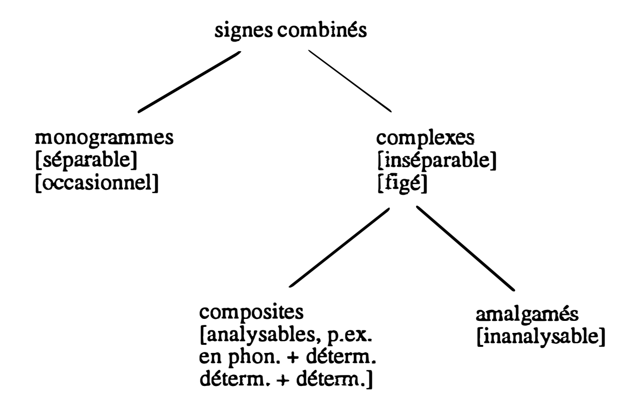


Fig. 15. Les signes combinés

§ 1087 Il nous reste à dire un mot de deux derniers phénomènes. Certains signes sont parfois confondus avec un ou plusieurs signes partageant une allure générale proche, (bien que les objets représentés n'aient, en général, fondamentalement rien en commun), mais de lecture différente. Suite à cette ***confusion***, qui peut se produire aussi bien au départ de l'écriture hiéroglyphique (cf. D 24, F 42 et N 11) que de l'écriture hiératique (cf. D 19, U 31 et Aa 32), un signe pourra prendre la place d'un autre. Il s'agit en fait dans ces cas d'erreurs qui ont fini par passer dans l'orthographe. Par ailleurs, il arrive qu'un hiéroglyphe puisse ***remplacer*** un autre signe dont il est proche conceptuellement par l'image et/ou la signification (cf. A 6 et D 60). Pareille substitution ne relève plus d'une véritable confusion, mais tient aux liens réels qui unissent ces hiéroglyphes. Dans les deux types de substitution, un signe peut prendre la place d'un autre dans tous les emplois de ce dernier, ou dans des emplois précis.

Enfin, il arrive que deux signes offrent une image quasi identique, à l'exception de l'un ou l'autre détail (cf. G 7a et G 7b), et présentent les mêmes valeurs. Dans

ce cas, nous nous sommes contentés de décrire l'hiéroglyphe en cause par "Variante de tel signe". Évidemment, si deux signes presque identiques véhiculent des valeurs différentes, ces dernières sont fournies.

Il va de soi que notre énumération des différents rôles assumés par un signe ne prétend pas être exhaustive, mais reflète un usage que l'on pourrait qualifier de plus ou moins courant dans les textes rédigés en égyptien classique et en égyptien de tradition.

En résumé, les notions qui interviennent pour définir les emplois d'un hiéroglyphe sont les suivantes :

- idéogramme (I.)
- phonétique signe-racine (PSR)
- phonogramme (P.)
- déterminatif (D.)
- déterminatif phonétique (DP)
- abréviation (Abr.)
- confusion avec un signe dont l'allure générale est proche
- remplacement d'un signe proche par l'image et/ou la signification
- variante d'un signe quasi identique.

Les mots indiqués entre parenthèses le sont à titre exemplatif.

A. HOMMES

A 1 Homme assis - I. *s* "homme" - D. masculin (nom d'homme, de fonction, ou nom propre); pronoms personnels de la 1re pers. sg. (*.ỉ*, *wỉ*, *ỉnk*).

D. gens (*rmṯ* "hommes"), collectivités humaines (*ꜥꜣm.w* "Asiatiques", *mtr.w* "témoins").

A 2 Homme portant la main à la bouche - D. actions de la bouche (*śwr* "boire", *śḏd* "parler"); éventuellement par défaut (*ḥḳr* "avoir faim", *gr* "se taire"); par extension, d'activités intellectuelles (*mrỉ* "aimer", *kꜣỉ* "penser") - Abr. *śwr* "boire".

A 3 Homme, un genou à terre - D. asseoir (*ḥmśỉ* "s'asseoir") - Abr. *ḥmśỉ* "s'asseoir".

A 4 Homme assis, les bras tendus - D. supplier (*dwꜣ* "adorer"), cacher (*ỉmn*, *śdgꜣ* "cacher").

A 5 Homme se cachant derrière un mur - D. cacher (*ỉmn* "cacher").

A 6 Homme recevant de l'eau sur les mains - PSR *wꜥb* pur (*wꜥb* "prêtre-purifié"). Généralement remplacé par D 60.

A 7 Homme affalé sur le sol - D. fatigue, faiblesse (*wrḏ* "fatigué", *bdš* "épuisé", *gnn* "faible").

A 8 Homme jubilant - D. jubilation (*hnw* "jubiler", *hj* "jubilation").

A 9 Homme portant une corbeille - D. porter, travailler (*fꜣỉ* "porter", *ꜣṯp* "charger", *kꜣ.t* "travail") - Abr. *fꜣỉ*, *kꜣ.t*.

A 10 Homme tenant un aviron - D. naviguer (*śḳdỉ* "naviguer", *śḳdw.t* "navigation").

A 11 Homme tenant le sceptre *ꜥbꜣ* et un bâton crochu - D. et Abr. *ḫnmś* "homme de confiance, ami, relation".

A 12 Archer, genou à terre - I. *mšꜥ* "armée" - D. soldat (*mnfj.t* "soldats", *ꜥḥꜣwty* "guerrier").

A 13 Homme à genoux, bras liés - D. prisonnier, ennemi (*ḫftj* "ennemi", *śbỉ* "rebelle").

A 14 Homme tombant et saignant de la tête - D. mort, ennemi (*mwt* "mourir", *ḫftj* "ennemi").

A 15 Homme tombant - D. tomber (*ḫr* "tomber" , *śḫr* "abattre") - Abr. *ḫr* - DP *ḫr* dans *ḫr* (particule proclitique).

A 16 Homme s'inclinant - D. pencher (*kśi* "(s')incliner", *ḫ3m* "courber").

A 17 Enfant assis, main à la bouche - I. *nni* dans *Nni-nj-św.t* "(Maison de) l'enfant royal = Héracléopolis" - D. enfant, jeune (*ẖrd* "enfant", *śri*, *rnp* "jeune", *nmḥ* "orphelin") - Abr. *ẖrd*.

A 18 Enfant avec couronne rouge - D. enfant royal (*inpw* "prince royal", *wḏḥ* "enfant royal sevré").

A 19 Vieillard appuyé sur un bâton - I. *śmśw* "aîné" - D. vieillesse (*rhn* "s'appuyer", *i3w* "vieux", *wr* "grand", *i3k* "être âgé") - DP *ik* dans *ikj* "carrier" < *i(3)k* "être âgé" - Abr. *i3w* "vieux", *wr* "grand", *ikj* "carrier".

A 20 Personnage moins sénile appuyé sur un bâton. Souvent difficile à distinguer du précédent.

A 21 Homme debout tenant une canne et un morceau de tissu - D. haut personnage (*śr* "fonctionnaire", *śmr* "fonctionnaire", *šnj.t* "courtisans") - Abr. *śr* "fonctionnaire".

A 22 Statue avec bâton et sceptre - D. statue (*twt* "image", *ḫntj* "statue portative").

A 23 Roi tenant bâton et massue - D. et Abr. *itj* "souverain".

A 24 Homme frappant avec un bâton tenu à deux mains - D. force, effort (*ḥwi* "frapper", *nḫt* "fort") - Abr. *nḫt*. Peut être remplacé par D 40.

A 25 Homme frappant avec un bâton tenu à une main - I. *ḥwi* "frapper". Utilisé seulement en hiératique.

A 26 Homme debout, le bras tendu - D. appeler (*niś* "appeler", *ʿš* "crier", *i* interjection vocative "ô") - Abr. *niś*, *ʿš* dans *śḏm-ʿš* "serviteur".

A 27 Homme courant, un bras tendu - P. *in* (< *inw* "messager") "par".

A 28 Homme levant les bras au ciel - D. élevé (*ḳ3i* "être élevé", *ḥʿi* "se réjouir", *św3š* "vénérer") - Abr. *ḳ3i*, *ḥʿi*.

A 29 Homme la tête en bas - D. *šḫd* ou *šḫdḫd* "être sens dessus dessous" - Abr. *šḫd*.

A 30 Homme debout les bras tendus vers l'avant - D. prier (*ỉ3w* "louer", *dw3* "adorer", *šw3š* "honorer") - Abr. *ỉ3w*.

A 31 Homme debout les bras levés derrière lui - D. *ʿnw* "se retourner".

A 32 Homme dansant - D. joie (*ḫbỉ* "danser", *hnw* "jubilation").

A 33 Homme portant un bagage sur l'épaule - D. errer (*rwỉ* "errer", *šm3* "vagabond, étranger", *mnỉw* "berger") - Abr. *mnỉw* "berger" .

A 34 Homme pilant dans un mortier - D. et Abr. *ḫwšỉ* "piler", "bâtir".

A 35 Homme construisant un mur - D. et Abr. *ḳd* "construire".

A 36 Homme brassant - I. *ʿftj* "brasseur".

A 37 Homme brassant dans une cuve - Variante du précédent, et Abr. *ʿtḫ* "brasser, filtrer".

A 38 Homme tenant le cou de deux animaux fabuleux - I. *Ḳỉš* "Cusae" (ville de Haute Égypte).

A 39 Variante du précédent.

A 40 Dieu assis portant perruque et barbe - D. divin dans *nṯr* "dieu", noms divins, et pronoms personnels de la 1re pers. du sg. renvoyant à un dieu (*.ỉ*, *wỉ*, *ỉnk*).

A 41 Roi assis, uraeus au front - D. royal (*nj-šw.t* "roi", *ḥm* "majesté", *nb* "seigneur"), et pronoms personnels de la 1re pers. du sg. renvoyant à un roi (*.ỉ*, *wỉ*, *ỉnk*).

A 42 Idem, mais tenant le flagellum - Variante du précédent.

A 43 Roi assis, coiffé de la couronne de Haute Égypte - D. et Abr. *nj-šw.t* "roi de Haute Égypte" - D. *Wšỉr* "Osiris".

A 44 Idem, mais tenant le flagellum - Variante du précédent.

A 45 Roi assis, coiffé de la couronne de Basse Égypte - D. et Abr. *bỉtj* "roi de Basse Égypte".

A 46 Idem, mais tenant le flagellum - Variante du précédent.

A 47 Berger assis tenant une houlette et une natte roulée - I. *mniw* "berger", *s3w* "garder".

A 48 Personnage assis tenant un couteau (?) - D. et Abr. *irj* "attaché, responsable" (< *irj* "qui a rapport à").

A 49 Syrien assis tenant un bâton - D. étrangers (*ʿ3m.w* "Asiatiques").

A 50 Haut personnage assis sur une chaise - I. *špśi* "vénérable, noble" - PSR *špś* ce qui est de qualité (*špś.w* "offrandes", *špś.t* "une noble") - D. des personnages respectables et des pronoms personnels de la 1[re] pers. du sg. renvoyant à un défunt (*.i, wi, ink*).

A 51 Idem, mais avec flagellum - Variante du précédent.

A 52 Haut personnage accroupi tenant le flagellum - remplace A 50 et 51 à partir de la 18[e] dynastie.

A 53 Momie dressée - D. momie (*wi* "momie", *ḳi* "forme", *twt* "statue, image") - Abr. *twt*.

A 54 Momie couchée - D. mort (*mni* "mort", *nb-ʿnḫ* "cercueil").

A 55 Momie couchée sur un lit - D. être couché (*mwt* "mort", *ḫ3.t* "cadavre", *śḏr* "passer la nuit", *ḳrś* "enterrer") - Abr. *śḏr* "passer la nuit".

B. FEMMES

B 1 Femme assise - D. générique relatif aux femmes (*ḥm.t* "femme", *s.t* "femme", *s3.t* "fille), pronom personnel suffixe de la 1[re] pers. du sg. renvoyant à une femme (*.i*).

B 2 Femme enceinte - D. être enceinte (*iwr* "concevoir", *bk3* "être enceinte").

B 3 Femme accouchant - D. enfanter (*mśi* "accoucher, mettre au monde" et dérivés) - Abr. *mśi*.

B 4 Variante du précédent.

B 5 Femme allaitant un enfant - D. nourrir, élever (*mnʿ.t* "nourrice", *rnn.t* "nourrice").

B 6 Femme assise avec un enfant sur les genoux - Variante du précédent.

B 7 Reine assise portant un diadème et tenant une fleur - D. des noms de reines.

C. DIVINITÉS

C 1 Dieu à tête humaine coiffé du disque à uraeus - D. et Abr. *Rꜥ* "Rê".

C 2 Dieu hiéracocéphale coiffé du disque solaire et tenant le signe *ꜥnḫ* - Variante du précédent.

C 3 Dieu à tête d'ibis - D. et Abr. *Ḏḥwtj* "Thot".

C 4 Dieu à tête de bélier - D. et Abr. *Ḫnmw* "Khnoum".

C 5 Dieu à tête de bélier tenant le signe *ꜥnḫ* - Variante du précédent.

C 6 Dieu à tête de canidé - D. et Abr. *Ꞽnpw* "Anubis"- D. *Wp-wꜣ.wt* "Oupouaout".

C 7 Dieu à tête de Seth - D. et Abr. *Śtḫ* "Seth".

C 8 Dieu ithyphallique debout, coiffé de plumes et tenant le flagellum - D. et Abr. *Mnw* "Min".

C 9 Déesse avec disque solaire et cornes - D. et Abr. *Ḥw.t-Ḥr* "Hathor".

C 10 Déesse coiffée d'une plume d'autruche - D. et Abr. *mꜣꜥ.t* "vérité, justice", "Maât".

C 11 Dieu les bras levés, coiffé d'une panicule de palmier - I. *ḥḥ* "million", "(dieu) Heh".

C 12 Dieu coiffé de deux hautes plumes et tenant le sceptre-*ouas* - D. *Ꞽmn* "Amon".

C 17 Dieu hiéracocéphale, coiffé du disque solaire et de deux hautes plumes, tenant le signe *ꜥnḫ* - D. *Mnṯw* "Montou".

C 18 Dieu coiffé de la couronne-*atef* - D. et Abr. *Tꜣ-ṯnn* "Tatenen".

C 19 Dieu debout engaîné et tenant le sceptre-*ouas*. - D. *Ptḥ* "Ptah".

C 20 Idem, mais dans un naos - Variante du précédent.

D. PARTIES DU CORPS HUMAIN

D 1 𓁶 Tête vue de profil - I. *tp* "tête" - PSR *tpj* "premier" - D. tête (*ḥꜣ* "occiput, nuque", "derrière", *ḏꜣḏꜣ* "tête").

D 2 𓁷 Visage vu de face - I. *ḥr* "visage" - P. *ḥr* (*ḥr* "sur").

D 3 𓁸 Mèche de cheveux - D. cheveux, peau (*ḫbśw.t* "barbe", *ỉwn* "couleur", "caractère", *šnỉ* "cheveux", *ỉꜣkb* "deuil", *wš* "calvitie", "manquer") - Abr. *wš* "vide", *šnỉ* "cheveux".

D 4 𓁹 Oeil - I. *ỉr.t* "oeil" - P. *ỉr* (*ỉrỉ* "faire") - D. générique pour les actions touchant l'oeil ou la vue, souvent remplacé par un signe complexe (D 5 - D 9), p. ex. *ptr* "regarder", *rmỉ* "pleurer", *šp* "être aveugle", *dgỉ* "contempler", 𓌳𓄿𓄿 *mꜣꜣ* "voir" (on notera la place inhabituelle du déterminatif) - DP *mꜣỉ* "lion" - Abr. *mꜣꜣ* "voir" (parfois redoublé: 𓁹𓁹).

D 5 𓁺 Oeil avec deux traits de fard - Comme déterminatif, variante du précédent.

D 6 𓁻 Oeil fardé - Comme déterminatif, variante récente du précédent.

D 7 𓁼 Oeil souligné d'un trait de fard - D. et Abr. *ꜥn* "joli", *mśdm.t* "fard" - DP *ꜥnw* "Ainou" (carrière de Toura).

D 8 𓁽 Oeil entouré d'une ellipse - D. *ꜥnw* "Ainou" (carrière de Toura) - DP *ꜥn* "joli".

D 9 𓁿 Oeil pleurant - D. et Abr. *rmỉ* "pleurer" - D. pleurs (*rmj.t* "pleurs").

D 10 𓂀 Oeil humain surmontant les traits caractéristiques de la joue d'un faucon (= oeil-*oudjat*) - D. et Abr. *wḏꜣ.t* "l'oeil sain d'Horus".

D 11 𓂁 Partie gauche de la cornée de l'oeil-*oudjat* - Abr. servant à noter la moitié de la mesure *ḥḳꜣ.t*.

D 12 𓂂 Pupille de l'oeil humain - D. *ḏfḏ* "pupille" - Abr. servant à noter le quart de la mesure *ḥḳꜣ.t*. Remplace parfois le signe de l'oeil (D 4) dans des graphies récentes.

D 13 𓂃 Sourcil humain - D. sourcil (*śmd* "froncement du sourcil", *ỉnḥ* "sourcil" [avec redoublement du déterminatif]) - Abr. servant à noter le huitième de la mesure *ḥḳꜣ.t*. Ne pas confondre avec Z 5.

D 14 𓂄 Partie droite de la cornée de l'oeil-*oudjat* - Abr. servant à noter le seizième de

la mesure *ḥḳꜣ.t*.

D 15 Partie inférieure de l'oeil-*oudjat* - Abr. servant à noter le trente-deuxième de la mesure *ḥḳꜣ.t*.

D 16 Base de l'oeil-*oudjat* - Abr. servant à noter le soixante-quatrième de la mesure *ḥḳꜣ.t*.

D 17 Motif de la joue du faucon - D. et Abr. *tl.t* "image".

D 18 Oreille - D. et Abr. *mśḏr* "oreille", à la place de F 21, plus couramment utilisé.

D 19 Partie supérieure du visage vu de profil - D. *ḫnt* "face" et mots apparentés, de là DP, puis P. *ḫnt* (*ḫntj* "qui se trouve en face") - D. générique pour les mots en rapport avec la respiration (*śn* "respirer") ou l'humeur (*ršw* "se réjouir", *bṯn* "être désobéissant") - D. et Abr. *fnḏ* "nez", *šr.t* "nez, narine". Par une confusion due au hiératique, peut parfois remplacer U 31 et Aa 32.

D 20 Variante du précédent.

D 21 Bouche - I. *r(ꜣ)* "bouche" - P. *r* (*r* "vers [préposition]").

D 22 Bouche surmontant deux traits - sert à noter la fraction deux tiers (*rwj*).

D 23 Bouche surmontant trois traits - sert à noter la fraction trois quarts (*ḫmt-rwj*).

D 24 Lèvre supérieure découvrant les dents - I. *śp.t* "lèvre, bord". Confusion avec F 42 et N 11.

D 25 Lèvres (redoublement du signe précédent) - I. *śp.tj* "lèvres".

D 26 Liquide sortant des lèvres - D. cracher, écouler, écoulement (*bšì* "vomir", *psg* "cracher", *snf* "sang").

D 27 Sein - D. allaiter (*mnᶜ.t* "nourrice", *mnḏ* "sein", *śnḳ* "allaiter") - Abr. *mnḏ* "sein".

D 28 Bras tendus - I. *kꜣ* "*ka*" - P. *kꜣ* (*kꜣ.t* "travail").

D 29 Signe composite. Signe précédent sur un pavois - I. *kꜣ* "*ka* (divin ou royal)".

D 30 D28 avec appendice - D. *Nḥb-kꜣw* "divinité serpent".

D 31 Monogramme. Bras entourant le signe U36 - I. *ḥm-kꜣ* "serviteur du *ka* (=

prêtre funéraire)".

D 32 Bras enserrant - D. embrasser, enserrer (*inḳ* "embrasser", *pg3* "ouvrir, étendre", *sḫn* "embrasser").

D 33 Bras tenant une rame - I. *ḫni* "ramer" - P. *ḫn* (*ḫnn* "déranger").

D 34 Bras tenant un bouclier et une hache - I. *ʿḥ3* "combattre", "combattant" - PSR *ʿḥ3* combat (*ʿḥ3wtj* "guerrier", *ʿḥ3.t* "bateau de guerre").

D 35 Bras repoussant (?) dans un geste de négation - I. *n* (négation), *iwtj* (pronom relatif négatif) - P. *n* (*nnšm* "déprime") - D. idée négative (*ḫm* "ignorer", *śmḫ* "oublier") - DP *ḫm* "chapelle".

D 36 Bras - I. *ʿ* "bras" - P. *ʿ* (*Rʿ* "Rê") - D. par confusion avec les signes D 37 à D 44.

D 37 Bras tenant le pain conique (X 8) - I. servant à écrire le verbe "donner" se réalisant sous les formes *di* et *imi* (impératif) - PSR *di*, dans *rdi* "donner" - P. *mi* > *m* (*mk* "vois"); *d*, dans *Ḏdw* "Bousiris".

D 38 Bras tenant un pain rond - I. *imi* "donne !" - P. *mi*/*m* (*mki* "protéger").

D 39 Bras tenant le vase *nw* - D. et Abr. offrir (*ḥnk* "offrir"), de là P. *ḥnk* (*ḥnkj.t* "lit") - D. offrir (*drp* "offrir"). Peut remplacer D 36 à D 38.

D 40 Bras tenant un bâton - D. et Abr. *nḫt* "fort" - D. force, activité (*ḥwi* "frapper") - D. et Abr. *ḫ3i* "mesurer". Peut remplacer A 24 et D 37.

D 41 Bras, paume vers le bas - I. *rmn* "bras", *rmni* "porter" - D. du bras et de ses mouvements (*gb3* "bras", *grḥ* "cesser" [et Abr.], *ḥmś*, *rḳi* "courber, incliner", *ni* "écarter") - DP *niw* (*niw* "bol"), de là P. *ni* (*niw* "autruche").

D 42 Analogue au précédent, mais avec partie supérieure du bras en position verticale - D. et Abr. *mḥ* "coudée".

D 43 Bras tenant le flagellum - I. *ḫwi* "protéger" - P. *ḫw* (*śḫwd* "enrichir").

D 44 Bras tenant le sceptre S 42 - D. et Abr. de *ḫrp* "conduire, diriger".

D 45 Bras tenant le sceptre *nḥb.t* - I. *ḏśr* "mettre à l'écart", "être saint" - PSR *ḏśr* séparer (*ḏśr.w* "endroit sacré").

D 46 Main - I. *ḏr.t* "main" - P. *d* venant d'un ancien mot *id* disparu de la langue

égyptienne, mais bien attesté en sémitique (*Dp* "Dep [ville de Bouto]").

D 46a Main de laquelle s'écoule un produit - I. *ỉd.t* "effluve".

D 47 Main avec paume incurvée - D. *ḏr.t* "main".

D 48 Main sans pouce - I. *šsp* "paume (mesure de longueur)".

D 49 Poing - D. *ꜣmm.t* "poing" - D. et Abr. "empoigner" (*ꜣmm*, *kf*ʿ "empoigner").

D 50 Doigt dressé - I. *ḏb*ʿ "doigt", *ḏb*ʿ*.t* "empreinte, sceau" - PSR *ḏb*ʿ action du doigt (*ḏb*ʿ "montrer du doigt") - P. *ḏb*ʿ (*ḏb*ʿ "10.000"). Confusion avec T 14.

D 50a Deux doigts dressés - D. exactitude (ʿ*ḳꜣ* "exact", *mtj* "précis"). Confusion avec T 14.

D 51 Doigt à l'horizontale - I. ʿ*n.t* "ongle, griffe" - D. ʿ*n.t* "ongle", action faite à la main (*ḫꜣỉ* "mesurer", *dḳr* "presser") - DP *dḳr* (*dḳr* "fruit", *dḳr* "repousser").

D 52 Phallus - I. *bꜣḥ* "phallus" (*m-bꜣḥ* "en présence de") - D. mâle (ʿꜣ "âne", *kꜣ* "taureau", *ṯꜣỉ* "mâle") - P. *mt*, d'un ancien I. *mtw.t* "semence" ? (*mt* "vaisseau", *ḫmt* "trois"). Peut remplacer D 53.

D 53 Phallus émettant un liquide - D. phallus et actions du phallus (*wsš* "uriner", *mtw.t* "semence", *hj* "mari"). Peut remplacer D 52.

D 54 Jambes en mouvement - I. *ỉw* "venir", *nmt.t* "mouvement" - D. mouvement (*hꜣỉ* "descendre", *hꜣb* "envoyer", *ꜣb* "stopper").

D 55 Jambes allant en arrière - D. mouvement en arrière (ʿ*nn* "retourner").

D 56 Jambe pliée - I. *rd* "jambe" - D. jambe (*w*ʿ*r.t* "jambe", *pd* "genou", *śbḳ* "jambe", *pdś* "aplatir") - DP et Abr. *w*ʿ*r.t* "district", *śbḳ* "excellent", *pdś* "boîte" - P. *pdś* "boîte"; pour raison inconnue *ꜣṯw* "intendant". Souvent combiné avec D 54 comme déterminatif des verbes de mouvement (*thỉ* "transgresser").

D 57 Jambe traversée par un couteau - D. mutilation (*ỉꜣṯ* "être mutilé", *nkn* "dommage") - DP *ỉꜣṯ* (*śỉꜣṯ* "tromper"). Souvent combiné avec G 37.

D 58 Pied - PSR *b* dans *bw* "place" (où l'on pose le pied) - Abr. *bw* "place" - P. *b* (*wbn* "se lever").

D 59 Monogramme. Pied combiné avec le signe du bras D 36 - P. ʿ*b* (ʿ*b* "corne").

D 60 Pied surmonté d'un vase duquel s'écoule de l'eau (remplace A 6) - I. *wꜥb* "être pur" - PSR *wꜥb* pur (*wꜥb.t* "offrandes pures").

D 61 Orteils - I. *sꜣḥ* "orteil" - PSR *sꜣḥ* voisinage (*sꜣḥ* "s'approcher") - DP *sꜣḥ* (*sꜣḥ* "offrir").

D 62 Variante du précédent.

D 63 Variante de D 61.

E. MAMMIFÈRES

E 1 Bovidé - I. *kꜣ* "taureau", *iḥ* "boeuf" - D. bovidé (*iwꜣ* "boeuf", *mnmn.t* "gros bétail", *Ḥp* "Apis").

E 1a Bovidé aux pattes entravées - D. *ḫrj.t* "bête de sacrifice".

E 2 Taureau agressif - I. *kꜣ* "taureau" dans *kꜣ nḫt* "taureau victorieux" (épithète du roi) - D. *smꜣ* "taureau de combat".

E 3 Veau - D. *bḥs* "veau", *wnḏw* "bovidé à courtes cornes".

E 4 Vache sacrée *ḥsꜣ.t* - D. "vache (sacrée) Hézat".

E 5 Vache allaitant son veau - D. *ꜣms* "montrer de la sollicitude pour".

E 6 Cheval - D. cheval (*ssm.t* "cheval", *ibr* "étalon", *ḥtr* "attelage") - Abr. *ssm.t*.

E 7 Ane - D. *ꜥꜣ* "âne".

E 8 Chevreau - D. petit bétail (*ib* "chevreau", *ꜥw.t* "petit bétail") - DP *ib* (*ibi* "avoir soif") - P. *ib* (*ibḥ* "humidifier").

E 8a Chevreau sautant - Variante du précédent.

E 9 Faon de bubale - P. *iw* pour raison inconnue (*iwꜥ* "hériter").

E 10 Bélier - D. et Abr. *bꜣ* "bélier" - D. *Ḫnmw* "(dieu) Khnoum" et ovins (*sr* "mouton").

E 11 Variante du précédent.

E 12 Cochon - D. et Abr. cochon (*rri*, *šꜣi* "cochon").

E 13 Chat - D. *miw* "chat", *mj.t* "chatte".

E 14 Chien lévrier - D. chien (*tsm* "chien lévrier", *iw* "chien").

E 15 Canidé couché - D. et Abr. *Inpw* "Anubis"; *inpw* "prince royal" - Orthographe cryptographique *ḥrj sšt3* "celui qui préside aux secrets".

E 16 Canidé couché sur un naos - Variante du précédent.

E 17 Chacal - D. et Abr. *s3b* "chacal" - P. *s3b* (*s3b* "dignitaire").

E 18 Canidé sur un pavois - D. et Abr. *Wp-w3w.t* "Oupouaout".

E 19 Idem avec *šdšd* à l'avant du pavois et massue traversant le support du pavois - Variante du précédent.

E 20 Animal du dieu Seth - D. et Abr. *Stḫ* "Seth" - D. chaos, désordre (*ḫnnw* "désordre", *nšni* "tempêter"). En hiératique, peut remplacer E 7 et E 27.

E 21 Animal de Seth couché - D. analogue au précédent, chaos et désordre.

E 22 Lion - D. et Abr. *m3i* "lion".

E 23 Lion couché - I. *rw* "lion" - P. *rw* (*itrw* "fleuve") - Confusion due au hiératique avec U 13 (*šnʿ* "magasin").

E 24 Panthère - D. et Abr. *3bj* "panthère".

E 25 Hippopotame - D. *db*, *ḫ3b* "hippopotame".

E 26 Éléphant - D. *3bw* "éléphant" - PSR *3bw* "Éléphantine".

E 27 Girafe - D. et Abr. *sr* "étendre, révéler, proclamer".

E 28 Oryx - D. *m3-ḥḏ* "oryx".

E 29 Gazelle - D. *gḥs* "gazelle".

E 30 Ibex - D. *ni3w* "ibex".

E 31 Chèvre avec sceau cylindre au cou - PSR pour raison peu claire *sʿḥ* "dignité", "noble".

E 32 Babouin - D. singes et comportements simiesques (*iʿn* "babouin", *kj* "singe", *ḳnd* "être furieux").

E 33 Cercopithèque - D. *g(i)f* "singe vert".

E 34 Lièvre - I. *wn* "lièvre" - P. *wn* (*dwn* "étendre").

F. PARTIES DE MAMMIFÈRES

F 1 Tête de bovidé - Abr. de E 1 pour *kȝ* "taureau", *ỉȝw, ỉḥ* "boeuf".

F 2 Tête de taureau furieux - D. *ḏnd* "rage".

F 3 Tête d'hippopotame (remplace un signe ressemblant à une tête de léopard [F 9]) - D. et Abr. *ȝ.t* "attaque fulgurante", "instant, moment".

F 4 Protome de lion - I. *ḥȝ.t* "partie antérieure" - PSR *ḥȝ.t* avant (*ḥȝtj* "coeur" [littéralement "celui qui en avant de la poitrine"]).

F 5 Tête de bubale - D. *šsȝw* "bubale", gras (*ḏdȝ* "gras", *ḳn.t* "graisse") - PSR *šsȝ* > *śsȝ* > *ssȝ* intelligent (*śsȝ* "intelligent, habile") - P. ou DP *šsȝ* > *śsȝ* > *ssȝ* (*šsȝ.t* "nuit", *śsȝ* "prière").

F 6 Protome de bubale - Variante du précédent.

F 7 Tête de bélier - D. *šf.t* "tête de bélier" - PSR *šf* respectabilité (*šfj.t* "considération", *šfšf.t* "dignité").

F 8 Protome de bélier - Variante du précédent.

F 9 Tête de léopard - D. *ȝ.t* "attaque brutale" - cf. F 3.

F 9a Double tête de léopard - D. et Abr. *pḥtj* "force".

F 10 Tête animale sur un long cou - D. et Abr. gorge et actions s'y rapportant (*ḫtj.t* "gorge", *ḫḫ* "cou", *ʿm* "avaler").

F 11 Idem - Variante ancienne du précédent.

F 12 Tête et cou de canidé - I. *wśr.t* "cou" - PSR *wśr* "puissant".

F 13 Cornes de bovidé - I. *wp.t* "sommet de la tête, front" - P. *wp*/*ỉp* (*wpỉ* "ouvrir"; *ỉp.t* "mission").

F 14 Monogramme. Panicule de palmier dressée entre des cornes de bovidé - Abr. *wp-rnp.t* "jour du Nouvel An".

F 15 Idem, avec signe du soleil sous la panicule - Variante du précédent.

F 16 Corne - I. *db*, *ʿb* "corne" - D. *ḥn.t* "corne" - P. *ʿb* (*ʿb* "se vanter").

F 17 Corne combinée avec un vase laissant s'écouler un liquide - P. et Abr. *ʿbw* "purification".

F 18 Défense d'éléphant - I. *ỉbḥ* "dent", et de là P. *bḥ* (*bḥs* "veau") - D. dent et actions de la bouche (*nḥd.t* "dent", *śbt* "rire", *pśḥ* "mordre") - Dans *Ḥw* "dieu de la parole créatrice", il est sans doute D., et de là P. *ḥw* "aliments". Dans *bỉꜣ* "métal", il sert sans doute comme D., représentant un tuyau de métal, et de là DP *bỉꜣ* > *bỉ* (*bỉꜣ.t* "merveille", *bỉ.t* "caractère").

F 19 Mâchoire inférieure - I. *ʿr.t* "mâchoire".

F 20 Langue (de boeuf ?) - I. *nś* "langue" - P. *nś* (*nśr* "flamme") - D. action de la langue (*dp* "goûter") - Orthographe cryptographique *ỉmj-r* "chef (littéralement "celui en qui est la parole")".

F 21 Oreille de vache - I. *śḏm* "entendre" - PSR *śḏm* entendre (*śḏm* "serviteur"), *ỉdn* (< d'un ancien idéogramme désignant l'oreille) (*ỉdn* "remplacer"), *ỉd* (< *ỉdn*) (*ỉdỉ* "être sourd") - P. *śdm* < *śḏm* (*śdm* "farder") - D. et Abr. *mśḏr* "oreille" - D. ouïe (*ʿnḫ.wj* "oreilles").

F 22 Arrière-train de lion - I. *pḥ.wj* "arrière-train, extrémité" - PSR *pḥ* extrémité (*pḥw.w* "confins")- P. *pḥ* (*pḥ* "atteindre", *pḥtj* "force") - D. extrémité (*kfꜣ* "partie-arrière, base", *ʿr.t* "fondement du corps") - DP *kfꜣ* "être discret".

F 23 Patte antérieure d'un bovidé - I. *ḫpš* "patte antérieure, bras", "force" - D. patte antérieure (*mśḫtj.w* "Grande Ourse [littéralement "Patte antérieure"]").

F 24 Même signe que le précédent, mais renversé - Variante du précédent.

F 25 Patte d'âne (?) avec sabot - I. *wḥm.t* "sabot" - PSR *wḥm* répétition, sans doute par allusion à l'animal qui gratte le sol de façon répétée (*wḥm* "répéter").

F 26 Peau de chèvre, sans tête - I. *ḫn.t* "dépouille", de là "peau d'animal" "outre" - PSR envelopper (*ḫn* "tente", *ḫn* "intérieur") - P. *ḫn* (*ḫn* "approcher").

F 27 Peau de vache - D. peau (*dḥr* "dépouille, peau", *ỉkm* "bouclier"), mammifère (*pnw* "souris").

F 28 Variante du précédent - I. *śꜣb* "tacheté" - PSR *śꜣb.t* "vache à la peau tachetée". Confusion avec U 23 pour *ꜣb*.

F 29 Peau percée d'une flèche - I. *śtỉ* "décocher une flèche", puis "percer" - PSR *śt* darder (*śtw.t* "rayons", *śt.t* "douleurs lancinantes") - P. *śt* (*Śt.t* < *Śṯ.t* "(déesse) Satis", *śtỉ* "nouer", *śtỉ* < *śṯỉ* "engendrer").

F 30 Outre en peau - P. *šd* (d'un ancien idéogramme *šdw* "outre") (*šdỉ* "tirer, extraire", *šdw* "radeau", *wšd* "questionner").

F 31 Trois peaux reliées - I. *mś.t* "tablier en peau" - P. *mś* (*mśỉ* "enfanter", *mśḏỉ* "haïr").

F 32 Ventre d'un mammifère (?) - I. *ẖ.t* "ventre" - P. *ẖ* (*ẖdb* "tuer").

F 33 Queue - D. *śd* "queue" - DP *śd* (*śd* "vêtement").

F 34 Coeur - I. *ỉb* "coeur" - D. *ḥȝtj* "coeur".

F 35 Coeur et trachée - I. *nfr* "trachée" - PSR pour raison peu claire, *nfr* perfection, achèvement, de là beau, bon (*nfr* "parfait, beau, bon", *nfrj.t* "fin, extrémité").

F 36 Poumons et trachée - I. *śmȝ* "poumon" - PSR *śmȝ* réunion (*śmȝ* "réunir") - P. *śmȝ* (*śmȝ* "tempe").

F 37 Epine dorsale, d'où s'échappe de la moëlle, et côtes de part et d'autre - I. *ỉȝ.t* "dos" - D. dos (*pśḏ* "dos") - P. *śm*, par confusion avec M 21.

F 38 Epine dorsale et côtes d'un seul côté - D. et Abr. *pśḏ* "dos".

F 39 Variante du précédent, avec moëlle s'écoulant - I. *ỉmȝḫ* "moëlle" - PSR, pour raison peu claire, *ỉmȝḫ* vénérable (*ỉmȝḫw* "vénérable") - D. dos (*pśḏ* "dos").

F 40 Variante du précédent, avec moëlle s'écoulant des deux côtés - PSR pour raison peu claire, *ȝw* idée d'extension (*ȝw* "longueur", *ȝwỉ* "étendre") - P. *ȝw* (*ȝwḥ* "faire violence").

F 41 Vertèbres - D. *pśḏ* "dos"; abattage, massacre (*šʿ.t* "massacre", *šʿd* "couper"), par remplacement d'un signe plus ancien représentant des tiges de lin liées en bottes dont les capsules ont été coupées.

F 42 Côte - I. *śpr* "côte" - PSR *śpr* atteindre (littéralement "accoster") - P. *śpr* (*śpr* "faire une pétition") - D. côte (*śpḥ.t* "côtes de boeuf"), remplacé par F 43. Confusion avec D 24 et N 11.

F 43 Côtes - D. côte (*śpḥ.t* "côtes de boeuf").

F 44 Fémur ou tibia - D. *iwꜥ* "cuisse de boeuf", "fémur"; *św.t* "tibia" - DP *iwꜥ* (*iwꜥ* "hériter"; *iwꜥw* "héritier"); *iśw* (*iśw* "échange") - P. *iwꜥ* (*iwꜥ.t* "héritage"); *iśw* (*iśw* "échange").

F 45 Utérus de génisse - I. et D. *id.t* "vulve", "vache".

F 46 Intestin - I. *ḳꜣb* "intestins" "intérieur"; *pẖr* "tourner, circuler", *dbn* "circuler, encercler" - P. *pẖr* (*pẖr.t* "remède"); *dbn* (*dbn* "poids") - D. faire le tour (*wḏb* "tourner, retourner").

F 47 Intestin - Variante du précédent.

F 48 Intestin - Variante de F 46.

F 49 Intestin - Variante de F 46.

F 50 Monogramme. Combinaison de F 46 et S 29 - Abr. *śpẖr* "copier, recopier".

F 51 Morceau de chair - D. chair (*iwf* "viande", *mis.t* "foie", *nḥb.t* "cou", *ḥꜥ.w* "corps [littéralement "membres"]) - Abr. *ḥꜥ.w* "corps" - P. (même signe ?) pour raison peu claire *wś* (*Wśir* "Osiris"), *ꜣś* (*ꜣś.t* "Isis"). Confusion avec H 8.

F 52 Excrément - D. *ḥś* "excréments". Confusion avec N 32 et Aa 2.

G. OISEAUX

G 1 Vautour percnoptère - I. *ꜣ* "vautour" - P. *ꜣ* (*hꜣb* "envoyer"). Souvent difficile à distinguer de G 4.

G 2 Monogramme. Deux vautours - P. *ꜣꜣ* (*mꜣꜣ* "voir").

G 3 Monogramme. Combinaison de G1 et U1 - P. *mꜣ* (*mꜣꜣ* "voir").

G 4 Buse - P. *t(j)w* (*ꜥntj.w* "myrrhe"). Souvent difficile à distinguer de G1.

G 5 Faucon - I. *Ḥr* "Horus" - D. et Abr. *bik* "faucon".

G 6 Signe composite. Faucon portant un flagellum - Variante de G 5 comme D. et Abr. *bik* "faucon".

G 7 Signe composite. Faucon sur le pavois - D. dieu et roi (*Ḥr* "Horus", *Imn* "Amon", *nj-św.t* "roi"), pronom personnel 1re pers. du sg. renvoyant à un dieu ou un roi (*.i*, *wi*, *ink*), typique de l'écriture hiératique.

G 7a Faucon dans une barque - I. *Nmtj* "(dieu) Nemti".

G 7b Idem, mais sur un socle - Variante du précédent.

G 8 Monogramme. Faucon sur S12. I. *Ḥr nbw* "Horus d'Or" (3e élément de la titulature royale).

G 9 Monogramme. Faucon coiffé de N 5. I. *Rʿ-Ḥr* dans *Rʿ-Ḥr-ꜣḫ.tj* "Rê-Horakhti".

G 10 Faucon dans la barque de Sokar - D. *Skr* "(dieu) Sokar" - D. et Abr. *ḥnw* "barque de Sokar".

G 11 Statue d'un faucon au gîte - D. image divine (*ʿḫm* "image divine"), poitrine (*šnb.t* "poitrine").

G 12 Idem, mais avec flagellum S 45 - Variante de G 11 dans *ʿḫm* "image divine".

G 13 G 11, mais avec double plume S 9 - I. *Ḥr* dans *Ḥr-nḫnj* "Horus de Nékhen" - D. *Špdw* "(dieu) Sopdou".

G 14 Vautour. - P. (provenant sans doute d'un I. *mw.t* "vautour") *m(w).t* (*mw.t* "mère", *mtn* "rive") - D. et Abr. *nr.t* "vautour" - DP *nr* (*nri* "effrayer", *nr* "berger").

G 15 Signe composite. Idem, avec flagellum S 45 - I. *Mw.t* "(déesse) Mout".

G 16 Signe composite. Vautour et cobra sur la corbeille V 30 - I. *nb.tj* "les Deux Maîtresses" (2e élément de la titulature royale).

G 17 Chouette ou hibou - P. pour raison peu claire *m* (*im* "dedans") - Abr. dans *(i)m(j)-r* "chef".

G 18 Idem, mais redoublé - P. *mm* (*mm* "parmi").

G 19 Monogramme. Chouette avec D 37 - P. *mi* > *m* (*imi* "donne !", *mhi* "être négligent").

G 20 Monogramme. Idem, mais avec bras D 36 - Variante du précédent.

G 21 Pintade - I. *nḥ* "pintade" - P. *nḥ* (*nḥḥ* "éternité").

G 22 Huppe - P. *ḏb* < ancien I. *ḏb* "huppe" (?) (*ḏb.t* "brique").

G 23 Vanneau - I. *rḫ.t* "vanneau" - PSR (par métaphore, eu égard au caractère

commun du vanneau ?) et Abr. *rḫj.t* "peuple (soumis), sujets".

G 24 Idem, mais ailes entrecroisées - Variante du précédent.

G 25 Ibis à aigrette - I. *ꜣḫ* "esprit" - PSR *ꜣḫ* brillant, glorieux, utile (*ꜣḫ* "glorieux", *ꜣḫ.t* "flamme").

G 26 Amalgame. Ibis sacré sur le pavois - I. *Ḏḥwtj* "Thot" - D. *hbj* "ibis".

G 27 Flamant - I. *dšr* "flamant" - PSR *dšr* rouge (*dšr.t* "désert").

G 28 Ibis noir - P. *gm* < ancien I. *gm.t* "ibis" ? (*gmgm* "casser").

G 29 Cigogne (jabiru) - I. *bꜣ* "âme-oiseau" - P. *bꜣ* (*wbꜣ* "ouvrir").

G 30 Monogramme. Trois jabirus - I. *bꜣ.w* "âmes-oiseaux" - P. *bꜣw* "puissance".

G 31 Héron - D. et Abr. *bnw* "phénix".

G 32 Héron perché - D. et Abr. *bꜥḥ* (*bꜥḥ.w* "inondation", *bꜥḥi* "être inondé").

G 33 Aigrette - D. *śdꜣ* "aigrette", *śdꜣ* "trembler (à la manière de l'aigrette)".

G 34 Autruche - D. *niw* "autruche".

G 35 Cormoran - I. *ꜥḳ* "entrer" (cf. plongeon du cormoran) - PSR *ꜥḳ* pénétrer (*ꜥḳw* "intimes", *ꜥḳw* "rentrées, provisions").

G 36 Hirondelle - I. *wr* "hirondelle" - P. *wr* (*wr* "grand", *śwr* "boire") - D. *mn.t* "alouette".

G 37 Moineau - D. petitesse, de là idées négatives, relatives au mal (*nḏś* "petit", *bin* "mauvais", *mr* "malade", *šw* "vide") - Abr. *nḏś* "petit", *šri* "petit, enfant".

G 38 Oie - I. *gb* "oie" - P. *gb(b)* "(dieu) Geb" - D. ansérinés (*ꜣpd* "oie, oiseau", *ṯrp*, *r*, *ḥtm* "oie"), action de voler (*ꜥff* "mouche", *hbj* "ibis") - DP *ḥtm* "munir", "périr" - D. pour raisons peu claires (confusion avec un autre D., comme D 37 ou D 41, ou mettant en avant un trait du comportement de l'oie) *wfꜣ* "discuter" (caqueter ?), *wśf* "être paresseux" (démarche traînante de l'oie ?), *wdf* "tarder". Peut remplacer G 39.

G 39 Canard pilet - I. *sꜣ.t* "canard" - P. *sꜣ* (*sꜣ* "fils", *sꜣṯw* "sol"). Peut remplacer G 38.

G 40 Oie volant - I. *pꜣ* "voler" - P. *pꜣ* (*pꜣ* "le [article]"). Peut remplacer G 41.

G 41 Oie se posant - D. se poser, faire halte (*ḫni* "se poser") - DP *ḫn* (*ḫn* "parole", *sḫn* "reposoir") - D. et Abr. *sḥw* dans *sḥwi* "rassembler, rassemblement" (idée de joindre les ailes) - DP (ou D. idée de coller) et Abr. *ḳm* dans *ḳmj.t* "gomme" (< de *ḳmꜣ*). Combiné avec T14 (), D. *ḳmꜣ* "lancer" - DP *ḳmꜣ* "créer" - D. *mṯn* "chasseur nomade" - DP *ṯn* (*mṯn* "route", *ṯni* "soulever, distinguer"). Peut remplacer G 38 et 40; en hiératique, par confusion, toujours utilisé pour G 40.

G 42 Canard engraissé - I. *wšꜣ* "engraisser" - D. provisions (*ḏfꜣ* "nourriture").

G 43 Poussin de caille - P., pour raison inconnue, *w* (*wbn* "se lever").

G 44 Monogramme - Deux fois le signe précédent - P. *ww* (*pḥw.w* "confins").

G 45 Monogramme. Signe 43 et D 37 - P. *wꜥ* (*wꜥw* "soldat").

G 46 Monogramme. Signe 43 et U 1 - P. *mꜣw* (*m mꜣw.t* "à nouveau").

G 47 Jeune canard - I. *ṯꜣ* "oisillon " - P. *ṯꜣ* (*ṯꜣm* "couvrir").

G 48 Trois jeunes canards au nid - D. *sš* > *śš* "nid". Peut remplacer G 49.

G 49 Trois jeunes canards dans un étang - I. *sš* > *śš* "marais", "nid".

G 50 Deux vanneaux (?) sans huppe - P. *rḫtj* (duel apparent) "foulon, blanchisseur" (la lecture proviendrait de G 23 *rḫj.t*, ou du trait rapporté par Hérodote, II, 68 affirmant que le τροχίλος (sorte de vanneau) nettoie la bouche du crocodile des sangsues qui l'embarrassent).

G 51 Aigrette (?) dépeçant un poisson - D. et Abr. *ḥꜣm* "pêcher, attraper" - P. *ḥꜣm* (*ḥꜣmj* "sorte de vin").

G 52 Oie (?) picorant - D. *śnm* "nourrir" et *śnm.t* "nourriture".

G 53 Oiseau à tête humaine précédé du signe R 7, qui remplace l'ancien W 10a - I. *bꜣ* "âme-oiseau".

G 54 Oie troussée - P. *śnḏ* (*śnḏ* "craindre", "crainte"), provenant sans doute de l'ancienne valeur idéographique "oie troussée" - D. *wšn* "tordre le cou à un oiseau en vue d'une offrande", et de là "faire une offrande funéraire", *wšn.w* "offrande funéraire".

H. PARTIES D'OISEAUX

H 1 Tête de canard pilet ou d'oie. Forme abrégée de G 39 ou plutôt de G 54 - Abr. dans les listes d'offrandes pour *ꜣpd.w* "volailles" - D. *wšn* "tordre le cou à un oiseau en vue d'une offrande".

H 2 Tête d'oiseau à aigrette - D. *mꜣꜥ* "tempe" - DP *mꜣꜥ* (*mꜣꜥ* "rive", *mꜣꜥw* "brise") - D. *wšm* "gorge" - DP *wšm* (*wšm* "grain de blé") - P. *wšm* (*wšm* "vase"), *p(ꜣ)ḳ* par confusion avec H 3 (*p(ꜣ)ḳ.t* "lin fin").

H 3 Tête de spatule - PSR *p(ꜣ)ḳ*, provenant vraisemblablement d'un ancien idéogramme désignant le bec plat de la spatule, d'où l'idée de minceur (*p(ꜣ)ḳ* "être mince, fin", *p(ꜣ)ḳ* "galette", *p(ꜣ)ḳ.t* "lin fin") - D. mince (*p(ꜣ)ḳ.t* "éclat de pot").

H 4 Tête de vautour - D. *nr.t* "vautour" - DP *nr* (*nrw* "terreur") - Orthographe cryptographique pour *rmṯ* (< *r (n) mw.t* "bec de vautour").

H 5 Aile - D. aile, voler (*ḏnḥ* "aile", *ꜥḥi* "envoler").

H 6 Plume d'autruche - I. *šw.t* "plume" - P. *šw* (*šwi* "être vide") - I. *Mꜣꜥ.t* "Maât" (cf. C 10) - D. et Abr. *mꜣꜥ.t* dans *mꜣꜥ.t* "ordre", *mꜣꜥtj* "justifié".

H 6a Signe précédent avec deux traits diacritique. Signe hiératique utilisé pour *šw*.

H 7 Serre - I. *šꜣ.t* "serre" - P. *šꜣ* dans le toponyme *Šꜣ.t* "Shat" - D. *ꜥꜣf.t* "serre".

H 8 Oeuf - D. *swḥ.t* "oeuf" et des noms de déesses, par confusion avec F 51 utilisé dans le nom d'Isis ( ), et de là, par extension, comme déterminatif des noms de divinités féminines - D. et Abr. *pꜥ.t* "patricien, hommes", où le signe est sans doute confondu avec un ancien hiéroglyphe figurant une motte de terre. Par le biais du hiératique, utilisé pour G 39 *sꜣ* "fils".

I. AMPHIBIENS ET REPTILES

I 1 Lézard - I. *ꜥšꜣ* "lézard, géko" - PSR multitude *ꜥšꜣ* (*ꜥšꜣ* "nombreux", *ꜥšꜣ.t* "multitude") - P. *ꜥšꜣ* "pigeon" (?) - D. *ḥntꜣsw* "lézard".

I 2 Tortue d'eau - I. *štw* "tortue".

I 3 Crocodile - D. et Abr. *msḥ*, *ḫntj* "crocodile" - D. agressif (*ꜣd* "être furieux,

attaquer"), vorace (*ḫntj* "être vorace", *śḳn* "convoiter"). D. de *Śbk* à la place de I 4 ou I 5a.

I 3a Deux crocodiles - Duel apparent dans *ỉtj* "patron, souverain" (nisbé formé sur *ỉt* "père"). Orthographe provenant sans doute du fait que, dans le Fayoum, Sobek portait ce titre depuis le Moyen Empire.

I 4 Crocodile sur un naos - D. et Abr. *Śbk* "Sobek".

I 5 Crocodile avec queue repliée - D. et Abr. *s3ḳ* "rassembler".

I 5a Momie ou image d'un crocodile - Variante de I 4.

I 6 Peau à écailles de crocodile ? - P., pour raison inconnue, *km* (*Km.t* "la Noire", désignation de l'Égypte, *ỉkm* "bouclier").

I 7 Grenouille - D. de *Ḥḳ.t* "Héqet" (déesse grenouille), *ḳrr* "grenouille" - Abr. symbolique pour *wḥm-ʿnḫ* "renouvelant la vie" (après la mort).

I 8 Têtard - D. *ḥfnr* "têtard" - P. *ḥfn* "100.000".

I 9 Vipère à cornes - I. *fj* "vipère" (onomatopée) - P. *f* (*f3ỉ* "porter") - I. (?) *ỉt* dans *ỉt* "père".

I 10 Cobra - I. *ḏ.t* "cobra" - P. *ḏ* (*ḏd* "dire").

I 11 Monogramme. Deux cobras - P. *ḏḏ* (*wḏḏ.t* "ordonné").

I 12 Cobra dressé - D. *ỉʿr.t* "uraeus"; déesse (*W3ḏ.t* "Outo").

I 13 Signe composite. Idem, mais sur une corbeille (V 30) - Variante du précédent.

I 14 Serpent - D. reptile, ver (*ḥf3w* "serpent", *ḏdf.t* "reptile, ver").

I 15 Serpent - Variante du précédent.

K. POISSONS

K 1 *Tilapia nilotica* - D. *ỉn.t* "tilapia" - P. *ỉn* (*ỉn.t* "vallée").

K 2 *Barbus bynni* - DP *bw*, ayant remplacé un autre poisson (Schilbé) ayant eu la valeur *bwt*, (*bw.t* "abomination").

K 3 𓆟 *Mugil* - D. *ʿḏw* "mugilidé" - P. *ʿḏ* (*ʿḏ-mr* "administrateur (de province)").

K 4 Oxyrhynque - I. *ḫ3.t* "oryrhynque" - P. *ḫ3* (*ḫ3r* "sac").

K 5 *Petrocephalus bane* - D. poisson (*rmw* "poissons"), odeur de poisson (*ḫnš* "puer"), émerger, passer d'un milieu à un autre à la manière du poisson (*bsi* "introduire").

K 6 Ecaille de poisson - D. et Abr. *nšm.t* "écaille de poisson".

K 7 Tétrodon Fahaka - D. gonfler (*špt* "tétrodon" [littéralement "le gonflé"]), de là D. et Abr. irriter (*špt* "être irrité").

L. INVERTÉBRÉS

L 1 Scarabée - I. *ḫprr* "scarabée" - PSR *ḫpr* advenir, apparaître (cf. l'autogénération apparente des jeunes scarabées) (*ḫpr* "devenir") - P. *ḫpr* (*ḫprš* "couronne bleue-*khepresh*").

L 2 Abeille - I. *bi.t* "abeille", *bi.t* "miel" - P. *bit* (*bitj* "roi de Basse Égypte").

L 3 Mouche - D. *ʿff* "mouche".

L 4 Sauterelle - D. *snḥm* "sauterelle".

L 5 Scolopendre - I. *sp3* "scolopendre", *Sp3* "(dieu) Sépa"- PSR ou P. *sp3* (*sp3* "chaise à porteur").

L 6 Coquille - PSR *ḫ3* dans *ḫ3w.t* "autel (dont la table est creusée comme une coquille)" (< d'un ancien I. *ḫ3* "coquille" ?) - P. *ḫ3* (*ḫ3ʿ* "délaisser, jeter").

L 7 Nèpe - D. et Abr. *Šrḳ.t* "(déesse) Selkis".

M. PLANTES

M 1 Arbre - I. *im3* "arbre-*im3*" - P. *im3* > *i3m* > *im* (*i3m* "être plaisant", *imw* "bateau") - D. arbre (*nh.t* "sycomore").

M 2 Touffe de plantes - I. *ḥni* "jonc" - P. *ḥn* (*ḥnw* "vase") - D. végétaux (*ḥrr.t* "fleur", *isw* "roseau" - DP *is* (*is* "ancien", *isw* "récompense"). Remplace parfois le signe A 1 à la 1re pers. sg. du pron. suffixe (< 𓇋𓏤𓇗 *i* "roseau"), et comme

déterminatif.

M 3 Branche - I. *ḫt* "bois, arbre" - P. *ḫt* (*nḫt* "fort") - D. arbre, bois (*hbnj* "ébène").

M 3a Idem, mais redressé (remplace un ancien signe figurant un harpon) - I. *ḏʿr* "harponner", "chercher".

M 4 Palme effeuillée et entaillée pour mesurer le temps ? - I. *rnp.t* "année" - PSR *rnp* rajeunir et DP *rnp* (*rnpi* "être jeune", *rnpw.t* "légumes") - I. *tr* "moment, temps" - DP *tr* (*tri* "respecter"). Peut remplacer M 5, M 6 et M 7. Dans les groupes suivants: I. *rnp.t-sp* > *rnp.t ḥśb* > *ḥśb* "année de règne" (anciennement lu *ḥ3.t-sp*); *śnf* "année dernière".

M 5 Signe composite. Idem, mais sur le signe X 1 - I. *tr* "temps, moment". Peut remplacer M 4 (pour *tr*) et M 6 (pour *ri*).

M 6 Signe composite. Idem, mais sur le signe D 21 - I. *rr* "moment" - DP *ri* (< *rr*) (*t3-mri* "Égypte"). Peut remplacer M 5 (pour *tr*).

M 7 Signe composite. Idem, mais sur le signe Q 3 - PSR *rnp* rajeunir et DP (variante de M 4) pour *rnp* (*rnpi* "être jeune"; *rnpw.t* "légumes").

M 8 Fleurs de lotus sur un étang - I. *š3* "étang, marais" - P. *š3* (*š3ʿ* "commencer") - I. *3ḫ.t* "saison de l'inondation".

M 9 Fleur de lotus - D. et Abr. *sšn* "fleur de lotus". Peut remplacer M 10.

M 10 Bouton de lotus - D. et Abr. *nḫb.t* "bouton de lotus".

M 11 Fleur sur une tige repliée - D. et Abr. *wdn* "offrir" (et dérivés). Confusion avec F 46 en tant que D.

M 12 Plante de lotus - I. *ḫ3* "feuille" - P. *ḫ3* (*ḫ3ʿ* "laisser", *ḫ3* "mille").

M 13 Papyrus - I. *w3ḏ* "papyrus, colonne papyriforme" - PSR *w3ḏ* être vert (*w3ḏ* "verdir") - P. *wḏ* (< *w3ḏ*), par confusion, comme substitut de V 24 (*śwḏ* "attribuer").

M 14 Monogramme. Idem, avec I 10 - P. *w(3)ḏ* (*W3ḏ-wr* "la Grande Verte" [étendue d'eau], *śwḏ* "attribuer").

M 15 Buisson de papyrus avec boutons - D. et Abr. *idḥw* "marais du Delta", (*t3*)-*mḥw* "Basse Égypte", de là I. dans *mḥw.ś* "couronne de Basse Égypte" - D.

papyrus (*ḏ.t* "papyrus", *ḏj.t* "fourré de papyrus", *ꜣḫ* "fourré de papyrus", *ꜣḫ-bit* "Chemmis", *wꜣḏj.t* "salle à colonnes papyriformes"). Peut remplacer M 16.

M 16 Buisson de papyrus - I. *ḥꜣ* "touffe de papyrus" - P. *ḥꜣ* (*ḥꜣḳ* "piller", *ḥꜣi* "être nu"). Peut remplacer M 15.

M 17 Roseau fleuri - I. *i* "roseau" - P. *i* (*iḳr* "excellent").

M 17a Double roseau fleuri - P. *j* (double *yod* en finale), écrit aussi avec Z 4.

M 18 Amalgame. Roseau fleuri sur D 54 - I. *ii* "venir".

M 19 Signe peu clair, qui relie M 17 à U 36 et qui remplace sans doute un signe plus ancien - I. *ꜥꜣb(w)* "laitue" (< *ꜥbw*) - P. (ou PSR ?) *ꜥꜣb* (*ꜥꜣb.t* "aiguière") - D. et Abr. *ꜥꜣb.t* "nourriture", "offrande", *ꜥꜣb* "agréable".

M 20 Champ de roseaux - I. *śḫ.t* "champ", *śḫtj* "paysan". Peut remplacer M 21 (pour *śm*).

M 21 Variante du précédent - I. *śm* "verdure, plante" - P. *śm* (*śm* "aider").

M 22 Jonc des marais - I. *nḫb.t* "germination" - P. *nḫb* (*Nḫb* "el Kab", *Nḫb.t* "(déesse) Nekhbet").

M 22a Deux joncs des marais - I. *nn.t* "joncs des marais" - P. *nn* (*nni* "être fatigué").

M 23 Jonc (?), plante héraldique de Haute Égypte - I. *św.t* "jonc" (?), *nj-św.t* "roi de Haute Égypte" (littéralement "celui du jonc" ?) - P. *św* (*śwt* "mais"). Peut remplacer M 24 et M 26.

M 24 Signe composite. Idem que le précédent, mais sur D 21 - P. *rś* (*rśw* "sud", *rśj* "méridional"); cette valeur est tirée des composantes *r* et *św*.

M 25 Signe composite. Idem que M 26, mais sur D 21. Peut remplacer M 24 et M 26.

M 26 Plante (peut-être identique à M 23) fleurie - I. *Šmꜥw* "Haute Égypte" - P. *šmꜥ* (*šmꜥj.t* "chanteuse").

M 27 Monogramme. Idem que précédent, mais sur D 36 - Variante du précédent.

M 28 Monogramme. M 26 sur V 20 - Abr. pour *mḏ.w Šmꜥw* dans le titre *wr mḏ.w Šmꜥw* "le grand des groupes de dix de Haute Égypte".

M 29 Gousse de caroubier - I. *nḏm* "caroubier" - PSR *nḏm* "doux, agréable".

M 30 Spathe de dattier - I. *bnr* "dattes" - PSR *bnr* "doux".

M 31 Rhizome de lotus - I. *rd* "rhizome de plante, plante" - PSR *rd* "croître" - P. *rd* (*rdw* < *rwḏw* "contrôleur").

M 32 Variante du précédent.

M 33 Grains de céréales - I. *it* "orge" - D. grains, céréales (*npr* "grains"). Peut être remplacé par la triple répétition de N 33.

M 34 Épi d'épeautre - I. *bd.t*/*btj* "épeautre".

M 35 Tas de grains - D. tas, monceaux (*ʿḥʿ* "tas", *wbn* "déborder" [en parlant de grains]).

M 36 Gerbes de tiges de lin avec leurs capsules. Réinterprétation d'un ancien signe représentant une enceinte primitive en tiges liées entre elles - I. *ḏr* "limite" - PSR *ḏr* séparation (*ḏrw* "mur", *ḏrww* "côtes", *ḏri* "écarter") - P. *ḏr* (*nḏri* "saisir") - D. *dmꜣ* "lier".

M 37 Variante du précédent.

M 38 Variante de M 36 - D. *mḥʿ* "lin" et *dmꜣ* "lier ensemble".

M 39 Panier de fruits ou de grains - D. offrandes végétales (*rnp.wt* "légumes", *ḥnk.t* "offrandes").

M 40 Botte de roseaux liés - I. *isw* "roseau" - P. *is* (*is.t* "troupe", "équipe").

M 41 Morceau de bois (?) ou incision pratiquée sur un arbre pour en récolter la sève (?) - D. bois (*ʿš* "arbre-*ʿš*").

M 42 Fleur (?) - P. *wn* pour raison peu claire (*wnm* "manger"). Confusion due au hiératique avec Z 11.

M 43 Vigne en berceau - D. vigne, vin, fruits, jardins (*iꜣrr.t* "vigne", *irp* "vin", *dꜣb* "figues", *kꜣnj* "jardinier").

M 44 Epine - I. *śpd* "pointu", "acéré", "intelligent" - PSR *śpd* pointu (*Śpd.t* "(étoile) Sothis", *śśpd* "affûter", "équiper") - D. *śr.t* "épine".

N. CIEL, TERRE, EAU

N 1 Voûte céleste - I. *p.t* "ciel" - D. ciel, élever (*Nw.t* "Nout" [déesse du ciel], *ḥr.t* "ciel" [littéralement "la lointaine"], *ẖi* "élever") - DP *ḫr* (*ḫr.t* "nécropole") - Abr. *ḥrj* "supérieur, chef".

Par confusion avec un ancien signe représentant une porte, D. dans *rw.tj* "la double porte", *hj.t* "portail".

N 2 Voûte céleste d'où pend un astre (?) - D. nuit, obscurité (*grḥ* "nuit", *kkw* "obscurité") - Abr. *grḥ* "nuit".

N 3 Variante du précédent.

N 4 Pluie tombant du ciel - D. rosée, pluie (*ỉꜣd.t* "rosée", *šnj.t* "pluie") - Abr. *ỉꜣd.t* "rosée".

N 5 Disque solaire - I. *rꜥ* "soleil, Rê", *śww* "jour" (dans les datations) - D. soleil, jour, temps, lumière (*ỉtn* "disque solaire", *wbn* "se lever", *hrw* "jour", *rk* "moment", *nḥḥ* "éternité", *šw* "lumière", *ḥḏ* "briller") - Abr. *hrw* "jour".

N 6 Soleil avec uraeus - I. *rꜥ* "soleil, Rê".

N 7 Monogramme. N 5 sur T 28 - Abr. *ḫr.t-hrw* "journée", "besoin journalier".

N 8 Soleil rayonnant - I. *(ỉ)ꜣḫw* "rayonnement", *ḥnmm.t* "peuple solaire (d'Héliopolis)", *wbn* "se lever" - P. (ou PSR ?) *wbn* dans *wbnw* "blessure ouverte" (littéralement "jaillissante" ?) - D. briller (*śtw.t* "rayons" du soleil, *pśḏ* "briller").

N 9 Lune obscurcie - I. *pśḏ(n)tjw* "nouvelle lune", "fête de la nouvelle lune" - P. *pśḏ* (*pśḏ.t* "Ennéade divine"). Confusion possible avec X 6.

N 10 Variante du précédent.

N 11 Croissant de lune - I. *ỉꜥḥ* "lune", *ꜣbd* "mois" (souvent écrit) - DP *ꜥḥ* et Abr. de *wꜥḥ* "caroube".
Par confusion peut-être avec un ancien signe, I. *ššp* "paume" (mesure). Confusion avec D 24 et F 42.

N 12 Variante du précédent pour I. *ỉꜥḥ* "lune".

N 13 Demi-croissant de lune et étoile - I. *...n.t* (?) "fête du milieu du mois".

N 14 Étoile - I. *śbꜣ* "étoile", *dwꜣ.t* "étoile du matin" - PSR *dwꜣ* matin (*dwꜣ.t*

"aurore", *dwꜣ* "adorer" [au matin]) - P. *śbꜣ* (*śbꜣ* "instruire", *śbꜣ* "porte") - D. étoile, temps (*Śpd.t* "(étoile) Sothis", *wnw.t* "heure") - Abr. *dwꜣ.t* "aurore", *wnw.t* "heure".

N 15 Étoile dans un cercle - I. *dwꜣ.t* "au-delà".

N 16 Terre plate avec trois grains de sable - I. *tꜣ* "terre, pays" - P. *tꜣ* (*śštꜣ* "secret") - D. *ḏ.t* "domaine" - DP (*ḏ.t* "éternité", *ḏ.t* "serviteur").

N 17 Variante du précédent.

N 18 Ilot de sable - I. *lw* "île" - D. désert, pays étranger (*ꜣḫ.t* "horizon", *Ṯḥnw* "Libye"). Confusion avec S 26a. Différent, mais très proche de X 4 et Z 8.

N 19 Deux îlots de sable - I. *ꜣḫtj* dans *Ḥr-ꜣḫtj* "Horakhti (littéralement "Horus de l'horizon")".

N 20 Langue de terre - I. *wḏb* "banc de sable, rive" - P. *wḏb* (*wḏb* "virer"). Peut remplacer N 21.

N 21 Coin de terre - I. et Abr. *ldb* "rive, région" - D. terrains (*dml* "ville"). Peut remplacer N 20 et N 23.

N 22 Variante de N 20 et 21.

N 23 Canal d'irrigation - D. contrée irriguée, pays (*tꜣ* "pays", *mrj.t* "rive").

N 24 Domaine irrigué par des rigoles - I. *śp(ꜣ).t* "district, nome" - D. jardin, nom de région (*ḥsp* "jardin", *tꜣ-wr* "nome thinite"). Peut remplacer Aa 8, dans *ḏꜣt.t* "domaine".

N 25 Collines du désert - I. *ḫꜣś.t* "désert, pays étranger" - D. désert (*sm.t* "désert", *ḥr.t* "tombe"), pays étranger (*Rṯnw* "Rétjénou"). Sur R 12 ( ) *Ḥꜣ* "Ha" (dieu du désert).

N 26 Vallée entre deux collines de sable - I. *ḏw* "montagne" - P. *ḏw* (*ꜣbḏw* "Abydos").

N 27 Soleil surgissant à l'horizon - I. *ꜣḫ.t* "horizon".

N 28 Colline illuminée par le soleil - I. *ḫꜥ* "colline" (où apparaît le soleil), *ḫꜥl* "apparaître" - P. *ḫꜥ* (*ḫꜥr* "être en colère").

N 29 Pente sablonneuse - I. *ḳꜣꜣ* "colline" - PSR *ḳꜣ* élevé (*ḳꜣl* "être élevé", *ḳꜣw*

"hauteur") - P. *ḳ* (*ḳmꜣ* "lancer").

N 30 Colline avec buissons - I. *iꜣ.t* "butte".

N 31 Route bordée de papyrus - I. *wꜣ.t* "route, chemin" - PSR *wꜣ* lointain (*wꜣi* "être loin") - D. route, déplacement, position (*mṯn* "route", *ḥr.t* "route", *ʿr* "monter", *ʿꜣ* "ici") - DP *ḥr* (*ꞽn-ḥr.t* "(dieu) Onouris" [celui qui ramène la déesse lointaine]) - Abr. *ḥr* (*ḥrw-ḥr* "excepté"), *wꜣ* (*wꜣi r* "en venir à", littéralement "être proche de").

N 32 Motte d'argile - D. *śin* "argile" - DP *śin* (*śin* "courir"). Confusion avec F 52 et Aa 2.

N 33 ○ Grain de sable - D. sable (*šʿj* "sable"), matière granuleuse ou minérale (*pẖr.t* "remède", *mśdm.t* "galène", *nbw* "or"), rond (*ḳd* "tourner" de la poterie, "construire"). ○○○ ou ⁂ remplace Z 2 et Z 3 comme déterminatif du pluriel.

N 34 Creuset - I. *bḏ* "moule"; remplaçant un signe figurant un lingot de métal, *ḥmti* (?) "cuivre", *ḥmtj* (?) "forgeron" (à lire peut-être aussi dans certains cas *biꜣ* "métal" ?) - D. métal, objet de métal (*ḥsmn* "bronze", *ḫʿ.w* "armes", *minb* "hache").

N 35 Filet d'eau - P. *n* (à mettre en rapport avec *n.t* "eau" ?) (*ntf* "il"). Confusion avec D 35.

N 35a Trois filets d'eau - I. *mw* "eau" - PSR *mw* eau (*mwj.t* "urine") - P. *mw* (*nmw* "nain") - D. eau, liquide (*wꜣw* "vague", *śwr* "boire", *iʿi* "laver").

N 36 Canal - I. *mr* "canal", "bras d'eau" - P. *mr* > *mi* (*mri* "aimer", *minb* "hache") - D. étendue d'eau (*Ḥʿpj* "Nil en crue", *nwj* "eau, flot"). Peut remplacer N 37.

N 37 Pièce d'eau - I. *š* "lac, bassin"- P. *š* (*šmm* "être chaud"). Peut remplacer N 36; confusion avec O 39 comme déterminatif, et X 4 comme phonétique (*sn*).

N 38 Variante du précédent.

N 39 Variante de N 37.

N 40 Amalgame, N 37 sur D 54 - I. *šm* "marcher, aller".

N 41 Fosse remplie d'eau - D. puits, source, confins marécageux (*ḫnm.t* "puits", *pḥw.w* "confins marécageux"). Remplace un signe représentant la vulve comme idéogramme dans *ḥm.t* "femme", *ḥm.t* "utérus" - P. *ḥm* (*nḥm* "sauver") - D. (par confusion avec des signes représentant des lingots de métal ?) minéral, cuivre (*biꜣ*

"cuivre") - DP (*bi3.t* "caractère") - P. *bi3* (*bi3* "s'éloigner de") - Abr. *bi3w* "région minière". Confusion avec V 37 et W 10.

N 42 Variante du précédent.

O. CONSTRUCTIONS ET PARTIES D'ÉDIFICES

O 1 Plan de maison - I. *pr* "maison" - P. *pr* (*pri* "sortir") - D. bâtiment, chambre, siège (*iwnn* "sanctuaire", *ʿ.t* "chambre", *ś.t* "siège").

O 2 Monogramme, signe précédent avec T 3 - I. *pr-ḥḏ* "trésor" (littéralement "maison de l'argent").

O 3 Monogramme, signe O1 avec P 8 entouré de X 3 et W 22 - Abr. *pr.t-ḫrw* "offrande funéraire" (littéralement "sortie de voix").

O 4 Abri de campagne - I. *h* "enclos" (?) - P. *h* (*h3i* "descendre").

O 5 Mur sinueux - I. *nmi* "parcourir" - D. *mrr.t* "rue" - DP et P. *mr* (*Mr-wr* "(taureau) Mnévis") - DP *nm* (*nmi* "mugissement").

O 6 Plan d'un édifice ou d'un domaine - I. *ḥ(w).t* "palais, temple, tombe".

O 7 Monogramme. Signe précédent et X 1 - Variante du précédent.

O 8 Monogramme. Signe précédent et O 29 - Abr. *ḥ(w).t-ʿ3.t* "temple" (littéralement "grand palais").

O 9 Monogramme. Signe O 6 surmonté de V 30 - Abr. *Nb.t-ḥ(w).t* "(déesse) Nephthys".

O 10 Monogramme. Signe O 6 renfermant G 5 - Abr. *Ḥ(w).t-Ḥr* "(déesse) Hathor".

O 11 Palais - I. *ʿḥ* "palais".

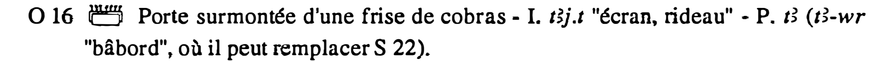
O 12 Monogramme. Signe précédent traversé par D 36 - I. *ʿḥ* "palais".

O 13 Mur surmonté d'une frise de *khekerou* - I. *wśḫ.t* "cour, salle large" - D. *śbḫ.t* "grande porte, portail", *śbḫ* "enclore".

O 14 Portion du signe précédent - Variante du précédent.

O 15 Monogramme. Variante de O 13 contenant W 10 et X 1 - I. *wśḫ.t* "cour, salle

large".



O 16 Porte surmontée d'une frise de cobras - I. *tȝj.t* "écran, rideau" - P. *tȝ* (*tȝ-wr* "bâbord", où il peut remplacer S 22).

O 17 Variante du précédent.

O 18 Chapelle vue de profil - I. *kȝr* "chapelle, naos".

O 19 Sanctuaire primitif précédé de mâts - D. et Abr. *pr-wr* "grand palais" (nom du sanctuaire prédynastique de Haute Égypte à Hiéraconpolis) - D. *itr.t šmꜥ(j).t* "conclave des sanctuaires de Haute Égypte".

O 20 Sanctuaire primitif à toit cintré - D. sanctuaire (*ḫm* "sanctuaire", *pr-nw*, *pr-nśr* noms du sanctuaire prédynastique de Basse Égypte, à Bouto, *itr.t mḥ(j).t* "conclave des sanctuaires de Basse Égypte").

O 21 Façade de sanctuaire - I. *sḥ* dans *sḥ-nṯr* "chapelle du dieu".

O 22 Pavillon supporté par une colonne - I. *sḥ* dans *sḥ-nṯr* "chapelle du dieu" - PSR *sḥ* endroit de réunion (*sḥ* "conseil", *sḥj* "conseiller") - I. *ḥb* "pavillon" - PSR *ḥb* fête (*ḥb* "fête", *ḥbj.t* "cour de fêtes") - P. *ḥb* dans *ḥb* "produit de la chasse et de la pêche".

O 23 Pavillon du jubilé royal avec double trône - I. *ḥb-śd* "jubilé royal".

O 24 Pyramide - D. et Abr. *mr* "pyramide" - D. tombes, noms de pyramides et de temples funéraires (*mꜥḥꜥ.t* "tombe", *ḳbḥ* "La pure" [nom de la pyramide de Sésostris II]).

O 25 Obélisque - D. et Abr. *tḫn* "obélisque".

O 26 Stèle - D. et Abr. *wḏ* "stèle" - D. stèle (*ꜥḥꜥw* "stèle", *is.t* "stèle frontière").

O 27 Salle à colonnes - D. salle hypostyle (*ḏȝdw* "salle d'audience", *ḫȝ* "bureau de fonctionnaire") - P. *ḫȝ* dans *ḫȝwj* "nuit".

O 28 Colonne - I. *iwn* "colonne" - P. *iwn* (*iwn.t* "arc", *Iwnw* "Héliopolis").

O 29 ou Poteau de bois - I. *ꜥȝ* "colonne" - P. *ꜥȝ* (*ꜥȝ* "âne").

O 30 Étai - D. et Abr. *sḫn.t* "support, étais".

O 31 Vantail de porte - I. *ꜥȝ* "porte" - P. *ꜥȝ* (*ꜥȝm.t* "femme asiatique") - D. ouvrir (*wn*

"ouvrir", *sn* "ouvrir").

O 32 Porte monumentale - D. et Abr. *sbꜣ* "porte monumentale" - D. porte (*sbḫ.t* "portail", *rw.tj* "double porte" du palais).

O 33 Façade de palais royal - D. façade de palais utilisée pour supporter "le nom d'Horus" du roi - D. et Abr. de *srḫ* "trône".

O 34 Verrou - I. *s* "verrou" - P. *s* (*sḫn* "embrasser"). Confusion avec R 22 (pour *ḫm*) et Aa 8 (pour *sm*).

O 35 Signe composite, verrou avec D 54 - I. *si* "s'en aller" (uniquement attesté à l'impératif *i.s* "va t'en !") - P. *s* (*sj* "qui, quoi ?", *ms* "apporter", *sbi* "aller, passer, mourir") - Abr. *sbi* "aller, passer, mourir" - de là, P. *sb* (*sbw* "butin").

O 36 Mur - I. *inb* "mur" - D. mur (*sbtj* "enceinte", *sꜣ.t* "muraille").

O 37 Mur croulant - D. détruire, être penché (*whn* "renverser", *sḥnn* "démolir", *gsꜣ* "pencher").

O 38 Angle - I. *ḳnb.t* "angle" - PSR *ḳnb* ce qui se tient dans un angle (*ḳnb.t* "tribunal", *ḳnbtj* "magistrat") - D. porte (*ꜥrr.t* "portail"), sinuosité (*mrr.t* "rue").

O 39 Bloc de pierre ou brique - D. pierre, brique (*inr* "pierre" de construction, *ꜥꜣ.t* "minéral" précieux, *ꜥbꜣ* "table d'offrande", *ḏb.t* "brique").

O 40 Escalier - D. et Abr. escalier (*rwd* "escalier", *ḫtjw* "plate-forme à degrés", *tntꜣ.t* "estrade").

O 41 Double escalier - D. lieu élevé, monter (*ḳꜣj.t* "éminence", *iꜥr* "monter").

O 42 Balustrade - PSR *šsp* protection, refuge (*šsp* "recevoir, accueillir", *šsp.t* "refuge", *šsp* "statue") - P. *sšp* < *šsp* (*sšp* "lumière", *sšp.t* "concombre").

O 43 Variante du précédent.

O 44 Emblème érigé devant le temple de Min - D. et Abr., pour une raison peu claire, *iꜣ.t* "fonction, dignité" - DP et Abr. *iꜣw.t* "bétail".

O 45 Édifice couvert d'une voûte - I. *ip.t* "gynécée, harem".

O 46 Variante ancienne du précédent.

O 47 Édifice préhistorique à Hiéraconpolis - I. *Nḫn* "Hiéraconpolis".

O 48 Variante ancienne du précédent. Confusion avec O 50.

O 49 Carrefour dans une enceinte - I. *niw.t* "ville" - D. ville, région habitée (*W3s.t* "Thèbes", *Km.t* "Égypte").

O 50 Aire couverte de grains - D. de *sp.t* "aire de battage" - DP *sp* (*sp* "fois", *spi* "être de reste"). Pour , cf. M 4.

O 51 Grenier - D. et Abr. *šnw.t* "grenier".

P. BATEAUX ET PARTIES DE BATEAUX

P 1 Bateau - D. et Abr. des désignations de bateaux (*dp.t, imw, k3k3w*) - D. naviguer (*n*ꜥ*i* "naviguer", *ḫdi* "descendre" le Nil, *ḫnti* "remonter" le Nil).

P 1a Bateau retourné - D. et Abr. *pn*ꜥ "renverser".

P 2 Bateau avec voile déployée - D. et Abr. *ḫnti* "remonter" le Nil, "voyager vers le Sud".

P 3 Barque sacrée - D. et Abr. des désignations de barques sacrées (*wi3, nšm.t*) - D. des navigations divines (*d3i* "traverser").

P 4 Barque de pêche avec filet - I. *wḥ*ꜥ "pêcheur" - P. *wḥ*ꜥ (*wḥ*ꜥ "délier", *wḥ*ꜥ*.t* "scorpion").

P 5 Voile - I. *ṯ3w* "vent", "souffle", *nfw* "marin" - D. voile (*ḥt3* "voile"), vent (*mḥj.t* "vent du nord", *d*ꜥ*w* "tempête"), respirer (*šnšn* "respirer").

P 6 Mât à échelle - PSR ꜥ*ḥ*ꜥ dresser (ꜥ*ḥ*ꜥ "être debout", ꜥ*ḥ*ꜥ "stèle").

P 7 Signe précédent traversé par D 36 - Variante du précédent.

P 8 Rame - D. rame (*wšr, ḥp.t* "rame") - DP *ḥp.t* "course" - P., pour une raison inconnue, *ḫrw* (*ḫrw* "voix", *ḫrwj* "ennemi", *m3*ꜥ*-ḫrw* "juste de voix").

P 9 Monogramme. Signe précédent traversé par I 9 - Abr. dans *ḫrw(j).f(j)* "dit-il".

P 10 Rame - gouvernail - D. *ḥmw* "rame - gouvernail", *ḥmj* "pilote".

P 11 Piquet d'amarrage - D. amarrer, fixer (*mni.t* "piquet d'amarrage", *mni* "aborder, mourir", *mni* "marier"). Confusion avec T 14.

Q. MOBILIER DE LA MAISON ET DE LA TOMBE

Q 1 Siège - I. *ś.t* "siège, place" - P. *ś.t* (*mꜣś.t* "cuisse", *(ꜣ)ś.t* "Isis"), *wś* (*Wśìr* "Osiris") - I. *ḥtm.t* "chaise" - P. *ḥtm* (*ḥtm* "périr").

Q 2 Chaise à porteurs. Forme plus récente du précédent utilisée pour *ś.t* "siège" et *Wśìr* "Osiris".

Q 3 Natte ou tabouret de jonc - I. *p* "base, appui" - P. *p* (*pnw* "souris").

Q 4 Chevet - D. *wrś* "chevet".

Q 5 Coffre - D. coffre, boîte (*ꜥfd.t* "coffre", *hn* "boîte").

Q 6 Cercueil - D. et Abr. *ḳrśw* "cercueil", *ḳrś* "enterrer", *ḳrś.t* "enterrement".

Q 7 Brasero fumant - D. feu, chaleur, cuire (*ḫ.t* "feu", *śḏ.t* "flamme", *śrf* "chaud", *pśì* "cuire") - Abr. pour *pśì*, *ḫ.t* et *śrf*.

R. MOBILIER SACRÉ ET MATÉRIEL DE CULTE

R 1 Table avec offrandes - D. et Abr. *ḫꜣw.t* "table d'offrandes".

R 2 Table avec tranches de pain - Variante du précédent.

R 3 Guéridon avec offrandes - D. et Abr. *wdḥw* "table d'offrandes".

R 4 Pain sur une natte - I. *ḥtp* "table d'offrandes" - PSR *ḥtp* offrande et ses effets (*ḥtp* "être satisfait, satisfaire, se reposer, être en paix", *ḥtp.w* "offrandes").

R 5 Encensoir - I. *kꜣp* "encenser" - P. *k(ꜣ)p* (*kꜣp* "harem", *Kpnì* "Byblos").

R 6 Variante du précédent.

R 7 Gobelet brûle-encens - D. et Abr. *śnṯr* "encens". Confusion avec W 10a, en compagnie de E 10 ou G 29, pour P. *bꜣ* - P. *ìt* dans *ìt-nṯr* ( ), par confusion avec X 2.

R 8 Emblème divin - I. *nṯr* "dieu" - PSR *nṯr* divin (*nṯri* "être divin", *śnṯr* "encens" [matière qui rend divin]) - D. divinité (*Pśḏ.t* "Ennéade").

R 9 Amalgame. Signe précédent sur V 33 - I. *bd* "natron" - D. natron (*bd*, *ḥsmn*).

R 10 Monogramme. Signe R 8 combiné avec T 28 et une partie de N 25 (parfois absente) - I. *ẖr(.t)-nṯr* "nécropole".

R 11 Fétiche sacré d'Osiris - I. *ḏd* "pilier-*djed*" - PSR *ḏd* être stable (*ḏd(i)* "rester", *ḏd.t* "stabilité") - P. *ḏd* (*Ḏdw* "Bousiris").

R 12 Pavois - D. *ỉ3.t* "pavois". Peut servir de support à des symboles et des images divines (cf. D 29, E 18, G 7, G 26, N 25, R 13).

R 13 Faucon Horus perché sur un pavois orné d'une plume - I. *imn.t* "Ouest" et dérivés, *wnmj* "droit".

R 14 Variante récente du précédent.

R 15 Emblème de l'Est - I. *ỉ3b.t* "Est" et dérivés, y compris dans *ỉ3bj* "gauche" - P. *3b* (*3bḏw* "Abydos"), par confusion avec U 23.

R 16 Tige de papyrus surmontée de deux plumes - I. *wḫ* "fétiche-*oukh*" de la ville de Cusae.

R 17 Fétiche d'Abydos - I. *T3-wr* "nome thinite".

R 18 Signe précédent sur N 24 - Variante du précédent.

R 19 Sceptre-*ouas* (S 40 surmonté d'une plume), emblème du IVe nome de Haute Égypte - I. *W3s.t* "Thèbes" (ville et nome).

R 20 Emblème de la déesse Séshat (rosette sur une hampe et surmontée de cornes) - I. *Šš3.t* "Séshat".

R 21 Signe précédent dans une forme plus ancienne, avec deux plumes - Variante du précédent.

R 22 Emblème du dieu Min (deux mollusques fossiles ?) - I. *Mnw* "Min", *ḫm* "Létopolis" - P. *ḫm* "sanctuaire".

R 23 Signe précédent dans une forme plus ancienne.

R 24 ou Emblème de la déesse Neith (deux arcs entrecroisés dans leur étui) - I. *N.t* "(déesse) Neith".

R 25 Signe précédent dans une forme plus ancienne.

S. COURONNES, VÊTEMENTS, SCEPTRES

S 1 Couronne blanche de Haute Égypte - D. et Abr. de *ḥḏ.t* "la (couronne) blanche" - D. autres désignations de cette couronne (*šmʿ.ś* "la [couronne] du Sud", *wrr.t* "la grande [couronne]").

S 2 Signe composite. Signe précédent sur V 30 - Variante du précédent.

S 3 Couronne rouge de Basse Égypte - D. et Abr. de *dšr.t* "la (couronne) rouge" - D. autres désignations de cette couronne (*n.t* et *mḥ.ś* "la [couronne] du Nord") - P. *n* (*n* "de [génitif indirect]"). Peut remplacer le signe de l'abeille L 2 pour *bitj* "roi de Basse Égypte " ( ).

S 4 Signe composite. Signe précédent sur V 30 - Variante du précédent.

S 5 Pschent - D. *śḫm.tj* "les deux puissantes" (qualification des deux couronnes); l'expression *pꜣ śḫm.tj* a donné ψχέντ "pschent".

S 6 Signe composite. Signe précédent sur V 30 - D. et Abr. *śḫm.tj* "les deux puissantes" (pschent) - D. *wrr.t* "la grande (couronne)".

S 7 Couronne bleue - D. et Abr. *ḫprš* "couronne bleue".

S 8 Couronne-*atef* - D. et Abr. *ꜣtf* "couronne-*atef*".

S 9 Double plume - D. et Abr. *šw.tj* "deux plumes" (coiffure divine).

S 10 Bandeau de tête - I. *mḏḥ* "bandeau" - P. *mḏḥ* (*mḏḥ* "tailler du bois", *mḏḥw* "charpentier") - D. *wꜣḥ* "couronne, guirlande".

S 11 Collier de perles - D. et Abr. *wśḫ* "collier (large)" - D. *śwśḫ* "élargir".

S 12 Collier d'or - I. *nbj.t* "collier d'or", *nbw* "or" - PSR *nb* or (*nbj* "orfèvre", *nbi* "dorer", *Nb.t* "Ombos" [littéralement "ville de l'or"]) - D. métaux précieux (*ḏʿm* "électrum", *ḥḏ* "argent").

S 13 Monogramme. Signe précédent avec D 58 - I. *nbi* "dorer, façonner" - Peut remplacer le signe précédent comme PSR *nb*.

S 14 Monogramme. Signe S 12 combiné avec T 3 - Abr. *ḥḏ* "argent".

S 14a Monogramme. Signe S 12 combiné avec S 40 - Abr. *ḏʿm* "électrum".

S 15 Pectoral en perles de verre ou faïence - I. *ṯḥn.t* "faïence, verre" - PSR *ṯḥn* briller (*ṯḥn* "étinceler", *ṯḥn* "nom d'une huile") - P. *ṯḥn* (*Ṯḥnw* "Libyens").

S 16 Variante ancienne du précédent.

S 17a Devanteau de perles - I. *šsm.t* "devanteau de perles de malachite" - PSR *šsm* malachite (*šsm.t* "malachite", *Šsm.t* "Saft el-Hennah", *Šsmt.t* "(déesse) Shésemtet").

S 18 Collier de perles à contrepoids - D. et Abr. *mnỉ.t* "collier-*ménat*" (lié au culte d'Hathor).

S 19 Sceau cylindre attaché à un collier - I. *śḏ3wtj* ou *ḫtmw* "chancelier" (celui qui scelle).

S 20 Sceau cylindre attaché à un cordon - I. *ḫtm* "sceau" - PSR *ḫtm* sceller (*ḫtm* "sceller", *ḫtmj* "fabricant de sceaux"), objet scellé (*ḫtm* "forteresse" [endroit fermé], *ḫtm.t* "contrat") - D. sceau, sceller (*śḏ3j.t*, *ḏbʿ.t* "diverses sortes de sceaux") - D. et Abr. *šʿtj*, puis *snwj* "unité monétaire d'un douzième de *deben*". Peut remplacer le précédent dans *śḏ3wtj bỉtj*, et E 31 pour *s3ḥ*.

S 21 Anneau - D. anneau (*ỉwʿw* "anneau", *sšw* "disque de métal").

S 22 Noeud réunissant sur l'épaule les deux bretelles d'un vêtement - I. *śṯ.t* "habillement" (époque grecque) - P. *śṯ/śt* (*Śṯ.t* "Asie", *Śṯj.t* "(déesse) Satis", *śtw.t* "rayons") - I. ou D., pour raison inconnue, dans ou *t3-wr* "bâbord".

S 23 Deux flagellums unis à l'anneau *šn* (réinterprétation d'un ancien signe) - PSR *dmḏ* unir (*dmḏ* "réunir, rassembler", *dmḏ* "total", *dmḏw.t* "foule") - P. *dm* (*dm* "aiguiser").

S 24 Noeud - I. *ṯs.t* "noeud" - PSR *ṯs* nouer (*ṯs* "nouer", *ṯs.t* "équipe", *ṯsw* "banc de sable" [entrave à la circulation]) - P. *ṯs* (*ṯsm* "chien").

S 25 Vêtement - P. (?) *ʿ3w* "barbarophone, étranger, interprète".

S 26 Pagne - D. et Abr. *šndj.t* "pagne royal".

S 26a Pièce d'étoffe - I. *d3iw* "ballot d'étoffe, vêtement".

S 27 Étoffe avec franges - D. et Abr. *mnḫ.t* "vêtement".

S 28 Étoffe frangée unie à S 29 - D. vêtement, vêtir, dévêtir (*ḥbś* "vêtement", *ḥbś*

"vêtir", *ḥ3p* "couvrir, cacher", *ḥ3j* "nu").

S 29 Étoffe pliée - P. pour raison inconnue *ś* (*ś'ḥ* "rassembler") - Abr. pour *ś(nb)* dans *'(nḫ) (w)ḏ3 ś(nb)*" qu'il vive, soit prospère et en bonne santé".

S 30 Monogramme. Signe précédent traversé par I 9 - P. *śf* dans *śf* "hier".

S 31 Monogramme. Signe S 29 combiné avec U 1 - P. *śm3* (*śm3* "taureau de combat").

S 32 Pièce de tissu frangé - I. *śi3.t* "pièce de tissu" - P. *śi3* (*śi3* "reconnaître").

S 33 Sandale - I. *ṯb.t* "sandale" - PSR *ṯb* chausser (*ṯbw* "cordonnier", *ṯb* "être chaussé").

S 34 Noeud magique ou étui phallique ? - I. *'nḫ* "objet figuré par ce signe", *'nḫ* "miroir" (dont la forme évoque le signe) - PSR *'nḫ* vivre (*'nḫ* "vivre", *'nḫ(w)* "citoyen" [littéralement "le vivant"]).

S 35 Parasol en plumes d'autruche - I. *šw.t* "ombre", *šw* "protection" - D. *śrj.t* "enseigne" (militaire).

S 36 Variante du précédent. Utilisé aussi dans = *Ḥpwj* "Hépouy" (dieu personnifiant les deux éventails royaux).

S 37 Petit éventail - I. *ḫw* "éventail".

S 38 Houlette - I. *ḥḳ3.t* "bâton, sceptre" - PSR *ḥḳ3* gouverner (*ḥḳ3* "prendre le pouvoir", *ḥḳ3* "souverain", *ḥḳ3.t* "souveraineté") - P. *ḥḳ3* (*ḥḳ3.t* "mesure [à grains]"). Peut remplacer S 39.

S 39 Houlette - I. *'w.t* "bâton de berger" - PSR *'w.t* "petit bétail".

S 40 Sceptre avec tête de l'animal de Seth (?) - I. *w3ś* "sceptre-*ouas*" - P. *w3ś* (*w3śi* "tomber en ruines"). Peut remplacer S 41.

S 41 Variante du précédent - I. *ḏ'm* "sceptre-*djam*" - P. *ḏ'm* (*ḏ'm* "électrum").

S 42 Sceptre, emblème de puissance - I. *'b3* "sceptre-*âba*" - P. *'b3* (*'b3* "stèle") - I. *śḫm* "sceptre-*sékhem*" - PSR *śḫm* avoir puissance (*śḫm* "être puissant", *śḫm.t* "puissance") - I. *ḫrp* "sceptre-*kherep*" - PSR *ḫrp* diriger (*ḫrp* "conduire, contrôler", *ḫrp* "administrateur, contrôleur"). Peut remplacer D 44 pour *ḫrp*, et Y 8 pour *śḫm*.

S 43 Canne - I. *mdw* "canne, bâton" - P. *mdw/md* (*mdw* "parler", *md.t* "parole").

S 44 Signe précédent avec S 45 - I. *ꜣmś* "sceptre-*ames*", "massue".

S 45 Fléau (flagellum) - D. et Abr. *nḫꜣḫꜣ* "flagellum".

T. ARMES, CHASSE, BOUCHERIE

T 1 Massue à tête disquoïde - I. *mnw* "massue" - P. *mnw* (*Śwmnw* "(ville de) Souménou"), *mn* dans *m n.k* "prends, quant à toi !".

T 2 Massue à tête piriforme, penchée - D. abattre (*śḳr* "frapper", *ḥwi* "frapper").

T 3 Massue à tête piriforme, verticale - I. *ḥḏ* "massue" - P. *ḥḏ* (*ḥḏ* "être blanc, brillant") - D. corps de troupes (*śkw* "troupes").

T 4 Idem, mais avec lanière - Variante du précédent.

T 5 Monogramme. Combinaison de I 10 et T 3 - Variante de T 3 pour *ḥḏ*.

T 6 Monogramme. Combinaison de I 10 (deux fois) et T 3 - P. *ḥḏḏ* (*ḥḏḏw.t* "brillance").

T 7 Hache - I. *mḏḥ* "charpenter", *mḏḥw* "charpentier" - D. *mib.t* "hache".

T 7a Hache d'un type plus récent - D. *ꜣkḥw* "hache".

T 8 Poignard - P. *tp*, d'un ancien mot *tp* "poignard", (*tp* "sur", *tpj* "premier").

T 8a Poignard d'un type plus récent - D. *b(ꜣ)gśw* "poignard".

T 9 Arc - I. *pḏ.t* "arc" - PSR *pḏ* tendre l'arc (*pḏ* "tendre", *pḏtj* "barbare" [archer]) - P. *pḏ* (*pḏi* "aiguiser").

T 9a Variante archaïque du précédent.

T 10 Arc composite - D. *iwn.t* "arc". Peut remplacer T 9, à partir du Moyen Empire.

T 10a Variante archaïque du précédent (arc resté en usage chez les Nubiens) - I. *Tꜣ-sti* "Nubie" (littéralement "pays de l'arc") - PSR *sti* Nubie (*sti* "nubien", *sti* "minéral") - D. *śšr* "tirer" à l'arc ou un liquide, d'où "traire" - DP *śšr* "recouvrir, boucher". Confondu avec D 20 et U 31 à cause du hiératique.

T 11 Flèche - I. *šśr* "tuer avec une flèche" - D. flèche, tirer (*šśr* "flèche", *šśr* dérivé par métathèse de *šśr* > *śḫr* "tirer, étendre, recouvrir, enduire, traire", *ʿḥ3w* "flèche") - P. *šśr* "sorte de lin" (cf. *šśrw*), *swn/sin* ou *śwn/śin* (sans doute tiré d'un mot *swn* "flèche" attesté à l'époque grecque) (*swnw* "médecin", *śwn.t* "prix").

T 12 Corde d'arc - I. *rwḏ* "corde d'arc" - PSR *rwḏ* solide (*rwḏ* "être solide", *rwḏ.t* "pierre résistante") - P. *rwḏ* > *rwd* > *rd* (*rwd* "administrateur", *rwd* "escalier", *rd* "croître") - D. de *3r* "retenir" - DP *3r* > *3i* (*d3r* "réprimer", *m3r* "malheureux").

T 13 Deux pièces de bois assemblées (objet appelé *pḏ-ʿḥʿ* ?) - P., pour raison inconnue, *rś* (*rś* "veiller", *rśw* "veilleur").

T 14 1) Bâton de jet - I. *ʿmʿ3.t* "bâton de jet", *ḳm3* "lancer" - P *ḳm3* "créer" et dérivés (souvent suivi de G 41) - D. lever (*ṯni* "lever, distinguer") (souvent suivi de G 41) - DP *ṯn* (*mṯn* "chemin")

2) massue des peuples voisins de l'Égypte - I. *Ṯḥnw* "Libyens", *ʿ3m* "Asiatiques" - P. *ṯḥn* (*ṯḥnn* "se réjouir") - D. peuples étrangers (*Nḥśj* "Nubien", *wḥj.t* "tribu").

Confusion avec D 50 dans *mtr* "attester", M 3 dans *ḏʿr* "chercher", P 11 dans *mni* "accoster", T 13, Aa 26 dans *śbi* "rebelle".

T 15 Variante ancienne du précédent.

T 16 Cimeterre - D. et Abr. *ḫpš* "cimeterre".

T 17 Char - D. et Abr. *wrrj.t* "char".

T 18 Bâton auquel est fixé un couteau (équipement du serviteur) - I. *šmś* "suivre, servir".

T 19 Tête de harpon en os - I. *ḳś* "os" - P. *ḳś* (*ḳśn* "pénible"), *ḳrś* (*ḳrś* "enterrer" et dérivés) - I. *gn* "graver" - PSR *gnw* graver (*gnw.t* "annales", *gnwtj* "sculpteur") - P. *gn* (*gnw* "loriot") - D. os, ivoire (*3b* "ivoire"), et objets tubulaires (*twr* "roseau") - DP *twr* "respecter".

T 20 Variante ancienne du précédent.

T 21 Harpon à une pointe - I. *wʿ* "un" - PSR *wʿ* unité (*wʿtj* "unique", *wʿʿw* "solitude") - P. *wʿ* (*wʿtj* "chèvre").

T 22 Flèche à deux barbes - I. *śnw* "deux" - PSR *śn* dualité (*śn* "frère") - P. *śn* (*śn* "respirer").

T 23 Variante récente du précédent.

T 24 Filet de pêche - I. *iḥ/ʿḥ* "filet" - P. *iḥ/ʿḥ* (*ʿḥ.t* "champ", *ʿḥwtj* "cultivateur").

T 25 Flotteur constitué de deux bottes de jonc - I. *ḏbꜣ* "flotteur" - P. *ḏbꜣ* (*ḏbꜣ* "remplacer, récompenser", *ḏbꜣ* "vêtements", *ḏbꜣ.t* "sarcophage").

T 26 Piège à oiseaux - I. *śṯu* "pièger" - P. *śḫt* (*śḫt* "tisser").

T 27 Variante ancienne du précédent.

T 28 Billot de boucher - PSR, pour raison peu claire, *ẖr* "sous" et dérivés (*ẖr* "sous", *ẖr.t* "part, possession", *mẖrw* "terrain bas").

T 29 Signe précédent surmonté de T 30 - I. *nm.t* "abattoir, boucherie".

T 30 Couteau - I. *dm.t* "couteau", *dś* "couteau" - PSR *dm* être affilé, aiguiser (*dm* "aiguiser", *dm* "parler de manière saillante, élogieuse") - D. couper (*šʿd* "couper", *ḫti* "graver").

T 31 Affiloir - PSR (d'un ancien idéogramme *śšm* désignant l'affiloir ?) *śšm* couper (*śšm* "boucher", *śšm* "répartition") - P. *śšm* (*śšm* "conduire" et dérivés).

T 32 Signe composite. Signe précédent sur D 54 - Variante du précédent pour *śšm* "conduire" et dérivés.

T 33 Affiloir - I. *śšm* (?) "boucher".

T 34 Couteau de boucher - I. *nm* "couteau" - P. *nm* (*nmi* "traverser", *nmi* "crier").

T 35 Variante du précédent.

U. INSTRUMENTS AGRICOLES ET OUTILS DIVERS

U 1 Faucille - I. *mꜣ* "poupe en forme de faucille" - P. *mꜣ* (*tmꜣ* "natte") - D. récolter (*ꜣsḫ* "couper", *ẖꜣb* "faux").

U 2 Variante du précédent.

U 3 Signe composite formé de U 1 et D 4 - P. *mꜣ* dans *mꜣꜣ* "voir" et dérivés.

U 4 Signe composite formé de U 1 et Aa 11 - P. *mꜣʿ*, dans *mꜣʿ.t* "vérité".

U 5 Variante du précédent.

U 6 Houe - P. *mr*, pour raison inconnue, (*mri* "aimer") - D. retourner la terre (*ḫbś* "houer, cultiver", *ʿḏ* "détruire"). Peut remplacer U 8 pour P. *ḥn*.

U 7 Variante du précédent.

U 8 Houe sans lien - I *ḥnn* "houe" - P. *ḥn* (*ḥnwtj* "serviteur").

U 9 Mesure à grains (environ 4,5 litres) d'où s'échappe du grain - D. et Abr. *ḥḳꜣ.t* "mesure à grains" - D. céréales (*bd.t* "épeautre", *śšr* "blé"), mesure (*ḫꜣi* "mesurer").

U 10 Signe composite. Mesure à grains sous N 33 - I. *it* "orge". Peut remplacer U 9 comme D. des céréales.

U 11 Signe composite. S 38 et U 9 - Abr. *ḥḳꜣ.t* "mesure à grains (environ 4,5 litres)".

U 12 Signe composite. D 50 et U 9 - Même emploi que le précédent.

U 12a Fourche - D. *ʿb(w).t* "fourche" - D. et Abr. *śḏb* "obstacle" - DP *śḏb* "rendre à la vie".

U 13 Charrue - D. et Abr. *hb* "charrue" et *hbi* "fouler" - P. *hb* (*hbnj* "ébène") - D. labourer (*śkꜣ* "labourer") - D. et Abr. *pr.t* "semence" - D. et Abr. *šnʿ* (par confusion avec U 14).

U 14 Deux pièces de bois assemblées (appareillage destiné à redresser ou courber une pièce de bois ?) - P. *šnʿ*, tiré du nom de l'appareil ? (*šnʿw* "magasin, grenier") - PSR et D. repousser, contraindre, mettre de côté (*šnʿ* "repousser") - DP *šnʿ* "orage". En hiératique, confusion avec E 23. Disparaît au profit de U 13 dès l'Ancien Empire.

U 15 Traîneau - I. *tm.t* "traîneau" - P. *tm* (*tm* "périr").

U 16 Traîneau à tête de chacal avec une charge - D. *wnš* "traîneau" - P. *biꜣ* pour raison inconnue dans *biꜣ* "merveille" et dérivés.

U 17 Pic creusant un bassin - I. *grg* "fonder, établir" - P. *grg* (*grg* "prendre au filet", *grg* "mensonge").

U 18 Variante ancienne du précédent.

U 19 Herminette - I. *nw.t* "herminette" - P. *nw* (*nwḥ* "corde").

U 20 Variante ancienne du précédent.

U 21 Herminette entaillant un morceau de bois - I. *śtp* "couper, prélever" - PSR *śtp* choisir (*śtp.t* "choix", *śtp* "pièces de vêtement, haillons").

U 22 Ciseau court - I. *mnḫ* "ciseau", *mnḫ* "manier le ciseau" - PSR *mnḫ* bien ajusté, de là précis (*mnḫ* "efficace", *mnḫw* "excellence").

U 23 Ciseau long - P., pour raison inconnue, *ꜣb* et *mr* (*ꜣbi* "désirer", *mr* "être malade").

U 24 Trépan pour forer la pierre - I. *ḥmi* "forer" - PSR *ḥm* technique, art (*ḥm.t* "travail, technique", *ḥmww* "artisan").

U 25 Variante ancienne du précédent.

U 26 Trépan pour perforer les perles - I. *wbꜣ* "creuser, ouvrir" - PSR *wbꜣ* percer, ouvrir (*wbꜣ* "avant-cour", *wbꜣ.t* "ouverture") - P. *wbꜣ* "serviteur".

U 27 Variante du précédent.

U 28 Outil pour faire le feu - I. *ḏꜣ* "briquet" - P. *ḏꜣ* (*ḏꜣi* "traverser") - Abr. *(w)ḏꜣ* dans *ꜥ(nḫ) (w)ḏꜣ ś(nb)* "qu'il vive, soit prospère et en bonne santé".

U 29 Variante du précédent.

U 30 Four de potier - I. *tꜣ* "four" - PSR *tꜣ* chaud (*tꜣ* "chaud", *tꜣw* "chaleur") - P. *tꜣ* (*štꜣ* "caché, mystérieux").

U 31 Signe indéterminable (instrument de boulanger ?) - I. *ḫnr* retenir (*ḫnrt* "endroit clos", *ḫnr* "harem") - D. retenir (*rtḥ* "retenir", *itḥ* "prison") - Abr. *rtḥ* (*rtḥ* "contraindre", *rtḥtj* "boulanger"). Confusion due au hiératique avec D 19, D 20 et Aa 32.

U 32 Pilon et mortier - D. broyer, piler (*śḥm* "broyer"), sel (*ḥmꜣ.t* "sel"), pesant (*dnś* "lourd", *wdn* "lourd") - DP et Abr. *smn* (*ḥsmn* "natron", *ḥsmn* "bronze"), puis *mn*, venant sans doute de son emploi comme D. dans *smn* "presser", (*mn* "être stable").

U 33 Pilon - I. *ti.t* "pilon" - P. *t(i)* (*itj* "souverain", *ḥtś* "achever") - D. pesant, lourd (*wdn*, *dnś* "lourd, pesant").

U 34 Fuseau - I. *ḫśf* "filer" - P. *ḫśf* (*ḫśf* "repousser", *ḫśfw* "approche").

U 35 Monogramme. Signe précédent avec I 9 - Variante du précédent.

U 36 Bâton de foulon - I. *ḥmww* "foulon" - P. *ḥm* (*ḥm* "serviteur", *ḥm* "majesté").

U 37 Rasoir - D. raser (*ḫꜥḳ* "raser", *ḫꜥḳw* "barbier") - Abr. *ḫꜥḳw* "barbier".

U 38 Balance - D. balance (*mḫꜣ.t* "balance", *mḫꜣ* "peser") - Abr. *mḫꜣ.t* "balance".

U 39 Support de balance - I. *wṯs* "support" - PSR (*w*)*ṯs* maintenir haut (*wṯs.t* "chaise à porteur", *wṯs* "soulever, porter", *ṯsi* "soulever, porter") - DP *wṯs* (*wṯs* "exprimer, énoncer") - *ṯs* (*ṯsi* "blâmer", *ṯs.t* "pleureuse").

U 40 Forme semi-hiératique du précédent. Même emploi, mais aussi confusion due au hiératique avec T 13.

U 41 Peson de la balance - D. *tḫ* "peson".

V. CORDES, VANNERIE, CORBEILLES

V 1 Pelote de cordes - D. cordes et activités liées à son emploi (*nwḥ* "corde", *ṯs* "nouer", *itḥ* "traîner", *šni* "encercler", *šnw* "filer") - DP *šn* (*šnṯ.t* "querelle") - Abr. *š(n).t* "cent".

V 2 Corde enroulée tirant sur un morceau de bois (?) - I. *sṯꜣ* "traîner, tirer" - PSR *sṯꜣ* (*sṯꜣ.t* "coffre-traîneau") - P. *sṯꜣ* tirer (*sṯꜣ* "aroure", *sṯꜣ.t* "tissage") - D., pour raison inconnue, *ꜣs* "se hâter".

V 3 Signe analogue au précédent, mais avec trois cordes - P. *sṯꜣw* dans *r-sṯꜣw* "nécropole de Memphis".

V 4 Lasso - P. *wꜣ* (*wꜣ.t* "chemin"), provenant sans doute d'un I. *wꜣ.t* "corde".

V 5 Boucle de cordes - D. et Abr. de *snṯ* "plan", *snṯi* "fonder", *snṯ.t* "fondation" (activité dans laquelle le cordeau jouait un rôle essentiel).

V 6 Corde avec les extrémités vers le haut - I. *šs* "corde" - P. *šs* (*šs* "albâtre", *išš.t* "quoi ?") - D. vêtement (*išjw.t* "haillons"), surtout fréquent au Nouvel Empire. Confusion due à l'hiératique avec V 33.

V 7 Corde avec les extrémités vers le bas - P. *šn* (*šnꜥ* "repousser"), peut-être d'un emploi idéographique du signe dans *šni* "encercler".

V 8 Variante rare du précédent.

V 9 Cartouche rond - D. entourer (*šni* "entourer", *šnw* "circuit", *šn* "anneau").

V 10 Cartouche allongé - D. entourer (*šni* "entourer", *šnw* "circuit"), cartouche dans *mnš* "cartouche", signe servant à entourer les "prénom" et "nom" du roi, de là D. et Abr. *rn* "nom".

V 11 Signe sans doute réinterprété comme un demi-cartouche, mais recouvrant apparemment des signes à l'origine distincts - D. (et DP ?) (*pḫ3* "fendre, purger", *dni* "contenir, repousser" et dérivés, *dni* "partager" et dérivés).

V 12 Bandeau - I. *ʿrḳ* "corde" - PSR *ʿrḳ* boucler (*ʿrḳ* "jurer [se lier par un serment]", *ʿrḳ* "attacher", mais aussi "achever", de là *ʿrḳ* "comprendre, être intelligent", *ʿrḳj* "dernier jour du mois") - D. lier (mots appartenant à la famille de *ʿrḳ*; *fḫ* "délier"; *šśd* "bandeau"; *šfdw* "rouleau de papyrus lié", de là D. associé à l'écrit *śnn* "copie"; *šʿ.t* "lettre") - DP de *Fnḫw* "peuples des Fénékhou", où il remplace le signe V 1- D. dans *fnḫ.w* "cordes".

V 13 Cordes servant à entraver un animal - P. *ṯ* pour raison inconnue (*3ṯp* "porter").

V 14 Variante du précédent.

V 15 Amalgame. Signe précédent sur D 54 - I. *iṯi* "saisir".

V 16 Corde à plusieurs noeuds servant d'entrave - I. *s3* "entrave" - P. *s3* (*s3* "protection", *S3wtj* "Assiout").

V 17 Abri de berger, fait de papyrus - I. *s3* "protection" - P. *s3* "troupe".

V 18 Variante du précédent.

V 19 Entrave pour le bétail faite d'une corde fixée à une barre de bois - I. *mḏ.t* "étable" - D. tressé (*tm3* "natte", *ḫ3r* "sac [comme mesure de capacité]", *ḳn* "natte", *šṯ* "sac") - DP *tm3*/*ṯm3* (*tm3* "cadastre" ?), *šṯ* (*šṯj.t* "sanctuaire de Sokaris", "crypte"). Par confusion avec un signe de forme voisine disparu, D. de *k3r* "chapelle".

V 20 Même signe que le précédent, sans la barre de bois - P. *mḏ* dans *mḏ* "dix".

V 21 Monogramme. Signe précédent avec I 10. I. *mḏ.t* "étable" - P. *mḏ* (*mḏ.t* "profondeur").

V 22 Fouet - P. *mḥ* (sans doute tiré du nom du fouet) (*mḥ* "saisir", *mḥj.t* "flot").

V 23 Fouet. Forme ancienne du précédent.

V 24 Corde enroulée sur un bâton - P. *wḏ*, pour raison inconnue, (*wḏ* "ordonner", *wḏḥ* "table d'offrandes").

V 25 Variante récente du précédent.

V 26 Navette de tisserand - I. *ʿḏ* "navette" - DP *ʿḏ*/*ʿd* (*ʿḏ* "être sain"); *ʿnḏ*/*ʿnd* dans *ʿnḏ.t* "barque solaire du matin".

V 27 Variante ancienne du précédent.

V 28 Mèche de corde - I. *ḥʿ.t* "mèche" - P. *ḥ* (*ḥnʿ* "avec", *nḥḥ* "éternité") - D. luminaire (*tkꜣw* "torche").

V 29 Balai fait de fibres de lin - PSR *śk* "balayer" (vient sans doute du nom de la balayette *śkı͗*) - P. *śk* (*śkı͗* "périr") - *wꜣḥ* (*wꜣḥ* "placer") pour raison inconnue - D. *ḫśr* "écarter". Confusion avec M 1 comme D. de *mʿr* "réussi".

V 30 Corbeille - I. *nb.t* "corbeille" - P. *nb* (*nb* "maître").

V 31 Corbeille avec anse à droite - P. *k* pour raison inconnue (*kj* "autre").

V 31a Corbeille avec anse à gauche. Forme hiéroglyphique rare par contamination avec le signe hiératique, inversé en raison du sens de la lecture de cette écriture.

V 32 Flotteur attaché à la corde du harpon - I. *mśnw* "harponneur", *mśn* "lieu de culte d'Horus à Edfou" (dieu harponneur) - D. *gꜣw.t* "bottes, gerbes, faisceaux" - DP *gꜣw* "être étroit".

V 33 Sac en lin - I. *śšr* > *śšr* "lin" - P. *śšr* (*śšr* "chose", *śšr* "grain") - P. *g* pour raison inconnue (*wgg* "manque", *Gbtj.w* "Coptos") - D. lier (*ʿrḳ* "lier", *ʿrf* "sac", *ʿrf* "enfermer"), parfum contenu dans le sac de lin (*śtj* "parfum"). Confusion due au hiératique avec V 6.

V 34 Forme récente du précédent.

V 35 Forme ancienne de V 33.

V 36 Étui - I. *ḥn* "réceptacle" - DP *ḥn* (*ḥn.t* "occupation", *ḥn* "ordonner, organiser") - Abr. *ḫntj* "extrémité" (duel apparent).

V 37 Bol attaché et scellé au sommet - P. *ı͗dr* "troupeau", *ı͗dr* "éloigner" - D. coudre, lier (*ı͗dr* "suture"), enfermer (*šnʿ* "magasin", *ʿrf* "enfermer"). Confusion avec N 41 dans *ı͗d.t* "vulve", "vache".

V 38 Incision pratiquée dans le flanc du défunt pour la momification - D. de *wt* "bandelette, suaire". Sera remplacé par Aa 2.

V 39 Amulette en forme de noeud - I. *tl.t* "amulette-*tit*" (en relation avec Isis).

W. VASES

W 1 Jarre à huile scellée - D. huile, onguent (*mrḥ.t, mḏ.t*) - Abr. *mrḥ.t*.

W 2 Jarre à huile non scellée - I. *bꜣś* "jarre" - P. *bꜣś* (*Bꜣśt.t* "(déesse)Bastet", *Bꜣś.t* "Bubastis").

W 3 Bassin d'albâtre destiné aux libations - D. albâtre (*šś*), fête (*ḥb* "fête", *ḥb.t* "livret du rituel", *wꜣg* "fête-*ouag*") - Abr. *ḥb.t* dans *ẖrj-ḥb.t* "porteur du rituel".

W 4 Signe composite, signe précédent supportant O 22 - Même emploi que O 22 pour les mots formés sur la racine *ḥb* - D. fête (*tp-rnp.t* "fête du nouvel an").

W 5 Monogramme, W 3 supportant T 28 - Abr. de *ẖrj-ḥb.t* "porteur du rituel".

W 6 Vase - D. *wḥꜣ.t* "cuvette", "chaudron". Sera remplacé par Aa 2.

W 7 Vase de granit - D. *mꜣṯ* "granit", *ꜣbw* "Éléphantine" (source de granit) - DP *mꜣṯ* (*mꜣṯ* "proclamer"), *ꜣb* (*ꜣb.t* "famille").

W 8 Vase de granit. Déformation du signe précédent - Utilisé pour *ꜣbw* et *ꜣb.t*; sert comme forme ancienne de *gꜣw* (V 32).

W 9 Cruche en pierre avec anse - I. *ẖnm* dans *n(j)-ẖnm* "une des sept huiles canoniques" - P. *ẖnm* (*ẖnm* "unir").

W 10 Coupe - D. coupe à bords larges (*wśḫ*), de là D. large, évasé (*wśḫ* "barge", *śḫw* "largeur") - Abr. *wśḫ* "large", *wśḫ.t* "cour" - D. coupe, bol (*iʿb*, *ʿ*, *ḥn.t*, *ḥnw*) - DP (*i*)*ʿb* (*iʿb* "unir", *m-ʿb* "en compagnie de") - Abr. *ḥn.t* (*ḥn.t* "vase"), de là P. *ḥn* dans *ḥnw.t* "maîtresse" - Abr. *ḥnw.t* "maîtresse". Confusion avec N 41 dans *biꜣw* "région minière" et mots apparentés.

W 10a Bol avec bec verseur - D. dans **bꜣ.t* "bol ?" - DP *bꜣ* dans *bꜣ* "âme-*ba*" et probablement dans *bꜣ* "bélier". Sera remplacé par R 7.

W 11 1) Support de vase - I. *nś.t* "base, support, siège, trône" - P. *g*, pour raison peu claire (< ? *gꜣj* "écuelle"), (*gr* "être silencieux", *gḥś* "gazelle")

2) Vase en terre cuite rouge - D. et Abr. (par confusion avec W 13) dans *dšr.t* "bol rouge". Confusion avec O 45 dans *ip.t* "harem".

W 12 Variante ancienne du précédent - Utilisé d'abord comme P. *g*, puis ensuite comme I. *nś.t*.

W 13 Vase rouge. Forme ancienne de W 11 dans D. *dšr.t* "bol rouge". Ce signe à une forme très proche d'un signe rare représentant un fourneau de fondeur, lequel peut être remplacé par N 34.

W 14 Aiguière - I. *ḥs.t* "aiguière" - P. *ḥs* > *ḥś* (*ḥsi* "retourner", *ḥsi* "louer") - D. vase, aiguière (*ḥs.t* "aiguière", *snb.t* "jarre").

W 15 Aiguière d'où coule de l'eau - I. et D. *ḳbḥ* "purifier" et mots apparentés - Abr. dans une série de mots formés sur la racine *ḳbḥ* (*ḳbḥw* "eau fraîche", *ḳbḥ.t* "vase à libation", *Ḳbḥ-śnw.f* "(dieu) Qebehsenouf") - D. et Abr. *ḳbb* "être frais" (dans cet emploi, le signe remplace M 1).

W 16 Signe composite, W 15 sur W 12 - I. *ḳbḥj.t* "vase à libation" - D. dans *ḳbḥ* "purifier" et mots apparentés - D. *ḳbb* "être frais" et mots apparentés.

W 17 Trois jarres alignées dans un bâti - I. *ḫnt* "rangement pour jarres" - P. *ḫnt* (ou PSR *ḫnt* devant ?) (*ḫnti* "remonter le courant, aller vers le Sud", *ḫntj* "ce qui est devant, le Sud").

W 18 Quatre jarres alignées dans un bâti - Variante ancienne du précédent.

W 19 Cruche à lait portée dans un filet - I. *mr* "cruche à lait" - P. *mr* > *mi* (*mi* "comme", *dmi* "ville") - D. dans *mhr* "cruche à lait".

W 20 Cruche à lait recouverte d'une feuille - D. et Abr. (*irṯ.t* "lait").

W 21 Deux cruches à vin - D. dans *irp* "vin".

W 22 Cruche à bière - D. et Abr. *ḥ(n)ḳ.t* "bière" - D. vase, mesure de capacité (*ḳrḥ.t* "vase", *dś* "pot, mesure-*ds*"), action associée à des liquides (*tḫi* "être saoul"), offrandes, consistant notamment en l'apport de vases (*inw* "tribut") - I. *wdpw* "échanson" - D. et parfois Abr. pour *wbꜣ* "serviteur".

W 23 Cruche avec anses - Variante du précédent, mais sans lien particulier avec la bière.

W 24 Pot - I. *nw* "vase" - P. *nw* > *n* (*ḥnw* "vase", (*i*)*nk* "moi"). - D. *ḳd* "construire", *ḳd* "forme" (par confusion avec N 33, ou réinterprétation "tourner un pot") - DP *nḏ* ( ), provenant peut-être d'un emploi de déterminatif dans *nḏ* "moudre", *nḏ* "farine", où le signe remplacerait N 33 - DP, pour raison inconnue,

dans *ḏ3ḏ3.t* "assemblée", *Nḫb.t* "(déesse) Nekhbet". Remplace W 22 et W 23 comme D.

W 24a P. *nw* (*mnw* "monument").

m-ḫnw "à l'intérieur" (par rébus *m(w)-ḫ(r)-nw* "eau sous le pot").

W 25 Amalgame, W 24 sur D 54. I. *ỉnỉ* "aller chercher" - PSR *ỉn* (*ỉnw* "tributs") - P. *ỉn* (*ỉn.t* "vêtement").

X. PAINS ET GÂTEAUX

X 1 Pain - I. *t* "pain" - P. *t* (*ptr* "voir") - Abr. *ỉt* "père", particulièrement dans *ỉt-nṯr* "père divin".

X 2 Pain - I. *t* "pain" - D. pain (ou *t* "pain", *š*ʿ*w.t* "gâteau"). Peut remplacer X 1 dans *ỉt* "père".

Pain et bière - I. *pr.t-ḫrw* "offrande funéraire" - D. aliments (*t* "nourriture").

Pain, bière et pain allongé - I. *pr.t-ḫrw* "offrande funéraire" - D. aliments (*t* "nourriture").

X 3 Pain - Variante du précédent.

X 4 Pain allongé - D. aliments (*t* "pain" , *šnw* "pain d'offrande", *fk3* "gâteau") - DP *šn* (*šnỉ* [< *snỉ*] "passer"), *fk3* (*fk3* "récompenser"). Confusion avec N 37 pour DP *sn*, et peut remplacer X 5 comme D. et DP pour *šn*.

X 4a Variante du précédent. Confusion avec N 18.

X 5 Variante du précédent (forme semi-hiératique) - D. pain, aliments (en hiératique) (*t* "pain") - DP *šn* (*šnỉ* [< *snỉ*] "passer").

X 6 Pain rond avec empreinte des doigts du boulanger - D. *p3.t* "pain" - DP *p3(w).t* "temps primitifs" et mots apparentés. Confusion possible avec N 9.

X 7 Demi-pain - D. pain et activités liées à l'alimentation, presque exclusivement sous l'Ancien Empire (*gšw* "morceaux de pain", *šnw* "offrandes de pain"). Ne se distingue plus de N 29 par la suite.

D. nourriture (*wnm* "manger", *wšb* "se nourrir") - Abr. *wnm* "manger" - P. *wnm* (*wnmj.t* "la (flamme) dévorante").

X 8 Pain conique - I. *(r)dî* (< *rḏî*) (*rdî* "donner") - P. *d(î)* (< *ḏî*) rarissime (*dḳr* "fruits", *Ḏḥwtj* "Thot"). Est le plus souvent remplacé par D 37.

Y. ÉCRITURE, JEUX ET MUSIQUE

Y 1 Rouleau de papyrus, ficelé et scellé - I. *mḏ3.t* "rouleau de papyrus, livre" - P. *mḏ3.t* (*mḏ3.t* "ciseau de sculpteur", *mḏ3.t* "partie du filet magique") - D. écrit, expression linguistique (*sš* "écrire", *md.t* "parole"), notions abstraites (*rḫ* "apprendre à connaître", *ˁ3* "grand") - Abr. *dmḏ* "total".

Y 2 Variante archaïque du précédent.

Y 3 Nécessaire de scribe (palette, sac pour les pigments et réserve de roseaux) - I. *sš* "scribe, écrit" - PSR *sš* "écrire" et dérivés - *mnhḏ* "attirail du scribe" - D. polir (*nˁˁ* "poli, fin" (à la manière des feuilles de papyrus ?), *snˁˁ* "polir"), *ṯmś* "rouge" et dérivés (une des deux encres utilisées par les scribes) - DP *ṯmś* (*ṯmśw* "faute").

Y 4 Variante rare du précédent.

Y 5 Damier avec pions (jeu du *senet*) - P. *mn*, pour raison inconnue (*mn* "rester", *Îmn* "Amon").

Y 6 Pion - D. et Abr. *ib3* "pion" - P. *ib3* (*ib3.w* "danses", *ib3w* "mouflon").

Y 7 Harpe - D. *b(i)n.t* "harpe".

Y 8 Sistre - I. *śḫm* "sistre", et dérivés, où le signe alterne avec S 42 durant la Deuxième Période Intermédiaire - P. *śḫm* dans *śḫm-ir.f* "potentat" - D. *śšš.t* "sistre".

Z. TRAITS, SIGNES DÉRIVÉS DU HIÉRATIQUE ET FIGURES GÉOMÉTRIQUES

Z 1 Trait vertical - I. unité *wˁ* "un", sert à écrire les cardinaux jusqu'à 9. Accompagnant un autre signe, indique que celui-ci a la valeur d'un idéogramme : *pr* "maison". Par habitude orthographique, peut se retrouver indissolublement lié à un signe dans des emplois non idéographiques: *s3* "fils" - Signe de remplissage, pour compléter un cadrat - Pour des raisons magiques et prophylactiques, signe de remplacement des figures humaines dans les textes anciens - Remplace parfois le pron. suffixe de la 1re pers. du sg. (*.i*).

Z 2 ꜥ ꜥ ꜥ Trois traits verticaux - I. *ḫmt* "trois" - DP *ḫmt* dans *ḫmt* "penser" - D. signe du pluriel, indiquant d'abord que l'idéogramme ou le déterminatif qu'ils suivent doit être compris comme figurant trois fois - De là, D. du pluriel avec des mots écrits phonétiquement - D. de la pluralité, de la collectivité (accompagnant des mots morphologiquement au singulier) - DP *w* (marque du pluriel), se rencontrant avec des mots se terminant par *-w* que ceux-ci soient de vrais pluriels ou des pluriels apparents (*nḏśw* "pauvreté").

Z 3 Variante du précédent.

Z 4 \\ Deux traits obliques - D. de la dualité (*ʿ.wj* "deux bras") - Pour des raisons magiques et prophylactiques, signe de remplacement des figures humaines dans les textes anciens (cf. *supra*, § 72) - En hiératique, signe de remplacement pour des signes difficiles à dessiner (\\ *Šdtj* "Crocodilopolis") - P. *-j* (< marque du duel), surtout en finale (*imntj* "occidental"), où il alterne avec M 17.

Z 5 \ Trait oblique - Signe de substitution utilisé à la place de signes rares ou difficiles à tracer (fréquent en hiératique). Remplace B 3 comme Abr. pour *mś* en hiératique.

Z 6 Substitut hiératique pour A 13 ou A 14 - D. mort, ennemi (*mwt* "mort", *ḫftj* "ennemi").

Z 7 Adaptation hiéroglyphique de la forme abrégée hiératique du signe G 43 - P. *w*.

Z 8 Ovale - D. entourer dans *šnw* "circuit" et mots apparentés.

Z 9 × Deux bâtons croisés - D. briser, couper, séparer (*śḏi* et *ḥśb* "briser", *sw3* "couper", *wpi* "partager"), croiser, échanger (*ḏ3i* "traverser", *wšb* "répondre", *šbn* "mélange") - DP (voire ensuite P.) *ḥśb* dans × *ḥśb* "compter", *św3* dans , *św3* "traverser", *śḏ* dans *śḏ.t* "flamme", *wr* dans *świr* "boire", *šbn* dans *šbn* "mélanger" - Abr. *ḥśb* "un quart".

Z 10 Variante archaïque du précédent.

Z 11 Deux planches assemblées en croix - P. *im*, pour raison inconnue, (*imj* "qui est dans", *imi* "verbe négatif"), *wn* par confusion due au hiératique avec M 42 (*wnm* "manger").

Aa. INCLASSABLES

Aa 1 ⊜ Crible ou couvercle fait de matières végétales - P. *ḫ* pour raison peu claire (*ḫ.t* "chose").

Aa 2 Incision que deux doigts commencent à refermer (?) - D. dans un série de mots associés à l'embaumement et aux opérations sur le corps mort (*wbnw* "blessure", *wḫd* "souffrir"). Utilisé en place d'anciens signes désuets: (V 38) dans *wt* "bandages", (F 52) dans *ḥś* "excréments", (M 41) dans *ʿš* "cèdre", × (Z 9) dans *ḥśb* "calculer", (W 6) dans *wḥ3.t* "chaudron", (W 7) dans *m3t* "granit", (V 32) dans *gw* "faisceau", de là DP dans *g3w* "être étroit".

Aa 3 Signe précédent duquel s'échappe un liquide - D. sécrétions, liquide et matière visqueuse (*wśš.t* "urine", *śṯ* "odeur"). Remplace parfois Aa 2.

Aa 4 Voir *supra*, W 10a.

Aa 5 Système de gouvernail d'un navire ? - I. dans *ḥp.t* dans l'expression *iṯi ḥp.t* "se rendre en bateau" (littéralement "prendre la *ḥp.t*"), *ḥp.t* "rame, gouvernail" - P. *ḥp* (*Ḥp* "(taureau sacré) Apis").

Aa 6 Signe non identifié - D. dans *tm3* "natte" - DP *tm3* (< *ṯm3*) "division territoriale".

Aa 7 Signe non identifié - D. et DP *śḳr* "frapper".

Aa 8 Canaux d'irrigation ? (cf. N 24). I. *ḏ3t.t* "domaine" - DP *ḏ3ḏ3.t* "collège de magistrats". Pour raison inconnue, P. *ḳn* (*ḳn* "être complet", *ḳn* "natte"). Suite à des confusions hiératiques, employé à la place de (N 24) dans *śp(3).t* "district", (V 26) dans *ʿḏ* "gras", (O 34) dans *sm(j).t* "désert".

Aa 9 Signe non identifié - D. dans *ḫwd* "riche".

Aa 10 Signe non identifié - D. dans *drf* "écriture".

Aa 11 Estrade, podium (?) - D. *ṯnt.t* "plate-forme" - P. *m3ʿ* pour raison peu claire (*m3ʿ* "juste, vrai").

Aa 12 Forme ancienne du précédent.

Aa 13 Côte de gazelle (?) - I. (ou D. ?) dans *im* "partie du corps" - P. *im* (*imi* "donne !", *imw* "bateau"), *m* en épigraphie - I. *gś* "côté" - P. *gś* (*gś* "oindre", *gśti* "palette").

Aa 14 Forme archaïque du précédent.

Aa 15 Forme récente de Aa 13. Particulièrement avec la valeur *m*.

Aa 16 Forme brève de Aa 13. Seulement utilisé avec la valeur *gś* comme I. ou P.

Aa 17 Sorte de couvercle, ou partie arrière d'un objet ? - I. *ś3* "dos" - P. *ś3* (*šś3* "être intelligent").

Aa 18 Variante du précédent.

Aa 19 Signe non identifié - DP *ḥr* (*ḥr* "préparer", *ḥrj.t* "crainte"). Ne pas confondre avec V 19.

Aa 20 Signe non identifié (sac de scribe ?) - PSR *ʿpr* équiper (*ʿpr* "équiper", *ʿprw* "équipage", "équipe").

Aa 21 Hachoir (?) - I. *wḏʿ* "trancher, juger". Dans les *Textes des Cercueils*, Abr. pour *Śtḫ* "(dieu) Seth".

Aa 22 Monogramme. Signe précédent et D 36 - I. *wḏʿ* "juger, trancher".

Aa 23 Signe non identifié - PSR *mḏd* "adhérer" - P. *mḏd* (*mḏd* "partager", *mḏd.t* "part").

Aa 24 Forme archaïque du précédent.

Aa 25 Signe non identifié, proche de - I. dans *śm3(tj ?)* "prêtre stoliste".

Aa 26 Signe non identifié - DP *śbi* (*śbi* "rebelle", *śbi.t* "rébellion").

Aa 27 Signe non identifié - P. *nḏ* pour raison inconnue dans *nḏ* "demander", *nḏnḏ* "se renseigner". Souvent accompagné de W 24.

Aa 28 Instrument de briquetier ou de plâtrier (?) - I. (?) *ḳd* "bâtir" - P *ḳd* (*ḳd* "pot", *ḳd* "caractère"). Souvent accompagné du signe W 24 comme DP (< *ḳd* "pot").

Aa 29 Forme archaïque du précédent.

Aa 30 Motif décoratif à la frise d'un mur - I. et D. décoration (*ḫkr* "décorer", *ḫkr* "ornement").

Aa 31 Forme archaïque du précédent.

Aa 32 Cf. T 10a.

Liste des signes par catégories et par formes

A. Hommes



B. Femmes

1 2 3 4 5 6 7

C. Divinités

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 17 18 19

20

D. Parties du corps humain

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

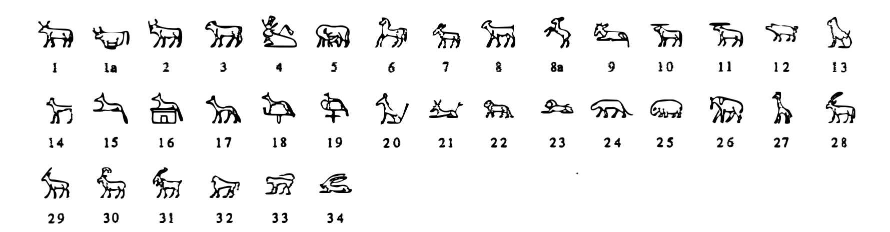
16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45

46 46a 47 48 49 50 50a 51 52 53 54 55 56 57 58

59 60 61 62 63

E. Mammifères



F. Parties de mammifères



G. Oiseaux

1 2 3 4 5 6 7 7a 7b 8 9 10 11 12 13

14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28

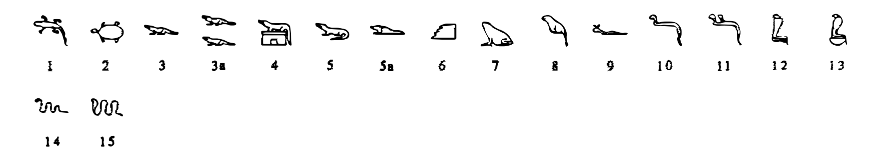
29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43

44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54

H. Parties d'oiseau

1 2 3 4 5 6 6a 7 8

I. Amphibiens et reptiles



K. Poissons



L. Invertébrés



M. Plantes

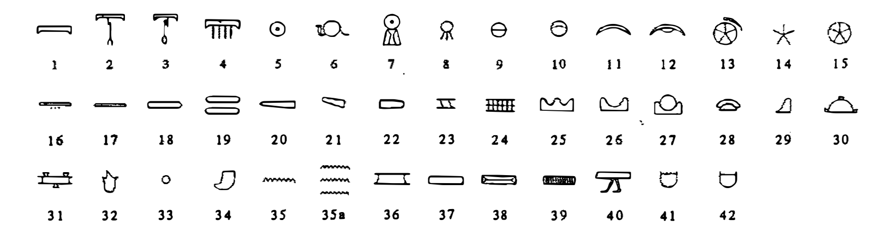
1 2 3 3a 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

15 16 17 17a 18 19 20 21 22 22a 23 24 25 26 27

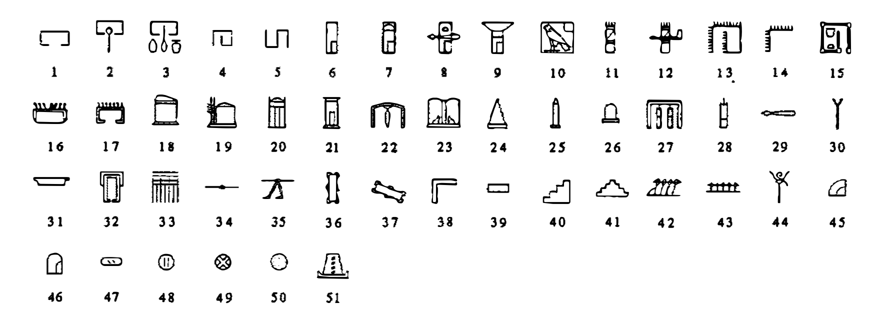
28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42

43 44

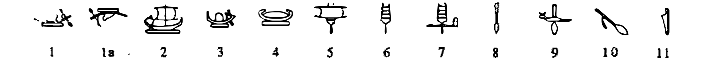
N. Ciel, terre, eau



O. Constructions et parties d'édifice



P. Bateaux et parties de bateaux



Q. Mobilier de la maison et de la tombe

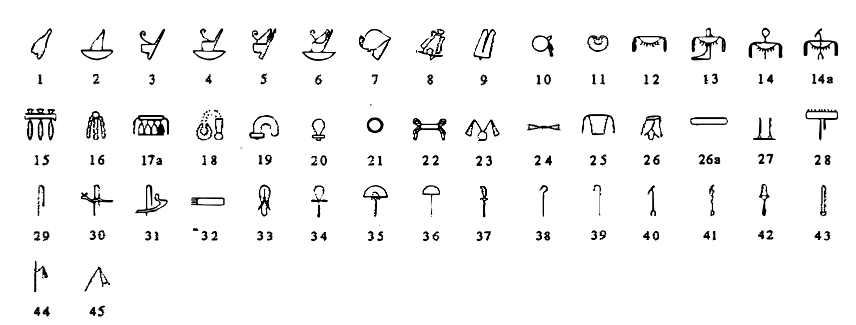
1 2 3 4 5 6 7

R. Mobilier sacré et matériel de culte

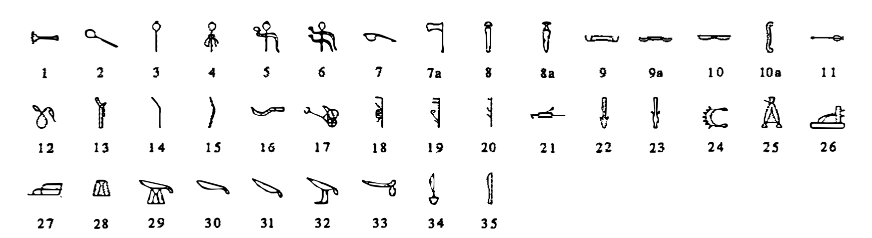
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

16 17 18 19 20 21 22 23 24 25

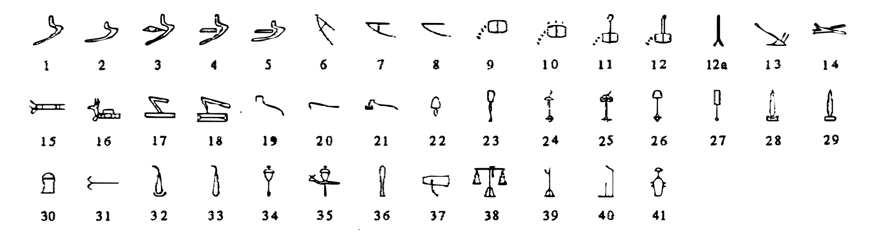
S. Couronnes, vêtements, sceptres



T. Armes, chasse, boucherie



U. Instruments agricoles et outils divers



V. Cordes, vannerie, corbeilles

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

31 31a 32 33 34 35 36 37 38 39

W. Vases



X. Pains et gâteaux

1 2 3 4 4a 5 6 7 8

Y. Écriture, jeux et musique

1 2 3 4 5 6 7 8

Z. Traits, signes dérivés du hiératique et figures géométriques

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

Aa. Inclassables

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 25 27 28

29 30 31 32

CHOIX DE SIGNES PRÉSENTÉS SELON LEUR FORME

A. Signes verticaux

M 40 Aa28 Aa29 D 16 T 34 T 35 U 28 U 29 U 32 U 33 S 43 U 36 T 8 T 8a M 13

M 17 H 6 H 6a M 4 M 12 S 29 M 29 M 30 S 37 R 14 R 15 R 16 R 17 P 6 S 40

R 19 S 41 F 10 F 11 F 12 S 38 S 39 T14 T 15 T 13 Aa 26 O 30 Aa 21 U 39 F 45

O 44 Aa 27 R 8 R 9 T 7a T 3 T 4 V 24 V 25 U 23 S 42 U 34 S 36 F 28 U 26

U 27 U 24 U 25 Y 8 F 35 F 36 U 41 W 19 P 8 T 22 T 23 Z 11 S 44 Aa 25 M 44

V 38 Aa 31 Aa 30 Aa 20 V 36 F 31 M 32 L 7 V17 V 18 S 34 V 39 Q 7 T 18 T 19

T 20 R 21 R 11 O 28 0 11 0 36 Aa 32 V 28 V 29

B. Signes allongés

N 1 N 37 N 38 N 39 S 32 N 18 X 4 X 5 N 17 N 16 N 20 Aa 10 Aa11 Aa 12 Aa 13

Aa 14 Aa 15 N 35 Aa 8 Aa 9 V 26 V 27 R 24 W 8 V 32 Y 1 Y 2 R 4 N 11 N 12

F 42 D 24 D 25 D 13 D 15 F 20 Z 6 F 33 T 2 T 7 F 30 V 22 V 23 R 5 R 6

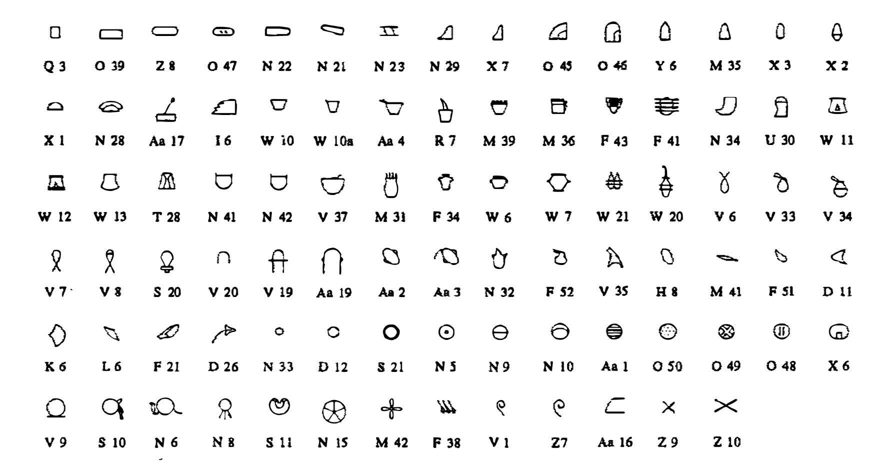
O 34 V 2 V 3 S 24 R 22 R 23 T 11 O 29 T 1 T 21 U 20 U 19 U 21 D 17 U 31

T 9 T 9a T 10 F 32 V 13 V 14 F 46 F 47 F 48 F 49 M 11 U 17 U 18 U 14 Aa 7

F 18 D 51 U 15 U 16 Aa 24 N 31 O 31 N 36 D 14 D 21 D 22 T 30 T 31 T 33 D 48

V 30 V 31 V 31a W 3 S 12 N 30 O 42 O 43 V 16

C. Signes étroits



INDICES ET BIBLIOGRAPHIE



INDEX DES MOTS FRANÇAIS

Les chiffres renvoient aux paragraphes, sauf lorsqu'ils sont précédés de ex. pour faire référence aux exemples.



INDEX DES MOTS ÉGYPTIENS

INDEX DES CITATIONS

Sauf indication contraire, les renvois se font aux exemples; l'abréviation ex. signale un renvoi au commentaire de l'exemple en cause.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Abydos E.R. AYRTON, C.T. CURRELLY, A.E.P. WEIGALL, *Abydos*, part III, Londres, 1904 [*Cit.* : planche, ligne].

Admonitions A.H. GARDINER, *The Admonitions of an Egyptian Sage (Papyrus Leiden 344 recto)*, Leipzig, 1909 [*Cit.* : page, ligne du papyrus].

Amada Ch. KUENTZ, *Deux stèles d'Aménophis II*, Le Caire, 1935 [*Cit.* : ligne de la stèle d'Amada].

Amrah D. RANDALL-MacIVER, A.C. MACE, *El Amrah and Abydos*, Londres, 1902 [*Cit.* : planche, ligne].

ANOC W.K. SIMPSON, *The Terrace of the Great God at Abydos : the Offering Chapels of Dynasties 12 and 13*, New Haven et Philadelphia, 1974.

ASAE, *5* P. LACAU, *Note sur les textes religieux contenus dans les sarcophages de M. Garstang*, dans *ASAE*, 5 (1904), p. 233-237.

ASAE, 13 G. LEFEBVRE, *À travers la Moyenne-Égypte. Documents et notes*, dans *ASAE*, 13 (1913), p. 9-18.

ASAE, 39 P. LACAU, *Une stèle du roi "Kamosis"*, dans *ASAE*, 39 (1939), p. 245-271.

ASAE, 39 A. ROWE, *Three New Stelae from the South-East Desert*, dans *ASAE*, 39 (1939), p. 187-191 et pl. XXV.

Beni Hasan P.E. NEWBERRY, *Beni Hasan*, Londres, 1893-1900 [*Cit.* : volume, planche, ligne].

Berlin *Ägyptische Inschriften aus den königlichen Museen zu Berlin*, Leipzig, 1913-1924 [*Cit.* : n° de l'inscription, ligne].

Berlin 22820 R. ANTHES, *Eine Politzeistreife des Mittleren Reiches in die westliche Oase*, dans *ZÄS*, 65 (1930), p. 108-114.

Bersheh P.E. NEWBERRY, *El Bersheh*, Londres, 1893-1894 [*Cit.* : volume, planche, ligne].

BiAe X J.J. CLÈRE, J. VANDIER, *Textes de la Première Période Intermédiaire et de la XI*[e] *dynastie*, Bruxelles, 1948 (= *Bibliotheca Aegyptiaca* X).

BIFAO 9 P. MONTET, *Notes sur les tombeaux de Beni-Hassan*, dans *BIFAO*, 9 (1911), p. 1-18.

Brit. Mus. *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae ... in the British Museum*, 1911-1993 [*Cit.* : n° de l'inscription, ligne].

Brunner, *Siut* H. BRUNNER, *Die Texte aus den Gräbern der Hierakleopolitenzeit von Siut*, Glückstadt, 1937 [*Cit.* : n° tombe, ligne].

Budge, *B.D.* E.A.W. BUDGE, *The Book of the Dead,* Londres 1898 [*Cit.* : page du vol. de texte et ligne].

Caire JE 52.453 Helck, *Historisch-biogr. Texte,* p. 65-69.

Caire JE 67.573 G.H. FISCHER, dans *ZÄS,* 93 (1966), p. 57.

Cem. of Abydos II T.E. PEET, *Cemeteries of Abydos,* II, Londres, 1914 [*Cit.* : planche, figure, ligne].

CGC *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire* [*Cit.* : n° de l'objet, ligne].

Chapelle d'Hatshepsout P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle d'Hatshepsout à Karnak,* I, Le Caire, 1977.

Chapelle de Sésostris P. LACAU, H. CHEVRIER, *Une chapelle de Sésostris I à Karnak,* Le Caire, 1956.

Chicago Or. Inst. 12105 = *BiAe,* X, § 10.

CT A. DE BUCK, *The Egyptian Coffin Texts,* Chicago, 1935-1961 [*Cit.* : volume, page, ligne, éventuellement identité du cercueil].

Davies, *Ken-Amun* N. de GARIS DAVIES, *The Tomb of Ken-Amun at Thebes,* New York, 1930 [*Cit.* : planche, ligne].

Décret d'Horemheb J.-M. KRUCHTEN, *Le décret d'Horemheb,* Bruxelles, 1981 [*Cit.* : ligne].

Décret du couronnement d'Horemheb A. GARDINER, *The Coronation of King Haremheb,* dans *JEA,* 39 (1953), p. 13-31 et pl. II [*Cit.* : ligne de la pl.].

Deir el Bahari E. NAVILLE, *The Temple of Deir el Bahari,* Londres, 1895-1898 [*Cit.* : volume, planche].

Deir el Gebrawi N. de GARIS DAVIES, *The Rock Tombs of Deir el Gebrâwi,* II, Londres, 1902 [*Cit.* : planche, ligne].

Denkmäler der Oase Dachla [A. FAKHRY], *Denkmäler der Oase Dachla,* Mainz am Rhein, 1982 [*Cit.* : planche, ligne].

Désabusé R.O. FAULKNER, *The Man who was tired of life,* dans *JEA,* 42 (1956), p. 21-40 [*Cit.* : ligne].

Destr. Séthi Ier Ch. MAYSTRE, *Le Livre de la Vache du Ciel dans les tombeaux de la Vallée des Rois,* dans *BIFAO,* 40 (1941), p. 53-115 [*Cit.* : ligne de la version de la tombe de Séthi Ier].

Doc. de théologie memphite K. SETHE, *Dramatische Texte zu altägyptischen Mysterienspielen,* Leipzig, 1928, p. 1-80 [*Cit.* : ligne].

Dunham, *Second Cataract Forts,* II = D. DUNHAM, *Second Cataract Forts,* II, *Uronarti, Shalfak, Mirgissa,* Boston, 1967 [*Cit.* : planche, ligne].

Edel, *AG* E. EDEL, *Altägyptische Grammatik,* Rome, 1955-1964.

Edel, *Hierogl. Inschr. des Alten Reiches* E. EDEL, *Hieroglyphische Inschriften des Alten Reiches,* Opladen, 1981.

Enseignement d'Amenemhat W. HELCK, *Der Text der "Lehre Amenemhets I. für seine Sohn"*, Wiesbaden, 1969 [*Cit.* : section, paragraphe de l'édition].

Enseignement d'un homme W. HELCK, *Die Lehre des Djedefhor und die Lehre eines Vaters an seinen Sohn*, Wiesbaden, 1984 [*Cit.* : section, paragraphe de l'édition].

Enseignement loyaliste G. POSENER, *L'enseignement loyaliste. Sagesse égyptienne du Moyen Empire*, Genève, 1976 [*Cit.* : numérotation de Posener].

Erman, *Hymnen* A. ERMAN, *Hymnen an das Diadem der Pharaonen*, dans *Abhandlungen der K. Pruss. Akad. d. Wiss.*, Berlin, 1911 [*Cit.* : page et ligne du papyrus].

Fakhry, *Wadi el Hudi* A. FAKHRY, *The Inscriptions of the Amethyst Quarries at Wadi el Hudi*, Le Caire, 1952.

Florence 2590 S. BOSTICCO, *Museo Archeologico di Firenze. Le stele egiziane dall'Antico al Nuovo Regno*, Rome, 1959, pl. 24.

Florence 3708 E. SCHIAPARELLI, *Museo archeologico di Firenze. Antichità Egizie*, I, Rome, 1887, p. 19 (n° 1501).

Gebel Barkal A. DE BUCK, *Egyptian Readingbook*, Leyde, 1948, p. 56-63 [*Cit.* : ligne de la stèle].

Genève D 50 = *ANOC*, 1, 9.

Gunn, *Studies* B. GUNN, *Studies in Egyptian Syntax*, Paris,1924.

Habachi, *Heqaib* L. HABACHI, *Elephantine IV, The Sanctuary of Heqaib*, Mainz am Rhein, 1985.

Hammamat J. COUYAT, P. MONTET, *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât*, Le Caire, 1912 [*Cit.* : n° de l'inscription et ligne].

Harhotep G. MASPERO, *Trois années de fouilles*, Le Caire, Paris, 1885 [*Cit.* : ligne du texte de la tombe et du sarcophage de Harhotep].

Haskell Museum 13945 A.H. GARDINER, *A New Letter to the Dead*, dans *JEA*, 16 (1930), p. 19-20.

Hatnub R. ANTHES, *Die Felseninschriften von Hatnub*, Leipzig, 1928 [*Cit.* : n° du graffito, ligne].

Hekanakhte T.G.H. JAMES, *The Hekanakhte Papers and other early Middle Kingdom Documents*, New York, 1962 [*Cit.* : n° du document et ligne].

Helck, *Historisch-biogr. Texte* W. HELCK, *Historisch-biographische Texte der 2. Zwischenzeit und neue Texte der 18. Dynastie*, Wiesbaden, 1975.

Hier. Pap. Berlin III *Hieratische Papyrus aus den königlichen Museen zu Berlin*, Leipzig, 1911.

Hirten. A.H. GARDINER, *Die Erzählung des Sinuhe und die Hirtengeschichte*, pl. 16-17, dans A. ERMAN, *Literarische Texte des Mittleren Reiches*, Leipzig, 1909 [*Cit.* : ligne du manuscrit].

Hornung, *Amduat* E. HORNUNG, *Das Amduat. Die Schrift des verborgenen Raumes*, Wiesbaden, 1963.

Hornung, *Das Buch der Anbetung des Re im Westen* E. HORNUNG, *Das Buch der Anbetung des Re im Westen (Sonnenlitanie)*, Genève, 1975-1976.

Hymne au Nil W. HELCK, *Der Text des "Nilhymnus"*, Wiesbaden, 1972.

Ikhernofret H. SCHÄFER, *Die Mysterien des Osiris in Abydos*, Leipzig, 1904 [*Cit.* : ligne de l'inscription].

Installation du vizir R.O. FAULKNER, *The Installation of the Vizier*, dans *JEA*, 41 (1955), p. 18-29.

JEA, 15 (1919) S.R. GLANVILLE, *Some Notes on Material from the Reign of Amenophis III*, dans *JEA*, 15 (1919), p. 2-5.

JEA, 16 (1920) A.H. GARDINER, *A New Letter to the Dead*, dans *JEA*, 16 (1930), p. 19-20.

JEA, 37 (1951) R.O. FAULKNER, *The Stela of Rudjhʿau*, dans *JEA*, 37 (1951), p. 47-52.

JEA, 41 (1955) R.O. FAULKNER, *The Installation of the Vizier*, dans *JEA*, 41 (1955), p. 18-29.

JEA, 54 (1968) G. POSENER, *Une stèle de Hatnoub*, dans *JEA*, 54 (1968), p. 67-70 et pl. IX.

Kagemni A.H. GARDINER, *The Instruction addressed to Kagemni and his Brethren*, dans *JEA*, 32 (1946), p. 71-74 [*Cit.* : ligne d'après la planche XIV].

Khâkheperrêseneb A.H. GARDINER, *The Admonitions of an Egyptian Sage (Papyrus Leiden 344 recto)*, Leipzig, 1909, p. 96-112 (= Appendix. Brit. Mus. 5645) - [*Cit.* : page, ligne du papyrus].

KRI II K.A. KITCHEN, *Ramesside Inscriptions*, II, Oxford, 1979.

Koptos W. PETRIE, *Koptos*, Londres, 1896 [*Cit.* : planche, ligne].

Lacau, *Sarc.*, I P. LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, Le Caire, 1904-1906 (= *CGC*).

Lacau, *TR* P. LACAU, *Textes religieux*, Paris, 1910 [*Cit.* : chapitre, ligne].

Letters to the Dead A.H. GARDINER, K. SETHE, *Egyptian Letters to the Dead*, Londres, 1928 [*Cit.* : planche, ligne].

Leyde P.A. BOESER, *Die Denkmäler der Zeit zwischen dem alten und mittleren Reich und des mittleren Reiches. Erste Abteilung : Stelen*, La Haye, 1909 (= *Beschreibung der aegyptischen Sammlung des nierdländischen Reichsmuseum der Altertümer in Leiden*, II) [*Cit.* : n° de la stèle, planche et ligne de Boeser].

Licht J.E. GAUTIER, G. JÉQUIER, *Mémoires sur les fouilles de Licht*, Le Caire, 1902 [*Cit.* : planche, ligne].

Livre des Morts E. NAVILLE, *Das ägyptische Todtenbuch der XVIII. bis XX. Dynastie*, Berlin, 1886 [*Cit.* : chapitre, ligne].

Livre des Morts, Nu E.A.W. BUDGE, *The Book of the Dead. Facsimiles of the Papyri of Hunefer ...., with supplementary text from the papyrus of Nu*, Londres, 1899 [*Cit.* : chapitre, ligne].

Louvre C Stèles du Musée du Louvre [*Cit.* : n° de la stèle, ligne]. Voir surtout A. GAYET, *Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie*, Paris, 1889; W.K. SIMPSON, *The Terrace of the Great God at Abydos : the Offering Chapels of Dynasties 12 and 13*, New Haven, 1974.

LRL J. ČERNY, *Late Ramesside Letters*, Bruxelles, 1939 [*Cit.* : page, ligne].

Meir A.M. BLACKMAN, *The Rock Tombs of Meir*, Londres, 1914-1924 [Cit. : volume, planche].

Mereruka *The Mastaba of Mereruka*, Chicago, 1938.

Mérikarê W. HELCK, *Die Lehre für König Merikare*, Wiesbaden, 1977 [*Cit.* : d'après la ligne du P. *Pétersbourg* 1116A].

Metropolitan Museum NY 12184 = Sethe, *Les.*, p. 79-80.

Mo'alla J. VANDIER, *Mo'alla. La tombe d'Ankhtifi et la tombe de Sébekhotep*, Le Caire, 1950 [*Cit.* : n° interne de la publication].

Moret, *Rituel du culte* A. MORET, *Rituel du culte divin journalier en Égypte*, Paris, 1902.

Munich, Glypt. 35 K. SETHE, *Ägyptische Lesestücke*, 2e éd., Leipzig, 1928, p. 73-74 (n° 15b) (donné sous le n° d'inventaire 27) [*Cit.* : page, ligne].

Munich K. DYROFF, B. PÖRTNER, *Aegyptische Grabsteine und Denksteine aus süddeutschen Sammlungen II, München*, Strasbourg, 1914 [*Cit.* : n° de la stèle et ligne].

Mutter u. Kind A. ERMAN, *Zaubersprüche für Mutter und Kind*, dans *Abhandl. d. K. Preus. Akad. d. Wiss.*, Berlin, 1901 [*Cit.* : page, ligne du papyrus].

Naufragé A.M. BLACKMAN, *Middle Egyptian Stories*, Bruxelles, 1932, p. 41 sq. [*Cit.* : ligne].

Naville, *The XIth Dynasty Temple at Deir el-Bahari*, I E. NAVILLE, *The XIth Dynasty Temple at Deir el-Bahari*, I, Londres, 1907.

Néferhotep W. HELCK, *Historisch-biographische Texte der 2. Zwischenzeit und neue Texte der 18. Dynastie*, Wiesbaden, 1995, p. 21-29 [*Cit.* : ligne de la stèle].

Néferti W. HELCK, *Die Prophezeiung des Nfr.tj*, Wiesbaden, 1970 [Cit. : ligne du P. *Pétersbourg* 1116B].

Nouvelles inscriptions du Wadi Hammamat G. GOYON, *Nouvelles inscriptions rupestres du Wadi Hammamat*, Paris, 1957 [*Cit.* : n° de l'inscription, ligne].

O. *Berlin* 10627 = *KRI* VI, 155-156.

Oasien R.B. PARKINSON, *The Tale of the Eloquent Peasant*, Oxford, 1991 [Cit. : manuscrit et ligne de l'ancienne numérotation].

P. *Anastasi* VIII = *KRI* III, 499-504.

P. *Berlin* 3038 H. GRAPOW, *Die medizinischen Texte in hieroglyphischer Umschreibung autographiert*, Berlin, 1958 [*Cit.* : page, ligne du manuscrit].

P. *Berlin* 8869 P. SMITHER, *An Old Kingdom Letter Concerning the Crimes of Count Sabni*, dans *JEA*, 28 (1942), p. 16-19 [*Cit.* : ligne].

P. *Berlin* 10012, 18-21 K. SETHE, *Ägyptische Lesestücke*, 2e éd., Leipzig, 1928, p. 96-97 [*Cit.* : ligne du manuscrit].

P. *Berlin* 10014 K. SETHE, *Ägyptische Lesestücke*, 2e éd., Leipzig, 1928, p. 97 [*Cit.* : ligne du manuscrit].

P. *Berlin* 10030 A U. LUFT, *Hieratische Papyri aus den Staatlichen Museen zu Berlin - Preussischer Kulturbesitz* - I, *Das Archiv von Illahun*, Berlin, 1991.

P. *Berlin* 10038 D U. LUFT, *Hieratische Papyri aus den Staatlichen Museen zu Berlin - Preussischer Kulturbesitz*- I, *Das Archiv von Illahun*, Berlin, 1991.

P. *Berlin* 10050 = Sethe, *Les.*, p. 97.

P. *Berlin* 10470 W. HELCK, *Historisch-biographische Texte der 2. Zwischenzeit und neue Texte der 18. Dynastie*, Wiesbaden, 1995, p. 50-54 [*Cit.* : ligne du manuscrit].

P. *Boulaq* VIII K. BAER, *A Deed of Endowment in a Letter of the Time of Ppjj I ?* dans, *ZÄS* 93 (1966), p. 1-9 [*Cit.* : ligne du papyrus].

P. *Boulaq* XVIII A. SCHARFF, *Umschrift des Papyrus Boulaq Nr. 18.*, dans *ZÄS*, 57 (1922), p. 1** sq. [*Cit.* : n° des sections de Scharff].

P. *Brit. Mus.* 10059 H. GRAPOW, *Die medizinischen Texte in hieroglyphischer Umschreibung autographiert*, Berlin, 1958 [*Cit.* : page, ligne du manuscrit].

P. *Brit. Mus.* 10567 T.G.H. JAMES, *The Hekanakhte Papers and other early Middle Kingdom Documents*, New York, 1962, pl. 28 [*Cit.* : ligne].

P. *Brooklyn* 35.1446 W.C. HAYES, *A Papyrus of the Late Middle Kingdom in the Brooklyn Museum (Papyrus Brooklyn 35.1446)*, Brooklyn Museum, 1955.

P. *Caire* JE 49623 B. GUNN, *A Sixth Dynasty Letter from Saqqara*, dans *ASAE*, 25 (1915), p. 242-255 et pl. I [*Cit.* : ligne].

P. *Caire* JE 91061 T.G.H. JAMES, *The Hekanakhte Papers and other early Middle Kingdom Documents*, New York, 1962, pl. 26 [*Cit.* : ligne].

P. *Carlsberg* 8 H. GRAPOW, *Die medizinischen Texte in hieroglyphischer Umschreibung autographiert*, Berlin, 1958 [*Cit.* : fragment, ligne du manuscrit].

P. *Ebers* H. GRAPOW, *Die medizinischen Texte in hieroglyphischer Umschreibung autographiert*, Berlin, 1958 [*Cit.* : page, ligne du manuscrit].

P. *Harris* 500 R° B. MATHIEU, *La poésie amoureuse de l'Égypte ancienne : recherches sur un genre littéraire au Nouvel Empire*, Le Caire, 1996 [*Cit.* : page, ligne du manuscrit].

P. *Hearst* H. GRAPOW, *Die medizinischen Texte in hieroglyphischer Umschreibung autographiert*, Berlin, 1958 [*Cit.* : page, ligne du manuscrit].

P. *Kahun* F. Ll. GRIFFITH, *Hieratic Papyri from Kahun and Gurob*, Londres, 1898 [*Cit.* : planche, ligne du manuscrit].

P. *Kahun med.* H. GRAPOW, *Die medizinischen Texte in hieroglyphischer Umschreibung autographiert*, Berlin, 1958 [*Cit.* : page, ligne du manuscrit].

P. *Leyde* I 345 A. MASSART, *The Leiden Magical Papyrus I 343 + I 345*, Leyde, 1954 [*Cit.* : page, ligne du papyrus].

P. *mathématique Moscou* W.W. STRUVE, *Mathematischer Papyrus des Staatlichen Museums der schönen Kunste in Moskau*, Berlin, 1930.

P. *Millingen* voir *Enseignement d'Amenemhat.*

P. *Ramesseum* B K. SETHE, *Dramatische Texte zu altägyptischen Mysterienspielen*, Leipzig, 1928, p. 81-238 [*Cit.* : ligne du texte].

P. *Ramesseum* C, V° A. GARDINER, *The Ramesseum Papyri*, Oxford, 1955, pl. 29-32 [*Cit.* : page, ligne du manuscrit].

P. *Ramesseum* I J.W. BARNS, *Five Ramesseum Papyri*, Oxford, 1956, pl. 1-6 [*Cit.* : ligne].

P. *Ramesseum* III J.W. BARNS, *Five Ramesseum Papyri*, Oxford, 1956, pl. 10-15 [*Cit.* : ligne].

P. *Ramesseum* IV J.W. BARNS, *Five Ramesseum Papyri*, Oxford, 1956, pl. 16-20 [*Cit.* : ligne].

P. *Ramesseum* VI A. GARDINER, *Hymns to Sobek in a Ramesseum Papyrus*, dans *RdE*, 11 (1957), pl. 2-4 [*Cit.* : ligne].

P. *Reisner* II W.K. SIMPSON, *Accounts of the Dockyard Workshop at This in the Reign of Sesostris I. Papyrus Reisner II*, Boston, 1965 [*Cit.* : planche, ligne].

P. *Rhind mathem.* T.E. PEET, *The Rhind Mathematical Payrus*, Londres, 1923 [*Cit.* : n° de la section].

P. *Salt* 825 Ph. DERCHAIN, *Le papyrus Salt 825 (B.M.* 10051), *rituel pour la conservation de la vie en Égypte*, Bruxelles, 1965 [*Cit.* : page, ligne du manuscrit].

P. *Smith* H. GRAPOW, *Die medizinischen Texte in hieroglyphischer Umschreibung autographiert*, Berlin, 1958 [*Cit.* : page, ligne du manuscrit].

P. *Turin* F. ROSSI, W. PLEYTE, *Papyrus de Turin*, Leyde, 1869-1876 [*Cit.* : planche, ligne].

P. *Turin* CGT 54065 A. ROCCATI, *Dio nella Biblia e nelle culture ad essa contemporanee e connesse*, 1980, p. 230.

P. *Westcar* A.M. BLACKMAN, *The Story of King Kheops and the Magicians. Transcribed from Papyrus Westcar (Berlin Papyrus 3033)*, Reading, 1988 [*Cit.* : page, ligne du manuscrit].

Paheri J.J. TYLOR, F. Ll. GRIFFITH, *The Tomb of Paheri at El Kab*, Londres, 1894 [*Cit.* : planche].

PN H. RANKE, *Die ägyptischen Personennamen*, I, Glückstadt, 1935.

Ptahhotep Z. ŽABA, *Les maximes de Ptahhotep*, Prague 1956 [*Cit.* : avec les n° de Dévaud d'après le P. *Prisse*, voire le P. *Brit. Mus.* 10409, alors noté L²).

Pyr. K. SETHE, *Die altaegyptischen Pyramidentexte*, Leipzig, 1908-1922 [*Cit.* : section, paragraphe].

RB A. DE BUCK, *Egyptian Readingbook*, Leyde, 1948 [*Cit.* : page, ligne].

Rifeh F. Ll. GRIFFITH, *The Inscriptions of Siût and Dêr Rîfeh*, Londres, 1889 [Cit. : n° tombe, ligne].

Sadek, *Wadi el-Hudi*, I Abdel-Aziz Fahmy SADEK, *The Amethyst Mining Inscriptions of Wadi el-Hudi*, I, Warminster, 1980.

Satire des métiers W. HELCK, *Die Lehre des Dwꜣ-Ḫtj*, Wiesbaden, 1970 [*Cit.* : section, paragraphe de l'édition].

Semnah Desp. P.C. SMITHER, *The Semnah Despatches*, dans *JEA*, 31 (1945), pl. 1-6 [*Cit.* : planche, ligne].

Sethe, *Les.* K. SETHE, *Aegyptische Lesestücke*, Leipzig, 1918.

Sinai A.H. GARDINER, T.E. PEET, *The Inscriptions of Sinai*, 2e éd., Londres, 1952 [*Cit.* : n° de l'inscription, ligne] .

Sinouhé, R. KOCH, *Die Erzählung des Sinuhe*, Bruxelles, 1990 [*Cit.* : manuscrit et ligne].

Siut F. Ll. GRIFFITH, *The Inscriptions of Siût and Dêr Rîfeh*, Londres, 1889 [Cit. : n° tombe, ligne].

Stèle d'Antefoker A. SAYED, *Discovery of the Site of the 12th Dynasty Port at Wadi Gawasis on the Red Sea Shore*, dans *RdE*, 29 (1977), pl. 16.

Stèle de l'adoption de Nitocris R.A. CAMINOS, *The Nitocris Adoption Stela*, dans *JEA*, 50 (1964), p. 71-101 [*Cit.* : ligne de l'inscription].

Stèle de la tempête C. VANDERSLEYEN, *Une tempête sous le règne d'Amosis*, dans *RdE*, 19 (1967), p. 123-159.

Stèle du Musée Rodin = Vernus, *Future*, ex. 61.

T. *Carnarvon* I, R° W. HELCK, *Historisch-biographische Texte der 2. Zwischenzeit und neue Texte der 18. Dynastie*, Wiesbaden, 1975, p. 82-97.

Th.T.S I *Theban Tomb Series* I = Nina de Garis DAVIES, A.H. GARDINER, *The Tomb of Amenemhet*, Londres, 1915 [*Cit.* : page].

Th.T.S II *Theban Tomb Series* II = Nina de Garis DAVIES, A.H. GARDINER, *The Tomb of Antefoker, Vizier of Sesostris I, and his Wife, Senet (n° 60)*, Londres, 1920 [*Cit.* : planche].

Th.T.S III *Theban Tomb Series* III = Norman et Nina de Garis DAVIES, *The Tomb of Two Officials of Tuthmosis IV*, Londres, 1923 [*Cit.* : page].

Turin A. FABRETTI, F. ROSSI, R.V. LANZONE, *Regio Museo di Torino*, Turin, 1882-1888 [*Cit.* : n° de l'inscription, ligne].

Urk. I K. SETHE, *Urkunden des Alten Reichs*, 2e éd., Leipzig, 1932-1933 [*Cit.* : page, ligne].

Urk. IV K. SETHE, W. HELCK, *Urkunden der 18. Dynastie*, Leipzig, 1906-1958 [*Cit.* : page, ligne].

Urk. V H. GRAPOW, *Religiöse Urkunden*, Leipzig, 1915-1917 [*Cit.* : page, ligne].

Urk. VII K. SETHE (et W. ERICHSEN), *Historisch-biographische Urkunden des Mittleren Reiches*, Leipzig, 1935 [*Cit.* : page, ligne].

Vandier, *Studies Polotsky* J. VANDIER, *Une inscription historique de la Première Période Intermédiaire*, dans *Studies Polotsky*, Jérusalem, 1964, p. 9-16 et pl. I [= *Turin, Suppl.* 1310].

Vernus, *Future* P. VERNUS, *Future at Issue. Tense, Mood and Aspect in Middle Egyptian : Studies in Syntax and Semantics*, New Haven, 1990.

Wreszinski, *Atlas*, III W. WRESZINSKI, *Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte*, Teil III, Leipzig, 1936.

Žaba, *Rock Inscriptions of Lower Nubia* Z. ŽABA, *The Rock Inscriptions of Lower Nubia*, Prague, 1974 [*Cit.* : n° de l'inscription, ligne].

ZÄS, 57 K. SETHE, *Die Sprüche für das Kennen der Seelen der heiligen Orte (Totb. Kap. 107-109. 111-116)*, dans ZÄS, 57 (1922), p. 1*-13*.

ZÄS, 58 K. SETHE, *Die Sprüche für das Kennen der Seelen der heiligen Orte (Totb. Kap. 107-109. 111-116)*, dans ZÄS, 58 (1923), p. 14*-31*.

ZÄS, 59 K. SETHE, *Die Sprüche für das Kennen der Seelen der heiligen Orte (Totb. Kap. 107-109. 111-116)*, dans ZÄS, 59 (1924), p. 32*-59*.

ZÄS, 83 E. EDEL, *Inschriften des Alten Reichs*, VII, dans *ZÄS*, 83 (1958), p. 3-9.



BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Ne sont reprises dans cette bibliographie générale que les études qui intéressent plus d'un chapitre, puisque les travaux plus ponctuels ont été réunis à la fin de chaque chapitre.

J. ALLEN, *The Inflection of the Verb in the Pyramid Texts*, Malibu, 1984.

J.F. BORGHOUTS, *Egyptisch. Een inleiding in taal en schrift van het Middenrijk*, 2 vol., Louvain, 1993.

(*Crossroad* I) = *Crossroad. Chaos or the Beginning of a New Paradigm. Papers of the Conference on Egyptian Grammar, Helsingor 28-30 May 1986*, édité par G. Englund, P.J. Frandsen, Copenhague, 1986.

(*Crossroads* II) = *Proceedings of the Second International Conference on Egyptian Grammar (Crossroads II), Los Angeles, October 17-20, 1990*, édité par A. Loprieno = *Lingua Aegyptia*, 1 (1991).

(*Crossroads* III) = *Proceedings of the International Conference on Egyptian Grammar (Crossroads III), Yale, April 4-9, 1994* = *Lingua Aegyptia*, 4 (1994).

L. DEPUYDT, *Conjunction, Contiguity, Contingency. On Relationships between Events in the Egyptian and Coptic Verbal Systems*, New York, Oxford, 1993.

É. DORET, *The Narrative Verbal System of Old and Middle Egyptian*, Genève, 1986.

E. EDEL, *Altägyptische Grammatik*, 2 vol., Rome, 1955-1964.

A. GARDINER, *Egyptian Grammar*, 3e éd., Londres, 1957.

E. GRAEFE, *Mittelägyptische Grammatik für Anfänger*, 5e éd., Wiesbaden, 1997.

P. GRANDET, B. MATHIEU, *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, nouvelle éd., Paris, 1997.

B. GUNN, *Studies in Egyptian Syntax*, Paris, 1924.

R. HANNIG, *Der Kernbereich des mittelägyptischen Verbalsystems*, I. *Die Infinitivtempora*, dans *Journal of Ancient Civilizations*, 1 (1986), p. 21-125.

R. HANNIG, *Der Kernbereich des mittelägyptischen Verbalsystems*, II. *Pseudo-*

partizip und sḏm.n=f, Hildesheim, 1991 (= *HÄB*, 32).

K. JANSEN-WINKELN, *Spätmittelägyptische Grammatik der Texte der 3. Zwischenzeit*, Wiesbaden, 1996.

Fr. JUNGE, *Studien zum mittelägyptischen Verbum*, Göttingen, 1970.

Fr. JUNGE, *"Emphasis" and Sentential Meaning in Middle Egyptian*, Mainz am Rhein, 1989.

Fr. JUNGE, *Syntax der mittelägyptischen Literatursprache. Grundlage einer Strukturtheorie*, Mainz am Rhein, 1978.

G. LEFEBVRE, *Grammaire de l'égyptien classique*, 2e éd., Le Caire, 1955.

A. LOPRIENO, *Ancient Egyptian. A Linguistic Introduction*, Cambridge, 1995.

A. LOPRIENO, *Das Verbalsystem im Ägyptischen und im Semitischen. Zur Grundlegung einer Aspekttheorie*, Wiesbaden, 1986.

H.J. POLOTSKY, *Les transpositions du verbe en égyptien classique*, dans *Israel Oriental Studies*, 6 (1976), p. 1-50.

T. RITTER, *Das Verbalsystem der königlichen und privaten Inschriften : XVIII. Dynastie bis einschließlich Amenophis III.*, Wiesbaden, 1995.

W. SCHENKEL, *Einführung in die klassisch-ägyptische Sprache und Schrift*, Tübingen, 1997.

W. SCHENKEL, *Einführung in die altägyptische Sprachwissenschaft*, Darmstadt, 1990.

D. P. SILVERMAN, *Interrogative Constructions with* Jn *and* Jn-Jw *in Old and Middle Egyptian*, Malibu, 1980.

P. VERNUS, *Future at Issue. Tense, Mood and Aspect in Middle Egyptian : Studies in Syntax and Semantics*, New Haven, 1990.

P. VERNUS, *Les parties du discours en moyen égyptien. Autopsie d'une théorie*, Genève, 1997.

W. WESTENDORF, *Grammatik der medizinischen Texte*, Berlin, 1962 (= *Grundriss der Medizin der Alten Ägypter* VII).

L.M.J. ZONHOVEN, *Middel-Egyptische grammatica. Een praktische inleiding in de Egyptische taal en het hiëroglyfenschrift*, Leyde, 1992.

TABLE DES FIGURES



AVANT-PROPOS

PREMIÈRE PARTIE : LA LANGUE ET L'ÉCRITURE ÉGYPTIENNES

DEUXIÈME PARTIE : LES ÉLÉMENTS DU LANGAGE

TROISIÈME PARTIE : LE SYSTÈME PRÉDICATIF

QUATRIÈME PARTIE : LES PRÉDICATIONS NON VERBALES

CINQUIÈME PARTIE : LES PRÉDICATIONS VERBALES

SEPTIÈME PARTIE : LISTE DES SIGNES

INDICES ET BIBLIOGRAPHIE

ÆGYPTIACA LEODIENSIA



1. Jean WINAND, *Le Voyage d'Ounamon, index verborum, concordance, relevés grammaticaux*, 1987.
2. Jean WINAND, *Études de néo-égyptien*, I. *La morphologie verbale*, 1992.
3. Pierre KOEMOTH, *Osiris et les arbres. Contribution à l'étude des arbres sacrés de l'Égypte ancienne*, 1994.
4. Juan Carlos MORENO GARCIA, *Études sur l'administration, le pouvoir et l'idéologie en Égypte, de l'Ancien au Moyen Empire*, 1997.
5. D. LABOURY, *La statuaire de Thoutmosis III. Essai d'interprétation d'un portrait royal dans son contexte historique*, 1998.
6. M. MALAISE & J. WINAND, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, 1999.